MEMOIRES
POUR SERVIR A L'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE DES SIX PREMIERS SIECLES,

JUSTIFIEZ PAR LES CITATIONS des Auteurs originaux:

AVEC UNE CHRONOLOGIE, OU L'ON FAIT un abregé de l'histoire Ecclesiastique & profane; & des Notes pour éclaircir les difficultez des faits & de la chronologie.

TOME SECOND,

QUI COMPREND LES DISCIPLES DE NOSTRE SEIGNEUR, & des Apostres, la suite de l'histoire de l'Eglise jusqu'à l'an 177. avec une Lettre au R. P. Lami sur la derniere Pasque de N. S.

PAR M. LENAIN DE TILLEMONT.

PREMIERE EDITION DE VENISE

Revuë, corrigée, & augmentée par l'Auteur.

A VENISE,
Chez FRANÇOIS PITTERI, dans la Mercerie, à la Fortune Triomphante.

MDCCXXXII.

AVEC APPROBATIONS, ET PRIVILEGE DU SENAT.

TABLE DES TITRES
CONTENUS DANS CE VOLUME.

TABLE DES CITATIONS.

A

- *Act.M.* — Acta martyrum sincera & selecta per D. Theodoricum Ruinart: Paris. an. 1689.
- *Adam.l.1 p.8.* — Adamantius dialogo seu sectione 1 in Marcionem, una cum Origenis libro de martyrio per Rodolphum Werstenium græcè editus Basileæ an.1674.
- *Ado, an.163.* — Adonis chronicon in anno Christi 163: Basileæ editum anno 1568, cum Gregorio Turonensi.
- *chr.p.* — ...Idem chronicum, ætate sexta.
- *fest.* — ... tractatus de festivitatibus Apostolorum, martyrologio Baroniano additus: Antuerpiæ anno 1613.
- *10.jun.n.p.226.* — Heriberti Rosweidi notæ in Adonis martyrologium Baroniano additum: Antuerpiæ an. 1613.
- *Adric.* — Carte de la Terre-sainte par Adricome.
- *Adr.v.* — Adriani Augusti vita per Spartianum, in historia Augusta: Paris. an. 1620.
- *Alb.obs.l.1.c.13.p.37.* — Gabrielis Albaspinæi Aurelianensis episcopi observationes ecclesiasticæ, Optato subjunctæ: Paris. an. 1631.
- *Alex.t.5.* — Natalis Alexandri Dominicani historia ecclesiastica, tomo seu volumine 5°: Paris. an.1677.
- *Alex.v.* — Alexandri Augusti vita per Lampridium, in historia Augusta: Paris.an.1620.
- *All. conf.* — Leonis Allatii de Ecclesiæ Occidentalis & Orientalis perpetua consensione: Coloniæ an. 1648.
- *de Sim.* — ...diatriba de Simeonibus: Paris. an.1664.
- *de Eli.p.546.* — Ambrosii sermo de Elia tomo 1, editionis Parisiensis anni 1603, est in appendice Benedictinorum sermo 33.
- *Amb.de Sal.p. 1094.* — Ambrosii de Salomone in Proverbiorum cap.30, tom.2.
- *ep.46.* — ...epistola 46, Ib.
- *in Luc p.216.* — ...In Lucam, tom.3 veteris editionis, Benedict.10.
- *s.B.57.* — ...sermo 57, in appendice editionis Benedictin.
- *sym c.30. p.107.* — Ambrosii in symbolum Apostolorum, tom.4.
- *v.B.* — ...vita per Baronium, tom.1.
- *virg l.3.* — ...de virginibus ad Marcellinam 3, Ibid.
- *vit.* — ...vita per Paulinum Diaconum, tom.1.
- *Ambr.in Rom.16 p.333.* — Ambrosiaster seu commentarii Ambrosio ascripti in epistolæ ad Romanos cap. 16. Apud Ambrosium tom.3 veteris editionis, Benedictinorum 2°.
- *Amm.l.15.p.44.* — Ammianus Marcellinus ex prima recensione Henrici Valesii: Paris. an.1636.
- *Anal.t.4.* — Joannis Mabillon Analectorum tom. 4: Luteciæ an. 1685.
- *g.* — Analecta græca per Benedictinos: Luteciæ an.1688.
- *Anas.c.97.* — Anastasius bibliothecarius in vita Adriani quem 97 Pontificem numerat: Paris.an.1649.
- *And. Cæs.c.29.p.57.* — Andreas Cæsariensis in Apocalypsim, Chrysostomi in Joannem homiliis adjunctus: Paris.an.1636.
- *Apol Ty.l.1, seu Ap.Ty. v.* — Apollonii Tyanæi vita per Philostratum: Paris. an.1608.
- *App.t.1.* — Apparatus ad Bibliothecam Patrum Lugdunensem per D. Nicolaum le Nourry: Paris.an.1694.
- *Apul.ap. p. 274.* — Apuleii Madaurensis pro seipso apologia: Francofurti an.1621.
- *Arcl.* — Archelai Episcopi contra Manetem disputatio, cum pluribus aliis Romæ edita an.1696.
- *Aring.l 3.p 146.* — Pauli Aringhi Roma subterranea: Coloniæ an.1659.

Arist. or. 16. Ælii Aristidis sophistæ oratio 16, tom. 1. Genevæ an. 1604.

Arri. de Pont. Arriani Periplus Ponti-Euxini: Genevæ an. 1577.

Ast. h. seu or. 12. p. 289. Asterii Amaseni oratio 12 in S. Stephanum. Bibliothecæ Patrum auctuario primo, per Combefisium edito: Paris. an. 1648.

Ath. ap. 1. p. 696. Athanasii apologia prima quæ est ad Constantium, tom. 1, editionis Parisiensis an. 1627.

dec. N. p. 267. ...de Nicænis decretis contra Eusebianos, Ib.

de Dio. p. 553. ...pro sententia Dionysii Alexandrini, Ib.

de Spi. p. 175. ...Spiritum sanctum non esse creaturam, ad Serapionem Episcopum, Ib.

de syn. p. 869. ...de Synodis Arimini & Seleuciæ habitis, Ib.

in gent. l. 2. p. 89. ...in gentes seu de Incarnatione Verbi, Ib.

or. 2. p. 363. ...in Arianos oratio 2, ut in editis numeratur, tom. 1.

pasc. p. 38. Fragmentum epistolæ paschalis Athanasii 39, Ib.

sol. p. 857. Ejusdem ad solitariam vitam agentes, tom. 1.

syn. p. 155. ...synopsis sacræ Scripturæ, t. 2.

Athng. Athenagoræ apologia, seu legatio pro Christianis, edita cum Justino: Paris. an. 1636.

res. ...tractatus de resurrectione, Ib.

Auct. 3. Auctuarium 3 ad Bibliothecam Patrum per Combefisium: Paris. an. 1672.

Aug. aca. p. 177. Augustinus contra Academicos, tom. 1 Lovaniensium: Paris. an. 1586, & Benedictinorum novissimæ editionis itidem, tom. 1.

ad Bon. l. 3. ...ad Bonifacium Pontificem contra duas Pelagianorum epistolas: Lov. t. 7, Bened. 10.

ad con p. 14. Augustini liber contra mendacium ad Consentium, tomo 4, Lov. Paris. an. 1586: & Benedictinorum novissimæ editionis, tom. 6.

ad Ren. ...de anima ejusque origine libri 4, ad Renatum aliosque scripti, Lov. t. 7, Ben. t. 10.

ap. f. ...sermones Augustino male olim tributi: in Bened. tomi 5 appendice.

B. Hæc litera novissimam editionem notat per Benedict. curatam. Si absit, est Lovan. anni 1586.

civ. ...de civitate Dei, Lov. t. 5, Ben. t. 7.

conf. ...confessionum libri, Lovan. & Ben. t. 1.

cons. ...de consensu Evangelistarum, Lov. t. 4, Bened. t. 3, parte 2.

cur. m. ...de cura pro mortuis agenda, Lov. t. 4, Bened. t. 6.

de div. f. 94. p. 566. ...sermo 94 de diversis, Lovan. t. 10.

de fid p. 240. ...de fide contra Manichæos, Lov. t. 6, Ben. app. t. 8. Evodii Uzalensis potius quam Augustini.

fid. op. ...de fide & operibus, Lov. t. 4, Ben. t. 6

gen. M. ...de Genesi contra Manichæos, Lov, & Ben. t. 1.

h. 9. ...de hæresibus ad Quodvultdeum, hær. 9. Lov. t. 6, Ben. t. 8.

in adv. ...contra adversarium legis & prophetarum, Lov. t. 6, Ben. t. 8.

in Cre. ...in Cresconium, Lov. t. 7, Ben. t. 9.

in Faus. ...in Faustum, Lov. t. 6, Ben. t. 8.

in Jo h. 5. ...tractatus 5 in Evangelium Joannis, Lov. t. 9, Bened. t. 3, parte 2.

in Jul. l. 5. p. 426. ...contra Julianum, Lov. t. 7, Ben. t. 10.

mend. Augustini de mendacio, Lov. t. 4, Ben. t. 6.

mor. Ec. ...de moribus Ecclesiæ Catholicæ, Lov. & Ben. t. 1.

nat. gr. ...de natura & gratia, Lov. t. 7. Ben. t. 10.

ps. 36. h. 2. ...in psalmum 36 enarratio, seu homilia 2. Lov. t. 8, Ben. t. 4.

s. ...sermones, quos semper & numeramus & citamus ex Ben. t. 5. etiam B non addito.

s.ap. ...sermones Augustino malè olim tributi in Benedictinorum tomi 4 appendice.

sir 25.n. p.106. Jacobi Sirmondi notæ in sermonem 25, ex his quos Augustino addidit; supplementi Vigneriani t. 2: Paris. an. 1654.

virg. ...de sancta virginitate, Lov. t. 6, Ben. t. 6.

v.rel. ...de vera religione, Lov. & B. t. 1.

Aut.q.115. p.121. Autor quæstionum veteris & novi Testamenti, quæstione 115, apud Aug. Ben. in appendice t. 3.

B.

Balu.misc.t.1. STEPHANI Baluzii Miscellanea, t. 1: Paris. an. 1677.

Bar.34 § 5. Baronii annales in anno Christi 34, paragrapho 5, & sic de quibusque annis: Antuerpiæ an. 1612.

3.aug.c. ...in martyrologium, ad 3 augusti nota c, seu 3: Antuerpiæ an. 1613.

Bas.can.1. p.20. Basilii Magni canon 1, ex his qui ad Amphilochium scripti sunt, epistolis præmissi, t. 3: Lutetiæ an. 1647.

de Sp.p.352. ...de Spiritu sancto ad Amphilochium, t. 2.

div.16. ...de diversis homilia 16, t. 1.

Bas.S.v.Th. p.230. Basilius Seleuciensis in vita S.[tæ] Theclæ: Editus est cum Gregorio Thaumaturgo: Paris. an. 1622.

Baud.p. 200. Le dictionaire geographique de Ferrarius augmenté par Baudrand; à Paris en 1670. On ajoute quelquefois *A. B*, pour marquer la lettre sous laquelle est la citation.

Bed.chr.p.111. Bedæ chronicon, seu de sex ætatibus; t. 2: Coloniæ Agrippinæ an. 1612.

in Act.21.p.660. ...in Actuum Apostolorum caput 21, t. 4.

in Luc. ...in Lucam, Ib.

11.jun. ...martyrologium, die 11 junii, apud Bollandum in prolegomenis ad 2 martii tomum.

ret.in Act.p.15. ...retractatio in Acta Apostolorum, t. 6.

Bell.p. Bellarminus de scriptoribus ecclesiasticis: Parisiis anno 1658.

Bern.in Cant.h.6. S. Bernardi homilia 6 in Cantica Canticorum, tom. 3. editionis Horst.

s. seu h.9.p.19. ...sermo, seu homilia 9, quæ est 2, super Missus est, t. 2, Ib.

v.l.4.c.1.p.38. ...vita in prolegomenis tomi 1 Horstii.

v.B.l.4.§ 2. ...vita, tomo 6, Mabillonii.

Bib.P.t.7. Bibliotheca Patrum t. 7: Paris. an. 1644. Hac semper utimur.

Blond. p. De la primauté dans l'Eglise par Blondel; à Geneve en 1641.

decr. Ejusdem censura in Decretales epistolas; Genevæ an. 1628.

sib. ...traité sur les Sibylles; à Charenton en 1649.

Boll.20. jan. Bollandus, seu ejus continuatores, ad diem januarii 20, & sic in reliquis mensibus.

app. Apparatus ad chronologiam pontificiam, in propylæo mensis maii.

feb.t.1. ...prolegomena in tomum 1 februarii; & sic de aliis mensibus.

13.may, g.12. Acta quæ græce habentur pro die 13 maii, ad finem voluminis.

pont.p.15. ...conatus in catalogum Romanorum Pontificum, parte 1, in propyleo ad mensem maium.

sup. p.525. ...in supplemento ad extremum maium addito.

Bona, seu Bon.lit. Cardinalis Bonæ rerum liturgicarum: Romæ an. 1672.

Bosc.t.2. Joannis a Bosco Cælestini bibliotheca Floriacensis, tomo seu parte 2: Lugduni anno 1605.

Bosch.l.5. Ecclesia Gallicana per Franciscum du Bosquet, libro 5, seu parte 2, quæ acta complectitur: Paris. anno 1636.

Buch. Ægidii Bucherii de cyclo Victorii & aliis cyclis pascalibus: Antuerpiæ anno 1653.

Bul.l.2.p.69. Georgii Bulli defensio fidei Nicenæ, libro seu sectione secunda: Oxonii anno 1688.

Bulen. Julii Bulengeri pro Baronio contra Casaubon. Lugd. an. 1617.

Cæsarii

C

Abréviation	Ouvrage cité
Cæsa q.140. p. 660.	CÆSARII secretarii quæstiones: Bibliothecæ Patrum t. 1 1.
C.à Lap. in Luc.	Cornelii à Lapide in Lucæ Evangelium commentarii: & sic de cæteris in Scripturam: Antuerpiæ anno 1662.
Cang. de C.	Urbis Constantinopolitanæ descriptio per Carolum du Cange, una cum familiis Byzantinis, edita Parisiis anno 1680.
..lat. S.	..glossarium mediæ & infimæ latinitatis, littera S: Luteciæ an. 1678.
Canis.t.2. p.830.	Canisii antiquarum lectionum tomus 2: Ingolstadii anno 1602.
Cas ex.16.§16 p. 593.	Isaaci Casauboni exercitatio 16, in Baronium articulo 16: Londini anno 1614.
Cass.col.1.p.300.	Cassiani collationes Patrum: Parisiis anno 1642.
inst.l.7.p.166.	..institutiones, seu de institutis cœnobiorum.
Cat. in Jo.	Catena Grecorum Patrum in Joannis caput 12: Antuerpiæ an. 1639.
Cedr. p.	Cedreni historiarum tomus primus: Parisiis anno 1647.
Chr.Al.	Chronicon Alexandrinum seu paschale, fastive Siculi à Radero editi: Munachii an.1615.
Chr.ori.	Chronicon orientale ab Ecchellensi versum: Paris. an.1651.
Chr. pas.	Chronicon Alexandrinum seu paschale ex editione Caroli du Cange: Paris. an.1688.
Chry.1.Cor. h.	Joannis Chrysostomi in primum ad Corinthios epistolam homiliæ: sic de similibus.
de sac.l.4.p 67.	..libri de sacerdotio, tomo 4.
in Act.	..homeliæ in Actus Apostolorum.
obsc.1.p.799.	..de prophetarum obscuritate oratio 1, tomo 3.
S. *seu* Sav.	Græca Chrysostomi editio per Henricum Savilium: Etonæ an. 1612.
virg.p.275.	Chrysostomi de virginitate, tomo 4.
Clem.ad Cor *seu* Cor.*seu* ep.1 p.98.	S. Clementis Papæ epistola 1. ad Corinthios, ex Apostolicis Coteleriis: Paris. an.1672.
n. *vel* pr.J.	Patricii Junii in hanc à se datam præfatio & notæ: Oxonii an. 1633.
recog.l. p.476.	Recognitiones Clementi falsò adscriptæ, ex Coteleria.
Cl. *ou* Cl. Al. ap. Eus.	Clementis Alexandrini verba apud Eusebium.
adm p 1.	..protrepticon seu admonitio ad gentes: Luteciæ an.1641.
ex.p.806.	..excerpta ex libris Hypotyposeon, Ib.
pæd.l 2. p.181.	..pædagogus, Ib.
1.Pet.p.563.	..in 1 epistolam Petri: Bibliothecæ Patrum tomo 1.
str.2.	..Stromatum liber 2: Luteciæ an. 1641.
Clerm.ori.	Origines de la ville de Clermont en Auvergne par Savaron; à Paris en 1662.
Cod.J 9.t.8.l.7.	Codicis Justinianæi liber 9, titulo 8, lege 7: Lugduni an. 1650.
Codi.ori.C.	Georgii Codini origines seu antiquitates Constantinopolitanæ: Luteciæ an. 1655.
Cod.Th.9.t.40.l.13 p.305.	Codicis Theodosiani liber 9, titulo 40, lege 13: Lugduni anno 1665.
Combf.act	SS. Eustathii, Petri &c. acta græca, seu lecti triumphi, per Franciscum Combefis: Paris. an. 1660.
de Chry.	Chrysostomi & aliorum opuscula ab eodem edita Paris. anno 1656.
in Bas.	Basilius Magnus per eundem ex manuscriptis restitutus: Paris. an.1679.
Com.v.p.46.	Commodi Augusti vita in historia Aug. Parisiis edita an.1620.
Conc.c.50.	Concordiæ Evangelicæ: Paris. an. 1653, editæ cap. 50.
Conc.t.2.	Conciliorum postrema editio per Labbeum: Paris. an. 1671.
Const.l.3.c.6.p.216.	Constitutiones apostolicæ ex editione Cotelerii: Paris. an.1672.

can.80.p 384. Canon 86 ex divisione latina, inter Apostolicos canones qui Constitutionibus subnectuntur, apud Cotelerium.

Cotel.ap. S. Barnabæ & aliorum Apostolicorum scripta à Joanne Cotelerio edita: Paris. anno 1672.

ap.n. Coteleriì notæ in eadem scripta.

g. t.3. Monumenta Ecclesiæ græce per Cotelerium: Paris. an. 1686.

in Chry.n. Cotelerii notæ in aliquot Chrysostomi opuscula: Paris. edita an. 1661.

Cyp.bapt.p.24. Annonymi de baptismo hæreticorum inter opera Cypriano adscripta, in editione Oxoniensi, tomo seu parte 3.

de Jas.p.565. Celsi ad Vigilium præfatio in disputationem Jasonis & Papisci, inter Cypriani opera.

dis. Dissertationes Cyprianicæ per Dodwellum: Oxonii an. 1684.

ep.73.p.187. Cypriani epistola 73.

op.p.565. Diversa opuscula Cypriano adscripta apud Pamelium.

ox. Cypriani opera, Oxonii edita an.1682.

vit. ...vita per Pontium Diaconum, in prolegomenis.

Cyr.cat 17. Cyrilli Jerosolymitani catecheses: Paris.an.1640.

D

Datis. MEMOIRES contre nos Memoires, par Datisi de Romi.

Dig.37.t.14. L.5.p. 1292. Digestorum lib.37, tit. 14, lege, vel articulo aut cap. 5: Lugduni an.1650.

Dib, l.60. Dionis Cassii historiarum lib. 60, typis Vecchelianis an. 1606.

val.p.670. Ejusdem & aliorum historicorum excerpta per Valesium: Paris. an.1634.

Dion.ecc.h.c.5.p. 315. Dionysii, Areopagitæ dicti, de ecclesiastica hierarchia: Luteciæ an.1644.

div.n. ...de divinis nominibus.

n Max. S. Maximi scholia in Dionysium, Dionysii tomo 2.

Du P p. Bibliotheque des auteurs ecclesiastiques par Mr du Pin; à Paris en 1686. On ne s'est pas mis d'ordinaire en peine d'en marquer le tome, les endroits sur lesquels on le cite en font assez juger. On suit toujours la premiere edition.

E

Enn.car.18.p.594. ENNODII Ticinensis episcopi carmen 18: Paris. an.1611.

n. Sirmondi notæ in Ennodium.

Ephr.op.111.p 449. S. Ephræm Edesseni Diaconi opusculum 111: Antuerpiæ anno 1619.

Epi.30.c. 4 p.128. Epiphanii Panarium adversus hæreses, hæresi 30: Luteciæ an. 1622.

anac.p.126. ...anacephalæosis, seu Panarii breviarium, tomo 2.

de Ch.p.47. ...de Christo, tomo 1.

ind. ...indiculus hæreseon cuique Panarii tomo prefixus.

mens.c.14.p. 170. ...de mensuris & ponderibus, tomo 2.

n. Petavii notæ in Epiphanium, Ib.

Est.in Rom. Estii in epistolam ad Romanos commentarius, & sic de cæteris Scripturis: Paris. an.1640.

or. ...orationes diversæ: Paris. anno 1640.

Eva l.3. Evagrii scholastiei hist.eccles. à Valesio edita: Paris. an. 1673.

Euch.ad Val.p 14. Eucherii Lugdunensis episcopi epistola ad Valerianum de contemtu mundi: Antuerpiæ anno 1621.

Evod.l.1.c.6.p.633. Liber de miraculis S. Stephani ad Evodium Uzalensem, apud Augustinum t.10 Lovan. Bened. 7 in appendice.

Eus.l.2. ou hi.l.2.p. 38. Eusebii Cæsariensis historia ecclesiastica lib. 2, ex editione Valesii: Luteciæ anno 1659.

chr.n.P. Notæ Arnaldi Pontaci in Eusebii chronicon: Burdegalæ anno 1604.

dem.l.6.c.20. p. 263. ...libri de Demonstratione evangelica: Paris. anno 1627.

de P.c.3 p.321. ..de Martyribus Palestinis, cum historia ecclesiastica.

in Marc.l.4.p.115. ..de theologia ecclesiast. liber 2, qui est 4 contra Marcellum Ancyranum, cum Demonst. evang.

L.1.n.p. Henrici Valesii notæ in historiam ecclesiast. cui subjiciuntur in editione sua; Paris. an. 1659.

præp.l 5 c.17.p.207. Eusebii de Præparatione evangelica: Paris. an. 1628.

v.Conf.l.3 p.503. ..libri de vita Constantini.

Χρ.p.340. Historica græca ad Eusebii chronicon per Scaligerum addita: Lugduni Batavorum anno 1658.

Eus.Em h.3.p.7. Homilia 3, ex his quæ nomen Eusebii Emiseni præferunt: Luteciæ anno 1547.

Euty.p.518. Eutychii Alexandrini annales ecclesiastici: Oxoniæ anno 1659.

F

Ferr.18 may. Ferrarii martyrologium universale, ad diem 18 maii: & ita de singulis mensibus: Venetiis anno 1625.

it. ..de Sanctis Italicis: Mediolani anno 1613.

Firm.p. Firmiliani Cæsariensis epistola quæ est apud Cyprianum 75: Parisiis anno 1603.

Fleu. Histoire ecclesiastique de Mr l'Abbé Fleuri; à Paris en 1691.

Flod. Historiæ Remensis Ecclesiæ per Flodoardum, cum notis Colvenerii.

Flor.p.336. Florentinii notæ in martyrologium vetus Hieronymi nomine editum: Lucæ anno 1668.

Fort l.8.c.4.p.190. Venantii Fortunati carminum lib. 8, cap. seu carmine 4, ex editione Broweri: Moguntiæ anno 1603.

v.Mart.p.341. ..de vita S. Martini.

Frass. Caroli Frassenii Franciscani Disquisitiones biblicæ: Luteciæ anno 1682.

From.in Act. Liberti Fromondi in Acta Apostolorum: Paris. anno 1670.

Front.cal.p.106. Frontonis calendarium Romanum: Parisiis anno 1652.

in Pint.p.534. Fulgentii pro fide catholica contra Pintan Arianum.

G

Gal.chr.t.3.p.1061. Gallia Christiana Sanmarthanorum, tomo 1: Luteciæ anno 1656.

Gaud.s.17.p.60. Gaudentii Brixiani homilia 17: Bibliothecæ Patrum tomo 2.

Gell. Auli Gellii Noctes Atticæ: Amstelodami anno 1651.

Gen.c.46. Gennadii de scriptoribus ecclesiasticis liber, tum alibi editus: tum in Bibliotheca Miræi; Antuerpiæ anno 1639.

dog.c.75.p.384. ..de dogmatibus ecclesiasticis, apud Augustinum in appendice tomo 3 Lovaniensium.

Geo.sac. Geographia sacra, seu notitia antiquorum episcopatuum per Carolum à S. Paulo Fullensem: Paris. anno 1641.

Glyc.l.3 p.231. Michaelis Glycæ annales, typographia regia editi anno 1660.

God.p.246. Histoire ecclesiastique de Mr Godeau Evesque de Vence; à Paris en 1663. On jugera de quel tome sont les Pages par le temps dont on parle.

Grand.p.10. Jacobi Grandamici chronologiæ christianæ pars tertia; Luteciæ anno 1668.

Greg.dial l.1. Gregorii Magni dialogorum liber 1, illius operum tomo 2: Paris. anno 1675.

in Ev.h.33.p.1470. ..homiliæ in Evangelium, t. 1.

in Job.l.33. ..in Job seu Moralium liber 33, lb.

l.9.ep.4. ..liber 9 epistolarum, epistola 4, tome 2.

mor. ..Moralium in Job, tom. 1.

Gr.T.gl.M.c 8 p.28. Gregorii Turonensis liber 1, de gloria Martyrum: Paris. an. 1640.

h.Fr.l.1.c.24.p.19. ..historia Francorum: Basileæ anno 1568.

mir.l.1.c.17 p.41. ..de miraculis, seu de gloria Martyrum: Parisiis anno 1640.

Grut p.431.1. Gruteri inscriptiones Romanæ

inscriptione prima, typis Commelianis anno 1616.

H

Hall.v.Ign.p.473. — Petri Halloix de vita S. Ignatii: inter illustriores primi aut secundi Ecclesiæ sæculi scriptores, tomo 1: Duaei anno 1636.

v.Iren. — ...vita S. Irenæi, tomo 2.

v.Just. — ...vita S. Justini, tomo 2.

Ham.l.5.c.1.p.257. — Heurici Hammondi presbyteri Angli de episcopatus juribus: Londini anno 1651.

Hegesl.3.c.2.p.463. — Hegesippi de excidio Jerosolymitano: Bibliothecæ Patrum tomo 7.

anac.p.569. — Ejusdem libri anacephalæosis, Ibid.

Heli.v. — Heliogabali vita per Lampridium, in historia Augusta: Paris. anno 1620.

Herm.p.180. — Hermiæ Christiani, gentilium philosophorum irrisio, post opera Justini: Paris. edita anno 1636.

Herm.l.1. — Hermæ Pastor, *vide* Past.

Hesy.in Lev. — Hesychii Jerosolymitani in Leviticum: Paris. anno 1581.

Hier.ad.Ct. — Hieronymi epistola ad Ctesiphontem contra Pelagianos, t. 2. editionis Erasmi Basileæ an. 1565.

an.21. — ...chronicon anno Christi, ut ibi numeratur, 21, ex recensione Scaligeri: Amstelodami anno 1658.

chr.n. — Scaligeri in illud chronicon notæ, & reliqua eadem que in Eusebii chronicon; quæ vide ad Eus.

ep 84. — Hieronymi epistolæ tribus prioribus tomis contentæ, sub uno tamen numero.

in Dan.11. — Hieronymi in Danielis caput 11, tomo 5.

in Gal.p.200. — ...in epistol. Pauli ad Galatas, t. 9.

inHab.3.p.202. — ...in Habacuc prophetæ caput 3, tomo 6.

inHelv.n.9.p.13. — ...contra Helvidium, tomo 2.

in Jer. — ...in Jeremiam prophetam, t. 5.

in Jov. — ...contra Jovinianum, tomo 2.

in If.46.p.137. — ...in Isaiæ caput 46, tomo 5.

in Luci.c.3 p.138. — ...contra Luciferianos, tomo 2.

in Marc.p 89. — Commentarii in Marcum Hieronymo afflicti, tomo 9.

in Matt.1.v.6. — Hieronymi in Matthæi caput 1, versu 6, tomo 9.

in Of.7. — ...in Oseæ prophetæ 7 cap. Ibid.

in Pel.l.1.p.287. — ...dialogorum adversus Pelagianos liber secundus, tomo 2.

in Ruf.l.2. — ...libri contra Rufinum, tomo 2.

in Tit.3.p.256. — ...in caput 3 epistolæ Pauli ad Titum, tomo 9.

in Vig. p. 121. — ...contra Vigilantium, tomo 2.

loc.h. *seu* l.heb. — ...de locis hebraicis, Ibid.

q.in G.p.201. — ...quæstiones seu traditiones hebraicæ in Genesim, Ibid.

v.ill c.45.p.283. — ...de viris illustribus, seu scriptoribus ecclesiasticis, Ibid.

Hil.fr.2. — Hilarii Pictaviensis fragmenta à Pithæo, edita Parisiis an. 1598, parte 2.

in C. — ...oratio contra Constantium, in editione Parisiis anno 1572.

I

Ibid. *ou* Ib. — C'est la continuation de la citation precedente, ou que la seconde est sur la mesme chose que la premiere.

Idat.*ou* Idat. fast. — Idatiani fasti integri, Bibliothecæ Labbei tomo 1: Paris. anno 1657.

chr. — Idatii chronicon, tum alibi, tum à Sirmondo editum: Lutetiæ anno 1619.

Ign.act.4. — Ignatii martyris acta, item & Polycarpi, veris Ignatii epistolis subjuncta per Usserium: Londini anno 1647.

act.n.4. — Jacobi Usserii nota 4, in eadem acta, Ibid.

ad Phil.p.175. — Epistola ad Philippenses Ignatio falsò tributa in Usseriana sylloge: Oxonie anno 1644.

ad Phlad.p.31. — Ignatii epistola ad Philadelphenos: Londini anno 1647.

ad Poly.p.875. — ...ad Polycarpum, inter apostolica Cotelerii: Parisiis anno 1672.

ad Rom.p.23. — ...ad Romanos, ex editione Usserii: Londini anno 1647.

ad Tr.c.2.p.17. — ...ad Trallianos: capita ex Cote-

lerio, ex Usserio paginæ citantur.

ep.n. Usserii notæ in veras Ignatii epistolas: Oxoniæ anno 1644.

f.ep.3. Falsarum seu falsatarum Ignatii epistolarum tertia: ex Usseriana sylloge: Oxoniæ anno 1644.

n.C.p.460. Cotelerii notæ in Ignatium, in suis Apostolicis: Paris. an. 1672.

prol.c.11.p.75. Prolegomena Usserii in Ignatium: Oxoniæ anno 1644.

Jo.D.im.l.2.p.755. Joannis Damasceni de imaginibus liber 2 ex editione græca: Basileæ anno 1575.

Joinv. Histoire de S. Louis par le Sire de Joinville; à Paris en 1668.

Joli, ad CC. Claudii Joli epistola ad Cardinales Retzium & Bullonium pro Usuardo: Rotomagi anno 1670.

Jo.M.dial.2.p.477. Joannis Maxentii dialogorum contra Nestorianos liber 2, Bibliothecæ Patrum t.4, parte 1.

Jons. Joannis Jonsii de scriptoribus historiæ philosophicæ: Francofurti anno 1659.

Jos.ant.l.18. Josephi antiquitates Judaicæ: Genevæ anno 1634.

bel.l.2.c.26.p.802. ...de bello Judaico; capita sunt ex divisione latini interpretis.

vit.p.999. ...de vita sua.

Iren.l.3.c.12.p.266. Irenæi contra hæreses cum Francisci Feuardentii notis: Luteciæ anno 1639.

If.P.l.4.ep.69. Isidori Pelusiotæ epistolarum liber 4, epist. 69: Paris. an. 1638.

Just.ad Diog. Epistola ad Diognetum apud Justinum martyrem, editionis Parisiensis anno 1636.

ad Gr.p.9. Justini ad Græcos seu gentiles cohortatoriæ orationes duæ, Ib.

ad ort.q.82. Incerti autoris responsa ad quasdam orthodoxorum quæstiones, quæst. 82, Ibid.

ap.1.p.46. Justini apologia brevior, quæ prima ponitur, Ibid.

ap.2.p 53. ...apologia major.

dial.p 234. ...dialogus cum Tryphone Judæo,

prol. Prolegomena in Justinum.

Juv.sat.10.v.9. Juvenalis satyra 10, versu 9: Lugduni Batavorum anno 1664.

L

Lab.bib. Philippi Labbei Bibliotheca nova manuscriptorum: Parisiis anno 1657.

scri. ...de scriptoribus ecclesiasticis: Parisiis anno 1660.

Lact.l.4.p.415. Lactantii institutionum contra gentes liber 4: Lugduni Batavorum anno 1660.

pers.c.2.p.2. ...de morte persecutorum, apud Baluzium Miscellaneorum tomo 2: Parisiis anno 1679.

Lami, conc. Bernardii Lami presbyteri Oratoriani Concordia seu Harmonia evangelica: Paris. anno 1689.

pas ou Lami. Traité de l'ancienne Pasque des Juifs par le mesme; à Rouen en 1673.

Laun.bas. Joannis Launoii de veteribus Parisiensium basilicis disquisitio, Dionysiacorum suorum parte 2: Paris. anno 1660.

de Dio.t.2. ...varia de duobus Dionysiis opuscula, Ibid.

de Magd.p.7. ...de Magdalenæ, Lazari &c. in Provinciam appulsu: Paris. anno 1660.

Leo, J. Ceremonies modernes des Juifs par le Rabin Leon de Modene; à Paris en 1674.

Leon.sec.8.p.525. Leontii Byzantini de sectis, actione 8: Bibliothecæ Patrum t.11.

Liber.c.20.p.142. Liberati Diaconi breviarium causæ Eutychianæ: Paris. anno 1675.

Lub.in Uss. Index geographicus in Usserii ecclesiasticos annales per Aug. Lubin Augustinianum, apud Usserium Paris. editum anno 1673.

Lubin. ...tabulæ geographicæ in Scripturarum libros: Paris. an. 1670, in 12.

Luci.apol.p.235. Luciani Samosateni pro his qui mercede conducti in familiis divitum vivunt: Luteciæ an. 1615.

hist.p.340. ...quomodo historia sit conscribenda.

indoc.p.868. — .... in indoctum multos libros ementem.

pseu.p.473. — ...pseudomantis, seu de Alexandro præstigiatore.

v.Dem p.555. — ...de vita Demonactis.

v.Per.p.993. — ...de morte Peregrini Protei.

Luci.de St.c.8,p.631. — Luciani presbyteri epistola de inventione S. Stephani, apud Augustinum in appendice tomi 10 Lovaniensium, Benedictin. 7.

MS. — Diversæ lectiones in eandem epistolam, ex manuscripto codice.

L.Ver. — Lucii Veri Augusti vita, in hist. Augusta: Paris. anno 1620.

M

Mabi.de Ben. — Acta Sanctorum ordinis S. Benedicti edita per D. Joannem Mabillon: Paris. an. 1668.

it.It. — ...iter Italicum, quod Musæi Italici tomo 1 præmittitur: Paris. anno 1687.

mus. — ...Musæum Italicum: Ibid.

Macar.h.12.p.72. — Macarii homiliæ cum Gregorio Thaumaturgo editæ: Paris. anno 1622.

Macr.sat.l.2.p.279. — Macrobii saturnalia: Lugduni Batavorum anno 1628.

Mald.in Luc.8.p.101. — Maldonatus in Lucæ cap. 8, & sic de aliis Scripturis.

Mar.& F. — Marcellini & Faustini Luciferianorum libellus precum ad Theodosium: Paris. anno 1650.

Marc.an.398.seu chr. — Marcellini Comitis chronicon à Sirmondo editum: Paris. an. 1619, ad annum Christi 398.

M. Ant.l.1. — M. Aurelii Antonini opus de seipso: Londini anno 1643.

Matt.P.p.735. — Matthæi Paris historia Anglica: Londini anno 1640.

add.p.163. — Additamenta ad eandem historiam, tomo 2.

Mauc. — Dissertation de Mr Mauconduit pour distinguer Ste Madeleine de Marie sœur de Lazare; à Paris en 1685.

M Aur.v.p.27. — M. Aurelii vita, in historia Augusta: Paris. anno 1620.

Max.in Py. — Maximi Abbatis & Confessoris disputatio cum Pyrrho, ejus operum tomo 2: Paris. anno 1675.

Max.T.h.45. — Maximi Taurinensis homiliæ editæ cum Leone: Paris. an. 1639.

Men.V.p.103.2. — Græcorum menologium seu horologium: Venetiis anno 1523.

Men.p.80. — Menæa magna Græcorum, dic in textu notato, pagina seu columna ejusdem mensis octogesimâ: Venetiis anno 1528.

Merc.t.2. — Marii Mercatoris opera, seu alia iisdem adjuncta in Nestorium, tomo 2 editionis Garnerii: Paris. anno 1673.

Meth.conv. — S. Methodii Martyris convivium Virginum: Paris. an. 1657.

Mir.n.Hier.24.p.11. — Auberti Miræi notæ ad Hieronymi caput 24 de viris illustribus: Antuerpiæ anno 1639.

Misc.t.2. — Stephani Baluzii Miscellaneorum tomus 2: Paris. anno 1679.

Mol.S.B seu nat.B. — Joannis Molani natales Sanctorum Belgii: Duaci anno 1616.

Mombr.t.2. — Mombritius de vitis Sanctorum.

Mori.bib. — Joannis Morini exercitationes biblicæ: Parisiis anno 1669.

N

n.pura Chry.n. — Chrysostomi seu cujusvis alterius notæ vel commentarii in locum Scripturæ superius allatum.

Naz.car.140.p.213. — Gregorii Nazianzeni carmen 140, ab ejus vita incipiendo, t. 2: Paris. anno 1630.

or.16.p.640. — ...orationes, Ibid.

n. — Eliæ, Nicetæ, Billii aliorumve notæ in Gregorium, tomo 2.

Nil.l.2.ep.4. — Nili monachi lib. 2, epistola quarta: Romæ anno 1662.

Nor.epo. — Cardinalis Henrici Noris de epochis Syromacedonum: Florentiæ anno 1689.

Nphr.l.2.c.36. — Nicephori Callisti historia ecclesiastica: Paris. anno 1630.

chr. — Nicephori Patriarchæ Constantinopolitani chronicon editum cum Eusebii chronicis, cum Syncello &c.

de Ign.t.1.	.... vindiciæ epistolarum Ignatii pars 1. Cantabrigiæ anno 1672.
dis.	Henrici DodWel dissertatio, Pearsonii postumis subjecta: Londini anno 1688.
ep.V.	Isaaci Vossii epistolæ duæ additæ ad Pearsonii Ignatiana: Cantabrigiæ anno 1672.
post.	Pearsonii opera postuma: Londini anno 1688.
post.D.	Quæ ad hæc postuma variis in locis per DodWellum addita sunt.
pr.c.6.	Pearsonii proœmium in Ignatianas vindicias: Cantabrigiæ an. 1672.
Pet.doc.l.11.p.304.	Dionysii Petavii de doctrina temporum:Paris.anno 1627.
dog.t.5.	...dogmatum theologicorum t. 5: Paris.anno 1650.
Pez.def.	Défense de l'antiquité des temps par D. Paul Pezron; à Paris en 1692.
Phil.fest.p.1190.	Philonis de festivitatibus Judæis:Paris.anno 1640.
leg.p.1014.	...legatio ad Caium.
v.cont.p.894.	...de vita contemplativa, seu de supplicum virtutibus.
Phila.c.89.p.22.	Philastrii Brixiensis caput, seu hæresis 89, si jam ante Christum ab Ophitis numeres: Bibliothecæ Patrum tomo 4, parte 1.
Philg.l.7.c.8.p.505.	Philostorgii historia ecclesiastica:Paris.anno 1673.
Philst.ico.p.832.	Philostrati icones seu imagines: Paris.anno 1608.
soph.21.p.520.	...de vitis sophistarum caput 21, quod est de Scopeliano.
Philop.de P.	Joannis Philoponi dissertatio de Paschate: Viennæ Austriacæ anno 1630.
Phot.c.8.	Photii bibliothecæ caput seu codex 8: Genevæ anno 1612.
Plin.l.1.c.1.	Plinii majoris historia naturalis: Francof. anno 1599.
Plin.l.4.ep.2.	Plinii junioris epistolarum lib. 4, epist. 2, ex editione Pauli Stephani anno 1660.
pan.p.60.	...panegyricus Trajano dictus.
Plot.l.18.p.202.	Plotini liber 18, seu enneadis secundæ nonus, qui est contra Gnosticos:Basileæ anno 1585.
v.	Ejusdem vita per Porphyrium, Plotini operibus præfixa:Ib.
Plut.or.def.p.745.	Plutarchi de oraculorum defectu; Moralium t. 1, ex editione græca Henr. Stephani an. 1572.
Poly.act.	Polycarpi acta ex epist. Smyrnensis Ecclesiæ, inter Ignatiana Usserii:Londini anno 1647.
act.n.10.	Usserii in hæc acta nota 10, Ib.
ep ou ad Phil.c.5.p.1009.	Polycarpi epistola ad Philippenses, inter Apostolica Cotelerii:Luteciæ anno 1672.
ep.n.C.	Cotelerii in hanc epistolam notæ: Ib.
ep.n.*seu* n.U.	Usserii notæ in eandem, ejusdem notis in Ignatium præfixæ: Oxoniæ anno
Pomer.l.2.p.245.	Juliani Pomerii de vita contemplativa, inter opera S. Prosperi edita:Coloniæ anno 1630.
Porph.h.*seu* v.	Porphyrii philosophi vita per Holstenium.anno 1630.
Poss.ap.*seu* Possev. p.967.b.	Possevini apparatus, Coloniæ anno 1608, paginas in tres partes distinguimus appositis litteris A, B, C.
Præd.c.11.	Autor anonymus de hæresibus, à Sirmondo Prædestinati nomine editus, capite seu hæresi 11:Paris. anno 1643.
Prat.	Gabrielis Prateoli de vita, sectis, & dogmatibus omnium hæreticorum:Coloniæ anno 1583.
Proc.æd.p.95.	Procopii de ædificiis Justiniani, tomo 2:Paris.anno 1662.
Procl.h.*seu* or.22. p.580.	Procli Constantinopolitani homilia seu oratio 22. Romæ anno 1630.
ex Cel.p.887.	Celestini Papæ epistola contra Semipelagianos,apud Prosperum.
Pros.in coll.c.30.p. 391.	Prosperi Aquitani contra collatorem: Coloniæ Agrippinæ an. 1630.
Pros.pro.l.4.p.160.	Alterius Prosperii cum Aquitano editi de promissionibus liber 4,

seu

ſeu Dimidium temporis.

Q

Quint.l.10. c.1.p. 52. QUINTILIANI inſtitutiones oratoriæ: Pariſ. anno 1554.

R

Rec.l.3.c.65.p.461. RECOGNITIONES Clementi Romano tributæ, inter Apoſtolica Cotelerii: Pariſ.an.1672.

Rein. Thomæ Reineſii inſcriptiones: Lipſiæ & Francofurti anno 1682.

Rig.in Tert.p 72. Nicolai Rigaltii notæ in Tertullianum: Luteciæ anno 1634.

Riv.l.1.c.12.p.173. Andreæ Riveti criticus ſacer: Genevæ anno 1660.

Ruf.l.1.c.9. p.240. Rufini hiſtoria eccleſiaſtica, ſeu ex Euſebio verſa, ſeu Euſebio addita: Antuerpiæ anno 1548.

ad.Ori.p.195. ...de adulteratis Origenis libris, Hieronymi tomo 4.

de Ori. p.778. Idem inter Origenis opera, tomo 1: Baſileæ anno 1620.

exPamph.p.760. Apologia Pamphili pro Origene à Rufino verſa, Ib.

inHier.l.2.p.229 Rufini contra Hieronymum, ipſius Hieronymi tomo 4.

ſymb.p.539. Rufini expoſitio ſymboli; apud Cyprianum Pariſiis editum anno 1603.

S

Sacr.p.39. SACRAMENTARIUM Gregorii ab Hugone Menardo editum: Pariſ.anno 1642.

Salv.l 7. Salviani Maſſilienſis Presbyteri, de gubernatione Dei lib. 7: Pariſ. anno 1663.

Sauſ.p.921. Andreæ du Sauſſay martyrologium Gallicanum: Pariſ. anno 1637.

Scal. in chr. ſeu in Euſ p.188. Scaligeri notæ in Euſebii chronicon: Amſtelodami anno 1658.

iſag. p.113. ...iſagoge in canones chronicos, Ibid.

Scult. Abrahami Sculteti medulla Patrum: Francof. anno 1634.

Seg. Petri Seguini ſelecta numiſmata: Luteciæ anno 1684.

Seld. in Euty. Joannis Seldeni in Eutychii Ægyptii origines Alexandrinas notæ: Londini anno 1642.

Sen.ep.4. Senecæ epiſtolæ, cum cæteris illius opuſculis: Pariſ. an.1599.

Sev.in Gen.h.1. Severiani Gabalenſis in Geneſim homiliæ, in auctuario Bibliothecæ Patrum: Pariſ.an.1672.

Sev.v. Septimii Severi Auguſti vita: in hiſt.Aug.Pariſ. edita an.1620.

Sic.ſan. Sanctorum Siculorum vitæ per Octavium Cajetanum: Panormi anno 1657.

Sig.v.ill.c.3 p.131. Sigeberti Gemblacenſis de ſcriptoribus eccleſiaſticis liber, poſt Hieronymum, Gennadium &c. à Miræo editus: Antuerpiæ anno 1639.

Simoc. Theophylacti Simocattæ de hiſtoria Mauricii Auguſti: Ingolſtadii anno 1604.

Sixt.l.4. Sixti Senenſis bibliotheca ſancta: Coloniæ anno 1626.

Socr.l.3.c.22.p 285 Socratis hiſtoria eccleſiaſtica, ex editione Valeſii: Pariſ. anno 1668.

Soph.c.2.p.262. Addita græca ad Hieronymi librum de viris illuſtribus, ſeu per Sophronium, ſeu per alium recentiorem, caput 2, quod eſt de S. Andrea; apud Hieronymum tomo 1.

Soz.l.4.c.6. Sozomenis hiſt. eccleſiaſt. ex editione Valeſii: Pariſ.an. 1668.

Spart.a.C.ou S. Caſauboni, vel Salmaſii notæ in Spartianum & alios Auguſtæ hiſt. ſcriptores: Pariſ. anno 1620.

Steph. Stephani de urbibus: Amſtelodami anno 1678.

Strab.l.14. Strabonis liber 14. Pariſ. anno 1620.

S.Van.t.1. Remarques du P. Petitdidier de la Congregation de S. Vanne, ſur la Bibliotheque eccleſiaſtique de Mr du Pin; à Paris en 1691.

Suet.l.6.c.4. Suetonii Tranquilli lib. 6, qui eſt de Nerone: Lugduni Batavorum anno 1656.

v. Galb. Idem de vita Galbæ, & ſic de cæteris Cæſaribus.

Sueur,t.1.	Histoire de l'Eglise & de l'Empire par Jean le Sueur Calviniste, tome 1; à Geneve en 1674.
Suid. α.β.	Suidæ lexicon in littera α. β, & sic de cæteris; Genevæ anno 1619.
Sulp.l.2.	Sulpitii Severi historiæ sacræ liber 2: Antuerpiæ anno 1574.
dial.1.c.2.p.242.	...dialogus primus.
Sur.1.nov. p.464.	Surius primo die novembris, & sic de singulis mensibus: Coloniæ anno 1618.
Synop. in Act p. 1496.	Synopsis criticorum in Actus Apostolorum, & sic de cæteris Scripturæ libris: Londini anno 1674.
	T
Tac.an.13.c.10.p. 200.	CORNELII Taciti annalium liber 13: Paris. an. 1608. In capita libri dividuntur ex tabula quæ in eodem est volumine.
l.1.	...historiarum liber 1.
v.Ag.c.4.p.140.	...de vita Agricolæ.
T.Ant.v.p.17.	Titi Antonini Pii vita per Capitolinum, in historia Augusta: Paris. anno 1620.
Tat.	Tatiani Assyrii oratio contra Græcos S. Justini operibus subjuncta: Paris. anno 1636.
Tert.ad Sc. p.87.	Tertulliani ad Scapulam, ex editione Rigaltii: Lutetiæ anno 1634.
ap.c.3.p.2.	...apologia, seu apologeticus pro Christianis.
bapt.c.12.p.261.	...de baptismo.
cor.c.14.p.130.	...de corona militis.
de an.c.34.p.337.	...de anima.
fug.c.13.p.700.	...de fuga in persecutione.
idol.p.110.	...de idololatria.
jej.c.1.p.701.	...de jejunio.
in Marc.l.4. p. 507.	...in Marcionem liber 4, prosa scriptus.
inMar.c.3.p.802.	...in Marcionem liber 3, ex his qui versibus scripti Tertulliano tribuuntur.
in Pr.c.1. p.634.	... in Praxeam.
in Val.c.4.p.290.	...adversus Valentinianos.
monog.p.687.	...de Monogamia.
n.R p.796.	Nicolai Rigaltii notæ in Tertullianum.
ora.p.154.	...de oratione.
pal.p 131.	...de pallio.
præs.c.46.p.249.	...de præscriptione hæreticorum.
pud.p.715.	...de pudicitia.
red.t.2.	Tertullianus redivivus, seu notis illustratus per P. Georgium Ambianatem, t.2: Paris. an. 1646.
res.p.382.	Tertulliani de resurrectione carnis.
scor.p.630.	...scorpiace.
test.an.p.80.	...de testimonio animæ.
vel.p.193.	...de velandis virginibus.
Thdrt.L.l.2.p.566.	Theodori Lectoris liber 2, à Valesio cum Evagrio &c. editus: Paris. anno 1673.
Thdrt.l.3.c.6.p. 644.	Theodoreti historiæ ecclesiasticæ liber 3, ex editione Sirmondi t. 3: Paris. an. 1642. Si additur V. designatur editio Valesii: Paris. anno 1673.
de car.p.689.	...oratio de Caritate. tomo 4.
dial.1.p.22.	...dialogus 1 contra Eutychianos, Ibid.
ep.p.980.	...epistolæ, tomo 3.
gr.aff.l.8.p.607.	...de curandis græcorum affectibus, tomo 4.
h.l.1.c.1 p.191.	...hæreticarum fabularum liber 1, Ibid.
hi.l.3.6.	...historiæ ecclesiasticæ lib. 3 &c.
in G q.20.p.21.	...in Genesim interrogatio 20, t.1.
in Heb.	...in epistolam ad Hebræos, & sic de cæteris in Paulum, tomo 3.
l.3.c.6 pr.Paul.p.3	...præfatio ad epistolas Pauli, Ib.
ps.67.v.28.	...in psalmi 67, versum 28, t. 1.
1. Tim.p 463.	...in primam.
v.Pat.c.29.p.804.	...religiosa historia, seu de vitis Patrum, tomo 3.
Thom.p.151.	Josephi Thomasii codices sacramentorum: Romæ an. 1680.
Thphy. p. 188.	Theophanis chronographia: Paris. anno 1665.
Thphy. in Jo.1.v 43.	Theophylacti in Joannis cap. 1, versu 43: Paris. anno 1635.
Toin. in Lac.	Nicolài Toinardi notæ in Lactantii librum de persecutorum mortibus: Paris. anno 1690.

Trig.ty.c.11.p.191. Triginta sub Gallieno tyrannorum historia per Trebellium Pollionem, cap.11, quod est de Macriano, in historia Augusta: Parif. edita anno 1620.

Trip. Historia Ecclesiæ Tripartita ex Theodoreto, Sozomeno & Socrate ab Epiphanio versis, per Cassiodorum digesta: Parif. anno 1562.

Typic. Typicon S.Sabæ. Venet. an. 1543.

V

Wast. PETRI Wastelii Carmelitæ, vindiciæ Joannis Jerosolymitani: Bruxellæ anno 1643.

Ugh. p.1140. Basilii menologium ab Ughello datum in sua Italia sacra, tomo 6: Romæ anno 1653.

t.1.2. Italiæ sacræ tomó 1, parte 2.

Vict. P. p.580. Victorini Petavionensis in Apocalypsim: Bibliothecæ Patrum tomo 1, editionis Parisiensis.

Vop.v.sat.p.245. Vopiscus de vita Saturnini tyranni: & sic de aliis. Editus inter historiæ Augustæ scriptores: Parif. anno 1620.

Vorb. Vorburgi historia Romanorum Germanica: Francof. anno 1645.

Voss.h.g.ou lat. Vossii de historicis græcis, vel latinis: Lugduni Batav. an. 1651.

Uss.p. Jacobi Usserii annales veteris & novi Testamenti: Parif. an. 1673.

an. 46. Iidem annales anno Christi 46.

an.m.3414. Iidem anno ab orbe condito 3414.

an. M. Usserii de Macedonum & Asianorum anno solari dissertatio cum annalibus supradictis edita.

in Igu.n. ...notæ in veras Ignatii epistolas, quibus ejus Ignatiana clauduntur: Oxoniæ anno 1644.

in Ign.pr. p.56. ...prolegomena in Ignatium, Ib.

Usu. Usuardi martyrologium, ex Molani editione: Lovanii an. 1568.

Z

Zon.p.15. ZONARÆ annalium tomus 2, in illius Principis vita de quo sermo est: Basileæ an. 1557.

can.p.145. ...commentarii in canones: Parif. anno 1618.

t.3.p.143. ...annalium tomus 3, à Constantino incipiens.

TABLE

DES ARTICLES ET DES NOTES.

SAINT CLEMENT, PAPE ET MARTYR, DISCIPLE DES APOSTRES.

PERSECUTON DE L'EGLISE SOUS L'EMPEREUR TRAJAN.

S. SIMEON EVESQUE DE JERUSALEM, ET MARTYR.

S. IGNACE DISCIPLE DES APOSTRES, EVESQUE D'ANTIOCHE, ET MARTYR.

PERSECUTION DE L'EGLISE SOUS L'EMPEREUR ADRIEN.

III. *De*

NOTES SUR SAINT GAMALIEL.

NOTES SUR SAINTE MARIE MADELEINE.

MOTES SUR SIMON LE MAGICIEN.

NOTES SUR LES NICOLAITES.

NOTES SUR LES CERINTHIENS.

NOTES SUR SAINTE THECLE.

NOTES SUR SAINT PHILIPPE DIACRE.

NOTES SUR LA PERSECUTION DE NERON.

NOTES SUR SAINT GERVAIS, ET SAINT PROTAIS.

NOTES SUR SAINT NAZAIRE, ET SAINT CELSE.

NOTES SUR SAINT MARC.

NOTES SUR SAINT JEAN MARC.

NOTE SUR SAINT APOLLINAIRE.

NOTES SUR LES NAZAREENS ET LES EBIONITES.

NOTES SUR SAINT HERMAS.

NOTES SUR LA PERSECUTION DE DOMITIEN.

NOTES SUR SAINT DENYS L'AREOPAGITE.

NOTES SUR SAINTE DOMITILLE.

NOTES SUR SAINT LUC.

NOTES SUR SAINT TIMOTHEE.

NOTES SUR SAINT CLEMENT PAPE.

NOTES SUR LA PERSECUTION DE TRAJAN.

NOTE SUR SAINT SIMEON DE JERUSALEM.

NOTES SUR SAINT IGNACE.

NOTES SUR SAINT EVARISTE.

NOTE SUR BASILIDE.

NOTES SUR LA PERSECUTION D'ADRIEN.

NOTES SUR SAINT ALEXANDRE.

NOTES SUR SAINTE SYMPHOROSE.

NOTES SUR SAINTE SABINE.

NOTES SUR SAINT TELESPHORE PAPE.

NOTES SUR LES CARPOCRATIENS.

NOTES SUR LES VALENTINIENS.

NOTES SUR LES MARCIONITES.

NOTES SUR SAINT PIE PAPE.

NOTE SUR LES MARCOSIENS.

NOTES SUR SAINT PAPIAS.

NOTES SUR LA PERSECUTION DE MARC AURELE.

NOTES SUR SAINT POLYCARPE.

NOTES SUR SAINT JUSTIN.

NOTES SUR SAINT ANICET.

NOTES SUR SAINT MELITON.

NOTES SUR LES ENCRATITES.

NOTES SUR LES MONTANISTES.

NOTE SUR SAINT DENYS DE CORINTHE.

NOTES SUR SAINT APOLLINAIRE D'HIERAPLE

NOTE SUR BARDESANE.

NOTES SUR SAINT SOTER PAPE.

S. ESTIENNE,



Per multas tribulationes oportet nos intrare in regnum Dei. Act.14.12. Io: Cattini Sc:

S. ESTIENNE

PREMIER DIACRE ET PREMIER MARTYR.

ARTICLE PREMIER.

Saint Estienne en preschant JESUS CHRIST s'attire la haine des Juifs.

V. S.Pierre § 17.
* l'an 33 de l'ere commune.

Act.6.v.3.5.8.

LES sept Diacres "qui furent établis par les Apostres, [* la mesme année, à ce qu'on croit, que JESUS CHRIST estoit monté au ciel,] estoient tous remplis du S. Esprit, pleins de foy, & de sagesse. Mais cette plenitude du S. Esprit, de foy, de grace, & de force, est particulierement attribuée à S. Estienne, que l'Ecriture nomme le premier d'entre eux; '& à qui les anciens donnent quelquefois le titre d'Archidiacre. [a] Ainsi il estoit veritablement le premier [& par le rang, &] par le merite & la grace. [On ne sçait rien de son âge, sinon que] [b] dans diverses visions il apparut comme "un jeune homme. ["Les uns disent qu'il estoit du nombre des septante Disciples, ce qui paroist peu probable; & les autres, qu'il fut le premier fruit de la predication que fit S. Pierre le jour de la Pentecoste.] [c] Les Peres l'ont loüé comme tres savant, [d] & trouvent beaucoup d'eloquence dans le discours qu'il fit aux Juifs.

juvenis.
V. S.Pierre note 14.

Iren.l.3. c.12.p. 265 c|Luci.de St.c.8.9.p.631. 2.b|632.1.a
a Chry.in Act. h.15.p.138 d| Ast.or.12.p.288. c
b Evod.l.1.c.6. p.633.2.d|2.c.2. 5 p.637.1.b|639. 1.d.
c Hier.in Is.46. v.12 p.173 b.
d Aug.ap.s.217. p.359. d.

Chry.in Act.h. 15.p.138.d.e.

'Il avoit receu l'ordination avec les autres Diacres ; mais il y avoit receu une grace plus abondante : Et s'il avoit esté choisi comme un homme déja rempli de l'Esprit saint & de foy, l'ordination luy donna encore une nouvelle plenitude de foy & de force, qu'il n'eust pu avoir par la seule grace du battesme. Jusque là il n'avoit point fait de miracles ; mais depuis il faisoit de grands prodiges à la vüe du peuple.'Il ne se contenta pas de prendre soin des veuves & des pauvres ; & sans manquer à ce premier devoir, il s'appliquoit encore à gagner des ames à J. C, & à combatre tous ses adversaires. 'Il travailloit tous les jours à faire rentrer dans le bon chemin ceux qui estoient egarez, & à y affermir ceux qui y marchoient déja.

Arcl.p.331.332. Ast.or.12 p.288.c.

[Dieu luy ouvroit par là le chemin au martyre,]qu'il souffrit fort peu aprés; comme s'il n'eust esté elevé au diaconat qu'afin de repandre son sang pour J. C. 'Car l'eclat de ses miracles luy suscita des envieux, & sa ferveur dans la predication luy attira la haine du demon, & des ennemis de la foy, [a] sous lesquels le Prince du mensonge se cachoit pour tascher d'étoufer la verité que preschoit le Saint.

Eus.l.2.c.1.p. 38 a.b|Aug.s. 316.c.1.p.1268.c. Chry.in Act.h. 15.p.139.c| Ast. or.12.p.288.c. a Nys.de St. t. 3 p.357.a.

. 'Ceux qui s'opposoient principalement à luy, estoient les Juifs 'qui avoient esté emmenez captifs à Rome, & mis ensuite en liberté, ceux de Cyrene en Libye, & ceux d'Alexandrie, de Cilicie, & d'Asie, qui demeuroient à Jerusalem, & y avoient chacun leur synagogue, selon S. Chrysostome. D'autres croient qu'il n'y en avoit qu'une, commune à tous les étrangers : [& cela paroist plus conforme au texte des Actes.] Ces Juifs disputoient avec S. Estienne, dans le dessein de luy faire dire quelque parole qui leur pust donner prise sur luy: '& les Alexandrins faisoient voir dans ces disputes leur chaleur ordinaire, & leur esprit porté naturellement à la sedition. 'Mais ni eux ni les autres ne pouvoient resister à la sagesse sans artifice & sans étude d'Estienne, ni au S. Esprit qui parloit par luy.

Chry.in Act h. 15.p.139.b.c| Pears.an. Paul. p.59. (note 1)

Ast or.12.p. 288.d. p.289.a.

'Neanmoins comme il disoit peut-estre quelque chose, quoiqu'obscurément, de l'abolition des ceremonies de la loy, [b] ils subornerent des gents à qui ils firent dire qu'ils l'avoient entendu blaspheme contre Moyse & contre Dieu. 'Car ils le vouloient perdre dans les formes de la justice, & luy oster en mesme temps la vie & l'honneur. 'Ils l'accusoient non de ce qu'il avoit dit, mais de ce qui en approchoit le plus, par une calomnie d'autant

Chry.in Act.h. 15.p.139.a. b Act.6.v.11. Chry.p.139.c. Aug.s.315.c.1.p. 1261.f.

Suet.l.5.c.24.p. 540.

1. *libertini*, 'qui autrefois signifioit les enfans des affranchis : mais dés le temps de l'Empereur Claude, & peut-estre dés auparavant, il se prenoit pour les affranchis mesmes. [Ici on le peut entendre & des affranchis, & de leur posterité.]

plus odieuſe & plus criminelle, qu'elle s'eloignoit moins de la verité. [Car plus leur menſonge eſtoit ſemblable à la verité, plus il eſtoit difficile de l'en diſtinguer, & de s'en défendre.] Mais il fut en cela conforme à J. C, auſſibien que dans preſque toutes les autres circonſtances de ſon martyre. 'Ils accuſoient de dire des blaſphemes contre Dieu, un homme que Dieu glorifioit tous les jours par des miracles, eux qui faiſoient ſans ceſſe blaſphemer ſon nom par leurs actions criminelles. Ils ne ſe ſouvenoient de luy que quand il falloit perſecuter ſes ſerviteurs. Ils témoignoient meſme beaucoup plus d'ardeur pour Moyſe que pour Dieu: & en effet, ce n'eſtoit pas l'honneur de Dieu qui les touchoit.

Procl. or. 18.p. 514.515|Chry.h. 15.p.142.b.c.

'Ils emurent donc le peuple, les anciens, & les docteurs de la loy; & ſe jettant ſur Eſtienne, ils l'entrainerent, & le menerent au Conſeil, où ſes ennemis devoient eſtre ſes juges. Là ils produiſirent leurs faux témoins, qui depoſerent qu'il ne ceſſoit point de proferer des blaſphemes contre le Temple & contre la Loy. „Car, diſoient-ils, nous luy avons oui dire que ce JESUS de Nazaret „détruira ce lieu ſaint, & changera les ordonnances que Moyſe nous a laiſſées. 'Le demon regnoit dans cette aſſemblée, & poſſedoit egalement les accuſateurs, les faux témoins, & les juges; & il les animoit tous à repandre le ſang innocent, ſans conſiderer combien la victoire qu'il ſembloit remporter ſur le Saint, luy ſeroit prejudiciable à luy meſme.

Act.6. v.12-14| Chry.h 15.p. 142.

Nyſ.de St.p. 357.c.d.

ARTICLE II.

Diſcours de S. Eſtienne aux Juifs.

'DIEU avoit laiſſé agir les hommes lorſqu'on n'avoit accuſé ſes Apoſtres que d'annoncer ſa reſurrection, & d'autres choſes qui leur eſtoient glorieuſes. Mais parcequ'on calomnioit ici ſon ſerviteur, & qu'on l'accuſoit de blaſpheme, il prit viſiblement ſa défenſe, & fit eclater ſon innocence ſur ſon viſage, 'en y repandant une beauté & une grace ſi grande, qu'il ſembloit à tous ceux qui le regardoient que ce fut le viſage d'un Ange. 'C'eſtoit l'effet de ſa foy, de la ſimplicité, & de la pureté de ſon ame. [a] Et il n'eſt pas étrange que Dieu donne quelquefois à ſes ſerviteurs un agrément qui vient de la beauté de leur ame, & qui les rend en meſme temps aimables aux gents de bien, & terribles à leurs ennemis.

Chry. p. 142 d. e|Sever.in Gen. h.2.p.223.b.

Act.6.v.15.

Chry.in Act. h. 15.p.141.c d. a p.140.a.b.

b. Dieu le fit peut-estre en cette rencontre, afin que les Juifs "ecoutassent [avec plus de paix] le discours que S. Estienne leur vouloit faire: 'Car au lieu que J. C. avoit voulu mourir sans rien dire, selon que les Prophetes l'avoient predit; [il voulut que] son serviteur défendist la verité par sa langue aussibien que par son sang, luy ayant ordonné de publier sur les toits ce qu'il avoit appris en secret. 'Aprés donc que le grand Prestre [Caïphe] qui presidoit à l'assemblée, luy eut demandé si ce qu'on disoit de luy estoit veritable, 'il fit un discours assez long, afin de donner temps à la fureur de ses ennemis de se ralentir: & il le commença pour ce sujet avec beaucoup de douceur, en les appellant ses freres & ses peres. 'Il le remplit moins de ce qu'il avoit appris, que de ce que le S. Esprit luy inspiroit; & le prononça avec assurance, 'sans que la crainte des supplices & de la mort pust intimider son ame, qui meprisoit déja toutes les choses de la terre. Ainsi il fit dans cette assemblée d'assassins une école de sagesse & de verité.

ἐτίχαιν. — Aug de div.93. c.2.p.564.2.b. — Act.7.v.1. — Act.or.12.p.289. b|Aug.s.319.c.1. p.1273.d. — Ast.p.289.2. — Nys de St.p. 361.b.

'Il témoigna d'abord son respect pour les anciens Patriarches, s'arrestant particulierement sur la pieté avec laquelle Abraham avoit obeï à Dieu, & sur la promesse qu'il en avoit receuë, 'sans l'avoir meritée ni par la Circoncision, ni par le Temple, ni par les sacrifices, [ni par aucune des ceremonies de la Loy.] 'Il s'etendit encore sur la gloire de Joseph vendu par ses freres, [ce qui estoit une figure de J. C.] 'De Joseph il passa à Moyse, & fit bien voir qu'on avoit eu tort de l'accuser d'avoir parlé contre ce serviteur de Dieu. Mais il ne manqua pas de remarquer que les Juifs avoient rejetté d'abord ce Prophete, que Dieu avoit envoyé pour les delivrer de l'Egypte; & que mesme aprés cette delivrance, & aprés tant de miracles, ils avoient encore refusé de luy obeïr. 'Il n'oublia pas non plus la promesse que Moyse avoit faite, que Dieu leur envoieroit un Prophete comme luy, auquel il faudroit obeïr. 'A cela il joignit quelques passages qui faisoient voir combien les Juifs avoient esté portez à l'idolatrie.

Act.7.v.2-8. — Chry h.15.p. 142.c. — Act.7.v.5-16. — v.17-35. — v.37. — v.39-43.

'Comme on l'avoit accusé d'estre ennemi de la Loy [& du Temple,] il en voulut faire l'éloge: [a] Il reconnut que la Circoncision avoit esté établie de Dieu; 'Que les paroles de la Loy estoient les oracles vivans du Seigneur, apportez à Moyse par un Ange; 'Que c'estoit par l'ordre de Dieu que Moyse avoit dressé le Tabernacle, & que David qui avoit trouvé grace devant le Seigneur, avoit voulu bastir le Temple avant que Salomon le fist: Mais il prouve aussitost par les Prophetes, que Dieu n'habite point dans des bastimens faits de la main des hommes, [comme s'il y estoit

Aug.s.319.c.1 p. 1273.e. — a Act.7.v.8. — v.38. — v.44-47.

renfermé, ne voulant pas qu'ils s'attachassent à une chose sainte d'une maniere profane.]'Ainsi tout son discours prouvoit, sans qu'on s'en apperceust, qu'il ne falloit point s'arrester ni au Temple, ni à la Loy, sans laquelle Abraham & les autres Patriarches avoient esté sanctifiez; & que tous les efforts des Juifs n'aneantiroient point la predication de l'Evangile, puisque Dieu a accoutumé de faire réussir ses desseins lorsque cela paroist le plus impossible aux hommes.

Chry.in Act.h. 15.p.140.c.d.

'Mais voyant, [peut-estre par la lumiere de Dieu,] que les instructions qu'il leur donnoit ne faisoient point d'impression sur leurs cœurs, & qu'ils demeuroient toujours dans leur endurcissement, il ne crut plus devoir menager leurs esprits, & il leur parla avec toute la force & la liberté d'un homme 'qui n'avoit que la Croix de J. C. devant les yeux, & qui n'attendoit plus que la mort: car „ S. Chrysostome croit que Dieu le luy avoit revelé. 'Testes dures, „ leur dit-il, hommes incirconcis de cœur & d'oreilles: vous re- „ sistez toujours au Saint Esprit, & vous estes tels que vos peres „ ont esté. Qui est le Prophete qu'ils n'aient point persecuté? Ils „ ont tué ceux qui leur predisoient l'avenement du Juste; & vous, „ vous venez de le trahir, & d'estre ses meurtriers.

Act.or.12.p. 289.c|Aug f. 315.c.2.p.1252. c.g.

Chry.in Act.h. 17 p.161.d|162. d.

Act.7.v.51.52.

'Voilà ce que leur dit un homme rempli du S. Esprit.[a] Il paroist en colere: mais c'est la colere d'une colombe qui n'a point de fiel, ou plutost c'est un medecin qui n'applique des remedes brulans sur un malade que pour le guerir. Car sa derniere action fit voir combien il aimoit ceux qu'il taschoit d'emouvoir par ces paroles toutes de feu, que le seul deplaisir de les voir dans un état si malheureux avoit tirées de sa bouche, & non aucun transport de colere. 'La langue crie & reprend, dit S. Augustin, mais le cœur aime, '& 'l'esprit ne songe qu'à leur obtenir misericorde. 'Les Juifs au contraire estoient non pas dans la colere, mais dans la rage, & grinçoient les dents contre luy, ne voulant pas se rendre à la verité, parceque ce n'estoit pas elle qu'ils cherchoient; & ne trouvant dans les paroles du Saint aucun pretexte pour le faire mourir avec apparence de justice.

v.55.

[a] Aug.ps 7? p. 30?.2.c d|f.31?. c.4.p.1270.f| 315.c.3.4.p.126?. 1265|Chry.in Act.h 17.p.163. a.

Aug. p.1270. f.

intus ardeat.

p.1265.e.

Chry.h.18.p. 166.a.b.c.

ARTICLE III.

Saint Estienne voit J. C; prie pour les Juifs qui le lapidoient.

'ESTIENNE estoit au milieu de ces furieux, abandonné de tout le monde. Mais JESUS pour lequel il combatoit, ne

Act.or.12.p.289. d.

p.292 d.e. l'abandonna pas dans ce besoin. 'Comme c'estoit la premiere fois que l'on combatoit pour son nom jusqu'à la mort, & qu'il falloit que ce martyre fust entierement parfait pour servir d'exemple aux autres, J. C. ne voulut pas envoyer un Ange, mais il parut p.289.c. luy mesme 'en la forme qu'il avoit eue sur la terre, [a] & en laquelle a Nys.de St. p. 361.d. il pouvoit estre vu d'un homme. [b] Il parut debout, marquant par b Greg. in Job. l.2.c.2.p.35 d| cette posture, qu'il estoit là pour assister son soldat dans le combat, & le couronner aprés la victoire.

Aug.s 317.p. 1271.a. c Act.7.v 55. [c] Estienne levant donc les yeux en haut, vit les cieux ouverts, avec [1] la gloire de Dieu, & J. C. debout à la droite de son Pere. Aug.s.317.c.4. p.1271.a. 'Il eut seul cette vision, parcequ'elle estoit particulierement d Chry.in Act. h.18.p.166.e. pour luy: [d] mais il declara à tout le monde ce qu'il voyoit, afin qu'on receust avec plus de soumission la verité qu'il preschoit. Max.T.h.45.p. 224.1.c. 'Il dit qu'il voyoit le Fils de l'homme, sans l'appeller Fils de Dieu; parcequ'il falloit établir alors la gloire de l'humanité de Chry.in Act.h. 18.p.166.d. J. C. contre les Juifs qui la combatoient. 'Mais les Juifs qui avoient dechiré leurs vétemens lorsque J. C. leur avoit dit presque la mesme chose, se boucherent ici les oreilles, comme s'ils Aug.s.316.c.2. p.1268 g|ps 57. v 56.p 232.1.c. eussent entendu un blaspheme, 'parceque leur envie les rendoit incapables de croire & de voir ce qu'il leur disoit, & ils verifierent ainsi à la lettre ce que dit le pseaume, Que les méchans " estant furieux comme des aspics, se bouchent les oreilles de " peur d'entendre les charmes sacrez de la verité. "

Chry in Act.h. 18.p 166.c. 'Trouvant donc enfin l'occasion de se venger eux mesmes sous pretexte de defendre la religion, ils s'écrierent tous d'une voix, Nys de St. p. 360.c. & se jetterent sur luy tous ensemble, 'sans qu'il opposast à leur colere que sa patience, à leurs menaces que sa generosité, à la crainte de la mort que le mepris de la vie, à leur haine que sa Luci.de St.c.5. p.631 1.a. charité, & à leur fureur que le desir de leur salut. 'Ils le trainerent ainsi hors de Jerusalem du costé de la porte du septentrion, sur Adricom. le chemin de [la ville de] Cedar, 'qui est de ce costé là dans la Act. 7.v.57. province de Galaad: Car le desert de Cedar est au midi. 'Ce fut là qu'il fut lapidé, [ce qui estoit le supplice ordonné par la loy contre les blasphemateurs.] NOTE 1.

Deut.17.v 7. 'Les témoins, qui selon l'ordre de la loy, devoient commencer Act.7.v.58. les premiers à le lapider, 'mirent leurs vétemens aux piez d'un jeune homme nommé Saul, [qui est cet Apostre si celebre par les peines qu'il a causées à l'Eglise sa mere, & par celles qu'il a en- 8.v.1|22.v.20. suite endurées pour elle.] 'Il ne se contentoit pas d'estre present

Aug.ap.s.216.p. 357.g. a d. 1. 'Un sermon attribué à S. Augustin, porte qu'il vit la Trinité mesme, [a] ce qui fait rejetter ce sermon comme indigne de S. Augustin.

à l'effuſion du ſang de ce ſaint Martyr, & d'eſtre bien aiſe de ſa mort; 'il le lapidoit meſme en quelque ſorte par les mains de tous ceux dont il gardoit les habits.

Chry.in Act h. 18.p.168.b| Aug. ſ.315.p.1266.b| ſ. 382.c.4. p.1483. c.

[a] Durant qu'on traitoit Eſtienne avec tant de cruauté, il imitoit dans un eſprit tranquille l'exemple de J. C. Il l'invoquoit dans ſes ſouffrances, [b] & le prioit de recevoir ſon eſprit, comme voulant dire qu'il avoit vécu pour luy, & qu'il mouroit encore pour luy. [c] Il fit cette priere debout, parcequ'il demandoit une choſe promiſe ou meſme due aux Martyrs, & aiſée à obtenir. Mais il ſe mit enſuite à genoux, comme ayant à en demander une autre bien plus difficile: Et c'eſtoit le pardon de ceux qui le faiſoient mourir. 'Car il ne vouloit pas qu'une mort qu'il ſavoit luy devoir eſtre tres avantageuſe, & qu'il regardoit comme ſa vraie vie, fuſt la condannation & la mort de ceux qui la luy » procuroient. 'Seigneur, dit-il de toute la force de ſa voix, ne » leur imputez point ce peché. 'Il ne demande pas que leur peché demeure impuni: ç'auroit eſté combatre la juſtice divine: [mais qu'ils le puniſſent eux meſmes par la penitence.] Comme s'il euſt » dit, ſelon que l'explique un grand Eveſque, Donnez leur, Sei- » gneur, [une crainte ſalutaire,] une crainte de componction: Fai- » tes les repentir de la faute qu'ils commettent, ne permettez pas » qu'ils meurent en cet état: Attirez les par la penitence à la con- » noiſſance de voſtre nom: Allumez dans leurs cœurs la flamme de » l'Eſprit ſaint. Par ce moyen leur peché ne demeurera point ſur » eux. 'Voilà comment ceux qui voient J. C. ſe vengent de leurs ennemis. [On vit bien alors de quel eſprit venoient ces paroles ſi vehementes, par leſquelles il avoit taſché de rompre la dureté du cœur des Juifs.] 'Il nous oſta ainſi le pretexte que noſtre infidelité auroit pu prendre pour s'excuſer d'aimer ceux qui nous font les plus grands maux. Car ſans l'exemple de S. Eſtienne, on pretendroit que c'eſt une vertu dont il n'y a qu'un Dieu qui ſoit capable.

a Aug.ſ.382.c. 3.p 1483.b.
b ſ.315.c 3.p. 1265.b.
c d.e.ſ|319.c.4. p 1274.d.e|49. c.10.p 276.d| 386. p 1492.ſ.g.
Nyſ.de St.p. 362.c.
Act 7.v.59.
Aſt.or.12.p. 296.a.b.
Nyſ.de St.p. 362.c.
Aug.ſ.49.c.9. p. 275.e|315.c.6.p. 1266.f. |317.c.2. p.1270.2.a|386. p.1492.f|382. c. 3.p.1483.b.

'Saul entendoit cette priere, & s'en moquoit ſans doute: & c'eſtoit luy neanmoins qu'elle regardoit [plus qu'aucun autre.] 'Car ſans cette priere de S. Eſtienne, l'Egliſe n'auroit pas aujourd'hui S. Paul.

ſ.316.c.4.p. 1270.a.
ſ.382.c.4.p.1483. e.

ARTICLE IV.

Mort & enterrement de Saint Estienne.

Aug.f.386 p. 1492.1|90.p.493.d.

APRES ce grand témoignage que S. Estienne avoit rendu de sa charité, il ne dit plus aucune parole. Il se tut, il s'en alla, il s'endormit au Seigneur dans le repos de l'amour, & trouva en Dieu 'la joie ineffable d'une souveraine paix, parcequ'il avoit souhaité la paix à ses ennemis, & leur avoit pardonné sa mort, sans qu'ils fussent mesme dans la disposition de demander le pardon de cette faute. [Voilà quelle fut la mort ou plutost le triomphe de S. Estienne, qui, comme S. Irenée & tous les autres ensuite l'ont reconnu,] 'a marché le premier sur les traces que J.C. nous a marquées par sa Passion, & a le premier souffert la mort pour le nom de celui qui l'avoit sauvé par sa mort, 'luy rendant le premier le sang qu'il a bien voulu verser pour nous. [a] S. Gregoire de Nysse le met au rang des Apostres & des Prophetes. [b] Et il a mesme precedé par le temps de son martyre, ceux qui le precedoient comme ses maistres par la dignité de l'apostolat.

pacem tinguissimam.

Iren.l.3. c.12.p. 266.c.

Max.T.h.45.p. 224.2.b.

a Nys. de Bas. t.3.p.479.c.

b Max.T.h.45. p.224.1.d.

[Sa mort arriva, comme nous croyons, 'à la fin de l'année mesme en laquelle J. C. avoit repandu son sang pour nous ; qui selon l'opinion la plus commune aujourd'hui parmi les personnes habiles, est la 33[e] de l'ere commune.] 'L'Eglise celebroit solennellement la memoire de son martyre dés le IV. siecle au moins, le lendemain de la naissance du Sauveur : [Et l'union de ces deux festes nous peut marquer] 'que jamais les hommes n'eussent eu la force de mourir pour Dieu, si Dieu ne se fust fait homme afin de mourir pour eux.

NOTE 2.

Aug.f.314.p. 1260.b|Nys.

Aug.app. f.215. p.357.b.

'Les Princes des Prestres ne se contentant pas d'avoir fait mourir Saint Estienne, voulurent qu'on laissast son corps exposé aux bestes sans l'enterrer : Et il demeura en effet un jour & une nuit en cet état dans le lieu où il avoit esté lapidé, [1] sans que neanmoins aucune beste ni aucun oiseau y touchast. Enfin Gamaliel jaloux de l'honneur de ce fidele ministre de J. C, persuada à plusieurs Chrétiens de ceux qu'il connut avoir le plus de pieté, d'aller la nuit enlever son corps, de le mettre sur son chariot, & de le porter secrettement à une terre qu'il avoit à huit lieuës de Jerusalem, nommée de son nom Caphargamala. Ce fut là qu'il fut enterré 'par quelques serviteurs de Dieu, qui firent ses

Luci. de St.c.5. p.631.1.a.

1.

Act.8.v 2.

Aug.B.t.7.app.p. 5.6.b.

1 [Quelques manuscrits n'ont point ceci.] Il est dans les deux editions des Benedictins.

funerailles

funerailles avec un grand deuil, 'c'est à dire avec autant de magnificence [que le temps le pouvoit permettre,] [a] durant [1] quarante jours au moins. [b] S. Jerome dit que les Apostres mesmes voulurent prendre part à cette pompe, pour nous apprendre le respect que nous devons aux reliques des Martyrs.

'On le pleura d'abord selon les ceremonies de ce temps là, en un lieu où pour marque de ce deuil on mit un monceau de petites pierres, & de là on le transporta à l'endroit destiné pour sa sepulture, un peu plus vers le nord. 'Gamaliel le fit mettre dans un monument tout neuf, où il y avoit plusieurs 'grotes. On le mit dans celle qui estoit à l'orient.

'On pretend que les depenses des funerailles estoient fort grandes parmi les Juifs. 'Mais Gamaliel qui estoit bien aise de menager cette occasion pour obtenir quelque recompense de Dieu, & pour participer aux merites du saint Martyr, voulut qu'on prist sur son bien tout ce qui seroit necessaire pour cette depense. Et lorsqu'il fut mort, on l'enterra dans le mesme monument en une grote separée.

[S.Estienne n'a pas eu à souffrir de la seule cruauté] des Juifs, mais encore de la malice des heretiques,]'qui luy ont attribué de fausses revelations condannées par le Pape Gelase.

Hier.ep.25.p. 159 b. a Luci.de St. p. 631.1.a. b Hier. ep.53.p. 119.b. Luci.de St. c.8. p.631.2.c. d|c.5.p.631.1.b. c. theca. Bar.34.§ 304. Luci.de St.c.5. p.631.1.a b. Bar.44.§ 48.

ARTICLE V.

Dieu revele le corps de S. Estienne, qui est transporté à Jerusalem: Lucien en écrit l'histoire.

'LE corps de S. Estienne demeura longtemps caché, [c] pendant que" la gloire de sa sainteté brilloit dans le ciel & sur la terre. Le long espace des années avoit fait perdre la memoire du lieu de sa sepulture:'& il estoit couvert sous les ruines d'un vieux tombeau, [d] où il y avoit une eglise, & un Prestre qui la desservoit. 'Enfin il plut à Dieu de le reveler, & de le rendre celebre par quantité de miracles, afin qu'il éclairast toute la terre. [e] Il le fit paroistre comme les corps des saints Martyrs ont accoutumé de paroistre, en faisant connoistre par divers signes, au temps que sa providence jugea à propos, le lieu où il reposoit: & l'effet fit voir que ces signes estoient veritables, [& venoient de luy.]

'Il decouvrit donc ce thresor à Lucien Prestre [de l'Eglise] [f] de Jerusalem, [g] & Curé du lieu où reposoient ces saintes reliques.

&c. Aug.f.319.c.6. p.1274.g. c Combf. de Chry.p.298. Luci.de St. c.8. p.631.2 c.d. d c. 3.p 630.2.a. Aug.f.319.c 6.p. 1274.a. e f.318.p.1271.c. d. Phot.c 171.p. 384 c|Idat. fast| Marc.chr. f Phot.p.384 c. g Combf. de Chry p.300. a Aug.B. t.7.ap.p. 5.g.

1. a Quelques manuscrits ont 40 jours, & d'autres 70. Bede a lu 45.

Luci de St. c. 7. p. 631. 1. 2.

'Il l'avoit choisi pour cela; en le preferant à plusieurs excellens solitaires qui estoient dans les deserts; & dans ce dessein il l'avoit tiré d'un autre village où il estoit auparavant, pour le faire Prestre [& Curé] de Caphargamala.'Aussi il est qualifié un homme saint, & un serviteur de Dieu tout occupé dans la pieté, qui travailloit avec ardeur à tout ce qui estoit agreable à Dieu.

Marc. chr| Combf. p. 300| Bed. retr. in Act. c. 5. t. 6. p. 13. Bed. p. 13| Phot. c. 171. p. 384| Luci. c. 4| Idat. fast. & chr| Marc. chr.

'Ce fut Gamaliel qui s'apparut à luy en songe, un vendredi 3[e] de [1] decembre sur les huit heures du soir, en [2] l'an 415. [a] Gamaliel luy declara où estoient les corps tant de luy que d'Abibas son fils, de S. Estienne, & de Nicodeme; [b] luy reccomandant d'en avoir soin, & de ne les laisser point davantage dans le tombeau negligé où ils estoient; [c] mais de dire à Jean qui estoit Evesque de Jerusalem, qu'il vinst ouvrir leur tombeau pour detourner les maux dont le monde estoit menacé; parcequ'il falloit qu'ils fussent decouverts sous son episcopat; [qui finit environ un an aprés.]

a Luci. c. 5. 6| Phot. p. 384. b. d| Bed. in Act. 5. 8. p. 1316. b Phot. c. 171. p. 385. a. c Luci. c. 4. p. 630. 1. c.

c. 6. & in ms.

'Lucien s'eveillant aprés cette apparition, se prosterna en terre pour prier, & demanda à Dieu que si la vision qu'il avoit eue, venoit de luy, il luy plust de faire qu'il l'eust encore deux fois. Il se prepara à cette grace par le jeûne; il ne mangea que des viandes seches, 'c'est à dire du pain sec avec du sel, & ne but que de l'eau, comme nous avons accoutumé, dit-il, de faire en Caresme.

in ms.

de St. c. 6.

'Il vécut de la sorte jusqu'au vendredi suivant "que Gamaliel luy apparut une seconde fois, & luy montra sous la figure de quatre corbeilles pleines de fleurs, les differens merites des quatre Saints dont les corps estoient dans le mesme tombeau.

10 decembre.

c. 7.

'Lucien ayant continué son jeûne, enfin le troisieme vendredi "Gamaliel luy apparut pour la troisieme fois à la mesme heure: Et en mesme temps Lucien se trouva en songe avec Jean de Jerusalem qui luy disoit en termes figurez, qu'il falloit transporter le corps de S. Estienne à Jerusalem, & luy laisser les autres. 'S'estant eveillé là dessus, aprés avoir rendu graces à Dieu il s'en alla promtement à Jerusalem trouver Jean; à qui il dit tout ce qui luy estoit arrivé, sans luy parler neanmoins de la translation du corps de S. Estienne, voulant voir s'il luy en parleroit le premier: Et Jean ne manqua point de le faire. Il ne vint pas luy mesme à Caphargamala: 'car il avoit à se trouver au Concile de Diospolis: mais [comme il avoit sans doute vu les lieux en d'au-

17 decembre.

c. 7. 8.

c. 9.

1. C'est sans doute à cause de cette premiere apparition, que les fastes d'Idace disent que S. Estiene fut revelé à Lucien le vendredi 3e de decembre.

2. 'Bede copié par Adon, dit que ce fut la settieme année d'Honoré, [c'est à dire en l'an 401, quatorze ans avant le Concile de Diospolis, & avant qu'Orose fust en Palestine.]

Bed. chr. t. 2. p. 114| Ado, 3. aug| chr. p. 155.

tres rencontres,] il 'dit à Lucien de faire creuser à un tas de pierre qu'il luy marqua ; & que s'il trouvoit quelque chose, il l'en fist avertir par le Diacre [de son Eglise.] — c. 8.

'La nuit [du 18,] Gamaliel s'apparut à un moine fort simple & fort innocent nommé [1] Migece, & luy marqua expressément le lieu où luy & les autres estoient enterrez, particulierement le Grand & le Juste, [c'est à dire S. Estienne.] Lucien ayant sçeu le lendemain ce que Migece avoit vu, fit neanmoins creuser d'abord à l'endroit que Jean luy avoit marqué. Mais ce fut inutilement : de sorte qu'il fit aller les ouvriers au lieu que Migece luy disoit, où il trouva le jour mesme, [qui estoit "le 18 ou 19 de decembre,] le thresor qu'il desiroit, selon la revelation que Dieu luy en avoit faite. — c. 8. — NOTE 3.

Il y avoit dans le tombeau une pierre où estoit gravé le mot de *Cheliel*, qui en hebreu signifie une couronne comme Στέφανος en grec. [L'Eglise latine celebre le 3 d'aoust, par une feste particuliere, cette decouverte du corps de S Estienne & de ses compagnons : & elle est marquée ce jour là non seulement dans les martyrologes d'Usuard, d'Adon, & dans tous les autres depuis le IX. siecle, mais dans ceux mesmes qui portent le nom de S. Jerome, & qui sont les plus anciens de tous ceux que nous avons.]

'On a peine à juger pourquoi on a mis cette feste en un temps si eloigné du mois de decembre ; & quelques uns croient que cela vient originairement de l'Eglise d'Ancone, "qui pouvoit celebrer ce jour là la dedicace d'une tres ancienne chapelle de S. Estienne, [dont nous parlerons "dans la suite.] — Bar. 3. aug. a. — V. la note 1. — V. § 10.

'Lucien ayant trouvé les corps des Saints, il le fit aussitost savoir à Jean de Jerusalem, qui vint du Concile de Diospolis avec les Evesques de Sebaste & de Jerico. Ils ouvrirent le cercueil de S. Estienne, & en mesme temps la terre trembla. On sentit une odeur excellente, '& "un grand nombre de malades furent gueris. — Luci. c 9. — &c. — c. 9. Phot. c. 171. p. 385.

[a] Le corps du Saint estoit reduit en cendres, hormis les os qui estoient tous entiers, & dans leur "situation naturelle, dit Basile de Seleucie. [b] On en mit quelques uns à part pour les laisser dans le lieu, avec ses cendres ; & aprés avoir refermé le cercueil, on le transporta solennellement [2] dans l'eglise de Sion, 'qui estoit [3] la plus ancienne eglise [de Jerusalem :] '& à la mesme heure il vint — ἐν τάξει. — a Luci. c. 9. Combf. de Chry p. 298. — b Luci. c. 9. — c 7. — c. 10.

1. 'C'est ainsi qu'ont mis les Benedictins suivant les manuscrits. Les autres editions ont *Nugece*. — Aug. B. t. 7. ap. p. 9.

2. 'Le 24, 25, ou 26 decembre : car les manuscrits lisent differemment. Les Benedictins ont mis le 26, sans parler des autres leçons : & on lit ainsi dans Adon 3. *aug*. — Luci. c. 10.

3. Le texte dit, *prima*, qui pourroit aussi signifier la principale. Mais la principale & la cathedrale estoit celle de la Resurrection.

une grande pluie, au lieu que jusqu'alors il avoit fait une extreme secheresse.

[Cette revelation que Dieu fit du corps de S. Estienne, est un des plus celebres evenemens du V. siecle.]'S. Augustin en parle en divers endroits ; [a] Sozomene qui l'appelle une chose toute extraordinaire & toute divine, promet d'en inferer la narration dans son histoire: 'mais c'est justement depuis cet endroit qu'elle est perduë. [Les fastes & la chronique d'Idace, & la chronique de Marcellin, la marquent comme un evenement memorable.] 'Nous en avons beaucoup de particularitez dans un discours sur S. Estienne, attribué à [1] Basile Evesque de Seleucie au milieu du V. siecle, & donné au public en 1656 par le P. Combefis. 'Photius en cite une relation faite par un nommé Chrysippe Prestre de Jerusalem, 'qu'on croit estre celui à qui la vie de S. Euthyme donne de fort grands eloges, & qui mourut vers l'an 478. [b] Ce mesme Prestre en raportoit encore diverses particularitez dans un discours fait sur le saint Martyr Theodore.

Aug B.t.7.ap. p. 3. 4. | a Soz.l 9.c.16. p. 817 d. | Bar.415.§ 57. | Combf. de Chry.p.283. | Phot.c.171.p. 384. b. | Boll.20.jan.p. 318.f|319.a. | b Phot.c.171.p. 384. c.

[Mais ce qui nous en reste de plus considerable & de plus certain, c'est ['la relation qui en fut faite "par Lucien mesme, dont Dieu s'estoit voulu servir pour cette œuvre de sa misericorde. Il l'écrivit en grec, & l'adressa à toute l'Eglise, 'afin de donner part avec une entiere simplicité à tous les Fideles, des merveilles dont il avoit esté le témoin [& le ministre.]'Avite Prestre Espagnol, "qui estoit alors à Jerusalem, l'obligea par ses instances à nous donner cette relation. Il la traduisit ensuite en latin, & l'envoya en Occident par Orose, avec une lettre adressée à "Balcone Evesque de Brague [en Portugal,]& à toute son Eglise, 'dont cet Avite estoit Prestre.

Genn.c.46. | Luci.de St.c.3. | Genn.c.47| Luci.c.2.3| Idat. fast. | Idat. fast. | Note 4. | V. S. Augustin. | ou Palcone.

[Cette relation de Lucien "a esté tres celebre dans l'Eglise, & y a toujours esté regardée comme une histoire tres fidele & tres assurée.] 'C'est pourquoi S. Augustin parle des faits attestez par les visions mesmes qui y sont contenues, comme de veritez certaines, connuës & receuës presque de toutes les nations. 'Bede dit la mesme chose.

V. la note 4. | Aug. in Jo. h. 120.p.226.2.b. c. | Bed.retr.in Act. t.6.p.13.

1. 'Elle peut n'estre pas de luy; mais elle est du mesme temps, avant l'an 458.

ARTICLE VI.

Orose porte des reliques de S. Estienne à Minorque, où tous les Juifs se convertissent.

'BEAUCOUP de personnes eurent des reliques de S. Estienne: [a]& selon l'expression de Basile de Seleucie, elles sanctifierent & rendirent illustres toutes sortes d'endroits & de pays. [b] Avite [qui estoit sans doute ami particulier de Lucien,] luy en demanda quelques unes de celles qu'on luy avoit laissées: & Lucien qui avoit beaucoup de respect pour luy, luy donna en secret non seulement des cendres de son corps, mais mesme quelques os, "pleins d'une onction, dit Avite, qui estoit une preuve visible de leur sainteté, surpassant les parfums nouvellement faits, & les odeurs [les plus agreables: ce qui semble marquer qu'il en sortoit quelque huile odoriferante.]

Aug.s.318.p 1271.c. a Combf. de Chry.p.305. b Luci.de St.c. 2.10. pinguiora.

'Avite se resolut d'envoyer ce riche present à l'Eglise de Brague, & à Balcone qui en estoit Evesque, [lequel avoit sans doute succedé à "Paterne Evesque de la mesme Eglise en 399 ou 400. * Balcone vivoit encore en l'an 447 au moins.] 'Avite qui estoit Prestre de Brague, 'voulut donc luy envoyer ces reliques de S. Estienne, dans l'esperance que ce premier Martyr s'estant revelé pour sauver le monde des malheurs qui l'accabloient, il obtiendroit de Dieu ou l'expulsion des barbares qui ravageoient alors toute l'Espagne, ou l'adoucissement de leurs esprits inhumains. Mais n'osant encore y aller porter luy mesme ce riche thresor, il le confia à Orose, qui estoit apparemment de Brague mesme aussi bien que luy, & qui s'en retournoit alors en Espagne. Ce fut aussi par luy qu'il écrivit à l'Eglise de Brague, & qu'il envoya la relation de Lucien qu'il avoit traduite, afin qu'on ne pust douter de la verité des reliques dont Orose estoit chargé.

c. 1. 2. V. les Priscillianistes. * V.S.Leon Idat. fast. Luci.de St. c.1. 2.

'Ainsi Orose estant parti de Palestine en 416, apporta le premier en Occident des reliques de S. Estienne. [c] Il vint en Afrique vers le milieu de 416, avant que de s'en retourner en Espagne, comme S. Augustin l'en avoit prié. [Mais on ne voit pas s'il y laissa aucune partie des reliques qu'il portoit: "& il paroist mesme plutost qu'il ne le fit pas, quoi qu'il y ait dû passer quelque temps, "s'il est vray qu'il ait écrit son histoire en 416 & 417.]

Marc.chr. Genn.c.47. c Aug.ep.28. 90.p 38.1.b| 157.1.d. NOTE 5. V. Saint Augustin.

'On ne doute pas que ce ne soit luy dont Severe Evesque de l'isle de Minorque, parle dans sa relation [d] faite au mois de fe-

Bar. 418.§ 40-43. d § 69.

§ 43. vrier 418, 'où il dit que peu de temps auparavant, & à peu prés dans le mesme temps qu'il avoit esté fait Evesque de cette isle, § 42. 'qui est presque egalement eloignée de la Mauritanie & de l'Espagne; § 43. 'il y estoit abordé un Prestre de tres grande sainteté, qui venoit de Jerusalem, & qui en avoit apporté des reliques de S. Estienne revelées depuis peu de temps; que ce Prestre avoit resolu de les porter en Espagne, mais qu'il n'avoit pu y passer [à cause que les Gots & les Vandales l'occupoient toute;] & qu'ainsi § 42. aprés avoir demeuré quelque temps à Magone 'l'une des deux § 43. villes de l'isle, [& qui en porte aujourd'hui le nom,] 'il s'en estoit retourné en Afrique, laissant les reliques qu'il portoit dans l'eglise § 62. de Magone, 'qui estoit un peu hors de la ville.

§ 43. 'La suite fit assez juger que cela s'estoit fait par l'inspiration § 42. du S. Esprit. 'Car il y avoit dans cette ville un assez grand nom- § 43-69. bre de Juifs, '& des plus qualifiez du lieu, qui peu de temps aprés se convertirent tous en huit jours, hommes & femmes, au nombre de 540 personnes : & leur conversion fut accompagnée d'un grand nombre de miracles & de prodiges, qui marquoient visi- § 49.69. blement le doit de Dieu. 'Ils commencerent à se convertir le § 41.42. samedi deuxieme de fevrier en l'an 418.'Severe Evesque de l'isle écrivit la relation de tout ce qui se passa alors, & il l'adressa à § 41. toute l'Eglise. 'Baronius l'a tirée d'un manuscrit du Vatican, & l'a inserée dans ses Annales, où on la peut voir. [Les Benedictins l'ont jointe aussi au recueil qu'ils ont fait des pieces qui regardent les reliques de S. Estienne, dans l'appendix du settieme tome de S. Augustin.]

ARTICLE VII.

Reliques de S. Estienne à Uzale : Evode en fait écrire l'histoire.

Evod.l.1.c.2.p. 632.2.d. [LA relation de Severe passa bientost en Afrique,] 'où Evode [celebre entre les amis de S. Augustin, &] Evesque d'Uzale ville [de la Proconsulaire, voisine de celle d'Utique,] la fit lire publiquement dans son eglise le jour mesme qu'il y receut solennellement des reliques de S. Estienne; & elle y fut ecoutée avec beaucoup de devotion. [L'Eglise d'Uzale n'a donc eu ces e.1.p.632.2.a. b. reliques qu'en 418 au plustost.] 'Elle les pouvoit avoir eues de quelques moines qui les avoient fait venir d'Orient sur le raport "d'Orose. V.la note 5.

1.2. 'Ces moines les avoient déja sans qu'on le sceust, & personne

n'esperoit encore en pouvoir avoir à Uzale, lorsqu'il plut à Dieu d'en donner des marques par diverses visions. 'Et environ 40 jours aprés, on les apporta dans une eglise de Martyrs prés d'Uzale, sur laquelle quelques personnes virent une étoile qui sembloit venir audevant du saint Martyr. 'Ces reliques consistoient en une fiole où il y avoit des gouttes de sang & de petits fragmens d'os.'L'Evesque [Evode] receut ces reliques,[a] & aprés qu'on eut celebré les saints Mysteres, il les porta à la ville assis dans un char accompagné de beaucoup de peuples qui chantoient les loüanges de Dieu, & d'un grand nombre de cierges & de luminaires.

c.2.p.631 2.b. c.
c.2.p.631.2.2.
a.
a c.2.p.632. c.d.

'Lorsque les reliques estoient encore dans l'eglise des Martyrs, un nommé Concorde qui avoit eu le pié rompu, y vint remercier Dieu"d'avoir esté gueri la nuit de devant par S. Estienne. Aprés y avoir prié longtemps, il y alluma des cierges, & y laissa le baston avec lequel il estoit venu.

c.4.p.633.
&c.

'Les reliques furent portées dans l'eglise de la ville"au jubé, & placées* sur un throne orné de tentures, 'avec un † linge qui les couvroit. Et le mesme jour une femme aveugle ayant seulement touché ce linge, ¶ recouvra la vüe la nuit suivante. 'Elles furent mises ensuite en un lieu fermé avec de petites portes, afin que l'on n'y touchast pas. 'Il y avoit une petite fenestre par où l'on y faisoit toucher des linges, [b] qui servoient ensuite à guerir divers maux.[c] Elles y estoient posées sur une espece de lit.

in loco absida.
* *super cathedram velatam.*
† *palla.*
&c.
c.3.p.633 a. b.
l.2.c.2.p.637. 1.c.d.
l.1.c.22.p.634. 2.b.c.
b cil.2 c.2.p. 636.1.c.

[d] Evode avoit d'abord separé une partie des reliques, & les avoit mises en une petite chasse d'argent dans son monastere, [e] pour les porter en une eglise de son diocese qu'il avoit retirée des [1] Donatistes. Mais la veille qu'il devoit faire cette translation, le peuple d'Uzale l'ayant sceu, s'y opposa, & obligea l'Evesque de promettre avec serment, qu'il mettroit cette partie des reliques dans l'eglise [de la ville] avec le reste. Cet evenement avoit esté prédit par deux revelations, qui marquoient que Dieu n'agreoit point cette translation. Et on remarque en effet qu'elle eust esté capable de causer quelque division. 'Evode accomplit sa promesse, & porta avec grande solennité à l'eglise cette partie des reliques qu'il avoit reservée dans son monastere. Dieu augmenta la joie de cette solennité, en rendant la vüe à un aveugle qui vint en chemin toucher la chasse du Saint.

c l.2.c.2.p.637. 1.d.
d l.1.c.8.p. 634.1.c.
e c.7.p.634.1. a.b.
1.
c.8.

'Depuis que les reliques de S. Estienne furent mises dans l'eglise d'Uzale, il s'y fit un tres grand nombre de miracles, [f] & on y vit

c.4.p.631.2.b. c|Aug.s 322. 323 p.1277.c| 1278.g|civ.l. 22.c.8.p.299.1. a.
f Evod.l.1.c 4. p.633.2.a.

1. heretique d'Afrique, qui reiteroient le battesme &c.

Bar.3.aug.2. venir de tous costez une affluence incroyable de peuple. 'On pretend que la fiole où il y avoit de son sang "en fait encore aujourd'hui à Naple.

V. S. Eugene de Carthage.

Evod.pr.p.632. 1.b.c. 'Evode crut qu'il estoit de son devoir de publier de tous costez, [& de conserver à la posterité] les merveilles que Dieu operoit dans son Eglise ; & ordonna à une personne de les écrire. Cette c.4.15 p.633. b.c\|635.2.c. personne luy obeït; '& ne pouvant pas neanmoins mettre tous les miracles qui se faisoient, il choisit seulement ceux qui estoient pr.p.632 1.c. les plus connus, dont il fit un livre, 'où il proteste qu'il n'a travaillé qu'à raporter les faits avec toute la verité & la simplicité possible, ayant mesme mis quelquefois les propres termes dont les malades s'estoient servis. Car les personnes sages & religieuses " aiment toujours mieux, dit-il, la verité, quelque barbare que " soient les termes dont on l'exprime, que le mensonge orné des " l.2.c.1.p.635.1.d. expressions les plus eloquentes & les plus polies.'Il dit luy mesme " l 1.c.2.p.632.2.c. qu'il estoit de l'Eglise d'Uzale,'& qu'il estoit present lorsque les reliques de S. Estienne furent apportées dans la ville. [a] Il paroist a l.2.c.5.p.639.2 c d. aussi qu'il demeuroit dans un monastere avec Evode. [b] Il adresse b pr.p.632.1.c. son discours quelquefois à Evode, [c] quelquefois à ses peres & à c l.2.c.1 p.635.1.d. ses freres,[qui estoient peut estre les Ecclesiastiques & les moines d'Uzale.]

l.1.c.15.p.635.1. c. 'Il faisoit ce recueil pour estre lu publiquement le jour de la feste de S. Estienne. [d] On le lut en effet ; & aprés qu'on avoit lu d l.2.c.1.p.635.1.2. un miracle, on faisoit monter au jubé la personne dont on venoit de raporter la guerison, lorsqu'elle se trouvoit presente, afin qu'elle en rendist elle mesme un témoignage authentique. 2. b. 'Il n'y eut point de cœur si dur & si insensible, qui ne repandist alors des larmes, & qui ne se sentist touché par des mouvemens de respect & de pieté. On interrompoit la lecture des miracles par des cris de joie : & cette joie se redoubloit encore lorsqu'on voyoit paroistre ceux en qui les miracles s'estoient operez. Ainsi le cœur touché en mesme temps par ce qu'il entendoit & ce qu'il voyoit, se trouvoit penetré des flammes du divin amour. Chacun copia aussi l'écrit.

ARTICLE VIII.

Miracles operez à Uzale & à Calame par les reliques de S. Estienne.

Evod.l.2.c.1.p.635.2.b. 'LE mesme auteur qui avoit écrit l'histoire dont on vient de parler, composa depuis un second livre, partie des guerisons

sons, partie de divers autres prodiges que Dieu avoit operez par le moyen des reliques de S. Estienne depuis qu'il avoit écrit le premier. 'On voit dans ces deux livres, que le Saint apparoissoit assez ordinairement comme un jeune homme, [a] & quelquefois "en habit de Diacre. 'On y voit aussi plusieurs morts ressuscitez; '& entre autres l'enfant dont parle S. Augustin,* à qui Dieu rendit la vie pour recevoir le battesme.

l.1.c.6.11.p.633.2.d|634.2.a. a c.6.p.633 2 d. d|4.p.633 2.a.b. c.15|Aug.f.323.324.p.1279.

habitum preferens. * &c.

'Entre les autres miracles, on peut remarquer celui de Restitute du diocese d'Hippone, paralytique de tous ses membres, & de la langue mesme; qui ayant oui parler des reliques de S. Estienne à Uzale, s'y fit porter;[ce qui marque qu'il n'y en avoit pas encore à Hippone.] Il ne fut gueri que peu à peu; & comme il vouloit s'en retourner au bout de quatre mois, avant que d'estre tout à fait gueri, il receut ordre [dans une vision] d'attendre encore quattre mois, aprés lesquels il s'en retourna à pié. 'Un autre paralytique fut gueri avec un peu de poussiere qu'on luy apporta du lieu où reposoient les reliques du saint Martyr. 'Un aveugle ayant receu la vüe au mesme lieu, aprés y avoir passé huit jours, y offrit en action de grace une chandelle d'argent. 'L'histoire du dragon de feu qui fit trembler toute la ville d'Uzale, est particulierement remarquable à cause du tableau qu'il parut que Dieu mesme en avoit envoyé, & qui fut mis devant "la chasse ou la chapelle de S. Estienne.

Evod. l.1.c.11. p.634.

c.12.

c.13.

l.2.c.4.p.638.

Memoriam.

'On n'avoit point accoutumé à Uzale de faire donner à ceux qui avoient esté gueris par miracle, des memoires de leur maladie & de leur guerison, pour les faire lire devant le peuple, comme on faisoit en d'autres endroits. Mais S. Augustin y estant venu "à peu prés dans le temps qu'une dame de qualité nommée †Petronie, avoit esté guerie miraculeusement; il exhorta cette dame, à la priere d'Evode, de donner un memoire de ce miracle; à quoy elle se soumit tres aisément: & il y a apparence que les autres firent depuis la mesme chose. [Il y a de mesme tout sujet de croire que ce fut par le conseil de S. Augustin, & pour suppléer au defaut de ces memoires, qu'Evode fit écrire les miracles qui s'estoient faits dans son Eglise.]

Aug.civ. l.22.c.8.p.299.1.a.

vers l'an 426.

† Note 6.

'L'Eglise de Calame eut des reliques de S. Estienne quelque temps aprés celle d'Uzale, par le moyen de Posside son Evesque qui y en apporta: & on y vit aussi paroistre des prodiges semblables à ceux que Dieu avoit operez autrefois. De sorte que S. Augustin & les autres Evesques, jugeant qu'il estoit utile de publier par tout ces merveilles, introduisirent l'usage des memoi-

p.298.1.c.d|2.d| Bar.416.§24.

res dont nous avons parlé. S. Augustin dit que pour recueillir seulement ces memoires, sans parler de beaucoup d'autres miracles dont on n'en avoit pu avoir, il eust falu faire plusieurs livres. Et cela est aisé à croire, puisqu'il y en avoit infiniment davantage à Calame qu'à Hippone, où neanmoins on en trouvoit environ 70.

Aug. p. 298. 1. c. d.

'Entre ce grand nombre de miracles, S. Augustin remarque l'histoire d'Eucaire Prestre d'Espagne gueri de la gravelle, & depuis ressuscité par le moyen d'une de ses chemises qu'on avoit porté à la chasse du Saint. 'Il remarque encore deux goutteux, dont l'un fut tout à fait gueri, & l'autre apprit par revelation un remede qui appaisoit la douleur de sa goutte toutes les fois qu'il le prenoit.

2. a.

1. d.

'Mais il s'arreste particulierement sur un homme de qualité nommé Martial, qui estant déja fort âgé, & malade à la mort, ne vouloit point entendre parler de se faire Chrétien. Son gendre qui estoit battizé depuis un an, s'en alla prier devant la chasse de S. Estienne,'avec tous les effets que peut produire une pieté veritablement ardente & sincere. En s'en retournant il emporta de l'autel les premieres fleurs qu'il y trouva, & les mit, lorsqu'il fut nuit, sous la teste de son beau-pere. Le lendemain dés le grand matin, Martial demanda qu'on allast promtement querir l'Evesque: Il declara qu'il croyoit en J. C, & fut aussitost battizé avec la joie & l'admiration de tout le monde. Depuis cela jusqu'à sa mort qui arriva peu aprés, il eut toujours ces paroles à la bouche, *J. C. recevez mon esprit;* quoiqu'il ne sceust point dutout que c'eussent esté les dernieres paroles de S. Estienne.

2. a.

ARTICLE IX.

Saint Augustin honore les reliques de S. Estienne, & apprend aux autres à les honorer.

Aug. civ. l. 22. c. 8. p. 298. 2. d.

'L'EGLISE d'Hippone n'eut des reliques de S. Estienne qu'aprés celle de Calame, moins de deux ans avant que S. Augustin écrivist son dernier livre de la cité de Dieu, ["c'est à dire ce semble sur la fin de l'an 424. On peut juger de quelle maniere S. Augustin les receut,] 'par la lettre qu'il écrit à un Evesque nommé Quintien, où aprés luy avoir recommandé quelques dames qui alloient chez luy, il dit qu'elles portoient des reliques du tres heureux & tres glorieux Martyr S. Estienne: à quoy

V. Saint Augustin.

ep. 103. p. 174. 1. b.

„ il ajoute ; Vostre sainteté n'ignore pas combien elle est obligée
„ d'honorer ces reliques, ainsi que nous avons fait de nostre part.

'Nous avons encore un sermon qui peutestre celui qu'il fit à la reception des reliques de S. Estienne. On y voit que ces reliques consistoient en un peu de poudre de sa chair ; & il admire que ce peu de poudre eust assemblé un si grand nombre de per-
» sonnes; & encore une poussiere cachée [dans un reliquaire.] Mais,
» dit-il, les graces que l'on en reçoit ne sont pas cachées. Consi-
» derez quelles peuvent estre les recompenses que Dieu nous re-
» serve dans la terre des vivans, puisqu'il accorde de si grandes
» choses par les seules cendres des morts. La chair de S. Estienne
» devient celebre en toutes sortes d'endroits; mais ce n'est que
» pour relever le merite de sa foy. Souhaitons de telle sorte d'ob-
» tenir des graces temporelles par son intercession, que nous meri-
» tions en l'imitant d'en recevoir d'eternelles. 'Il continuë à montrer que la veritable maniere d'honorer les Saints, est d'imiter leurs vertus, & que celle dont S. Estienne nous donne particulierement l'exemple, est l'amour des ennemis. 'Il promet enfin que ce Saint veillera dans ses cendres [pour obtenir de Dieu les graces qu'on luy demandera.]

s.317. p.1259.2. & | b.d. | p.1271.b.

'On mit les reliques de S. Estienne dans un lieu saint environné d'une balustrade, [a] qui estoit dans l'eglise, [b] & qui en estoit neanmoins separé en quelque sorte : [Et ce pouvoit estre quelque chapelle particuliere qui tenoit à l'eglise, & qui estoit enfermée dans le mesme cloistre.] 'On eleva un autel non à S. Estienne, mais à Dieu "sur les reliques de S. Estienne; '& le jour qu'elles y furent mises, S. Augustin fit un sermon au peuple, 'où il luy raccommande de respecter ce lieu & ce jour, pour y honorer S. Estienne, & y adorer Dieu qui luy a accordé la couronne, & a donné à tous les Martyrs la grace de vaincre non seulement tous les attraits du monde, mais encore ses plus grands supplices. 'Cet autel estoit apparemment dans une "chapelle, à la voute de laquelle S. Augustin fit mettre quatre vers, pour apprendre à tout le monde, comme on le juge par la suite de son discours, que c'est à la vertu de Dieu qu'il faut raporter les miracles que font les Saints, & que c'est de luy que nous recevons des graces par eux.

civ.l.22.c.8.p. 299.2.a. | a 1.d. | b 2.c. | s.318.p.1271.c. | de reliquiis. | b. | c.s|1273.a. | cella. | s.319.c.7.8.p. 1275.

'Il recommande fort cette verité en divers endroits, craignant sans doute [que la pieté ne degenerast en superstition,] qu'on ne discernast pas assez le serviteur du maistre, [& qu'on ne s'arrestast à S. Estienne sans passer par luy jusqu'à Dieu ;] au lieu que tous

ib|1273.f|s.317. p.1268.c.d.e.

les miracles qui se font par ses reliques, se font au nom [& par la vertu] de J. C, afin qu'il soit adoré avec plus de respect, & qu'on s'assure de plus en plus qu'il viendra un jour juger les vivans & les morts.

civ. l. 22. c. 8. p. 298. 2. c. 'S. Augustin parle d'une Memoire de S. Estienne à Hippone "hors de la ville. [Il n'exprime pas si c'estoit la mesme dont il parle ordinairement, ou une seconde.] 'Il dit qu'en moins de deux ans il se trouvoit déja environ 70 relations d'autant de miracles faits à Hippone depuis qu'il y avoit des reliques de ce Saint, sans parler de plusieurs autres dont il savoit assurément qu'on n'avoit pas donné de memoires. (in suburbano. — d.)

b. c. 'Entre ces miracles, il marque seulement trois resurrections de morts, dont l'une se fit par le moyen de [1] l'huile du saint Martyr, (ce sont ses termes) dont on frota le corps du mort; '& la guerison de Paul & de Palladie sa sœur, qui trembloient toujours. [Nous pourrons raporter "autrepart les particularitez de ce miracle, qui sont tres considerables. Il suffit de dire ici] 'qu'il se fit aprés plusieurs autres, le dimanche '& le mardi de Pasque ". (p. 299 | s. 320-323. p. 1275. — s. 320. p. 1275. e. — s. 323. p. 1279. a. — V. Saint Augustin. — app. en 425.)

s. 319 c. 8. p. 1275 d. 'Nous avons un sermon que S. Augustin fit en un jour fort chaud, [a] aprés qu'on eut lu ce que les Actes portent de S. Estienne. [b] Il vouloit lire ce jour là un memoire de quelque grace que Dieu avoit accordée par le mesme Saint: mais à cause que la lecture [des Actes] avoit esté fort longue, il remit cela au dimanche. (a p. 1273. d. e. — b p. 1275. d.)

a. 'Dans ce sermon il avertit ses auditeurs que les prieres de S. Estienne obtenoient beaucoup de choses, mais non pas tout. Car nous trouvons, dit-il, dans les memoires que l'on nous donne « de ses miracles, qu'il a eu quelquefois de la peine à obtenir de « certaines graces, quoiqu'il les ait enfin obtenües, lorsque la foy « de celui qui les luy demandoit ne s'est point lassée. On ne s'est « point ennuyé, on a toujours prié, & enfin Dieu a accordé la grace « par S. Estienne. Nous avons les paroles par lesquelles il l'a de- « mandée, & on luy a répondu; La personne pour qui vous priez « n'est pas digne de recevoir cette faveur: elle a fait telle & telle « chose. Neanmoins il a persisté, il a conjuré, & enfin il a obtenu. « Par où il nous a fait voir qu'il prie comme serviteur, & que Dieu « comme maistre accorde ce qu'il veut, & à qui il veut. «

s. 94. p. 507. b. 'Dans un autre sermon, il dit qu'il preschera peu, parcequ'on sera bien aise d'entendre lire un memoire des graces que Dieu avoit accordées par le saint Martyr. 'On voit la mesme chose en (s. 79. p. 428. c.)

[1] Cette huile estoit apparemment celle des lampes qui bruloient devant les reliques du Saint. On voit dans l'histoire, que Dieu a souvent fait des miracles par cette huile.

d'autres endroits. 'Il remarque dans un sermon, que le Martyr apparut une fois à une femme qui souffroit de tres grandes douleurs; & sur ce qu'elle se plaignoit qu'elle ne pouvoit les supporter, il luy dit avant que de la guerir: Et si vous aviez à endurer le martyre? comme voulant dire qu'elle devoit regarder son mal comme un martyre; car il paroist que S. Augustin l'a pris en ce sens.

f.286.c.8.p. 1251.c.d.

ARTICLE X.

Miracles faits en divers endroits par les reliques de S. Estienne: L'Imperatrice Eudocie fait bastir une eglise de son nom à Jerusalem, où l'on met son corps.

[OUTRE les Eglises d'Uzale, de Calame, & d'Hippone, S. Augustin remarque encore divers endroits de l'Afrique où les reliques de S. Estienne avoient fait plusieurs miracles.] 'L'Evesque Projecte en apportoit en un lieu de la Numidie appellé les Eaux de Tibile; & un tres grand nombre de personnes venoient au devant. Dans cette foule il y avoit une femme aveugle, qui demanda qu'on la fist approcher de l'Evesque. Elle donna des fleurs pour faire toucher aux reliques: & quand on les luy eut renduës, elle les mit sur ses yeux, & recouvra la vûe en mesme temps.

Aug.civ. l.22.c. 8.p.298.1.c.

'Lucille Evesque de Synice [ou Sinite] auprés d'Hippone, avoit depuis longtemps une fistule, & il estoit prest d'y faire mettre le fer. Mais depuis qu'il eut apporté à son Eglise des reliques de S. Estienne, sa fistule ne parut plus, ayant esté guerie dans le temps qu'il les portoit.

c.

'Il y eut aussi deux morts ressuscitez en un village nommé Audure, dans l'eglise duquel il y avoit "des reliques du mesme Saint, 'qui en rendant ainsi la vie aux morts, faisoient bien connoistre de quelle vie [& de quelle gloire] il joüissoit luy mesme [devant Dieu.

2.b. memoria. f.319.c.6.p. 1274.g.

On ne voit point par S. Augustin qu'il y eust de ses reliques à Carthage; & il paroist mesme plutost qu'il n'y en avoit pas,] 'puisque Petronie qui y demeuroit, vint à Uzale pour invoquer le secours de S. Estienne. [a] On voit la mesme chose dans l'histoire de Megecie, ["si elle est differente de Petronie.] [b] Et Florent qui estoit officier dan Carthage, se croyant redevable de sa vie à S. Estienne, s'en vint tout seul à Uzale dont il ne savoit pas

civ.l.22.c.8.p. 299.1.a.b. a Evod.l.2.c.1. p.636.1.b. b c.5.p.639. V.la note 6.

Prosp.pro.l.4. c.5.p.160.

seulement le chemin, pour le remercier de cette grace. 'Il est certain neanmoins qu'il y en avoit vers l'an 434 dans un monastere de vierges, où il se fit un miracle extraordinaire raporté par un auteur de ce temps là.

Aug s 322. 323. p.1277. b|1278. d|div.31. 32. p. 488.1.a|489.1.a. b.

[Pour ce qui est des autres provinces,]'S. Augustin nous assure qu'il y avoit à Ancone en Italie "une fort ancienne * eglise de S. Estienne, qu'on croyoit mesme estre du temps des Apostres. Il s'y faisoit quantité de miracles, mais seulement depuis que Dieu eut revelé les reliques de ce Saint. 'S. Gregoire le Grand parle aussi de cette eglise qui estoit auprés d'Ancone. [a] La tradition du pays estoit qu'elle avoit esté bastie à l'occasion "d'une des pierres dont on avoit lapidé S. Estienne, qui ayant esté ramassée par un Chrétien present à cette action, avoit depuis esté apportée en cette ville.

V.la note 1. * memoria. &c.

Greg.dial.l.1. c.5.p.24.e. a Aug.s. 323.p. 1278.d.e.

Gr.T.mir.l.1.c. 24.25.p.51-55.

'Il y avoit des reliques de S. Estienne dans une eglise de Portugal en une campagne appellée Osen. S. Gregoire de Tours raporte comment le battistere s'y remplissoit tous les ans le samedi saint par un miracle visible, & comment Dieu punit les heretiques qui voulurent la profaner.

c.33.p.72-74.

'Le mesme Saint témoigne "qu'il y avoit à Tours des reliques de S. Estienne, qu'il mit dans une chapelle dediée longtemps auparavant sous son nom; 'qu'il y en avoit aussi à Bordeaux; [b] & que l'on conservoit de son sang dans l'eglise cathedrale de Bourges, [qui porte encore aujourd'hui le nom de S. Estienne.] Il raporte diverses merveilles faites en tous ces lieux. L'on voit par ce qu'il dit de Bordeaux, que ces reliques n'estoient pas toujours du corps du Saint. 'S[te] Melanie la jeune mit des reliques de S. Estienne dans l'eglise du monastere de vierges qu'elle avoit fait bastir à Jerusalem.

&c.

p.75-78. b p.74.75|h.Fr. l.1.c.31.p.25.

Sur.31.dec.p. 381.§ 26.

[Aprés avoir parlé des reliques de ce Saint repanduës dans tout le monde, il ne faut pas oublier ce qui regarde son corps entier. Nous avons vu que de son tombeau à Caphargamala, il avoit esté porté à Jerusalem, & mis dans l'eglise de Sion.] 'Il fut depuis transferé en une eglise magnifique que l'on fit bastir auprés des murailles de Jerusalem, dans le lieu mesme où il avoit esté lapidé. Basile de Seleucie "dit que ce fut Juvenal qui la fit bastir: [mais ce fut sans doute des deniers de l'Imperatrice Eudocie femme de Theodose le jeune,] 'qui estant venuë à Jerusalem [pour la seconde fois vers l'an 444,] y fit bastir à prés d'une stade de la ville, une eglise de S. Estienne fort belle & fort exhaussée, où elle fut enterrée aprés sa mort. 'Nicephore ajoute mesme ex-

Combf.de Chry.p.301.302.

si c'est luy.

Evag.l.1.c.22.p. 280.d.

Nphr.l.14.c.50. p.559.a.

pressément, que c'estoit dans le lieu où S. Estienne avoit souffert. 'Il y pouvoit tenir dix mille personnes au moins. [a] Eudocie mit vers 456, "un Superieur dans la maison de S. Estienne vers Jerusalem,[qui semble par là avoir esté un monastere;]'& Metaphraste luy en donne positivement "le titre. [b] Cette eglise n'estoit pas neanmoins encore tout à fait achevée en l'an 460, auquel elle fut dediée le[mécredi] 15 de juin: & Eudocie y assigna alors de grands revenus. 'Dés l'an 439 il y avoit à Jerusalem une eglise de S. Estienne[differente de celle-ci.]

ἡγούμενον. ἀρχιμανδρίτης. — Conc.t.7 p.92. a.b. a Anal.g.p.67. Cotel.g.t.2.p. 273§87. b Anal.g.p.73. Sur.31.dec.p. 383§34.

'Eudocie s'en retournant à Constantinople en la mesme année 439, aprés un premier voyage qu'elle avoit fait à Jerusalem, y apporta des reliques de S. Estienne, qui furent mises, dit un ancien auteur, dans l'eglise de S.Laurent "le 21 de septembre, auquel depuis ce temps là on fit [dans cette eglise]la feste de l'un & de l'autre de ces saints[Diacres. * On a quelque lieu de croire que ce fut une main de S. Estienne qu'Eudocie apporta.] 'On marque jusqu'à neuf eglises ou chapelles de S. Estienne dans Constantinople, & quelques unes qu'on pretend anciennes. 'Celle qui estoit dans le palais, & qu'on dit avoir esté bastie par Pulquerie, est celebre dans l'histoire, parceque plusieurs Empereurs & Imperatrices y ont receu la couronne.

Marc.chr. Thdr.L.l.2 p. 568.c. V.Theodose II. §23. * Note 7. Cang.de C.l.4. p.136-139. p.156.

S. NICODEME, CONFESSEUR.

NICODEME estoit un Juif de la secte des Pharisiens, [dans lesquels l'humilité de la predication de J.C. trouva une opposition toute particuliere: car s'ils estoient les plus exacts en l'observation des pratiques exterieures de la vertu, ils estoient en mesme temps les plus superbes, & par consequent les plus vides de la vertu solide & interieure.] 'Nicodeme passoit mesme pour un maistre & un docteur du peuple d'Israel, quoiqu'il ignorast les veritez les plus necessaires au salut: [& il estoit encore enflé du faste des grandeurs & des dignitez du siecle,]'puisque l'Evangile luy donne la qualité de

Joan.3.v.1. v.10. v.1.

"Prince des Juifs; [qui marque peut-estre qu'il estoit Senateur de Jerusalem. Cependant la grace l'abaissa sous le joug & sous la bassesse de la Croix.]

d.[x...]

v.2. l'an 31 de l'ere commune.

'Lors donc "que le Sauveur commença à faire connoistre sa puissance dans Jerusalem par ses miracles, Nicodeme ne douta point que ce ne fust un maistre envoyé de Dieu [pour l'instruction des hommes; & il le vint trouver pour apprendre de luy la voie du salut.] Mais il y vint la nuit, 'n'osant pas encore faire profession de la verité qu'il reconnoissoit en son ame: [a] & ainsi il estoit de ceux qui croyoient déja en J. C, mais à qui J. C. ne se confioit pas neanmoins, parcequ'ils n'avoient pas une foy assez éclairée & assez ferme, & n'estoient pas encore regenerez par l'eau & par le saint Esprit.

Aug.in Jo.h. 11.p.41.1.b. ab|h.12.p.44.2. a.

'Comme il estoit enflé de la vaine estime de sa science, J. C. pour l'humilier [luy dit des veritez ausquelles il ne comprenoit rien,] & luy insulta mesme en quelque sorte sur son ignorance, par une parole qui estoit une espece de raillerie. [Nicodeme ne s'en offensa pas,] '& il paroist par l'Evangile qu'il revint ensuite d'autres fois vers J. C. pour recevoir ses instructions. [b] Il le défendit mesme [ouvertement] en une occasion contre les Pharisiens, en leur remontrant qu'il falloit ecouter un homme, & l'examiner avec soin, avant que de le condanner. [Et il se declara encore plus ouvertement son disciple aprés sa mort,] 'lorsqu'il vint ensevelir son corps, & qu'il apporta beaucoup de parfums pour l'embaumer.

h.12.p.45.1.b.c, h 120.p.226.2. b. b Joan.7.v.50. 51. 19 v.39-42.

'On sçait qu'il fut battizé par les disciples de J. C, [quoiqu'on ne sache pas si ce fut devant la Passion, ou aprés la Pentecoste.] [c] Quelques uns disent que ce fut par S. Pierre & par S. Jean. [d] Les Juifs ayant sçeu qu'il s'estoit fait battizer, le deposerent de la dignité qu'il avoit, l'anathematizerent, [le chasserent de la synagogue,] & le bannirent de Jerusalem. [e] On croit que cela arriva "dans la persecution qui suivit la mort de S. Estienne. [f] Quelques relations moins autorisées disent mesme qu'on voulut le faire mourir, mais qu'à la consideration de Gamaliel, qui estoit son oncle ou son cousin germain, on se contenta de le battre presque jusqu'à rendre l'ame, & de piller tout son bien. 'Il est certain que Gamaliel voyant qu'il estoit persecuté pour J. C, le retira dans sa maison de campagne, où il luy fit fournir sa nourriture & son vétement tant qu'il vécut; & quand il fut mort, il le fit enterrer avec honneur auprés de S. Estienne.

Aug.in Jo.h. 120.p.226. 2.b.c| Luci.de St. c.5. p.631.1.b. c Phot.c.171.p. 384.c| Luci.mf. d Phot.p.384. c|Luci.de St.c. 5.p.631.1.b. e Bar.34.§ 319. f Phot.p.284.c| Luci.mf.p 241. Luci.c 5.p.631. 2.b.

au commencement de l'an 34.

'Quelques uns disent qu'il ne vécut que peu chez Gamaliel: [d'où

mf.p.241.

[d'où vient peut-estre que Photius croyant qu'il estoit mort de ses blessures,] 'a dit qu'il avoit esté couronné du martyre; [a] quoique la relation manuscrite qui parle de ses souffrances, luy donne seulement le titre de Confesseur, [b] & dise expréssement que S. Estienne avoit esté Martyr, & que Nicodeme ne l'estoit pas. 'Dans la revelation de son corps il fut figuré par des roses blanches dans un panier d'or, comme Gamaliel, & non par des rouges comme S. Estienne. 'Car Dieu revela son corps en l'an 415, "avec ceux de S. Estienne & de Gamaliel, comme d'autant de Saints qui pouvoient appaiser sa colere irritée contre les hommes: '& l'Eglise latine les honore tous ensemble le 3 d'aoust dans les plus anciens martyrologes. [c] On pretend avoir aujourd'hui son corps dans l'eglise cathedrale de Pise.

Phot.c.171.p. 384.c. [a] Luci.ms.p. 241. [b] p.244. de St.c.6.p.631. 1.c.d. c.3.4.p.630.631. V.S.Estienne § 5. Flor.p.720.721| Usu| Ado, &c. [c] Flor. p.722.2.

'Nous avons sous le nom de Nicodeme & de Joseph d'Arimathie, un Evangile apocryphe, plein de narrations fabuleuses, quoique 'Pierre des Noels & d'autres modernes les aient prises pour des veritez. [d] Le titre de cette piece porte qu'elle a esté trouvée sous Theodose; [ce qui peut donner sujet de croire qu'elle n'a esté faite au plustost que sous ce Prince : & je ne croy pas en effet qu'on trouve que les anciens auteurs en aient parlé, ni mesme qu'elle soit marquée 'dans le decret de Gelase, fait longtemps aprés les deux Theodoses.]

Boll.17.mars, p.509.2. P.de N.l.3.c. 228.p.62.1. [d] Boll.p.509.2. Conc.t.4.p. 1264.c.d.

S. GAMALIEL,

DOCTEUR DE LA LOY,

ET S. ABIBAS SON FILS.

'GAMALIEL estoit un Pharisien, docteur de la loy, tres consideré de tous les Juifs. 'Aussi S. Paul entre les choses qui pouvoient le rendre recommandable aux Juifs, leur dit qu'il avoit esté elevé aux piez de Gamaliel, 'que c'estoit luy qui l'avoit nourri & luy avoit enseigné la loy dans Jerusalem. [e] On pretend que S. Barnabé estoit aussi son disciple.

Act.5.v.34. 22.v.3. Luci.de St.c.5. p.631.1.2|ap. Aug.t.10. [e] Sur.11.jun.p. 170.§6.

[Peu de temps aprés que le S. Esprit eut formé l'Eglise 'le jour en l'an 33.

Act.5.v.34. de la Pentecoste,] les Juifs voulant faire mourir les Apostres, qu'ils avoient fait venir devant l'assemblée des Prestres; Gama-
Chry.in Act.h. 14.p.129 a. liel qui y estoit present, commanda qu'on les fist retirer, voulant par la crainte où ils les mettoit, empescher que les Juifs ne le soupçonnassent d'estre d'intelligence avec eux, [& ne rejettassent ce qu'il vouloit dire en leur faveur.] Il parla ensuite à l'assemblée avec tant de discretion & de prudence, que sans se rendre suspect, il leur allegua des preuves qui montroient que la
Act.5.v. 35-40. religion Chrétienne estoit une œuvre de Dieu: & il leur persuada au moins de ne pas faire mourir les Apostres, comme ils en
Chry.p. 133.e. avoient la pensée. Ce discours fut cause encore de la conversion de beaucoup de Prestres, qui consideroient Gamaliel comme leur maistre & leur chef.

V.S. Pierre § 16.

&c.

p.128.e. S. Chrysostome s'étonne comment un homme d'un si sage discernement, & qui avoit ouvert un avis si equitable, n'avoit pas encore embrassé la foy. Mais il n'est pas possible, ajoute-t-il,
h.19.p.182.e. qu'il soit toujours demeuré dans son infidelité. Il dit mesme en un autre endroit, comme une chose constante, qu'il fut converti avant S. Paul.

Note 1.

μεταβληθη.

[Ce que le seul instinct de la foy faisoit juger à ce Pere, Dieu nous l'a depuis appris d'une maniere plus certaine, ou au moins plus claire, par l'histoire de la revelation des reliques de S. Estien-
Luci.de St c.5. p.631.1.a. ne.] Car nous lisons dans cette histoire, qu'aprés que S. Estienne eu esté martyrizé, Gamaliel encouragea les Chrétiens, & les exhorta à aller la nuit enlever son corps, leur donna son chariot pour l'aller porter en une terre qu'il avoit à six ou sept lieues de Jerusalem, nommée de son nom * Caphargamala; fournit les
Bar. 34.§ 304. a Luci.p.631.b. frais, qui estoient grands, [a] pour luy faire rendre tous les honneurs de la sepulture, & le fit mettre dans un monument tout
a. neuf qu'il avoit destiné pour luy & pour sa famille. Il fit cela non seulement par une affection & une compassion [humaine] pour ce ministre de J. C, mais encore [1] parcequ'il vouloit menager cette occasion pour se faire une merite auprés de Dieu, & pour obtenir dans la resurrection quelque part à la foy de son serviteur, dont il connoissoit la sainteté.

V.S.Estienne § 4.

20 ou 22 milles.

*c'est à dire ville ou terre de Gamaliel.

1.

Bar.34.§ 319. On croit que ce fut aprés cela qu'arriva la persecution de Ni-
Phot.c.171.p. 384.c; Luci.msf. p.241. codeme. On pretend qu'il estoit neveu ou cousin de Gamaliel, & qu'à sa consideration les Juifs qui le vouloient faire mourir,
Luci.d.St.c.5. p.631.1.b. se contenterent de le battre & de le chasser. Gamaliel voyant qu'il souffroit cette persecution pour J. C, le retira chez luy à

V.son titre.

ἀνεψιός. nepos.

1. *festinans habere mercedem à Domino.*

la campagne, donnant ordre à ſon receveur de luy fournir tout ce qui luy ſeroit neceſſaire; & quand Nicodeme fut mort il le fit enterrer honorablement auprés de S. Eſtienne.

[Il y a bien de l'apparence que Gamaliel eſtoit déja battizé lorſqu'il faiſoit ces actions de pieté envers les ſerviteurs de J. C. Quoy qu'il en ſoit pour le temps,] 'il eſt certain par l'hiſtoire de la decouverte du corps de S. Eſtienne, qu'il receut auſſi luy meſme le batteſme de J. C. par les mains de ſes diſciples: '& quelques uns marquent que ce fut par celles de S. Pierre & de S. Jean. 'De deux fils qu'il avoit, le ſecond nommé Abibas fut battizé avec luy à l'âge de 20 ans ou environ. C'eſt pourquoi Gamaliel le conſideroit comme ſon tres cher fils. 'Il mourut peu aprés avant ſon pere, ayant toujours vécu dans la virginité, & dans une pureté toute entiere de corps & d'eſprit. ["Avant ſa converſion meſme] 'il eſtoit toujours occupé dans le Temple [à la priere] avec S. Paul, qui n'eſtoit pas encore Apoſtre, [ni peut-eſtre meſme Chrétien.] Dans un âge ſi peu avancé, il avoit une connoiſſance parfaite de la loy, [que ſon pere luy avoit ſans doute appriſe.] 'Il fut enterré dans le meſme monument que Saint Eſtienne, en une grote ſeparée & un peu plus haute. [a] Aprés ſa mort, Dieu le figura dans une viſion par une corbeille d'un argent tres pur, pleine de ſaffran, qui rendoit une odeur tres agreable.

b. | mſ.p.241|Phot. c. 171.p.384.e. | Luci.de St.c.5. p.631.1.b.d. | c.5.6 p.631.1 b. d|mſ p 241.244. | Note 2. | mſ.p.241. | de St.c.5.p.631. 1.b. | a c.6. p.631.1.d.

'Le fils aiſné de Gamaliel nommé Sedemias ou Selemias, ne voulut point embraſſer avec luy la ſoy de J. C, non plus qu'Ethna ou Athée ſa mere, ſemme de Gamaliel. Ils ſe ſeparerent meſme de luy & d'Abibas, & ſe retirerent en une terre qui appartenoit à Ethna. Ils y furent enterrez, laiſſant vides les places qui leur avoient eſté deſtinées dans le monument de Caphargamala, parce qu'ils eſtoient indignes d'eſtre dans la ſocieté des Saints.

c.5 p.631.1 b| mſ.p 242.

[Gamaliel ſurvéquit peu à Abibas,] 's'il eſt vray" qu'ils ſoient tous deux morts peu de temps aprés leur batteſme, comme on le pretend. 'Il fut mis dans la meſme grote & dans le meſme tombeau que ſon fils, auprés de celui de S. Eſtienne.

neophyti fuimus. | mſ.p 244. | de St.c.5.p.631. 1.b.

'Ce fut luy" qui s'apparut l'an 415 au Preſtre Lucien, pour luy decouvrir où eſtoient les corps de S. Eſtienne, de Nicodeme, d'Abibas, & le ſien. Il s'apparut ſous la forme d'un vieillard, qui avoit les cheveux blancs, la barbe longue, la taille haute, le viſage venerable, couvert d'une robe blanche enrichie de boutons d'or où la croix eſtoit gravée. 'Ses ſouliez eſtoient auſſi enrichis d'or, & il tenoit une baguette d'or à la main. 'Il ſe repre-

V.S.Eſtienne § 5. | c.4.p.630.2.d. | mſ.p.239. | p.244|de St c. p.631.1.c.d.

senta aussi sous la figure d'une corbeille d'or, pleine de roses blanches comme des lis.

de St. c. 7. p. 631. 2. 2.
a Flor. p. 722. 2.
p. 720.

'Son corps demeura à Caphargamala, avec ceux de Nicodeme & d'Abibas. [a] On pretend qu'ils ont depuis esté transportez à Pise, & qu'ils y sont encore aujourd'hui dans l'eglise cathedrale. [Usuard, Adon, divers autres martyrologes,] '& les plus anciens mesmes qui portent le nom de S. Jerome, les mettent tous trois au nombre des Saints le 3 d'aoust, en marquant la decouverte de leurs corps avec celle de S. Estienne: [Et le martyrologe Romain les suit en cela.]

Epi. 30. c. 3. p. 128. b.

'Plusieurs ont cru que les Patriarches qui gouvernoient les Juifs sous Constantin, [& jusque vers l'an 420,] descendoient de Gamaliel dont nous parlons: [& ils pouvoient venir de Selemias son fils aisné. L'on dit encore "diverses choses considerables selon le siecle, tant de luy mesme que de ses ancestres & de sa posterité. Mais nous ne voyons pas qu'elles soient tout à fait certaines.] NOTE 3.

SAINTE MARIE MADELEINE;

AVEC S. LAZARE, ET SES SOEURS

S.TE MARTHE ET S.TE MARIE.

C'EST une ancienne question dans l'Eglise, & sur laquelle l'on n'est pas encore tout à fait d'accord, savoir "si S.te Marie Madeleine est la mesme que Marie sœur de Lazare, & que la femme pecheresse de l'Evangile, ou si ce sont trois personnes differentes. Les plus illustres Eglises de France, & presque tous les savans de ces temps-ci, se sont declarez pour la distinction de ces trois personnes; & on l'a prouvée par des raisons qui paroissent decider entierement cette difficulté, si l'on en veut juger sans prevention. Nous recueillerons neanmoins sous un mesme titre tout ce que nous avons pu trouver de ces saintes femmes, en distinguant seulement ce qui appartient à chacune d'elles.] NOTE 1.

'S. Luc raporte premierement l'histoire de la femme pecheresse, qui vint trouver J.C. lorsqu'il disnoit chez un Pharisien, & qui obtint le pardon de ses pechez par la grandeur de son amour, qu'elle témoignoit par ses larmes, par les parfums qu'elle repandoit sur les piez de J.C, par les baisers qu'elle leur donnoit, & par l'humilité avec laquelle elle les essuyoit de ses cheveux. Luc.7 v.37.

Note 2. l'an 31 de l'ere commune.

[La suite de S.Luc demande que ceci soit arrivé dans "la Galilée, "en la deuxieme année de la predication de J.C. Et c'est tout ce que nous savons de cette illustre penitente.] 'Les Grecs l'honorent le 21 de mars sans luy donner aucun nom. Boll.may,t.1.p. 34.2|21.mars,p 257.2.

'Le mesme Evangeliste continuant la narration des voyages de J.C. dans la Galilée, dit qu'il estoit accompagné de quelques femmes qu'il avoit delivrées des esprits malins, & gueries de diverses maladies; & met à la teste de ces femmes Marie que l'on appelle Madeleine. 'S. Matthieu & S. Marc la nomment aussi la premiere entre les femmes qui avoient accoutumé de suivre J.C. lors mesme qu'il venoit à Jerusalem, & qui le servoient, 'en luy fournissant la nourriture & le vétement selon la coutume ordinaire des Juifs. 'Elles le suivoient non pour demeurer oisives, mais pour faire tout ce qu'il leur ordonnoit. Luc.8.v.2. Matt.27.v.55. 56|Marc. 15.v. 40. 41. Hier. in Matt. p.85.a b. Ori. ib.h.35.p. 206.b.

'On croit que cette Marie avoit tiré son surnom de Madeleine du bourg de Magdale, [a]qu'on place dans la Galilée prés de Bethsaïde & de Capharnaüm, sur le bord du lac de Tiberiade, [b] ou d'un autre Magdale placé de l'autre costé du mesme lac, & qui est appellé Magedan dans le texte latin de S. Matthieu. Hier. ep.150.q. 4.p.143.b|Bar. 32.§ 23.& alii. a Cà Lap. in Luc 8. p.111.b.c. b Lubin, p.71|. Matt 15.v.39.

'[c]S. Luc & S. Marc témoignent que Marie Madeleine avoit esté delivrée de sept demons par J.C,[d] ce que Baronius & divers autres entendent à la lettre aprés S. Ambroise. '[e]S. Gregoire qui a cru que c'estoit la femme pecheresse, entend par ces sept demons tous les vices & tous les crimes qui l'avoient possedée avant sa conversion: '[f]En quoy on marque qu'il a esté suivi par quelques autres. [g] Mais au contraire, S.Ambroise met assez nettement Marie Madeleine au nombre des vierges. [h] S. Modeste qui estoit Patriarche de Jerusalem [au commencement du VII. siecle,] dit aussi qu'elle a toujours vécu dans la virginité, & dans une pureté toute entiere, ce qu'il cite des monumens de l'histoire, & des actes de son martyre. c Conc.c 36.§1| 145.§ 3. d Bar.32.§ 24| Cà Lap.p.111. b|Amb de Sal. c.5 p.1094 b. e Greg.in Ev. h.33 p.1470.a. f Mald.in Luc. 8.p.1011.1. g Amb.de virg. l.3 p.481.d.c. h Phot.c.275.p. 1525.b.c.

l'an de l'ere commune 33.

'S.te Madeleine suivit encore J.C."au dernier voyage qu'il fit de Galilée à Jerusalem pour y sauver les hommes par sa mort: '& elle se trouva alors au pié de sa croix avec la S.te Vierge. 'Elle y demeura encore jusqu'aprés sa mort; mais alors elle en estoit plus Conc.c.143.§11. § 8. § 11.

Aug.conf.l.3 c. 21.p.216.1.c. a Conc.c.143. § 11. c.144.§ 3. b c.145.§ 1. § 2. § 3. Greg.in.Ev.h. 25.p.1432.1433. Joan.20.v.11-13. v.14-16. Marc.16.v.9. Joan.20.v.17. c Conc.c.145 § 3. Chry.in 1.Cor. h 38.p.424.d. Aug.f.143 § 1.4. p.691|ep.Jo.h. 2.p.243.2.a. Glyc.l.3.p.231. a.b. d Phot.c.275.p. 1525.

eloignée, 'peut-estre parce qu'elle s'en estoit un peu retirée aprés que J.C. eut recommandé la Vierge à S.Jean. [a] Elle fut presente lorsqu'on mit le corps de J.C. dans le sepulcre, ensuite de quoy elle alla preparer des parfums pour l'embaumer.

'Elle demeura en repos le jour du samedi; [b] & le lendemain "estant venüe au sepulcre avec d'autres femmes, elles furent &c. étonnées de n'y point trouver le corps de JESUS. 'Madeleine le vint aussitost dire à S. Pierre & à S. Jean, "qui y accoururent, &c. & s'en retournerent ensuite. 'Mais Madeleine demeura toujours auprés du tombeau, 'parceque l'ardeur de son amour ne luy permettoit point de s'eloigner, ni de se croire jamais assez assurée que ce qu'elle desiroit y trouver n'y estoit pas. Aussi en perseverant à chercher J.C. elle le trouva enfin, [non pas mort, mais vivant & glorieux.] 'Car s'estant encore baissée pour regarder dans le sepulcre, elle vit d'abord deux Anges à qui elle parla: '& puis s'estant retournée, "elle apperceut J.C. qu'elle ne reconnut &c. que quand il l'appella par son nom.

'Elle eut ainsi le bonheur de le voir la premiere le matin de sa resurrection. 'Mais "il luy défendit de le toucher. [c] Elle porta[aussi- &c. tost]la nouvelle de cette apparition aux Apostres, qui neanmoins ne la crurent pas. 'J.C. voulut apparoistre d'abord à une femme, pour honorer ce sexe dans sa resurrection aussibien que dans sa naissance, parceque sa bonté prend un soin tout particulier des foibles. 'Mais il ne voulut point qu'elle le touchast, pour luy apprendre & à elle, & à toute l'Eglise dont elle estoit la figure, qu'il faut que nostre foy nous releve audessus de toutes les choses visibles, & de la chair de J.C. mesme, afin que nous montions avec luy jusques à son Pere, & que nous ne voyions plus ni J.C. incarné, ni quoy que ce soit, que par les yeux de l'esprit, & d'une maniere toute celeste.

[Voilà ce que l'Evangile nous apprend de S.te Marie Madeleine. Nous en trouvons "peu de choses dans l'histoire de l'Eglise.] NOTE 3. 'Glycas se moque avec raison, d'un entretien qu'on pretendoit qu'elle avoit eu avec Galien, qui vivoit plus d'un siecle aprés. [d] S. Modeste dont nous avons déja parlé, dit qu'elle s'en alla à Ephese, ["pour y suivre apparemment la S.te Vierge;]aprés la mort de NOTE 4. laquelle elle demeura toujours auprés de S. Jean l'Evangeliste, sans jamais vouloir quitter cet Apostre vierge tant qu'elle vécut. Il ajoute qu'elle finit sa vie toute apostolique par un glorieux martyre, dont on avoit mesme les actes, & qu'on y lisoit une chose assez étonnante, savoir qu'à cause de sa virginité & de sa

chasteté toute entiere, elle parut aux yeux de ceux qui la tourmentoient, aussi pure & aussi transparente qu'un crystal. [Nous pourrions mieux juger de la qualité de ce fait, si nous avions encore ces actes. Nous ne voyons pas non plus sur quoy est fondé] 'ce qu'on lit dans un ouvrage attribué à S. Jerome, que S.te Madeleine estoit veuve.

Hier.in Marc. 15.p.1113.a.

'S. Gregoire de Tours témoigne, comme S. Modeste, que le corps de S.te Madeleine estoit à Ephese, & il ajoute que son tombeau n'estoit point couvert. 'On honoroit encore ses reliques a Ephese en 745, comme il paroist par la vie de S. Villebaud.[a] Un martyrologe de France marque sa feste en la mesme ville. 'Les Ménées des Grecs marquent aussi qu'elle y est morte, & qu'elle y a esté enterrée. [Elle estoit sans doute dans] 'une eglise de son nom sur une des montagnes [qui environnoient] Ephese, nommée Quileon. 'L'Empereur Leon le sage qui commença à regner en 886, "fit transporter ses reliques à Constantinople, & les fit mettre dans une eglise qu'il avoit fait bastir sous le nom de S. Lazare. Cedrene dit qu'il les fit raporter d'Ephese.

Gr.T.gl.M.c. 30 p.64. Laun.de Mag. p.7. a p.10.275. Men.22.jul.p. 222. S.may,p.70. 22.jul.p.320| Laun.p.4|Zon. t.3.p.143.e| Cod.ori.C.p. 63.e|Cedr.p. 599.b|Cang.de C.l.4.p.128.

NOTE 5.

[b] S. Modeste appelle S.te Madeleine "la premiere, & comme la conductrice de toutes celles de son sexe qui suivoient J. C, tenant entre elles "le mesme rang que S. Pierre tenoit entre les hommes. 'Les Grecs luy donnent le titre "d'Egale aux Apostres. Ils en font comme nous la feste le 22 de juillet, auquel elle est marquée par Bede, Usuard, & Adon.[1]

ἀρχηγίς. &c. ἰσαπόστολος. b Phot.c.275. p.1525. Men.22.jul.p. 220.

'Pour ce qui est de Marie sœur de Lazare & de S.te Marthe, on voit qu'elle demeuroit avec sa famille prés de Jerusalem, à Bethanie, 'que l'Evangile appelle "pour ce sujet leur chasteau ou leur bourg. [Marthe est presque toujours nommée avant Marie,] 'de sorte qu'il y a lieu de croire qu'elle estoit l'aisnée : & cela convient à ce que [plusieurs Saints] ont cru que Marthe figuroit la vie active, & Marie la contemplation qui est le fruit des bonnes œuvres. 'J. C. avoit une affection particuliere pour cette famille, [& l'on voit qu'il se retiroit assez souvent à Bethanie où estoit leur maison.]

Bar.34.§2. NOTE 6. Joan.11.v.1. Bern.f.37.§1. p.118. Joan.11.v.5.

'Estant un jour logé chez elles, "il declara que Marie, qui estoit assise à ses piez pour l'ecouter, avoit choisi la meilleure part ; & il la défendit contre Marthe qui se plaignoit de ce qu'elle la laissoit travailler toute seule pour luy preparer à manger. 'Ses pa-

l'an de l'ere commune 32. Luc.10.v.38-42. Macar.h.12.p. 71.c.d.

1. Ces trois martyrologes ne mettent rien qui ne convienne à S.te Madeleine seule. Le calendrier Romain du P. Fronto & d'Allatius, ni le Sacramentaire, ni le missel Romain de Thomasius, ne marquent rien pour le 22 de juillet. Les anciens martyrologes qui portent le nom de S. Jerome, n'y font point mention de S.te Madeleine.

paroles entrant dans le cœur de Marie avec une vertu secrete & spirituelle, y repandoient une grace & une force divine, dont luy seul connoissoit le prix. Marthe ne demeura pas aussi sans recompense; & les services qu'elle rendoit à J. C. avec tant d'affection, luy firent avoir part avec le temps à la mesme grace.'Car si Marie avoit choisi la meilleure part, celle de Marte ne laissoit pas d'estre bonne & sainte, &"c'estoit par une grande pieté qu'elle prenoit soin que les Saints, [& le Saint des Saints,] ne manquassent de rien chez elle.

Aug.f.169.c.14. p.817.e.f.& sæpius.

omni cura religiosissima.

'Quelque temps aprés,"Lazare estant tombé malade, ses sœurs en avertirent J. C, & quatre jours aprés qu'il fut mort, "J. C. le vint ressusciter. 'On bastit depuis une eglise sur le tombeau où il avoit alors esté enterré: [a] & divers martyrologes qui parlent de cette eglise, semblent dire qu'elle estoit [consacrée à Dieu] sous le nom de S. Lazare & de S.te Marthe. Elle estoit prés de Bethanie.'& Pallade parle d'un lieu voisin de Jerusalem appellé"Lazaret.

Joan.11.v.1-45. l'an 33. &c.

Hier.l.heb.t.3. p.278.c. a Laun.de Magd.p.7.8.

Lauf.c.103.p. 1023 a. *Λαζάριον.*

[b] Six jours avant la Passion, J. C. mangea à Bethanie chez Simon le lepreux. Marthe le servit, & Marie [sa sœur] parfuma ses piez, les essuya de ses cheveux, & repandit encore une boëte de parfums sur sa teste. 'Les disciples en murmurerent contre elle;mais "J. C. la défendit encore, & declara qu'en faisant cela elle avoit prevenu sa sepulture.

b Conc.c.108. § 1.

§ 2. &c.

'Lazare estoit à ce festin avec J. C, ce qui y fit venir beaucoup de monde. De sorte que les Pharisiens voyant que le miracle de sa resurrection causoit la conversion de diverses personnes, vouloient mesme le tuer. [Ils n'executerent pas neanmoins]'ce dessein aussi vain que criminel & impie, [puisque les Evangelistes ne le disent point,]'& que la tradition du IV. siecle estoit qu'il avoit trente ans lorsque J. C. le ressuscita & qu'il vécut encore trente ans depuis. [Ainsi ayant esté ressuscité en l'an 33, il à vecu jusques en 63.]

c.108.§ 3.

Aug.in Jo.h. 50.B.p 634.d.e.

Epi.66.c.34.p. 652.b.

'Un Nicephore, [qui apparemment est assez moderne,] dit que ses deux sœurs allerent chercher J. C. dans le tombeau pour l'embaumer, avec Madeleine & les autres femmes qui sont nommées dans l'Evangile·'L'Ordre Romain le dit de Marie & de Marthe.

Cotel.ap.n.p. 204.d.

Bar.34.§ 182.

[Aucune histoire digne de foy ne nous apprend ce qu'elles devinrent depuis ce temps là. Les anciens Latins,]'& les Grecs modernes, paroissent croire qu'elles sont demeurées à Jerusalem, & y sont mortes.'Car divers martyrologes tres anciens y marquent leur feste le 19 de janvier. Flodoard dit que S.te Madeleine y estoit

Boll.may, t.1. p 34.2.

Florent.p 272. [illegible] Laun. de [illegible] 28. [illegible] 239. 240| Sacr.n.p 37.

y estoit encore de son temps, c'est à dire vers l'an 920. Les Latins font aujourd'hui la feste de Ste Marthe le 29 de juillet, 'où Molanus a mis ce qu'Usuard en avoit dit sur le 17 de decembre. 'Car divers martyrologes en marquent aussi la feste ce jour là, avec celle de S. Lazare son frere. 'Notker la met le 19 de janvier, & le 17 d'octobre. 'Les Grecs font de Marie sœur de Lazare le 18 de mars, à cause des parfums qu'elle repandit vers ce jour là sur J. C. 'Ils font encore [1] le 4 de juin la memoire des saintes femmes Marthe & Marie.

Laun. de Magd p. 8. p. 6. 8. p. 10. 31. Menæa, p. 154 Boll. may, t. 1. p. 34. 2. Canis. t. 2. p. 789.

Note 7. [C'est sans doute "à la sœur de Lazare qu'il faut raporter]'ce qu'on pretend qu'un nommé Baidilon Abbé de Leuze [en Hainaut,] du diocese de Cambray, apporta de Jerusalem, [peut-estre vers l'an 920,] le corps de Ste Marie Madeleine, & le mit en l'abbaye de Vezelay [qui est en Bourgogne, & du diocese d'Autun, où il pouvoit demeurer alors. 'Car on assure qu'il a esté moine à Vezelay avant que d'estre Abbé de Leuze. [Dans le XII. & le XIII. siecle, on venoit de tous costez à Vezelay pour y reverer les reliques de Ste Madeleine.] 'Comme quelques uns doutoient neanmoins si elles y estoient, deux Evesques les visiterent l'an 1265, & les trouverent en terre sous le grand autel, avec une attestation du Roy Charle le simple. 'Deux ans aprés on en fit une translation le 20 d'avril 1267, & on les mit dans une chasse d'argent. S. Louis assista à cette translation "avec le Cardinal Simon legat en France. Ils en retinrent l'un & l'autre quelques reliques. 'Simon en prit une coste qu'il donna à l'Eglise de Sens l'an 1281, peu de mois aprés avoir esté fait Pape sous le nom de Martin IV; & dans l'acte qu'il en adressa à l'Archevesque & à l'Eglise de Sens, il declare que le corps de Ste Madeleine estoit encore alors à Vezelay.

Laun. de Magd. p. 87. 99. p. 99. p. 67. 68. 269. 274. p. 70. 79. &c. p. 79. 80.

Note 8. ["La croyance la plus commune aujourd'hui, & qui estoit commencée dés l'an 1254, est que le corps de Ste Madeleine est dans l'eglise des Jacobins de S. Maximin au diocese d'Aix en Provence: Mais on ne trouve point que cette croyance soit fondée que sur des revelations ou des histoires fort suspectes.

Il ne paroist pas non plus que ce qu'on tient que le corps de Ste Marthe est à Tarascon en Provence, ait aucun fondement considerable.] 'Car tout ce qu'on en voit, c'est qu'on pretend que l'on y trouva son corps l'an 1187, & que le [dimanche] premier jour de juin de l'an 1197, Imbert Archevesque d'Arles y consacra une eglise sous le nom de cette Sainte. L'un & l'autre s'apprend

Alex. t. 2. p. 619. 620.

1. Cela n'est pas dans les Ménées.

p 598.620| Laun.de Magd. p 46 54. par des vers qu'on lit encore dans cette eglise. 'Une chronique qui finit en l'an 1190, marque aussi qu'on disoit que le corps de Ste Marthe estoit à Tarascon auprés d'Arles.

Amb.de Sal.c. 5 p.1095.b. 'S. Ambroise dit que J.C. avoit "gueri Marthe d'une grande perte de sang; [ce qui n'est point dans l'Evangile.] Note 9.

Laun.de Magd. p.222-225. 'Pour Lazare leur frere, nous avons déja dit qu'il pouvoit estre mort l'an 63 de l'ere commune, selon S. Epiphane: [& la tradition que cite ce Pere merite d'autant plus de croyance,] que les Grecs disent que son tombeau estoit à Cytie [ville assez celebre] dans l'isle de Cypre, [dont S. Epiphane estoit metropolitain.] p.223.224. 'Quelques auteurs Latins confirment la mesme chose, & témoignent qu'on y voyoit encore de leurs temps des eglises dediées sous son nom. Ils veulent mesme qu'il en ait esté Evesque, & la Prose qu'on dit à sa feste dans quelques Eglises, y ajoute encore la qualité de Martyr. [Mais comme aucun des Grecs n'a remarqué ces deux circonstances, elles ne peuvent pas estre bien assurées.]

p.225|Zon.t.3.p. 143.d.e| Men. 17.oct.p.210| Cedr.p.599.b| Cod ori C.p. 63.c|Cang.de C. l.4.p.128. 'L'Empereur Leon le sage ayant fait bastir une fort belle eglise de S. Lazare à Constantinople [vers l'an 890,] il envoya en Cypre, où l'on trouva son corps enterré à Cytie ou auprés, dans un tombeau de marbre, dont l'inscription portoit que c'estoit Lazare aimé de J. C, & ressuscité par luy au bout de quatre jours. On le mit dans une chasse d'argent, & on le porta à Constantinople, où Leon le fit mettre dans l'eglise de son nom. Et les Grecs celebrent tous les ans le 17 d'octobre cette translation du saint & juste Lazare, comme ils l'appellent; outre la memoire de sa resurrection, qu'ils font la veille du dimanche des Rameaux.

Laun.de Magd. p.31-33. 'Beaucoup de martyrologes latins mettent S. Lazare le 17 de decembre, aprés Raban, Usuard, & Adon. [On en fait à Paris le 2 de septembre, & le premier dans la Congregation de Cluni.] p 93-96. 'Il y a une eglise de son nom à Autun, où l'on pretend avoir de ses reliques: mais cela n'est pas fondé, p.46. 'quoiqu'on l'ait cru dés la fin du XII. siecle. [On dit que c'est le devant de la teste, dont le reste est partie dans l'eglise collegiale d'Avallon au diocese d'Autun, depuis l'an mille ou environ, & partie à Marseille. Mais nous ne savons point encore qu'on ait de bonnes preuves de tout cela: On en dit mesme des choses qui ne s'accordent ni entre elles, ni avec l'histoire.]

SIMON LE MAGICIEN, HERESIARQUE.

'L'HERESIE de Simon est la premiere de toutes, [a] la source & la racine de ce grand nombre de sectes qui ont corrompu la vraie foy. [b] Ce Simon estoit "d'un bourg de Samarie nommé Gitton, que S. Epiphane dit avoir autrefois esté une ville. [c] Il estoit magicien, & abusoit tellement tout le pays de Samarie par ses illusions, qu'il y estoit tenu universellement pour la grande vertu de Dieu, 'c'est à dire pour le Pere elevé audessus de toutes choses.

'On a vu "autrepart qu'il ne laissa pas d'embrasser le Christianisme en l'an 34 de J. C, qu'il fut battizé par S Philippe Diacre, & qu'il merita aussitost la malediction de S. Pierre, en voulant acheter de luy le pouvoir de donner le S. Esprit. 'Au lieu de recourir au remede de la penitence, comme S. Pierre l'y avoit exhorté, il s'appliqua plus que jamais à la magie, fit gloire de resister aux Apostres, & infecta tous ceux qu'il put des erreurs [que nous allons bientost marquer.] 'Il quitta [pour cela] la Samarie, & courut diverses provinces, cherchant les pays où J. C. n'avoit point esté presché, pour y prevenir les esprits.

'Estant à Tyr en Phenicie, il y acheta une femme publique nommée Helene, [d] on Selene selon quelques [1] Latins, [e] & il l'acheta, dit Tertullien, du mesme argent dont il avoit voulu acheter le S. Esprit. [f] Il la menoit partout où il alloit, [g] commettant secrettement avec elle toutes sortes de crimes. [h] Il pretendoit que c'estoit l'Helene de Troie, [& en disoit plusieurs autres choses que l'on pourra voir dans la deduction de ses erreurs.]

[i] Aprés avoir couru diverses provinces, [k] & s'estre fait admirer d'un grand nombre de personnes qu'il trompoit par ses enchantemens; [l] enfin il quitta l'Orient, & s'en vint à Rome du temps de Claude, [c'est à dire en l'an 41 ou peu aprés.] [m] Si nous en croyons "les plus illustres & les plus anciens auteurs de l'Eglise, il y fut honoré comme une divinité par le Senat mesme, & s'y vit dresser

NOTE 1. | V. S. Pierre § 23. | 1. | NOTE 2.

Tert præf. c. 46. p. 219. c| Epi. 21. c. 1. p. 55. a.
a Iren. l. 1. c. 19. 20 p. 115. a d.
b Just. ap 2 p. 69 d| Epi. 21. c. 1. p 55 a.
c Act. 8 v. 9 11.
Iren. l. 1. c. 20 p. 115. d.
Act. 8. v. 12-24.
Iren. l 1. c. 20 p. 115. c. d.
Thdrt. h. l. 1. c. 1 p. 191. c. d.
p. 192. c| Just. ap. 2. p. 69. e.
d Iren. l. 1. c. 20. p. 115. d. &c.
e Tert. an. c. 34. p. 337. c.
f Just. p. 69. e| Iren. p. 115. d. &c.
g Epi. 21. c. 2. p. 56. c.
h Iren. p. 116. a| Tert. an. c. 34. p. 337. d.
i Thdrt. h l. 1. c. 1 p. 191. d.
k Iren. l. 1. c. 20. p. 115. d.
l Just ap. 2. p. 69. d| Eus. l. 2. c. 13 p. 50. b.
m Just. p. 69. d| 91. b| Iren| Tert| Eus| Cyr| Aug| Thdrt.

1. Les Latins traduisent quelquefois l'esprit rude des Grecs par une *s*.

une ſtatue dans l'iſle du Tibre, avec les deux titres [qui luy convenoient le moins,] de ſaint & de Dieu. 'Il en fit eriger non ſeulement pour luy, mais auſſi pour ſon Helene, [a] la depeignant ſous la figure de Minerve, & luy ſous celle de Jupiter.

Aug. h.1.p.6.2. c. | a c|Epi.21. c.3. p.58.a.b.

'L'hiſtoire de l'Egliſe dit que ce fut particulierement pour diſſiper les illuſions de Simon, que S. Pierre vint à Rome [en l'an 42,] [b] il ruina en peu de temps & la puiſſance & la perſonne de cet impoſteur, dit Euſebe, [c] ſelon lequel il eſt difficile de ne pas mettre la mort de Simon dés le temps de Claude. [Neanmoins pluſieurs auteurs du IV. & du V. ſiecle, la mettent ſous Neron; ce que nous ſuivons, dautant que cette opinion s'accorde plus aiſément avec les diverſes circonſtances que l'on raporte de cette mort. Nous ne les marquons point ici, parcequ'on les peut voir "ſur l'hiſtoire de S. Pierre. Il ſuffit de dire en un mot que ſelon beaucoup d'anciens, Simon ayant entrepris de s'elever en l'air par le ſecours de ſes demons, la puiſſance du Ciel implorée par S. Pierre & par S. Paul, le fit tomber à terre en preſence de Neron. Il en mourut peu de temps aprés, & apparemment l'année de devant le martyre de S. Pierre & de S. Paul, c'eſt à dire en 65.]

Euſ.l.2 c.14. p.52. b|Hier.v. ill.c.1|Thdrt. h.l.1.c.1.p.191. 192. | b Euſ.l.2. c.15. p.52.d. | c n.p.33.1.b. | V. S.Pierre § 34.

'Pour ce qui eſt de ſes erreurs, il ſouffroit, comme nous avons dit, qu'on l'appellaſt la grande vertu de Dieu; '& il portoit ſon impieté juſqu'à enſeigner qu'il eſtoit le Dieu ſouverain. Il diſoit qu'il eſtoit deſcendu comme Pere à l'égard des Samaritains, comme Fils à l'égard des Juifs, & comme S. Eſprit à l'égard de toutes les autres nations; mais qu'il ne ſe ſoucioit pas quel nom les hommes luy donnaſſent. 'S. Jerome cite ces blaſphemes d'un ſes livres, Je ſuis la parole de Dieu: Je ſuis la "beauté de Dieu: Je ſuis le Paraclet: Je ſuis le Toutpuiſſant: Je ſuis tout ce qui eſt en Dieu.

Act.8.v.10. | Iren.l.1.c.20. p.115.d. | Hier. in Matt. 24.p.70.d. | " ſpecioſus. | " | "

[Il a eſté l'inventeur des "Eons] 'devenus ſi celebres dans l'hereſie des Valentiniens: & on croit que c'eſtoit comme autant de perſonnes, dont ils compoſoient leur "Plenitude & leur divinité fantaſtique. 'Simon en avoit huit au moins, [d] & il mettoit de ce nombre une "Profondeur [1] & un Silence, dans leſquels luy & ſes ſectateurs ont merité de ſe perdre enfin. [e] On pretend qu'entre ces Eons il plaçoit le Verbe au 5[e] degré, [bien audeſſous du premier;] [f] & qu'il a eſté ainſi le premier Pere de l'Arianiſme.

Fleuri,l.3.c.26. 25.p.395-397. | αἰῶνες. | πλήρωμα. | Naz.or,44.p. 705.706. | d h.23.p.414.c| Euſ.in Marc.l. 4.c.9.p.114.c. | e Naz.or.23 n. 16 p.819.c. | f Bull.l.3.c.1.p. 308. | Βυθός. | 1.

[g] Il appelloit ſon Helene ſa premiere "intelligence, [h] & la mere de toutes coſes. [i] Il l'appelloit quelquefois le S. Eſprit, & luy donnoit

g Juſt.ap.2.p. 69.c. | h Iren.l.1.c.20. p.115.d. | i Epi.21.c.2.p. 56.c.d. | ou conception, ἔννοιαν. | a Naz.or.23.n.16. p.819.c.

1. a Elie de Crete dit que les autres Eons de Simon eſtoient l'Eſprit, la Verité, le Verbale, Vie, l'Homme, & l'Egliſe.

aussi le nom de Prunique, comme quelques autres heresies l'ont nommée Barbero ou Barbelo, 'c'est à dire fille de Baal.[a] Pour le nom de Prunique on sçait peu ce qu'il signifie.[b] Il l'appelloit aussi Minerve, [c] voulant qu'on crust qu'elle estoit la Minerve des poëtes, comme luy leur Jupiter.

[d]C'estoit par cette premiere intelligence, disoit Simon, qu'il avoit eu d'abord dessein de créer les Anges. Mais elle connoissant cette volonté de son pere, [e] & prevenant son dessein, [f] estoit descenduë plus bas, & avoit engendré les Anges, & les autres puissances spirituelles, [g] ausquelles elle n'avoit donné nulle connoissance de son pere. [h] Ces anges & ces puissances avoient ensuite fait le monde [i] & les hommes. [k] Simon donnoit à ces anges divers noms barbares qu'il inventoit: & supposant qu'il y avoit plusieurs cieux, il attribuoit chaque ciel à quelques uns des Anges.

'Ces anges, disoit-il, ne voulant pas qu'on sçeust qu'ils eussent esté engendrez par un autre, avoient retenu leur mere parmi eux, '& luy avoient fait toutes sortes d'outrages [& de violences,] pour l'empescher[1] de remonter vers son pere. Ils l'avoient mesme enfermée dans des corps de femmes, & entre autres dans celui d'Helene femme de Menelaüs, qui fut cause de la guerre de Troie; '& il expliquoit cette guerre d'une maniere toute mystique.[l] Il ajoutoit que son intelligence passant toujours d'un corps en un autre, estoit enfin venüe dans cette Helene de Tyr qu'il menoit avec luy; que c'estoit la brebi egarée; qu'il estoit descendu des cieux pour la racheter, '& qu'en passant par chaque ciel, il avoit pris la figure de la puissance qui y dominoit, depeur d'estre reconnu, 'de mesme qu'estant parmi les hommes, il avoit pris la figure d'un homme, quoiqu'il ne le fust point en effet, '& avoit esté crucifié en apparence par les Juifs.

'Il se pretendoit ainsi estre le Christ,[m]& mesloit dans ses crimes & dans ses enchantemens, ce nom sacré, [n] par le moyen duquel il s'attiroit plusieurs personnes.[o] Aussi ses disciples estoient compris par les payens sous le titre de Chrétiens. [p] Mais il ne reconnoissoit point dutout que JESUS fust le Fils de Dieu: au contraire il [se regardoit comme son rival,&]s'efforçoit de faire, au moins en apparence, tout ce que le Sauveur a fait tres réellement par sa puissance divine, pour s'acquerir s'il eust pu la mesme reputation que luy, & la mesme autorité parmi les hommes.

n.p.40. a p.43 44. b h.21.c.3.p.57.d. c Aug.h.1.p.6.2.c. d Iren l.1.c.20.p.115.d. e Tert.de an.c.34.p.337.c. f c|Iren.l.1.c.20.p 115.d. g Iren. l.1.c.20.p.116.a. h p.115.d. i Epi 21.c.2.p.56.c.d. k c 4.p.58.c. Iren. l.1.c.20.p.115.116. p.116.a. Epi.21.c.2.3.p.56.57. l Iren.l.1.c.20.p.116.a. a|Epi.c.2.p.56.c. Iren.l.1.c.20.p.116.a. b. Aug.h.1.p.6.2.c|An.f.S.p.82.a. m Epi.c.1.p.55.a. n c.2.p.56.b. o Just ap.2.p.70 b. p Ori.in Cels.l.5.p.272.b.

1. Il semble qu'aprés ce qu'elle avoit fait, elle ne devoit plus songer à son pere, ni luy à elle. Mais nous mettons ce que nous trouvons: Et il ne faut pas chercher de suite dans un systeme dont le fond est une extravagance, & une folie aussibien qu'une impieté.

Iren.l.1. c.20.p. 116.a.

'Il difoit qu'il eftoit defcendu du ciel non feulement pour delivrer fon Helene, mais encore pour rétablir l'univers troublé par l'ambition des Anges, dont chacun vouloit eftre le premier, & pour fauver les hommes en fe faifant connoiftre à eux. 'Il ne reconnoiffoit neanmoins ni falut ni refurrection pour la chair, mais feulement pour l'ame, [a] laquelle ne devoit rien efperer que de fa grace, fans s'arrefter aux bonnes œuvres; toutes les actions eftant, difoit-il, indifferentes d'elles mefmes. & la diftinction des bonnes & des mauvaifes n'ayant efté établie que par les Anges pour s'affujettir les hommes; qu'ainfi ceux qui efperoient en luy & en fon Helene, eftoient delivrez de cette fuperftition, & eftoient libres pour faire tout ce qu'ils vouloient. 'On voit les confequences que le demon pouvoit luy faire tirer de ce principe.

Epi.21.c 4.p. 58.c.d|Aug.h. 1.p.6.2.c.
a Iren. p.116.b.
Epi.21.c.4.p. 58.b|59.a.b.
p.58.59.

'Regardant les Anges comme des ennemis de Dieu[vraiment] bon, & comme des puiffances mauvaifes, qui eftoient hors "de la plenitude, felon fes termes, [& de la participation de la divinité;] & voulant d'ailleurs qu'ils euffent creé le monde,[il ne faut pas s'étonner]s'il meprifoit"& s'il rejettoit la loy donnée à Moyfe [par le Createur;] s'il difoit qu'il eftoit venu l'abolir; [b] & s'il ne vouloit point non plus qu'on craigniſt les menaces des Prophetes, qui n'avoient, difoit-il, efté infpirez que par les Anges. 'Il attribuoit de mefme tout l'ancien Teftament à divers Anges, la loy à l'un,les pfeaumes à l'autre, & ainfi du refte. [Non feulement il ne rendoit pas à ces paroles divines le refpect qui leur eft dû;] mais il menaçoit mefme de la mort [& de la dannation] tous ceux qui y deferoient.

τοῦ πληρώματος.
Const. l.6.c.19. 20.p 284.a d.
b Iren.p.116.b.
Note 3.
Epi.21.c.4.p.58. d.

Iren.l.1. c.20.p. 116.b.
Euf.l.2 c.13.p. 51. c.

'Les difciples de Simon profiterent admirablement de cette doctrine de leur maiftre. Car ils vivoient autant qu'ils pouvoient dans toutes fortes de debordemens, 'qui furpaffoient de beaucoup tout ce que l'on pourroit s'imaginer, bien loin que ceux qui ont quelque pudeur ofaffent jamais les exprimer, foit par la parole, foit par écrit. Et ces miferables avouoient eux mefmes dans leurs livres, que ceux qui entendroient parler pour la premiere fois de leurs myfteres les plus fecrets, feroient furpris d'étonnement & d'effroi.

Iren.l.1.c.20.p. 116. b.
c Tert.de an.c. 57.p.356.a.
d Euf.l.2.c.13. p.51.b.
e b||Iren.l.1.c. 20.p.116 c.

'Outre l'impudicité, ils s'adonnoient encore à toutes fortes de forcelleries, [c] & fe vantoient mefme de pouvoir attirer des enfers les ames des Prophetes. [d] Et quoiqu'ils fiffent femblant d'imiter la divine philofophie des Chrétiens, neanmoins ils retomboient jufque dans l'idolatrie, dont ils fembloient s'eftre retirez. [e] Car ils avoient des images de Simon & d'Helene, reprefentées fous

la figure de Jupiter & de Minerve. 'Ils adoroient ces images, [a] se prosternoient devant elles, & leur offroient de l'encens, "des victimes, & du vin.

'Ils regardoient mesme le culte commun des idoles comme une chose indifferente, & par ce moyen ils n'avoient pas de peine à eviter toutes les persecutions que l'on faisoit aux Chrétiens, outre que le demon sachant bien que leur secte ne luy faisoit aucun tort, ne les vouloit pas persecuter. 'S. Justin témoigne aussi que les payens les laissoient en repos lorsque l'on persecutoit le plus ouvertement les Catholiques.

[Quoique simon se declarast par toute sa doctrine ennemi des Anges, neanmoins]'il leur rendoit "un culte idolatre; [b] pretendant que l'on ne pouvoit estre sauvé sans offrir au souverain Pere des sacrifices abominables, par le moyen des principautez & des puissances qu'il plaçoit dans chaque ciel, [c] non pour obtenir d'eux quelque assistance, mais pour les adoucir, & empescher qu'ils ne s'opposassent, aux hommes, [soit durant leur vie, soit] aprés leur mort.

'Cet imposteur fut adoré comme un Dieu non seulement durant sa vie, mais encore aprés sa mort. [d] Et S. Justin remarque que vers l'an 150, presque tous les Samaritains, & encore quelque peu d'autres en divers pays, le reconnoissoient pour le plus grand de tous les Dieux. 'La statuë qu'on luy avoit erigée à Rome estoit encore debout en ce temps là. 'S. Clement d'Alexandrie dit que ses sectateurs "l'adoroient [encore de son temps,] & taschoient de se rendre semblables à luy, [ce qui ne leur estoit pas bien difficile.]'Il y en avoit encore plusieurs vers l'an 220. [e] Ces heretiques estoient connus sous le nom de Simoniens, afin qu'on ne pust ignorer de qui venoit leur doctrine impie: [f] Et ils s'estoient eux mesmes donné ce nom. [g] On les appelloit aussi Heleniens [à cause d'Helene.

Quelque nombreuse que cette secte ait esté dans son commencement, & jusqu'à l'an 150,]'Origene dit que lorsqu'il écrivoit son premier livre contre Celse, [vers 249,] elle se trouvoit reduite à environ trente personnes au plus: Car il s'en trouvoit encore alors quelques uns dans la Palestine. 'Dans le 5[e] livre du mesme ouvrage, il dit qu'on n'en trouvoit plus pas un. [Mais il y en avoit sans doute encore en d'autres endroits,]'soit qu'Origene ne le sceust pas, [soit qu'ils eussent quitté le nom de Simoniens. Car un auteur qui a écrit sur le battesme contre S. Cyprien, & ainsi vers l'an 256,] 'dit que quelques uns des heretiques descen-

Margin notes:
θυσίας. — ib|Aug.h.1.p.6.1 c. — a Eus.p.51.b. — Ori.in Cels.l.6.p.282.c. — Just.ap.2.p.70.c. — NOTE 4. — Tert.præs.c.33.p 244.b|App.t.1.p.9. — b Epi 21. c.4 p.58.c|Thdrt.h.l.5.c.9.p.273.274. — c Epi.n.p.41. — Just.ap.2.p.69.c.d. — d c. d|dial.p.349.c. — ap 2.p.91.c. — Cl.str.2.p.383.b. — τῷ ἑςῶτι ὃν σέβουσι. — Tert.de an.c.57.p.356.2. — e Iren.l.1. c.20.p.116.b. — f Thdrt h.l.1.p.193.2. — g Ori. in Cels.l.5.p.272 b. — l.1.p.44.c. — l.5.p.272. — l.1.p.44.c. — Cyp.ox.t.3.bapt.p.30.1.

dus de Simon, faisoient paroistre du feu audessus de l'eau quand ils donnoient le battesme, pour relever leurs mysteres, & tromper les simples & les curieux, en leur faisant croire que leur battesme estoit plus saint & plus veritable que celui de l'Eglise Catholique. Cet auteur doute s'ils faisoient paroistre ce feu par quelque illusion & quelque adresse purement naturelle, ou si c'estoit par magie. Pour autoriser ce battesme, ils avoient supposé un livre intitulé, La predication de S. Paul, plein de blasphemes contre J. C, & de fautes contre l'histoire, dont on en remarque quelques unes.

Eus.l.2.c.1.p. 39.40.

'Il restoit encore un assez grand nombre de Simoniens plus de 50 ans aprés Origene & S. Cyprien: [mais ils ne formoient plus de secte.] Ils se mesloient parmi les Catholiques, & recevoient le battesme dans l'Eglise comme Simon, pour tascher de repandre parmi les autres la doctrine contagieuse dont ils estoient infectez : & ils firent ainsi un grand tort à quelques personnes. Plusieurs furent decouverts dans le commencement du IV. siecle, & chassez de l'Eglise, comme S. Pierre en avoit chassé leur maistre.

Cyr.cat.6.p.53. c.

1.Joan.2.v.18. 19.

[Il y a bien des endroits dans S. Paul & dans les autres Apostres qui se peuvent raporter aux Simoniens.]S. Cyrille de Jerusalem applique à Simon ces paroles de la premiere epistre de S. Jean: 'Ils ont quitté nostre compagnie, mais ils n'estoient pas de nostre compagnie. [Et ainsi, selon ce Pere, ce sont les Simoniens que S. Jean dans le mesme endroit appelle des Antechrists. S. Paul peut bien les marquer encore,]lorsqu'il avertit S. Timothée de fuir les profanes nouveautez de paroles, & tout ce qu'oppose "une doctrine qui porte faussement le nom de science. 'Car Simon a esté le pere de tant d'heretiques, * qui se vantant faussement d'avoir une science & une lumiere particuliere sur les choses interieures & divines, prenoient le nom de Gnostiques, qui signifie savans & illuminez, [c'est à dire de presque tous ceux qui se sont elevez les uns aprés les autres contre la doctrine de l'Eglise jusques aprés le milieu du II. siecle.] 'Il a encore esté le pere de ceux que l'on appelloit Docetes ou Apparens, parcequ'ils croyoient que les mysteres de l'humanité du Sauveur n'avoient esté operez qu'en apparence : '& c'estoit l'heresie commune de tous les Gnostiques.

1. Tim.6.v.20.

Iren.l.1.c.20.p. 116.c.

† ψευδωνύμου γνώσεως

* V. les Gnostiques.

Pearf.in Ign. t. 2.p.6.

Bull.p.192.

[Mais entre les diverses sectes des Gnostiques, assez differentes les unes des autres,]'il y en a plusieurs qu'on marque avoir tiré [plus particulierement] leur origine de Simon, en faisant quelques

Thdrt.h.l.1.c.1. p.193.b.

ques

ques changemens peu considerables dans les impietez qu'elles avoient apprises de luy. 'Les Entyquites ou Eutyquetes sont les plus anciens que l'on connoisse. [a] Ils osoient dire que les ames ne sont envoyées dans les corps que pour y honorer les Anges createurs du monde par toutes sortes de crimes. [b] Origene [1] les met entre ceux qui opposoient le Dieu de l'Evangile à celui de la Loy & des Prophetes, voulant que J. C. fust Fils non de celui-ci, mais d'un autre Dieu inconnu. Il paroist qu'ils subsistoient encore de son temps.

b|Cl.str.7.p. 765.c d.
a Thdrt.h.l.5. c.9 p.273.274|
Cotel.g.t.3.p. 640.c.
b Ruf.ex Pam. p.760.a.

'Aux Eutiquetes, Theodoret ajoute les Cleobains, les Dosithéens, les Gortheniens, les Masbothéens, les Adrianistes, & les Caïnistes, dont les noms sont aussi inconnus que les sentimens. 'Hegesippe parle des Cleobains & des trois autres suivans, qu'il fait venir [non de Simon, mais] d'anciennes sectes de Juifs: c'est pourquoi Mr Valois veut qu'ils soient anterieurs à Simon; ce que le P. Nouri ne luy accorde pas, au moins pour toutes les quatre sectes: [Il se peut faire que d'anciennes sectes des Juifs aient embrassé les erreurs de Simon, & soient entrées au nombre de ses disciples.] 'Theodoret ne nous en apprend rien davantage, sinon qu'aprés avoir eu fort peu de durée, ils s'estoient entierement éteints. [Nous en pourrions dire quelque chose de plus, particulierement sur Dosithée, si cela en valoit la peine, & s'il ne falloit tirer une partie de ce qu'on en pourroit dire, d'écrits apocryphes & supposez. Il n'est point necessaire non plus de parler ici des Simoniaques, trop connus à la honte & au malheur de l'Eglise. Car quoiqu'ils aient merité ce nom parcequ'ils imitent l'exemple de ce Prince des heretiques, au nombre desquels les Canons les mettent, & parcequ'ils ont part à sa malediction; ils ne viennent neanmoins de luy que par une suite interrompue durant quelques siecles.]

Thdrt.h.l.1.c. 1.p.193.b.
Eus.l.4.c.22.p. 142.d|App.p.1. p.11.
Thdrt. p.193.b.

'Nous avons vu que S. Jerome cite quelques paroles d'un livre de Simon. [c] L'auteur du livre des Noms divins, dit que cet impie avoit composé plusieurs discours contre la foy de J. C, & qu'il les avoit intitulez, "Contraditoires. 'Les Constitutions disent que Simon, & Cleobe le compagnon de ses erreurs, avoient composé sous le nom de J. C. & de ses disciples, divers ouvrages empoisonnez qu'ils avoient repandus partout, pour tromper ceux qui aimoient le nom du Sauveur. 'On parle d'un Evangile publié par les disciples de Simon, qu'ils appelloient le Livre des

Hier. in Matt. 24.p.70.d.
c Dion.div.n. c.6.p.594.b.
ἀντιῤῥητικοί.
Const.l 6.c.8. 16.p.271 b|280. d.
n.p.274.b.c.

1. Il les appelle Eutychiens; au lieu de quoy on lit Ethnlens dans le mesme ouvrage, imprimé parmi les œuvres de S. Jerome.

Cotel.g.t.3.p. 640.c.

quatre coins du monde, parcequ'il estoit divisé en quatre parties[Nous avons vu aussi ce que c'estoit que]leur Predication de S. Paul.

Cyp. bapt.p.30. 1.

'L'heresiarque MENANDRE, qui parut dés le vivant des Apostres,[a] estoit disciple de Simon le magicien.[b] Il estoit Samaritain de race,[c] natif d'un village appellé Capparetaje,[d] ou Cabraï selon Theodoret:[e] Il egaloit ou surpassoit mesme dans la science de la magie Simon le magicien son maistre. Il fut aussi le successeur de son heresie, [f] & embrassa les mesmes sentimens que luy, [c'est à dire les mesmes folies.] Tout ce que Simon s'estoit attribué, Menandre se l'attribuoit aussi. [g] Il ne pretendoit pas neanmoins estre la souveraine vertu,[h]qu'il soutenoit estre cachée & inconnuë à tout le monde: mais il se vantoit d'avoir esté envoyé par cet Estre invisible pour sauver les hommes.

'Il disoit, comme Simon, que les Anges avoient esté engendrez par l'intelligence divine; que le monde [k] & le corps mesme de l'homme avoient esté faits par eux;[l] que pour luy il estoit venu en qualité de Sauveur, donner aux hommes par sa magie la science & le moyen de vaincre les Anges createurs du monde; [m]qu'on ne les pouvoit vaincre qu'en apprenant sa magie, [n] & en recevant le battesme qu'il donnoit en son propre nom; que ce battesme estoit une resurrection,[o] & qu'aprés l'avoir receu on devenoit immortel & incorruptible sans vieillir jamais. [p] Mais par cette immortalité imaginaire, il se faisoit à luy & à ses disciples une loy réelle de ne mourir pas pour Dieu mesme.

Thdrt.l.2.pr.p. 216.b.
a Just.ap.2.p. 69.e.
b Iren. l.1.c.21. p.117.c.
c Just.ap.2.p. 69.c|Const.n. p.264.e.
d Thdrt.h.l.1. c.2.p.193.b.
e Just.p.69.e| 70.a|Iren.p. 117.c|Eus.l.3.c. 26.p.98.b.
f Tert.præs.c. 46.p.249.c.d| Epi.22.c.1.p.61. a.
g Thdrt.p.193. c.
h Iren.p.117.d| App.t.1.p.13.
i d.
k Tert.res.c.5. p.382.b.
l Iren.p.117.d.
m Eus.p.98.c.
n c|Iren. p.117. d|Tert.præs.c. 46.p.249.d.
o Iren. p.117.d| Just.p.70.a| Tert.de an. c. 50.p.349.c.
p Tert.de an. c. 50.p.349.d.

[q]Quoique ce battesme fust si commode & si seur, selon ce qu'il en disoit, neanmoins il estoit tenu fort secret, & estoit frequenté de peu de personnes, [y en ayant peu d'assez fous pour se laisser persuader de ces chimeres.] [r] Le lieu où Menandre s'attira plus de sectateurs, fut Antioche. [s]Ils prenoient le nom de Chrétiens, le diable estant bien aise de se servir d'eux pour diffamer la religion Chrétienne. 'Mais les autres les appelloient Menandriens ou Menandrianistes: d'où quelques uns croient que sont venus par corruption les Adrianistes avec Adrien leur chef, 'marquez par Theodoret entre les sectes sorties de celle des Simoniens. 'Il y avoit encore quelques Menandriens du temps de S. Justin, assez stupides pour croire la pretenduë immortalité que leur maistre leur promettoit.

q d.
r Just.p.70.a.
s Eus.p.98.d. Cotel.ap.n.p. 264.e.
Thdrt.p.193.b| l.2.pr.p.218.b.
Just.p.70.a|91. b.

'Theodoret remarque que ces erreurs ont esté refutées par S. Justin, S. Irenée, & Origene. [On y pourroit ajouter les autres Peres qui ont combatu tous les heretiques.] 'Pour S. Lin Pape,

Thdrt.h.l.1.c. 2.p.193.c.d.
Præd.c.2.p.10.

qu'on dit avoir fait un écrit contre les Menandriens, & les avoir chassez de l'Eglise, cela n'est fondé que sur le Prædestinatus donné par le P. Sirmond, [dont il suffit de dire une fois] 'que c'est un ouvrage "sans autorité, [dont on ne sçait ni par qui ni quand il a esté fait, & qui est plein de fautes & d'ignorances.]

Cotel.t.1.p.n.p. 267. d.

futile.

'Les plus celebres disciples de Menandre ont esté Saturnin & Basilide, [dont on parlera en leur lieu.] 'Les Gnostiques ont aussi tiré de luy leurs impietez.

Thdrt.p.193.d.

Iren.l.3.c.4.p. 243.a.

NICOLAS DIACRE,

AVEC LES HERETIQUES

NICOLAITES, ET CAINISTES.

'NICOLAS estoit d'Antioche, & s'estoit fait Proselyte, [c'est à dire qu'estant Gentil de naissance, il avoit embrassé la religion des Juifs.] 'Il receut "la foy de J. C: '& il estoit mesme des plus saints & des plus fervens d'entre les Chrétiens: 'de sorte qu'il fut choisi par l'Eglise de Jerusalem entre ceux de qui l'on avoit meilleure opinion, qu'on jugeoit estre pleins du S. Esprit, & qui paroissoient les plus eminens en sagesse, pour estre fait "l'un des sept premiers Diacres.

Act.6.v.5. — v. 5. — NOTE 1. — Epi.25.c.1.p. 76. c. — Act.6.v.3.5. — V. S. Estienne.

'Les anciens conviennent qu'ayant une femme qui estoit fort belle, [a] il se separa d'elle pour vivre dans la continence, comme il voyoit que faisoient ceux qui s'appliquoient [plus particulierement] à Dieu: [mais on ne convient pas de la suite.] S. Epiphane dit que le diable s'estant emparé de son cœur, il ne fut pas assez fort pour perseverer dans la continence qu'il avoit embrassée, '& pour surmonter la passion qu'il ressentoit pour sa femme. Voulant donc trouver des pretextes pour retourner à son premier état, & justifier son incontinence à ses propres yeux & aux yeux des autres, il se fit des principes opposez aux regles de la verité & de la pureté. Il reprit enfin sa femme, & cette faute en attira bientost d'autres. Le desir de couvrir sa honte, & les jalousies qu'il conceut, l'engagerent encore à de nouveaux excés. 'Enfin

Epi.25.c.1.p. 76.c.|Cl.str.3.p. 436. b. — a Epi.25.c.1.p. 76.c. — d. — p. 77. a.

il tomba dans les dernieres extremitez, & donna commencement à la secte des Nicolaïtes, 'à celle des Gnostiques, & à quantité d'autres dont [1] les noms sont la pluspart inconnus, & qui suivant chacune leurs passions, inventerent mille sortes de méchancetez & de crimes.

c.2.p.77.a.b.

S. Epiphane est appuyé en cela par [2] S. Irenée, Tertullien, S. Hippolyte, S. Hilaire, S. Gregoire de Nysse, S. Philastre de Bresse, S. Jerome, Cassien, S. Gregoire le Grand, qui tous disent que Nicolas a esté le maistre de la secte impie & infame des Nicolaïtes. 'On y ajoute encore S. Pacien, le Pape Gelase, Gildas, & quelques autres plus nouveaux.

Cotel.ap.n.p. 267. a.

[S. Clement d'Alexandrie témoigne au contraire beaucoup d'estime pour Nicolas, & raporte son histoire d'une maniere bien differente.] 'Car il dit que les Apostres luy ayant fait quelques reproches, comme s'il eust esté trop jaloux de sa femme; il la fit venir devant tout le monde en leur presence, & permit de l'epouser à quiconque le voudroit. Cette parole qu'il dit simplement, & sans y faire de reflexion, n'estoit dans la verité qu'une preuve qu'il estoit parfaitement exemt de passion. Et en effet j'ay appris, " dit S. Clement, qu'il n'avoit jamais eu la compagnie d'aucune " autre femme. Et pour son fils & ses filles, qui vécurent fort long-" temps, ils ont toujours conservé leur chasteté & leur virginité " toute entiere. Mais ceux qui estoient bien-aises de s'autoriser de " son nom, prirent pretexte sur cette action de s'abandonner à " toutes sortes de debauches. "

Clem.str.3.p.436. c.

'Ils se fondoient encore sur une autre parole qu'ils raportoient de ce mesme Nicolas, Qu'il falloit abuser de sa chair: 'Par où ce " genereux Diacre nous apprenoit, dit S. Clement, que nous de-" vons reprimer les mouvemens de la volupté & de la concupis-" cence, & par cet exercice, mortifier les passions & les impetuo-" sitez de la chair: Au lieu que ces disciples de la volupté expli-" quoient ses paroles selon leur sensualité, & non selon la pensée " de cet homme apostolique. 'On raporte de S. Matthias une pa-" role toute semblable à celle de Nicolas, & qui en fait voir l'innocence. [Nous voyons donc que S. Clement ne reconnoist point d'autre faute dans Nicolas, qu'une parole un peu indiscrette, laquelle ne l'empesche pas de l'appeller homme apostolique.]

str.2.p.411.c.
str.2.p.411.c.
str.3.p.436.d.

1. Les Phibionites, Epiphaniens, Stratiotiques, Levitiques, & plusieurs autres.

2. S. Irenée *l.1.c.27.p.128.a.* Tertullien *de præs.c.47.p.250.b.* S. Hippolyte dans Photius *c.232.p.901.c.* S. Hilaire *in Matt.c.25.p.178.1.b.* S. Gregoire de Nysse *in Eun.l.11.t.2.p.704.c* S. Philastre de Bresse *c.33.bib.P.t.4.1.p.10.a.* S. Jerome *ep.1.p.4.c.& alibi.* Cassien *coll.18.c.16.p.696.* S. Gregoire le Grand *in Evang.h.38.p.1504.d.*

'Eusebe ayant dit que les Nicolaïtes se vantoient d'avoir eu pour maistre Nicolas Diacre les refute en raportant tout au long ce passage de S. Clement. 'Theodoret fait la mesme chose, & témoigne encore plus ouvertement approuver le sentiment de S. Clement, 'excusant mesme la permission que Nicolas donnoit d'epouser sa femme, en disant qu'il l'avoit fait non pour le souffrir effectivement, mais simplement pour confondre ceux qui l'accusoient d'en avoir de la jalousie. 'S. Augustin raporte aussi en abregé ce que dit S. Clement, & paroist croire comme luy que Nicolas a plutost esté l'occasion que l'auteur des infamies de ceux qui ont pris son nom. 'S. Victorin de Pettau dit que les Nicolaïtes avoient formé leur heresie sous le nom de Nicolas Diacre. 'On marque que S. Isidore, le Concile de Tours; & quelques autres, vont encore à le decharger. [a] Et véritablement il semble que le seul nom des Nicolaïtes a pu suffire pour croire que leurs erreurs venoient de celui dont ils avoient pris le nom; & qu'au contraire S. Clement d'Alexandrie n'a pu justifier Nicolas contre ce prejugé, qu'aprés s'estre bien assuré de ce qu'on luy avoit appris pour sa decharge.

Eus.l.3.c.29.p.101.a.
Thdrt.h.l.3.c.1.p.226.227.
p.226.d.
Aug.h.5.p.7.1.a.
Vict.P.p.571.d.
Cotel.ap.n.p.265.b.
a S.Van.t.1.p.127.

'On cite pour son innocence S. Ignace, & les Constitutions apostoliques; qui disent que les Nicolaïtes prennent faussement ce nom: [ce qui decideroit absolument la difficulté, si les Constitutions avoient plus d'autorité, ou si les passages qu'on cite de S. Ignace se trouvoient dans les meilleurs exemplaires. Nicolas seroit encore bien mieux justifié, si l'Esprit de Dieu en parlant des Nicolaïtes, l'eust fait en la maniere qu'on attribuë à ces deux auteurs. Mais il est fascheux qu'il n'ait pas au moins tû leur nom. Le témoignage de S. Irenée qui le condanne, est encore un grand prejugé contre luy.

Bar.68.§ 10|Ign.ad Trall p.78|ad Phlad.p.102|Const.l.6.c.8.p.271.d.

Ce qui est certain, c'est que s'il n'a pas esté criminel en formant l'heresie detestable des Nicolaïtes, il a au moins esté malheureux d'y avoir donné occasion; & c'est avec raison.] 'qu'il ne se trouve point que ni les Grecs, ni les Latins, [ni aucune autre Eglise,] ait jamais rendu aucun honneur à sa memoire. 'Car pour ce que Cassien raporte, que quelques personnes disoient que Nicolas auteur des Nicolaïtes estoit different du Diacre, [nous ne voyons point qu'aucun autre l'ait dit avec luy.

Boll.may,t.1.p.35.d.
Cass.col.18.c.16.p.696.

Quoy qu'il en soit de la personne de Nicolas,] 'les Nicolaïtes ont esté condannez nommément de la bouche de Dieu mesme; [ce que nous ne lisons point d'aucune autre secte:] J C proteste qu'il hait leurs actions. Il fait un merite à l'Evesque d'Ephese de

Apoc.2.v.6.15.

ce qu'il les hait aussi ; & fait un reproche à celui de Pergame, de ce que quelques uns dans son Eglise suivoient leur doctrine. [C'est sans doute sur cela que] le Prædestinatus pretend qu'ils furent condannez par S. Jean, qui ordonna mesme, s'il en faut croire cet auteur, "que ceux qui auroient seulement quelque commerce avec eux, seroient aussitost exclus de la communion de l'Eglise.

Præd.c.4.p 11. &c.

'Ce qu'en dit l'Apocalypse, nous apprend, selon S. Irenée, que les adulteres, & les viandes immolées aux idoles, passoient parmi eux pour des choses indifferentes. 'Car ils mangeoient ces viandes aprés les avoir exorcizées, & ils accordoient la paix aux fornicateurs huit jours aprés leur peché. 'Aussi ils vivoient dans un entier libertinage. 'Leurs sentimens sont si abominables, qu'on n'ose pas les raporter. [a] Les deux caracteres de cette secte sont l'impureté & la folie.

Apoc.2.v.20. Iren.l.1.c.27 p. 128.a. Vict.P.p.571.d. Iren.p.128.a. Tert.præf.c. 47.p.250.b.c. a Thdrt. h. l.3. c.1.p.226.c.

'S. Epiphane faite une longue deduction tant de leurs actions criminelles, que de leurs opinions extravagantes sur la divinité, & sur la creation: 'S. Irenée & S. Philastre en disent aussi quelque chose. [Nous nous contentons de cet abregé qu'en a fait S. Augustin.] 'Outre la communauté des femmes, dit ce Pere, ces heretiques ne mettent aucune difference entre les viandes ordinaires, & celles qui ont esté immolées aux idoles : & en un mot ils ne font point de scrupule de toutes les superstitions du paganisme. Ils content je ne sçay quelles fables [de la creation & de la disposition] du monde, & messent à cela des noms barbares [d'anges &] de Princes, pour epouventer leurs auditeurs ; quoique pour les personnes d'esprit ce soient plutost des sujets de mequerie que de terreur. 'Tous leurs deguisemens n'empeschent pas qu'on ne voie qu'ils veulent que le monde n'ait pas esté creé de Dieu, mais qu'il est l'ouvrage de certaines puissances qu'ils inventent eux mesmes avec une temerité insupportable, ou qu'ils croient sur la foy d'autrui par une legereté criminelle. 'S. Irenée les appelle une branche des Gnostiques : & il dit que ce fut contre eux que S. Jean écrivit son Evangile.

Epi.25.c.3. &c. p.77. Iren.l.3.c.11.p. 257|Phila.c.33. p.10 a. Aug.h.5.p.7.1. a. Iren.p.257.a.

'Ils s'autorisoient d'un livre qu'ils consideroient comme une prophetie, & qu'ils avoient peut-estre composé eux mesmes. S. Clement d'Alexandrie raporte quelques paroles de ce livre, par lesquelles ils avoient l'effronterie d'attribuer leurs infamies à Dieu mesme.

Cl.str.3.p.437. 438.

'Ils subsisterent fort peu de temps, selon Eusebe. [b] Tertullien dit qu'ils avoient seulement changé de nom, & que leurs heresies

Eus.l.3.c.29.p. 101.a. b Tert.p.244.a.

avoient paſſé dans la ſecte des Caïniſtes, 'miſes par S. Irenée entre celles qui ont produit les Valentiniens, [vers l'an 130,][a]quoique S. Epiphane ſemble faire venir les Caïniſtes des Valentiniens auſſibien que des Nicolaïtes; 'en quoy Theodoret paroiſt l'avoir voulu ſuivre. [La choſe eſt peu importante.]

Iren.l.1.c.35. p.139.b.c. a Epi.38.c.2.p. 277.b. Thdrt.h.l.1. c 15.p.206.

'Ces CAINISTES reconnoiſſoient une vertu ſuperieure à celle du Createur. Ils appelloient la premiere, *Sageſſe*, & l'autre, "*Vertu poſterieure*. Ils pretendoient qu'eux & tous ceux qui ſont blaſmez dans l'ancien Teſtament, comme Caïn, Eſaü, Coré & ſa ſuite, les Sodomites, & Judas meſme, appartenoient à la Sageſſe; & tous les juſtes au Createur; 'Que par cette raiſon Caïn a ſurmonté Abel;'Que pour les autres, il eſt vray que le Createur les a combatus, mais qu'il ne leur a pu nuire, parceque la Sageſſe les a retirez à elle; 'Que Judas ſavoit ſeul tous ces myſteres; & que c'eſt pour ce ſujet qu'il a livré J. C, 'ſoit qu'il s'apperçeuſt, diſoient ces impies, qu'il vouloit ruiner la verité, ſoit pour procurer au monde les grands biens que la mort de J.C. y a apportez; & que les puiſſances du Createur vouloient empeſcher en s'oppoſant qu'il ne mouruſt. 'Auſſi ces heretiques loüoient Judas comme un homme admirable, & luy rendoient des actions de grace.[b]Ils blaſphemoient contre la Loy auſſibien que contre le Dieu de la Loy; & nioient la reſurrection.

Iren p.139.b c. ὑςέρων. Tert.p.251.b. Iren.139.b. b.c. Tert p.251.b c. b Præd. c.18.p. 19. b Aug.h.18.p. 7.2.d.

[Leur morale n'eſtoit pas moins impie que leur foy.] 'Car ils pretendoient, conformément à la doctrine que Carpocrate a enſeignée [depuis,] qu'il faut faire toutes ſortes d'actions pour eſtre ſauvé; & ils mettoient la perfection de la lumiere à commettre hardiment les œuvres de tenebres que la pudeur défend de nommer. Ils diſoient encore que chaque action a un ange qui y preſide; & ils l'invoquoient en la faiſant.

Iren.p.139.c.

'Ils avoient divers livres apocryphes, comme l'Evangile de Judas, quelques autres écrits faits pour exhorter à détruire les ouvrages du Createur; 'un autre écrit intitulé "l'Aſcenſion de S. Paul, fait ſur le ſujet de ſon raviſſement, "où ils avoient mis des choſes abominables.*

c. ἀναβατικόν. Epi.p.277.c. V. S Paul § 9. * NOTE 2.

'Une femme de cette ſecte nommée Quintille, eſtant venüe [en Afrique] du temps de Tertulien, y pervertit beaucoup de monde, particulierement en détruiſant le batteſme: [& il ſemble que ce fut cette occaſion qui obligea Tertullien de compoſer peu de temps aprés ſon ouvrage du batteſme.]

Tert.bapt.c.1. p 255.c.

'S. Jerome dit que ce fut auſſi contre les Caïniſtes que Tertullien écrivit ſon Scorpiaque,[c]dans lequel il refute les Valentiniens,

Hier. in Vig.c. 3.p.123.b. c Tert ſcor c. 1.15.p.616.c| 633.d.

les Gnostiques, & les autres heretiques, qui disoient que le martyre estoit inutile. 'Cette heresie si dangereuse ayant esté longtemps éteinte ou assoupie, a esté renouvellée, dit S. Jerome, [à la fin du IV. siecle] par Vigilance, qui ne vouloit point qu'on rendist d'honneur aux reliques des martyrs, & ruinoit le martyre par une consequence necessaire.

Hier. in Vig. p. 123.

'Les Nicolaïtes [aprés avoir esté condannez par J.C. mesme,] ont esté refutez par S. Irenée, par S. Clement d'Alexandrie, par S. Hippolyte Evesque & martyr, & par Origene.

Thdrt. h.l. 3. c. 1. p. 227. a.

L'HERESIE
DES GNOSTIQUES.

[NOUS faisons un titre propre des Gnostiques, à l'imitation de S. Epiphane: Neanmoins ce n'est pas tant une secte particuliere, qu'un nom que presque tous les anciens heretiques affectoient de prendre, pour marquer les nouvelles connoissances & les lumieres extraordinaires qu'ils se vantoient d'apporter au monde; car le mot de Gnostique signifie parmi les Grecs, un homme savant & éclairé. Aussi voyons nous ce nom attribué à toutes les premieres heresies.]

'Les Gnostiques, dit S. Epiphane, sont des heretiques extremement corrompus dans les mœurs, dont les impietez viennent de Simon, de Menandre, de Saturnin, de Basilide, de Nicolas, de Carpocrate, & de Valentin. 'Ils ont trouvé leur commencement & leur origine dans Simon le magicien, dit le mesme Pere aprés S. Irenée, & leur accroissement dans les impietez infames des Nicolaïtes, 'que S. Irenée appelle une branche & une portion des Gnostiques. [a] Basilide est nommé Gnostique [b] & chef des Gnostiques, tant par S Jerome que par la chronique d'Eusebe. [c] Les Carpocratiens se sont aussi glorifiez de ce titre; [d] & Eusebe dit que Carpocrate à esté le pere de cette secte, [parcequ'il leur a appris de nouveaux crimes.] [e] Enfin S. Irenée qui a particulierement écrit contre les Valentiniens, & à leur occasion contre tous les autres heretiques dont les dogmes approchoient des leurs, n'a fait autre chose que refuter les pretendus Gnostiques, comme

Epi. 27. c. 1. p. 102. c.
23. c. 2. p. 63. b| Iren. l. 1. c. 20. p. 110. c.
Iren. l. 3. c. 11. p. 257. a.
a Hier. ep. 29. p. 196. c.
b v. ill. c. 21. p. 275. b.
c Iren. l. 1. c. 24. p. 122. d.
d Eus. l. 4. c. 7. p. 120. b.
e l. 5 c. 7. p 171. b| Iren. l. 2 pr. p 143. 144| l. 4. pr. p 327| c. 80. p. 427. c| l. 5. pr. p 431, b.

me il dit luy mesme, & Eusebe aprés luy dans son histoire de l'Eglise. 'Marcion qui a bientost suivi Basilide, n'a fait qu'étendre ou ajuster d'une autre maniere ce qu'il avoit appris de luy & des autres Gnostiques plus anciens.

Bull.l.3.c.1.p. 304-305.

[Sur cette idée, il n'est pas difficile de croire] 'ce que disent S. Clement d'Alexandrie & S. Chrysostome, que S. Paul a pu vouloir condanner les Gnostiques, lorsqu'il exhorte S. Timothée à rejetter tout ce qu'oppose à la verité "une doctrine qui porte faussement le nom de science. [C'est le mesme terme dont S. Irenée a accoutumé de se servir quand il veut parler des Gnostiques.]

Cl.str.2.p.383. c|1.Tim.6.v. 20|Chry.1. Tim.h.18.p. 531.

" τῆς ψευδωνύμου γνώσεως.

'On leur a donné divers noms, comme de Borborites ou Bourbeux, à cause de leurs saletez ; de Coddiens, d'un mot qui en syriaque signifie un plat ou une marmite, dautant que personne n'osant manger avec eux à cause de leurs infamies, ils se trouvoient obligez d'avoir toujours leur cuisine, & s'il faut ainsi dire, leur plat à part. En Egypte on les appelloit Stratiotiques, 'ou Militaires, parceque [quelques uns] d'eux venoient de soldats. On les a encore appellez Floriens, 'Phibionites, Zacquéens, & Barbelites; [de quoy il est difficile & peu important de savoir les raisons particulieres. Nous allons voir que ce sont aussi les mesmes que les Docetes, dont il est quelquefois parlé dans l'antiquité. On ne s'étonnera pas beaucoup de cette diversité de noms, en considerant que le nom de Gnostiques estoit commun à beaucoup de sectes toutes differentes,] 'chacun parmi eux estant bien aise de se rendre le pere & le chef de quelque nouvelle opinion. [C'est ce qui fait que, comme nous verrons, on leur attribuë des heresies toutes contraires.]

Epi.26.c.3.p. 85.a.b.

Phila.c.57.p. 15.a.

Epi.p.85.b.

Iren.l.3.c.4.p. 243.a.

'Ce seroit perdre trop de temps que de vouloir décrire en détail toutes leurs extravagances. [Nous n'en raporterons que ce qui nous paroistra plus considerable.]

Epi.p.83.b.

'On dit qu'ils reconnoissoient deux principes, l'un bon & l'autre mauvais. [a] Ils mettoient huit differens cieux, & à chacun un Prince pour le gouverner, qu'ils nommoient à leur fantaisie. [b] Le Prince du settieme [en remontant] estoit Sabaoth, selon quelques uns d'eux. 'C'est luy, disoient-ils, qui a fait le ciel & la terre, les six cieux qui sont audessous de luy, & plusieurs anges qui luy appartiennent. Ils le faisoient auteur de la loy des Juifs. Ils disoient qu'il avoit la forme d'un asne ou d'un cochon; [ce que nous ne remarquons, que] 'parce qu'on a accusé autrefois les Chrétiens d'adorer la teste d'un asne. [c] Ils mettoient dans le huittieme ciel leur Barbelo ou Barbero, à qui ils donnoient des cheveux de femme,

Aug.h.6.p.7. 1.c. a Epi.26.c.10. p.91.a.b. b b. c.

Tert.ap.c.16. p.16.d. c Epi.p.91.b| 92.a.

& qu'ils appelloient tantost le pere, & tantost la mere de l'univers.

Bull.l.3.c.1.p. 291.

'On assure que tous ceux d'entre les heretiques qui ont pris le nom de Gnostiques, distinguoient le Createur de l'univers, du Dieu qui s'est fait connoistre aux hommes par son Fils, qu'ils reconnoissoient pour le Christ. Ainsi ils établissoient deux Dieux, [quoique quelques uns ne donnassent peut-estre pas le titre de Dieu au Createur.] On croit encore qu'il n'y a eu que les seuls Gnostiques qui aient osé proferer ce blaspheme : [car les Manichéens suivoient assez les principaux dogmes des Gnostiques, quoiqu'on ne leur en donne pas ordinairement le nom.]

Iren.l.3.c.11. p 257.d|Epi. p.91.c.

'Quoiqu'ils eussent des sentimens fort differens sur J. C, ils s'accordoient neanmoins à nier ce que dit S. Jean, que le Verbe s'est fait chair, & ils vouloient tous que le Verbe de Dieu, & le Christ qu'ils se figuroient dans leurs premiers degrez [de la divinitè,] eust paru sur la terre sans s'incarner, sans naistre ni de la Vierge, [ni de quelque autre maniere que ce fust,] sans avoir de corps qu'en apparence, sans souffrir réellement, [& par consequent] 'sans ressusciter aussi : [a] de sorte qu'en mesme temps que les vrais Apostres publioient [que nous sommes sauvez par] le sang qu'un Dieu fait chair venoit de repandre dans la Judée, [de faux apostres] enseignoient que sa chair, son sang, ses souffrances,] n'estoient qu'une imagination & un fantosme. [Theodoret qui ne fait point de titre particulier des Gnostiques,] 'nous assure que tous ceux dont il compose son premier livre des heresies, avoient appris de Simon le magicien à établir plusieurs principes au lieu d'un seul, & à dire que nostre Sauveur n'a paru aux hommes "qu'en apparence. 'Ainsi les heretiques appellez [1] Docetes ou Apparens, à cause des dogmes qu'ils enseignoient, [b] c'est à dire parce qu'ils pretendoient que J. C. n'estoit né, n'estoit mort, & n'estoit ressuscité qu'en apparence, ne sont autres que les Gnostiques. Et c'est contre eux encore que [l'Apostre S. Jean,] S. Ignace, & S. Polycarpe, établissent avec tant de soin la verité du mystere de l'Incarnation, & de tous ceux qui en sont la suite. 'Il est aisé de croire aussi que ce sont ou tous les Docetes, ou quelques uns d'eux, [c] que S. Ignace accuse de s'abstenir de l'Eucaristie, parcequ'ils ne croyoient pas que ce fust la chair de J. C. crucifiée pour nos pechez.

Bull.p.292. a Hier. in Luci. c.8.p.146.c.

Thdrt.h.pr.p. 188.c.

δοκήσει.

Cl.str.7.p. 765.c. b Pearf. in Ign. t.2.p.6.131| Bull p.292.

Pearf.p.130-132. c Ign. ad Smy. p.35.36.

Cl.str.3.p.465. b.c.

'Jule Cassien qui estoit ce semble "le plus signalé predicateur de cette impieté vers l'an 200, & dont S. Clement d'Alexandrie

ὁ δοκήσεως ἐξάρχων.

Tert.carn.c.1.p. 358.e.

1. 'Tertullien insinuë ce nom de Docetes ou Docites en parlant de Marcion & d'Apelle; Theodoret l'exprime *har. fab. l.5.c.12.p.283.b.*

cite quelques paroles tirées d'un ouvrage qu'il avoit fait sur la continence ; estoit de la secte de Valentin : [& ainsi ce pourroit bien estre] 'un Cassien que Theodoret met entre les Valentiniens qui avoient formé de nouvelles sectes. ª Cassien n'estoit tombé dans sons Docisme que par l'aversion qu'il avoit pour le mariage & la generation ; [ce qui estoit assez ordinaire à ceux qui ne vouloient mettre aucune borne à leurs impudicitez.

Quelques uns d'entre] 'les Gnostiques usoient du vieil & du nouveau Testament : mais ils en attribuoient ce qui leur sembloit les favoriser, à l'esprit de verité ; & ce qui les combatoit, à l'esprit du monde : 'car ils vouloient que les propheties vinssent de differens Dieux. ᵇ Dans le nouveau Testament ils rejettoient les epistres à Timothée, parceque S. Paul les y condanne nommément. [Pour la pluspart] 'ils rejettoient absolument & la loy & les Prophetes, ᶜ aussibien que [l'Esprit de] celui qui avoit parlé dans l'ancien Testament. 'Ils blasphemoient non seulement Abraham, Moyse, Elie, & tous les autres Prophetes, mais aussi le Dieu qui les avoit choisis. 'Ils disoient que la substance des ames estoit la mesme que celle de Dieu.

'Pour ce qui est de leurs infamies, il suffit de dire que les femmes estoient communes parmi eux. [Il n'est point necessaire d'exprimer les consequences de cette maxime. On sçait assez que le nom de Gnostiques dans les anciens, marque proprement ceux qui faisoient profession des dernieres impuretez.] 'Elles estoient si excessives, que comme nous avons dit, on n'osoit pas mesme manger un morceau de pain avec eux. 'C'est contre leurs abominations que parle S. Jude dans son epistre Catholique ; [& on peut dire apparemment la mesme chose de la seconde epistre de S. Pierre.] 'Il ne faut pas s'étonner si aprés cela ils detestoient le jeûne, '& s'ils se moquoient de ceux qui aimoient une vie austere ou qui embrassoient la pureté & la virginité.

'Ils ne croyoient point non plus de resurrection ni de jugement : ᵈ mais ils s'imaginoient que ceux qui n'auroient pas esté instruits de leurs maximes retourneroient dans le monde aprés leur mort, & passeroient en des corps de pourceaux & d'autres bestes semblables. [C'est peut-estre en ce sens, que] 'S. Philastre dit qu'ils donnoient de la raison aux bestes, aux serpens, & aux oiseaux.

'Ils avoient la hardiesse de faire J. C. auteur de leurs plus grandes impietez. [Ils les fondoient aussi sur divers livres apocryphes qui avoient cours parmi eux,] 'comme un Evangile de S. Philippe disciple de nostre Seigneur, 'divers autres Evangiles

Thdrt.h.l.1 c. 8 p.201.a.
a Cl. p.469.d.
Epi.26.c.6.p. 87.88.
Iren.l.2.c.66. p.225.a.
b Cl.str.2.p. 383.c.
Epi 26.c.15.p. 97.b.
c c.6.p.87.d.
c.11.p 93 94.
Aug.h.6.p 7. 1.b.
Epi.26.c 4 p. 85.d.
c 3.p.85 b.
c.11.p.92 d.
c.5.p.87.d.
c.13.p.95.b.
c.15.p.97.c
Phila.c.57.p. 15.a.
d Epi 26.c.10. p.91.d.
Phila. c.100 p. 26.d.e.
Epi.26.c.8.p. 89 b.
c.13 p 95.b.
c.8.p.89.b.

qu'ils attribuoient aux Apostres, des revelations sous le nom d'Adam, plusieurs livres qu'ils avoient supposez sous le nom de Seth, 'un autre qu'ils appelloient Norie, du nom imaginaire qu'ils donnoient à la femme de Noé, 'un autre intitulé "l'accouchement de Marie, 'des interrogations de Marie qu'ils distinguoient en grandes & en petites, 'un Evangile de la perfection, [a] & enfin le livre du prophete Barcabbas, dont le nom fort convenable à son sujet, signifie en syriaque fils d'impureté.

c.1.p.82. c.12.p.94.a. c.8.p.89.b. c.2.p.83.d. a c.d.

'Il y en avoit parmi eux qu'ils appelloient Levites, qui estoient les plus corrompus, & aussi les plus estimez.

c.13.p.95.a.b.

Dans le troisieme siecle, Adelphe, Aquilin, & quelques autres heretiques, 'sortis, dit un payen, de l'ancienne philosophie, soutenoient la secte des Gnostiques par leurs impostures. Ils avoient ramassé quantité de livres d'Alexandre le Lybien, de Philocome, de Demostrate, & de Lyde, [tous apparemment docteurs de magie :] & ils y ajoutoient des revelations qu'ils attribuoient à Zoroastre [le pere des magiciens,] à Zostrien, & à quelques auteurs semblables, par lesquels ils faisoient tomber plusieurs personnes dans l'erreur où ils estoient tombez les premiers. Comme ils pretendoient penetrer plus que Platon dans la connoissance de l'Estre spirituel, Plotin [qui estoit alors le chef de l'ecole des Platoniciens,] les refutoit souvent dans ses discours. Il écrivit mesme un livre contre eux vers l'an 265, & porta ses disciples à faire la mesme chose: de sorte qu'Amelius fit 40 livres pour refuter celui de Zostrien; & Porphyre en fit encore beaucoup pour montrer que celui de Zoroastre estoit nouveau, & composé par ces heretiques mesmes qui vouloient faire passer leurs réveries sous le nom d'un ancien auteur.

Plot. v.p.10.c.d.

'Nous avons encore l'écrit que Plotin fit contre eux. Il y soutient qu'ils ont pris toute leur doctrine de Platon, en inventant seulement quelques nouveaux mots, & y ajoutant quelques faussetez pour faire une nouvelle secte. On y voit qu'ils croyoient la metempsycose; qu'ils ne donnoient que le troisieme rang au Createur, 'qu'ils ne luy attribuoient que la nature de l'ame, [b] qu'ils blasphemoient contre luy, & condannoient ses ouvrages, mais surtout l'union de l'ame avec le corps; 'qu'ils disoient que Dieu prend seulement soin des hommes, & non du reste de l'univers; 'qu'ils avoient diverses folies sur la creation du monde; [c] qu'ils se servoient d'enchantemens & de magie, quoiqu'ils le dissimulassent; 'qu'ils recommandoient de "regarder Dieu, mais qu'ils ne parloient point de la vertu, ni des moyens de l'acquerir, quoi-

l.18.p.203.f. p.205.a|206.a. b p.204.g. p.208.d. p.209.d.f. c p.202.e.f.g. p.214.b.c.

" γέννα. " βλέπε πρὸς θεόν.

qu'on ne puisse voir Dieu sans la vertu, & qu'il soit aisé au contraire d'avoir le nom de Dieu [dans la bouche &] dans la memoire, en mesme temps qu'on s'abandonne à toutes ses passions, sans songer seulement à s'en retirer. Plotin soutient en effet que leur doctrine n'estoit propre qu'à faire mepriser entierement la vertu, & à porter les hommes au libertinage aussi-bien que celle d'Epicure. P.213.214.

'Les Gnostiques duroient encore à la fin du IV. siecle, comme S. Epiphane & S. Jerome le témoignent. Et il paroist par le dernier, qu'ils s'étendoient jusque dans l'Espagne, [où l'on peut dire qu'ils se renouvellerent dans les Priscillianistes.] 'Philostorge avoue que son "Aece fut surmonté [vers l'an 350,] dans une dispute qu'il eut avec les Borboriens en Cilicie. 'S. Epiphane estant encore jeune fut tenté par deux femmes de cette secte, qui s'efforcerent de le perdre & de le faire tomber dans leurs filets: mais Dieu dont il implora le secours, l'en preserva par sa misericorde. Ce fut d'elles qu'il apprit les mysteres de cette secte; & non content de leurs discours, il lut luy mesme leurs livres: S'estant ainsi affermi dans la verité, il decouvrit ces miserables qui se tenoient cachez, aux Evesques du pays, & fit si bien que l'on en chassa environ 80 hors la ville: [il entend apparemment celle d'Hebron dont il estoit.] 'Il jugea aussi necessaire de les denoncer en quelque sorte à tout l'univers, en publiant dans ses écrits & les extravagances, & les infamies de leurs sectes, pour couvrir d'une confusion [salutaire] ceux qui y estoient déja engagez, & pour empescher que les autres ne s'y laissassent surprendre. Sans cette necessité jointe à l'engagement où il se trouvoit de parler de toutes les heresies, il n'auroit rien dit de celle-ci, & l'auroit ensevelie dans un entier silence, comme un corps déja pourri, qui n'exhaloit qu'une odeur de mort & de peste.

Epi.26.c.14.p.97.a|Hier.in Vig.c.2 p.123.a. Philg.l.3.c.15.p.50.51. Epi.26.c.17.p.99.100. c.14.p.96.97.

" le plus impie des Ariens.

L'HERESIE
DES CERINTHIENS.

Thdrt.h.pr.p. 188 c.

'L'EGLISE a esté troublée dés sa premiere origine par deux heresies opposées, qui ont produit chacune plusieurs sectes. L'une [qui est venüe des Samaritains,] & qui eut Simon pour premier auteur, avoit pour dogmes capitaux d'etablir [deux Dieux &] deux principes, le Createur, & un autre [audessus de luy;] & de dire que le Sauveur n'avoit paru homme, [& n'avoit operé tous les mysteres de nostre salut] qu'en apparence. [Ce sont ceux à qui l'on donne en general "les noms de Gnostiques & de Docetes, sous qui l'on comprend presque toutes les sectes des deux premiers siecles, aussi fecondes en crimes contre les mœurs, qu'en erreurs contre la doctrine.]

V. les Gnostiques.

c.d.

'L'autre heresie opposée à celle là, [est venüe des Juifs qui avoient embrassé la foy Chrétienne, mais non dans toute son étenduë. Ils reconnoissoient la verité d'un seul principe [& d'un seul Dieu, & la realité de la nature humaine en J. C:] mais ils le croyoient tellement homme, qu'ils ne le croyoient rien de plus, [& ne confessoient point sa divinité. Ils s'attachoient encore aux ceremonies de la loy avec une superstition qui affoiblissoit la liberté & la majesté de l'Evangile.

S Paul & S. Jean l'Evangeliste se sont particulierement opposez à ces derniers, comme S. Pierre & S. Jude ont combatu les dereglemens des autres avec toute l'autorité apostolique:] '& on croit que c'est toujours aux uns ou aux autres qu'il faut raporter ce que S Ignace dit contre les heretiques, [avec une force vraiment digne d'un martyr. Mais quelque contraires que soient entre eux aussi-bien qu'à la verité, les dogmes qui forment ces deux heresies, nous allons voir neanmoins que le demon a trouvé moyen de les joindre, pour en former le corps monstrueux de la doctrine des Cerinthiens.]

Pearf in Ign t. 2 p.6.7.

Iren l.3.c.3.p. 234.ex Polica.

'Cerinthe chef de cette secte, a vécu & a presché son heresie dés le temps des Apostres, [& mesme dés l'origine de l'Eglise, au moins s'il en faut croire S. Epiphane que nous suivons: "car il y a

Note 1.

aussi des raisons pour ne le mettre qu'aprés l'an 80, sous Domitien.] 'Il estoit circoncis, [& apparemment Juif de naissance.] [a] Il demeura longtemps en Egypte où il apprit les sciences & la philosophie. Il alla depuis en Asie, & ce fut là qu'il forma une secte à laquelle il donna son nom.

Epi.28 c.2.p. 111.c.
a Thdrt.h.l.2 c.3.p.219.c.

'Mais avant que d'y aller, & de tomber dans le profond abysme où il se jetta enfin, il avoit excité beaucoup de troubles dans Jerusalem, selon S. Epiphane,] qui attribuë à luy & à ceux de sa faction, tout ce que nous trouvons de l'opposition que faisoient les Juifs convertis à la predication de l'Evangile parmi les Gentils.] Car il dit que ce fut luy qui excita les Juifs à murmurer de ce que S. Pierre avoit battizé Corneille [vers l'an 35;] 'Que les Chrétiens venus de Judée, "qui prescherent à Antioche la necessité de la circoncision [en 50,]'estoient des sectateurs de Cerinthe, qui les avoit envoyez exprés tant en cette ville qu'en beaucoup d'autres endroits; ce qui excita un grand trouble dans l'Eglise; 'Que les Pharisiens convertis au Christianisme, qui soutinrent à Jerusalem contre S. Paul, qu'il falloit obliger tous les Fideles & à la circoncision & à tout le reste de la loy,'estoient Cerinthe & ses disciples; [b] Que c'estoient eux qui vouloient obliger S. Paul à faire circoncir S. Tite; 'Que ce sont eux enfin que le mesme S. Paul appelle de faux Apostres, des ouvriers trompeurs & perfides, qui se transformoient en Apostres de J. C, [c'est à dire que tout ce que S. Paul dit dans ses epistres contre les Juifs qui soutenoient la necessité de la loy,]'comme dans l'epistre aux Galates, se raporte particulierement aux Cerinthiens. 'Et l'on remarque en effet que leur dogme s'est fort étendu dans l'Asie[mineure,] & dans la [1] Galacie.

Epi.p.111.c.
Act.15.v.1.
V. S.Pierre §25.
Epi. c.4.p.113.b| Phila.c.36 p. 10.c.
Act.15.v.5.
Epi.c.24.p.111. b|113.
b c.4.p.112.c.d.
p. 113.b.
Præd.c.8.p.13.
Epi.c.6.p.114. a.b.

[Cerinthe ne vint peut-estre repandre ses erreurs en ces provinces, que lorsqu'il les vit trop connuës & trop décriées parmi les Fideles de Jerusalem.] 'Car il fut declaré heretique, & chassé de l'Eglise par les Apostres. [c]S. Jerome dit que les Peres l'avoient anathematizé par cette seule raison, qu'il joignoit les ceremonies de la loy avec les preceptes de l'Evangile; [c'est à dire parce qu'il croyoit que la loy estoit necessaire,] 'comme il paroist par la réponse de S. Augustin à S. Jerome. [Car le simple usage de la loy n'estoit pas encore condanné du temps des Apostres, comme on le voit par S. Paul qui l'observoit quelquefois.] 'Et S. Irenée dit nettement que S. Pierre, S. Jacque, & S. Jean, observoient religieusement les ceremonies Judaïques. 'Il est certain que [jusqu'à

Phila.c.60.p. 15.d.
c Hier. ep.89.t. 2.p.341.2.
Aug. ep.19.c.2. p.292.b.
Iren.l.3. c.12.p. 268.c.d.
Act.21.v.10.

1. 'Le Prædestinatus du Pere Sirmond dit que S. Paul les y anathematiza. Præd.c.8.p.13.

la revolte des Juifs au moins,] ce grand nombre de perſonnes qui avoient embraſſé la foy à Jeruſalem, eſtoient tous zelez pour la loy, ſans que S. Jacque ni S. Paul y trouvaſſent à redire.

[Du temps meſme de S. Juſtin, c'eſt à dire vers l'an 160, la loy n'eſtoit pas encore rejettée univerſellement de toute l'Egliſe.] 'Car ce Saint preſſé par le Juif Tryphon de dire ſi ceux qui croyant en J. C, & reconnoiſſant l'inutilité de la loy, voudroient neanmoins l'obſerver autant qu'on le pouvoit alors, pouvoient encore eſtre ſauvez; il répond que ſon ſentiment eſtoit qu'ils le pouvoient eſtre, pourvu qu'ils ne vouluſſent point porter les autres à cette obſervance qu'on ne leur accordoit que pour condeſcendre à leur foibleſſe. 'Il reconnoiſt neanmoins qu'il y en avoit d'autres d'un ſentiment different, & qui ne vouloient pas ſeulement avoir la moindre communication avec ceux qui gardoient encore quelques ceremonies de la loy.

Juſt.dial.p.265.266. p.266.a.

[On ne s'étonnera pas beaucoup du ſentiment de S. Juſtin, ſi l'on conſidere ce que dit S. Sulpice Severe,] 'Que juſques au temps qu'Adrien ruina entierement les Juifs [vers l'an 136,] preſque tous les Chrétiens [de cette nation] adoroient Dieu ſous l'obſervation de la loy. Et ce fut, continuë ce Saint, par un effet de la providence de Dieu, qu'Adrien défendit alors aux Juifs l'entrée de Jeruſalem, afin que la liberté de la foy & de l'Egliſe, fuſt entierement exemte de la ſervitude de la loy.

Sulp.l.2.p.149.

[Origene ſemble dire que de ſon temps tous les Juifs convertis l'obſervoient encore.] 'Car Celſe les accuſant d'avoir changé de nom & de vie, Origene répond qu'ils ſuivoient la loy, & eſtoient appellez Ebionites. [Neanmoins il s'explique un peu aprés,] 'declarant que des Juifs Chrétiens, il y en avoit quelques uns qui avoient abandonné la loy, & d'autres auſſi qui la joignoient avec la foy de J. C. [Ces derniers eſtoient les heretiques Nazaréens, les Cerinthiens, & les Ebionites,] 'dont l'auteur eſtoit diſciple de Cerinthe. [a] Origene avoit reconnu auparavant que J. C. avoit aboli la circoncifion, ne voulant pas que ſes diſciples la receuſſent.

Ori.in Celſ.l.2.p.56 b. p.59.a. Phila.c.37.p.11.a. a Ori.in Celſ.l.1.p.17.c.

'C'eſt en Aſie, comme nous avons dit, que Cerinthe a [particulierement] ſemé ſes erreurs, [b] y'ayant établi [enfin] ſa demeure. ἐν διατρίβων. 'C'eſt là que le nom des Cerinthiens a pris naiſſance; [d] & S. Epiphane dit que Cerinthe y a commencé à preſcher [non la neceſſité de la loy, mais les autres erreurs encore plus grandes, où il s'engagea enfin comme nous l'allons dire.] 'On marque que ce fut pour s'oppoſer à ſa fauſſe doctrine, que le S. Eſprit envoya en Aſie 'l'Apoſtre S. Jean, [que nous ne croyons pas s'y eſtre établi avant V. S. Jean. § 4.

Iren.l.1.c.25.p.126.c. b Epi.28.c.1.p.110.d. c Thdrt.h.l.2.c.3.p.219.c. d Epi. p.110.d. 51.c.2.p.423.b.

avant l'an 66.]'S. Irenée cite de S. Polycarpe, que S. Jean entrant dans un bain à Ephese, & apprenant que Cerinthe y estoit, se hasta d'en sortir, de peur, disoit-il, que le bain ne tombast à cause de cet ennemi de la verité.

Iren.l.3 c.3 p. 234.a.& alii.

[Il faut estre persuadé de ce que S. Augustin nous apprend, que Dieu punit les passions injustes des méchans par des aveuglemens incomprehensibles, mais justes, pour croire les contradictions qui se trouvoient dans les opinions de Cerinthe.]'Car en mesme temps qu'il vouloit que l'on obeïst à la loy, comme estant bonne, '& que l'on observast la circoncision, & les autres ceremonies semblables; [a] il pretendoit neanmoins que celui qui avoit donné la loy estoit méchant.

Epi.28.c.2.p. 111.a. Aug.h.8.p.7.1. d. a Epi.p.111.a.

'Il ne reconnoissoit qu'un seul Dieu de l'univers: [b] & cependant il ne reconnoissoit pas qu'il fust l'auteur des creatures; mais il pretendoit que le monde avoit esté fait par une vertu & une puissance bien inferieure 'aux estres invisibles, qui n'avoit point dutout de communication avec eux, [c] & qui mesme n'avoit aucune connoissance de Dieu. [d] Il attribuoit à ce Createur un Fils unique, mais né dans le temps & tout different du Verbe [1] Fils de celui qu'il disoit n'estre né d'aucun autre, [c'est à dire apparemment du Dieu supreme.]* Tertullien, S. Epiphane, Saint Augustin, & Theodoret, disent qu'il attribuoit la creation du monde à plusieurs Anges, & à diverses puissances inferieures. 'Il avoit son Silence, sa Profondeur, [e] sa Plenitude, plusieurs estres invisibles & "ineffables audessus du Createur, [f] c'est à dire toutes les folies que Valentin a suivies, & a encore amplifiées. [g] Ainsi il joignoit les superstitions des Juifs avec les folies de Carpocrate [& des autres Gnostiques, les plus opposées au Judaïsme.]

Thdrt.h.l.2.c. 3.p.219.c. b Iren.l.1.c.25. p.126.c. l.3.c.11.p.257. b. c l.1.c.25.p. 126 c. d p.257.a.b. Naz or.23.p. 414 c. e Iren.l.3.c.11. p.257.b. f Bull.p.295. g Epi.28.c.1.p. 110.c.

1. — "*innominabilia*."

'Il soutenoit donc que la loy & les Prophetes venoient comme le monde, [non du vray Dieu, mais] des Anges; 'que le Dieu des Juifs n'estoit qu'un Ange, & non le Dieu souverain; [h] & que celui qui avoit donné la loy estoit un des createurs du monde, '& mesme un mauvais [Ange,] selon S. Epiphane, [qui s'accorde bien en cela avec]'ce que S. Irénée & Theodoret nous assurent, que selon Cerinthe le Createur du monde n'avoit aucune connoissance de Dieu. [i] Ce mepris qu'il faisoit de l'auteur de la loy, donne sujet de croire qu'il ne l'observoit point par maxime &

c. Tert.præf.c. 48.p.252.b. h Epi.p.110.c. c.2.p.111.a. Iren.l.1.c.25. p.126 c|Thdrt. h.l.2.c.3.p. 219.c. i Bull. l.3. c. 1. p.293.294.

1. [*filium unigeniti.*] Je n'y vois point de sens: mais je pense qu'il faudroit *ingeniti.*] Neanmoins Bullus croit y pouvoir donner un sens different de celui que nous suivons. [Cela n'est pas de grande consequence.] — Bull. p. 296.

* Tert.præf.c.48.p.252.a|Aug.h.8.p.7.1.c|Epi.28.c.1.p.110.c|Thdrt.h l.2.c.3 p.219.c.

par principe de conſcience, mais ſeulement pour eviter les perſecutions que les Juifs faiſoient aux Chrétiens ; & que meſme pluſieurs de ſes diſciples en la voulant faire obſerver aux autres, ne l'obſervoient pas. 'Au moins S. Ignace aſſure qu'il y en avoit qui enſeignoient le Judaïſme ſans eſtre neanmoins circoncis : [& ce peut eſtre un ſens literal de ce qui eſt dit dans l'Apocalypſe,] 'contre les blaſphemes de ceux qui ſe pretendoient Juifs, & ne l'eſtoient pas, mais eſtoient une ſynagogue de ſatan.

Ign. ad Phil. p. 28. — Apoc 2. v. 9.

'Pour ce qui regarde noſtre Seigneur, Cerinthe diſtinguoit entre JESUS & le Chriſt. Il diſoit que JESUS eſtoit un pur homme, né comme les autres de Joſeph & de Marie, mais qu'il excelloit ſur tous les autres en juſtice, en prudence, & en ſageſſe ; Que JESUS ayant eſté battizé, le Chriſt du Dieu ſouverain, c'eſt à dire le Saint Eſprit, ſelon S. Epiphane, eſtoit deſcendu ſur luy ſous la figure d'une colombe, luy avoit revelé le Pere, qui eſtoit encore inconnu, & par ſon moyen l'avoit revelé aux autres, & que c'eſtoit par la vertu de Chriſt que JESUS avoit fait des miracles : Que JESUS avoit ſouffert & eſtoit reſſuſcité ; mais que le Chriſt l'avoit quitté, '& eſtoit remonté dans ſa Plenitude ſans rien ſouffrir. [a] Ainſi il ruinoit comme tous les autres Gnoſtiques cette verité [fondamentale de noſtre ſalut,] que le Verbe a eſté fait chair. [Quoiqu'il pretendiſt que le Sauveur eſtoit né de Joſeph,] 'il ſemble neanmoins qu'il diſoit qu'il eſtoit fils du Createur, & que meſme [par ſon union avec le Chriſt,] il eſtoit devenu fils du Dieu ſupreme. 'Ce menteur ne ſe ſouvenoit pas meſme toujours de ce qu'il avoit avancé. [b] Car il pretendoit quelquefois que "JESUS n'eſtoit pas encore reſſuſcité, & qu'il ne reſſuſciteroit que dans la reſurrection generale.

Epi. p. 110. || Iren. p. 126. — Iren. l. 3. c. 11. p. 257. b. a d. — a. b. — Epi. 28. c. 3. p. 113. d. b d | Aug h. 8. p. 7. 1. d. — Note 2.

'Il y en avoit meſme parmi les Cerinthiens qui nioient abſolument la reſurrection des morts : '& ſelon S. Epiphane, ce ſont eux que S. Paul refute en établiſſant le dogme de la reſurrection de J. C. & de tous les hommes. [On leur peut raporter encore] l'endroit ou S. Polycarpe traite d'Antechriſts quelques perſonnes qui combatoient l'Incarnation de J. C, le myſtere de la Croix, la reſurrection, & le jugement. 'On tient de meſme que ce ſont les Cerinthiens, qui comme remarque S. Paul, ſe faiſoient battizer au nom de ceux d'entre eux qui eſtoient morts ſans batteſme, depeur que quand ils ſeroient reſſuſcitez ils ne fuſſent punis pour n'avoir pas receu ce ſacrement, & ne tombaſſent ſous la puiſſance du Createur. 'Leur batteſme eſtoit admis par l'Egliſe ſelon S Jerome.

Epi. p. 114. c. — b. c | 1. Cor c 15. — Polyc. ep J p. 22. — Epi. 114. b | 1. Cor. 15. v. 29. — Hier. in Luci. c. 9. p 147. a.

[c] Ce fut en partie pour refuter les hereſies de Cerinthe, que S.

c Iren. l. 3. c. 11. p. 257. a. b | Hier. v. ill. c. 9. p. 269.

Jean écrivit son Evangile: 'ce qui n'a pu empescher que quelques heretiques n'aient dit que cet Evangile estoit de Cerinthe mesme. 'Cependant les Cerinthiens ne recevoient ni l'Evangile de S. Jean, ni aucun autre que celui de S. Matthieu, [a] dont ils retranchoient mesme une partie. [b] Ils rejettoient aussi les actes des Apostres, [c]mais surtout S. Paul comme ennemi de la loy.

Phila.c.60.p. 15.
c.36.p.10;Epi. 30.c.3.p.127.c.
a 28 c.5.p.11.
b.
b Phila.c.36. p.10.
c Epi.p.113.c.

[d]Il y a assez d'apparence que S. Ignace marque les Cerinthiens, [e] lorsqu'il avertit les Magnesiens de ne se pas laisser tromper par les fables anciennes, mais inutiles, de ceux qui ayant un autre nom outre celui de Chrétien, vouloient vivre selon la loy des Juifs, quoiqu'ils professassent le nom de J. C: Il semble leur attribuer en mesme temps d'introduire un Verbe sorti du Silence, & de nier la naissance, la mort, & la resurrection réelle de nostre Sauveur.

d Bull.l.3.c.1. p.288-301.
e Ign.ad Mag. p.8.13.14.

[Outre tant d'autres extravagances,] 'S. Philastre dit que Cerinthe honoroit Judas, & rejettoit au contraire les martyrs avec execration.

Phila.p.10.

'Il est encore tombé dans une autre erreur, qui a fait donner aussi à ses disciples le nom de Quiliastes [ou Millenaires,] à cause d'un regne chimerique & tout charnel qu'ils pretendoient devoir durer mille ans sur la terre. 'Car comme Cerinthe estoit un homme tout sensuel, il n'esperoit point d'autres plaisirs que ceux de la chair, c'est à dire des festins & des noces; & pour rendre ces voluptez un peu plus honnestes, des festes, des sacrifices, & des immolations de victimes qui se feroient à Jerusalem durant mille ans aprés la resurrection. C'est ce qu'il enseignoit dans une apocalypse ou un livre de revelations, qu'il avoit pris la hardiesse de debiter comme s'il eust esté quelque grand Apostre. 'Quelques uns mesme luy ont attribué l'Apocalypse de S. Jean, croyant qu'il avoit voulu autoriser ses réveries sous un si grand nom.

Aug.h.8.p.7.1. d.
Eus.l.3.c.28.p. 100.ex Dio. Al.& Caio| Thdrt.h.l.2 c. 3 p.219.220.
NOTE 3.
Eus.l.7.c.25.p. 272.273.ex D. Al.

[Il y auroit plusieurs autres choses à dire des Millenaires: Mais comme elles sont longues à deduire, & qu'elles ne regardent pas particulierement Cerinthe, nous en ferons un titre particulier.

Si ce sont principalement les Cerinthiens que S. Ignace combat dans ses epistres, comme le croit Bullus, il faudra leur raporter les reproches qu'il fait dans la lettre à l'Eglise de Smyrne,] 'à ceux qui combatoient la grace apportée aux hommes par J.C. „ Ils ne se mettent point en peine, dit-il, de [pratiquer] la charité; „ ils n'ont soin ni de la veuve, ni de l'orfelin, ni de l'affligé, ni de „ ceux qui souffrent, soit dans les prisons, soit dehors, ni de ceux „ qui ont faim ou soif. 'Ils s'abstiennent de l'Eucaristie & de la prie-

Ign.ad Smy. § 6 p.35.
§ 7.

re [publique,] parcequ'ils ne confessent pas que l'Eucaristie soit "
"la chair de nostre Sauveur. Ainsi en s'opposant au don de Dieu, " &c.
ils meurent par leurs questions & leurs disputes, au lieu de res- "
susciter par l'amour. "

Epi.28 c.8.p. 115.d|Aug.h.8. p.7.1.c. 'Les Cerinthiens ont aussi esté appellez Merinthiens, soit que Cerinthe ait eu un Merinthe pour coadjuteur de ses folies, soit qu'on luy ait donné l'un & l'autre nom.

App.t.1.p.17. 'Comme on ne marque point d'auteurs qui aient combatu les Cerinthiens aprés Origene, on croit que le nom de ces heretiques a pu s'éteindre vers ce temps là, quoique leurs erreurs soient passées à d'autres sectes.

S.TE THECLE, VIERGE, ET PREMIERE MARTYRE.

[LE grand nombre des anciens auteurs qui ont parlé de S.te Thecle, fait voir qu'elle a esté l'une des plus illustres, aussibien que l'une des plus anciennes Saintes que Dieu ait données à son Eglise. Nous souhaiterions seulement que ses actions fussent aussi connuës que son nom, & aussi certaines que sa sainteté.] 'Tertullien expliqué par S. Jerome, nous apprend qu'un Prestre d'Asie avoit composé un livre des voyages de S. Paul & de S.te Thecle, qu'il avoit attribué à S. Paul: mais qu'ayant esté convaincu de cette fausseté, & l'ayant avouée à S. Jean, il fut deposé pour ce sujet. 'C'est pourquoi le Pape Gelase a rejetté ce livre comme apocryphe, sous le titre d'actes de S. Paul & de S.te Thecle.

Tert.de bapt. c.17.p.263.c| Hier.v.ill.c.7. p.267.c.

Bar.47.§ 1.

[Au lieu de cette histoire, nous avons aujourd'hui une vie de S.te Thecle composée vers le milieu du V. siecle par Basile Evesque de Seleucie, dont le nom est celebre dans les Conciles. "Nous ne nous servirons pas neanmoins de cette piece, qui ne tire guere d'autorité de son auteur, qui contient plusieurs choses insoutenables & sans apparence,]'& qui suit [trop] exactement l'ancienne histoire de S.te Thecle,[c'est à dire celle qui avoit esté condan-

Note 1.

Bas.S.v.Th.l. 1.p.230.a|231.a.

née par S. Jean. Nous nous contenterons donc de ramasser ce que divers Peres de l'Orient & de l'Occident ont dit de cette Sainte, l'ayant sans doute appris de ce qui s'estoit conservé d'elle dans la memoire des Fideles, & dans la tradition de l'Eglise. Car si cette voie n'est pas assez certaine pour établir des veritez contestées, elle suffit neanmoins pour nous faire recevoir avec respect ce que ces grands hommes ont jugé digne d'estre écrit par eux, & d'estre receu par les Fideles pour edifier leur pieté.]

NOTE 2. 'S. Metode [qui vivoit dans l'Asie mineure à la fin du III. siecle,] nous assure d'abord qu'elle posseda autant que personne & la philosophie prophane, & les belles lettres. 'Il loüe l'eloquence, la force, la facilité, la grace, la modestie avec laquelle elle parloit: '& pour sa science divine & evangelique, „Qu'est-il necessaire, dit-il, d'en parler, puisque c'est S. Paul qui l'a instruite, & qui „l'a renduë savante?

Meth.conv.p. 94.b. p.130. p.94.b.

'Fauste heretique Manichéen dit que cet Apostre estant à Icone, [a] où il fut deux fois selon l'Ecriture [vers l'an 45,] [b] alluma par ses discours dans le cœur de S.te Thecle, deja fiancée, l'amour de la virginité: [c] Ce qu'il allegue non comme une chose receuë seulement des Manichéens, & contestée par les Catholiques, mais comme une verité reconnuë des uns & des autres. [d] La Sainte estoit recherchée en mariage par un jeune homme fort bien fait, des premiers & des plus considerables de la ville, qui estoit tres riche, & d'une humeur fort genereuse & fort liberale. 'Et selon S. Ambroise, elle estoit déja accordée. [e] Mais quand elle eut esté instruite par S. Paul, elle quitta toutes les pensées du mariage. 'Sa vertu la rendit capable d'embrasser la virginité, en un âge qui paroissoit encore peu avancé pour une si grande resolution.

Aug.in Faust. l.30.c.4.p.196.1.d. a Act.13.v.51| 14.v.21. b Aug.p.196.1.d. c d|2.a. d Epi 78.c.16. p.1048.c. Amb.virg l.1. p.469.e. e Epi.p.1048.c. Amb.virg.l.3. p.484.m.

'S. Gregoire de Nysse ayant declaré que la myrrhe marquoit ordinairement dans l'Ecriture la mortification des sens, qui vient „du desir ardent des biens celestes, ajoute ces paroles: C'estoit „cette sorte de myrrhe, meslée avec le lis tres pur de la chasteté, „que S. Paul faisoit decouler de sa bouche dans les oreilles d'une „sainte vierge. Et cette vierge estoit la bienheureuse Thecle, qui „ayant receu dans une ame bien preparée cette liqueur precieu„se, entreprit de donner la mort à l'homme exterieur, éteignant „dans elle mesme toutes les pensées & toutes les affections de la „terre. Depuis cette instruction qu'elle receut de S. Paul, elle estoit „morte à toutes les passions de sa jeunesse, elle estoit morte à sa „beauté, elle estoit morte à tous les sens de son corps. Il ne restoit „rien de vivant en elle que l'esprit & la raison, par le moyen de la-

Nyss.in Cant. h 14.t.1.p.676. 677.

quelle tout le monde estoit mort pour cette vierge, comme elle « estoit morte pour tout le monde. »

Chry.t.1.h.72. p. 783. c.

'Son pere & sa mere qui ignoroient le pact de leur fille avoit fait [avec Dieu] de conserver sa virginité, & qui ne savoient pas que J. C. luy avoit donné la main du haut du ciel, pour assurance du mariage qu'il contractoit avec elle, luy faisoient de longs discours meslez de severes reprimendes pour la porter au mariage. 'Sa mere l'en pressoit par son autorité, celui qui la recherchoit l'en conjuroit par les soumissions les plus humbles, ses parens l'y exhortoient par leurs paroles flateuses, ses serviteurs l'en supplioient par leurs larmes, & les juges mesmes s'efforçoient de l'y contraindre en l'intimidant par la crainte des supplices. 'Elle fut neanmoins delivrée de ce procés, dit "S. Chrysostome, [qui ne marque pas si elle souffrit alors les tourmens dont nous allons parler.]

p. 784. a. | Note 3.

'Aussitost qu'elle fut delivrée, elle alla chercher S. Paul [a] pour entendre ses discours. [b] Elle meprisa & quitta sa mere, sa maison toute pleine d'or [& de richesses,] la splendeur de sa famille, la compagnie des filles avec qui elle avoit esté elevée, sa patrie, avec tous les attraits par lesquels le demon s'efforçoit de la gagner, ne songeant qu'à trouver J. C. qui luy tenoit lieu de toutes choses, & à meriter d'estre aimée de luy. 'Elle fut poursuivie de fort prés par celui à qui elle estoit accordée: [c] & S. Ambroise dit que refusant de se marier, elle fut condannée par la fureur de celui qui la recherchoit, à estre dechirée des bestes. 'Elle parut nüe sur le theatre pour estre exposée à leur rage: mais comme elle estoit revétuë de son innocence: l'ignominie de cet état n'eut pour elle que de la gloire & des couronnes. 'Elle se rejouit au milieu des lions, & attendit sans crainte ces animaux furieux qui epouventent les autres par leur seul rugissement. 'Sa virginité la delivra de leur fureur. [d] Car les lions qu'on avoit laschez contre elle se coucherent à ses piez, se contentant de les lescher, & de les baiser comme par respect, [e] sans oser violer ni l'integrité de son corps par la moindre blessure, ni la sainteté de sa virginité par un regard un peu trop libre; [ce qui est décrit elegamment par S. Ambroise.]

e. | a h.77.p.827. c. d. | b Meth. conv. p.162.a.b.c. | Chry.t.1.h. 72.p.785.a. | c Amb.virg.l. 2.p.469.e. | Chry.t.6.h.44. p.337.a. | Amb.ps.104. p.866.m. | virg.p.469.e.f| Naz.car.4.p. 59.a|156.p.300. b|Meth.p.162. b. | d Amb.virg.p. 469.e.f. | e ep.25.p.242. a.

'Elle fut delivrée non seulement des lions, mais aussi du feu, [f] & de la tyrannie tant de celui qui la recherchoit en mariage, que de son propre pere [1] qui la tyrannizoit encore plus cruellement. 'L'auteur de la vie de S.te Syncletique la compare à S.te Thecle,

Naz.car.4.p. 59 al 156.p.300| Meth.p 162.b. f or.18.p.279.c. Boll.5. jun.p. 243.§ 8. | Naz.or.18.p.672. d.

1. Billi ne croit pas qu'on puisse donner d'autre sens à cet endroit.

dont chacun sçait, dit-il, que le martyre a esté tel, qu'aprés avoir passé par le feu, & avoir esté exposée à la fureur des bestes, il n'y a point d'autres tourmens qu'elle n'ait aussi eprouvez. 'S. Basilisque dans ses actes, [qui sont assez bons, quoiqu'ils ne le soient peut-estre pas tout à fait,] prie Dieu de le delivrer comme il avoit delivré Thecle de l'amphitheatre. 'Un ancien martyrologe dit que ce fut à Rome "que Dieu éteignit les feux pour luy conserver la vie. 'S. Chrysostome raporte encore d'elle, qu'elle donna [tous] "ses ornemens d'or pour avoir la liberté de voir S. Paul.

'S. Methode qui la fait paroistre dans son celebre banquet des Vierges, luy met en la bouche un fort long discours sur la virginité, '& luy fait mesme remporter la premiere couronne par le jugement de la Vertu, comme à celle qui avoit paru la premiere, & avec plus d'eclat que toutes les autres. Il la choisit aussi pour rendre graces à Dieu au nom des autres Vierges. 'Il ajoute encore qu'elle n'avoit rien dit dans son long discours que ce qu'elle avoit pratiqué, pour rendre témoignage à J. C. de la vehemence de son amour dans les grandes occasions qu'elle avoit eues, & dans les grands combats où elle s'estoit souvent signalée avant toutes les autres, 'en faisant voir qu'elle avoit tout le zele & tout le courage des Martyrs, & que son corps répondoit parfaitement à la vigueur de son esprit.

'S. Isidore de Peluse & Evagre, luy donnent le titre de premiere martyre: [a] & c'est le titre sous lequel les Grecs ont accoutumé de la marquer. [b] S Gregoire de Nazianze la nomme entre les plus illustres victimes de J. C. [c] S. Chrysostome dit qu'elle a acquis la double couronne du martyre & de la virginité. [d] C'est en cette qualité de vierge & de martyre, que S. Augustin l'oppose à S.te Crispine qui estoit martyre sans estre vierge.

[e] C'est ce qui a fait croire à Baronius que S.te Thecle estoit morte effectivement dans les supplices. [Mais s'il a des raisons considerables pour luy, "il y en a d'autres qui sont peut-estre encore plus fortes, pour croire qu'elle a fini sa vie dans la paix par une mort naturelle; & qu'on ne l'a considerée comme martyre, que parce que dans le premier usage de l'Eglise on donnoit ce nom à tous ceux qui avoient souffert pour la foy, quoiqu'ils ne fussent morts que long-temps aprés.]

'Theodoret louë S.te Thecle comme "celebre par les belles victoires qu'elle a remportées. [g] S. Isidore de Peluse dit que cette Sainte est le comble des victoires & des trophées des femmes, une colonne immobile qui publie sans cesse la gloire & la vertu

---

Marginal notes: 3. mars, p.239. a. — Flor.p.852. — igne deposito — Chry.in Act.h 25.p.239.b. — τὰ χρυσία. — Meth.conv.p. 94-130. — p.161.a. — p.130.d. — p.131.a. — Isi.P.l.1.ep. 109.p.50.a| Eva.l.3.c.8.p. 341.a. — a Eva.n.p.83. 1.a. — b Naz. or.3. p. 76.d. — c Chry.t.1.h. 72.p.782.d. — d Aug.virg. c. 44.t.6.p.348.1. a. — NOTE 4. — e Bar.47.§ 14. — λαλίνικον. — Thdrt.v.P.c. 29.p.894.b. — g Isi. P.l.1. ep. 87.p.28.b.c.

de la pureté, un phare elevé au milieu de la mer des passions, qui par son exemple nous conduit malgré les tempestes au port d'une heureuse tranquilité. 'S. Jerome excitant S.te Eustoquie à aimer & à estimer la virginité, dit que la S.te Vierge viendra au devant d'elle, accompagnée de toutes celles qui ont esté les imitatrices de sa pureté, & que Thecle accourera avec joie pour l'embrasser. 'S. Epiphane voulant marquer les plus grands Saints que l'on pouvoit en quelque sorte comparer avec la S.te Vierge, ne nomme qu'Elie, S. Jean l'Evangeliste, & S.te Thecle.

Hier.ep.22.c.1. p.149.b.

Epi.79.c.5.p. 1062.b.

'S. Jerome dit que S.te Melanie l'ayeule estoit si celebre en toutes les vertus, & particulierement en humilité, qu'on la nommoit Thecle à Jerusalem. 'S. Gregoire de Nysse dit que S.te Macrine sa sœur portoit aussi ce nom en secret, parceque sa mere estant preste d'accoucher d'elle, avoit eu en une vision un ordre reïteré par trois fois, de luy donner le nom de 'cette Sainte si celebre entre les Vierges. [Quoiqu'Eusebe n'en parle jamais expressément, on voit bien neanmoins qu'il l'a connuë, puisque] 'parlant d'une Martyre de ce nom, il l'appelle *la Thecle de nostre temps*.

Hier.an.375.

Nys.v.Ma.t.2. p.178.d.

Eus.de Pal.c.3. p.321.b.

[Les martyrologes de S Jerome, de Bede, & tous les autres latins, mettent sa feste le 23 de septembre : les Grecs en font le lendemain.] 'Elle estoit enterrée à Seleucie en Isaurie, [a] que S. Gregoire de Nazianze appelle la Seleucie de S.te Thecle. [b] Il y avoit en cette ville une eglise de son nom; & ce Saint s'y retira pour quelque temps. 'S. Isidore de Peluse louë un Tarasse d'avoir fait la mesme chose. [c] Les deux S.tes Marane & Cyre, vinrent de Berée ville de Syrie vers le commencement du V. siecle, en Isaurie pour visiter son tombeau, afin de s'enflammer de plus en plus dans l'amour de Dieu. Elles ne mangerent point ni en allant ni en revenant. 'L'eglise où elle reposoit n'estoit pas dans la ville, [d] mais apparemment sur une hauteur qui en estoit eloignée "d'une petite demi-lieuë du costé du midi. [e] L'autel y estoit posé sur son corps, "sous une couppole soutenuë de plusieurs colonnes, & toute brillante d'argent.

Bar.47.§13. a Naz.or.21.p. 386.b. b car.1.p.9.c. Isi.P.l.1.ep. 160.p.50.a. c Thdrt.v.P.c. 29.p.894.b.

Bas.S.v.Th.l. 2.c.6.p.286.c. d. d l.1.p.275.d. e p.276.c.

d'un mille. ἐν σκέπῃ.

'S.te Thecle s'apparoissoit quelquefois à S. Martin. [Basile de Seleucie en raporte plusieurs autres apparitions, & divers miracles faits par son intercession vers le milieu du V. siecle, dont quelques uns paroissent bien autorisez par les circonstances qu'il en marque.] 'On dit aussi qu'elle s'apparut à l'Empereur Zenon chassé par Basilisque, l'exhorta à reprendre l'Empire, & luy promit un heureux succés de cette entreprise. 'Ce qui estant arrivé

Sulp.dial 2.c. 14.p.302.303.

Eva.l.3.c.8.p. 34.a. b.

[en

[en l'an 477,] ce Prince luy bastit à Seleucie une [nouvelle] eglise tres considerable, tant pour sa grandeur que pour sa magnificence, & ses enrichissemens. 'On croit que ses reliques sont aujourd'hui à Milan dans l'eglise cathedrale, [a] qui est dediée sous son nom.

Boll. may, t. 1. p. 42. d. | a Bar. 47. § 14.

SAINT PHILIPPE
EVANGELISTE,
L'UN DES SEPT PREMIERS DIACRES.

SAINT PHILIPPE estoit de Cesarée en Palestine, selon S. Isidore de Peluse. [Il a esté marié,] [b] & a eu quatre filles, [dont nous parlerons dans la suite.] [c] Il fut elu le second des sept premiers Diacres, [d] comme un homme plein de foy, rempli du S. Esprit, & qui avoit beaucoup de reputation, ce qui se fit, comme nous croyons, "l'année mesme de la mort de J. C.] 'Il s'acquit par le zele & par le talent particulier qu'il avoit pour prescher l'Evangile, [e] le surnom d'Evangeliste que S. Luc luy donne. 'Il peut aussi l'avoir merité pour avoir le premier porté l'Evangile parmi les Samaritains.

Isi. P. l. 1. ep. 449. p. 114. d | Men. 11. oct. p. 131. | b Act. 21. v. 9. | c 6. v. 5. | d v. 3 | Chry. in. h. 14. p. 130. c. | L'an 33 de l'ere commune. | Aug. s. 266. p. 1086. c. | e Act. 21. v. 8. | Bar. 35. § 8.

'Car aprés la mort de S. Estienne, tous les Chrétiens ayant quitté Jerusalem, hormis les Apostres, & s'estant dispersez en divers endroits, "S. Philippe alla prescher dans la ville de Samarie, [qui dans l'usage du peuple, comme cela est ordinaire, gardoit toujours son ancien nom,] 'quoiqu'Herode en la rebastissant luy eust donné celui de Sebaste. Il l'avoit fait la capitale de tout le pays des Samaritains. [On ne sçait pas si S. Philippe y vint simplement par occasion, & pour y trouver une retraite,] 'ou s'il y avoit esté envoyé exprés par les Apostres, comme S. Cyprien le semble dire. 'Il y prescha le premier l'Evangile de J. C. ressuscité, & avec une telle plenitude de la force du S. Esprit, [f] qu'il y fit un grand nombre de miracles. Car les esprits impurs sortoient des corps de plusieurs possedez en jettant de grands cris; & beaucoup de paralytiques & de boiteux y furent aussi gueris. Ces

Act. 8. v. 1. | Note 1. | Jos. ant. l. 15. c. 11. p. 535. b. c. | Cyp. ep. 73. p. 184. 1. | Eus. l. 2. c. 1. p. 39. c. | f Act. 8. v. 6-9.

miracles ayant rempli la ville d'une grande joie, firent que tout le peuple se rendit attentif aux discours de S. Philippe: chacun Eus.p.39.c. les ecouta avec une mesme ardeur; '& la grace de Dieu cooperant abondamment avec luy, ces peuples crurent ce qu'il leur Act.8.v.12 16. annonçoit du royaume de Dieu, '& ils furent battizez hommes & femmes au nom de J.C.

Chry n.h.18.p. 170.b|Epi.21.c. 1.p.55.b|Isi P.L. 1.ep.450 p.114. d.e. a Chry.p.169. d. 'Ils ne recevoient neanmoins pas encore le S. Esprit, parceque S. Philippe n'estant que Diacre, n'avoit pas le pouvoir de le leur donner: [ou pour parler plus exactement,] [a] ils le recevoient pour la remission des pechez, mais non pas pour le don des miracles, [& les autres graces qui se donnoient par l'imposition des mains, dont les miracles visibles, & particulierement le don des lan- p.170.b.c. gues estoient alors la marque ordinaire.] 'Car le pouvoir de donner le S. Esprit en cette maniere, estoit un privilege particulier aux Apostres, [ou aux autres qui pouvoient avoir l'ordination Aug.s.266.p. 1086. a. episcopale.] 'C'est pourquoi Saint Philippe ayant fait savoir aux Apostres que ceux de Samarie avoient receu la parole de Dieu, afin que ceux qu'il avoit battizez receussent d'eux le S. Esprit, Act.8.v.14-17. b v.9-13. 'S. Pierre & S. Jean y furent envoyez de Jerusalem. [b] Simon le magicien "estoit alors à Samarie, où depuis longtemps il trompoit "les peuples par ses prestiges. Mais les predications de S. Philip- Chry.n.h.18.p. 171. a. pe ayant ouvert les yeux aux autres, '& ses veritables miracles ayant entierement effacé tout ce qu'avoient pu faire les enchan- Act.8.v.13. temens de la magie, 'Simon mesme en fut si surpris, qu'il fit profession de croire en J. C, demanda le battesme, & ne quittoit v.21. c v.13. d Chry n.h.18. p.172.a. point S. Philippe, 'quoique son cœur ne fust point changé. [c] S. Philippe [qui ne connoissoit point son hypocrisie,] [d] le receut au battesme, sans le punir de sa magie, se contentant qu'il se condannast luy mesme [en y renonçant.]

V.son titre. V.S. Pierre §23.

Bar.35.§7|Act. 11.v.19. 'Ce que S. Philippe fit à Samarie, n'est point contraire à ce que dit S. Luc, que les Fideles dispersez aprés la mort de S. Estienne, ne preschoient l'Evangile qu'aux Juifs. Car le mot de Juifs exclut en cet endroit les Gentils, mais non pas les Samaritains qui Just.ap.2.p.88. b.c. avoient la circoncision & la loy comme les Juifs, 'qui estoient compris comme sous le nom d'Israelites & de maison de Jacob, [qui recevoient comme eux les livres de Moyse,.qui adoroient Joan.4.v.25. e Chry.in Act. h.24.p.223.d. comme eux le Createur,]'qui attendoient avec eux le Messie,[e] & qui estoient tout à fait distinguez des Gentils. [La ville de Sebaste ou Samarie estoit peuplée de Gentils aussibien que de Sa- Act.11.v.18. maritains.] 'Mais Dieu differoit encore un peu de leur donner part à la grace de la penitence.

'S. Philippe estoit apparemment encore à Samarie, lorsqu'un Ange luy vint ordonner d'aller du costé du midi [1] à un chemin desert qui menoit de Jerusalem à Gaza. 'Il ne demanda point pourquoi on l'envoyoit là, mais il s'y en alla aussitost. 'Il y trouva un eunuque d'Ethiopie, Surintendant de tous les thresors "de [2] Candace Reine de ce pays, 'joint à la partie la plus meridionale de l'Egypte, & dont la ville capitale estoit celle de Meroé, dans une isle du Nil qui portoit le mesme nom.

Chry.h.19.p.177.a.b|Bar.35.§27. Chry.p.177.b. Act.8.v.27. NOTE 2. Strab.l.17.p.820.822.d.

'L'opinion "la plus probable est que cet eunuque estoit Juif ou Proselyte. [Il pouvoit au moins estre circoncis:] [a] car on écrit que les Ethiopiens l'estoient. [b] Il avoit quitté la Cour, & toutes les affaires que luy donnoient sa charge, & estoit venu de ce pays si eloigné "adorer Dieu à Jerusalem. Il s'en retournoit alors en Ethiopie assis dans un chariot, & lisoit le Prophete Isaïe; tant il avoit d'amour & d'application pour les lettres saintes. Il le lisoit & le meditoit avec respect dans les endroits mesmes où il ne l'entendoit pas.

NOTE 3. Synop.in Act.p.1465.f. a Jos.ant.l.8.c.4.p.279.f. b Chry.p.177. c|Hier.ep.103.p.7.a. NOTE 4.

Philippe par ordre de l'Esprit [saint] s'approcha de luy: & l'ayant entendu qui lisoit l'endroit où Isaïe predit la Passion de J.C, il luy demanda s'il entendoit bien ce qu'il lisoit. 'L'eunuque au lieu de s'offenser qu'un homme en qui il ne paroissoit rien que de meprisable, vinst le traiter d'ignorant, luy avoua avec simplicité qu'il avoit besoin que quelqu'un le luy expliquast. Il pria Philippe de monter dans son chariot, & de s'asseoir auprés de luy pour l'instruire; & il luy proposa ensuite ses difficultez d'une maniere fort civile.

Act.8.v.29.30. Chry.p.179.a.b.

'Un homme [à qui Dieu avoit déja fait la grace de] chercher la verité avec tant de sincerité, d'ardeur, & d'humilité, ne pouvoit manquer de la trouver, selon la promesse du Sauveur. 'Aussi Philippe la luy annonça, & luy decouvrit JESUS caché sous cette lettre qui luy paroissoit si obscure. 'Il luy apprit en mesme temps toutes les autres veritez necessaires ou pour éclairer son esprit, ou pour regler ses mœurs. 'Et il n'eut pas beaucoup de peine à instruire un homme qui avoit déja appris bien des choses des Prophetes, & surtout à craindre Dieu, & à qui il ne manquoit plus que la connoissance de la venuë du Messie.

b. Hier.ep.103.p.7.a. Aug.fid.& op.c.9.t.4.p.28.b.c. Iren.l.4.c.40.p.379.a.

'L'eunuque n'eut point besoin de miracles pour se rendre à

Chry.in Act.h.19.p.183.b. Pearf.an.P.p.72. From.in Act.p.618.1. Ugh.t.6.p.1101

1. 'ou bien, *au chemin qui mene à Gaza, ville alors deserte*. Car Gaza estoit effectivement deserte en ce temps là, comme on l'apprend de Strabon. 'L'autres sens paroist neanmoins plus naturel. C'est app. celui de S. Chrysostome. *V. Basn. exerc. p.* 126-128.

2. Le menologe de Basile [& d'autres] donnent [par erreur] le nom de Candace ou Candax à l'eunuque mesme. *V. Basn. exerc. p.* 113.

d e|Bas.div.h. 13.p.415.d.

cette verité parce qu'il lisoit les Ecritures "avec soin, avec application, & dans le desir d'y connoistre ce qu'il devoit faire. 'De sorte qu'ayant rencontré de l'eau aprés avoir fait quelque chemin, il dit à Philippe avec un humble empressement, qui marquoit sa joie, & l'ardeur de sa charité, Volà de l'eau : Qu'est-ce « qui empesche que je ne sois battizé? 'L'operation de Dieu estoit « trop visible en cette rencontre, pour user des delais & des epreuves qui sont necessaires à l'égard de ceux dont on connoist moins la foy & la conversion. 'C'est pourquoi Philippe luy dit que s'il croyoit de tout son cœur, il pouvoit estre battizé. L'eunuque protesta qu'il croyoit que J. C. estoit le Fils de Dieu, & fit en mesme temps arrester son chariot. Ils descendirent tous deux dans l'eau, & Philippe le battiza 'avec les ceremoines que la tradition de l'Eglise nous apprend estre necessaires en cette rencontre. [a] S. Jerome dit que cette eau estoit une fontaine proche de Bethsur ou Bethsoron, à "8 lieues de Jerusalem sur le chemin d'Hebron;& que cette fontaine sortant du pié d'une montagne rentroit aussitost dans la terre.

μεμεριμνημένα ἐν τῇ ψυχῇ ἑαυτοῦ.

Tert.bapt.c. 18.p.263.264.

Act.8.v.37.38.

Aug.fid. & op. c.9.p.28.b.

a Hier.l.heb. p.277.a|Pears. an.P.p.72.

20 milles.

'Philippe & l'eunuque estant remontez hors de l'eau, l'Esprit du Seigneur c'est à dire un Ange, enleva Philippe; & l'eunuque ne le revit plus.[b] ce que Dieu permit tant pour relever S.Philippe, & faire voir à l'eunuque & aux autres à qui il devoit annoncer l'Evangile, que c'estoit Dieu qui le faisoit agir, [c] que parceque l'eunuque [qui estoit appellé en d'autres endroits,] auroit voulu s'attacher à luy. S. Chrysostome nous fait remarquer dans cette histoire combien les Anges prennent de part à la predication de l'Evangile [& à la conversion des ames. Et il ne faut pas douter qu'ils n'aient encore aujourd'hui la mesme charité pour nous, quoi qu'ils ne l'exercent pas d'une maniere si sensible, parceque la foy n'a plus besoin de ces miracles exterieurs pour s'établir.]

Act.8.v 39| Amb.sym c. 32.p.108.k| Chry.in Act h. 19.p.178.1.b. b Chry.p 178. a|180.a. c p. 178. b.

'Quoique l'eunuque n'eust esté battizé que par un Diacre qui n'avoit pas le pouvoir de donner le S. Esprit; 'il le receut neanmoins aprés que le mystere & le sacrement du battesme eut esté accompli; parceque cet Esprit tout-puissant est maistre de se donner aux hommes ou par le ministere des hommes, comme il fait ordinairement, ou par luy mesme, comme il a fait en quelques rencontres, pour montrer que quand les hommes le donnent, c'est luy mesme qui se donne par les hommes. [Et il falloit bien que l'eunuque eust receu la plenitude du S. Esprit, pour] 'continuer son chemin avec la joie que marque l'Ecriture, quoiqu'il ne vist plus S. Philippe, '& pour devenir l'Apostre de l'Ethiopie, comme l'appelle S. Jerome.

Aug.s.99.266. p.526.d|1086. g.

Note 5.

Act. 8. v. 39. Hier. in Is. 53. v.7.p.195.b.

'Car de disciple qu'il estoit estant devenu tout d'un coup le maistre & le docteur des autres, 'il fut envoyé [par le S. Esprit,] & mesme par S. Philippe, dit S. Cyrille de Jerusalem, prescher en son pays [1] la doctrine qu'il avoit apprise dans le desert.[a] Les Abissins croient encore aujourd'hui en avoir receu la foy Chrétienne : & on dit qu'ils lisent l'histoire de sa conversion dans les ceremonies du battesme. 'Les anciens remarquent que cet eunuque est la figure des veritables eunuques, c'est à dire de ceux qui sont purs & saints de corps & d'esprit; qu'il est nommé "*homme* par l'Ecriture à cause de la force de sa foy, '& qu'il a verifié ce que dit le pseaume 67; *L'Ethiopie se hastera de venir offrir ses presens à Dieu.* 'Les Grecs [2] l'honorent entre les Saints le 27 d'aoust.

[b] Philippe que l'Ange avoit enlevé d'auprés de luy [dés qu'il eut fait son œuvre,] se trouva dans la ville d'Azot, 'l'Ange luy ayant fait faire tout le chemin en un instant, & l'ayant laissé dans le lieu où Dieu vouloit qu'il annonçast l'Evangile. [Aprés y estre demeuré autant qu'il le jugea necessaire,] 'il passa en d'autres endroits, & annonça l'Evangile en diverses villes, jusqu'à ce qu'il arriva [enfin] à Cesarée [en Palestine,] 'où S. Isidore de Peluse semble croire qu'il établit sa demeure. [c] Il est certain 'que quand S. Paul vint à Cesarée [en l'an 58,] 'il y logea chez luy durant quelques jours avec ceux de sa compagnie. [C'est peut-estre sur cela] 'que S. Isidore dit qu'il en estoit.

'Quand S.te Paule vint en la mesme ville [en 386,] elle y voulut voir "le petit logis de Philippe, & les chambres de ses filles. 'Car il avoit, comme nous avons dit, quatre filles vierges & prophetesses, 'qui eurent la gloire de donner à l'Eglise, [aprés la Mere du Sauveur,] l'exemple de la virginité.[d] Et ce fut par le merite de leur pureté qu'elles acquirent la grace de la prophetie.

[Voilà ce que l'Ecriture mesme nous apprend de S. Philippe & de ses filles. Que si l'on y ajoûte "quelques faits, le moins qu'on en puisse dire, c'est qu'ils ne sont pas trop bien fondez.] 'Les Grecs font la feste de S. Philippe qu'ils qualifient en mesme temps Apostres & Diacre, le 11 d'octobre. 'Les Latins aprés Adon & Usuard, la mettent le 6 de juin.

[Il faut ajouter à l'histoire de S. Philippe le peu que nous trouvons touchant S. Procore, S. Nicanor, S. Timon, & S. Parmenas, les collegues de S. Philippe dans le diaconat. Car pour S. Estienne

Marginal notes: ep 103 p.7.a. | a Iren.l.3.c.12. p.265 d | Eus.l.2. c.1.p.40 b | Cyr. cat.17 p.204.a. | a From.in Act. p.618.1 | 620.1 | C. à Lap.p.662.a. | Hier. in Jov. l. 2.c.7.p.26.c. | *διὰ* (viri). | Eus.l.2.c.1 p. 40. b. | Canis.t.2.p. 850. | b Act.8.v.40. | Chry.n.h.19.p. 180. a. b. | Act.8.v.40. | Isi. P.l.1.ep. 449.p.114.d. | c Act.21.v.8. | Isi.P.p.114.d. | Hier. ep.27.p. 172.c. | *adiculas.* | Act.21.v.9. | Hier.in Jov.l. 1.c.24.p 45.a. | d a | ep.8.63.b | Epi.78.c.16. p. 1048. c. | Note 6. | Men.V.p.84. | Canis.t.2.p. 879 | Ugh.t.6. p. 111. 1.

1. 'Quelques Grecs disent qu'il prescha l'Evangile dans l'Arabie heureuse, & dans la Taprobane isle de la mer rouge, ajoutant qu'on tenoit qu'il y avoit souffert le martyre, & y avoit esté enterré fort honorablement &c. (Soph.c.14.p.265. e | Bar.6.jun.b.)

2. Les Menées *p.* 294, & Maxime de Cythere *p.* 341. 2, ne marquent pas proprement la feste de l'eunuque, mais celle de son battesme.

nous en avons parlé en particulier ; & pour Nicolas il faut voir l'herefie des Nicolaïtes. On peut s'affurer que ces quatre Saints avoient tous les qualitez que les Apoftres demandoient dans ceux qui devoient eftre choifis pour ce miniftere.]

Men.p.282. 'Les Grecs les honorent tous enfemble, & en font leur grand office le 28 de juillet, où ils leur donnent le titre d'Apoftres & de Diacres. Ils ajoutent qu'ayant prefché la foy en divers endroits, ils fouffrirent beaucoup de perfecutions, & furent enfin martyrizez ; p. 281-283. 'que S. Nicanor fut confumé dans le feu avec deux mille autres par la cruauté des Juifs, le mefme jour que S. Eftienne; p. 282. 'que Saint Timon fait Evefque de Boftres [en Arabie,] fut auffi brulé par le commandement des impies. Mais ils difent feulement de p. 281. S. Parmenas qu'il s'endormit aux yeux des Apoftres ; '& de S. Procore, qu'il fut le premier Evefque de Nicomedie. Boll.10.jan.p. 601. § 2. 'Bollandus fe moque avec raifon de ces deux mille hommes brulez avec S. Nicanor le mefme jour que S. Eftienne fut lapidé : Menæa,p.530. 'Et mefme dans une memoire particuliere que les Grecs font de S. Nicanor le 28 de decembre, ils difent fimplement qu'il fe repofa en paix. Ils ne le qualifient qu'Apoftre : [mais il y auroit peu d'apparence à croire que ce fuft un autre que le Diacre.]

Ado,feft.p.36. 'Les Latins font auffi ces quatre Diacres predicateurs & martyrs ; & difent que S. Procore fouffrit à Antioche le 9 d'avril aprés s'eftre rendu celebre par fes miracles ; S. Nicanor le 10 de janvier en Cypre, où il avoit fait admirer fa foy & fa vertu ; S. Parmenas le 23 du mefme mois à Philippes en Macedoine ; & S. Timon le 19 d'avril à Corinthe, où eftant venu, aprés avoir prefché quelque temps à Berée, les Juifs & les payens le jetterent dans le feu, & voyant qu'il en eftoit forti miraculeufement, l'attacherent à une croix. Boll.23.jan.p. 453. § 1. 'Le martyrologe Romain met la mort du dernier fous Trajan. [a] Les Grecs en font memoire [non feulement le 28 de juillet avec les trois autres, mais encore le 2 de mars, le 6 & le 12 de may, fans neanmoins en rien dire de particulier en aucun de ces trois jours, aufquels ils repetent de mefme plufieurs autres Saints.] Boll.19.apr.p. 619. § 3. 'Les écrits fuppofez fous le nom de Dorothée, font S. Timon Evefque tantoft de Boftres comme les Grecs, tantoft de Tyr & de Sidon. § 2. 'On dit encore plufieurs autres chofes de luy, qui ne font pas mieux fondées.

[a] Men.mars,p. 12|may,p.45. 111.

9.apr.p.818.f. 'Nous avons en grec & en latin une hiftoire de S. Jean l'Evangelifte fous le nom de S. Procore. §|Bar.44. § 30. 'Mais elle eft pleine de contes fabuleux & impertinens. C'eft pourquoi Baronius l'appelle le faux Procore. Voff.h.g.l.2.c. 9.p.200|Ath. fyn.p.154.d. 'Voffius croit que c'eft le mefme écrit que S. Atha-

nafe appelle les voyages de S. Jean, qu'il met au nombre des apocryphes. 'D'autres veulent qu'il n'ait esté composé que depuis trois-cents ans: [de quoy ils ne donnent point de raison particuliere.]

Blond.siby.l.1. c.7.p.25.

PERSECUTION DE L'EGLISE PAR NERON.

[DIEU qui a tout fait pour l'établissement & pour la perfection de son Eglise, a voulu qu'elle ait esté agitée durant prés de trois siecles par des persecutions presque continuelles, afin de l'affermir par les efforts mesmes que les hommes faisoient pour la ruiner. Car rien n'estoit plus propre à établir les Fideles dans le mepris de toutes les choses de la terre & dans le desir de celles du ciel, ce qui est le but & la fin du Christianisme, que le danger où ils se voyoient sans cesse de perdre tout ce qu'on peut aimer dans la vie, & la vie mesme. Et rien ne pouvoit mieux faire voir à tous ceux qui ne vouloient pas s'aveugler eux mesmes, que nostre religion n'estoit point l'ouvrage des hommes, mais de la toutepuissance de Dieu, que de voir toute la terre armée contre elle durant trois-cents ans sans la pouvoir vaincre:]

'Aprés les loix imperiales faites pour declarer qu'on ne vouloit plus qu'il y eust de Chrétiens, le Senat, les magistrats, le peuple Romain, tous les ordres de l'Empire, & toutes les villes se souleverent contre eux. [Mais ce fut en vain que les Princes & les nations firent eclater leur fremissement & leur rage contre Dieu, contre son Christ, & contre ses serviteurs.] Comme tous les Rois de la Palestine qui s'estoient rassemblez contre Josué, n'avoient trouvé dans cette guerre que leur confusion & leur ruine; 'de mesme, dit Origene, les Princes & les peuples soulevez contre le nom de celui dont Josué estoit la figure, ne purent empescher par tous leurs efforts que la religion Chrétienne ne s'étendist toujours de plus en plus. Il arrivoit des Chrétiens comme du peuple d'Israel dans l'Egypte, que plus on les opprimoit, plus on voyoit augmenter leur nombre & leur force.

Ori.in Jos.h.9. p. 307. c.

p. 308. a.

[De la part des hommes ces persécutions avoient ordinairement trois principales causes. Car les Princes les plus sages avoient peine à souffrir une religion qui s'elevoit malgré eux dans toutes les parties de leur Empire. On la rendoit odieuse par beaucoup de crimes dont on vouloit que ceux qui l'embrassoient se rendissent coupables dans le secret. Et au contraire ceux qui aimoient la corruption effroyable qui regnoit alors presque dans tous les hommes, haïssoient cette pureté de vie qu'ils voyoient malgré eux dans les Chrétiens: parce qu'elle les condannoit.

On peut juger encore que le courage que Dieu donnoit aux martyrs, estoit une des choses qui irritoit le plus leurs persécuteurs,] & S. Augustin ne craint pas de dire que Dacien en faisant rostir S. Vincent sur un gril sans le pouvoir soumettre à sa volonté, estoit consumé luy mesme au dedans par un feu plus violent & plus cruel. [Il n'y a point d'homme qui soit infaillible, & il n'y en a presque point qui ne veuille le paroistre. Ainsi aprés qu'un Prince avoit fait une ordonnance pour obliger les Chrétiens à sacrifier, ou qu'un Gouverneur l'avoit ordonné à un martyr, c'estoit un crime de leur desobeïr, parceque c'estoit leur reprocher qu'ils avoient eu tort de faire ce commandement. Ils regardoient leur honneur comme interessé à soutenir ce qu'ils avoient fait, & sans examiner si on n'avoit point raison de leur desobeïr, il falloit faire ceder les Chrétiens, ou leur faire sentir les plus terribles effets de la colere des Princes & des magistrats. C'est ce qu'on voit clairement dans Pline le jeune, l'un des plus sages & des plus moderez d'entre les payens.] Il fit tout ce qu'il put pour trouver du crime dans les Chrétiens. Il se vit contraint d'avouer aprés ses recherches, qu'il n'y avoit pu rien decouvrir que de loüable ou d'innocent. Et sur cela il les condanna à la mort, parceque telle que soit, disoit-il, leur religion, je ne puis « douter qu'il ne faille punir leur opiniatreté & leur obstination « inflexible. [Est-ce ainsi qu'il jugeoit d'Anaxarque, & de ce petit « nombre d'autres payens, qui ont mieux aimé souffrir toutes choses, que de rien faire contre leur devoir? Mais leur inflexibilité ne blessoit point son orgueil, & celle des Chrétiens l'offensoit.

Aug. s. 276. § 3. p. 1113. b. c.

Plin. l. 10. ep. 102. p. 630-633.

p. 631.

Les persécutions se rallentissoient quelquefois un peu, & recommençoient ensuite avec plus de violence, selon qu'il plaisoit à Dieu de donner quelque repos aux foibles, ou d'exercer la vertu des forts, de donner moyen à l'Eglise de former & d'établir sa

ſa diſcipline, ou de punir les fautes qui ſe commettoient dans les temps d'une plus grande tranquillité. C'eſt par ce moyen que de la perſecution generale qui a duré juſqu'à Conſtantin, on a fait diverſes perſecutions particulieres,] 'que l'on fait ordinairement monter à dix, quoiqu'on en puiſſe aiſément conter davantage.

Aug.civ.l.18. c.52.p.239.2.

'On met pour la premiere, celle de Neron, non que l'Egliſe n'en euſt déja ſouffert pluſieurs autres, [mais parceque] 'Neron employa le premier l'épée imperiale contre les Chrétiens. Car Tibere bien loin de les perſecuter, "n'avoit uſé de ſon autorité que pour les défendre. [Nous ne liſons point que Caius ait rien fait qui les regardaſt.] 'Claude"en chaſſa quelques uns de Rome, mais comme Juifs,[& non pas comme Chrétiens.]'Il ſemble"que Pomponia Græcina l'une des premieres dames de Rome, dont nous avons raporté l'hiſtoire dans un autre endroit, ait eſté accuſée comme Chrétienne en l'an 57. Elle fut renvoyée a ſon mari, quoique ce fuſt ſous Neron[Mais c'eſtoit dans ſes premieres années, où il paſſoit preſque pour un bon Prince.

2.2. Tert.ap.c.5.p.6.c|ſcorp.c.5.p.633.b|Lact.perſ.c.2 p.3.
V.S.Pierre § 19.
Ibid. § 31. Act.18.v.2.
V. Neron § 5. Tac.an.13.c.32.p.208.

Il ne faut point demander pourquoi il commença depuis à haïr les Chrétiens.] 'Ceux qui ſavent quel il eſtoit dans ſes dernieres années, comprennent ſans peine qu'une religion auſſi pure qu'eſt celle de J.C, ne pouvoit qu'eſtre condannée par ce monſtre de toutes ſortes de crimes. [Ce n'eſt pas ici le lieu de marquer quels eſtoient alors les Chrétiens. "Un ſavant auteur nous a dechargez de cette peine: Et ceux qui voudront l'apprendre dans les ſources, peuvent ramaſſer ce qui s'en trouve dans les écrits des Apoſtres, & dans l'epiſtre de S. Clement aux Corinthiens: à quoy il ſemble qu'on puiſſe ajouter l'excellente epiſtre à Diognete qui eſt parmi les œuvres de "S.Juſtin, mais qui paroiſt plus ancienne,]'& où l'on voit une fort belle deſcription de la vie & de la vertu des premiers Chrétiens.

Tert.ap.c.5.p.6.c.
M. Fleuri.
Note 1.
Juſt.ad Diog. p.494.

'Le bruit de cette nouvelle religion que S. Pierre preſchoit alors à Rome, ſelon Lactance, autant par ſes miracles que par ſes paroles,'& qui commençoit à y faire de grands progrés,ᵃvint donc juſqu'aux oreilles de Neron. Il ſçeut que dans Rome & partout ailleurs, un grand nombre de perſonnes abandonnoient le culte des idoles, & condannoient leurs anciennes ſurperſtitions. Ce tyran execrable & cruel ne le put ſouffrir: Il ſe haſta de détruire, s'il euſt pu, le temple que Dieu s'eſtoit elevé dans les cœurs des hommes, de chaſſer la juſtice de la terre, & de perſecuter les ſerviteurs du Dieu vivant.

Lact.perſ.c.2.p.3. Tert.ap.c.5.p.6.c. a Lact.p.3.

'Il commença à repandre leur ſang à l'occaſion de l'embraſe-

Sulp.l.2.p.145.

ment "qui consuma presque toute la ville de Rome, [l'an 64 au mois de juillet.] 'Car voyant que tous les autres moyens dont il s'estoit servi, ne pouvoient pas empescher que tout le monde ne le crust auteur de cet embrasement, il voulut étoufer cette croyance generale, en rejettant la cause & la haine de l'incendie sur ceux que le peuple, dit Tacite, appelloit Chrétiens; & il les fit tourmenter par les supplices les plus horribles avec d'autant plus de liberté, qu'ils estoient en horreur à tout le monde, comme coupables des crimes les plus detestables. Ils tirent leur nom, continuë cet historien, d'un Christ, que Ponce Pilate Lieutenant en Judée avoit fait executer sous Tibere. Et cette superstition pernicieuse, qui [par ce moyen] avoit esté reprimée pour un temps, paroissoit alors avec une nouvelle vigueur, non seulement en Judée, d'où ce mal avoit tiré son origine, mais dans Rome mesme, où tout ce qu'il y a dans le monde de criminel & d'infame se vient rendre de tous costez, & y trouve des sectateurs & de l'appui. On se saisit premierement de ceux qui paroissoient publiquement estre Chrétiens, & par le moyen de ces premiers on en decouvrit un grand nombre d'autres, qui furent condannez non tant comme coupables de l'embrasement, que comme victimes de la haine du genre humain.

V. Neron § 18.

Tac.an.15.c. 44 p.255.

'On insulta mesme à leur mort, & ils servirent de joüet & de divertissement au peuple. Car on en couvrit quelques uns de peaux de bestes pour les faire dechirer par les chiens; on en attacha d'autres à des croix; & on en fit perir quelques autres par les flammes, en les faisant bruler durant la nuit, comme pour servir de feux & de lumieres, dit encore Tacite, 'qui se trouve éclairci tant par Seneque, que par Juvenal & par son commentateur: Car nous apprenons de ces auteurs, que Neron punissoit les "sorciers, par où ils entendent assurément les Chrétiens, en les faisant couvrir de cire & d'autres matieres propres à bruler; & qu'aprés leur avoir mis un pieu pointu sous le menton pour les faire tenir droits, on les faisoit bruler tout vifs.

p.255.

Bar.66. § 4| Senec.ep.14.p. 83.b|Juv.sat.1. v.156|8.v.235.

malefico.

Le martyrologe Romain fait le 24 de juin une memoire generale de tous ces saints Martyrs disciples des Apostres, & les premices de tant de martyrs dont l'Eglise Romaine, si feconde en ces fruits divins, a peuplé le Ciel. Ceux-ci y precederent les Apostres [S. Pierre & S. Paul qui leur en avoient montré le chemin par leurs instructions,] & les autres les y suivirent.

'Neron, ajoute Tacite, donna ses jardins pour servir de theatre à ce spectacle. Il y representoit en mesme temps des jeux du

Tac an.15.c. 44.p.255.

cirque, & il y paroissoit en habit de cocher, tantost meslé parmi la foule du menu peuple, tantost monté sur un des chariots qui devoient courir. Et c'est ce qui faisoit trouver de la compassion aux Chrétiens dans leurs souffrances. Car quoiqu'ils fussent criminels [dans l'esprit du peuple,] neanmoins leurs plus grands ennemis reconnoissoient bien qu'ils estoient sacrifiez non à l'utilité publique, mais à la cruauté du Prince.

'Suetone parle des supplices dont Neron affligeoit les Chrétiens, & met cela entre les bonnes actions de ce Prince. Car il s'imaginoit, [aussibien que Tacite,] que le Christianisme n'estoit qu'une superstition nouvelle "meslée de magie, 'sans se mettre en peine d'examiner s'il avoit raison de se l'imaginer. Ces grands genies qui avoient tant de soin de chercher la verité dans l'histoire, & dans des choses indifferentes, n'avoient que de la froideur pour la chose qui leur importoit le plus de savoir. Ils condannoient dans leurs ouvrages l'injustice des Princes qui punissoient avant que de s'assurer du crime: & ils ne rougissoient pas de commettre la mesme injustice, en haïssant pour des crimes inconnus ceux en qui ils ne voyoient rien qu'ils ne fussent contraints de loüer.

Suet.l.6.c.16. p.591.

malefica.

Tert.ap.c.1.p. 1.2 & alibi.

[Ce fut donc, comme nous avons dit, en l'an 64 que commença la persecution.] 'Mais aprés ce premier commencement [décrit par Tacite,] "on fit des loix, & on publia des edits qui défendoient d'embrasser la foy Chrétienne: Et ces edits [n'estoient pas pour la seule ville de Rome, mais] 'generalement pour toutes les provinces de l'Empire. [On marque divers martyrs dans la Toscane, qu'on dit avoir souffert du temps de Neron, comme S. Paulin Evesque & patron de Luque martyrizé à Pise, S. Torpete qu'on croit avoir esté couronné dans la mesme ville, S. Romain Evesque de Nepi, & S. Ptolemée qu'on tient avoir aussi esté Evesque d'une ville voisine nommée Pentapolis. L'Eglise honore tous ces Saints: "mais nous n'en avons rien d'ancien.

Sulp.l.2.p.149. Orof.l.7.c.7. bib.P.t.15.p. 111.1.a. Orof.p.111.r. a.

NOTE 2.

NOTE 3.

Il paroist que la persecution fut grande à Milan, puisqu'il y a assez d'apparence que "S. Gervais, S. Protais, S. Nazaire, & S. Celse, y furent couronnez sous Neron. S. Vital doit aussi avoir souffert à Ravenne sous le mesme Prince, s'il est vray qu'il fust pere de S. Gervais & de S. Protais, comme le dit la fausse lettre 53 de S. Ambroise, & beaucoup de nouveaux auteurs.] 'Cela se lit aussi dans ses actes, "qui ne sont pas neanmoins capables d'autoriser beaucoup ni ce fait, ni aucun autre.

V. S. Gervais, & S. Nazaire.

P.de N p.387.

NOTE 4.

'Ils portent qu'un Chrétien nommé Ursicin, qui avoit beau-

Boll.28.apr.p. 564.c.d.

coup souffert pour J. C, estant enfin condanné & prés d'estre dècapité, fut saisi tout d'un coup d'une frayeur qui sembloit le devoir faire renoncer à la foy. S. Vital qui estoit officier & ami du juge nommé Paulin, & qui jusque là s'estoit contenté d'assister [secrettement] les Chrétiens, se declara alors ouvertement, & anima tellement Ursicin, qu'il en fit un saint Martyr.

Fort.v.Mart.l. 4.p.341. 'Fortunat Evesque de Poitiers, parle du tombeau de S. Ursicin à Ravenne. Il luy donne le titre de "*Doux*, & dit qu'il est devenu bienheureux par le mesme sort que S. Paul, [c'est à dire en perdant la teste.] Florent.p.602. 'Plusieurs [1] martyrologes mettent * sa feste le 19 de juin, auquel elle se trouve mesme marquée dans les plus anciens qui portent le nom de S. Jerome.

" mitis. *Note 5.

Boll.28.apr.p. 564.d.e. 'S. Vital eut, dit-on, le loisir de rendre à son corps les devoirs de la sepulture. Mais ayant esté arresté bientost aprés, & étendu sur le chevalet, f. 'Paulin le fit enterrer tout vif en un lieu appellé la Palme; Fort.l.1.c.2.p. 33. 'ce qui est attesté par le mesme Fortunat, [qui vivoit au milieu du VI. siecle,] [a] & qu'on dit avoir esté elevé à Ravenne mesme. Il met S. Vital entre les illustres Martyrs de l'Eglise. 'Il parle de son tombeau à Ravenne, [b] & remarque qu'il y avoit de ses reliques dans une eglise de S. André bastie par un autre Vital Evesque de cette ville. Boll.28.apr.p. 563.f. 'Il y a à Rome une eglise fort ancienne de S. Vital, [c] marquée dans le calendrier de Leo Allatius. [d] Il en est parlé à la fin du VIII. siecle.

a vit.p.4. v.Mart.c.4.p. 341. b l.1.c.2.p 33. c All.conf.p. 1450. d Front.cal.p. 73. e Boll.mars, t. 2.p.17.2. f Flor.p.465.

[e] Bede met un S. Vital martyr le 28 d'avril, ce que Florus a entendu de celui de Ravenne, [f] dont en effet Usuard, Adon, & les autres posterieurs mettent la feste en ce jour là. Neanmoins les plus anciens martyrologes marquent le mesme jour un S. Vital dans la Pannonie. Boll.28.apr.p. 562.c. 'On croit que le corps de celui de Ravenne est aujourd'hui dans une grande eglise de son nom, bastie au lieu où l'on tient qu'il a souffert le martyre, & dediée selon une ancienne inscription le 18 d'avril de l'an 547. p.564.a. 'On pretend en avoir la teste à Lille en Flandre. p.562.564. 'On peut voir encore dans Bollandus diverses choses sur ce Saint, [qu'il n'est point necessaire d'ajouter ici.]

p.565.c.d. 'S.te Valerie que l'Eglise honore le mesme jour que luy, estoit sa femme selon son histoire: & on pretend qu'estant venue à Ravenne sur la nouvelle de sa mort, & s'en retournant peu aprés à Milan d'où ils estoient l'un & l'autre, elle rencontra en chemin des paysans qui faisoient une feste de leurs idoles, & qui la battirent tellement, parcequ'elle ne voulut pas prendre part à leur re-

1. Usuard, Adon, Raban &c.

jouïssance criminelle, qu'elle en mourut trois jours aprés. 'On trouve la mesme chose dans Adon. 'Les plus anciens [1] martyrologes joignent ensemble au 19 de juin S.te Valerie, S. Vital, & S. Ursicin, avec un S. Marcel 'inconnu d'ailleurs.

Ado,28.apr. | 1. | Florent.p.602. | p.603.2.

'On met aussi sous Neron aprés la mort de S. Pierre, [c'est à dire en 66 au plutost,] le martyre de "S. Hermagore, que les modernes disent avoir esté premier Evesque d'Aquilée, & de S. Fortunat qui estoit, dit on, son Archidiacre. 'Ce dernier paroist neanmoins avoir esté plus connu des anciens: '& Fortunat de Poitiers en parle comme d'un illustre martyr. [On fait leur feste le 12 de juillet,] '& on marque que leurs corps ont depuis esté transportez à Grado, [isle de la coste voisine, où le siege episcopal d'Aquilée a aussi esté transferé durant quelque temps.

Mombr.t.2 p.1. | Note 6. | Florent.p.651. | Fort.v.Mart.l.4.p.340|car.l.8.c.4.p.191. | Ugh.t.5 p.28.b.

'L'Eglise de Saragoce en Espagne honore le 13 de fevrier S. Polycete, comme un saint Diacre qu'elle croit avoir souffert sous Neron dans un lieu voisin nommé Caraves: & on en dit encore d'autres choses, [[2] mais qui paroissent peu fondées.] 'Il s'est trouvé un marbre en Espagne, qui porte une action de graces à Neron pour avoir purgé la province tant des voleurs, que de ceux qui apportoient une nouvelle superstition au genre humain: ce qui marque ou avec une entiere certitude, ou avec beaucoup de probabilité, qu'il y avoit alors des Chrétiens dans l'Espagne, & peut estre mesme qu'il y eut quelques martyrs, [supposé neanmoins que ce marbre soit veritable. Car generalement ceux d'Espagne sont fort suspects:] '& on doute de celui-ci en particulier.

Boll.13.feb.p.645. | 2. | Bar.69.§.46. | Suet.l.6.c.16.p.591.n.4|God.an.69.p.224.

[Nous ne doutons pas que cette persecution n'ait couronné beaucoup d'autres Saints dont Dieu s'est reservé la connoissance: & on en trouve mesme quelques uns dans les martyrologes, que nous ne marquons pas ici, parceque nous ne voulons parler que de ceux qui sont plus celebres. Si le livre du Pasteur est écrit, "comme il semble, vers l'an 92, avant la persecution de Domitien. On peut raporter à celle de Neron ce qui y est dit,] 'que Dieu avoit déja couronné plusieurs personnes, les unes pour avoir souffert "divers maux plutost que d'abandonner sa loy, & d'autres pour avoir combatu contre le diable, & l'avoir [entierement] vaincu en donnant mesme leur vie, '& en souffrant pour le nom de Dieu les prisons, les foüets, les croix, & les dents des bestes. 'De ceux-ci les uns avoient souffert sans hesiter, avec un

V.S.Hermas. | Past.l.3.c.8.§ 3.p.67. | vexationes. | l.1.c.3.§.2.p.38. | l.3.c.9.§.28.p.79.

1. Divers exemplaires les joignent à des martyrs de Rome. Il y en a un neanmoins qui les en distingue: *alibi*

2. Tout ce qu'on en dit est tiré d'une hymne fort barbare, qui parle de la predication de S. Jacque en Espagne.

courage intrepide tout ce que les puissances avoient voulu leur faire endurer : d'autres avoient tremblé d'abord, & avoient deliberé s'ils confesseroient la foy : mais [la grace les ayant tirez] de ce doute qui leur eust donné la mort, leur fit abandonner leur corps pour sauver leur ame. Ils receurent ainsi la remission de tous leurs pechez, 'avec l'honneur mesme du martyre, quoique non pas dans le mesme degré que les premiers.

p.78.

[La persecution dura sans doute jusqu'à la mort de Neron :] '& cette mort fut selon Lactance, la juste punition des maux qu'il faisoit souffrir au peuple de Dieu. [Mais au moins] [a] on ne peut douter qu'elle n'ait duré jusqu'à la mort de S. Pierre & de S. Paul, en l'an 66;] '& leur martyre est marqué comme une suite de cette persecution par les plus anciens auteurs ecclesiastiques.

Lact.pers.c.2. p. 3.
a Bar.67.§ 7.
Tert.scorp.c. 15.p.633.b|Eus. l.2.c.25.p.66.c. d|Sulp.l.2.p. 146.

SAINT GERVAIS, ET SAINT PROTAIS, MARTYRS A MILAN.

Amb.ep.54.p. 14.k.

'SAINT Gervais & Saint Protais ont souffert lorsque l'Eglise de Milan, quoique mere de plusieurs enfans, estoit neanmoins sterile en martyrs: [ce qui fait juger qu'ils ont esté les premiers martyrs de Milan, "& qu'ainsi ils ont apparemment souffert dés le temps de la persecution de Neron. Les anciens nomment tantost S. Gervais le premier, tantost S. Protais.] 'Ces Saints estoient fort grands de corps. [b] La grace les prepara longtemps au martyre par le bon exemple que donnoient leurs mœurs & leur vertu, & par la constance avec laquelle ils resisterent à la corruption du siecle.

Note 1.

p.315.m.
b p.316.h.

[S. Ambroise montre assez qu'ils furent tous deux decapitez,] 'lorsqu'il dit que leurs reliques furent trouvées toutes dans leur situation naturelle, la teste separée du corps. 'Tous les monumens de l'Eglise greque s'accordent avec luy en ce point.

'L'Eglise de Milan avoit entierement perdu la connoissance de ces Saints dans le IV. siecle; [c] & à peine lorsque leurs corps

p.317 b.
Menæa.14.oct. p.177|Ugh.t. 6.p.1.04.b.
Amb.ep.54.p. 316.k|317.b.c.
c p.317.b.

furent trouvez, comme nous allons dire, les vieillars se purent-ils ressouvenir de les avoir oui nommer autrefois. [C'est ce qui fait que nous n'avons osé raporter plusieurs particularitez qu'on trouve d'eux dans diverses pieces, "qui d'ailleurs n'ont pas beaucoup d'autorité.] 'Leurs corps estoient devant les bareaux qui [a]environnoient les sepulcres des saints Martyrs Nabor & Felix. Mais on ignoroit egalement & leur nom, & le lieu de leur sepulture, que l'on fouloit aux piez pour aller aux tombeaux de ces autres Saints.

p.315.l.
a vit.p.81.c.

'Ils ne manquoient pas neanmoins d'assister l'Eglise de Milan dans ses besoins. [b] Mais enfin lorsqu'elle estoit dans le plus grand danger, ["en l'an 386,] & qu'elle avoit besoin d'un secours extraordinaire, 'Dieu les decouvrit pour arrester la fureur d'une femme, mais d'une femme qui estoit Imperatrice. [C'estoit Justine veuve de Valentinien I, & mere de Valentinien le jeune qui regnoit alors,] '& qui estoit à Milan mesme.[c] Cette Princesse faisoit tous ses efforts pour chasser S. Ambroise de son Eglise, [& pour ruiner mesme la foy Catholique, afin d'établir l'impieté des Ariens qui l'avoient seduite. Ce fut en une conjoncture si importante, que] 'Dieu revela à S. Ambroise par une vision[d] qu'il eut en songe,[e] en quel lieu estoient les reliques de ces Saints; [c'est à dire apparemment qu'il luy revela qu'ils estoient dans l'eglise de S. Nabor.] [f] Ce furent ces Saints mesme qui se revelerent à luy: [ce qui ne s'estant fait que par l'ordre de Dieu, peutestre attribué à Dieu mesme.]

V. S. Ambroise & S. Augustin.

Amb.ep.54 p. 316.317.
b p.316.m.
Aug conf.l.9. c.7 p.66.1.c.
civ.l.22.c.8.p. 296.2.a.
c Amb.vit.p. 81.
Aug conf.l.9. c.7.p.66.1.c|f. 318.p.1271.c.d.
Paul ep.12.p. 155.
d Aug.civ.l. 22.c.8.p.296.2. a.

[g] S. Ambroise estant donc prés de dedier une nouvelle eglise, [c'est à dire comme on le voit par la suite, ce qu'on appella à cause de luy la basilique Ambrosienne,] [h] & qu'on nomme encore aujourd'hui S. Ambroise le grand; plusieurs personnes luy souhaiterent tout d'une voix, qu'il la dediast "avec la mesme solennité qu'il en avoit consacré une autre "dans le quartier qui estoit prés la porte Romaine, 'où il en avoit dedié une sous le nom des saints Apostres, '& y avoit mis de leurs reliques.[i] Il repondit qu'il feroit ce que le peuple souhaitoit, pourvu qu'il trouvast des reliques des Martyrs.

sicut.
in Romana ou Romanam.

e conf.l.9.c.7. p.66.1.c.
f Amb.vit.p. 81.c|Gaud.f. 17.p 60.e.
g Amb ep.54. p 315.l.
h ep.B.22.p. 875 f.
vit.p.87.g.
i.k|Florent.p. 517.518.
i Amb.ep.54. p. 315.l. l.

'Aussitost ce Saint sentit un mouvement & une ardeur particuliere, qui luy fit comme un presage de ce qui devoit arriver; & quoique les Clercs en eussent peur, [1] il fit fouiller la terre devant les bareaux de S. Felix & S. Nabor. Son esperance ne

1 [Nous supposons que cela se fit immediatement aprés les cris du peuple, & qu'ainsi la vision de S. Ambroise avoit precedé. Cela n'est pas neanmoins necessaire; car il peut avoir laissé passer quelques jours depuis les cris du peuple, & avoir eu cependant la vision.] Les Benedictins paroissent avoir pris ce sens.

Amb.B.t.2.p. 874.f.

m. | m|317.b. | NOTE 3.

fut pas trompée;'& l'on trouva en cet endroit mesme deux hommes extremement grands, "avec tous leurs os entiers, '& en leur disposition naturelle, sinon que la teste estoit separée du corps; tout le tombeau plein de sang, & toutes les autres marques que l'on pouvoit desirer [que c'estoient de vrais martyrs. On ne dit point si leurs noms se trouverent marquez sur leur tombeau, ou si S. Ambroise les avoit appris d'eux mesmes par revelation. Cela se passa apparemment "le mécredi 17 de juin.] 'S. Augustin dit que Dieu avoit gardé depuis plusieurs années le corps de ces saints Martyrs comme dans le thresor de son secret, & les avoit conservez afin de les decouvrir dans le besoin.

Aug.conf.l.9. c.7.p.66.1.c. | V.la note 4.

'On avoit amené plusieurs possedez pour leur imposer les mains: [& c'estoit apparemment une maniere de verifier les reliques.] Aussi le premier témoignage [que Dieu donna] de la vertu des deux martyrs, fut, dit S. Ambroise, qu'avant mesme "que l'on commençast les exorcismes, une des possedées fut saisie [& agitée du demon,] & jettée sur le lieu du saint sepulcre.

Amb.ep.54.p.315.m. | adhuc nobis silentibus.

'Les os furent levez de terre, & mis dans des littieres, [a] [1] chacun en leur rang & en leur situation naturelle, [b] couverts "de quelques ornemens: [c] & comme il estoit deja tard, on les transporta dans la basilique 'de Fauste, [qui estoit apparemment prés de celle de S. Nabor.] Durant toute la nuit on fit "des prieres, & on imposa les mains 'sur les possedez, qui estoient extremement tourmentez. [d] Il se fit un prodigieux concours de peuple durant deux jours [que les reliques furent exposées,] [e] & ce concours ne cessoit pas mesme durant la nuit.

vit.p.81.d. | a ep.B.22.p.875.a. | b p.879.a. | c p.875.a. | p.878.d|879.e|88c.b. | d p.875.a.b|878.b.c. | e p.878.b. | veste. | 1. | vigilia.

'Le "lendemain on les transporta en la basilique Ambrosienne avec l'honneur dû à ces saints Martyrs, & une rejouissance publique de toute la ville. En chemin arriva la guerison celebre d'un aveugle 'nommé Severe, [f] bourgeois de Milan [g] fort connu dans toute la ville, lequel ayant autrefois esté boucher, avoit esté obligé de quitter cet emploi public par son incommodité, & estoit nourri par les charitez de quelques personnes. [h] Cet homme ayant demandé & appris quel estoit le sujet de cette joie, qui causoit un si grand bruit parmi le peuple, il se leva & pria celui qui le conduisoit de le mener au lieu où estoient les saintes reliques. Y estant arrivé, & ayant obtenu permission de toucher 'le [2] bord des ornemens dont les reliques des martyrs estoient couvertes, il recouvra la vüe à l'heure mesme. 'Ce miracle

p.875.a|Aug.conf.l.9.c.7.p.66.1.c. | jeudi 18 de juin. | Amb.ep.B.22.p.878.879|vit.p.81.d. | f Aug.conf.l.9.c.7.p.66.d. | g d|Amb.ep.B.22.p.879.a. | h Aug.conf.p.66.1.c.d. | Amb.ep.B.22.879.a|vit.p.81.d. | i Aug.civ.l.22.c.8.p.296.2.a. | a Amb.ep.B.22.p.875.d. | 2

1. Elle s'appelle aujourd'hui S. Vital & S. Agricole, & celle de S. Nabor est celle de S. François.
2. S. Augustin dit un linge qu'il avoit fait toucher au cercueil des Saints.

cle se fit en presence d'une infinité de peuple. 'Celui qui avoit esté gueri publia hautement la merveille que Dieu avoit fait en sa faveur, '& promit de servir toute sa vie à l'eglise de ces Saints, [c'est a dire] à celle où estoient leurs corps, qui estoit l'eglise Ambrosienne : & il accomplit son vœu. Il y servoit déja actuellement lorsque S. Augustin quitta Milan [en 387,] & il perseveroit encore en cet exercice lorsque Paulin écrivoit la vie de S. Ambroise, [vers l'an 411.] Amb.ep.B 22. p.878.879. Aug.s.286.p. 1150.b|Amb v. p.81.d.

'Beaucoup d'autres personnes furent aussi gueries de diverses maladies en touchant les ornemens qui couvroient les corps des Saints. 'On jettoit dessus ces reliques beaucoup de linges & de vétemens, qui faisoient ensuite divers miracles. Tous ceux qui touchoient seulement les bouts des linges, estoient gueris. 'Plusieurs le furent "par la seule ombre de ces saints corps, dit S. Ambroise. [Je ne sçay s'il veut dire qu'on estoit gueri en approchant seulement des corps, ou si c'est qu'il regardoit les linges qu'on y faisoit toucher, come une ombre de leurs corps.] Amb.ep.54 p. 316.l. | m. | l.m. | umbra quadam.

'Les demons mesmes avouoient par la bouche des possedez, que ces Saints estoient de veritables martyrs, [a] & reconnoissoient qu'ils ne pouvoient endurer les peines qu'ils leur faisoient souffrir. 'Ils nommoient non seulement S. Gervais & S. Protais, mais aussi S. Ambroise, quoiqu'il fust alors eloigné & occupé à toute autre chose; avouant que ce Saint les tourmentoit aussibien que les martyrs: & ils les conjuroient tous trois de les epargner; 'Plusieurs possedez furent aussi delivrez devant tout le monde. ep.B.22.p 880. b. | a b|878.d. | vit.p.81.e|Aug. cur.m.c.17.t. 4.p.294.1.d. | Amb.vit.p 81. d|ep 54.p.316.l| Aug.conf.p. 66.1.c.

[b] Les corps des martyrs estant enfin arrivez en l'eglise Ambrosienne, S. Ambroise placé entre l'un & l'autre, fit un discours au peuple sur leur sujet. Il insere ce discours dans la lettre qu'il écrit à S.te Marcelline sa sœur sur ce grand evenement. 'Il avoit destiné sa sepulture [dans la cave qui estoit] sous l'autel de la basilique Ambrosienne. [Il retint pour luy le costé gauche,] & ceda la droite aux maryrs. Il vouloit les y renfermer ce mesme jour. 'Le peuple demanda que l'on remist cette ceremonie jusqu'au "dimanche: neanmoins S. Ambroise obtint qu'elle se feroit dés le "lendemain. b Amb ep 54 p. 316.g.h. | p.317.c. | d. | 21 de juin. | vendredi 19.

'Ce jour auquel les reliques devoient estre mises sous l'autel, estant venu, le diable declara par les possedez à qui l'on imposoit les mains, que nul ne pouvoit estre sauvé s'il refusoit de croire au Pere, au Fils, & au S. Esprit; "& que quiconque nieroit la divinité du S. Esprit, souffriroit les mesmes peines que les martyrs luy faisoient souffrir alors. [Paulin raporte une chose toute ep.B.22.p.879. 880. | &c.

vit.p.82.a. semblable, & qui est peut-estre la mesme,] 'savoir que l'un des Ariens qui combatoient, comme nous dirons, la gloire de ces Saints, fut tout d'un coup possédé par l'esprit impur, & commença à crier qu'il souhaitoit que tous ceux qui combatoient les martyrs, ou qui nioient l'unité de la Trinité que preschoit Ambroise, eprouvassent les mesmes supplices que luy.

b. 'Les Ariens, ajoute Paulin, furent si confus de cet accident, qu'ils noyerent ce malheureux. [Car tant de merveilles toutes p.81.c. divines ne les convertirent pas.] 'Ils avoient la hardiesse de se railler de cette faveur si visible que Dieu avoit faite à l'Eglise Caep.B.22.p.878. c.d|880.b. a p.878.d.e. d|880.b. tholique. 'Car ils pretendoient que ce n'estoit point de veritables martyrs. [a] & que ce que l'on en disoit estoit faux, mesme la guerison de l'aveugle. 'Ils avoient aussi la folie de soutenir que ce que les demons reconnoissoient souffrir par leur puissance, vit.p.81.e. n'estoit qu'une fable, '& que S. Ambroise avoit aposté des hommes à qui il donnoit de l'argent, pour les obliger de faire semblant d'estre possedez, & d'estre tourmentez par les martyrs, & par S. Ambroise mesme.

ep.B.22.p.879. c. 'Mais quoiqu'ils soutinssent en public que la guerison de l'aveugle estoit fausse, ils ne laisserent pas de s'en informer secrettement; [& ils ne manquerent pas d'en trouver plus de preuves Aug.conf.l.9. c.7.p.66.1.d. qu'ils n'eussent voulu.] 'Aussi si ce miracle & les autres n'eurent pas la force de guerir l'esprit de Justine, & de la ramener à la vraie foy, ils en eurent neanmoins assez pour arrester la fureur Amb.vit.p.81. d.e. avec laquelle elle persecutoit les Catholiques: '& les Ariens malgré toutes les railleries & les mensonges avec lesquels ils taschoient de décrier dans son esprit les merveilles de Dieu, virent l'Eglise rentrer peu à peu dans son premier calme.

Hier.t.4.p.43. 'L'auteur du traité De la vie de l'homme parfait, meslé avec les œuvres de S. Jerome, [qu'Erasme reconnoist estre un homme fort habile & fort eloquent, & qui a visiblement écrit peu aprés qu'on eut trouvé ces saints Martyrs, & mesme assez prés de Mip.51.b. lan;] 'cet auteur, dis-je, raporte une partie des blasphemes que les Ariens disoient en general contre les miracles que Dieu faip.51-56. soit par ces Saints, '& tasche par un long discours de montrer pourquoi Dieu les avoit honorez par tant de merveilles si longtemps aprés leur mort.

Amb ep.B.22. p 878.880. 'C'est sur cette obstination des Ariens, plus grande que celle des Juifs, & des demons mesmes, que S. Ambroise fit un discours à son peuple immediatement avant que de mettre sous l'autel p.875.878. les corps des martyrs. Il l'envoya à sa sœur S.te Marcelline, 'avec

celui qu'il avoit fait la veille, pour achever l'histoire de cette translation, dont il luy fait le recit: [& ce recit est d'autant plus indubitable, qu'il se trouve entierement conforme à ce qu'en ont écrit S. Augustin & Paulin. Ce dernier semble mesme avoir pris plaisir de copier une partie du second sermon.

On ne peut pas douter que l'Eglise de Milan n'ait celebré tous les ans une grace aussi grande que celle de cette revelation,] 'puisqu'on voit par S. Augustin que la feste s'en faisoit mesme en Afrique. Et ce saint Evesque fit un sermon au peuple en ce jour là dans une eglise qui estoit dediée sous le nom des SS. Gervais & Protais. [Nous avons donc tout lieu de croire qu'elle est arrivée le 19 de juin,] 'auquel la feste de ces Saints est marquée dans le calendrier de l'Eglise d'Afrique, [& auquel toute l'Eglise latine fait encore aujourd'hui leur feste. Car comme jusque là on ne les connoissoit point à Milan mesme, il n'y a pas d'apparence qu'on ait choisi d'autre jour pour les honorer que celui de leur translation. Il faut seulement prendre garde que "le 19 n'est pas apparemment le jour qu'ils furent trouvez, mais celui où ils furent posez deux jours aprés, sous l'autel de l'eglise Ambrosienne.]

Aug.s.286.p.1150.2. — Anal.t.3.p.398. — Note 4.

'Leur feste est marquée ce jour là "dans les plus anciens monumens des Latins. [a] Les Grecs les honorent aussi, mais le 14 d'octobre, auquel ils en font mesme leur grand office.

Note 5. — Florent.p.607.&c. — a Mænea,p.169.182.&c.

[C'est apparemment de la feste de ces Saints que parle S. Ambroise,] 'lorsqu'il dit: Nous avons lu aujourd'hui "heureusement „ces paroles de l'Evangile, *Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups.* Car nous celebrons le jour auquel [Dieu] a revelé au peuple les corps des saints Martyrs, qui aprés s'estre dépouillez comme des "sages serpens de leur chair mortelle, aprés „avoir surmonté les rigueurs & comme l'hiver des tentations; & „aprés avoir esté renouvellez par la grace du S. Esprit, nous ont „apporté par l'eclat dont Dieu les a revétus, la lumiere [& la chaleur] de l'été, & ont esté envoyez comme des agneaux au milieu des loups, c'est à dire des persecuteurs & des heretiques. [Ces derniers mots particulierement conviennent à S. Gervais & à S. Protais, qui parurent au milieu de la persecution des Ariens, & en arresterent la violence.

Pulchré — Amb.ps.118.p.919.920. — boni.

Il y a bien de l'apparence que c'est d'eux aussi que parle S. Augustin,] 'lorsqu'il dit qu'il y avoit à Milan une eglise de martyrs, où par une merveille étonnante les demons estoient contraints d'avouer la verité; & où il savoit qu'un voleur estant venu pour faire un faux serment, avoit esté obligé de confesser son vol, & de rendre ce qu'il avoit pris.

Aug.ep.137.p.251.1.2.

Amb.ep.B.22. p.880.d. Dieu fit divers miracles non seulement par les corps de ces deux martyrs, mais encore par le sang qui s'estoit trouvé en abondance dans leur tombeau, [& ce fut mesme principalement par ce sang que Dieu repandit leur nom & leur veneration dans l'Eglise.] Gaud.f.17.p. 60.e. 'Car on en recueillit une partie avec du plastre, a Gr.T.gl.M. c.47.p.108.109. [a] & "on y trempa aussi des linges que l'on distribua ensuite en Note 6. divers endroits: & ce fut par ce moyen que les Eglises de France, d'Italie, [& de plusieurs autres pays,] se trouverent remplies de leurs reliques.

Aug.civ.l.22. c.8.p.297. 298. 'Il y avoit une eglise de leur nom à dix ou douze lieuës d'Hippone, où il se faisoit plusieurs miracles; & S. Augustin en raporte un considerable. [Que si son sermon 286 a esté presché dans Hippone, comme il y a beaucoup d'apparence,] t.5.B.p.1150.a. 'il y en avoit encore une en cette ville. Bar.387.§ 42. § 42|Conc. t.2.p.1118.a. 'D'où nous apprenons que l'on avoit apporté de leurs reliques en Afrique; 'le 14.[e] Canon du V. Concile de Carthage, défend de bastir aucune eglise de martyrs, à moins que l'on n'en ait "des reliques certaines. &c.

Boll.8.jan.p. 488.§ 16. 'S. Severin de Baviere receut avec beaucoup d'honneur "des vers l'an 470. reliques de S. Gervais & de S. Protais. Elles luy furent données par un homme qui les avoit depuis quelques temps, & qui fut ravi de trouver un Saint comme luy à qui il en pust confier la garde. Car il avoit beaucoup prié ces saints Martyrs de le decharger de ce depost dont il se croyoit indigne, & auquel disoit-il, il s'estoit soumis non par une temerité presomptueuse, mais par un engagement dont la pieté ne luy avoit pas permis de se dispenser. S. Severin les accepta ensuite d'une revelation, qu'on peut voir dans sa vie originale; & il ne recevoit jamais de reliques d'une autre maniere, sachant que nostre adversaire "nous *subrepere* trompe souvent sous le nom des Saints. Il les fit mettre par le mi- *sub nomine sanctitatis.* nistere des Prelats dans l'eglise de son monastere [de Favianes, quelques lieuës au dessus de Vienne en Autriche.

Il semble qu'on ait porté des reliques de ces Saints jusqu'à "Antioche, & que cette capitale de l'Orient en ait fait tous les V.la note 5. ans la memoire le 30. d'octobre.] Paul.ep.12.p. 155. b Gr.T.gl.M.c. 47.p.108. 'S.Paulin en mit dans une eglise qu'il fit bastir à Fondi.[b] Toute la France, & particulierement la ville de Tours, s'en trouvoit remplie au VI. siecle.

Bar.387.§ 42. 'Baronius croit que S. Ambroise avoit gardé quelque partie des corps de ces Saints, pour en distribuer dans les eglises. [Mais cela n'est point necessaire.] Gr.T.p.109. 'Car comme nous avons vu, S. Gregoire de Tours dit que c'estoit divers linges que l'on avoit trempé dans leur sang. p.109. 'Ce Saint cite une lettre de S. Paulin, par la-

quelle on voyoit que l'on en avoit envoyé plusieurs de cette sorte à S. Martin. 'S. Gaudence mit à Bresse dans son eglise, appellée l'Assemblée des Saints, du sang de ces martyrs recueilli avec du plastre.

Gaud.f.17.p. 60.c.

'Il y avoit à Rome du temps de S.Gregoire le grand, une eglise sous le titre de S.Gervais & de S.Protais, [a] bastie [1] apparemment dés le commencement du V. siecle. [b] Car Anastase dit qu'une dame de Rome nommée Vestine, avoit laissé par testament tous ses ornemens & ses pierreries pour bastir cette eglise : ce qui fut executé aprés sa mort par le soin de quelques Ecclesiastiques de Rome : & l'eglise ayant esté achevée, le Pape Innocent I. la "dedia, en fit un titre, y donna * beaucoup de vaisseaux sacrez, & y assigna divers revenus. 'Il est parlé du titre de Vestine dans les Conciles sous Symmaque, [vers l'an 500,] & en quelques autres endroits.

Greg.l.9.ep. 22.p.946.c.
a Front.cal.p. 95.
b Anas.c.41.p. 22.23.
1.
vers l'an 405.
*&c.
Front.cal.p. 44.45.

'Il y avoit une Eglise de S. Gervais & de S. Protais à Paris dés le temps de S. Germain, [c'est à dire vers l'an 550, & elle est encore aujourd'hui une des plus considerables de la ville.] 'Ils sont patrons des eglises cathedrales de Soissons, de Sées, & de Leitoure; [b] & ils l'ont esté autrefois de celle du Mans, [où ils sont encore honorez comme les protecteurs de l'Eglise & de tout le diocese.

Sur.28.may,p. 320.§ 67.
Sauf.19.jun.p. 368.
Boll.27.jan.p. 761.§ 4.

On trouve dans l'ancien breviaire de Tolede une hymne sur S. Protais & S. Gervais, qui ne paroist pas indigne de S. Ambroise, hors les fautes que les copistes y ont faites, & la strophe de la glorification.

On pretend à Brisac en Alsace, que la ville de Milan ayant esté ruinée par Frederic Barberousse, Arnoul Archevesque de Cologne en tira les corps de S. Gervais & de S. Protais, & les donna à la ville de Brisac vers l'an 1159. On le voit par un acte authentique daté du 7 may 1643, gardé au thresor de la fabrique de l'eglise S. Gervais à Paris. On fait dans cet acte un abregé fort court de la vie de ces Saints suivant leurs actes communs : mais on y met leur martyre sous Domitianus Nero vers l'an 55, plus de 300 ans avant leur decouverte par S. Ambroise.]

1. 'Le P. Fronto dit qu'il ne croit pas que l'eglise de S. Gervais & S. Protais bastie de l'argent de Vestine, soit la mesme que le titre appellé de Vestine. [Il n'allegue rien neanmoins pour les distinguer;] '& dans la suite, il dit que l'eglise de ces Saints estoit aussi appellée le titre de Vestine.

Front.cal.p.44. 45.
p.95.

SAINT NAZAIRE, ET SAINT CELSE, MARTYRS A MILAN.

["DIVERS monumens de l'Eglise latine, & mesme de la greque, parlent de S. Nazaire & de S. Celse. Mais nous avons cru nous devoir contenter pour l'histoire de leur vie, de ce que nous en apprenons d'Ennode Evesque de Pavie, qui fleurissoit à la fin du V. siecle, & d'un sermon fait ce semble à Rome vers le mesme temps, que nous citerons neanmoins sous le nom de S. Ambroise, dans les ouvrages duquel on l'a inseré. Si ces deux pieces n'ont pas toute l'autorité que nous pourrions desirer, on ne peut pas dire aussi qu'elles n'en aient point dutout. Mais ce que nous dirons de la translation de ces Saints, doit passer pour entierement certain, estant tiré de Paulin qui écrivoit la vie de S. Ambroise [vers l'an 411,] & qui raporte ce qu'il avoit vu luy mesme.] 'Il dit qu'il n'avoit pu encore savoir en quel temps S. Nazaire avoit souffert. [Florus, Usuard, avec les autres martyrologes latins, les Grecs, & generalement tous les modernes, disent que ce fut sous Neron.] 'On trouve la mesme date dans l'histoire de S. Syr par Paul Diacre; [a] Et elle est au moins fondée sur Ennode.

Note 1.

Amb. v. p. 87. g.

Sur. 12. sep. p. 127. § 4.
a Enn. car. 18. p. 594.

'Il estoit sorti d'une race illustre & considerable. Son pere estoit payen & portoit les armes; [b] mais sa mere qui estoit Chrétienne, suivoit avec ardeur les traces de J. C. [L'Eglise l'honore le 4 d'aoust sous le nom "de S.te Perpetue.] S. Nazaire [instruit sans doute par elle,] refusa tout d'un coup estant encore enfant, de suivre son pere & dans son emploi & dans sa doctrine : & comme il n'estoit pas encore battizé, il conjura sa mere "de luy faire obtenir cette grace.

p. 593 | Amb. s. 14. p. 145. d.
b Amb. p. 145. d. e.

Note 2.

&c.

'Aprés avoir receu le battesme, [& s'estre fortifié dans la vertu aussi-bien que dans l'âge,] "il parcourut plusieurs provinces, pour y prescher la foy, & y fit quantité de miracles. 'C'est ce qu'Eusebe

s. | 146. a | Enn. car. 18. p. 594.

Eus. l. 3. c. 37. p. 109.

Instravit orbem.

nous apprend que faisoient dans le premier & dans le second siecle, plusieurs d'entre les successeurs des Apostres, qu'il appelle pour ce sujet des Evangelistes. 'Il confirmoit ses predications tant par l'exemple de sa pieté, pratiquant le premier ce qu'il enseignoit aux autres, que par les diverses souffrances qu'il endura. 'Car on pretend que presque toute la terre s'eleva contre luy pour luy faire souffrir de cruels supplices. Tantost il enduroit les plus rigoureuses questions, tantost il estoit envoyé en exil dans des pays eloignez. On lit dans le sermon dont nous avons parlé, qu'il fut jetté dans la mer par le commandement de l'Empereur [Neron,] & que Dieu l'en retira"par un miracle.

Enn. car. 18. p. 594. — Amb. f. 14 p. 146. a. — &c.

'Enfin estant arrivé à Milan, il fut delivré de toutes sortes de peines par l'arrest de sa condannation, & finit son martyre par l'épée, 'qui luy trancha la teste.[a] Et cette mort sainte, ou plutost ce triomphe glorieux, recompensa la breveté de sa vie.

b|Enn. car. 18. p. 594. — Amb. v. p. 87. g. — a Enn. car. 18. p. 593.

'Un jeune enfant nommé Celse, qu'il avoit pris avec luy pour l'exemter de la corruption du siecle, receut la mesme sentence, & fut le compagnon de son martyre. 'Les Grecs disent qu'il l'avoit amené"de Cimiez [prés de Nice en Provence.][b] S. Nazaire & luy furent enterrez dans un jardin hors la ville de Milan, mais en deux endroits differens.[c] Les proprietaires de ce lieu défendirent à leur posterité de quitter jamais cet heritage, parcequ'il y avoit là de grands thresors: 'Et ce fut là que leurs corps furent trouvez 'par S. Ambroise aprés la mort de Theodose I, [& ainsi en 395 ou 396.[1]] Baronius le met en l'an 395.

Amb. f. 14. p. 146. b. — Menæa, 14. oct. p. 176|Sur. 19. jun. p. 255. § 3. 4. — ἐκ Κιμιλίων. — b Amb. v. p. 87. g. — c d. — p. 87 g. — 1.

'S. Nazaire se revela luy mesme à S. Ambroise, comme estant "dans un lieu indigne de luy, dit Ennode.[d] Il y avoit du sang dans son tombeau, encore aussi frais que s'il eust esté repandu le mesme jour:[e] & on le recueillit [partie] avec du plastre, [partie avec des linges, comme celui de S. Gervais][f] La teste qui estoit separée du tronc, estoit toute entiere & sans aucune corruption, avec les cheveux & la barbe, tout de mesme que si on n'eust fait que de la laver & la mettre dans le tombeau. 'On sentit une odeur plus agreable que celle de tous les parfums. Paulin qui raconte toutes ces choses, y estoit luy mesme present. On leva le corps du martyr, & aussitost on le mit sur un"brancard.

Gaud. f. 17. p. 60. c|Enn. car. 18. p. 594. — sede non digna. — d Amb. v. p. 87. g. — e Gaud. p. 60 c. — f Amb. v. p. 87. g. — h. — lectica.

'Dés que cela fut fait, S. Ambroise alla prier avec ceux qui l'accompagnoient, en un autre endroit du mesme jardin où il n'avoit jamais prié. On prit cela pour une marque que Dieu luy avoit revelé qu'il y avoit quelque martyr en cet endroit: & l'on y trouva en effet le corps de S. Celse.

h.

1. Theodose mourut le 17 de janvier 395, & S. Ambroise le 4 d'avril 397.

g i. Enn.n.p.87. 'Les [1] corps de ces deux Saints furent transportez dans la basilique des Apostres, "prés de la porte Romaine,'que S. Ambroise avoit bastie en forme de croix. Le corps de S. Nazaire fut placé au haut de l'eglise, qui estoit en rond. Serene [niece du grand Theodose,] & femme de Stilicon, enrichit cet endroit avec du marbre d'Afrique. 'S. Ambroise honora cette translation par un sermon, qui fut interrompu, parce qu'un possedé commença à crier qu'Ambroise le tourmentoit. Le Saint le fit taire, & luy dit que c'estoit la foy des Saints, & non pas luy qui le tourmentoit. [1. in Romana. — Amb.v.p.87.k.]

'Le corps de S. Nazaire demeura tout entier à Milan: mais sa benediction se repandit dans toute la terre par ses merites & par ses reliques. 'S. Ambroise envoya de ses reliques à S. Paulin, qui les receut avec un extreme respect, en mit dans l'eglise de S. Felix à Nole,'& dans celle qu'il fit bastir à Fondi. [a] S. Gaudence de Bresse en mit aussi dans son eglise. C'estoit du sang de ce martyr recueilli avec du plastre; & il ne demandoit rien davantage. 'Les Evesques d'Afrique releguez ["en Sardaigne l'an 508, par la persecution des Vandales,] demanderent la benediction, [c'est à dire quelques reliques] des saints Martyrs Nazaire & Romain: le Pape Symmaque leur en envoya. 'Le sermon attribué à S. Ambroise est fait en un lieu où des étrangers qui s'y estoient refugiez, avoient apporté des citoyens du ciel, [c'est à dire apparemment des reliques de S. Nazaire & de S. Celse.] [Amb.f.14.p.145.c|146.b. — Paul.c.24.p.610. — ep.12.p.155. — a Gaud.f.17 p.60.e. — Enn.l.2.ep.14.p.58.59. — V.S Fulgence. — Amb.f.14.p.145.b.]

'Nous avons une epigrame de Fortunat sur Saint Nazaire, à l'occasion d'une eglise que Leonce Evesque[de Bordeaux,] avoit fait bastir à l'honneur de ce saint martyr, au lieu d'une chapelle qui y estoit auparavant. 'L'eglise cathedrale d'Autun estoit dediée dés l'an 815 sous le nom de S. Nazaire, [b] dont on marque qu'elle a receu des reliques le 6 de novembre: & l'on trouve encore aujourd'hui de la monnoie d'Autun sous le nom du mesme Saint.'Un auteur du siecle passé met aussi S. Celse pour patron de cette Eglise. [Fort.l.1.ep.10.p.37. — Laun.deMagd.c.8.p.95. — b Sauf.6.nov.p.838. — Laun.p.95.]

'L'auteur du sermon dont nous venons de parler, dit que l'Eglise universelle celebroit de son temps par une commune solennité, la victoire que S. Nazaire avoit remportée sur le demon. 'Les anciens martyrologes qui portent le nom de S. Jerome, joignent la feste de S. Nazaire & de S. Celse, avec celle de S. Gervais & S. Protais, le 19 de juin, le 28 de juillet, & le 30 d'octobre: [Amb.f.14.p.145.d. — Florent.p.602.684.939.]

1. Paulin dit *Translato itaque corpore Martyris.* [Mais ayant parlé de S. Nazaire & de S. Celse, que sera devenu l'autre, si ceci ne s'entend de tous les deux ? s'il ne parle que d'un, c'est S. Celse qu'il avoit nommé le dernier.] Et il est certain que S. Nazaire fut mis dans la basilique des Apostres. [Enn.n.p.87.]

Et

'Et les Grecs les honorent aussi tous ensemble le 14 d'octobre. [Usuard, Florus, & le martyrologe Romain, marquent S. Nazaire & S. Celse seuls le 28 de juillet,]auquel l'Eglise de Milan les honoroit il y a au moins 500 ans.[a] Adon dit que c'estoit le jour de leur mort, qu'on en faisoit encore une memoire solennelle le jour de S. Gervais[19 de juin,]& que le 12 de juin auquel il les met, estoit le jour que leurs corps avoient esté trouvez & transferez par S. Ambroise. 'Neanmoins l'Eglise de Milan fait aujourd'hui la feste de leur translation [1] le 10 de may; ce que le martyrologe Romain a suivi."

Menæa,p.169. 181|Ugh.t.6. Mabi.mus.t.1. p.503. a Ado,12.jun. Bar.10.may,if Boll,ib,p.493. f. — 1. Note 3.

SAINT MARC
EVANGELISTE,
APOSTRE DE L'EGYPTE, ET MARTYR.

Le style de S. Marc confirme ce que dit Bede,qu'il estoit Juif,& fait assez voir que la langue hebraïque luy estoit plus naturelle que la greque.[b] Ses actes ["qui paroissent anciens,quoiqu'ils ne soient pas originaux,]disent qu'il estoit du pays de Cyrene dans la province[de Libye,]appellée Pentapolis[ou Cyrenaïque.] 'Bede dit encore qu'on tenoit qu'il estoit de la race sacerdotale[d'Aaron:][c] & cela se trouve dans un ouvrage qui porte le nom de S. Jerome, quoiqu'il ne soit pas de luy.

'Quelques "anciens ont dit qu'il estoit du nombre des 70 Disciples de J. C.[d] Neanmoins la tradition la plus commune & la mieux autorisée, est qu'il a esté converti aprés la resurrection de J. C, par la predication des Apostres.[2] Beaucoup de Peres ont dit qu'il estoit disciple & interprete de S. Pierre, '& que c'est le mesme Marc que cet Apostre appelle son fils dans sa premiere epistre, [e]parcequ'il l'avoit engendré en J. C.[f] Les Constitutions le font compagnon des travaux de S. Paul, comme S. Luc;[g] en quoy il y

Note 1. Note 2. 2.

Synop.in Marc.p.711.c. ex Grot 1|ibid. ib.t.4.p.92.b.c. b Boll,25.apr. g.p.46.§ 2. Bed.in Marc. p.92.b.c. c Hier.inMarc. pr.p.87.a. Epi.51.c.6.p. 428.a.b. d Papias|Aug| Chry|Thdrt| Bed. Papias|Hier| Ori.ap.Eus.l. 6.c.25.p.226.c. e Hier.in Is. 65.v.23.p.250.d. f Const.l.2.c. 57.p.203.c. g n.p.180,181. a Mab.mus.t.1.p. 108.

1. Le calendrier de Milan donné par le P.Mabillon,ne marque rien pour le 10 de may ni pour le 12 de juin.[Usuard parle bien plus amplement d'eux au 12 de juin qu'au 28 de juillet. Il n'en parle point au 10 de may.]

2. Papias dans Eusebe *l.3.c.39.p.113.a*, S.Irenée *l.3.c.1.p.256.d*, Tertullien contre Marcion *l.4.c.5.p.505.c.d*, S.Jerome dans ses hommes illustres *c.8.p.268.a*, & dans sa chronique.

a apparence "qu'on l'a confondu avec Jean Marc, dont il est parlé dans les Actes, & dans les epistres de S.Paul: [Car plusieurs n'ont pas distingué ces deux Saints.] V. S. Jean Marc n.1.

Epi.51.c.6.p. 428.a|1.Pet.5. v.13.

'Lorsque S. Pierre alla à Rome ["pour la seconde fois, aprés avoir esté delivré en l'an 44 de la prison d'Herode,] S. Marc l'y accompagna: [1] ce fut là, selon la pluspart des Peres, qu'il écrivit son Evangile; 'quoique quelques uns aient dit au raport de S. Chrysostome, qu'il l'avoit fait en Egypte. [a] Il l'écrivit pour les Italiens se confiant sur S. Pierre, [c'est à dire suivant ce qu'il avoit appris de luy.] V S Pierre § 31. 1.

Chry.in Matt. h.1.p.5.d. a Naz.car.45. p.103.c.

Euf.l.2.c.15.p. 53.a|Hier.v ill. c.8|Cl.Al.1. Pet.p.56 a.b. Iren.l.3.c.1.p. 229.c|Euf.l.6. c.25.p.226.c.ex Ori dem.l.3.c. 5.p.120.d. b Euf.l.3.c.39. p.113.a.ex Papia. c Epi 51.c.6.p. 428.b. d Chry.In Matt.h.59.86. p.634.d.e|889. b.

'Il le composa à l'instance des Chrétiens de Rome, qui le conjurerent de leur laisser par écrit ce que S. Pierre leur avoit presché, & ne cesserent point de l'en presser jusqu'à ce qu'il eust achevé cet ouvrage. 'Ainsi il mit par écrit ce qu'il avoit entendu prescher à S. Pierre, [b] ne prenant garde qu'à ne rien oublier de ce qu'il avoit oui dire à cet Apostre, & à ne mettre rien de faux, sans se soucier beaucoup de garder l'ordre du temps. [c] Il le commença & l'écrivit selon que le S. Esprit le luy ordonnoit [interieurement.] [d] On y peut remarquer [son humilité aussibien que]celle de S. Pierre, en ce qu'il raporte moins que les autres Evangelistes, ce qui est le plus avantageux à cet Apostre son maistre, & s'étend au contraire sur ce qui luy paroist moins honorable. [Il ne fait ordinairement qu'abreger S. Matthieu. mais en l'abregeant il y ajoute quelquefois en un mot des choses tres importantes. Il avoit appris cette breveté "de l'amour qu'avoit S. Pierre pour le silence]

Epi.51.c.6.p. 428.b.c.

a.c|427.c.d.

'Il parle assez clairement de la generation divine & eternelle du Verbe,[pour ceux qui ont les yeux de la foy.]Mais comme il ne la marque pas en termes formels, son ouvrage servit, 'aussibien que celui de S Matthieu, à aveugler de plus en plus ceux qui aimant le siecle present avoient abandonné la voie de la verité, & refusoient de croire ce que les disciples de J C. leur disoient de vive voix, pour suivre les tenebres de leurs pensées propres. V.S. Pierre § 31.

Euf.l.2.c.15.p. 53.a|Hier.v. ill.c.8.p.268.d.

'S. Pierre apprit par la revelation de l'Esprit de Dieu, que S. Marc avoit écrit l'Evangile, & il fut ravi de voir le zele que les Chrétiens avoient témoigné [pour la parole de la verité.] Il approuva cet ouvrage, & le mit par son autorité dans l'usage de l'Eglise. 'C'est pour cette raison, dit Baronius, que quelques uns le luy ont attribué,'comme nous le voyons dans Tertullien & dans

Bar.45.§ 30. Tert.in Marc. l.4.c.5.p.505. c.d|Hier.v.ill. c.1.p.262.d.

1 S.Clement d'Alexandrie dans Eusebe *l.2.c.15.p.53.a.b*, S Epiphane *har.51.c.6.p.428.a*, S.Gregoire de Nazianze *car.34.45.p.98.d|103.c*, S.Jerome *v.ill.c.8.p.268.d.*

S. Jerome; ou plutost, comme dit Tertullien mesme, c'est parceque ce qui est mis au jour par les disciples, s'attribuë aisément au maistre. 'On lit mesme dans un ouvrage qui porte le nom de S. Athanase, que ce fut S. Pierre qui le dicta. Ath.syn.p.155. c.

'Quelques uns mettent ceci dix ans aprés la Passion de J.C, [c'est à dire en l'an 43. "Il vaut encore mieux le differer de deux ou trois ans. Mais il y a au moins bien de l'apparence que ce fut avant l'an 49. "Tous les anciens nous assurent que S. Marc a écrit en grec, cette langue estant alors tres commune à Rome; quoique quelques modernes aient avancé sans en avoir aucun fondement, qu'il l'avoit fait en latin.] 'On pretend avoir aujourd'hui à Venise "l'original de cet Evangile écrit de la propre main de S. Marc. Quelques uns disent qu'il y en a une partie à Prague en Boheme. Bar.45.§ 29. Note 3. Note 4. Boll.25.apr.p. 345.346. &c.

'Il y a eu des heretiques qui ne recevoient que l'Evangile de S. Marc: & c'eust esté assez pour les corriger de leurs erreurs, s'ils l'eussent lu avec un amour sincere de la verité. ["Il y a eu au contraire des Catholiques qui ont douté si la fin de cet Evangile estoit de S Marc. Mais on ne voit pas que ce doute se soit beaucoup repandu.] Iren.l.3.c.11.p. 258 d. Note 5.

'Dieu voulut que S. Marc & S. Luc, écrivissent l'Evangile, quoiqu'ils ne fussent pas Apostres, depeur qu'on ne crust que la grace d'annoncer l'Evangile estoit renfermée dans les Apostres, & ne pouvoit passer à d'autres. Aug.f.239.p. 998.a.b.

[Beaucoup d'anciens croient, comme nous avons dit, que nostre Saint est le mesme Marc]'que S. Pierre appelle son fils, & de la part duquel il salue les Fideles dans sa premiere epistre, écrite de Rome. 'S. Jerome ajoute mesme que ce fut luy qui en fournit les paroles & le style, ce qui estoit proprement la fonction d'un interprete. 1.Pet.5.v.13. Hier.ep.150.q. 11.p.151.b.

'Divers modernes assurent que S. Marc fut envoyé de Rome à Aquilée par S. Pierre, qu'il y demeura deux ans & demi, & qu'y ayant converti un grand nombre de personnes, il établit & forma cette Eglise, qui a depuis esté l'une des plus celebres de l'Occident. ["Mais on ne voit point que cette tradition soit fondée sur l'antiquité. Boll.25.apr.p. 345.d|347. Note 6.

On croit sur l'autorité d'Orose, "que tous les Juifs furent chassez de Rome * en la neuvieme année de Claude: & il est certain que S. Pierre estoit peu aprés en Orient.] 'Ce fut † en cette mesme année, selon les historiens d'Egypte, que S. Marc alla prescher l'Evangile à Alexandrie, [ou plutost dans les pays qui en dependoient alors,]& qui comprenoient toute l'Egypte, la Thebaïde, V.S. Pierre § 31. *en l'an 49. † Note 7. Euty,t.1.p.328. Geo.sac.p. 264.

Epi.51.c.6.p.428.a|Conc.t.4.p.1262.b.
a Euf.l.2.c.16.p.53.c|Epi.p.428.a.
b Hier.v.ill.c.8.
c Euf.p.53.c.
d Boll.25.apr.g.p.46.§1.
e Chr.ori.p.109.
f Boll.g.p.46.b.
g b|Chr.ori.p.109.

& la Libye Pentapolitaine ou Cyrenaïque. 'Ce fut S. Pierre qui l'envoya en ces pays, [a] pour y prescher l'Evangile qu'il avoit écrit luy mesme, [b] & qu'il y porta. [c] On tient que personne n'avoit esté envoyé en Egypte avant luy, & n'y avoit presché la foy: [d] Son histoire porte que dés le temps que les Apostres avoient distribué entre eux les regions de l'univers, S. Marc avoit eu pour partage le pays d'Egypte, [e] avec l'Ethiopie & la Nubie. Il quitta donc Rome pour venir prescher l'Evangile en ces pays, [f] pleins'de superstitions & de crimes. &c.

[g] Il descendit d'abord à Cyrene dans la Pentapole, [qui donne le nom à cette partie de la Libye,] & dont on pretend qu'il estoit originaire. Il y fit quantité de miracles, & y convertit un grand nombre de personnes, qui briserent leurs idoles, & abatirent, dit-on, les bois qu'ils avoient consacrez aux demons. 'Il repandit aussi le premier l'Evangile dans les autres parties de la Libye, c'est à dire dans celles qu'on appelloit la Marmarique, & l'Ammoniaque, ['à quoy il peut avoir employé environ douze ans. Il alla apparemment aussi dans ce temps là porter l'Evangile dans l'Egypte & la Thebaïde.]'Car on assure que c'est de luy que toute l'Egypte l'a receu, [il est difficile de trouver un autre temps pour placer cette partie si importante de son apostolat.] 'Philon assure que dans tous les'cantons de l'Egypte on voyoit un grand nombre de ceux qu'il appelle Therapeutes, [& dont nous allons bien-tost parler. Ce fut par S. Marc] 'que Dieu repandit sur l'Egypte cette benediction qu'il luy avoit promise par ses Prophetes, & pour laquelle J. C. avoit voulu y venir estant enfant: & cette benediction fut si abondante, que ce pays ayant esté le plus attaché de tous aux superstitions les plus ridicules de l'idolatrie, ce fut ensuite celui de tous dans lequel la parole de l'Evangile se repandit avec plus de force & plus d'effet.

Ibid|Bed.25.apr.
V. la note 7.
Ibid.
Phil.v.cont.p.892.d.
νόμους.
Euf.dem.l.6.c.20.p.297.a.b.

[S. Marc preschoit ainsi aux environs d'Alexandrie, sans entrer dans cette ville, attendant peut-estre une mission particuliere de Dieu pour cet ouvrage plus important & plus difficile que tout ce qu'il avoit fait jusques alors.] 'Enfin [lorsqu'il estoit ce semble vers Cyrene,] le S. Esprit luy ordonna dans une vision, d'aller aussi repandre la semence de la foy dans cette grande ville, [qui estoit la premiere de l'Empire aprés Rome,] '& où personne n'avoit presché avant luy. 'Ce genereux athlete entreprit avec joie cette carriere; il prit congé de ses disciples, en leur disant l'ordre qu'il avoit receu de Dieu. Ils le conduisirent jusqu'au vaisseau où il devoit s'embarquer, & mangerent ensemble un peu de pain; [ce

Boll.g.p.4.6.c|Chr.ori.p.109.
Hier.v.ill.c.8.
Boll.g.p.46.c.

qui n'est peut-estre pas sans mystere.] 'Les disciples prierent Dieu de benir son voyage; & de son costé il pria Dieu de fortifier ses freres qui connoissoient son saint nom, jusqu'à ce qu'il les revint trouver. 'Il partit ainsi pour Alexandrie, où il arriva en deux jours, 'en la "settieme année de l'empire de Neron.

Chr.ori.p.109. Boll.g.p.46.c. Chr.ori.p.109.

commencée l'an 60, au mois d'octobre.

'Il entra dans la ville par un quartier appellé [1] Bennide, [a] & on raporte que dés qu'il entra son soulier s'estant rompu, un savetier nommé Annien, à qui il l'avoit donné à racommoder, se blessa de son haleine à la main, & s'écria de douleur, "*Ha mon Dieu.*

Boll.g.p.46.c. a c|Chr.ori.p.109|Euty.p.328.

Note 1.

'Car toute la corruption de l'idolatrie n'a jamais pu empescher que dans les occasions imprevues, où l'on voit mieux les mouvemens naturels, l'ame des payens mesme ne parust Chrétienne, dit un ancien, en reconnoissant un seul Dieu, & ne s'adressant qu'à luy seul. 'Aussi cette parole donna de la joie à S. Marc, & luy fit esperer que Dieu l'assisteroit en cette rencontre. Il l'en pria dans son cœur. 'Et s'adressant à Annien, il luy parla [de cet unique Dieu qu'il avoit invoqué, &] de J.C. par le pouvoir duquel il luy fit esperer de le guerir. 'En mesme temps il fit un peu de boue avec sa salive, en mit sur la plaie en invoquant le nom du Sauveur, & aussi-tost la main d'Annien fut guerie.

Tert.ap.c.17.p.18.b.c|test.an.c.2.p.81. Boll.g.p.46.d| Chr.ori.p.109. Euty.p.328.331. p.331|Boll.g.p.46.d|Chr.ori.p.109.110.

τὸ ἀσκητικόν.

'Annien touché de ce miracle, & "de l'exterieur mortifié du Saint, ne doutant point que ce ne fust un homme de Dieu, il l'obligea par une violence qui luy fut agreable, d'entrer chez luy. Dés qu'il y fut, il se mit en priere avec ceux [qui l'accompagnoient.] Annien le fit manger, & luy ayant donné luy mesme occasion de l'instruire par les questions qu'il luy fit, enfin il crut à la verité, & fut battizé avec toute sa maison, & beaucoup d'autres personnes que les instructions & les grands miracles de S. Marc avoient aussi converties.

Ibid.

[Voilà ce que des histoires d'une autorité mediocre raportent du commencement de la religion Chrétienne dans Alexandrie.] 'Le nombre des Chrétiens s'y multiplia en tres peu de temps d'une maniere prodigieuse, & S. Marc y établit des Eglises, dit Eusebe [qui a peut-estre voulu marquer par là qu'il divisa la ville en cantons, ou en paroices, comme nous avons accoutumé de parler, ordonnant que ceux de chaque canton s'assembleroient en un certain lieu sous le Prestre qui en seroit chargé, pour y recevoir l'instruction de la parole de Dieu, & les sacremens.] 'C'est ce qui se pratiquoit à Alexandrie dés le commencement du IV. siecle au moins,[b] au lieu que dans la pluspart des autres villes tout

Eus.l.2.c.16.p.53.c. Epi.69.c.1.p.727.c.d. b n.p.276.

1. 'D'autres lisent *Mendion* & S. Epiphane marque à Alexandrie une eglise de Mendidie.

Boll.25.apr.p.349.b. a Epi.69.c.2.p.728.c.

le peuple s'assembloit en un mesme lieu [avec l'Evesque.]

Eus.l.2.c.16. p.53.c.

'Non seulement un fort grand nombre de personnes fit profession à Alexandrie de la foy de J.C, mais il y en eut mesme beaucoup qui embrasserent les regles les plus elevées & les plus étroites de la perfection Chrétienne, 'animez par l'exemple que S. Marc leur en donnoit le premier.'Car Eusebe & S. Jerome croient que ceux dont Philon décrit [1] les mœurs dans le traité qu'il intitule *De la vie contemplative*, & ausquels il donne le nom de Therapeutes, c'est à dire medecins ou serviteurs, estoient les premiers Chrétiens d'Alexandrie, [ou au moins de l'Egypte,] qu'il croyoit estre Juifs parce qu'estant Juifs de naissance pour la pluspart, ils conservoient encore beaucoup de choses des ceremonies Judaïques.

Hier.v.ill.c.8. c.8.11 Eus.l.2. c.17.p.54.a| Epi.29.c.5.p. 120.b,c.

Eus.l.2.c.17.p. 54.c.d. p.56.c.d.

'Les principales raisons sur lesquelles Eusebe s'appuie, sont la grande conformité qui se trouve entre ces Therapeutes, & les premiers Chrétiens de Jerusalem décrits par les Actes.'Ce grand nombre de vierges volontaires, que Philon dit estre parmi eux, ce qui ne se peut rencontrer, dit Eusebe, que dans la religion Chrétienne.'Ce que dit Philon qu'ils estoient repandus en beaucoup d'endroits, mesme des pays barbares.[a] Leurs grandes austeritez, & le reste de leur vie fort conforme à ce que ceux [b] que l'on appelloit Ascetes, [& les moines ensuite,] ont pratiqué dans l'Eglise. 'Aussi Cassien & Sozomene raportent à ces Therapeutes l'origine & l'institution de la vie monastique,'quoique le nom de moines & une partie de leurs exercices, n'aient commencé que long-temps aprés.

p.55.a|Philo.p. 892.d. a Eus.p.56,57. b p.53.54.

Casn.inst.l.2. c.5.p.21|Soz.l. 1.c.12.p 419.d. c Eus.n.p.341. c.d.

p.35|Auct.3.p. 505 506 Blond. sibyl.l.1.c.7.p. 26-28.

'Beaucoup de nouveaux auteurs ne veulent pas que ces Therapeutes fussent des Chrétiens: '& ils en apportent plusieurs raisons[ausquelles il est aisé de repondre, en observant avec Eusebe & S Jerome, que Philon en décrit la vertu comme pour relever sa nation, parceque l'Eglise d'Alexandrie estant composée principalement de Juifs, retenoit encore beaucoup d'observations Judaïques. On peut donc s'assurer qu'il ne leur attribuë rien qui ne s'accordast avec le Judaïsme, & par consequent avec le Christianisme; ces deux religions estant alors presque les mesmes en ce qui regardoit l'exterieur.] 'C'est ainsi encore que Philon [voyant qu'ils lisoient les anciens interpretes des livres sacrez,] dit que c'estoient les ouvrages des anciens auteurs de leur secte, [quoi-qu'il puisse estre vray que Philon qui n'avoit pas une entiere connoissance de la verité, ait pris pour anciens les écrits

Phil.v.cont.p. 893.d.

1. On le peut voir dans l'histoire ecclesiastique de M. Fleuri, *l.2.c.5.p.174-178.*

des Apoſtres, voyant le reſpect & la veneration qu'on avoit pour eux. Que s'il y a quelque choſe qui ne puiſſe pas convenir à tous les Chrétiens, on peut ajouter que Philon a décrit particulierement la vie de ceux d'entre eux qui eſtoient dans l'état le plus parfait du Chriſtianiſme. De ſorte que ſi le ſentiment d'Euſebe, & de tous les grands hommes qui l'ont ſuivi, n'a pas une entiere certitude, qu'il eſt difficile de trouver en ces ſortes de choſes, "il a au moins l'avantage de ne pouvoir eſtre refuté; & par conſequent eſt preferable à tous les autres par le privilege & l'antiquité, & par la qualité de ceux qui l'ont appuyé.]

Note 9.

'Le nombre [& la vertu] de ceux qui s'eſtoient convertis à Alexandrie par le moyen de S. Marc, fit que toute la ville ſe ſouleva contre ce Galiléen, qui eſtoit venu renverſer le culte de leurs faux dieux. Comme cela alloit juſqu'à luy vouloir oſter la vie, il crut qu'il devoit ſe retirer. 'Mais ce ne fut qu'aprés avoir ordonné un Eveſque; & il choiſit pour cela ce meſme [1] Annien [ou Agnan] qu'il y avoit converti le premier. 'Il eſt quelquefois nommé Ananie. [a] Euſebe met le commencement de ſon epiſcopat ſous le conſulat de Celſe & de Gallus, & en la huittieme année du regne de Neron, [qui eſt l'an 62 de J.C, "quoi-qu'apparemment il ne le faille mettre au pluſtoſt qu'à la fin de l'année ſuivante.] 'Il conte S. Annien comme le premier Eveſque d'Alexandrie; ce que fait auſſi Eutyque l'un des ſucceſſeurs de ce Saint. [b] Ainſi l'on voit que S. Marc a eſté plutoſt conſideré comme un Apoſtre, qui eſt le titre [c] qu'Euſebe meſme luy donne, que comme un Eveſque particulier attaché à une certaine Egliſe. [Cela n'a pas empeſché que le ſiege d'Alexandrie n'ait toujours paſſé pour le ſiege de S. Marc, parceque ce Saint en avoit eſté le fondateur.] '& Euſebe dit quelquefois qu'Annien en a eſté le premier Eveſque aprés luy.

1. V. la note 15.

Boll. 25. apr. g. p. 46. e. f. | f | Chr. ori. p. 110 | Euty. p. 331 | Bed. 25. apr. | Euty. p. 331 | Seld. in Euty. p. 4. | a Euſ. l. 2. c. 24. p. 66. d | chr. | l. 3. c. 14. p. 87. d | chr | Euty. p. 331. | b Euſ. n. p. 49. 1. c. | c l. 2. c. 24. p. 66. d. | d.

'Les actes de S. Marc portent qu'avec Annien il ordonna ſeulement "trois Preſtres, ſept Diacres, [d] & onze autres perſonnes pour ſervir de miniſtres. Ces trois Preſtres ſont nommez Melie, Sabin, & Cerdon, 'dont on croit que le premier & le dernier ont eſté Eveſque, d'Alexandrie aprés S. Annien. 'S. Marc s'en retourna enſuite dans la Pentapole, où il demeura encore deux ans. Il y confirma les Fideles, & y établit des Eveſques & d'autres miniſtres Il revint de là "à Alexandrie, & fut ravi d'y voir les Fideles augmentez en foy & en grace, auſſi-bien qu'en nombre. Il les en-

Note 10. | au commencement de l'an 65.

Boll. 25. apr. g. p. 46. f. | d Chr. ori. p. 110. | Boll. p. 349. | g. p. 46. f | Chr. ori. p. 110 | Euty. p. 335 | Pearſ. in Ign. t. 1. p. 179.

1. On met ordinairement *Anianus*, quelquefois *Anizanus* &c. [*Annianus* dont ſe ſert Euſebe, eſtoit plus ordinaire en ce temps là.] — Seld. in Euty. p. 3.

Chr.ori.p.110. couragea tout de nouveau, il pria pour eux,'& puis il se retira : [L'histoire de sa vie ne nous dit point en quel endroit il se retira,] mais si nous en croyons la Chronique orientale, il fut present [à Rome]au martyre de"S.Pierre & de S. Paul. Il revint de Rome à le 29 juin 66. p.110|Boll.g.p. 46.47. Alexandrie : 'où les payens ne pouvant souffrir les grands miracles que Dieu operoit par luy, & les railleries que les Chrétiens leur faisoient sur leurs idoles, le chercherent pour le prendre, "criant que c'estoit un magicien. &c.

Boll.g.p.47. §7. 'Dieu le cacha durant quelque temps. Mais enfin un jour qu'ils celebroient la feste de leur idole de Serapis, quelques gents qui n'avoient rien à faire ayant esté envoyez pour le chercher,'le trouverent qui offroit à Dieu la priere de l'oblation [& §7|Chr.ori.p. 110| Bed.25. apr. du sacrifice.] Car c'estoit un jour de dimanche, [& comme on croit,'le 24 avril de l'an 68.]Ils se saisirent de luy, luy mirent une Note 11. corde au cou, & le trainerent en criant qu'il falloit mener ce Boll.p.46.§47. b. bufle à Bucoles,'qui estoit un lieu prés de la mer plein de roches & de precipices[destiné apparemment pour nourrir les bœufs.] p.47.a.b|Chr. ori.p.110. 'Durant qu'on le trainoit ainsi depuis le matin jusqu'au soir, & que l'on couvroit la terre & les pierres de son sang, & des morceaux de chair qui s'arrachoient de son corps, il benissoit Dieu, & luy rendoit graces de ce qu'il l'avoit jugé digne de souffrir pour son saint nom.Quand le soir fut venu ils le mirent dans une prison, en attendant qu'ils eussent resolu comment ils le feroient mourir.

Boll.p.47.b.c. 'Dieu le consola la nuit par deux visions, [que Bede a cru dignes d'estre marquées dans son martyrologe.] Il luy envoya d'abord un Ange, qui en faisant trembler la terre, vint l'assurer"que &c. son nom estoit écrit dans le livre de vie. Et lorsque le Saint remercioit Dieu de cette faveur,"& le prioit de ne le point priver &c. de sa grace, J.C. s'apparut à luy en la mesme forme qu'il avoit eu sur la terre, & luy donna la paix.

c.d|Chr.ori.p. 110|Bed.25. apr. 'Le lendemain dés le matin les infideles le tirerent de la prison, & le trainerent comme le jour precedent, jusqu'à ce qu'enfin il rendit son ame à Dieu,& consomma"son martyre le 25.e jour d'a- Note 12. Boll.25.apr.p. 344.b.d|345.b. a g.p.47.d| Euty.p.336| Chr.Al.p.594. vril,'auquel toute l'Eglise greque & latine, aussi-bien que les Egyptiens & les Syriens, celebrent aujourd'hui sa feste. [a] Les payens ne se contentant pas de luy avoir osté la vie, brulerent son corps en un lieu appellé"les Messagers ou les Anges, l'ayant trainé de ad Angelos. Bucoles jusqu'en cet endroit. Mais un grand orage qui survint les ayant obligez de se retirer, les Chrétiens ramasserent ce qui Boll.g.p.46.f. restoit de son corps, le porterent au lieu de Bucoles où ils avoient accoutumé

accoutumé de s'assembler pour prier, '& l'enterrerent en cet endroit du costé de l'Orient en un lieu creusé dans le roc, 'prés d'une vallée où il y avoit plusieurs tombeaux. [a] Il est marqué qu'ils l'enterrerent"avec les ceremonies du pays, en y joignant la priere.

p.47.e. Combf.act.p. 212. a Boll.g.p.47 e. &c.

'Les actes de S. Pierre d'Alexandrie, [s'ils meritent quelque croyance,] disent positivement que S. Marc fut martyrizé à Bucoles, '& qu'il y avoit"une eglise bastie en cet endroit vers l'an 310, & un cimetiere de S. Marc. Ils ajoutent que S. Pierre souffrit aussi le martyre au mesme lieu, '& qu'ayant auparavant obtenu des executeurs la liberté d'aller prier au tombeau de S. Marc, il luy recommanda son Eglise comme à celui qui en avoit esté le premier Pasteur, le pria de luy obtenir la grace de souffrir le martyre, baisa son tombeau, & ceux des autres Evesques ses predecesseurs, & alla ensuite avec joie recevoir le coup de la mort. 'Sur la fin du IV. siecle, le saint Prestre Philorome vint à pié de Galacie ou de Cappadoce, visiter le tombeau de ce glorieux athlete.

Combf.act.p. 208. μαρτύριον. p.211.212. p.208-211. Lauf.c.113.p. 1028.c.d.

'On gardoit encore au VI. siecle le manteau ou le *Pallium* de S. Marc; & c'estoit la coutume de l'Eglise d'Alexandrie, que le nouvel Evesque, aprés avoir enterré son predecesseur, "se revétoit de ce manteau, aprés quoy il pouvoit legitimement * prendre possession de son throne. 'Les actes de S. Pierre d'Alexandrie portent que ce Saint"n'osoit souvent s'asseoir, dans le throne episcopal, parcequ'il voyoit "comme une majesté divine toute eclatante de lumiere, qui estoit assise: 'ce que quelques uns raportent à la chaire episcopale qui avoit servi à S. Marc.

Liberat.c.20. p.142. *accipere collo.* * *sedere* Combf.act.p. 217-219. &c. συναμίζοντα. 219. Florent.p. 854.2.

[La feste de ce saint Evangeliste se fait, comme nous avons dit, dans toute l'Eglise le 25 d'avril.] 'Les martyrologes qui portent le nom de S Jerome, la marquent le 23 de septembre; [de quoy on ne sçait point la raison.] 'Les Grecs font encore une memoire particuliere de l'Apostre S. Marc, comme ils l'appellent, le 11 de janvier, en un quartier de Constantinople appellé le Taureau, [peut-estre à cause de la dedicace] 'd'une grande eglise bastie sous son nom en cet endroit, dont ils attribuënt la premiere fondation au grand Theodose.

p.852. Menæa,p.237. 25.apr.p.344.§ Codi.ori.C.p. 61.d.

'Les Egyptiens donnent sept ans à son episcopat, [depuis l'an 60 ou 61, qu'il vint à Alexandrie, jusques à sa mort. Nicephore n'en conte que deux, attribuant le reste à S Annien.

Chr.ori.p.110| Euty.p.336.

Outre son Evangile, & la part qu'il peut avoir eue à la premiere epistre de S. Pierre,]'les Syriens pretendent que c'est luy qui a traduit le nouveau Testament en leur langue. Mais on croit que cette version n'est pas assez digne de S. Marc, & qu'elle est mes-

C. à Lap. in Matt p.41.2 c. d.

Alex.t.1.p.65. 66|Auct.3.p. 433.c|506.1.2. b App.bib.t.1. p.57.

me posterieure à S Jean de Damas. 'On ne croit point aussi qu'il soit auteur d'une Liturgie que nous avons sous son nom, & dont les Egyptiens se servent presentement. Et quoique Nicetas le Paphlagonien semble avoir voulu la luy attribuer, Balsamon n'a pas laissé d'en rejetter l'autorité. Il est certain au moins que S. Marc ne l'a pas faite telle qu'elle est.

Boll.25.apr.g. p.47.d.

'L'histoire de sa vie marque diverses particularitez de son exterieur. Il nous suffit de savoir que tout y ressentoit "la mortification & la penitence, & marquoit la grace dont Dieu remplissoit

τὸ χίτων ἀσκητικός.

p.346.a|347.e.

son ame. 'Nous ne parlons point non plus de quelques fables qu'on fait de luy.

p.344.e.

'Outre cette histoire, Bollandus en cite une autre écrite en grec qu'il n'a pas donnée, parcequ'il la croit moins ancienne & moins fidele que celle dont nous nous sommes servis. 'Il nous a donné un eloge du Saint par un Procope Diacre, qu'il croit avoir vécu avant qu'Alexandrie tombast sous la puissance des Sarrazins [vers le milieu du VII. siecle. Ce ne sont que des discours generaux sans presque aucun fait.] 'Nous avons encore un panegyrique de S.Marc par Nicetas David, qui vivoit au IX. siecle, donné par le P. Combefis. 'Ces deux dernieres pieces sont marquées par Leo Allatius.

p.345.a|g.p.48. p.345.a|Auct.3. p.429. All.de Sim.p. 104.115.

Boll.25.apr.p. 352.e.ex Bed.

'Le corps de S.Marc estoit encore reveré à Alexandrie au VIII. siecle, [quoique la ville fust alors sous la domination des Mahometans.] Il y estoit enterré dans un tombeau de marbre devant l'autel d'une eglise qu'on trouvoit à droite en entrant dans la ville "du costé de la terre, 'hors de la porte Orientale. Il y avoit là un monastere, qui subsistoit encore avec l'eglise en 870.[a] On pretend que vers l'an 815, sous l'empire de Leon l'Armenien, le corps du Saint en fut osté & transporté à Venise. [Nous sommes contraints d'avouer "que nous n'avons point d'histoire de cette translation, qui nous en apprenne aucune particularité qu'on puisse regarder comme certaine.] 'Mais pour le fond, Bernard moine François, qui fit le voyage d'Orient en l'an 870, nous assure que le corps de S. Marc n'estoit plus à Alexandrie, parceque les Venitiens "l'avoient enlevé à celui qui en avoit la garde, & l'avoient porté dans leur isle. [Les Venitiens croient l'avoir encore aujourd'hui dans la superbe chapelle de leurs Ducs, qui porte le nom de S.Marc.]'Il paroist qu'on ne sçait pas precisément en quel endroit il est. 'Il est certain que dans le XIV. siecle le Duc & les Procurateurs de la Republique pretendoient le savoir seuls, & en faisoient un secret aux autres. 'Cette Republique a pris S.

Mabi.de Ben. t.3.p.523.§6. a Boll.p.352-356|Bar.820.§ 29.30.

à parte Ægypti.

Note 13.

Mabi.de Ben. p.502.a|523.§6.

tulerunt furtim.

Bar.820.§30. Boll.25.apr.p. 352.353. p.352.e.

Marc pour ſon patron & ſon protecteur, & elle fait la memoire de ſa tranſlation le 31 de janvier. 'Cette tradition de l'Egliſe de Veniſe, n'empeſche pas qu'on ne pretende avoir"en d'autres endroits diverſes reliques de S. Marc, ou meſme le corps entier.

Note 14. — p. 346.b.c.d|53.b.

[Nous avons vu la principale partie de la vie de S. Annien diſciple & ſucceſſeur de S. Marc, en voyant ſa converſion & ſon ordination.] 'Tout ce qu'on en ſçait de plus, c'eſt que c'eſtoit un homme aimé de Dieu, & admirable en toutes choſes. [a] Il"gouverna, ſelon l'opinion la plus probable, 18 ans & 7 mois depuis la mort de S. Marc, & mourut l'an 86, le dimanche 26 de novembre. 'Le martyrologe Romain marque ſa feſte le 25 d'avril avec celle de S. Marc. 'D'autres la mettent le premier & le deuxieme d'octobre. [b] Il y avoit une egliſe de ſon nom à Alexandrie dans le IV. ſiecle. [c] Baronius dit que ſon corps a eſté tranſporté à Veniſe auſſi-bien que celui de S. Marc, [d] de quoy on ne marque point d'autorité plus ancienne que celle de Pierre de Noels, [e] qui ajoute à cela beaucoup d'autres choſes que Baronius & Bollandus n'ont pu approuver.

Note 15. — Euſ.l.2.c.24.p.66.d. a Chr.ori.p.110. Bar.25.apr.f. Boll.ib.p.358.d e. b Epi.69.c.2 p.728.c. c Bar.25.apr.f. d Boll.p.358.d.e. e d|Bar.25.apr.f.

'Son ſucceſſeur fut S. Abilius, ſelon Euſebe. [f] La Chronique orientale l'appelle [1] Melien. [g] On croit que c'eſt le premier des trois Preſtres que S. Marc avoit ordonnez à Alexandrie. [h] Les Conſtitutions diſent qu'il fut conſacré par S. Luc. [Nous marquerons en ſon lieu le reſte de ſon hiſtoire.]

Euſ.l.3.c.14.p.87.c. f Chr.ori.p.111. g Boll 25.apr.p.349.b. h Conſt.l.7 c.46.p.327.a.

S. JEAN MARC,

DISCIPLE ET COUSIN DE S. BARNABÉ.

LA mere de Jean ſurnommé Marc, s'appelloit Marie. [Le martyrologe Romain en fait memoire le 29 de juin, & met ſa feſte en Cypre: ſurquoi Baronius ne cite rien.] 'Elle avoit une maiſon dans Jeruſalem, où beaucoup de Fideles eſtoient aſſemblez "& en priere durant la nuit, lorſque S. Pierre"fut delivré de la priſon par un Ange. [Ainſi il y a quelque apparence que] 'l'Egliſe qui eſtoit dans une oraiſon

Act.12.v.12. v.12. en l'an 44. &c. v.5.

1. Il eſt appellé *Milie* dans les actes de S. Pierre d'Alexandrie. D'autres liſent *Melie*, *Amile* &c. Eutyque p. 344, a Philece.

Combf.act.p.209|Boll.25.apr.p.358.b|Conſt.n.p.300.a.

continuelle pour cet Apostre, [estoit assemblée dans ce lieu .] 'S. Jacque Evesque de Jerusalem n'y estoit pas neanmoins lorsque S.Pierre y vint aprés sa delivrance : [mais il pouvoit s'estre retiré, voyant la mort de S. Jacque le Majeur & l'emprisonnement de S. Pierre. C'est peut-estre sur ce fondement qu'Alexandre moine de Cypre, qui a écrit la vie de S. Barnabé,] 'dit que "cette maison estoit le lieu de toutes les assemblées Chrétiennes que l'Ecriture dit s'estre faites dans Jerusalem. Il ajoute qu'on en a fait la sainte & celebre eglise de Sion.

v. 17. — Sur. 11. un. p. 170. § 7. — Note 1.

'Jean Marc fils de cette Marie, "que quelques uns confondent par erreur avec S.Marc l'Evangeliste, 'estoit disciple de S.Barnabé, [& apparemment encore son cousin, comme nous le verrons dans la suite.] 'S. Paul & S. Barnabé s'en retournant de Jerusalem à Antioche, 'l'emmenerent avec eux. 'Il les suivit lorsqu'ils allerent prescher l'Evangile en Cypre, & il les servoit, [soit pour leurs besoins temporels, soit mesme pour leurs fonctions apostoliques.] 'Mais "lorsqu'ils furent arrivez à Perge dans la Pamphylie, 'voyant qu'ils entreprenoient un plus grand voyage, [a] il les quitta, & retourna à Jerusalem, au lieu d'aller travailler avec eux [pour l'Evangile .] C'est pourquoi lorsqu'ils furent prests "de retourner en Asie, quoique S. Barnabé fust d'avis de mener Jean dans ce voyage, S.Paul ne le voulut point souffrir.

Bar. 45 § 46. — Hier. v. ill. c. 6. — Act. 12. v. 25. — 13. v. 5. — v 13. — Chry. in Act. h. 28. p. 257. c. — a Act. 13. v. 13 | 15. v. 36-39. — Note 2. — en l'an 44. — l'an 45. — l'an 51.

'La severité de S.Paul & la douceur de S.Barnabé luy estoient egalement necessaires, & luy furent toutes deux utiles. [b] La fermeté de S.Paul luy fit connoistre la grandeur de sa faute, le fit rentrer en luy mesme, & le porta à une crainte salutaire: & la tendresse de S. Barnabé fit qu'il ne demeura pas abandonné [à luy mesme, & à un funeste desespoir,] mais qu'il conceut une grande affection pour ce Saint, qui avoit pris si fortement sa protection, [ce qui le mit en état de profiter mieux de ses avis.]'S.Paul & S.Barnabé s'estant separez à cause de ce differend, S. Barnabé prit Jean Marc auprés de luy, & le mena avec luy en Cypre.

Chry. n. h. 34. p. 302. 303. — b p. 303. d. — Act. 15. v. 39.

[L'Ecriture ne nous dit point clairement ce que Jean Marc fit depuis.] 'Mais ce soin que S. Barnabé prenoit de luy, est une grande marque "que c'est luy [c] que S.Paul dans son epistre aux Colossiens "appelle Marc cousin de Barnabé, dont il leur fait les recommandations, & qu'il met dans le petit nombre des Juifs qui l'assistoient & qui luy donnoient quelque consolation [à Rome dans ses liens.] Il leur mande aussi de le recevoir s'il alloit à Colosse, & leur parle des ordres qu'ils avoient receus sur son sujet, 'soit de luy mesme, [d] soit de S.Barnabé, [e] soit de l'Eglise Ro-

Bar. 45. § 44 | Est. in Col. p. 709. 2. — c Coloss. 4. v. 10. — Note 3. — en 63. — Thdrt. n p. 362. c. — d Chry. ib. h. 11. p. 244. d. — e Est. ib. p. 709. 2.

écrite en 62. maine. 'C'est encore de luy qu'il parle dans"l'epistre à Philemon, Est.p.709.1| 855.1|886.2.

en 65. & dans "la seconde à Timothée, [a] se retractant & se corrigeant en quelque sorte de la rigueur avec laquelle il l'avoit traité autrefois, [parceque Marc s'estoit corrigé de sa foiblesse. Ainsi selon les epistres à Philemon & aux Colossiens, il estoit à Rome avec S.Paul en 62 & 63; & selon la seconde à Timothée, il estoit en Asie en 65.] 'Car S.Paul prie Timothée [qui estoit en Asie,] de l'amener à Rome avec luy, en ajoutant qu'il luy estoit utile pour le ministere de l'Evangile.'Un ancien auteur dit que S. Barnabé l'avoit employé en Cypre à prescher la foy avec luy.

a Hesy.in Lev. l.7.p.p.715. Bar.97.§ 10|2. Tim.4.v.11. Hesy.p.715.

'Les Grecs, & les Latins à leur imitation, l'honorent le 27 de septembre, & disent qu'il a esté Evesque de Biblide en Phenicie: [ce qui pourroit estre considerable, s'il paroissoit estre fondé sur quelque auteur plus authentique que n'est la Synopse pretenduë de Dorothée.] 'Les Grecs ajoutent qu'il se rendit si agreable à Dieu en preschant l'Evangile, que son ombre seule guerissoit les maladies. Ils luy donnent le titre d'Apostre. 'Theodoret l'appelle le bienheureux Marc.

Bar.27.sept.f. Menæa,p.366. Thdrt.in Eph. p.290.c.

'Il y a des actes de S.Barnabé sous le nom de Jean Marc: mais c'est un ouvrage supposé, plein de fables & d'impertinences.

Bar.51.§ 51.

πρεσβύτερος. 'Papias parle d'un Jean surnommé"l'Ancien, ou le Prestre selon que l'a traduit S. Jerome, qu'il dit avoir esté disciple de J.C. Il le met entre ceux dont il avoit connu la doctrine & par le raport des autres, & par sa propre experience. 'Eusebe ne s'eloigne pas de luy attribuer l'Apocalypse, [ce qu'il avoit pris de S. Denys d'Alexandrie,] 'qui penche fort pour ce sentiment. [b] D'autres l'ont fait auteur des deux dernieres epistres de S.Jean l'Evangeliste. [c] Son tombeau estoit fort celebre à Ephese: [& c'est sans doute à cause de luy,] [d] qu'un auteur dit qu'il y avoit plusieurs [Saints] du nom de Jean dans cette ville. [e] Baronius croit qu'il est fort probable que ce S. Jean Prestre est le mesme que Jean

Eus.l.3.c.39.p. 111.b|Hier.v. ill.c.9. Eus.p.111.d. l.7.c.25.p.275. b. b Hier.v.ill.c. 9. c ib|Eus.l.3.c. 39.p 111.c|l.7. c.25.p.275.b. d Chry.or.67. p.504.b. e Bar.97.§ 10.

Note 4. Marc: [& s'il n'y a pas preuve pour l'assurer, "il n'y en a peut-estre pas aussi de considerable qui nous empesche de le croire.]

'La vie de S.Auxibe premier Evesque de Soli ou Solea, sur la coste septentrionale de l'isle de Cypre, [f] porte qu'il avoit esté ordonné Evesque par l'Apostre S.Marc [g] compagnon de S.Barnabé: & on y lit encore quelques autres particularitez de ses actions.

Boll.19.feb.p. 124.a|Baudr. p.208. f Boll.p.125.§ 5. g § 4.

Note 5. ['Mais c'est une piece incapable de faire foy, soit pour l'histoire, soit pour la doctrine. S'il est vray, comme l'auteur l'écrit,] 'que S.Auxibe ait esté battizé peu aprés la mort de S. Barnabé, "estant encore assez jeune, '& qu'il ait esté cinquante ans Evesque,

§ 4. 5. § 2.3.4. p.124.d.

Menæa,p.84. a Boll,p.124. §4.5.

[il semble qu'on ne peut pas mettre sa mort plustost que vers l'an 125.]Les Grecs en font memoire le 17 de fevrier.ᵃ& Baronius le met le mesme jour dans le martyrologe Romain.

S. APOLLINAIRE, EVESQUE DE RAVENNE, ET CONFESSEUR.

P.Chr.s.128.p. 453. p.454.

SAINT APOLLINAIRE estoit Evesque de Ravenne : [& on n'y en connoist point de plus ancien que luy.] 'Il souhaitoit le martyre avec ardeur: Mais son Eglise qui estoit encore dans son premier âge,retarda l'effet de son desir, & obtint qu'il demeurast avec elle pour l'assister dans les combats qu'elle avoit à soutenir. Il combatit souvent pour la foy,& repandit souvent son sang pour la verité. L'ennemi l'attaqua avec toutes sortes d'armes, mais'il ne fut point cause de sa mort. NOTE.

p.454. 'Neanmoins le titre de Confesseur ne luy oste point l'honneur du martyre, puisque ce n'est pas tant la mort qui fait un martyr, que la foy & que le desir du martyre.Aussi S.Pierre Chrysologue, [le plus illustre de ses successeurs,] luy donne souvent le nom de martyr dans le sermon qu'il a fait de luy, p.453. '& ajoute mesme qu'il est le seul qui ait relevé l'episcopat de Ravenne par la gloire du martyre. Greg.l.5.ep.33. p.674.c. 'S.Gregoire le grand luy donne aussi le nom de martyr; [car ce titre a esté donné d'abord à tous ceux qui avoient souffert quelque chose pour J.C, quoiqu'ils ne fussent pas morts par les tourmens. L'Eglise a mesme accoutumé de l'honorer sous ce titre, aussi-bien que le celebre S.Felix de Nole, quoique celui qui leur appartient proprement selon l'usage établi dés le III. siecle, soit celui de Confesseur.]

a.c. b|P.Chr.p.455. Mabi.it.It.p. 41.

'Le corps de S.Apollinaire reposoit à Ravenne [au V.]& au VI. siecle. 'Il semble, selon S.Pierre Chrysologue, que ce fust dans la ville,& dans la cathedrale mesme. 'Neanmoins une fort ancienne inscription qui se voit dans l'eglise de Classe, porte que le corps de S.Apollinaire estoit demeuré dans un fort beau tom-

beau de marbre blanc qui est encore dans cette eglise, jusqu'à la huittieme année d'aprés le Consulat de Basile", [c'est à dire jusqu'à l'an 549,] auquel Maximien Evesque de Ravenne l'avoit transporté le 9.e jour de may, "en un endroit plus secret de la mesme eglise, [c'est à dire apparemment] dans la cave qui est sous le grand autel, où l'on voit encore son tombeau qui est de marbre: 'Et les Fideles l'y vont visiter avec respect. [a] Ce lieu de Classe est environ à une lieuë de Ravenne, [à laquelle il servoit autrefois de port.] On y a basti un celebre monastere, dans l'eglise duquel on voit encore les tombeaux de beaucoup d'Evesques de Ravenne; mais il est presque tout à fait abandonné.

Indiction XII.

in adyta.

Ugh.t.2.p. 327.2.

a Mabi.p.41.

'Fortunat exhorte un de ses amis d'aller à Ravenne se prosterner dans l'eglise [& au tombeau] de S.Apollinaire. [b] S.Gregoire ordonne d'y faire jurer des personnes, pour savoir la verité de quelques droits pretendus par l'Evesque de Ravenne.

Fort.v.Mart.l. 4.p.341.

b Greg.l.5.ep. 33.p.674.a.b.c.

'On marque que le Pape Honorius bastit à Rome une eglise de S.Apollinaire,[vers l'an 630.][c] Sa feste est marquée le 23 de juillet dans l'ancien calendrier Romain, [dans Bede, & dans tous les autres martyrologes,] 'mesme dans ceux qui portent le nom de S.Jerome, dont quelques uns neanmoins la mettent le jour de devant. 'Ses actes, & ceux qui les ont suivis, mettent sa mort sous Vespasien,[ce que nous faisons aussi, ne trouvant rien de meilleur; car "ces actes ne peuvent pas faire une grande autorité.]

Anast.c.71.p. 46.

c Front.cal.p. 106.

Flor.p.676. 677.

Bar.754 5.

V.la note.

'Nous avons une histoire manuscrite d'un moine de S. Benigne de Dijon, sur les miracles qui se faisoient dans une eglise de S. Apollinaire, 'bastie, disoit-on, par S.te Clotilde, qui y avoit mis quelques reliques de ce Saint apportées de Ravenne. 'Cet auteur paroist avoir vécu au plustost vers le X siecle. 'Il dit que les Hongrois lorsqu'ils vinrent courir & piller jusques en France, firent inutilement tous leurs efforts pour bruler cette eglise.

MS.p.221.&c.

p.222.

p.225.232.

p.225.226.

'Il marque en general un fort grand nombre de miracles, & en particulier la guerison d'un nommé Martin, tellement perclus de tous ses membres qu'il ne pouvoit que se trainer, & d'un Evrard de Dijon paralytique. Le premier passant la nuit en priere dans l'eglise de S.Apollinaire, s'y endormit, & vit quelqu'un qui luy dit de se lever & de le suivre. Dans l'effort qu'il fit pour cela il se leva effectivement, & peu de jours aprés il se trouva entierement gueri. Il s'en alla ensuite à Ravenne rendre graces à Dieu de sa guerison dans l'eglise où estoit le corps de S. Apollinaire, y prit l'habit de Religieux, & y edifia long-temps tout le monde par l'exemple de son humilité & de sa "douceur. 'Evrard aprés

p.233.235.

gratia.

p.235.236.

avoir beaucoup prié au tombeau de S. Benigne, où il se faisoit alors divers miracles, entendit aussi une voix qui luy ordonnoit d'aller en l'eglise de S. Apollinaire. Il y alla, pria beaucoup, se lava de l'eau d'un puits qui estoit dans la mesme eglise, & peu de temps aprés se trouva tout d'un coup gueri. Il se fit Religieux à S. Benigne, où on le receut avec charité, & il y persevera jusqu'à la mort avec beaucoup de pieté, & dans une exacte obeïssance.

p.228.230.

'On voit dans la mesme histoire, qu'on portoit alors les reliques des Saints dans les endroits où l'on tenoit des conferences pour la paix.

LES HERESIES DES NAZARÉENS, ET DES EBIONITES.

Epi.29.c.6.p.121.c.d.

'LE nom des Nazaréens s'est donné d'abord à tous les Chrétiens, à cause que J. C. estoit de la ville de Nazaret.

c.7.p.122.c.

'Mais depuis il est demeuré propre à une secte d'heretiques, qui affectoient de le prendre plutost que celui de Chrétiens. Aussi ils estoient moins Chrétiens que Juifs,

c.5.p.120.d.

'estant Juifs de naissance,

Aug.in Faust.l.19.c.4.18.p.143.1.a|146.2.a.

'ayant la circoncision, gardant le sabbat, avec toutes les autres observations prescrites par l'ancienne loy, & s'abstenant de toutes les viandes défenduës aux Juifs. [a] Fauste le Manichéen, dit qu'ils faisoient profession d'estre Chrétiens. [b] S. Epiphane assure qu'ils n'en prenoient point le nom. Mais il convient qu'ils reconnoissoient J. C. pour le Messie, & il dit mesme qu'ils recevoient le nouveau Testament comme l'ancien; [ce qu'il ne faut peut-estre entendre que de l'Evangile.]

a p.143.1.2.
b Epi.29.c.17.p.117.a|122.c.d.

Aug.in Cresc.l.1.c.31.p.168.1.d.

'Ils avoient aussi le battesme des Chrétiens.

Thdrt.h.l.2.c.2.p.219.b.

'Theodoret dit qu'ils honoroient J. C. comme un homme juste. S'ils l'adoroient en mesme temps comme Fils de Dieu, [ils estoient veritablement Chrétiens, & n'ont pu passer pour heretiques que lorsque les ceremonies de la loy ont commencé à estre regardées de toute l'Eglise non seulement comme inutiles, mais comme entierement abolies, & comme défenduës; "ce qui n'a esté

V. les Cerinthiens.

esté que quelque temps aprés la derniere ruine des Juifs arrivée en l'an 136.] Mais l'expression de Theodoret paroist marquer que selon luy ils ne regardoient J. C. que comme un pur homme: [& ainsi ils pechoient contre le principal article de nostre foy.] 'S. Epiphane doute de leur sentiment sur ce point, & sur la maniere dont ils croyoient que le Sauveur est né de la S.te Vierge. 'Neanmoins il dit quelquefois qu'ils confessoient J. C. Fils de Dieu. 'S. Jerome & S. Augustin ne font consister leur heresie que dans leur attachement aux observations de la loy: [a]mais S. Augustin ajoute qu'ils vouloient y obliger mesme les Gentils, & qu'ils estoient une suite de ceux contre lesquels S. Paul avoit esté obligé d'agir & de parler si souvent. [Leur opiniatreté dans cette pretention condannée par les Apostres dans le Concile de Jerusalem, a pu les faire separer de l'Eglise vers le temps de Domitien,] 'sous qui Theodoret[1] fait commencer leur heresie,[ou un peu auparavant.]

h.pr.p.188.c.d. | Epi.29.c.7.p.123.a.b. | p.122.d|123.c. | Hier.in Is.8 p.38.a|in Ez.16.p.425.b|Aug.h.9 p.7.2.d. | a in Faust.l.19.c.18.p.146.2.a. | vers l'an 51. | Thdrt h.l.2.c.2.p.219.

'S. Epiphane dit qu'ils venoient, [comme les Ebionites,] des Chrétiens qui abandonnerent Jerusalem par l'ordre de J. C, [2] peu avant le siege, & se retirerent dans le pays d'audelà du Jourdain, qu'on appelloit pour ce sujet la Perée, en la ville de Pella & aux environs: C'est là, dit ce Pere, d'où ces heretiques ont tiré leur origine. [Ainsi ce sont] 'ceux qu'on appelloit quelquefois Peratiques, à cause du lieu où leur secte avoit commencé.

Epi.29.c.7.p.123 b.c. | V. les Juifs §46. | Cl.str.7.p 765.c.

'Il y en avoit encore quelques uns du temps de S. Augustin. [b]Ils demeuroient vers la ville de Pella dans la Decapole, [region de la Judée audelà du Jourdain,] à Cocabe dans le pays de Basan, & à Berée ville [celebre] de la basse Syrie: [c] Ils savoient parfaitement l'hebreu, dit S. Epiphane, & lisoient en cette langue, de mesme que les Juifs, tous les livres de l'ancien Testament. 'On ajoute qu'ils avoient mesme conservé l'Evangile de S. Matthieu en la langue hebraïque, "en laquelle il a esté composé, & qu'ils l'avoient dans toute sa pureté, [ce qui n'est nullement aisé à croire.] S. Epiphane qui le dit, doute luy mesme s'ils n'en avoient point osté la genealogie de J. C. 'Ceux de Berée permirent à S. Jerome de tirer une copie de cet Evangile hebreu de S. Matthieu. 'Ils se servoient aussi de l'Evangile apocryphe de S. Pierre.

Aug.in Faust.l.19.c.18.p 146.2.a. | b Epi.29.c.7 p.123 b. | c p.122.d. | c.9.p.124.c.d. | V. S. Matthieu. | Hier.v.ill.c.3.p 254 d. | Thdrt.h.l.2 c.2.p.219.b.

[Ces heretiques tenant le milieu entre les Juifs & les Chrétiens, avoient pretendu estre amis des uns & des autres. Cependant ils se virent traitez d'heretiques par l'Eglise:] '& les Juifs les

Epi.29.c.9.p.124 b c.

1. Il le cite d'Eusebe qui ne parle que des Ebionites. Mais ils estoient assez conformes.

2 [On peut juger par là,] de ce que dit le Prædestinatus, Que S. Paul condanna les Nazaréens dans la Galacie. Præd.c.9.p.14.

haïssoient encore plus qu'ils ne haïssoient les autres Chrétiens ; dautant qu'estant Juifs comme eux, ils reconnoissoient J. C. pour le Messie. 'S. Epiphane dit qu'ils les maudissoient & les anathematizoient trois fois le jour dans leurs synagogues. 'Neanmoins S. Justin, & S. Jerome encore plus expressément, raportent à toute la religion Chrétienne ces maledictions que les Juifs prononçoient tous les jours contre les Nazaréens.

c. Just.dial.p. 234.b.&c| Hier.in Is. 49.p.178.d.

'Le mesme S. Jerome dit qu'il y avoit parmi les Juifs une secte condannée par les Pharisiens, repanduë dans toutes les synagogues de l'Orient sous le nom de Minéens, & que ce sont ceux que l'on appelle communément les Nazaréens, qui croyoient en J. C. Fils de Dieu & de la Vierge Marie, mort & ressuscité sous Ponce Pilate; mais que ces gents voulant estre tout ensemble & Chrétiens & Juifs, ne pouvoient estre ni l'un ni l'autre. 'On leur a donné aussi le nom de Symmaquiens, [à cause de Symmaque interprete de l'Ecriture.]

Hier.ep 89.p. 341 a.

Aug.in Faust. l.19.c.4.18.p. 143.1.a|146.2. a|in Cre l.1.c. 31 p.168.1.d. a Phila c.62. 63.p.16.a b.

[a]S. Philastre reconnoist les Symmaquiens, sectateurs d'un Patrice heretique de Rome: Mais selon les dogmes qu'il leur attribuë, ils ont plus de raport avec les Gnostiques qu'avec les Nazaréens ou les Ebionites. Les Patriciens qu'il leur joint, comme venant du mesme auteur, & ayant les mesmes dogmes, [estoient aussi plutost Marcionites ou Manichéens, que Nazaréens,] puisqu'ils detestoient la chair jusqu'à se tuer quelquefois eux mesmes, parcequ'ils pretendoient que c'estoit le diable qui l'avoit formée, & non pas Dieu. 'S. Augustin parle de ces Patriciens en mesmes termes; [b]& ajoute qu'ils estoient ennemis de l'ancien Testament, & du vray Dieu createur du monde, auteur de la loy des Juifs & des Prophetes. [c]Gennade leur attribuë aussi la haine de la chair [On ne trouve point quand ils ont esté.]

Aug.h.61.p. 12.1.d. b in adv l.2.c. 12 1.6 p.266.2. a. c Gen.d'og.c. 76.ap.Aug.t.3. p.384.1 c. d Thdrt.h.l.2. c.2.p.219.b.

[d]Theodoret dit que S. Justin, S. Irenée, & Origene, ont écrit contre les Nazaréens. [Nous ne trouvons pas neanmoins que S. Irenée ni Origene en aient parlé expressement. Mais c'est les refuter que de refuter les Ebionites.]

'S. Epiphane parle d'une autre espece de Nazaréens, [1]à qui il donne un nom un peu different des autres. Mais comme c'estoit une secte de Juifs qui avoit commencé avant J. C, [cela ne nous regarde point.] S. Philastre en parle aussi.

Epi.18.c.1.p. 38. Phila.c.8.p.4. b.

[e]LES EBIONITES ont renfermé dans une seule secte le venin "de quantité d'autres. [f]Ils sont particulierement conformes aux Nazaréens. [g]Ils ont, comme eux, tiré leur origine des Chrétiens &c.

e Epi.30.c.1.p. 125.b.c. f a. g c.2 p.126.c.d.

1. Il les appelle Νασαραίυς, & les autres Ναζωραίυς.

circoncis, qui s'estoient retirez de Jerusalem à Pella durant la guerre des Juifs contre les Romains, '& ils ont commencé comme eux aprés la ruine de Jerusalem, 'vers le temps de Domitien, "ou un peu auparavant. [Origene paroist mesme avoir confondu ces deux sectes,]'lorsqu'il dit que les Juifs qui croyoient en J. C, vivoient conformément à la loy, & estoient appellez Ebionites, 'Neanmoins les Ebionites ajoutoient plusieurs erreurs à celle des Nazaréens, comme nous verrons en son lieu.

'Comme le nom d'Ebion signifie en hebreu un homme pauvre & miserable, Eusebe & quelques autres semblent avoir cru qu'on le leur avoit donné à cause des sentimens bas & indignes qu'il avoient de J. C.'Ces heretiques au contraire se glorifioient de ce nom, qu'on leur avoit donné, disoient-ils, à cause qu'ayant vendu tous leurs biens pour les mettre aux piez des Apostres, ils s'estoient reduits à une pauvreté volontaire. 'Mais tout cela n'estoit que des allusions à leur nom, [a]dont la veritable origine venoit de ce que cette secte avoit pour auteur un homme qui avoit toujours eu le nom d'Ebion; Dieu l'ayant ainsi permis pour marquer combien luy & ses disciples seroient denuez des veritables richesses de la foy & de la grace.

'Cet Ebion qu'un ancien dit avoir esté un philosophe stoïcien plutost[qu'un docteur de la verité,] [b]estoit disciple de Cerinthe, [c]& son successeur. [d]S. Epiphane le fait sortir de l'ecole des Nazaréens. [Et toutes ces sectes s'accordoient en ce qu'elles s'attachoient à l'observation de la loy.] Mais il ajouta de nouvelles erreurs à celles qu'il avoit apprises des autres. [e]Il commença à dogmatizer à Cocabe village audelà du Jourdain, où il demeuroit. [f]Il a presché en Asie, & mesme à Rome. Ses dogmes infecterent aussi l'isle de Cypre. [g]On lit dans le Prædestinatus, que S. Luc trouva des Ebionites à Antioche, & les condanna, en soutenant contre eux que J.C est né Fils de Dieu, par l'operation du S.Esprit.

'S. Epiphane dit que l'Esprit de Dieu envoya S. Jean en Asie pour y combatre Cerinthe & Ebion. [h]On croit au moins que ce fut particulierement contre son heresie, qui commençoit alors à faire beaucup de scandale, que cet Apostre écrivit son Evangile [en l'an 97.] 'Le mesme S. Epiphane dit que c'estoit Ebion qui estoit dans le bain lorsque"S. Jean se hasta d'en sortir, depeur que le bain ne tombast à cause de cet ennemi de Dieu. [Les autres Peres disent que c'estoit Cerinthe.]

'Les Ebionites avoient, comme nous avons dit, les mesmes erreurs que les Nazaréens.'Ils ont esté anathematizez par les Peres,

Marge : NOTE 1. — V. S. Jean l'Ev. § 4.

b. | Thdrt.h.l.2.c. 2.p.219.b. | Ori in Cels.l. p.56.c. | Epi.30 c.1.p. 125.a. | Eus.l.3.c.27.p. 99.a d|Cotel. ap.n.p.474.c. d. | Epi.30.c.17.p. 141.a. | Cotel.ap.n.p. 474.c. | a Epi.30.c.17.p. 141 a.b. | Merc.in Nest. p.128.§13. | b Phila.c.37 p. 11 a. | c Tert præs.c. 48 p.252.b| Hier.in Lucif. p.146.c. | d Epi.30.c.1.p. 125.a. | e c.2.p.126 c. | f c.18.p.142.a. | g Præd.c.10 p. 14. | Epi.51.c.3 p. 423 b. | h Hier.v.ill.c. 9|Merc.in Nes. p.128.1. | Epi.30.c.24.p. 148.c.d. | c.1.p.125. | Hier.ep.89.p. 341.a.

Euf.l.3.c.27.p.99.b. | c.d. | Epi.30.c.18.p.142.a. | c.2.16.p.126.a|139.d. | Hier.in Luci. c.9.p 147.a. | a Epi c.16 p.139.140. | Euf.l.3 c.27.p.99.d.

dautant qu'ils vouloient allier les ceremonies de la loy avec l'Evangile.'Car ne croyant pas que la foy de J.C.fust suffisante pour les sauver, ils pensoient qu'il estoit necessaire d'y ajouter les observations de la loy.'Ainsi ils solennisoient & le samedi & le dimanche.'Ils avoient & des Prestres & des Princes de la synagogue; car ils appelloient leur assemblée Synagogue, & non pas Eglise. 'Ils se baignoient tous les jours [comme cela estoit ordinaire aux Juifs,] & ils avoient encore [comme les Chrétiens,] un battesme 'qui estoit admis par l'Eglise selon Saint Jerome. [a]Ils celebrent 'leurs mysteres, dit S. Epiphane, à l'imitation de ceux de l'Eglise; &c. mais ils n'y mettent point de vin, se servent de pain azyme, & les celebrent tous les ans. 'Eusebe semble dire neanmoins qu'ils le faisoient tous les dimanches.

Iren.l.1.c.26.p.117 c. | b Epi.30.c 2.p.126.a. | b. | c.15.p.139. c.d. | c.18 p.142.d. | c c.22.p.146.b. | c. | c.17 p.141.b.

[Ils ajoutoient à la loy diverses superstitions.]'Car ils adoroient Jerusalem comme la maison de Dieu. [b]Ils ne vouloient pas, non plus que les Samaritains, que personne d'une autre religion les touchast. 'S'il arrivoit qu'en sortant de se baigner ils rencontrassent quelqu'un, ils se baignoient de nouveau. 'Ils ne vouloient manger d'aucun animal, ni d'aucune des choses où il entre de la chair, [ni de tout ce qui en vient,] 'comme le lait. [c] Et depeur qu'on ne leur objectast l'endroit de l'Evangile où J. C. dit avoir desiré de manger la Pasque, ils avoient corrompu cet endroit. 'Quand ils estoient malades ou piquez d'un serpent, ils se mettoient dans l'eau, & invoquoient toutes sortes de choses à leur secours.

Iren.l.1.c.26.p.117.c. | d Ori.in Cels. l.5 p 272.a|Euf. p.99.b|Epi.30. c.3.p.126.d. | Euf.l.3.c.27.p.99.b.c. | Epi.30.c.18.p.142.c. | Iren.l.3 c.24. p.291 c|Euf.l.6.c.17.p.218 b. | e Epi.c.3.16 18. p.127. 140-142. | f c 16.p.140.a.

Ils demeuroient d'accord que le monde a esté creé de Dieu. [d]Mais ils ne convenoient pas entre eux mesmes sur J.C. Les uns disoient avec Ebion, 'qu'il estoit né comme un autre homme de Joseph & de Marie, & qu'il n'avoit acquis la sanctification que par ses bonnes œuvres; & les autres avouoient comme nous, qu'il est né d'une vierge, 'mais ils ne vouloient pas qu'il fust le Verbe & la Sagesse de Dieu, ni qu'il eust esté avant sa generation humaine. [Ainsi il n'y a pas d'apparence qu'ils l'appellassent jamais le Verbe.] 'Ils disoient que c'estoit le seul vray Prophete, mais cependant un pur homme, qui par sa vertu estoit arrivé jusqu'à estre appellé Christ, & Fils de Dieu. [La croyance qu'il estoit né de Joseph estoit sans doute la plus commune parmi eux.] 'Car S.Irenée & Eusebe la leur attribuënt à tous generalement. [e] S.Epiphane ajoute diverses autres opinions des Ebionites sur le mesme sujet, qu'il dit n'avoir esté inventées qu'aprés Ebion. [f] Ils supposoient que le Christ & le diable estoient deux principes "que Dieu avoit &c. opposez l'un à l'autre.

[Quoiqu'ils suivissent la loy, ils estoient neanmoins differens des Juifs en beaucoup de points.] 'Ils reconnoissoient la sainteté d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, de Moyse, d'Aaron, & de Josué: 'Mais ils se moquoient de tous ceux qui sont venus aprés eux, & ils les anathematizoient. 'Ils rejettoient mesme quelques paroles du Pentateuque; & quand on les pressoit trop fort par ce livre, ils l'abandonnoient entierement. 'S. Irenée dit qu'ils taschoient d'expliquer les propheties avec trop de curiosité.

c.18 p.142.b. b.c|c.15.p.139.a. c.18.p.142.d. Iren.l.1.c.26. p.127.c.

'Dans le nouveau Testament, ils ne recevoient que l'Evangile de Saint Matthieu, [a]c'est à dire celui qui estoit écrit en hebreu, [b]& qu'on appelloit l'Evangile selon les Hebreux. '[c] Mais ils en ostoient les deux premiers chapitres, & en corrompoient divers passages. [d] S.Epiphane cite quelques faussetez d'un livre appellé parmi eux l'Evangile[Je ne sçay si c'estoit quelque autre chose.] [e]Marius Mercator[qui a écrit vers l'an 430,]dit qu'Ebion se servoit quelquefois de l'autorité de S. Marc & de S.Luc, aussi-bien que de celle de S.Matthieu. [Et il peut n'avoir pas esté suivi en cela par ses disciples.] 'Il y en a neanmoins qui croient qu'Ebion pouvoit alleguer ces trois Evangelistes contre les Catholiques, comme une autorité à laquelle ils deferoient; quoiqu'il n'y deferast pas luy mesme. 'Les Ebionites rejettoient absolument S. Paul comme apostat & ennemi de la loy, '& publioient mesme plusieurs calomnies contre luy.

V. S. Matthieu.

p.127.c|l.3.c.11. p.258.d. a Eus.l.3.c.27. p.99.c.|Epi.30. c.3 p.127.c. b Thdrt.h.l.2. c.1 p.218.d. c Epi.30.c.13.14 p.137 138. d c.16.p.140.b. e Merc.in Nest. p.128.§ 14. App.t.1.p.20. Iren.l.1.c.26 p.127.c|Ori.in Cels.c.5. p.274| Eus.l.3.c.27 p.99.e.

[g] Ils avoient de faux actes des Apostres, où ils avoient meslé quantité de fables. [Car] pour autoriser davantage leurs mensonges, [h] ils avoient composé divers livres sous les noms des Apostres, comme de S. Jacque, de S. Matthieu, & de S. Jean mesme. 'Ils se servoient aussi des Voyages de S. Pierre écrits par S. Clement[Pape, ou plutost sous son nom.] Mais ils avoient entierement corrompu ce livre, sans y laisser presque rien de vray, y ayant ajusté toutes choses selon leur doctrine.

f Epi.30.c.16 p.140 c.d. g b. h c.23.p.147 d. c.15 p.139.b.c.

V. S. Clement § 6.

'Pour ce qui est de leur vie, S.Epiphane dit qu'ils imitoient celle des Carpocratiens, [ses plus infames de tous les heretiques.] 'Ils estimoient au commencement la virginité à cause de S. Jacque le Mineur; & leurs livres s'adressoient aux Prestres & aux Vierges. Mais depuis ils rejetterent & la virginité, & la continence, que les autres heretiques semblables à eux, rejettoient aussi. 'Ils obligeoient les enfans de se marier extremement jeunes. 'Mais ils permettoient aux personnes mariées de se separer pour en epouser d'autres, jusques à deux, trois, & mesme sept fois. Car, comme ajoute S. Epiphane, parmi eux tout est permis. 'Tous ces

c.1.p.125.c. c.2 p.126.b. c.18.p.142.a. b. c.2|17.p.127.a| 141.b.

desordres ne venoient pas neanmoins d'Ebion. Car les Ebionites ajouterent beaucoup de points à sa doctrine, depuis qu'ils se furent joints à Elxaï [auteur des "Elcesaïtes,] 'lequel parut sous Trajan.

19.c.1.p.40.c. — V. leur titre

'Saint Justin, S. Irenée, & Origene, ont écrit contre eux, [sans parler de ceux qui l'ont fait depuis.]

Thdrt h.l.2.c. 2.p.219.b.

'Symmaque auteur d'une des versions de l'Ecriture, estoit Ebionite, selon Eusebe & Theodoret. [a] S. Jerome dit que luy & Theodotion qui en a aussi fait une traduction, estoient des heretiques qui judaïzoient; [b] & parlant d'eux conjointement avec Aquila, il dit que c'estoient des interpretes Juifs & Ebionites.

c.1.p.219.a| Eus.l.6.c.17.p. 218.a.b. a Hier ep.113. t.3.p.24. b in Ruf.l.2.p. 226.c.

'S. Epiphane dit que Symmaque estoit Samaritain; mais que n'ayant pu devenir le premier dans sa nation comme il souhaitoit, il s'estoit rendu Juif, & s'estoit fait circoncir de nouveau. Ce Saint ajoute qu'il publia sa version sous Severe: ["Mais il est plus probable que ce fut sous M.Aurele.]'On voyoit encore du temps d'Eusebe quelques uns de ses ouvrages, où il paroissoit établir l'heresie des Ebionites, 'pretendant "l'appuyer de l'autorité de S. Matthieu, sur lequel S.Jerome nous apprend qu'il avoit fait un commentaire. 'Une vierge Chrétienne nommée Julienne, qui avoit receu ces livres de Symmaque mesme, avec sa traduction de la Bible, les donna à Origene à Cesarée en Capadoce. 'Nous avons vu que les Nazaréens estoient quelquefois appellez Symmaquiens.

Epi.mens.c.16. p.172.b. — V. Origene note 10. — Eus.l.6.c.17.p. 218.b. — b|Hier v.ill.c. 54 p.285.b. — Note 2. — Eus. p.218.b.c| Laus.c.147.p. 1049. — Aug.in Cre.l. 1.c.31.p.168.1.d.

'Pour Theodotion que S. Jerome appelle aussi Ebionite, [c] S. Irenée dit qu'il estoit d'Ephese, & proselyte des Juifs. [d] S.Jerome l'appelle un heretique, & un homme qui suit les Juifs. [e] S. Epiphane qui le fait originaire du Pont, & [1] S.Athanase, disent qu'il avoit esté Marcionite, & qu'ayant quelque dépit contre ces heretiques, il les quitta, & se fit Juif. ["Il fit sa version dans les premieres années de Commode, vers l'an 185.]

Hier.in Ruf.l. 2 p.226.c|in Dan.p.568.a|v. ill.c.54.p.285.b. c Iren.l.3.c.24. p.291.c. d Hier. in Ruf. p.228.c. e Epi.mens.c. 17.p.172.d| Ath.syn.p.156. d. — 1. — V. Origene 18.

1. c'est à dire l'auteur des additions faites à sa Synopse.

SAINT HERMAS,

DISCIPLE DES APOSTRES.

SAINT Paul écrivant aux Romains [en l'an 58,] les prie de saluer de sa part un Chrétien nommé Hermas. 'Adon,[a] Usuard,'& le martyrologe Romain, marquent sa feste le 9 de may, & luy donnent cette loüange de s'estre sacrifié pour Dieu, de s'estre rendu une hostie digne d'estre agreée de luy, & de s'estre acquis une grande reputation elevée sur le fondement solide de sa vertu. 'Les Grecs en font le 8 de mars, '& encore le 5 d'octobre, où ils le mettent au nombre des Apostres, & des 70 Disciples. Ils ajoutent qu'il a esté Evesque de Philippes [en Macedoine,] ou de Philippople [en Trace; de quoy nous voudrions avoir de meilleures preuves.]

Rom.16.v.14.
1.
Ado,fest.p 35.
a Boll.9.may, p.360.a.b.
Menæa,p.61.
p.78|Ugh.p. 1123.

'Origene croit que cet Hermas est celui qui a écrit le livre du Pasteur. [b] Eusebe & S. Jerome témoignent que plusieurs autres estoient dans ce sentiment, [c] qui est suivi par Adon, [quoiqu'il brouille un peu,] [d] & par l'Eglise greque dans son office: [e] & nous n'avons rien qui nous donne sujet d'en douter.

Ori.in Rom. p.630.a.
b Eus l.3.c.3.p. 72.c|Hier.v.ill. c.10.p.270.c.
c Ado, fest p.35.
d Boll.9.may, p.360.b.

NOTE 1.

[Il paroist en effet "que le livre du Pasteur a esté écrit à Rome ou aux environs, durant que S. Clement estoit Pape, peu avant la persecution de Domitien, & ainsi vers l'an 92.] [f] Quoique nous ne l'ayons aujourd'hui qu'en latin, on ne doute pas qu'il n'ait esté écrit originairement en grec: [g] & S. Jerome dit qu'il estoit beaucoup plus connu des Grecs que des Latins. [Il est en effet assez visible que le texte latin que nous avons est traduit du grec:] 'Mais on croit que c'est une traduction qui peut avoir esté faite dés les premiers temps de l'Eglise: [h] & on trouve qu'elle se raporte exactement aux passages grecs citez par les anciens. [Nous tirerons de ce livre ce qui regarde la vie de son auteur, avant que de traiter de son autorité.]

e Cotel.ap.n. p.42.c|Du P. p.74.
f Sixt.l.2.p.85. 2 b|Du P. p.75| App t.1.p.98.
g Hier.v.ill.c. 10.
Cotel.ap.n.p. 44.c.d|App.t. 1 p.99.100.
h Du Pin,p.76.

'Hermas vivoit en Italie & à Rome, [i] Il estoit marié, & avoit encore sa femme & ses enfans. [Il semble que sa femme fust

Past.l.1 c 1.p. 35|Sixt.l 2.p. 86 1.c.
i Past.l.1.c.2 p. 37.

1. [Usuard l'appelle Hermés. Et S. Paul nomme un Hermés avec Hermas.] [a] Les Grecs honorent Hermés le 28 d'avril: les Latins n'en font point.

a Boll.9.may.p. 869.2.

payenne,] puisqu'il eut revelation qu'elle seroit un jour "sa sœur: Note 2.
Cotel.n.p.49. 'si l'on ne veut dire que Dieu leur promettoit à l'un & à l'autre
a. la grace de la continence. [a]Il avoit esté riche autrefois, & en
a Past. l.1.c.3. § 6.p.40.2. cet état il estoit, dit-il, inutile pour le royaume de Dieu.[b]Il estoit
b l.2.c.4.§ 2.p. 46.2|Ori.in Rom.p.630. mesme tombé dans diverses fautes. [c]Il s'accuse entre autres choses "d'avoir trompé beaucoup de monde par ses dissimulations & &c.
c Past.l.2.c.3. p.35.2. ses mensonges. [Mais autant qu'on en peut juger par ce que nous allons voir, c'estoit sa sincerité mesme qui luy faisoit trouver de grandes fautes où il n'y en avoit peut-estre que d'assez legeres.]

l.1.c.1 § 3.p.36. 'Il avoit esté trop indulgent à ses enfans: & comme il les aimoit beaucoup, il leur donnoit trop de liberté; & ils en avoient abusé contre luy mesme. Ils s'estoient aussi portez à des actions
c.2.§ 2.p.37. violentes, '& s'estoient mesme engagez dans les debauches. Sa
§ 3.p.37.2. femme estoit sujette à la medisance. 'Ces desordres de la maison d'Hermas avoient irrité Dieu contre luy, parcequ'il les regardoit avec trop d'indifference, & n'avoit pas assez de soin de les corriger.

ib|c.1.§ 3.p.36. 'En punition de ces fautes, il se trouva engagé en beaucoup d'affaires, & de peines seculieres, dont, selon ses termes, il se trouva
l.3.c.7.p.65. consumé.'Il fut livré pour quelque temps à l'ange de la peine, selon le langage de ce livre. & cet ange luy fit souffrir des supplices tres
l.1.c.3.§ 6. p.40. d. rigoureux.'Dieu luy osta ses richesses. mais en le rendant pauvre, il le rendit propre pour la vie & le salut eternel. [d]Car comme il
d c.2.§.3.p.37. 2. n'avoit pas abandonné Dieu, aussi Dieu usa de misericorde envers luy. Sa simplicité & son "abstinence singuliere furent cause continentia.
c.1. § 2.p.36. de son salut. 'Car il est loué comme un homme fort patient, fort modeste, toujours gay, eloigné de toutes sortes de mauvais de-
l.3.c.5.§ 1.p.60. sirs, d'une simplicité & d'une innocence non commune, '& qui avoit accoutumé de se purifier par le jeûne.

l.2.pr.p.43| Ori.in Rom.p. 630.c. 'Il fut mis entre les mains de l'ange de la penitence, afin d'estre presenté par luy à J.C. lorsque le temps en seroit venu, dit Origene; & c'est peut-estre parcequ'il estoit encore en cet état, continue cet auteur, que S Paul ne fait aucun éloge particulier de
Past.l.2.pr.p. 43. luy lorsqu'il en parle aux Romains.'Il donne à cet ange de la penitence le nom de Pasteur: [e]car il luy apparoissoit sous la figure
e p.43.1. f ib|l.3 c.9.§ 10. p.73. d'un berger: [f]& il parle quelquefois de sa panetiere. [C'est pourquoi son livre porte ordinairement le titre du Pasteur.] [g] Il fut
g c.10.§ 2.5.p. 81. fort fidele aux instructions de cet ange, [h] lequel luy avoit esté
h § 1. p 8. donné pour protecteur par un autre ange, [i] qu'il ne designe point
i l.2.pr.p.43.2. autrement qu'en l'appellant cet ange venerable.

[Dieu le voulut rendre non seulement le modele, mais encore

le

le predicateur de la penitence. Ce qu'il fit par diverses visions qui composent le livre celebre du Pasteur.] 'Car ayant eu quelque pensée passagere qui n'estoit pas entierement pure sur le sujet d'une femme, cette femme luy apparut en songe, comme luy reprochant ce peché, & l'en accusant devant Dieu. 'Ce reproche l'ayant accablé de douleur, il vit auprés de luy une vieille femme assise dans une chaire, qui luy ayant demandé le sujet de son affliction, le consola un peu, & l'avertit que Dieu estoit en colere contre luy à cause des desordres de sa maison, l'exhorta à y remedier, & l'assura que ses enfans feroient penitence, & qu'il seroit écrit au livre de vie. 'Cette femme estoit, dit-il, le Fils de Dieu, qui avoit pris cette figure pour luy representer l'Eglise. 'Elle lut quelque chose dans un livre, dont Hermas n'entendit qu'une partie, & puis elle disparut. [a] Les enfans d'Hermas profiterent des avertissemens de leur pere, & firent penitence: Mais leurs pechez "ne purent s'effacer qu'avec beaucoup de temps & d'afflictions.

l.1.c.1.§ 1.p 35.
§ 3 p.36.1.
l 3.c.9.§ 1.p 69.
l.1.c.1.§ 3.p.35.2.
a l.3.c.7.p.65.
&c.

'Hermas eut une nouvelle vision un an aprés la premiere, où il vit encore la mesme vieille femme, 'qui avoit neanmoins le visage plus jeune & plus gay que la premiere fois. [b] Cette femme ayant lu un petit livre en se promenant, le donna à Hermas pour en tirer une copie, & le montrer aux elus de Dieu. 'Hermas décrivit ce livre lettre à lettre, ne pouvant pas mesme en trouver les syllabes. 'Mais quinze jours aprés, ayant jeûné & prié, Dieu luy donna l'intelligence de ce livre, par lequel il estoit averti de faire faire penitence à sa femme & à ses enfans, avec assurance du pardon, non seulement pour eux, mais aussi pour tous les pecheurs qui se convertiroient à Dieu de tout leur cœur. 'Il avoit ordre aussi de pardonner à ses enfans toutes les injures qu'ils luy avoient faites, d'avertir ceux qui gouvernoient l'Eglise de se conduire en toutes choses avec justice, & d'exhorter les Fideles à soutenir avec courage la persecution qui estoit preste d'arriver.

l.1.c.2.§ 1.p.36.
c.3.§ 10.12.p.41. 42.
b c.2.§ 1.p.36.
p.37.
§ 2 p.37.
§ 3.p.37.

'Cette vieille femme s'apparut à luy pour la troisieme fois: 'Mais il n'y paroissoit plus rien de vieil que les cheveux, & elle avoit mesme un visage fort gay & fort ouvert. [c] Ayant sçeu qu'Hermas n'avoit pas encore donné aux "Anciens le livre qu'il avoit écrit, elle y ajouta quelque chose, & luy dit d'en faire deux copies, & d'en donner une à Clement pour l'envoyer aux autres villes, & l'autre à Grapté pour la lire aux veuves & aux orfelins; & que pour luy, il liroit ce livre aux Anciens qui gouvernoient l'Eglise dans la mesme ville, [c'est à dire, ce semble, à

§ 4.p.37.
c.3.§ 10.13.p.41.42.
c c.2.§ 4.p.37.
senioribus.

Ori princ.l.4. c.2.p.741.a. a Past.n.p.48.c. b l.1.c.3.p.38-42.

Rome.] 'Origene donne à cet endroit un sens fort mystique,[a] mais qui n'empesche pas la verité du sens historique & litteral. [b] Ce qu'Hermas devoit ajouter dans ce livre estoit la vision de l'edifice de l'Eglise, & de divers états qui la composent; de quoy il eut la revelation quelques jours aprés en plein midi, dans un lieu écarté à la campagne, aprés avoir demandé cette faveur par beaucoup de jeûnes & de prieres.

c.4.p.42.43.

'Il eut encore quelques autres visions, & entre autres celle de la persecution qui devoit bientost arriver; il la vit dans le chemin de la Campanie sous la figure d'une beste monstrueuse.

l.2.pr.p.43.44.

'Une autrefois l'ange de la penitence, à qui il avoit esté commis, & qu'il nomme le Pasteur, luy apparut & luy ordonna d'écrire diverses instructions qu'il vouloit luy donner, & diverses images qu'il vouloit luy faire voir, tant pour son profit que pour celui de plusieurs autres; [ce qui comprend les deux dernieres parties de ce livre du Pasteur.] 'Cet ange ordonna mesme expressément à Hermas de prescher la penitence, l'assurant qu'il retireroit un grand avantage de cet emploi, s'il s'en acquitoit soigneusement. 'Hermas le fit effectivement: & cette predication de la penitence"produisit beaucoup de fruit dans l'Eglise. [c] Il y en eut neanmoins qui en demeurerent plus endurcis, [d] & il semble mesme que quelques uns en aient esté scandalizez. [e] Dieu luy promet assez clairement dans une de ces visions, qu'il arriveroit un jour jusqu'à la grace & à la gloire du martyre.

c.12.§ 3.p.56|l. 3.c.8.§ 11.p.69.

l.1.c.3.§ 12.13.p. 42|l.3.c.8.§ 6. p.68|c.9.§ 33 p. 81|10.§2 p 81. c l.3 c.8 § 6.p. 68. d l.1.c.4.§1.p 42. e c.3.§ 1.p.38 1. 2.

"&c.

[Il y a bien d'autres choses que l'on pourroit remarquer dans cet ouvrage, soit pour l'état & la discipline de ces premiers temps de l'Eglise, soit pour la doctrine de la foy, soit pour la conduite des mœurs, surquoi il s'étend davantage, & dit de fort belles choses.] 'On en peut voir une partie dans l'histoire ecclesiastique de M[r] Fleuri, qui fait un fort long extrait de cet ouvrage,[comme de l'un des plus importans, aussibien que des plus anciens entre ceux qui composent la tradition ecclesiastique.] 'Il a esté assurément tres celebre dans l'antiquité, & beaucoup d'anciens auteurs s'en sont servis, [f] comme on le voit par les passages de ceux qui nous restent aujourd'hui, mis par M.[r] Cotelier à la teste de cet ouvrage. [On peut dire mesme qu'on a esté trop loin dans l'estime qu'on en a faite.] 'Car S. Irenée s'en sert contre les heretiques, comme si c'eust esté un livre de l'Ecriture. [g] Origene dit non seulement qu'il est fort utile, mais aussi qu'il croit que c'est une Ecriture inspirée de Dieu. 'Tertullien estant encore Catholique, en parle de mesme.[h] & estant devenu Montaniste, il recon-

Fleuri,l.2.p. 278-299.

Hier.v.ill.c.10| Eus.l.3.c.3.p. 72 d. f Cotel.ap p. 28-34.

Iren.l.4.c.37. p.370.a. g Ori.in Rom. p.630.b. Tert.orat.c.12. p.154.a.b. h pud.c.10.p. 727.a.b.

noist que les Catholiques s'en servoient contre luy pour établir la verité de la penitence aprés le battesme.

'S. Clement d'Alexandrie allegue comme une chose divine ce que "l'ange avoit relevé à Hermas, [a] & il l'emploie plus souvent qu'il ne fait aucun autre livre ecclesiastique. [b] S. Athanase l'appelle un livre tres utile, par lequel la doctrine divine, & la foy en J.C. nous parlent & nous instruissent. Il le cite conjointement avec la Genese & l'epistre de S. Paul aux Hebreux. 'Il marque que les Ariens en tiroient contre l'Eglise quelques objections dont il fait voir la foiblesse. 'Il paroist aussi par Eusebe que beaucoup de personnes le recevoient comme un livre de l'Ecriture. [c] S. Maxime mesme, qui vivoit dans le VII. siecle, le cite encore avec Daniel, comme si c'estoient deux livres d'une egale autorité. 'On le trouve encore aujourd'hui dans quelques anciennes Bibles, & dans divers catalogues des livres sacrez.

'Cet excés d'estime que quelques uns en faisoient, [estoit peut-estre cause que] d'autres ne l'estimoient pas assez. 'Car il y en avoit qui le meprisoient. [d] Tertullien s'estant separé de l'Eglise, & voyant que ce livre, qui appelle à la penitence les Chrétiens fornicateurs, aussi-bien que les autres, estoit directement contraire à la rigueur de son Paraclet, en parle d'une maniere fort pleine de mepris : & il avance mesme, que toutes les Eglises Catholiques l'avoient rejetté comme faux & apocryphe. [Mais il est certain que sa passion l'a emporté un peu trop loin à son ordinaire. Car c'est du temps mesme de Tertullien que S. Clement d'Alexandrie & Origene citent ce livre avec honneur ; sans parler de luy mesme lorsqu'il estoit encore Catholique, & les Catholiques qui le luy objectoient, ne le regardoient point comme un livre faux & digne de mepris.

Ce qui est le plus contraire à l'estime de ce livre,] 'c'est que S. Prosper rejette le témoignage qu'en tiroit Cassien, comme estant sans autorité; '& que le Concile de Rome sous Gelase le met au rang des apocryphes. [e] On peut croire que S. Prosper le connoissoit peu, selon ce que dit S. Jerome, [f] qu'il estoit presque inconnu aux Latins. [g] Mais ce qui paroist de plus solide, c'est que Saint Prosper & Gelase l'ont rejetté, non comme faux ou supposé, ou comme ayant quelque chose de mauvais, mais comme n'estant point de l'Ecriture, [ni par consequent assez autorisé pour estre produit comme une regle certaine dans des disputes qui regardent la doctrine de l'Eglise. Or nous ne pouvons douter que le livre du Pasteur ne soit apocryphe en ce sens, estant certain que

Cl.str.1.p.356. b.
a Pearf.in Ign. t.1.p 39.
b Ath.in gent. l.2.p.35.d.
dec,N.p.266. d.
Eus.l.3.c 3.p. 72 c.d.
c Pearf.in Ign. p 42.
Cotel ap.n.p. 41.b.
a.d.
Ori princ.l.4. c.2 p 741 a
d Tert.pud.c. 10 20.p.727 a. b|741.c.
Prof.in coll. c. 30.p.391.
Conc.t.4.p. 1264.d.
e Past n.p.41.a
f Hier.v.ill.c. 10.
g Past.n.p.42. a|Alex.t.1.p. 85.86.

Euf.l.3.c.3 p. 72.c.d.

l'Eglise ne le reçoit point comme canonique.] 'Dans le temps mesme qu'il estoit le plus estimé & regardé de plusieurs comme de l'Ecriture, ce sentiment n'estoit point universel, mais combatu par beaucoup d'autres.'Aussi Origene le cite souvent en hesitant, & en témoignant qu'il n'estoit pas"receu de toute l'Eglise. [a]S. Jerome fait quelquefois la mesme chose,[b]& mesme le rejette expressément du Canon de l'Ecriture;[c] aussibien que S.Athanase. [Et il n'y a jamais esté compris par aucun Concile, ni mesme par aucun Pere. C'est sans doute dans ce mesme sens,][d]qu'Eusebe le met"au nombre des livres faux & supposez.

Ori.in Num.8. p.199.c|prin.l. 4.c.2.p 741. &c.

a Hier in Os. 7 p.27.c.

b ep.106.t.3.p. 17 b.

c Ath. dec. N. p.266.d.

d Euf.l.3.c.25. p.77 b.

NOTE 3.

ἐν ταῖς νόθοις

[e] Le plus seur est donc de tenir le milieu, & de s'arrester au sentiment du mesme S.Athanase,[f]qui ayant fait dans une epistre pascale le catalogue des Ecritures canoniques, ajoute ces paroles; Pour une plus grande exactitude, je suis encore obligé de dire, « que nous avons d'autres livres"qui ne sont point dans le Canon, « mais qui selon l'institution des Peres, doivent estre lus à ceux « qui entrent dans nostre religion, & qui veulent estre instruits des « maximes de la pieté.'Il met en ce rang non seulement le livre du « Pasteur, mais mesme la Sagesse de Salomon, la Sagesse de Sirac [ou l'Ecclesiastique,] Esther, Judith, & Tobie, [parceque ces livres n'estoient point encore receus dans le Canon des Ecritures par un consentement unanime de l'Eglise, comme ils l'ont esté depuis.]

e Past ap. n. p. 41 a.

f Ath.t.2.p.39. d.

ἀναγινώσκεσθαι

p 40 a.

'Avant S. Athanase, Eusebe avoit dit aussi que beaucoup de personnes jugeoient le livre du Pasteur tres utile pour ceux qui avoient besoin des premieres instructions du Christianisme. [Et sur la fin du mesme siecle,]'Rufin le met avec la Sagesse, l'Ecclesiastique, Tobie, Judith, & les Macabées, entre ces livres qu'il appelle ecclesiastiques, c'est à dire entre ceux qui n'estant pas reconnus des anciens pour canoniques & capables de prouver la verité de nostre foy, estoient neanmoins lus dans l'Eglise selon l'ordre de ces mesmes anciens [pour edifier la pieté des Fideles.]

Euf.l.3.c.3.p. 72 d.

Ruf.symb.p. 553.1.

'S. Jerome nous assure aussi que le livre du Pasteur nous est certainement utile;[g] & il confirme ce qu'Eusebe nous avoit appris, qu'il se lisoit publiquement dans quelques Eglises de la Grece. [Ces Peres qui rejettent quelquefois l'autorité du livre du Pasteur, lorsqu'on l'a voulu faire passer pour canonique, nous apprennent comment nous devons entendre ce qu'en disent Saint Prosper & Gelase, qui n'en auroient peut-estre pas parlé moins avantageusement que les autres, s'ils avoient eu occasion, comme eux, de s'en expliquer plusieurs fois.

Hier.v.ill.c. 10.

g Euf.l.3.c.3.p. 72.c.

NOTE 4. Du reste "nous n'avons point sujet de caindre que le livre du Pasteur que nous avons aujourd'hui, soit different de celui que les Peres ont tant estimé, puisque tous les passages qu'ils en ont citez s'y trouvent encore. Ce qui est dit de l'unique penitence aprés le battesme, est entierement conforme à la discipline que l'Eglise a observée durant plusieurs siecles.] '& bien loin qu'on le puisse accuser de favoriser l'heresie des Novatiens, qui ne vouloient point que l'Eglise pust remettre les pechez commis aprés le battesme; les Catholiques s'en sont servis, comme nous avons vu, contre Tertullien & les autres Montanistes qui avoient eu la mesme erreur avant les Novatiens. [Que s'il y en a qui avouant que ce livre est celui qui a esté connu des anciens, le jugent plus digne de mepris que de respect, ils nous pardonneront si nous ne preferons pas leur sentiment au jugement qu'en ont porté S. Irenée, S. Athanase, & S. Jerome.] 'Ce grand nombre de visions & de similitudes qui peuvent le faire paroistre ennuyeux à quelques uns, [peuvent le rendre plus agreable, & en mesme temps plus utile à d'autres, surtout aux personnes simples qui commencent à gouster la verité, ausquelles la simplicité de son style convient fort bien, & en faveur desquelles on le lisoit particulierement dans l'Eglise."] NOTE 5.

Appt.1.p.111.

Du Pin,p.76.

PERSECUTION DE L'EGLISE

PAR DOMITIEN.

DOMITIEN imitateur des vices de Neron, & surtout de sa cruauté, l'imita aussi dans sa haine contre l'Eglise. Il fut excité à persecuter le peuple des justes par les demons, '& par quelques personnes envieuses [de la gloire de J. C.] 'Il obligeoit, dit Suetone, ceux qui avoient embrassé à Rome la vie des Juifs, de payer les imposts que l'on exigeoit avec grande rigueur de ceux de cette nation, comme s'ils se fussent declarez Juifs; [ce qui se doit entendre des Chrétiens, selon le style des auteurs de ce temps là.]

Tert.ap.c.5.p. 6.c|Lact.pers. c.3.p 4|Eus.l. 3.c 17.p.88.c. Eus.l.4.c.26.p. 148.b.ex Melit. a Suet v.Dom. c.12.p.802.

'Mais il en vint enfin à publier par tout l'Empire des edits cruels, pour renverser, s'il eust pu, l'Eglise de Dieu, déja tres fermement

Oros.l.7.c.10. p.212.b.

établie dans toute la terre. Ce fut là le dernier degré de ses crimes, auquel il arriva par tous les autres. 'Car il paroist que cela ne se fit "qu'en l'an 95 de J.C, qui estoit la quatorzieme, [& la penultieme année de son regne.]

Euf.chr|Hier. v.ill.c.9.

Note 2.

'On voit par le livre du Pasteur, [écrit "vers ce temps là mesme,] que Dieu avoit averti l'Eglise de cette grande tribulation, avant qu'elle arrivast, afin que les Chrétiens s'y preparassent par la pureté du cœur, par la sainteté de la vie, & par une pleine confiance en sa toute puissance & en sa misericorde. [Ce mesme livre nous apprend qu'il y avoit beaucoup de choses dont Dieu vouloit purger son Eglise par ce moyen.]'Car quoique la pluspart de ceux qui la composoient fussent des Saints, il y en avoit neanmoins quelques uns qui ne l'estoient pas; '& on trouvoit déja des ministres qui s'acquitoient mal de leur emploi, qui pilloient ce qui appartenoit aux veuves & aux orfelins, & qui par un crime digne de la mort eternelle, employoient pour eux mesmes les oblations [des Fideles] au lieu de les distribuer aux autres. [Les Saints mesmes n'estoient pas sans divers defauts, dont ce livre leur recommande de faire penitence; & il marque surtout les petites divisions qui ne sont que trop communes entre ceux mesmes qui ont de la charité, mais qui ne l'ont pas aussi grande qu'elle devroit estre.]

Past.l.1.c.2.§ 2.3.p.37|c.4.§ 2.p.44.

V.S.Hermas.

l.3.c.8.§ 2.p.66.

c.9.§ 26.p.78.

'La religion Chrétienne paroissoit dessors avec tant d'eclat, que mesme les historiens payens ont parlé de la persecution que Domitien excita contre elle, & des martyrs qui s'y signalerent. 'Dion marque sur l'an 95 la mort du "Consul Clement, l'exil de Domitille sa femme, & l'execution de beaucoup d'autres, tous condannez, dit-il, comme athées, pour avoir suivi les mœurs des Juifs. 'Un autre payen nommé Brutius marque l'exil de S.te Domitille [vierge] niece du mesme Consul, & le martyre ou au moins le bannissement de plusieurs autres Chrétiens.

Eus.l.3.c.18.p. 89.a.

Dio,l.67.p. 766.a.

V.Sainte Domitille.

Eus.p.89.a.

'Il est en effet aisé de juger de quelle maniere Domitien traitoit les autres, puisqu'il epargnoit si peu des personnes si illustres, & qui luy estoient les plus proches. 'Aussi on écrit qu'il employa toutes sortes d'efforts, & tous les supplices imaginables pour renverser le Christianisme, sans autre effet [que de glorifier] beaucoup de Chrétiens, a qui il faisoit oster la vie. [Quelques uns croient qu'il faut mettre en ce temps là le martyre de "S.André, de S. Denys l'Areopagite, de * S. Onesime converti par S.Paul, & de † S. Nicomede Prestre de Rome, où l'on voit qu'il a esté fort celebre, quoique son histoire soit peu connuë. On y peut rapor-

Bar.95.§ 7.

Thdrt.g.aff.l. 9.t.4.p.611.612.

V. leurs titres.

*V.S.Paul § 44.

† V.Sainte Domitille.

rer encore] ce qui est dit dans l'Apocalypse à la loüange des Anges des Eglises de Pergame & de Philadelphie, qu'ils n'avoient point renoncé la foy, qu'ils avoient gardé la parole de Dieu, & la patience qu'elle nous commande.

Apoc.2.v.13|3.v.8.10.

'S. Clement Pape nous dit aussitost aprés cette persecution „ qu'on avoit déja vu un grand nombre d'elus, à qui l'envie [des méchans] avoit fait souffrir beaucoup d'indignitez & de tourmens, & qui estoient devenus l'exemple des autres, comme ils avoient eux mesmes suivi l'exemple de S. Pierre & de S. Paul. Il ajoute que l'envie avoit persecuté mesme des femmes qui avoient enduré"les tourmens les plus rudes & les plus cruels pour arriver jusques au bout de la carriere, où l'on eprouvoit leur foy, & pour recevoir une recompense d'autant plus glorieuse, que leur corps estoit plus foible. Il semble mettre en ce rang une Danaé"ou Danie, & une Dircé, [qu'on peut juger par là avoir esté martyrizées à Rome sous Domitien.]

Clem.ep.ad Cor.c.6.p.9. — αἰκίσματα. — V.S.Clement § 5.

'On raporte à ce temps-ci le martyre de S. Antipas tué à Pergame, que J. C. mesme appelle son témoin ou son martyr fidele. ᵃNous avons ses actes, [dont on peut dire"que ce ne sont que des paroles.] On y apprend qu'il se faisoit beaucoup de miracles au lieu où il avoit esté martyrizé. 'Les Grecs ajoutent dans leur office que son tombeau, qui estoit dans l'eglise de Pergame, jettoit sans cesse une huile miraculeuse. Ils en font fort solennellement l'office l'onzieme d'avril; '& les Latins ont enfin appris d'eux depuis un siecle à l'honorer le mesme jour.

Apoc.2.v.13| Cyp.diss.11.c.16.p.237. — Note 2. — ᵃBoll.11.apr.p.5.e. — p.4.a.b. — c.

'La ville d'Atin dans le Latium, [& à present dans la terre de Labour,] conte ses Evesques depuis le temps des Apostres jusque vers l'an 1150, que le siege episcopal en fut éteint à cause qu'elle estoit presque ruinée. 'Elle met à la teste S. Marc qu'elle croit avoir esté disciple de S. Pierre, & martyrizé sous Domitien le 28 d'avril, 63 ans aprés la passion de J. C, [c'est à dire vers l'an 96.] 'Et"dans un manuscrit qu'on croit estre du V. siecle, on lit qu'aprés avoir presché la foy dans la Campanie, il fut tué par les payens, qui luy enfoncerent deux cloux dans la teste, durant qu'il levoit les yeux au ciel pour prier Dieu. 'Baronius a mis sa feste dans le martyrologe Romain.

Baud p.84| Ugh.t.6.p.510.511.557.a. — Ugh.p.512.513. — Note 3. — p.538.539. — Boll.28.apr.p.550.f.

'On bastit à Atin une eglise sur son corps, qui se ruina par la suite du temps, en sorte qu'on ne savoit plus mesme que son corps y fust: 'on l'y trouva neanmoins le samedi 17 juillet de l'an 1046, [ou"plutost 1053,]sous Leon alors Evesque d'Atin, ce qui ne se fit pas sans quelques miracles. Il fut porté à l'eglise cathedrale de

p.557.f. — p.558.b|559.a. — Note 4. — p.558.b.c|559.d.e.

p.558.e. la S.te Vierge, 'en attendant qu'on eust rebasti l'eglise d'où on l'a-
e.f. voit tiré pour l'y reporter.'Et durant ce temps là on trouva aussi son chef en un autre endroit de la mesme eglise avec les deux
p.559.a. cloux qui y estoient encore enfoncez. 'Le bastiment de l'eglise estant achevè, ["en 1057,] l'Evesque vouloit attendre jusqu'au 17 juillet de l'année suivante à la dedier. Mais S. Marc mesme s'apparut à une personne pour se plaindre de ce qu'il laissoit si long-
d. temps son corps "hors de terre: 'de sorte que le mécredi [premier jour d'octobre,] l'Evesque & quelques autres aprés avoir jeûné, le porterent le soir à la nouvelle eglise, & le mirent en terre fort secrettement, afin qu'aucun autre n'en sceust le lieu: ensuite de
a. quoy l'Evesque indiqua le jour de la dedicace de l'eglise, 'qui fut le [dimanche] 5 d'octobre.

V. la note 4.

&c.

p.550.f. 'L'Eglise d'Atin fait encore la memoire de la revelation des
b.c. reliques de S. Marc le 17 de juillet. 'L'histoire en est raportée fort amplement par un homme d'Atin mesme, qui écrit ce qu'il avoit appris de ceux qui avoient vu la chose, & dont quelques uns déja âgez lorsqu'elle arriva, estoient encore vivans. [La simplicité de son style & de sa narration est une grande preuve de sa sincerité, & de la verité de son recit.

Tous les Saints qui sont morts dans la persecution de Domitien, ne l'ont point renduë si celebre, que le "miracle que Dieu fit à Rome pour conserver la vie à l'Apostre S. Jean, que l'on avoit plongé dans l'huile bouillante. Il fut ensuite relegué en l'isle de Patmos dans l'Archipelage.]

V. S. Jean l'Ev. § 5.

Lact. pers. c. 3. p 4. 'Dieu avoit souvent souffert les crimes de Domitien, tant qu'il n'avoit exercé ses cruautez que sur ses sujets [payens.] Mais lorsqu'il les eut étenduës jusques sur J. C. mesme en la personne de son peuple, il fut abandonné à la juste punition qu'il meritoit,
Bar. 98. § 9. & tué dans sa chambre [le 18 septembre de l'an 96;] '& c'est ce
Juv. sat. 4. v. 153. que Juvenal semble avoir reconnu [avant Lactance,] 'lorsqu'il se plaint que Domitien avoit vécu en sureté, tant qu'il avoit repandu le sang des Lamies, & des autres personnes de la premiere qualité, & qu'il estoit peri lorsqu'il avoit commencé à attaquer
Suet. v. Dom. c. 15 p. 807. 'les personnes le plus viles. 'Suetone reconnoist aussi que la mort du Consul Clement avança la sienne.

cerdones.

[Neanmoins si nous en croyons deux des plus anciens auteurs
Tert. ap. c. 5. p. 6. c. | Eus. l. 3. c. 20 p. 90. a. b. ecclesiastiques,]'Hegesippe cité par Eusebe, & Tertullien, Domitien avoit arresté avant que de mourir la persecution qu'il avoit excitée contre l'Eglise, & avoit ordonné le rappel de ceux qu'il
Eus. l. 3 c. 19. 20. p. 89. 90. avoit bannis. 'Car comme il persecutoit non seulement les Chrétiens,

V. S. Jude. tiens, mais aussi tous ceux "qui estoient de la race de David, dautant qu'il craignoit aussibien qu'Herode, la puissance & le regne du Messie; depuis qu'il eut reconnu par l'interrogatoire des petits-fils de [l'Apostre] S. Jude, qui estoient de cette famille, l'indigence & la pauvreté à laquelle ils estoient reduits, il vit bien qu'il n'y avoit rien à craindre d'eux; & ainsi il rendit la paix non seulement à ceux de la race de David, mais encore à tous les Chrétiens.

[Il ne le fit assurément qu'à l'extremité de sa vie.] 'Car Lactance attribuë la fin de la persecution à la mort de ce tyran, & à l'arrest par lequel on cassa tous ses edits.'On raporte aussi le rappel de S. Jean à l'edit par lequel Nerva successeur de Domitien rappella tous les bannis, '& S. Clement d'Alexandrie dit, que cet Apostre ne revint de son exil de Patmos, qu'aprés la mort de Domitien. 'Ce fut aussi Nerva qui défendit d'accuser personne de vivre en Juif, [a] c'est à dire d'embrasser la religion Chrétienne.

Lact. pers. c. 3. p. 4. Eus. l. 3. c. 20 p. 90. c. c. 23. p. 92. a. Dio, l. 68. p. 769. b. a Lact. pers. n. p. 358. b c. 3. p. 4.

'L'Eglise fut donc ainsi entierement rétablie dans sa paix, dont elle jouit [en quelque sorte] jusques au regne de [Severe,] aucun Prince ne l'ayant persecutée pendant ce temps là [par des edits publics, quoiqu'elle n'ait jamais cessé de souffrir beaucoup, particulierement sous Trajan & sous M. Aurele.]Durant ce calme, [ou plutost cette guerre moins declarée,] elle prit une nouvelle beauté & une nouvelle vigueur, & elle s'étendit à l'Orient & à l'Occident; en sorte qu'au temps de Dece, il n'y avoit, dit Lactance, aucun endroit de la terre, ni aucun coin si reculé, où la religion de Dieu n'eust penetré; point de nation si barbare qui ne fust adoucie par le culte du vray Dieu, & qui ne changeast ses mœurs cruelles en des actions de bonté & de justice. [On sçait neanmoins que ces expressions generales reçoivent beaucoup d'exceptions; & S. Augustin assure que de son temps mesme, plusieurs nations n'avoient eu encore aucune connoissance du Christianisme.]

SAINT DENYS L'AREOPAGITE,

EVESQUE D'ATHENES, ET MARTYR.

Cæſa. q. 112. bib.P.t.11.p. 617.e.

[DENYS le plus ancien de tant de Saints qui ont porté le meſme nom,] eſtoit originaire de Thrace ſelon les dialogues attribuez à S. Ceſaire frere de S. Gregoire de Nazianze ; [mais qui ne ſont pas ſi anciens. Cela n'empeſche pas qu'il ne puiſſe avoir eſté] citoyen d'Athenes, "comme le dit S. Chriſoſtome.

Chry.ſac.l.4. c.7.t.4 p.67.c. Act 17.v.34.

" ὁ ἐπιδημοῦντος τῆς πόλεως ἐκείνος.

a Chry n h.38. p 332.a|Bar.52. §2.3. b Aſter.or.8.p. 161.b. c Act.17.v.34.

Il eſtoit membre du Conſeil de l'Areopage,[a] qui eſtoit proprement la juſtice criminelle de cette ville, & celebre par la ſeverité de ſes arreſts.[b] On pretend meſme qu'il eſtoit le chef de ce Conſeil.[c] Ce qui eſt certain, c'eſt que lorſque S.Paul vint preſcher à Athenes la penitence, la connoiſſance d'un ſeul Dieu, & l'adoration de J.C. mort en croix, mais reſſuſcité; les autres ſe moquant d'entendre parler d'un mort reſſuſcité; S. Denys fut du petit nombre de ceux qui crurent, & qui voulurent bien ſe rendre [1] les diſciples de S. Paul. 'S. Chriſoſtome * croit que Dieu les avoit preparez à cette grace par une vie plus reglée que n'eſtoit ordinairement celle des payens: '& on aſſure que perſonne n'eſtoit receu dans l'Areopage, qu'aprés qu'on avoit examiné pluſieurs fois fort ſeverement ſa vie & ſes mœurs. 'Une femme nommée Damaris eut part au meſme bonheur,'& quelques Peres ont dit qu'elle eſtoit femme de S. Denys.

Chry.n.h.39. p.321.e. Bar.51.§2.

* καὶ ἐπιμελουμένοι βίῳ.

Act.17.v.34. Chry.ſac l.4. c 7.p.67.d| Aſt.or 8.p.161. b.

[d] Ce Saint fut depuis fait premier Eveſque d'Athenes comme nous l'apprenons de S. Denys "de Corinthe, [& les martyrologes grecs & latins diſent que ce fut S. Paul qui l'eleva à cette dignité,] 'comme on le lit dans les Conſtitutions.

d Euſ.l.3 c.4. p.74.a.b|4.c. 23. p.144.a. Conſt.l.7.c. 46 p.327.b.

" qui vivoit en 170.

[e]Il couronna ſa vie par un glorieux martyre, aprés avoir rendu un illuſtre témoignage de ſa foy, & ſouffert de tres horribles tour-

e Uſ|Ado,3. oct.

1. Hilduin Abbé de S.Denys prés de Paris au IX. ſecle, raporte pluſieurs miracles & pluſieurs diſcours de S. Paul à Athenes touchant la converſion de S. Denys, a que Baronius meſme n'approuve pas tout à fait. Ceux qui voudront en croire Hilduin, les trouveront dans ſes Areopagitiques, & dans Baronius.

Sur.9.oct.p.122. §6.8. a Bar.52.§10-12.

mens, comme Usuard & Adon dans leurs martyrologes le citent de l'apologie d'Aristide, [faite sous l'Empereur Adrien. Je ne sçay neanmoins si ces martyrologes suffisent pour nous assurer que ceci fust dans Aristide, vu qu'Eusebe n'en dit rien, ni lorsqu'il traite de S. Denys, ni lorsqu'il parle d'Aristide.]S. Sophrone de Jerusalem écrivant au Pape Honorius, donne aussi à S. Denys la qualité de martyr. 'Les nouveaux Grecs en demeurent d'accord, & assurent "qu'il fut brulé. 'Pour le temps, Adon dit que ce fut sous Adrien, & semble le citer aussi d'Aristide. Neanmoins la plusspart des auteurs disent que ce fut "sous Domitien.*

Laun. de Dio, t.1.p.29. p.20.37. p.38-42. NOTE 1. NOTE 2. *NOTE 3.

'Le jour de la feste de S. Denys l'Areopagite est le 3 d'octobre selon les Grecs & les Latins, hormis quelques nouveaux Latins qui croient que c'est le mesme que S. Denys Apostre de Paris. [C'est une question celebre dont nous pourrons dire quelque chose en parlant des Saints du III. siecle.

p.162-167 Ugh.t.6.p. 1090.d|Men.p. 29.&c.

Il y a une autre difficulté bien plus importante à l'Eglise, sur les livres attribuez à S. Denys l'Areopagite. Mais nous ne croyons point devoir rien ajouter ici à ce que le P. Morin, le P. Sirmond, & d'autres, ont écrit en ce temps-ci pour montrer "qu'ils n'ont guere esté composez avant le VI. siecle, auquel quelques Eutychiens commencerent à les citer. Les Jesuites de Flandre nous font esperer sur cela une dissertation d'une personne encore plus illustre par sa pieté que par sa science, qui pretend en donner des preuves demonstratives.]Les Orientaux attribuënt à S. Denys une liturgie, [qui n'a pas sans doute plus d'autorité.]

NOTE 4. Bona, lit.l.1.c. 8.p.64.

'L'Eglise de [1] Soissons croit avoir le chef de S. Denys l'Areopagite, que Nivellon Evesque de cette ville y apporta de Constantinople en 1205. 'Innocent III. envoya à l'abbaye de S. Denys [2] le corps du mesme Saint qu'on luy avoit apporté de Grece, afin qu'on ne doutast plus que ses reliques ne fussent en France.

Laun. de Dio. t.3 p.251-254. t.1.p.33.

'La vie de S. Denys l'Areopagite a esté composée par divers nouveaux Grecs, mais on croit que c'est sur les memoires d'Hilduin. Il y en a une entre autres dont on fait auteur S. Methode de Constantinople. 'Leo Allatius dit que d'autres l'attribuënt à un Metrodore. [a] Mr de Launoy a donné un recueil de ce qui s'en trouve dans les anciens jusques en 450.

p.114|t.2.p.401. All. de Sim p. 99. a Lau de Dio t 2.p.394.

1. D'autres disent qu'il est à Longpont abbaye de l'Ordre de Cisteaux à trois lieuës de Soissons.
2. Il dit simplement *le Corps de S. Denys.* Mais son raisonnement seroit entierement absurde, s'il n'entendoit que c'est le corps que les Grecs croyoient estre celui de l'Areopagite. *V. S. Denys de Corinthe.*

SAINTE FLAVIE DOMITILLE, VIERGE ET MARTYRE; AVEC SON ONCLE CLEMENT CONSUL ET MARTYR.

Dio, l. 67. p. 766. a | Suet. v. Dom. c. 15. p. 807. Suet. p. 807 | n. 2 | Onu. & alii.

[ENTRE ceux qui ont souffert dans la persecution de Domitien, il n'y en a guere eu de plus illustres que ses plus proches parens,] savoir Flavius Clemens son cousin germain, [& les deux Flavies Domitilles, l'une femme & l'autre niece de ce Clement.] Flavius Clemens estoit, à ce que dit le commentateur de Suetone & les autres modernes, fils de Flavius Sabinus frere unique de Vespasien, lequel estant Prefet de Rome, "fut tué sous Vitellius, à la fin de l'an 69 [*Flavius Sabinus son fils aisné, Consul en l'an 82, fut tué peu de temps aprés par Domitien.]

Tac. hi. l. 3. c. 67. p. 79-81. | V. Vitellius § 9. | *V. Domitien § 3.

Dio, l. 67. p. 766. a | Apol. ... y. v. l. 8. c. 10. p. 424. a. | a Suet. v. Vesp. c. 3. p. 733 | Boll. 12. may, p. 9 b.

Flavius Clemens avoit pour femme Flavie Domitille, que Domitien luy avoit fait epouser, & qui estoit elle mesme parente de ce Prince. Philostrate dit qu'elle estoit sa sœur : [a] Mais Domitille son unique sœur estoit morte avant que Vespasien son pere fust Empereur, [c'est à dire en 69 au plustard. La suite nous fait juger que Flavie Domitille femme de Clement, estoit fille de celle-ci; & niece de Domitien.] Clement [en] eut deux enfans que Domitien destinoit pour luy succeder à l'Empire. C'est pourquoi il avoit changé leurs premiers noms, & avoit fait appeller l'un Vespasien, & l'autre Domitien. [Ainsi il n'y a guere lieu de douter que ce ne soient] les deux petits-fils de sa sœur, dont il avoit donné la conduite à Quintilien, pour prendre soin de leurs mœurs & de leurs études.

Suet. v. Dom. c. 15. p. 807. | Quint. l. 4. pr. p. 105. 2.

Clement fut Consul ordinaire en l'an 95 de J.C. [b] Mais à peine fut-il sorti du Consulat, que Domitien le fit mourir sur un soupçon tres leger, dit Suetone; [& qui n'estoit peut-estre mesme

Dio, l. 67. p. 766 a | Idat &c. b Suet. v. Dom. c. 15 p. 807.

qu'un pretexte dont on couvrit la veritable cause de sa mort.] 'Car Dion dit qu'il fut accusé d'impieté ou d'atheïsme, crime, ajoute cet historien, qui en fit condanner alors beaucoup d'autres qui avoient embrassé les mœurs des Juifs: 'Cela marque visiblement le Christianisme, que l'on confondoit encore depuis avec le Judaïsme, 'comme il paroist par Origene.[a] & dans l'état où estoient alors les Juifs, il n'y a pas d'apparence qu'un Consul cousin germain de l'Empereur, recherchast fort leur religion. 'Pour l'accusation d'atheïsme & d'impieté, c'estoit une des calomnies les plus ordinaires contre les Chrétiens.

Dio,l.67.p. 766.a. Bar.98.§4| Scal.in Eus.p. 205.b. Ori.in Cels.l.1. p.5.b. [a] Bar.98.§4. Just.ap.1.p.56. b & alii.

'Suetone dit que Clement estoit tout à fait meprisable à cause de sa paresse: [b] Et c'estoit un des reproches que les payens faisoient aux Chrétiens,'fondé peut-estre en partie sur ce qu'ils travailloient à éteindre en eux toute sorte de passion pour la gloire & les dignitez, & qu'ils ne croyoient pas qu'aucune affaire les regardast moins que celles qui regardoient le public, [lorsque l'ordre de Dieu ne les engageoit pas à s'en mesler.]

Suet.v.Dom. c.15.p.807. [b] Tert.ap.c. 42.p 38.a. [c] c.38.p.34.b.

'Les martyrologes ne parlent point de cet illustre Martyr, comme le qualifie Baronius: & il y a, dit-il, apparence que les anciens monumens de l'Eglise ayant esté perdus par la persecution de Diocletien, ceux des siecles posterieurs ont confondu ce qu'ils ont pu trouver de Clement Consul avec S. Clement Pape, qui vivoit du mesme temps. 'On croit que c'est aussi de cette confusion que vient ce que disent quelques auteurs, que S. Clement Pape estoit de la famille imperiale.

Bar.98.§7| Pearf.post.p. 215.216. Pearf.p.215.

'Neanmoins les anciens martyrologes qui portent le nom de S. Jerome, [où l'on ne trouve guere que des Martyrs,] marquent deux SS. Clemens à Rome, l'un seul le 21 de novembre, & l'autre avec un Simprone, le 7 du mesme mois. [Et rien n'empesche qu'on ne croie que l'un des deux est le Consul, quoi-qu'aussi rien n'y oblige.] 'Celui du 7 novembre est marqué dans l'ancien calendrier Romain de Bucherius. [Mais quand il ne se trouveroit plus aujourd'hui aucune marque que l'Eglise ait honoré Flavius Clemens comme un Saint, & comme un Martyr,]les preuves que nous avons alleguées suffisent pour nous assurer que la veritable & l'unique cause de sa mort a esté l'amour de J. C, & qu'ainsi il merite tres bien la qualité de Martyr,'que les Protestans mesmes luy donnent. [Et certes il estoit juste que Dieu ayant fondé l'Eglise sur des pescheurs pour l'établir dans l'humilité, & faire voir que luy seul estoit toute sa grandeur & toute sa force, il ne rejettast pas aussi les grands du monde,] '& qu'il s'assujettist par les

Florent.p.959. 989. Buch.cycl p. 269. Bar.98.§7. Pearf.post.p. 15. Greg mor l.31. c.1.p.33.c.

miracles des derniers des hommes, ces superbes rhinoceros, selon le langage de l'Ecriture, que leur vanité avoit fait resister aux tonnerres da sa parole.

[Il mourut, comme nous avons dit, aussi-tost aprés son consulat: Et il estoit rare que l'on tinst alors cette dignité plus de six mois. Ainsi on peut juger qu'il mourut dés l'an 95 auquel il fut Consul: C'est peut-estre ce que Dion veut marquer,] 'lorsqu'il dit qu'il mourut estant Consul. Mais il met expressément sa mort avant l'an 96, auquel Domitien fut tué.

Dio, l. 67. p. 766. a. c.

a.

'Sa femme eut [la gloire] de se voir accusée d'estre impie comme luy, [c'est à dire d'avoir embrassé la veritable pieté: & de plus,] 'Domitien vouloit l'obliger trois ou quatre jours seulement aprés avoir osté la vie à son mari, d'en epouser un autre. [Mais comme elle preferoit J. C. & son honneur à toutes choses,] 'il la relegua en la mesme année dans l'isle de Pandataire, [a] nommée aujourd'hui S.te Marie, dans le golfe de Pouzoles.

Apol. Ty. v. l. 8. c. 10 p. 424. a.
Dio, l. 67. p. 765. a.
a Boll. 12. may, p. 9. a.

'Les historiens payens remarquent que la mort de Clement hasta celle de Domitien.[b] Il fut tué le mois de septembre suivant [en 96,] par Estienne[c] Intendant de Domitille dont nous venons de parler, irrité ou de la mort de Clement, ou de tant d'autres cruautez que Domitien faisoit alors.

Apol. Ty. v. p. 424. a. b; Suet. v. Dom c. 15. 17. p. 807. 809.
b Suet. p. 811.
c p. 809; Apol. Ty. p. 424. a. b.

[L'histoire ne dit point ce que devinrent les deux fils de Clement. Il ne faut pas s'étonner que la mort de leur pere & celle de Domitien leur ait fait perdre l'Empire auquel ils estoient destinez. On peut presumer de la bonté de Nerva & de Trajan qu'on les laissa vivre. "Clement eut aussi apparemment] une fille nommée comme sa mere Flavie Domitille, & mariée à un Flavius Onesimus. 'On trouve vers l'an 265, un Domitien grand capitaine, qui pretendoit tirer son origine de l'Empereur de ce nom, & de Domitille, [c'est à dire assez probablement de la niece de Domitien mariée à Clement, dont on peut juger par là que les enfans ont eu de la posterité. Car on ne trouve point que Domitien en ait laissé aucune.]

Grut. p. 245. 5.
Note 1.
Trig. ty. c. 11. p. 191. b.

'Eusebe parle d'une Flavie Domitille releguée par Domitien "en l'an [95 ou] 96, parcequ'elle estoit Chrétienne. Mais il dit qu'elle fut releguée dans l'isle Ponce, [prés celle de Pandataire & sur la mesme coste de l'Italie;] & il la fait fille d'une sœur du Consul Flavius Clemens. 'Scaliger veut que ce soit la mesme Domitille que la precedente, & qu'on corrige Eusebe par Dion. [Mais il n'est point raisonnable de trouver des fautes dans de celebres auteurs, lorsqu'on les en peut exemter, comme il est aisé de faire

Eus. l. 3. c. 18. p. 89 a; chr.
en l'an 15 de Domitien.
chr. n p. 205. 2.

en cette rencontre] 'en diſtinguant deux Domitilles:[Et l'Egliſe confirme cette diſtinction,] 'puiſque depuis plus de 800 ans elle honore S.te Domitille niece du Conſul Clement, ſous la qualité de vierge.

Bar.9.may,b. Boll.ib.p.5.d.

'Euſebe n'en parle que ſur l'autorité d'un hiſtorien payen, nommé Brutius: [ce qui autoriſe le témoignage que nous tirons de Dion, quoique payen, pour le martyre de ſon oncle.]' Ce [1] Brutius peut eſtre Brutius Præſens qui fut Conſul en l'an 139, [ou un Præſens] 'à qui écrit Pline le jeune, & qui ſelon ſon commentateur s'appelloit auſſi Brutius. [a] L'hiſtoire de ce temps là nous en fournit encore d'autres.

Euſ.l.3.c.18.p.89.a|chr. Voſſ.h.lat.l.3.p.698. Plin.l.7.ep.3.p.408. a Scal in chr. p.205.1.

[On peut raporter en partie aux deux Domitilles ce que dit Tacite,] 'que Domitien bannit ſur la fin de ſa vie pluſieurs femmes tres illuſtres par leur naiſſance. [b] Baronius ne doute point qu'elles ne ſoient toutes deux revenuës à Rome aprés la mort de Domitien, lorſque Nerva rappella tous ceux que ſon predeceſſeur avoit bannis injuſtement. L'hiſtoire n'en dit rien; [& Nerva pouvoit avoir des raiſons particulieres de ne pas faire paroiſtre ſi-toſt à Rome des nieces de Domitien qui eſtoit encore aimé des ſoldats. Il ſeroit difficile de reſtreindre à quelques mois ce que dit S. Jerome,]'que S.te Domitille [la jeune] avoit ſouffert un long martyre dans l'iſle Ponce. Les ſouffrances de cette Sainte la plus illuſtre des femmes, dit ce Pere, rendoient celebre cette iſle, où elle avoit eſté releguée ſous Domitien pour la confeſſion de la foy Chrétienne. Lorſque S.te Paule alla à Jeruſalem, [ſur la fin du IV. ſiecle,] elle paſſa par là; & la vüe des petites cellules où cette Sainte avoit demeuré, donna à ſa foy de nouvelles ailes.

Tac.v.Agr.c.45.p.152. b Bar.98.§12. Hier.ep.27.t.1.p.171.b.

[Il y a lieu de croire que S.te Domitille couronna enfin ſon long martyre en ſouffrant meſme la mort pour J.C,]'puiſque l'Egliſe l'honnore comme Martyre auſſi-bien que comme vierge depuis le IX. ſiecle au moins. 'Les Actes de S. Nerée & S. "Achillée [qui ſont pluſtoſt les ſiens,] portent qu'ayant eſté enfermée dans une chambre à Terracine ſous Trajan, on y mit le feu.'Il eſt vray que Baronius reconnoiſt "que ces actes ne doivent pas eſtre crus en tout, [& il ſeroit aiſé de montrer par le détail que c'eſt une tres méchante piece, digne de paſſer pour une fiction des Manichéens ennemis du mariage : c'eſt pourquoi nous n'avons point voulu nous ſervir de quantité de choſes qu'ils raportent de S.te Domitille. Mais dans les hiſtoires les plus fauſſes, il y a d'ordinaire

Uſu|Ado| Nothker &c. ou Achille. Boll.12.may, p.13 a. Bar.68.§21.23. fide non integra.

1. Baronius penche à croire que c'eſt un Erutius Clarus dont parle Pline. [Mais on voit qu'il n'y a point de neceſſité de changer le nom de Brutius.] Bar.98.§2.

Boll.12.may,p. 5.d.e. quelque chose de vray pour le fond.]'Usuard & les autres martyrologes suivans, mettent la feste de S.te Domitille vierge le 7 de may.

p.15.c. 'La moitié de son corps fut trouvée à Rome dans l'eglise de S. e. Adrien l'an 1213,'d'où le Cardinal Baronius la fit transporter avec son chef dans celle de S. Nerée & S. Achillée le 12 de may 1597. p.6. 'On pretend aussi avoir de ses reliques, & mesme son chef en Lab.bib.t.2.p. 285.c. d'autres endroits. 'Une chronique qui finit en l'an 1184, marque que l'on avoit les reliques de cette Sainte au monastere de S. Augustin de Limoges.

Boll.12.may,p. 7.a. [Nous joindrons à S.te Domitille S.Nerée & S. Achillée,]'puisqu'on pretend qu'ils ont esté ses domestiques, & ses eunuques ou Chambellans.[Nous aurions bien des choses à en dire, si nous estions nous arrester à leurs actes. Mais tout ce que nous croyons p.11.d.e. en pouvoir tirer,]'c'est que ces Saints furent decapitez à Terracine, & enterrez à une demi-lieuë de Rome sur le chemin d'Ardea: ce qu'il faut mettre au plustard sous Nerva selon leurs actes.

[Mais si leur histoire est fort incertaine, leur veneration est tres p.5.f. ancienne & tres assurée.]'Anastase marque que S. Jean Pape & martyr fit rétablir ou acheva vers l'an 525, un cimetiere du nom Greg.l.4.ep. 44.p.631.b. de ces saints Martyrs sur le chemin d'Ardea.'Il y en avoit un titre à Rome du temps de S. Gregoire le grand,[a]qu'on dit s'estre a Front.cal.p. 78. nommé auparavant le Titre de Fasciole.[b]L'inscription de l'homelie b Greg.in Ev. h.28.p.1448.c. 28 de ce Saint sur les Evangiles, porte qu'elle a esté faite le jour c p.1449.c. de leur feste dans leur eglise:[c] Et il dit ces paroles: Ces Saints, « devant le tombeau desquels nous sommes: n'ont eu que du mepris pour le monde, & l'ont foulé aux piez, lorsqu'une longue « paix, les années fertiles, une santé vigoureuse, de grandes richesses, sembloient le rendre digne d'estre aimé,[s'il pouvoit meriter de l'estre.] Mais tous ces agrémens apparens n'avoient aucun attrait pour leurs cœurs. «

Thom.p.151. [La feste de ces Saints se fait encore le 12 de may,]'auquel elle est marquée dans le missel Romain qu'on attribuë au Pape Sacr.n.p.152. Gelase, 'dans quelques exemplaires du Sacramentaire de S. Gre-Front.cal.p. 78. goire, 'dans le calendrier du P. Fronto,[d] dans les martyrologes d Florent.p. 525. attribuez à S. Jerome, qui les mettent à Rome,[dans celui de Bede qui fait la mesme chose, & ensuite dans Usuard, & les autres plus nouveaux, qui ajoutent quelques circonstances tirées de leurs actes.]

Boll.12.may.p. 13-16. 'Baronius ayant fait rétablir à Rome l'eglise de leur nom, dont il estoit Prestre titulaire ou Cardinal, y fit transporter en 1597, la moitié

moitié de leurs reliques le jour mesme de leur feste, les ayant trouvées dans l'eglise de S. Adrien comme celles de S.te Domitille, qui y estoient jointes depuis prés de 300 ans. 'Leurs chefs ont esté mis depuis dans l'eglise des Peres de l'Oratoire de Rome. 'On peut voir dans Bollandus quelques autres endroits où on croit qu'il y a de leurs reliques.

p.16.e. p.6.d.e|29.jan. p.950.§ 16.17| sup.p.707.a.

[a]Leurs actes parlent assez amplement de S.te Felicule;[& ce qu'ils en raportent seroit beau, s'il estoit mieux autorisé. Il est certain que S.te Felicule a esté illustre à Rome,]'puisque sa feste est marquée dans le calendrier Romain du P. Fronto, dans les martyrologes de S. Jerome, dans Bede, & dans[1] divers autres, qui la mettent tous le 13 de juin. [Usuard & d'autres ensuite, marquent expressément qu'elle est martyre,& y ajoutent la qualité de vierge:] 'en quoy ils suivent les actes de S. Nerée, qui mettent son martyre peu aprés celui de S.te Domitille, [dans les premieres années de Trajan.]'On croit que son corps est aujourd'hui à Parme dans une eglise de S. Paul.

a 12 may,p.10. 11. Front.cal.p. 94|Florent.p. 593.2. Boll.12.may,p. 10.11. Ferrar.it.p. 362.

'Les mesmes actes disent que le corps de S.te Felicule ayant esté jetté dans un cloaque, S. Nicomede "Prestre l'en retira, & l'enterra dans une petite terre qu'il avoit à deux ou trois lieuës de Rome; & que les persecuteurs l'ayant sçeu, le firent tellement battre,qu'il expira dans ce supplice; & il fut enterré prés de Rome sur le chemin de Nomente. 'Usuard met son martyre sous Domitien: [b] & c'est l'opinion commune,[à laquelle nous sommes obligez de nous arrester, ne trouvant rien de meilleur, quoiqu'il le falust mettre sous Trajan, si l'on s'arrestoit aux actes de S.Nerée.]Sa feste est marquée le 15 de septembre dans les martyrologes de S. Jerome, de Bede, & de tous les autres posterieurs, dans le calendrier du P. Fronto, '& dans le Sacramentaire de S. Gregoire, 'qui en met encore une nouvelle feste le premier de juin, à cause de la dedicace d'une eglise de son nom,'c'est à dire de celle dont il est parlé dans les Conciles de Rome sous Symmaque : '& cette seconde feste de S. Nicomede se lit encore dans tous les anciens martyrologes. 'Il y avoit aussi à Rome un cimetiere de S. Nicomede, qui fut achevé & consacré par Boniface V. vers l'an 620.

&c. Boll.12.may,p. 10.11. 31.may,p.410.§ 3. b Florent. p. 833. Sacr.p.131. p.104. Bar.15.sep.b. Florent.p.565. 2. Anast.c.70.p. 45.

'Les actes de S. Nerée parlent encore de quelques autres martyrs, entre lesquels nous pouvons remarquer S. Victorin, qui apparemment estant officier de S.te Domitille,l'avoit suivie dans son

Boll.12.may, p.11,f.

1. Raban, Usuard, Adon, Vandelbert &c. Le calendrier du P. Fronto marque sa feste le 14 de juin, peut-estre par une pure faute de copiste.

exil : & elle avoit, dit-on, une confiance particuliere en luy. Il fut banni à "24 lieuës de Rome pour y travailler comme un escla-ve. Il y fut ordonné Prestre, & ayant esté "martyrizé, 'quelques Chrétiens enleverent son corps, & l'enterrerent auprés de la ville d'Amiterne. Selon ce qu'en disent ces actes, il doit avoir souffert sous Nerva en 97, ou dans les premieres années de Trajan.'Usuard, [Adon,] & divers modernes, le mettent sous Nerva. [a] On pretend qu'il fut martyrizé prés de Rieti dans le pays des Sabins, où estoit aussi la ville d'Amiterne, des ruines de laquelle on croit que s'est formée celle d'Aquila, celebre aujourd'hui dans l'Abruzze.'A deux lieuës d'Aquila, il y a un bourg qui porte le nom de S. Victorin : & on croit que ce sont les restes de l'ancienne ville d'Amiterne.'La feste du Saint s'y fait le 5 de septembre. Usuard, Adon, & divers autres martyrologes, la marquent le 15 d'avril, avec celle de S. Eutyche & de S. Maron, dont les actes de S. Nerée disent à peu prés les mesmes choses que de luy.

60 milles, &c.

p.124.

15.apr.p.374.§ 7.

a § 5.

Ferr p.35.

Boll.15.apr.p. 374. § 5.

["Quelques uns font, sans fondement, S. Victorin Evesque d'Amiterne, & on ajoute à son histoire diverses particularitez, qu'on croit appartenir à un saint penitent de mesme nom, qui vivoit au VI. siecle.]

Note 1.

SAINT LUC EVANGELISTE.

SAINT Luc estoit originaire d'Antioche en Syrie, [a] gentil "& payen d'origine. [b] Plusieurs croient que c'est celui que S. Paul dans l'epistre aux Romains appelle Lucius, en rendant son nom un peu plus latin:[c] & cela est d'autant plus vraisemblable, que les Actes nous assurent que Saint Luc estoit alors avec S. Paul.[d] Ainsi il estoit parent de cet Apostre.

Note 1.

[e]Il estoit "medecin. S. Jerome dit mesme qu'il estoit tres habile dans cette profession, [f] & qu'il n'eut jamais "ni femme ni enfans.

1\. V. la notes.

1.Quelques uns doutent si le medecin est le mesme que l'Evangeliste: mais il n'y a aucune raison de douter de ce qu'Eusebe & tous les anciens ont cru &c.

Eus.l.3.c.4.p. 73.c|Hier.v. ill.c.7|in Matt. pr.p.11.

a Hier.q.in G. p 225.a.

b Ori in Rom. p 637 b.

c Bar.58.§ 57| Est.in Rom.p. 385.2.

d Rom 16.v.21.

e Col.4 v.14| Hier.in Is.6 p. 30.d.

f Hier.v.ill.c. 7 Bed.18.oct.

a Est.in Col.p. 710.711 Eus.l.3. c.4.p.73.c.

'Ses écrits font juger qu'il avoit une grande connoiſſance de la langue greque. [a] Car on trouve que ſon ſtyle eſt plus poli, & reſſent plus l'eloquence humaine que celui des autres écrivains canoniques : [ce qui peut faire juger qu'il eſtoit plutoſt Grec d'origine, que [a] Syrien.] 'On tient qu'il ſavoit peu l'hebreu, & meſme beaucoup ont cru qu'il ne le ſavoit point dutout.

Hier.c.7|ep. 145.p.124.d. a in Is.6.p 30. q.inG.p.225.2.

V. la note 1. Note 2. ["Il y a aſſez d'apparence qu'il paſſa du paganiſme au Chriſtianiſme, ſans recevoir la circonciſion : "& ainſi il ſeroit difficile d'admettre] 'ce que quelques uns ont dit qu'il avoit eſté diſciple de J.C. [Auſſi beaucoup d'anciens croient] [b] qu'il a ſeulement eſté diſciple des Apoſtres, particulierement de S. Paul, [c] dont S. Jerome l'appelle le fils ſpirituel. [d] Il a encore converſé avec les autres Apoſtres, "& a pris un grand ſoin de profiter de ce qu'il apprenoit d'eux.

[e] Il eſtoit leur diſciple non ſeulement pour les ſuivre & pour les accompagner, mais encore pour prendre part à leurs travaux, pour preſcher & pour annoncer l'Evangile avec eux, ſurtout avec S. Paul, dont il eſtoit inſeparable, [f] eſtant preſque toujours avec luy. [g] Car il aimoit le travail, ſouhaitoit d'apprendre, & "avoit beaucoup de patience. [h] Auſſi S. Paul l'appelle ſon bien aimé. [i] Sa perſeverance à ne point quitter cet Apoſtre eſt la plus grande preuve de ſa vertu. [k] Les Grecs diſent qu'en le ſuivant il a éclairé toute la terre, & que le Verbe qui connoiſt ce qui eſt dans les cœurs, l'a choiſi pour eſtre avec cet Apoſtre le docteur des Nations.

ἀπαρέργως. καρτερικός.

Epi.51.c.11.p. 433.c. b Tert.in Marc. l.4.c.2.p 503| Iren.l.1.c.20.p. 115.c. c Hier.v.ill.c. 7|in Is.63.v.23. p 250.d. d Euſ.l.3.c.4. p.73.c. e Iren.l.3.c.14. p.271 c|Phil v. 24|Hier.v.ill.c. 7. f Euſ.l.3 c 4.p. 73.c. g Chry.2.Tim. h.10.p 610.2. h Col 4.v.14. i Chry.in Act. h.1.p.2 c. k Men.V.p.86.

Note 3. 'Il paſſa certainement avec luy "de Troade en Macedoine, dans le premier voyage que S. Paul fit en Grece [vers l'an 51.] Nous n'avons point de preuve qu'il l'euſt ſuivi auparavant. [Mais de la maniere dont S. Irenée & d'autres Peres en parlent, nous avons lieu de preſumer que depuis ce temps là il fut le compagnon inſeparable de tous ſes voyages. Nous ne marquerons neanmoins ici que ce que l'Ecriture nous apprend expreſſément.]

Act.16.v.10| Bar.51 §63.

&c. Note 4. 'Il accompagna S. Paul "de Troade juſqu'à Philippes en Macedoine, où il demeura quelques jours. ["Il ne dit point ce qu'il devint enſuite juſqu'à ce que S. Paul retourna de Grece à Jeruſalem en l'an 58.]

Act.16.v.11-17.

'L'année de devant, S. Paul envoya de Macedoine S. Tite à Corinthe, avec une autre perſonne dont il parle fort avantageuſement: ["& l'opinion la plus probable auſſi-bien que la plus com-

2.Cor.8.v.18. 19. V. S. Paul note 47.

[a] 'Grotius croit neanmoins qu'on voit dans ſon grec divers idiotiſmes du ſyriaque. [a] Il fait bien d'autres conjectures ſur S. Luc, que ceux qui les aiment peuvent voir.

Synop.p.742.1. a p.841.842.

v.19. mune, est que c'estoit S. Luc.] Nous apprenons donc de cet endroit, que S. Luc avoit esté associé par les Eglises à cet Apostre pour l'accompagner dans ses voyages, & recueillir avec luy les aumosnes des Fideles, ce que S. Paul mesme avoit souhaité, afin v.20. d'avoir un témoin irreprochable de son entier desinteressement. v.23. [C'est peut-estre pour ce sujet] qu'il est appellé l'Apostre [ou le deputé] des Eglises.

v.23. v.18. 'S. Paul nous assure au mesme endroit qu'il estoit la gloire de J. C, & "qu'il estoit devenu celebre par l'Evangile dans toutes les Eglises. 'Plusieurs Peres ont expliqué ceci de l'Evangile qu'ils croient que S. Luc avoit déja écrit. [Mais quand il ne l'auroit écrit que depuis, de quoy nous parlerons dans la suite,] [a] on merite des loüanges en preschant l'Evangile aussi-bien qu'en l'écrivant.

cujus laus est.

Chry n.h.18.p. 61 5e.| Hier.v. ill c.7 'Ori.in Luc.h 1.p.111| Ambr.in Luc. c.1 p.8.h.
a Chry p 669 c.

[S. Paul suivit bien-tost S. Tite & S. Luc à Corinthe, d'où] [b] il écrivit aux Romains, "& leur fit des recommandations de Lucius son parent, 'que plusieurs, comme nous avons dit, croient estre le mesme que S. Luc.

b Rom 16.v.21. Ori.n.p.632.b.

au commencement de l'an 58.

Act.20.v.5.6. [Un mois ou deux aprés,] S. Paul s'en alla en Asie par la Macedoine, & S. Luc estoit en sa compagnie. Il partit de Philippes avec S. Paul, & alla avec luy à Troade. 'S. Paul voulant aller par v.13. terre jusques à Asson, il ordonna à S. Luc & à quelques autres d'y aller par mer: '& S. Paul estant alors entré dans le vaisseau, v.14.15| 21.v.1-8. ils allerent ensemble "jusqu'à Cesarée, 'où S. Luc & beaucoup 21.v.12-14. d'autres "tascherent en vain de l'empescher d'aller à Jerusalem. 'S. Luc y fut avec luy, & l'accompagna encore lorsqu'aprés son v.15-18. arrivée il alla rendre visite à S. Jacque. 'Il le suivit aussi "depuis c.27.28. Cesarée "jusques à Rome, lorsqu'aprés son appel il y fut conduit par ordre de Feste, pour y estre jugé par Neron. 'Il estoit à Rome Phil.v.24. "lorsque S. Paul écrivit de là à Philemon, '& * aux Colossiens. Col.4. v.14.

&c. &c. en 60 & 61. &c. en 61. * en 62.

2. Tim.4.v.16. 'Il semble qu'il n'estoit pas avec luy lorsque cet Apostre comparut d'abord devant Neron "la seconde fois qu'il fut à Rome. en 65. v.11. 'Il y estoit, & estoit le seul [de ses anciens disciples] qui luy tinst une fidele compagnie, lorsqu'il écrivit la seconde lettre à Timothée, 'un peu avant son martyre: [c] & ainsi il l'a accompagné jusques à la fin de sa vie.

v.6. c Chry.in Act. h.1.p.3.a.

Hier.v.ill.c.7. [Il doit avoir beaucoup survécu S. Paul,] puisqu'on assure qu'il n'est mort que dans une grande vieillesse, à l'âge d'environ 80 ou 84 ans. [Mais on sçait peu ce qu'il fait durant ce temps là. Nous n'en trouvons rien,] 'que ce que dit S. Epiphane, qu'il receut la commission de prescher l'Evangile, & qu'il le prescha dans la

NOTE 5.

Epi.51.c.11.p. 433.c.

NOTE 6. Dalmacie, dans les Gaules, dans l'Italie & la Macedoine. ["L'Eglise des Gaules ne conserve aucune memoire qu'il y ait presché: ainsi s'il l'a fait, ses predications n'y ont pas eu beaucoup de suite.] 'Nicephore dit qu'aprés avoir esté à Rome avec S. Paul, il revint en Grece, & conduisit beaucoup de personnes à la lumiere de la verité. 'Metaphraste dit qu'il prescha dans l'Egypte, la Libye, & la Thebaïde: [a] de quoy Fortunat entre les Latins, ne s'eloigne pas: [b] & on pretend qu'il ordonna Abilius troisieme Evesque d'Alexandrie [vers l'an 86.] [c] Le Prædestinatus du P. Sirmond, dit qu'il condanna à Antioche l'heresie des Ebionites, [née vers le temps de Domitien.

Nous avons voulu raporter tout ce que nous savons des actions de S. Luc, avant que de parler de ses écrits, qui rendent son nom si celebre & si venerable dans l'Eglise; c'est à dire de son Evangile, & du livre dés Actes dés Apostres.] 'L'Evangile fut écrit le NOTE 7. premier, ["& apparemment dés l'an 53.] 'On convient que ç'a esté aprés que S. Matthieu & S. Marc avoient déja écrit l'Evangile, '& lorsque les Apostres qui pouvoient juger de son ouvrage, vivoient encore. [d] Il estoit alors [dans la Grece] vers l'Acaïe & la Beotie.

[e] Il le composa sur ce qu'il avoit appris non seulement de S. Paul, mais aussi des autres Apostres, [f] qui avoient suivi J.C. depuis le commencement de sa predication. [g] Il l'entreprit sur ce que plusieurs autres qui s'estoient efforcez d'écrire l'Evangile, [h] mais sans le mouvement de la grace, [i] & poussez par leur esprit propre plutost que par celui de Dieu, [k] avoient esté abandonnez du secours de Dieu, [l] & ainsi ou n'avoient pas achevé leur ouvrage, [m] ou avoient esté rejettez de l'Eglise. [n] Mais pour luy, ce fut l'Esprit de Dieu qui le poussa, ou mesme qui le contraignit d'écrire ce qu'il vouloit alors faire ajouter à ce que S. Matthieu & S. Marc avoient déja publié sur ce sujet.

NOTE 8. [o] Il l'adresse"à Theophile, [p] soit qu'il entende en general par ce mot tous ceux qui aiment Dieu, [ou qui sont aimez de luy,] selon la signification du terme grec, soit qu'il l'adresse à une personne particuliere qui portast ce nom. [q] S. Chrysostome le louë d'avoir entrepris cet ouvrage pour un seul homme.

'Il y en a qui ont cru que lorsque S. Paul se sert de ces termes, *selon mon Evangile*, il parloit de l'Evangile de S. Luc. [r] Tertullien remarque que quelques uns mesmes l'en faisoient auteur, dautant qu'il est assez raisonnable d'attribuer au maistre les ouvrages publiez par les disciples. [s] On lit dans un écrit attribué à S.

Nphr.l.2.c.43.p.210.b.
Oecu.t.2.p.857.d|All.de Sim.p.125.
a Fort.l.8.c.4.p.190.
b Const.l.7.c.46.p.327.a.
c Præd.c.10.p.14.
Act.1.v.1.
Hier.in Matt.pr.p.11.& alii.
Aug.B.cons.l.4.c.8.p.155.g.
d Hier.in Matt.pr.p.11|Naz.car.33.p.98.d.
e Hier.v.ill.c.7.
f Luc.1.v.2.
g v.1.
h Ori.n.p.210.
i Hier.in Matt.pr.p.11.2.
k Amb.in Luc.p.5.b.
l b|Aug.cons.l.4.c.8.p.226.2.b.
m Ori.in Luc.p.210.
n Epi.51.c.7.p.428.c.d.
o Luc.1.v.3.
p Epi.51.c.7.p.429.a.
q Chry.in Act.h.1.p.6.b.p.23|Eus.l.3.c.4.p.73.d|l.6.c.25.p.226.c.ex Ori.
r Tert.in Marc.l.4.c.5.p.505.d|Chry.in Act.h.1.p.3.a.
s Ath.syn.p.155.c.

Athanase, que c'estoit luy qui l'avoit dicté, & que S. Luc l'avoit seulement publié: [par où l'on n'a peutestre voulu marquer autre chose que ce que dit S. Irenée,] 'que S. Luc a mis par écrit l'Evangile que S. Paul preschoit. [a] S. Gregoire de Nazianze dit qu'il l'à écrit "se confiant sur le secours de S. Paul. Baronius croit que c'estoit S. Paul qui l'avoit porté à l'écrire. 'Origene remarque qu'il a esté fait pour les Gentils.

Iren.l 3.c.1.p. 229.c.
a Naz.car.43. p.102.c.
Eus.l.6.c.25.p. 226 c.
Παύλῳ θαρ-ῥαλέος.

'Les Marcionites ne recevoient aucun autre Evangile que celui de S.Luc;mais aprés l'avoir tronqué & corrompu. [b] Aussi ils ne luy donnoient le nom ni de S. Luc, ni d'aucun autre auteur.

Tert.præf.c. 51.p.253.d.& alibi.
b in Marc.l.4. c.2.p.503.a.

[c] S. Luc ayant écrit son Evangile sur ce qu'il avoit appris des autres, [d] écrivit ensuite le livre des Actes, [e] sur ce qu'il avoit vu luy mesme, dit S. Jerome. [f] Il a intitulé ce livre, les Actes ou les actions des Apostres, parcequ'il vouloit que nous y cherchassions non les miracles qu'ils ont fait, mais leurs actions & leurs vertus pour les imiter. 'Il y a mis ce qu'il a cru suffire pour edifier la foy des lecteurs; & l'a écrit avec tant de sincerité [& tant de grace,] qu'entre un grand nombre de livres qu'on a faits sur l'histoire des Apostres, le sien seul a esté receu de l'Eglise comme digne de foy; & on a rejetté tous les autres. 'Aussi quoiqu'il semble ne faire autre chose que nous raconter une histoire, & representer avec simplicité la naissance & l'enfance de l'Eglise, si neanmoins nous faisons reflexion sur celui qui en est auteur, nous verrons que toutes les paroles de ce sacré medecin, sont autant des remedes contre les langueurs de nos ames.

c Luc 1.v.23.
d Act 1.v.1.
e Hier.v.ill.c. 7.
f Chry.t.5.h. 12.p.158.b.
Aug.B.conf l. 4.c.8.p.155.f.g.
Hier.ep.103.p. 9.b.

'Ce livre peut ne nous estre pas moins utile que l'Evangile mesme, soit pour le reglement de nos mœurs, soit pour l'établissement de la doctrine. Car nous y voyons l'accomplissement de diverses choses que J.C. avoit predites, la descente du S. Esprit, & le changement prodigieux qu'il a operé dans l'esprit & dans le cœur des Apostres. Nous y voyons le modele de la perfection Chrétienne, [soit pour les simples Fideles dans les premiers Chrétiens de Jerusalem,] soit pour ceux qui gouvernent l'Eglise dans la vertu incomparable des Apostres, & surtout dans leur union & leur charité parfaite. 'Nous y apprenons aussi des dogmes que nous ne trouvons en aucun autre livre de l'Ecriture avec la mesme clarté. 'On peut dire surtout, que ce livre est particulierement la preuve de la resurrection de J C, de laquelle toutes les autres veritez de la religion suivent sans peine. 'S. Chrysostome y admire encore la condescendance dont les Apostres usoient par l'inspiration du S.Esprit, en établissant beaucoup l'humanité

Chry.in Act. h.1.p.1.2.
p.2.d.
p 4 c.
p. 3.4.

la Resurrection, & l'Ascension de J.C, sans parler que fort peu de sa divinité, depeur de rebuter leurs auditeurs en les accablant par des veritez disproportionnées à leur foiblesse, au lieu de les laisser croistre peu à peu, & devenir assez forts pour se nourrir de ce qui les auroit étoufez d'abord, [& pour estre ensuite incorporez à l'Eglise par les sacremens.]

'Un ancien a dit, que comme l'Evangile nous apprend les actions de J.C, les Actes nous apprennent les actions & la conduite du S. Esprit. — Oecu.p.10.

'Comme S. Luc estoit disciple de S. Paul, il décrit principalement ce qui le regarde: [a] mais il le fait avec une entiere simplicité, sans relever jamais ni ses actions, ni ses souffrances. [b] Il en conduit l'histoire jusqu'à la seconde année que cet Apostre demeura à Rome, [c'est à dire jusqu'en l'an 63;] 'd'où nous pouvons juger que ce fut à Rome qu'il l'écrivit[dans ce temps là mesme.] '& il ne faut pas demander pourquoi il n'a pas achevé de faire l'histoire de S. Paul, puisque ce qu'il en a écrit suffit pour nostre instruction, si nous savons en profiter, & que le dessein de ces hommes apostoliques n'estoit pas d'écrire beaucoup. — Chry.in Act.h.1.p.2.d. a h.20.p.192.b. b Act.28.v.30. Hier.v.ill.c.7. Chry.in Act.h.1.p.3.a.

[Je ne sçay d'où peut estre venu ce qu'on lit dans un écrit attribué à S. Athanase,] 'que ce fut S. Pierre qui dicta le livre des Actes à S.Luc. [c] Ce livre a esté traduit du grec en hebreu. [Car personne ne doute que S. Luc n'ait écrit en grec.] [d] On remarque qu'il suit plus le style ordinaire des histoires, [e] & que son expression est meilleure & plus greque que celle des autres écrivains canoniques. On voit aussi qu'il cite plutost l'Ecriture selon le grec des Septante, que selon l'hebreu; ce qu'on attribuë à ce que les anciens auteurs Ecclesiastiques ont remarqué, qu'il savoit mieux la langue greque que l'hebraïque. 'Ce fut par le moyen de son Evangile & de son histoire des Actes, que de medecin des corps il devint medecin des ames: & il exerce cette medecine divine autant de fois qu'on lit ses ouvrages dans les Eglises. 'Il a chassé les tenebres de toute la terre, & a merité qu'on l'appellast l'étoile de l'Eglise. — Ath.syn.p.155.d. c Epi.30.c.3.6.p.127.d|130.d. d Amb.in Luc.pr.p.2. e Hier.in Is.6.p.30 d. in Phil.p.164.a. Men.V.p.86.

'Aprés que S. Luc, fortifié par la puissance invincible de la grace, eut longtemps combatu contre le demon & contre luy mesme, & qu'il eut arrosé l'Eglise par ce fleuve [de lumiere] qu'on trouve dans son Evangile, [& dans son histoire des Actes,]il alla recevoir la couronne des merites que Dieu luy avoit donnée. [Il mourut en Acaïe, & peut-estre à Patres ville de cette province, déja celebre par le martyre de S. André.] 'Toute l'Eglise greque — Sacr.p.137.2. NOTE 9. Florent.p.849.913.

& latine en fait presentement la feste le 18 d'octobre. Quelques anciens martyrologes marquent ce jour là "une translation de son corps, [que nous ne connoissons point,] & mettent sa feste le 21 de septembre. 'L'Eglise d'Afrique l'honoroit le 13 d'octobre.

Note 10.

Anal.t.3 p. 414.

[Ni S. Jerome, ni les martyrologes grecs ou latins, ne nous apprennent rien de particulier sur sa mort, & leurs termes portent à croire qu'il est mort en paix.] 'Elie de Crete, celebre par ses commentaires sur S. Gregoire de Nazianze, suppose mesme qu'il est constant qu'il n'est point mort par le martyre non plus que S. Jean l'Evangeliste, mais qu'aprés avoir beaucoup soufert pour J.C. & pour l'Evangile, il est retourné en paix vers le Dieu de paix.

Naz or 3.n.63. p 322.323.

[Cependant S. Gaudence de Bresse, qui vivoit à la fin du IV. siecle, & qui avoit beaucoup voyagé dans l'Orient,] 'met S. Luc entre ceux qui aprés avoir presché le royaume de Dieu & sa justice, avoient esté tuez par les impies.'S. Paulin luy donne aussi, "selon quelques uns, la qualité de Martyr: a & le calendrier de l'Eglise d'Afrique le qualifie positivement Evangeliste & Martyr. 'Entre les Grecs, S. Gregoire de Nazianze reproche à Julien l'apostat de n'avoir point respecté ces victimes immolées pour J.C, ces glorieux athletes Jean, Pierre, Luc, Thecle, & les autres qui ont exposé leur vie pour la verité, qui ont combatu contre le fer & le feu, contre les bestes & les tyrans, "comme si leurs corps eussent esté insensibles, ou qu'ils n'eussent point eu de corps. 'Quelques nouveaux Grecs ont dit encore plus positivement que S. Luc avoit esté martyrizé, & assurent qu'il mourut attaché & crucifié à un olivier. [Mais s'il n'est pas certain que sa mort ait esté honorée par le martyre, on peut dire neanmoins que sa vie a esté un long martyre, & que comme l'Eglise le dit de luy, il a sans cesse porté sur son corps la mortification de la Croix.] 'Les Grecs[& les Latins mesmes,]luy donnent le titre d'Apostre.

Gaud.f.17.p. 60.d.

Paul ep 12.p. 155.

a Anal.t.3.p. 414.

Naz or.3 p.76. c d.

Note

&c.

Glyc.l.3 p 237. b|Cedr p.212. c|Nphr.l 2 c. 43.p 210 b.

Menæa, 18.oct. p.223|Proc.æd. l.1.c 4.p 14.d.

b Nous ne raportons point la maniere miraculeuse dont les nouveaux Grecs disent que son corps fut trouvé par ses disciples. c Il suffit d'apprendre de S. Gaudence, qu'il faisoit voir par les merveilles qu'il operoit, qu'il vivoit toujours à l'égard de Dieu. d Ses reliques furent "portées d'Acaïe à Constantinople avec celles de S. André, en l'an 357, & mises dans la basilique des Apostres. e On les y trouva enterrées dans des cofres de bois, lorsque Justinien voulut rebastir cette eglise: & aprés qu'elles eurent esté exposées à la veneration des peuples, elles furent remises en terre au mesme lieu. 'On pretend que lorsque le corps de S. Luc fut apporté à Constantinople,

b Glyc. Cedr| Nphr.ib.

c Gaud.f.17.p. 60.d.

d Hier v.ill.c. 7|Philg l 3 c.2. p.476.c|Idat. fast.

e Proc.æd l.1. c.4 p.14.15.

&c. V. S. André.

ap.Occu.t.2.p. 859.c.d.

Constantinople, Anatole eunuque & chambellan de Constance, s'estant meslé parmi ceux qui le portoient, fut aussitost "gueri d'un mal incurable dont il estoit travaillé.

&c.

'Il y avoit des reliques de S. Luc dans l'eglise de S. Felix à Nole,[a] & S. Paulin en mit dans celle qu'il fit bastir à Fondi.[b] S. Gaudence de Bresse en mit aussi dans son eglise.[c] On pretend que S. Gregoire le grand revenant de sa legation de Constantinople, en raporta à Rome le chef de S. Luc, pour le mettre dans le monastere qu'il y avoit fondé sous le nom de ce Saint & de S. André; & que ce chef se conserve encore aujourd'hui dans le Vatican. ["On parle encore de diverses reliques de S. Luc apportées à Padoue & en d'autres endroits d'Italie: mais il n'y a rien en tout cela de fondé.]

Paul.car.24.p.610. a ep.12.p.155. b Gaud.f.17.p.60.d. c Bar.581.§ 8| 586.§ 25.

V. la note 10.

'Personne n'ignore que l'on attribuë aujourd'hui à S. Luc la qualité de peintre, & qu'on pretend qu'il a laissé plusieurs tableaux de sa main, comme de S. Pierre, de S. Paul, de J.C. mesme, & particulierement celui de la Vierge, 'que Pulquerie mit dans une eglise qu'elle avoit "fait bastir à Constantinople. [Nous aurions omis cette particularitè, aussi-bien que] 'plusieurs autres choses que Nicephore dit de ce Saint,[d] si Theodore le Lecteur ne parloit aussi du tableau de la Vierge fait par S. Luc, & envoyé de Jerusalem à Pulquerie, [quoique peut-estre cet historien mesme, qui vivoit au VI. siecle, ne soit guere propre pour autoriser une chose dont ni Eusebe ni aucun autre ancien n'a parlé. Et il est aisé qu'on ait pris quelque peintre nommé Luc pour l'Evangeliste.] 'Bollandus dit que la pieuse credulité des Fideles fait S. Luc peintre, à cause de plusieurs images qu'on honore comme si elles estoient de luy.

Nphr.l.2.c.43.p 210.c. &c. l.15.c.14.p.607.608. l.2.c.43.p.210.b.c. d Thdr.L.l.1.p.551.b.c. Boll.may,t.1.p.46.2.

'Outre l'Evangile & les Actes des Apostres, Saint Clement d'Alexandrie & S. Jerome, disent que S. Luc "a traduit en grec l'epistre de S. Paul aux Hebreux. 'D'autres ont cru qu'il pouvoit mesme l'avoir composée des pensées & des paroles qu'il avoit retenuës de S. Paul. 'Estius ne s'eloigne pas tout à fait de croire qu'il l'a écrite sur la matiere, l'ordre, [& les pensées] que S. Paul luy avoit fournies.

Eus.l.6.c.14 p.215.c| Hier.v.ill.c 5. V. S. Paul § 46. Ori.ap Eus.l.6.c.25.p.227.d. Est.in Heb.p.893.c.

'Le mesme S. Clement luy a encore attribué un autre ouvrage, qui est la dispute de Jason & de Papisque. Nonobstant cette autorité, S. Maxime Abbé [au VII. siecle,] dit qu'elle a esté mise en écrit par Ariston de Pella, ["qui peut avoir vécu du temps de T. Antonin vers l'an 140. Et assurément de la maniere dont S. Jerome & Origene parlent de cet ouvrage, il n'y a nulle appa-

Eus.n.p 61.1.b. V. les revol. tes des Juifs § 5.

rence qu'il ait esté écrit par S. Luc. Nous ne laisserons pas neanmoins de mettre ici par occasion ce que nous en avons trouvé.]

Cyp. de Jas. p. 565. 2.

'Cet ouvrage estoit une conference de Jason Juif d'origine & Chrétien de religion, avec un Juif d'Alexandrie nommé Papisque, qui y défendoit sa superstition avec toute l'obstination ordinaire aux Juifs. Cependant Jason le convainquit si bien "par les passages de l'ancien Testament, par la clarté avec laquelle il prouva que les propheties ont esté accomplies en J. C, & par la force pleine de douceur avec la quelle il combatit sa dureté, que Papisque éclairé audedans de son cœur par l'infusion du Saint Esprit, reconnut la verité, ou plutost fut admis à la connoistre: & touché de la crainte du Seigneur par la grace du Seigneur mesme, il crut en J.C. Fils de Dieu, & pria Jason de luy faire obtenir le seau [de sa foy & de sa religion, c'est à dire le battesme.]

" hebraea admonitione.

Ori. in Cels. p. 200. a.

'Jason y representoit fort cette verité, l'une des plus importantes pour les mœurs, Que Dieu voit presentement & jugera « un jour non seulement nos actions & nos paroles, mais jusques à « nos pensées, qu'ainsi nous ne devons ni rien penser, ni rien faire « qu'il puisse condanner, mais tout faire jusques aux moindres « choses dans le dessein & dans le desir de luy plaire. «

Ori. in Cels. l. 4. p. 190 b
a Hier. in Gen. p 201. b| in Gal. 3. p. 173. c.
b Cyp. op p. 565. 1.
c Ori. p 200. a.
d p. 199. a.
e b. c.

'Cette conference qualifiée par Origene, "Contradiction, [a] & altercation par S. Jerome, [b] fut écrite en grec, [c] non par Jason mesme, mais [par S. Luc, si on le veut croire sur l'autorité de S. Clement, ou par Ariston, ou] par quelque autre qui la jugea digne de passer à la posterité, & capable d'edifier ceux qui la liroient.

" ἀντιλογία.

[d] Celse l'epicurien en parloit avec mepris en écrivant contre les Chrétiens [vers le milieu ou la fin du II. siecle:] à quoy Origene répond qu'il n'y a rien dans ce livre si digne de raillerie ou de mepris. Il en appelle à tous ceux qui voudront se donner la peine de lire l'ouvrage, & il soutient qu'ils mepriseront moins le livre que celui qui en parle si desavantageusement. 'Il dit neanmoins en mesme temps, que c'estoit un des moins considerables de ceux qui ont esté faits pour la défense de nostre religion, & il avoue qu'il est plus capable d'instruire les simples que de satisfaire les doctes. Mais il paroist reduire ce defaut à la simplicité du style, & aux explications allegoriques de l'Ecriture, qui apparemment n'estoient pas assez naturelles. [S. Jerome le cite en deux endroits, quoiqu'il n'en parle point dans ses Hommes illustres.] 'Il y reprend une opinion qu'il dit estre de quelques autres anciens.

a.

S. Van. t. 1. p. 3.

'[Puisque cet ouvrage a esté connu de Celse l'epicurien,] il faut

qu'il ait esté écrit au plustard vers le milieu du II. siecle.'Pamelius pretend mesme que Jason, qui y soutenoit la verité de la religion, est"le parent de S. Paul dont il est parlé dans le chapitre 16 de l'epistre aux Romains, & dans le 17 des Actes.'Les Protestans d'Angleterre ont copié cette note dans leur edition de S. Cyprien : '& Spenser dans ses notes sur Origene, raporte la mesme pensée'sans la contester. [a] Elle paroist venir originairement de Sixte de Sienne. [Cependant la simple conformité du nom est une raison bien foible pour avancer une chose de cette importance.]

'Un Chrétien nommé Celse, jugeant que cet écrit pouvoit estre utile pour vaincre la dureté des Juifs, [b] encore plus ennemis de J. C. que les payens mesmes, 'le traduisit de l'original grec en latin, en faveur de ceux qui ne savoient pas le grec, & l'adressa à un saint Evesque nommé Vigile, qui savoit l'une & l'autre langue, afin qu'il jugeast de sa traduction. Et nous avons encore cette preface par laquelle il la luy adresse. 'Car pour l'ouvrage nous ne l'avons plus aujourd'hui ni en latin ni en grec. 'On ne sçait point qui est ni ce Celse, ni l'Evesque Vigile, ["sinon qu'ils vivoient apparemment durant les persecutions de l'Eglise, & avant le Concile de Nicée.]

V. S. Paul § 21. — 1. — V. S. Vigile de Trente.

Cyp. de Jas. n. p. 567. 2. — ox. t. 4. p. 31. 2. — Ori. in Cels. n. p. 57. 1. — a Sixt. S. l. 2. p. 85. — Cyp. de Jas. p. 565. 2. — b p. 563. 1. — p. 565. 2. — ox. t. 4. p. 30. — Ori. in Cels. n. p. 57. 1.

SAINT TITE

DISCIPLE DE SAINT PAUL, ET EVESQUE DE CANDIE.

2. SAINT Tite estoit[a] gentil. [c] S Paul l'appelle son fils, [ce qui donne lieu de croire qu'il l'avoit converti.] 'Il"l'appelle aussi son frere. [d] S Jerome se fondant sur ce que S. Paul l'exhorte de donner aux autres l'exemple d'une vie pure & sans tache, croit qu'il avoit receu l'Evangile & le battesme lorsqu'il estoit encore dans une entiere pureté de corps, & qu'il demeura vierge tout le reste de sa vie.

Gal. 2. v. 3. — c Tit. 1. v. 4. — 2. Cor. 2. v. 13. — d Hier. in Tit. p. 52. 2.

1. Il conteste seulement que Jason fust de Thessalonique; ce qu'on tire des Actes *V. S. Paul note* 24. Act. 17. v. 5-7.
2. S. Chrysostome *in Tit. h. 1. p. 620. a*, dit qu'il estoit peut-estre de Corinthe. [Mais c'est qu'il le confond avec un autre Tite surnommé Juste. *V. S. Paul note* 32.]

'Tite servoit d'interprete à S.Paul, [a] qui le mena avec luy [l'an 51 au Concile de] Jerusalem, [b] où quelques faux freres voulurent l'obliger à le faire circoncir. Mais "quelque instance qu'on fist pour cela, ni S. Paul ni Tite n'y consentirent jamais.

'S. Paul "l'envoya [d'Ephese] à Corinthe [sur la fin de l'an 56, à cause des divisions qui estoient dans cette Eglise.] 'Il y fut receu avec beaucoup de crainte & de respect '& fut entierement satisfait de la soumission & de la penitence des Corinthiens: 'mais il ne voulut jamais rien recevoir d'eux.[c] Il commença deslors à faire preparer les aumosnes que les Corinthiens devoient envoyer à Jerusalem: 'de sorte que lorsqu'il s'en retourna, on pouvoit dire qu'elles estoient prestes. 'Les Corinthiens le prierent aussi de demander à S.Paul le pardon de l'incestueux, & il ne put pas refuser de se rendre leur intercesseur, 'ayant conceu dans ce voyage une tendresse toute particuliere pour eux.

'S.Paul estant parti d'Ephese [vers le milieu de l'an 57,] vint à Troade, où il esperoit & souhaitoit beaucoup de trouver S. Tite. Mais Dieu ne luy donna pas alors cette consolation: Ainsi n'y pouvant avoir l'esprit en repos, il ne s'y arresta pas, & passa en Macedoine, 'où Dieu le consola enfin par l'arrivée de ce disciple, '& par les nouvelles qu'il luy apporta de l'état où il avoit laissé les Corinthiens. 'Comme il l'assura que leurs aumosnes estoient prestes, S.Paul se servit de ce raport pour encourager les Eglises de Macedoine, 'qui contribuerent audelà mesme de leur pouvoir: 'Et sur cela, S.Paul qui vouloit aller bientost à Corinthe, pria Tite d'y retourner auparavant, de peur que lorsqu'il iroit avec les Macedoniens, les choses ne fussent pas entierement prestes. 'Tite à qui Dieu n'avoit pas donné moins de zele pour le salut & la gloire des Corinthiens, accepta sans peine cette nouvelle fatigue à laquelle il se trouvoit tout disposé de luy mesme, & "partit sans differer. 'On ne doute pas qu'il ne se soit aussi chargé de la seconde epistre que S.Paul écrivit alors aux Corinthiens.

[Nous ne trouvons plus rien de luy jusqu'à l'an 63, auquel] S. Paul ayant eu la liberté de sortir de Rome, "& s'en retournant en Orient, vint en l'isle de Crete, [que nous appellons aujourd'hui Candie,] & y prescha quelque temps. 'Il fut [bientost] appellé autrepart par les besoins des Eglises: & ne voulant pas quitter cette nouvelle plante sans luy donner un homme apostolique capable de la cultiver, il choisit S.Tite, '& le laissa en Candie pour achever ce qui y manquoit encore, '& pour mettre des Prestres dans chaque ville, [d] ou plutost des Evesques. [e] Car la suite

Marges : ep.150.q.11.p.151.b. | a Gal.2.v.1. | b v.3-5|Hier.n.p.166.a. | V.S.Paul §17. | 2.Cor.12.v.18. | Ibid.§20. | 7.v.15. | v.7-15. | 12.v.18|Thdrt.n.p.258.d. | c 2.Cor.8.v.6. | 10|9.v.2. | 9.v.3. | 2.v.10|Thdrt.n.p.218.b. | 2 Cor.7.v.15. | 2.v.12.13. | 7.v.6. | v.7-15. | 9.v.1-3. | 8.v.1-15. | v.6|9.v.3-5. | 8.v.16.17. | Thdrt.n.p.212.d. | sur la fin de l'an 57. | ps.116.p.871.a. | V. S. Paul §47. | Hier.in Tit.3.p.257.a. | Tit.1.v.5. | v.5|Thdrt.n.p.509|Hier.ib.p.245.a. | d Chry.in Tit.2.p.625.c. | e P.Aur.sp.c.7.p.115.c.

fait voir que c'est le vray sens de S.Paul. [L'un & l'autre prouve que S. Tite estoit ordonné Evesque.] 'Baronius dit que tout le monde demeure d'accord que S. Paul l'ordonna Evesque de Candie, 'comme on le lit dans les Constitutions. [a] Eusébe l'appelle Evesque des Eglises de cette isle, [b] & S.Chrysostome veut que l'importance d'une charge si étendue nous fasse juger de l'estime que S.Paul faisoit de Tite.

Bar.58.§1. Const.l.7.c.46.p.327.c. a Eus.l.3.c.4.p.73.c|Soph.c.12.p.265.b. b Chry.in Tit.h.1.p.619.

[L'Apostre marque encore la mesme estime pour luy l'année suivante, mais d'une autre maniere] 'Car estant à Nicople, [ou dans le dessein d'y aller.]'& ayant besoin de luy, dit S. Jerome, pour perfectionner les Eglises qu'il fondoit, [c]il luy écrivit une lettre, où il luy mande que quand il luy auroit envoyé Tyquique ou Artemas pour tenir sa place en Candie, il le vinst trouver à Nicople, où il devoit passer l'hiver.

Ath.syn.p.151. Hier in Tit.3.p.257.a. c a|Tit.3.v.12.

'Lorsque S. Paul écrivit de Rome sa seconde lettre à Timothée[en 65,]S.Tite estoit allé en Dalmacie par ordre mesme de S. Paul, pour y prescher[ou y établir]l'Evangile.[d]Il retourna depuis en Candie, & porta, dit-on, l'Evangile dans les isles circonvoisines.'Il mourut & fut enterré dans celle de Candie, [e] âgé de 94 ans selon les nouveaux Grecs, qui le qualifient Evesque de Gortyne [ancienne metropole de la Candie,] & luy donnent le titre d'Apostre. Mais ils ajoutent à cela plusieurs merveilles de la vie de ce Saint, [qui ont plus de raport à des songes qu'à une veritable histoire.]'Bollandus en raporte des choses de mesme genre tirées de quelques auteurs Latins. Les uns & les autres se fondent sur la vie de ce Saint, écrite, disent-ils, par ce Zene dont parle S.Paul dans l'epistre à Tite. [Nous nous consolons sans peine de ne l'avoir pas.]

2.Tim.4.v.10. Thdrt.n.p.505.b.c. d Soph.c.12.p.265.b. b|Paul.car.26.p.628|Ado,fest.p.36. e Menæa, 25.aug.p.269.270. Boll.4.jan.p.154.

'Les Grecs font la feste de S.Tite le 25 d'aoust,& ils en joignent l'office avec celui de S. Barthelemi. [Usuard, Adon, &][f]tous les Latins[aprés eux,] le mettent le 4 de janvier. [g]Ils disent qu'aprés avoir esté ordonné Evesque de Candie par S. Paul, & s'estre acquité avec une entiere fidelité de la charge qu'il avoit de prescher l'Evangile, il acheva sa vie par une heureuse mort, & fut enterré dans l'eglise dont il avoit esté un digne ministre. 'Bollandus ajoute que la cathedrale de la ville de Candie est dediée sous son nom, & que l'on y conserve son chef tout entier.

Menæa, p.259.277. f Boll.4.jan.p.163.§1. g Usu|Ado. Boll.p.164.§15.

S. TIMOTHÉE

DISCIPLE DE SAINT PAUL,

EVESQUE D'EPHESE, ET MARTYR.

Act.16.v.1. 14.v.6. a 16.v.1. b Ori.in Rom. 16.p.632. c 2.Tim.1.v.5| Act.16.v.1.

'SAINT Timothée estoit de Derbe ou["plutost] de Lystre,'toutes deux villes de Lycaonie. [a]Son pere estoit gentil; mais sa mere estoit Juive, [b]& ["peut-estre] parente de S.Paul.[c]Elle s'appelloit Eunice. Sa grand-mere se nommoit Loïde: & elles avoient toutes deux embrassé la religion Chrétienne avant S.Timothée. S. Paul les louë pour la sincerité de leur foy.

NOTE 1. NOTE 2.

Ibid. Est.1.Cor.4.v.17.p.228.b. d Act.16.v.2. 2.Tim.3.v.15. Act.16.v.3. Thdrt 1.Tim. p.463.b. Chry.in Act. h.34.p.306.c. Aug.s.177.§7. p.846.a.

'Lorsque cet Apostre passa'à Derbe & à Lystre,il y avoit,disent les Actes, un disciple nommé Timothée, ('ce qui marque qu'il estoit Chrétien des auparavant,) [d] à qui les freres de Lystre & d'Icone rendoient un témoignage avantageux. 'Il avoit appris les saintes lettres dés son enfance. 'S.Paul voulut qu'il le suivist, '& Timothée preferant à toutes choses la compagnie de cet Apostre, abandonna son pays, sa maison, [1]son pere, & sa mere, afin de le suivre. 'Ainsi, dit S.Chrysostome, Dieu rendit à S.Paul en Timothée ce qu'il luy avoit osté par la retraite de S.Barnabé. [C'est relever extremement ce nouveau disciple.] 'Il estoit pauvre aussi-bien que S.Paul: [& il n'eust pas pu estre son disciple, s'il n'eust aimé la pauvreté, les souffrances, & toutes les autres peines dont celui qu'il prenoit pour maistre faisoit sa gloire & sa joie.]

en l'an 51, ou 52.

Act.16.v.3| Thdrt.in Rom.16.v.21. p.118.b. e Chry.1.Tim. pr.p.402.a.b. f 1.Tim.1,v.18. Chry.n.h.5.p. 434.e.

'S. Paul'le circoncit à Lystre avant que de le prendre en sa compagnie. [e]S.Chrysostome admire la penetration d'esprit avec laquelle S. Timothée comprit les raisons de sagesse & de prudence qui obligeoient S. Paul à le faire circoncir: [& on peut encore admirer l'humilité avec laquelle il s'y soumit.] [f] S. Paul mesme nous apprend qu'il s'estoit fait diverses propheties sur son sujet,'par où il nous marque peut-estre qu'il ne l'avoit pris avec luy & ne l'avoit circoncis que par un ordre exprés du S. Esprit.

V.S.Paul §18.

Chry.t.2.h.76.p. 782.c.d.

1.'que S.Chrysostome croit estre demeuré dans son infidelité,puisque S.Paul n'en parle jamais.

'Apres qu'il fut circoncis, S.Paul luy confia, dit S.Chrysostome, toute l'œconomie[& le ministere de la predication,] 'quoiqu'il fust encore bien jeune: 'de sorte qu'il fut fait en mesme temps disciple & maistre: 'sa vertu extraordinaire suppleant au defaut de l'âge. Et aussi il paroist que le sentiment de S.Chrysostome a esté que Timothée fut fait Evesque aussi-tost aprés sa circoncision. 'On ne peut douter au moins qu'il ne le fust lorsque S.Paul'luy écrivit, puisqu'il luy parle de l'imposition des mains, [& des accusations contre les Prestres.] 'Il ne fut fait Evesque que par une prophetie & un ordre particulier du S.Esprit. [a] Ce fut S. Paul qui luy imposa les mains.[b] & en recevant par cette imposition la grace du S.Esprit, il receut le pouvoir non seulement de gouverner l'Eglise, mais encore de faire des miracles. 'Aussi S.Chrysostome dit qu'il ressuscitoit mesme les morts.

Ib.pr.p.402.b. — p.403.b. — p.402.a. — p.403.b. — en l'an 64. — in Phili.h.1.p.7.b.c. — 1.Tim.4.v.14| Chry.n.h.5.p.434.e — a 2 Tim.1.v 6. — b Chry.n h.1.p.537.b — 1. Tim.h 13 p.487.a.

'Il travailloit avec S. Paul pour l'Evangile comme un fils avec son pere; '& cet Apostre l'appelle non seulement son fils tres cher & tres fidele, 'mais aussi son frere, [c] le compagnon de ses travaux, [d] & en un mot un homme de Dieu. [e] Il assure qu'il n'avoit personne qui fust'uni avec luy d'esprit & de cœur, comme l'estoit son Timothée. [f] Il recommande aux Corinthiens de ne le pas mepriser, parcequ'il travailloit pour le Seigneur aussi-bien que luy; [& il le joint avec luy dans le titre de plusieurs de ses lettres.] 'Cette affection que S.Paul avoit pour luy, suffit pour juger de l'estime que nous en devons avoir.

Phili.2.v.22. — 1.Cor.4.v.17. — 1.Thess.3 v.2. — c v.2|Rom.16.v 21. — ἰσόψυχον. — d 1.Tim 6.v.11. — e Phili.2.v 20. — f 1.Cor.16.v.10.11. — Chry.1.Tim.pr.p 402 b.

[Cet Apostre aprés avoir pris avec luy S.Timothée, passa de l'Asie en Macedoine, où il prescha à Philippes, à Thessalonique, & à Berée.]'En quittant Berée'pour aller à Athenes, il y laissa Silas & Timothée: '& lorsqu'il fut à Athenes, il leur manda par quelques Chrétiens de l'y venir promtement trouver. [S. Timothée y estant venu,] 'S. Paul le renvoya d'Athenes à Thessalonique pour y fortifier la foy des Chrétiens contre les persecutions qu'ils souffroient alors. 'Il l'appelle Diacre ou ministre de Dieu: [& il se peut bien faire qu'il ne fust encore que Diacre] 'Timothée trouva l'Eglise de Thessalonique en fort bon état, '& revint avec Silas trouver S. Paul à Corinthe. 'Peu de temps aprés l'Apostre écrivit sa premiere epistre aux Thessaloniciens, 'où il joint avec luy ces deux Saints dans l'inscription: '& il fait la mesme chose dans sa seconde lettre à la mesme Eglise: 'ce qui suffit pour montrer que S.Timothée n'a porté ni l'une ni l'autre, quoique quelques uns le pretendent.

l'an 52. — Act.17.v.14. — v.15. — 1.Thess.3.v. 1-3. — v.2. — v.6. — Act.18.v.5. — 1. Thess.3.v.6. — 1.v.1. — 2 Thess.1.v 1. — Est.1.Thess pr.p.713.c.

[De Corinthe, S.Paul fit un voyage à Jerusalem, d'où il revint

Act.19.v.21.22. prescher à Ephese,& aprés y avoir passé environ deux ans, 'comme il estoit dans le dessein de quitter l'Asie pour retourner en Macedoine & en Acaïe, "il envoya devant luy en Macedoine deux de ceux qui [1]le servoient, savoir Timothée & Eraste[C'estoit apparemment pour faire preparer les aumosnes qu'il recueilloit pour les Chrétiens de Jerusalem.]'Il donna aussi ordre à Timothée d'aller à Corinthe, pour y representer aux Chrétiens l'exemple de sa vertu,pour leur remettre dans l'esprit la doctrine qu'il leur avoit apprise, comme il l'enseignoit partout ailleurs, '& peut-estre aussi pour leur faire de severes reprimendes. [a]Ecrivant [peu aprés] aux Corinthiens, il leur recommande d'avoir soin que Timothée fust chez eux en assurance, & de le reconduire en paix. 'On croit que lorsque S. Timothée fut venu à Corinthe, les Chrétiens le prierent de demander de leur part à S. Paul le pardon de l'incestueux qu'il avoit excommunié: & il fit ce qu'ils souhaitoient.

fur la fin de l'an 56.

1.Cor.4.v.17.

Chry.n.h.44. p.483.c.

a 1.Cor.16.v.10.11.

2.Cor.2.v.10

Thdrt.n.p.219.b.

Chry.ib.h.1.p.497.d.e.

'Aprés qu'il eut reglé toutes choses à Corinthe, il retourna en Asie trouver S.Paul qui l'attendoit, & qui ayant mis ordre avec luy, dit S.Chrysostome, aux affaires de l'Asie, passa en Macedoine,'où il le mena avec luy. "Il joint son nom au sien dans le titre de la seconde epistre aux Corinthiens, écrite "peu de mois aprés,'& il fait ses recommandations aux Romains dans la lettre qu'il leur écrivit[lorsqu'il fut venu de Macedoine "à Corinthe.] 'S. Timothée* l'accompagna encore jusques à Philippes, lorsque de Corinthe il voulut retourner à Jerusalem:&† l'ayant laissé à Philippes, il l'alla attendre à Troade, où S.Paul le vint rejoindre quelques jours aprés.

Ibid.

Rom.16.v.21.

Act.20.v.4-6.

NOTE 3.

vers le milieu ou la fin de 57.

V. S. Paul § 33.

* au commencement de l'an 58.

† V.S. Paul n.48.

[On ne dit point ce que devint S. Timothée durant ¶ les deux années que S.Paul fut prisonnier à Cesarée en Palestine. Il peut neanmoins estre demeuré dans ce temps là mesme auprés de luy.] 'On presume aussi qu'il l'accompagna lorsqu'il fut "mené prisonnier à Rome. [Il est certain en effet que S.Timothée estoit à Rome lorsque cet Apostre écrivit "à Philemon, * aux Philippiens,& aux Colossiens, puisqu'il est nommé conjointement avec luy dans le titre de ces trois lettres.]

¶ 58,59,& 60.

Uss.an 62.p.675.c.

en 60,& 61.

en 61.

* en 62.

Philip.2.v.19-23.

'S.Paul mande aux Philippiens qu'il esperoit de le leur envoyer bien-tost, afin d'apprendre par son moyen en quel état ils estoient. ["Il y a apparence qu'il le fit, & que Timothée eut le bonheur dans ce voyage d'estre fait prisonnier pour le nom de J.C.] 'Car S.Paul écrivant aux Hebreux[l'année suivante,] leur mande

NOTE 4.

Heb.13.v.23.

Chry.n.h.34.p.985.d.

1. Ce terme peut-il permettre de croire que S.Timothée fust déja Evesque?

mande que Timothée estoit sorti de prison: '& il est certain qu'avant l'an 64 il avoit confessé glorieusement la verité en presence d'un grand nombre de témoins. 'Il n'estoit pas encore revenu trouver S.Paul, lorsque cet Apostre écrivit aux Hebreux, à qui il mande que s'il revenoit bientost, il les iroit voir avec luy. [C'estoit comme un merite qu'il se faisoit auprés d'eux.]'Car il y a apparence que S.Timothée n'estoit pas odieux aux Juifs, en faveur desquels il avoit bien voulu se soumettre à la circoncision.

1.Tim.6.v.12.
Heb.13.v.23.
Chry.n.p.985.
c|Est.ib.p 1092.

[Il revint apparemment assez tost pour accompagner S. Paul en Orient.]'Au moins nous savons que S.Paul passant d'Asie en Macedoine [l'an 64,] le laissa à Ephese, & le pria d'y demeurer pour corriger quelques personnes "qui semoient une fausse doctrine;'pour y regler les prieres de l'Eglise, y prendre soin de la conduite de toutes sortes de personnes, '& de la subsistance des Prestres, 'y reprendre publiquement les pecheurs, 'y juger les Prestres mesmes, y imposer les mains[à ceux qu'il faudroit elever au ministere de l'Eglise,]'y ordonner des Diacres, [a]& mesme des Evesques. [b]Car il luy remettoit le soin de toutes les Eglises d'Asie. [c]Ainsi S.Paul l'établit Evesque d'Ephese; [d]& c'est luy qui se trouve en avoir gouverné le premier l'Eglise en cette qualité. [e]On voit dans le Concile de Calcedoine que S. Timothée estoit alors consideré comme le premier des Evesques d'Ephese, dont on en contoit 17 jusqu'à Estienne deposé par ce Concile.[f]Maxime estoit Proconsul d'Asie, selon les actes de S.Timothée, lorsque ce Saint en fut établi Evesque par S.Paul.

&c.

1.Tim.1.v.3 4.
c.2.v.1.8.9.&c.
5.v.17-20.
v.22.
3.v.8.
a v.1.
b Chry.n.h.15.p.510.c|Thdrt.ib pr p.463.
c Const.l.7.c.46.p.327.b.
d Eus l.3 c.4.p.73.c.
e Con.t.4.p.699.c.
f Boll.24.jan.p.566.§ 3.

'On croit que l'Apostre n'estoit pas encore parti de Macedoine ou des environs, lorsqu'il luy écrivit sa premiere epistre,[où il luy donne divers preceptes tant pour se regler luy mesme, que pour gouverner les autres,]'afin que s'il ne pouvoit pas le voir si-tost, il sceust de quelle maniere il se devoit conduire dans l'exercice de sa charge.'Il esperoit neanmoins aller bientost le revoir.

Thdrt.in Rom pr.p.4.b.
c|Ath.syn.p.149.c.
1.Tim.3.v.14.15.
v.14|4.v.13.

'Nous apprenons de cette lettre que S. Timothée ne buvoit que de l'eau. Mais comme il estoit souvent malade, & qu'il avoit l'estomac fort foible, 'se l'estant gasté par ses grandes austeritez, [g]& ayant bien voulu estre infirme pour plaire à Dieu; [h]S.Paul luy ordonna de boire un peu de vin, [i]afin qu'il rétablist sa santé: mais il ne luy ordonna pas d'en boire beaucoup; parcequ'il nous est utile que la chair soit foible, afin que l'esprit en soit plus fort & plus vigoureux.'Il luy eust esté aisé de le guerir par miracle, comme il en guerissoit tant d'autres. Mais la foy de Timothée estoit trop forte pour avoir besoin de cette faveur exterieure & tem-

5.v.23.
Pomer.l.2.c.22.p 245.
g Salv.l.1.p.11.
h 1.Tim.5.v 23.
i Salv.l.1.p.11.
Greg.mor.l.27 c.11.p.786.787.

1.Tim.4.v.12. porelle. 'S. Timothée estoit encore alors assez jeune, [ce qui ne nous oblige pas neanmoins de dire qu'il eust moins de 40 ans.

Rien ne nous empesche de croire que S. Paul le vint"revoir à Ephese, comme il le luy avoit fait esperer. Il ne le quitta cette derniere fois que pour retourner à Rome, & y aller recevoir la couronne du martyre.] 'S.Timothée qui estoit attaché à luy par un amour extremement tendre, ne le put laisser aller sans repandre beaucoup de larmes. S. Paul n'oublia jamais cette marque de sa tendresse. 'Il se souvenoit continuellement nuit & jour dans ses prieres de ce cher disciple, 'dont il aimoit si fort la foy sincere; '& il regardoit mesme ce souvenir comme une grace qu'il avoit receuë de Dieu.

V. S. Paul note 75.

2.Tim.1.v.4| Chry.n.h.1.p. 538.a.

2 Tim.1.v.3.

v.5.

v.3.

'Il ne perdit aussi jamais le desir de le voir encore, dans l'esperance que cette vuë luy donneroit à luy mesme une pleine joie. 'C'est pourquoi estant [arrivé à Rome, &]déja fort proche de sa mort, il luy écrivit une seconde lettre qui estoit'toute pleine de tendresse & de consolation,& comme son testament,[a]par laquelle il luy manda de le venir promtement trouver avant l'hiver.[b] Car il souhaitoit de le voir, non seulement pour avoir cette consolation avant sa mort, mais peut-estre encore pour luy recommander & luy confier"beaucoup de choses. 'Il luy mande d'amener Marc avec luy, & de luy apporter diverses choses qu'il avoit laissées à Troade, [ce qui marque que S. Timothée pouvoit estre alors dans l'Asie,]quoiqu'apparemment il ne fust pas à Ephese. [Et S. Paul pouvoit l'avoir chargé en le quittant de visiter les Eglises d'alentour.] 'Il luy mande qu'il avoit envoyé Tyquique à Ephese: '& quelques uns croient que c'estoit pour y tenir sa place durant qu'il feroit le voyage de Rome.

v.4.

4.v.6-8.

Chry.n.h.9.p. 605.d.

a 2.Tim.4.v. 8.21.

b Chry.n.h.10. p.609.d.

2.Tim.4.v.11. 13.

v.12|Thdrt.n. p.505.c.

2.Tim.4.v.12.

Est.in Eph.p. 855.1.

en l'an 65.

Sc.V.Saint Paul § 49.

[C'est tout ce que nous avons d'assuré de S.Timothée;car pour le reste de sa vie nous n'en trouvons rien dans les auteurs authentiques. Tout ce que nous en pouvons dire, c'est que comme Eusebe l'appelle Evesque d'Ephese,] '& que cette Eglise commençoit par luy la liste de ses Evesques, [nous avons lieu de croire qu'il s'est particulierement employé à sanctifier les peuples par l'exemple de sa vie, & par la force de ses exhortations.] 'Car quoique S.Jean l'Evangeliste y demeurast en mesme temps, neanmoins il n'en estoit pas Evesque particulier; mais il avoit soin en general de toutes les Eglises d'Asie, [par une autorité superieure à celle mesme des Evesques.]

Conc. t.4. p. 699 c.

Bar.100.§ 55.

'Nous lisons dans les additions faites aux Hommes illustres de S. Jerome, que S. Timothée finit sa vie dans la mesme ville par

Sophr.c.11.p. 265.b.

un glorieux martyre. 'Le martyrologe Romain dit qu'il fut lapidé lorsqu'il reprenoit ceux qui sacrifioient à Diane, & qu'il expira peu aprés. ["Tout cela est assez conforme à ses actes, écrits apparemment par un Ecclesiastique d'Ephese, peut-estre dans le V. ou VI. siecle, & dont Photius s'est donné la peine de nous faire un abregé.]

Bar. 24. jan.

Note 5.

'Ces actes portent que sous l'empire de Nerva[1] & le Proconsul Peregrin, [a] lorsque"S. Jean estoit encore à Patmos, [& ainsi * en l'an 97,] 'les payens firent le 22 de janvier une feste appellée par les Asiatiques, Catagoges ou conduite, 'en laquelle ils portoient les images de leurs Dieux, & commettoient mille insolences, avec d'autant plus de liberté, qu'ils estoient masquez & armez de grosses massuës: 'que S. Timothée s'estant jetté au milieu d'eux pour empescher cette feste abominable, ils le battirent à coups de pierres & de massuës, jusqu'à luy oster la vie; & que ses disciples l'ayant retiré de là à demi mort, le porterent sur une montagne proche de la ville, où il mourut. Il fut enterré, ajoutent ces actes, dans un lieu appellé Pion, '& S. Jean ayant appris sa mort lorsqu'il revint à Ephese, se chargea du gouvernement de son Eglise.

1. a au commencement de 97. V. S. Jean l'Ev. § 6. * Note 6.

Boll. 24. jan. p. 566 § 2. a § 5. § 2. § 5. § 6. § 7.

'Les Grecs semblent mettre le tombeau de S. Timothée auprés de celui de S. Jean, sur une montagne appellée Libate. [b] Ils raportent son martyre à peu prés comme nous le lisons dans ses actes. Ils en font leur grand office le 22 de janvier. [c] Usuard & quelques autres Latins le marquent le mesme jour: [d] mais la plus-part aprés [Bede, Raban, & Adon, le mettent le 24, auquel l'Eglise Romaine & beaucoup d'autres en font l'office.] Les anciens martyrologes qui portent le nom de S. Jerome, mettent sa memoire le 27 de septembre.[2]

Menæa, 8. may, p. 70. b 22. jan. p. 386| Ugh. t. 6. p. 1196. c Boll. 24. jan. p. 562. § 4. d § 1. § 5| Florent p. 878.

[Bede & Adon dans leurs martyrologes luy donnent le titre d'Apostre: cela est encore plus ordinaire parmi les Grecs.] 'On ne sçait pourquoi ils disent dans leurs Ménées, qu'il a non seulement presché l'Evangile, mais qu'il l'a aussi écrit. [S'il n'est mort qu'en l'an 97,] 'il semble necessaire de dire que c'est l'Ange de l'Eglise d'Ephese auquel S. Jean écrit dans l'Apocalypse. 'Onesime qui a merité les éloges de S. Ignace, remplissoit le siege d'Ephese [en l'an 107,] '& rendoit luy mesme un témoignage avantageux à la pieté de son Eglise.

Boll. p. 563. § 3. p. 564. § 11. Ign. ad Eph p. 2. 3. p. 4.

'Les reliques de Saint Timothée furent transferées d'Asie &

Chr. Al | Hier. &c| Phil. l. 3 c. 2. p. 476. d. Boll. § 5.

1. Nerva regna depuis le mois de septembre 96, jusqu'en janvier 98.
2. Vandelbert le met le 16 de may : & on ne cite cela que de luy.

Paul.car.26.p. 628. d'Ephese à Constantinople sous Constance, '& firent beaucoup de miracles en chemin. [a] Elles furent receuës avec toutes sortes
a Thdr.L.p. 567.d|Chr.Al. p 680. b Idat.fast. d'honneurs à Constantinople"le 24 de juin,[b]ou le premier du mesme mois, sous le VIII.consulat de Constance, & le premier de Julien, [qui est l'an de J.C.356.] On raporta encore à Constantinople"le 3 mars de l'année suivante, les corps de S.André & de S. Luc: '& le martyrologe Romain fait une memoire commune de la translation de ces trois Saints le 9 de may; [c] auquel quelques autres ne parlent que de celle de S. Timothée. 'Les corps de ces trois Saints furent mis sous l'autel de l'eglise des Apostres, [d] où les demons témoignoient par leurs rugissemens combien ils ressentoient leur presence. 'S. Chrysostome dans la premiere de ses homelies au peuple d'Antioche, où il fait un grand éloge de S. Timothée, dit que ses os & ses reliques chassoient les demons.

Note 7. V.S.André. Boll.24 jan.p. 564.§13. c §14. §20|Chr.Al. p 680. d Hier.in Vig. c.2 p.122.c. Chry.t.1.h.1. p.3.d.

Paul.car.26.p. 628. 'Ceux qui accompagnerent son corps lorsqu'on le transporta à Constantinople, eurent de ses reliques pour leur recompense; p.629. '& la moindre partie de ses cendres faisoit partout de grands miracles. ["Il semble qu'on en ait porté à Rome, & qu'on les ait mises dans une chapelle du Saint prés de l'eglise de S. Paul, & que cela ait donné occasion d'en faire la feste à Rome & en Afrique le 22 d'aoust..] 'Son corps"fut trouvé à Constantinople sous Justinien, & ensuite remis en terre comme il estoit.

V.S. Pie note 5. Proc.æd.l.1.c. 4 p.14.d. V.S.André.

S. CLEMENT PAPE ET MARTYR, DISCIPLE DES APOSTRES.

ARTICLE PREMIER.

Saint Pierre fait Saint Clement Evesque de Rome : il cede cette dignité à S. Lin.

[NOUS aurions beaucoup de choses à dire de S. Clement, si nous voulions prendre tout ce qui en a esté écrit dés les premiers siecles de l'Eglise. Mais nous aimons mieux en dire peu, & ne rien dire, s'il nous est possible, qu'on puisse accuser de n'estre pas assez fondé. On verra dans la suite pourquoi nous ne nous servons point de tout ce qu'on en trouve dans les Recognitions, dans les Constitutions des Apostres, & dans diverses lettres qu'on luy attribuë.

Nous n'osons pas mesme nous assurer beaucoup de ce que dit S. Eucher,] 'qu'il estoit sorti d'une ancienne famille de Senateurs, & parent des Cesars ; & qu'avant que d'entrer dans la voie des justes, il s'estoit rempli de toutes sortes de sciences, & d'une grande connoissance des belles lettres. 'S. Nil dit de mesme, que Clement le philosophe de Rome n'a point voulu mesler la douceur des lettres humaines, dont il estoit fort bien instruit, avec la force de la doctrine des Apostres. [Mais nous ne voyons pas de quels bons auteurs] 'ces deux Saints, & quelques autres anciens, qui attribuënt aussi à S. Clement une grande connoissance des sciences humaines, [ont pu apprendre ces choses : Et il est à craindre qu'ils n'aient suivi en cela les fables des Recognitions,] 'ou que S. Eucher n'ait confondu S. Clement Pape avec Flavius Clemens neveu de Vespasien. [a] Il y a mesme quelque lieu de croire "qu'il estoit Juif de naissance, & de la race de Jacob, [plutost que de celle des Cesars. Aprés tout, ni la noblesse ni la science ne font point la grandeur des Saints.]

Euch. ad Val. p. 19.

Nil. l. 2. ep. 49. p. 340.

Cotel. ap. n. p. 384. b.

Pearf. ep. V. 2. p 11. c.

a Clem ep. 1. c. 4. p. 93. c.

ὁ πατὴρ ἡμῶν Ἰακώβ.

Chry.in Phili. h.13.p.124 b.c. a Phili.4.v.3.

'Ce qui peut veritablement entrer dans son éloge, c'est que a S. Paul écrivant aux Philippiens, met un Clement entre ceux dont les noms estoient écrits au livre de vie, & qui avoient travaillé avec luy pour l'Evangile. 'Car Origene, Eusebe, 1& plusieurs autres anciens, marquent comme une chose sans difficulté que cela s'entend de S. Clement Pape, qu'on juge par là avoir esté à Philippes "dans le temps que S.Paul y annonça la foy, y avoir travaillé avec luy pour l'Evangile, & avoir mesme eu part à ce qu'il y endura. 'S. Chrysostome croit qu'il estoit un des compagnons ordinaires des voyages & des travaux de cet Apostre, comme S. Luc & S. Timothée.

Ori.in Jo.g.p. 143.a|Eus.l.3.c. 15.p.87. Est.in Paul.p. 0732.b. — 1. — vers l'an 52. — Chry.1.Tim. pr.p.403.a.

'S. Irenée nous assure au moins qu'il a vu les Apostres, qu'il a conversé avec eux, que lorsqu'il fut fait Evesque de Rome, il entendoit encore, s'il faut ainsi dire, retentir à ses oreilles le bruit de leurs predications, & qu'il avoit toujours devant les yeux "les regles qu'ils luy avoient données, & l'exemple de leur conduite. 'Origene l'appelle disciple des Apostres: b Rufin ajoute, & presque Apostre; c& S. Clement d'Alexandrie luy donne mesme le titre d'Apostre. d Le Pape Zosime dit qu'il a esté instruit dans l'ecole de S. Pierre, qu'il a corrigé sous sa conduite ses erreurs anciennes, & a fait de grands progrés dans la verité. [C'est tout ce que nous pouvons dire de luy jusqu'à son episcopat, si nous ne voulons ajouter qu'il estoit apparemment à Philippes, lorsque S.Paul parloit de luy aux Philippiens en l'an 62.]

Iren.l.3.c.3 p. 232. d. — τὴν παράδοσιν. — Ori.princ.l.2. c.3 p.591.b. b Ruf.ad.Ori. p.195.a. c Cl.str.4.p. 516.a. d Bar.417.§ 20.

'S.Epiphane dit que S.Pierre & S.Paul ne pouvant pas toujours estre à Rome, à cause des voyages qu'ils estoient souvent obligez de faire pour aller prescher l'Evangile; & la ville de Rome ne pouvant pas demeurer sans Evesque, il falut y en mettre d'autres 'pour y faire les fonctions ecclesiastiques. e Rufin dit à peu prés la mesme chose, non comme une conjecture, mais "comme une tradition [Et ce n'est pas un sentiment particulier à S. Epiphane & à Rufin:] 'C'est une opinion tres commune, f suivie par Bede entre les anciens, g& embrassée entre les nouveaux par Baronius & par Bollandus, qui la fondent sur le Pontifical d'Anastase.

Epi.27.c.6.p. 107.b.c. — Bar.69.§ 35. e Recog.pr.p. 398. — accepimus. — Epi.n.p.47. f Pearf.post.p. 159. g Bar.69.§ 36. 43|Boll.apr.t. 1.p.1.b|26.apr. p.411.a.b| Pearf.post.p. 158.

h Elle est marquée dans les Constitutions, qui portent qu'assez long-temps avant la mort de S. Pierre, S. Lin fut ordonné Evesque de Rome par S. Paul. i S.Irenée dit que ce furent S.Pierre & S. Paul, qui aprés avoir fondé & établi l'Eglise de Rome, conferent à S. Lin le ministere de l'episcopat. [Mais il ne dit par si

h Const.l.7.c. 46.p.327.b. i Iren.l.3.c.3.p. 232.

1. S. Jerome *vir.ill.c 15.p.272.d.& alibi*, S. Epiphane *har.27.c 6.p.107.a*, Rufin *de adult.Ori.ap. Hier.t.4.p.195.a.*

c'estoit pour l'exercer en leur absence, ou aprés leur mort. 'S. Epiphane croit que S.Clement peut avoir esté ordonné par S. Pierre, pour tenir sa place durant ses voyages. 'Rufin dit que [1] 'S.Lin & S.Anaclet eurent cette charge,[a] ce qui a esté suivi par Anastase & par Baronius, qui remarquent seulement qu'il ne faut pas dire qu'ils aient eu un pouvoir egal à celui de S.Pierre. 'Bollandus met tous les trois ensemble, [b] & au moins nous sommes assurez par Tertullien que S. Clement a receu l'ordination episcopale de S. Pierre : [quoiqu'il ne soit pas tout à fait clair si ç'a esté pour gouverner l'Eglise Romaine, ou pour aller prescher J.C. comme les Apostres, à ceux qui ne le connoissoient pas encore.]

Epi.27.c.6.p. 107.b. Recog.pr.p. 398. [a] Bar.69 § 36. 43. Boll.apr.t.1.p. 17.§ 36|pont. p.15. [b] Tert.præsc. 32.p.243.b.

'S.Chrysostome croit que S. Paul se voyant prés de mourir, faisoit venir à Rome S.Timothée & d'autres de ses disciples, depeur qu'il n'y arrivast du trouble parmi les Fideles aprés sa mort. [Il semble en effet qu'il y ait eu quelque difficulté lorsqu'il fut question de choisir entre ceux qui conduisoient les Fideles de Rome, celui qui les devoit gouverner avec la puissance supreme de chef unique [2] & d'Evesque : Et la cause de cette difficulté est aisée à trouver, si nous recevons] 'ce que Rufin tire en partie de la tradition, & en partie de quelques pieces apocryphes, que S.Lin & S. Anaclet ayant administré l'episcopat de Rome sous S.Pierre, cet Apostre choisit neanmoins enfin S.Clement pour estre successeur de sa chaire & de sa doctrine. [Il est difficile, si cela est, qu'entre les Fideles les uns se rendant à l'autorité & au jugement de S.Pierre, les autres n'aient pas souhaité de demeurer sous ceux dont ils avoient déja eprouvé la conduite & la pieté.]

Chry.2.Tim. h.10.p.610.b. NOTE 1. Recog.p.398.

'S. Clement savoit parfaitement ce que doit faire dans ces rencontres un homme, qui à l'exemple de Moyse prefere le salut „ des peuples au sien propre. 'Qui d'entre vous a du courage? dit-il „ luy mesme dans une occasion semblable. Qui a des entrailles de „ mere? Qui est rempli de charité? [Qu'il le témoigne par ses actions, „ &] qu'il dise, si l'on dispute, si l'on se divise, si l'on fait des schis- „ mes à cause de moy, je cede, je me retire, je consens à tout ce „ que le peuple desire de moy, pourvu seulement que le troupeau „ de J.C, & les Prestres établis[pour le gouverner,] demeurent dans „ l'union & dans la paix. Qui se conduira de la sorte, ajoute ce „ Saint, s'acquerera une grande gloire devant le Seigneur, & trou-

Clem.1.Cor.c. 53.p.116. c.54.p.115.117.

1. M.Godeau l.1.c.30 p.224, & M.Fleuri l.2 c.26 p.223, dans leur histoire ecclesiastique, croient que S.Lin peut avoir esté établi Evesque de Rome par les Apostres, pour la gouverner sous eux. 'Vossius le soutient de S. Lin, & de S. Clet ensemble. Pearf.ep.2.V.p. 33.

2. par raport à S. Lin, S. Anaclet, & S. Clement.

vera partout une retraite[tranquille,] puisque la terre est à Dieu "
avec tout ce qu'elle contient. C'est ce qu'ont fait, & ce que "
feront encore ceux qui veulent vivre selon Dieu d'une maniere "
dont ils n'aient point sujet de se repentir. 'S.Epiphane croit qu'il "
peut avoir pratiqué luy mesme la regle qu'il donne en cet endroit, & qu'aprés avoir esté fait Evesque de Rome par S.Pierre, il refusa d'exercer cette charge, jusqu'à ce qu'aprés la mort de S.Lin & de S. Anaclet, il fut contraint de le faire. 'Il semble citer cela de quelques memoires plus anciens, & neanmoins il n'en veut rien assurer. 'Tout ce qu'on peut donc dire estre certain, c'est que "S Lin succeda à S.Pierre, S.Anaclet à S Lin, & S. Clement à S. Anaclet.

Epi 27.c.6.p. 107.b.c.d.

d.

Iren.l.3.c.3.p. 232.d|Eus.l.3. c.2.4.21.p.71. 74.91.&c.

V. la note 1.

ARTICLE II.

De Saint Lin premier successeur de Saint Pierre; & de Saint Anaclet successeur de Saint Lin.

'ON croit que S. Lin est celui mesme dont S.Paul fait les recommandations à S.Timothée [en l'an 65.] [a]Quelques uns veulent sur l'autorité du livre des Constitutions, qu'il fust fils de Claudia dont S.Paul parle au mesme endroit. [b]Un auteur [dont on ne sçait pas le temps,]'l'appelle un grand homme & fort approuvé du peuple. Il suffit qu'entre tant d'illustres maistres de l'Eglise, eminens en vertu[& en sagesse,]que les Apostres avoient alors pour disciples, [Dieu]'ait choisi pour gouverner le premier "aprés les Apostres[morts en 66, la premiere de toutes les Eglises,] & remplir le siege de S.Pierre: [cela suffit, dis-je, pour croire qu'il avoit de fort grandes qualitez.] Il le choisit par la voix de [toute] l'Eglise Romaine, [& encore,]'comme nous l'avons cité de S.Irenée, par le ministere de tous les deux Apostres S.Pierre & S.Paul [Ce fut durant son pontificat qu'arriva la ruine de Jerusalem, en l'an 70 de J.C.]

Iren.l.3.c.3.p. 232.d|Eus.l.2.c. 2.p.71.c|Thdrt. 2.Tim.p.505.d. a Const.l.7.c. 46.p.327 b|n.p. 3.c.c. b Tert. in Mar. c.3.p.803.

Note 2.

Iren.l.3.c.3.p. 232.d.

'Il gouverna"douze ans [& quelques mois: de sorte qu'il doit estre mort sur la fin de l'an 78, sa feste est mise par Florus, par Usuard, & par le martyrologe Romain, le 23 de septembre, auquel les Pontificaux marquent qu'il mourut. Adon la met le 26 novembre, & quelques Eglises de France la font ce jour là: l'appendix d'Adon la marque le 7 d'octobre,] 'auquel Bede la met aussi: [c]Les Grecs l'honorent le 5 de novembre avec quelques autres qu'ils pretendent avoir esté comme luy du nombre des septante

Eus.l.3.c.13.p. 87.c.

Note 3.

Boll.mars,p. 32.d. c Menæa,p. 73|Ugh.t.6.p. 1113.

tante Disciples: c'est pourquoi ils leur donnent le titre d'Apostres. [L'Eglise latine l'honore tous les jours dans la celebration des saints Mysteres entre les martyrs; & ainsi nous avons sujet de croire qu'il a merité ce titre en souffrant pour J.C, "quoi-qu'apparemment il n'ait souffert pour luy jusqu'à la mort que dans la disposition de son cœur.]

NOTE 4.

'On a sous le nom de S.Lin des actes du martyre de S. Pierre & de S.Paul. 'Mais c'est une piece remplie de beaucoup d'erreurs. Baronius soutient qu'elle est supposée, ou du moins fort corrompuë, si elle a jamais esté veritable. 'Plusieurs auteurs en portent le mesme jugement. [a]Tritheme attribuë aussi à S. Lin une histoire de la dispute de S.Pierre contre Simon, qui ne se trouve plus. [C'est peut-estre quelque piece semblable à celle dont nous venons de parler. Au moins Eusebe ni S. Jerome n'en parlent pas davantage.] 'Les decrets qu'on pretend qu'il a faits [ne peuvent pas non plus avoir d'autorité,] ne se lisant que dans Anastase ou dans des auteurs semblables. Ce qu'on dit qu'il fit pour l'excommunication de l'heretique Menandre, & pour la condannation de ses erreurs, [ne peut pas passer pour beaucoup plus authentique, n'estant fondé que sur le Prædestinatus du P. Sirmond.]

Bib.P.t.7.p.151. Bar.69.§ 6|80. § 4. Voss.hi.g.l.2. c.9.p.201. a Bar.80.§ 4. § 4.

'Les nouveaux Grecs mettent [sous son pontificat,&] sous le regne de Vespasien, le martyre que S. Leonce & quelques autres avec luy souffrirent à Tripoli[1] en Phenicie. 'On lit la mesme chose dans les actes de S.Leonce,qui viennent de Metaphraste,[& qui ont son style & ses faits. 'Les Grecs en font leur grand office le 18 de juin, [auquel le martyrologe Romain le met aussi.] [b]Ils paroissent dire qu'il se faisoit beaucoup de miracles à son tombeau. 'Theodoret conte un S. Leonce entre les plus illustres martyrs. [c]L'eglise du grand martyr S. Leonce estoit fort celebre à Tripoli en Phenicie dans le V. siecle. [d] Justinien fit bastir à Damas une eglise de S. Leonce. [e] On parle vers le mesme temps d'un monastere du grand martyr S. Leonce dans la ville ou dans le diocese de Tripoli.

1.

Menæa,18.jun. p.133-136. Sur.ib.p.251. § 1. Menæa, p.133-139. b p.133 134.136. Thdrt.gr.aff. l.8.p.607.a. c Evag.l.3.c.33. p.363.b|Conc. t.5.p.121.a. d Proc.æd.l.5. c.6.p.107.c. e Boll.20.jan. p.323 § 129.

[f] S.Anaclet qui succeda à S. Lin, est toujours nommé Anenclet par les Grecs,c'est à dire *Irreprehensible*. [Nous croyons avec les anciens, & les plus savans hommes de ce temps, "que c'est le mesme à qui S.Epiphane entre les Grecs, & divers Latins, donnent par abreviation le nom de Clet.]

NOTE 5.

f Iren|Eus.Epi| Hier.

2. 'Il gouverna[2] douze ans selon Eusebe: [g] à quoy d'autres ajou-

Eus.l.3.c.15.p. 87.d|Epi.27.c. 6.p.107.c|Ado, 26.apr. g Buch| Anal. t.3.p.426.428. a Pearf.post p. 170.

1. Ils disent quelquefois à Tripoli en Afrique, p.186.
2. Nicephore & Eutyque ne mettent que deux ans,[ayant sans doute lu β dans Eusebe au lieu de ιβ.]

tent quelques mois, les uns plus, les autres moins. [Ainsi il est mort en l'an 91, sa feste est marquée dans Bede, Usuard, Adon, & divers autres martyrologes, tantost le 26 d'avril, tantost le 12 ou le 13 de juillet. Bede mesme luy donne le titre de martyr:[& l'Eglise l'honore entre les martyrs dans le Canon de la Messe. Ainsi il faut croire qu'il a merité ce titre, "mais seulement de la mesme maniere que S. Lin.] 'On trouve encore dans des Pontificaux"qu'il est mort en paix:[ce qui selon l'usage ordinaire marque une mort naturelle, & non violente.]

V. la note 4.

Pearſ.poſt.p. 19.

ſepultus eſt in pace.

'On écrit qu'il a esté enterré au Vatican auprés de S.Pierre, ᵃ& l'on croit avoir encore aujourd'hui son corps [au Vatican] dans l'eglise de cet Apostre. 'La ville de"Ruvo dans la terre de Bari l'honore comme son patron, croyant avoir receu la foy de luy, & l'avoir mesme eu quelque temps pour Evesque avant qu'il le fust à Rome. [Et cela se peut croire, si l'on en a des preuves un peu fortes. Car la discipline de l'Eglise qui défend de passer d'un evesché à un autre, ne pouvoit pas estre encore gardée si inviolablement en ce temps là; & il peut mesme avoir établi l'Eglise à Ruvo sans y avoir esté attaché comme Evesque.]

Boll.26.apr.p. 410.b. ᵃ p.411.f. d.

Rubi.

'Nous avons trois Decretales sous le nom de S.Clet. [Nous ne les examinons point; & nous esperons que les lecteurs nous dispenseront de mesme d'examiner les autres pieces de cette nature; puisqu'il seroit difficile de rien ajouter "aux écrits où cette matiere a esté examinée à fond,] '& que toutes les personnes habiles conviennent aujourd'hui que les epistres decretales attribuées aux Papes jusques à Sirice, qui nous viennent de la collection d'Isidorus Mercator, sont toutes fausses & supposées.

Bar.112.§ 2.

Blondel. Turrien.

Bona,lit.l.1.c. 3.p.12.13|Alex. t.2. p.743-761| Conc.t.1.p.75-8.|Pagi,100. § 5-7.

ARTICLE III.

Saint Clement succede à Saint Anaclet: Schisme entre les Chrétiens de Corinthe: L'Eglise Romaine leur écrit.

'SAINT Clement fut donc enfin contraint d'accepter la conduite de l'Eglise Romaine aprés la mort de S.Anaclet: [& ce fut, comme nous venons de voir, en l'an 91 de J.C, qui estoit la dixieme année de Domitien.] 'On faisoit autrefois le 23 de janvier une feste de sa Chaire, c'est à dire de son ordination, [ou de son inthronization.

Epi.27.c.6.p. 107.c.d| Iren| Euſ| Hier.

Boll.9.mars,p. 14.f.

Il avoit, selon ce que nous avons dit, donné la paix à l'Eglise de Rome, en renonçant à l'episcopat, & Dieu se servit ensuite

de son episcopat pour donner la paix à une autre Eglise.] 'Car dans le temps de son pontificat, il arriva une division considerable entre les Chrétiens de Corinthe. 'Cette ancienne Eglise estoit tres ferme, & tres solidement établie, [a]& fleurissoit [1]en toutes sortes de vertus Chrétiennes. [b]Mais ce comble d'honneur & de gloire y produisit la jalousie, & ensuite la division & la guerre. L'envie eleva les particuliers contre ceux qui estoient dans les emplois & dans les charges, ceux qui n'estoient connus de personne contre ceux qui estoient dans l'estime de tout le monde, les fous contre les sages, les jeunes contre les vieux.

Iren. l. 3 c. 3 p. 232. d | Eus. l. 3. c. 15. p. 88. ex Heg. Clem. 1. Cor. c. 47. p. 114 b. a c. 1. 2. p. 91. 92. b c. 3. p. 92.

'Cette sedition excitée seulement par une personne ou deux, 'mais qui estoient hardies, entreprenantes, & temeraires, [c]attaquoit particulierement les Prestres: [d]Et elle alla si avant, que contre l'ordre de la justice l'on en deposa quelques uns, quoique leur conduite fust tres sage; & on les priva d'un ministere qu'ils honoroient par une vie sainte & irreprochable. 'Ce schisme "beaucoup plus criminel que celui dont S. Paul reprend les mesmes Corinthiens, 'avoit causé la ruine de beaucoup de personnes, fait tomber les autres dans le decouragement, jetté plusieurs dans le doute & la défiance [de la verité de nostre religion,] accablé tous les Chrétiens de Rome d'affliction & de douleur, '& estant passé jusques aux oreilles des infideles, il leur avoit fait blasphemer le nom du Seigneur.

c. 47. p. 114 a. c. 1. p. 91. c c. 47. p. 114. b. d c. 44. p. 112. c. &c. c. 47. p. 114. a. b. c. 46. p. 113. c. c. 47. p. 114 b.

'Ce malheur funeste pour sa durée aussi-bien que pour ses effets, '& qui ternissoit entierement la gloire de la vertu & de la charité des Corinthiens, les obligea de demander secours aux autres Eglises. 'Ils s'adresserent à l'Eglise Romaine, qui fut obligée de demeurer quelque temps dans le silence par les calamitez qui l'affligeoient; 'ce qui marque apparemment la persecution "que Domitien excita contre l'Eglise, [& qui ne finit qu'en 96. Mais Dieu ayant rendu la paix aux Fideles,] 'l'Eglise de Rome leur répondit enfin par cette grande & admirable lettre, [e]que les Peres ont appellée tres puissante '& tres utile; [g]qui estoit receuë universellement de tout le monde; [h]qui se lisoit publiquement non seulement à Corinthe, comme nous le voyons par S. Denys Evesque de cette ville vers 180, [i]mais encore en beaucoup d'autres Eglises, juqu'au temps d'Eusebe [k]& de S. Jerome; [l]& que quelques uns ont mesme voulu mettre au rang des Ecritures canoniques.

c. 46. p. 113 e. c. 1. 47. p. 91 | 114 a. p. 91. Note 6. n. p. 82. c d. Iren l. 3 c. 3. p. 232. d | Eus. l. 3. c. 16. p. 88. e Iren. p. 232 d. f Hier. v. ill. c. 15. g Eus. l. 3. c. 38. p. 110. a. h l. 4 c. 23 p. 145. b. i l. 3. c. 16. p. 88. k Hier. v. ill. c. 15. p. 272. d. l Clem. n. p. 81. b. c. m ep 1. c. 1. 2 p. 91. 92.

[m]C'est dans cette lettre que l'Eglise Romaine nous ayant don-

1. l'endroit qui est fort beau, est traduit dans M. Heuri, l. 2. § 33. p. 241. 242.

né une excellente idée de la vertu Chrétienne, en nous décrivant celle des Corinthiens avant ce schisme, 'en deplore la ruine causée par cette sedition impie & detestable : [ce sont ses termes:] 'Et elle fait voir par là combien les effets de la jalousie sont dangereux & funestes. 'Mais ne se contentant pas de decouvrir cette plaie, elle en fournit le remede, en exhortant les Corinthiens à embrasser la penitence, '& leur representant les avantages qui se trouvent dans la soumission à l'ordre de Dieu, [a]& dans l'humilité sainte. [b]Et enfin montrant la source du sacerdoce des Prestres, [c]elle exagere le crime qu'ils avoient commis en deposant de bons Prestres sans en avoir de sujet.

c.1.3.p.91.92. c.4-6.p.93.94. c.7.8.p.94.95. c.9-12.p.95.96| 19.p.101. a c.13-19.p.97-101. b c.37-44.p.109-112. c p.112.c.d.

'Elle finit en exhortant les auteurs de ce desordre à recourir aux larmes & à la penitence, 'de ceder non à ses exhortations, mais à la volonté de Dieu, 'à se soumettre aux Prestres, [d]& mesme à se retirer en quelque autre endroit, si cela estoit necessaire pour le rétablissement de la paix. 'Elle emploie pour cela non seulement l'exemple de beaucoup de Chrétiens qui s'estoient mis en prison afin d'en delivrer d'autres, ou qui s'estoient vendus pour esclaves, afin de nourrir les pauvres du prix de leur liberté: & elle cite mesme ce qu'ont fait divers payens, [comme Codrus, les Deces, & plusieurs autres,] pour delivrer leurs citoyens par leur propre sang des maux qui les menaçoient.

c.51.p.116. c.56.p.117.d. c.57.p.118.c. d c.54.p.117.a. e 55.p.117.b|n. p.101.c.

'Claude, Ephebe, Valerien, Viton, & Fortunat, furent deputez pour porter cette lettre. Et l'Eglise Romaine prie les Corinthiens de les renvoyer promtement, afin qu'elle eust bien-tost sujet de se rejouir [par les nouvelles que ses deputez luy apporteroient] de la paix & de l'union qu'elle esperoit que Dieu leur rendroit.

c.59.p.119.

ARTICLE IV.

Que la lettre de l'Eglise Romaine aux Corinthiens est de S. Clement: Diverses remarques sur cette lettre.

[NOUS avons toujours parlé de cette lettre comme estant de l'Eglise Romaine,] 'au nom de laquelle elle est écrite. [Car non seulement c'est elle qui parle dans le titre & dans le corps de la lettre,] 'mais aussi S. Irenée la luy attribuë formellement, [e]& S. Clement d'Alexandrie en citant quelques paroles, dit qu'elles sont tirées de l'epistre des Romains aux Corinthiens: 'ce qui suffit pour montrer qu'elle ne fut pas écrite par S. Clement lorsqu'il estoit exilé & eloigné de Rome, comme quelques uns l'ont dit sans aucune preuve

Eus.l.3.c.16.p. 83. Iren.l.3.c.3.p. 232.d. e Cl.str.5.p.586. b. Cotel.a.p.n.p. 82.c.d.

'Ce fut luy neanmoins qui la composa au nom de son Eglise : *Ce que nous apprenons, non seulement de S.Clement d'Alexandrie, d'Origene, [& des auteurs posterieurs,]qui la citent sous son nom ; [mais plus assurément encore de S. Denys de Corinthe, qui vivoit environ 80 ans aprés S. Clement.] [b] & qui dit que ce fut luy qui l'écrivit.[c]Il la fit au nom de toute l'Eglise Romaine, parceque dans ces temps apostoliques les Evesques ne faisoient rien qu'avec la participation & l'union de leurs Eglises, comme S.Cyprien l'observoit avec grand soin. 'Et mesme comme il s'agissoit d'établir le respect dû au ministere & à la dignité de l'état ecclesiastique, il peut sembler que toute l'Eglise Romaine en corps avoit plus d'autorité pour le faire, sans que l'Evesque & le Clergé, qui pouvoient en quelque sorte passer pour parties, y parussent expressément. 'Que si quelques heretiques veulent inferer de là que les Evesques n'avoient rien audessus des Prestres, il faudroit donc qu'ils en inferassent aussi qu'ils n'avoient rien non plus audessus des simples laïques.

Eus.l.3.c.16.p. 88. a Cl.str.1.4.p. 289.a|516.a| Ori.prin.l.2.c. 3 p.691.b. b Eus.l.4.c.23. p.145.b. c Clem.ap.n.p. 83.c.d. Pears.dis.p. 154.155. Cotel.ap.n.p. 83.b.c.

'Cette lettre passe pour un des plus beaux monumens qu'ait l'Eglise aprés l'Ecriture sainte. 'Il y paroist beaucoup de force & d'onction, accompagnée de prudence, de douceur, de zele, & de charité. 'Le style en est clair, sans aucun ornement étranger, & approche de cette simplicité que l'Eglise demande des écrivains ecclesiastiques, dit Photius.' 'Elle a un tres grand raport avec le caractere de l'epistre aux Hebreux. On y trouve souvent les mesmes sens, & quelquefois les mesmes paroles. 'C'est cette conformité qui a fait croire à plusieurs que S. Clement estoit le traducteur de l'epistre aux Hebreux. 'D'autres mesme l'en ont fait auteur.

Du Pin,p.79. p.80. Phot.c.126.p. 305. Eus.l.3.c.38.p. 110.a.b|Hier. v.ill.c 15. Eus.p.110.b. l.6.c.25.p.227. d.

V. S. Paul § 46.

'Photius reprend trois choses dans cette epistre aux Corinthiens; l'une que S Clement suppose de certains mondes audelà de l'Ocean; l'autre de ce qu'il se sert de la comparaison du Phœnix, comme d'une chose tres veritable; la troisieme de ce qu'il n'emploie que des termes qui marquent l'humanité de J.C, l'appellant bien souverain Pontife, & nostre chef mais ne disant rien de luy de grand & de relevé, ni qui marque sa divinité.

Phot.c.126.p. 305.

'La premiere de ces remarques ne nous doit pas donner beaucoup de peine, depuis que nous savons avec assurance ce que les anciens n'avançoient qu'avec incertitude. Car cette parole citée par S.Jerome, par S.Clement d'Alexandrie, & par Origene, ne signifie selon le dernier que ce que nous appellons les Antipodes. [d]Pour ce qui est du Phœnix, si c'est une faute à S.Clement d'en

Cotel.ap.n.p. 88.89. Hier.in Eph.c 2.p.211.c|Cl. str.5.p.586.b| Ori.prin.l.2. c.3 p 691.b. d Cotel.p.89. 90.

avoir parlé, elle luy est commune avec plusieurs auteurs tres considerables, Chrétiens & payens. 'S. Cyrille de Jerusalem cite cet endroit sans y trouver rien à redire.[A l'égard du troisieme point, il suffiroit pour justifier S. Clement, que comme Photius le reconnoist luy mesme, il ne dit rien qui ne s'accorde avec la foy de l'Eglise sur la divinité de J.C.]'On y peut ajouter que selon S.Athanase, c'estoit la conduite des Apostres, de parler plus ordinairement de l'humanité du Sauveur que de sa divinité.'Mais il y est mesme parlé *des souffrances de Dieu*, ce que Photius n'avoit pas apparemment remarqué, [& ce qui suffit pour condanner tout ensemble l'Arianisme & l'heresie de Nestorius.]

Cyr.cat.18.p. 213.d. — Ath.de Dio. p. 553. — Clem.1.Cor.c. 2.p.92.b|n.p. 84.a.

'Cette epistre dont nous avions long-temps esté privez, nous a esté donnée en 1633 par Junius,qui dit l'avoir tirée d'un manuscrit apporté d'Egypte en Angleterre,écrit vers le temps du grand Concile de Nicée: & la verité de cette piece se justifie "par un grand nombre de passages que les anciens en ont citez.'On parle d'une traduction qu'on dit en avoir esté faite par S.Jerome, 'ou plus probablement par Rufin.

Clem.1.Cor. pr.J. — Note 7. — n.J.p.3. — n.Cotel.p.83. a.

ARTICLE V.

De la mort de S. Clement, & de ses reliques.

[L'Evenement le plus remarquable du pontificat de S. Clement,est"la persecution que Domitien excita contre les Chrétiens. Mais nous n'en parlons pas ici, parceque nous ne trouvons point dans aucun auteur digne de foy quelle part ce saint Pape y peut avoir eue.]'Dieu,"comme nous croyons,en avoit averti son Eglise par la revelation qu'eut Hermas, tant de cette tempeste, [que de plusieurs autres choses qui regardoient l'utilité de tous les Fideles.]'Il receut ordre de mettre ces visions par écrit, & d'en donner une copie à Clement, [ce que tout le monde entend de celui dont nous parlons,] afin qu'il les communiquast aux autres Eglises.

V.cette persecution. — Past.l.1.c.4. §23.p.43. — V.S. Hermas. — c.2.§4.p.37.

[Nous pouvons marquer ici la mort d'Abile,]conté par Eusebe pour second Evesque d'Alexandrie. Il avoit succedé ["en 86] à S.Annien,[& il mourut apparemment*le lundi 29 d'aoust en l'an 96,] aprés avoir gouverné prés de dix ans. 'On croit que luy & Cerdon son successeur avoient esté du nombre des trois premiers Prestres ordonnez à Alexandrie par S. Marc. [S'il faut s'arrester aux Constitutions attribuées à S. Clement, comme nous le di-

Eus.l.3.c.14. 21 p.87.90. — 1. — V.S. Marc note 15. — * Note 8. — Boll.25.apr.p. 349.b.

1. On l'appelle quelquefois Milie, Milien &c. V. S. Marc.

rons dans la suite] 'ce fut S. Luc qui l'ordonna. [a] On pretend que l'Eglise[d'Alexandrie] jouït de la paix durant son episcopat, & que le nombre des Fideles s'augmenta beaucoup, tant dans l'Egypte que dans la Thebaïde & dans la Libye. 'Il est honoré par l'Eglise le 22 de mars, auquel son nom se lit dans les martyrologes d'Adon, d'Usuard, de Notker, & dans divers autres.

Const.l.7.c. 46.p.317.b.
a Chr.ori.p. 111.
Boll.22.feb.p. 285.d.

'Quelques monumens de l'Eglise d'Alexandrie disent qu'aprés la mort de S.Abile, elle fut trois ans sans Evesque.[Ainsi Cerdon n'aura commencé qu'en 99, ce qui ne s'eloigne pas d'Eusebe. "Il y a quelque lieu de croire qu'il fut fait Evesque le 30 aoust de cette année là,& qu'il mourut le 5 juin de l'an 110,]'ayant gouverné dix ans & un peu plus de neuf mois. On dit que toute sa vie fut un modele de continence, d'humilité, & de douceur. [Nous ne trouvons pas neanmoins qu'il soit honoré ni par l'Eglise greque,ni par la latine.]'Eutyque luy donne le nom de Gordius. ["Prime fut son successeur.

Chr.ori.p.111.
Note 9.
p.111.
Euty.p 347.
V. S. Alexandre Pape.

On met du temps de S. Clement S. Syr & S. Juvence, celebres entre les saints Evesques de Pavie, mais dont l'histoire est si peu certaine, "qu'il y a sujet de douter s'ils n'ont point vécu dans le IV. siecle plutost que dans le premier.]

Note 10.

'Eusebe met la mort de S.Clement,& le commencement de S. Evariste son successeur, "en la troisieme année de Trajan, [c'est à dire en l'an 100 de J.C,] en quoy il a esté suivi des autres. [Bede & tous les martyrologes posterieurs mettent sa feste le 23 de novembre, auquel elle est aussi marquée dans le missel Romain donné par Thomasius, dans le Sacramentaire de S.Gregoire, & dans le calendrier du P. Fronto.]'Les Grecs en font leur grand office le 24 du mesme mois selon leurs Ménées,[b]ou le 25 selon le menologe de Basile: [c]Les Moscovites l'honorent aussi le 25. [De sorte qu'à conter depuis l'an 91,] [d] il doit avoir gouverné neuf ans, comme marque Eusebe, [avec quelques mois que luy donnent de plus les catalogues des Papes.]

Eus'.3.c.34.p. 106|Hier.v.ill. c.15|Boll.apr.r. 1.p.18,1.
Note 11.
Men.p.379. 305.
b Ugh.t.6.p. 1143.
c Boll may,t.1. p 53.
d Eus l.3.c.34. p.106.b.

'Eusebe & S. Jerome parlent de sa mort sans en rien dire de particulier, [e]& S.Irenée faisant le denombrement des Papes jusqu'à Eleuthere, ne dit point qu'aucun d'eux ait esté martyr, hors S. Telesphore. 'Neanmoins Rufin donne ce titre à S. Clement, [f]& le Pape Zosime dit qu'il avoit fait un si grand progrés, qu'enfin il avoit consacré par le martyre la foy qu'il avoit apprise de S.Pierre, & enseignée aux peuples: [ce que tous les autres qui sont venus depuis ont suivi. Ainsi nous ne pouvons douter qu'il n'ait merité le titre de martyr, & que l'Eglise n'ait rai-

b|Hier.v.ill.c. 15.
e Iren.l.3.c.3.p. 232.233.
Ruf de Ori.t. 1.p 778.b.
f Conc.t.2.p. 1558.d.e.

son de le mettre dans le sacré Canon de la Messe avec les martyrs, aussi-bien que S. Lin & S. Anaclet. "Mais l'autorité de S. Irenée fait que nous n'oserions pas non plus assurer de luy qu'il ait consommé sa vie par le martyre. NOTE 11.

Cotel.ap.p. 828-836. 'Nous avons une histoire ancienne, qui porte que Trajan le bannit dans la Quersonese audelà du Pont Euxin; qu'il y fit naistre une fontaine par ses prieres, & qu'aprés qu'il y eut demeuré au moins un an, durant lequel il convertit tout le pays, Trajan y envoya un officier, par l'ordre duquel il fut noyé dans la mer avec un anchre attachée au cou; que la mer se retira ensuite jusqu'au lieu où on l'avoit jetté, qui estoit à une grande lieuë de la terre; que les Chrétiens y estant allez, trouverent son corps dans un tombeau de pierre sous un temple tout de marbre; que tous les ans la mer se retiroit de mesme à la feste du Saint jusqu'audelà de son tombeau, & ne revenoit dans ses bornes ordinaires qu'au bout de sept jours. Gr.T.gl.M.c. 35.p.79-80. 'S. Gregoire de Tours raporte une partie de ces choses, & les cite des actes de S. Clement. c.36.p.80 82. 'Il ajoute qu'une mere qui avoit amené son enfant avec elle au tombeau du Saint, l'y ayant laissé par megarde lorsque la mer revint, elle le retrouva vivant l'année d'aprés. Cotel.ap.p. 837. 'La mesme chose est raportée avec d'autres circonstances dans un sermon d'un auteur grec nommé Ephrem, Allace Sim.p. 50. 'qu'on dit avoir encore fait un autre écrit des miracles de S. Clement. [Nous souhaiterions que toutes ces choses fussent aussi assurées qu'elles sont celebres. Mais c'est ce que "la qualité des pieces dont elles viennent ne nous permet pas de dire.] V. la note 12.

Hier.v.ill.c.15. 'Il y avoit une eglise à Rome dans le IV. siecle, qui portoit le nom de S. Clement, & qui en conservoit la memoire. Conc.t.2.p. 1558.d. 'Ce fut dans cette eglise que le Pape Zosime examina l'affaire de Celeste. Front.cal.p. 42. 'C'estoit la station du second lundi de Caresme; & il en est parlé dans divers Conciles.

Gr.T.gl.M.c. 37.p.82-85. 'S. Gregoire de Tours parle de quelques reliques de ce Saint, apportées en Limosin, dont Dieu, dit-il, confirma la verité par un miracle accordé à la priere de S. Hirier. [Ce pouvoit estre quelque poudre de son tombeau, ou quelque autre chose de la mesme nature, plutost qu'aucune partie de son corps.] Clem.ori.p. 350|Sauf.23. nov.p.921.922. 'On tire neanmoins de quelques monumens de l'Eglise d'Auvergne, [dont nous ignorons le temps & l'autorité,] que S. Illide ou Allire Evesque de Clermont à la fin du IV. siecle, avoit un bras de S. Clement, qu'il avoit apporté luy mesme du tombeau de ce Saint, & qu'il mit dans une eglise qu'il fit bastir sous son nom; [de quoy S.

Gregoire

Gregoire ne dit rien dans la vie de S. Allire.] On ajoute que ce bras fut levé de terre par l'Evesque Bego [vers l'an 993,] & que cette eglise qui est aujourd'hui l'abbaye de S. Allire, a long-temps porté le nom de S. Clement, qui estoit le titre du grand autel, & qu'elle est marquée sous ce nom dans une charte d'un Roy Clovis. Un Winebrand [que je ne connois point,] raporte cela à S. Clement Pape.

'On pretend que le corps de ce Saint demeura dans la Quersonese jusqu'au milieu du IX. siecle, auquel on marque qu'un saint Evesque nommé Constantin le trouva dans une isle. Nous en avons une histoire qu'on croit estre de Gauderic Evesque de Velitres, auteur du mesme temps. 'Il n'y est point dit comment on fut assuré que c'estoit le corps de S. Clement Pape, sinon parce qu'on sentit une excellente odeur en le decouvrant, & qu'on trouva une anchre au mesme endroit. 'Cela arriva le 30 de decembre, 'environ l'an 850.

Boll. 9. mars, p. 15.
p. 20. c.
b.
p. 17. e.

'S. Constantin transporta solennellement les reliques en l'eglise cathedrale de la ville capitale du pays : '& neanmoins il est dit dans la suite qu'il portoit partout avec luy les reliques & le corps de S. Clement. Ainsi estant venu à Rome vers le commencement d'Adrien II. 'sur la fin de l'an 867, ou peu aprés, [a] il les y apporta avec luy, comme Anastase le bibliothecaire l'atteste en 875. Elles y furent receuës avec une grande solennité, & on marque qu'il se fit en cette occasion plusieurs miracles. 'Bollandus croit que cela ne se doit entendre que d'une partie des reliques de S. Clement, & que S. Constantin en avoit laissé aussi une partie dans la Quersonese, d'où on pretend que Jaroslas Roy des Russes, beaupere d'Henri I. Roy de France, en transporta le chef à Kiovie vers l'an 1040. 'On croit cependant avoir aujourd'hui à Cluni le mesme chef, apporté du monastere de S. Clement à Constantinople, lorsque cette ville fut prise par les François [l'an 1204.] Mais M[r] du Cange qui nous apprend que Basile le Macedonien avoit fait bastir une chapelle de S. Clement dans le palais de Constantinople, & y en avoit fait apporter le chef, croit que ce S. Clement est celui qu'on dit avoir souffert à Ancyre.

p. 20. d.
f | 21. a.
p. 18. a.
a p. 24. c | 21. a. b.
p. 15.
Sauss. 23. nov. p. 922.
Cang. de C. l. 4. p. 121.

ARTICLE VI.

Seconde lettre aux Corinthiens, cinq Decretales, & les Recognitions, attribuées à S. Clement.

Cotel.ap.p. 120.
a Phot.c.126. p 305.
b Euf.l.3.c.38. p 110.b.c.
c Clem.2.Cor. n.p.103-105.

[OUTRE la celebre epiſtre aux Corinthiens, on a attribué pluſieurs autres écrits à S Clement.]'Nous avons un grand fragment d'une lettre [a] qu'on croit avoir auſſi eſté écrite aux Corinthiens: c'eſtoit une exhortation generale à la vertu. [b] Cette lettre eſt fort ancienne: mais Euſebe ſemble douter qu'elle ſoit de S.Clement: ["& d'autres la rejettent tout à fait.] [c] Cependant Mr Cotelier penche beaucoup à croire qu'elle eſt veritablement de ce Saint.'Si elle en eſt, elle doit avoir eſté écrite avant l'autre, lorſque l'Egliſe de Corinthe, & toute l'Egliſe univerſelle eſtoit encore dans la paix: [L'autre paſſe neanmoins pour la premiere à cauſe de ſon importance, de ſa beauté, & de l'autorité qu'elle a toujours eue dans l'Egliſe.]'L'auteur de celle qui eſt conteſtée y parle en ſon nom, & non pas au nom de l'Egliſe Romaine, comme dans l'autre.

Note 13.

p.108.b.c.
p.105.a.b.

Conc.t.1.p. 82-115.
Recog.pr.p. 38.
Conc.t.3.p. 1458.a.b.
d t.1.p 86.87.
Blond.decr.p. 25-28.

'Nous avons encore cinq autres lettres ſous le nom de S. Clement, qui ſont du nombre des Decretales. [C'eſt pourquoi il n'eſt pas neceſſaire d'en parler, ſinon de la premiere, qui eſt beaucoup plus ancienne & plus celebre que les autres.]'Car Rufin l'a connuë, l'a crue de S. Clement, & l'a meſme traduite en latin. 'Elle eſt citée auſſi par le Concile de Vaiſon en 442. [d] Cependant elle mande la mort de S. Pierre à S. Jacque Eveſque de Jeruſalem, [qui eſtoit mort pluſieurs années avant S.Pierre.]'C'eſt pourquoi les Cardinaux Baronius, Bellarmin, du Perron, & beaucoup d'autres Catholiques, l'abandonnent abſolument. [Cela nous diſpenſe d'examiner les raiſons particulieres que l'on peut ajouter à celle là.]'Quelques uns pretendent qu'elle n'eſt guere plus ancienne que Rufin qui l'a traduite: [mais ils n'en donnent pas de preuve particuliere.]'Turrien en cite le grec que l'on garde à Rome dans la bibliotheque du Vatican. [e] Mr Cotelier nous l'a donné depuis peu d'années. [f] Mais il faut remarquer que la lettre traduite par Rufin, n'eſt que la premiere partie de celle que nous avons aujourd'hui dans les Decretales. Le reſte y a eſté ajouté vers l'an 800, comme le remarque le P. Labbe.

Pearſ.diſ.p. 118.
Blond.decr.p. 28.
e Cotel.ap.p. 533.
f Conc.t.1.p. 89.1.|Blond. decr.p.28.

Conc.t.1.p.89. b.
g Recog.pr.p. 398.

'Cette lettre nous renvoie à l'Itineraire de S. Clement; [g] & il ſemble ſelon Rufin, qu'elle duſt ſervir de preface au livre des

Recognitions, à la teste desquelles elle se mettoit du temps de Photius: [a] & cela se voit encore dans des manuscrits. [b] Photius remarque que cette lettre estoit quelquefois au nom de S. Clement, [telle que nous l'avons de la traduction de Rufin,] quelquefois au nom de S. Pierre mesme.

Phot.c.113 p. 289.b. a Cotel.ap.n. p.345.a. b Phot.c.113 p. 289 b.

'Pour les Recognitions, c'est un ouvrage où l'on raporte sous le nom de S. Clement les actions de S. Pierre, ses entretiens avec Simon le magicien, & comment S. Clement mesme reconnut son pere & ses freres, [ce qui luy a fait donner le nom de Recognitions ou Reconnoissances.] 'On l'appelle aussi les Voyages ou l'Itineraire de S. Pierre, & les actes de S. Pierre ou de S. Clement. Mr Cotelier croit que c'est aussi ce qu'on appelle la dispute de S. Pierre avec Apion, 'quoique Photius en fasse un ouvrage different.

a. Cotel.ap.n.p. 343.b.c|Du P. p.1. Phot.c.113 p. 289.c.

'Origene, S. Epiphane, & Rufin, ont cru que le livre des Recognitions venoit effectivement de S. Clement; mais que les heretiques l'avoient corrompu, & y avoient meslé diverses erreurs. S. Epiphane dit que les Ebionites qui s'en servoient, n'y avoient presque rien laissé d'entier. 'S. Jerome ne laisse pas de le citer sous le nom de S. Clement. [c] Rufin l'a mesme traduit en latin à la priere, dit-il, de S. Gaudence, & il n'avertit point qu'il en ait rien retranché que quelques endroits qui surpassoient ses forces & son intelligence.

Cotel.ap p. 390|Epi.30.c. 15.p.139 b.c| Ruf.ad Ori.p. 195.a. Hier.in Gal.p. 164.c. c Recog.pr.p. 307|n.p.343.d| Genn.c.17.

'Le jugement qu'on fait aujourd'hui de cet ouvrage, c'est qu'il a esté composé par un auteur habile dans la philosophie & les sciences humaines, (car Photius en estime beaucoup "le style & l'erudition,) mais peu instruit dans la theologie & la doctrine de l'Eglise, & tres mauvais faiseur de romans. 'Car il est plein d'histoires fabuleuses & sans apparence, & n'est pas mesme exemt de diverses heresies. [d] Il a esté rejetté par S. Athanase, [e] par le Pape Gelase, & generalement par tout le monde. [f] En un mot, on le regarde comme un ouvrage qui n'est d'aucun prix, ni d'aucune utilité.

&c. Recog.n.p. 343.a|Phot.c. 113.p.289 b.c. b|Sixt.l.2.p. 65.1.c|Du P.p. 81.c|App.t.1. p.420. d Ath.syn.p. 154. e Blond.decr. p.29. f Du Pin, p 81.

[Si cet écrit est le mesme que la dispute de S. Pierre avec Apion, il n'a apparemment esté composé que dans le III. siecle.] 'Car Eusebe dit que l'on produisoit "depuis peu, de fort longs ouvrages sous le nom de S. Clement, qui contenoient des dialogues de S. Pierre & d'Apion. Il rejette cet ouvrage parcequ'il n'estoit pas autorisé par la citation des anciens, & qu'il ne conservoit pas mesme le caractere de la foy apostolique. [Ce qui est certain, c'est que les Recognitions sont plus anciennes qu'Origene,] 'puisqu'il

χθὲς καὶ πρώην. Eus.l.3.c.38.p. 110 c. Ori.phil.c.23. p.81.

Recog.n.p. 388.c. les cite comme un écrit de S. Clement de Rome. 'On y trouve onze chapitres sur le destin pris d'un ouvrage que l'heretique Bardesane avoit composé [vers l'an 170.]

pr.p.397|Phot. c.113.p.289. 'Il y avoit plusieurs editions du livre des Recognitions, assez differentes l'une de l'autre. Il paroist que la moins ample qui a esté traduite par Rufin,estoit sous le nom de S. Clement,& l'autre sous le nom de S.Pierre. Cotel.ap.n p. 404.a.b. 'Mr Cotelier croit que les 19 "Entretiens ὁμιλίαι. qu'il nous a donnez en grec sous le titre de Clementines, peuvent estre l'autre edition. [Et neanmoins ils sont aussi sous le nom de S.Clement. Mais il n'est pas necessaire de s'arrester beaucoup sur cet ouvrage,] 1|Du P.p.84. 'puisqu'il est plein d'erreurs, "quoi-qu'il &c. puisse servir à connoistre mieux les dogmes des premiers heretiques, surtout ceux des Ebionites, qui y sont extremement repandus. [Hors cela,] Ibid. 'tous ces ouvrages pleins d'erreurs & de fables sont de tres peu d'utilité.

Cotel.ap.n.p. 431. 'Mr Cotelier nous a donné une histoire de S. Clement, faite, à ce qu'il croit, par Metaphraste, qui est un abregé des Recognitions, des Clementines, & des actes de son martyre. [Mais nous n'avons point cru devoir chercher la verité dans des pieces ou corrompuës ou fausses dés leur origine.]

Rec.1.3.c. 74.75.p.453. 454. n.p.366.c. a Voss.h.g.l. 2.c.9.p.205.206. 'L'auteur des Recognitions dit qu'il avoit déja envoyé à S. Jacque dix autres livres des discours que S. Pierre avoit faits à Cesarée. 'On ne sçait pas s'ils ont jamais paru. [a] Il est certain qu'on ne les a pas.

ARTICLE VII.

Des Constitutions & des Canons apostoliques, & de quelques autres écrits supposez à S. Clement.

Const.n.p.114. d. 'UN autre ouvrage qui porte aussi le nom de S.Clement,& qui est encore plus celebre que ses Recognitions,est celui des Constitutions apostoliques, nommé aussi La doctrine Catholique, d|pr.p.128. '& cité quelquefois sous le simple titre des Canons. b n.p.116-120. [b] On ne sçait pas bien si c'est celui que quelques anciens ont appellé La doctrine des Apostres, dont il est parlé dans S. Athanase & dans Eusebe. Du Pin,p.82. 88. 'Si ce sont deux ouvrages differens, comme le croit Mr du Pin, [S.Epiphane est le premier qui ait parlé des Constitutions.] Ign. prol.c.8. p.54. 'On tire au moins de Saint Denys d'Alexandrie qu'elles n'estoient point encore faites en 250, ou qu'elles n'avoient aucune autorité dans l'Eglise.

'S. Epiphane témoigne que beaucoup en doutoient. Pour luy il les reçoit comme"bonnes, & soutient qu'on n'y trouve rien de contraire à la croyance & à la discipline de l'Eglise. 'Mais il en cite des passages qui ne s'y trouvent point aujourd'hui, & dont on y trouve mesme tout le contraire. 'On voit la mesme chose dans ce qu'en cite l'Ouvrage imparfait sur S. Matthieu: ce qui fait juger que nous n'avons plus ces Constitutions en l'état mesme qu'elles estoient dans le IV. siecle, & au commencement du V. 'Et aussi les Grecs dans le second Canon de leur Concile"du Dome [en 692,] disent qu'elles ont esté corrompuës par des heretiques. 'On croit qu'elles l'estoient dés devant Anastase d'Antioche,'& peut-estre par le mesme imposteur qui nous a si fort defiguré les lettres de S. Ignace vers le milieu du VI. siecle. [a] Elles peuvent mesme avoir esté alterées plusieurs fois. 'Photius qui dit qu'elles sont sans comparaison audessous des Recognitions pour le style & la maniere d'écrire, mais plus pures pour la doctrine, assure en mesme temps qu'il est fort difficile de les justifier de l'erreur d'Arius. 'Aussi quoique le dernier Canon des Apostres les mette au rang des Ecritures canoniques, [b] & que les Ethiopiens les respectent comme une Ecriture divine & sacrée,'on est neanmoins contraint d'avouer qu'il y a beaucoup de choses qui combatent & la verité & la vraisemblance,& qui sont fort eloignées du temps & du caractere des écrits apostoliques. 'Un celebre Protestant croit que c'est un recueil de divers écrits que l'on avoit composez dés les premiers temps sous le nom des Apostres, & qu'on pretendoit contenir diverses instructions qu'ils avoient données.

Ep.l.70.c.10.p. 821.a.
ὡς ἐν ἀδοξίμοις.
b|h.p.290.291|
Ign prol.c.91. p.56-62.
Const.n.p.113. c.
In Trullo.
d.
p.1162.
Ign.prol.c.1.p. 2.
a Du Pin,p.83.
Phot.c.113.p. 289.
Const.can.86. p.389.c.
b n.p.113.b.
c.
Pearf.in Ign.t. 1.p.60.61.

[Quoique cet ouvrage fasse ordinairement parler les Apostres mesmes,] 'il y a divers endroits où la composition en est attribuée à Clement leur collegue: & cela est ainsi cité dans le Concile du Dome. 'Photius l'entend de S.Clement de Rome, & leur titre le porte expressément. [On ne voit pas si cela estoit de mesme dans celles qu'avoit S. Epiphane.]'Mais il suffit qu'un écrit si important pour son sujet, puisqu'il contenoit, selon ce Saint, toute la discipline canonique, ait esté peu ou point connu avant luy, pour voir qu'on ne croyoit point qu'il vinst des Apostres, ni immediatement, ni par le soin & par la plume d'un Saint aussi celebre qu'estoit le Pape S. Clement.

Const.p.389.c| 283.c.
Phot.c.113.p. 289.
Const.n.p. 113.b.

'M[r] de l'Aubépine dit qu'il y a des choses excellentes, que tout y est conforme à la discipline observée par l'Eglise greque dans les quatre premiers siecles, qu'il ne doute point que cet

Alb obf.l.1.c. 3. p.37.38.

écrit n'ait autrefois servi à cette Eglise de rituel, de pontifical, & de Code; mais que c'est indubitablement un recueil des diverses coutumes qui se sont établies peu à peu dans l'Eglise, & dont quelques unes estoient encore contestées dans le IV. siecle; de sorte qu'on ne peut sans une grande ignorance, les vouloir attribuer aux Apostres, [ni par consequent à S. Clement qui n'a pas survécu S. Jean l'Evangeliste.] 'Il est visible par la difference du style, qu'elles ne sont point du mesme auteur que les Recognitions. 'On marque que celles qu'ont les Ethiopiens ne sont pas tout à fait semblables aux nostres.

Const.n.p.115. a.b.

p.120.b.

'Les Constitutions finissent par les 85 Canons celebres depuis long-temps sous le titre de Canons des Apostres, [a] mais qui contiennent diverses choses qui n'estoient point encore receuës du temps des Apostres & de S.Clement. [b] On croit que c'est aussi un recueil de divers decrets faits dans les premiers siecles de l'Eglise, fondez sur les regles & l'esprit des Apostres, & des hommes apostoliques: '& que ce recueil n'a point esté fait avant le III. siecle.

can.p.375| Phot.c.113.p. 289. a Const.n.p. 327.b. b Alb.obs.l.1. c.13.p.37.38. Ign.prol.c.6. p.40.

'On ne les trouve point citez avant le Concile de Constantinople en 394. Les Grecs se sont obligez à les observer dans le Concile du Dome. Les Latins au contraire les ont rejettez sous Gelase: & Denys le Petit n'ayant pas laissé peu de temps aprés d'en mettre les 50 premiers à la teste de son recueil, ces cinquante ne furent receus que peu à peu plusieurs siecles aprés, & on n'a jamais receu les 35 autres.'S.Isidore de Seville pretend mesme que ce sont des heretiques qui ont composé tous ces Canons, & qui les ont attribuez aux Apostres.

Const.n.p.327. 328. Ign.prol.c.15. p.103.

'Quoique S.Basile remarque que les anciens Peres ne mettoient point par écrit les ceremonies des Mysteres, [c] on n'a pas laissé d'attribuer une [1] Liturgie à S. Clement: [d] & un discours attribué à S.Procle, dit que c'estoient les Apostres mesmes qui la luy avoient dictée.'On en cite une écrite par luy en grec, & traduite en caldaïque aprés l'an 407.[e] Le Cardinal Bessarion répond aux Grecs qui la citoient, qu'on l'a toujours mise au rang des écrits apocryphes.'Quelques uns ont cru que ce n'estoit que le 7 & le 8.[e] livre des Constitutions:'& il y a bien de l'apparence.

Bas.de Sp.c.27. p.352. c Bar.102.§ 23. d Procl.h.22. p.380. Ign prol.c.1. p.2. e Alex.t.1.p. 111. Bar.102.§23. Ign.procl c.1. p.2.|Procl.n.p. 584.

[f] Anastase d'Antioche cite de Clement ce docteur sacré & apostolique, un premier discours sur la providence & la justice de Dieu. [g] On a pretendu qu'il avoit aussi recueilli en un volume des revelations de S. Pierre. 'On trouve encore plusieurs passages citez de luy dans divers auteurs.

f Cotel.ap.n. p.438.a. g e. c.d.

1. C'est à peu prés ce que nous appellons un Missel.

PERSECUTION DE L'EGLISE SOUS L'EMPEREUR TRAJAN.

ARTICLE PREMIER.

Des causes qui ont fait persecuter les Chrétiens durant les trois premiers siecles.

DES que nostre religion a commencé à paroistre sur la terre, elle a commencé à eprouver la haine qui est la compagne ordinaire de la verité: & elle a trouvé autant d'adversaires qu'il y a eu de personnes qui n'ont pas voulu l'embrasser. Tert.ap.c.7.p.8.b.

[La pureté de sa morale directement opposée à la corruption des payens, fut sans doute un des plus puissans motifs de cette aversion publique: & pour rendre cette aversion plus violente, les demons se servirent de l'amour que les hommes ont ordinairement pour toutes leurs anciennes coutumes.] 'Car sans cette attache, ou plutost sans cette veritable manie, on n'eust pas haï & rejetté comme on faisoit, le plus grand bien que Dieu ait jamais fait au genre humain; & on ne se fust pas bouché les oreilles depeur de recevoir les saintes instructions que les Chrétiens repandoient de toutes parts. Clem.adm.p.57.b.c.

'Mais pour rendre l'Evangile encore plus odieux à tout le monde, le diable sema de tous costez un grand nombre de calomnies contre les Chrétiens, [comme on l'a pu voir en un autre lieu.] Just.ap.2.p.51.b.

'Ce qu'il faisoit selon la prophetie de Zacarie, afin que le corps de JESUS estant couvert de ces vétemens si difformes & si sales, personne n'osast en approcher. 'L'inclination que les hommes ont naturellement à croire toute sorte de mal les uns des autres, ne luy donna pas en cela peu d'avantage: 'Et il réussit si bien dans son dessein, que beaucoup de payens ne vouloient pas parler seulement avec un Chrétien; tant ils avoient ce nom en horreur. V.S. Pierre § 22. dial.p.345.a.b. ap.2.p.58.d. Epi.27.c.3.p.104.c.d.

'C'est sur cette preoccupation qu'on les condannoit dés qu'ils Tert.ap.c.2.p.2.c|Just.ap.1.p.43.a.b.

Tert.ap.c.1.p. 1. a c.2.p.2. b Just.ap.2.p. 61.a. Tert.ap.c.3.p. 4.c.

s'avouoient pour Chrétiens,'sans qu'on voulust s'informer à fond de leur doctrine, [a]ni leur permettre de se défendre. [b] Car les demons empeschoient mesme les payens de lire & de comprendre ce que les Chrétiens leur representoient pour la défense de la verité. 'Ils estoient contraints d'admirer & de loüer la pureté de leur vie: Et cependant par un étrange dereglement, ils aimoient mieux condanner le bien qu'ils avouoient estre visible en eux, par le mal qu'ils s'imaginoient y estre caché, que de se servir de cette vertu eclatante qu'ils voyoient de leurs propres yeux, pour juger favorablement de ce qu'ils ne pouvoient connoistre.

Just.ap.2.p.56. c d. p 50.c|Eus.l.5. c.1 p.156.d.

'Que s'il se trouvoit un Chrétien convaincu de quelque crime, comme cela arrivoit quelquefois, particulierement à cause de tant d'heretiques infames qui s'attribuoient le nom de Chrétiens; ils ne doutoient plus que tous les autres ne fussent coupables des mesmes crimes: 'En quoy ils estoient confirmez par les declarations qu'ils tiroient ou des payens esclaves des Chrétiens, ou des femmes & des enfans, lorsqu'ajoutant la rigueur des tourmens à la foiblesse des uns, & à l'aversion que les autres ont naturellement pour leurs maistres, ils leur faisoient deposer contre eux les crimes les plus noirs & les plus abominables.

[Il ne faut donc pas s'étonner de tant de persecutions que l'Eglise a souffertes durant trois-cents ans: Et on le trouvera encore moins étrange, quand on saura que cette aversion generale que l'on avoit pour la verité, estoit soûtenüe par l'autorité des loix. On avoit aboli celles de Domitien & de Neron.] Mais l'une des plus anciennes loix de l'Empire Romain, défendoit absolument de reconnoistre aucun Dieu qui n'eust pas esté approuvé par le Senat. 'Et comme J. C. n'avoit point esté receu par cette autorité, il n'estoit point besoin de nouvelles loix pour exposer ses adorateurs à toutes les insultes & à toutes les violences de leurs ennemis. 'Nous voyons en effet par Tertullien, & encore plus clairement par Eusebe, que sous les Princes les plus favorables aux Chrétiens, lors mesme qu'il estoit défendu sur peine de la vie de les accuser, il estoit aussi défendu de les absoudre quand ils estoient une fois mis en justice, s'ils ne renonçoient à la foy; 'les Senateurs Romains n'estant pas exemts de cette rigueur.

Tert.ap.c.5.p. 6.b. c.4.5.p.5.c.d|6. b.c. c.5.p.6.d|Eus. l.5 c.21.p.189. c. Hier.v.ill.c. 42.p 282 d. c Tert.ap.c.5. p.6.c.

[c] Tibere persuadé [en quelque sorte] de la divinité du Sauveur, par ce que [Pilate] luy en avoit mandé,"avoit voulu porter le Senat à la reconnoistre, [ce qui eust mis les Chrétiens à couvert de la rigueur des loix Romaines, comme un grand nombre de peuples qui dans l'Empire suivoient chacun avec liberté leur religion

V.S. Pierre §19.

gion particuliere. Mais ce Senat esclave des moindres mouvemens de Tibere,] rejetta neanmoins en cette occasion ce qu'il avoit demandé,[parceque le Christianisme né sur la Croix & de la Croix de son auteur, devoit s'établir par la Croix, & qu'il falloit que l'Eglise en corps, aussi-bien que les particuliers, entrast dans la gloire par les souffrances.]

'Il arrivoit encore assez souvent, que sans qu'il y eust aucune nouvelle loy contre les Chrétiens, les peuples demandoient publiquement dans les amphitheatres qu'ils fussent tous exterminez, '& que sans attendre aucun ordre des magistrats, ils employoient contre eux les pierres & le feu; & portoient leurs violences jusque dans les asyles de la mort, pour arracher les corps des Chrétiens de leurs sepultures, les deterrer à demi pourris, & les dechirer en pieces. 'Les Juifs se signaloient surtout quand il falloit agir contre les Chrétiens; & on le voit dans l'histoire par divers exemples.

Eus.l.4.c.15.p.129.d.

Tert.ap.c.37.p.33.c.

Cyp.dis.11.c.19.p.240.241.

ARTICLE II.

Troisieme persecution de l'Eglise sous Trajan.

'ON attribuë la persecution que l'Eglise souffrit sous Trajan, à ces soulevemens que les peuples faisoient contre les Chrétiens, tantost en un endroit, tantost en un autre.[Mais ce n'en fut pas la seule cause. Trajan dont l'histoire releve si fort la douceur, contribua neanmoins beaucoup aux cruautez que l'on exerça alors contre eux.] 'Il se faisoit une gloire d'estre plus religieux que les autres Princes, [& de maintenir les loix Romaines dans leur vigueur.] 'Enflé des victoires qu'il avoit remportées sur les Daces[en 101 & en 105,]il croyoit ne pouvoir mieux affermir son empire, qu'en contraignant tous les Chrétiens d'embrasser le culte des demons, [à qui il raportoit les avantages & les triomphes qu'il ne devoit qu'au vray Dieu.]'Il est vray qu'il ne publia aucun nouvel edit contre nostre religion, 'comme il paroist par Tertullien & S. Meliton, qui ne le mettent point au nombre des persecuteurs.'Mais la réponse qu'il fit à Pline sur les Chrétiens, comme nous le raporterons ci-dessous,[a] & la maniere mesme dont Pline luy en avoit écrit, témoignent qu'il avoit beaucoup d'aversion pour eux: ce qui suffisoit pour exciter contre eux les peuples & les magistrats.

Eus.l.3.c.32.p.103.c.

Plin.pan.p.98.99.

Ign.act.p.1.

Bar.100.§1.

Tert.ap.c.5.p.6.7|Eus.l.4.c.26.p.148.b.

Plin.l.10.ep.103.p.633.

a ep.102.p.631.

[Il ne se contentoit pas mesme d'autoriser leurs passions par les

p.632|ep.35.99. 123.p.587.628. 644. loix communes qui défendoient toute religion nouvelle.] 'Comme il craignoit toutes sortes d'associations & d'unions particulieres, il ordonnoit aux Gouverneurs de les défendre par des edits solennels; ep.102.p.632. 'en conséquence desquels les Chrétiens n'osoient pas tenir leurs assemblées ordinaires. Euf.l.3.c.32.p. 104.a. 'La recherche qu'il fit des descendans de David, fut encore un sujet particulier pour persecuter cette famille; & ce fut ce qui couronna S. Simeon de Jerusalem.

Eusebe dans sa chronique marque cette persecution en l'année 107 de J.C, [qui estoit la dixieme de Trajan; peut-estre parceque ce Prince estant alors en Orient, elle y fut plus violente; ou parceque "S. Simeon de Jerusalem, & S. Ignace d'Antioche, qui en furent les plus illustres victimes, souffrirent cette année là. Note 1. Mais la celebre lettre de Pline sur cette persecution "doit avoir esté écrite dés l'an 104,] V. Trajan note 14. Plin.l.10.ep. 102.p.631.632| Bar.100.§6. '& elle nous donne lieu de croire qu'il y avoit déja eu quelque persecution trois ans auparavant. [Si c'est sous Trajan que "S. Clement Pape a souffert les maux temporels qui luy ont acquis pour l'eternité le titre & l'honneur du martyre, V.leurs titres. ç'a esté au plustard en l'an 100. Et c'est vers le mesme temps qu'on met aux environs de Rome le martyre de S.te Domitille & de quelques autres.

Cette persecution parut particulierement en Syrie lorsque Trajan y estoit,] Plin.l.10.ep. 102.p.631. '& en Bithynie où Pline le jeune qui en estoit gouverneur fit divers martyrs, comme luy mesme le dit dans ses lettres. Cyp.dis.11.c. 20.p.241. 'On voit par le martyre de S. Simeon, que la Palestine n'en fut pas exemte: [& nous y trouverions mesme des peuples entiers de martyrs, si nous osions recevoir le témoignage "d'une lettre écrite à Trajan par Tiberien, qui a esté produite par des personnes tres habiles, mais que diverses raisons font juger estre ou fausse, ou fort suspecte. Note 2. Nous croyons aussi "devoir reserver pour le regne de M. Aurele ou de Commode,] Note 3. Tert.ad Scap. c.4.p.88.a.b. 'les cruautez que le Proconsul Arrius Antonius exerça en Asie contre les Chrétiens, Cyp.dis.11.c. 28.p.247. 'quoique quelques uns les raportent au temps de Trajan.

[Ce que nous savons de la Syrie, de la Bithynie, & de la Palestine, peut nous faire juger de ce qui arriva dans le reste de l'Empire.] Euf.l.3.c.33.p. 105.b. 'Eusebe semble neanmoins dire que la persecution qui fut violente en beaucoup d'endroits,[a] ne fut pas universelle. a c.32.p.103.c. Et autant que l'on en peut juger par les actes de S. Ignace, les Chrétiens jouïssoient d'une assez grande liberté dans l'Asie mineure en l'an 107.[En effet, n'y ayant point d'edit general contre eux, il est aisé que les peuples & les Gouverneurs les aient laissez en repos en quelques provinces.]

'S. Chryſoſtome parlant principalement de ce qui ſe paſſa à Antioche, dit qu'il s'excita alors une horrible guerre contre l'Egliſe: Et comme ſi tout l'univers euſt eſté, dit-il, opprimé d'une tres cruelle tyrannie, les Chrétiens eſtoient pris au milieu des places & des aſſemblées; ils eſtoient livrez à des tourmens innombrables, & condannez à des ſupplices tres rigoureux. On attaquoit particulierement les Eveſques, que l'on recherchoit plus que les autres; le demon s'eſtant figuré que s'il pouvoit ravir les paſteurs à leurs brebis, il ravageroit aiſément tous les troupeaux.

Chry.t.1.or.42.p.150.b.

ARTICLE III.

Peregrin eſt mis en priſon: De S.Ceſaire, S.Hyacinthe, & S.Zoſime.

[NOUS verrons ſur l'hiſtoire de S. Ignace, avec quel zele & quelle affection les Fideles aſſiſtoient alors ceux qui ſouffroient pour J. C. Mais Dieu a voulu que les ennemis meſmes de l'Egliſe luy rendiſſent en ce point un témoignage tres glorieux. Car il faut apparemment raporter au temps de Trajan ou d'Adrien, ce que nous liſons dans Lucien touchant la priſon de Peregrin. Nous ferons dans la ſuite l'hiſtoire de ce miſerable apoſtat.] 'Il ſuffit de dire ici qu'eſtant alors illuſtre parmi les Chrétiens de la Paleſtine, où il eſtoit Preſtre ou Eveſque, ſelon ce qu'en dit Lucien, 'il fut pris pour ce ſujet, & mis en priſon, [a] d'où les Chrétiens taſcherent de le faire ſortir: & voyant qu'ils ne le pouvoient, ils prirent tout le ſoin qui leur fut poſſible pour faire qu'il n'en reſſentiſt point l'incommodité. 'Lucien ajoute que dés le matin, on trouvoit de vieilles femmes, des veuves, & des enfans orfelins, qui aſſiegeoient la porte de la priſon [pour le venir viſiter.] [1] Les magiſtrats des Chrétiens, (ce ſont apparemment les Preſtres & les Diacres,) paſſoient meſme la nuit auprés de luy, "donnant de l'argent aux gardes pour en avoir la liberté. On luy faiſoit toutes ſortes de feſtins, dit Lucien, [qui veut par là décrier la charité des Chrétiens: mais ces feſtins devoient eſtre fort ſobres;] puiſqu'ils eſtoient meſlez de [2] diſcours ſaints [& edifians.] 'Les Egliſes en commun envoyoient de l'Aſie meſme des deputez & de l'argent pour le conſoler, pour l'encourager, & pour faire qu'il ne manquaſt de rien. Car ce que les Chrétiens font ainſi en commun, dit Lucien, ſe fait avec une promtitude incroyable,

Luci.v.Per.p.995.d. — p.996.a. — a b. — b. — c. — "διαφθείροντες

1. οἱ ἐν τέλει. Ne pourroit-il point meſme ſignifier les miniſtres ſacrez, puiſque τελετὴ eſt un ſacrifice?
2. *ou bien*, de la lecture des livres qu'ils regardent comme ſacrez, λόγοι ἱεροί

a. parcequ'ils n'epargnent rien, 'meprisant les richesses & la mort mesme, dans l'esperance de devenir immortels, s'ils suivent les loix de leur premier legislateur;& une de ces loix est de se croire tous freres : De sorte qu'ils regardent leurs biens comme leur estant communs à tous.

p.997.2. 'Le Gouverneur de Syrie qui estoit un"homme de lettres,voyant Peregrin resolu de mourir plutost que de renoncer sa religion, soit par vanité, comme le dit Lucien,[soit que sa foy fust alors sincere,]le mit hors de prison, ne voulant pas qu'il eust l'honneur de mourir [pour J.C.]Il s'en retourna en son pays,[a] & fit ensuite divers voyages, sans jamais manquer de rien; parceque les Chrétiens qui l'accompagnoient partout, luy fournissoient toutes choses en abondance. φιλοσοφία χαίρων. b. a p.998.2.

[Entre les martyrs que la persecution de Trajan a faits en Italie, outre ce que nous avons dit autrepart de S. Clement,de S.te Domitille,& de ceux qui ont souffert à son occasion,]Baronius croit que nous y devons mettre S. Cesaire Diacre & martyr à Terracine, que l'Eglise honore le premier jour de novembre. Il est celebre : 'car son nom se trouve ce jour là dans quelques exemplaires du martyrologe attribué à S. Jerome, sans parler[de Bede,]de Raban, [& des autres posterieurs,] 'sa feste est encore marquée dans l'ancien calendrier Romain du P. Fronto, & dans le Sacramentaire de S. Gregoire. 'Il y a à Rome une eglise fort celebre de S. Cesaire,[b] dont il est parlé 'dés l'an 603.[c] Elle a esté autrefois une abbaye. Le corps du Saint y a esté long-temps,& a depuis esté transporté dans celle de S.te Croix. S. Annon Evesque de Cologne en emporta un bras pour son Eglise. 'S. Bernard s'en revenant à Clairvaux aprés le schisme de Pierre de Leon, en tira une dent avec un miracle visible.'L'Eglise de Terracine l'honore encore aujourd'hui comme son patron.[d] Les Grecs en font aussi memoire le 7.e jour d'octobre.

Bar.1.nov.b. Florent.p.943. 946.1. Front.cal.p. 142|Sacr.p.139| n.p.183. Bar.603§1.3| 687.§2.3. b Greg.l.11.ep. 1.p.1041.c. c Bar.1.nov.b. Bern.v.l.4.c.1. §1.p.38.1.2. Boll.12.may, p.5.b. d Menæa,p.80. &c.

[Mais il faut nous contenter de savoir que Dieu a glorifié ce Saint, & veut que nous l'honorions comme un martyr.]'Ce n'est pas que nous n'ayons des actes de luy assez anciens, suivis par les Grecs dans leurs[1]Ménées; '& il en est encore parlé dans les actes de S. Nerée & de S. Achillée. [Mais toutes ces pieces sont telles que nous n'osons y rien appuyer. Pour le temps mesme où il a vécu, quoique nous le mettions sous Trajan pour suivre Baronius;

Sur.1.nov.p.3| Men.7.oct.p. 80. Bol.12.may,p. 13.2. 1.

1. Les Ménées sont comme les breviaires & les livres de l'office des Grecs,où ils font les eloges des Saints, & en raportent l'histoire en peu de mots. On les appelle Ménées,parcequ'ils sont divisez par mois. Les menologes en sont comme un abregé, tantost plus long, & tantost plus court.

Note 4. on"ne sçait neanmoins s'il n'a point souffert dés la persecution de Neron.] 'Baronius dit qu'Alberic Diacre du mont Cassin, & Gelase moine du mesme monastere & depuis Pape, ont écrit l'histoire de S. Cesaire, le dernier en vers, & l'autre en prose; mais il ne paroist pas les avoir lus. Bar.1.nov.b.

'Leonce Consulaire, & Luxurius dont il est fort parlé dans les actes de S. Cesaire, sont encore nommez dans ceux de S. Hyacinthe, & avec des circonstances toutes semblables: 'ce qui fait que Baronius met aussi ce Saint sous Trajan: [mais ces deux histoires en disent aussi des choses qui se contredisent visiblement: On peut remarquer dans celle de S. Hyacinthe,]'que Leonce le » menaçant de divers supplices: Ce ne sont pas les divers suppli- » ces que ie crains, luy dit le Saint, mais les eternels. C'est pour- » quoi je n'ay point d'égard ni à vostre commandement, ni aux » menaces de vostre Prince: Vostre colere s'enflamme & s'evanouit » en un mesme jour: Vous ne sauriez echaper vous mesme à la » mort: & aprés cela que serez vous? [Le reste de cette piece est peu considerable;"& on ne peut pas mesme dire qu'elle ait beaucoup d'autorité.] Les martyrologes d'Usuard & d'Adon mettent S. Hyacinthe le 26 de juillet, & disent qu'il souffrit à Porto auprés de Rome. Sur 26.jul.p. 311. Bar.100.§12. Sur.26.jul.p. 311.§1. Note 5.

[Nous ne trouvons point que la persecution de Trajan ait fait d'autres martyrs dans l'Occident qui soient celebres. Pour l'Orient,]les Grecs & les Latins honorent le 19 de juin S. Zosime, que le martyrologe Romain met à Sozople [en Pisidie.] Les Grecs par lesquels nous le connoissons, 'disent qu'il estoit d'Apolloniade dans le territoire de Sozople, & qu'il acheva son martyre à Conone ou Cane, ville[que nous ne trouvons point; mais qui doit estre, selon eux, dans la Pisidie.] Ils raportent amplement son histoire dans leurs Ménées, & dans ses actes 'qu'on attribuë à Metaphraste: [& ils en sont dignes.]'Neanmoins Leo Allatius veut qu'ils soient de quelque autre auteur qui n'est pas connu. Bar.19.jun.d. Menæa,p.144| Sur.19.jun.p. 253.§1,8. Bar.19.jun.d. All.de Sim. p. 122.a.

'Les Grecs font leur grand office le premier jour de mars de S.te Eudocie, qu'on dit avoir souffert le martyre à Heliople dans la Phenicie:'& à leur imitation on l'a mise dans le martyrologe Romain.[On en dit bien des choses,"mais on n'en a rien d'assuré. Boll.1.mars,p. 8.9. p.8.§2. Note 6.

On verra dans la suite quelques autres martyrs dont le temps est plus marqué; & on en trouve encore plusieurs autres dans les martyrologes, qu'on dit avoir souffert sous Trajan.]

ARTICLE IV.

Lettre de Pline à Trajan sur les Chrétiens.

[S'IL faut"raporter à ce temps-ci le martyre de S. Phocas de Sinope, on y voit qu'on executoit les Chrétiens dans le Pont sans aucune forme de justice. Mais nous trouvons plus de lumiere pour ce qui regarde cette province dans la lettre celebre de Pline le jeune, "qui la gouverna avec celle de la Bithynie depuis la fin de l'an 103, jusqu'au commencement de l'an 105.] 'Comme Trajan luy avoit permis de le consulter sur toutes les difficultez qu'il rencontreroit dans l'administration de sa charge, voici ce qu'il luy écrivit sur les Chrétiens.

V.S. Phocas.

T.Trajan note 14.

Plin.l.10.ep. 32.p.584.

ep.102.p.630.

'Dans tous les doutes qui me surviennent, je prens, Seigneur, « la liberté de vous en faire le raport. Car qui pourroit ou me de- « terminer avec plus d'autorité dans les choses dont je doute, ou « m'instruire avec plus de lumiere dans ce que j'ignore? Je ne me « suis jamais trouvé quand on a examiné des Chrétiens: C'est « pourquoi je ne sçay ni surquoi on les interroge, ni de quelle ma- « niere on les punit. Et je ne me trouve pas peu embarassé pour « savoir si on ne doit point mettre quelque distinction entre les « âges, ou si on doit traiter avec la mesme rigueur les enfans les « plus jeunes, & les personnes qui sont plus âgées; si le repentir « peut meriter le pardon, ou s'il est inutile de cesser d'estre Chré- « tien quand on l'a esté une fois; si c'est le nom mesme de Chré- « tien que l'on punit dans eux sans autre crime, 'ou si on ne les pu- « nit qu'à cause des crimes que ce nom porte avec soy? «

p.631.

'Voici cependant la conduite que j'ay tenue à l'égard de ceux « qui m'ont esté deferez. Je les ay interrogez pour savoir s'ils « estoient effectivement Chrétiens. Quand ils l'ont avoué, je leur « ay fait deux ou trois fois la mesme demande, en les menaçant « mesme de la mort, [s'ils ne renonçoient à cette religion.] Ceux « qui ont persisté dans leur aveu, je les ay fait mener au supplice; « ne doutant pas que quand le Christianisme ne les eust pas rendu « criminels, leur obstination & leur opiniatreté inflexible ne me- « ritast d'estre punie. J'ay trouvé mesme des citoyens Romains « coupables de cette manie; & à cause de leur qualité, je les ay « fait mettre à part pour les envoyer à Rome. «

p.631.

'Mais le nombre des accusez augmentant toujours, comme il « arrive d'ordinaire, par le temps, & par l'exacte recherche que «

p.631.

„ j'en faisois, il s'en est trouvé de diverses sortes. On m'a mis entre
„ les mains un libelle sans nom d'auteur, par lequel plusieurs per-
„ sonnes estoient accusées nommément d'estre Chrétiennes. Ce-
„ pendant comme plusieurs protestoient de ne l'estre point, & de
„ ne l'avoir jamais esté; qu'ils adoroient les Dieux quand je le leur
„ commandois, & dans les termes que je leur prescrivois; qu'ils
„ offroient de l'encens & du vin à vostre statuë, laquelle j'avois fait
„ apporter exprés avec les images des Dieux; que mesme ils mau-
„ dissoient le Christ, à quoy l'on dit qu'il est impossible de faire
„ jamais resoudre les veritables Chrétiens; j'ay cru estre obligé
„ de les renvoyer absous. D'autres nommez dans le mesme libelle,
„ ont reconnu leur faute & y ont renoncé aussi-tost, avouant qu'ils
„ avoient esté de cette religion, & assurant qu'ils l'avoient aban-
„ donnée, 'les uns trois ans auparavant, les autres encore plustost, p.632.
„ & quelques autres il y a plus de 20 ans. Ils ont tous rendu leurs
„ devoirs aux images tant de vostre Majesté que des Dieux, & ont
„ donné des maledictions à leur Christ.

„ 'Ceux-ci assuroient que toute leur faute, s'ils estoient coupa- p.632.
„ bles, ou leur erreur, s'ils estoient dans l'egarement, avoit esté
„ qu'en certains jours reglez ils avoient accoutumé de s'assembler
„ avant le lever du soleil, pour chanter "alternativement les loüan- *secum invicem.*
„ ges de Christ comme d'un Dieu, & s'obliger par les ceremonies
„ de leurs mysteres non à commettre des crimes, mais à ne faire
„ ni vol, ni larcin, ni adultere, à observer inviolablement leur pa-
„ role: à reconnoistre en justice les deposts qu'on leur auroit con-
„ fiez; Qu'aprés cela ils se retiroient, & se rassembloient encore
„ pour prendre leur repas, dans lequel il n'y avoit rien d'extraor-
„ dinaire ni de criminel: Que mesme ils ne s'estoient plus assem-
„ blez de la sorte, depuis que j'avois défendu, selon vos ordres,
„ toutes les associations & les assemblées particulieres.

„ 'Cette deposition m'a obligé de tascher de tirer un plus grand p.632.
„ éclaircissement, en appliquant à la question deux servantes, que
„ l'on disoit estre de leurs "ministres [ou Diaconisses.] Mais je n'ay *ministræ.*
„ rien appris d'elles, 'sinon que c'est une superstition aussi ridicule, p.633.
„ que l'attache qu'ils y ont est prodigieuse. C'est pourquoi j'ay sur-
„ sis la conclusion de cette affaire, afin de vous en faire le raport.
„ J'ay cru qu'elle estoit assez de consequence pour vous en impor-
„ tuner, quand on ne considereroit que le grand nombre de ceux
„ qu'elle envelope, puisqu'il n'y a point d'âge, de condition, ni de
„ sexe, qui ne s'y trouve interessé & pour le present & pour l'ave-
„ nir. Car le venin de cette superstition ne s'est pas seulement re-

pandu dans les villes, mais jusque dans les bourgades, & dans «
toute la campagne. Cependant le mal n'est pas encore en tel état «
qu'on n'en puisse arrester le cours, & mesme le guerir entiere- «
ment. Il est certain au moins que l'on commence à frequenter «
les temples, lesquels estoient déja presque abandonnez; que l'on «
renouvelle les anciennes ceremonies de la religion, qu'une lon- «
gue intermission sembloit avoir abolies; & que l'on voit de tous «
costez vendre les viandes des sacrifices, que fort peu de monde «
achetoit auparavant. C'est ce qui fait juger qu'une infinité de «
personnes quitteront leur egarement, si l'on fait grace à ceux «
qui rentreront dans leur devoir. «

ARTICLE V.

Injustice des Princes contre les Chrétiens: Réponse de Trajan à Pline.

[NOUS decouvrons par cette lettre un étrange aveuglement dans ces plus grandes lumieres du paganisme, puisque ces sages Romains forçoient les Chrétiens non à avouer leur crime pretendu pour le punir, mais à les desavouer pour les declarer innocens.] Tertullien décrit cette conduite extravagante avec les plus vives couleurs que son esprit ardent & elevé luy ait pu fournir, [comme il seroit aisé de le faire voir, si nostre dessein nous permettoit de raporter ici ses paroles.

Tert.ap.c.2.p. 3.4.

Le privilege qu'avoient les citoyens Romains, au raport de Pline, d'estre renvoyez à Rome, fut bien-tost violé pour les Chrétiens.] Car M. Aurele ordonna au Gouverneur des Gaules, de les faire executer dans la province. Toute la faveur qu'on leur fit, ce fut de leur trancher la teste sans autre supplice: ce qui mesme ne fut pas observé alors à l'égard de S. Attale. Car il fut exposé aux bestes à l'instance du peuple, & souffrit d'autres tourmens tres cruels, dont sa qualité l'avoit fait exemter auparavant. Nous lisons aussi dans les actes de S. Justin, que cet illustre philosophe [qui estoit citoyen Romain,] souffrit le foüet avant que d'estre decapité.

Eus.l.5.c.1.p. 162-163.

p.162.b.

Bar.165.§6.

[On voit encore par la lettre de Pline, combien la religion Chrétienne estoit alors repanduë, lorsque S. Jean n'estoit peut-estre pas encore mort.] Et il ne faut pas s'imaginer que la persecution qu'on luy faisoit ait arresté son progrés, puisque le sang des martyrs est ce qui l'a renduë feconde. [Nous omettons plusieurs autres remarques qu'on pourroit faire sur ce témoignage aussi

104.§9.

aussi avantageux qu'authentique, que la verité a tiré de la bouche de ses ennemis.

Dodwel. Il est difficile de comprendre par quelle raison]un "Protestant a pretendu que l'edit de Pline contre les associations, ne regardoit que les agapes & les festins de charité que les Chrétiens faisoient entre eux, & non les assemblées ecclesiastiques où ils recevoient l'Eucaristie, [comme si ces deux choses n'eussent pas esté alors ordinairement jointes ensemble. Quand elles eussent esté separées, les payens savoient-ils ces distinctions, ou s'en mettoient-ils en peine? Et songeoient-ils à autre chose qu'à empescher tout ce qu'ils s'imaginoient pouvoir estre la source de quelque cabale?] Cyp.dis.11.c. 25 p.246.

'Pour ce que dit Pline, que ces Chrétiens apostats declarerent que depuis son edit ils ne s'estoient plus assemblez, [ce n'est pas à dire que ceux qui avoient plus de courage & plus de foy, qu'eux, ne l'eussent pas fait, puisque les plus cruelles persecutions ne les ont pu empescher de se trouver, quand ils le pouvoient, aux assemblées de l'Eglise, quoiqu'ils le fissent avec plus de precaution & plus de secret. Nous avons plusieurs martyrs qui ont souffert avec joie pour ce sujet.] Plin.l.10.ep. 102.p.632. S.Dative, &c.

'Il ne s'est conservé aucune memoire de ces veritables Chrétiens que Pline dit avoir mieux aimé souffrir la mort, que de renoncer à J. C, ce qui fait juger que Dieu se reserve un tres grand nombre de martyrs, [dont il ne decouvrira la gloire aux hommes qu'au dernier jour, lorsqu'il punira leurs persecuteurs.] Bar.104.§50. 'Eusebe & S. Jerome ont cru que le nombre de ceux-ci mesme avoit esté considerable; [& nous ne voyons pas qu'on ait aucun fondement]'de dire qu'ils se soient trompez. Eus.l.3.c.32.p. 105.b|chr. Cyp.dis.11.c. 26.p.247.

ᵃNous avons encore la réponse que Trajan fit à la lettre de Pline: a Plin.l.10.ep. 103.p.633.634.
„ Vous avez agi, luy dit-il, comme vous deviez dans la discussion
„ & l'examen de ceux qui ont esté accusez d'estre Chrétiens. Car
„ on ne peut pas établir un ordre fixe en cette matiere, ni juger par
„ la mesme regle des especes si differentes. Il ne faut faire aucune
„ recherche contre les Chrétiens: Mais si on les defere & qu'on
„ les accuse en justice, il les faut punir; en sorte neanmoins que
„ ceux qui soutiendront n'estre point Chrétiens, & qui le justifieront
„ par les effets, c'est à dire en sacrifiant à nos Dieux, soient
„ traitez comme innocens: Et quand mesme ils auroient esté suspects
„ par le passé, il faut accorder le pardon à leur repentir. Pour
„ ce qui est des libelles qui ne sont avouez de personne, on n'y
„ doit avoir aucun égard en quelque crime que ce soit. Ce seroit

une chose de trop mauvais exemple, & trop indigne de nostre "
siecle. "

[Voilà l'ordonnance que la haine contre les Chrétiens, & l'horreur de punir tant de personnes en qui on ne pouvoit prouver aucun crime, ont tirée d'un des plus moderez & des plus sages Princes qu'aient jamais eu les Romains.] 'La necessité [de satisfaire à des passions opposées,] a fait qu'il n'a pu eviter de se contredire. Il défend de rechercher les Chrétiens comme innocens, & il ordonne de les punir comme coupables. Il use en mesme temps d'indulgence & de rigueur: il dissimule une faute & la chastie. Ordonnance imperiale, s'écrie Tertullien, pour- "
quoi vous combatez vous vous mesme? Si vous ordonnez la con- "
dannation d'un crime, pourquoi n'en ordonnez vous pas la re- "
cherche? & si vous en défendez la recherche, pourquoi n'en or- "
donnez vous pas l'absolution? "

Tert.ap.c.2.p.3.

'Il y a, continuë Tertullien, des compagnies d'archers & de "
soldats établies par toutes les provinces de l'Empire, pour re- "
chercher les voleurs: & de plus, tout homme est archer & sol- "
dat, pour decouvrir & poursuivre les criminels de leze Majesté "
& les ennemis publics; & on étend cette recherche jusqu'à leurs "
complices, à leurs receleurs, à leurs confidens. Il n'y a que les "
Chrétiens qu'il est défendu de rechercher, & qu'il est permis "
de denoncer en justice, comme si cette recherche devoit d'elle "
mesme produire autre chose qu'une denonciation. Ainsi lorsque "
vous condannez celui qu'on denonce, sans que vous vouliez "
qu'on le recherche, vous donnez lieu de croire qu'il n'a pas me- "
rité le supplice parcequ'il a esté trouvé coupable, mais seulement "
parcequ'il a esté trouvé, quoiqu'il ne dust pas estre recherché. "

a.b.

[Cependant cette ordonnance si deraisonnable subsista durant prés d'un siecle, & fut la regle des Romains jusques à la persecution de Severe, comme on le verra par divers endroits de l'histoire, sinon que M. Aurele par une extravagance encore plus grande,] 'défendit sur peine de mort d'accuser les Chrétiens, sans les exemter de souffrir eux mesmes la mort.

c.5.p.6.d.

V.M.Aurele §16.

ARTICLE VI.

La persecution continuë : De S. Romule & de quelques autres qu'on dit y avoir esté couronnez.

LA réponse de Trajan à Pline ne laissa pas d'arrester un peu la persecution, qui estoit alors tres violente. Mais ceux qui vouloient du mal aux Chrétiens, trouvoient bien facilement le moyen de leur en faire, puisque tantost le peuple, tantost les magistrats & les officiers leur tendoient des pieges & des embusches : de sorte qu'encore qu'il n'y eust point de persecution publique & ouverte, neanmoins dans chaque province les payens renouvelloient leur inhumanité contre eux, & faisoient souffrir à un grand nombre de Fideles diverses sortes de martyres.

Eus.l.3.c.33.p.105.c.

Trajan mesme, selon le témoignage des actes originaux de S.Ignace, reduisoit encore les Chrétiens lorsqu'il vint à Antioche[le 7 janvier de l'an 107,] à la necessité volontaire ou de sacrifier aux demons, ou de mourir. Ce fut dans ce temps là qu'il condanna S.Ignace à estre mené à Rome pour y estre exposé aux bestes ; & Eusebe met aussi la mesme année le martyre de S Simeon de Jerusalem. Neanmoins [vers le mois d'aoust,] Dieu touché par les prieres de ses serviteurs, accorda la paix à l'Eglise d'Antioche, qui recouvra sa gloire, & l'integrité de ses membres, [que la crainte de Trajan avoit peut-estre obligez de se disperser & de se cacher.] S. Ignace apprit cette nouvelle à Troade, lorsqu'on le menoit à Rome;& il pria les Eglises d'envoyer quelqu'un témoigner à ceux d'Antioche la part qu'elles prenoient à leur joie. Les plus proches y avoient déja envoyé des Diacres, des Prestres, & quelques unes mesme leurs Evesques.

Ign.act.p.2. — V. leurs titres. — ad Phlad.p.31| ad Smy.p.37. 38|ad Poly.C. p.918.c. — σωμάτιον.

S.Ignace parle de cette paix comme d'une faveur particuliere que Dieu avoit faite à son Eglise, & estant sur le point de mourir le 20 decembre de la mesme année,il pria encore Dieu d'appaiser la persecution.

Ibid. — act.p.7.

["Il eut peut-estre pour compagnons de son martyre S.Zosime & S.Rufe, que l'Eglise honore le 18 de decembre : Au moins il est certain qu'ils furent compagnons de ses liens.

V.S.Ignace § 6.

La persecution continuoit donc encore à la fin de l'an 107. Et il faut mesme dire qu'on l'exerçoit avec beaucoup de violence, lorsque Trajan faisoit la guerre en Orient, (ce qui n'arriva peut-estre pas avant l'an 115,) si nous recevons ce qui est] dans les

Sur.5.sept.p.67.§ 1.

actes des Saints Eudoxe, Zenon, & Macaire, qu'une armée d'onze mille Chrétiens ayant remporté une victoire dans l'Orient, Trajan au lieu de recompenser ces soldats, les relegua tous à Melitine en Armenie, pour les punir de ce qu'ils avoient refusé de sacrifier, selon l'ordre general qu'il en avoit donné; Que ces soldats souffrirent avec paix leur exil; 'mais que Romule [1] Grand-maistre du palais s'estant plaint hautement de cette injustice, & s'estant avoué Chrétien, Trajan aprés l'avoir fort maltraité de paroles, le fit battre à coups de verges, & enfin decapiter. 'Un menologe dit que Romule avoit luy mesme porté Trajan à aller dans les Gaules, [ou plutost dans la Galacie,] pour obliger ces onze mille soldats à sacrifier, & qu'il se convertit ensuite: [ce que nous laissons à accorder à d'autres.] 'Les Grecs font la feste de S. Romule le 6 de septembre. 'Baronius dit le 5, & l'a mis ce jour là dans le martyrologe Romain.

'Pour les onze mille soldats, les Grecs dans leurs Ménées disent que Trajan ou son successeur les fit tous mourir. [a] C'est pourquoi Baronius croit que ce peuvent estre les dix mille Chrétiens, qu'on dit avoir esté crucifiez sur la montagne d'Ararat dans la grande Armenie, sous Adrien, & dont on fait la feste le 22 de juin. [Ce que nous pouvons dire de toutes ces choses, c'est qu'il faut des preuves indubitables pour croire que Trajan, ou mesme Adrien, aient fait mourir dix ou onze mille personnes à la fois: "& celles qu'on allegue ne sont nullement de ce genre.] 'Nous trouvons bien que Trajan a fait une ville de Melitine, qui n'estoit auparavant qu'un chasteau; [& nous voudrions pouvoir dire que cette ville qui a donné beaucoup de Saints à l'Eglise, a eu onze mille Confesseurs ou martyrs pour ses premiers habitans:] 'mais nostre Roy, selon l'expression de l'Ecriture, veut estre honoré avec jugement.

[Nous aurons une preuve plus formelle que la persecution de Trajan a continué jusqu'à la fin du regne de ce Prince, si nous recevons] 'ce que l'on dit de la confession ou du martyre de S. Barsimée Evesque d'Edesse, honoré le 30 de janvier, & de S. Sarbele honoré avec S.te Barbée ou Bebée sa sœur le 29 du mesme mois. Car on met tout cela sous Trajan, & sous Lysias son Lieutenant. [Ainsi ce ne peut estre qu'en l'an 116, "auquel Lusius Quietus prit & brula la ville d'Edesse, environ un an avant la mort de Trajan.] 'Mais tout ce qu'on dit de ces Saints n'est fondé que sur les menologes des Grecs, que Baronius a suivis. Ceux qui

§ 2. | Ugh. t. 6. p. 1062. d. | c| Menæa. p. 93. | Bar. 5. sept. d. | Menæa, 6. sept. p. 93| Ugh. p. 1062. 1063. | a Bar. 108. § 2. | Procop. æd. l. 3. c. 4. p. 58. b. c. | Ps. 98. v. 3. | Ugh. t. 6. p. 1203. 1204| Menæa, 29. jun. p. 507. 508. 538. &c. | Boll. 29. jan. p. 623. 924. 1153| 30. jan. p. 1025.

1. | Note 7. | V. Trajan § 23.

1. *aulæ imperatoriæ præpositus*, titre inconnu du temps de Trajan.

en voudront voir le détail, qui est assez embarassé, le trouveront dans Bollandus.

ARTICLE VII.

Peregrin de parricide devient Chrétien, Prestre, Confesseur, enfin apostat & cynique.

[PUISQUE nostre sujet nous a obligé de raporter ci-dessus une partie de l'histoire du philosophe Peregrin, on sera sans doute bien aise de trouver ici le reste de ce qui le regarde, & comment aprés avoir esté ou avoir paru un zelé Confesseur du nom de J.C, il perdit toute sa gloire par une malheureuse apostasie, par une vie toute criminelle, & par une mort funeste, ayant voulu luy mesme estre son boureau, pour acheter aux depens de sa propre vie une vaine admiration des fous.]

Note 1. Luci. v. Per. p. 997. b. a Steph. p. 530 | Baud. p. 36. 2. b Luci. v. Per. p. 995. b. c. c c. d.

'Il estoit de'Parion[a] ville maritime de l'Hellespont, entre Lampsaque & Cyzic.[b] On pretend que dans sa premiere jeunesse, il tomba dans des crimes honteux pour lesquels il pensa perdre la vie en Armenie, & en Asie. On l'accuse mesme d'avoir étouffé son pere pour joüir plutost de son bien;[c] & on dit que comme son crime se rendoit public, il fut obligé de quitter son pays, & d'errer de costé & d'autre. Ce fut dans ce temps là qu'il embrassa le Christianisme dans la Palestine, [par une conversion ou sincere ou apparente: Et soit que l'on ignorast sa vie, soit que l'on crust voir en luy des marques d'une penitence capable d'obtenir par le battesme le pardon d'un parricide,] les Chrétiens le receurent; & en peu de temps il devint tres considerable parmi eux, & [1]chef de leurs assemblées, dit Lucien, [ce qui marque au moins la prestrise.] Il interpretoit leurs livres, en composoit de nouveaux: en un mot, s'il en faut croire Lucien, il passoit pour un prophete, & pour un oracle. 'Il acquit mesme'l'honneur [& le titre de Confesseur,] ayant esté mis en prison, où il fut assisté par les Chrétiens [avec le zele que nous avons raporté 'ci-dessus, parceque cela a pu arriver sous Trajan, ou comme il y a plus d'apparence, sous Adrien son successeur.] 'Depuis mesme qu'il eut abandonné le Christianisme, il se faisoit honneur de cet emprisonnement.

&c. p. 996. e. V. § 3. p. 994. a.

'Le Gouverneur de Syrie en le mettant hors de prison, [comme nous l'avons raporté, luy défendit apparemment de demeurer en

p. 997. a.

1. δ... καὶ ξυναγωγεύς.

b.d. Syrie ni en Palestine, puisqu'au sortir de la prison,]'il s'en retourna en son pays, où il fit une cession au public de toute la succession de son pere : ce qu'il fit, selon Lucien, pour étoufer l'horreur qu'on témoignoit avoir de luy à cause de son parricide, dont la memoire estoit encore assez recente. Et il réussit en cela: car cette action luy acquit l'amour & l'estime de tout le peuple. b|994.a. 'Ses admirateurs la relevoient extremement, & quoique ce qu'il avoit donné n'allast pas dans la verité à plus de quinze talens, ils le faisoient monter jusqu'à la valeur de cinq mille.

p.997.d.] 'Lucien dit qu'il portoit alors un manteau de philosophe, de grands cheveux, une besace, & un baston; [c'est à dire qu'il avoit tout l'exterieur d'un philosophe cynique. Cependant il estoit p.998.a. encore alors Chrétien.]'Car'il entreprit, dit Lucien, de voyager une seconde fois par le monde, ayant de grandes provisions dans la liberalité des Chrétiens, qui l'accompagnoient partout, & luy fournissoient toutes choses en abondance. Cela dura quelque temps : mais enfin il fit "quelque faute contre la discipline des Chrétiens; & ils ne voulurent plus le recevoir. Il se trouva alors reduit dans une grande necessité. Il voulut rentrer dans ses biens b. en vertu d'un rescrit de l'Empereur.'Mais la ville de Parion ayant deputé contre luy, il fut jugé qu'il ne pouvoit revenir contre une donation qu'il avoit faite de son bon gré sans que personne l'y obligeast.

ἐξῄει πλανησόμενος. Note 9.

b.c. 'Il s'en alla donc en Egypte, où il apprit d'un Agathobule"tout ce qu'il y avoit de plus infame & de plus bas [dans la secte des p.996.b|Gell.l.12.c.11.p.296|Amm.l.29.p.389.d. a Luci.p.993.a. cyniques. Ce fut peut-estre en ce temps là,]'qu'au lieu du nom de Peregrin qu'il portoit encore lorsqu'il estoit Chrétien, il prit celui de Protée[a] qu'il aimoit beaucoup,[& sous lequel il est souvent marqué dans l'histoire.] Selon ce que les fables disent de l'ancien Protée, ce nom convenoit parfaitement aux divers changemens de Peregrin, & au feu dans lequel il finit enfin sa vie.

&c.

p.998.c. 'Aprés avoir trop bien profité des instructions d'Agathobule, il s'en vint en Italie, où dés qu'il fut arrivé, il commença à dire des injures à tout le monde, & particulierement à l'Empereur. Il le faisoit sans grand danger: car comme ce Prince, [qui apparemment estoit Antonin,] estoit plein de douceur & de bonté, il ne se mettoit guere en peine des injures d'un homme qui faisoit profession d'en dire à tout le monde; & il n'eust pas voulu punir d|994.a. un philosophe pour des paroles. 'Ainsi Peregrin disoit tout ce qu'il vouloit; & son audace emportée le faisoit admirer des sots. Mais enfin le Prefet de Rome qui estoit un homme sage & ha-

bile, las de ses extravagances, luy ordonna de se retirer. Cette petite punition fut bien relevée par ses sectateurs, qui vouloient qu'on l'admirast, parcequ'on n'avoit pu souffrir, disoient-ils, sa franchise & sa liberté.

'Il se retira donc dans la Grece, où il continua sa mesme vie: '& pensa une fois y estre lapidé par le peuple, à cause des invectives qu'il faisoit contre une personne de qualité, qui vouloit, disoit-il, effeminer tous les Grecs: & le crime de cette personne estoit que la ville d'Olympe en Elide, souffrant beaucoup parcequ'on y manquoit d'eau, il avoit fait la depense d'y en "amener [de bien loin.] Peregrin aimant mieux se retracter que de mourir, fit ensuite publiquement l'éloge de celui contre qui il invectivoit auparavant. [Je ne sçay si ce ne seroit point le celebre Herode Atticus,] 'contre qui ce cynique"declamoit sans cesse à Athenes avec son langage à demi barbare, comme l'appelle Philostrate. 'Il"n'epargnoit pas non plus*Demonax cynique aussi-bien que luy, mais un peu plus civilisé.

p.999.1. | 2.b. | &c. | &c. | Philst.soph. 27.p.562.b.c. | &c. | *V.M. Aurele § 29. | Luci.v.Dem. p.551.b.

[Parmi tout cela,] 'il mesloit quelquefois des choses utiles pour les mœurs, comme ce qu'Aulu-Gelle luy avoit entendu dire, Qu'il faut extremement recommander cette verité aux personnes ordinaires, que les choses les plus secrettes se decouvrent enfin par le temps, afin que la crainte de l'infamie les empesche de pecher: mais que quand un crime pourroit demeurer inconnu à Dieu mesme, le sage neanmoins ne le commettroit pas; parcequ'il evite le peché par l'amour de la justice, & non par la crainte de la peine & de la honte. Aulu-Gelle l'alloit souvent voir dans une cabane où il demeuroit auprés d'Athenes. 'Plusieurs se rendirent ses disciples, & entre autres un Theagene, dont Lucien parle quelquefois.

Gell.l.12.c.11. p.296. | Luci.v.Per.p. 1001.2.

ARTICLE VIII.

Peregrin se brule publiquement aux jeux Olympiques.

[IL faisoit profession, selon la philosophie des cyniques, de mepriser tous les plaisirs, & d'estre audessus de tous les evenemens de la vie.] 'Cependant s'estant une fois trouvé en danger de faire naufrage, on le vit pleurer comme une femme; '& il ne témoignoit pas plus de constance dans ses maladies. 'On marque aussi qu'il prenoit tous les plaisirs & superflus, & mesme criminels dont il trouvoit l'occasion: 'ce qui a fait dire qu'il n'avoit jamais

Luci.v.Per.p. 1007.c. | a c.d. | b.d. | a.b.

eu la verité en vüe, mais que son but dans toutes ses paroles & ses actions estoit la gloire, & les loüanges des hommes: & ce fut aussi la vraie cause de sa mort.

p.995.c. 'Car tout ce qu'il avoit pu inventer pour se faire considerer par le monde, estant epuisé, & voyant que l'on commençoit à l'oublier, parcequ'il n'avoit plus rien de nouveau à dire; comme sa plus forte passion estoit de faire parler de luy, il se resolut à

p.1002.b.c. finir sa vie par une mort qui pust le rendre celebre, 'dans l'espe-

p.999.c. rance de pouvoir mesme ensuite passer pour un Dieu. 'Ainsi [en l'an 161,] lorsque tous les Grecs estoient assemblez pour voir les jeux Olympiques, il declara que dans la mesme solennité qui se

p.1000.a.b. devoit faire [quatre ans aprés,] il se bruleroit luy mesme: '& il n'y avoit pas en effet de supplice plus proportionné à ses crimes

c. que le feu. 'Mais il disoit que c'estoit pour apprendre aux hom-

p.1004.a. mes à mepriser la mort, & les douleurs les plus violentes, 'qu'il vouloit finir aussi glorieusement qu'il avoit commencé, & imiter Hercule dans sa mort aussi-bien que dans sa vie.

p.1007.a. 'Il écrivit cependant à presque toutes les villes considerables de la Grece, pour leur donner comme par testament des loix & des regles, qu'il les exhortoit d'observer; & il envoyoit ces let-

Pearf. tres par ses disciples: 'en quoy quelques uns ont cru qu'il avoit voulu imiter ce qu'un veritable zele de pieté avoit fait faire à S. Ignace.

Euf.chr. 'Les jeux de la 236.ᵉ Olympiade, ausquels il devoit executer sa promesse, en l'an 165 de J.C, estant enfin arrivez, [les Grecs s'y rendirent sans doute en plus grand nombre qu'à l'ordinaire, pour

Luci.v.Per.p. voir un spectacle si nouveau.] 'On en parloit fort diversement.

993.b.c|1003.c. ᵃQuelques jours avant l'execution, Theagene [son disciple] en fit

a c|994. publiquement l'éloge: '& aussi-tost un autre fit une declamation

p.995 1003. contre luy sur sa vie, & sur le dessein de sa mort. 'Lucien qui ra-

p.975.b. porte leurs discours, [ou plutost qui les a faits,] y estoit present.

'Cependant Peregrin se dressoit luy mesme publiquement un

p.993.b|995.d. grand bucher dans une fosse qu'il avoit creusée en un lieu sacré,

p.1000.b. 'à une lieuë de la ville d'Olympe.

p.1004.d. 'Il parut un jour en public, & fit un discours sur sa mort en pre-

p.993.b|1003.d. sence d'une si grande foule de monde, "qu'on y estoit étouffé. συνπνίγεσθαι.

p.1003.a.b. 'La pluspart luy crierent en pleurant qu'il se conservast pour le bien des Grecs: Et on croit qu'il esperoit que tout le monde conspireroit pour l'empescher de se bruler. Mais bien d'autres luy dirent tout haut qu'il executast une si belle resolution: surquoi on le vit passlir & trembler, & il ne put mesme achever tout

son

ſon diſcours. 'On remarqua auſſi qu'il differoit ſa mort de jour c.
en jour, '& on faiſoit courir le bruit que Jupiter témoignoit par p.1001.d.
quelques ſonges qu'il ne vouloit pas qu'il executaſt ſon deſſein.
'Neanmoins la vanité l'emporta enfin, comme il l'avoua luy meſ- p.1007.c.d.
me. Car environ neuf jours auparavant, un excés de viandes luy
ayant cauſé un vomiſſement, & enſuite une groſſe fievre, le me-
decin qui le vit ſouffrir ſon mal avec beaucoup d'impatience,
luy en fit des reproches, & luy dit que puiſqu'il deſiroit la mort,
il devoit la recevoir avec joie lorſqu'elle ſe preſentoit d'elle
» meſme : Surquoi Peregrin luy répondit : Mais il n'y a point de
» gloire à mourir d'une fievre comme les autres.

'Enfin aprés avoir bien differé, & laiſſé paſſer tous les jours des p.1004.c.
jeux, il declara qu'il ſe bruleroit la nuit ſuivante. Tout le monde
accourut : & aprés minuit, 'lorſque la lune ſe fut levée, [& ainſi p.1005.a.b.
vers le 16 de juillet,] il parut une torche à la main, ſuivi de quan-
tité de cyniques qui en avoient auſſi. On mit le feu au bucher;
& comme il fut allumé, il demanda de l'encens qu'il jetta dans
le feu. Il pria tous les demons de luy eſtre favorables, & enfin
il ſe jetta dans le feu, où il fut auſſi-toſt étouſé, & reduit en cen-
dres. 'Lucien qui eſtoit preſent, voulant ſe railler de ſa mort, fut c.d|993.c.
preſque aſſommé par les cyniques. Il ne manquoit pas neanmoins
de perſonnes qui s'en moquoient auſſi-bien que luy. Les autres ad-
miroient ſa conſtance pretenduë.

'Sa mort ſe publia bientoſt avec diverſes circonſtances que cha- p.1006.b.c.d.
cun y ajouta; & Lucien eut le plaiſir de voir des gents proteſter
ſerieuſement y avoir vu des prodiges, que luy meſme avoit inven-
tez pour ſe moquer d'eux. 'Il ne doutoit pas qu'on ne luy dreſſaſt p.1007.
bien-toſt des ſtatuës par toute la Grece, 'qu'on ne luy elevaſt des p.1002.a.b.c.
autels, qu'on ne luy conſacraſt des pontifes, qu'on ne luy attri-
buaſt des miracles & des propheties. 'Athenagore nous aſſure au Athng.leg.p.
moins qu'on luy avoit dreſſé une ſtatuë à Parion, & qu'on preten- 29.30.
doit qu'elle rendoit des oracles.

'Aulu-Gelle qui écrivoit peut-eſtre avant la mort de Peregrin, Gell.l.12.c.11.
cite ce pretendu philoſophe comme un homme grave & conſtant. p.296.
'Ammien Marcellin hiſtorien payen du IV. ſiecle, l'appelle un il- Amm.l.29.p.
luſtre philoſophe, & louë beaucoup ſa mort. [a] On dit que Maxime 389.d.
de Tyr en parle auſſi avec éloge. 'Philoſtrate la donne au moins [a] n.p.384.
pour une marque d'intrepidité. [b] Lucien dit qu'un homme fut aſ- Philſt.ſoph.
ſez fou pour donner un talent, [qui eſtoit une tres grande ſomme,] 27.p.562.b.
afin d'avoir ſon baſton de cynique, & le pouvoir montrer par ra- [b] Luci.in loc.
reté. [Mais ſans parler des Chrétiens, à qui la verité apprend à p.869.d.

discerner la vraie generosité que la grace donne, de celle qui vient de vanité ou de brutalité; entre les payens mesmes, Lucien, comme nous avons vu, n'a raporté l'histoire de sa vie & de sa mort, que pour s'en moquer: & Pausanias qui écrivoit peu d'années aprés,] 'parlant d'une autre mort semblable à celle-ci, dit que toutes les actions de cette nature, sont plutost des effets de folie que de courage.

Paus.l.6.p.186. a.

SAINT SIMEON
EVESQUE DE JERUSALEM, ET MARTYR.

SAINT "Simeon estoit fils de Cleophas selon les plus anciens auteurs de l'Eglise, ['& de Marie sœur de la Vierge. Ainsi il estoit neveu de Saint Joseph, & frere de J.C,] c'est à dire son cousin germain. [Il estoit aussi frere de S.Jacque le Mineur, de S. Jude, & de Joseph, ou José. Car on croit que c'est ce Simon] 'que l'Evangile joint avec eux; [ces deux noms estant la mesme chose, comme il se voit par S.Pierre qui est ordinairement appellé Simon,] '& quelquefois "Simeon dans le texte original. a S. Jerome donne l'un & l'autre nom à celui de Jerusalem. ["Mais il ne le faut pas confondre avec S.Simon Apostre.] 'Quoique l'Evangile dise que les freres de J. C. ne croyoient pas encore en luy, [quelques mois avant sa passion,] 'Eusebe ne laisse pas de dire qu'il y a bien de l'apparence que S. Simeon a esté disciple de J C, ce que l'on peut conjecturer tant de son grand âge, [dont nous parlerons dans la suite,] que de ce que l'Evangile met Cleophas son pere, & Marie de Cleophas [qui pouvoit estre sa mere, au nombre de ceux qui suivoient le Sauveur.] 'S.Luc aprés avoir parlé de S.Jacque & de S.Jude [ses freres] entre les Apostres, met encore les freres du Seigneur au nombre de ceux qui attendoient en priere la descente du S.Esprit. [On a pu voir sur S.Jude ce que dit S. Chrysostome de la vertu eminente de ces cousins de J. C, & de ceux mesmes qui avoient esté longtemps sans croire en luy.]

Eus.l.3.c.11.32. p.87.a|104.a.b. & alii| Hier. an.108.

ou Symeon

V.S.Jacque le Mineur note 2.

Matt.13.v.55.

Act.15.v.14|2. Pet.1.v.1. a Hier.an.82.

συμεών

V.S.Simon.

Joan.7.v.5.

Eus.l.3.c.32.p. 104.b.

Act.1.v.14.

'S. Epiphane dit que lorsque les Juifs massacrerent S. Jacque le Mineur, Simeon fils de Cleophas [son [1] frere] leur reprocha cette cruauté si criminelle. Hegesippe raporte la mesme chose d'un Prestre de la race des Recabites [soit que S Simeon fust Prestre & Recabite, à quoy nous ne voyons neanmoins aucune apparence, soit que deux personnes aient fait la mesme chose.]

Epi.78.c.14.p.1046.1047. Euf.l.2.c.23.p.65.b.

V.S.Jacque le Mineur § 7.

'S.Jacque estans mort ["en l'an 62;]les Apostres, les disciples,& les parens de J C, dont il y en avoit encore plusieurs en vie, s'assemblerent[à Jerusalem] pour luy donner un successeur,& elurent tous d'une voix S.Simeon, comme digne de remplir sa place.["On ne peut guere douter que ce n'ait esté aussi-tost aprés la mort de S.Jacque, quoiqu'il y ait quelque difficulté sur cela dans les auteurs. Ainsi ce fut sous la conduite de S.Simeon que]les Juifs sortirent de Jerusalem par l'ordre de Dieu,"avant que cette ville fust assiegée [en l'an 70,]& se retirerent audelà du Jourdain en la ville de Pella. [a] On pretend que leur retraite en ce lieu fut l'origine de quelques heresies qui y prirent alors leur commencement, comme de "celles des Nazaréens & des Ebionites.

l.3.c.11.p.85.87. Note. V.la ruine des Juifs § 46. c.5.p.75.a|Epi.29.c.7.p.123.b|30.c.2.p.126.c| mens.c.15.p.171.a. a Epi 29.c.7.p.123.b.c|30.c.2.p.126.b.c.

V. leur titre. *V.la ruine des Juifs § 75.

'Aprés la*ruine de Jerusalem les Chrétiens y retournerent,& y parurent avec eclat par un grand nombre de prodiges & de miracles; 'de sorte qu'on y vit refleurir l'Eglise de J. C, composée d'un fort grand nombre de Juifs qui avoient embrassé la foy : & cela continua jusqu'à ce que la ville fut ruinée de nouveau dans les [dernieres] années d'Adrien.

mens.c.15.p.171.a.b. Euf.dem.l.3.c.5.p.124.d.

[Nous ne lisons pas qu'on ait fait aucune peine à S. Simeon]'dans les recherches que "Vespasien & Domitien firent faire de tous ceux qui estoient de la race de David, jusqu'à les faire mourir. 'Mais Trajan ayant continué la mesme recherche, il fut deferé à Attique Consulaire [& gouverneur de la Palestine,] tant en cette qualité, que comme Chrétien, par quelques Juifs heretiques'de la secte des Cerinthiens & des Nicolaïtes', si nous en croyons la chronique d'Alexandrie; 'ou des sectes Juives qui regnoient alors entre les Juifs mesmes. [b] Il souffrit divers tourmens durant plusieurs jours au grand étonnement de tout le monde, & d'Attique mesme. Car il avoit alors 120 ans. Enfin il fut condanné à estre crucifié, '& finit sa vie mortelle de la mesme maniere que J.C,[pour aller jouir de son immortalité & de sa gloire.

hi.l.3.c.12.19.p.87.b|89.b. Ibid.§ 7?, & S.Jude. c.32 p.104 a. Chr.Al.p.594. Euf.l.4.c.21.p.142.143|n.p.55.1.d. b l.3.c.32.p.104.c. p.103.104.

V.la pers. de Trajan note 1.

Il mourut selon la chronique d'Eusebe en l'an 107,& "nous n'avons point de raison qui nous oblige à changer cette date, comme quelques personnes habiles le voudroient. Ainsi estant alors

1. S. Epiphane dit *son cousin*.

âgé de 120 ans, il est visible qu'il estoit né huit ou neuf ans avant J.C. Il doit avoir gouverné l'Eglise de Jerusalem environ 43 ans.]

Boll. 18. feb. p. 15. c. d. | 'Diverses eglises pretendent avoir de ses reliques. [a] Les Latins en font la feste depuis le IX. siecle au moins le 18 de fevrier, [b] & les Grecs le 27 d'avril. [c] Ceux qui l'avoient deferé comme estant de la famille [de David, &] des Rois des Juifs, se trouverent en estre eux mesmes," & furent aussi condannez.

a p. 53. b p. 5.. a. c Eus. l. 3. c. 32. p. 104. a. | ἁλῶναι.

l. 3. c. 35. p. 106. b. | 'Juste qui estoit Juif comme S. Simeon, fut son successeur dans le siege de Jerusalem.

Chr. Al. p. 696. | 'La chronique d'Alexandrie pretend que c'est [Joseph] Barsabas surnommé le Juste proposé avec S. Matthias par les Apostres pour estre mis à la place de Judas.

Eus. l. 3. c. 32. p. 104. d. | 'Mais Eusebe aprés Hegesippe, termine à la mort de S. Simeon les temps apostoliques de ceux qui avoient esté assez heureux pour apprendre la verité de la bouche de J. C.

l. 4. c. 22. p. 142. c. d | a. p. 78. 2. d. | 'Hegesippe dit que S. Simeon ayant succedé à S. Jacque par un consentement universel, Thebuthe ou Thebule, qui estoit Juif, fasché de n'avoir pas esté fait Evesque, [soit de Jerusalem mesme, soit de quelque autre endroit; car cela n'est point exprimé,] commença à corrompre par ses erreurs la virginité de l'Eglise.

l. 3. c. 32. p. 104. 105. | 'Neanmoins, dit le mesme auteur, tant que les Apostres, & ceux qui avoient oui J. C, demeurerent sur la terre, c'est à dire jusqu'à la mort de S. Simeon, aucun heretique n'osa encore declarer son impieté, se contentant de la faire croistre dans le secret & dans les tenebres. Et ainsi l'Eglise se conserva encore durant tout ce temps là, vierge, pure, & exemte de toute corruption; personne n'osant combatre ouvertement sa doctrine. Mais aprés la mort des Apostres & des autres qui avoient appris la verité de la bouche de J. C; les heretiques commencerent à lever la teste, à opposer "les fausses lumieres des Gnostiques à la lumiere de la veritable doctrine de l'Eglise, & à former *des corps animez par l'esprit de mensonge, d'erreur, & d'impieté, qui regnoit dans les auteurs de leurs nouveaux dogmes.

τὴν ψευδώνυμον γνῶσιν. *σύστασιν.

[Si ce que pretend ici Hegesippe est veritable, il faut dire que les Nicolaïtes, les Cerinthiens, les Gnostiques, les Nazaréens, & les Ebionites, avoient bien commencé du temps des Apostres, mais avoient encore peu d'eclat & de sectateurs. Et neanmoins je ne sçay si S. Jean nous permet de le dire des Nicolaïtes. Pour Simon le magicien & ses disciples, ce passage peut ne les pas regarder. Car ils estoient tout à fait differens des Chrétiens, & je ne sçay s'ils en prenoient seulement le nom.]

a. p. 532. a. | 'Quelques uns pretendent que le passage d'Hegesippe ne doit s'entendre que de l'Eglise

de Jerusalem. Mais ils avouent qu'Eusebe paroist l'avoir entendu de toute l'Eglise : [& il semble qu'il seroit difficile de l'entendre d'une autre maniere.

L'Eglise de Jerusalem n'avoit eu que deux Evesques en plus de 70 ans, depuis que S.Jacque y eut esté établi aprés la mort de J.C, jusqu'au martyre de S.Simeon.] 'Mais depuis cela jusqu'à ce que les Juifs furent chassez de la ville [vers l'an 136,] on en conte treize, sçavoir Juste, Zachée, Tobie, Benjamin, Jean, Matthias, Philippe, Seneque, Juste II, Levi, Ephrés, Josè ou Joseph, & Jude. Ils estoient tous Juifs. Mais ils embrassoient"avec une foy & une charité sincere la doctrine de J. C, de sorte qu'ils furent jugez dignes d'estre mesme elevez à l'episcopat par ceux qui estoient capables de faire un discernement [si important & si difficile.] 'L'Eglise qu'ils gouvernoient estoit aussi toute composée de Juifs devenus fideles, dont le nombre estoit extremement grand. 'Selon Sulpice Severe, il paroist qu'ils observoient tous encore les ceremonies de la loy.

l.4.c.5.p.117.b. c|chr.

γνησίως.

l.3.c.35.p.106.

Sulp.l.2.p.150.

'Eusebe parlant de ces Evesques qui ont conduit l'Eglise de Jerusalem [aprés S.Simeon,] jusqu'à la ruine de la ville sous Adrien, dit qu'on tenoit qu'ils avoient gouverné chacun peu de temps : [& leur nombre le fait assez voir.] 'Cela peut estre venu de ce qu'on les choisissoit entre les plus âgez du Clergé pour les faire Evesques : car on ne voit pas qu'ils aient esté plus persecutez que d'autres. 'Quelques uns ont voulu marquer combien chacun en particulier a tenu le siege. ªMais Eusebe nous assurant qu'il ne l'a pu trouver nullepart, ᵇnous ne pouvons nous arrester à ce que les autres en ont dit depuis, non pas mesme à ce qu'on en peut tirer de S. Epiphane, ᶜnon plus qu'à tout ce que quelques modernes avancent sur leur vie & sur leur mort; tout cela, comme le remarque Bollandus, n'estant que des probabilitez sans fondement particulier, ou mesme de pures imaginations. [Ainsi nous n'en pouvons dire autre chose, sinon qu'Eusebe dans sa chronique met Zachée successeur de Juste sur l'an 111, & Seneque sur l'an 124.]

Eus.l.4.c.5.p. 117.b.c.

Boll.may.t.3. p.6.b.

Eus.χρ.p.81| Niphr.chr.
a Eus.l.4.c.5. p.117.b.
b Boll.18 mars, p.619.c.
c may,t.3.p.10. c.d.

'S. Epiphane & d'autres donnent à Juste le nom de Jude, & à Zachée celui de Zacarie. Les martyrologes d'Usuard, d'Adon & d'autres posterieurs, mettent ce dernier au nombre des Saints le 23 d'aoust, & disent qu'il s'est rendu tres illustre dans l'exercice de sa charge. 'Matthias nommé par d'autres Matthieu, est aussi honoré le 30 de janvier dans Usuard & beaucoup d'autres martyrologes, qui disent qu'il mourut en paix aprés avoir beaucoup souffert pour J.C, comme on le voyoit par une histoire admirable

p.4.e|Epi.66. c.20.p.630.d.

Boll.may.t.3. p.6|30.jan.p. 1025.

& tres digne de foy. Cette histoire nous est aujourd'hui inconnuë, & l'a toujours esté aux Grecs: C'est pourquoi Bollandus dit qu'elle luy est fort suspecte, & que ce n'est peutestre que celle que nous avons de S. Matthias Apostre. Il doute aussi si le corps de Saint Matthias qu'on dit estre à Rome, n'est point l'Evesque de Jerusalem.

may, t. 3 p. 10 2. b.

'Il croit que Jude le dernier des Evesques Juifs, a esté martyrizé entre ce grand nombre de Chrétiens que Barcoquebas fit mourir vers l'an 134, & que c'est ce S. Jude Quiriace ou Cyriaque Evesque de Jerusalem, que tous les martyrologes appellez de S. Jerome mettent le premier de may, & d'autres le quatre; au lieu que selon les fausses histoires que l'on en fait, il faudroit dire qu'il a vécu sous Constantin & sous Julien l'apostat. [Nous ne voyons point que tout cela soit assez fondé.]

SAINT IGNACE
DISCIPLE DES APOSTRES, EVESQUE D'ANTIOCHE, ET MARTYR.

ARTICLE PREMIER.

Du nom de Theophore qu'a eu S. Ignace: Qu'il a esté disciple des Apostres, & fait par eux Evesque d'Antioche: De S. Evode son predecesseur.

Ign. a&. r. 4. p. 37.

V. § 7.

1\.

Θεοφόρος.

[SAINT Ignace paroist avoir esté"Syrien d'origine, plutost que Grec.] Outre le nom 'd'Ignace il avoit encore celui de"Theophore, [qui signifie *Porte-Dieu*,] comme il se voit par ses actes. Car c'estoit en luy un veritable nom, & non pas un titre d'honneur qui marquast sa pieté extraordinaire; puisque son humilité l'eust empesché de le prendre, comme il fait, à la teste de toutes ses lettres. [Cependant comme ce nom

Hier. in Helv. c. 9. p. 134.

1\. 'Il est quelquefois appellé Egnatius: [& ce n'est que le mesme nom *V. Valerien note* 4.

1\. marquoit fort bien sa vertu, il a pu donner occasion à un[1] ancien] de l'appeller la maison & la demeure de Dieu.[a] Il a encore donné sujet à quelques Latins des derniers siecles, de dire qu'aprés sa mort, son cœur ayant esté haché en pieces, on y trouva le nom de J. C. écrit en lettres d'or: [ce qui n'estant nullement recevable ni par soy mesme, ni par ceux qui en sont auteurs,] est de plus tout à fait contraire à ce que nous savons, qu'il ne resta rien de son corps que les os les plus gros & les plus durs.

Chry. t. 6. or. 51. p. 401. d. a Boll. 1. feb. p. 14. b. c. Ign. act. p. 8.

Θεόφορος. Ce mesme nom de Theophore prononcé d'une autre maniere, signifiant *porté de Dieu*, quelques Grecs citez par Anastase le bibliothecaire au IX. siecle, & d'autres ensuite, en ont pris sujet de dire que S. Ignace estoit cet enfant que J.C. prit entre ses bras, pour donner un modele de l'humilité Chrétienne: Ce qui n'ayant nul fondement dans l'antiquité, est encore convaincu de fausseté par ce que dit S. Chrysostome, que ce Saint n'a jamais vu J.C. [a] Il a [seulement] esté disciple des Apostres, [b] & on le dit en particulier de S. Pierre, [c] & de S. Jean. [d] S. Chrysostome ne laisse pas de luy donner le titre d'Apostre, [que les Grecs attribuënt ordinairement aux disciples des Apostres; & je ne sçay pourquoi ils ne le donnent pas aujourd'hui à S. Ignace.]

n. 4. p. 37. 38| Cotel. ap. n. p. 299. 300| Pearf. de Ign. t. 2. p. 148.

Chry. t. 1. or. 42. p. 506. b. a p. 499. d. b Greg. l. 4 ep. 37. p. 619. b. c Ign. act. p. 1. 5| Hier. chr. d Chry. t. 1. or. 42. p. 499. c. e p. 504. a|

[e] Nous ne pouvons douter aprés les témoignages formels de S. Chrysostome & de Theodoret, que S. Ignace n'ait receu la conduite de l'Eglise d'Antioche, & la grace de l'episcopat, par le choix des Apostres mesmes, & par l'imposition de leurs mains. On le dit nommément de S. Pierre, & de S. Paul. [Mais comme Eusebe dans sa chronique ne commence son episcopat qu'en l'an 68, aprés la mort de ces deux Apostres, & que nous avons beaucoup d'autoritez pour croire que S. Evode a succedé immediatement à S. Pierre, ce que la chronique d'Eusebe met en l'an 43;] on est obligé de dire ou que les Apostres ont ordonné S. Ignace aprés la mort de S. Evode, & qu'Eusebe se trompe de ne mettre son ordination qu'en 68, ou que S. Evode & S. Ignace furent faits en mesme temps Evesques d'Antioche, l'un pour les Juifs, l'autre pour les Gentils; à cause de la division, ou au moins de la difference que l'observation des ceremonies de la loy, ausquelles les Juifs estoient alors fort attachez, mettoit entre les Gentils & eux: & qu'ensuite S. Ignace ceda l'honneur tout entier à S. Evode, [qui pouvoit estre le plus âgé,] pour luy succeder aprés sa mort, ce qui est le sentiment de Baronius; ou comme le P. Halloix juge plus

Thdrt. dial. 1. p. 33. b. Const. l. 7. c. 46. p. 327. a. NOTE 1. n. p. 299. b. Bar. 45 § 13. 14| 71. § 11| 1. feb. b. Hall. v. Ign. p. 294. 295. 394.

1\. Jean de Jerusalem, selon quelques uns, ou plutost Jean le jeûneur Evesque de Constantinople à la fin du VI. siecle,

probable, qu'ils gouvernerent tous deux ensemble, jusqu'à ce que S.Evode mourut en l'année 68. Par ce moyen S.Ignace aura esté mis en la place que quittoit S. Pierre, comme le dit S. Chrysostome; & aura aussi succedé à S. Evode en 68, comme l'a cru Eusebe, dautant qu'ayant alors commencé à gouverner seul l'Eglise d'Antioche par la mort de S. Evode, il a pu estre consideré comme son veritable successeur.

Ign.ep f.10.p. 157. Les anciens ne nous apprennent rien de S. Evode.] 'Il en est parlé avantageusement dans une lettre attribuée à S. Ignace, Chry.t.6.h.51. p.401.d. [mais qu'on croit estre toute supposée.]'L'ancien auteur que nous avons déja cité, le met entre les plus illustres Prelats qui eussent esté avant luy, le qualifiant la bonne odeur de l'Eglise, & le successeur des saints Apostres. Boll.6.may,p. 58.e.f. 'Les Grecs luy donnent le titre d'Apostre, & veulent qu'il ait esté eminent entre les septante Disciples,[sans en pouvoir donner de preuves.] Ils en font la feste le 29 d'avril & le 7 de septembre. Usuard, Adon, & les autres Latins, la marquent le 6 de may, &"ajoutent qu'il finit sa vie par un glorieux martyre. NOTE 2. [Ainsi Eusebe dans sa chronique marquant l'entrée de S.Ignace en la mesme année que mourut Neron, il y a apparence que si S.Evode a esté martyrizé, ç'a esté sur la fin de la persecution & du regne de ce Prince.] Nphr.l.2.c.3. p.134.a. 'Nicephore luy attribuë divers écrits, & particulierement une lettre intitulée *Lumiere*.a Mais on ne trouve point qu'elle ait esté ni citée ni connuë de l'antiquité: a Bar.71.§13. Nphr.p.134. 135. '& ce qu'il en raporte [n'est propre qu'à faire juger qu'elle est entierement supposée.]

ARTICLE II.

De l'episcopat de S. Ignace: Il souhaite le martyre: Autorité de ses actes.

Chry.t.1.or. 42.p.503.d. 'IL y avoit deux cents mille personnes dans Antioche lorsque S.Ignace en prit le gouvernement.a b Ign.ad Rom. p.22. Il s'appelle luy mesme l'Evesque de Syrie; [ce qui marque peut-estre que toute cette province reconnoissoit desiors l'Evesque d'Antioche pour son chef, comme on sçait qu'elle l'a reconnu depuis sous le titre d'Archevesque & de Patriarche.] Adr.v.p.19. 'Il est certain au moins qu'elle dependoit alors de cette metropole pour le civil, aussi-bien que la Phenicie mesme, l'une & l'autre estant soumise à un mesme Gouverneur.

Act.M.p.696. 'Ce saint pasteur eut beaucoup de peine à adoucir les tempestes de plusieurs persecutions excitées sous Domitien; & il s'opposa comme

comme un bon pilote à ce trouble & à cette agitation des puissances ennemies, par le gouvernail de la priere & du jeûne, par l'assiduité de ses puissantes exhortations, & par le secours & la force qu'il recevoit de l'Esprit [de Dieu;]apprehendant que cet orage ne renversast quelques uns de ceux qui estoient plus foibles & moins genereux.

'Il se rejouït de la fermeté que Dieu donna à l'Eglise, & de la paix qu'il luy rendit ensuite; lorsque la persecution eut cessé pour un peu de temps. Mais parmi cette joie, il s'attristoit [de n'avoir pas esté jugé digne de mourir pour le Seigneur.] Il faisoit souvent cette reflexion en luy mesme, qu'il n'estoit pas encore parvenu au veritable amour de J.C, ni à l'ordre le plus parfait de ses disciples; estimant que par la confession qui se fait dans le martyre, il se fust approché plus prés du Seigneur, & qu'il eust eu avec luy une union plus étroite & plus entiere. — p.695.

'Il continua cependant toujours d'éclairer comme une lampe divine les cœurs de son peuple, en leur expliquant les Ecritures. [Nous verrons en son lieu les instructions qu'il donnoit dans les lieux où il passa en allant souffrir le martyre à Rome; & c'estoient sans doute les mesmes que celles qu'il avoit toujours données à son peuple & aux Eglises de Syrie. — Ibid. — V.§4.

L'une des principales estoit l'horreur du schisme & des divisions;] 'surquoi il semble par une de ses lettres, qu'il ait esté une fois tenté par des personnes, qui ayant dessein de former un schisme, tascherent de le surprendre par des raports desavantageux qu'ils luy firent contre leur Evesque. Personne ne l'avoit averti de la mauvaise intention de ces schismatiques; mais ils ne purent pas tromper le S.Esprit [qui residoit dans son cœur.] Ainsi se trouvant au milieu du peuple [de cette Eglise,] il dit à haute voix, *Suivez l'Evesque; suivez les Prestres & les Diacres.* Il fit ainsi ce qu'il put comme un amateur de l'unité, pour maintenir l'unité dans cette Eglise. Le schisme qu'on avoit medité ne laissa pas de paroistre bien-tost aprés; & on crut qu'il en avoit eu quelque connoissance: mais il prend à témoin le Dieu pour lequel il estoit alors chargé de chaines, que c'estoit le seul mouvement du S. Esprit qui l'avoit fait parler en cette rencontre. ['On croit mesme que le S. Esprit fit entendre alors ces paroles:] Ne faites rien sans l'Evesque: Conservez vostre corps comme le temple de Dieu. Aimez l'unité, & — Ign. ad Phlad. p.30. — 1.

1. C'est le sens qu'a suivi M. Fleuri, aprés l'ancienne version des lettres de S. Ignace donnée par Usserius p.216, & celle que le mesme Usserius a jointe au texte grec original p.30. [Ce pourroient neanmoins estre les paroles de S. Ignace.] — Fleuri, l.3.p.3?2.

fuiez les divisions. Soyez imitateurs de J.C, comme luy mesme a esté imitateur de son Pere.

p 30. Fleuri, l. 3. c. 9. p. 361. a Ign. ad Philad. p. 29.

'Nous tirons ceci de la lettre qu'il écrivit peu avant sa mort à l'Eglise de Philadelphie; ce qui fait croire à quelques uns que cela estoit arrivé dans cette Eglise mesme. a Il paroist en effet qu'il avoit esté à Philadelphie, & qu'il y avoit annoncé la verité à tout le monde. Il rend graces à Dieu "de ce qu'il n'y avoit blessé en rien la conscience des Fideles, & que personne ne pouvoit dire qu'il eust esté à charge à qui que ce fust, ni peu ni beaucoup, ni en secret ni en public. [Ainsi cette epistre s'adresse apparemment à l'Eglise de] 'Philadelphie en Syrie, qu'on croit estre l'ancienne Rabath des Ammonites, [plutost qu'à] celle qui estoit dans la Lydie.

" συνειδήτως εἰμὶ ἐν ὑμῖν.

Steph. p. 697. 698 | Baudr. p. 57.

Ign. ad Trall. § 5. p. 18.

'Dieu avoit donné à ce Saint de grandes lumieres sur les choses visibles & invisibles, sur les substances celestes [& spirituelles,] sur "les places des Anges, sur* les rangs des Principautez: [& cela luy pouvoit estre necessaire, à cause des fables que les Gnostiques debitoient alors sur ce sujet.] Ainsi il estoit fort capable [d'en parler &] d'en écrire: mais ce n'estoit pas la matiere dont il avoit accoutumé d'entretenir son peuple, parcequ'il craignoit qu'elle ne fist tort aux foibles, & qu'elle n'étoufast ceux qui n'estoient pas capables de comprendre des choses si relevées. [Il ne s'estimoit pas luy mesme davantage pour avoir ces connoissances,] & il ne croyoit pas meriter seulement le titre de disciple [de J. C. Car plus il avoit de lumiere, plus] il trouvoit qu'il luy manquoit encore bien des choses, afin que Dieu ne luy manquast pas.

" τοποθεσίας. * συστάσεις.

Act. M. p. 696.

'Aprés qu'il eut encore gouverné son Eglise durant quelque peu d'années depuis la persecution de Domitien, il parvint à la couronne qui estoit l'objet de ses vœux & de ses desirs: Cela arriva dans la persecution de Trajan, [dont il a esté la plus illustre victime.]

Chry. t. 1. or. 42. p. 504. c. e.

'S. Chrysostome en parlant de cette persecution, remarque que le demon y attaquoit particulierement les Evesques, dans l'esperance de ravager ensuite plus aisément les troupeaux. 'Mais il empeschoit assez souvent qu'on ne les fist mourir dans les villes où ils exerçoient leur ministere, & les faisoit conduire en d'autres fort eloignées, pour y souffrir le martyre. Il pretendoit que se trouvant privez par ce moyen [du secours & de la consolation] de ceux avec qui ils estoient les plus unis, & qu'estant lassez des longs travaux du chemin, ils en deviendroient plus foibles dans le combat. Il usa de cet artifice, ajoute S. Chrysostome, envers le bienheureux Ignace, qu'il fit mener depuis Antioche jusques à Rome par divers detours, & par le chemin le plus long, afin que la lon-

gueur du temps & du voyage affoiblist la constance de ce Saint.

[Tout ce que dit S. Chrysostome est parfaitement conforme "aux actes de S. Ignace qu'Usserius nous a donnez : Ce qui n'augmente pas peu la croyance & le respect que nous leur devrions mesme sans cela, puisque leur breveté & leur simplicité sont des preuves authentiques de leur fidelité toute entiere. Ainsi nous ne pouvons avoir trop de veneration pour ces actes,] puisqu'ayant esté écrits par ceux mesmes qui accompagnerent S. Ignace à Rome, [c'est la plus ancienne histoire que nous ayons dans l'Eglise aprés les Ecritures sacrées. Nous tascherons donc de rapporter exactement toutes les circonstances qu'ils contiennent, comme nous avons déja commencé de faire ; sans nous arrester à ce que les auteurs posterieurs ont dit de ce Saint, la verité s'y trouvant entremeslée & obscurcie par diverses narrations ou incertaines ou fabuleuses.]

Note 3. — Act. M. p. 706. 707. — V. la note 3.

ARTICLE III.

Saint Ignace confesse J.C. devant Trajan, qui l'envoie à Rome pour y estre exposé aux bestes.

'L'EMPEREUR Trajan estoit déja dans la "neuvieme année de son regne, [qui estoit l'an 106 de J.C,] lorsqu'enflé de la victoire" qu'il avoit remportée [l'année precedente] sur les Daces, les Scythes, & plusieurs autres nations barbares, [& ne connoissant pas qu'il devoit ces avantages] au Dieu des armées adoré par les Chrétiens, il crut qu'il ne luy manquoit plus rien pour voir tout assujetti à sa puissance, que de contraindre toute l'Eglise Chrétienne à embrasser le culte des demons avec le reste des idolatres. Et afin de réussir dans ce dessein, il menaça d'exterminer tous les serviteurs de Dieu, & les reduisit à la necessité de sacrifier ou de mourir. 'Il "partit de Rome [dans cette disposition] au mois d'octobre, ᵃse hastant de passer en Armenie pour aller faire la guerre aux Parthes. 'Il arriva au mois de decembre à Seleucie, & fit son entrée à Antioche le jeudi 7 de janvier, dit un ancien chronologiste: 'ce qui se rencontre en l'an 107 de J. C.

Note 4. — Act. M. p. 696. 697. — V. Trajan § 16, 17. — Ibid. § 18. — Ign. a Act. n. 2. p. 35. — a Act. p. 3. — n. 2. p. 35. — n. 39. p. 51.

'Ce fut alors qu'Ignace craignant pour son Eglise, souffrit volontairement comme un genereux soldat de J.C, d'estre conduit à Trajan. Aussi-tost qu'il fut arrivé en sa presence, l'Empereur luy » dit: Est-ce vous qui comme un mauvais demon, prenez plaisir à » violer nos ordres, & à persuader aux autres de se perdre malheu-

Act. M. p. 697.

reusement ? Ignace répondit[sans s'étonner,] Personne n'appelle « Theophore, mauvais demon. Car les demons s'enfuient devant « les serviteurs de Dieu. Que si vous me nommez mauvais demon, « à cause que je suis fascheux & insupportable aux demons,je con- « fesse meriter ce nom; parceque possedant J.C,qui est le grand Roy « elevé audessus du ciel, je dissipe toutes leurs embusches & tous « leur efforts. «

p.697. 'Trajan luy repliqua, Et qui est Theophore? Ignace luy ré- « pondit, C'est celui qui porte J. C. en son cœur. Trajan luy dit, Vous « croyez donc que nous n'avons pas dans nostre ame les Dieux qui « nous aident à combatre nos ennemis? C'est une erreur, dit S.Igna- « ce, d'appeller les demons que vous adorez, des Dieux. Car il n'y a « qu'un seul Dieu, qui a fait le ciel, la terre, la mer, & tout ce qu'ils « p.698. contiennent; & un J. C. 'son Fils unique, au royaume duquel je « desire ardemment d'estre admis. Trajan luy repliqua; N'entendez « vous pas ce JESUS qui fut crucifié sous Ponce Pilate? A quoy le « Saint répondit, C'est luy qui a crucifié le peché avec le demon « auteur du peché, & qui a aussi condanné toute la malice des de- « mons,les ayant assujettis sous les piez de ceux qui le portent dans « le cœur. Trajan luy dit, Vous portez donc le Crucifié dans vous « mesme? Ignace luy répondit, Oui, je le porte: car il est écrit[de « ce JESUS Fils de Dieu,]*J'habiterai & je me reposerai en eux.* «

Ibid. 'Alors Trajan prononça cette sentence, Nous ordonnons qu'I- « gnace,qui dit porter en soy le Crucifié,soit lié,& conduit par des « soldats dans la grande Rome,pour y estre la pasture des bestes & « le spectacle du peuple.

ARTICLE IV.

Voyage de S.Ignace par l'Asie: Son soin pour l'Eglise: Honneurs qu'il recoit partout.

Act.M.p.698. 'QUAND le Saint eut entendu prononcer l'arrest de sa mort, [ou plutost de son triomphe,] il s'écria avec joie: Je vous « rends graces, Seigneur, de ce qu'il vous a plu m'honorer de ce « témoignage d'un parfait amour pour vous, en permettant qu'on « me liast de chaines de fer, comme S. Paul vostre grand Apostre. « Chry.t.1.or. 42.p.506.d. 'Et tout ce que je souhaite, c'est que les bestes me dechirent « [promtement.][a]En achevant ces paroles il prit ses chaines,& s'en « a act.M.p.698. Ign.ad Eph.6 11.p.6|n.C.p. 445.c. chargea avec joie,'comme de pierreries spirituelles, avec lesquel- b Act.M.p.698. les il souhaitoit de ressusciter.[b]Puis il pria pour l'Eglise, & la re-

commanda à Dieu avec larmes, & fut aussitost enlevé par les soldats pour estre mené à Rome, & y servir de pasture aux bestes,[ou plu-tost pour y estre immolé au Seigneur] comme un belier[sans tache] digne chef d'un noble troupeau.

'Il partit d'Antioche avec la gayeté & la ferveur que luy inspiroit le desir d'une fin si glorieuse. 'Et il se rejouissoit encore de ce que Dieu luy accordoit ainsi la grace qu'il luy avoit [souvent] demandée, d'aller voir les Chrétiens de Rome. 'Il laissa à l'Eglise de Syrie J. C. mesme pour Evesque au lieu de luy, avec la protection de la charité & des prieres qu'il demandoit à [toutes] les autres pour elle.'Il vint d'Antioche à Seleucie, où il s'embarqua, [a] pour faire son voyage le long des costes de l'Asie. [b] Divers Chrétiens d'Antioche[prenant une voie plus courte,] le previnrent, & l'allerent attendre à Rome.

Ibid. | Ign.ad Rom.p. 21. | p.25. | Act.M.p.698. | a Eus.l.3.c.36. p.106.d. | b Ign.ad Rom. p.26.

'Il fut accompagné depuis la Syrie jusques à Troade,& mesme jusques à Rome, par Philon Diacre qui estoit de Cilicie, & par [1] Agathopode. Philon assistoit le Saint dans le ministere de la parole,[& les Fideles] luy rendoient un témoignage avantageux. S.Ignace appelle l'autre un homme elu [de Dieu,] & qui avoit renoncé à tous les soins du siecle pour l'accompagner dans son voyage. Il semble dire qu'il travailloit aussi sous luy au ministere de le parole: '& il est appellé Diacre de Syrie dans l'epistre à ceux de Tarse, attribuée à nostre Saint. 'Ils ont esté inserez tous deux dans le martyrologe Romain le 25 d'avril en qualité de Diacres. [c] On croit que ce sont eux qui ont écrit les actes de S. Ignace. [d] S. Clement d'Alexandrie cite une lettre de l'heresiarque Valentin à Agathopode; [e] & quelques uns croient que c'est celui-ci: [mais ils n'en donnent pas de preuve.]

ad Phlad.p.31. 32|n.91.p.45| act.n.37.p.48. | ἐκλεκτὸς? (margin: ... βίῳ.) | ep.f.9.p.151. | Boll.25.apr.p. 359. | c Ign.act.n.37. p.48|Act.M.p. 9.10. | d Cl.str.3.p. 450.d. | e Pears.ep.V. 2.p.28.

'Le Saint estoit gardé nuit & jour, sur mer & sur terre, par dix [2] soldats, qu'il appelle des leopards, [[a] à cause de leur cruauté.] Car ils luy faisoient d'autant plus de mal, qu'il leur faisoit plus de bien. Mais aussi plus ils le maltraitoient, plus il s'instruisoit par leurs injustices [dans la doctrine de la patience & de la Croix.]

Ign. ad Rom. p.23.

'Quelque resserré qu'il fust par ses gardes, il ne laissoit pas de confirmer & de fortifier par ses saintes remontrances les Eglises de toutes les villes par où il passoit. Et la premiere des choses qu'il leur reccommandoit, estoit de se precautionner contre les he-

Eus.l.3.c.36.p. 106.d.

1. Quelques manuscrits luy donnent encore le nom de Reüs, au lieu duquel d'autres mettent Caius, comme une troisieme personne qui accompagnoit le Saint. [a] Vossius paroist estre pour Reüs, & croire que c'est la mesme personne qu'Agathopode.

Ign.ad Phil.n. 90.p.44. | a Pears.ep.V.2.p. 12.

2. Quelques uns ont cru qu'ils estoient de quelque corps qu'on appelloit les Leopards, comme nous avons aujourd'hui les Dragons, Mais on trouve l'autre sens mieux établi.

Cotel.ap.n.p. 454.c.

Boll.l.3.c.1.p. 288|Pearſ.de Ign.t.2.p.6,7.

reſies,qui commençoient alors à s'elever & à ſe repandre, 'particulierement, à ce qu'on croit, contre celle des Cerinthiens,"qui joignoient enſemble les ſuperſtitions des Ebionites & des Juifs, avec les réveries impies & extravagantes des Gnoſtiques. 'La ſeconde inſtruction qu'il donnoit partout, eſtoit de s'attacher inviolablement à la tradition des Apoſtres, à laquelle il jugea meſme devoir rendre témoignage par écrit[dans les lettres qu'il adreſſa à diverſes Egliſes,] afin qu'elle ſe conſervaſt plus ſurement dans toute la poſterité.

V.leur titre.

Euſ.p.107.a.

[Il ne manqua pas encore ſans doute à faire de vive voix les meſmes exhortations qu'il fait dans toutes ſes lettres, touchant l'union qui doit eſtre entre les membres de l'Egliſe, l'utilité de la priere commune & publique, & la ſoumiſſion que tous les Fideles doivent avoir pour le Clergé & particulierement pour l'Eveſque:] 'Il enſeignoit encore admirablement aux Chrétiens dans toutes les villes où il paſſoit, & plus meſme par ſon exemple que par ſes paroles,à mepriſer la vie preſente, à n'aimer que les biens de la vie future, à lever les yeux vers le ciel, & à ne craindre jamais rien de tout ce qui leur pouvoit arriver en ce monde de plus faſcheux & de plus funeſte.

Chry.t.1.or. 42.p.505.b,c.

'Les Fideles des villes auprés deſquelles il paſſoit, accouroient de toutes parts audevant de luy: "Ils l'animoient encore [par leur foy] au combat qu'il avoit entrepris. Ils luy fourniſſoient abondamment tout ce qu'il avoit beſoin pour le ſoulagement de ſon corps, & ne ſoulageoient pas moins ſon eſprit [par la joie que luy cauſoit l'ardeur de leur charité.]'Ils le conduiſoient tous en troupes,& ils l'aſſiſtoient tant par leurs prieres ferventes, que "par les perſonnes qu'ils laiſſoient auprés de luy pour l' accompagner en leur nom.'Les villes & les Egliſes d'Aſie luy deputoient par honneur des Eveſques, des Preſtres, & des Diacres, courant toutes à luy dans l'eſperance de recevoir quelque fruit de la plenitude de ſa grace & de la vertu de ſa benediction: 'de ſorte qu'il dit luy meſme qu'il avoit avec luy pluſieurs Egliſes[Et il n'y a pas lieu de s'etonner que les Chrétiens rendiſſent ces honneurs à un S. Ignace,] 'puiſqu'ils n'en faiſoient guere moins à tous ceux qui avoient le bonheur de ſouffrir pour J. C, [comme on l'à pu voir "en un autre endroit.]

a.

ἤλειφον.

Ign.ad Trall. p.20.

Chry.t.1.or. 42.p.505.a.

προπομπαῖς.

Ign.act.p.5.

ad Trall.p.20.

Luci.v.Per.p. 996.997.

V. la perſ de Trajan § 3.

'Les Chrétiens qui venoient honorer & aſſiſter S. Ignace, n'en remportoient pas de leur coſté peu d'avantage & peu de conſolation, en voyant que ce martyr couroit à la mort avec une joie digne de celui qui par la mort alloit entrer dans la poſſeſſion du

Chry.t.1.or. 42.p.505.a.b.

royaume qui est dans les cieux. Car au lieu d'estre affoibli par la longueur du chemin, comme croyoient ses ennemis, il en devenoit plus fort & plus courageux, & témoignoit mieux son eminente vertu, parcequ'en quelque lieu qu'il allast, il savoit que J. C. y estoit toujours avec luy.

ARTICLE V.

Saint Ignace arrive à Smyrne, d'où il écrit aux Romains, & à d'autres Eglises.

'LE Saint aprés beaucoup de peines & de fatigues arriva à Smyrne, 'où il eut bien de la joie d'aborder: & il se hasta d'aller voir S. Polycarpe qui en estoit Evesque, & qui avoit esté autrefois, aussi-bien que luy, disciple de S. Jean l'Evangeliste. Lorsqu'on l'eut conduit chez ce Saint, il l'entretint de discours spirituels, en luy témoignant combien il se tenoit glorieux de ses chaines. Il supplia aussi toute l'Eglise en commun, & ceux qui estoient accourus de toutes parts pour le visiter, mais particulierement S. Polycarpe, de joindre ses vœux aux siens, afin que la cruauté des bestes le fist bien-tost disparoistre de dessus la terre aux yeux des hommes, pour paroistre dans le ciel aux yeux de Dieu.

Act.M.p.698. p.699.

'Les Chrétiens de Smyrne "luy rendirent tout l'honneur & tous les services qu'ils purent, & luy témoignerent toujours beaucoup d'affection, tant dans leur ville que dehors. [A l'égard des autres Eglises,] 'on sçait qu'il y fut visité au nom de celle d'Ephese par Onesime qui en estoit Evesque, Burrhus Diacre, Crocus, Euple, & Fronton; 'au nom de l'Eglise de Magnesie par Damas son Evesque, Basse & Apollon Prestres, & Sotion Diacre; 'au nom des Talliens, par Polybe leur Evesque. 'Il se louë particulierement du soin & de l'assistance des Chrétiens d'Ephese. [a] Il écrivit de Smyrne à toutes ces trois Eglises les excellentes lettres que Dieu a conservées jusques à nous. [b] Il y represente Onesime Evesque d'Ephese, comme un Prelat dont on ne pouvoit assez loüer la charité. [On a parlé "autrepart de ce que quelques uns pretendent, sans beaucoup de raison, que c'est l'Onesime serviteur de Philemon, & converti par S. Paul.] 'S. Ignace se rejouit d'avoir eu pour quelque temps sa compagnie, & jugea de là combien les Chrétiens d'Ephese estoient heureux de le posseder toujours.

ἐν πᾶσιν. | V. S. Paul note 70.

Ign.ad Smy.p. 37. | ad Ephes.p 2. | ad Magn.p.10. | ad Trall.p.16. | p.10|ad Magn. p.15. | a p.9.16.20|Eus. l.3.c.36.p.107. | 2. | b Ign.ad Eph. p.2.3 1. | 5.

'Onesime de son costé loüoit extremement la pieté & la disci- | 6.

pline qu'observoient les peuples que Dieu luy avoit confiez, & il leur rendoit ce témoignage, qu'ils vivoient tous selon la verité; qu'ils n'ecoutoient personne au prejudice des paroles de J. C, & qu'il n'y avoit parmi eux aucune heresie, ni aucune division. S. Ignace dit luy mesme qu'ils estoient comblez des effets de la misericorde & de la force [de Dieu;] qu'ils n'aimoient rien que Dieu seul; qu'ils estoient remplis de son esprit & de sa sainteté comme ses temples; que la pratique de ses commandemens les ornoit & les couvroit de toutes parts; qu'ils faisoient tout dans [la vuë & dans les regles de] J. C, ce qui rendoit leurs actions les plus indifferentes saintes & spirituelles; qu'en un mot ils estoient dignes d'avoir un Evesque tel qu'Onesime. Aussi ils luy estoient tous fort unis, particulierement le Clergé; & la grace les faisoit tous concourir en J. C. pour obeïr aux Prestres & à l'Evesque, & pour rompre un mesme pain, qui comme un remede salutaire, nous donne l'immortalité & nous preserve de la mort.

§ 12. § 9. § 8. § 1. § 4. § 20. — τὰ κατὰ σάρκα. πρεσβυτέριον.

Le Saint dit qu'Ephese estoit le passage de ceux qui souffroient la mort pour J. C, [c'est à dire apparemment de ceux qu'on envoyoit d'Orient souffrir le martyre à Rome;] que leur Eglise avoit toujours esté tres celebre, qu'ils s'estoient trouvez unis & conformes en tout aux Apostres. Il les releve beaucoup sur ce qu'ils avoient esté instruits par S. Paul, [sans rien dire de S. Jean dont il avoit esté luy mesme disciple; ce qui est remarquable pour ne se pas trop fonder sur le silence des autres. Il les louë encore de ce que quelques personnes infectées d'une mauvaise doctrine estant venus à Ephese, ils s'estoient bouché les oreilles pour ne les pas entendre, & n'avoient point souffert qu'ils eussent repandu parmi eux leur zizanie.

§ 12. § 8. § 11. § 12. § 9. — τοῖς αἰῶσι. συμμύςαι.

Il louë les Prestres de Magnesie du respect qu'ils avoient pour leur Evesque Damas, quoiqu'il fust encore assez jeune: en quoy ils témoignoient leur veritable prudence, & savoir qu'en honorant un Evesque, c'est Dieu mesme que l'on honore.

ad Magn. § 3. p. 1.

Il louë aussi les10Trall.Tralliens de la soumission qu'ils avoient pour Polybe leur Evesque, comme pour J. C. mesme, ne faisant quoy que ce fust sans son ordre: & luy de sa part leur rendoit ce témoignage, qu'ils avoient un cœur pur & simple, & une patience non passagere, mais comme naturelle pour recevoir indifferemment [tout ce qu'il plaisoit à Dieu de leur envoyer.] Pour Polybe, on voyoit en luy le miroir de la charité qui regnoit dans ses disciples. Son seul exterieur estoit une grande instruction. [Il estoit fort doux, &] sa douceur estoit sa force, en sorte qu'il estoit difficile

ad Trall. § 2. p. 16. § 1. § 3.

cile aux impies mesmes de ne le pas respecter. [On peut juger quelle estoit l'ardeur de son zele,]par la joie qu'il eut de voir S. Ignace[non sur le throne,mais]dans les liens. §1.

'S. Ignace écrivit encore de Smyrne une quatrieme lettre datée du 24 d'aoust,adressée à l'Eglise de Rome, où elle fut portée par quelques Chrétiens d'Ephese, [qui prenoient une voie plus courte que luy pour y aller. Cette lettre est peut estre unique en son genre]Car il l'emploie toute entiere à conjurer les Romains de ne le pas priver de l'effet du plus grand de ses desirs, en empeschant qu'il ne mourust pour J.C,'ce que l'affection ardente qu'il voyoit pour luy dans ceux d'Asie luy donnoit sujet de craindre. 'Metaphraste dit qu'il avoit peur que les Romains ne fissent violence aux ministres de la justice pour l'arracher de leurs mains. [Mais il ignoroit que leur pieté les rendoit aussi peu capables de former le dessein d'une sedition, que leur foiblesse de l'executer.] 'D'autres pensent qu'ils pouvoient [ou par argent ou] par leur credit & leurs sollicitations auprés des magistrats, empescher la mort de S. Ignace. [Neanmoins il est difficile de croire que les magistrats pussent arrester par eux mesmes l'effet d'une sentence prononcée par l'Empereur, ni en obtenir la revocation de Trajan, qui apparemment estoit alors en Orient occupé à une guerre importante.

Ign.ad Rom. p.26.
p.21-25.'Act.p. 6|Euf.l.3.c.36. p.107.b.
Act. M p.699.
Boll.1.feb.p. 26.c.
Ign.ad Rom. n.1.p.30.

Ce qui paroist plus vrai-semblable, c'est que S. Ignace avoit peur que les Romains n'obtinssent de Dieu par leurs prieres que les bestes ne luy fissent aucun mal;ce qui est arrivé assez souvent, comme nous l'apprenons tant de l'histoire ecclesiastique,]'que de cette lettre mesme. [En ce cas, il estoit aisé que le peuple se portast à demander la vie pour un vieillard venerable, en faveur duquel le ciel se fust declaré: & on ne luy refusoit guere ces sortes de graces.

ad Rom.p.23.

Le style de cette lettre aux Romains est aussi ardent & aussi enflammé que le sujet en est extraordinaire: & nous n'avons peut-estre rien dans la tradition de l'Eglise qui soit si digne de l'Esprit saint qui parle dans les martyrs.] 'Un homme savant du dernier siecle, dit que ce sont les paroles d'un cœur emporté par un ravissement & une extase de l'amour divin,qu'il est difficile de lire avec quelque sentiment de pieté sans verser des larmes,& qu'heureux sont ceux qui sont embrasez d'un si noble feu.

Faber Stapulensis.
n.1.p.30.

'Eusebe & S. Jerome raportent quelques paroles de cette lettre, pour faire voir, disent-ils, quel estoit l'esprit d'un si grand homme.[a]Gildas surnommé le Sage,[Abbé de Ruys prés de Ven-

Euf.l.3.c.35.p. 107.b.c|Hier. v.ill.c.16.p. 273.a.b.
a Boll.1.feb.p. 13.f.

nes en Bretagne, & depuis dans la grande Bretagne,] en parle ainsi dans sa remontrance au Clergé de l'Eglise Britannique : Qui est « celui d'entre vous qui ait la moindre ressemblance avec le saint « martyr Ignace Evesque de la ville d'Antioche, qui aprés avoir « fait des actions illustres pour J. C, eut le corps moulu & brisé à « Rome entre les dents des lions ? Certes si jamais vous ecoutez « lire les paroles qu'il disoit lorsqu'on le conduisoit au supplice, « j'ose assurer que s'il vous reste encore quelque goutte de sang « qui vous puisse monter au visage pour vous faire rougir de honte, « non seulement vous ne vous croirez pas Prestres & Evesques en « comparaison de luy, mais mesme vous ne vous regarderez pas « dans le rang des moindres Chrétiens. «

Act.M.p.699. 700. 'Les disciples de S. Ignace qui ont composé ses actes, ont cru que cette excellente lettre meritoit d'y estre inserée toute entiere : d.695. '& c'est par ce moyen que nous en avons recouvré depuis peu d'années le texte original, celui que nous en avions auparavant dans Metaphraste estant alteré en quelques endroits, & n'estant assuré dans les autres qu'autant qu'il estoit appuyé par Pearf.de Ign.t. 2.p.213.a. l'ancienne version latine, 'sur laquelle "des personnes habiles Vossius. avoient esté obligées d'en former un.

ARTICLE VI.

Dieu rend la paix à l'Eglise d'Antioche: S.Ignace écrit sur cela quelques lettres : De S.Zosime, & de S.Rufe.

Act.M.p.705. 'APRES que S.Ignace eut demeuré quelque temps à Smyrne, il en partit pressé par ses gardes, pour continuer son voyage, & arriva à Troade, [ville bastie des ruines de l'ancienne Troie.] Ign.ad Phlad. p.32|ad Smy.p 38. 'Il fut accompagné jusque là par Burrhus Diacre d'Ephese, que les Chrétiens de Smyrne & d'Ephese avoient deputé pour luy rendre cet honneur.

[S. Ignace avoit demandé dans toutes ses lettres les prieres des Fideles pour l'Eglise d'Antioche, "persecutée comme on a Note 5. vu par Trajan.] ad Smy.p.37. 38. 'Dieu exauça ces prieres que des freres luy adressoient pour leurs freres, "& rendit la paix à cette Eglise, [sans V. la pers. de Trajan §6. qu'on en sache d'autre cause, sinon qu'il tient en sa main le cœur des Rois, & les tourne comme il luy plaist.] p.37|ad Phlad. p.31. « ad Poly.§7. p.878. 'S.Ignace apprit cette nouvelle vers le temps qu'il arriva à Troade. "Il en ressentit beaucoup de joie, & se trouva d'autant plus en état d'aller jouïr de Dieu par le martyre, estant dechargé de l'inquietude que luy

donnoit l'état de ſon peuple. 'Il écrivit donc de Troade aux Chrétiens de Philadelphie & de Smyrne, pour les prier d'envoyer un Diacre, ou quelque autre perſonne de leur part avec des lettres, afin de témoigner à l'Egliſe de Syrie combien ils ſe rejouiſſoient de ce que Dieu luy avoit rendu la paix.'Les Egliſes les plus proches avoient déja ſatisfait à ce devoir, y ayant envoyé les unes des Eveſques, & les autres des Preſtres & des Diacres.'Nous apprenons de Lucien que ces deputations de charité ſe faiſoient avec une diligence incroyable, à cauſe du deſintereſſement des Chrétiens, & de cet amour ardent qu'ils avoient les uns pour les autres.

ad Phil. p. 31| ad Smy. p. 37| Euſ. l. 3. c. 36. p. 107. d. — ad Philad. p. 3. — Luci. v. Per. p. 996. c. d.

'L'Eveſque de Philadelphie eſtoit venu alors trouver S. Ignace, qui en fait un grand éloge, [ſans le nommer.] Il avoit fait un long voyage pour rendre au Saint cette marque de reſpect & d'amitié, ſi Philadelphie dont il eſtoit Eveſque eſt celle de Syrie.]

Ign. ad Philad. p. 27.

'S. Ignace avoit envoyé peu auparavant en divers endroits Philon & Agathopode, qui furent mal receus en quelques lieux. Mais ils eurent toute ſorte de ſatisfaction des Chrétiens de Philadelphie & de Smyrne: de quoy le Saint les remercia dans les lettres qu'il leur écrivit. Ces deux lettres furent portées par Burrhus.

p. 31. 32| ad Smy. p. 37.

NOTE 6. 'S. Ignace écrivit auſſi 'de Troade à S. Polycarpe en particulier, pour luy recommander, dit Euſebe, comme à un homme apoſtolique, le ſoin de ſon Egliſe d'Antioche. [Il luy parle avec l'autorité que la charité & l'amitié pouvoient donner à un ancien Eveſque preſt à mourir pour J.C, ſur un autre que Dieu ne vouloit perfectionner par la meſme grace qu'environ 60 ans aprés.] 'Il luy mande qu'on le preſſoit tout d'un coup de quitter Troade & de s'embarquer; ce qui l'empeſchoit d'écrire à toutes les Egliſes, pour les prier d'envoyer ſe rejouir avec celle d'Antioche de la paix que Dieu luy avoit renduë. C'eſt pourquoi il prie S. Polycarpe de ſe charger de ce ſoin, 'ſans craindre que ni luy ni les autres ſe plaigniſſent de ces peines que le charité leur impoſoit. Car un Chrétien, dit-il, n'eſt pas le maiſtre de luy meſme. » [Il eſt à Dieu;]&"il a toujours le temps de faire ce que Dieu demande de luy.

Euſ. l. 3. c. 36. p. 107. d| Hier v. ill. c. 16. p. 273. a. — Ign. ad Poly. p. 878. d. — c. — σχολάζει.

'S. Ignace s'eſtant donc embarqué à Troade, aborda à Naple [ville maritime de la Macedoine,] d'où il paſſa à Philippes,'où les Chrétiens le receurent & le conduiſirent enſuite ſelon ſon merite.'Il avoit alors Zoſime & Ruſe pour compagnons de ſes liens & de ſa gloire, & ces trois Saints parurent en cette ville comme

d| act. p. 5. — Poly. p. 1. p. 1007. a. — a| 1010. § 9.

des modeles d'une veritable charité,& y montrerent un exemple illustre de la patience Chrétienne, au milieu des chaines dont ils estoient chargez. Mais ces chaines, pour parler avec un grand « Martyr, estoient des ornemens dignes des Saints, & des diademes « propres à couronner ceux que nostre Dieu & nostre Seigneur ont « vraiment choisis pour estre Rois dans le ciel.'Car ils ne couroient « pas en vain, puisqu'ils marchoient dans la foy & dans la justice, « puisqu'ils n'aimoient pas le siecle present,mais[le Sauveur]qui est « mort & ressuscité pour nous. Ainsi le Seigneur leur a donné au- « prés de luy la place qui leur estoit düe, afin qu'ils soient glorifiez « avec luy,] comme ils ont souffert avec luy.'L'Eglise latine ho- « nore depuis plusieurs siecles S. Zosime & S. Rufe au nombre des saints Martyrs le 18 de decembre, sur le témoignage que S. Polycarpe leur rend, & les met entre ces anciens disciples par lesquels les premieres Eglises des Juifs & des Gentils ont esté fondées.

§ 9. — Usu[Ado] Boll. mars,t.2. p.41.f. — NOTE 7.

ARTICLE VII.

Saint Polycarpe fait un recueil des lettres de S.Ignace.

[SAINT Ignace ne manqua pas de prier les Philippiens d'écrire à l'Eglise d'Antioche:]'Il le fit aussi luy mesme; & écrivit ensuite à S. Polycarpe, pour le prier de faire porter sa lettre en Syrie. Les Philippiens firent la mesme chose: mais de plus, ils prierent S. Polycarpe de leur envoyer toutes les lettres de S. Ignace, tant celles qu'il avoit receuës de luy, que les autres qu'il pourroit trouver. S. Polycarpe leur récrivit; promit de faire tenir leurs lettres, ou de les porter luy mesme; les pria de luy mander des nouvelles de S.Ignace & de toute sa compagnie; & leur envoya toutes les lettres de ce Saint qu'il avoit pu recouvrer.

Poly.ep.§ 13.p. 1013.Eus.l.3.c. 36.p.108.c.

'Ainsi c'est à S.Polycarpe que nous devons la conservation de ces belles lettres, 'qui contiennent la foy & la patience que l'on doit avoir,& tout ce qu'il y a de plus edifiant dans la pieté Chrétienne. [Nous avons raporté en general les principaux points qu'elles traitent, & nous ne croyons pas qu'il soit necessaire d'en marquer rien de plus particulier, surtout puisque cela se trouve fait[1] par d'autres. Nous croyons seulement devoir ajouter ici, que

Bar.109.§ 18. — Poly.ep.§ 13.

1. par M.du Pin dans sa Bibliotheque ecclesiastique,p.130-133,par les PP.de S.Vanne dans leurs Remarques,p.128-131, & surtout par M.Fleuri dans son histoire ecclesiastique,l 3.p.344-370. Elles ont esté traduites presque toutes entieres en françois par M. le Maistre, & imprimées à Paris en 1667.

si la charité & l'ardeur du Saint pour J. C. y paroissent partout, son humilité n'y paroist pas moins, particulierement dans la maniere dont il se rabaisse audessous de ceux à qui il écrit, & dans cette instante demande qu'il fait à toutes les Eglises de prier pour luy, afin que Dieu luy accorde la grace d'achever le martyre qu'il avoit si heureusement commencé, craignant encore que son „ infirmité ne luy fist perdre sa couronne.] 'J'ay de grands sentimens „ pour Dieu, dit-il aux Tralliens; mais je me mesure moy mesme „ pour ne me pas perdre par la vaine gloire. Car j'ay maintenant „ plus sujet de craindre que jamais, & de ne pas ecouter ceux qui „ me relevent & m'enflent par leurs loüanges, & qui me "persecu„ tent & m'affligent en disant du bien de moy. Il est vray que je „ souhaite le martyre: mais que sçay-je si j'en suis digne? Je sens la „ guerre violente que me fait l'envie [du demon,] quoique les autres „ ne la voient pas. C'est pour cela que j'ay besoin "de cette humble „ moderation, qui dissipe tous les efforts du Prince du siecle.

Ign. ad Trall. § 4 p. 17.

μαστιγοῦσι.

πραότητος.

'Son style suit plutost les mouvemens de son ardente charité que les regles de la grammaire: [& il semble que sa langue ne puisse suffire à exprimer la grandeur de ses pensées. Mais parmi cela on voit une elevation, un feu, une force, & une beauté d'esprit qui n'est nullement commune,] 'jusqu'à faire douter à quelques savans, si ces lettres n'estoient point trop belles pour estre de ces premiers temps du Christianisme. [Tout y est plein de sens, mais d'un sens profond, qu'il faut mediter pour le developer & le bien comprendre. Ce sont ces qualitez de son style qui nous ont fait croire qu'il estoit plutost Syrien d'origine que Grec naturel:] '& Vossius y remarque le caractere des Syriens dans la longueur des titres, & la multiplication des epithetes.

Fleuri, l. 3. c. 5. p. 345.

Pearf. ep. V. 2. p. 12.

p. 12.

Ces lettres ont souvent esté citées par les anciens, * comme par S. Irenée, par Origene, par Eusebe, par S. Athanase, par S Jerome, 'qui attribuë mesme à S. Ignace ce qu'Origene tire de ses paroles, quoiqu'il ne le dise pas expressément, [a] & particulierement par Theodoret dans ses trois dialogues. [b] Eusebe & S. Jerome n'en content que sept, qui sont celles dont nous avons parlé, adressées aux Eglises d'Ephese, de Magnesie, de Tralles, de Rome, de Philadelphie, de Smyrne, & une à S. Polycarpe. 'Baronius croit qu'ils n'en ont pas marqué davantage, parceque S. Polycarpe n'envoya que ces sept aux Philippiens, de sorte qu'elles faisoient comme un corps à part.

Ign. ad Eph. n. § 5 p. 12.
a Thdrt. t. 4. p. 33. 34. 86. 154.
b Eus. l. 3. c. 36. p. 107. a. d.
Bar. 109. § 19.

* Iren. l. 5. c. 28. p. 481. b | Ori. in Luc. h. 6. t. 2. p. 214 | Eus. l. 3. c. 36. p. 107 | Ath. de synod. p. 922. a | Hier. v. ill. c. 16. p. 273. a | in Matt. 1. p. 14. a.

[Nous en avons aujourd'hui quelques autres que l'on attribuë aussi à S. Ignace. Et il y a en effet bien de l'apparence que ce Saint en a écrit plus de sept.] 'Car il promet d'écrire aux Ephesiens un second petit livre, comme il l'appelle. [a] Il est certain aussi qu'il écrivit encore de Philippes à S. Polycarpe. [Il est aussi comme indubitable que luy qui exhortoit tous les autres à écrire à son Eglise d'Antioche, n'avoit pas manqué à le faire des premiers, [& mesme plusieurs fois.] Il y a au moins toute apparence qu'il luy a écrit de Philippes. [Mais pour savoir si les lettres que l'on a ajoutées aux anciennes sont ou veritables ou supposées, ou corrompuës, "c'est une question trop longue & trop difficile pour estre traitée ici.] 'Il suffit de dire en un mot qu'outre que les anciens ne les ont jamais citées, il s'y trouve diverses choses qui ne permettent guerre qu'on leur donne aucune autorité.

Igr. ad Eph. p. 9.
[a] Poly. ep. p. 1013.§13.
Note 8.
Ign prol.

[Celles mesmes qui ont toujours esté reconnuës pour indubitables, avoient esté tellement alterées il y a plusieurs siecles, que les plus habiles n'y pouvant plus discerner ce qui estoit veritablement de S. Ignace, de ce qu'on y avoit ajouté, l'Eglise n'en pouvoit presque plus tirer aucun avantage. Mais Dieu a permis que de nostre temps deux de ses ennemis luy aient rendu ce thresor,] 'l'un "ayant trouvé en Angleterre deux copies d'une ancienne traduction latine, & 'l'autre un peu aprés, l'ancien texte grec dans un manuscrit de la bibliotheque de Florence, qui s'est rencontré tout conforme à l'ancienne version latine d'Angleterre. [L'un & l'autre texte est fort different de celui que nous avions eu jusques alors; & s'accorde au contraire parfaitement avec ce que les anciens ont cité de S. Ignace : de sorte que tous les Catholiques & les Protestans l'ont receu avec respect, comme le veritable texte de ce Saint, "hors quelques Protestans trop attachez à l'heresie des Presbyteriens pour ceder aux preuves si claires par lesquelles l'episcopat y est établi.]

Pears. in Ign. pr. c. 5. p. 14.15.
Usserius.
Isaac Vossius.
Note 9.

ARTICLE VIII.

Saint Ignace arrive à Rome.

Act. M. p. 705.

'SAINT Ignace ayant quitté Philippes, traversa la Macedoine & l'Epire, jusqu'à Epidamne [ou Duras,] où il s'embarqua sur la mer Adriatique, & de là il entra dans la mer Tyrrhene ou de Toscane. Il passa auprés de beaucoup d'isles & de diverses villes: & ayant apperceu Pouzoles, il desiroit d'y descendre, voulant

suivre le mesme chemin que S. Paul, 'qui prit terre à Pouzoles pour aller à Rome. 'Mais ne le pouvant pas à cause d'un vent tres violent qui survint, & qui repoussa le vaisseau, il se contenta de loüer la charité & le bonheur des freres qui demeuroient en ce lieu, & continua son chemin.

Act.18.v.13.15.
Act.M.p.705.706.

„ 'Nous eusmes le vent favorable, disent les auteurs de ses actes; „ & en un jour & une nuit nous arrivasmes au port de Rome. Ils acheverent ainsi ce long voyage, & ils avouent qu'ils ne l'acheverent qu'avec beaucoup de douleur : Car ils gemissoient de cette fascheuse separation, [qui les devoit bientost priver de la presence d'un si saint pasteur;] pendant que ce juste qui souhaitoit ardemment de sortir de ce monde afin de posseder le Seigneur qui estoit son unique amour, se rejouïssoit de voir approcher l'accomplissement de son desir.

p.706.

'Quand il fut abordé à la ville de Porto, les soldats qui craignoient d'arriver trop tard à Rome, parceque "les jeux qu'on representoit alors, estoient pres de finir, le pressoient de se haster. Et le saint Evesque leur obeïssoit avec d'autant plus de joie qu'ils „ le pressoient davantage. Lorsque nous fusmes partis du Port de „ Rome, disent ces actes, comme le bruit de l'arrivée du saint mar- „ tyr s'estoit repandu en divers lieux, nous trouvasmes des freres „ qui venoient audevant de nous, remplis de joie & de tristesse tout „ ensemble. Car ils se rejouïssoient d'une part d'estre assez heureux „ pour se pouvoir entretenir avec Theophore: & de l'autre ils „ estoient tristes de voir qu'un si excellent homme estoit conduit „ à la mort. Quelques uns mesme disoient avec assez de chaleur „ qu'il falloit "gagner le peuple, & empescher qu'il ne demandast „ la mort d'un homme si juste, [ou faire mesme qu'il demandast sa grace & sa vie.] Le Saint le sceut par la lumiere du S. Esprit: & dés qu'il les eut saluez avec tous les autres, il les conjura d'avoir une veritable charité pour luy, & leur dit sur cela encore plus de choses qu'il ne leur en avoit déja écrit dans sa lettre; de sorte qu'il les fit changer de sentiment, & obtint d'eux qu'ils ne luy enviassent point le bonheur d'aller promtement à Dieu. Aprés qu'il les eut ainsi calmez, & qu'ils se furent mis à genoux avec tous les Chrétiens qui se trouverent là, il pria avec eux le Fils de Dieu d'avoir pitié des Eglises, de mettre fin à la persecution,' & de conserver la charité entre les Fideles.

Ibid.
φιλοτιμία.
καταπαύειν.
p.707.

ARTICLE IX.

Martyre de S. Ignace : Il apparoist à ses disciples.

Act.M.p.707. a.

'SAINT Ignace[aprés cette priere toute ardente,] fut soudain conduit à l'amphitheatre ; & selon l'ordre que l'Empereur en avoit donné[dés Antioche,]ce venerable vieillard fut aussi-tost exposé aux bestes par les impies,'à la vuë des payens qui estoient accourus de toutes parts pour en avoir le plaisir: Et c'estoit alors une de leurs solennitez [profanes, appellée "*Sigillaria*.] 'Le Saint entendant les rugissemens des lions affamez, [1] dit ces paroles [qu'il avoit déja écrites aux Romains:]Je suis le froment du Seigneur : Il faut que je sois moulu par les dents de ces animaux, afin que je devienne le pain pur de J C.

a'Chry.t.1.or. 42.p.506.c. Hier.v.ill.c.16. p.273.a. V. la note 10.

'Il versa son sang avec une joie incroyable à la vuë de toute la ville de Rome. [a] Il fut en un moment devoré des bestes, selon ce qu'il avoit desiré. [b] Et comme il avoit témoigné dans sa lettre[aux Romains,]qu'il souhaitoit que les bestes ne laissassent quoy que ce soit de son corps, afin de ne donner pas mesme aprés sa mort la peine d'en rien recueillir ; Dieu, qui se plaist à satisfaire le desir du juste,l'exauça encore en ce point: 'Car il ne resta en effet que les plus gros & les plus durs de ses os sacrez, [c] comme tous les Grecs anciens & modernes en tombent d'accord.

Chry.p.506.c. d|507.b. a Act.M.p. 707. Eus.l.3.c. 36.p.106.d. b Ign.act.p.8| ad Rom.p.23. Act.M.p.707| Evag.l.1.c.16. p.274.a. c Ign.act.n.34. p.45.

[d] Son martyre arriva "en l'an 107,le 20 de decembre,[e]auquel les Grecs en font la feste avec beaucoup de sollennité: [f] & ce fut en ce jour, selon quelques manuscrits, que S. Chrysostome en prononça l'eloge [que nous avons cité quelquefois.] [g] Il y a aussi de tres anciens martyrologes latins qui marquent ce jour là un S. Ignace martyr à Rome. [h] L'Eglise latine, qui fait aujourd'hui sa feste le premier de fevrier, la faisoit aussi autrefois au mois de decembre, [& apparemment le 17, auquel Bede l'a mise.]

d Act.M.p. 707. e Menza,p. 320.349. f Ign.act.n.38. p.49.50.Boll.1. feb.p.15.a. g Boll.p.15.a. h d. Note 10.

'Aprés que nous eusmes vu nous mesmes de nos propres yeux, disent les auteurs des actes, ce triste spectacle qui nous fit repandre beaucoup de larmes, nous demeurasmes toute la nuit dans la maison [où nous estions logez,] en veilles & en prieres, suppliant à genoux nostre Seigneur de nous consoler de cette mort, en nous donnant quelque gage assuré de la gloire qui l'avoit suivie. Dans cette consternation generale de nous tous, quel-

Act.M.p.707.

1. 'Pearson ne veut pas qu'il les ait dites à Rome. [Mais nous ne voyons rien qui nous empesche de suivre en cela S. Jerome.]

Pears.de Ign.t.2. p.216.c.

ques

„ ques uns s'estant un peu endormis, virent S. Ignace qui entroit „ comme en haste,& nous embrassoit; & d'autres le virent comme „ priant pour nous & nous benissant. Il apparut aussi à quelques uns „ tout en sueur, comme une personne qui sort d'un penible & la„ borieux combat, & se tenant debout devant le Seigneur, 'avec „ une grande confiance & une gloire ineffable.

Ign.act.p.8.

„ 'Ayant esté remplis de joie par ces visions,& les ayant conferées » ensemble, nous rendismes gloire à l'auteur de tous les biens, & » "nous nous rejouismes du bonheur qu'il avoit donné au Saint. » Nous vous avons marqué le jour & le temps de sa mort,afin que » nous puissions nous assembler[tous les ans]pour honorer son mar„ tyre au temps où il a souffert, dans l'esperance de participer à „ la victoire de ce genereux athlete de J. C, qui a foulé le diable „ aux piez,& dissipé jusqu'à la fin toutes ses embusches, "par le se» cours de nostre Seigneur J.C,par lequel & avec lequel la gloire & » la puissance[est] au Pere avec l'Esprit saint, [1]dans tous les siecles. » Amen.

Act.M.p.701.

μακαρί-ζοντες.

ἐν Χριστῷ.

1.

[C'est ainsi que finissent les actes de S.Ignace, dont nous nous sommes particulierement servis pour cette narration. Nous y avons joint tout ce que nous avons pu trouver dans les bons auteurs sur les actions de ce Saint: Et nous sommes neanmoins bien eloignez d'oser dire que nous en ayons fait la vie. Ses actions exterieures n'en sont que la moindre partie. La plus belle & la plus importante est ce que l'on peut tirer de ses lettres sur son esprit & sa vertu, particulierement de celle aux Romains, qu'on peut dire estre le chef d'œuvre d'une pieté & d'un courage tout apostolique. C'est pourquoi nous l'aurions peut-estre mise ici toute entiere contre nostre coutume, si elle n'estoit déja imprimée avec les autres [2]lettres de nostre Saint, & l'éloge que S.Chrysostome en a prononcé, dans une autre vie qui a paru en nostre langue"il y a quelques années, faite par Mr le Maistre, que sa vertu & son eloquence ont rendu celebre, & qui estoit d'autant plus digne de faire l'histoire des Saints, que son humilité luy a fait croire jusqu'à la mort qu'il en estoit plus indigne.]

2.

en 1667.

1. Le latin ajoute *in sancta Ecclesia*, qui pourroit faire traduire *par lequel & avec lequel la sainte Eglise adore la gloire & la puissance du Pere avec l' Esprit saint.*
2. hors celle à S. Polycarpe, & on a aussi omis quelques endroits dans les autres.

ARTICLE X.

Translation des reliques de S.Ignace: De diverses choses qu'on luy attribuë: De S.Heron son successeur.

Ign.act.p.8. 'CE qui resta des os de S.Ignace aprés son martyre, fut mis [1]dans une chasse comme un thresor inestimable, & raporté 'peu de temps aprés à Antioche, [a] par ceux mesmes qui avoient accompagné le Saint à Rome; [b] Dieu ne l'ayant osté à son troupeau que pour le luy rendre aussi-tost plus glorieux par la couronne du martyre qu'il avoit acquise. [c] Il fut raporté comme en triomphe sur les epaules [des Chrétiens] de toutes les villes depuis Rome jusqu'à Antioche; [autant que cela se pouvoit sans trop paroistre aux yeux des payens.] 'Ses reliques furent mises dans le cimetiere hors la porte de Daphné. [d] Les Grecs solennisent cette translation le 29 de janvier, & les Latins le 17 de decembre, ["quoiqu'elle ne se soit faite apparemment en aucun de ces deux jours.] [e]Les peuples les visitoient tous les jours, pour recueillir les fruits spirituels que Dieu y versoit abondamment. [f] S.Chrysostome exhorte toutes sortes de personnes à y aller, en les assurant qu'ils en recevront beaucoup d'avantages, soit pour l'ame, soit pour le corps.

Chry.t.1.or. 42.p.507.b. a Ado,fest.p. 37. b Chry.p 507. b. c c.d. Hier.v.ill.c.16. p.274.a|Evag. l.1.c.16.p.274. a.b. d Boll.1.feb.p. 33. e Chry.t.1.or. 42.p.507.c. f p.508. — s. — Note 11.

'Depuis ce temps là, Theodose le jeune ayant consacré à Dieu sous le nom de S. Ignace, un vieux temple de la Fortune, qui restoit encore à Antioche, "il y fit transporter les reliques de ce Saint avec une grande solennité; 'ce que Baronius met en l'an 438, sans en avoir de raison particuliere; [& tout ce qu'on en peut dire, c'est que selon l'endroit où en parle Evagre, ç'a plutost esté dans les dernieres années de ce Prince, & vers l'an 450, que dans les premieres.] 'La feste de cette seconde translation, ["qui pouvoit bien estre le 29 de janvier,] fut toujours depuis solennisée à Antioche; '& elle y fut encore beaucoup augmentée par le Patriarche Gregoire, qui a gouverné cette Eglise [depuis 572, jusqu'en 592, selon Baronius.

Evag.l.1.c.16. p.274.b. — &c. — Bar.438.§ 13. — Evag.l.1.c.16. p.274.b. — V. la note 11. — c.

Le martyrologe Romain marque le 17 de decembre, que les reliques de S. Ignace ont esté raportées d'Antioche à Rome, & mises dans l'eglise de S.Clement Pape & martyr;] 'ce que nous apprenons plutost de la tradition, dit Baronius, que d'aucun écrit. 'Cette translation"ne se peut mettre avant l'an 638, auquel Antioche fut prise par les Sarrazins.

Bar 637.§ 1|17. dec.f. — Ign.act.n.38.p. 50. — Note 12.

1. *in capsa.* Le grec a ἐν λάρνακι.

'S.Bernard dans le 7.e sermon sur le pseaume 90,témoigne que la pauvreté de Clairvaux estoit enrichie des reliques de ce saint Martyr. On pretend aussi en avoir à Chartres. 'Les Jesuites de Rome croient en avoir le chef, qui leur a esté, disent-ils, envoyé de Prague.

Boll.1.feb.p. 36.2.
e.

'Nous n'ajouterons rien à ce que nous avons dit des écrits de S.Ignace, sinon qu'outre ses lettres, on luy a attribué quelques autres ouvrages que nous n'avons point, ou qui sont certainement supposez. 'S. Jerome le met entre ceux qui ont écrit contre les heretiques. [Et il est visible qu'il les combat souvent dans ses lettres,] 'quoique sans les vouloir jamais nommer, pour marquer davantage l'horreur qu'on en doit avoir.[a]Il veut aussi que les autres ne les nomment jamais, ni en particulier,ni en public; 'qu'on les fuie, jusqu'à eviter mesme de les rencontrer,& que neanmoins on prie pour leur penitence, puisque J.C. les peut convertir, quelque difficile que cela soit.

p.24 b.c|Ign. prol.c.1.p 2.3.
Hier.in Helv. c.9.p.23.a.b.
Ign.ad Smy. § 5.p.35.
a § 7.
§ 4.

'Socrate dit que ce Saint ayant entendu en une vision des Anges qui chantoient"alternativement les loüanges de Dieu, il institua cette maniere de chanter à Antioche, d'où elle se repandit dans toute l'Eglise. 'Plusieurs autres raportent la mesme chose. [b]Theodoret dit au contraire que Flavien & Diodore Prestres d'Antioche[vers l'an 350,]firent les premiers chanter les pseaumes de David à deux chœurs. 'Neanmoins on voit dans la lettre de Pline sur les Chrétiens, que [1]cette coutume estoit établie dans la Bithynie dés le temps de S.Ignace; 'ce qui donne lieu de croire qu'elle vient peut-estre autant des Apostres mesme, que d'aucun de leurs successeurs. 'Nous la trouvons dans les Therapeutes de Philon, [que les anciens ont cru estre les plus parfaits des Chrétiens du temps des Apostres. De sorte qu'elle fut apparemment plutost renouvellée par Flavien & Diodore, qu'ils n'en furent les premiers instituteurs.]

Socr.l.6.c.8.p. 313.b.
διὰ τοῦ ἀντιφώνων ὕμνων.
Boll.1.feb.p.13. f.
b Thdrt.l.2.c. 19.p.622.a.
Plin.l.10.ep. 102.p.632.
1.
Bona,lit.l.1.c. 25.§ 19.p.293.
Phil.v.con.p. 902.c.

'Heros ou Heron,fut fait Evesque d'Antioche aprés S.Ignace. [Entre les lettres du Saint,qui sont ou incertaines ou supposées,] 'il y en a une à cet Heron,par laquelle il l'appelle Diacre,[c]luy recommande l'Eglise d'Antioche, marquant qu'il croyoit asseurément qu'il seroit son successeur, & luy donne diverses instructions. 'Baronius a tiré d'un manuscrit du Vatican une priere de cet Heron à S. Ignace. Elle estoit ensuite des lettres de ce saint Martyr,'& paroist avoir esté faite par ceux qui ont supposé quelques unes des fausses lettres qui luy sont attribuées, & qui rece-

Eus.l.3.c.36.p. 108.d|l.4.c.20. p.141.
Ign.ep.f.11 p. 162.165.
c p.168.
Bar.110.§ 8.9.
Ign.act.n.p. 134.

1. *Christianos carmen Christo quasi Deo dicere secum invicem.*

voient pour bons les actes latins corrompus. Usuard, Adon, & d'autres Latins, marquent sa feste le 17 d'octobre, & disent qu'ayant imité S.Ignace son predecesseur, l'amour qu'il avoit pour J.C, "luy fit donner sa vie pour le troupeau qui luy avoit esté confié. [Nous n'en trouvons pas d'autre autorité.] Il] gouverna environ 21 an, selon la chronique d'Eusebe, qui marque l'entrée de Corneille son successeur en l'an 128 de J.C.

occubuit.

Eus.l.4.c.20.p. 141.c.

S. EVARISTE PAPE.

Eus.l.3.c.34.p. 106.c.

V.S. Clement § 5.

SAINT EVARESTE, [nommé communément Evariste,]'succeda à S.Clement dans le gouvernement de l'Eglise Romaine, en la troisieme année de Trajan, c'est à dire[à la fin de]l'an 100 de J.C.'Il gouverna"prés de neuf ans, [selon ce qui nous paroist le plus probable, c'est à dire]jusqu'à la 12.e année de Trajan, [qui est la 109.e de J.C, & jusqu'au]'26 ou au 27 d'octobre, qui sont les jours ausquels sa feste est marquée dans Florus, Adon, & divers autres.

l.4.c.1.p.115.a| Anal.t.3.p. 426

Note.

Boll.apr.t.1.p. 20,2.

[Ce fut donc durant son pontificat qu'arriva la persecution de Trajan, & que S.Ignace fut martyrizé à Rome le 20 decembre 107, aprés avoir écrit aux Fideles de cette ville la lettre admirable que nous en avons encore,] 'pour les conjurer de luy obtenir de Dieu la force de consommer son martyre, au lieu de travailler à l'empescher de mourir, 'par le credit qu'ils avoient, [soit auprés de Dieu, soit auprés des hommes;] leur estant facile, dit ce Saint, de faire ce qu'ils vouloient. Dés le titre de sa lettre il leur donne de grands éloges, dit qu'ils sont remplis des effets de la misericorde & de l'amour de Dieu, qu'ils ont receu de [grandes] lumieres, qu'ils sont des modeles de charité, qu'ils sont unis & dans leurs actions exterieures, & dans les mouvemens interieurs de leur cœur à tous les commandemens de Dieu, qu'ils sont remplis de sa grace, 'sans division & sans schisme, purs & sinceres dans leur doctrine, sans mélange d'aucune couleur étrangere. "Il reconnoist mesme assez clairement la primauté de l'Eglise Romaine. 'Dans la suite il dit qu'ils avoient instruit les autres de la

Act. M p.701.

p 700.

ἀδιακρίτως.

προκάθηνται.

p.701.

verité, & qu'ils n'avoient jamais eu d'envie contre personne. 'Il avoit beaucoup souhaité de les voir, & l'avoit demandé à Dieu, comme une grace : 'Et il estoit aussi fort aimé d'eux.

p.700. p.699.c.

[Un peu avant le martyre de ce Saint, Dieu avoit retiré à luy S. Jean l'Evangeliste, & S. Simeon de Jerusalem, l'un le dernier des Apostres, & l'autre le dernier des disciples de J.C. "De sorte que depuis ce temps là les heretiques commencerent à attaquer l'Eglise avec plus de hardiesse.

V. Saint Simeon de Jerusalem.

Dieu le permettoit pour exercer l'Eglise, non pour l'affoiblir.] '& il détruisoit en mesme temps le regne des demons, en faisant cesser les oracles par lesquels ils avoient accoutumé de tromper les hommes. 'On en marque plusieurs qui ne rendoient plus de réponse dés le premier siecle de l'Eglise. [a] Juvenal se plaint du silence de celui de Delphes, [le plus fameux de la Grece.]Il suppose que celui d'Ammon duroit encore: mais il cessa aussi bientost. [Et Plutarque celebre en ce temps-ci entre les philosophes payens par son erudition & sa probité,] 'avoue que cet oracle, & tous les autres de l'antiquité, à la reserve, dit-il, d'un ou deux, ne répondoient plus à ceux qui les consultoient, ou estoient entierement abandonnez. [Il a fait un grand traité pour chercher les causes de ce silence, & a esté reduit à en alleguer de ridicules, parcequ'il ignoroit la veritable, qui estoit le commandement du souverain maistre de l'univers, qui aprés avoir vaincu les demons par sa croix,] 'faisoit taire leurs faux oracles, pour faire entendre les oracles de sa verité, & repandre partout les lumieres de sa doctrine. 'Porphyre mesme a raporté quelques réponses de ses Dieux, qui avouoient cette cessation de leurs oracles. [On ne laisse pas de trouver encore plusieurs réponses des idoles dans les historiens payens. Mais c'estoient souvent plutost les ouvrages de l'imposture des hommes que de la science des demons, comme on le peut juger"par ceux qui se rendoient à Abonitique sous M. Aurele, selon Lucien.

Bar. 100. § 3. Apol. Ty. v. l. 4. c. 4. p. 162 b. a Bar. 100. § 4. Plut. or. def. p. 732. Euf. præp. l. 5. c. 1. p. 179. c. d. c. 16. p. 204, 205.

V. M. Aurele § 30.

S. Evariste mourut donc, comme nous croyons, le 26 ou 27 octobre de l'an 109. Les martyrologes d'Adon, de Florus, & d'autres, disent qu'il fut couronné du martyre : ce qui ne paroist pas avoir esté connu des anciens, ni mesme de S. Irenée.] 'On luy attribuë deux epistres [decretales,] 'la distribution des Titres ou des paroices de Rome ; 'ce que Baronius explique fort au long, '& l'ordre que l'Evesque quand il presche, soit toujours accompagné de sept Diacres. [Mais nous ne voyons en cela rien de fondé, non plus qu'en ce que les Pontificaux disent de son pere,

Bar. 121. § 2. 112. § 4. § 4-6. § 7.

de son pays, & de ses ordinations. C'est pourquoi nous esperons qu'on nous dispensera de marquer ces sortes de choses dans les autres Papes.]

Opt.l.2.p.48.b.

'S. Optat luy donne S. Sixte pour successeur. [Mais c'est que luy ou ses copistes ont oublié S. Alexandre,] 'qui doit estre mis entre deux, selon S. Irenée, Eusebe, S. Epiphane, S. Augustin mesme qui suit S. Optat dans le reste, [& generalement selon tous ceux qui ont fait le denombrement des Papes.]

Eus.l.4.c.1.p.115.a|l.5.c.6.p.170.d|Epi.27.c.6.p.107.d|Aug.ep.165.p.286.2.d.

L'HERESIE
DES ELCESAÏTES.

Epi.19.c.1.p.40.a|53.c.1.p.461.a.

'LES heretiques que nous appellons Elcesaïtes, ont encore esté nommez Osseniens, Sampséens, '& Ampseniens. [Nous les nommons Elcesaïtes ou Helcesaïtes, parceque ce nom est plus connu que les autres: & nous les mettons au temps de Trajan, parceque]'c'est celui où a vécu Elxaï dont ils l'ont tiré. 'Car pour la secte en elle mesme, on pretend qu'elle est beaucoup plus ancienne, estant selon S. Epiphane, l'une des sept qui s'estoient formées parmi les Juifs avant la venuë de J.C, & qui subsisterent jusques à la ruine de Jerusalem; aprés laquelle elles s'éteignirent peu à peu. 'Scaliger a cru que celle-ci pouvoit estre la mesme que celle des celebres Esséens ou Esseniens de Joseph & de Philon: car le nom mesme d'Esseniens n'est pas fort different de celui des Osseniens: & le Pere Petau ne rejette pas cette conjecture, estant aisé que dans la suite des temps les Esséens aient ajouté diverses choses differentes, ou mesme contraires à ce qu'ils [pratiquoient ou] enseignoient du temps de Joseph, & qu'ils aient pris aussi quelque chose des Chrétiens.

30.c.3.p.127.a.

19.c.1.p.40.a.

c.5.p.43.44|20.c.3.p.46.c,d.

a.p.37.

53.c.1.p.461.b.

'Ces heretiques tenoient le milieu entre les Juifs, dont ils tiroient leur premiere origine, les Chrétiens, & les payens; n'estant dans la verité ni Chrétiens, ni Juifs, ou plutost n'estant rien dutout, [& n'ayant point en effet de religion.] 'Ils s'estoient repandus dans les pays de la Palestine, qui sont audelà du Jourdain & de la mer Morte, où l'on en voyoit encore quelques restes à la fin

a.

du IV. siecle : & ils portoient alors le nom de Sampséens, 'qui signifie en hebreu adorateurs du soleil. 'On tenoit que c'estoit aussi dans ces mesmes pays que leur secte avoit commencé.

n.p.37. 19.c.1.p.40.a.

'S. Epiphane dit qu'ils n'adoroient qu'un seul Dieu : mais ils s'imaginoient l'honorer beaucoup"en se lavant plusieurs fois. Ils s'attachoient tout à fait aux Juifs, '& suivoient leurs coutumes, comme le sabbat, la circoncision, & tout le reste des [petites] ceremonies de la loy. 'Mais ils rejettoient avec execration tous les sacrifices, le feu, d'immoler & de manger des animaux:"& neanmoins ils vouloient qu'en priant on se tournast toujours du costé de Jerusalem, ne pouvant souffrir qu'on observast [la regle de l'Eglise] de se tourner vers l'Orient.

53.c.1.p.461.c. βαπτισμοῖς τισι. 19.c.5.p.43.c. c.3.p.42.a.b. &c.

Ils avoient une telle horreur des sacrifices, qu'ils soutenoient que les anciens Patriarches n'en avoient jamais offert, & que la loy ne les commandoit point.

[On s'étonneroit davantage d'une pretention si insoutenable & si ridicule,] 'si S.Epiphane ne nous apprenoit qu'ils rejettoient absolument le Pentateuque[a] & les Prophetes; [ce qui comprend sans doute tous les livres de l'ancien Testament.] Ils n'avoient pas plus de respect [pour le nouveau &] pour les Apostres.'Origene dit qu'ils rejettoient quelque chose dans toute l'Ecriture, & qu'ils se servoient aussi de quelques paroles de tous les livres de l'ancien & du nouveau Testament, hormis de S.Paul qu'ils rejettoient entierement.

c.5.p.43.c|18.c.1.p.38.b.c. a 53.c.1.p.461. d. Eus.l.6.c.38.p. 234.a.

'Ils juroient par"diverses creatures, comme par le sel, l'eau, la terre. Ils faisoient particulierement grand état de l'eau, [b] qu'ils consideroient comme une divinité, & comme la source de la vie. 'Ils haïssoient la chasteté & la continence, & obligeoient [leurs disciples] à se marier.'Quelques uns d'entre eux s'abstenoient des animaux. 'Ils avoient quelques prieres hebraïques, qu'ils vouloient que l'on dist sans les entendre.

&c. Epi.19.c.1.p. 40.b.c. b 53.c.1.p.461. d. 19.c.1.p.40.c. 53.c.1.p.461.c. 19.c.4.p.42.43.

'Ils reconnoissoient un Christ [& un Messie,] qu'ils appelloient le grand Roy : mais il est difficile de savoir s'ils l'entendoient de J.C, ou de quelque autre messie qu'ils pretendoient n'estre pas encore venu. 'Ils luy donnoient une forme humaine, mais invisible, qui avoit environ"38 lieuës de haut, mesurant sa grosseur, ses piez, & ses autres membres à proportion. Ils avoient l'insolence de dire la mesme chose du S. Esprit, qu'ils pretendoient estre une femme, & encore beaucoup d'autres folies, 'dans lesquelles ils se contredisoient quelquefois.

c.3.p.41.d. c.4.p.42.c|30.c. 17.p.141.c.d|53. c.1.p.462.a. 96 milles. Thdrt.h.l.2.c. 7.p.221.222.

'Ils aimoient les erreurs de l'astrologie judiciaire, s'appellant

p.222.a.

eux mesmes Prognostiqueurs; & embrassoient aussi la magie, se servant beaucoup d'enchantemens, & de l'invocation des demons. 'Ils avoient composé un livre qu'ils disoient estre descendu du ciel; & ils assuroient que celui qui l'entendoit lire & le croyoit, recevoit le pardon de ses pechez, mais un pardon different de celui que J.C. nous a donné.

a b|Euf.l.6.c. 38 p.234.a.

[Ce qui a rendu le nom des Elcesaïtes plus celebre,]'c'est cet esprit de duplicité & de fourberie qu'Origene & S. Epiphane remarquent en eux, qui leur faisoit dire que pourvu qu'on conservast la foy dans le cœur, on pouvoit sans peché la renoncer de bouche quand il y en avoit necessité, 'adorer mesme exterieurement les idoles, & participer aux sacrifices abominables des infideles. 'Voilà ce qu'ils appelloient "une adresse d'habile homme.

a|Epi.19.c.1.p. 40.c. 19.c.1.3.p 40.c| 41.c. Euf p.234.a.] ὁ νοῦς.

'Cette detestable hypocrisie, qui rendoit leurs maux incurables, dit S.Epiphane, leur est venüe, [a]aussi-bien que plusieurs autres erreurs, avec le nom d'Elcesaïtes, d'un faux prophete nommé Elxaï, qui se joignit sous Trajan à l'ancienne secte des Osseniens, '& augmenta le venin non seulement de cette heresie, mais encore de celle des Ebionites, & de celle des Nazaréens. 'Cet Elxaï estoit Juif d'origine & de croyance, sans neanmoins observer la loy des Juifs. C'estoit un homme fort corrompu dans ses mœurs, d'un esprit fourbe & propre à tromper. 'Il composa un livre, qui contenoit, disoit-il, des propheties, & une sagesse toute divine. [b]S.Epiphane en cite quelques paroles.[Je ne sçay si c'est celui que les Elcesaïtes disoient estre descendu du ciel.] 'Elxaï avoit un frere nommé Jexée, 'auquel les Elcesaïtes attribuoient aussi un de leurs livres.

Epi.19.c.1.3.p. 40.c|41.c. a p.40.a.b|42. a. c.5.p.43.d. c.1.p.40.b. b|53.c.1.p.461. b. b 19.c.3.4.p.42. b.d. c.1.p.40.b. 53.c.1.p.461.b.

'Elxaï estoit consideré de ces malheureux qu'il avoit seduits, comme quelque puissance nouvellement revelée, à cause que son nom le signifie selon l'hebreu. 'Ils reveroient mesme ceux de sa race jusqu'à les adorer, & à mourir pour eux. Il y avoit encore sous Valens deux sœurs de cette race benite, comme ils l'appelloient, Elles avoient nom Marthe & Marthane, & elles estoient considerées parmi eux comme des deesses. Dés qu'elles sortoient en public, ces miserables les accompagnoient en foule, ramassoient la poudre de leurs piez, & la salive qu'elles crachoient; gardoient ces choses avec soin comme des remedes, & les mettoient dans les caracteres qu'ils portoient sur eux, s'imaginant que c'estoient des preservatifs souverains. Mais la folie & la "superstition sont les suites ordinaires de l'aveuglement des heretiques.

19 c.2.p.41.a. a.b|53.c.1.p.461. b. κακοφροσύνη.

'S.Methode met les disciples d'Elcasée, (car il l'appelle ainsi,) avec

Meth.conv.p. 1102.

avec Valentin & Marcion, entre ceux qui ne meritoient pas seulement qu'on parlast d'eux.

'Origene a écrit pour la verité contre cette heresie.[a]Il en parloit dans une homelie sur le pseaume 82, où il témoignoit qu'elle avoit attaqué l'Eglise depuis peu de temps. [Cela peut marquer quelque branche de ces heretiques qui ait commencé vers l'an 240,] 'ou qu'ils avoient fait alors quelque eclat extraordinaire contre l'Eglise. 'Eusebe ajoute que ce feu fut presque aussi-tost éteint qu'allumé;[ce qui se peut entendre de la mesme maniere. Car on ne peut pas dire, selon S. Epiphane, que les Elcesaïtes aient ni commencé ni fini du temps d'Origene.] 'Ce Pere parle en particulier contre un homme qui soutenoit hautement cette impieté.[C'est peut-estre]'un Alcibiade natif d'Apamée en Syrie, que Theodoret dit avoir[1]formé ou rendu celebre cette heresie.

Thdrt.h.l.2.c. 7.p.222.b.
a Eus.l.6.c.38. p.233.d.
Bar.249.§7.
Eus.p.233.d.
d.
Thdrt.h.l.2.c. 7.p.222.b.

SATURNIN
HERESIARQUE

L'HERETIQUE Saturnin ou Saturnile, comme les auteurs le nomment assez indifferemment, 'a succedé à Menandre, [b] dont il estoit disciple, [c] ayant tiré ses heresies tant de luy que de ceux qui l'avoient déja precedé.[d] Eusebe dit qu'il avoit paru lorsque les Eglises brilloient déja dans toute la terre comme des étoiles tres eclatantes. 'Il en parle en faisant l'histoire du temps d'Adrien,[e]& Theodoret le met expressément sous ce Prince.["Il peut neanmoins avoir commencé dés le temps de Trajan,]'un peu avant Basilide.[f]Il publia ses heresies à Antioche,[g]dont il estoit,& établit les ecoles de son impieté dans la Syrie.[h]Ce fut là qu'il confirma la doctrine infame de Simon le magicien,[i]suivant presque en tout les impietez de Menandre.

V.Basilide.

[k]Il reconnoissoit un Pere souverain, qu'il pretendoit estre inconnu à tout le monde, & qu'il disoit avoir fait les Anges, les Arcanges, & les autres natures spirituelles & celestes. Il croyoit que sept de ces Anges 's'estant "soustraits à la puissance du souverain Pere,[l] avoient crée le monde & tout ce qu'il contient,[m] sans que

ἀπεσχίσθαι.

Pet.dog.t.4.l. 1.c.4.§4.p.15.
Tert.præs.c. 46.p.249.d.
b Thdrt h.l.1. c.2 p.193.d.
c Epi.23.c.1.p. 62.a.
d Eus.l.4.c.7. p.119.a.c.
e Thdrt. p.193. d.
Tert.præs.c. 46.p.249.250.
f Epi.p.62.a.
g Iren.l.1.c.22. p.118.b.
h Aug.h.3.p.6. 2.d.
i Eus.p.119.d.
k Iren. p.118.b.
Epi.23.c.1.p.62. b.
l b;Iren.p.118. b.
m Aug.h.3.p.6. 2.d.

1. συνεκρότησε, qui reçoit l'un & l'autre sens.

[Epi.p.62.b. Iren.p.118.c.] Dieu le Pere en euſt aucune connoiſſance; 'que ces Anges poſſedoient chacun leur portion du monde ; 'qu'ils eſtoient auteurs d'une partie des propheties, mais que les autres venoient de ſatan, ennemi des Anges createurs de l'univers, & particulierement du Dieu des Juifs,qu'il diſoit eſtre auſſi un Ange,'& l'un des ſept qui avoient crée le monde. [Thdrt.h.l.1.c. 3.p.194.b.]

'Il ajoutoit que Dieu ayant fait paroiſtre une image toute brillante, & l'ayant auſſi-toſt retirée, 'tous les Anges createurs ravis d'avoir vu cette image,'qui eſtoit, diſoit-il,celle de Dieu,s'eſtoient aſſemblez, & que pour imiter cette image, ils avoient formé un homme, lequel ne pouvoit que ramper ſur terre comme un ver, juſqu'à ce que Dieu en ayant eu compaſſion, parcequ'il eſtoit fait à ſon image, luy avoit envoyé une étincelle de vie, qui l'avoit animé, & l'avoit dreſſé ſur ſes piez. Cette étincelle de vie eſt l'ame, laquelle venant de Dieu, devoit eſtre ſauvée, & retourner à ſon principe. 'Mais pour le corps,il le condannoit à perir,niant abſolument la reſurrection de la chair. [Iren.p.118.b. b|Epi.p.62.63. b|Tert.præſ. c.46.p.249.d. — Tert. præſ.c. 46.p.249.d.]

[Puiſque tous les hommes ſont droits ſur leurs piez, Saturnin leur devoit donner à tous ſon étincelle de vie. Cependant par un tour d'imagination que nous ne comprenons pas,] 'il ne l'accordoit qu'à quelques uns, c'eſt à dire aux bons:ª& ceux là eſtoient ceux de ſa ſecte.[Tous les autres eſtoient des méchans, & autant par nature que par la liberté de leur volonté.] 'Car il pretendoit que les Anges avoient d'abord formé deux hommes, l'un bon, & l'autre méchant, dont tous les autres eſtoient enſuite deſcendus, diviſez en ces deux natures. 'C'eſt luy qui a inventé le premier cette diſtinction"d'hommes bons & méchans par nature,[qui eſt devenüe ſi celebre dans les hereſies ſuivantes. [Iren.l.1. c.22.p. 118.c. ª Epi.23. c.2.p. 63. c. c.d| Iren.p.218. c. Iren.p.218.c. — *duo genera.*]

Continuant ſa fable,] 'il diſoit que le Dieu des Juifs, & tous les autres Princes[createurs du monde,] s'eſtant ſoulevez contre le Pere, le Chriſt"ſon Fils eſtoit¹venu [s'oppoſer à eux,]détruire le Dieu des Juifs, ſauver ceux des hommes qui eſtoient bons,&*perdre les méchans avec les demons qui les aſſiſtoient. 'Il diſoit que ceSauveur avoit paru homme[en J.C,]avoit agi,avoit ſouffert ſous la figure d'un homme; mais que tout cela ne s'eſtoit fait qu'en apparence, & que dans la verité il n'eſtoit point né, & n'avoit point eu de corps. [c. — *patrem ejus.* — * *diſſolutionem.* — b|Epi.23.c.1.p. 63. b.]

'Saturnin eſt encore le premier, ſelon Theodoret, qui ait enſeigné que le mariage & la generation des enfans vient de ſatan. [Iren.p.118.c| Epi.p.63.d| Thdrt.h.l.1.c. 3.p.194.c.]

1. ª S.Epiphane dit qu'il eſtoit venu κατὰ γνώμην τοῦ δυνάμεων. Qu'eſt-ce que cela veut dire ? N'ya t-il point faute dans γνώμην ? [ª Epi.23.c.2.p. 63.c.]

C'est sur ce fondement que plusieurs d'entre ses disciples s'abstenoient de la chair des animaux, trompant beaucoup de monde par cette continence feinte. Theodoret fait de cette pratique un des dogmes de leur heresie.

'S. Justin met les heretiques appellez Saturniliens, du nom de leur auteur, entre ceux qui prenoient le nom de Chrétiens, mais avec qui les vrais Chrétiens ne vouloient avoir rien de commun.

Just.dial.p.253.d.

BASILIDE HERESIARQUE.

'BASILIDE estoit d'Alexandrie, disciple de Menandre aussi-bien que Saturnin. [a]Mais il se vantoit faussement de suivre la doctrine de S. Matthias. 'Il pretendoit aussi avoir eu pour maistre un Glaucias, qui avoit esté, comme l'on disoit, interprete de S. Pierre. 'Il se revolta contre l'Eglise par ses mensonges quelque temps aprés les Apostres ["c'est à dire ce semble sous Trajan,]'& parut [principalement] sous Adrien, aussi-bien que Saturnin, [mais un peu plustard, puisque S. Irenée, & les autres ensuite, mettent toujours Saturnin le premier,]& Tertullien dit positivement que 'Basilide parut aprés luy.

Eus.l.4.c.7.p.110.c. | a Cl.str.7.p.765.b.c. | p.764.d. | Cyp.ep.75.p.199.2. | Cl.str.l.7.p.764.c.d| Thdrt.h.l.1.c.2.p.193. | Tert.præs.c.46.p.250.a.

NOTE. 1.

'Basilide prescha son heresie dans Alexandrie, [b]& en infecta non seulement cette ville & son territoire, mais encore "plusieurs autres cantons de l'Egypte. [c]Ce fut en ce pays qu'il établit les ecoles de ses erreurs. [d]Il estoit à Alexandrie en l'an 133, selon la chronique de S. Jerome, & il y mourut dans le temps que Coquebas, chef des Juifs revoltez, persecutoit les Chrétiens dans la Judée; [ce qui marque à peu prés le mesme temps, puisque 'la revolte des Juifs commença en 134, & finit en 136. La chronique d'Eusebe marque seulement sur l'an 133, que Basilide paroissoit alors [Je ne sçay quand on peut mettre] ce que dit Archelaüs, que Basilide prescha ses deux principes aux Perses; si c'est du mesme Basilide dont il parle, comme il y a apparence.

&c. | V. son Titre.

Iren.l.1.c.22.p.118.b. | b Epi.24.c.1.p.68.c. | c Eus.p.119.d. | d Hier.chr. | Arcl.p.10[illegible].

[Cet esprit superbe] ne trouvant pas que les fables de Menandre

Eus.p.119.d.| Thdrt.h.l.1.c.4.p.194.d. | a Bar.136.§22.

1. a Baronius soutient le contraire sur un endroit de S. Ignace [qui est corrompu.]

son maistre, & celles de Saturnin son condisciple, fussent assez relevées pour luy, en inventa de nouvelles, & porta son impieté bien plus loin qu'eux. *C'est pourquoi plusieurs personnes luy ont donné [particulierement] le titre d'heresiarque. *b* Ainsi, bien que Saturnin & luy eussent eu tous deux un mesme maistre, & que plusieurs de leurs opinions fussent semblables, ils firent neanmoins deux bandes & deux sectes toutes separées.

Iren.l.1. c.23.p. 119.b. *a* Phila. c.32.p. 9.c. *b* Epi.23. c.7.p. 68.

'S. Epiphane dit que la source des egaremens de Basilide, fut qu'il voulut chercher [par de faux principes,] la cause & l'origine du mal. 'Il mettoit "diverses generations en Dieu, dont la derniere avoit produit des Anges qui avoient fait un ciel, que ces Anges en avoient produit d'autres qui avoient fait un second ciel sur le modele du premier, '& ainsi toujours successivement jusques au nombre de 365 cieux, 'avec une infinité d'Anges, *c* ausquels il donnoit des noms tels qu'il luy plaisoit. *d* Il contoit aussi 365 membres dans le corps de l'homme. *e* S. Jerome contoit apparemment ces cieux imaginaires, lorsqu'il dit que Basilide avoit inventé 365 Eons [ou Siecles,] avec un souverain Dieu Abraxas. *f* Car à cause que ce mot d'Abraxas, ou Abrasax selon d'autres, contient dans le chifre grec le nombre de 365, les Basilidiens en faisoient un nom sacré.

24.c.6.p.72.c. Iren.p.119.b. &c. c. Tert.præf.c. 46.p.250. *c* Iren.p.119.d. *d* Epi.24.c.7.p. 73.c. *e* Iren.p.120.a| Hier.in Luci. c.8.p.146.c. *f* Aug.h.4.p.7. 2.d|Bar.120.§13

'Il pretendoit que les Anges du dernier ciel, qui est celui que nous voyons, avoient fait tout ce qui est dans [nostre] monde; qu'ils avoient distribué entre eux les provinces & les peuples de la terre; que le chef de ces Anges estoit le Dieu des Juifs, & que tous les autres s'estoient bandez contre luy, parce [qu'au prejudice du partage fait entre eux,] il avoit voulu soumettre toutes les nations à la sienne.

Iren. p.119.c.

'Il attribuoit les propheties aux Anges createurs, & la loy particulierement au Dieu des Juifs. [C'est pourquoi] 'il "rejettoit [1] l'ancien Testament. Et il ne traitoit guere mieux le nouveau, qu'il "defiguroit entierement. 'Car il en ostoit tout ce qu'il y trouvoit de contraire à ses erreurs, & des epistres entieres, comme celle aux Hebreux, celle à Tite, & les deux à Timothée, pretendant de son autorité qu'elles n'estoient pas de S. Paul, sans en donner aucune raison.

d. Hier.in Tit.pr. p.242.d. p.243.a. *laniant.* *dissipant.*

'Cependant il faisoit profession de reverer l'auteur du nouveau Testament. 'Car il disoit que le Pere avoit envoyé son premier Fils, que les Basilidiens appelloient "Intelligence, Jesus, le Christ, pour tirer les hommes qui croiroient en luy, de la puissance des Anges createurs du monde. 'Il l'appelloit aussi Caulaucau, nom

p.242.d. Iren.l.1. c.23.p. 119.c. *νοῦς.* p.120.a|n.p.121 Epi.25.c.4.p. 79.a.b.

1. S. Jerome dit tout ceci de Marcion, de Basilide, & des autres heretiques semblables.

dont on croit qu'il se servoit pour effrayer les simples, l'ayant tiré d'un endroit du texte hebreu d'Isaïe, où S Epiphane dit qu'il signifie Esperance sur esperance. 'Il disoit donc que ce Sauveur & ce Christ, avoit fait les miracles que l'on en raporte; 'qu'il ne s'estoit pas neanmoins incarné, mais qu'il s'estoit seulement couvert de l'apparence d'un homme; 'que dans la Passion il avoit pris la figure de Simon le Cyrenéen, & luy avoit donné la sienne, & qu'ainsi les Juifs avoient crucifié Simon au lieu de luy, qui les regardoit cependant, & se moquoit d'eux sans qu'on le vit; '& qu'ensuite il estoit remonté dans le ciel, vers son Pere,[a] sans avoir jamais esté connu ni des Anges, ni de personne. 'Ainsi quoi-que luy & ses disciples parlassent souvent de JESUS, ils n'avoient garde de le posseder dans leur cœur, ne le reconnoissant pas mesme pour un [vray] Christ. 'Cet impie osoit mesme dire que le Seigneur estoit capable de pecher.

Iren.p.119.e. c|Tert.præf.c. 46.p.250.b. Iren.p.119.c.d. Epi.24.c.3.p. 71.a. a Iren.p.110. Ori.in Jer.h. 8.p.595.a. Cl.str.4.p.507. b.

'Il nioit la resurrection de la chair,[b] & ne reconnoissoit point de salut que pour l'ame.

[c]Il s'adonnoit extremement à la magie, [d] & ses disciples aussi. [e]Baronius represente quelques figures gravées sur des pierreries, qui paroissent venir d'eux, à cause du mot Abrasax qui s'y lit encore. [f] Ce Cardinal croit que ce sont des figures dont ils se servoient dans leurs operations magiques.

Tert.præf.c. 46.p.250.b. b Iren.l.1.c.23. p.119.d. c Epi.24.c.2.p. 69.d|Phila.c. 32.p.9.d. d Iren.p.119.d. e Bar.120.§12. 16. f §2.

[g]Ils usoient sans distinction des viandes immolées aux idoles, [h]selon la doctrine de leur maistre; [i] comme aussi de toutes sortes de voluptez, & generalement de toutes choses, [k] soit qu'ils s'imaginassent qu'estant parfaits, ils pouvoient tout faire sans se corrompre, soit qu'ils crussent qu'estant par leur nature du nombre des elus, il seroient sauvez, quelques pechez qu'ils eussent commis, 'Car ils croyoient, [comme Saturnin,] que la foy & la predestination avoient leur source dans la "nature. 'S. Clement d'Alexandrie dit que cette liberté qu'ils prenoient de tout faire, ne venoit pas des premiers auteurs de leur secte, 'dont il raporte sur cela quelques discours. 'Mais S. Irenée en attribuë l'origine à Basilide mesme: 'ce que S. Philastre & S. Epiphane ont suivi: [C'est peut-estre en partie pour ce sujet,] [l]qu'Eusebe dit que les Gnostiques viennent de luy, [m] & que S. Jerome le surnomme le Gnostique. [n] Ce Pere luy donne mesme le titre de maistre & de docteur de debauche.

g Iren.p.119.d| Eus.l.4.c.7.p. 120.b. h Eus.p.120.b. i Iren.p.119.d. k Cl.str.3.p. 427.c. 2.p.363.a. 3.p.427.c. P.426.427. Iren.p.119.d. Phila.p.9.d| Epi.c.3.p.71.b. l Eus.chr. m Hier.ep.29. 196.c. n in Jov.l.2.p. 94.c.

" φυσικῶς. [marginal Greek, partly illegible]

'Une des maximes de ceux de sa secte, estoit de se cacher extremement, & qu'il falloit connoistre tout le monde sans estre connu de personne. Ils recommandoient fort que l'on cachast leurs

Iren.p.120.a.

Euſ.l.4.c.7.p.120.b. mysteres,'& meſme ils faiſoient obſerver, comme Pythagore, un ſilence de cinq ans à ceux qui ſe joignoient à eux.[a] Pour ſe mieux
a b|Iren.p.120.a. cacher, ils eſtoient toujours preſts à renoncer leur foy dans la
Iren.p.120.a. perſecution, 'quoiqu'ils ne fuſſent guere expoſez à eſtre perſecutez, eſtant ſemblables à tous [les plus méchans, & ne faiſant rien
Tert.præſ.c.46.p.250.b. qui les diſtinguaſt des payens.] 'Baſilide meſme diſoit qu'il ne faut
b Ori.in Matt.t.28.p.136.c. point ſouffrir le martyre;[b] renoncer[à J.C,]& ſacrifier aux idoles, eſtant, diſoit-il, des choſes aſſez indifferentes.[c] S. Clement d'A-
c Cl.ſtr.4.p.506. lexandrie raporte de luy quelques paſſages ſur le martyre, où il
Ori,ut ſup. ne témoigne pas en avoir une grande idée.'Auſſi Origene dit que ſa doctrine ſur ce point, & ſur quelques autres, doit eſtre regardée comme une peſte, non ſeulement à cauſe de ſa fauſſeté, mais encore parcequ'elle corromp [le cœur &] les mœurs.

Cl.ſtr.4.p.506.d. 'Cet heretique pretendoit que l'ame avoit peché dans une vie
d Ori.in Rom.5.p.530.b. precedente, & qu'elle en eſtoit punie en celle-ci.[d] Car il croyoit 'la metempſycoſe de Pythagore, & diſoit meſme que l'ame pouvoit avoir eſté dans le corps d'une beſte ou d'un oiſeau avant que de venir dans celui d'un homme. [1]

Cl.ſtr.p.506.b. [Il paroiſſoit bien ſevere dans ſa morale,] 'lorſqu'il diſoit que Dieu ne pardonne point d'autres pechez que ceux qui ſont invo-
Ori.in Matt.t.28.p.236.c. lontaires & d'ignorance. 'Mais il ne reconnoiſſoit point d'autre peine du peché, que ſa metempſycoſe, & ſes tranſmigrations de l'ame d'un corps en un autre aprés la mort.[Ainſi il ſe reconcilioit bien-toſt avec les plus grands pecheurs,] oſtant aux hommes par cette erreur auſſi pernicieuſe que viſible, la crainte ſalutaire des peines de l'autre vie, qui les auroit peu empeſcher de s'abandonner aux crimes, & entretenant les impies dans l'audace [avec laquelle ils ſe moquent de la juſtice.]

Cl.ſtr.2.p.403.c. 'Les Baſilidiens croyoient auſſi, aprés Pythagore, que nous avions
e p.408.d. deux ames,[e] & s'imaginoient que les paſſions fuſſent autant d'eſprits effectifs, attachez & joints à l'ame raiſonnable : c'eſt pourquoi ils les nommoient des"Additions. Et ils joignoient encore à cela * d'autres folies. προσαρτήματα. * &c.

Euſ.l.4.c.7.p.120.a. [Baſilide qui rejettoit les vrais Prophetes,] 'en avoit ſuppoſé de faux, auſquels il donnoit des noms barbares pour epouventer les
Cl.ſtr.6.p.642.a. ſimples, comme un Barcabbas & un Barcoph.'On voit encore que
f Euſ.p.120.a. ſes diſciples ſe ſervoient d'une pretenduë prophetie de Cam.[f] Il a
Cl.ſtr.4.p.506.a. écrit 24 livres ſur l'Evangile.'S. Clement d'Alexandrie cite le 23.[e]
g Euſ.n.p.62.1.b. livre de ſes expoſitions.[g] On ne voit pas s'ils eſtoient ſur les Evangiles de l'Egliſe, ou ſur celui de Baſilide meſme.[h] Car il en avoit
h b|Ori.in Luc.h.1.p.210.

1. le paſſage des ames d'un corps en un autre.

aussi composé un qui portoit son nom. 'Archelaüs cite deux passages du 13[e] traité de Basilide: & on croit avec grande raison que ses traitez & ses livres sur l'Evangile sont un mesme ouvrage.

Arcl.p.101.

. 'Ces 24 livres furent refutez avec beaucoup de force & de lumiere dés le temps d'Adrien & de Basilide mesme, par Agrippa surnommé Castor, l'un des plus illustres & des plus doctes écrivains que l'Eglise eust en ce temps là, & l'un des plus genereux défenseurs de la verité. En refutant Basilide, il decouvrit aussi tous ses mysteres ridicules.

Eus.l.4.c.7.p. 120.a.b|Hier. v.ill.c.21.p. 275.

'Basilide laissa aprés luy un fils nommé Isidore, qui confirma les impietez de son pere, & y fit quelques nouvelles augmentations. 'S. Epiphane le fait sectateur des heresies de Valentin. Il cite ses exhortations,[a] & quelques paroles d'un [autre] de ses livres, qu'il intitule ses Morales. 'S. Clement d'Alexandrie raporte le mesme passage, & du mesme livre d'Isidore.[b] Il cite aussi le premier & le second livre des expositions de ce fils & de ce disciple de Basilide sur le prophete Parcor. [C'est peut-estre celui qu'Eusebe appelle Barcoph.] 'Il parle encore d'un traité du mesme Isidore sur "la seconde ame, & en raporte un passage.

Cl.str.2.p.409. b|Thdrt.h.l.1. c.4.p.196.a. Epi.32. c.3.4.p. 210.c|211.b. a c.4.p.212.a.b. Cl.str.3.p.427. a. b 6.p.641.c.d. 2.p.409.b.

τῆς προσφυοῦς.

'On remarque des Basilidiens, qu'ils disoient que J. C. avoit esté battizé le 10 de janvier, & qu'ils festoient ce jour là, passant la nuit precedente en lectures [& en prieres.]

1.p.340.c.

'S. Epiphane dit que cette heresie duroit encore de son temps. [c] S. Jerome témoigne la mesme chose, & ajoute qu'elle avoit passé jusque dans l'Espagne. Elle regnoit si fort en cette province, que ce Pere fait un grand éloge de Lucinius, sur ce qu'il ne s'estoit pas laissé emporter à ce torrent. Il fait venir ces Basilidiens d'un magicien nommé "Marc, qu'il dit estre sorti de la race de Basilide, [& il paroist l'entendre à la lettre. Je pense que ces Basilidiens d'Espagne, n'estoient autre chose que les Priscillianistes, qui y firent tant de bruit à la fin du IV. siecle.]

Epi.24.c.1.p. 68.d. c Hier. in Vig. c.2. p.123.a|ep. 29.p.196.c.

V. les Marcosiens.

'L'heresie des Basilidiens a esté refutée non seulement par Castor Agrippa, mais aussi, par S. Irenée, par S. Clement d'Alexandrie, & par Origene.

Thdrt.h.l.1.c. 4.p.196.a.

PERSECUTION DE L'EGLISE
SOUS L'EMPEREUR
ADRIEN.

ARTICLE PREMIER.

Des causes de cette persecution.

Sulp.l.2.c.45. p. 150.
Hier.ep.84.p. 327.b.
a Cyp.dif.11.c. 28.p.248.
b Hier.v.ill.c. 10.p.275.a.
c Euf.l.4.c.26. p.148.b|Tert. 1.p.c.5.p.7.a.
d Hier.v.ill.c. 19.p.275.a.

IL s'eleva durant le regne d'Adrien une persecution contre l'Eglise, que Sulpice Severe conte pour la quatrieme,'& que S Jerome dit avoir esté "fort violente.[a] Neanmoins Eusebe, ni la pluspart des autres ne la content pas.[b] Et elle ne vint pas en effet d'aucun edit de ce Prince,[c] comme il est aisé de le justifier par S.Meliton & Tertullien.[d] Mais ses superstitions donnerent occasion à ceux qui haïssoient les Chrétiens, de les persecuter sans mesme qu'il le leur eust ordonné. Car il vouloit "entrer dans presque toutes les ceremonies des Grecs, & surtout dans les mysteres d'Eleusine; ce que S. Jerome marque comme la principale cause de la persecution. 'Il avoit aussi un soin tout particulier des solennitez Romaines, & n'avoit pas moins de mepris pour toutes les religions étrangeres [aux Grecs & aux Romains.] 'Il s'adonnoit encore à l'astrologie judiciaire,[e] à toutes sortes de divinations, & jusqu'à la magie la plus sacrilege. 'Les payens mesme se sont moquez de la superstition avec laquelle il observoit les presages.

graviffimam.

initiari.

Adr.v.p.11.a.b.
p. 8. b. c.
e Dio,l.69.p. 703.a.
Amm.l.25.p. 294.b.

'Aprés cela il n'y a pas lieu de s'étonner ni que les Chrétiens aient esté persecutez sous ce Prince, ni qu'il les ait persecutez luy mesme, [puisque sans parler des autres superstitions, que les Chrétiens ruinoient de tout leur pouvoir,]'nous voyons que l'amour de la magie a suffi pour exciter la cruelle persecution de Valerien,'& pour augmenter le feu de celle de Maximin II [Que si nous recevons les actes de S.te Symphorose,][f] nous y verrons qu'Adrien ne la fit mourir que parceque le demon declara qu'il ne réndroit aucun oracle tant que cette Sainte & ses enfans vivroient

Cyp.dif.11.c. 30.p.252.
Euf.l.7.c.10.p. 256.1.b.
l.8.c.14.p.311.c. d.
f Sur.18.jul.p. 210.§1.

vroient dans la religion qu'ils professoient. [Et cela ne doit pas paroistre incroyable,] 'puisque Constantin raporte l'origine de la persecution de Diocletien à une chose toute semblable.

Eus v.Const. 2.c.50.p.467.a. b.

[a] On marque aussi que ce fut particulierement du temps d'Adrien, que l'on commença à decouvrir les abominations des Carpocratiens, & de quelques autres heretiques du mesme genre, dont les infamies retomboient sur les plus saints des Catholiques, parceque les payens confondoient ensemble tous ceux qui portoient le nom de Chrétiens, & que sans s'informer de la verité des choses, ils les haïssoient tous comme coupables des mesmes crimes qu'on avoit decouverts dans quelques uns de ceux qui s'attribuoient ce nom sacré.[C'est peut-estre de là que venoient]ces cris tumultuaires des peuples qui demandoient le sang des Chrétiens, [comme nous le verrons dans la suite.]

a Cyp dis.11.c. 29.31.p.250 251. 253.

Eus.l.4.c.8.p. 122.123 c.

'Baronius croit que cette persecution peut encore estre venüe de ce que les Juifs s'estant revoltez sous Adrien aussi-bien que sous Trajan, & ayant commis des cruautez toutes extraordinaires contre les Romains, il estoit impossible que la haine que l'on avoit contre cette nation, ne retombast en partie sur les Chrétiens, tant parcequ'ils estoient presque considerez comme Juifs, 'que parcequ'on avoit accoutumé de rejetter sur eux toutes les calamitez qui arrivoient à l'Empire. [Il est vray que les revoltes que les Juifs avoient faites sous Trajan, "estoient appaisées dés le commencement d'Adrien : mais la memoire & la haine de leurs cruautez dura encore long-temps aprés ; pour la guerre qu'ils firent sous Adrien, ce ne fut qu'aprés que ce Prince eut appaisé la persecution.]

Bar.120.§ 4.

Tert.ap.c.40. p.35.c|Ori.in Cels.l.3 p 120. a. & alii.

V. les rev. des Juifs § 2.

ARTICLE II.

De S. Eustache, & des autres qu'on croit avoir souffert à Rome sous Adrien.

[LEs actes de S.te Sabine qui ont leurs difficultez, mais qui ont neanmoins quelque air de verité & d'antiquité,] 'portent que beaucoup de Chrétiens souffrirent le martyre pour le nom de J.C. dans la persecution [d'Adrien,] "en divers endroits de la terre. [On pretend mesme qu'elle couronna deux Papes, Saint Alexandre en l'an 119, & Sixte I. en 129. Mais nous remettons à examiner "en un autre endroit ce qui regarde ces deux Papes, avec plusieurs Saints assez celebres, qu'on joint à S. Alexandre.]

Baluz.misc.t. 2.p.106.

per orbem terrarum.

V. Saint Alexandre Pape.

Boll.mars,t.2. p.37.c.

'Entre les autres qu'on croit avoir honoré alors par leur sang l'Eglise Romaine, on met S.Eustache, ou plutost Eustathe, S.te Theopiste sa femme,& leurs enfans Agape & Theopiste: [& selon leur histoire, ils doivent avoir souffert au commencement d'Adrien.] 'La feste de S.Eustache est marquée dans le calendrier du P. Fronto le 11. de septembre [Mais il y a certainement faute, puisqu'elle suit des Saints qui sont le 16. Il faut apparemment lire [1] le 20, auquel le martyrologe Romain la met:] '& les Grecs la font le mesme jour. [Vandelbert la met le 19.]'Florus la marque le premier jour de novembre, qu'Usuard dit estre aussi son veritable jour, quoiqu'on la fist principalement le second [à cause de la feste de la Toussaints, comme aujourd'hui à cause des Morts, plusieurs Eglises de France en font le troisieme du mesme mois.] 'Il y a à Rome une celebre & ancienne eglise de ce Saint. 'L'histoire en parle à la fin du VIII.siecle,& au commencement du suivant.[b]Baronius dit qu'on avoit autrefois accoutumé d'y faire de grandes aumosnes aux pauvres, en memoire & à l'exemple de celles que ce Saint avoit faites;& cela est marqué dans une ancienne oraison.

Front.cal.p. 137.138. — Boll may,t.1. p.421. a mars,t.2 p. 37.c. — Bar.20.sept.b. — Front.cal.p. 138. b Bar.20 sept. b.

[Pour "l'histoire qu'on raporte de S.Eustache, quoiqu'elle soit au moins du VIII.siecle,] '& qu'elle soit fort celebre parmi les Latins & parmi les Grecs; neanmoins le jugement desavantageux qu'en font aujourd'hui, aprés Baronius, [toutes les personnes judicieuses, nous dispense d'en rien mettre ici.

Note 1. — b|an.120. § 6.

Nous n'avons pas plus de lumiere sur l'histoire de S.te Sophie veuve, & de ses trois filles vierges & martires, Pistis, Elpis, & Agapé, ou comme d'autres les appellent selon la signification greque de leurs noms, Foy, Esperance, & Charité. Car quoique nous en ayons assez de choses, "elles sont sans autorité. Ainsi il faut se contenter de ce que dit]'Usuard, qu'elles ont souffert à Rome sous Adrien. Il le dit egalement de la mere & des filles;'& cela se trouve encore en d'autres martyrologes. [c] Cependant leurs actes disent que S.te Sophie mourut trois jours aprés ses filles, sans rien souffrir. Le martyrologe Romain les suit, & separe leurs festes, mettant S.te Sophie le 30 de septembre, & ses filles le premier d'aoust. 'D'autres les mettent toutes quatre le premier d'aoust ou le 30 de septembre. [d] Les Grecs les honorent aussi toutes ensemble le 17 de septembre, auquel ils en font leur grand office: [e] & ils suivent leurs actes pour la mort de S.te Sophie, quoiqu'ils luy donnent aussi la qualité de Martyre.

Note 2. — Usu.1.aug. — Boll.mars,t.2. p 33 f. c Sur.1.aug.p. 38.§ 14|Momb. — Usu|Boll. mars,t 2.p.27. c|33 f. d Ugh.t.6 p. 10; 3.b.c|Men. p.24. e Typic.p.14.1.

[Il faut que S.te Sophie ait esté fort celebre dans tout l'Orient,]

1. mettre XX. au lieu de XI.

'puisque la chronique des Evesques d'Alexandrie parlant d'Eumene, qui gouverna depuis 133 jusqu'en 143, ajoute que de son temps S.te Sophie fut couronnée du martyre avec ses trois filles. 'Baronius dit qu'il y a auprés de Rome une ancienne eglise de la mesme Sainte. [Pour celle de S.te Sophie, qui estoit autrefois la cathedrale de Constantinople, on sçait qu'elle a pris ce nom de la Sagesse eternelle.]

Chr.ori.p.111.

Bar.30.sep.g.

'Les noms de S.Eleuthere Evesque, & S.te Antie sa mere, tous deux martyrs, sont celebres le 18 d'avril dans les martyrologes attribuez à S.Jerome, qui les mettent à Rome. Tous les actes que nous en avons, Florus, Usuard, & les autres martyrologes, disent qu'ils ont souffert sous Adrien: [& c'est tout ce qu'on en peut savoir, "le reste de ce qu'on en dit n'estant fondé que sur des pieces qu'on regarde comme de pures suppositions.] 'Les Grecs font de S.Eleuthere le 15 de decembre avec une solennité extraordinaire: & ils semblent croire avoir le corps à Constantinople. Ainsi c'est apparemment "ce Saint Eleuthere 'dont Codin dit qu'un nommé Basile y fit bastir une eglise du temps d'Arcade, [vers l'an 400.] 'Cela n'empesche pas que ceux de Rieti ne pretendent avoir les reliques du mesme Saint, & de S.te Antie sa mere. [a] Les Grecs font toujours S. Eleuthere Evesque d'Illyrie: ce qui peut s'accorder avec ce que Raban & Notker disent, qu'il estoit Evesque d'Aquilée, [cette ville estant si prés de l'Illyrie, qu'il est aisé que les Grecs ne l'en aient pas distinguée. Mais on ne peut rien assurer sur cela, & l'Eglise d'Aquilée ne le met point entre ses Evesques.]

Boll.18.apr.p. 528.b.

Note 3.

p.528.e,f.

V. la perf. de Diocl. note 9.

Cod.ori.C.p. 61.b.

Boll.18.apr.p. 535-537.

a p.537.e|Flor. p.445.

'On a trouvé à Rome dans le cimetiere de Calliste, l'epitaphe de Marius qui commandoit quelques troupes, & qui finit sa vie par le martyre du temps de l'Empereur Adrien, estant encore jeune, mais ayant beaucoup vécu, puisqu'il donna sa vie pour J.C. Ses amis l'enterrerent avec [une joie meslée de] larmes, & ne purent mesme luy rendre ce dernier devoir qu'avec crainte, [ce qui marque assez que la persecution n'estoit pas petite.] Son epitaphe porte qu'il se reposa en paix: [& il est bon de le remarquer, pour ne pas pretendre que cette expression soit toujours la preuve d'une mort paisible & opposée au martyre, quoiqu'elle en soit ordinairement la marque] Ce Martyr fut enterré [1] le 8 ou le 10 d'un mois qui n'est pas exprimé. [On trouve plusieurs Marius dans les martyrologes de S.Jerome,] '& un le 8 de novembre: mais c'est à Nicomedie, [& non pas à Rome.]

Mabi.it.It.p. 138.

1.

Florent.'p.957.

1. *ID. VI.* Ne faudroit-il point lire *ID. IV. idibus junii*, le 13 de juin?

ARTICLE III.

Divers martyrs en Italie & en Sardaigne sous Adrien.

[ON croit que l'Ombrie fut honorée du temps d'Adrien, par le martyre de "S.te Serapie & de S.te Sabine; & la ville de Tivoli par celui de S.te Symphorose, & de ses sept enfans. Mais nous parlerons de ces Saints en particulier.]

V. les S.tes Sabine & Symphorose.

Ugh.t.1.2.p. 240.

'L'Eglise de Todi dans la mesme province, honore le premier jour de septembre S. Terentien comme son premier Evesque & son patron, & croit qu'il a eu la teste tranchée du temps d'Adrien, aprés divers tourmens que luy fit souffrir le Proconsul Lecien. [Il y en a des actes imprimez dans Mombritius, mais qui ne valent quoy que ce soit.] 'L'extrait assez long que Ferrarius fait de son martyre, tiré des leçons de l'Eglise de Todi, [fait voir que cette Eglise n'en a pas de meilleurs memoires.] 'Aussi Baronius dit bien qu'on luy avoit envoyé de là des actes manuscrits de ce Saint; [mais il n'en fait aucun éloge.] 'On croit que le corps de S. Terentien est aujourd'hui à Tortone [dans le Milanés, où l'on en fait aussi la feste de mesme qu'en quelques autres Eglises d'Italie. Son nom a esté inseré dans le martyrologe Romain.]

Ferr.it.p.558. 559. | Bar.1.sept.b. | Ugh.p.240.d| Ferr.p.559.

'On met aussi divers martyrs dans la Lombardie sous Adrien', comme S. Marcien Evesque de Tortone, S. Second à Ast [dans le Piémont,] S. Calocere à Albenga sur la coste de Genes, S. Faustin, S. Jovite, [& S.te Afre] à Bresse [dans les Etats de Venise. L'histoire de tous ces Saints est liée ensemble, & n'en fait proprement qu'une.] Les plus celebres sont S. Faustin & S. Jovite, 'que l'Eglise de Bresse honore comme ses patrons le 15 de fevrier: & ils sont marquez ce jour là par Usuard, & par divers autres martyrologes. [Usuard qualifie S. Jovite Diacre, & on pretend que S. Faustin estoit Prestre.] Bollandus croit qu'ils souffrirent ['en l'an 121,] deux ans aprés qu'Adrien fut revenu du voyage qu'il fit 'en Illyrie ["l'an 119.] Il le tire de quelques circonstances de leurs actes; [ce qui n'est pas une grande autorité. Car de plusieurs pieces qu'il donne pour l'histoire de ces Saints, il n'y en a aucune qu'on puisse dire estre bonne, pour ne pas dire qu'elles ont toutes les marques de fausseté. C'est pourquoi ceux qui voudront savoir tout ce qu'on dit de ces Saints, peuvent consulter l'ample recueil qu'il en a fait. Nous mettons leur martyre sur l'an 125 dans nostre chronologie,

Boll.18. apr.p. 523.c. | 15.feb.p.806.a | p.807.§ 8. 9. | 1. | V. Adrien § 6. 7.

1. Bollandus dit en l'an 120, supposant qu'Adrien estoit revenu d'Illyrie dés l'an 118.

sans autre raison particuliere, mais seulement parcequ'ils ont souffert vers ce temps là. Le P. Pagi le met en 134 ou 135.]

'C'est en partie sur leurs actes qu'est fondé ce qu'on dit de S. Calocere. 'Bollandus en donne aussi des actes particuliers, [mais qui ne valent pas mieux que les autres.] Le martyrologe Romain & quelques autres, mettent sa feste le 18 d'avril, peut-estre à cause de quelque translation. Car selon ses actes, il est mort le 19 de mars; & sa feste est marquée ce jour là par Usuard, [qui ne parle point d'Albenga, mais le met à Bresse,] 'où on dit qu'il avoit esté converti par S. Faustin & S. Jovite; '& ceux de Bresse pretendent encore aujourd'hui avoir son corps dans l'eglise de S.te Afre, ou tout entier ou en partie. Ceux d'Albenga, où on dit qu'il a esté martyrizé, pretendent l'avoir aussi dans l'eglise des Religieuses de S.te Claire. 'On raporte qu'en l'an 1286, Lanfranc Evesque d'Albenga tira son corps de terre, & le mit sous un autel magnifique qui portoit son nom.

18 apr. p. 523. 524. f. e. p. 524. § 3. a p. 523. d. e. b Ugh. t. 4 p. 1270. d.

'Il est encore parlé de S. Calocere dans les actes de S. Second, qui sont du mesme genre que les autres, [quoique ce soient les moins mauvais] 'de plusieurs histoires que Bollandus a eues de ce Saint. aL'Eglise d'Ast l'honore comme son patron, & en fait la feste le 30 de mars, auquel on croit qu'il a souffert le martyre. Baronius l'a mis le 29 dans le martyrologe Romain. 'On voit par divers actes du IX. & du X. siecle, que jusqu'à l'an 969 au moins, son corps estoit honoré dans l'eglise cathedrale, qui portoit son nom avec celui de la S.te Vierge. 'On croit qu'il a depuis esté transporté dans une autre eglise consacrée aussi sous son nom. 'Son corps y fut trouvé tout entier en l'an 1213, &c. '& 'montré au peuple. 'Il fut encore trouvé en 1471, '& mis en 1597 sous le grand autel dans une chasse d'argent. Bollandus raporte divers actes sur tout cela.

Boll. 18. apr. p. 527. 30. mars, p. 797. 798. a p. 798. p. 799 c. d. d. e. f. p. 805. p. 810 b c.

'L'Eglise de Tortone honore aussi le 6 de mars S. Marcien comme son principal patron, & comme son premier Evesque. Elle le faisoit autrefois le 27, 'auquel il est marqué dans quelques anciens martyrologes manuscrits: & on croit que c'est le jour de son martyre. 'On en a des actes, mais qui ne sont que des extraits de ceux de S. Second. 'Bollandus donne une histoire qui raporte comment son corps fut trouvé sous Constantin le 20 d'octobre [mais elle ne paroist pas ancienne.] 'Il croit que S. Marcien, S. Second, & S. Calocere, ont souffert environ un an avant S. Faustin & S. Jovite. [Ainsi nous les pouvons mettre en l'an 120, mais sans pretendre qu'il y ait rien en cela de bien assuré.]

6. mars, p. 421. d. a. b. p. 422 a. b. c. 15. feb. p. 807. § 9.

'Il differe jusque vers l'an 133, le martyre de S.te Afre dont il est

24 may, p. 273. 274.

fort parlé dans les actes de S.Faustin & de S. Jovite. Il donne encore son histoire en particulier composée des leçons de l'ancien breviaire de Bresse. Mais il avoue qu'elle est & plus nouvelle, & moins vraisemblable que les actes de ces Saints. 'Le corps de S.te Afre est maintenant à Bresse dans l'autel d'une eglise de son nom, qui est une abbaye de Chanoines Reguliers. Son chef a esté mis dans un buste d'argent. On fait sa feste le 24 de may.

p.274.a. | a. c. | &c.

'Les actes de S.Prime Prestre, & S.Marc Diacre, portent qu'ils souffrirent le martyre à Trieste dans l'Istrie du temps d'Adrien, le dixieme jour de may. 'Quelques nouveaux martyrologes en font le lendemain. [Ces actes sont peu de choses, & on voit bien qu'ils n'ont pas esté écrits dans les premiers temps de l'Eglise.] 'On tient que vers l'an 755, S.Annon Evesque de Verone acheta les corps de ces Saints, & les mit à Verone dans une eglise de S.Firme, qui est aujourd'hui entre les mains des Cordeliers. On croit qu'ils y sont encore: mais du reste on n'en a conservé aucune lumiere certaine.

10 may, p.497. 498. | p.497.b. | 12.apr p.68.d. e.f. | &c.

'On pretend que la Sardaigne donna, sous Adrien, à l'Eglise son premier martyr S. Antioque, dont le nom y est encore fort celebre. On en fait la feste le 13 de decembre. 'Baronius cite pour ses actes ce qu'on en lit en cette isle dans le breviaire. 'Ferrarius raporte un abregé de son histoire, [qui n'en donne pas une grande idée. On dit que ce Saint mourut dans l'isle de Sulci, où Adrien l'avoit banni:] '& cette isle porte aujourd'hui le nom de S.Antioque. On y passe quelquefois de la Sardaigne à pié sec.

Ferr.it.p 773. | Bar.13 dec.c. | Ferr.it p 772. 773. | Baudrand.

'On met encore sous Adrien, S. Gabin & S.Crispule, martyrs en Sardaigne, 'dont les noms se trouvent le 30 de may dans les martyrologes de S Jerome, d'Usuard, d'Adon, & generalement dans tous les anciens. ["Mais il y a assez sujet de douter s'ils n'ont point souffert sous Diocletien plutost que sous Adrien.] On met toujours leur martyre à "Torre ville de Sardaigne, 'sur la coste occidentale de l'isle: elle est maintenant presque toute ruinée. 'On dit que la cathedrale de cette ville a esté dediée sous le nom de S.Gabin le quatrieme may 517; & Baronius raporte au mesme Saint ce que dit S.Gregoire de l'Abbesse d'un monastere de S.t Gabin & S. Luxore au diocese de Cagliari. Sanson place un bourg de Gavino au lieu où a esté autrefois la ville de Torre. 'Baronius cite les actes de S Gabin & de S. Crispule, qui se lisent, dit-il, dans leur eglise. [Bollandus mesme ne les a pas eus.] 'Ferrarius en dit peu de choses. 'On croit que le corps de S.Gabin est à Rome sous un autel de

Ferr.it.p.326. | Florent p.559. 560.a. | Boll. mars, t.2 p.21, a. | Note 4. | Florent.p.561.i. | Turribus. | Bar 30.may, b. | Greg l 7.ep 7. p 785.b. | 1. | Bar 30.may, b. | Ferr.it.p. 326. | Boll. 30.may, p.325.§ 2.

1. Les editions de Paris en 1605, & 1675, lisent en cet endroit *Gravini.*

l'eglise de S. Pierre, auquel les isles de Sardaigne & de Corse payoient autrefois quelques redevances.

ARTICLE IV.

Sainte Zoé est martyrizée avec quelques autres en Orient.

[ON ne dit point que la persecution d'Adrien ait fait autant de martyrs dans l'Orient que dans l'Occident. Les nouveaux Grecs y mettent à Ephese une "S.te Hermione, qu'ils font fille de S. Philippe l'un des sept premiers Diacres.] 'Ils honorent le settieme de septembre S. Eupsyque, martyr à Cesarée en Cappadoce, dont ils disent qu'aprés avoir esté pris & relasché, il vendit tout son bien, en donna une partie à ses accusateurs, & le reste aux pauvres: ensuite de quoy il fut repris, & consomma son martyre par divers supplices du temps d'Adrien. Baronius a jugé cette histoire digne d'estre mise dans le martyrologe Romain. [Mais comme "il y a eu certainement un S. Eupsyque martyrizé à Cesarée en Cappadoce sous Julien l'apostat; il y a quelque sujet de craindre que celui qu'on met sous Adrien ne soit le mesme.]

V. S.Philip. pe Apostre.

Canis.t.1.p. 857|Ugh.t.6. p.1063.1064.

o

V. la pref. de Julien § 20| note 17.

'Les Grecs font le deuxieme de may, de S.te Zoé, avec S. Hespere son mari, & leurs enfans Cyriaque & Theodule. Ils disent que ces Saints estant esclaves d'un payen nommé Catale, à Attalie dans la Pamphylie, les deux enfans encore jeunes, qui ne pouvoient plus souffrir le culte qu'on rendoit au demon dans la maison de leur maistre, se declarerent Chrétiens: de sorte que Catale, aprés leur avoir fait souffrir divers supplices, les fit enfermer avec leur pere & leur mere, dans un four où ils moururent. 'Nous en avons des actes [écrits d'un style fort simple, & mesme un peu barbare. L'histoire en est agreable: mais il s'y rencontre aussi plusieurs difficultez. Ce n'est apparemment qu'un abregé de quelque histoire plus ample, dont les Grecs ont pris dans leur office diverses particularitez que nous ne trouvons pas dans ces actes.] 'Ils mettent ces Saints sous Adrien [& il faut mesme que ç'ait esté avant la loy par laquelle] ce Prince osta aux maistres le droit de vie & de mort qu'ils avoient sur leurs esclaves. 'C'est en l'honneur de cette S.te Zoé, que Justinien fit bastir une eglise à Constantinople,[a] quoique d'autres semblent dire qu'elle a esté bastie "par S Marcien, [qui vivoit cent ans auparavant;] [b] si l'on ne dit que Justinien a seulement rebasti celle que S. Marcien avoit bastie, comme l'Empereur Basile la fit rebastir encore depuis.

Boll.2.may,p. 177.

p.739.

p.177.c|Canis. t.2.p.76.

Adr.v. p.9.b.c.

Proc.ædi.l.1.c. 3.p.12.c|Boll.2. may.p.177.178. a Cod.ori.C. p.60.61. b Cang. de C. l.4.p.126.131.

V.S. Marcien œconome.

Le martyrologe Romain attribuë au regne d'Adrien, une fille esclave nommée Marie, qu'on dit avoir souffert le martyre,[avec un courage qui fait voir qu'il n'y a en J. C. ni sexe ni qualité.]Le nom de cette Sainte se trouve dans Usuard, Adon, Raban, & plusieurs autres martyrologes, le premier jour de novembre. 'Nous en avons une longue histoire.[mais nous ne voyons pas"qu'elle soit assez assurée pour oser en rien raporter.]

Florent. p.947. 1. | Misc.t.2.p.115 | Note 5.

ARTICLE V.

S. Quadrat & S. Aristide presentent à Adrien des apologies pour les Chrétiens.

'DIEU arresta enfin la persecution que l'on faisoit à ses serviteurs, par les apologies que S. Quadrat & S. Aristide adresserent pour eux à l'Empereur Adrien[tous deux dignes d'estre les instrumens de la misericorde de Dieu envers son Eglise, surtout S. Quadrat.]Car c'estoit l'un de ceux qui paroissoient avec le plus d'eclat au commencement du second siecle, & qui composoient le premier ordre de la tradition apostolique. 'On voyoit encore de son temps quelques uns de ceux qui avoient esté gueris & ressuscitez par J. C. [a]Il avoit esté instruit par les Apostres; [b]& il estoit luy mesme Prophete.[c]Bien des interpretes modernes veulent qu'il soit l'Ange de Philadelphie à qui J. C. parle dans l'Apocalypse: [Mais on ne peut trouver aucun fondement de cette opinion: & il seroit mesme difficile de l'accorder avec l'histoire de ce Saint.]

[d]Car Eusebe le met visiblement entre les successeurs des Apostres, lesquels abandonnant tout leur bien, alloient prescher la foy dans les provinces barbares. [e]Aussi les Grecs dans leur office luy attribuënt partout le titre & les fonctions d'Apostre. [f]Eusebe appelle ces sortes de personnes des Evangelistes.[Et ce qu'il en dit, est trop remarquable, pour ne le pas rapporter ici en ses propres termes.

Hier.ep.84.p.327.b|chr. | Eus.l.3.c.37.p.109.a. | l.4.c.3.p.116.d| Hier.v.ill.c.19.p.275.a. | a Eus.chr.an.Ch.127|Hier.c.19. | b Eus.l.3.c.37.p.109.a|l.5.c.17.p.183.d. | c Hall.v.Quad.p.601. | d Eus.l.3.c.37.p.109.a|n.p.81.1.a. | e Men.&c. | f Eus.l.5.c.10.p.175.b.

'Quadrat, dit-il, & plusieurs autres qui estoient celebres dans " l'Eglise du temps de Trajan, y faisoient le premier degré"de la tra- " dition ecclesiastique venüe des Apostres, dont ils avoient esté les " disciples. Ces hommes divins imitant le zele de leurs maistres, " elevoient l'edifice des Eglises dont les Apostres avoient jetté les " fondemens. Ils travailloient avec une application infatigable à la " predication de l'Evangile; & ils repandoient par toute la terre la " semence divine de la parole. Car la pluspart de ceux"qui embras- " soient

l.3.c.37.p.109. | τῆς τοῦ ἀποστόλων διαδοχῆς. | τοῦ τότε μαθητῶν.

» soient alors la foy, estant remplis de l'amour d'une sainte philo-
» sophie, commençoient par distribuer leurs biens aux pauvres: &
» aprés cela, ils alloient en divers pays faire la fonction d'Evange-
» listes, annoncer J. C. à ceux qui n'en avoient point encore oui
» parler, & leur donner les livres sacrez de l'Evangile. Quand ils
» avoient ainsi posé les fondemens de la religion dans un pays d'in-
» fideles, ils y établissoient des pasteurs, à qui ils confioient le soin
» des ames qu'ils avoient acquises à J. C; & ils passoient ensuite en
» d'autres pays. Dieu travailloit partout avec eux par la force de sa
» grace. Car le S. Esprit operoit encore alors par ses serviteurs un
» grand nombre de prodiges extraordinaires: de sorte que dés qu'ils
» commençoient à prescher dans un pays, on voyoit [quelquefois]
» des peuples entiers embrasser tout d'un coup la croyance du vray
» Dieu, & recevoir dans leurs cœurs les regles de la pieté.

'Ce zele d'annoncer l'Evangile comme les Apostres, estoit en- *l.5.c.10.p.175.b.* core assez commun à la fin du deuxieme siecle; où nous en voyons un exemple dans S. Pantene l'un de ces saints Evangelistes: [& c'est apparemment ce que Photius a voulu marquer,]'lorsqu'il dit *Phot.c.48.p.35.37.* que Caius qui s'estoit rendu celebre à Rome sous Zephyrin"en *vers l'an 210.* qualité de Prestre de cette eglise, fut consacré Evesque des Nations. [Car on ne peut pas douter que ceux qui, comme dit Eusebe, établissoient des pasteurs dans les Eglises qu'ils avoient fondées, n'eussent eux mesmes receu l'ordination episcopale pour une fonction qui estoit toute apostolique.

Voilà donc quel estoit S. Quadrat, & les merites qu'il s'estoit acquis, lorsqu'aux titres de disciple des Apostres, d'Evangeliste, d'Evesque des Nations, & de Prophete, il ajouta encore celui de premier Apologiste,]'par l'apologie qu'il composa pour la religion *Eus.l.4.c.3.p.116.c.* Chrétienne; [car c'est la premiere qui soit marquée dans l'histoire.]'Il l'adressa à Adrien,]&"la luy presenta luy mesme*en l'an 126, *ἀυτὸς ἰδίως.* *c|chr|Hier.v.ill.c.19.* selon la chronique d'Eusebe. [a] Elle faisoit voir l'excellent esprit ** Note 6.* de son auteur, & la pureté de sa doctrine.[b] S. Jerome l'appelle un *a Eus.l.4.c.3.p.116.c.* ouvrage tres utile, rempli de puissans raisonnemens, plein des lu- *b Hier.v.ill.c.19.p.275.a.* mieres de la foy, & digne d'un disciple des Apostres.[c] Eusebe Eves- *c Phot.c.162.p.348|Hall.v.Quad.p.701.1.* que de Thessalonique du temps de S. Gregoire le Grand, employa quelques passages de S. Quadrat, pour refuter un moine Eutychien nommé André.

'L'admirable genie de S. Quadrat se fit si fort admirer dans cette *Hier.ep.84.t.2.p.327.b.* piece, qu'elle eut la force d'éteindre la persecution dont l'Eglise estoit alors agitée.'Il n'eut pas neanmoins tout seul la gloire de *Eus.chr.* cette paix. Il la partagea, comme nous avons dit, avec S. Aristide,

Ib|l 4.c.3.p.116. d|Hier.v.ill.c. 20.p.275.a.b. a Hier.ep.84.t. 2 p.327.b. b v.ill.c.20. c Ado,31.aug.

'le quel presenta aussi en mesme temps à Adrien une apologie; aremplie de passages des philosophes,b& qui a servi à la posterité d'un monument illustre de son bel esprit & de sa grande eloquence. cUsuard & Adon disent qu'il soutint la divinité de J. C. devant Adrien, non seulement par ses livres,[c'est à dire par son apologie,]'mais encore par un fort beau discours qu'il prononça en sa presence.[Nous n'en trouvons rien dans les anciens.]

luculentissimè peroravit.

Euf.chr|Hier. v.ill.c.20.p. 275.a. d Hier.p.275.a. e Just.dial.

'Ce Saint estoit d'Athenes, philosophe de profession, d& il en garda l'habit lorsqu'il embrassa la foy,eaussi-bien que S.Justin.

ARTICLE VI.

Adrien défend de persecuter les Chrétiens, veut consacrer des temples à J. C.

Euf.l.4.c.8.p. 122.d|chr.

'L'ELOQUENCE & les raisons de ces deux saints Apologistes, furent soûtenües par la lettre que Serenius Granianus Proconsul d'Asie, écrivit à l'Empereur, pour luy representer combien il y avoit d'injustice à condanner les Chrétiens sur les cris des peuples, sans les juger[par les formes,] & sans les convaincre d'aucun crime.'Plusieurs autres Gouverneurs firent aussi la mesme chose.'Adrien ne put resister à tant de sollicitations si pressantes, & il écrivit à Minucius Fundanus successeur de Granien, qu'il ne falloit faire mourir personne qu'aprés une accusation juridique, & une conviction de son crime.

l.4.c.13.p.127.a. c.8.p.122.d| chr.

c.26.p.148.c.

'Ce rescrit a esté tres celebre parmi les anciens. Il a esté cité comme fort avantageux pour les Chrétiens, non seulement par S.Meliton, par Eusebe dans sa chronique,'par S.Sulpice Severe, fpar Orose, gmais mesme par l'Empereur Antonin. hS Justin l'avoit inseré tout entier en latin dans une de ses apologies, comme contenant tout ce que les Chrétiens pouvoient demander aux Empereurs; i& Eusebe l'a traduit en grec dans son histoire ecclesiastique. Nous le traduirons ici en françois sur le grec d'Eusebe, puisque l'on a perdu le texte original que S. Justin avoit conservé.

Sulp.l.2.c.45.p. 150. f Orof.l.7.c. 12.c.15.p.212.2. b. g ap.Euf.l.4. c.13.p.127.a. h Just.ap.2.p. 99.100,Euf.l.4. c.8.p.122.123. i c.8.9.p.123.b. c.

Rescrit d'Adrien à Minucius Fundanus Proconsul d'Asie.

b.

'J'AY receu la lettre que'le tres illustre Serenius Granianus " vostre predecesseur, m'avoit écrite.'Cette affaire ne me semble "

Vir Clarissimus. 1.

2.On a apparemment omis ici le sujet de la lettre de Granien,pour se contenter de l'ordonnance de l'Empereur.

„ nullement à negliger, quand ce ne seroit que pour empescher les
„ troubles qui en peuvent naistre, & oster aux calomniateurs l'oc-
„ casion qu'ils en peuvent prendre pour exercer leur malice, 'Si c.
„ donc les peuples de vostre gouvernement ont quelque chose à
„ dire contre les Chrétiens, & qu'ils le puissent prouver claire-
„ ment, & le soûtenir à la face de la justice; qu'ils se servent con-
„ tre eux de cette voie, & qu'ils ne se contentent pas de les poursui-
„ vre par des demandes & des cris tumultuaires. C'est à vous à con-
„ noistre de ces accusations, [& non point à une assemblée de peu-
„ ple.] Si donc quelqu'un se rend accusateur des Chrétiens, & qu'il
„ fasse voir qu'ils agissent en quelque chose contre les loix, punis-
„ sez-les selon la qualité de la faute. Mais aussi si quelqu'un se jouë
„ à les accuser par calomnie, entreprenez le vigoureusement, & ne
„ manquez point de le chastier comme sa malice le merite.

V. la pers. de Trajan § 1. 'Adrien écrivit la mesme chose à divers autres Gouverneurs. c.26.p.148.c. [Que si cet edit semble avoir quelque ambiguité,"puisqu'il n'estoit pas difficile de prouver que la religion Chrétienne en elle mesme estoit contraire aux loix de l'Empire, il y a apparence qu'Adrien l'expliqua en faveur des Chrétiens, ou en termes exprés, ou au moins en les traitant avec douceur.] 'Et Antonin son successeur c.13.p.127.a. declare nettement, qu'Adrien n'avoit point compris la qualité de Chrétien entre les crimes qui meritoient punition.

[Il faut bien en effet qu'il ait traité fort favorablement les Chrétiens dans les dernieres années de sa vie,] 'puisque l'on a cru au Alex.v.p.119.c. raport de Lampride, qu'il avoit eu dessein de faire adorer J. C.
„ comme un Dieu, & de luy elever un temple. Il fit bastir des tem-
„ ples dans toutes les villes, ajoute cet auteur, sans y mettre aucune
„ statuë; & comme ils ne sont point consacrez à aucune divinité,
1. „ ils portent le nom de leur fondateur. 'On tient qu'il les avoit fait
„ faire pour le sujet que j'ay dit: mais que ce dessein fut rompu par
„ quelques personnes qui consultant les oracles, apprirent que si
„ jamais cette entreprise réussissoit, tout le monde se feroit Chré-
„ tien, & les autres temples demeureroient abandonnez. 'C'est ap- Adri.v.p.7.a|n. C.p.16.2.a.b. paremment de ces temples qu'il faut entendre ce que dit Spartien, que quand Adrien fut en Asie [en l'an 127,] il y consacra divers temples qui portoient son nom. 'Nous trouvons dans l'histoire Ibid.c. quelques uns de ces *Adrianées*: car c'est ainsi qu'on les appelloit. 'Il y en avoit un fort grand à Tiberiade, lequel estoit demeuré im- Epi.30.c.12.p.136.b.

1. Casaubon ne veut point croire ce que dit ici Lampride, parceque d'autres ne l'ont point dit. Lamp.n.C.p.172.a. [Mais est-ce là une raison à ceux qui adorent J.C, de ne pas croire ce que ses ennemis ont cru à sa gloire?] Saumaise suppose que la chose est vraie. n.S.p.229.2.b.

parfait, & servoit de bain public. Le Comte Joseph en prit une partie du temps de Constantin, & la reduisit en eglise.'Celui d'Alexandrie servit aussi à en faire la grande eglise appellée la Cesarée, dont S. Athanase, sous qui elle fut achevée, [parle amplement.

69,c.2,p.728.b.

Les Chrétiens se servirent avantageusement de la tranquillité que Dieu leur avoit donnée par les écrits de S. Quadrat & de S. Aristide.]'Car Eusebe dit que c'estoit particulierement du temps d'Adrien, que la doctrine de la verité"brilloit aux yeux de tous les hommes. [La nouvelle divinité"d'Antinoüs y contribua beaucoup. Et Dieu détruisant le regne des demons par ceux mesmes qui les adoroient,]'Adrien acheva enfin"d'abolir la coutume qui avoit autrefois esté tres commune de leur immoler des hommes: 'ce qu'on autorise par le témoignage de Porphyre. [Il ne fit apparemment cette ordonnance qu'aprés la mort d'Antinoüs.

Eus præp.l.4. c.17.p.164.d. | ἤκμαζεν. | V. Adrien §11. | d. | Ibid.§16. | Spart.n.C.p. 97.1.d,e.

Le peu de lumiere que nous avons de ces premiers temps, fait que nous ne voyons pas bien à quoy il faut raporter ce que nous trouvons dans les actes de S.te Symphorose, qui paroissent fort bons,]'Qu'aprés qu'Adrien eut fait mourir cette Sainte & ses sept enfans à Tivoli, la persecution cessa durant un an & demi. [Il semble donc qu'elle ait recommencé ensuite.]

Sur.18.jul.p. 211 § 6.

ARTICLE VII.

Quelques remarques sur S. Aristide & sur S. Quadrat.

[PUISQUE nous avons raporté ci-dessus la plus grande partie de l'histoire de S. Quadrat & de S. Aristide, il faut ajouter ici le peu qui reste encore à dire sur ces deux Saints.]'Usuard & Adon citent de l'apologie du dernier le martyre de S. Denys l'Areopagite. [Il est neanmoins difficile de croire qu'Eusebe qui remarque si exactement dans les anciens auteurs les moindres choses qui regardent les grands Saints, en eust oublié une aussi considerable qu'est celle là. Adon ajoute que cette apologie se conservoit encore de son temps à Athenes entre les plus illustres monumens de l'antiquité. Usuard, Adon, & plusieurs autres martyrologes, marquent la feste de S. Aristide le 31 d'aoust.

Usu.3.oct.

Les mesmes martyrologes marquent celle de S. Quadrat le 26 de may.]'Le Typique de S. Sabbas en met la feste le 21 de septembre, & l'office le 22.'On voit la mesme chose dans les Ménées, qui disent bien des choses à sa loüange. ᵃD'autres Grecs en font aussi le 20 ou le 21. Ils marquent qu'il souffrit le martyreᵇsous Adrien.

Typ.p.14.a. | Menæa,p.277. &c. | a Ugh.t.6.p. 1079.a|Canis.t. 2.p 869. | b Men.p.279.

Il s'accordent tous, mesme le Typique de S. Sabbas, à mettre sa feste à Magnesie, où leurs Ménées disent que son corps faisoit un grand nombre de miracles.'On met une Magnesie dans la Carie, qui est fort celebre, & une autre dans la Lydie. Baudrand.

'S. Denys qui gouvernoit l'Eglise de Corinthe du temps du Pape Soter, vers l'an 170,[a] parle d'un Quadrat, le quel aprés la mort de S. Publie, martyrizé dans les persecutions de ce temps là,'c'est à dire sous M. Aurele, [ou au plustost sous Antonin,]'avoit esté fait Evesque d'Athenes, '& y avoit rétabli la foy, & rassemblé l'Eglise, 'que la mort de S. Publie avoit presque entierement ruinée. Euf.l.4.c.23.p.144.d|chr. a c.23.p.143.d. n.p.81.1.b. c.23.p.143. p.144.a. p.143.d.

'S. Jerome a cru que ce Quadrat estoit le mesme que l'Apologiste, [b] & les martyrologes latins ont suivi son sentiment. [c] Neanmoins il est difficile qu'un disciple des Apostres fust en état d'estre fait Evesque sous M. Aurele. "Et il y a encore d'autres raisons qui rendent plus probable le sentiment de ceux qui croient que ce sont deux Saints differens. 'Les anciens martyrologes qui portent le nom de S Jerome, & le Romain, mettent un S. Quadrat Evesque le 21 d'aoust.'Baronius dit qu'il ne sçait d'où il estoit Evesque. 'Pierre des Noels & d'autres nouveaux, l'entendent de celui d'Athenes, qu'ils confondent avec l'Apologiste, mais qu'ils disent estre mort [1] en paix. Hier.v.ill.c.19| ep.84.p.327.a. b Boll.26.may, p.358.§5. c Euf.n.p.81.1.b. NOTE 7. Florent.p.765. Bar.21.aug. Pet.de N.l.7.c.9.p.144.4| Florent.p.766.2.

'Le martyrologe attribué faussement à Bede, qui fait aussi le disciple des Apostres Evesque d'Athenes, dit qu'il "établit cette verité, Que rien de ce qui peut servir à la nourriture de l'homme, ne doit estre rejetté par des Chrétiens. [On pourroit croire qu'il en auroit parlé dans son apologie, si l'auteur inconnu de ce martyrologe l'avoit vue. Mais pour le dogme dont il parle, il n'en faut point chercher d'autre auteur que S. Paul, ou plutost que J. C. mesme.] Boll.26.may, p.358.d. *firmavit.*

1. Les martyrologes de S. Jerome semblent plutost en faire un martyr; puisqu'ils ne se servent point du mot de *depositio*, comme ils ont accoutumé de faire pour ceux qui ne le sont pas.

S. ALEXANDRE PAPE.

Euf.l.5.c.6.p. 170.d. l.4.c.1.p.115. c.4.p.117.a.

SAINT Alexandre conté par S. Irenée pour le cinquieme Evesque de Rome, succeda à S.Evariste,["sur la fin de]la douzieme année de Trajan, [qui estoit la 109.e de J C] Il gouverna dix ans, ["mais non entiers, jusqu'au 3 may de l'an 119. S. Irenée, ni aucun autre ancien, ne nous apprend rien de particulier ni de sa vie, ni de sa mort.

V.S.Evariste. Note 1.

Quoique S.Irenée ne nous permette point de croire qu'il ait fini sa vie par le martyre, cela n'empesche pas qu'il n'ait pu meriter le titre de martyr d'une autre maniere, "comme S.Lin.Et il le faut dire,] 'si c'est luy, comme on le tient, que l'Eglise a mis dans le Canon de la Messe. 'Nous trouvons en effet la feste des SS. Alexandre, Evence, & Theodule, marquée, & assurément comme de martyrs, dans le Sacramentaire de S. Gregoire, & dans [1] le calendrier du P. Fronto, au troisieme jour de may, auquel les Pontificaux marquent la mort de S.Alexandre Pape, & auquel sa feste est mise dans Bede & dans tous les autres martyrologes posterieurs, avec celle des SS. Evence & Theodule. 'Les martyrologes appellez de S.Jerome, mettent aussi ces trois Saints le mesme jour; mais ils mettent S. Alexandre aprés S. Evence sans le qualifier Evesque. 'Nous avons mesme une longue histoire de son martyre, [autorisée par Bede & par tous les martyrologes suivans: Mais avec cela "elle est telle que nous n'osons y rien appuyer,] 'non plus que Baronius qui y reconnoist plusieurs fautes.

Menard,Bona. Sacr.p.86| Front,cal.p. 76. Florent.p.493. 496. Boll.3.may,p. 371-375. Bar.132.§1.

V.S. Clement note 4. 1. Note 2.

'Diverses Eglises pretendent avoir de ses reliques à Rome "& ailleurs; de quoy on ne voit point de fondement assuré. Et le nom d'Alexandre est assez commun pour croire que toutes ces reliques ne sont pas d'un mesme Saint. [On convient que S.Sixte fut son successeur.

Boll.3.may,p. 370.371. &c.

Quoique nous ne voyions point qu'on puisse rien fonder sur les actes de S. Alexandre, ils nous donnent neanmoins occasion de parler ici de S. Herme, & de S. Quirin, qu'ils disent avoir souf-

All.conf.p.1489. 1. 'Le calendrier de Leo Allatius a *Alexii* ... *& Theodori.*

fert le martyre un peu avant luy, & dont ils raportent bien des choses que nous omettons. Mais autant que l'histoire de "S. Herme nous paroist incertaine, autant il est certain que son nom est illustre entre les Martyrs.] 'Il est marqué le 28 d'aoust [auquel nous l'honorons encore,] dans[1] le calendrier de Bucherius *, & il y est dit qu'il fut enterré dans le cimetiere de Bassile sur l'ancien chemin du Sel. 'Sa feste est marquée de mesme dans celui du P. Fronto,[a] dans l'ancien missel Romain donné par Thomasius,[b] & dans le Sacramentaire de S. Gregoire, avec une preface propre.[c] Son nom se lit aussi dans les anciens martyrologes qui portent le nom de Saint Jerome, [dans celui de Bede,] & presque dans tous les autres.

"ou Saint Helme.
1.
* fait en l'an 354.

Buch.cycl.p. 268.
Front.cal.p. 125.
a Thom.p.:67.
b Sacr p 126.
c Florent.p. 783.

'Il est parlé dans Anastase d'une eglise de S. Herme à Antium "sous Boniface I.[d] Il est dit de Pelage II. qu'il fit le cimetiere de S. Herme martyr. 'Il y avoit dans ce cimetiere une eglise qu'Adrien I. rebastit & augmenta beaucoup. 'On remarque que[2] S. Gregoire parle d'un monastere de S. Herme.

en l'an 419.
2.

Anast.c.43 p. 24.
d c.64.p.43.
Florent.p.783.
Front.cal.p. 125.

'Gregoire IV. cherchant de tous costez des reliques pour mettre dans l'eglise de S. Marc qu'il faisoit bastir, y fit transporter le corps de S. Herme. Un Diacre nommé Deusdona, en obtint un os du doit en donnant de l'argent à ceux qui avoient la garde de ces reliques, & l'apporta à Mulinhein sur le Rhein, pour en faire un present à Eginhart: '& Eginhart mesme raporte un miracle qui se fit alors le 28 d'aoust, jour de la feste du Saint. C'estoit le dimanche, [& ainsi en l'an 830, auquel le 28 d'aoust tomboit au dimanche, plutost qu'en l'an 829 auquel Baronius a mis ceci.] 'On assure que son corps a esté transferé l'an 860 à Ronsenay "en Flandre au diocese de Maline, & qu'il y est encore aujourd'hui. On y fait la feste de sa translation "le 6 de juillet.

Sur.2 jun.p.34. § 25.26.
§ 26.
Mol.f.Belg.p. 152|Boll.3.may, p. 374.b.

entre Tournay & Oudenarde, &c.

'Les actes de S. Alexandre donnent à S. Herme une sœur nommée Theodore, honorée comme une martyre. Sa feste est marquée par Usuard, Adon, & par d'autres, le premier d'avril. On a son martyre dans l'histoire de S.te Balbine dont nous allons parler, où l'on pretend qu'elle souffrit peu aprés S. Herme, & sous le mesme juge nommé Aurelien. 'Quelques martyrologes luy donnent aussi le titre de Vierge.

Boll.1.apr.p.5. 6.
p.6.d.

'Le nom de S. Quirin est marqué le 30 de mars dans Usuard, dans Adon, & dans divers autres martyrologes, avec un abregé de

30.mars,p.81 f.

1. [L'autorité de ce calendrier, où il n'y a que des martyrs, fait que nous ne pouvons nous arrester] à un manuscrit du Sacramentaire, où il est qualifié Confesseur, Sacr.n.p.176.
2. On le cite du livre 1. ep.59. où cela n'est pas.

p.813.814. ce qui est dit dans les actes de S. Alexandre. 'On pretend que son corps a esté transporté à Nuis sur le Rhein pré de Cologne, vers l'an 1050, & on y fait la feste de cette translation le 30 d'avril. Mais les reliques du Saint y ont esté brulées en partie vers l'an p.814.815. 1585, par les Calvinistes. 'Diverses Eglises de ces quartiers là & des Pays-bas croient en avoir aussi des reliques; & le nom de ce Saint y est fort celebre.

3.may, p.373. b.c. 'On marque que sa conversion vint de ce que S.te Balbine sa fille a p.374.f. avoit esté guerie "des ecrouelles par S. Alexandre, [a] & qu'aprés *struma.* qu'il eut esté martyrizé, sa fille persevera dans la sainte virginité. 31. mars, p.900. b. 'Elle est honorée par l'Eglise "en cette qualité le 31 de mars, depuis NOTE 3. le IX. siecle au moins, comme on le voit par les martyrologes de Florus, d'Usuard, & d'Adon.

Aring. l.3.c.16. §6.p.284|c.17. §12.p.285. 'On tire d'Anastase que S. Marc Pape, qui succeda à S. Silvestre, fit une eglise dans un cimetiere auprés de Rome, qui a porté d'abord le nom de Pretextat, & puis celui de S.te Balbine, parcequ'elle y a esté enterrée. On voit encore aujourd'hui une autre eglise Boll. 31. mars, p.901.a. de S.te Balbine dans Rome sur le mont Aventin, 'qui est un titre de b Front. cal p. 42. Cardinal Prestre. [b] C'estoit il y a plusieurs siecles la station du troi- c Greg. l.4.ep. 44.p.631.b.c. sieme mardi de Caresme. [c] Trois Prestres de S.te Balbine souscrivirent au Concile de Rome en 595, sous S. Gregoire le Grand.

[Cerdon troisieme "Evesque d'Alexandrie, mourut, comme nous V. S. Clement §5. croyons, au commencement du pontificat de S. Alexandre, le 5 Eus. l.4.c.1.4.p. 115.117|Chr. ori. p.111|Euty.p. 347. juin de l'an 110.] 'Son successeur nommé Prime par Eusebe, Aprime par la chronique Orientale, & Barme par Eutyque, [d] gouverna d Chr. ori. p. 111. 12 ans & 52 jours, estant mort "en 122, le dimanche 27 de juillet. NOTE 4. [On ne dit rien de particulier de sa vie, & nous ne trouvons point qu'il soit honoré par l'Eglise.]

p.111. 'Juste gouverna aprés luy durant dix ans, & prés d'onze mois, ["& mourut en l'an 133, le samedi 7 de juin.] Tout ce qu'on dit de NOTE 5. luy, c'est que c'estoit un homme agreable à Dieu. Eumene luy succeda.

[Nous pouvons joindre à S. Alexandre le peu que nous savons Iren. l.3.c.3.p. 233.b.&c. de] 'son successeur S. Sixte ou Xyste: ["car beaucoup l'écrivent de NOTE 6. l'une & de l'autre maniere.] [e] Il gouverna dix ans, [mais "non en- NOTE 7. e Eus. l.4.c.4.5. p.117.118|chr. Flor. p.1044. tiers,] estant mort dés l'an 128, [& peut-estre le 23 de decembre,] 'auquel les plus anciens martyrologes mettent deux SS. Sixtes Boll. 6. apr. p. 533.d.e.f. martyrs à Rome. 'Sa feste est neanmoins marquée par Florus & par quelques autres le troisieme d'avril. Le martyrologe Romain, avec Usuard, Adon, & la pluspart des posterieurs, la mettent le 6 du mesme mois. Tous ces martyrologes luy donnent le titre de martyr.

martyr. [Et on ne le luy peut refuser, si c'est luy que l'Eglise a mis dans le Canon de la Messe.'Mais cela n'est pas sans difficulté. Il ne paroist point que S. Irenée, ni aucun ancien, ait sçeu qu'il fust mort par le martyre.] 'On luy attribuë diverses choses, [dont nous pourrons parler sur Sixte II.] 'On dit qu'il alla une fois dans la terre Sabine, "pour y catechiser & y battizer S. Cereal, qui peu aprés fut couronné du martyre.

Note 8.

Bar.142.§ 3-12.

Sur.10.jun.p. 163.§ 2.3.

&c. V. S.te Symphorose.

'On pretend que son corps fut enterré au Vatican auprés de celui de S. Pierre; & l'on marque que vers l'an 1100, le Pape Pascal II. le mit sous un autel de l'eglise du Vatican, d'où il fut tiré par l'Antipape Anaclet, & transporté à Alatri dans la Campagne de Rome le 11 janvier de l'an 1132. On en raporte l'histoire, qui est un peu extraordinaire, mais elle n'est écrite que longtemps depuis, sur la tradition du peuple. Il fut trouvé dans l'eglise cathedrale de cette ville le 12 mars 1584. Tout cela se peut voir amplement dans Bollandus. [Ce fut "S. Telesphore qui succeda à S. Sixte.]

Boll.6 apr.p. 534.535.906-909.

V. son titre.

S.TE SYMPHOROSE,

ET SES SEPT ENFANS, MARTYRS.

[L'UNE des plus illustres victimes de la cruauté d'Adrien, a esté S.te Symphorose, femme, belle-sœur, & mere de martyrs, & qui remporta elle mesme la couronne du martyre à Tivoli prés de Rome. Nous avons des actes tant d'elle que de Saint Getule son mari. Ces derniers paroissent moins bons; c'est pourquoi nous en tirerons peu de chose. Ceux de S.te Symphorose se font estimer par leur simplicité & leur breveté."Et mesme nous ne voyons rien qui nous empesche de croire ce qu'ils portent dans une petite preface,] 'qu'ils viennent d'un recueil des martyrs de Rome & d'Italie, fait par [Jule] Africain celebre dans Eusebe, [& qui vivoit au commencement du III. siecle. Eusebe pouvoit avoir inseré ce recueil dans son ouvrage des Martyrs, dont la perte est si sensible à tous ceux qui aiment l'antiquité ecclesiastique.]

Note 1.

Sur.18.jul.p. 210. § 1.

§ 2.4|Bar.10. jun.a. a Sur.§ 2|10. jun.p.163.§ 2. b 10.jun. § 2.

'S. Getule portoit aussi le nom de Zotique. a Il avoit un frere nommé "Amance; & ils estoient Tribuns l'un & l'autre[dans les troupes] de l'Empereur Adrien. b Amance demeuroit caché par la crainte qu'il avoit de ce Prince. Getule avoit sa femme, ses enfans,& beaucoup de richesses à Tivoli, [qui estoit alors la terre Sabine, & est aujourd'hui de la Campagne de Rome.] Il avoit abandonné tout cela pour J. C, disent ses actes. 'Il demeuroit neanmoins toujours dans la terre Sabine assez prés de Rome, où il nourrissoit & instruisoit beaucoup de Chrétiens.

ou Amace.

§ 1.

§ 1.2.

'Cereal que ces actes qualifient Vicaire, fut envoyé par Adrien pour le prendre. Mais il fut converti luy mesme par Getule & par Amance;'& ils l'envoyerent à Rome pour estre battizé par le Pape Sixte, ["lequel gouverna, selon Eusebe, depuis l'an de J. C. 119, jusqu'en 128.]Quelque temps aprés ils furent pris tous trois, Getule, Amance, & Cereal, avec un nommé Primitif, par Licinius. 'Ils souffrirent divers tourmens, c furent fouettez, & laissez vingt-sept jours en prison à Tivoli; d & enfin aimerent mieux estre decapitez que de sacrifier aux idoles, comme remarquent les actes de S.te Symphorose, e quoique ceux de S. Getule raportent leur martyre d'une autre maniere. Ils furent executez à "cinq lieuës de Rome sur le bord du Tibre.

§ 3.

V. Saint Alexandre Pape.

18.jul.p.210. § 2. c 10.jun.p.163. § 4. d 18.jul.p.210. § 2. e 10.jun.p.163. § 4.

13 milles.

§ 4.

'S.te Symphorose enleva le corps de son mari, & l'enterra dans une sablonniere qui estoit sur ses terres. 'Elle enterra aussi au mesme lieu, selon Adon, les corps des autres martyrs ses compagnons. 'Il y a prés de Tivoli une vieille eglise de ces Saints toute ruinée, & il y a apparence, dit Baronius, que c'est le lieu de leur sepulture. ["On ne sçait pas bien aujourd'hui si le corps de S. Getule est à Tivoli, ou s'il n'a point esté transferé à Rome.] Usuard, Adon,& d'autres martyrologes, mettent ce Saint & ses compagnons le 10.e jour de juin. Le martyrologe Romain met le 12 de janvier un S. Zotique martyr à Tivoli. 'Baronius pretend que c'est le mesme que Saint Getule, en quoy il est suivi par Ferrarius.

Ado,10.jun.

Bar.10.jun.a.

Note 2.

12.jan.f.

[On ne dit point ce que faisoit S.te Symphorose durant la prison & le martyre de son mari.] 'On voit encore à Tivoli, dit Baronius, une cisterne seche, où on pretend qu'elle se retiroit avec ses enfans durant la persecution; [attendant avec humilité & dans les incommoditez de cette retraite, que Dieu mesme l'engageast dans le combat. Et voici, selon ses actes, comment cela arriva.]

18.jul.a.

1. 'Adrien ayant fait bastir [1] un temple qu'il vouloit dedier avec les ceremonies profanes du paganisme, & consultant sur ce sujet par des sacrifices, ses idoles & les demons qui les habitoient, ils luy dirent pour toute réponse, qu'ils estoient tourmentez & dechirez par les prieres que la veuve Symphorose & ses sept enfans offroient tous les jours à leur Dieu: Que si elle & ses enfans vouloient sacrifier, ils luy promettoient de luy accorder tout ce qu'il leur demanderoit. 'Constantin declare que la persecution de Diocletien vint d'une chose semblable, qui estoit qu'Appollon avoit declaré, comme on le publioit, que les justes qui estoient sur la terre l'empeschoient de rendre de veritables oracles. [On sçait aussi 'la reponse presque pareille, que le demon fit à Julien l'apostat pour la gloire de J. C. & de S. Babylas d'Antioche.]

Sur. 18. jul. p. 210. § 1.

Eus. v. Const. l. 2. c. 5. p. 467. a. b.

V. Saint Babylas.

'Adrien fit donc prendre S.te Symphorose & ses sept enfans, [a] dont les noms estoient Crescent, [2] Julien, Nemese, Primitif, Justin, [3] Stactée, & Eugene. [b] Il tascha par de douces persuasions de les porter à sacrifier: surquoi la bienheureuse Symphorose » luy répondit, ç'a esté pour ne pas consentir à ce que vous de- » mandez, que Getule mon mari, & son frere Amance, ont souffert » divers supplices, & que comme de genereux athletes, ils ont sur- » monté vos demons par une glorieuse mort. Car ils ont mieux ai- » mé estre decapitez que d'estre vaincus. Que si la mort qu'ils ont » endurée pour J. C. leur a causé un deshonneur temporel dans » l'esprit des hommes terrestres, elle leur a acquis un honneur & » une gloire immortelle devant les Anges du ciel: Et maintenant » ils regnent avec ces esprits bienheureux, & portant comme » d'illustres trophées, les marques de ce qu'ils ont souffert, ils » joüissent de la vie eternelle dans les cieux, en la compagnie du » Roy eternel.

Sur. 18. jul. p. 210. § 2. a § 5. 6. b § 2.

» 'Resolvez vous, luy dit Adrien, ou à sacrifier vous & vos enfans » aux Dieux toutpuissans, ou à servir vous mesme de sacrifice. He- » las, dit Symphorose, serois-je bien assez heureuse pour estre of- » ferte à Dieu en sacrifice avec mes enfans? Ce sera à mes Dieux, » repartit Adrien, que je vous sacrifierai. Vos Dieux, reprit la Sainte, » ne peuvent pas me recevoir en sacrifice. Que si vous me faites » bruler pour le nom de J.C. mon Dieu, le feu qui me consumera » brulera & tourmentera plus vos demons que moy.

§ 3.

1. Le texte porte *un palais*. Mais dedioit-on un palais avec des ceremonies de religion? Le mot grec signifioit peut-estre aussi un temple. Adrien en fit bastir un celebre à Venus, dedié apparemment en l'an 130. *V. Adrien* § 10.

2. Bede 21. *jul.* le nomme Lucien. Usuard & Adon ont Julien.

3. On lit Startée dans Surius. Mais Bede & les autres martyrologes ont Stactée.

Ibid.

'Vous n'avez que Deux choses à choisir, repartit l'Empereur, « ou de sacrifier à mes Dieux, ou de finir vostre vie par les plus ri- « goureux supplices. 'Vous croyez m'ebranler, dit Symphorose, & « m'epouventer par vos menaces : Mais je ne souhaite rien tant « que de me reposer avec mon mari, que vous avez fait mourir « pour le nom de J. C. «

§ 4.

Ibid.

'Alors l'Empereur Adrien ordonna qu'elle seroit menée au temple d'Hercule; que là elle seroit souffletée, & puis pendue par les cheveux. Mais comme ni les terreurs ni les supplices n'estoient pas capables d'ebranler sa fermeté, il commanda qu'on luy attachast une grosse pierre au cou, & qu'on la jettast dans la riviere [du Teveron qui passe à Tivoli.]'Car ce fut à Tivoli que le martyre de S.te Symphorose fut consommé. Eugene qui estoit frere de la Sainte, & le premier de la ville de Tivoli, retira son corps, & l'enterra dan les fauxbourgs de ce lieu.

§ 1.

§ 4.

§ 5.

'Le lendemain Adrien ayant fait amener devant luy les sept fils de S.te Symphorose, tascha aussi de leur persuader de sacrifier aux idoles. Mais voyant qu'ils ne s'epouventoient point de toutes les menaces qu'il leur faisoit, il fit planter sept poteaux autour du temple d'Hercule, où on les attacha en leur tirant les membres avec des poulies; & puis par son ordre, on donna un coup de poignard à Crescent, dans la gorge, à Julien dans l'estomac, à Nemese dans le cœur, à Primitif dans le ventre, à Justin dans le dos, à Stactée dans le costé, & on fendit Eugene par le milieu du corps depuis les piez"jusqu'à la teste, 'ou seulement jusqu'à la poitrine selon Bede, qui dit aussi que S. Justin eut tout le corps coupé en autant de pieces qu'il avoit non pas de membres, mais de jointures, & que Stactée couché par terre fut percé d'une infinité de coups de lances. Adon suit Bede.

Boll.mars,t.1. p.26.2.

a summo.

'Le jour suivant, Adrien retourna au temple d'Hercule, & fit oster les corps de ces sept freres, qu'il fit jetter dans une grande fosse. Les pontifes [payens] appellerent ce lieu les sept Biothanates, 'terme qui selon son origine greque, signifie ceux qui ont fini leur vie par une mort violente.aLampride & Tertullien s'en servent en ce sens. Et il paroist par ce dernier, que ce terme estoit particulierement en usage parmi les magiciens.

Sur.18.jul.p. 211.§ 6.

Ado,27.jun.n. p.226.227.

a Helio.v.p. 112.c|Tert.ani. c.57.p.355.a.c.

'S.teSymphorose souffrit, comme nous avons dit, à Tivoli,[où Adrien se plaisoit tellement]b qu'il y fit faire un palais superbe : [Et"ce fut là que dans les dernieres années de sa vie il exerça ses plus grandes cruautez. Nous ne savons point si ce fust aussi 1"en

Sur.18.jul.p. 210.§ 1.

b Adri.v.p.13.2.

V. Adrien § 14.

1.'Cela se raporteroit à ce que remarque le P. Ruinart, que selon une addition qui se trouve dans un manuscrit, Adrien mourut peu aprés ces Saints.[Mais cette addition a paru sans doute suspecte à ce Pere, puisqu'il ne la raporte pas:]'& il met mesme le martyre des Saints vers l'an 120.

Act.M.p.19.2.

p.18.§ 2.

ce temps là qu'il fit mourir les Saints dont nous parlons, ou si ce fust lorsqu'il revint de son premier voyage d'Orient vers l'an 125, qui est le temps où l'on croit "que la persecution estoit la plus violente, jusqu'à ce qu'Adrien la fit cesser en 126. Peut-estre mesme qu'il faudroit les mettre dés l'an 120, aprés que ce Prince fut revenu d'Illyrie, ou en l'an 122, auquel il pouvoit estre encore à Rome avant son premier voyage d'Orient, puisqu'il semble que la persecution ait continué, quoiqu'avec quelque interruption.]

V. cette persecution.

'Car apres la mort de ces Saints, dont les noms, disent leurs actes, sont écrits au livre de vie, la persecution cessa durant un an & demi : ce qui donna moyen de rendre à leurs saints corps l'honneur qui leur estoit dû, & de les enterrer avec tout le soin possible dans des tombeaux qu'on leur dressa. Lorsque leurs actes furent écrits, ils reposoient sur le "chemin de Tivoli à trois ou quatre lieuës de Rome, '& ils y estoient encore du temps d'Adon. 'Baronius remarque qu'il y avoit sur ce chemin une eglise fort celebre & fort ancienne sous le nom de S.te Symphorose. 'On en voit encore quelques vestiges à neuf milles de Rome, & le peuple appelle ce lieu Les sept freres.

Sur. 18. jul. p. 211. § 6.

NOTE 3.

Ado, 27. jun.

Bar. 18. jul. a.

Aring. l. 4. c. 17. § 2. p. 55.

'Dans quelques exemplaires des actes, on a ajouté ces mots à » la fin : Ils estoient autrefois sur le chemin de Tivoli ; & mainte- » nant ils sont dans la ville de Rome en la basilique de S. Michel » Arcange. 'Baronius raporte une inscription qui témoigne qu'ils y furent transportez par le Pape Estienne, [il ne dit pas lequel,] avec S.te Symphorose & S. Zotique son mari. 'Ils y furent trouvez sous Pie IV, ce qui n'empesche pas que ceux de Tivoli ne pretendent avoir encore ajourd'hui une partie au moins des corps de tous ces martyrs.

Sur. 18. jul. p. 211. § 6.

Bar. 18. jul. a.

Aring. l. 4. c. 17. § 2. p. 55.

'Leurs actes portent qu'on celebre leur feste le 18 de juillet, [a] auquel la pluspart des martyrologes la mettent aussi : & c'est le jour auquel on en fait aujourd'hui la memoire. [b] Les martyrologes appellez de S. Jerome, la marquent non seulement ce jour là, mais encore le 27 de juin, auquel Adon dit aussi qu'on la faisoit. Bede la met le 21 de juillet. [S.te Symphorose mourut un jour plustost que ses enfans : mais on n'en fait qu'une mesme feste.]

Sur. 18. jul. p. 211. § 6.
a Flor. p. 669.
b p. 627.

S.te SABINE VEUVE, ET S.te SERAPIE VIERGE,

TOUTES DEUX MARTYRES.

Bar,29.aug.c.

Le nom de S.te Sabine est celebre dans l'Eglise par un grand nombre d'anciens monumens. [Son histoire est agreable & edifiante; & si les pieces dont nous la tirons ne sont pas tout à fait indubitables, aussi nous ne croyons pas qu'elles soient de celles qui ne meritent aucune croyance dans l'esprit des personnes judicieuses. Nous y joignons celle de S.te Serapie, moins parcequ'on la trouve dans les mesmes actes, que parceque S.te Sabine luy doit sa conversion, le courage avec lequel elle souffrit le martyre, & la gloire dont elle jouit dans le ciel.] (Note 1.)

Misc.t.2.p.106.

'S.te Sabine estoit une dame de qualité, fille d'un nommé Herode qui avoit beaucoup paru à Rome sous Vespasien ; [ce qui fait juger qu'elle devoit estre âgée lorsqu'elle souffrit le martyre sous Adrien.] Elle avoit epousé un nommé Valentin, 'qui l'avoit laissée veuve. [On ne dit point qu'elle en eust d'enfans.] 'Elle demeuroit dans la ville de Vindene en Ombrie, [qui n'est guere connuë que par cette histoire.]

p.107.& 2. — p.106|n.p.490.

S.te Sabine se trouva unie d'amitié avec S.te Serapie, qui estoit une vierge Chrétienne, originaire d'Antioche, '& encore "fort jeune. 'Cependant elle eut assez de force pour porter Sabine par ses exhortations, à quitter le culte des demons, & à embrasser la foy du vray Dieu. Sabine fit donc profession d'obeïr à J. C, '& par son secours elle augmentoit tous les jours en foy & en bonnes œuvres. Il paroist qu'elle avoit chez elle S.te Serapie avec quelques autres vierges.

p.106. — p.107. — p.106.107. — p.106. — (puella.)

'Il s'eleva alors une persecution contre l'Eglise, qui couronna plusieurs martyrs. 'C'est celle de l'Empereur Adrien, ["qui semble avoir particulierement eclaté en l'an 125.] Beryllé [1] qui estoit alors

Ibid. — Usu|Ado,29.aug. — a Misc.p.106|n.p.490. — V. la pers. d'Adrien. 1.

1. D'autres lisent Virille.

Praeses. "gouverneur [de l'Ombrie,] envoya chez S.te Sabine, pour se faire amener les vierges [qui demeuroient chez elle.] L'histoire dit qu'elle ne le voulut point souffrir : mais peu aprés S.te Serapie la pria de luy permettre d'aller trouver le juge, esperant que J.C ne l'abbandonneroit pas, pourvu qu'elle l'assistast cependant par ses prieres. Comme Sabine vouloit vivre & mourir avec cette sainte vierge, [à qui elle devoit son salut,] elle ne put la laisser aller; mais Serapie la pressant toujours, elle se fit porter avec elle chez Berylle. 'Le juge qui respectoit sa qualité, la receut avec honneur, & luy fit neanmoins des reproches de ce qu'une personne de son rang, s'abaissoit jusqu'à se joindre aux Chrétiens à la persuasion d'une miserable "magicienne. Car c'est ainsi qu'il traitoit S.te Serapie, Sabine luy répondit, » Je souhaiterois que vous eprouvassiez » vous mesme les charmes d'une magicienne aussi sainte que celle-» ci, & que vous pussiez quitter vos idoles, pour adorer celui qui » promet une vie eternelle aux bons, & qui livrera les méchans à » des supplices qui ne finiront jamais. Le juge ne voulut point aller plus avant; ainsi elle s'en retourna chez elle avec Serapie.

p.107.§ 2.

malefica.

officium. 'Mais trois jours aprés, Berylle fit enlever Serapie par "ses archers, pour l'interroger publiquement. Sabine la suivit à pié, & se voyant hors d'état de l'assister d'une autre maniere, elle menaça le juge avec beaucoup de force de la colere du Dieu vivant, s'il osoit maltraiter une "vierge qui luy estoit consacrée : Et ensuite elle se retira chez elle toute fondante en larmes. § 3.

&c.

'Berylle interrogea ensuite S.te Serapie, & l'exhorta de sacrifier "aux Dieux que les Empereurs adoroient. Elle répondit qu'elle ne sacrifioit point aux demons, parcequ'elle estoit Chrétienne. » Sacrifiez donc au moins à vostre Christ, luy dit le juge. Oui, ré-» pondit la Sainte, je luy offre tous les jours des sacrifices : car je » l'adore & je le prie nuit & jour. Où est le temple de vostre Christ, » reprit le juge, & quel sacrifice luy offrez vous ? Elle répondit, » C'est de me conserver moy mesme pure par une vie chaste, & de » porter les autres par sa misericorde à la profession que j'ay em-» brassée. Est-ce donc là, dit le juge, le temple d'un Dieu, & ce » que vous offrez à vostre Christ? Il n'y a rien de plus grand, répon-» dit-elle, que de connoistre le vray Dieu, & de le servir par une » vie sainte. Le juge ajouta, Selon ce que vous dites, vous estes » vous mesme le temple de vostre Dieu. Oui, dit la Sainte, si par » sa grace je demeure pure : Car l'Ecriture divine nous dit, *Vous » estes le temple du Dieu vivant, & le S. Esprit habite dans vous.* Si » donc on vous viole, repartit le juge, vous ne serez plus le temple § 4.

&c.

de Dieu. Elle répondit, L'Ecriture nous apprend encore, que si « quelqu'un viole le temple de Dieu, Dieu le perdra. «

§ 5. 'Sur cela, ce juge [impie, sans s'arrester à la menace qu'elle luy avoit faite,] la fit mener en un lieu fort obscur, pour y estre abandonnée à deux Egyptiens. 'Car ces graves magistrats ne rougissoient pas de prononcer de semblables arrests contre les femmes Chrétiennes, reconnoissant par là que tous les supplices & toutes les morts leur estoient moins sensibles que la perte de la chasteté, [mesme en la maniere qu'elle se peut perdre par une violence étrangere.] 'Car la chasteté estant plus une vertu de l'ame que du corps, elle se conserve toujours tant que le cœur demeure invincible aux efforts des hommes, & que la volonté ne consent point à leurs crimes. 'Mais quoique Dieu puisse quelquefois permettre le crime d'un autre envers une vierge pour l'humilier, [cependant il aime si fort la pureté du corps mesme, que dans toutes les occasions où nous lisons que des vierges ont esté exposées par les juges à ces infamies, nous lisons en mesme temps qu'il les en a défenduës, & souvent par des miracles visibles, qui ne sont jamais plus croyables que dans ces sortes de rencontres.

Tert.ap.c.50.p. 45.b.

Aug.civ.l.1.c. 16.18.p.11| mend.c.7.19.p. 6.12.2.c.

civ.l.1.c.28.p. 14.2.c.

Misc.t.2.p. 109.§ 6. a § 6.8.

C'est ce qu'il fit en faveur de S.te Serapie.] 'Car lorsque sur le soir les deux Egyptiens voulurent entrer où elle estoit, [a] ils virent un jeune homme tout resplendissant de lumiere, qui les arresta, & leur causa un si grand effroi qu'ils tomberent par terre sans parole & sans mouvement, ayant seulement les yeux ouverts, & ils demeurerent toute la nuit en cet état. On entendit en mesme temps un grand bruit, & un tremblement de terre qui se fit sentir par toute la ville. 'La Sainte estoit cependant en oraison. Elle avoit demandé d'abord à Dieu par une priere tres ardente, "qu'il luy plust de conserver le corps qu'elle luy avoit consacré: &c. & dans ce danger extreme elle n'oublioit pas S.te Sabine, priant Dieu de l'assister & de la fortifier, afin qu'elle ne donnast point de sujet de joie au demon. Elle fit cette priere debout, disent les actes;'& lorsqu'ensuite elle eut vu le miracle que Dieu avoit fait pour elle, elle passa toute la nuit en oraison les mains étendues vers le ciel.

§ 5.

§ 6.

§ 6.7. 'Le lendemain lorsque Berylle l'eut envoyé querir pour l'interroger de nouveau, on fut bien étonné de trouver les deux Egyptiens étendus par terre. 'Le juge ne laissa pas de la vouloir railler: mais elle luy répondit avec gravité, qu'elle n'avoit eu avec elle que celui à qui elle appartenoit, J. C. le gardien & le conservateur

p.110.§ 7.

ſervateur de ſa chaſteté. On pretendoit qu'elle avoit oſté la parole aux deux Egyptiens par quelque ſorcellerie, afin qu'ils ne puſſent dire ce qui s'eſtoit paſſé à ſa confuſion. Et comme elle proteſtoit que la magie eſtoit défenduë à des Chrétiens, qui attendoient tout de l'invocation du nom de J. C, plus puiſſante que toutes ſortes de charmes;le juge meſme luy dit que ſi elle vouloit qu'on fuſt perſuadé de ſa pureté, il falloit qu'elle gueriſt les Egyptiens. Elle en fit aſſez long-temps difficulté,depeur qu'on ne l'accuſaſt de les avoir gueris par magie. C'eſt pourquoi elle ne voulut pas aller au lieu où ils eſtoient encore étendus par terre, mais demanda qu'on les amenaſt devant le tribunal du juge, afin que tout ſe fiſt publiquement. 'Alors elle étendit les mains au ciel, & pria Dieu de faire voir ſa puiſſance pour confondre les incredules. Elle toucha enſuite les deux Egyptiens, en leur ordonnant au nom de J.C. de ſe lever : & en meſme temps ils furent gueris, ſe leverent, parlerent, '& declarerent comment la choſe eſtoit arrivée. p.111.§7. §8.

'Un ſi grand miracle ne toucha pas ceux meſmes qui en avoient eſté témoins: [& ceux de J. C. n'avoient pas touché la pluſpart des Juifs, n'y ayant que ſa grace qui amolliſſe les cœurs, & qui diſſipe les tenebres de nos preventions.] On continua à dire que la Sainte eſtoit magicienne. Le juge luy promit de la laiſſer aller, ſi elle vouloit declarer de quels charmes elle ſe ſervoit : Et comme elle continuoit à dire qu'elle deteſtoit tous les charmes, il la menaça de luy faire couper la teſte ſi elle ne ſacrifioit: à quoy » elle répondit, Faites ce que vous voudrez, car je ne ſacrifie » point aux demons, & je ne fais point leur volonté, parceque je » ſuis Chrétienne. Ibid.

'On luy appliqua deux "flambeaux allumez, qui s'éteignirent auſſi-toſt,'diſent les actes,de quoy la Sainte rendit graces à Dieu. Le juge la preſſa encore de ſacrifier aux Dieux depeur de mourir: » & elle répondit, C'eſt pour ne pas mourir d'une mort veritable » [& eternelle,] que je ne veux pas ſacrifier à vos demons. "Je me » ſacrifie moy meſme au Dieu immortel, s'il veut bien recevoir » pour hoſtie une pechereſſe, "mais qui eſt neanmoins Chrétienne. 'Le juge la fit battre à coups de baſtons, & enfin il prononça la ſentence, par laquelle il la condanna à eſtre decapitée pour avoir mepriſé les ordres de l'Empereur,& avoir eſté convaincüe de pluſieurs ſorcelleries.La ſentence fut bien-toſt executée ["le 29.e jour d'aouſt:] & S.te Sabine ayant retiré ſon corps, luy fit des funerailles avec les ceremonies ordinaires, & l'enterra [le 31 du meſ- §9. lampada. &c. &c. &c. §10. Note 2.

me mois] comme un thresor precieux, dans un tombeau magnifique qu'elle s'estoit fait faire pour elle mesme, 'prés"du lieu où la Sainte avoit esté executée. [Sa feste est neanmoins marquée par Usuard, Adon, & les autres martyrologes, le 3 de septembre, pour la raison que nous marquerons dans la suite.]

§ 10.12. — *ad arcum Faustini.*

'Aprés la mort de S.te Serapie, S.te Sabine se trouva animée d'une [nouvelle] confiance en J. C, & plus inebranlable [que jamais] dans la foy que cette sainte vierge luy avoit apprise. Elle ne cessa point depuis ce jour là de faire de grandes aumosnes, de visiter les malades & les prisonniers, & de leur fournir avec abondance tous leurs besoins. [Dieu luy faisoit ainsi meriter la grace du martyre,] qu'il luy vouloit accorder le mesme jour qu'à S.te Serapie; [& apparemment au bout de l'an.] Car Helpide, qui est qualifié"Prefet, estant venu[à Vindene,] & Berylle en luy faisant raport de tout ce qui s'estoit passé, luy ayant aussi parlé de Sabine; cet homme qui n'avoit de respect pour personne, l'envoya arrester, & se la fit presenter comme une criminelle. Il luy demanda pourquoi elle s'estoit oubliée elle mesme, & s'estoit jointe aux Chrétiens, [1] dont la vie, luy disoit-il, est une mort: à quoy elle répondit, Et moy je " rends graces à J.C. mon Seigneur, de ce que nonobstant mes pe- " chez, il a bien voulu me delivrer par Serapie sa sainte servante, " "des souillures dans lesquelles j'estois plongée, & me retirer de la " puissance des demons que j'adorois, par le mesme egarement où " je vous voy encore engagé. "

§ 11. — NOTE 3. — *de multis sordibus.*

'Aprés quelques autres paroles, le Prefet luy jura par tous ses Dieux, que si elle ne sacrifioit, il alloit sans delai la condanner, & luy faire trancher la teste. Mais la Sainte, sans s'effrayer de cette menace, luy répondit constamment: Je ne sacrifie point à vos " demons, parceque je suis Chrétienne: J C. est mon Dieu: je suis " sa servante: je l'adore, & je ne dois sacrifier qu'à luy seul. Sur cela " le Prefet prononça qu'elle seroit decapitée, & tous ses biens confisquez. 'Elle mourut ainsi, ou plutost elle fut couronnée le 29 d'aoust, aussi-bien que la sainte vierge qui avoit esté sa maistresse dans la foy; & elle fut enterrée auprés d'elle par les Chrétiens, qui emporterent son corps avec une extreme joie, & luy rendirent les derniers honneurs. [Sa feste est marquée dans le martyrologe de S. Jerome, dans celui de Bede, & generalement dans tous les autres.] 'Elle l'est aussi dans l'ancien calendrier du P. Fronto, & dans le Sacramentaire de S. Gregoire.

Ibid. — § 12. — Front. cal p. 126 | Sacr. p. 127.

[Bede & tous les autres posterieurs, la mettent à Rome: de sorte

1. *quorum vita mors est*, comme on lit dans un manuscrit de Beauvais.

qu'il y a apparence que son corps y a esté transporté.] 'Il y a à Rome sur le mont Aventin une ancienne eglise de S.te Sabine, 'fondée"dés le temps du Pape Celestin I, par un Prestre nommé Pierre, comme on le voit dans une ancienne inscription. [C'est apparemment à cette eglise qu'il faut raporter ce que nous lisons dans Adon,]'que le"cercueil de S.te Sabine & de S.te Serapie, fut mis en un lieu que l'on dedia solennellement le 3 de septembre pour estre un lieu de prieres : & depuis cela, ajoute Adon, la feste de S.te Serapie se fait principalement le mesme jour. 'Il est parlé de l'eglise de S.te Sabine dans les Conciles de Rome sous Symmaque,'& sous S. Gregoire le Grand. a C'estoit autrefois la station du jour des Cendres. b Elle a esté augmentée & ornée par le Pape Eugene II. c Ce sont aujourd'hui les Jacobins qui la desservent.

vers l'an 430.

sarcophagum.

Bar.29 aug.c. 432.§ 6|Anal.t. 4.p.490.

Ado,3.sept.

Bar.29.aug.c.

Greg.l.4.ep. 44.p.631.c|9.ep. 22.p.946 b|11. ep.2.p.1044.a.

a Front.cal.p. 33.

b Bar.29.aug.c.

c Ferr.it.p.561.

S. TELESPHORE
PAPE ET MARTYR,
AVEC SAINT HYGIN SON SUCCESSEUR.

V. Saint Alexandre Pape. 1.

APRES Saint Sixte I, ["qui mourut, comme nous croyons, sur la fin de l'an 128,]S.[1] Telesphore fut fait Evesque de Rome,'& le settieme pasteur de cette Eglise depuis les Apostres. d Quelques editions de la chronique d'Eusebe luy attribuënt l'institution du Caresme.'Mais cela ne se trouve point dans les meilleures, ni dans presque tous les manuscrits : [& on demeure assez generalement d'accord que ce qu'on en lit dans quelques uns ne peut venir ni d'Eusebe, ni de S. Jerome son traducteur.]'Il y a dans un sermon mal attribué à S. Ambroise, que c'est S. Telesphore qui a ajouté une settieme semaine au Caresme, & que c'est l'origine de la Quinquagesime. 'On trouve quelque chose de semblable dans les Pontificaux.[Et cependant cela ne se peut pas soutenir, puisque sans parler des autres raisons,]'du temps de S. Gregoire le Caresme n'avoit encore que six semaines justes.

'On attribuë plusieurs autres ordonnances,[aussi peu assurées,] à ce saint Pape, 'dont sa mort fut certainement honorée par un il-

Iren.l.3.c.3 p. 233.b.

Eus.l.4.c.5.p. 118.a.

d Bar.154.§ 2.

Eus.chr.n.p. 216.1|n.P.p.612. c.d.

Amb.s.23.p.30. a.

Boll.apr.t.1.p. 22.1.

Sacr.n.p.52.

Bar.154.§ 2.

Iren.l.3.c.3.p. 233.b|Eus.l.4. c.10 p.121.d| Tert.in Marc. l.3.p.803.a.

1. divers modernes écrivent *Thelesphore.*

Euſ.p.123.d. luſtre martyre, 'dans la onzieme année de ſon epiſcopat, qui eſtoit la premiere de l'Empereur Antonin; ["c'eſt à dire apparemment Note 1. en l'an 139 de J.C] 'On pretend qu'il mourut le 2 de janvier, auquel ſa feſte eſt marquée dans divers [1]martyrologes: D'autres [2] la mettent le 5 du meſme mois.'Quelques Egliſes d'Eſpagne en font le 28 ſuivant. 'Les Grecs en font auſſi memoire le 22 de fevrier dans leurs Ménées. [Il y auroit lieu d'eſtre ſurpris de ce que ſon nom ne ſe trouve point dans les monumens de l'Egliſe avant le IX. ſiecle, ſi nous ne ſavions par pluſieurs autres exemples, que les martyrs les plus anciens ont ſouvent eſté les moins connus.]

(Boll.25jr.t.1.p.22. — 1. — 5.jan.p.1093. — 2. — p 240 § 17.)

Euſ.chr. 'Dés l'an 128 de J.C,[qui eſtoit la derniere année de S.Sixte, ou la premiere de S. Teleſphore,] Corneille ſucceda à"Heron Eveſque d'Antioche,'& fut ainſi le quatrieme Eveſque de cette Egliſe. 'Il eut Eros pour ſucceſſeur'en la cinquieme année d'Antonin,[qui eſtoit la 142.e de J.C,]& ainſi il doit avoir gouverné quelque 14 ans. La chronique de Nicephore luy en donne treize.

(V.S.Ignace § 10. — l.4.c.20.p.141. chr.)

'S."Theophile ſucceda en l'an 168 à Eros, [qui doit ainſi avoir [a]gouverné 26 ans,] [a]comme on le lit dans Nicephore & dans une chronique tirée d'Euſebe.

(l.4.c.20.p.141. c|chr. a Χρ.p.81.311. — V.ſon titre. 3.)

[Juſte qui gouvernoit l'Egliſe d'Alexandrie depuis l'an 122, "eſtant mort le ſamedi 7 de juin en l'an 133,]Eumene nommé Hyménée dans la chronique d'Euſebe, fut ſon ſucceſſeur. 'Il gouverna dix ans & 122 jours, ['juſqu'au 7 ou 8 octobre de l'an 143:]& Marc ou Marcien luy ſucceda.

(l.4.c.5.p.118.a. Chr.ori.p.111. — V. Saint Alexandre Pape. Note 2.)

Euſ.l.4.c.7.p.119.d. 'Euſebe parlant du regne d'Adrien, & particulierement de ſes dernieres années, dit que comme Saturnin, Baſilide, & divers autres heretiques s'elevoient alors contre l'Egliſe, il y avoit auſſi dans l'Egliſe pluſieurs grands hommes qui combatoient pour la verité, & qui défendoient avec eloquence la doctrine apoſtolique qu'elle avoit receuë,[la pluſpart par leurs diſcours,]& quelques uns meſme par des écrits, où ils fourniſſoient des armes à ceux qui devoient venir aprés eux pour ſoutenir la foy contre les attaques des heretiques. p.120.a. 'Il ne nomme en particulier que Caſtor Agrippa, dont nous avons parlé en"un autre endroit. V.Baſilide.

e.10.p.123.d.& alii. b c.11.p.125.a. chr. 'SAINT HYGIN fut le ſucceſſeur de S. Teleſphore dans l'epiſcopat de Rome [b]Il ne gouverna que quatre ans, ["qui apparemment meſme ne furent pas entiers,] 'puiſqu'on marque que S.Pie Note 3.

1. Florus, Raban, Notker, & d'autres.
2. Uſuard, Adon, & le Romain.
3. Il y a donc faute dans la chronique d'Euſebe greque & latine de l'edition de Scaliger, qui ne luy donne que 24 ans, & une plus grande dans Eutyque, p.359, qui n'en met que 13. La chronique d'Euſebe donnée par Pontac, ne dit point combien il a gouverné.

luy avoit déja succedé en 142.[Ce pontificat si court ne laisse pas d'estre plus celebre dans l'histoire que celui de ses predecesseurs,] 'parceque les heresiarques Cedron & Valentin, vinrent alors repandre leurs erreurs parmi les Chrétiens de Rome.["Nous en parlerons en un autre endroit, & nous verrons que toute l'indulgence dont l'Eglise Romaine usa envers eux, les ayant mesme receus plusieurs fois à la penitence, ne put retirer ces malheureux de l'abysme où ils avoient merité que Dieu les laissast tomber.]

V. les Valentiniens & les Marcionites.

Iren.l.1.c.28.p.128|l.3.c.4.p.242.d|Cyp.ep.74.p.193.1|Eus.l.4.c.11.p.124.a.b|chr.

'Un ancien Pontifical dit que S.Hygin fut enterré auprés de S. Pierre"le 30 de decembre. Anastase dit que ce fut*l'onzieme de janvier, 'auquel le martyrologe Romain & quelques autres nouveaux en marquent la feste. ᵃAdon, Notker, & quelques autres plus anciens la mettent le 10. Il y en a qui marquent que c'est le jour de sa mort, & qu'il fut enterré le lendemain. Les nouveaux l'honorent du titre de martyr : '& Molanus l'un de ceux-ci, dit qu'on le donne à ce Pape & à quelques autres, parcequ'ils ont beaucoup souffert pour J.C. 'Les plus anciens ne luy donnent aucun titre: & quelques martyrologes, dont l'un est écrit il y a plus de 500 ans, le qualifient Confesseur.[On peut assurer que S.Irenée n'a point sceu qu'il fust martyr.] 'On luy attribuë quelques ordonnances, dont Bollandus ne veut point se rendre garant.

" 3.cal.jan. * 3.id.jan.

Boll.apr.t.1.p.22. | 11.jan.p.665.§1. | a§2. | Usu.11.jan.n. | Boll.11.jan.p.665.§2. | p.666.§7.|Bar.158.§2.

LES HERESIES
DES
CARPOCRATIENS, ET DES ADAMITES.

NOTE 1. ['IL est difficile de dire en quel temps a vécu Carpocrate, chef de l'heresie des Carpocratiens; les uns le mettant dés les commencement de l'Eglise, & les autres sous Adrien vers l'an 130. Nous suivons ce dernier sentiment, qui nous paroist un peu mieux fondé.]

'S.Epiphane crit qu'il estoit de Cephalenie,[isle prés de la Grece.]ᵇ Neanmoins S.Clement d'Alexandrie & Theodoret disent

Epi.32.c.3.p.210.d. | bCl.str.3.p.428. | b|Thdrt.h.l.1.c.5.p.196.a.b.

qu'il estoit d'Alexandrie. C'estoit sa femme qui estoit de Cephalenie. 'Elle s'appelloit Alexandrée. Il en eut un fils nommé Epiphane, [dont nous parlerons ci-aprés.]

Cl.str.3.p.428. b|Epi.p.210.b.

'Ce Carpocrate estoit magicien & fornicateur: [a]& aucun heresiarque n'a esté si dereglé dans ses mœurs.[b] Eusebe dit nettement qu'il est le pere de l'heresie des Gnostiques[& il est vray que tout ce que l'on dit de plus infame des Gnostiques, se dit de mesme des Carpocratiens. Il suffit de raporter deux de leurs principes,] 'dont l'un est la communauté des femmes,[c] & l'autre, que l'on ne pouvoit arriver à leur perfection, ni se delivrer de la puissance des Princes du monde, comme ils disoient, sans avoir passé par toutes sortes d'impudicitez,[d] & de crimes,[e] ayant pour maxime qu'il n'y a aucune action mauvaise en elle mesme,& que ce n'est que l'opinion des hommes qui en a fait la distinction. C'est ce qui les porta à établir une nouvelle metempsycose,afin que ceux qui n'auroient pas passé par toutes sortes d'actions dans une premiere vie, le pussent faire dans une seconde: & si cela ne suffisoit pas, il falloit toujours la renouveller, jusqu'à ce qu'ils eussent satisfait à cette étrange obligation.

Tert.de an.c. 35.p.338.b. a Epi.27.c.1.p. 102.c. b Eus.l.4.c.7. p.120.b. Cl.str.3.p.428. b. c Eus.p.120.c.d| Iren.l.1.c.24 p. 122.b.c. d Tert.de an. c.35.p.338.b. e b|Iren.p.122. c.d.

[Il n'est pas difficile de s'imaginer quelles consequences ils ont pu tirer de ces principes.] 'Elles sont si horribles, que S.Irenée ne peut pas croire ce que l'on en disoit, quoique cela fust appuyé sur leurs propres livres. 'On les accusoit de commettre dans leurs agapes toutes les infamies que les payens reprochoient faussement aux Chrétiens.

Iren.l.1.c.24. p.122.b.c.d. Cl.str.3.p.430. c.d.

'Pour ce qui est de la magie,ils en pratiquoient toutes les especes,[f] & cela si publiquement,qu'ils sembloient en vouloir faire vanité. [g]Le diable les avoit envoyez[sur la terre]pour rendre la sainteté de nostre religion inutile en la rendant odieuse; dautant que l'on attribuoit à tous les Chrétiens ce qui n'estoit que parmi ces heretiques. 'Et cet artifice luy avoit si bien réussi, que beaucoup de payens ne vouloient pas seulement s'entretenir avec un Chrétien, parceque comme ils s'attribuoient le nom de Chrétiens, on ne les distinguoit pas de ceux qui l'estoient veritablement.

Iren.l.1.c.24. p.122.a. f Eus.l.4.c.7. p.120.b.c. g c|Iren.p.122. a.b|Cl.p.428. b. Epi.27.c.3.p. 104.b.c.

'Pour ce qui est de leur theologie, ils reconnoissoient un seul principe de toutes choses, qu'ils appelloient le Pere. 'Mais ils attribuoient la creation du monde à des anges beaucoup inferieurs à Dieu, & qui ne vouloient point reconnoistre son autorité. [Ainsi ils pouvoint bien] 'rejetter les Prophetes, comme quelques uns le remarquent.

c.2.p.102.c. Iren.l.1.c.24. p.121.d. Epi.p.102.d. Præd.c.7.p.13.

'Ils disoient que J.C. estoit né de S. Joseph, semblable aux au-

Iren.p.121.d.

tres hommes.'En sorte que quelques uns d'eux avoient l'insolence de dire qu'ils l'egaloient,"& mesme qu'ils le surpassoient en quelque chose. 'Ils disoient qu'il avoit souffert en Judée, mais qu'il n'y avoit que son ame qui eust esté receuë dans le ciel, [a]son corps estant demeuré sur la terre. [b]Aussi ils ne croyoient pas la resurrection de la chair, [c]qu'ils rejettoient avec la loy. [d] Ils recevoient l'Evangile de S.Matthieu.

[e]Ils marquoient leurs disciples au bas de l'oreille droite avec un fer chaud, ou avec un rasoir.

[f]Ils avoient des images de J.C, tant en peinture, qu'en bosse de toute sorte de matiere; qu'ils disoient avoir esté faites par Pilate. Ils les conservoient en cachette. [g]Ils avoient aussi des images de Pythagore, de Platon, d'Aristote, & d'autres philosophes. Ils mettoient des couronnes sur toutes ces images, & sur celles de J.C, '& leur rendoient tous les honneurs superstitieux que les payens rendoient aux idoles, les adorant, & leur offrant des sacrifices.

'Une femme de cette secte nommée Marcelline, vint à Rome sous Anicet [vers l'an 160,] où elle pervertit beaucoup de monde. 'Elle adoroit les images de J.C, de S.Paul, d'Homere, & de Pythagore, & leur offroit de l'encens. [h] Celse l'epicurien dit que parmi les Chrétiens il y avoit des Marcelliens, ainsi nommez d'une Marcelline, des Harpocratiens qui venoient de Salomé, d'autres [ou Harpocratiens ou heretiques] qui venoient de Mariamne, d'autres enfin qui venoient de Marthe. [Il est assez aisé de croire que les Harpocratiens sont les mesmes que les Carpocratiens, comme Hilderic & Childeric, Haran & Carres. Mais il n'est ni aisé ni important de savoir ce qu'ils avoient de commun avec Salomé, Mariamne, ou Marthe,] 'puisqu'Origene témoigne n'avoir jamais pu trouver aucun de ces heretiques nommez par Celse.

[Ce qui a rendu les Carpocratiens plus celebres, c'est Epiphane fils de Carpocrate,] 'qui ne vécut neanmoins que 17 ans.[i]Mais par le moyen de la philosophie de Platon, il étendit beaucoup les fables des Carpocratiens, [k]& y ajouta, dit S.Epiphane, celles de "Second disciple de Valentin. [l]Son pere luy fit apprendre & la philosophie de Platon, & les belles lettres, de sorte qu'il excelloit en ces deux choses.[m]Mais Dieu l'osta bien-tost du monde, comme une épine capable de percer les ames de plusieurs.

'Neanmoins les plaies qu'il avoit déja faites ne furent pas gueries par sa mort precipitée.'Car la reputation qu'il avoit acquise, le fit reverer comme un Dieu. On luy eleva & on luy consacra un temple à"Samé ville de Cephalenie; on luy dressa des autels, on

&c. | V. les Valentiniens. | Note 2.

p.122.a|Tert. de an.c.23.p. 325.b. Tert.præsc. 48.p.252.2. [a] Phila.c.35.p. 10.d. [b] Tert.p.252.a| Epi.27.c.6.p. 108.b. [c] Aug.h.7.p.7. 1.c. [d] Epi.30.c.14. p.138.c. [e] 27.c.5.p.106. d|Iren.l.1.c.24. p.122.d. [f] Ib|Epi.27.c. 6.p.108.a. [g] Iren.p.123.a. a|Epi.27.c.6. p.108.b. Iren.l.1.c.24.p. 122.d. Aug.h.7.p.7.1. c|Præd c.7 p. 13. [h] Ori.in Cels. l.5.p.272 c. c. Cl.str.3.p.428. b. [i] c|Thdrt.h.l.1. c.5.p.197.b. [k] Epi.32.c.3.p. 210.c. [l] p 211.a|Cl.p. 428.c. [m] Epi.p.210.d. d. d|211|Cl.str.3. p.428.

erigea "une academie sous son nom. Tous les premiers jours des mois les Cephaleniens s'assembloient dans son temple pour celebrer la feste de son apotheose. Ils luy offroient des sacrifices, ils faisoient des festins, & chantoient des hymnes à son honneur.

μουσεῖον.

Cl.str.p.428 b| 430 b.
a p.428-430.
b Fleuri,l.3.c.20.p.386.
c Thdrt.h.l.1.c.6.p.197.b.

'Cet Epiphane a laissé divers ouvrages, & un entre autres fort celebre, intitulé De la justice, [a] dont S. Clement d'Alexandrie cite quelques passages.[b] Il y suivoit "la doctrine impie de son pere. &c.

[c] L'un des plus fameux & des plus detestables successeurs de Carpocrate, a esté Prodique, qui ayant ajouté une [nouvelle] impudence aux dogmes des Carpocratiens, fut chef d'une nouvelle secte 'appellée des Prodiciens, [d] & qu'on appelle aussi des ADAMITES. [e] Car ils avoient pris ce nom, pretendant, dit S.Epiphane, estre Adam & Eve, [ou avoir l'innocence & la pureté de leur premier état, pendant que rien n'y estoit plus opposé.] [f] Ils appelloient pour cela leur eglise le Paradis: & ils y estoient nuds, mais aprés l'avoir bien échaufée, de quoy Adam n'avoit pas besoin. 'Ils se donnoient aussi le nom de Gnostiques [ou Illuminez: & leur vie répondoit parfaitement à l'idée que ce nom nous donne aujourd'hui. Nous ne l'avons que trop montré: & si on en veut encore d'autres preuves,] 'on peut voir les passages de S. Clement d'Alexandrie que Theodoret raporte, [outre plusieurs autres qu'il a omis. Sans cela mesme, il suffit de savoir] 'qu'une des loix de Prodique estoit la communauté des femmes, '& d'ajouter ce mot de S.Clement sur ses disciples: [1] Ils vivent comme ils veulent, & ils ne veulent vivre que dans la volupté. 'Ils ne laissoient pas d'en avoir parmi eux qui prenoient le titre de Continens, & qui se glorifioient de vivre dans une virginité toute entiere. Il est aisé de juger par leurs principes quelle estoit leur chasteté. [On ne voit pas bien ce que des gents comme eux pouvoient prendre pour un peché.] Mais enfin quand quelqu'un y estoit tombé, ils disoient que c'estoit Adam qui avoit mangé du fruit défendu, & qu'ils le chassoient du Paradis en l'excluant de leurs assemblées.

Cl.str.7.p.722.d.
d Thdrt.p.197.b.
e Epi.52.c.1.2.p.458.c|459.d.
f p.459.c.d.
Cl.str.3.7.p.438.b|722.b.
Thdrt.h.l.1.c.6.p.197.c.d.
c.
Cl.str.3.p.438.b.
Epi.52.c.2.p.459.c.
c.

[Pour ce qui regarde le reste de leurs dogmes,] 'Tertullien les joint avec Valentin, & leur attribuë d'avoir combatu l'unité de Dieu. 'Ils rejettoient le mariage, qui n'eust jamais esté, selon eux, si Adam n'eust point peché. [g] Ils disoient qu'il ne falloit point prier, ce qu'ils avoient tiré des philosophes Cyrenaïciens, [c'est à dire des Epicuriens.] [h] Ils estoient ennemis du martyre, 'aussi-bien que les autres Gnostiques. [Il y a apparence qu'ils exerçoient la magie,] [k] puisqu'ils se vantoient d'avoir les livres secrets de Zoroastre.

Tert.in Pr.c.3.p.636.c.
Aug.h.31.p.8.2.b.
g Cl.str.7.p.722.d|Ori.orat.p.14|pr.p.10.
h Tert.scor.c.15.p.633.d.
i c 1.p 616.c.
k Cl.str.1.p.304.b.

1. Ζῶσιν ὡς βούλονται, βούλονται δὲ φιληδόνως.

Saint

'Saint Epiphane doute si cette heresie subsistoit encore de son temps : [Et il y a quelque lieu de croire qu'elle n'estoit pas tout à fait éteinte,]'puisque ce qu'il en raporte luy avoit esté certifié par la deposition de beaucoup de personnes. Il dit qu'il n'avoit jamais rencontré aucun de ces heretiques, & qu'il n'en avoit rien lu dans aucun auteur,[n'ayant pas sceu que ceux qu'il appelle Adamites, estoient les mesmes que les Prodiciens de S. Clement d'Alexandrie. Il ne dit point quand cette secte a commencé. Il la met seulement entre les Cataphryges qui ont paru vers 171, & les Theodotiens qui sont venus un peu aprés, sans en raporter aucune raison. Mais elle doit en effet avoir commencé vers ce temps là au-plustard,] puisque le nom de Prodique est celebre dans Tertullien & dans S. Clement d'Alexandrie.

Epi.52.c.1.p. 459.a.
a|458.c.

LES HERESIES
DES VALENTINIENS,
ET
DES ANTITACTES.

'LES premiers qui ont écrit contre les Valentiniens, n'ont pas marqué de quel pays estoit Valentin leur chef. S. Epiphane dit que le bruit commun le faisoit originaire de Phrebon ou Pharbé, qui est un quartier d'Egypte proche de la mer 'Il estoit tres docte; & on ne peut former, comme il fit, une nouvelle heresie, sans avoir un esprit plein de feu, & de grands talens naturels, [qui ne servent qu'à rendre plus coupables & plus malheureux]ceux qui combatent Dieu "par les talens qu'il leur a donnez pour le servir, & qui de ses graces se font des idoles. 'Il étudia les sciences de Grecs, & les lettres humaines dans Alexandrie. [a] Il apprit aussi la philosophie de Platon.

[b]On pretendoit qu'il avoit eu pour maistre [dans la doctrine ecclesiastique,] un Theodade disciple de S. Paul; [ce qui pourroit porter à le croire plus ancien que nous ne faisons:]'& on

Epi.31.c.2.p. 164.b.
Hier.in Os.10. p.36.d.
&c.
Epi.31.c.2.p. 164.b.
a Tert.præs.c. 7.30.p.232.d| 242.a.
b Cl.str.7.p. 764.d.
Cotel.ap.n.p. 449.a.

cite mesme de "quelques auteurs, [mais peu considerables,] qu'il s.Victorin, & Autpert, avoit semé son heresie dés le vivant de S. Jean. 'Neanmoins S. Epiphane assure qu'il n'est venu qu'aprés Basilide, [a] S. Clement d'Alexandrie le joint au mesme heretique, & aux autres qu'il place vers le temps d'Adrien ou d'Antonin. 'Il ne commença en effet son heresie que sous Antonin, selon Theodoret, [b] ou vers ce temps là, selon Tertullien, [c] qui semble le faire disciple de Marcion.

Epi.31.c.2.p. 164.a. a Cl.str.7.p. 764.c.d. Thdrt.h.l.1.c. 7.p.198.a. b Tert.præf.c. 30.p.242.a. c car.c.1.p.358. c.

[d]Son ambition fut cause de sa perte, comme de celle de beaucoup d'autres. Car comme il avoit de l'esprit, de l'eloquence,[& de la science,] ses grandes qualitez luy firent esperer de parvenir à l'episcopat. Mais parceque la prerogative du martyre luy en fit preferer un autre, le depit & la vengeance l'emporterent hors de l'Eglise, & luy firent embrasser l'erreur pour pouvoir combatre la verité qu'elle enseignoit. 'Il prescha [son heresie] dans l'Egypte; & cette semence, comme celle d'une vipere, y produisoit encore des fruits de mort sur la fin du IV. siecle, tant à Alexandrie, que dans la Thebaïde, & en divers autres endroits de ce pays. Il fit la mesme chose dans Rome, 'où il vint sous le pontificat d'Hygin, [qui commence en l'an 139,& finit en 142.] Eusebe parle de ce voyage sur la 3.[e] année d'Antonin, qui est l'an 140 de J. C.

d in Val.c.4.p. 290,d. Epi.31.c.7.p. 171.b.c. Iren.l.3.c.4.p. 242.d.

'Il parut neanmoins en cette Eglise comme Catholique. [e] Car tant à Rome qu'en Egypte, il sembloit conserver encore une partie de la pieté & de la vraie foy. [Mais comme il l'avoit déja abandonnée en partie,] '& que sa curiosité toujours inquiete causoit du trouble & du scandale parmi les Fideles, il fut "deux fois chassé de l'Eglise, & "en fut retranché enfin pour toujours vers le mesme temps que Marcion, [c'est à dire apparemment dans les premieres années de S Pie successeur d'Hygin. La chronique de S. Jerome donne lieu de croire que ce fut en 143.]

Tert.præf.c. 30.p.242.a. e Epi.31.c.7.p. 171.c. Tert.præf.c. 30.p.242.a. NOTE 1. in perpetuum dissidium relegatus.

'Au lieu de se corriger par cette peine, il repandit le venin de sa doctrine [avec plus d'audace & d'impieté qu'auparavant.] 'Estant allé en Cypre, son esprit acheva de s'y corrompre, dit S. Epiphane, & sa foy y fit un entier naufrage. [f] S. Philastre témoigne aussi que ce fut en Cypre qu'il commença de dogmatizer hautement. [Il revint de Cypre à Rome, s'il n'a esté anathematizé qu'aprés estre tombé dans les derniers excés de l'impieté: mais il peut l'avoir esté dés auparavant.] 'S. Justin dans son dialogue contre Tryphon, [écrit apparemment sous Antonin, vers 155,] parle des Valentiniens comme d'une secte déja fameuse. 'S. Polycarpe

a. Epi.31.c.7.p. 171.c. f Phila.c.8.p. 11.b. Just.dial.p.253. d. Iren.l 3.c.3.p. 234.a.

estant venu à Rome sous S. Anicet, qui gouverna selon Eusebe, depuis 157 jusqu'en 168,] y convertit beaucoup de Valentiniens.

[Valentin pouvoit estre mort alors] 'Car S. Irenée nous apprend qu'il "est mort du temps d'Anicet, '& selon Tertullien, il semble qu'il n'ait pas passé le temps d'Antonin, [qui mourut en l'an 161.

NOTE 2.

c 4 p. 242. d. Tert. præs. c. 30, p. 242. a.

On avoit de luy diverses lettres, & d'autres ouvrages.] 'Car S. Clement d'Alexandrie cite quelques unes de ses lettres, [a] & une entre autres à Agathopode. 'Il cite aussi une de ses homelies, où l'on voit un orgueil epouventable; '& une [autre] sur l'amitié. [b] Tertullien parle des pseaumes de Valentin, [c] & se moque d'un Alexandre qui les citoit comme quelque chose de fort authentique. 'Quelques uns pretendent que ce que S. Epiphane cite d'un livre des Valentiniens, est de Valentin mesme: mais d'autres soutiennent que cela ne peut estre. [Dans ces fragmens que l'on a de luy, on voit qu'il écrivoit fort bien de méchantes choses.

Cl. str. 2. p. 375. d|409. c. a 3. p 450. d. 4. p 509. 6. p. 641. c. b Tert. car. c. 20. p. 375 a. c c. 17. p. 371. b. Pears in Ign. t. 2. p. 46.

Pour ce qui est des erreurs de Valentin & de ses sectateurs, ce seroit un travail bien ennuyeux & bien ingrat de les raporter en détail; & il seroit mesme entierement inutile,] 'puisqu'une personne celebre a bien voulu s'en donner la peine, [d] pour montrer jusques où les plus beaux esprits se sont egarez, quand ils ont suivi leurs pensées dans l'explication des Ecritures, meprisant [la simplicité de la foy, & la regle infaillible de la tradition apostolique & de l'autorité de l'Eglise. Nous nous contenterons donc de marquer ce qui nous a paru de plus important dans leurs dogmes, pour en donner quelque connoissance.]

Fleuri, l. 3. c. 27. 28. p. 395-403. d p. 403.

'Quoique Valentin ait esté un des plus insignes corrupteurs de la verité, [e] il n'a pas neanmoins esté tout à fait l'inventeur de sa doctrine. Il en a tiré l'idée de divers auteurs "payens, poëtes, & philosophes, comme Pythagore, Platon, [f] Hesiode, "[& beaucoup d'autres.]Il l'avoit mesme trouvée formée par d'autres qui avoient abandonné la verité avant luy. [g] Tertullien dit qu'il en rencontra la semence dans une ancienne opinion, la quelle il suivit; [& toutes ses folies ne sont guere autre chose que celles de Simon le magicien, & de ses disciples, étendues, rabillées, rajustées, & peintes de quelques nouvelles couleurs.] [h] Aussi S. Irenée dit qu'il accommodoit les principes des Gnostiques à sa doctrine, [i] & que sa secte n'estoit qu'une branche de cette heresie. [k] S. Epiphane dit la mesme chose, & ajoute que les Valentiniens faisoient gloire de porter le nom de Gnostiques. [Ainsi ce n'est pas sans raison que "S. Irenée intitule l'ouvrage qu'il a fait contre eux, *Conviction & refutation de la fausse science*, ou *des Gnostiques*.

&c.

&c.

V. S. Irenée § 7, 8.

Tert. præs. c. 30. p. 242. c| Pears. t. 2. p. 59. &c. e Iren. l. 2. c. 19. p. 170. 171| Tert. præs. c. 7. p. 232. d. f Epi. 31. c. 2. p. 164. b. c| Pears. de Ign. t. 2. p. 59. &c. g Tert. in Val. c. 4. p. 290. d. h Iren. l. 1. c. 5. p. 58. b. i c. 34. p. 137. b. k Epi. 31. c. 1. p. 163.

Le fond & le principal point de leur herefie, eftoit qu'au lieu de reconnoiftre pour premier principe la divinité d'un feul Dieu

Aug.h.11.p.7. 2.2. a 2.b.

createur du ciel & de la terre,]'ils établiffoient trente Eons ou Siecles, divifez en trois claffes de huit, de dix, & de douze: [a] Ils difoient que le premier de ces Eons, auquel ils donnoient quelquefois le nom de Pere, avoit envoyé le Chrift, qui avoit apporté avec luy un corps celefte ou fpirituel ; & qui avoit paffé par la Vierge Marie comme par un canal, mais fans en rien prendre.

Tert.car.c.1.p. 358.c. b c.15.p.371.c. Iren.l.1.c.1.p. 16.2.

'Ainfi ils reconnoiffoient en J. C. une chair & une naiffance, mais ils les expliquoient à leur mode. [b] Ils difoient mefme qu'il eftoit mort, 'qu'il eftoit reffufcité, & qu'aprés fa refurrection il avoit pafsé quelque temps avec fes difciples; ce qu'ils étendoient

Tert.p.371.c.

à 18 mois. 'Mais ils croyoient tout cela fans le croire, ne voulant point qu'il fuft veritablement homme, [& difant fans doute avec les Docetes, que fon corps exterieur n'eftoit qu'apparent & fan-

p.370.d|Fleuri, p.402. c Phot.c.230.p. 849.b.

taftique,]'& que fon vray corps eftoit immateriel, invifible, & impaffible. [c] On cite un endroit des ouvrages de Valentin, où il fe moquoit ouvertement de ce que les Galiléens, [c'eft à dire les Catholiques,] reconnoiffoient deux natures en J.C, foutenant que

Ath.or.2.p. 363.c. d de Spi.p.185. 2.b. e Ruf.in Hier. l.2.p.208.c.

[l'Eftre] vifible & l'invifible ne faifoient qu'une feule nature. 'Il difoit auffi que J.C. eftoit "de mefme nature que les Anges, [d] & il enfeignoit la mefme chofe fur le S. Efprit. [e] Rufin attribuë aux Valentiniens de croire avec les Anthropomorphites, que Dieu eftoit corporel, qu'il avoit des membres, & une figure humaine.

ὁμογενῆ.

Aug.h.11 p.7.2. b. f Iren.l.1.c.1.p. 26.

'Ils croyoient que le diable avoit efté produit par le 30.[e] Eon, & avoit produit ceux qui ont creé le monde. [f] Ils diftinguoient trois fortes d'hommes, les terreftres, les Pfyquiques ou animaux, & les fpirituels. Ils difoient que les terreftres ne pouvoient jamais eftre fauvez, quoy qu'ils fiffent; que les animaux, qui eftoient les Catholiques, pouvoient eftre fauvez par les bonnes œuvres ; & qu'eux, qui eftoient les fpirituels, ne pouvoient jamais manquer d'eftre fauvez, quelques pechez qu'ils euffent commis.

p.26|Ori.in Ez. h.3.p.627.b.

'Auffi ils faifoient fans crainte toutes les chofes les plus abominables. Ils mangeoient indifferemment des viandes immolées comme des autres: Quand les payens faifoient "des feftes & des jeux en l'honneur de leurs idoles, ils s'y trouvoient les premiers. Quelques uns d'eux ne s'abftenoient pas mefme de ces fpectacles cruels & abominables devant Dieu & devant les hommes, où les Romains fe divertiffoient à voir tuer des hommes, tantoft par des gladiateurs, tantoft par des beftes.

ἑορτάσιμον τέρψιν.

Tert.in Val.c. 30.p.303.c.

'Ils eludoient auffi par des interpretations fantaftiques, l'obli-

gation[où l'Evangile nous met]de souffrir le martyre [plutost que de renoncer à J. C.] 'Car ils pretendoient que c'estoit dans le ciel & non sur la terre, qu'il falloit rendre témoignage de sa foy. [a] Ils disoient mesme que c'estoit une folie de mourir pour le nom de Dieu".

'Ils n'estoient pas plus reservez"pour ce qui regarde la chasteté, se moquant mesme des Catholiques, qui craignoient de la violer par la moindre parole,ou par une simple pensée, & les appellant des idiots & des ignorans.'Car ils s'attribuoient à eux mesmes l'intelligence & la sagesse, & nous laissoient la foy pour partage, mettant grande difference entre ces deux choses. 'S. Chrysostome dit neanmoins qu'ils avoient des vierges aussi-bien que les Marcionites, & qu'elles vivoient mesme dans une fort grande austerité, 'pour n'en estre cependant que plus punies, [parcequ'elles le faisoient moins pour plaire à J.C,que pour combatre leur createur. Au moins cela est vray des Marcionites.]'Aussi comme ce n'estoit pas J.C,mais le demon qui estoit auteur de leur virginité,elles ne demeuroient pas dans le juste temperament de S.Paul, mais elles alloient jusqu'à condanner le mariage.

'Les Valentiniens nioient absolument la resurrection de la chair, [b]pretendant qu'il n'y avoit que l'esprit & l'ame qui fussent sauvez par J.C,[c]& que la resurrection estoit déja accomplie à leur égard. [d]Ils disoient aussi, comme tous les autres Gnostiques, que les ames de ceux qui n'avoient pas receu leurs lumieres, passoient dans les corps des bestes.

'Ils taschoient de prouver leurs erreurs par divers passages de l'Ecriture pris à contre sens,[e]& employoient pour cela la Loy mesme & les Prophetes.'Car ils faisoient profession de recevoir toute l'Ecriture, & ne la rejettoient pas comme Marcion[& la pluspart des autres Gnostiques:] mais c'estoit pour la ruiner plus adroitement par les fausses interpretations qu'ils luy donnoient. 'Et mesme quand on les pressoit par son autorité, ils commençoient à la contester, disoient qu'elle estoit corrompuë, & qu'on ne pouvoit connoistre la verité que par la tradition non écrite.'Ainsi ils recevoient une partie de l'Ecriture, & abandonnoient l'autre,ou plutost ils la rejettoient toute entiere. [Mais eux qui se plaignoient sans fondement que d'autres corrompoient l'Ecriture,]'avoient eu la hardiesse de corrompre [tres réellement] les Evangiles. [f] Ils en avoient mesme supposé un tout nouveau, qu'ils appelloient l'Evangile de la verité.

'Aprés avoir relevé la tradition pour eluder l'Ecriture; quand

Marginal notes: &c. | &c. | c|scor.c.10.p.617.a. | a c.1.p.616.d| Ori.in Ez.h.3.p.627.b. | Iren.l.1.c.1.p.28. | Cl.str.2.p.363.a.b. | Chry.virg.c.3.6 p.277-279. | c.4.p.278.c.d. | c.3 p.277 d.e. | Tert.præf.c.33.p.243.d. | b Aug.h.11.p.7.2.b. | c Tert.p.243.d. | d Epi 41.c.12 p.330.b. | Iren.pr.p.2.a| c.1.p.32.b.c. | e 1.p.18.b. | Tert.præf.c.38.p.246.c. | Iren.l.3.c.2.p.230.b.c. | Tert.præf.c.49.p.253.a. | Ori.in Cels.l.2.p.77.c. | f Iren.l.3.c.11.p.259.d. | c.2.p.830.c.d.

on leur objectoit cette mesme tradition, ils disoient qu'ils estoient plus sages que les Evesques, par lesquels la succession de la doctrine s'est perpetuée dans l'Eglise ; & que les Apostres mesmes, de qui nous l'avons receuë. Et ils alloient jusqu'à ce comble d'impudence & à ce blaspheme, de dire qu'ils estoient encore plus éclairez que le Seigneur. 'On peut voir d'autres preuves de leur orgueil dans S. Irenée, & dans un discours que leur fait Valentin, raporté par S. Clement d'Alexandrie.

c.15 p.273.c| Cl.str.4.p.509.b.

[Que si ces heretiques avoient beaucoup d'orgueil, ils n'avoient pas moins d'hypocrisie: & c'estoit un des principaux moyens par lesquels ils s'attiroient & se conservoient la pluspart du monde.] 'Car pour se faire ecouter des peuples, ils conformoient entierement leur discours à celui de l'Eglise. ᵃPar ce moyen ils faisoient murmurer les simples Fideles, qui se plaignoient de ce que les Evesques s'abstenoient de la communion de ceux qui n'avoient que leurs propres sentimens, & de ce qu'ils appelloient heretiques, ceux qui n'avoient point d'autre doctrine que celle des Catholiques.

Iren.pr.p.2.c| l.3.c.15.19.p.273.b|281.b. a c.15.p.273.b.

[Quand ils s'estoient ainsi acquis l'affection & la croyance d'une personne,] 'ils luy proposoient diverses questions, par lesquelles ils luy faisoient trouver des absurditez dans la croyance orthodoxe, & luy persuadoient de chercher parmi eux la verité: aprés quoy ils le recevoient au nombre de leurs disciples. 'Et ils ne se decouvroient pas neanmoins encore à luy. On persuade la verité en l'enseignant: mais eux vouloient qu'on se donnast d'abord entierement à eux, & qu'on se persuadast que ce qu'ils n'enseignoient pas encore [estoit la verité, quoy que ce pust estre: & quand ils en trouvoient d'assez simples & d'assez malheureux pour les en croire,] 'alors ils leur enseignoient en particulier tous leurs mysteres, [mais pourvu qu'ils les en jugeassent dignes.] 'Car ils ne decouvroient pas tout à tous: & une doctrine si honteuse meritoit bien qu'on en rougist quelquefois. 'Voilà les degrez par lesquels ils attiroient dans leurs pieges ceux qui se croyoient assez habiles pour discerner la verité de la fausse apparence dont ils se couvroient. Car ils n'en gagnoient pas d'autres.

c. | Tert.in Val.c.1.p.289.c. | Iren.p.273.c. | Tert in Val. c.3.p.290.c. | Iren.p.273.c.

'Que si quelqu'un de ceux qu'ils taschoient de seduire, leur demandoient l'éclaircissement des difficultez [qu'il trouvoit dans ce qu'ils avançoient, ou leur faisoit quelque objection, ils ne luy disoient plus rien, mais le regardoient comme un homme qui n'estoit pas capable de la verité, & qui n'estoit que du second ordre, & du nombre des Psyquiques.

c.

„ 'Quand quelqu'un, dit Tertullien, leur demande de bonne foy „ quelle eſt leur doctrine,ils vous répondent avec un viſage ſevere, „ & un air ſuperbe:*C'eſt un grand myſtere.*"Si vous avez aſſez d'adreſ- „ ſe pour les preſſer de s'expliquer, ils font profeſſion de noſtre foy, » mais en des termes ambigus & captieux. S'ils s'apperçoivent que » vous penetrez un peu leurs ſentimens, ils vous nient tout ce qu'ils » peuvent juger que vous en avez decouvert. Que ſi vous voulez „ les refuter ouvertement, ils ne vous répondent que"par des coups, » & puniſſent bien ſeverement voſtre ſimplicité & voſtre impru- » dence.

Tert.in Val.c. 1.p.289 c.

Si ſubtili- ter tentes.

ſava cæde.

[Ce ſoin avec lequel ils cachoient leurs impietez, leur ſervit durant quelque temps.] 'Car comme on ne les connoiſſoit pas aſ- ſez, on ne pouvoit pas les refuter avec ſuccés[Mais enfin ils trou- verent un puiſſant adverſaire dans S. Irenée,] 'lequel eſtant par- faitement inſtruit de leur doctrine, tant par diverſes conferences qu'il avoit eues avec eux,que par la lecture de leurs livres,la com- batit par ſon grand ouvrage"ſi celebre dans l'antiquité. 'Il ont en- core eſté refutez par S.Juſtin,[qui a vu la naiſſance de cette here- ſie;]par Miltiade; par un Procule dont parle Tertullien; par Ter- tullien meſme, qui ſe défend fortement contre ceux qui auroient pu croire qu'il leur impoſoit des fantoſmes pour les combatre, tant ils diſſimuloient encore leur doctrine.

Iren.l.4.pr.p. 317.

l.1.pr.p.2.c.

V.S. Irenée § 7,8.

Tert.in Val c. 5.p.291.b.

'Valentin eut pluſieurs"diſciples qui ſe rendirent fameux.[a]C'eſt pourquoi Tertullien dit que cette hereſie eſtoit la plus nombreuſe de toutes.'Et neanmoins il eſt vray auſſi, comme le dit S. Irenée, qu'ils n'eſtoient que deux ou trois.[b] Car Tertullien remarque que de tous les diſciples de Valentin, il n'y avoit de ſon temps qu'un nommé Axionique à Antioche, qui conſervaſt la doctrine de ſon maiſtre ſans alteration. 'Tous les autres avoient fait chacun leurs changemens & leur ſecte à part.

&c.

c.4.p.290.d.

[a] c.1.p.289.a.

Iren.l.1.c 5.p. 58.a.

[b] Tert.c.4.p. 291.a.

p.290.d.

'S.Epiphane met Second comme le premier diſciple de Valen- tin, qui ſe fuſt fait chef d'un nouveau parti,ſans qu'il y euſt nean- moins grande difference entre eux, ſinon que Second faiſoit plus de bruit, & eſtoit plus ſuperbe que ſon maiſtre. 'S. Auguſtin dit que les Secondiens avoient ajouté les crimes à l'hereſie de Valen- tin.'Quelques uns diſent qu'ils furent condannez par un Diodore Eveſque de Crete.'Epiphane fils de Carpocrate ſe joignit à cette ſecte,[c]avec Iſidore[fils de l'hereſiarque Baſilide.]

Epi.32.c.1.p. 208.b.

Aug.h.12.p.7. 2 b.

Præd.c.12.p.15.

Epi.32.c.3.4. p.210.c.

[c] c|111.b.

[d]Les Ptolemaïtes eſtoient auſſi un rejetton des Valentiniens.[e]S. Epiphane raporte une lettre de Ptolemée à une femme de la meſ- me ſecte nommée Flore,par laquelle il pretendoit que la loy vient

[d] Iren.pr.p 2.d.

[e] Epi.33.c.3-7. p.216-22.

anac p.141.b.

en partie des Anciens du peuple Juif, en partie de Moyse, & en partie du Dieu createur; mais non pas du Dieu souverain.'Il enseignoit ses erreurs dans le mesme temps que S. Irenée les combatoit. 'Il faisoit de ses Eons autant de personnes réelles & distinctes, mais les separoit de son Dieu, dont Valentin vouloit qu'ils fussent des sentimens & des mouvemens.'On pretend qu'un S. Zachée Evesque de Cesarée, condanna Ptolemée avec les Valentiniens ses maistres, mais ne put pas empescher que son heresie ne se repandist beaucoup dans l'Orient.

Iren.pr.p.2.c.d. Tert.in Val.c.4.p.290.d. Præd.c.1'.13.p.15.

'Marc & Colarbase ont encore fait chacun leur secte à part, [comme "nous le verrons en son lieu.]

Tert.in Val.c.4.p.290.d. V.les Marcosiens.

'Tertullien parle d'un autre disciple de Valentin nommé Theotime,'& d'un Alexandre qui venoit de la mesme source, & qui accusoit l'Eglise de croire que la chair de J. C. estoit pecheresse, & avoit esté aneantie en luy. 'S. Jerome dit qu'un ancien heretique nommé Alexandre, avoit écrit quelque chose sur l'epistre aux Galates.

d. car.c.15.16.17.p.371.b.d|372.b. Hier.in Gal.pr.p.158.d.

'Il y a eu encore un Theodote disciple de Valentin,[a] qui a écrit. Car S. Clement d'Alexandrie le cite quelquefois, en raportant les sentimens de Valentin.[b] Ambroise qui fut converti par Origene, avoit esté Valentinien, selon Eusebe.

Thdrt.h.l.1.c.8.p.201.a. a Cl.exc.p.793.1.c|2.b. b Eus.l.6.c.18.p.218.c.

[c] L'un des plus celebres d'entre les Valentiniens a esté "Heracleon,[d] qui n'avoit point d'autres sentimens que ceux de Valentin, de Marc, & de Colarbase Mais en se servant de nouveaux termes, il faisoit aussi semblant d'avoir quelque nouveau sentiment: [e] & par ce moyen il forma une secte d'Heracleonites. [Il paroist qu'il avoit fait quelque commentaire sur l'Evangile. Car Origene raporte & refute plusieurs de ses explications.]'Il remarque qu'il s'imaginoit hors du monde diverses choses plus excellentes que le monde mesme, mais qui n'avoient point esté faites par le Verbe; que pour faire trouver ce faux sens dans l'endroit où S. Jean dit tout le contraire, il l'avoit falsifié en y ajoutant quelques paroles; 'qu'il se servoit du livre [supposé] de la Predication de S. Pierre; [f] & qu'il croyoit l'ame mortelle & corruptible.[g] S. Clement d'Alexandrie raporte aussi de luy un grand passage sur le martyre,[h] qui est assez conforme aux sentimens de l'Eglise; [& l'on peut ajouter qu'il est fort beau.] 'On tenoit que les Heracleonites faisoient je ne sçay quelles ceremonies sur les mourans avec de l'huile, du baume, & de l'eau, en mesme temps qu'ils recitoient des prieres en hebreu sur leur teste, pretendant avoir trouvé par là une nouvelle sorte de redemption.

c Cl.str.4.p.502.b. d Tert.præf.c.49.p.253.b|Epi.36.c.1.2.p.262.263. e c.1.p.262.d. NOTE 3. Ori.g.in Jo.l.2.p.60,61. f 13.p.211.d. L.18.p.255.c.d. g Cl.str.4.p.502. h p.503.a. Epi.36.c.2.p.263.c.d|Aug.h.16.p.7.2.c.

Le

'Le Prædestinatus attribuë à Heracleon d'avoir enseigné que tout battizé ne peut manquer d'estre pur & saint, quelques pechez qu'il commette, tous ses pechez ne pouvant luy nuire ni le souiller. Præd.c.16.p. 17.18.

'Theodoret met un Cassien entre les sectateurs de Valentin, qui s'estoient fait chefs de nouvelles sectes en changeant un peu ses dogmes. [Ce pourroit bien estre le mesme que] 'Jule Cassien sorti de la mesme ecole, qui estoit celebre vers l'an 200, & le chef de l'opinion des Docetes.] Nous n'en disons rien davantage, parceque nous en avons déja parlé sur les Gnostiques. Thdrt.h.l.1.c. 8.p.201.a. Cl.str.3.p.465. b.c.

Il y aura un titre particulier pour les Ophites, que l'ecole de Valentin produisit vers l'an 150.]Theodoret les fait suivre par les Caïnistes, [que nous avons joints aux Nicolaïtes, parcequ'ils leur appartiennent autant qu'aux Valentiniens:] & aprés les Caïnistes il met les ANTITACTES, [qu'on peut juger par là estre venus de la mesme source, & avoir commencé vers l'an 170. Il est certain au moins que ça a esté avant le troisieme siecle, puisque S. Clement d'Alexandrie en parle souvent.] Thdrt.l.1.c.15. p.206.

'Ils reconnoissoient que le Dieu de l'univers est nostre pere, & que tout ce qu'il a fait est bon. Mais ils ajoutoient qu'une de ses creatures avoit produit une source de mal, par laquelle elle avoit infecté tous les hommes & les avoit opposez à Dieu, & qu'eux pour soutenir le parti de Dieu, s'opposoient en tout à l'auteur du mal. [Et c'est apparemment pour cela que]'les Catholiques les appelloient Antitactes, c'est à dire *contraire & opposez*. 'Ils donnoient au Dieu souverain les titres de bon, de grand, & d'inconnu: '& ils appelloient l'autre le Dieu impudent. [a] Il paroist qu'ils attribuoient à ce dernier la loy des Juifs, [b] & la creation du monde, [c] ou au moins de l'hiver, [& des autres choses qui nous incommodent.] [d] Ils ne vouloient obeïr qu'au Sauveur, & à [JESUS] CHRIST qui nous parle dans l'Evangile. Cl.str.3.p.439. 440. p.439.d. Thdrt.h.l.1.c. 16.p.206.c. Cl.str.3.p.441. c. a d. b b.c. c p.440 d. d c.

[C'estoient donc de veritables Marcionites ou Valentiniens, & pour la doctrine, & encore plus pour la vie.] 'Car joignant ensemble le blaspheme & le dereglement des mœurs, [e] ils faisoient une profession ouverte de commettre mesme des adulteres, & d'autres crimes encore plus horribles, pour s'opposer, disoient-ils, à l'auteur du mal, qui les avoit défendus par Moyse. 'Mais ils ne s'opposoient point dutout à luy dans la liberté qu'il donne aux hommes de manger des animaux, & en d'autres choses semblables. Thdrt.p.206. d. e d|Cl.str.3.p. 440.a.d. Cl.str.3.p.441. a.b.

[Quoiqu'ils rejettassent la loy,]'neanmoins ils se servoient quel- e.

quefois des paroles des Prophetes mal interpretées. Ils corrompoient l'Ecriture par des additions & de fausses ponctuations, & en prononçoient mal les paroles, pour y pouvoir trouver quelque chose qui semblast les favoriser.

'S. Gregoire de Naziance met la secte des Valentiniens,[avec toutes ses branches,]entre celles qui estoient entierement détruites avant la fin du IV. siecle, & reduites au silence dont elles faisoient une divinité. 'Neanmoins il en restoit encore quelques rejettons dans l'Egypte; [a] & S. Nil refute Carpion qui estoit de cette secte. [b] Il y avoit mesme encore quelques restes de Valentiniens du temps de Theodoret.

p.442.c.b.

Thdrt.h.l.1.c. 16.p.206.

Epi.31 c.7.p. 171.b.c.
a Nil.l.1.ep. 234.p.87.
b Thdrt.h.l.2. pr.p.218.c.

L'HERESIE DES MARCIONITES.

ARTICLE PREMIER.

Marcion pensant trouver l'origine du mal, fait deux Dieux au lieu d'un.

Tert.in Marc. l.1.c.2.p.431.b. c.

'LA difficulté de connoistre l'origine du mal, qui a agité tant d'esprits, particulierement les heretiques,[& qui a arresté si long-temps S.Augustin,]a produit l'heresie de Marcion, parceque sa curiosité excessive l'empescha de voir [la verité de ce que l'Eglise Catholique enseigne, que le mal de la peine qui nous afflige, n'est point mauvais en luy mesme, puisqu'il est juste; & que le mal du peché n'est point un estre réel & une substance, & qu'ainsi il n'a point de cause réelle, mais n'est produit que par le defaut de la creature raisonnable, qui ayant esté tirée du neant, est capable de se detourner du souverain Estre, pour se porter vers les estres inferieurs. Marcion n'ayant donc pas assez de lumiere pour comprendre ces veritez, ni assez,

d'humilité pour les croire avant que de les comprendre; il voulut rechercher par ses propres forces ce qui estoit audessus de luy, & s'egara dans cette recherche, parceque Dieu resiste aux superbes.]

'Il se fondit sur ce que J. C. dit [de la volonté]des hommes, qu'un bon arbre ne peut porter de mauvais fruits, & qu'un mauvais n'en peut produire de bons. 'Portant ensuite ce raisonnement jusques à la divinité, & s'imaginant d'ailleurs sur des raisons dont tous les méchans sont persuadez, dit Tertullien, que le Createur de l'univers qui parle dans l'ancien Testament, est effectivement auteur du mal; il en conclut qu'il y avoit donc un autre Dieu, principe & auteur du bien. Il fut encore aveuglé par la douceur qui a paru dans J.C, sans [presque] aucun mélange de severité; [au lieu que la rigueur de la justice paroist davantage dans l'ancien Testament:] Et de là il infera que J. C. estoit venu pour nous reveler cette divinité differente & opposée à celle du Createur [qui avoit conduit les Juifs.] 'Ainsi son aveuglement l'ayant empesché de connoistre le seul & veritable Dieu, il en établit deux, comme des yeux malades voient souvent plusieurs objets lorsqu'il n'y en a qu'un seul.

b. c. d.

'Ce premier principe fut en luy comme un levain, avec lequel il aigrit, pour ainsi dire, & corrompit tous les articles de nostre foy. 'Car supposant deux Dieux, [l'un auteur du bien, & l'autre auteur du mal,] [a] il appelloit l'un un Dieu bon & doux, & l'autre severe & cruel. [b] il relevoit le premier "& rabaissoit l'autre autant qu'il pouvoit. [c] Il disoit que le premier, comme estant plus grand, avoit fait aussi de plus grandes choses, [d] & avoit creé un monde different du nostre, dont il ne paroissoit rien neanmoins. [e] Quelques uns de ses disciples ajoutoient que ces cieux du Dieu superieur, estoient increez & sans commencement. [f] Ils disoient que le Createur estoit inconstant & muable, commandant en un endroit ce qu'il défendoit en l'autre.

" &c.

e. Iren. l. 3. c. 1. p. 145. c. | a Tert. præf. c. 51. p. 253. c. d. | b Iren. l. 1. c. 29. p. 129. 2. | c Just. ap. 2. p. 70. b. | d Tert. in M. l. 1. c. 15. p. 440. b. | e Adam. l. 5. p. 150. | f Iren. p. 129. 2 | Tert. idol. c. 5. p. 106. d.

[g] S Denys qui gouvernoit l'Eglise Romaine [en l'an 260,] dit que Marcion divisoit l'unité de Dieu en trois principes, [h] qui estoient, selon S. Epiphane, le Dieu invisible & bon; le Dieu createur visible, juste & vengeur des crimes; & le diable qu'il appelloit le méchant, & qu'il mettoit entre les deux autres, si l'on en peut croire S. Epiphane. 'S. Cyrille de Jerusalem luy attribuë de mesme d'avoir cru trois Dieux, & d'avoir avancé le premier cette impieté. 'Tertullien dit aussi que selon ses principes, il est obligé d'avouer qu'il y a neuf Dieux differens: mais il remarque en mesme

g Ath. dec. Nic. p. 275. d. | h Epi. 42. c. 3. p. 304. 2 | ind. p. 230. d | Aug. h. 22. p. 8. 1. 2. | Cyr. cat. 16. p. 178. 2. | Tert. In Marc. l. 1. c. 15. p. 441. 2.

temps qu'il n'en reconnoissoit que deux. C'est, dit-il, faire un « grand tort à Marcion, de croire qu'il établit deux divinitez. Il en « établit neuf, mais sans le savoir. 'S. Irenée ne dit point non plus « qu'il en reconnust plus de deux. [a] Rhodon qui fleurissoit sous Commode & sous Severe, [b] témoigne non seulement que Marcion n'admettoit que deux principes, mais aussi qu'un Syneros de ses disciples, est le premier auteur de la triple divinité: [c] & S. Augustin rejette sur cela ceux qui disoient que Marcion l'avoit enseignée. 'Ceux des Marcionites qui reconnoissoient ces trois principes, disoient que le bon commandoit aux Chrétiens, le Createur aux Juifs, & le méchant aux Gentils.

Iren.l.1.c.29.p.129.a.
a Hier.v.ill.c.37.p.280.d.
b Eus.l.5.c.13.p.177.c.
c Aug.h.22.p.8.1.a.
Adam.l.1.p.3.4.

ARTICLE II.

Blasphemes de Marcion contre le Createur, & contre l'ancien Testament: Il nie l'Incarnation.

[LEs principes de Marcion alloient à établir bien plus de neuf divinitez.] 'Car S. Gregoire de Nazianze luy attribuë les folies de Simon le magicien, & des autres [Gnostiques,] la Profondeur, le Silence, 'en un mot tous les 30 Eons de Valentin. [d] S. Irenée n'en parle point lorsqu'il fait l'enumeration de ses erreurs, parcequ'il n'y veut marquer proprement que ce qu'il avoit de particulier, [e] Mais en d'autres endroits il le met entre ceux qui avoient l'audace de pretendre connoistre la generation du Verbe, en le faisant descendre du Pere par divers degrez; 'entre ceux qui pretendoient qu'il y avoit quelque chose hors de Dieu; 'qu'il y avoit une "Plenitude & une Profondeur audessus du Dieu createur; que ces deux Dieux estoient separez par un espace infini, 'qu'ils appelloient un vide & une ombre. [f] Ainsi on a sujet de croire que Marcion n'avoit fait que suivre l'egarement des anciens Gnostiques, particulierement de Valentin, '& y ajouter l'audace avec laquelle il blasphemoit contre le Createur, en disant non seulement qu'il estoit different & inferieur au Dieu souverain, ce qui estoit commun à tous les Gnostiques, mais qu'il estoit mauvais & auteur du mal. 'Car S. Irenée dit qu'il estoit le seul qui eust osé blasphemer avec tant d'impudence contre le Dieu qui nous est annoncé par la Loy & par les Prophetes.

Naz.or.23.p.414.c.
or.44.p.705.706|23.n.16.p.819.c.
d Bull.l.3.c.1.p.301.
e Iren.l.2.c.48.p.205.c.d.
c.1.p.145.a.b.c.
πλήρωμα.
c.3.p.148.149.
f Bull.p.305.
p.301.302.
Iren.l.1.c.29.p.129.

'Il reconnoissoit que ce Dieu createur avoit un Christ son Fils, lequel devoit venir un jour pour rétablir les Juifs, selon les predictions des Prophetes: mais il pretendoit que JESUS estoit un

Just.ap.2.p.92.a|Tert.in M.l.1.c.6.p.506.c.&c|Adam.l.1.p.34.35.

autre Christ, 'qui estoit descendu du ciel à Capharnaüm l'an 15 de Tibere,'envoyé par le Dieu du bien,dont aussi il estoit le Fils, pour ruiner le Dieu du mal,& abolir la Loy, les Prophetes, & generalement toutes les autres œuvres du Createur.'Ainsi dans la verité il ne le reconnoissoit point pour le Christ.

[Voulant qu'il fust venu comme ennemi du Createur,il n'osoit pas avouer qu'il eust rien tiré de luy:] '& il aimoit mieux dire que sa chair n'estoit pas une veritable chair, mais qu'elle n'estoit qu'apparente.[a] Par une consequence necessaire, il combatoit sa naissance, [b] & sa Passion, pretendant que toutes ces choses n'avoient aussi esté que des fantosmes & des apparences. [C'est peut-estre en ce mesme sens que] [c] S. Clement d'Alexandrie dit que J.C. avoit, selon Marcion,aussi-bien que selon Valentin, un corps "tout spirituel.

'Le serpent qui estoit dans Marcion a encore prononcé ce blaspheme diabolique, que J.C. estant descendu dans les enfers, avoit sauvé & emmené dans le Ciel les ames de Caïn, des Sodomites, & de tous les autres pecheurs, parcequ'elles estoient venües audevant de luy;& qu'au contraire il luy avoit laissé Abel, Noé, Abraham, & les autres justes, parcequ'ils ne luy avoient pas rendu cet honneur, & ne s'estoient pas fiez à sa parole, 'ou comme dit S. Epiphane, parceque [durant leur vie] ils avoient adoré le Createur, & obeï à ses loix.

'Dans cette guerre qu'il declaroit à son Createur, qui nous a parlé par la Loy & par les Prophetes, & à tout ce qui venoit de luy,'il ne faut pas s'étonner qu'il rejettast absolument & sans deguiser son impieté, tous livres de l'ancien Testament. [d] Pour le nouveau mesme,des quatre Evangiles il recevoit seulement"une partie de celui de S. Luc, 'qu'il n'attribuoit neanmoins ni à S. Luc, ni à aucun autre des Apostres ou des disciples, ni à quelque personne que ce fust.'Dans la suite ses sectateurs l'attribuerent à J.C. mesme, disant neanmoins que S. Paul y avoit ajouté quelque chose, comme l'histoire de la Passion. 'Ils le changeoient tous les jours selon qu'ils estoient pressez par les Catholiques, [e] en retranchant, & y ajoutant ce qu'il leur plaisoit.[f]Ils en ostoient surtout les passages qui y sont citez de l'ancien Testament, [g] & ceux où le Sauveur reconnoist le Createur pour son pere.[h]Ils en avoient aussi retranché ce qui regarde la naissance de J. C, [i] avec sa genealogie : & ils luy faisoient dire quelquefois tout le contraire de ce qu'il a dit.[k]Ils ne recevoient que"dix epistres de S. Paul aprés les avoir corrompues de la mesme maniere:'[l]& ils rejettoient ab-

Marginal notes: σωματικῶς. — &c. — Note 1.

Tert.p.505.d. d|Iren.l.1.c.29. p.129.a|Just.p. 92.a. Ori.in Jer.h.8. p.595.a. Tert.de an.c. 17.p.319.d. Iren.l.4.c.57. p.396.c. a Tert.car. c.1 p.358.b. b præf.c.51.p. 253.c. c Cl.str.3.p. 469.d. Iren.l.1.c.29. p.129.b. Epi.42.c.4.p. 305.b. Iren.l.1.c.29. p.129.a. Tert.præf.c. 38.p.246.c. d Iren.l.1.c.29. p.129.a.b. Tert.in Marc. l.4.c.2.p.503.a. Adam.l.1.p.12. Tert.in M.l.4. c.5.p.506.a.b. e Epi.42.c.9.p. 309.c.d. f Cyr.cat.16.p. 178.a. g Iren.l.1.c.29. p.129.a. h Epi.p.309.c. i Isi.P.l.1.ep. 37.p.97. k Iren.p.129.b| Epi.p.309.d. l Epi.p.310.a.

solument les deux à Timothée, celle à Tite, & celle aux Hebreux. 'On peut voir dans S. Epiphane une longue deduction des endroits du nouveau Testament, que Marcion avoit changez & corrompus. [Cependant cette hardiesse effroyable avec laquelle il se rendoit le juge & le maistre des Ecritures divines, ne fit point d'horreur à ses disciples;] '& ils vouloient se laisser persuader que leur maistre estoit plus veritable [& plus éclairé] que les Apostres.

c.11.12 p.311-315.

Iren.l.1.c.29. p.125.b.

ARTICLE III.

Diverses erreurs de Marcion qui suivent de la principale.

'COMME nos corps sont tirez de la terre, [& formez comme elle par le Createur;] Marcion ne reconnoissoit pour eux ni resurrection, ni vie, ni salut. Tout cela n'estoit que pour les ames, [non de tous les hommes, mais] de ceux qui auroient suivi sa doctrine. 'Il admettoit aussi la metempsycose,[a] & disoit que les ames de ceux qui n'avoient pas eu les veritables lumieres, passoient"dans les corps des bestes.[b]Il pretendoit mesme qu'il y avoit des ames de differente nature. &c.

'L'aversion que les Marcionites avoient du Createur, & de la chair qui estoit son ouvrage, les engageoit par la suite de leurs principes à chercher la mort. Quelques uns le faisoient effectivement: 'Et ils se vantoient d'avoir beaucoup de martyrs dans leur secte.[c]L'histoire remarque entre autres un Metrodore prestre Marcionite, qui fut brulé à Smyrne avec S. Pion, [sous Dece;] [d]une femme exposée aux bestes à Cesarée en Palestine, sous Valerien;[e] & un Asclepe Evesque de la mesme secte, qui fut aussi brulé à Cesarée dans le mesme bucher que S. Pierre Apselame, durant la persecution de Diocletien. [f]D'autres heretiques pretendoient avoir aussi des martyrs.[g]Mais ces malheureux avoient part aux souffrances des martyrs, sans en avoir à leurs couronnes, qui ne se donnent qu'à ceux qui connoissent [& qui aiment] le vray Dieu. Ils alloient à la mort comme les Gymnosophistes[& les philosophes]des Indes, [moins par courage qu'avec une dureté qui ne venoit que de leur orgueil, ou de l'operation mesme du demon, qui estoit ravi d'autoriser dans l'esprit des foibles les mensonges de ces heretiques, & d'obscurcir la gloire des vrais martyrs. Mais comme cet excés de dureté est rare parmi les hommes, ces heretiques qui ont mieux aimé souffrir la mort que de

Iren.l.1.c.29.p.129.b.
Epi.42.c.4.p.305.c.
a c.12.p.330.b.c.
b Ori.in Rom.2.p.479.a.
Bar.146 § 12|
Cl.str.4.p.481.c.
Eus.l.5.c.16.p.182.d.
c l.4 c.15.p.135.
c|Boll.feb.p.46.e.
d Eus.l.7.c.12.p.262.a.
e de Pal.c.10.p.335.336.
f hi.l.5.c.16.p.182.d.
g Cl.str.4.p.481.c.

renoncer au nom de J. C, sont aussi rares que le nombre des vrais martyrs est grand: & il est encore plus rare d'en trouver qui aient bien voulu souffrir la mort pour la défense de leurs erreurs.]

'C'estoit de mesme par une superstition aussi impie qu'inutile, qu'ils pratiquoient quelques actions exterieures de vertu.[a] Car ils jeûnoient, mais le samedi, en haine du Createur qui a fait honorer ce jour par les Juifs. 'Ils preschoient la virginité;[b] & S. Chrysostome leur accorde qu'ils avoient des vierges "d'une vie tout à fait austere:'mais ce n'estoit que pour s'opposer à Dieu qui forme nos corps, "& qui est auteur de la generation.[c] Aussi ils alloient sur ce point jusques à l'excés, condannant absolument le mariage, & ne recevant personne au battesme qui ne fust ou dans la virginité, ou dans la viduité, ou dans l'état de continence.[d] S. Epiphane dit qu'ils ne mangeoient rien d'animé, depeur de manger des ames. 'Neanmoins, selon Tertullien, ils usoient de poisson, & en faisoient mesme leur nourriture la plus sainte.

Epi.42.c.12.p.330.a. a c.3.p.304.b. a. b Chry virg.c.3-6.p.277-279. Cl.str.3.p.431. b.c. c Tert.in Marc.l.1.c.29.p.451.452.&c|Iren.l.1.c.31.p.131.b. d Epi.42.c.12.p.330.a.b. Tert.in M.l.1.c.14.p.440.a.

&c.
&c.

'Theodoret dit qu'il avoit connu un homme de cette secte âgé de 90 ans, lequel se nettoyoit tous les matins le visage avec sa salive. Et comme on luy demandoit pourquoi il ne se lavoit pas avec de l'eau, il répondit qu'il ne vouloit pas avoir besoin du Createur qui a fait l'eau. [Je ne sçay pas s'il pretendoit qu'il n'eust pas aussi fait la salive.] Mais ceux qui estoient presens [le presserent d'un autre costé, &] luy dirent: Comment est-ce donc que vous mangez, que vous buvez que vous vous habillez, que vous dormez, que vous celebrez vos pretendus mysteres? A quoy il fut obligé de répondre, qu'il faisoit toutes ces choses, parcequ'autrement il n'eust pas pu vivre. Et ainsi il falut qu'il avouast malgré luy que son bon Dieu n'avoit rien; & que toutes choses ne venoient que du Createur. 'C'est pourquoi Tertullien dit que si les Marcionites vouloient agir de bonne foy, & vivre selon leur croyance, au lieu de rechercher le martyre, ils devoient se laisser mourir de faim, afin de ne point participer à ce qui vient du Createur: Mais ils estoient bien eloignez de le faire.

Thdrt.h.l.1.c.24.p.211.b.c. Tert.in M.l.1.c.14.p.440.a.

[Pour estre encore moins obligez d'attribuer à Dieu l'origine du mal,] 'ils s'imaginoient une matiere eternelle, qui n'estoit point née, & n'avoit point esté faite; d'où Tertullien conclud avec raison qu'elle estoit Dieu, Marcion pretendoit que le Createur avoit formé le monde de cette matiere eternelle, ('ce qu'il avoit pris des stoïciens,) 'que le mal estoit joint à cette matiere, & qu'il estoit aussi eternel: s'engageant ainsi à en faire son quatrieme Dieu.

c.15.p.440.d. l.5.c.19.p.613.c. l.1.c.15.p.441.a.

ARTICLE IV.

Quelques autres erreurs des Marcionites.

[LEs Marcionites avoient encore d'autres erreurs, qui semblent n'avoir point de liaison avec leur premier principe.] 'S. Gregoire de Nazianze les accuse de composer leur Dieu de lettres & de nombres; [a] en quoy neanmoins il semble qu'il les ait confondus avec les Marcosiens, disciples de Marc le magicien. 'Car c'est à luy que S. Irenée attribuë cette folie.

Naz.or.25.p. 441.b.
a n.B.47.p.891. c.
Iren.l.1.c.10.p. 78.

[b] Gennade les met entre ceux qui suivoient les opinions des Millenaires; [en quoy il peut estre favorisé par Origene, [[c] qui dit que Marcion ne vouloit point qu'on expliquast l'Ecriture par des sens allegoriques. [Mais d'autre part les Millenaires se fondoient sur l'Apocalypse; qu'on ne dit point que Marcion ait receuë, & sur les Prophetes qu'il rejettoit certainement.] 'Cerdon son maistre rejettoit aussi l'Apocalypse avec les Actes des Apostres.

b Gen.dog.c. 55.p.383.2.a.
c Ori.in Matt. g.p.370.a.b.
Tert.præf.c. 51.p.253.d.

'S. Epiphane dit qu'ils donnoient le battesme non seulement une fois, mais deux & trois fois, & autant qu'on le vouloit: ce qui venoit, dit ce Saint, de ce que Marcion voulant effacer le crime qu'il avoit commis avec une fille, comme nous dirons bientost, se fit rebattizer, afin d'estre consideré par ses disciples comme innocent. 'Ils donnent aux femmes, continuë S. Epiphane, la permission de celebrer le battesme. [C'estoit peut-estre à celles] 'qui faisoient parmi eux profession d'une sainteté particuliere.

Epi.42.c.3.p. 304.b.c.
c.4.p 305.b.
Tert.in Marc. l.5.c.8.p.591.d.

[d] S. Chrysostome raporte d'eux une chose fort ridicule; & c'est « parcequ'elle est ridicule, dit-il à son peuple, que je la raporte, afin « que vous ayez plus de soin d'eviter leur malheur & leur folie. « Quand quelqu'un de leurs catecumenes est mort, ils cachent une « personne vivante sous le lit du mort, & puis s'approchant du corps « ils luy parlent, & luy demandent s'il veut recevoir le battesme. « Le mort ne répond rien; mais celui qui est sous son lit répond « pour luy, & dit qu'il souhaite d'estre battizé; & ainsi ils le bat- « tizent au lieu du mort, par une mommerie plus digne du theatre « que d'un mystere si saint. Voilà jusqu'à quel excés de folie le dia- « ble porte ceux qui ne resistent pas avec courage [à ses premieres suggestions. Il faut que ce jeu ait esté inventé dans la suite du temps par quelques Marcionites, n'y ayant pas d'apparence que Tertullien l'eust oublié, s'il se fust pratiqué de son temps.]

d Chry.1.Cor. h.40.p 450.b.c.

'Il parle de leur battesme sans y rien remarquer qui soit different

Tert.in M.l 1. c 23 p.439.440.

rent du noſtre.'Car pour le lait & le miel que l'on y faiſoit gouſter aux nouveaux battizez,'c'eſtoit une pratique commune au commencement du deuxieme ſiecle, receuë dans l'Egliſe comme une ancienne tradition.

p.440.a. cor.c.3.p.121.d.

'S. Baſile condanne leur batteſme comme invalide ; mais c'eſt ſeulement parcequ'ils combatoient la foy de l'Egliſe touchant la divinité. [Ils pouvoient bien neanmoins avoir auſſi changé alors quelque choſe dans la forme eſſentielle.]'Car le 7.[e] Canon du premier Concile de Conſtantinople, rejette le batteſme de tous les heretiques, hormis des Ariens, & de quelques autres qu'il nomme, [entre leſquels il ne met point les Marcionites,]'quoiqu'ils fuſſent encore alors fort celebres dans l'Orient.

Baſ.can.1.p.20.d.

Conc.t.2.p.951.

Epi.42.c.1.p.302.a.b|Thdrt.ep.113 p.986.d.

'S. Epiphane les blaſme beaucoup de ce qu'ils avoient la hardieſſe de celebrer les myſteres à la vuë des catecumenes. [a] Il remarque auſſi qu'ils uſoient d'eau dans leurs myſteres, [par où il ſemble dire qu'ils ne mettoient point de vin dans le calice, & qu'ainſi ils ſuivoient l'erreur des Aquariens, dont nous parlerons en traitant des Encratites.]

Epi 42.c.3 p.304 a,b|305.b.c.

a p.304.b.

'Tertullien témoigne que la pluſpart des Marcionites s'appliquoient à l'aſtrologie judiciaire, juſqu'à tirer leur ſubſiſtance de cette ſcience ſi vaine,& qui leur convenoit moins qu'à perſonne ; puiſqu'ils ſe declaroient ennemis du Createur qui a fait les aſtres. 'Ils eurent meſme recours à la magie & au demon, pour arreſter le zele avec lequel Theodoret travailloit à bannir leurs erreurs de ſon dioceſe.

Tert.in Marc. l.1.c.18.p.442 b.

Thdrt.v.Pat.c.21.p.860.861.

ARTICLE V.

De Cerdon maiſtre de Marcion.

[APRES avoir vu un abregé des dogmes des Marcionites,il faut voir auſſi leur hiſtoire.]'Tertullien dit que Marcion eſt le premier qui ait apporté dans le monde ſon nouveau Dieu, different du Createur : [ce qui ne veut dire autre choſe, ſinon qu'il eſt le premier qui ait rendu cette opinion commune & celebre,]'ayant publié ſes blaſphemes avec plus d'effronterie & plus d'impudence qu'aucun autre, comme diſent S. Irenée & Saint Cyprien.*Car non ſeulement tous les anciens comme S. Irenée, Tertullien meſme, S.Cyprien, Euſebe, S.Epiphane, S.Philaſtre, S

Tert. in Marc. l.1.c.19.p.443.a.

Iren.l.1.c.28.p.128.c|Cyp.ep.74.p.193.1.

* Iren.l.1.c.29.p.128.c| Tert.præſ.c.50.p.253.d| Cyp.ep.74.p.193.1|Euſ l.4.c.11.p.124.b.c|Epi.hær.41.c.1.p.300.c|Philaſt.c.45.bib.P.t.4.1.p.12 c|Aug.hær.22.t.6.p.8.1.a|Thdrt.hær.l.1.c.24.p.209.c.

Auguftin, & Theodoret,demeurent d'accord que Marcion eftoit difciple de Cerdon;'mais Tertullien dit que dans le point mefme de la divinité, Marcion avoit Cerdon pour auteur. [a] Cette doctrine venoit mefme des difciples de Simon le magicien, felon S. Irenée,qui a efté fuivi par Theodoret; mais Cerdon & Marcion luy avoient donné une autre forme,& comme un nouveau vifage.

Tert.in Marc. l.1 c.2.p.431.c. a Iren.l.1.c.28. p.128.c|Thdrt. hær.l.1.c.24 p. 209.c.

'Tout ce que l'on fçait de Cerdon, c'eft qu'il vint de Syrie à Rome fous le pontificat d'Hygin: & il y eftoit déja connu, felon la chronique d'Eufebe, en l'an 140. 'Il y enfeigna fa doctrine, [b] & y parut comme une pefte tres pernicieufe tant pour luy mefme, que pour tous ceux qui le crurent.[c]Il vint à l'Eglife, dit S.Irenée, demanda pardon de fes erreurs;& paffa ainfi quelque temps, tantoft enfeignant fecrettement l'herefie [qu'il avoit abjurée,] tantoft l'abjurant de nouveau,tantoft eftant convaincu de[perfifter dans] fa mauvaife doctrine, & pour ce fujet [1] feparé de la compagnie des Fideles.

Phila.c.44.p. 12.b|Epi.41.c. 1.p.299.c. Iren l.1.c.28 p. 128 c|Cyp.ep. 74 p.139.1. b Epi.41 c.1.p. 299.c. c Iren.l.3.c.4. p.242.d.

["Nous croyons devoir entendre de luy ce que Tertullien dit de Marcion,]'Que le Pape[Hygin ou Pie fon fucceffeur,] voyant qu'aprés avoir efté excommunié par deux fois, il ne ceffoit point de troubler les Fideles par fa curiofité inquiete, il le chaffa abfolument de l'Eglife, 'en luy rendant une fomme d'argent qu'il avoit donnée dans la premiere chaleur de fa foy, [d] & qu'on fait monter à cinq mille écus d'or.[e]Il recourut encore depuis à la confeffion & à la penitence; & on luy promit la paix, pourvu qu'il ramenaft avec luy tous ceux qu'il avoit fait tomber dans l'herefie. Mais durant qu'il travailloit à executer cette condition,il fut prevenu par la mort.

V. la note 3. Tert.præſc.c.30. p.242.a. e|in Marc.l.4. c.4 p.504 d. d Bona,lit.l.2. c.8.p.391. e Tert p.242.b.

[Comme tout ce que les bons auteurs nous apprennent de Cerdon, fe paffa à Rome, on ne doit pas avoir aucun égard à un auteur déja trop fufpect d'ailleurs, qui fans parler de Rome, ni du Pape Hygin,]donne à Cerdon pour principal adverfaire, un S. Apollone Evefque de Corinthe, qui le condanna, dit-il,avec tout le fynode d'Orient; [comme fi l'Orient avoit rien de commun avec Corinthe.]Le mefme auteur ne met Cerdon qu'aprés Marcion & Apelle fon difciple,[contre toute la foy de l'hiftoire.]

Præd.c.23.p. 24. c.21-23.

1. ἀφιςάμενος, d'où M.Valois tire qu'il fe fepara luy mefme de la communion de l'Eglife: D'autres, & Rufin mefme, en ont tiré que c'eftoit l'Eglife qui l'avoit feparé d'elle. [Et ce fens paroift pour le moins auffi-bien fondé dans le mot, & dans la fuite de l'endroit,] M.Valois croit auffi qu'on accordoit alors une feconde penitence pour l'herefie, quoiqu'on ne l'accordaft pas pour les autres crimes.

Euf.n.p.65.1.b. 2.b.

ARTICLE VI.

Marcion aprés avoir violé sa chasteté, tombe dans l'heresie de Cerdon.

'CERDON demeura peu de temps à Rome; mais il laissa Marcion pour successeur de ses erreurs, [a] lequel les ayant encore amplifiées, [b] & soutenües avec bien plus de hardiesse & d'impudence,[devint si fameux dans le monde, qu'il effaça presque entierement le nom de son maistre.] [c] Tertullien soutient qu'on avoit des lettres de luy, écrites depuis qu'il fut devenu heretique, par lesquelles il paroissoit qu'il avoit changé de sentiment, & qu'il avoit esté d'abord dans la croyance des Catholiques: ce que ses disciples n'osoient pas desavouer. [Et comme l'histoire de sa chute est l'une des plus celebres & des plus considerables du second siecle, nous traduirons ici mot à mot ce qu'en dit S Epiphane.]

Epi.41 c.1.p. 200.c.
a Iren.l.1.c.23. p.128.c.
b Cyp.ep.74.p. 1931.
c Tert.car.c 2.p.359.a|in M. l.1.c.1.p 431 a| l.4.c.4.p 504 d.

'Marcion, dit ce Saint, estoit originaire de cette partie du Pont que l'on appelle [maintenant] Helenopont, natif, comme l'on croit communément, de la ville de Sinope, fils d'un Evesque de la sainte Eglise Catholique. Il embrassa d'abord la continence, à ce que l'on peut juger de la vie solitaire & retirée qu'il menoit. Mais il s'engagea ensuite dans l'amour d'une vierge, & l'ayant trompée par ses cajoleries, il se precipita avec elle dans un abysme 'dont il ne pouvoit esperer de sortir: de sorte que par le crime qu'il commit & qu'il luy fit commettre, il obligea son pere à le chasser de l'Eglise. Car ce saint homme estoit illustre entre les Evesques, tant par sa rare pieté, que par son zele pour la verité & la discipline. Marcion le conjura de luy pardonner, luy demanda penitence; mais il ne put rien obtenir de ce venerable vieillard son pere & son Evesque, que le regret de la chute de son fils, & la honte qu'il en recevoit luy mesme, rendoient inflexible, [& sans doute il ne voyoit pas dans son fils des marques d'une veritable conversion, comme la suite le peut faire assez juger.]

Epi.42 c.1.p. 302.b.
c.

'Marcion ne pouvant rien obtenir par toutes ses supplications & ses flateries, ni souffrir de se voir moquer de tout le monde, il s'enfuit de la ville, & s'en vint à Rome, où il arriva aprés la mort 'd'Hygin, qui en estoit le 9.e Evesque depuis les Apostres S.Pierre

c.d.
1.

1. [S. Hygin mourut en l'an 142, selon Eusebe, & S.Pie luy succeda.] 'S.Epiphane dit en un autre endroit que ce fut aprés la mort d'Anicet, [Mais il a voulu mettre Hygin,] puisqu'il le conte aussi pour le neuvieme Evesque.

Epi.42.c.12.p. 354.c.d.

& S. Paul. Il parla aux"Anciens de cette Eglise, à ces saints vieillars qui avoienteu pour maistres les disciples des Apostres, & demanda qu'on le receust à la communion de l'Eglise, où il pretendoit mesme"un rang eminent. Mais pas un ne luy voulut accorder ce qu'il demandoit. Ce refus le mit en colere; & comme il ne pouvoit obtenir le rang qu'il pretendoit, ni mesme l'entrée de l'Eglise, 'sa passion le precipita dans un dessein funeste à luy mesme, de se retirer dans le parti heretique de Cerdon.

πρεσβύταις

τ' ἀπροεδρίαν

p. 303. a.

c. 2. p. 303. a.

'Il commença, pour le dire ainsi, par les premiers principes de cette doctrine, en demandant"aux Prestres l'explication des paroles de J. C, qui défendent de mettre le vin nouveau dans de vieux vaisseaux, & de coudre une piece neuve à un vétement usé. Ces Prestres & ces maistres de la sainte Eglise,'luy expliquerent cette parabole"en des termes pleins de douceur & de sagesse. 'Mais cet esprit déja irrité, ne put recevoir ce qu'ils luy disoient. Il les rejetta aussi-tost avec aigreur & avec mepris. Et enfin il leur dit ouvertement, Pourquoi ne m'avez vous pas voulu recevoir? « A quoy ils ne répondirent autre chose, sinon, Nous ne le pouvons « sans la permission de vostre venerable pere. Nous sommes unis « ensemble par une mesme foy, & par les mesmes sentimens: Nous « ne pouvons pas nous opposer à ce qu'a fait nostre saint collegue « vostre pere.[Cela ne le satisfit point:] Ainsi s'estant livré à l'envie, « à la fureur, & à l'orgueil, il fit schisme ouvertement. Il chercha sa protection dans l'heresie; & dit aux Prestres en se separant d'avec eux, Je diviserai vostre Eglise: j'y ferai un schisme qui du- « rera eternellement. Ses paroles furent [trop] veritables. Il causa « un grand schisme dans l'Eglise: mais ce schisme au lieu de ruiner l'Eglise, ne ruina que ce malheureux, & ceux qui le voulurent suivre.

τοῖς πρεσβυτέροις.

b. c.

&c.

c.

d.

[Voilà de quelle maniere S. Epiphane raporte la chute de Marcion, où nous voyons qu'il particularise tellement les choses, qu'il est bien difficile de ne pas juger qu'il n'a fait que suivre quelqu'un de ces anciens auteurs qui ont écrit contre Marcion, & assez probablement S. Justin, ou au moins S. Hippolyte, puisque l'histoire que S. Epiphane fait"de l'excommunication de Noet, qui est certainement de ce Saint, a un grand raport à celle de Marcion, & a tout à fait le mesme air.

V. S. Hippolyte, & les Sabelliens.

Il est certain au moins, que S. Epiphane ne dit rien en cet endroit qui ne soit conforme à l'esprit & au témoignage de ceux qui l'ont precedé:] 'Car S. Justin nous assure que Marcion estoit du Pont, ᵃ & Tertullien l'appelle souvent un marinier du Pont.

Just. ap. 2. p. 70. a.

a Tert. præsc. 30. p. 242. a.

'Il dit de plus qu'il estoit fils d'un Evesque, & qu'il fut chassé de la communion de l'Eglise pour avoir corrompu une vierge. 'Il met le commencement de son heresie "vers l'an 144, ou 145, [c'est à dire deux ou trois ans seulement aprés la mort de S. Hygin, selon Eusebe, que nous suivons dans la chronologie de ces premiers Papes.] 'S. Philastre raporte aussi plusieurs particularitez conformes à S. Epiphane, [que nous omettons pour ce sujet.]

c.51.p.253 d. in M.l.1.c 19. p.443.a.

Note 2.

Phila.c.45.p. 12.d.

'Ce que dit S.Epiphane qu'il demandoit "un grand rang dans l'Eglise, semble marquer qu'il avoit esté elevé à l'état ecclesiastique. [Et nous ne trouverions pas mesme beaucoup de difficulté à croire] 'ce que dit S.Optat, que d'Evesque il devint apostat [& heretique, si nous voyions qu'on pust accorder les soins de l'episcopat avec] 'la "vie solitaire que S.Epiphane luy attribuë. [a] Un auteur nouveau, [fecond en conjectures peu ou point fondées,] trouve que S. Epiphane dit par là assez clairement, que le siege de Rome estant alors vacant par la mort d'Hygin, Marcion croyoit qu'on l'en devoit elire Evesque. [Un étranger excommunié avoit assurément grand sujet de le pretendre?]

τὴν προεδρίαν

Epi.42.n.p 77.

Opt.l.3.p.79 a.

μονάζων γὰρ ἐτύγχανε.

Epi.42.c.1.p. 302.b.
a Pearf.p.ost.p. 89.249.

ARTICLE VII.

Suite de l'histoire de Marcion.

[POUR ajouter à S. Epiphane ce que les autres anciens nous apprennent de Marcion,] 'Tertullien luy donne souvent le titre de marinier; [b] ce que Rhodon avoit fait avant luy dans l'Orient. [Ainsi il y a sujet de croire que ç'avoit esté sa premiere profession.] 'Tertullien dit qu'il avoit étudié la philosophie des Stoïciens, & qu'il avoit tiré son heresie tant de cette secte, [c] que de celle des Epicuriens. [d] Il avoit un esprit ardent & vif, rempli de beaucoup de connoissances, comme sont ordinairement les heretiques.

Tert.præf.c. 30. p.242.a &c.
b Euf.l.5.c.13. p.177 b.
Tert.præf.c.7. 30.p.232.d|242. a.
c in Marc.l.5. c.19 p 613.c.
d Hier in Os. 10.p.36.d.

'S. Justin qui écrivoit sa premiere apologie vers l'an 150, y parle de luy en ces termes: [e] L'un de ceux que le diable a opposez à J.C. depuis son Ascension, est Marcion originaire du Pont. Il est encore vivant, & enseigne à ses sectateurs la croyance d'un autre Dieu plus grand que le Createur, & d'un autre Fils de Dieu different du Christ Fils du Createur, predit par les anciens Prophetes. Cet homme, par le secours du demon, a fait beaucoup de disciples dans toutes sortes de nations & de peuples, qui le reverent comme le seul qui connoisse la verité, & qui se moquent

Just.ap.2.p.83. b.
e p.70.a|92 a.

de tous les autres. Cependant ils ne peuvent donner aucune preuve des opinions dont ils se sont persuadez ; mais ils se laissent entrainer aveuglément comme des agneaux par les loups, pour estre comme devorez par ce dogme impie, & servir de pasture aux demons, qui n'ont point de plus grande joie que de nous separer de Dieu. 'Ce mesme Saint dans la conference qu'il eut [quelque temps aprés] avec Tryphon, y parle de la secte appellée des [1] Marcionites du nom de son auteur.

dial.p 253.d.

[On voit donc que cette heresie s'estoit extremement repanduë en peu de temps. Il paroist bien aussi que Marcion avoit déja couru beaucoup de provinces, & n'estoit pas toujours demeuré à Rome.]'Il semble, selon S. Epiphane, qu'il ait esté porter ses folies dans l'Egypte, dans la Syrie, dans l'Arabie, & mesme jusque dans la Perse. 'S. Philastre dit qu'il enseignoit son heresie à Rome, ayant esté vaincu & chassé d'Ephese par S. Jean l'Evangeliste, ('ou plutost, dit Baronius, par les disciples de cet Apostre,) & par les Prestres [de cette Eglise.] 'Nous apprenons de S Jerome, qu'avant que d'aller à Rome, [c'est à dire avant que d'y faire un nouveau voyage,] il y envoya une femme pour se preparer les esprits, & les rendre susceptibles de ses illusions. [Et peut-estre qu'aprés s'y estre rendu disciple de Cerdon en 142, il en estoit bien-tost sorti avant d'y avoir fait beaucoup d'eclat, pour y revenir en 144 ou 145, qui est le temps où Tertullien semble commencer son heresie.

Epi 42.c.1.p. 302.a.b. — Phila.c.45.p. 12.d. — Bar.146.§ 7. — Hier.ad Ct.c. 2.p.253 a.

Il paroist qu'il estoit à Rome du temps d'Anicet,] 'sous lequel S. Irenée dit qu'il parut particulierement. [a] S. Polycarpe le rencontra une fois, & cet heretique luy demandant "s'il ne le reconnoissoit pas, le Saint luy dit qu'il le reconnoissoit en effet ', mais pour le fils aisné de satan. 'S. Jerome dit que cette rencontre se fit à Rome, [b] où S. Policarpe fit un voyage sous Anicet, & où il ramena à l'Eglise plusieurs heretiques Valentiniens & Marcionites. [Eusebe met ce voyage dés l'an 157, qu'il conte pour la premiere année d'Anicet : & le grand âge de S. Polycarpe est favorable à ce sentimen.]

Iren.l 3.c.4.p. 243 a. — a c.3 p 234.a. — ἐπιγινώσκεις ἡμᾶς. — Hier.v.ill c. 17 p.274.c. — b Iren.p.234.a.

'Nous ne voyons point que Marcion ait passé, ni mesme qu'il ait pu passer le pontificat d'Anicet. [c] Car pour ce qu'on pretend qu'il vivoit "encore sous Eleuthere, [cela n'est fondé que sur un passage "où nous croyons qu'il y a plusieurs fautes. On ne parle point qu'il ait écrit autre chose,] 'qu'un livre intitulé les Anti-

Pearf post.p 312.313. — c Tert.præf.c. 30 p.242 a. — &c. — Note 3. — in Marc.l.4.c. 1 p 501.a.b. — Just.n.p.21.1.

1. 'Son texte a Μαρκιανοί Mais on croit qu'il faut Μαρκιωνίςαι, [ou Μαρκιώνιοι Marc l'heresiarque ne paroissoit pas encore alors.]

thefes, dans lequel il s'efforçoit de montrer plufieurs contrarietez & plufieurs oppofitions entre l'ancien & le nouveau Teftament, '& la lettre où il reconnoiffoit qu'il avoit efté autrefois dans la croyance de l'Eglife.

'Ses difciples honoroient tellement fa memoire, qu'ils ne trouvoient pas mauvais qu'on les appellaft Marcionites. "Ils l'appelloient leur Evefque.

c.4.p.504.d. &c.
Adam.l.1.p.12.
p.13.

ARTICLE VIII.

De ceux qui ont écrit contre Marcion.

[PLUSIEURS auteurs celebres ont écrit contre Marcion. A peine fon herefie commençoit encore à paroiftre, que S. Juftin fe declara fon adverfaire. Il ne fe contenta pas] 'd'en avoir publié l'infamie à toute la terre, dans la celebre apologie adreffée à l'Empereur Antonin, & à tout l'Empire, 'ni de l'avoir refutée avec les autres dans le traité qu'il fit en general contre toutes les herefies: 'Il écrivit contre luy un ouvrage particulier, cité par S. Irenée, [a] que S. Jerome appelle des volumes infignes, & que [b] Photius dit eftre un difcours fort neceffaire. [Mais nous n'avons pas merité que Dieu nous l'ait confervé.]

Juft.ap 2.p.53. a|70.a|92.a.
p.70.c.
Iren.l.4 c.14. p.330.c.
a Hier.v.ill.c. 23.p.276.d.
b Phot.c.125 p. 304.c.

'S. Irenée promet de refuter auffi Marcion: [c] & il le refute en beaucoup d'endroits de fon grand ouvrage contre les Valentiniens & les Gnoftiques. [Mais il paroift promettre quelque ouvrage particulier & fait exprés contre luy.] 'Et en effet, Eufebe le met au nombre de ceux dont on avoit de fon temps des ouvrages confiderables contre cette fecte. 'Rhodon qui fleuriffoit fous Commode & fous Severe, écrivit auffi contre Marcion: & c'eftoit le plus confiderable de tous fes ouvrages. [Nous en parlerons dans la fuite.] 'Modefte, S. Philippe de Gortyne, & S. Theophile d'Antioche, qui vivoient un peu avant luy, avoient fait la mefme chofe. 'Mais Modefte a eu l'avantage de decouvrir mieux que les autres les erreurs de Marcion. 'Son livre contre cet heretique fe voyoit encore du temps de S. Jerome. On luy attribuoit en ce temps là quelques autres ouvrages, que les perfonnes habiles ne croyoient pas eftre de luy. 'Il eftoit celebre fous M. Aurele. [d] S. Denys de Corinthe a combatu auffi l'herefie de Marcion dans une lettre écrite à l'Eglife de Nicomedie. 'Bardefane, quoiqu'engagé en d'autres erreurs, écrivit des dialogues en fyriaque contre celles des Marcionites: & ces dialogues furent traduits en grec par fes difciples.

Iren.l.1 c.29.p. 129.c|3.c.12.p. 267.b.
c n p.130.2.2.
Euf.l.4.c.25.p. 146.
Hier.v.ill.c. 37 p.280.d.
Euf.l.4.c.24.25. p.146.b.c.
25.p.146.c.
Hier.v.ill.c.32. p.278 d.
Euf.l.4.c.21.p. 141.d.
d c.23.p.144.2.
c 30 p.151.b.c.

[Tertullien a suivi de prés ceux dont nous venons de parler.] 'Il écrivit d'abord un petit ouvrage contre Marcion. Il l'augmenta depuis : mais cette piece ayant esté donnée au public pleine de fautes par la mauvaise foy d'un de ses amis, il fut obligé pour l'étoufer, d'en donner une autre plus correcte, & aussi plus ample. C'est ce dernier travail que nous avons aujourd'hui divisé en cinq livres.'Il l'écrivit en l'an 15 de Severe, [de J.C. 207.] a Nous avons encore un ouvrage en vers contre Marcion divisé en cinq livres, qui porte aussi le nom de Tertullien. 'Mais on soutient qu'il ne peut estre de luy, & qu'il en est mesme indigne.

Tert.in Marc. l.1.c.1 p.430.b.
c.15.p.440.b.
a p 797.
p.796.

'Theodoret met entre les destructeurs des Marcionites, un Adamance distingué d'Origene, lequel portoit aussi ce nom.[Cet Adamance est sans doute l'auteur des dialogues qui refutent Marcion, où Adamance soutient partout la foy Catholique. Ils sont imprimez parmi les œuvres d'Origene, & sous son nom. "Un Alleman nous les a donnez en grec depuis peu d'années. * Mais il n'y a pas moyen de dire qu'ils soient d'Origene ;] 'puisqu'ils sont écrits sous un Prince qui gouvernoit mieux que ses predecesseurs, qui avoit un grand amour pour la religion; qui aimoit ceux que ses predecesseurs avoient haïs, qui rétablissoit ce qu'ils avoient ruiné, & qui ruinoit les temples & les idoles que les autres avoient adorées, [ce qui semble ne pouvoir convenir qu'à Constantin.] 'Le mot de *Consubstantiel* fait voir que l'auteur qui s'en sert plusieurs fois, n'est pas Origene, mais a vécu aprés le Concile de Nicée. [On peut montrer la mesme chose par plusieurs autres preuves ; mais celles-ci sont suffisantes. C'est pourquoi nous ne citons ces dialogues que sous le nom d'Adamance.

Thdrt.h.l.1.c. 25.p.212.a.
Adam.l.1.p.30.
p.3|l.5.p.159.
Rodolphe Wetstein à Basle en 1674.
*V.Origene note 14.

On pourroit encore marquer beaucoup d'autres Peres qui ont refuté Marcion : Car nous ne mettons ici que ceux qui ont écrit des ouvrages entiers contre luy.]

ARTICLE IX.

De Lucain & des autres disciples de Marcion.

'TERTULLIEN dit que Marcion estoit l'un des plus celebres & des plus suivis d'entre les corrupteurs de la verité : [Et cela est tres vray, soit que l'on considere la qualité de son heresie, soit que l'on regarde le grand nombre de ceux qu'elle a corrompus. Nous avons vu le premier dans toute la description de ses dogmes:] '& l'on a remarqué aussi que dés l'an 150,ou environ, Marcion

Tert.præf.c. 30.p.242.c.
Just.ap.2.p.70. a.

Marcion avoit des disciples dans toutes les nations du monde.

Ce feu ne s'éteignit pas par la mort de son auteur.] 'Marcion, dit S.Epiphane, a esté un serpent pernicieux à la terre. Il a trompé quantité de peuples; & les ecoles d'impieté qu'il a établies, durent encore aujourd'hui en beaucoup de lieux. Son heresie a des sectateurs à Rome, en Italie, dans l'Egypte, dans la Palestine, dans l'Arabie, dans la Syrie, dans l'isle de Cypre, dans la Thebaïde, mesme jusque dans la Perse, & en quantité d'autres endroits; cet impie ayant établi tres fortement son erreur dans toutes ces diverses provinces. 'Ils avoient mesme une suite & une succession fort nombreuse de faux Evesques.

'Theodoret dit que depuis qu'il estoit Evesque, il avoit converti dans son diocese plus de mille Marcionites; [a] ce qu'il ne fit qu'avec beaucoup de peines & de dangers. [b] Il trouva dans un de leurs bourgs un serpent d'airain qu'ils adoroient. [c] Lorsqu'il fit son livre des heresies, il y en avoit encore quelque peu de reste » en diverses villes [de la Syrie:] & ces restes accusent, dit-il, la ne» gligence des Prelats de nostre temps, qui ne peuvent pas mesme » convertir ce petit nombre de personnes. 'Mais quelque étendus qu'aient esté d'abord ces heretiques, il n'y avoit point d'endroit où les Catholiques ne les surpassassent en nombre: '& quand leur doctrine auroit rempli tout le monde, elle n'auroit pas encore pu passer pour apostolique, puisqu'elle n'estoit pas la premiere, & n'avoit pas commencé par les Apostres.

[Ce qui rendoit encore le nombre des Marcionites moins considerable, c'est le peu d'union qu'ils avoient entre eux.] 'Car dés le temps de Severe, & peut-estre encore plustost, [d] Rhodon témoigne que les Marcionites estoient divisez en trois branches. Apelle, [dont nous traiterons à part dans l'article suivant,] ne reconnoissoit qu'un principe: Potite & Basilique en reconnoissoient deux comme leur maistre: d'autres en mettoient jusqu'à trois; & Syneros estoit le chef de ces derniers. [Nous voyons encore cette difference dans Adamance,] 'où Megece & Marc, tous deux Marcionites, admettent l'un trois principes, [e] & l'autre deux.

'L'un des plus celebres disciples de Marcion a encore esté un nommé Lucain, [f] ou Lucien. Il se separa de Marcion, & forma une secte particuliere qui portoit son nom: mais elle s'éteignit bien-tost. [g] Tertullien dit qu'il enseignoit les mesmes choses que Cerdon & Marcion. [h] Selon S. Epiphane, il reconnoissoit trois principes, le bon, le juste, & le méchant. [i] On ajoute que contre

Epi.42.c.1.p. 302.a.b.
Adam.l.1.p.13. 14.
Thdrt.ep.113. p.986.d.
a v.Pat c.21.p. 860-862.
b p.862.a.
c hær.l.1.pr.p. 218.c.
V. Theodoret.
Tert. in Marc. l.3 c.20 p.614. d.
c.19.p.612. c.
Hier.v.ill. c. 37.p.280.d.
d Eus.l.5.c.13. p.177.b.c.
Adam.l.1.p.13. 14.
e l.2.p.43.
Tert.præf.c.51. p.253.d|ref.c.2. p.380.d.
f Epi.43.c.1.p. 378.b.c.
g Tert.præf.c. 51.p.253.d.
h Epi.p.378.c.
i d.

Iren.l.1.c.31.p. 131 b|Tert.in M.l.1.c.1.p. 430.&c. la doctrine de Marcion, il condannoit les noces. 'Mais S. Irenée & Tertullien témoignent, comme nous avons dit, que c'estoit un des dogmes de Marcion mesme. [a] Lucain nioit l'immortalité de l'ame, aussi-bien qu'Aristote: & il estoit peut-estre le seul des heretiques qui eust un sentiment [si dangereux.] C'est luy que Tertullien refute sur cela dans le traité de l'ame. 'Origene parle de ses disciples, & les met entre les corrupteurs du texte [sacré] de l'Evangile.

a Tert.res.c.2. p 380.d.

Ori.in Cels.l. 2.p.77.c.

Thdrt.h.l 1.c. 25 p.211.d. b Epi.mens.c. 17.p.172.d. 64.c.3.p.526.a| Hier.v.ill.c. 56.61.

'Theodoret marque encore d'autres Marcionites qui ont formé chacun une secte à part, comme Blaste, Prepon, & Pithon. [b]S. Epiphane dit que "Theodotion avoit esté Marcionite avant que de se faire Juif. 'Ambroise converti par le moyen d'Origene, avoit aussi esté "Marcionite selon S. Epiphane & S. Jerome.

V. les Ebionites.

V. la pers. de Maximin.

ARTICLE X.

Apelle Marcionite, puis heresiarque.

Euf.l.5.c.13.p. 177.c.d.

[APELLE peut avoir paru à la fin du deuxieme siecle, vers l'an 180,] puisqu'il estoit plus âgé que Rhodon, [qui fleurissoit vers l'an 200; & que neanmoins S. Irenée n'en parle pas.] 'Il estoit disciple de Marcion, comme on vient de dire. [c] Mais pour avoir une secte qui portast son nom, il ne voulut suivre ni la doctrine de son maistre, ni celle de la verité. [d] Il reconnoissoit deux Dieux, [comme Marcion,] l'un bon, & l'autre mauvais qui estoit le Createur; mais il n'en faisoit pas [comme luy] deux principes differens & opposez, parcequ'il vouloit que le bon eust fait le mauvais [sans nous dire si ce mauvais, formé par celui qui n'avoit rien que de bon, estoit tel originairement, ou s'il l'estoit devenu. Et quelque mauvais qu'il se le figurast,] il ne laissoit pas de luy donner aussi le titre de Dieu. [e]Il ne reconnoissoit donc, comme l'Eglise, qu'un seul principe, qui estoit le Dieu auquel il donnoit le titre de bon, '& qu'il disoit estre le seul Dieu "sans principe & sans origine. 'Il disoit aussi qu'il estoit sans aucun nom. Mais quoiqu'il relevast si fort ce principe & cette puissance unique, comme il l'appelloit aussi, il pretendoit neanmoins qu'il n'avoit aucun soin des choses de la terre; 'qu'il avoit [seulement] creé quantité d'anges, & un entre autres [f]qu'il appelloit un ange de feu. [g] C'est luy, disoit-il, qui a creé nostre monde sur le modele d'un autre monde superieur & plus parfait. [h]Mais comme ce createur estoit mauvais, son monde s'est aussi trouvé mauvais.

a.b|Tert.præf. c.30.p.242 b. &c.

c Epi.44.c.1.p. 380.c d|Ori.in Jer.h.2.p.13.b. d Aug h.23.p. 8.1.b.

Tert.de an.c. 23.p.325 b|Epi. 44.c.1.p.381.a. e Euf.p.177.d.

ἀγέννητος.

p.178.a.

Epi.p.381.a.

Tert.præf.c.51. p.254.a. f de an.c.23.p. 325.b|Thdrt.h. l.1 c.25.p.211.e. g Tert.præf.c. 51.p 254.a. h Epi.44.c.1.p. 381.b.

'Il reconnoissoit que J.C. estoit Fils du Dieu souverain, & qu'il estoit venu dans les derniers temps avec l'Esprit saint du mesme Dieu pour sauver ceux qui croiroient en luy, 'leur donner la connoissance des choses celestes, mais leur faire aussi mepriser, disoit-il, & rejetter le createur avec toutes ses œuvres, [par où il rentroit dans l'heresie de Marcion.] 'Il ne vouloit pas neanmoins croire comme luy, que J.C. eust eu seulement un corps fantastique & imaginaire, ni aussi se rendre à la verité que l'Evangile nous apprend. 'Car il reconnoissoit bien dans luy un corps réel & veritable, mais il ne vouloit pas que ce corps fust né d'une femme, ni vierge, ni autre. 'Il pretendoit que J. C. se l'estoit formé de tous les cieux par lesquels il avoit passé en descendant sur la terre, & qu'en remontant, il avoit rendu à chaque ciel ce qu'il en avoit pris. [C'est pourquoi Tertullien a pu dire avec verité,]'qu'Apelle reconnoissoit en J. C. une chair "celeste, & de la nature de l'air, non la substance d'un vray corps; '& dire en un autre sens, qu'il reconnoissoit en luy un corps solide, & la verité de sa chair. [a]Suivant ces principes, il confessoit la verité du crucifiement de J. C, & de sa resurrection.

c.2.p.381.d. — p.382.a. — Tert.præf.c.51. p.254.a. — car.c.6.p.362. d|Epi.44.c.2. p.381.d. — Tert.præf.p. 254.a.b|Epi.p. 381.d|382.b. — Tert.præf.c.51. p.254.b. — *sidream & aeream.* — car.c.6.p.362. c.d. — *a* Epi.44.c.2. p.382.b.

'Cependant il nioit la resurrection du corps pour les autres hommes, ne reconnoissant point de salut que pour les ames; [ausquelles il estoit d'autant plus obligé de l'accorder,]'qu'il s'imaginoit, dit Tertullien, qu'elles estoient nées audessus des cieux; & que le Createur les ayant attirées par les viandes de la terre, il les avoit couvertes d'une chair pecheresse. [A cette folie il en ajoutoit une autre,]'qui estoit de dire que les ames avoient un sexe, & que les corps estoient masles ou femelles selon l'ame qui les animoit.

c.4.p.383.b| Tert.præf.c. 51.p.254.b. de an.c.23.p. 325.b. — c.36.p.339.c.

NOTE 4. 'Il ne recevoit rien de l'Ecriture que S. Paul, "corrompu par Marcion, dit Tertullien. [b]Origene dit aussi qu'il n'avoit aucune croyance aux Ecritures des Juifs, [c'est à dire à l'ancien Testament,]& qu'il les rejettoit comme des fables. 'Il écrivit mesme des livres intitulez des Syllogismes, dans lesquels il pretendoit montrer que Moyse n'avoit rien écrit de Dieu qui ne fust faux, '& indigne de la sagesse & de l'Esprit de Dieu. Origene cite quelque chose de cet ouvrage. [Il faut que ce soit celui dont parle Eusebe,] 'lorsqu'il dit qu'Apelle avoit parlé avec beaucoup d'impieté contre la loy de Moyse, & qu'il avoit fait beaucoup de livres pleins de blasphemes contre la parole de Dieu, ayant fait tout ce qu'il avoit pu pour la refuter & la détruire. 'S. Ambroise cite diverses questions sur la creation de l'homme, tirées du 38.e tome d'Apelle.

præf.c.51.p.254 b. — *b* Ori.in Cels. l.5.p.267.b. — Tert.præf.p. 254.b. — Ori.in Gen.h. 2.p.13. — Eus.l.5.c.13.p. 178.b.c. — Amb.parad.c. 5.t.1.p.115.l.m.

[Nous avons dit que ce qui obligea Apelle de quitter Marcion, fut le desir de se faire chef d'une secte.]Il en eut encore une autre raison, qui est qu'il commit un peché avec une femme: de sorte que pour fuir la presence de son maistre, il se retira à Alexandrie.'Il en revint quelques années aprés, aussi méchant qu'auparavant, sinon qu'il n'estoit plus [tout à fait] Marcionite.

Tert.præf.c. 30.51.p.242.b|254.a|car.c.6. p 362.c. præf.c.30.p. 242.b.

'Il tomba encore dans les filets d'une fille'nommée Philumene, laquelle aprés avoir gardé quelque temps la virginité [du corps,] devint enfin une infame prostituée.'Elle estoit possedée par un ange de seduction, qui se transfigurant en ange de lumiere, trompa Apelle par ses illusions. 'Ce demon apparoissoit à Philumene sous la figure d'un enfant, qui se disoit tantost J.C, & tantost S.Paul, & luy apprenoit les réponses qu'elle devoit faire à ceux qui la consultoient comme une prophetesse. On pretendoit qu'elle faisoit divers miracles; & le principal estoit, qu'elle faisoit entrer un grand pain dans une bouteille de verre, dont l'entrée estoit fort étroite, & le retiroit ensuite avec le bout des doits. Elle ne mangeoit autre chose que ce pain, qu'elle disoit luy estre envoyé du ciel. 'Apelle la regardoit comme un oracle, & la consultoit sur toutes ses difficultez.ᵃAussi elle luy fit entierement perdre l'esprit, ᵇ& le porta à ces nouvelles heresies [que nous avons raportées.] ᶜIl composa un livre des revelations, & des propheties [pretendues de cette Philumene.

b|Euf.l.5.c.13. p.177.b. Tert.præf.c.6. p.232.c. Aug.h.24.p.8. 1.c. NOTE 5.

Nous n'avons plus] ᵈ le livre que Tertullien avoit écrit contre Apelle & ses sectateurs, qu'il nomme Apelleïaques,& S.Epiphane Apelleiens. ᵉ Rhodon l'a refuté aussi avec les autres disciples de Marcion, ᶠ dans un écrit qu'il adressoit à un nommé Callistion.ᵍIl eut mesme une conference avec luy : [& comme il en raporte des choses assez considerables, nous mettrons ici ses propres paroles.

b|Tert.præf.c. 51.p.254.b. a car.c.6.p.362. c. b præf.c.6.p. 232.c|de an.c. 36.p.339.c|in M.l.3 c.11.p. 486.a|Euf.p. 177.b. c Tert.præf.c. 51.p.254.b| Thdrt.h.l.1.c. 25.p 211.d. d Tert car.c.8. p.365.d|Epi.44. c.1.p.380.c. e Euf.l.5.c.13. p.177.a.b. f p.178.b. g p.177.c. h d. i b. k d.

ʰ J'ay eu, dit-il, une conference avec le vieillard Apelle, ⁱ venerable par son âge & par'le reglement[exterieur]de sa vie.ᵏ& comme je luy fis voir qu'il se trompoit en beaucoup de choses, il fut reduit à dire, qu'il ne falloit pas si fort examiner les matieres de la religion; Que chacun devoit demeurer dans sa croyance; Que ceux qui esperoient en [JESUS] crucifié, seroient sauvez, pourvu qu'ils fissent de bonnes œuvres; Que pour luy, il n'y avoit rien qui luy parust si obscur que le point de la divinité. Je ne laissai pas de le presser, '& de luy demander pourquoi il ne reconnoissoit qu'un principe, & quelle preuve il en avoit,[luy qui nioit la verité des propheties qui nous en assurent:] Il me répondit, que les propheties se condannoient par elles mesmes, puisqu'elles ne disoient

τῇ πολιτείᾳ. p.178.a.

„ rien de vray, qu'elles estoient toutes fausses, qu'elles ne s'accor-
„ doient pas entre elles, & qu'elles se contredisoient les unes les au-
„ tres: mais il avoua en mesme temps qu'il ne savoit pas de raison
„ pour montrer qu'il n'y a qu'un principe; seulement qu'il avoit un
„ instinct à suivre ce sentiment. Je le conjurai de me dire la verité;
„ & il jura qu'il parloit sincerement; qu'il ne savoit pas comment il
„ n'y a qu'un seul Dieu sans principe; mais qu'il le croyoit ainsi.
„ Pour moy je me moquai de son ignorance en condannant son er-
„ reur; n'y ayant rien de si ridicule qu'un homme qui se pretend
„ estre le docteur des autres, & qui ne peut alleguer aucune preuve
„ de sa doctrine.[Car il ne pouvoit pas se défendre sur la simplicité
de la foy, puisqu'il rejettoit l'autorité de l'Ecriture & de la tra-
dition qui en sont les fondemens.]

SAINT PIE
PAPE.

QUELQUES uns écrivent que S. Pie estoit d'Aquilée, fils d'un nommé Rufin.ᵃIl succeda au Pape"Hygin, comme S. Irenée nous en assure, [apparemment]en l'année 142 de J.C, qui estoit la 4.ᵉ ou 5.ᵉ année du regne de Tite Antonin: & il gouverna 15 ans,[c'est à dire jusqu'en l'an 157.]

Boll.apr.t.1.p. 23.1. ᵃ Iren.l.3.c.3. p.233.b. Euf.l.4.c.11.p. 125.b|chr. — *Note 1.*

'Aprés la mort d'Hygin, dit S.Epiphane, Marcion"excommu-nié par son Evesque qui estoit aussi son pere, vint à Rome, & demanda la communion aux anciens de cette Eglise, qui restoient encore d' entre les disciples des Apostres: mais pas un d'eux ne la luy voulut accorder,'ne le pouvant, disoient-ils, sans la permission de son pere leur saint collegue. Ce refus irrita Marcion: il fit schisme, embrassa le parti & l'heresie de Cerdon; [& montra par là avec combien de justice on luy avoit refusé une grace dont il estoit si indigne.]

Epi.42.c.1 p. 302.d. c.2.p.303.c. — *V.les Marcionites § 6.*

'L'Eglise Romaine estoit encore attaquée en ce temps là par Valentin,qui estoit alors à Rome,& qui y faisoit de grands progrés.

Iren.l.3.c.4.p. 242.d.

[S.Pie estoit sans doute affligé de ces scandales: mais il avoit sujet de se consoler par la vertu & la fermeté de beaucoup d'autres Chrétiens, & surtout par la gloire de"S. Justin, qui avoit

V. son titre 10.

formé à Rome une ecole de pieté, & y entreprenoit hautement la défense de l'Eglise. Car ce fut vers l'an 150 qu'il adressa sa grande apologie à l'Empereur Antonin.]

Bar.159.§4 | Buch.cycl.p. 270.

'Nous trouvons dans les Pontificaux, & mesme dans celui qu'on croit écrit en l'an 354, que Pie avoit "un frere nommé Herme, lequel par le commandement d'un Ange qui luy estoit apparu en forme de pasteur, écrivit un livre sous le pontificat de son frere. Les Pontificaux moins anciens ajoutent que l'apparition de l'Ange & le livre d'Herme, estoient "pour faire celebrer la feste de Pasque le dimanche. 'Quelques vers attribuez faussement à Tertullien parlent de la mesme chose. [Ce qui est certain par S. Irenée,] 'c'est que S. Pie, aussi-bien que ses predecesseurs Sixte, Telesphore, & Hygin, estoient du nombre de ceux qui n'observant pas [precisément le 14.e de la lune pour] la Pasque, comme ceux d'Asie, & ne permettant pas non plus "à ceux qui leur estoient soumis de l'observer de la sorte, communiquoient neanmoins sans difficulté avec ceux qui l'observoient.

Note 2. — Note 3.

Tert.in Marc. c 3.p.803.2. — Eus.l 5.c.24.p. 193 b. — τοῖς μετ' αὐτοῖς.

Boll.1.jan.p.9. §1.

'Dans les actes de S Concorde Prestre & martyr, [qui sont assez bons pour le style, quoiqu'ils ne soient pas sans difficulté,] il est marqué que ce Saint fut fait Soudiacre par S. Pie Evesque de Rome.

Boll.1apr.t.1.p. 23.

[Ce saint Pape mourut, comme nous avons dit, en l'an 157.] 'Le Pontifical de Bollandus dit qu'il fut enterré auprés de S. Pierre le 11 de juillet, auquel Adon, & d'autres ensuite, marquent sa feste. Le martyrologe Romain dit qu'il fut couronné du martyre dans la persecution d'Antonin, [qu'on ne trouve point en avoir fait aucune.] 'Baronius le fait aussi martyr, & cite pour cela tous les anciens monumens ecclesiastiques, les missels, les breviaires, & tous les martyrologes. [Je voudrois qu'il citast moins d'autoritez en general, & plus en particulier. Nous avons marqué tout ce que nous avons trouvé de S. Pie dans des auteurs un peu anciens. Entres les nouveaux, Molanus qui en 1568 s'estoit contenté d'ajouter à Usuard la feste de S Pie Pape, luy a donné en 1583 la qualité de martyr.] 'Ce qui est certain, c'est que S Irenée n'a point sçeu qu'il fust mort comme S. Telesphore par le martyre.

Bar.167.§1|11. jul.a. — Iren.l.3.c.3.p. 233.b.

'On attribuë à ce Pape quelques ordonnances [autorisées sur les nouveaux Pontificaux, deux epistres qui sont du nombre des Decretales, & deux autres adressées à S. Just Evesque de Vienne, qui "n'ont pas plus d'autorité.] 'Nous trouvons diverses choses de luy dans l'histoire de S.te Praxede, écrite sous le nom de Pastor Prestre du mesme temps, "& frere de S. Pie, s'il en faut croire Ba-

Bar.166.§4 | 167§2.3. — Boll.19.may.p. 299.300. — Note 4. — Bar.159.§4-8.

NOTE 5. ronius. ['Mais nous ne voyons point qu'on puisse maintenir cette inscription, ni excuser les fautes qui se trouvent dans cette piece, & qui luy ostent toute autorité.

Cela n'empesche pas que la veneration de S.te Praxede ne soit tres bien établie dans l'Eglise.] 'Car sa feste est marquée le 21 de juillet dans le calendrier du P. Fronto, [dans celui de Leo Allatius,] '& dans quelques exemplaires du Sacramentaire de S.Gregoire. [Bede, & plusieurs autres martyrologes du IX. siecle, luy donnent le titre de vierge.] 'Il y en avoit une eglise à Rome des la fin du V.siecle.[a] Elle est possédée par l'Ordre de Valombreux depuis 500. ans.[b] On trouve qu'elle a esté rétablie par divers Papes, & enfin par S.Charle qui en estoit titulaire & Cardinal.

Front.cal.p. 106. | p.106|Sacr.n.p. 170. | Front.cal.p. 106. | a Boll.19 may, p.297.298. | b Ibid.f.

'Son histoire luy donne pour sœur S.te Pudentienne ou Potentienne, & pour pere S.Pudent, [qu'Usuard & Adon mettent le 19 de may,] '& qu'il faut distinguer de Pudent dont parle S.Paul dans son epistre à Timothée. On fait aussi de S.te Pudentienne le 19 de may, 'auquel la feste est marquée dans les calendriers du P. Fronto[& d'Allatius,] [c]& dans[1] divers anciens martyrologes, qui tous[aprés Bede,] luy donnent aussi le titre de vierge.[d] Il y en a encore une eglise à Rome, qu'on croit estre la plus ancienne de toutes celles dont on a quelque connoissance. Elle est aujourd'hui entre les mains des Feuillens.

p.299.d.e. | p.296.297. | Front.cal.p. 82. | 1. | c Boll.19.may, p.299.b. | d p.298.a| Front.cal.p. 82.

NOTE 6. 7. [On met du temps du Pape Pie,'S.Mercurial Evesque de Forli dans la Romagne,& S.Agrippin Evesque de Naple,quoique dans la verité on n'ait aucune connoissance ni du temps où ils ont vécu, ni de l'histoire de leur vie.]'Baronius & quelques autres, marquent la feste de S. Mercurial le 23 de may: Neanmoins la principale solennité s'en fait à Forli le 30 d'avril, 'qu'on pretend mesme estre le jour de sa mort. 'Son corps est dans une abbaye de Valombreux, qui porte aujourd'hui son nom, aprés avoir porté celui de S. Estienne. 'On'en a distribué quelques reliques à d'autres eglises. 'La feste de S.Agrippin est marquée le 9 de novembre.[e] Son corps est à Naple sous le grand autel de la cathedrale: & son nom est assez celebre tant dans cette ville qu'aux environs.

Boll.30.apr.p. 751.§1.9. | §2. | §1. | &c. | §10. | Bar.9.nov.g. | Ugh.t.6.p.34. 35.

1. 'dans [Bede,] Raban, Usuard, Adon, Notker, [Vandelbert.] — Boll.19.may,p. 299.b.

LES HERESIES
DES OPHITES,
ET
DES SETHIENS.

Epi.37.c.1.p. 268.a.
p.267.d.

LES heretiques appellez Ophites, descendent pour leurs dogmes des Nicolaïtes & des Gnostiques. 'On ne les fait commencer qu'aprés les Heracleonites & quelques autres branches sorties des Valentiniens [Ainsi il ne faut pas mettre leur commencement avant l'an 150, ni aussi beaucoup aprés, puisque S.Irenée les a connus.]

p.268|Tert. præf.c.47.p. 250.251. Iren.l.1.c.34.p. 134-137.

'S.Epiphane & les autres anciens auteurs, en racontent des folies prodigieuses, [que nous ne nous croyons point obligez de raporter.] 'Elles se lisent aussi dans S.Irenée, qui ne donne point d'autre nom à ces heretiques que celui de Gnostiques: mais qui attribuë à ces Gnostiques ce que les autres disent des Ophites.

Aug.gen.M.l. 2.c.26.p.362.1. b.

[Ainsi ils ont esté les docteurs des Manichéens,]' qui ont eu les mesmes folies, [plutost que] leurs disciples, comme S.Augustin semble l'avoir cru.

Epi.37.c.1.p. 268.a.
a Tert.præf.c. 47.p.250.c.
b Aug.h.17.p. 7.2.c|Thdrt. h.l.1.c.14.p. 205.c.
c Tert.p.250.c.
d Iren.l.1.c.34. p.136.d|Thdrt. hær.14.p.205.c.
e Iren.p.137.a.
f Thdrt.p.205. c.
g Iren.p.137.a.

'On les a appellez Ophites ou Serpentins, à cause de la veneration qu'ils avoient pour le serpent, [a] sur cette imagination qu'il avoit enseigné aux hommes la science du bien & du mal. [b] Ils disoient que c'estoit le Christ, [c] ou le luy preferoient mesme.

[d] Ils faisoient descendre ce Christ du ciel, pour s'unir à JESUS, &c. lequel ils demeuroient d'accord estre né de la Vierge Marie par l'operation de Dieu, & avoir esté le plus juste, le plus sage, & le plus pur de tous les hommes. [e] Cette union avoit formé J.C; [f] mais en telle sorte que JESUS & le Christ estoient deux personnes differentes. [C'est pourquoi] [g] ils ajoutoient que JESUS avoit esté crucifié; mais que le Christ l'avoit quitté auparavant pour s'en retourner dans le ciel; & que du ciel il luy avoit envoyé une vertu, par laquelle il estoit ressuscité avec un corps qui ne tenoit plus

plus rien du monde, mais qui estoit tout spirituel. 'Ils disoient encore que JESUS aprés sa resurrection estoit demeuré 18 mois sur la terre, durant lesquels il avoit enseigné tous ces beaux mysteres à un petit nombre de ses disciples, & qu'aprés il estoit monté dans le ciel. Voilà comment en parle S. Irenée. 'Tertullien semble leur attribuer de croire que le Christ "avoit pris un corps, mais un corps apparent, & non réel & tel que le nostre. Et aussi il ajoute que selon eux, la chair ne pouvoit absolument esperer aucun salut.

b.
Tert. præsc. 47. p. 251. b.
non in substantia carnis fuisse.

'Il distinguoient le Dieu des Juifs qu'ils appelloient Ialdabaoth, du Dieu souverain. ᵃ Ils attribuoient au premier le corps, & au dernier l'ame de l'homme. S. Epiphane qui dit ceci, 'semble avoir voulu suivre Tertullien, [ou quelque auteur grec, dont l'un & l'autre aura tiré ces fables, avec beaucoup d'autres que nous omettons, & qui sont autant de preuves de cet abysme d'extravagance où tout homme peut tomber, lorsqu'abandonné de Dieu à ses tenebres, il s'abandonne luy mesme aux fausses lumieres de sa raison.

Epi. 37. c. 3. p. 270. d.
a c. 4. p. 271.
Tert. p. 250. 251.

Ce qui rend le nom des Ophites plus celebre, c'est le culte de leur serpent.] 'Car ils avoient un veritable serpent, qu'ils tenoient enfermé dans une espece de "cage. Et lorsque le temps de celebrer leurs mysteres estoit venu, ils luy ouvroient la porte, & l'appelloient. Ce serpent venoit, montoit sur la table où estoient leurs pains, & s'entortilloit autour de ces pains. Voilà ce qu'ils prenoient pour leur eucaristie, & pour un sacrifice parfait. Ils ne se contentoient pas de rompre ces pains, & de les distribuer entre eux; 'mais ils baisoient mesme ce serpent, [soit qu'il fust enchanté, soit que le diable usast de quelque autre moyen pour les tromper:] '& Lucien nous assure qu'il y avoit dans la Macedoine de fort grands serpens, qui se familiarisoient naturellement avec les hommes. 'Aprés l'adoration du serpent, ils offroient par luy, disoient-ils, une hymne de louange au Pere celeste, & finissoient ainsi leurs mysteres, 'bien differens de ceux de l'Eglise.

Epi. 37. c. 5. p. 272. a. b | Aug. h. 17. p. 7. 2. c | Thdrt. h. p. 206. a | Præd. c. 17. p. 19.
κίςη.
Epi. 37. c. 5. p. 272. b.
Luci. pseud. p. 476. 477.
Epi. 37. c. 5. p. 271. c.
Aug. B. v. rel. c. 5. p. 751. b.

[Un auteur dont les narrations sont toujours suspectes, parce qu'elles sont souvent fausses,] 'dit que ces heretiques s'estant établis dans la Bithynie, où ils celebroient secrettement leurs mysteres en divers endroits de la campagne, deux Evesques, Theocrite de Calcedoine, & Evandre de Nicomedie, les refuterent dans des disputes publiques, & allerent ensuite les surprendre dans leurs conventicules, chasserent leurs prestres, tuerent leurs serpens, & firent si bien voir au peuple la fausseté de leur

Præd. c. 17. p. 19.

doctrine, qu'ils detromperent la plufpart de ceux qui s'y estoient laissé engager.

[Cette secte estoit apparemment éteinte du temps d'Origene.] 'Car il n'a point connu d'Ophites qui honorassent J. C. Il en a connu [a] qui avoient "des folies assez semblables à celles dont nous venons de parler, 'mais qui du reste [b] n'avoient pas seulement le nom de JESUS commun avec l'Eglise, qui "s'eloignoient entierement de luy, '& qui bien loin de le reconnoistre ni pour Sauveur, ni pour maistre, ni pour Dieu, ni pour Fils de Dieu, 'ne pouvoient seulement souffrir son nom, ni qu'on le loüast comme un homme sage & vertueux, ils le "maudissoient mesme autant que faisoient les payens, & ils ne recevoient personne dans leur compagnie, à moins qu'il ne luy eust donné des maledictions. 'C'est pourquoi Origene les exclud absolument du nom & du nombre des Chrétiens: [Et ce sont sans doute] 'ces Ophites que S. Philastre dit avoir commencé avant J.C.

'Origene dit qu'ils se glorifioient d'avoir eu un Euphrate pour auteur de leurs sentimens. 'Il ajoute que c'estoit une secte "fort peu considerable, '& témoigne qu'elle estoit presque éteinte, si elle ne l'estoit entierement. 'Il avoit trouvé "un écrit qui en representoit toute la doctrine, & qui contenoit des choses si absurdes, qu'il n'y avoit point, dit-il, ni de femme si simple, ni d'homme si grossier, à qui on les pust persuader. 'Et quoiqu'il eust esté en beaucoup d'endroits, & qu'il eust cherché tous ceux qui paroissoient savoir quelque chose, il n'avoit neanmoins pu trouver personne qui voulust soutenir ce qui estoit dans cet écrit. 'Il en fait une grande description, que ceux qui en auront la curiosité, peuvent voir dans son ouvrage contre Celse. 'Il ne veut pas assurer si ces heretiques faisoient profession de la magie ou non. 'Ils se glorifioient du nom d'Ophites, comme estant de veritables serpens, & non pas des hommes, dont les serpens sont les ennemis. Mais quelque gloire qu'ils trouvassent dans un nom & dans des opinions qui eussent dû les couvrir de honte, 'ils n'avoient garde de donner leur vie pour leur doctrine. 'S. Jerome assure qu'on trouvoit encore de son temps quelques uns de ces heretiques Ophites à Ancyre en Galacie: Il semble l'entendre des heretiques qui portoient ce nom.

'Theodoret dit que ces Ophites estoient les mesmes que les SETHIENS, qui disoient que Seth [fils d'Adam] estoit une certaine vertu divine. 'Dautres en font une heresie particuliere. [c] Ces Sethiens contoient quantité de mensonges tres fabuleux

Ori. in Cels. l. 6. p. 294. b. | a 295. b|296. | p. 294. b. | b l. 3. p. 119. b. | l. 6. p. 296. a. | p. 294. b. | b|295. b. | Phila. c. 1. p. 3. | Ori. p. 294. c. | p. 291. c. | p. 293. a. c. | p. 291. c. | p. 292. a. | a|295-300. | p. 301. a. | p. 294. c. | p. 359. a. | Hier. in Gal. pr. 2. p. 174. | Thdrt. h. l. 1. c. 14. p. 204. b| 205. c. | Tert|Epi|Aug| Phila. | c Aug. h. 19. p. 7. 2. d. & alii.

&c. | ἀποφοιτῶσι. | κατηγοροῦσι. | ἀσημοτάτη. | διάγραμμα.

touchant les principautez & les puissances celestes. Ils honoroient Seth, mais avec une vanité fabuleuse & heretique. 'Car ils disoient que c'estoit J. C. mesme..

Epi.39.c.1.p. 284.b.c|Tert. præf.c.47.p. 251.252.

[a] Ils ont écrit "divers livres sous le nom des plus grands hommes, comme de Seth, d'Abraham, de Moyse; & entre autres une apocalypse supposée à Abraham, pleine de toutes sortes "d'impietez.

[a] Epi.39.c.5.p. 286.c.

'Ces heretiques duroient encore du temps de S.Epiphane, qui eut mesme quelque conference avec eux, & peut-estre en Egypte. Mais on n'en trouvoit qu'en bien peu d'endroits. [Il semble qu'ils aient commencé sur la fin du deuxieme siecle, puisque Tertullien en parle, & qu'on n'en trouve rien dans S. Irenée.

c.1.p.284.a.b.

On lit dans un auteur assez suspect,]'que la secte des Sethiens tira son origine de l'Acaïe, & qu'elle y fut combatuë par S.Perigene Evesque d'Argos, qui en ramena plusieurs à la vraie foy, & anathematiza les autres.

Præd.c.19.p. 20.21.

LES HERESIES DES MARCOSIENS, ET DES ARCONTIQUES.

[MARC, moins celebre par sa qualité d'heresiarque que par celle de magicien,] 'estoit descendu de la race de Basilide, fameux entre les [chefs des] Gnostiques. 'S.Irenée en refutant ses erreurs [vers l'an 180 ou 190,] suppose qu'il vivoit encore. [Ainsi l'on peut juger de la croyance que merite le Prædestinatus du P.Sirmond,] 'qui nous fait une grande histoire de la condannation de cet heresiarque par le Pape S.Clement, [mort dés la fin du premier siecle.]

Hier.ep.29.p. 196.c. | Iren.l.1.c.9.p. 70.a.b. | Præd.c.14 p.16.

'Marc estoit de la secte de Valentin; mais se pretendoit le reformateur de son maistre. [b] Il faisoit son Dieu souverain & le principe de toutes choses, [non de l'adorable Trinité;] mais d'une Quaternité, composée de l'Ineffable, du Silence, du Pere, & de la Verité. 'Il se vantoit d'avoir appris toute sa doctrine de cette Quaternité,

Iren.c.8.p.59. b. | [b] c.12.p.84.c.d. | 10.p.78.c.d.

laquelle, disoit-il, luy avoit fait voir la verité toute nüe.

Tert.præf.c. 50.p.253.c. 'Cette doctrine estoit telle, qu'il seroit non seulement inutile, mais mesme dangereux d'en raporter toutes les folies. [Ceux qui Iren.l.1.c.8-18. se trouveront obligez de s'en instruire,] 'en pourront voir le détail c.10.p.78. dans S.Irenée. [Il suffit de remarquer] 'qu'il se servoit beaucoup Tert.præf.c. 50.p.253.b. de l'alphabet des Grecs, 'sans lequel il disoit qu'on ne pouvoit a Aug h.14.p. 7.2.b. trouver la verité; 'que selon luy J. C. n'avoit pas souffert réellement, mais seulement en apparence; qu'il établissoit deux principes opposez l'un à l'autre; qu'il avoit à peu prés les mesmes fantaisies que Valentin[son maistre]sur les Eons; & qu'il nioit la resurrection de la chair: [En un mot, on peut juger quelle estoit la Iren.l.1.c.15. p.98.b. doctrine de cette secte,] 'puisque chacun estoit bien receu à y augmenter tout ce qu'il pouvoit, & que l'on n'estoit parfait qu'en ajoutant quelques nouveaux mensonges à ceux des autres.

c.8.p.68.a.b. 'Marc leur chef estoit extremement habile dans la magie, & y joignoit l'art de ceux qui par leur adresse, & par la connoissance qu'ils ont des secrets de la nature, trompent les hommes par de c.9 p.70.a.b. faux miracles. 'S. Irenée décrit quelques uns des prestiges dont il se servoit en faisant semblant d'offrir l'Eucaristie, & en la faisant c.8.p.69.b.c. mesme offrir par des femmes. 'C'est par là qu'il s'attiroit un grand nombre de personnes, qui suivoient ce precurseur de l'Antechrist comme un homme plein de lumiere, de perfection, & de puissance,

c.9.p.70.b.c. 'S.Irenée croit qu'il avoit un demon qui l'assistoit, par le moyen duquel il prophetizoit; & faisoit prophetizer les femmes à qui il vouloit faire cette grace. Car il travailloit particulierement à c. tromper les femmes, 'surtout les plus riches. Cet imposteur faisoit donc quelques invocations, & puis il disoit à celles qui l'ecoutoient, d'ouvrir la bouche pour prophetizer. Il les elevoit & les d. enfloit par ce moyen: Et comme la joie'& l'esperance de prophetizer les animoit & les échaufoit, elles disoient hardiment toutes les folies qui leur venoient à la bouche: n'y ayant rien de si temeraire & si impudent, qu'un esprit échaufé par le souffle de la vanité. Ainsi ces femmes s'estimoient estre des propheteſſes; & pour reconnoistre l'auteur d'un si grand bien, elles n'epargnoient ni leurs richesses, ni leur honneur.

p.72.a. 'Les Marcosiens se divertissoient de la mesme sorte dans leurs festins, s'ordonnant par sort les uns aux autres de prophetizer, & de leur dire tout ce qu'ils vouloient savoir; comme si l'esprit de prophetie eust esté soumis à celui des hommes, & obligé d'obeïr à toutes leurs fantaisies.

'C'est ainsi que le diable trompoit & perdoit par ces imposteurs, ceux qui ne conservoient pas constamment"la foy qu'ils avoient receuë par l'Eglise.'Mais Marc ayant voulu se jouer avec sa prophetie, à des femmes fideles qui avoient la crainte de Dieu; au lieu de se laisser tromper comme les autres, [1] elles rompirent tout commerce avec cette malheureuse compagnie, & s'en separerent en anathematizant Marc"avec execration, parcequ'elles savoient, dit S. Irenée, que la prophetie est un don de Dieu, & que les veritables prophetes parlent où il plaist à Dieu, & quand il plaist à Dieu, & non pas quand il plaist à Marc.

'Il se servoit aussi de philtres contre quelques femmes: & un Diacre Catholique d'Asie l'ayant logé chez luy, ce miserable corrompit le corps & l'esprit de sa femme, qui suivit long-temps son corrupteur. Les Fideles la firent enfin revenir à elle avec beaucoup de peine; & elle passa tout le reste de sa vie"dans la penitence, pleurant & gemissant du malheur qui luy estoit arrivé.

'Ses disciples faisoient la mesme chose que luy: & ils corrompirent beaucoup de femmes dans les provinces voisines du Rhone. Quelques unes de ces femmes en firent publiquement penitence.'D'autres rougissant de les imiter, desavouoient au dehors le crime qui les tourmentoit au dedans d'elles mesmes, & leur faisoit perdre toute esperance de jouïr de la vuë de Dieu. Quelques unes abandonnerent absolument la foy, ou demeurerent en suspens, [2] sans rentrer dans l'Eglise, & sans se joindre au parti de leurs seducteurs.

'Ces heretiques commettoient librement tous ces crimes; parceque se croyant parfaits, & plus éclairez que ni S. Pierre ni S. Paul, ils se pretendoient audessus de tout; & que [selon le principe des Valentiniens,] rien ne pouvoit les empescher d'estre sauvez: à quoy ils joignoient des contes egalement ridicules & impies.

'Il avoient une initiation qu'ils distinguoient du battesme de J. C, & ils l'appelloient *Redemption*. On n'en sauroit rien dire de fixe & d'assuré,'parcequ'ils avoient autant de manieres de la celebrer, que de personnes qui la celebroient. Ce qui est certain, c'est que le diable l'avoit inventée pour ruiner le battesme & toute la foy de J. C. 'Aprés cette ceremonie, ils oignoient l'initié avec de l'huile de baume. 'Il y en avoit neanmoins parmi eux, qui soutenoient que la seule connoissance de leur pretendu Ineffable, suffisoit sans ceremonie exterieure; & qu'il ne falloit pas representer

Marginal notes: ἐντόνως. — b. — p. 70, d | 72. a. — 1. — en le souffiant. — ἐξομολογουμένη. — p. 72. b. c. — c. d. — p. 74. a. — 2. — p. 72. c. d. — c. 18. p. 106. b. c. — c. — p. 108. b. c. — c.

1. ἐχωρίσθησαν τοῦ τοιούτου θιάσου.
2. τὸ τῆς παροιμίας, μήτε ἔξω, μήτε ἔσω οὖσαι.

le mystere des choses spirituelles & invisibles, avec des creatures visibles & corporelles. 'Quelques uns ont fait de ceux-ci une branche separée des autres, appellée des Ascodrutes, ou Ascodrupites. 'S. Jerome dit qu'on trouvoit à Ancyre en Galacie, des heretiques nommez Ascodrobes inconnus ailleurs.

Thdrt.h.l.1.c. 9 10.p.201.202.
Hier.in Gal. pr.2.p.174.

'Il y avoit aussi des Marcosiens qui faisoient quelquefois certaines onctions superstitieuses sur les mourans, & leur donnoient des avertissemens aussi impies que ridicules, sur ce qu'ils devoient dire aprés leur mort. 'Mais en ceci comme dans tout le reste, autant de testes autant de sentimens, & de pratiques differentes.

Iren.l.1.c.18.p. 108.d|110.a.
p.110.b.
&c.

'Pour confirmer leurs heresies, ils se servoient non seulement de l'Ecriture, '& des paroles de l'Eglise, qu'ils interpretoient à leur fantaisie; 'mais aussi d'une quantité prodigieuse de livres apocryphes & faux qu'ils avoient inventez eux mesmes, & qu'ils produisoient pour tromper ceux qui estoient assez ignorans pour ne pouvoir distinguer les veritables Ecritures de celles qui sont supposées. 'S. Irenée en raporte des choses qui sont tout à fait ridicules.

c 15.16.
c.10.p.78.a.
c.17.p.104.b.
b.c.

'S. Epiphane témoigne que les Marcosiens duroient encore de son temps, & qu'ils continuoient à tromper les peuples par leurs illusions, & leur magie. [Il le fait en copiant, sans le dire, les termes de S. Irenée. Mais il se les approprie avec sujet, comme nous le verrons en parlant des Arcontiques,] 'qui estoient une branche des Marcosiens.

Epi.34.c.1.p. 233.a.
Thdrt.h.l.1.c. 11.p.202.b.

'S. Jerome dit que par le moyen de Marc & de ses disciples, l'heresie de Basilide avoit infecté non seulement les bords du Rhone, mais encore les pays d'autour de la Garonne; & que de là passant les Pyrenées, elle avoit gagné l'Espagne. Il cite tout cela de S. Irenée, [où nous ne le trouvons pas neanmoins: & il y a mesme bien de l'apparence qu'il confond Marc dont parle ce Saint, avec un autre Marc fort semblable, mais plus nouveau, comme on le voit par S. Sulpice Severe,] 'qui nous apprend que ce second Marc apporta [non des Gaules, mais] d'Egypte, en Espagne les impietez des Gnostiques, d'où sortirent aussi-tost celles des Priscillianistes, [qui sont proprement ceux dont S. Jerome parle en cet endroit.]

Hier.ep.29.p. 196.c|in Is.64. p.240.c.
Sulp.l.2.p. 170.
V.les Priscillianistes note 1.

'Tertullien joint Colarbase [ou Colorbase,] à Marc, comme ayant esté dans les mesmes sentimens. [a] S. Irenée semble mesme dire que Colarbase parut le premier. [b] Neanmoins [S. Epiphane, S. Augustin, &] Theodoret, le mettent aprés Marc. [c] S. Epiphane, dit que d'abord il suivoit Marc comme son maistre; mais qu'il le quitta depuis pour faire sa secte à part. [d] S. Augustin remarque qu'il

Tert.præf.c. 50.p.253.b.
a Iren l.1.c.10. p 76 b.
b Thdrt.h.l.1. c.12.p.202.d.
c Epi.35.c.1.p. 258.d.
d Aug.h.15.p. 7.2 b|Præd.c. 15.p.16.

faifoit dependre de fept aftres la vie & la naiffance de tous les hommes.'Il donnoit, dit S.Irenée, divers enfans à fon Dieu, & en parloit avec autant d'affurance que s'il les euft tous vu naiftre. Iren.l.1.c.6.p. 64.c.

'Le Prædeftinatus du P. Sirmond, fait condanner Colorbafe par un S. Theodote Evefque de Pergame, dans un Concile de fept Evefques: Et il pretend raporter les termes propres ou de Theodote, ou de la decifion du Concile. [Mais les fautes groffieres que fait cet auteur dans les chofes qui fe peuvent verifier, font que nous n'ofons pas nous fier à luy pour les faits dont il eft le feul garant.] Præd.c.15 p 17.

'Les ARCONTIQUES font,comme nous avons dit,une branche des Marcofiens, [qui femble n'avoir commencé qu'aprés S. Irenée, puifque nous ne voyons pas qu'il en parle.] 'Ils contoient comme les Marcofiens quantité de fables fur la divinité, '& fur la creation du monde, laquelle ils attribuoient à diverfes Principautez: & c'eft ce qui les a fait nommer Arcontiques,[du mot "d'Arconte,qui en grec fignifie Prince & magiftrat. Thdrt.h.l.1.c. 11.p.202.b. b.c. Aug.h.20.p 7. 8. ἀρχῶν.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette herefie,] 'c'eft que quoique quelques uns d'entre eux euffent efté battizez, neanmoins ils anathematizoient le battefme. Ils condannoient de mefme la participation"des faints Myfteres, 'pretendant que tout cela, auffibien que la loy, venoit de Sabaoth,& fe faifoit au nom de Sabaoth, qu'ils mettoient entre les Principautez inferieures. 'Ils difoient que la femme eftoit l'ouvrage de fatan. [a]Ils reconnoiffoient une refurrection de l'ame, mais non du corps. Quelques uns d'entre eux vivoient dans de grands dereglemens: D'autres au contraire trompoient les fimples par des jeûnes d'hypocrifie, par une vie conforme pour l'exterieur à celle des moines, & par un renoncement apparent au monde, "qui leur attiroit le refpect des peuples. Epi.40.c.2.p. 292.d. ἀγαθότητα, ἢ ἀγαθότατα P.293.a. 45.c.2.p 388.d. a40.c.2.p 292. d. σεμνυνόμενοι.

'Ces heretiques avoient quantité de livres apocryphes qu'ils avoient compofez, comme entre autres leur grande & leur petite Symphonie. Ils fe fervoient auffi des livres appellez *Allogenes*, 'compofez par les heretiques Sethiens, [b]& de celui que l'on appelloit"Le raviffement d'Ifaïe. b.c. 39.c.5.p.286.c. b 40.c.2 p.292. b.c. ἀναβατικόν

'Quelques uns pretendent que les Arcontiques commencerent dans l'ifle de Crete, où ils furent refutez & condannez par S. Diofcore 'ou Diodore Evefque de [Gortyne metropole] de l'ifle, qu'on dit avoir auffi condanné les Secondiens fortis de la fecte de Valentin. 'Il receut dans l'Eglife ceux qui acquiefcerent à la verité qu'il leur prefchoit, & en exclut pour jamais les autres. Præd.c.20.p. 21. c.12.p.15. c.20.p.21.22.

Epi.40.c.1.p. 291.a. 'Cette heresie duroit encore du temps de S. Epiphane, & elle se trouvoit particulierement dans la Palestine. Elle avoit aussi esté transportée jusque dans la grande Armenie. Son venin s'estoit encore repandu dans la petite vers la fin de Constance, mort en 361, par le moyen d'un certain Eutacte, qui ayant fait un voyage en Palestine, y en avoit esté infecté par un faux ermite nommé Pierre, [dont l'histoire est considerable ; mais on la verra sur S. Epiphane.]

a.b. 'Eutacte apporta donc cette malheureuse doctrine de Palestine à Satales en la petite Armenie dont il estoit. Il pervertit beaucoup de monde dans cette province, particulierement des plus riches & des plus qualifiez, entre autres une dame nommée [1] Syncletique ; & par le credit qu'avoient ces personnes il en corrompit beaucoup d'autres. p.291.a. 'Ceci arriva, comme nous avons dit, vers le temps que mourut Constance, [& il y a apparence que la tyrannie de Julien, & celle de Valens, contribuerent beaucoup à entretenir ce mal.] p.292.b. 'Neanmoins Dieu en arresta le cours, ostant promtement la vie à celui qui en estoit auteur. Mais sa mort n'étoufa pas la mauvaise doctrine qu'il avoit semée.

Bar.361.§53. 'Baronius croit que ce peut estre contre luy que le Concile de Gangres a esté tenu ; & qu'au lieu d'Eustathe dont parle ce Concile, il faut lire Eutacte. [En ce cas, il faut mettre le Concile de Gangres sous Valens, "ou sous Theodose. Mais tout cela reçoit de grandes difficultez.] NOTE.

SAINT PAPIAS,
DISCIPLE DE S. JEAN L'EVANGELISTE, ET EVESQUE D'HIERAPLE,

Hier.an.101| Iren.l.5.c.33.p.498.b. Hier.v.ill.c.18. Eus.l.3.c.36.p.106.c. L'UN des principaux disciples de S. Jean l'Evangeliste, a esté S. Papias compagnon de S. Polycarpe, & Evesque d'Hieraple en Asie, [c'est à dire dans la Phrygie.] NOTE 1. 'Il "avoit beaucoup d'eloquence, & savoit bien l'Ecriture. τὰ πάντα ὅτι μάλιστα λογιώτατος. Eusebe semble dire qu'il estoit Evesque, & paroissoit avec eclat dans l'Eglise du vivant mesme de S. Ignace, [c'est à dire avant l'an 108,]

[1] συγκλητικῇ τινι, qui peut aussi signifier la femme d'un Senateur de Constantinople ou de Rome.

&

ἀρχαῖος ἀνήρ. '& S.Irenée en parloit vers l'an 190, "comme d'un auteur ancien. Iren.p.498.b.

'Il se plaisoit en la compagnie non de ceux qui parloient beaucoup, mais de ceux qui luy apprenoient la verité. Il recherchoit non ceux qui publioient de nouvelles maximes, inventées par l'esprit humain, mais ceux qui luy raportoient les regles que le Seigneur nous a laissées pour appuyer nostre foy, & dont la Verité mesme nous a instruits. Quand il rencontroit quelqu'un de ceux qui avoient esté disciples "des anciens, il s'enqueroit avec soin de tous leurs discours. Il demandoit, par exemple, ce qu'avoit dit S.André, S.Pierre, S.Jean, S.Philippe, S. Thomas, S. Jacque, Saint Matthieu, ou quelque autre des disciples de J.C, comme Aristion, & Jean"le Prestre ou l'Ancien. Car il trouvoit que les instructions qu'il tiroit des livres, luy profitoient moins que celles qu'il recevoit de vive voix de ceux avec qui il s'entretenoit. 'Il marquoit positivement dans ses écrits qu'il avoit esté disciple d'Aristion, & de Jean le Prestre : Il les y citoit souvent, & y raportoit plusieurs choses qu'il disoit en avoir apprises.

Eus.c.39.p.111. a.b. — τῶν πρεσβυτέρων. — ὁ πρεσβύτερος. — d.

[Nous avons déja parlé de Jean surnommé le Prestre, en traitant de Jean Marc, qui estoit peut-estre le mesme.] 'Pour Aristion; Adon, Usuard, & plusieurs autres Latins, le mettent dans leurs martyrologes le 22 de fevrier, en disant qu'il estoit l'un des 70 Disciples. Quelques nouveaux ajoutent qu'il est mort à Salamine en Cypre, aprés y avoir beaucoup travaillé. Les Grecs n'en font point de feste, 'si l'on ne dit que c'est un S. Ariston qu'ils honorent le 3 de septembre, en disant"qu'il a consommé son martyre par le feu. Ils le font Evesque d'Alexandrie, [non de celle d'Egypte, qui n'a point eu d'Evesque de ce nom, mais qui peut estre]'l'une de celles qu'on met dans la Troade & dans la Carie, [d'où l'on peut l'avoir amené à Ephese, pour y estre jugé par le Proconsul d'Asie.] 'Car on honoroit à Ephese sur une montagne, le tombeau d'un S. Ariston Evesque & martyr. [Mais si c'est le mesme, les Grecs n'ont point sceu qu'il fust disciple de J. C: & cela est fort possible.] 'Les [1] plus anciens martyrologes des Latins marquent aussi ce S.Ariston Evesque d'Alexandrie. [a] Les Constitutions parlent de deux Aristons, l'un premier, & l'autre troisième Evesque de Smyrne. [Mais le moyen que cette Eglise ait eu] tant d'Evesques avant S. Polycarpe, qu'on fait encore preceder par un Bucole.

Boll.22.feb.p.283.e.f. — p.284.§6. — Menæa,p.54| Ugh.t.6.p.1058.d. — &c. — Steph.p.61.f.b. — Menæa,8.may,p.70. — Florent.p.804.805. — a Const.l.7.c.46.p.327.b|n. p.302.c.

1. Les martyrologes de S.Jerome, marquent le mesme jour 3 de septembre un S.Aristonippe Evesque à Alexandrie; & un S.Ariste ou Ariston aussi Evesque, dont ils disent qu'on a les actes : mais ils semblent le mettre à Apamée en Syrie avec S. Antonin. Flor.p.804.805.

Euſ.l.3.c.39.p.110.d.
a d|Iren.l.5.c.33.p.498.b.
Hier.v.ill.c.18.p.274.
b Euſ.p.112.a.b.
c p.113.a.b|l.2.c.15.p.53.b.
d l.3.c.39.p.111.a.
e a.
p.112.b.c.

'Papias écrivit cinq livres, qu'il intitula Expoſition des paroles de noſtre Seigneur. [a] S.Irenée les marque, & cite le quatrieme. Il ſemble témoigner que Papias n'a rien écrit que ces cinq livres, 'ce que S. Jerome dit expreſſément. [b] Il avoit mis dans cet ouvrage quelques merveilles arrivées de ſon temps. [c] Il y parloit des Evangiles de S.Matthieu & de S. Marc. [d] Il y avoit auſſi fait entrer toutes les meilleures choſes qu'il euſt appriſes des anciens, [e] y joignant ſes explications [1] pour en appuyer davantage la verité.

'Mais parmi les diverſes choſes qu'il diſoit eſtre venües à ſa connoiſſance par une tradition non écrite, il y meſloit quelques inſtructions & quelques paraboles attribuées à J. C, qui eſtoient aſſez étranges, & d'autres choſes encore qui tenoient beaucoup de la fable, particulierement cette celebre milliade d'années qu'il ſuppoſoit devoir eſtre aprés la reſurrection, & durant laquelle il pretendoit que J.C. regneroit ſur la terre d'une maniere corporelle. (c.) 'Pour moy, dit Euſebe, je m'imagine qu'il eſt tombé « dans ces penſées pour avoir mal pris les diſcours des Apoſtres, « & n'avoir pas compris le ſens myſterieux de leurs paraboles. Car « autant que l'on en peut juger par ſes écrits, il paroiſt un eſprit « fort mediocre. Ce qui n'a pas empeſché que le reſpect que l'on « avoit pour ſon antiquité, n'ait porté S. Irenée & beaucoup d'autres écrivains eccleſiaſtiques, à embraſſer aprés luy cette opinion du regne terreſtre de J.C.durant mille ans. [On va voir ce point traité plus amplement ſur le titre des Millenaires.

Cette erreur dont Papias a eſté ou l'auteur ou le défenſeur, n'a pas pu empeſcher qu'il n'ait eſté reconnu pour Saint dans l'Egliſe.]'C'eſt le titre que S.Jerome luy donne. [f] Son nom ſe trouve auſſi dans Uſuard, & beaucoup d'autres martyrologes, [2] le 22 de fevrier. [g] Eſtienne Gobar heretique Tritheite, qui vivoit vers l'an 580, [h] luy donne [3] meſme le titre de martyr. [Nous n'en trouvons rien autre choſe dans les anciens.] [i] Les actes de S. Oneſime diſciple, dit-on, de S. Paul, portent que ce Saint confeſſa publiquement la foy à Rome, & fut mis dans un cachot avec un Papias ſon compagnon ſpirituel, dont ils ne diſent rien davantage. 'Outre que ces actes ne valent rien, Bollandus pretend que cet endroit doit eſtre entendu d'un Oneſime qui vivoit au troiſieme ſiecle.

Hier.ep.29.p.194.c.
f Boll.22.feb.p.285.b.c.
g Ign.prol.c.6.p.33.
h Phot.c.232.p.901.b.
i Boll.22.feb.p.287.c.d.e.

1. *ou bien*, proteſtant qu'il raportoit leurs ſentimens avec une verité & une fidelité toute entiere, *διαβεβαιούμενος ὑπὲρ αὐτῶν ἀλήθειαν.*
2. Uſuard, Adon, le martyrologe Romain &c.
3. Ne le faudroit-il point tranſpoſer pour le donner à S. Irenée?

'André de Cesarée en Cappadoce cite de Papias, Que quelques uns des Anges, à qui Dieu avoit donné le soin & le gouvernement de la terre, s'estoient mal acquitez de leur devoir: 'ce qui paroist avoir raport à l'opinion de quelques anciens, qui ont entendu des Anges ce que l'Ecriture dit des enfans de Dieu, c'est à dire des descendans de Seth. 'On luy attribuë encore "une opinion sur la mort de Judas, que personne ne veut aujourd'hui soûtenir. 'Il paroist qu'on demanda d'Espagne à S. Jerome les ouvrages de Joseph, de S. Papias, & de S. Polycarpe, parceque le bruit couroit que ce Pere les avoit traduits. Mais il ne l'avoit pas fait, & ne se jugeoit pas mesme capable de donner en latin "à des si grands ouvrages la mesme beauté qu'ils avoient en grec.

And.Cæs.c.34. p.67.c. Hall.v.Pap.p. 665. NOTE 2. p.666. Hier.ep.28.p. 194.c. tantas res.

'Beaucoup de martyrologes marquent, comme nous avons dit, la feste de S. Papias le 22 de fevrier: Quelques uns en font le 17 de may. Il y en a un manuscrit qui met le 22 de janvier la translation de S. Papias Evesque & Confesseur, Bollandus croit que ce peut estre celui d'Hieraple.

Boll.22.feb.p. 285.b.c.

'S. Jerome dit qu'il a eu S. Irenée pour disciple, [Ainsi il doit avoir vécu bien avant dans le deuxieme siecle, puisque S. Irenée n'est mort que vers le commencement du troisieme. Il ne peut pas neanmoins avoir passé de beaucoup l'an 150, s'il faut avoir quelque égard à l'histoire de S. Aberce,] 'qui estoit, dit-on, Evesque d'Hieraple en Phrygie lorsque L. Verus faisoit la guerre aux Parthes, [vers l'an 163,] & l'estoit mesme depuis quelque temps. [Ainsi il peut avoir esté le successeur de S. Papias.]

Hier.ep.29.p. 196.c. Sur.22.oct.p. 337.§ 16.

'Le nom de S. Aberce est celebre parmi les Grecs, qui en font un office solennel le 22 d'octobre. [a] Les Latins ne l'ont pas connu, & son nom ne se trouve point dans les anciens martyrologes. [b] Baronius l'a mis dans le Romain au mesme jour qu'en font les Grecs. Il dit avoir eu entre les mains une lettre de ce Saint à M. Aurele traduite du grec, & pleine d'un esprit apostolique. Il promet de la donner dans ses Annales; 'mais au lieu de le faire, il se plaint qu'elle luy estoit echapée d'entre les mains, & qu'il ne l'avoit pu retrouver. [De sorte qu'elle nous est devenue entierement inutile, n'ayant pas mesme le moyen d'examiner si elle estoit veritable.]

Menæa,p.261-277|Ugh.t.6. p.1110. a Hall.v.Aber. p.145.2. b Bar.22.oct.g. 163.§ 15.

'Nous avons une longue histoire de S. Aberce dans Surius: [c] mais elle est de Metaphraste; ["& si mesleé de fables ridicules,] [d] que Baronius a esté obligé de la condamner. [Il est mesme fort difficile de trouver du temps pour l'episcopat de S. Aberce, & d'un second Aberce qu'on met encore aprés luy, entre S. Papias

Sur.22.oct.p. 334-340. NOTE 3. c All.de Sim.p. 130. d Bar.163.§ 15.

& S.Apollinaire celebre Evesque de la mesme ville d'Hieraple : & il vaudroit peut-estre mieux ne mettre S.Aberce que "vers l'an 230,] 'où nous trouvons un Avircius Marcellus, qui ayant receu de Dieu un grand zele pour la verité, [& n'ayant peut-estre pas receu de mesme les talens necessaires pour la défendre par des livres,] animoit les autres à faire [ce qu'il ne pouvoit faire luy mesme, & le faisoit ainsi par eux.]

Eus.l.5.c.16.p. 179.b.

V. les Montanistes § 12.

LES MILLENAIRES.

Aug.civ.l.20. c.7.p.260.2.a.

'SAINT Augustin dit que les spirituels de l'Eglise, ont donné le nom de Millenaires à ceux qui croyoient que les Saints regneroient un jour sur la terre avec J.C. durant mille ans. [Cette opinion a esté embrassée non seulement par divers heretiques,] 'comme par les Cerinthiens, [a] par les Marcionites, [1] par les Montanistes, par les Meleciens, [par les Apollinaristes,] [b] mais encore par beaucoup d'auteurs ecclesiastiques ; & mesme par des martyrs, [c] comme par S.Papias, [2] par S. Justin, par S.Irenée, [d] par Nepos Evesque d'Egypte, [e] par S.Victorin, par Lactance, par S. Sulpice Severe. Elle avoit aussi des sectateurs parmi les Juifs.

Eus.l.3.c.28.p. 100.a.
a Gen.dog.c. 55.p.383.2.a.
b Hier.in Jer. 19.p.311.a. |
c v.ill.c.18| Eus.l.3.c.39.p. 112.c.
d l.7.c.24.p. 270.271.
e Hier.in Ez. 36.p.507.b.
f Iren.l.5.c.35. p.502.c|Lact.l. 7.c.19.p.712.
g Lact.c.24.p. 722.

[f] Cette opinion alloit à croire qu'aprés la venuë de l'Antechrist & la ruine de toutes les nations qui le suivront, [3] il se feroit une premiere resurrection qui ne seroit que pour les justes, [g] mais que ceux qui se trouveront alors sur la terre bons & méchans, seront conservez en vie, les bons pour obeïr aux justes ressuscitez comme à leurs Princes, les méchans pour estre vaincus par les justes, & leur estre assujettis ; 'que J.C. descendra alors du ciel dans sa gloire ; [h] qu'ensuite la ville de Jerusalem sera rebastie de nouveau, augmentée & embellie ; & que l'on rebastira aussi le Temple. 'Les Millenaires marquoient mesme precisément l'endroit où l'un & l'autre seroient bastis, & l'étenduë qu'on leur donneroit. [k] Ils di-

Hier.in Is.53. p.200.d.
h c.60.p.225.b| Just.dial.p. 307.b.
i Hier.in Jer. 31.p.345.346.
k in Is.60.p. 226.b|Ori. princ.l.2.c.12. p.709.

1. Tert.in Marc.l.3.c 24.p.499.b.
2. Just.dial.p.306-308|Iren.l.5.c.32-36.p.495-505.
3. Hier.in Matt.19.p.58.b|Eus.l.3.c.39.p.112.c.ex Papia|Lact.in gent.l.7.c.20 p.713|Genn.dogm. eccl.c.55.a.p.Aug.t.3.p.383.2.a.

soient que les murailles de leur Jerusalem seroient basties par les nations étrangeres conduites par leurs Rois, que tout ce qui *construenda.* y estoit desert, & particulierement le Temple, "seroit revétu de cyprés, de pins, & de cedres; que les portes de la ville seroient toujours ouvertes; que l'on y apporteroit jour & nuit toutes sortes de richesses. 'Ils appliquoient à cette Jerusalem ce qui est dit dans le 21.[e] chapitre de l'Apocalypse;[a] & au Temple tout ce qui en est écrit dans Ezechiel; [à quoy ils ajoutoient divers autres endroits des Prophetes.]'Ils pretendoient que le Temple seroit eternel. [b] C'est là où ils disoient que J.C. regneroit [c] mille ans sur la terre d'un regne corporel, [d] & que durant ces mille ans, les Saints, les Patriarches, & les Prophetes, vivroient avec luy dans un contentement parfait. [e] C'est là qu'ils esperoient que J.C. rendroit à ses Saints le centuple de tout ce qu'ils auroient quitté pour luy.

[f] Leur opinion auroit esté en quelque sorte supportable, s'ils eussent cru que les Saints estant ressuscitez, jouïroient par la presence de J.C. de quelques delices spirituelles, dit S. Augustin: & il avoue qu'il avoit esté autrefois dans ce sentiment, [g] qu'on voit exprimé dans un sermon qu'on luy attribuë, mesme dans la derniere edition de ses œuvres. [h] C'estoit aussi celui de Tertullien. [Et il ne faut pas douter que ce ne fust encore celui de S Justin, de S.Irenée, & des autres Saints qui ont suivi la mesme opinion,] 'quoiqu'ils n'aient pas cru qu'on y seroit exemt [du besoin] de boire & de manger. [i] C'est pourquoi S. Irenée dit que cette premiere resurrection des justes, qu'il croyoit devoir preceder le jugement, seroit comme un commencement d'incorruption, & un moyen pour s'acoutumet à la vuë de Dieu, '& que les Saints durant ce temps là auroient la conversation & la compagnie des Anges, & s'exerceroient avec eux dans les choses spirituelles.

'Mais il y en avoit [d'autres] qui s'egarant dans des fables ridicules, pretendoient que les Saints passeroient ce temps dans des festins tout charnels, & que mesme dans le boire & dans le manger ils iroient beaucoup audelà des bornes d'une juste moderation, & se porteroient dans des excés incroyables. 'Ils disoient que ce seroit dans ce regne que J.C. boiroit le vin nouveau dont il avoit parlé dans la Cene. 'Ils pretendoient encore qu'il y auroit des mariages, [k] au moins pour ceux qui seroient trouvez vivans à la venuë de J.C, [l] qu'il y naistroit des enfans, * que toutes les nations obeïroient à Israel; [m] que toutes les creatures serviroient aux justes avec une entiere promtitude; [n] qu'il y auroit

Hier.in Jer.31.p.346.a. | a in Ez.36.p.507.b. | in Jer.31.p.345 d. | b b|in Zac.14.p 284.c. | c Eus.l.3.c.39.p.112.c.ex Pap &c. | d Just dial.p.306.307 b. | e Hier.in Matt.19.p 58.b|Iren.l.5.c.33.p.497.b.c. | f Aug civ.l.20.c.7.p.260.1.d. | g s.259.p.1061061. | h Tert.in M.l.3.c.24.p.499.c. | Just.dial.p.307.c|Iren.l.5.c.33.p.497.d. | i Iren.c.32.p.495.c. | c.34.p.502.c. | Aug.civ.p.260.1.b.d. | Hier.ep.150.q.2.p.142.c|Iren.c.33.p.497.b. | Hier.in If.l.18.pr.p.242.b.&c. | k Lact.l.7.c.24.p.722. | l Ibid|Ori.in M.g.p.498.e. | m Iren.l.5.c.32.p 495.c. | n Hier.in If.l.18.pr.p.242.b.

* Hier. in If.l.18.pr.p.242.b|c.60.p.225.b|Lact.in gent.l.7.c.24.p.722|Ori.de princ.l.2.c.12 p.709.

neanmoins des guerres, des triomphes, des victorieux, des vaincus à qui l'on feroit souffrir la mort. 'Ils se promettoient dans leur nouvelle Jerusalem une abondance inepuisable d'or, d'argent, d'animaux, de toutes sortes de biens, & generalement tout ce que des Chrétiens semblables aux Juifs, & qui ne cherchent que les voluptez du corps, peuvent s'imaginer & desirer.

c.60.p.226.b.

'Ils ajoutoient à cela que l'on seroit circoncis, qu'il y auroit un sabbat perpetuel, que l'on immoleroit des victimes, '& que tous les hommes viendroient adorer Dieu à Jerusalem, les uns tous les samedis, les autres tous les mois, les plus eloignez une fois l'an; 'en un mot, que l'on observeroit toute la loy, & qu'au lieu de changer les Juifs en Chrétiens, les Chrétiens deviendroient des Juifs. 'C'est pourquoi S. Jerome appelle souvent l'opinion des Millenaires un dogme, une tradition, & une fable judaïque; [a] & les Chrétiens qui la suivoient, des Chrétiens judaïzans, [b] & des demi Juifs.

c.53.p.200.d. c.66.p.260.a. in Zac.14.p. 284.c. in Ez.36.p.507. b.&c. a in Jer.31.p. 345.d. b in Is.54.p. 202.a.

[c] Ils contoient des merveilles de la fertilité de la terre, la quelle produiroit toutes choses dans tous les pays, & qu'ainsi on n'auroit plus besoin de trafiquer.

c c.66.p.260.a| Iren.c.33.p. 497.498|Lact. c.24.p.722-726.

[d] Ces demi Juifs disoient encore qu'aprés que le regne de mille ans seroit passé, le diable assembleroit les peuples de Scythie, marquez dans l'Ecriture sous les noms de Gog & de Magog, lesquels avec d'autres nations infideles, retenuës jusques alors dans les extremitez de la terre, viendroient à la suscitation du demon attaquer les Saints dans la Judée; mais que Dieu les arresteroit, & les tueroit par une pluie de feu: ensuite de quoy les méchans ressusciteroient: 'qu'ainsi ce regne de mille ans seroit suivi de la resurrection generale & eternelle, & du jugement: & qu'alors s'accompliroit la parole du Sauveur, Qu'il n'y aura plus de mariages, mais que nous serons egaux aux Anges, parceque nous serons les enfans de la resurrection.

d Hier.in Ez. 38.p.513.d| Lact.l.7.c.26. p.727|Genn. dog.c.55.p.383. 2.a.b. Just.dial.p. 308.b|Lact.l. 7.c.26.p.728.

'Toutes ces fables sont venües principalement de ce qu'on n'a pas entendu ce que c'est que la premiere mort dans l'Apocalypse, '& qu'on n'a pas pris garde que ce livre portant le nom de Revelation, est un livre tout mysterieux, que nous ne pouvons entendre si Dieu ne nous en revele les mysteres.

Aug.civ.l.20. c.7.p.260.1.c. Hier.in Ez.c. 38.p.514.a.

[Cerinthe doit estre consideré comme le premier auteur de l'opinion des Millenaires, puisqu'il a vécu "dés le commencement de l'Eglise,] 'Neanmoins S. Jerome dit que l'on en attribuoit l'origine à S. Papias Evesque d'Hieraple, disciple de Saint Jean: [ce qui vient peut-estre de ce que,] [e] comme remarque Euse-

V. les Cerinthiens.

v.ill.c.18.p. 274.d|Genn. dog.c.55.p.383. 2.a. e Eus.l.3.c.39.p. 112.c.d.

be, son autorité avoit rendu cette opinion considerable parmi les Catholiques. [En effet, s'agissant particulierement de l'explication d'un passage de l'Apocalypse, il estoit difficile de ne pas deferer au sentiment d'un disciple de S. Jean, & qui estoit Evesque dans le pays mesme auquel ce livre estoit particulierement adressé. Mais ce qui donnoit alors plus de cours à cette opinion, est ce qui la rend aujourd'hui plus meprisable,] 'depuis qu'Eusebe nous a appris que Papias paroissoit par ses écrits avoir eu un esprit fort mediocre, & estre tombé dans cette imagination, & dans quelques autres, pour avoir mal entendu les discours des Apostres, & n'avoir pas compris les sens mysterieux de leurs paraboles. (c.)

[S Justin qui l'a suivi de fort prés pour le temps,]'a aussi embrassé son opinion, [quoique S. Jerome ne le nomme pas entre les Millenaires.]'Ce saint Martyr témoigne qu'il y en avoit beaucoup d'autres de son sentiment. Mais il ajoute qu'il y en avoit aussi beaucoup qui estoient d'un sentiment contraire, lesquels il reconnoist suivre toute la pureté & la sainteté du Christianisme. (Just.dial.p. 306-308. | p.306.c.)

'S.Irenée [qui écrivoit sur la fin du deuxieme siecle,] a esté de ceux qui ont ajouté foy à ces imaginations de Papias : [a] & il raporte tant de luy, que de quelques autres Prestres disciples de S. Jean, des pensées tout à fait extraordinaires, qu'il témoigne neanmoins ne pas rejetter. (Iren l.5.c.32-36.p.495-505. | a c.33.p.497.498.)

'L'opinion des Millenaires a aussi esté embrassée par la nouvelle prophetie, dit Tertullien, [c'est à dire par les Montanistes,][b]& par Tertullien mesme, comme il paroissoit par son ouvrage de l'Esperance des Fideles, [que nous avons perdu,] & comme on le voit encore par son troisieme livre contre Marcion, dans lequel il pretend que Dieu avoit voulu donner de son temps une marque de cette future Jerusalem, par une ville qui avoit paru dans le ciel sur la Judée tous les matins durant 40 jours, & qui avoit esté vue par les payens mesmes. (Tert.in Marc. l.3.c.24.p.499.b. | b b.c.d|Gen.c. 55.p.383.2.a| Hier.v.ill.c.18. p.275.a|in Ez. c.36.p.507.b.)

'Origene reprend en plus d'un endroit ceux qui s'egaroient avec les Juifs, en prenant trop à la lettre quelques endroits de l'Ecriture, & qui s'imaginoient qu'aprés la resurrection on useroit encore "des viandes corporelles, & des autres plaisirs des sens. (Ori.in M.g.p. 498.e| princ.l. 2.c.12.p.709. | "&c.)

'Vers le milieu du III. siecle, il se trouva un Evesque d'Egypte nommé Nepos, qui soutint ces opinions judaïques par un livre intitulé *La refutation des allegoristes*.[c] Ce livre ayant trouvé beaucoup d'approbateurs, particulierement dans le territoire d'Arsinoé, S. Denys d'Alexandrie fut obligé de se transporter en ce (Eus.l.7.c.24.p. 270.271|Gen. dog.c.55.p.383. 2.a. | c Eus.p.271. 272.)

lieu: & il y étoufa cette erreur "par une conference tout à fait Chrétienne, qui dura trois jours de suite. Il fit mesme changer de sentiment à Coracion, qui estoit le chef de ces Millenaires. 'Il refuta aussi l'écrit de Nepos, quoique cet Evesque fust mort alors, 'en luy opposant deux livres qu'il fit sous le titre Des promesses. 'S Jerome dit qu'il écrivit mesme "contre S.Irenée.

V.S. Denys d'Alex. — p.271.a. — p.270.d. — Hier.in Is.l. 18.pr.p.242.b. — Ibid.

a Hier.in Ez. 36.p.507.b. — Vict.P.bib.P. t.1.p.582.a.b.

[a] S.Victorin [Evesque de Pettau, qui souffrit le martyre sous Diocletien,] suivoit encore ces fables judaïques en beaucoup d'endroits de ses écrits, comme S. Jerome nous en assure. 'Nous les voyons neanmoins condannées dans le commentaire sur l'Apocalypse que nous avons aujourd'hui sous le nom de ce saint Martyr: [ce qui fait croire que cet écrit est ou supposé, ou corrompu.]

Hier.in Ez. 36.p.507.b| Lact.l.7.c.24-26.p.721-729.

'Lactance a aussi esté dans l'opinion des Millenaires, qu'il explique fort au long.

b Gen.c.18.ap. Hier.p.317.a. — 1. — V.les Donatistes § 59. 60.

[b] On lit dans une edition de Gennade, que Ticonius celebre Donatiste, paroist pencher [1]pour ce mesme sentiment. [Mais c'est une faute,] cet auteur ayant "au contraire détruit par ses explications tous les fondemens sur lesquels on l'appuyoit.

Ephr.op.t.1.p. 449-451. — Hier.in Is.l.18. pr.p.242.b. &c. — Epi.77.c.36.p. 1031. — c Hier.p.242. b. — Bas.ep.293.p. 284.285. — d Naz.or.51.52. t.1.p.744.b|747.c.

'S. Ephrem combat avec étenduë les mesmes fables, comme tout à fait opposées à l'Ecriture: [en quoy il pouvoit bien avoir eu en vuë l'heresiarque Apollinaire,]'qui les a suivies avec ceux de sa secte, comme [S Basile, S.Gregoire de Nazianze, &] Saint Jerome, l'assurent en divers endroits, 'quoique S.Epiphane ait eu peine à se le persuader.[c] Apollinaire composa mesme deux traitez, où il pretendoit refuter l'ouvrage que Saint Denys d'Alexandrie avoit fait contre Nepos. 'S.Basile décrit fort en particulier ses egaremens sur ce point. [d] S Gregoire de Nazianze condanne avec beaucoup de force dans les Apollinaristes, leurs mille ans imaginaires, leurs delices charnels, & le Judaïsme qu'ils pretendoient devoir estre un jour renouvellé. 'Hesyque Prestre de Jerusalem combat aussi les Millenaires.

Hesy.in Lev. p.136.137.

Hier.in Ez. 36.p.507.b. — Sulp.dial.2.c. 16.p.304. — Iren.l.5.c.32.p. 494.

'S. Jerome nous apprend encore que S. Sulpice Severe suivoit l'opinion des Millenaires dans son dialogue intitulé *Gallus*. [Il n'y en a rien aujourd'hui dans ce dialogue. Mais l'endroit marqué par S.Jerome pouvoit estre] 'à la fin de la seconde partie, où S. Severe, sous le nom de Gallus, raporte un discours de S.Martin sur l'Antechrist.[On l'en a peut-estre osté exprés,]'comme on avoit

1. Il y a dans l'edition de S. Jerome en 1565. *suspicionem intulit*, qui forme ce sens. Mais celle de Miræus a *tulit*, qui fait un sens contraire appuyé par tout l'endroit. On lit de mesme dans un tres ancien manuscrit qui est à S. Germain des Prez.

osté

osté autrefois les cinq derniers chapitres de S. Irenée au raport de Feuardent. 'Le discours mesme de S. Martin sur l'Antechrist, qui contient quelques opinions assez extraordinaires, manque dans divers manuscrits : & dans quelques editions : & Giselin avoue qu'il avoit esté prés de l'oster dans la sienne, si des personne de grand merite ne luy eussent representé qu'il vaut mieux donner les auteurs dans leur integrité, & non pas en retrancher des endroits sous pretexte qu'ils peuvent causer des maux qu'ils n'ont point causez durant tant de siecles. 'C'est un remede, dit Feuardent, qui n'est ni seur ni"utile, & qui va à nous faire perdre une bonne partie des écrits des Peres. Il faut ou expliquer ou excuser ce qui nous paroist de mauvais dans les ouvrages des Saints, mais non pas les supprimer. Nous les reverons comme des hommes amis de Dieu, mais non pas comme des Dieux. Pourquoi donc nous étonner que des hommes fassent des fautes? [Il nous est mesme avantageux de voir d'une part la difference qu'il faut mettre entre les Ecritures canoniques, & les écrits des plus excellens des Peres ; & d'estre obligez de l'autre de recourir à la lumiere de l'Eglise, pour discerner dans les Saints ce qui vient de l'esprit de verité, & ce qui est un effet de nos tenebres & de nostre foiblesse commune.]

Sulp.n.p.393. — Iren.p.494.495. — probabile.

'Nous avons dans la bibliotheque des Peres, un auteur nommé Q Julius Hilarion, qui écrivoit vers 397 ou 400, comme il paroist par son traité mesme, intitulé De la durée du monde. Cet auteur a aussi esté dans l'opinion des Millenaires.

Bib.P.t.7.p.263.b.

'S. Jerome se plaint en effet qu'elle estoit fort commune de son temps non seulement parmi les Apollinaristes, mais mesme parmi les Catholiques, [qui ne tomboient pas neanmoins dans tous les egaremens que S. Jerome attribuë en general aux Millenaires : ce qu'il seroit aisé de faire voir, particulierement des Peres qui ont suivi cette erreur, comme de S. Justin & de S. Irenée. Mais tout ce que S. Jerome en dit convient fort bien avec ce que S. Basile raporte d'Apollinaire.]

Hier.in Is1.18. pr.p.242.b.

Le grand nombre des auteurs ecclesiastiques & des martyrs qui ont esté de l'opinion des Millenaires, a fait que 'S. Jerome n'a pas osé la condanner absolument. Il aime mieux reserver toutes ces choses au jugement de Dieu, & permettre à chacun de suivre son sentiment. 'Ce qui n'empesche pas qu'il ne la rejette au mesme endroit comme une fausseté contraire à l'Ecriture, 'comme des contes aussi dangereux que"ridicules, & qui deviennent un precipice à ceux qui y ajoutent foy.

In Jer.19.p.311. a|in Ez.38.p.514.b. — in Jer.p.311.a. — In Ez.p.514.a. — exiles.

Phila.c.59.p.15. c. 'S.Philastre la qualifie mesme une heresie. [a] Les Orientaux en écrivant contre Saint Cyrille, traitent de fables & de folies les mille ans d'Apollinaire. [b] Et S.Cyrille en leur répondant, declare qu'il ne s'arreste en aucune maniere à ce qu'a cru Apollinaire, parce qu'il faut rejetter ceux qui ont une fois esté condannez comme violateurs de la foy de l'Eglise. 'S.Fulgence conte les heretiques Nepotiens venus de Nepos, [c'est à dire de l'Egyptien Millenaire,] entre les sectes opposées à l'Eglise qui avoient paru avec celle des Sabelliens.

a Conc.t.3.p. 838.b.

b p.842.c.

Fulg.in Pint.c. 2.p.535.

[Caius celebre à Rome au commencement du III. siecle, est le premier que nous trouvions] 'avoir combatu les Millenaires en écrivant contre Cerinthe. [Nous avons marqué les autres qui l'ont fait dans le mesme siecle, & dans le suivant,] 'au nombre desquels il faut certainement mettre Eusebe, '& S. Epiphane, [quoiqu'il n'en ait pas fait de titre particulier. On peut reserver pour le V. siecle, S. Augustin, qui outre ce qu'il en dit dans la Cité de Dieu,] 'conte encore le regne terrestre de J. C. entre les erreurs des Cerinthiens. [Il y faut joindre] [c] Theodoret, qui a mis Nepos mesme dans le catalogue des heretiques. [d] Il paroist que son opinion estoit alors entierement abolie [Et je ne sçay point en effet qu'on trouve qu'il y ait eu des Millenaires depuis S. Jerome & S. Augustin : de sorte que si quelques uns en ont encore conservé les sentimens, cela n'a fait aucun eclat considerable.] 'On dit qu'ils se renouvellent aujourd'hui parmi les heretiques de la Suede & du Brandebourg.

Eus.l.3.c.28.p. 100.a.

c.39.p.112.c.d.

Epi.77.c.36.p. 1032.

Aug.h.8.p.7.1. d.

c Thdrt h.l.3. c.6.p.230.b.

d c.

Datis.1.p.12.13.

PERSECUTION DE L'EGLISE
SOUS L'EMPEREUR
MARC AURELE.

ARTICLE PREMIER.

Les philosophes confondus par les Chrétiens, peuvent avoir causé la persecution de M. Aurele.

[QUELQUE douceur que M. Aurele eust pour tout le monde, & pour ceux mesmes qui l'avoient le plus offensé,] 'neanmoins on demeure d'accord qu'il y eut sous son regne une persecution tres violente contre l'Eglise, qui fit remporter à beaucoup de Saints la couronne du martyre. Eusebe & Orose la content pour la quatrieme; '& il est visible qu'il faut y joindre S. Augustin, qui met la quatrieme persecution sous Antonin; [parceque les anciens donnent souvent le nom d'Antonin à M. Aurele.] 'S. Sulpice Severe qui avoit mis la quatrieme sous Adrien, appelle celle-ci la cinquieme.

Eus. chr | Oros. l. 7. c. 15. p. 213. 1. b.

Aug. civ. l. 18. c. 52. p. 239. 2. a | n. p. 421. 2. c.

Sulp. l. 2. p. 150.

V. M. Aurele § 29.

["Il semble qu'elle ait pu venir en partie des philosophes, trop puissans sous un Prince qui s'appliquoit tout entier à étudier & à pratiquer les regles morales de la philosophie.] 'Il est certain au moins que Crescent philosophe cynique, dechiroit publiquement tous les Chrétiens par les faux crimes qu'il leur imputoit, [& qu'il fut la cause du martyre dont S. Justin"fut couronné en ce temps là, n'ayant pu souffrir que ce Saint l'eust convaincu d'estre un ignorant & un calomniateur.

Just. ap. 1. p. 47. 2.

V. S. Justin § 20, 22.

Le mesme Saint avoit elevé au milieu de Rome une ecole de la religion Chrétienne, plus opposée encore à la morale d'Aristippe & d'Epicure, qu'à la philosophie de Socrate & de Zenon: ce qui peut aisément avoir animé toutes ces sectes non seulement contre luy, mais contre tous les Chrétiens. Car ce Saint n'estoit pas le seul à les combatre & de vive voix & par écrit: & on peut juger de quelle maniere les Chrétiens les traitoient quelquefois, par

l'exemple de Tatien, qui leur parle de cette sorte dans un ouvrage connu & loüé de l'antiquité.] Puisque vous estes incapables de « concevoir toutes ces choses par vous mesmes, dit il à ces preten- « dus maistres des sciences, apprenez les au moins en nous ecou- « tant. Vous vous vantez de ne point craindre la mort, & de mepri- « ser les richesses. Cependant vous estes si eloignez de vous con- « tenter d'une vie pauvre & simple, que plusieurs d'entre vous ob- « tiennent de l'Empereur des pensions de six-cents écus. Et je trou- « ve qu'ils ont raison, quand ils ne le feroient que pour empescher le « monde de croire qu'ils nourrissent inutilement leur grande barbe. «

Tati.p.157.d.

[Ce mesme auteur fait encore dans la suite une agreable peinture de ces philosophes.] Qu'est-ce que vos philosophes, dit-il, « ont de si merveilleux & de si grand? Je n'y voy rien d'extraordi- « naire, sinon qu'ils [1] negligent une de leurs epaules, qu'ils se lais- « sent venir de longs cheveux, qu'ils entretiennent bien leur barbe, « qu'ils portent les ongles grands comme les griffes des bestes, & « qu'avec cela ils publient qu'ils n'ont besoin de personne, quoi- « qu'il leur faille un corroyeur pour faire leur besace, un tourneur « pour leur baston, un tailleur pour leur habit, des gents riches & « un bon cuisinier pour assouvir leur gourmandise. Cependant ce « grand philosophe se met à declamer devant tout le monde, avec « une autorité & une assurance incroyable: Si on luy fait quelque « tort, il s'en venge bien luy mesme, & paie par des injures ceux « qui ne veulent pas luy donner ce qu'il demande. «

p.162.a.b.

[Le seul exemple de la vie du commun des Chrétiens, estoit un sanglant reproche de la vie dereglée de ceux qui pretendoient suivre toutes les regles de la plus exacte morale, & qui pour la pluspart en suivoient de toutes contraires. Ainsi il y auroit eu lieu de s'étonner si ces philosophes, qu'un ancien appelle des animaux de gloire & d'orgueil, voyant toute leur morale effacée par la vertu solide de tant de Chrétiens, & toute leur suffisance dissipée par les sectateurs d'un crucifié, & par des gents qu'ils traitoient d'inconnus & d'ignorans, n'eussent pas fait l'impossible pour les ruiner; s'ils n'eussent pas publié contre eux toutes les calomnies imaginables pour les noircir dans l'esprit des peuples; & s'ils ne se fussent pas efforcez de soûtenir leur reputation chancellante par la ruine de celle de leurs adversaires.]

1. peut-estre parceque le manteau des philosophes ne leur couvroit qu'une epaule.

ARTICLE II.

Autres causes de la persecution : M. Aurele l'autorise sans faire neanmoins de nouvelles loix contre les Chrétiens.

[OUTRE le pouvoir que les philosophes avoient sur l'esprit de M. Aurele, qui se faisoit luy mesme honneur du titre de philosophe.] 'ce Prince "avoit esté elevé dés l'enfance dans l'estime & dans l'exercice des ceremonies Romaines. Il faisoit gloire de les aimer, & les pratiquoit avec tant de soin, que les payens mesmes y ont trouvé de l'excés & s'en sont moquez. Il paroist aussi qu'il ajoutoit peu de foy aux evenemens que l'on pretendoit estre miraculeux, & il ne pouvoit souffrir ceux qui se servoient du nom de Dieu pour epouventer les peuples.[Il ne faut donc pas s'étonner que ce Prince d'ailleurs equitable & tres doux, ait conceu une haine injuste contre les Chretiens,] '& ait beaucoup contribué par les ordres qu'il donnoit, à la persecution qu'ils souffrirent sous son regne, [estant certain que lorsqu'il avoit le plus de sujet de les traiter avec toute sorte de bonté,] 'il ne laissoit pas d'ordonner aux Gouverneurs de faire mourir ceux qui auroient confessé J. C, quand ils ne voudroient pas renoncer la foy.

V.M. Aurele § 2. — Bar.164 § 5-9. — Oros.l.7.c.15. p.213.1.b. — Eus.l.5.c.1.p.162.d.

'Cependant Tertullien nous assure "qu'il n'a point fait de loix contre les Chrétiens; [a] ce qui nous oblige de dire qu'il n'a fait aucun edit general pour les persecuter. 'Mais les anciennes loix Romaines, qui condannoient toute religion nouvelle & non approuvée du Senat, subsistoient toujours. ["Trajan avoit interdit toutes* les associations & les assemblées particulieres.] 'On défendoit encore sur peine de la vie la lecture des Prophetes, & mesme des livres payens dont on croyoit que les Chrétiens pouvoient prendre quelque avantage: [& on pouvoit faire plusieurs autres loix semblables,] ausquelles ils declaroient hautement qu'ils n'obeïroient jamais. 'Enfin, on voit par des histoires que Saint Justin raporte, & par le martyre de S. Justin mesme, qu'il suffisoit de s'avouer Chrétien pour estre aussi-tost condanné à la mort, '& que ce procedé estoit appuyé par les ordres de l'Empereur.

quas nullus Verus impressit. — V. la pers. de Trajan § 5. — * ἑταιρίας. — Tert.ap.c.5 p.6.d|7.a. — a Bar.164.§ 4. § 5. — Just.ap.2 p.82. 2.b.c. — ap.1.p.43 2.b. — Bar.164.§ 6.

'Antonin avoit condanné une injustice si visible, & "ordonné qu'un Chrétien ne seroit point puni pour sa seule religion. [Mais il faut dire que cette ordonnance fut abolie aussi-tost aprés sa mort, par la haine que les peuples avoient pour la verité.] 'Car les

V. S. Justin § 16. — Eus.l.4.c.13.p.127.a. — l.5.pr.p.153.a.

soulevemens qu'ils firent en diverses villes contre les Chrétiens, eurent beaucoup de part à la persecution de M. Aurele, [aussi-bien qu'à celle d'Adrien.] 'L'histoire de S. Polycarpe, [& encore plus celle des Martyrs de Lion,] nous font voir avec quelle animosité le peuple demandoit le sang des Chrétiens, & de ceux mesmes qui meritoient le plus d'estre aimez & honorez de tout le monde. 'Les magistrats des villes au lieu de punir ces cris seditieux, les appuyoient ouvertement de toute leur autorité, & faisoient des edits publics contre les Chrétiens, quoi qu'apparemment sans en avoir d'ordre de l'Empereur, [autant qu'on en peut juger par ce que nous avons cité de Tertullien.

l. 4.c.15.p.129. d|132.d.

c.26.p.147.c.d| Cyp.diss.11.c. 39.p.265.266.

Il ne faut pas douter que divers Gouverneurs ne suivissent cette impression & cette haine des peuples contre l'Eglise,] 'soit que leur superstition propre leur fist prendre cette injustice impie pour une action de pieté, [soit pour satisfaire la passion & l'animosité des autres. Et tous les martyrs qui souffrirent alors en sont autant de preuves,] 'puisqu'il n'y avoit dans les provinces que les magistrats Romains, & non ceux des villes, qui pussent condanner à la mort. 'S. Justin dit que "tous les Gouverneurs se rendoient les instrumens du demon pour repandre le sang des Chrétiens.

Cyp.diss.11.c. 38.p.263.

p.263.

Just.ap.1.p.41. b.d.

"πάντας.

[Pour justifier la haine qu'on avoit contre eux,] 'on taschoit de leur faire perdre l'honneur avec la vie, & de trouver quelque fondement aux crimes dont le bruit public les accusoit. On prenoit pour cela leurs esclaves, des femmes, & des enfans, à qui l'on faisoit souffrir des questions tres rudes, pour leur faire avouer que les Chrétiens commettoient en secret des crimes que les payens commettoient publiquement, & mesme comme des actions de religion au milieu de leurs sacrifices. 'On défendoit en mesme temps aux Chrétiens d'ecrire pour se justifier, & à tout le monde de lire leurs apologies: 'par où l'on engageoit les peuples à croire d'eux les choses les plus opposées à leurs sentimens & à leur conduite, & par cette ignorance dont il leur estoit comme impossible de sortir, à tomber dans les supplices preparez "à ceux qui condannent temerairement leurs freres. 'Les Chrétiens voyoient leur perte avec douleur: 'car pour ce qui les regardoit eux mesmes, ils souffroient avec paix tout ce qu'on pouvoit faire & dire contre eux, parce qu'ils avoient Dieu pour témoin de leur innocence.

p.50.b.c|Eus.l. 5.c.1.p.156.d.

Just.p.51.e|52. b.

p.50.c.

"ἀγνῶς ἀδελφίας.

e|52.c.

p.50.c.

ARTICLE III.

De S.te Glycerie & S. Felicité.

[COMME les Chrétiens ont esté beaucoup plus persecutez sous M. Aurele, que sous aucun des autres Princes qui ont porté comme luy le nom d'Antonin, Baronius a accoutumé de raporter à cette persecution les martyrs qu'on trouve avoir souffert sous Antonin. Bollandus le suit ordinairement en cela : & ainsi nous croyons devoir faire la mesme chose, lorsque nous ne trouverons point de raison particuliere qui nous en empesche.]

'Eusebe ne marque la persecution de M. Aurele qu'en l'an 167, qui estoit le 7.e de son regne, avec le martyre de Saint Polycarpe. [Nous croyons devoir mettre la mort de ce Saint dés le commencement de 166,] '& la persecution estoit fort grande dés auparavant ; [ce qui confirme ce que dit Orose,] 'qu'elle commença pendant la guerre des Parthes, [qui dura quatre ans, depuis 161 ou 162 jusqu'en 165,] avant la grande peste qui s'étendit jusqu'à Rome [vers l'an 166.]

Euf.chr. | l.4.c.15.p.129. | Oros.l.7.c.15. p.213.1.b.

'Les actes de S.te Glycerie portent en effet, qu'elle souffrit dés la premiere année d'Antonin, [en 161 ou 162, estant assez ordinaire de ne conter pour la premiere année des Princes que celle qui a commencé aprés leur elevation : ce que nous disons en suivant Baronius & Bollandus,] 'qui mettent cette Sainte sous M. Aurele. [a] Car s'il falloit s'arrester à ces actes, on la devroit mettre sous T. Antonin, ou sous Caracalla. ["Mais il est vray que ces actes ne meritent guere qu'on s'y arreste. C'est pourquoi nous n'en raportons rien ici,] 'que ce qu'ils disent qu'elle consomma son martyre sous le gouverneur Sabin, à Heraclée dans la Thrace le 13.e jour de may, 'auquel les Grecs en font leur principal office, [b] & auquel sa feste est marquée dans le Typique de S. Sabbas, & dans un tres ancien martyrologe Egyptien. [c] Les Latins en font aussi aujourd'hui le mesme jour, aussi-bien que les Moscovites.

NOTE 1.

Boll.13.may.g. 12.b. | p.188.a|Bar. 175.§7. | a Boll.13.may, g.12.b. | b|14.b|15.b. | Menæa, p.113. &c. | b Boll.13.may, p.188.a. | c c.f.

'Mais elle est surtout fort celebre parmi les Grecs du patriarcat de Constantinople, 'à cause d'une huile miraculeuse qui sortoit de son tombeau à Heraclée. 'Un auteur du VII. siecle en parle, & raporte un miracle qui s'estoit fait peu auparavant à cette occasion au commencement du regne de Maurice, sous Jean le Jeûneur Patriarche de Constantinople, & ainsi vers l'an 583. 'Maurice visita depuis à Heraclée l'eglise de S.te Glycerie

a. | Bar.175.§7. | Simoc.l.1.c.11. p.70-72|Boll. 13.may.p.193.d. | Simoc.l.6.c.1. p.290,291.

avec beaucoup de respect, & y donna de l'argent pour refaire ce que les barbares en avoient brulé. 'Cette eglise estoit celebre des l'an 355, & il semble que ce fust la cathedrale. [a]Il paroist que le corps de la Sainte estoit dans l'isle de Lemne du temps de Constantin Copronyme. 'Les Grecs l'honorent comme une vierge, de quoy ses actes ne disent rien. [Le martyrologe Romain ne l'a pas mis.

Boll. 7. feb. p. 42. a. a 13. may, p. 192. a. p. 188. f.

Ce fut apparemment en l'an 164 que "S.te Felicité se rendit illustre à Rome par son martyre, & encore plus par celui de ses sept enfans. Leurs actes qui peuvent faire quelque autorité,] 'portent que les Pontifes payens furent cause de leur mort, en persuadant à l'Empereur que pour appaiser leurs Dieux, il ne falloit pas souffrir que cette Sainte & ses enfans leur insultassent plus longtemps, mais les contraindre de les adorer.

V. son titre. Sur. 10. jul. p. 156.

ARTICLE IV.

S. Ptolemée, S. Germanique, & quelques autres, sont martyrizez en l'an 166.

'OROSE semble dire que Dieu vengea le sang des martyrs qu'on repandoit en divers endroits, par la peste effroyable, qui ayant commencé en Orient ["l'an 165,] se repandit jusqu'aux extremitez de l'Occident, & ravagea durant plusieurs années toutes les provinces de l'Empire. [Mais ce fleau n'arresta pas la persecution. Vers l'an 166,] S. "Ptolemée & deux autres Chrétiens furent condannez à Rome par le Juge Urbice, sans autre raison sinon qu'ils estoient Chrétiens: 'De quoy S. Justin se crut obligé de se plaindre par sa [1] seconde apologie, 'qu'il adressa à M. Aurele & au Senat. 'Il la finit en demandant qu'elle fust renduë publique, 'qu'il luy fust permis de montrer à tout le monde la pureté de la doctrine des Chrétiens. [Mais il fut bien-tost recompensé de sa generosité par le martyre, & "traité luy mesme comme il se plaignoit qu'on avoit traité les autres. Car Junius Rusticus, si celebre entre les sages & les philosophes de ce temps là,] 'estant Prefet de Rome, luy fit couper la teste, & encore à quelques autres, qui n'estoient accusez non plus que d'adorer J.C.

Oros. l. 7. c. 15. p. 213. 1. b. V. M. Aurele § 9. Just. ap. 1. p. 43. a. b. V. S. Justin § 21. p. 41. b. a|42. c. 1. p. 51. e. p. 52. b. V. S. Justin § 22. Bar. 165. § 2.

'Ce qui se faisoit à Rome, se faisoit de mesme dans toutes les provinces par les Gouverneurs, poussez par le demon qui les animoit. [Nous avons plus de connoissance de ce qui se passa dans

Just. ap. 1. p. 41. b.

1. selon l'ordre du temps, quoiqu'on la mette la premiere dans les imprimez.

l'Asie,]

V. S. Polycarpe note 5.

l'Asie,]'où la persecution fut fort grande [au "commencement de 166,][a] sous Statius Quadratus qui en estoit alors Proconsul.[b] Saint Polycarpe y souffrit dans la ville de Smyrne [le 23 de fevrier,] avec onze ou douze autres Chrétiens amenez de Philadelphie à Smyrne, [qui apparemment ne le precederent que de peu de jours. Nous parlerons en particulier de S. Polycarpe. Les autres sont apparemment ceux]'dont l'Eglise de Smyrne décrit les souffrances dans sa lettre sur S. Polycarpe, sans en nommer aucun que S. Germanique.

Eus.l.4.c.15.p. 129.d.
a n.p.71.1.c| 73.2.c.
b l.4.c.15.p.135.
b|Poly.act.p. 28|n.96.p.69.
Poly.act.p. 14-16.

„ 'Qui n'admirera, dit cette Eglise, le courage de ces Martyrs, „ leur patience, leur amour pour le Seigneur? Ils ont bien voulu „ estre tellement dechirez à coups de fouet, qu'on leur voyoit les „ veines, les arteres, '& jusqu'aux entrailles, [c] sans qu'aucun jettast „ seulement un cri ou un soupir, pendant que la compassion de „ leurs douleurs faisoit pleurer ceux qui les voyoient? C'est qu'ils „ n'estoient plus alors dans leurs corps, 'ou plutost, c'est qu'ils „ estoient attentifs à J. C. qui estoit present avec eux, & qui leur „ faisoit entendre sa voix: & la joie de sa presence leur faisoit me- „ priser tous les tourmens. Ils se trouvoient heureux de racheter „ en une heure des supplices eternels; & le feu que les cruels bou- „ reaux leur faisoient souffrir, leur sembloit "un rafraichissement, „ parcequ'ils avoient devant les yeux de leur cœur ces feux qui ne „ s'eteindront jamais, & les recompenses ineffables promises à „ ceux qui persevereront jusques à la fin. En un mot, ils paroissoient „ non des hommes, mais des Anges.

P.14.
Eus.l.4.c.15.p. 129.b.
c Poly.act.p. 14.
p.15.
ψυχρόν.

'Ces martyrs, aprés avoir esté condannez à estre exposez aux bestes, [& en attendant le jour destiné à leur couronne,] souffrirent long-temps de grandes douleurs. Car on les coucha sur des écailles d'huistres, '& sur des pierres aigües, [d] & on les fit passer par plusieurs autres tourmens. Le diable mesme fournissoit de nouvelles inventions pour les faire souffrir, & le tyran faisoit tous ses efforts pour les contraindre par la longueur des supplices à renoncer J. C. Mais par la grace de Dieu il ne put venir à bout de son dessein. 'Car le tres genereux Germanique, fortifioit la foiblesse des autres par l'exemple de son courage. Il se signala surtout lorsqu'il fut exposé aux bestes. 'Comme il estoit fort jeune & dans la vigueur de son âge, le Proconsul qui souhaitoit beaucoup de le gagner, l'exhortoit d'avoir pitié de luy mesme, & de ne pas perdre une si fleurissante jeunesse. Mais Germanique bien loin de l'ecouter, irrita les bestes, & les força en quelque sorte à le devorer, pour sortir promtement de ce siecle corrom-

Ibid.
Eus.l.4.c.15.p. 129.b.
d Poly.act.p. 15.
P.16.
Eus.l.4.c.15.p. 129.c.

pu. Le peuple fut étonné de sa constance, & admira la fermeté avec laquelle les Chrétiens meprisoient la mort. [Cependant au lieu d'aimer ceux qu'ils estoient contraints d'admirer,] ils s'écrierent tous, Qu'on oste ces impies du monde, & qu'on cherche Polycarpe. 'Usuard, Adon, Notker, & plusieurs autres martyrologes anciens & nouveaux, marquent la feste de S. Germanique le 19 de janvier : [& il est étonnant que les Grecs n'en honorent pas aussi la memoire.] 'Usuard, & presque tous les autres Latins, mesme les martyrologes de S. Jerome, mettent ses dix ou onze compagnons, qu'ils font monter à douze, le 26 du mesme mois avec S. Polycarpe.

Boll. 19. jan. p. 213.214.

26. jan p. 691. § 1.2.

ARTICLE V.

S. Meliton & S. Apollinaire adressent à M. Aurele des apologies pour les Chrétiens.

Eus. l. 4. c. 15 p. 129. 2.

V. son titre § 10.

'LE martyre "de S. Polycarpe qui suivit bientost celui de S. Germanique, éteignit la persecution: [mais ce ne fut apparemment que pour l'Asie, & l'ordre d'Eusebe nous donne lieu de croire que S. Justin souffrit peu aprés à Rome. Il faut mesme dire que la persecution recommença bientost en Asie,] puisque la chronique d'Eusebe porte que S. Meliton Evesque de Sardes en Lydie, presenta son apologie à M. Aurele en l'an 170. 'Car S. Meliton s'y plaint que les Chrétiens estoient alors persecutez en Asie par les edits publics [des magistrats des villes,] ce qui, dit-il, ne s'estoit jamais fait. Il témoigne ne pas savoir si ces edits venoient de l'ordre [& de la volonté] de l'Empereur, ou s'ils avoient esté publiez à son insçeu. Mais de quelque part qu'ils vinssent, ils donnerent une belle occasion tant aux calomniateurs, qu'à tous ceux qui estoient bien aises de s'emparer de ce qui ne leur appartenoit pas. Car sous pretexte d'obeïr aux magistrats, ils voloient ouvertement & pilloient jour & nuit des personnes qui ne leur faisoient aucun tort.

c. 26. p. 147. c.

d.

'Ce fut ce qui obligea S. Meliton d'écrire son apologie, pour implorer la protection de l'Empereur contre ceux qui entreprenoient ces violences sans son ordre; ou témoigner que les Chrétiens recevoient la mort avec joie, 'si c'estoit luy qui les y avoit condannez; pourvu seulement qu'il voulust ecouter ce qu'ils avoient à luy dire pour leur justification. [Eusebe, comme nous avons dit, met cette apologie de S. Meliton sur l'an 170,] '& on

c.

p. 148. 2.

V.S. Meliton note 2. ne peut pas assurément la mettre plustost. [Mais "il y a quelques raisons qui font douter si on ne la devroit point différer jusques aprés que Commode eut receu la puissance du Tribunat, en l'an 175.]

'Eusebe dans son histoire, joint à l'apologie de S. Meliton celle que S. Apollinaire Evesque d'Hieraple en Asie, adressa aussi à M. Aurele: 'ce qui donne quelque lieu de presumer qu'elles furent faites à peu prés en mesme temps. [Et il semble aussi que S. Apollinaire "n'ait fait la sienne que lorsque la persecution se renouvella l'an 177, comme nous le dirons dans la suite.]

c.26.p.146. Cyp.dif.11.c.39.p.264. V.son titre.

ARTICLE VI.

De divers Martyrs qui ont souffert sous M. Aurele.

'CE fut [apparemment] dans la persecution de M. Aurele, que 'fut couronné le saint Evesque Sagaris, mis peu de temps aprés par Policrate d'Ephese, entre les plus grandes lumieres de l'Asie. 'Il souffrit sous le Proconsul Servilius Paulus, dans la ville de Laodicée, dont Usuard & Adon disent positivement qu'il estoit Evesque. [Ils ajoutent mesme qu'il estoit un des anciens disciples de Saint Paul, en quoy le martyrologe Romain les suit, quoiqu'il y ait prés de cent ans entre la mort de S. Paul & le commencement de M. Aurele.] Les Latins font la feste de ce Saint le 6.e jour d'octobre.

Bar.6.oct.2. Eus.l.5.c.24.p.191.d. l.4.c.26.p.147.b.

'La suite de l'histoire oblige à mettre en ce mesme temps ce que nous lisons dans S. Epiphane, 'que "le Gouverneur fit arrester à Byzance un assez grand nombre de Chrétiens. Ils souffrirent constamment "la question, comme de veritables serviteurs de J.C, & [ayant esté condannez à la mort,] ils remporterent tous la couronne du martyre, meritant par une illustre victoire la gloire & la felicité du ciel. Il n'y eut que le malheureux Theodote qui renonça J.C: '& la honte de cette premiere faute le fit tomber quelque temps aprés dans l'heresie. [Nous ignorons les noms de ceux qui ayant receu plus de graces du ciel, eurent plus de courage que luy. Mais leur persecuteur pourroit bien estre] 'ce Cæcilius Capella, dont Tertullien dit que lorsque Byzance fut prise & ruinée par Severe [en l'an 196,] il s'écria: Que les Chrétiens avoient grand sujet de se rejouir: [ce qui marque assez qu'ils avoient esté cruellement persecutez en cette ville, & sans doute par Capella mesme, puisque] 'Tertullien raporte en cet endroit

Bar.196.§2. ἄρχων. Epi.54.c.1.p.463.b. ἐξετάσεων. b.c. Tert.ad Scap.c.3.p.87.a. p.86.

la punition que Dieu avoit faite de quelques Gouverneurs qui les avoient le plus maltraitez. [C'estoit apparemment sous M. Aurele, puisque la persecution de Severe ne commença qu'aprés l'an 196.]

Boll. 14. may, p. 268. e. a p. 265. 'Bollandus met encore sous M. Aurele S. Victor soldat, & S.te Couronne femme d'un autre soldat, [a] dont les noms sont celebres dans Bede, & dans les plus anciens martyrologes des Latins, aussibien que dans les Grecs. Nous en avons des actes qu'on pretend estre fort anciens, & Bede semble en avoir voulu faire un abregé dans son martyrologe. [Mais avec tout cela, il s'y rencontre "tant de difficultez, que nous n'osons point nous en servir.] 'Ils mettent ces Saints à Alexandrie, ou à Lycople en Thebaïde. 'Neanmoins tous les anciens semblent convenir de les mettre en Syrie; & leurs actes grecs disent qu'ils souffrirent à Damas. Les Latins les honorent en divers jours, mais principalement le 14 de may, & les Grecs le 11 de novembre. Ceux-ci donnent à S.te Couronne le nom de Stephanie, qui en leur langue signifie une couronne. 'Diverses Eglises pretendent avoir leurs corps: [& on ne voit pas qu'aucune en ait un fondement bien solide.

Note 2. p. 266. c|268. d. p. 265. p. 268-271.

Nous n'osons pas non plus nous arrester "aux actes de S. Hermie, quoiqu'ils aient quelque chose d'assez beau; mais il y a aussi-bien des particularitez que nous ne pouvons pas entreprendre de soûtenir.] 'On y lit que ce Saint avoit porté les armes sous Antonin, & servoit desslors secrettement J.C. Mais ayant depuis quitté la milice, 'il se declara soldat de J.C. [b] & refusa mesme la paie qui luy estoit due [comme à un veteran,] ne pouvant se resoudre, quelque pauvre qu'il fust, à se nourir de ce dont on avoit [peut-estre] depouillé d'autres pauvres par l'injustice & la violence. 'Un juge nommé Sebastien, estant passé de la Cilicie à Comane dans la Cappadoce où estoit le Saint, se le fit amener, pour l'obliger à sacrifier, selon l'ordre qu'il disoit en avoir receu de [M. Aurele] Antonin contre tous les Chrétiens. Mais le trouvant invincible dans sa foy & dans son humble confiance en J. C, quelques effroyables tourmens qu'il luy eust fait endurer, s'il en faut croire ses actes, depuis le trentieme de mars jusqu'à la fin du mois de may, 'il le condanna enfin "à estre egorgé. [c] Les Grecs en font leur grand office le 31 de may, & le menologe de Basile fait un abregé de ses actes. A leur imitation les Moscovites, & le martirologe Romain, avec quelques autres latins, honorent aussi sa memoire le mesme jour.

Note 3. 31. may, p. 424. f. e. b p. 425. 2. p. 424. e. p. 427. 2. c p. 423. τραχηλοκοπηθῆναι.

[Il faut encore sans doute raporter au temps de M. Aurele, le

martyre de S. Publie Evesque d'Athenes, puisque S. Denys qui gouvernoit l'Eglise de Corinthe vers l'an 170,] 'dit qu'il avoit Eus.l.4.c.23.p. souffert la mort pour la foy dans les persecutions de ce temps là. 143.d.
[Ainsi il n'a que le nom de commun avec Publie qui receut Saint Paul à Malte : & il n'y a pas non plus d'apparence qu'il ait succedé immediatement à S. Denys l'Areopagite.] Usuard, Adon, Notker, & d'autres martyrologes latins, marquent sa feste le 21 de janvier[On ne dit point que les Grecs en fassent.

La mort de ce saint pasteur qui fut heureuse pour luy, fut funeste à son troupeau.] 'Car les Chrétiens d'Athenes ne l'ayant d|144.a. plus pour les animer, negligerent tellement la vie que l'Evangile nous enseigne, qu'ils avoient comme abandonné le Christianisme. Mais Quadrat ayant esté fait Evesque de cette Eglise [desolée,]y rétablit l'ardeur de la foy & la pureté des mœurs : à quoy S. Denys de Corinthe [metropolitain de la province,] contribua aussi par une lettre qu'il écrivit aux Atheniens.

ARTICLE VII.

De S. Concorde Prestre, & S. Pontien, Martyrs à Spolete.

[L'EGLISE honore le premier jour de janvier S. Concorde Prestre & martyr. Nous en avons des actes dans Surius & dans Bollandus, dont le style simple & la narration concise, peuvent marquer une assez grande antiquité : & Adon les a transcrits Note 4. presque tout entiers dans son martyrologe. "Il y a neanmoins quelques points qui peuvent faire de la peine, & empescher de les reconnoistre pour originaux. Nous ferons donc un abregé de ce qu'ils contiennent, mais sans pretendre que ce soit une histoire bien assurée.]

'Du temps de l'Empereur [M. Aurele] Antonin, il y avoit à Boll.1.jan.p.c. Rome un Prestre illustre par sa naissance, & encore plus par la 21. sainteté de sa vie. Il s'appelloit Gordien ou Concordien, & estoit, disent les actes, Prestre du titre[ou de l'eglise]de Pasteur. Il avoit un fils nommé Concorde, qu'il instruisit dans toute la doctrine de l'Ecriture sainte, & il le presenta à S. Pie Evesque de Rome, qui l'ordonna Soudiacre. Le pere & le fils n'avoient pas d'autre occupation durant le jour ni durant la nuit, que les jeûnes, les prieres, & les aumosnes; taschant d'obtenir de Dieu la grace d'eviter la fureur de la persecution, qui estoit alors tres violente à Rome, [non sans y rien souffrir, mais sans y rien faire qui pust blesser leur honneur & leur conscience.] Rr iij

§ 2. 'Il y avoit en ce temps là un saint homme nommé Eutyche, qui vivoit à la campagne dans une terre qu'il possedoit auprés de [1] Tribule. Comme S. Concorde estoit son ami, il souhaita d'aller passer quelque temps avec luy, en attendant que la persecution fust cessée, & pria son pere de le luy permettre. Gordien en fit quelque difficulté, & voulut luy persuader de demeurer à Rome, afin, disoit-il, que nous puissions estre couronnez du martyre. S. Concorde [prevoyant ce semble ce qui luy devoit arriver,] luy répondit aussi-tost, Mon pere, accordez moy, s'il vous « plaist, la grace que je vous demande. Pour ce qui est du mar- « tyre, si J. C. me veut faire part de cette couronne, il le fera non « seulement à Rome, mais en tel autre lieu qu'il luy plaira. Son « pere luy ayant enfin accordé cette permission, il s'en alla aussi-tost trouver Eutyche, qui le receut avec beaucoup de joie, & en rendit graces à Dieu. Ils demeuroient ensemble, s'exerçant continuellement à la priere & au jeûne: & Dieu accordoit souvent à leurs oraisons la guerison de beaucoup de malades qui venoient implorer leur assistance.

§ 3. 'Torquate gouverneur de la province, qui estoit alors à Spolete, entendit parler de tout ceci. Il envoya querir S. Concorde, & luy ayant demandé d'abord, [selon les formes ordinaires,] comment il s'appelloit, 'il ne luy répondit autre chose, sinon qu'il estoit Chrétien. Je ne vous parle pas de vostre Christ, dit Tor- « quate, je vous demande vostre nom. Le Saint repliqua: Je vous « l'ay déja dit, je suis Chrétien, & je confesse J. C. «

§ 4. 'Le juge n'en ayant pu tirer autre chose, "quelques promesses &c. [& quelques menaces] qu'il luy fist, le fit battre à coups de bastons,

§ 5. & ordonna qu'on l'enfermast dans la prison. 'La nuit suivante S. Eutyche le vint trouver avec l'Evesque "Anthime 'qui gouvernoit alors l'Eglise de Spolete: [a] & comme cet Evesque estoit ami de Torquate, il obtint permission d'avoir chez luy S. Concorde durant quelques jours. Ainsi il l'emmena en son logis, s'employant avec luy à l'oraison; & quand le temps fut propre, disent les actes, il l'ordonna Prestre.

21. feb. p. 236. 237. a 1. jan. p. 9. § 5. — Note 5.

§ 6. 'Aprés qu'ils eurent demeuré assez long-temps ensemble, Torquate envoya querir S. Concorde: Il tenta de nouveau sa fermeté, & luy demanda d'abord s'il avoit songé aux moyens de sauver sa vie. [Le Saint luy dit qu'oui,] & qu'il n'avoit point trouvé de salut qu'en J. C, auquel il offroit tous les jours un sacrifice 'de loüange [& d'actions de graces.] Le juge le fit étendre sur &c.

1. Sanson met une ville de Trebule prés de Rieti dans l'Ombrie.

le chevalet, '& puis le fit mettre dans un cachot, le cou & les § 7. mains chargées de chaines de fer, & défenses à toutes personnes d'y entrer: Car il vouloit le laisser mourir de faim. "Mais il ne put pas empescher qu'un Ange n'y entrast durant la nuit, disent les actes, pour encourager le saint Martyr. 'Trois jours aprés, Torquate y envoya deux soldats avec ordre de faire sacrifier S. Concorde, ou de le decapiter: ce qui fut promtement executé. Car le Saint ayant craché sur une statuë de Jupiter, au lieu de l'adorer, un des soldats luy trancha aussi-tost la teste. § 8. &c.

'Deux Clercs & quelques autres personnes de pieté, vinrent § 9. enlever son corps, & l'enterrerent auprés de la ville: Dieu fit beaucoup de miracles à son tombeau. 'Son nom est celebre dans p. 91. Usuard, Adon, & tous les martyrologes suivans, qui en marquent la feste le premier jour de janvier. On en fait le lendemain en un monastere de "S. Pierre au diocese de Girone en Catalogne; où on dit que son corps a esté transferé: & on y fait la feste de cette translation le 4 de juillet. *S. Petri Bisulduni.*

'Bollandus raporte d'un auteur Italien, que le 25 d'octobre en p. 18. 1634, on trouva à Rome quelques reliques, qui estoient, selon des inscriptions gravées sur du marbre, les corps de S.te Martine, de S. Concorde, & de S. Epiphane. 'Il ne croit pas neanmoins que ce p. 91. S. Concorde soit le mesme que celui qui a souffert à Spolete.

[Nous ne trouvons point ce que devint S. Eutyche depuis qu'il fut venu visiter S. Concorde dans la prison de Spolete. Car il y auroit de la temerité à dire sans aucun fondement particulier, que c'est un] 'S. Eutyque martyr enterré dans le cimetiere de 4. feb. p. 458. Calliste auprés de Rome, "dont nous avons l'epitaphe faite par le § 1. Pape Damase. V. la pers. de Diocletien § 50.

'On écrit que S. Concorde eut pour compagnon dans cette 19. jan p. 929. prison de Spolete, S. Pontien martyr, [a] honoré le 14 & le 19 janvier, dont on a des actes, ["mais peu capables de faire aucune autorité.] 'On croit que ses reliques sont partie dans une eglise de son nom au faubourg de Spolete, partie à Utrecht, où l'Evesque Baudri les apporta en l'an. 968. § 7. 15-19. a 14. jan. p. 932. 933. p. 935. § 1. Note 6.

[On tient que la persecution d'Antonin couronna encore à Rome "un S. Alexandre Evesque, dont le siege n'est pas marqué; S. Julien à Sore ou à Atin prés de Rome; à Trieste dans l'Istrie un saint Diacre nommé Lazare, & S. Potite en Sardaigne. S.te Parasceve est celebre parmi les Grecs, qui l'honorent le 26 de juillet. Mais nous n'avons aucune histoire ni d'elle, ni des quatre autres, qui puisse faire quelque autorité.] Notes. 7, 8, 9, 10, 11.

ARTICLE VIII.

La persecution continuë, mesme aprés la victoire obtenuë par les Chrétiens : Des martyrs des Gaules.

[QUOIQUE M. Aurele fust ennemi des Chrétiens, il en avoit neanmoins un "grand nombre dans ses armées, qui non seulement le servirent avec la fidelité qu'un Chrétien doit aux puissances établies de Dieu; mais qui luy rendant le bien pour le mal, le delivrerent en l'an 174, par un miracle celebre, des mains des Quades qui le tenoient enfermé avec toute l'armée Romaine. M. Aurele ne put desavouer une faveur si insigne qu'il avoit receuë des Chrétiens. Elle ne le put cependant porter à faire pour eux autant qu'Antonin, en ordonnant que ceux qui n'auroient point d'autre crime que leur religion fussent renvoyez absous. Il se contenta de défendre de les accuser, comme Trajan avoit déja fait,] 'ajoutant seulement que ceux qui les accuseroient seroient punis rigoureusement, [a] & du dernier supplice: [ce qui s'executa sous Commode à l'égard de S. Apollone.

V. M. Aurele § 15, 16.

Tert. ap. c. 5. p. 6. d.
a Eus. l. 5. c. 5. p. 170. a.

Comme donc la disposition du Prince n'estoit pas changée à l'égard des Chrétiens, ils jouïrent peu de la paix qu'un si grand miracle leur avoit acquise.] 'Cette paix fut troublée dés l'an 177 par les soulevemens des peuples, qui rallumerent la persecution en divers lieux, & la rendirent plus violente qu'elle n'avoit encore esté. Rien n'est plus celebre que ce qui se passa alors à Lion, 'où "les peuples & les magistrats témoignerent une fureur étrange contre les Chrétiens, comme s'ils eussent esté convaincus des crimes horribles dont ils avoient contraint quelques esclaves de les accuser. [Malgré les edits de Trajan & de M. Aurele,] 'le Gouverneur ordonna de faire une recherche generale de tous les Chrétiens: [& ce qui est encore plus étrange,] 'l'Empereur mesme à qui le Gouverneur en écrivit, commanda que ceux qui persisteroient dans la religion Chrétienne, seroient punis du dernier supplice. [On croit qu'outre les illustres Martyrs de Lion, & S. Epipode qui les suivit bien-tost avec S. Alexandre, cette persecution emporta encore dans ce qui fait aujourd'hui la province de Lion, "S. Benigne à Dijon; S. Speusippe & plusieurs autres à Langres; S. Andoche, S. Thyrse, & S. Felix à Saulieu prés d'Autun; S. Symphorien & "S. Flocelle à Autun mesme; S. Marcel à Challon sur Sône; & S. Valerien à Tournus, outre quelques autres qui sont moins celebres.

c. 1. p. 153.
p. 156. 157.
V. les Martyrs de Lion § 2, 3.
p. 156. d.
p. 162. b. d.
V. S. Benigne.
NOTE 12.

Adon

'Adon met aussi sous M. Aurele le martyre que souffrirent à Vienne S. Severin, S. Felicien, & S. Exupere, [a] marquez encore par Usuard & par d'autres le 19 de novembre. 'Mr du Saussay en fait une assez longue histoire, [dont nous ne trouvons rien [1] ailleurs[Le nouveau breviaire de Vienne dit que leurs corps ayant esté trouvez par la revelation que ces Saints mesmes en firent, furent enterrez solennellement dans l'eglise de S. Romain par l'Evesque Pascase, [qui peut avoir vécu vers le milieu du IV. siecle;] '& transportez solennellement vers l'an 830 au monastere de Romans sur l'Isere, par l'Evesque Bernard qui l'avoit basti, & qui y mit les corps des Saints le 2 d'octobre dans l'eglise, en la dediant à Dieu sous leur invocation. 'Mr du Saussay ajoute encore diverses choses sur leur translation, [dont nous ne trouvons point d'autre auteur.] 'Bollandus en dit aussi quelque chose.

Ado, an. 163. p. 122.
a Bar. 19. nov. f.
Sauf. ib p. 908.
Gall. chr. t. 1. p. 797. 2. b.
Sauf. 19. nov. p. 909.
Boll. 6. may, p. 100.

[b] Ce qui se passa dans la seule province des Gaules, fait juger, dit Eusebe, de ce qui arriva dans le reste de l'Empire; & donne lieu de croire que la persecution y couronna aussi un tres grand nombre de Chrétiens. [Il nous en reste peu de connoissance particuliere. Nous avons "pour Rome ou pour la Sicile, le martyre de l'illustre vierge Ste Cecile, s'il est vray qu'elle ait souffert sous M. Aurele & sous Commode, comme plusieurs l'ont dit. Nous en parlerons neanmoins plus amplement en un autre temps. Il semble aussi que "S. Thraseas, qu'on croit avoir esté Evesque d'Eumenie dans la Phrygie, ait esté martyrizé à Smyrne dans les dernieres années de ce regne, aprés l'an 171.]

b Euf. l. 5. pr. p. 153 | c. 2. p. 166. a
V. S. Urbain Pape note 4.
V. les Montanistes § 11.

ARTICLE IX.

Des ouvrages d'Athenagore, particulierement de son apologie, & de celle de Miltiade.

'ON voit bien que la religion estoit alors persecutée dans l'Orient, puisqu'Athenagore fut obligé d'y composer une apologie sous le titre de *Legation pour les Chrétiens.* 'Il l'adressa aux deux Augustes Marc Aurele, & Luce Aurele Commode ["son fils. Et ainsi elle n'a pu estre écrite avant l'an 17 de M. Aurele, de J. C. 177, "Commode n'ayant receu que cette année là le titre d'Auguste.

Bar. 179. § 39.
Athng. p. 1.
Note 13.
V. M. Aurele § 24.

Eusebe ne parle point d'Athenagore, ni de son apologie,] 'non plus que S. Jerome, Suidas, & Photius. [Mais elle a tellement

Hall. v. Just. p. 292.

1. ni dans Adon, ni dans le nouveau breviaire de Vienne, ni mesme dans Pierre des Noels l. 10. c. 82.

tous les caracteres d'une piece originale, que je ne sache personne qui ait seulement témoigné en douter.]'Le P. Petau, & d'autres encore, croient qu'elle est citée par S. Methode dans un endroit que S. Epiphane en raporte.

Epi.64.c.21.p. 544.a|n.p.260. 261|Boll.18. jan.p.189.f.

Athng.p.2 3.

'Cet auteur louë d'abord la douceur de M. Aurele, & la felicité de son gouvernement, qui faisoit jouir tout le monde de l'abondance & de la paix, hors les seuls Chrétiens. Car pour eux, quoi qu'ils ne fissent tort à personne, ils estoient neanmoins persecutez, injuriez, maltraitez dans leurs biens, dans leur honneur, & dans leur vie mesme, sans qu'on pust prouver qu'ils fussent coupables d'aucune faute. [Il n'attribuë pas cette injustice à l'aversion de l'Empereur;] mais il se plaint de ce qu'il ne prenoit pas le mesme soin d'eux que de ses autres sujets, & de ce qu'il les abandonnoit à la haine deraisonnable que des calomnies sans fondement avoient fait concevoir contre leur religion.

[Il s'étend donc à montrer la sainteté du Christianisme, & à faire voir que ceux qui l'embrassoient n'estoient nullement coupables des crimes horribles qu'on leur imputoit,] 'mais dont on ne pouvoit produire aucun témoin; ni leurs esclaves, ni qui que ce soit n'estant, dit-il, assez effronté pour dire qu'ils les leur avoient vu commettre. 'C'estoient les mesmes crimes que quelques esclaves payens avoient declaré contre leurs maistres à Lion: mais ils ne l'avoient fait que par la violence ou par la crainte de la question, [& on ne trouve pas mesme qu'ils eussent declaré en avoir rien vu.]

p.38 b.

Euf.l.5.c.1.p. 136.d.

'Il parle beaucoup des demons, & montre que tous les miracles vrais ou apparens qui se faisoient parmi les payens, ('car il ne veut pas nier qu'il ne s'en fist,)'se faisoient par ces esprits de malice, & non point par Jupiter & par les autres Dieux pretendus dont ils donnoient le nom à leurs statuës. Il parle sur cela des miracles ou des divinations attribuées par ceux de Parion, [ville de l'Hellespont,]aux statues de Protée qui s'estoit "brulé publiquement [en 165,]& d'un * Alexandre [qui est apparemment le celebre imposteur d'Abonotique.] Mais il le prouve particulierement par un Nerullin qui vivoit encore alors, & à qui on avoit dressé plusieurs statuës à Troade. Elles ne servoient toutes que d'ornement à la ville, hors une qui, à ce qu'on pretendoit, rendoit des oracles, & guerissoit les maladies, durant que Nerullin mesme estoit malade. C'est pourquoi on offroit des sacrifices [non à Nerullin, mais] à cette seule statuë, & on luy faisoit plusieurs autres honneurs. [Je ne voy point que Vossius parle de ce Nerullin dans son ouvrage

Athng p.29.30.

p.25.c.

p.25.30.

V. la perf. de Trajan § 8.

* V.M.Aurele § 30.

de l'Idolatrie;] '& on doute qu'aucun autre en ait rien dit. n.p.190.2.

'Nous avons encore un autre discours d'Athenagore pour prouver la resurrection des morts, 'qui est fait comme pour estre recité devant des auditeurs. [Il semble le promettre à la fin de son apologie,] 'où estant tombé sur le sujet de la resurrection, il [1] remet à en parler en un autre endroit. [Je ne voy point que personne doute non plus de ce traité.]

ref.p.40. p.66.c. 1. leg.p.39.c.

2. 'Il semble que Gesner luy attribuë 12 livres [2] de sa vie, qui ne sont pas imprimez. Scult.l.2.c.1.p.46.

[Le titre des ouvrages d'Athenagore porte qu'il estoit Athenien & philosophe. Je ne sçay] 'si l'expression dont il se sert [3] touchant les Prophetes, [en un temps où les extases de Montan commençoient à troubler l'Eglise, ne peut point donner lieu de craindre qu'il n'ait esté engagé dans ce parti, aussi-bien que] 'la maniere dont il parle [4] des secondes noces. 'Neanmoins ni Scultet, ni Mr du Pin, n'ont point remarqué le premier de ces endroits comme sujet à quelque mauvais sens. 'Bullus l'appelle non seulement un tres docte philosophe, mais encore un tres grand ornement de la religion Chrétienne, 'un écrivain tres habile, [a] un homme digne de respect, un "excellent auteur de l'un des meilleurs siecles de l'Eglise. [b] Il s'étend beaucoup pour montrer que quelques unes de ses expressions accusées d'Arianisme ou de Sabellianisme, n'ont rien que de tres orthodoxe & de tres conforme au Concile de Nicée. [Que si l'on peut s'assurer de mesme par le reste de sa doctrine qu'il soit Catholique en tout,] 'il semble qu'on peut douter avec Baronius, si ce n'est point le mesme que "S. Athenogene martyr dont parle S. Basile. Ces deux noms ne sont point si differens, que les copistes n'aient pu mettre l'un pour l'autre: [& nous ne savons rien de S. Athenogene,] 'sinon qu'estant prés d'estre consommé par le feu, il composa une hymne, qu'il laissa à ses disciples comme un gage de son amitié, & qui est citée par Saint Basile. [Comme nous ne le connoissons que par ce Pere,] 'cela donne lieu de croire qu'il estoit du Pont [ou de la Cappadoce.] Baronius l'a mis dans le martyrologe Romain le 18 de janvier.

3. Athng.leg.p.9.d. p.37.b. 4. Scult.p.52|Du Pin,t.1.p.175. Bull.l.1.c.2.p.41.c. l.4.c.4.p.498. b. optimus. a l.3.c.5.p.341. c. b p.337-348. Bar.18.jan.d. NOTE 14. Bas.de Spi.c.29.t.2.p.359.c. Bar.18.jan.d.

[Nous avons marqué autrepart que S. Apollinaire d'Hieraple, & S. Meliton, peuvent bien n'avoir fait leurs apologies qu'aprés l'an 174, & ainsi vers le mesme temps qu'Athenagore.

1. ἀλλ' ἀνακείσθω μὲν ὁ περὶ τῆς ἀναστάσεως λόγος.
2. περὶ τοῦ εἰς ἑαυτόν. Je ne le trouve point dans l'epitome de Gesner par Josias Simlerus.
3. οἳ κατ' ἔκστασιν τῶν ἐν αὐτοῖς λογισμῶν . . . . ἃ ἐνηργοῦντο ἐξεφώνησαν.
4. Si l'on pouvoit oster du texte καὶ εἰ τέθνηκε, le reste pourroit peut-estre ne regarder que ceux qui repudient leur premiere femme pour en epouser une autre.

Euf.l.5.c.17.p. 184.a. 'Militiade qui fleuriffoit en ce temps-ci dans l'Eglife, "adreffa V. Miltiade auffi aux Princes du fiecle une apologie pour la philofophie Chrétienne.

S.TE FELICITE,

ET SES SEPT ENFANS MARTYRS.

Greg.h.3.p. 1354.a.c.d. [L'UNE des plus illuftres martyres qui ait fouffert dans la ville de Rome,a efté S.te Felicité,]'laquelle felon S. Gregoire le Grand, nous ne devons pas regarder fimplement comme martyre, mais comme elevée a un degré plus eminent mefme que le martyre,puifqu'outre la couronne qui luy eft propre, elle en poffede encore autant qu'elle a envoyé d'enfans au ciel. 'Ce Saint en cite les actes [1] les plus corrects, [d'où nous pouvons tirer qu'il y en avoit d'autres qui l'eftoient moins] 'Mais ces premiers font apparemment ceux que nous avons aujourd'hui dans Surius,& dans le P. Ruinart. Car [outre qu'ils font fort courts & fort fimples,] ils fe raportent fort bien avec S. Gregoire. 'Baronius les juge fideles fans en faire d'autre eloge. [Et on peut dire en effet qu'ils n'ont rien que de bon, mais qu'ils n'ont pas tous les caracteres des actes originaux. C'eft pourquoi nous nous contenterons de les abreger. Le terme de Roy qui y eft quelquefois pour celui d'Empereur, donne lieu de croire qu'ils ont efté traduits du grec; car les Romains ne s'en fervoient pas en ce temps là.]

P.1353.e. — Act.M.p.20| Sur.10.jul.p. 156.157. — Bar.175.§6.

Sur.10.jul.p. 156.§1. 'S.te Felicité eftant demeurée veuve, fe confacra à Dieu dans la fainteté de cet état, ne s'occupant jour & nuit qu'à la priere; ce qui edifioit extremement tous les Chrétiens, & donnoit un grand accroiffement à l'Evangile. §2. 'Elle avoit fept enfans, Janvier, Felix, Philippe, Silanus, Alexandre, Vital, & Martial,'§1. qui tous obfervoient exactement les regles du Chriftianifme. P.Chry.f.134. p.467. 'Elle fouhaitoit, dit S. Pierre Chryfologue, & defiroit avec ardeur de donner en un mefme jour la vie facrée du martyre à fes fept enfans, à qui elle avoit à peine donné la vie temporelle en beaucoup d'années:

1. *emendatiora.* Quelques perfonnes habiles croient mefme que ce terme fe doit prendre ici pour *emendata* ou *emendatiffima*.

& Dieu exauça des vœux si dignes d'une veritable mere.

'Lorsqu'Antonin gouvernoit l'Empire, les pontifes payens s'estant soulevez contre les Chrétiens, & representant à l'Empereur qu'il estoit necessaire pour appaiser la colere des Dieux, de faire sacrifier Felicité, (ce qui donne lieu de croire que sa qualité la rendoit connuë dans Rome, aussi-bien que sa vertu,) elle fut arrestée sur cela avec ses sept fils. Antonin remit le soin de cette affaire à Publie Prefet de Rome, qui parla en particulier à S.te Felicité, pour la flechir par la douceur, & ensuite par les menaces: „ Mais l'une & l'autre voie luy fut inutile. L'Esprit saint qui est en „ moy, luy dit Felicité, me rend invincible au demon: C'est pour„ quoi je ne crains rien, sachant que je serai victorieuse si Dieu me „ conserve la vie, & que si vous me l'ostez, je vaincrai encore plus „ glorieusement par ma mort. Publie voulut la toucher par la consideration de ses enfans; à quoy elle répondit, qu'elle ne craignoit pour eux que la mort eternelle qui vient du peché.

Sur. 10. jul. p. 156. § 1.

'Le lendemain le Prefet parut sur son tribunal dans la place de Mars. Il y fit venir la Sainte, & luy dit en presence de ses enfans, que puisqu'elle ne se soucioit pas d'elle mesme, elle eust au moins quelque compassion pour ceux à qui elle avoit donné la vie. A „ quoy elle répondit en ces termes: La pieté que vous demandez „ de moy est une veritable impieté, & cette compassion à laquelle „ vous m'exhortez, me rendroit la plus cruelle de toutes les meres. „ Puis se tournant vers ses enfans, Regardez là haut, leur dit-elle, „ & elevez vos yeux au ciel: C'est là où J. C. vous attend avec ses „ Saints pour vous recevoir: Combatez genereusement pour le „ salut de vos ames, & montrez vous fideles en l'amour de JESUS CHRIST. Le Prefet qui entendit ces paroles, commanda qu'on luy donnast des soufflets, luy disant qu'elle estoit bien hardie d'exhorter ses enfans en sa presence à mepriser les ordres des Princes.

§ 2.

'Il fit ensuite approcher ses sept enfans l'un aprés l'autre, & voyant qu'ils estoient tous inebranlables dans la foy, il les fit mener "en prison, aprés avoir fait fouetter l'aisné; & ensuite il presenta leur interrogatoire à Antonin. 'Ce Prince envoya S.te Felicité & ses sept enfans à quatre differens juges, qui les firent aussi mourir de divers supplices. L'aisné fut fouetté jusques à la mort avec des fouets armez de plomb, les deux d'aprés furent assommez à coups de baston, le quatrieme fut precipité, les trois derniers eurent la teste tranchée avec leur mere, 'qui fut executée la derniere.

Ibid.

&c.

§ 3.

Greg. h. 3. p. 1354. a | P. Chry. f. 134. p. 467.

[Bucherius nous a donné un ancien calendrier, écrit comme il croit, ſous le pontificat de Libere en 354, où il y a ſeulement quelques ſaints Martyrs de Rome, avec le lieu de leur ſepulture.] 'Les ſept enfans de S.te Felicité y ſont marquez de cette maniere. Le 10 de juillet,[on fait la feſte]de Felix & Philippe dans[le cimetiere]de Priſcille; de Martial, Vital, Alexandre dans celui des Jourdains; de Silanus dans celui de Maxime; & de Janvier dans celui de Pretextat. Le corps du martyr Silanus, ajoute le meſme calendrier, a eſté volé par les Novatiens.'La memoire & la feſte de ces martyrs, ſe trouve auſſi marquée le 10 de juillet dans les plus anciens martyrologes qui portent le nom de S. Jerome,[dans celui de Bede, & enſuite dans tous les autres] 'Elle l'eſt encore dans le Sacramentaire de S. Gregoire,'& dans le calendrier donné par le P.Fronto, qui marque ce jour là trois meſſes differentes pour les trois endroits où ils eſtoient enterrez.

Buch.cycl.p. 268.

Florent.p.651. 653.

Sacr.p.116.

Front.cal.p. 103.104.

'L'un de ces trois endroits eſt appellé *de S.te Felicité*.[a] Car il y avoit un cimetiere du nom de cette Sainte auprés de Rome ſur le chemin du Sel, où eſtoit ſon corps vers l'an 420.'On aſſure que ce cimetiere eſt celui qui portoit auparavant le nom des Jourdains[Mais c'eſt plutoſt"celui de Maxime.]'Le Pape Boniface I. orna fort le tombeau de S.te Felicité, auprés duquel il fit baſtir un oratoire,& il y fut apparemment enterré. Il orna de meſme le tombeau de S. Silvain, [qui eſt aſſurément le meſme que Silanus, dont le corps pouvoit avoir eſté retiré des mains des Novatiens.]'Le Pape Adrien I. rétablit le cimetiere de S.te Felicité, avec l'egliſe de S. Silvain martyr;[b] & il rétablit de meſme le cimetiere appellé des Jourdains ou des SS. Alexandre, Vital & Martial, que Symmaque avoit déja rétabli une autre fois,à cauſe du corps de S. Alexandre, ſelon les termes d'Anaſtaſe.

p.104.

a Anaſ.c.43.p. 24.b.

Flor.p.652.2.

Anaſ.p.24 c.

V.Boniface I. note 5.

Aring.l.4.c.29. p.98 § 3. b § 4.

'S.Gregoire le Grand prononça ſa 3.e homelie ſur les Evangiles le jour de la feſte de S.te Felicité, & ſelon le titre, ce fut dans l'egliſe qui portoit ſon nom.'Sa feſte eſt marquée dans les martyrologes de S. Jerome,[de Bede, & dans tous les autres,] le 23 de novembre,'auſſi-bien que dans le calendrier du P. Fronto,dans le Sacramentaire du P. Menard, & dans celui de Thomaſius.[c]Car on pretend qu'on la fit languir long-temps en priſon avant que de luy trancher la teſte.

Greg.h.3.p. 1353.d.

Florent.p.992. 993.

Front.p.150| Sacr.p.143| Thom.p.177. c P.de Nat.l.6. c.77.p.116.4|l. 10.c.99.p.206.3.

[Les actes de ces Saints, & tous ceux qui en parlent, diſent ſimplement qu'ils ſouffrirent ſous Antonin. Mais comme ce nom eſt donné aſſez indifferemment par les anciens à T. Antonin, & à M. Aurele Antonin ſon ſucceſſeur,] 'Baronius a cru les devoir

Bar 175.§ 4.

mettre sous M. Aurele, [peut-estre parceque la persecution fut beaucoup plus grande sous luy que sous son predecesseur. Nous le suivons d'autant plus volontiers en cela, que les actes parlent de plusieurs Augustes ; ce qui ne s'accorde point avec le regne de Tite Antonin, mais convient fort bien au temps que M. Aurele regnoit avec L. Verus. Et c'estoit apparemment durant le temps que ce dernier estoit occupé en Orient à faire la guerre aux Parthes, puisque les actes parlent ordinairement d'Antonin seul; & ainsi vers l'an 164, puisque L. Verus partit de Rome en 162, & y revint en 166.

Pour faire l'eloge de S.te Felicité, il faudroit traduire presque toute la troisieme homelie de S. Gregoire sur les Evangiles, ce qui n'est point de nostre dessein. S. Pierre Chrysologue Evesque de Ravenne, a fait aussi un sermon sur la mesme Sainte, par lequel on voit que la veneration de l'Eglise pour sa pieté ; s'étendoit bien loin hors de Rome avant le milieu du V. siecle.]

S. POLYCARPE,

DISCIPLE DE S. JEAN L'EVANGELISTE, EVESQUE DE SMYRNE, ET MARTYR.

ARTICLE PREMIER.

S. Polycarpe est instruit, & fait Evesque de Smyrne par les Apostres.

[NOUS ne trouvons rien dans les auteurs authentiques du commencement de la vie de S. Polycarpe. 'Une histoire que le P. Halloix & Bollandus suivent, quoiqu'elle ait peu ou point d'autorité, en dit diverses choses, dont nous ne croyons point devoir rien mettre ici, aimant mieux nous contenter de ce que nous trouvons dans des monumens plus assurez.]

NOTE 1.

'La premiere chose qu'ils nous apprennent, c'est que S. Poly-

Eus. l. 4. c. 15. p. 132. 2.

carpe a servi J. C. durant 86 ans. [Ainsi estant mort, comme nous dirons, l'an 166, il faut qu'il se soit converti en l'an 80, qui estoit la premiere année du regne de Tite. On ne peut pas] 'entendre ces 86 ans du temps de sa vie, comme fait une ancienne chronique, [puisqu'ayant esté 62 ans Evesque, & apparemment davantage, il l'auroit esté dés l'âge de 24 ans, ou encore moins. "Nous ne savons point quel âge il avoit au temps de sa conversion.]

Chr.Al.p.604.

NOTE 2.

'Il eut le bonheur de converser avec beaucoup de ceux qui avoient vu le Sauveur. Il fut mesme instruit sous la discipline & en la compagnie des Apostres, '& comme dit S. Irenée au Pape Victor, il vécut avec S Jean & les autres Apostres, en la compagnie desquels il celebroit la feste de Pasque le 14 de la lune. [Il est difficile de savoir qui sont ces autres Apostres. Il est neanmoins comme indubitable que S. Philippe en estoit, puisque Polycrate Evesque d'Ephese, qui écrivoit au mesme temps que S. Irenée,] 'le met entre ceux dont l'exemple autorisoit la coutume de celebrer Pasque le 14 de la lune. 'Ce fut en cette ecole que S. Polycarpe apprit les veritez qu'il enseigna depuis, & qu'il laissa à l'Eglise. 'Il eut S. Ignace & Papias pour condisciples sous S Jean.

Iren.l.3.c.3.p. 233.d.

Eus.l.5.c.24.p. 193.c.

p.191.c.

Iren.l.3.c.3.p. 233.d.

Hier.an.101.& alii|Ign.act.p. 5.

[a] Il fut fait ensuite Evesque de Smyrne par les Apostres, [b] & nommément par S. Jean l'Evangeliste. [Nous n'en savons pas l'année: mais ce fut au plustard en l'an 104 de l'ere commune,] [c]qui est le settieme de Trajan, auquel la chronique d'Alexandrie met la mort de Saint Jean. [Tous les autres la mettent dés l'an 100; ce qui ajouteroit encore quatre ans à l'episcopat de Saint Polycarpe.

a Iren p 233.d. & alii|Chr.Al p.604.

b Tert.præf.c. 32.p.243.b| Hier.v.ill.c. 17.p.274|chr.

c Chr Al.p. 594.

Il faut mesme le commencer dés l'an 96 au plustard, & dire qu'il a duré 70 ans au moins, si c'est l'Ange de l'Eglise de Smyrne à qui J. C. parle dans l'Apocalypse, écrite en 95 ou 96.] 'Et il l'est "selon le sentiment commun des interpretes, & nous le disons sur l'autorité du P. Halloix. Car nous ne savons point qu'on ait le commentaire d'Estius sur l'Apocalypse que cite ce Jesuite. 'Ce sentiment convient en effet fort bien avec le grand merite de S. Polycarpe. Car cet Ange ne reçoit que des eloges de la bouche de la Verité. 'Je sçay, luy dit J. C, quelles sont vos œuvres, « quelle est vostre affliction, & quelle est vostre pauvreté, [dans laquelle]neanmoins vous estes riche. J'entens les medisances dont « vous noircissent ceux qui se disent Juifs, & ne le sont pas, mais « sont une synagogue de satan. Ne craignez rien de ce que vous « avez à souffrir, Le diable dans peu de temps mettra quelques uns « des

Hall.v.Poly.p. 557.1.

&c.

From.in Apoc. p.729.2.

Apoc.2.v.9.10.

„ des vostres en prison,afin que vous soyez eprouvez; & vous serez
„ affligez pendant dix jours. Mais soyez fidele jusqu'à la mort, &
„ je vous donnerai la couronne de vie.

[On ne pourroit douter que ces paroles ne s'adressassent à S. Polycarpe, s'il estoit certain que ç'a esté le premier Evesque de Smyrne. Mais "nous ne voyons pas que cela se puisse assurer, quand mesme on ne voudroit avoir aucun égard à ce que disent des monumens peu considerables, que S. Bucole honoré par les Grecs le 6 de fevrier, & peut-estre encore un Stratée & quelques autres, l'avoient precedé dans cette charge. Je ne sçay d'où la chronique d'Alexandrie a pris] que l'Evesque à qui S. Jean avoit confié un jeune homme, qui devint ensuite chef de voleurs, estoit l'Evesque de Smyrne.

V. la note 1.

Ch. Al. p. 594.

'La ville de Smyrne, lorsque S. Polycarpe en fut fait Evesque, estoit l'une des plus illustres de l'Empire, surtout pour l'étude des lettres, & de l'eloquence, qui y attiroient de tous costez un grand nombre de personnes, comme on le voit par l'histoire que Philostrate a faite des sophistes de ce temps là. 'Elle disputoit mesme à Ephese le droit de metropole ou capitale de la province d'Asie, [qui estoit alors fort étendüe.] & l'on marque qu'elle l'emportoit quelquefois.

Philst. soph. 52. p. 608. a. b. &c.

Pearſ. ep. V. p. 24.

ARTICLE II.

S. Polycarpe reçoit S. Ignace, qui luy écrit.

[L'EGLISE souffrit des persecutions assez violentes en divers endroits sous le regne de Trajan. Et ce fut peut-estre alors que s'accomplit ce que J. C. avoit dit, que l'Eglise de Smyrne souffriroit durant dix jours. Mais il semble que cette Eglise jouïssoit déja de la paix, lorsque vers le milieu de l'an 107,] 'S. Ignace qui avoit esté condanné par Trajan à estre mené à Rome pour y estre exposé aux bestes, estant conduit par les costes de l'Asie, aborda & prit terre à Smyrne. Il fut ravi d'estre arrivé en cette ville: & aussi-tost il se hasta d'aller voir S. Polycarpe son ancien condisciple dans l'ecole de Saint Jean. 'Lorsqu'on l'eut conduit chez ce prelat, il s'entretint avec luy de discours spirituels, luy témoignant combien il se tenoit glorieux de ses chaines: '& S. Polycarpe "les embrassa avec respect, [bien loin d'en rougir.] ᵃEntre tous les Evesques que les Chrétiens luy envoyoient de toutes parts, il supplia particulierement S. Polycarpe de contribuer par

Ign. act. p. 5.

p. 5. 6.

ad Poly. C. p. 877. b.

ᵃ act. p. 5. 6.

ἠγάπησε.

Ign.ad Smy.p. 33.

ses prieres au desir qu'il avoit d'estre devoré par les bestes.'Il glorifia encore J. C. nostre Dieu, de la sagesse [& de la grace] qu'il avoit repanduë sur le troupeau de ce saint pasteur. Car il trouva les Fideles de Smyrne enrichis de toutes les graces & de tous les effets de la misericorde de Dieu, comblez de tous les dons du S.Esprit, établis dans la perfection d'une foy inebranlable, clouez, s'il faut ainsi dire,& par la chair & par l'esprit à la croix de J.C, affermis & comme cimentez par son sang dans une charité [sincere,] & fortement persuadez de la verité de son Incarnation,

p.37.

[que divers heretiques s'efforçoient alors de ruiner.]'Aussi ils ne manquerent point de marquer leur pieté,en luy rendant tous les services & toutes les assistances dont ils se trouverent capables.

ad Rom.c.4 p. 22|Eus.l.3.c.36. p.107.a.

'Ce fut de Smyrne qu'il écrivit diverses lettres à quelques Eglises.[a]Sa lettre aux Romains est datée du 24 d'aoust.

a Ign.ad Rom. p.26. b ad Phil.p.32| ad Smy.p.38. c ad Eph.p.2. d ad Smy.p.38. e p.37.

[b] S. Ignace quittant Smyrne pour continuer son voyage, fut accompagné jusques à Troade au nom des Chrétiens d'Ephese & de Smyrne, par Burrhus[c]Diacre de l'Eglise d'Ephese,[d]qui l'assista dans tous ses besoins.[e]Il paroist qu'estant arrivé à Troade, il envoya à Smyrne Philon,Rhée,& Agathopode,qui furent tres bien receus par les Chrétiens de cette ville, lesquels voulurent faire voir qu'ils aimoient autant S.Ignace absent que present.

p.37.38.

'Quand ils furent retournez à Troade, S. Ignace écrivit aux Chrétiens de Smyrne, les exhortant particulierement à rendre à leur Evesque l'obeïssance qu'ils luy devoient. Il les prie de deputer quelqu'un d'entre eux à l'Eglise d'Antioche, avec une lettre de leur part, pour la feliciter de la paix & de la tranquillité que

ad Poly.p.878. c.

Dieu luy avoit renduë en exauçant leurs prieres.'Il demanda que ce deputé soit quelque personne digne d'estre particulierement aimée des Chrétiens, & qui merite d'estre appellée"un courier de

θεόδρομος.

ad Smy.p.38.

Dieu. Il veut qu'il soit choisi par l'assemblée des Fideles.'Cette lettre fut portée par Burrhus.

Eus.l.3.c.36.p. 107.d|Hier.v. ill.

'S. Ignace écrivit encore de Troade à S. Polycarpe en particulier, pour luy recommander, comme à un homme apostolique, son Eglise d'Antioche, & le prier, dit Eusebe, d'en avoir un soin digne d'une personne en qui il avoit une entiere confiance. [On croit que cela se peut"raporter à ce que S. Ignace luy mande,]

V.S.Ignace note 6.

Ign.ad Poly c. 8.p.878.d.

'que comme il n'avoit pas pu écrire à toutes les Eglises, il le prie, comme un homme qui avoit la"science de Dieu, de leur écrire au lieu de luy, afin qu'elles deputassent à Antioche, ou y écrivissent par ceux que S. Polycarpe y devoit envoyer.

γνώμην.

c.1.p.876.c.d.

'S. Ignace l'assure dans cette lettre qu'il avoit eu une grande

ἄμωμον. joie de voir une personne "si pure & si irreprehensible; & il luy
γνώμην. rend ce témoignage, que son "ame estoit affermie en Dieu; '& c.4.p.877.c.
qu'il ne faisoit rien sans consulter sa volonté supreme [Il luy parle
avec l'autorité d'un ancien Evesque, & d'un martyr; outre qu'il
estoit assurément beaucoup plus agé; & il luy donne divers avis
excellens pour bien gouverner son peuple, & se bien conduire
luy mesme.] 'Il l'exhorte d'augmenter toujours par la grace de c.2.p.876 d.e.
Dieu, l'ardeur avec laquelle il couroit [vers luy:] de demander
une intelligence encore plus grande que celle qu'il avoit, '& de c.3.p.877.b.
πλέον σπουδαῖος. "s'appliquer avec encore plus de zele qu'il ne faisoit à son minis-
tere.[On voit qu'il luy parle comme à un Evesque tres saint, mais
que Dieu vouloit elever à une sainteté beaucoup plus grande,
durant les 60 ans qu'il devoit encore vivre sur la terre.]

'Il salue à la fin de sa lettre diverses personnes,[qui estoient sans c.8.p.878.
doute de l'Eglise de Smyrne, & des disciples de S. Polycarpe,]
savoir la veuve d'Epitrope, avec toute sa maison & ses enfans,
ποθητόν. Attale son cher[frere,]& Alcé dont le nom luy estoit si "agreable.
'Il salue de mesme cette Alcé dans la lettre à ceux de Smyrne; & ad Smy.p.39.
il y ajoute l'incomparable Daphnus, Eutecne, & la maison d'une
femme nommée Tavia.

ARTICLE III.

S. Polycarpe rassemble les lettres de S. Ignace; écrit aux Philippiens, & à quelques autres.

'SAINT Ignace passa aussi-tost aprés de Troade à Naple, & de Ign.ad Poly.p.
là à Philippes en Macedoine, ᵃd'où il écrivit avec les Philip- 878 d|Act.p.6.
piens à S. Polycarpe, le priant encore de faire porter les lettres ᵃ Poly.ep.c.13.
qu'ils écrivoient [à l'Eglise d'Antioche,] par celui qu'il y envoye- p.1013.b.
roit.'Les Philippiens le prierent encore de leur communiquer les c.
lettres qu'il avoit receuës de Saint Ignace, & les autres du mesme
Saint qu'il pourroit avoir. S. Polycarpe leur récrivit, leur promit
de faire tenir leurs lettres à la premiere occasion, ou de les porter
luy mesme à Antioche; & leur envoya les lettres de S. Ignace,
qu'il avoit pu recouvrer, dont il leur fait un fort bel eloge. 'Baro- Bar.109.§18.19.
nius [& les autres,] croient que ces lettres sont les sept que les
anciens ont reconnuës pour estre veritablement de S. Ignace, &
qu'ainsi c'est à S Polycarpe que nous en devons la conservation.

'Saint Polycarpe dans cette lettre aux Philippiens, les felicite Poly.ep.c.1.2.
d'avoir receu comme ils devoient les SS. Ignace, Zosime, & p.1007.1010.

Rufe; dont les chaines, dit-il, sont les veritables diademes des elus de Dieu. 'Il releve ensuite la pieté des Philippiens, les exhorte à la conserver & à l'augmenter de plus en plus, surquoi il leur donne d'excellens avis; 'les instruit sur la realité de l'Incarnation & de la mort du Sauveur, traitant d'Antechrists & de fils aisnez de satan ceux qui la combatent, & qui ne croient ni la resurrection ni le jugement. [Mais il fait voir en mesme temps sa pieté & son humilité,] 'en disant qu'il n'a pris la liberté de leur écrire sur la justice, que parcequ'ils l'y ont excité les premiers. " Car ni moy, dit-il, ni aucun de ceux qui me ressemblent, n'est capa- " ble de suivre la sagesse du bienheureux Paul qui vous a instruits. 'Il y avoue que Dieu ne luy avoit pas encore accordé l'intelligence de beaucoup de choses qui sont dans l'Ecriture.

p.1007.b. c.7.p.1010. c.3.p.1008.c. c.12.p.1013.c.

'Il témoigne beaucoup de regret du peché où estoit tombé un de leurs Prestres nommé Valens avec sa femme. [Il semble que l'avarice eust esté la cause de leur chute.] Il exhorte neanmoins les Philippiens à leur pardonner, & à tascher de joindre à leurs corps ces personnes egarées.

c.11.

'A la fin de sa lettre il les prie de luy mander s'ils avoient "quelques nouvelles de S. Ignace, & de ceux qui estoient en sa compagnie: 'ce qui nous apprend qu'il écrivoit ceci l'année mesme du martyre de S. Ignace, [en l'an 107 ou 108, avant que d'avoir appris sa mort.] 'Il envoya sa lettre avec celles de S. Ignace par un Chrétien nommé Crescent, [a] qui demeuroit tantost à Smyrne, où il avoit ce semble sa sœur, tantost à Philippes; & le Saint luy rend ce témoignage, qu'il avoit vécu à Smyrne d'une maniere irreprochable. Il le recommande aux Philippiens, comme il le leur avoit déja recommandé "dans un voyage qu'il avoit fait en Macedoine, [dont nous n'avons point d'autre connoissance.]

c.13.p.1013.d. NOTE. 3. n.Us.11.p.3. ep.c.13.14.p.1013. a c.14. *in præsenti.*

'On ne trouve point que personne ait jamais contesté la verité de cette lettre, hors Daillé, [& peut-estre quelques autres ennemis des lettres & de la doctrine de S. Ignace,] 'qui n'ont rien du tout de considerable à y opposer. 'S. Jerome nous assure qu'elle est tres utile. [b] S. Irenée l'appelle une tres puissante défense de la verité, & dit que ceux qui ont soin de leur salut y peuvent apprendre quelle est la doctrine evangelique, en y lisant quelle a esté la foy & la croyance de ce Saint. 'Suidas dit que c'est une piece tres admirable. 'Photius reconnoist qu'elle est remplie de fort belles instructions, lesquelles elle expose de la maniere la plus convenable aux auteurs ecclesiastiques, c'est à dire avec beaucoup de simplicité & de netteté. 'On en peut voir les principaux points.

Pearf. de Ign. t. 1. p. 65. a. 66. a| App. t. 1 p. 301. Pearf. p. 61-72. Hier. v. ill. c. 17. p. 274. b Iren. l. 3. c. 3. p. 234. b. Suid. π p. 560. c. Phot. c. 126. p. 305. c. Fleuri, l. 3. c. 3. p. 373-376.

dans l'histoire de Mr Fleuri. 'Eusebe y remarque qu'on y trouve divers endroits tirez de la premiere epistre de S. Pierre. [a] Elle se lisoit publiquement en Asie du temps de S.Jerome. [b] S. Maxime Abbé [& martyr] la cite [dans le VII. siecle.]

Eus.l.4.c.14 p. 128.c. a Hier.v.ill.c. 17.p.274.c. b Pears.de Ign. t.1.p.66.c.

Note 4. V.S.Denys note 3.

[c] Outre cette lettre, S. Polycarpe en écrivit encore "plusieurs autres, tant aux Eglises voisines, qu'à divers particuliers. [d] Jean "de Scythople Evesque Catholique, qui vivoit au commencement du VI. siecle, [e] en a cité une lettre aux Atheniens, où il parloit de S. Denys l'Areopagite. [f] Elle est aussi citée par S. Maxime, qui ne nous en apprend rien davantage. [g] Suidas luy attribuë une lettre à S. Denys mesme; [h] ce qui ne vient apparemment que de la lettre de S. Denys à S. Polycarpe, reconnuë pour supposée. [i] S. Jerome met S. Polycarpe entre ceux qui ont écrit contre Ebion & d'autres heretiques: [ce qui ne marque peut-estre autre chose que l'epistre aux Philippiens, où il établit les principes de la verité contraires à ces heresies.]

c Iren.ap.Eus. l.5.c.20.p 188. d. d Pears.de Ign. t.1.p.139.140. e Ign.prol.c.1. p.5. f Dion.n.Max. Prol.p.7.a. g Suid.π p. 560 c. h Ign.prol c.1. p.5. i Hier.in Helv. c.9 p.133.a.b.

'Le bruit courut que S.Jerome avoit traduit en latin les ouvrages de S. Polycarpe: ce que ce Pere desavoue luy mesme, & dit qu'il n'avoit pas assez de genie, pour faire paroistre en une langue étrangere des choses si relevées, avec la mesme beauté qu'elles avoient en leur langue originale.

ep.28.p.194.c.

ARTICLE IV.

Quelques particularitez de la vie de S. Polycarpe: Son zele pour la verité: Il va à Rome.

[VOILA tout ce que nous savons des écrits de S. Polycarpe. Nous avons aussi assez peu de connoissance de ses actions: & neanmoins S. Jerome nous en dit beaucoup,] 'en nous assurant qu'il estoit le chef & le premier de toute l'Asie, [ce qu'il faut moins attribuer à la dignité de la ville de Smyrne, qui cedoit d'ordinaire le rang à Ephese, qu'à sa personne, comme S. Jerome le marque assez par la suite. On peut encore juger de son merite] 'par les eloges que luy donne S. Ignace, [& par le témoignage que les payens luy rendirent en le voulant faire passer pour criminel:] 'Car ils crierent tous d'une voix, Que c'estoit le docteur de l'Asie, le pere des Chrétiens, & le destructeur des divinitez payennes, de l'adoration desquelles il avoit retiré un grand nombre de personnes.

Hier.v.ill.c. 17.p.274.c. Ign.ad Smy. p.18. Eus.l.4.c.15.p. 132.d.

'Sa vertu l'avoit rendu si venerable avant mesme qu'il fust arrivé

p.133.b.

à la vieilleſſe, qu'on luy rendoit toutes les marques imaginables d'un reſpect extraordinaire, juſque là que l'on ne ſouffroit jamais qu'il ſe dechauſſaſt, tous les Chrétiens ſe preſſant à l'envi de luy rendre cet office, pour avoir le bonheur de toucher ſa ſainte chair. 'Et nous voyons auſſi dans les actes originaux de S. Fructueux, qu'un de ſes Lecteurs voulut luy rendre à la mort ce dernier office.

Bar.262.§66.

[S. Irenée diſciple de S. Polycarpe fait comme un crayon de la conduite de ce Saint dans ce peu de paroles qu'il écrit à Florin, le quel ayant eſté quelque temps diſciple de S. Polycarpe auſſi bien que luy, eſtoit tombé depuis en diverſes hereſies.] 'Ces dogmes, luy dit S. Irenée, ne nous ont point eſté enſeignez par les "Eveſques qui nous ont precedez, & qui ont eſté les diſciples des Apoſtres. Car eſtant encore "fort jeune, je vous ay vu dans l'Aſie inferieure [ou maritime, c'eſt à dire à Smyrne,] chez le bienheureux Polycarpe,'lorſque vivant avec eclat à la [Co]ur [1] de l'Empereur, vous veniez voir ce ſaint Eveſque, & que vous taſchiez d'acquerir ſon eſtime & ſon approbation. Car je me ſouviens mieux de ce qui ſe paſſoit alors, que de tout ce qui eſt arrivé depuis; parceque les choſes qu'on a appriſes dans l'enfance, ſe nourriſſant & croiſſant en quelque ſorte dans l'eſprit avec l'âge, ne s'oublient jamais: De ſorte que je pourrois meſme dire le lieu où eſtoit aſſis le bienheureux Polycarpe lorſqu'il preſchoit la parole de Dieu. J'ay encore tout preſent dans l'eſprit avec quelle gravité il entroit & ſortoit partout où il alloit; quelle eſtoit ſa ſainteté dans toute la conduite de ſa vie; quelle eſtoit la majeſté qui eclatoit ſur ſon viſage, & dans toute la compoſition exterieure de ſon corps; qu'elles eſtoient les ſaintes exhortations dont il nourriſſoit ſon peuple. Il me ſemble que je luy entens encore dire de quelle ſorte il avoit converſé avec S. Jean, & avec pluſieurs autres qui avoient vu J.C, 'les paroles qu'il avoit entenduës de leur bouche, & les particularitez qu'ils luy avoient appriſes de ce divin Sauveur, ſoit touchant ſes miracles, ſoit touchant ſa doctrine: & tout ce qu'il en diſoit eſtoit tout à fait conforme aux divines Ecritures, comme eſtant raporté par ceux qui avoient eſté les témoins oculaires du Verbe & de la parole de vie. Il eſt vray que par la miſericorde de Dieu j'ecoutois deſlors toutes ces choſes avec ſoin & avec ardeur, je les gravois non ſur des tablettes, mais dans le plus profond de mon cœur; & Dieu m'a fait toujours

Euſ.l.5 c.20.p. 188.a.

πρεσβυτέρος. παῖς.

b. c.

1. d'Adrien, qui fut ſouvent en Orient juſqu'en 134, ou plutoſt d'Antonin, puiſque S. Irenée ne naquit apparemment que vers l'an 120.

» la grace de m'en souvenir, & de les rapasser par mon esprit. Je
» puis donc protester devant Dieu, 'que si cet homme apostolique d.
» & ce bienheureux Evesque eust entendu parler de quelque erreur
» semblable aux vostres, il eust à l'heure mesme bouché ses oreil-
» les, & se fust écrié en disant selon sa coutume : Ha bon Dieu ! fal-
» loit-il que vous me conservassiez la vie jusqu'à cette heure, pour
» souffrir des choses si étranges? Il se fust enfui aussi-tost du lieu où
» il auroit entendu une semblable doctrine.

[L'Occident ressentit heureusement les effets du zele si ardent que S. Polycarpe avoit pour la verité.] 'Car il fit un voyage à Rome sous le pontificat d'Anicet, & sous l'empire de Tite Antonin, [qui mourut en l'an 161.] Eusebe le met dans sa chronique aussi-tost aprés l'election d'Anicet, [c'est à dire en 157 ou 158.][a] Luy & Saint Jerome disent qu'il y vint à cause de la differente pratique des Eglises touchant la Pasque. [b] Car les Eglises de toute l'Asie celebroient cette feste & finissoient le jeûne le 14 de la lune, en quelque jour de la semaine qu'il arrivast; & toutes les autres Eglises ne la celebroient jamais que le dimanche, 'sans observer [precisément le 14 de] la lune. ["Nous traiterons autrepart cette question,] 'en laquelle S. Polycarpe suivoit la coutume de l'Asie, où il estoit.

Iren. l. 3. c. 3 p. 234. a | Eus. l. 5. c. 24. p. 193. c | Hier. v. ill. c. 17.
a Eus. l. 4. c. 14. p. 127. b. c | chr | Hier. v. ill. c. 17. p. 274.
b Eus. l. 5. c. 23. p. 190. c. d.
c. 24. p. 193. b. c.
V. S. Victor Pape § 2.
p. 191. c.

[S. Irenée de qui nous avons appris ce voyage, n'en exprime point le sujet, quoiqu'Eusebe cite de luy ce qu'il en écrit.] 'Il dit seulement que S. Polycarpe & Saint Anicet tomberent bien-tost d'accord de quelques autres points, sur lesquels ils avoient des difficultez; & que pour la Pasque ils n'en disputerent pas beaucoup, s'estant tenus chacun à leur sentiment, sans que cela les empeschast de demeurer dans la communion ecclesiastique. Au contraire, ajoute S. Irenée, Anicet ceda l'Eucaristie à S. Polycarpe, tant il avoit de respect pour luy; 'c'est à dire qu'il luy fit offrir le sacrifice en sa place : '& ainsi ils se separerent en paix, laissant aussi la paix aux Eglises qui suivoient la coutume de l'un ou de l'autre.

p. 193. b. c. ex Iren.
n. p. 109. 2. b. c.
l. 5. c. 24. p. 193. d.

[Ce voyage que S. Polycarpe fit à Rome servit à beaucoup de personnes.] 'Car il y rendoit hautement témoignage à la verité preschée dans l'Eglise, en laquelle par ce moyen il fit entrer beaucoup d'heretiques Marcionites & Valentiniens. Il rencontra une fois Marcion qui le salua, & luy demanda s'il le reconnoissoit bien : Il luy répondit qu'il le reconnoissoit effectivement, mais pour le fils aisné de satan. 'S. Jerome dit que cette rencontre se fit à Rome. [Car S. Irenée ni Eusebe n'en marquent pas le lieu. Quoy qu'il en soit, cette parole est toute semblable à celle que

Iren. l. 3. c. 3. p. 234. a.
Hier. v. ill. c. 17. p. 274. c.

nous avons raportée de la lettre du mesme Saint aux Philippiens.]

Iren.l.3.c.3.p. 234.a.b. 'S.Irenée la louë comme digne du zele que ce Saint avoit pour la pureté de la foy, dont il estoit si jaloux.

Cyp.diss.6.c. 16.p.122. Bosq.l.2.c.10. p.74. 'Quelques uns croient que dans ce voyage de Rome, S.Polycarpe envoya en France divers predicateurs de la foy, [dont nous parlerons "dans la suite,] ou mesme qu'il les y amena. 'D'autres V.§11. croient qu'il les y avoit envoyez auparavant: [& il n'y a pas en effet d'apparence ni que S. Pothin soit venu si tard à Lion, ni que S. Irenée soit demeuré avec S. Polycarpe jusqu'à ce temps-ci.]

ARTICLE V.

Le peuple de Smyrne demande la mort de S.Polycarpe: Il se retire; est pris & amené devant le Proconsul.

[APRES que Dieu eut laissé long-temps ce Saint sur la terre, pour rendre témoignage des veritez qu'il avoit apprises Iren.p.233.d. des Apostres,] 'il le couronna enfin par un tres glorieux martyre, Eus.l.4.c.15.p. 128.d. comme parle S. Irenée; 'ce qui arriva dans une grande persecution qui s'eleva dans l'Asie contre les Chrétiens, [a] lorsque Statius a n.p.71.2.c.d. Quadratus estoit Proconsul d'Asie. [Et ce fut apparemment "le Note 5. samedi 23 de fevrier, en la sixieme année de l'empire de M.Aurele & de L. Verus, qui est la 166.e de J.C.]

l.4.c.15.p.128. 129. 'L'histoire de son martyre est tirée d'une lettre que l'Eglise de Smyrne écrivit fort peu aprés sa mort. Eusebe en a inseré la plus grande partie dans son histoire: [Et l'on a trouvé depuis peu divers manuscrits où elle est toute entiere tant en grec qu'en latin. Nous nous servirons particulierement de l'edition qu'Usserius en a donnée avec les lettres de S. Ignace. Cette lettre meriteroit d'estre traduite ici toute entiere: Mais comme nous sommes obligez d'abreger, nous nous contenterons d'en mettre le principal.]

Poly.act.p.14-16. 'Avant que de décrire le martyre de S. Polycarpe, elle parle "de S. Germanique, & de dix ou onze autres Chrétiens de Philadelphie, qui furent exposez aux bestes à Smyrne peu de jours V.la pers. de M. Aurele §4. auparavant: & elle y joint le malheur d'un Phrygien nommé p.16. Quintus, 'qui s'estoit presenté luy mesme aux persecuteurs, & qui en avoit porté d'autres à l'imiter. Mais la vuë des bestes l'ayant epouventé, le Proconsul luy persuada enfin de sacrifier; ce qui fut une juste punition de sa temerité indiscrette. [L'Eglise de Smyrne se sert de cette chute pour nous faire estimer davantage

tage la sagesse de S.Polycarpe,] 'qui attendit comme J.C,qu'il fust livré aux persecuteurs. C'est ce qu'elle appelle un martyre evangelique & vraiment heureux, où l'on montre en mesme temps un grand courage,"& une humble prudence,& où l'on suit la volonté de Dieu, en le laissant luy mesme disposer de nous & de nostre vie.

p.13.41.

ἀλαβισίρως.

'Dieu donc qui vouloit donner cet exemple à son Eglise, [a] permit que la generosité admirable avec laquelle S. Germanique souffrit le martyre, irrita les payens au lieu de les adoucir. Ainsi tout le peuple[qui estoit alors assemblé dans l'amphitheatre,] commença à crier, *Qu'on extermine ces impies; Qu'on cherche Polycarpe*. 'Ce Saint vouloit demeurer dans la ville malgré tous ces bruits qui ne l'étonnoient nullement. Mais on luy persuada enfin de se retirer en une maison de campagne assez prés de la ville,où il passa[quelques jours,] accompagné de peu de monde, 'pendant qu'on le cherchoit avec grand empressement, [1] pour l'exposer aux bestes à la vuë du peuple,avant la fin des jeux que l'on celebroit alors Car c'est ce que souhaitoit extremement [2] Herode l'Irenarque, 'qui est à peu prés"ce que nous appellons le Prevost des Maréchaux, [b] & un [3] autre * magistrat qui portoit aussi le mesme nom d'Herode.

p.13. | a p.16. | p.17|n.12.p.59. | act.p.18. | n.14.p.59|Eus. n.p.71.1.b.c. | b Poly.act p. 18.

1. | 2. | &c. | 3. | * ὁ κληρονόμος.

'Le Saint dans sa retraite ne s'occupoit jour & nuit qu'à l'oraison, priant Dieu pour toutes les Eglises de la terre,comme c'estoit sa coutume: 'Et Saint Augustin louë la mesme chose dans Saint Fructueux.[c]Il luy demandoit aussi les secours dont il avoit besoin pour souffrir genereusement le martyre,[dont il jugeoit bien qu'il n'estoit pas fort eloigné.] 'Trois jours avant qu'il fust pris, il eut en dormant une vision, où son oreiller luy parut estre tout en feu & aussi-tost il dit qu'il devoit estre brulé vif.

p.17. | Aug.s.273.c. 2.p.1105.e. | c Act M.p.30. | Poly.act.p.17.

'De cette maison des champs il se retira en une autre, [d] forcé, dit Eusebe, par les instances des Fideles qui l'aimoient: [e] & aussitost ceux qui le cherchoient arriverent dans celle dont il sortoit. Car il estoit trahi, comme J. C, par"ceux mesmes de sa famille, lesquels aussi en furent punis comme Judas. Les persecuteurs ne l'ayant donc point trouvé en ce lieu, se saisirent de"deux valets ou deux enfans qu'ils y rencontrerent, & dont l'un forcé par les tourmens, avoua le lieu où estoit le Saint, parceque le temps de

p.17. | d Eus.l.4.c.15. p.130.c. | e Poly.act.p. 17.18.

οἰκεῖοι. | παιδάρια.

1. Je pense que c'est le sens de ce qui est dans le grec, ἔσπευδεν εἰς τὸ στάδιον αὐτὸν εἰσαγαγεῖν. Et on voit par la suite qu'on representoit alors à Smyrne un combat de bestes, τὰ κυνηγέσια. Ign.act.p.23.

2. Il estoit fils de Nicete. Ainsi il est different du sophiste Herode qui estoit fils d'Atticus,& d'un rang bien plus elevé, ayant mesme esté Consul. Poly.act.p.19|1.16.p.60.

3. C'est le sens qui nous paroist le plus naturel pour cet endroit obscur. Mais au lieu de ὁ καὶ... ἔσπευδεν, nous lisons ὁ τε, ou bien καὶ ὁ .... ἔσπευδον.

sa couronne estoit arrivé. Ils emmenerent avec eux l'enfant qui leur devoit montrer où estoit le Saint, & [ayant fait venir] quelques cavaliers, & des archers avec leurs armes, comme s'ils eussent voulu courir aprés des voleurs, ils arriverent le vendredi au soir au lieu qu'on leur avoit indiqué.

p.18. 'Le Saint estoit couché en une chambre haute, de laquelle il eust pu se sauver, & se retirer en une autre maison: mais il ne le voulut point, & dit seulement, *La volonté de Dieu soit faite*. Il descendit, & vint parler aux archers, f. 'lesquels voyant son âge & sa constance, avoient regret [comme Pilate,] d'estre chargé de cette commission. [Mais ils eussent eu encore plus de regret de perdre leur fortune temporelle pour la justice.] Le Saint leur fit donner un grand souper, Cotel.ap.p. 1017. 'ce que S Gildas remarque avec admiration; [a] & ayant obtenu quelque temps pour prier, il fit son oraison qu'il continua tout debout durant deux heures; tant il estoit plein [de l'onction &] de la grace de Dieu. Il pria en particulier pour tous ceux qu'il connoissoit grands & petits, & en general pour toute l'Eglise Catholique.

a Poly.act.p. 19.

Ibid. 'Quand il fut temps de partir, on le mit sur un asne, pour le mener à la ville, où il arriva [le lendemain, qui estoit] le samedi. Il rencontra en chemin Herode l'Irenarque avec son pere Nicete, qui estant dans un chariot, l'y firent monter avec eux. Ils tascherent de luy persuader d'appeller Cesar son Seigneur, & de sacrifier, afin de sauver sa vie: p.20. '& il fut quelque temps sans leur répondre. Enfin se voyant pressé, il leur dit simplement, *Je ne saurois faire ce que vous me conseillez*. Sur cela ils luy dirent des injures, & le firent descendre du chariot avec tant de precipitation, qu'il se blessa la jambe; ce qui ne l'empescha point d'aller gaiement & promtement à la place où le peuple estoit assemblé. Quand il y εἰς τὸ στάδιον entra, plusieurs Chrétiens qui y estoient presens, entendirent une voix du ciel qui luy disoit, *Courage Polycarpe: soyez genereux* [jusques à la mort.]

p.20,21. 'On le presenta au Proconsul Statius Quadratus, lequel aprés luy avoir demandé son nom, "luy commanda de jurer par la fortune de Cesar, &c. & de demander, comme faisoit le peuple, qu'on exterminast les impies. p.21. 'Alors le Saint regardant d'un visage severe toute cette multitude d'impies qui estoit dans la place, & branlant la main vers eux, [comme pour les menacer,] s'écria en soupirant, & les yeux levez au ciel: *Exterminez les impies*: [ce qui n'estoit pas une malediction qu'il prononçast contre le peuple, mais une vuë & une prediction du jugement effroyable que Dieu

doit exercer contre ceux qui perfevereront dans l'impieté. Ainfi c'eftoit la parole d'un Prophete.]

ARTICLE VI.

Le Saint refufe de jurer par la fortune de l'Empereur, & de luy donner le nom de Seigneur; confomme fon martyre par le feu.

[LE Proconful croyoit ce femble avoir gagné quelque chofe fur la conftance du Saint, en luy faifant demander qu'on » exterminaft les impies:]'& pour le pouffer encore plus loin, Jurez, » luy dit-il, [par la fortune de Cefar,] & je vous laiffe aller; mau- » diffez le Chrift. Alors le Saint luy dit agreablement : Il y 'a 86 ans » que je le fers fans qu'il m'ait fait aucun mal : comment pourrois- » je maudire mon Roy, qui m'a fauvé[& m'a fait tant de faveurs?] » Le Proconful le preffant toujours de jurer par la fortune de Cefar, » Puifque vous prenez tant de peine, luy dit le Saint, pour me faire » jurer par la fortune de Cefar, comme vous dites, & que vous » faites femblant de ne favoir pas qui je fuis, je vous le declare hau- » tement, Je fuis Chrétien. Que fi vous voulez favoir ce que c'eft » qu'un Chrétien, je vous l'apprendrai quand vous voudrez me » donner du temps pour m'entendre.

Poly.act.p.21.

1.

πεῖσον τὸν δῆμον.

» 'Perfuadez le au peuple, repartit le Proconful. J'ay bien voulu » vous répondre, luy dit le Saint. Car nous avons appris à rendre » aux Princes & aux magiftrats établis de Dieu, l'honneur qui leur » eft dû, autant que nous le pouvons faire fans bleffer noftre con- » fcience. Mais pour ces gents là, ils ne meritent pas que je me » juftifie devant eux. 'Le peuple en effet eftoit alors tellement emu contre le Saint, [qu'il n'eftoit nullement en état de profiter de ce qu'il luy euft pu dire.

p.21.22.

p.20.

Que fi quelqu'un trouve de l'orgueil dans les paroles de Saint Polycarpe, c'eft affurément]'de ce faint orgueil, comme l'appelle l'un des plus humbles de tous les Peres, par lequel un Chrétien s'elevant audeffus de toutes les chofes du monde, & meprifant comme trop bas, tout ce qu'il y a de grand, de charmant, & de fpecieux, ne fe foumet qu'à Dieu feul. [C'eft encore de ce faint orgueil qu'eftoit animé S. Pothin Evefque de Lion,] 'lorfqu'eftant interrogé par le Gouverneur des Gaules, quel eftoit le Dieu des » Chrétiens; Vous le faurez, luy dit-il, pourvu que vous en foyez » digne.

Paul.ep.21 p. 199.

Euf.l.5 c.1.p. 159.160.

1. On lit de mefme dans le grec d'Eufebe, où l'on ne marque point que les manufcrits aient autrement, & dans le latin de Rufin.

Poly.act,n.35. p.62. [Mais pour éclaircir, avantque de passer plus avant,] 'le refus que faisoit S. Polycarpe de jurer par la fortune ou par le genie de Cesar, ce qui estoit la mesme chose, & de luy donner le titre de Seigneur, il suffit de raporter ici deux passages de Tertullien.

Tert.ap.c.32. p.31.a. 'Nous ne refusons pas de jurer, dit-il, pourvu que ce ne soit pas " par les genies de Cesar, mais par leur salut [& par leur vie,]qui " nous est plus auguste & plus venerable que tous les genies du " monde. Et ne savez vous pas que les genies ne sont en effet que " des demons? Pour nous, nous reverons dans les Princes le juge- " ment & le choix que Dieu a fait de leurs personnes, pour les éta- " blir sur les peuples. Nous savons qu'ils ne possedent leur dignité " que parcequ'il a plu à Dieu de la leur donner: & nous aimons en " eux, comme en tous les autres, la conservation des œuvres de " b. Dieu.'Ainsi c'est un serment considerable pour nous, que de jurer " par leur salut. Pour ce qui est des demons, & par consequent des " genies, nous avons accoutumé de les conjurer, pour les chasser " de ceux qu'ils possedent, mais non pas de jurer par eux, pour " leur attribuer l'honneur de la divinité, auquel ils n'ont aucune " part. "

c.33. 'Il parle ensuite du titre de Dieu que les Romains donnoient à c.34.p.31,c. leurs Princes: [aprés quoy il ajoute:] 'Auguste qui a esté le fonda- " teur de l'Empire, n'a pas mesme voulu qu'on le traitast de Sei- " gneur. Et veritablement c'est un des titres qui appartiennent à " Dieu. Je ne refuserai pas neanmoins de le donner à l'Empereur; " mais ce sera quand on ne m'obligera point de le luy donner dans " d. le sens auquel je le donne à Dieu.' Car en ce point je ne reconnois " point l'Empereur pour mon Seigneur. Je suis libre à son égard. " Nous n'avons & luy & moy qu'un seul Seigneur, qui est le Dieu " tout-puissant & eternel. "

Poly.act,p.22. 'Pour reprendre l'interrogatoire de S. Polycarpe, le Proconsul le menaça de l'exposer aux bestes, "& puis de le faire bruler tout &c. vif, ce qui ne produisit aucun effet, sinon que le Saint le pria de ne pas tant tarder, & de faire promtement tout ce qu'il avoit envie de faire. Durant tous ces discours & quelques autres encore, le visage du Saint parut toujours plein de joie, de confiance p.23. & de majesté.'Le Proconsul au contraire paroissoit tout étonné.

Ibid. 'Il envoya enfin le heraut crier tout haut par trois fois, que Polycarpe avoit confessé qu'il estoit Chrétien: & aussi-tost tous ceux qui estoient presens, Juifs & Gentils, "demanderent qu'on &c. l'exposast aux bestes. Comme "cela ne se pouvoit plus, parceque &c. les jeux estoient finis, ils crierent qu'il le falloit bruler tout vif.

[La sentence renduë par le peuple, fut prononcée par le juge,] & bientost executée. 'Les Juifs selon leur coutume, s'y employerent avec plus d'ardeur que tous les autres. Quand le bucher fut prest, le Saint "se deshabilla luy mesme. On voulut l'attacher avec des cloux pour le tenir, mais il dit qu'il n'en estoit pas besoin ; & on se contenta de le lier avec des cordes les mains derriere le dos. 'Il fit "sa priere en cet état, remerciant Dieu de la grace qu'il luy faisoit.

p.24. &c. p.24.25. &c.

'Aprés qu'il l'eut terminée par l'*Amen*, on alluma le feu, lequel au lieu de le consumer, fit une voute autour de son corps; '& il en sortoit une odeur aussi agreable que celle des plus excellens parfums. Les payens étonnez de ce que son corps ne bruloit point, luy firent donner un coup d'épée dont il sortit tant de sang, que le feu en fut éteint. [Il ne faut pas douter neanmoins qu'il ne fust mort dés auparavant, puisque Dieu luy avoit revelé qu'il devoit estre brulé.] L'edition greque, & la paraphrase latine de ses actes donnée par Usserius, disent qu'il sortit aussi une colombe de sa plaie [Mais cette circonstance n'est pas tout à fait certaine,] parcequ'elle ne se trouve point ni dans Eusebe, ni dans Nicephore, ni dans Rufin : & il y a deux manuscrits de la traduction latine des actes, où elle ne se lit point non plus.

p.25. p.26. Act.M.p.33. 708.

ARTICLE VII.

Les Chrétiens de Smyrne honorent les os & la memoire de S. Polycarpe, écrivent l'histoire de son martyre: De ses disciples.

'PLUSIEURS Chrétiens souhaitoient d'enlever le corps du Saint, &"d'avoir une union particuliere avec ses cendres sacrées, [[1] par les honneurs qu'ils luy rendroient.] Mais les Juifs empeschoient ceux qui le vouloient retirer du brazier. Nicete à l'instigation des demons & des Juifs, alla mesme trouver le Gouverneur, & luy representa qu'il ne falloit point permettre que le corps du Saint fust enterré, depeur, disoit-il, que les Chrétiens ne commençassent à l'adorer au lieu de leur Crucifié. 'Et enfin le Centenier [qui avoit eu le soin de l'execution,] voyant cette dispute entre les Chrétiens & les Juifs pour ce saint corps, le mit au milieu du feu, & le fit reduire en cendres.

Poly.act.p.27. κοινωνῆσαι. 1. p.27.28.

'Les Chrétiens ne purent donc recueillir que ses os, qu'ils consideroient plus que des pierreries; & ils les mirent en un lieu digne

p.28.

1. *ou bien*, en le faisant enterrer chez eux.

d'eux, disent ceux qui ont écrit l'histoire de sa mort. Ils ajoutent qu'ils esperent s'assembler en ce lieu [tous les ans,] pour y celebrer avec joie le jour & la feste de son martyre : [ce qui marque que cette lettre fut écrite l'année mesme de la mort de S. Polycarpe.] Ils vouloient celebrer cette feste en memoire de celui qui avoit combatu pour J.C, & afin que ce fust pour les autres un exercice & une preparation [pour le martyre,] mais non pas pour "l'adorer au lieu de J. C, comme disoient les payens. Car nous ne pouvons jamais quitter J. C, qui a souffert pour le salut de tous ceux qui doivent estre sauvez, comme parle cette lettre, & que nous adorons, parcequ'il est Fils de Dieu : mais nous "aimons les martyrs, parcequ'ils sont dignes d'estre aimez, comme estant les disciples & les imitateurs du Seigneur, & à cause de l'amour extreme qu'ils ont eu pour [J C.] leur maistre & leur Roy.

p.27. — σέβεσθαι. — ἀγαπῶμεν.

p.29 | Chr. Al. p.604. — Boll. 1. feb. p. 42. c. — 26. jan. p. 691. § 2.3. — § 12.

'Voilà comment S. Polycarpe acheva sa vie & son sacrifice sur les deux heures aprés midi, [l'an 166, comme nous avons déja dit, & le 23 de fevrier,] auquel l'Eglise de Smyrne en faisoit la feste en l'an 250, comme on le voit par les actes de S. Pione, qui fut pris le jour de cette solennité. 'L'Eglise greque la fait encore ce jour là. Quelques anciens martyrologes la marquent le mesme jour. 'Les autres la mettent le 26 de janvier, auquel nous faisons aujourd'hui la feste de ce Saint. [Il n'est peut-estre pas aisé d'en trouver la veritable raison, mais aussi cela n'est pas fort important.]

Poly. act. p. 28. — p. 13.

'La gloire de S. Polycarpe effaçoit presque entierement celle des onze ou douze martyrs de Philadelphie, qui avoient souffert à Smyrne avec luy [peu de jours auparavant.] Les payens mesmes parloient de luy de tous costez. 'Son martyre scella, pour ainsi dire, & appaisa la persecution, [au moins celle qui s'exerçoit alors avec beaucoup de violence dans l'Asie.]

p. 13 | 29. — Note 6.

'Les Chrétiens de la ville de "Philomele [en la grande Phrygie ou en la Pisidie,] sont ceux qui nous ont procuré la connoissance d'une histoire si edifiante. Car ayant prié les Fideles de Smyrne de leur en mander le détail, ceux ci leur écrivirent la lettre que nous en avons encore, & la leur envoyerent par un nommé Marc ou Marcien. Mais ils les prierent en mesme temps de la communiquer aux autres Chrétiens, afin qu'ils glorifiassent aussi le Seigneur, qui entre ses serviteurs en choisit quelques uns [pour leur faire des graces toutes particulieres. C'est par cette raison] 'qu'ils adressent leur lettre à l'Eglise de Dieu qui est à Philomele, & à tous les dioceses de la sainte Eglise Catholique, en quelque lieu qu'ils soient.

p. 13 | Eus. l. 4. c. 15 p. 129. 2. — Poly. act p. 27.

'La lettre fut écrite, [& peut-estre aussi composée] par un nommé Evareste.

'S.Irenée avoit une copie de cette lettre de l'Eglise de Smyrne. Caius son disciple la transcrivit, & aprés luy un Socrate de Corinthe, & un Pione, comme nous le voyons dans une annotation qu'Usserius a trouvée dans les manuscrits à la fin de cette lettre. 'Nous en avons outre cela une ancienne traduction latine, ou plu-tost une paraphrase[fort bien écrite,mais qui ajoute quelquefois à son original, & souvent mesme elle n'en prend pas le sens.] p.30. p.13.

'On dit qu'il y a quelques reliques de S. Polycarpe à Rome, à Malte, & à Paris dans l'eglise de S.Jean en Greve. Boll.26.jan.p. 695§34 35.

'Metaphraste luy donne pour successeur Papire & Camere, dont le dernier avoit esté elevé par luy au diaconat: ce que M.r Valois paroist recevoir. 'Il est certain que vers la fin du II. siecle, il y a eu un[a]Papire celebre par sa pieté entre les Evesques d'Asie. Polycrate d'Ephese luy donne le titre de Bienheureux. Eus.n.p.104.2.a. l.5.c.24.p.191.d.

a ou Papyre.

'La tradition de l'Eglise de France est que S.Pothin S.Benigne, S. Andoche, S.Thyrse, S. Andeol, & S. Irenée, illustres entre ceux qui ont presché la foy à Lion & dans les pays voisins, & qui l'y ont mesme arrosée de leur sang, estoient disciples de S. Polycarpe, & que c'est ce Saint qui les a envoyez en France. Il est certain au moins que cette croyance est assez ancienne, puisqu'outre l'autorité des martyrologes de Bede, d'Usuard, & d'Adon, les actes de S. Speusippe & de ses freres, envoyez par Warnahaire à S. Ceraune Evesque de Paris au commencement du VII.siecle, le disent de S.Benigne, de S.Andoche, & de Saint Thyrse. On l'appuie encore sur ce qu'entre les martyrs de Lion, il s'en trouve plusieurs qui estoient de l'Asie mineure; & que la lettre qui contient leur martyre, est adressée aux Eglises d'Asie & de Phrygie: 'à quoy M.r Godeau ajoute que les ceremonies observées jusques à present par l'Eglise de Lion, tiennent plus de la liturgie Greque que de la Romaine. 'Il paroist aussi que les Fideles de Lion & de Vienne écrivirent en grec non seulement à ceux d'Asie, mais mesme au Pape Eleuthere [ce qui paroist assez étrange, si l'on ne dit que] 'la pluspart de ceux qui gouvernoient ces Eglises estoient des Grecs. Boll.26.jan.p. 694.695. God.t.1.p.290. Eus.n.p.85.2.c. p.86.1.a.

'S Irenée estoit indubitablement disciple de S. Polycarpe, puisqu'il declare luy mesme qu'estant encore jeune il avoit esté élevé dans l'ecole de ce Saint, '& mesme ce fut par luy qu'il fut envoyé en France selon Saint Gregoire de Tours. [a] Le mesme Saint nous témoigne que de son temps on celebroit à Riom en Auvergne la feste du grand Martyr S. Polycarpe, comme il l'appelle, & qu'on y lisoit dans l'office l'histoire de son martyre; '& il ne faut pas Iren.l.3.c.3.p. 233.d|Eus.l.5.c. 20.p.188.a. Gr.Th Fr.l.1. c.29.p.22. a gl M.c.86.p. 195. Bosq.l.2.c.10. p.74.

s'étonner, dit M.r du Bosquet, que l'Eglise Gallicane honore la memoire d'un si grand Saint, à qui elle doit des Martyrs, des Evesques, des Confesseurs, & la Foy mesme. [S.Photin pouvoit aisément avoir vu non seulement S. Polycarpe, mais mesme S.Jean l'Evangeliste.]

Eus.l.5.c.20.p.188.a.b.

'Florin qui fut depuis heretique à Rome, avoit aussi tasché autrefois, comme nous avons vu, d'acquerir l'estime de S. Polycarpe, quoiqu'il eust alors des emplois considerables à la Cour de l'Empereur.

SAINT JUSTIN
PHILOSOPHE, APOLOGISTE, MARTYR, ET DOCTEUR DE L'EGLISE.

AVERTISSEMENT SUR LA VIE DE S. JUSTIN.

ON trouvera la vie de S. Justin un peu differente des autres, parcequ'elle a esté faite la premiere de toutes, en un temps où l'on n'avoit encore aucune pensée de s'appliquer au travail auquel on s'est trouvé engagé depuis. Ainsi on l'a faite plu-tost en forme d'eloges que de memoires. Et lorsqu'on l'a revue pour la joindre dans le corps des autres, on n'a pas cru qu'il fust necessaire de la changer entierement, mais on en a laissé une grande partie en l'etat où on l'a trouvée.

ARTICLE PREMIER.

Eloges donnez à S. Justin.

[SI les titres de Martyr, d'Apologiste, & de Docteur de l'Eglise, nous font avec raison respecter un grand nombre de Saints qui n'ont eu que l'un des trois; il est aisé de voir quelle estime nous devons faire de S.Justin, qui les a tous réunis en sa personne, & qui les a mesme possedez avec quelque eminence particuliere. Car entre les saints apologistes, il n'y a peutestre

peut-estre que luy qui ait consacré deux fois sa plume à J.C. pour la défense de son Eglise, avant que de luy consacrer son corps par le sacrifice de sa vie. Il peutestre appellé le premier des Peres & des Docteurs de l'Eglise, puisqu'aprés les Apostres & leurs disciples, dont mesme il ne nous reste guere que quelques lettres,] 'nous n'avons point d'auteur ecclesiastique si ancien que luy. [Entre les martyrs,] [a] il a eu la gloire de n'attendre pas seulement, mais d'exciter en quelque sorte innocemment les persecuteurs, & de faire comme une avance vers la mort; [& il a encore eu l'honneur de se presenter à J. C. avec une troupe de martyrs, qui estoient en mesme temps les associez de sa victoire,] '& le fruit de ses instructions. 'Son martyre a mesme esté si celebre dans l'Eglise, que le titre glorieux de Martir luy est demeuré comme propre; & c'est celui sous lequel il est particulierement connu dans l'antiquité.

Eus.chr.n.p. 219.1. a Just ap.1.p. 46.e. Bar.165.§4. Act.M p.59. §1.4.

'La qualité de philosophe qu'on pretend qu'il prenoit luy mesme, [& qu'on luy donne presque toujours, pourroit paroistre moins avantageuse à ceux qui n'y considereroient que l'orgueil de ces anciens sages du monde, & la vanité du raisonnement humain. Mais ce nom a toute une autre idée dans S. Justin,] 'qui n'a point cru estre veritablement philosophe que lors-qu'il est devenu Chrétien, [b] parcequ'il donne pour objet à la philosophie, de travailler à connoistre Dieu; & qu'il fait consister la qualité de philosophe à n'aimer & à n'honorer que la verité, & à preferer la justice dans ses actions aussi-bien que dans ses paroles, à toutes les choses du monde, & à sa vie mesme; en sorte que la crainte de la mort ne nous en puisse pas detourner. 'Quelques uns "luy attribuënt cette maxime, que la fin & le but d'un philosophe est de devenir semblable à Dieu autant qu'un homme en est capable. [Selon cette idée qu'il avoit de la philosophie, & que S. Gregoire de Nazianze en a eue aussi, il n'y a rien de si grand, ni qui convienne davantage à un saint martyr que le titre de philosophe.

Dion.n Max. p.95.b. Just. dial.p. 225.c. b p.217.e. ap.2.p 53.c.d. Hall.v.Just.p. 155. Melissa, l. 2.c.43.

Aussi on voit qu'il a esté extremement respecté dans les premiers siecles de l'Eglise, où l'on estoit d'autant plus capable de juger du merite des grands hommes, qu'il y avoit plus d'hommes d'un merite & d'une vertu extraordinaire. Tatien son disciple, mais qui ne persevera pas dans sa doctrine,] l'appelle un tres admirable predicateur de la verité. [c] S. Irenée en cite avec approbation quelques paroles hardies & elevées. [d] Tertullien justifie sa conduite par les volumes "pleins de force & de lumiere que ce

Tati.p.157.c| 158.a. c Iren.l 4.c 14. p 330.c|l.5 c. 26.p.478.a. d Tert.in V il. c 5.p 291.b. instructissimis.

philosophe [Chrétien] & ce martyr, avoit écrits pour combatre les heretiques.'Un auteur du mesme temps le met entre ceux qui en défendant la verité contre les Gentils, s'estoient declarez pour la divinité de J. C. [S. Methode qui a couronné son episcopat par le martyre dans la persecution de Diocletien, dit en un mot ce que les plus grands orateurs auroient peine à exprimer en beaucoup de pages,] 'lorsqu'il nous assure que ce Saint approchoit autant de la vertu des Apostres qu'il approchoit de leur temps. 'Eusebe ne se contente pas de conseiller la lecture de ses ouvrages à ceux qui veulent s'instruire de la verité, [a] & de nous exhorter à les étudier avec soin & avec ardeur; [b] il nous apprend encore qu'entre tant de grands hommes qui éclairoient ce second siecle de l'Eglise, le nom de Justin les surpassoit tous par son eclat. 'Il l'appelle un amateur sincere de la vraie philosophie, 'un homme admirable, & veritablement philosophe. [c] S. Epiphane dit que c'estoit un homme saint, & ami de Dieu. [Nous verrons dans la suite en quels termes S. Jerome parle de ses apologies.] 'Theodoret dit qu'il avoit esté le defenseur & l'avocat de la verité, avant que de mettre sur sa teste la couronne du martyre. 'S Sophrone de Jerusalem, en faisant contre les Monothelites la tradition des Peres qui ont reconnu une double operation dans J.C, a cité quelques passages de ce Saint, qui a, dit-il, rehaussé l'eclat de sa philosophie par le sang de son martyre. [Il n'est pas besoin d'ajouter à cela ce que les auteurs posterieurs en ont dit.

Il a encore cet avantage, que tout ce que nous avons à dire de luy, est tres assuré, estant tiré ou de ses propres ouvrages, ou des actes de son martyre, que la Providence divine nous a conservez, & qui ont toutes les marques possibles d'antiquité & de verité.]

Eus.l.5 c.28 p. 196 a.
Phot.c.234.p. 921.c.
Eus.l.2.c.13.p. 50.c|4.c.18.p. 139 d.
a p.141.b.
b c.11.p.125.b.
c.8.p.122.a.
c 16 29.p.136. c|150.a.
c Epi.46.c.1.p. 391.a.
Thdrt.h.l.1.c. 2.p.193.c.d.
Phot.c.231.p. 889.b.

ARTICLE II.

Parens & patrie de S. Justin: Qu'il estoit gentil.

[CE Saint naquit assez probablement "vers l'an 103, au commencement du deuxieme siecle, dont il devoit estre la principale lumiere.] 'Le titre de sa grande apologie nous apprend ce qui regarde sa naissance. Il y donne à son pere le nom de Prisque, & "à son grandpere celui de Bacchius. Sa patrie fut Neapolis, ville de la province de Samarie en Palestine. 'C'est cette ville si celebre dans l'Ecriture sous le nom de Sichem ou Sicar, [d] que Joseph dit avoir esté la capitale de la Samarie du temps

NOTE 1.
NOTE 2.

Just.ap.2.p.53. 1.c.
Eus.chr.n.p. 215.1 Boll.13. apr.p.108 c| 110.e.
d Jos.ant.l.11. c.8.p 386.c.

d'Alexandre le grand. [Elle estoit prés de la fontaine de Jacob, & du temple schismatique de Garizim.] 'Ceux du pays la nommoient alors Mabartha, comme dit Joseph, [a] ou Mamortha selon Pline. [Les nouveaux geographes luy donnent le nom de Naplouze par corruption de Neapolis.] 'S. Justin la surnomme Flavie; [b] ce qui est confirmé par les medailles. [C'estoit le nom de la famille de Vespasien; & il nous pourroit seul servir de fondement, pour dire que cette ville avoit le droit de bourgeoisie Romaine, quand Spartien ne nous auroit pas appris] 'qu'elle "perdit *cet honneur sous Severe, pour avoir resisté trop long-temps aux armes de ce Prince cruel & vindicatif. 'Mais elle le recouvra apparemment bien-tost aprés. [Soit que ce fust une veritable colonie, soit qu'elle en eust seulement le droit, elle l'avoit sans doute obtenu de Vespasien,] 'puisque nous la trouvons déja nommée Neapolis dans l'histoire de la guerre des Juifs, faite par Joseph [fort peu d'années aprés la ruine de Jerusalem. Nous ne remarquons tout ceci que pour faire voir qu'outre plusieurs autres conformitez que nous pourrions aisément remarquer entre S. Paul & S. Justin, ils avoient encore l'un & l'autre par leur naissance le titre de citoyen Romain.

b.c|bel.l.5.c.4.p 890.f.
a Plin l.5.c.13.
Just.ap.2.p 53.b.
b Euf.chr n.p.219.1|Boll.13.apr.p.110.e|Hall.p.354.
c Sev.v.p.67.d.
p.69.d.
Jos.bel.l.5 c.4.p.890.f.

V. Severe § 16.

* jus civitatis.

Quoique nostre Saint fust d'une ville de la Samarie;] 'quoiqu'il appelle pour ce sujet les Samaritains sa nation & sa race; [& qu'il semble par consequent assez vrai-semblable que sa naissance l'ait porté d'abord à la religion des Samaritains ou des Juifs;] 'neanmoins il nous declare formellement luy mesme qu'il n'a jamais eu le caractere propre à ces deux peuples, qui est la circoncision. [Et quiconque voudra consulter ses écrits, trouvera aisément "qu'il n'estoit point de la race des uns ni des autres, mais qu'il venoit des Gentils. On n'en peut desirer de preuve plus formelle que la remarque importante qu'il fait en ces termes:]'Par » quelle raison aurions nous pu nous persuader qu'un homme mort » sur une Croix est le Fils de Dieu, & doit un jour juger tous les » hommes; si nous n'estions convaincus par les propheties que nous » savons avoir esté faites avant sa naissance, & dont la certitude se » verifie par ce qui se passe à nos yeux? La Judée est deserte com» me ces Prophetes l'ont predit. Toutes les nations renoncent à » leurs anciennes erreurs, & embrassent la doctrine de J.C. que ses » Apostres ont preschée : & c'est ce qu'on lit partout dans les » Prophetes. Ils ont dit que peu de Juifs & de Samaritains em» brasseroient la foy, en comparaison du grand nombre de ceux qui » se convertiroient dans les autres peuples, tous compris sous le

Just.ap.1.p 52.a.b|dial.p.349.c.
p.227.a|234.a.
NOTE 3.
ap.2.p.88.a.b.c.

nom de Gentils. Et en effet, 'nous autres qui venons des Gentils „ sommes en bien plus grand nombre, plus sinceres, & plus veritablement Chrétiens, que ceux qui viennent des Samaritains „ ou des Juifs.

« ἡμᾶς τοὺς « ἐξ ἐθνῶν.

ARTICLE III.

S. Justin étudie la philosophie payenne.

[ENTRE les marques par lesquelles Dieu fait quelquefois connoistre aux hommes le choix eternel qu'il a fait de certaines personnes, il y en a peu d'aussi illustre & d'aussi certaine que cet amour ardent & cette recherche desinteressée de la verité, qui s'est trouvée en quelques Saints lors mesme qu'ils estoient encore dans l'egarement du peché ou dans les tenebres de l'erreur. C'est ce qui a paru dans S. Paul, & avec encore plus d'eclat dans S. Augustin, mais qui ne reluit pas moins dans nostre saint apologiste.

Ce seroit obscurcir cette lumiere si vive, que de la representer par des couleurs étrangeres. Il vaut mieux la depeindre par les propres paroles de S. Justin, qui en fait une description tres agreable en ces termes, lorsqu'il veut rendre conte à Tryphon pour quoi il avoit embrassé la philosophie Chrétienne.]

Just.dial.p. 218.e.

'Ayant dessein de me rendre habile dans la science des philosophes, je me mis d'abord entre les mains de l'un d'entre eux « qui estoit stoïcien. J'y demeurai quelque temps: mais voyant « enfin que je n'avançois point dans la connoissance de Dieu, 'laquelle cet homme ignoroit jusqu'à la mepriser, & ne la croire « point necessaire; je le quittai, & en allai trouver un autre, du « nombre de ceux que l'on appelle Peripateticiens, & qui avoit « assez bonne opinion de luy mesme, pour croire qu'il estoit des « plus habiles & des plus subtils. Il me souffrit avec luy durant « quelques jours: mais enfin il me pria de luy dire ce qu'il pouvoit « esperer de moy pour sa recompense; afin, disoit-il, que ma compagnie pust estre utile à l'un & à l'autre. Cette pensée me sembla « si basse pour un philosophe, que je l'abbandonnai aussi-tost comme indigne d'en porter le nom. «

p.219.a.

a.

'Mais le desir que j'avois d'apprendre ce point principal & essentiel de la philosophie, ne donnant aucun repos à mon esprit, « je m'adressai à un Pythagoricien qui estoit fort celebre, & qui « aussi n'avoit pas peu d'estime de sa suffisance. 'Quand je luy eus «

b.

„ parlé du dessein que j'avois de me rendre son disciple, & de me „ mettre en sa compagnie ; Dites moy, me répondit-il, possedez „ vous parfaitement la musique, l'astronomie, la geometrie ? Et „ croyez vous pouvoir rien comprendre dans les choses qui me- „ nent à la beatitude, si vous n'avez auparavant appris toutes ces „ sciences, qui seules peuvent retirer vostre esprit des objets sen- „ sibles, & le rendre capable des choses intellectuelles, pour pou- „ voir contempler ensuite cet Estre qui est la beauté & la bonté „ souveraine & essentielle ? En un mot, aprés m'avoir hautement „ loüé la science des mathematiques, & m'en avoir exageré la ne- „ cessité, il me renvoya sur ce que je luy avouai que je ne les sa- „ vois pas. Ce refus me toucha sensiblement, comme il estoit bien „ raisonnable ; vu qu'il me faisoit perdre toutes les esperances que „ j'avois conceues de luy : & je le ressentois assez vivement, dau- „ tant que je croyois veritablement que cet homme estoit habile. „ Mais considerant d'autre part combien il me faudroit employer „ de temps en une étude si difficile, je ne me pu resoudre à un si „ long retardement.

[On voit par ce discours combien S. Justin a toujours eu d'amour pour la verité, & pour la plus importante de toutes les veritez, qui est la connoissance de Dieu mesme. Il ne recherchoit point de connoistre le cours des astres : Il ne pretendoit point à mesurer la vaste étenduë des cieux, ni à nombrer les sables innombrables de la mer. Les mathematiques que l'on peut appeller le plus noble objet de la curiosité des hommes, ne tenoient aucune place dans son cœur. Il meprisoit generalement toutes ces vanitez de l'esprit humain, qui estant inventées pour satisfaire nos cupiditez, ne servent d'ordinaire qu'à les enflammer & à les aigrir davantage. Les preceptes mesme les plus specieux de la morale stoïcienne ne pouvoient donner aucun soulagement à son esprit, parcequ'il n'y trouvoit point l'objet de ses desirs & de son amour. Il savoit qu'il trouveroit en Dieu toutes ces choses, qu'il ne pouvoit aimer parcequ'elles estoient separées de Dieu : Son ame creée pour le posseder, ne pouvoit se remplir & se satisfaire de toute autre chose. Mais continuons l'histoire de nostre Saint, & apprenons de luy mesme comment il trouva enfin ce qu'il cherchoit avec tant d'ardeur.]

„ 'Dans cette inquietude, dit-il, je voulus eprouver si je ne réus- „ sirois point mieux avec les Platoniciens. Ces philosophes estoient „ alors tres celebres ; & par bonheur l'un des principaux d'entre „ eux, homme intelligent, s'estoit depuis peu habitué dans nostre

e.d.

ville [par où l'on voit que tout ceci se passa dans la Palestine.] «
J'estois donc assidu auprés de luy, continuë S. Justin, autant qu'il «
m'estoit possible. J'avançois & je profitois tous les jours de plus en «
plus. L'intelligence de ces estres incorporels me ravissoit, & la «
contemplation de ces idées me donnoit comme des ailes pour «
m'elever audessus de moy; Je m'imaginois déja estre devenu «
sage en peu de temps,& j'estois assez peu raisonnable pour esperer «
de voir Dieu dans un moment:car c'est le but que la philosophie «
platonicienne se propose. «

ARTICLE IV.

Dieu fait passer le Saint de la philosophie à l'étude des Prophetes.

[IL estoit certes difficile que Dieu de qui vient tout don excellent, ayant déja donné à S.Justin un aussi grand avantage qu'est celui de n'aimer & de ne chercher que luy seul,ne couronnast pas un si grand don,en le conduisant à la verité pour laquelle il luy avoit imprimé un tel amour.Il le fit aussi;mais d'une maniere toute extrordinaire, & qui sans doute paroistra miraculeuse. Voici comme la raconte nostre Saint, en continuant le discours dont nous venons de raporter une partie.]

Just.dial.p. 219.d.

'Estant rempli, dit-il, de cette folle esperance de connoistre «
Dieu dans peu de temps par la philosophie de Platon, il me «
vint un jour en pensée de me retirer en quelque lieu écarté de «
tout le tumulte du monde,pour y jouir à mon aise d'une parfaite «
solitude,& m'occuper à la contemplation dans un entier recueil- «
lement. Je m'en allai pour ce sujet en un lieu assez proche de la «
mer. Lorsque j'estois prés d'y arriver,je vis à quelques pas de moy «
une personne qui me suivoit. C'estoit un vieillard déja fort âgé, «
d'assez bonne mine:la douceur & la gravité paroissoient egalement «

p.220.a.

sur son visage.Je m'arrestai & me retournai vers luy pour voir qui «
c'estoit, & je le considerois attentivement sans rien dire. Alors «
cet homme commençant à me parler : Est-ce que vous me con- «
noissez, me dit-il? Je luy avouai que non. D'où vient donc, re- «
partit-il, que vous me regardez si fixement? Je suis surpris, luy «
répondis-je, de vous rencontrer en ce lieu: car je ne croyois pas «
y devoir trouver personne. Ce qui m'y amene, dit ce vieillard, «
c'est l'inquietude que j'ay pour quelques uns de mes amis Ils sont «
allez faire un voyage, & je viens ici pour en apprendre des nou- «
velles,& voir si je ne les trouverai point quelquepart. «

'On dira ce que l'on voudra de ce vieillard. Mais on avouera au moins qu'il est tres vrai-semblable que c'estoit quelqu'un de ces ministres sacrez que Dieu envoie pour le salut des hommes [qui se sont eloignez de luy, pour chercher ses amis & ses elus, & les ramener à la verité,& à leur patrie, en les retirant des routes perduës & egarées qu'ils suivent parmi les deserts du siecle. Et certes il est hors d'apparence qu'un homme ordinaire s'engageast au milieu d'une campagne inhabitée, avec une personne inconnuë, & presque sans aucune occasion, dans les points les plus relevez de la theologie, comme fait celui-ci dans la suite de ce discours, qu'il persuadast aussi aisément d'embrasser l'humilité de l'Evangile, à un homme rempli de toute la vanité de la philosophie payenne; & qu'il l'obligeast sans peine à quitter une esperance qu'il tenoit déja comme infaillible, pour en suivre une autre toute nouvelle. Au moins nous pouvons dire que selon la conduite ordinaire de Dieu sur ses elus, les faveurs que nostre Saint en avoit receuës jusques alors, pouvoient bien estre suivies par celle-ci qui en estoit la consommation, & que les actions qu'il fit ensuite sont dignes d'avoir esté commencées par un miracle.]

Boll. 13. apr. p. 110. f.

'Mais pour revenir à cette conference, qui est trop longue pour la raporter toute entiere, S Justin ayant témoigné beaucoup d'amour pour la philosophie, 'qu'il definit *la science de ce qui est, & la connoissance de la verité*, rejouit encore davantage le vieillard, lorsqu'il l'assura qu'il croyoit que Dieu estoit un estre subsistant toujours dans le mesme état sans changer jamais, & qui estoit le principe & la cause de l'estre dans toutes les autres choses. 'Ils s'entretiennent ensuite de la nature de Dieu, de l'immortalité de l'ame, des recompenses des bons, & des supplices des méchans. S. Justin y parle selon les principes de Platon. Mais le vieillard le presse si fort, tantost par des questions agreables, tantost par des comparaisons sensibles, tantost par de solides raisons, qu'il le reduit à avouer que les philosophes n'avoient point connu la verité.

Just. dial p. 220. b. c. | d. | d| 224.

[Ainsi il le guerit premierement de l'enflure & de la vanité que la philosophie luy avoit causée: Il le met dans une certitude, qui comme une crise favorable, le devoit conduire à une parfaite santé. Et aprés l'avoir obligé de demander comme S. Paul, Que „ faut-il donc que je fasse?]'Quel maistre suivrai-je pour m'instrui„ re de la veritable philosophie, puisque tous ceux que j'avois pris „ pour guides, tombent eux-mesmes dans le precipice? Voici ce qu'il luy répond.

p. 224. c. d.

d. Long-temps avant que ces pretendus philosophes eussent commencé, il y a eu quelques personnes saintes dans leur vie, justes dans leurs actions, amies de Dieu, & qui parlant par son Esprit, ont predit ce qui se passe aujourd'hui dans tout le monde. On les appelle *Prophetes*. Eux seuls ont connu la verité; eux seuls l'ont annoncée aux hommes, sans craindre, sans considerer personne, sans rechercher aucune reputation. Ils n'ont prefché que ce qu'ils ont entendu & qu'ils ont vu par l'Esprit saint qui les animoit. Leurs ouvrages se conservent encore: Et si vous voulez les lire, vous y apprendrez beaucoup de choses, tant sur le principe & la fin supreme, que sur tous les autres points dont la connoissance est necessaire à un philosophe. Mais il faut ajouter foy à leurs paroles sans leur demander de preuves. Car ils n'ont point rempli leurs livres de demonstrations dialectiques, rendant par eux mesmes un témoignage plus authentique à la verité, qu'ils ne pourroient faire par tous les raisonnemens humains. Et certes les evenemens tant des siecles passez que de celui-ci, obligent à reconnoiltre la fidelité de leurs oracles. Les miracles qu'ils ont faits rendent encore indubitables les mysteres qu'ils ont appris aux hommes. Et il n'y a pas lieu de s'étonner qu'il aient fait tant de prodiges, puisqu'ils n'ont agi que pour relever la gloire & la majesté du Pere createur de toutes choses, & donner la connoissance du Christ son Fils, qui procede de luy. C'est ce que les faux prophetes, animez par l'esprit d'erreur & d'impureté; n'ont pu & ne peuvent encore imiter. Ils taschent seulement de surprendre les yeux des hommes, & rendent au demon l'honneur & l'hommage qu'ils ne doivent qu'à Dieu seul. b. Il faut donc que vous ayez soin avant toute autre chose, de supplier qu'on vous ouvre la porte de l'intelligence & de la lumiere. Car personne ne peut comprendre toutes ces veritez, si Dieu & son Christ ne luy en accordent l'intelligence.

p.225.a.

Ibid. Ce vieillard, continuë nostre Saint; me dit encore plusieurs choses, qu'il n'est pas temps de raporter à cette heure. Et aprés m'avoir ordonné d'executer ce qu'il m'avoit dit, il s'en alla, & je ne le vis plus depuis.

ART. V.

ARTICLE V.

S. Justin embrasse le Christianisme.

[SI cette conference paroist miraculeuse en elle mesme, elle est encore plus admirable en ses effets.] 'S. Justin sentit aussi-tost (ce sont ses termes) s'allumer un feu dans son ame, qui l'embraza d'amour pour les Prophetes, pour ces grands hommes qui sont les amis de J. C; & pour dire tout en un mot, à force de repasser en son esprit, & de ruminer sur ce que ce vieillard luy avoit dit, il trouva que cette philosophie estoit seule veritable, & seule » utile. 'C'est ainsi, ajoute-t-il en s'adressant à Tryphon, que je suis » devenu philosophe; voilà le sujet qui m'y a porté.

Just.dial.p. 225.b.

c.

[Cette philosophie dont il parle, est certainement la Chrétienne; & les moqueries insolentes de tous les Juifs qui l'ecoutoient, font bien voir qu'ils ne l'entendoient point autrement. Ainsi nous ne pouvons douter que le discours du vieillard n'ait esté la veritable cause de sa conversion. Cependant il ne luy avoit parlé que de Dieu, des Prophetes, & d'un Messie en general, & mesme fort obscurément; ce que les Juifs croyoient aussi-bien que les Chrétiens; sans luy dire un seul mot, que nous sachions, ni de JESUS, ni de l'adoration d'un Dieu incarné & crucifié. Ce qui nous oblige de dire que Dieu se contentoit pour lors de le delivrer de l'attache qu'il avoit aux philosophes payens, & de le mettre dans le chemin de la verité, en luy inspirant l'amour des Prophetes & de la parole divine. Il reservoit l'accomplissement de cette œuvre aux diverses graces qu'il vouloit luy donner ensuite, qui neanmoins sont toutes sorties de cette premiere comme de leur source. Car Dieu ne se contenta pas de luy avoir montré la porte de la lumiere: Il la luy ouvrit encore par une faveur toute nouvelle, comme le vieillard luy avoit promis, & comme il l'a fort bien exprimé luy mesme par ces paroles qu'il dit à Tryphon:] » 'Vous imaginez vous que nous ayons pu voir dans l'Ecriture tou- » tes les veritez que je vous y montre, si nous n'avions receu la grace » de les y reconnoistre de la bonté de celui qui a voulu qu'elles y » fussent écrites.?

p.346.d.

[Cette lecture acheva donc ce que le discours du vieillard avoit commencé: & la lumiere de la verité luy ouvrant les yeux,] 'luy fit appercevoir la vanité du paganisme, 'penetrer la fausseté des calomnies dont on s'efforçoit d'obscurcir la pureté de nostre religion, '& admirer ce courage invincible des Chrétiens dans la con-

ad Gr.2 p 37.d
ap 1.p.51.b.
p.50 a.

fession de leur foy. Il met toutes ces considerations entre celles qui luy ont fait embrasser le Christianisme, & dit particulierement sur la derniere ces paroles considerables.

a.b. 'J'estois autrefois attaché, comme beaucoup d'autres, à la philosophie de Platon, & je n'ignorois pas non plus tous les crimes dont on accusoit les Chrétiens. Mais lorsque je vins à considerer le peu de crainte qu'ils avoient pour la mort, & generalement pour toutes les choses qui paroissoient les plus terribles; je reconnus qu'il estoit impossible qu'ils fussent dans les vices & les dereglemens qu'on leur imputoit. Car comment une personne qui ne cherche que ses plaisirs, qui aime les debauches, qui trouve du contentement à manger de la chair d'un homme, pourroit-elle recevoir avec joie une mort qui la doit priver de tout ce qu'elle trouve d'heureux & d'agreable dans le monde? Un tel homme ne fera t-il pas plu-tost tous ses efforts pour prolonger autant qu'il pourra, une vie où il met toute sa felicité, & pour se cacher aux yeux des magistrats, bien loin d'estre luy mesme son denonciateur & son boureau? «

dial.p.219.c. 'Puisque S. Justin étudioit la philosophie de Platon dans sa propre ville,[c'est à dire à Naplouze, on a tout lieu de croire qu'il fut converti dans la Palestine,] Boll.13.apr.p.105.d.e. 'On tire d'un passage de S. Epiphane qui est fort obscur, "qu'il avoit alors environ 30 ans, & que c'estoit durant le regne d'Adrien. V.la note 1. Eus.l.4.c.8.p.122.a. 'Il paroist par Eusebe que ce ne fut pas avant l'an 132,["Mais il y a assez d'apparence que ce fut en 132, ou mesme en 133 avant la revolte des Juifs,"qui causa une guerre effroyable dans toute la Palestine depuis 134 jusqu'en 136.] Note 4. V.les revoltes de Juifs § 3.5.

ARTICLE VI.

Vie du Saint depuis sa conversion: Qu'il peut avoir esté Prestre de l'Eglise Romaine.

[NOus savons assez peu de choses de la vie que S. Justin a menée depuis son battesme. Et nous pouvons dire neanmoins que nous en savons beaucoup, puisque quand nous aurions l'histoire du détail de toutes ses actions, ce ne seroit peut-estre rien en comparaison de ce qu'il nous en decouvre luy mesme dans cet excellent passage de sa petite apologie.] Just.ap.2.p.51.a. 'On nous attaque, dit-il, « de tous costez; on nous combat de toutes manieres. Mais nous « ne nous en mettons pas en peine, parceque nous savons qu'un « b. Dieu infiniment juste voit & considere toutes choses....... 'Con- «

» vertissez vous donc ; changez de vie ; cessez de calomnier des
» innocens comme vous faites. Car tous les crimes dont vous ac-
» cusez les Chrétiens ne sont que des impostures. C'est un masque
» hideux, mais faux & trompeur, dont le diable couvre la beauté
» de leur doctrine toute celeste, pour en eloigner le monde par l'a-
» version de cette difformité. Pour moy je me suis bien apperceu de
» cet artifice : je me suis moqué de cette difformité apparente ;
» j'ay meprisé toutes les vaines preoccupations du peuple ; & main-
» tenant je fais gloire d'estre Chrétien. Je ne souhaite rien tant que
» de paroistre tel devant tout le monde : & je fais tous mes efforts
» pour meriter de porter ce nom.

[Outre ces paroles veritablement dignes d'un martyr, ses livres sont des témoins assez illustres pour nous assurer qu'il n'a pas eu moins d'ardeur à s'instruire dans la divine theologie des pecheurs, qu'il en avoit eu pour apprendre les vaines sciences des philosophes.] 'Que s'il n'a pas quitté les marques exterieures de cette profession, comme nous le voyons dans le commencement de son dialogue avec Tryphon ; [on ne le doit pas trouver étrange.] 'Car cet habit que les Latins ont appellé *Pallium*, estoit si peu propre aux philosophes, que generalement tous les professeurs des sciences s'en servoient alors, comme remarque Tertullien. 'Et mesme quoique les Chrétiens portassent ordinairement les habits les plus communs dans les pays qu'ils habitoient, comme il est clair par l'epistre à Diognete, [& que Baronius a esté enfin obligé de l'avouer, il s'en est neanmoins trouvé plusieurs qui se sont servis du Pallium, non comme philosophes, mais comme faisant profession d'une vie plus austere & plus retirée que les autres. C'est ce que nous voyons dans Tertullien qui en a composé un livre exprés,] '& dans S. Porphyre celebre martyr de la Palestine sous Diocletien.[a] Et nous apprenons de S. Epiphane, que nostre Saint entre ses autres vertus, "a excellé dans les exercices de cette vie austere & retirée. [Que si l'on veut soûtenir que Saint Justin a toujours gardé le Pallium comme philosophe, il n'aura fait en cela] 'que ce qu'a fait depuis le grand Heracle Patriarche d'Alexandrie, qui n'a point cru que cet habit fust contraire à la sainteté du sacerdoce de J. C.

dial p.217.c.

Tert.pall.c.

Just.ad Diog. p.497.a.

Eus.de Pall.c. 11.p.339.c.

a Epi 46.c.1.p. 391.1.

μεγάλως ἐξασκηθείς.

Eus.l.6.c.19.p. 221.c.

[Les anciens ne nous apprennent point qu'il ait esté elevé à aucun degré du ministere ecclesiastique. Et il estoit de son humilité de se croire indigne d'une fonction que les Anges regardent comme audessus de leurs merites. Dieu semble avoir mesme laissé à dessein quelques Saints d'une vertu eminente dans l'état laïque,

& dans cette derniere place qu'il nous ordonne à tous de choisir, pour montrer que c'est à luy seul, comme au maistre de la maison, à nous ordonner de monter plus haut; & que nul ne peut entrer legitimement dans le sacerdoce, s'il ne l'y appelle comme Aaron. Cependant il y appelle pour l'ordinaire ceux à qui il a fait la grace d'augmenter par des exercices continuels de pieté, l'innocence & la sainteté qu'ils ont receuë dans le battesme, & à qui il a encore donné des talens de nature & de grace capables de contribuer à la sanctification des ames. Nous ne pouvons douter que tout cela ne se soit rencontré dans nostre Saint; & nous verrons que toute sa vie a esté plu-tost celle d'un Evangeliste destiné a prescher partout la verité, que celle d'un simple particulier & d'un laïque.

Avec tout cela, sachant combien il est dangereux dans l'histoire aussi-bien que dans la religion, de rien avancer sur des conjectures, nous garderions sur ce point le mesme silence que les anciens, qui ont ce me semble esté imitez par les nouveaux,] 'si Saint Justin ne nous marquoit luy mesme d'une maniere assez claire, 'qu'il estoit du nombre de ceux qui sanctifioient les ames par l'eau du battesme, qui amenoient ensuite les neophites à l'eglise où les simples Fideles estoient assemblez, & qui enfin prioient pour eux & pour le salut de tous les hommes. [Il n'y a ce semble qu'un Evesque, ou au moins qu'un Prestre, qui puisse parler de la sorte; & ainsi il est difficile de ne pas croire qu'il a tenu dans l'Eglise l'un ou l'autre rang. La suite de son histoire nous fait juger neanmoins qu'il n'estoit attaché à aucun peuple particulier. Ainsi il estoit] 'comme "ces Evangelistes dont parle Eusebe, [& dont nous dirons quelque chose dans la suite; si l'on n'aime mieux croire qu'estant Prestre de [2] Rome,] 'où il faisoit ordinairement sa demeure, [les besoins de l'Eglise l'obligeoient neanmoins à s'en eloigner quelquefois, & à faire divers voyages.]

Just.ap.2.p. 97.b.c. — 1. — Eus.l.3.c.37.p. 103. — l.4.c.11.p.125. d. — V. la pers. d'Adrien § 5. — 2.

ARTICLE VII.

Amour du Saint pour l'Ecriture, dont Dieu luy donne l'intelligence.

[NOUS avons vu que la nouvelle vie de S. Justin avoit esté comme conceuë dans les entrailles des Prophetes, enfantée, s'il faut user de ce terme, par l'Ecriture sainte, & entretenuë par le lait de la parole divine. Ainsi il n'y a pas lieu de s'étonner

1. *ἡμεῖς δὲ μετὰ τὸ λοῦσαι .·. . . ἐπὶ τοὺς λεγομένους ἀδελφοὺς ἄγομεν . . . κοινὰς εὐχὰς ποιησόμενοι.*
2. *Veni in urbem Romam secundò*, [s'y accorde-t-il?]

Bar.165.§ 3.

qu'il ait porté un respect & une affection non commune à cette divine mere. C'est l'esprit que nous voyons repandu vniversellement dans ses ouvrages, dont on peut dire que le caractere le plus infaillible est la veneration pour l'Ecriture, & particulierement pour les Prophetes. Car il les consideroit comme ceux que Dieu luy avoit donnez pour guides dans le chemin de la verité, par la bouche du vieillard. Aussi nous voyons qu'il ne cite presque autre chose dans tous ses écrits.] 'Il renferme quelquefois dans eux toute la science de la religion Chrétienne. [Et cette veneration estoit si profondément gravée dans son cœur, 'qu'il la témoigne iusques à la fin de sa vie, comme nous le voyons dans les actes de son martyre.

Just.ad Gr.1.p. 34.c.d.

Bar.165.§2.

[La veneration qu'il avoit pour toute l'Ecriture, luy fait dire à Tryphon ces paroles pleines de sagesse & d'humilité:] 'Si c'est avec simplicité, & non par une malice affectée, que lorsque vous avez raporté ce passage, vous avez omis ce qui le precede & ce qui le suit, vous estes excusable. Mais si vous avez pretendu par là m'embrasser, & me faire avouer que les paroles de l'Ecriture sont contraires les unes aux autres; vous vous estes bien trompé. 'Je n'aurai jamais la hardiesse ni de le penser ni de le dire. Et toutes les fois qu'on m'objectera de semblables passages, qui paroistront se contredire; comme je suis entierement persuadé que jamais l'Ecriture n'est contraire à elle mesme, j'avouerai plutost que je ne les entens pas: & si quelqu'un croit qu'il y ait une contradiction veritable, je ferai tout mon possible pour le faire entrer dans mon sentiment.

Just.dial.p. 289.b.

c.

[C'est encore sur ce sujet qu'il dit ces autres paroles dignes d'estre gravées dans le cœur de tous les Chrétiens:] 'Je souhaiterois, dit-il, que tous les hommes fussent dans la mesme disposition que moy, & s'attachassent inseparablement à la parole du Sauveur. Cette parole porte avec elle une majesté qui la fait reverer & craindre par ceux qui sont dans l'egarement; & elle est pleine d'une douceur qui la rend le repos & la consolation de ceux qui luy obeissent.

p.225.e.

[L'amour qu'il avoit pour l'Ecriture, fait que nous voyons tous ses livres pleins de passages qui en sont tirez; jusque là qu'il semble quelquefois n'avoir point de paroles que celles que luy fournissent les livres sacrez. Et parcequ'il craignoit d'ennuyer ses auditeurs par la frequente repetition des mesmes passages, il en fait en un endroit cette excuse si agreable & si pieuse.] 'Quoique je vous aye déja dit plusieurs fois la mesme chose, je sçay

p.311.d.

bien neanmoins que vous ne trouverez par mauvais que je la repete encore en faveur de ceux qui ne m'entendirent pas hier. Et certes, puisque nous voyons que le soleil, la lune, & tous les astres, suivent toujours la mesme route, & produisent toujours les mesmes vicissitudes des saisons; que ceux qui apprennent à conter, quand on leur demande combien c'est que deux fois deux, ne se lassent point de répondre que c'est quatre, quoiqu'ils l'aient déja répondu plusieurs fois; & que de mesme dans toutes les choses où les réponses sont fixes, on répond toujours de la mesme maniere aux mesme questions; ne seroit-il pas ridicule que celui qui traite des Prophetes, s'ennuyast de repeter souvent les mesmes passages, comme s'il s'imaginoit pouvoir trouver des pensées & des expressions meilleures que celles de l'Ecriture? « « « « « « « « « « « « «

p.312.a.

[La grace que Dieu luy avoit faite de le convertir par la lecture des livres sacrez, avoit produit dans luy une seconde grace conforme à cette premiere, savoir l'intelligence de ces mesmes livres.]Car il n'avoit pas seulemeut receu la lumiere necessaire pour cet effet à tous les Chrétiens, sans laquelle il est impossible de l'entendre selon sa doctrine: 'mais il en avoit encore receu une intelligence non commune par une faveur toute singuliere. 'C'estoit encore une chose ordinaire en ce temps là, que ceux qui estoient illuminez par le nom de J. C, receussent divers dons selon qu'ils en estoient dignes; l'un recevant l'esprit d'intelligence, l'autre de force, l'autre de conseil, l'autre de doctrine, l'autre de crainte de Dieu. Le pouvoir de predire l'avenir estoit donné à quelques uns, & celui de guerir les maladies à quelques autres.[Et ce qui est encore à remarquer,]ces dons estoient communs aux femmes aussi-bien qu'aux hommes.[Entre ces diverses graces du S. Esprit, il y en avoit peu de plus considerable que l'intelligence de l'Ecriture.] 'J. C. l'a marqueé dans l'Evangile, lorsqu'il a promis d'envoyer des Prophetes, des sages, & des Scribes, c'est à dire des personnes tres instruites dans la loy, selon l'interpretation de S. Jerome; & ceux qui ont eu part à ce don, selon le mesme Pere, ç'ont esté les premiers d'entre les martyrs, & les Princes des Apostres. [C'est donc cette grace apostolique que S. Justin reconnoist avoir receuë de Dieu. Il nous l'apprend encore par ces paroles de son dialogue avec Tryphon, où son humilité le rabaisse autant d'un costé que la verité l'elevoit de l'autre.]

p.346.d.
d|280.a.b.
p.258.a.
p.315.b.
Hier.in Matt. c.23.p.69.d.

'Je tascherai de vous prouver ce que j'avance par les paroles de l'Ecriture, & non de vous eblouir par un discours étudié, fait « «

Just.dial.p. 280.a.b.

„ selon les regles de l'art. Car je n'ay point cette science; & Dieu
„ m'a fait seulement la grace d'entendre ses Ecritures. C'est à cet-
„ te grace que j'exhorte tout le monde de prendre part, sans en
„ estre empesché par la jalousie, & sans y estre porté par le desir
„ de la recompense, mais seulement parceque si j'y manquois, je
„ serois puni de cette faute au jugement que Dieu le createur de
„ l'univers doit faire un jour par J. C. mon Seigneur. Vous agissez,
„ dit Tryphon, comme un homme de pieté doit faire. Mais je
„ croy que vous vous raillez un peu, quand vous nous dites que
„ vous n'estes pas savant en l'art de parler. Il en sera, luy répondit
„ S. Justin, ce qu'il vous plaira. Pour moy je suis persuadé de ce que
„ je vous ay dit.

ARTICLE VIII.

Zele de S. Justin pour l'avancement de la verité.

[CE que S. Justin dit en cet endroit, qu'il taschoit de communiquer l'intelligence de l'Ecriture à tout le monde, se doit entendre de la connoissance de la verité de nostre foy, qu'il s'efforçoit de repandre partout; comme il le témoigne en un autre lieu, où il répond aux injures de Tryphon avec une force & une douceur egalement admirables. Voici les paroles de l'un
„ & de l'autre.] Veritablement, dit Tryphon, il nous seroit avanta- Just.dial.p. 256.b.
„ geux de ne parler jamais à aucun de vous, selon que nos maistres
„ nous l'ordonnent; & de ne nous point entretenir de ces matieres
„ avec vous comme nous faisons. Nous n'entendrions point tous
„ les blasphemes que vous venez de proferer, en nous voulant per-
„ suader que ce Crucifié 'estoit avec Moyse & Aaron, & leur a parlé c.
„ dans la colonne de nuée; qu'aprés cela il s'est fait homme, a esté
„ attaché à la croix, est monté dans le ciel, qu'il doit venir encore
„ une fois sur la terre; & enfin qu'il faut l'adorer. Je sçay, répond S.
„ Justin, que selon la parole de Dieu, cette grande sagesse du Tout-
„ puissant vous est cachée. Et la compassion que j'ay de vostre
„ aveuglement, fait que je m'efforce de vous en tirer, & de vous
„ faire concevoir ces paradoxes que je vous annonce. Que si je
„ n'y puis réussir, au moins pour moy je ne serai point puni dans
„ le jour du jugement, [pour ne vous avoir pas annoncé la verité.]
„ 'Car je ne puis estre exemt de faute à vostre égard, si je ne tasche p.262.a.
„ à vous persuader par de veritables preuves. Que si aprés cela vous
„ ne vous rendez pas à la verité, soit que vostre endurcissement

vous empesche de la concevoir, soit que vostre lascheté vous « fasse redouter la mort qui est destinée aux Chrétiens; vous serez « vous mesmes les auteurs de vostre perte. «

[Il paroist assez par ces passages, & par d'autres encore où il demeure ferme à poursuivre cette conference, malgré tous les sujets qui le portoient à la rompre, qu'il se croyoit obligé de la part de Dieu, & par la fidelité qu'il luy devoit, à instruire de tout son pouvoir toutes sortes de personnes. C'est ce qu'il marque encore assez clairement dans cet endroit, où il répond à une chicanerie ridicule de Tryphon.] 'Certes, luy dit-il, si rien ne m'ame- « noit ici que l'envie de disputer & de dire des paroles en l'air com- « me vous faites, je ne m'amuserois pas davantage à vous parler; « 'voyant qu'au lieu d'estre attentif à comprendre ce que je vous « dis, vous n'occupez vostre esprit qu'à trouver des subtilitez pour « ne pas demeurer sans repartie. Mais la crainte du jugement de « Dieu fait que je ne me lasse point de conferer avec tous ceux de « vostre nation, pour voir si je n'en rencontrerai point quelqu'un « qui puisse estre sauvé par la grace du Dieu des armées. C'est « pourquoi quand mesme je verrois que vous agiriez avec malice, « je ne laisserois pas de répondre à toutes les objections & à toutes « les contradictions que vous me feriez. C'est ainsi que j'agis avec « toutes sortes de personnes, de quelque nation qu'elles soient, « lorsqu'on veut m'interroger & me faire parler sur ces matieres. « 'Je ne m'arreste, ajoute t-il en un autre endroit, à vous prouver « toutes ces choses par les paroles de l'Ecriture & des Prophetes, « dont vous reverez la sainteté, que dans l'esperance de trouver « quelqu'un parmi vous qui appartiendra à cette semence, que le « Seigneur a reservée par sa grace pour le salut eternel. «

p.257.c.

d.

p.249.d.

[Ce soin qu'il témoigne partout de faire profiter le talent qu'il avoit receu, en recherchant de tous costez les elus de Dieu, n'estoit donc pas restreint aux seules personnes des Juifs. Il s'étendoit encore à tous les autres hommes qui estoient comme eux dans l'erreur. Nous venons de voir des paroles qui nous representent cette ardeur qu'il avoit de porter la verité dans toutes les nations. On y peut encore joindre celles ci:] 'Je vous dirai « ce que je sçay sur cette difficulté. Car il n'est pas juste que je « vous cache quoy que ce soit. Au contraire il faut que je vous « dise sans dissimulation & sans deguisement, tout ce que je puis, « pour suivre l'ordre que me donne mon Seigneur par cette para- « bole: *Le laboureur est sorti pour aller semer: Une partie de la semence* « *est tombée sur le chemin, une autre dans des épines, une autre sur des* « *pierres*,

p.354.b.

» *pierres,& le reste sur la bonne terre.*Il faut donc que je parle dans
» l'esperance qu'il y aura quelquepart de la bonne terre. Ce qui
» m'y oblige, c'est que le mesme Seigneur viendra un jour rede-
» mander à chacun ce qu'il luy aura donné. 'Et il ne condannera c.
» point son œconome, s'il connoist qu'il n'a point caché dans la
» terre, sousquelque pretexte que ce fust, ce qu'on luy avoit con-
» fié, mais que craignant la puissance redoutable de son Seigneur,
» il l'a mis partout à la banque pour le faire profiter

[Cela se raporte à ce qu'il dit dans sa premiere apologie, où s'adressant à l'Empereur mesme, il luy parle de cette sorte:]

„ 'Nostre devoir nous engage à faire voir clairement à tout le ap.2.p.54.c.
„ monde quelle est nostre conduite & nostre doctrine, depeur que
„ si quelqu'un s'imagine ne pas connoistre nostre religion, la peine
„ que meriteront les fautes qui viendront de son aveuglement,
„ ne retombe sur nous mesmes.'C'est pourquoi comme nous reve- p.56.b.c.
„ rons & adorons non seulement Dieu Pere de la justice, & de
„ toutes les autres vertus, mais aussi son Fils qui est venu nous ap-
„ prendre la verité; & l'Esprit qui à parlé par les Prophetes; &
„ que nous leur rendons un honneur raisonnable & veritable; nous
„ enseignons de mesme toutes ces choses à tous ceux qui deman-
„ dent à s'en instruire, avec la mesme ouverture & la mesme fran-
„ chise que nous en avons esté instruits nous mesmes.

[Sa charité ne se bornoit pas aux infideles & aux Juifs,qui n'avoient jamais connu la verité. Elle s'étendoit encore à ceux qui l'ayant abandonnée aprés l'avoir connuë, estoient encore plus malheureux & plus coupables que les autres. Et voici comment il exprime le zele qu'il avoit pour faire rentrer les heretiques dans le sein de l'Eglise,& dans la vraie foy.[

» 'Il est arrivé, dit-il à Tryphon, que plusieurs ont corrompu la dial.p.308.c.
» doctrine de J.C, comme il l'a predit luy mesme, pour enseigner
» aux autres en son nom les blasphemes 'qu'ils avoient appris par d.
» l'inspiration de l'esprit impur. Nous faisons nostre possible pour
» les retirer, aussi-bien que vous, de l'egarement où ils se perdent.
» Car nous savons que tout homme qui peut dire la verité & qui
» ne la dit pas, sera condanné de Dieu, selon le témoignage de
» Dieu mesme, prononcé en ces termes par Ezechiel: *Je vous ay*
» *établi pour garder la maison de Juda.Si le pecheur peche,& que vous*
» *ne l'en repreniez pas, il perira dans son peché: mais je vous rede-*
» *manderai son sang. Que si vous l'en reprenez, vous n'en serez point*
» *coupable*. C'est dans cette crainte que nous recherchons les oc-
» casions de conferer avec vous,'pour satisfaire à l'Ecriture, & non p.309.a.

pour aucun desir que nous ayons ni d'argent, ni de gloire, ni de « plaisir. Car personne ne nous peut accuser d'aucun de ces vices. « Nous ne voulons pas vivre comme les Princes de vostre peuple, « à qui Dieu fait ce reproche : *Vos Princes sont les associez des voleurs; ils aiment les dons; ils cherchent la recompense*. Que si vous « en connoissez quelques uns parmi nous qui tombent dans ces « defauts; que ces personnes dereglées ne vous fassent pas blas- « phemer contre l'Ecriture, ni contre le Christ; & ne corrompez « pas à cause d'eux le sens de la parole de Dieu. «

ARTICLE IX.

Constance inebranlable de S. Justin dans la predication de la verité.

[LE zele qu'avoit S. Justin pour le salut des ames, estoit tout ensemble humble, prudent, & genereux. Nous voyons la pratique de son humilité dans la conduite qu'il gardoit à Rome, comme nous le raporterons en un autre lieu. Nous apprenons dans le commencement du dialogue avec Tryphon, quelle estoit sa prudence à ne point profaner la parole de Dieu, lorsqu'il ne voyoit pas que ceux à qui il la vouloit annoncer en fussent capables. Mais ce qui paroist davantage en ce Saint, c'est la fermeté invincible avec laquelle il soutient la verité, lorsqu'il se croit engagé à la publier. Nous en trouverons assez d'exemples dans ce mesme dialogue. Car nous y voyons en beaucoup d'endroits avec quelle douceur il souffre les chicaneries, & mesme les injures des Juifs, plu-tost que de rompre cette conference. Nous en avons déja raporté plusieurs endroits: mais nous ne pouvons omettre ceux-ci.]

Just. dial. p. 258. a.

'Il faut que je vous avertisse que vous extravaguez, luy dit « Tryphon. Il n'a point d'autre réponse à ce compliment, que ces paroles: Ecoutez moy, [je vous prie,] mon ami; & vous verrez « qu'il n'y a point d'extravagance dans ce que je vous dis. Et puis « il reprend son discours avec autant de paix qu'auparavant.

παραφρονεῖς.

p. 35. b.

'En une autre occasion, Tryphon estant un peu emu de colere par les reproches de S. Justin, comme on le pouvoit bien juger par son visage; & n'osant neanmoins le faire paroistre ouvertement, parceque ce Saint n'avançoit rien que sur l'autorité de l'Ecriture, il luy dit avec chaleur, Ce qui vient de Dieu est saint; « mais vos interpretations, comme vous venez de nous le montrer, « sont des contes faits à plaisir, ou plutost ce sont des blasphemes «

» injurieux aux saints Anges.'S. Justin voulut l'appaiser par la dou- c.
ceur, comme il dit luy mesme, pour le rendre susceptible de la
» verité. C'est pourquoi il luy dit adroitement, Je suis ravi de voir
» que vous ayez tant de pieté & de respect pour les Anges; & je
» vous souhaite la mesme disposition à l'égard de celui qui est servi
» par les Anges, comme nous le voyons dans Daniel. Il luy fait
voir ensuite que l'explication qu'il avoit donnée aux paroles de
l'Ecriture, estoit tirée elle mesme de l'Ecriture.

[Mais cette condescendance n'estoit point basse ni timide.
Un martyr n'est point suspect de foiblesse, & S. Justin moins
qu'aucun autre. Ceux qui n'en seront pas persuadez, pourront
lire ses sentimens dans l'endroit où nous traiterons de sa grande
apologie: quoiqu'il leur doive suffire de considerer de quelle ma-
niere il agit avec les Juifs. Outre ce que nous en avons déja dit,]
'il leur reproche qu'ils n'avoient point de sagesse ni d'intelligence p.352.b.
pour le bien; qu'ils n'avoient de l'adresse & de la subtilité que
pour le mal; qu'ils estoient incapables de connoistre la verité;
» 'qu'ils n'estoient prudens & religieux qu'en apparence. [a] Vous p 346.b.
» avez meprisé, leur dit-il, cette loy eternelle que Dieu avoit pro- [a] p.229.b.
» mise par ses Prophetes: vous n'avez fait aucun état de la sain-
» teté de son nouveau Testament: vous ne le recevez pas mesme
» presentement; & vous ne faites pas penitence de vos mauvaises
» actions. Vos oreilles sont encore bouchées à sa parole; vos yeux
» sont encore aveugles à sa lumiere; vos cœurs sont encore fer-
» mez à sa loy. Jeremie eleve sa voix, & vous ne l'entendez pas:
» le legislateur est present, & vous ne le voyez pas: l'Evangile est
» annoncé aux pauvres, la vuë est renduë aux aveugles, & vous
» ne le comprenez pas. 'Il faut enfin une nouvelle circoncision, & c.
» vous vous glorifiez encore dans la circoncision de vostre chair.
» La loy nouvelle veut que vous observiez un sabbat continuel, &
» vous pensez estre fort religieux quand vous avez passé un jour
» dans l'oisiveté, sans savoir pourquoi ce sabbat vous a esté com-
» mandé. Vous vous imaginez bien accomplir la loy de Dieu, pour-
» vu que vous mangiez du pain sans levain. Ce n'est pas là ce que
» le Seigneur nostre Dieu demande. Si quelqu'un de vous est par-
» jure ou voleur, qu'il cesse de l'estre: s'il est adultere, qu'il en fasse
» penitence; & il aura observé le sabbat le plus veritable & le plus
» agreable à Dieu. 'Celui là est vraiment juste, dit la Verité, qui p.321.b.
» aime Dieu de tout son cœur, & son prochain comme luy mesme.
» 'Mais vous n'avez jamais fait paroistre ni amour ni charité, soit c.
» pour Dieu, soit pour les Prophetes, soit pour vous mesmes. Au

contraire vous avez toujours esté idolatres, toujours homicides « des justes, jusques à avoir porté vos mains sur le Messie mesme. « Vous perseverez encore à present dans vostre crime. Vous mau- « dissez ceux qui croient que celui que vous avez crucifié est le « veritable Christ. Vous passez jusques à pretendre que ce qu'il a « esté attaché à la croix est un effet de la malediction de Dieu. Et « quoique cette imagination ne puisse venir que d'un esprit aussi « deraisonnable, & d'une volonté aussi corrompuë que la vostre; « d. 'cependant vous nous objectez tout ce qui vous vient en l'esprit, « comme si vous nous croyiez capables de tomber avec vous dans « toutes ces impertinences. Mais lorsque vous rencontrez un « Chrétien qui a un peu de force & de vigueur, vous estes bien-tost « reduits à ne pouvoir plus répondre. «

[Il ne se contente pas, comme nous voyons ici, de les attaquer en general sur leur religion; il s'attache mesme à leurs personnes particulieres, quand il le juge utile pour leur salut, & pour la cause de la verité. C'est ce qu'on peut voir encore en un autre p.343.c. endroit.] 'Vous faites, leur dit-il, comme des mouches qui n'ap- « perçoivent pas plustost un ulcere qu'elles y volent & y accourent « de tous costez. Qu'une personne ait dit mille choses les plus « belles du monde, s'il luy en echape seulement une qui ne vous « plaise pas, ou que vous n'entendiez pas bien, ou qui ne soit pas « dans l'exactitude la plus scrupuleuse; vous negligez tout ce qu'il « a dit de bon, pour vous attacher à ce petit mot qui vous blesse, « & l'exagerer comme si c'estoit quelque impieté, ou quelque cri- « me bien enorme. Mais tout le fruit que vous en retirerez, c'est « que vous serez jugez de Dieu en la mesme maniere que vous au- « rez jugé les autres. Car il vous traitera avec autant d'exactitude, « mais avec beaucoup plus de rigueur, lorsqu'il vous fera rendre « conte de tant de pechez effroyables que vous commettez, soit « d. en offensant sa justice par vos actions criminelles, 'soit en cor- « rompant sa parole par vos fausses explications. Car il est juste « que vous soyez jugez par la mesme regle que vous aurez jugé « les autres. «

]Mais pour voir le veritable esprit d'un martyr, ecoutons ce p.349.a. qu'il dit encore à Tryphon en un autre endroit:] 'Je ne me suis « point servi dans tout ce discours des passages de l'Ecriture dont « vous contestez l'autorité. Je me suis contenté d'alleguer ceux « que vous reconnoissez pour legitimes. Que si vos docteurs en « eussent bien penetré le sens, assurez vous qu'ils les eussent effa- « cez du texte sacré, comme ils en ont osté la mort d'Isaïe, que vos «

» mains ont coupé en deux avec une scie de bois. 'Car ce martyre b.
» estoit mysterieux, & presageoit que J.C. devoit un jour partager
» en deux vostre nation, donnant son royaume à ceux qui en se-
» roient dignes, & condannant les autres au feu eternel. 'Je vous c.
» dis toutes ces choses, continue t-il, sans avoir aucun interest
» que celui de la verité. Je ne la cacherai jamais pour aucune crain-
» te, ni pour aucune consideration que ce soit; non pas mesme quand
» vous me devriez dechirer en piece sur le champ. Et je vous traite
» en ceci comme je traite ceux de ma nation; je veux dire les Sama-
» ritains. Car lorsque j'ay écrit à Cesar,, je n'ay point eu honte de
» declarer l'egarement où ils estoient, en suivant un magicien de
» leur pays nommé Simon, dont ils font assez aveugles pour faire
» une divinité.

ARTICLE X.

Voyages de S Justin en Campanie & en Egypte: Son sejour à Rome, où il enseigne plusieurs disciples.

V. la perf. d'Adrien § 5.

[NOUS apprenons de l'histoire ecclesiastique, 'qu'il y avoit dans ce second siecle de l'Eglise plusieurs Chrétiens, qui estant vivement penetrez par la parole de Dieu, aprés avoir distribué tous leurs biens aux pauvres, entreprenoient les uns de porter l'Evangile dans les nations les plus reculées, où aprés en avoir jetté les premieres semences, ils établissoient des pasteurs en leur place pour cultiver ces nouvelles plantes, parcequ'ils ne vouloient s'arrester en aucun lieu; & les autres s'employoient à travailler sur les fondemens des Apostres, en visitant toutes les Eglises qu'ils avoient établies, pour y affermir partout la verité que les Apostres avoient annoncée.] Euf.l.3.c.37.p. 109.

[Nous n'oserions pas dire que S Justin soit l'un de ceux qu'Eusebe a voulu marquer par ce discours, puisqu'il parle proprement des disciples des Apostres. Mais nous pouvons croire sans temerité, qu'il a esté leur imitateur,] 'comme S.Pantene & plusieurs autres le furent encore depuis. [Car il ne s'est pas renfermé dans la Palestine, où il avoit receu sa premiere & sa seconde naissance; ni mesme à Rome,]'où il paroist avoir fait sa principale demeure. 'La conference qu'il eut à Ephese avec Tryphon, [nous montre qu'il a visité les provinces de l'Asie.] 'Et nous voyons encore dans un traité qui porte son nom, & cité comme de luy il y a onze-cents ans,'qu'il avoit fait des voyages dans la Campanie, a& dans l.5.c.10.p.175.b. l.4.c.11.p.125.d. c.18.p.140.b. Phot.c.232 p. 900.a. Just.exh.p.35. a. a p.14.c.

l'Egypte. [Ainsi nous pouvons dire que ce saint imitateur des Apostres, a voulu suivre le modele de celui qui a annoncé la foy depuis Jerusalem jusqu'en Illyrie, & qui comme il dit encore, n'avoit aucune demeure fixe & assurée.

Il parle de ses voyages dans la Campanie & en Egypte à l'occasion de la Sibylle de Cumes, & de la version de l'Ecriture par les Septante. il dit sur l'un & sur l'autre point diverses choses qui fournissent de matiere à bien des contestations. Nous ne croyons point devoir entrer dans ces difficultez, ni nous mettre en peine de justifier sur cela Saint Justin,] 'qu'on accuse d'avoir cru trop facilement [ce qu'il trouvoit dans des livres supposez, ou ce que ceux qui estoient à Cumes & à Alexandrie luy disoient sur des choses qu'il ne pouvoit pas savoir par luy mesme. On ne peut assez loüer le zele qu'il a eu de s'instruire de tout ce qui pouvoit contribuer à établir la verité, & à convertir les ames. Que s'il s'est quelquefois trompé dans des faits, ces sortes de fautes ne sont pas celles qui nous rendent coupables devant Dieu; & nous nous tiendrons bien redevables à sa misericorde, s'il luy plaist de ne pas permettre que nous en fassions de plus grandes. Nous avons dit un mot "en un autre endroit sur ce qui regarde les Sibylles.

Blond, sib. p. 4.

V. Antonin § 13.

Les divers voyages de S. Justin n'empeschent pas que] 'le lieu de son sejour ordinaire ne fust à Rome, comme Eusebe nous en assure. 'Il declare luy mesme dans ses actes qu'il y vint deux fois, & qu'il logeoit toujours aux bains de Timothée, connus par ceux qui nous ont marqué les lieux celebres de l'ancienne Rome; & on assure qu'il s'en voit encore aujourd'hui des restes. Baronius a cru que c'estoit le logis d'une famille de Senateurs Romains, qui faisoient tous profession du Christianisme, depuis que le pere nommé Pudent fut converti par S. Pierre. ["Mais nous ne voyons pas que cela soit assez fondé.

Eus. l. 4. c. 11 p. 125 d.

Bar. 165. § 3.

V. S. Pie.

La conduite que S Justin gardoit à Rome estoit admirable, & faisoit bien voir qu'il n'estoit point enflé par sa science, & que sa charité estoit accompagnée de discretion & d'humilité. Car la reputation qu'il avoit acquise, ne le portoit point à s'introduire dans les maisons des particuliers, sous quelque pretexte de pieté que ce fust, ni à rechercher les occasions de paroistre.]Il demeuroit renfermé dans son logis, sans connoistre mesme aucun autre lieu dans toute la ville de Rome; & se contentoit d'enseigner la parole de Dieu à ceux à qui il ne le pouvoit refuser, & que sa renommée obligeoit de le venir chercher jusque chez luy: [satis-

§ 3.

faisant ainsi au zele qu'il avoit pour le salut des ames, sans donner aucune prise sur luy à la medisance.]

'Ce qu'il nous apprend dans ses actes, qu'il distribuoit le pain de la doctrine à ceux qui le luy venoient demander, [est encore considerable, en ce qu'il confirme] 'ce que dit Eusebe, selon l'interpretation de S. Jerome, que S. Justin [1] tenoit à Rome une espece d'ecole de la verité [comme S Pantene fit un peu aprés à Alexandrie, en quoy il fut imité par plusieurs grands personnages. Celui qui a rendu plus celebre cette ecole de Saint Justin à Rome, est "Tatien, dont le malheur est connu de tout le monde.] 'Cet homme demeura ferme dans la verité tant qu'il eut S. Justin pour le soûtenir. Mais la victoire du maistre fut la ruine du disciple. Car Saint Justin ayant esté martyrizé, Tatien perdit avec luy toute sa force; & la vanité qu'il conceut, "soit pour avoir eu un si excellent maistre, soit pour se voir luy mesme maistre des autres, l'ayant elevé dans son imagination, dit S. Irenée, le precipita dans l'impieté. Il s'egara comme un aveugle qui a perdu celui qui luy donnoit la main pour le conduire: & aprés avoir esté le disciple d'un grand Saint, il se rendit le docteur de plusieurs heretiques. [Mais sa faute n'a pas plus obscurci la gloire de S. Justin, que la gloire acquise par Rhodon son disciple en le refutant, a peu diminué l'horreur de son crime.

Ibid. | Eus l. 4. c. 11. p. 125. d | Hier. v. ill. c. 23. | 1. | V. les Encratites. | Iren. l. 1. c. 31. p. 131. b | Epi. 46. c. 1. p. 391. a. b. c. | οἰήματι διδασκάλου.

Nostre Saint fut plus heureux dans plusieurs autres de ses disciples.] 'Car quelques uns de ceux qui l'accompagnerent au martyre, reconnoissent dans leur interrogatoire qu'ils avoient ecouté ses instructions avec plaisir & avec fruit: ce qui nous donne lieu de croire la mesme chose de tous les autres, à qui on ne fit pas la mesme demande.

Bar. 165. § 4.

ARTICLE XI.

Des écrits de S. Justin.

[IL paroist assez par divers endroits que nous pourrions raporter ici, que le principal emploi de nostre Saint, estoit de répondre aux diverses questions que luy proposoient tantost les Gentils, & tantost les Juifs:] '& il le dit formellement dans son dialogue avec Tryphon. [Cette occupation l'engageoit souvent à avoir des conferences avec eux, comme il le témoigne luy mesme, & l'obligeoit aussi à composer plusieurs livres, tant pour refuter plus au

Just. dial. p. 287. d.

1. *Cum Romæ haberet*, τὰς διατριβάς. Eusebe pour *haberet* a ἐποιεῖτο.

long leurs divers egaremens, que pour rediger par écrit les confe-
Euf.l.4.c.11.p. 125.b. rences qu'il avoit eues evec eux.] 'Ainsi il servoit l'Eglise, & en repandant par ses discours la parole de la verité,& en combatant
c.18 p.139.d. pour la foy par divers écrits, 'dont tout le monde peut tirer beaucoup d'utilité, & qui ne sont pas moins des preuves de son zele
p.141.b. ardent pour Dieu', que des monumens de sa science. 'C'est pourquoi Eusebe exhorte ceux qui veulent s'instruire de la verité,à les étudier avec soin,& il les y anime par l'exemple de l'estime qu'en témoigne S. Irenée en les citant plusieurs fois.

p.139.d. 'Ses ouvrages estoient en grand nombre ; & Eusebe aprés en
p.140.d. avoir marqué plusieurs qui estoient venus à sa connoissance, 'dit qu'il y en avoit encore beaucoup d'autres entre les mains des Fi-
Hier.v.ill.c.23. p.276.c.d. deles. 'S. Jerome ne paroist pas en avoir connu d'autres que ceux dont Eusebe avoit parlé. [Les plus celebres de tous sont ses deux apologies, & le dialogue avec Tryphon, dont nous parlerons plus amplement en leur lieu.]

d|Euf.l.4.c.18. 140.a|Phot.c. 125 p.304. 'Entre les écrits qu'il a faits contre les payens, il y en avoit un qu'Eusebe intitule Elenchus,c'està dire Conviction ou Refutation.
a Hall.v.Just. p.286.287. [Nous n'en avons point aujourd'hui qui porte ce titre.] [a] Le Pere
b Just.ad Gr.2. p.37.c. Halloix croit que ce peut-estre un petit traité [b] qui est appellé dans l'edition de Paris,Discours aux payens, [& qui est en effet une refutation abregée des folies du paganisme, où il montre qu'on n'y trouve rien qui soit saint, & qui soit digne de Dieu.]'Nous ne Note 5. voyons personne qui fasse difficulté de reconnoistre que cet écrit
Lab.scri.p. 666|Scult.p.2. 19. soit de S. Justin 'Le Pere Labbe entre les Catholiques,& Scultet entre les heretiques, le mettent positivement au nombre de ceux qui luy sont attribuez par le consentement de tout le monde.

Just.ad Gr.2. p.37.c. 'Il fit cet écrit pour rendre raison de son changement de religion, & afin qu'on ne crust pas qu'il eust quitté celle des Grecs
Hall.v.Just.p. 287. par une legereté indiscrette: 'd'où l'on peut tirer que cet écrit est le premier de tous ceux de S.Justin,& a suivi d'assez prés sa con-
Just.ad Gr.2.p. 40.b. version. 'Il le finit en exhortant les payens à l'imiter : & il le fait avec son zele ordinaire : Venez, leur dit-il, prenez part à cette « sagesse divine. Reconnoissez non un Jupiter souillé de crimes, « mais un Roy [du ciel] incapable d'aucune corruption, dont les « heros ne repandent pas le sang de peuples, [mais versent avec «
c. joie le leur propre.] ..... 'O puissance toute celeste qui entrant « dans l'ame, y porte la paix, & en chasse les passions ! O doctrine « toute divine, qui ne forme pas des poëtes, des philosophes, & « des orateurs ; mais qui de mortels nous fait devenir immortels, « qui change des hommes en Dieu, '& qui de la terre nous eleve «
dans

» dans le ciel! Comme les enchanteurs tirent les serpens de leurs » cavernes, ainsi cette parole chasse les passions des replis de l'ame » les plus cachez; mais particulierement "l'avarice, 'mere funeste » de "toutes sortes de crimes: & l'ame ainsi delivrée des maux qui » sembloient prests à l'étoufer, entre dans le repos & dans le calme, » & retourne à Dieu qui luy avoit donné l'estre pour se réunir a celui de qui elle s'estoit separée. 'Voilà, ajoute le Saint, ce qui m'a » charmé; voilà ce qui m'a fait changer. Venez avec moy, apprenez » ce que j'ay appris, & puisque j'ay esté ce que vous estes, "ne desesperez pas d'estre un jour ce que je suis.

ἐπιθυμίαν. &c. — c. — d. — γίνεσθε.

'Le P. Halloix croit qu'il fit ce petit écrit durant qu'il en composoit un plus ample, qui est intitulé Exhortation aux Grecs, parce-qu'il est fait aussi pour les exhorter à embrasser la religion Chrétienne: [& "c'est apparemment l'Elenchus d'Eusebe plu-tost que le precedent.] 'Il est receu comme incontestable par Possevin, par Bellarmin, par Scultet, par Blondel, [& generalement, comme je croy, par tout le monde, "sans que personne y fasse que peu ou point de difficulté. Ainsi nous avons cru en pouvoir tirer ce que nous avons dit des voyages de S. Justin dans la Campanie & dans l'Egypte.] 'Et il y a onze siecles qu'un "auteur en a cité un passage, où Photius prend la peine de montrer qu'on ne trouve point l'impieté que cet auteur heretique en vouloit tirer.

Hall.v.Just.p. 287. — V.la note 6. — Poss.p.996| Boll.p.64| Scult.p.2| Blond.sib.p.4. — Note 6. — Estienne Gobar. — Phot. c.232.p. 900.2.

'S. Justin a encore écrit un ouvrage intitulé De la monarchie de Dieu, [pour prouver qu'un seul Dieu est le maistre & l'arbitre unique de toutes choses:][a] & nous en avons un aujourd'hui sur la mesme matiere & sous le mesme titre De la monarchie, que Possevin & Bellarmin regardent pour ce sujet "comme indubitable.[b] Il est certain cependant qu'il ne comprend pas tout ce qui estoit dans celui de S. Justin. Mais des personnes habiles croient que c'en peut-estre la fin & la seconde partie.

c.125.p.304| Eus.l.4.c.18.p. 140.a|Hier.v. ill.c.23. — a Poss.1.p.p. 996.c|Bell.p. 63.64. — Note 7. — b Du Pin,p. 156.

ARTICLE XII.

Des ouvrages de S. Justin qui sont perdus.

[NOus avons donc perdu ou l'écrit entier De la monarchie de Dieu, ou la premiere partie au moins. Le temps nous a encore privez de plusieurs autres ouvrages de S. Justin.] 'Car il en avoit fait un intitulé le Chantre [dont nous ne savons pas seulement le sujet.][c] Il paroist que Photius l'avoit vu, aussi-bien "qu'un autre[d] fait contre les Gentils, où il s'étendoit beaucoup sur un

Eus.l.4.c.18.p. 140.b|Hier.v. ill.c.23. — V.la note 6. — c Phot.c.125.p 304.c. — d Eus.l.4.c.18. p.140.2.

grand nombre de questions agitées entre les Chrétiens & les philosophes, & puis traitoit de la nature des demons, [Ainsi c'est peut-estre de cet ouvrage qu'estoit tiré][a] un passage de S. Justin sur satan, cité par S. Irenée.

a|Hier.v.ill. c.23.
a Euf.p.141.a.

p.140.b.

'Nostre Saint avoit fait un autre ouvrage "en forme d'extrait touchant la nature de l'ame; dans lequel il proposoit diverses questions sur cette matiere, avec les opinions & les solutions des philosophes qu'il promettoit de refuter dans un autre livre, & d'y declarer son sentiment propre. [Ainsi il paroist que cet ouvrage estoit demeuré imparfait. Nous ne l'avons point aujourd'hui parmi les œuvres de S. Justin: & il y a apparence qu'il estoit perdu dés le temps de Photius, qui n'en parle point.

σχολικόν.

Il ne nous reste rien non plus de tout ce que Saint Justin a écrit contre les heretiques, quoiqu'il paroisse par S. Irenée, Tertullien, Eusebe, & Theodoret, que cette partie de ses œuvres estoit la plus celebre dans l'Eglise. Ceux qui ne les connoistroient,]'que par le raport d'Eusebe, [pourroient douter avec raison si l'ouvrage qu'il avoit fait contre Marcion n'estoit point seulement une partie de celui qu'il avoit composé contre toutes les heresies.] 'Mais Saint Jerome, & Photius aprés luy, nous assurent trop clairement que c'estoient deux écrits tout à fait distinguez l'un de l'autre. Ils relevent tous deux l'ouvrage contre Marcion comme des volumes insignes & necessaires, [ce qui nous donne encore sujet de croire que ce n'estoit pas un simple écrit, mais une refutation fort étenduë, & divisée en plusieurs parties, ou pour parler selon nostre maniere, en plusieurs livres. 'S. Irenée en cite avec eloge cette parole raportée aussi par Eusebe, Que quand le Seigneur mesme nous auroit annoncé un Dieu autre que le Createur, il ne l'eust pas neanmoins cru. 'Saint Justin a écrit son livre contre toutes les heresies avec sa grande apologie, où il le cite luy mesme, offrant de le presenter à l'Empereur. 'Photius l'appelle un ouvrage utile. [C'est de là sans doute][b] que Tertullien & Theodoret ont pris ce qu'ils citent de S. Justin contre les Valentiniens, [c] contre Menandre, & contre les Nazaréens.

l.4.c.11.p.125. b.d.

Hier.v.ill.c. 23.p.276.d| Phot.c.125.p. 304.

Euf.l.4.c.18.p. 141.a.

Just.ap.2.p.70. c.

Phot.c.125.p. 304.
b Tert.in Val. c.5.p 291.b.
c Thdrt.hær.l. 1.c.2.p.193.c|l. 2.c.2.p.219.b.
d Hall.v.Just. p.280.

[d] Outre les livres de S. Justin connus par Eusebe, Saint Anastase Sinaïte luy attribuë un ouvrage tres docte sur l'Hexaemeron, c'est à dire sur les six jours de la creation du monde; & il en cite quelques paroles.

'Nous avons dans S. Maxime Abbé & Confesseur, le commencement & plusieurs passages d'un discours sur la Providence & la foy, fait, dit-on, par S. Justin philosophe, & enfin martyr, & adressé au sophiste Euphraise.

Max.t.2.p.154. 155.

'S. Jean de Damas luy attribuë dans ses Paralleles un livre sur la Resurrection, dont il raporte mesme de longs endroits. [Et l'autorité de ce Saint doit nous rendre cet ouvrage venerable : ce qui ne fait pas neanmoins que sur son témoignage nous devions nous assurer absolument qu'il soit de S. Justin. Car S. Jean de Damas vivoit vers le milieu du VIII. siecle, en un temps où l'on commençoit déja à produire plusieurs nouveaux écrits sous le nom des plus anciens auteurs; soit que quelques temeraires taschassent par ce moyen d'abuser la credulité des peuples, soit que la conformité des noms donnast lieu à l'erreur des simples & des ignorans.] 'On pretend que ce mesme livre est encore cité, quoiqu'obscurément, par Leonce, dont on ne raporte point les termes, & mesme par S. Methode Evesque de Tyr, martyrizé sous Dioeletien. 'Et ce Saint raporte en effet quelques paroles de S. Justin sur la Resurrection; mais il ne dit point de quel ouvrage elles sont tirées: [Et il est difficile que S. Justin n'ait pas souvent traité cet article de nostre foy, en écrivant contre tant d'heretiques qui le nioient. Il y auroit quelque lieu de s'étonner que ni Eusebe, ni S. Jerome, n'eussent point connu ce livre cité dans un ouvrage de S. Methode, qu'ils n'ont pu manquer de lire, puisqu'il est fait contre Origene, dans la cause duquel l'un & l'autre à pris un grand interest. 'Aussi on a peine à se persuader que cet ouvrage sur la Resurrection, & celui de l'Hexaemeron, fussent veritablement de S. Justin.

Hall.p.299-315.

p.315.

Phot.c.234.p.921.c.

Du Pin,p.160.

'On trouve encore diverses paroles citées comme de S. Justin dans S. Jean de Damas, & dans la Melisse d'Antoine, qui ne marquent point de quels ouvrages ils les ont tirées.

Hall.v.Just.p.316-318.

'Photius attribuë à Saint Justin une refutation de la physique d'Aristote. [a] Et nous avons aujourd'hui dans les œuvres de ce Saint, un ouvrage qui est sur le mesme sujet. [Cependant "il y a bien des raisons de douter si c'est l'ouvrage que Photius marque, & il y a encore moins d'apparence de croire qu'il soit de S. Justin.

Phot.c.125.p.304.
a Just.p.110.

NOTE 8.

NOTE 9.

Nous avons encore "plusieurs écrits qui portent le nom de Saint Justin, quoiqu'on voie par diverses raisons qu'ils ne peuvent estre de luy. Mais nous ne croyons point devoir embarasser ici le lecteur par ces discussions ennuyeuses; & nous aimons mieux les reserver pour les notes. Nous dirons seulement ici que nous serions tres aises de pouvoir suivre,] 'le sentiment general qui donne à S. Justin l'excellente lettre à Diognete, où l'on voit une tres belle description de la vie des premiers Chrétiens. [Mais ce qui nous empesche de croire qu'elle soit de Saint Justin, est ce qui nous la rend

Scult|Labb|Halloix|Du Pin.

encore plus venerable. "Car il paroist qu'elle est écrite avant mesme la ruine de Jerusalem, c'est à dire avant l'an 70 de J. C. Mais de plus, le style si magnifique & si eloquent de cette lettre, s'eleve beaucoup audessus de celui de S. Justin.]

V. la pers. de Neron note 1.

Phot.c.125.p. 504.b.

'Car comme remarque excellemment Photius, ce saint Martyr fait paroistre partout une science profonde de la philosophie, une grande erudition, & une ample connoissance de toutes sortes d'histoires. Mais il a cru indigne de luy de corrompre la beauté naturelle de sa philosophie par des couleurs etrangeres & par le fard de la rhetorique. C'est pourquoi, ajoute-t-il, quoique ses discours soient forts, & pleins d'instruction, ils ne ressentent pas neanmoins les douceurs & les delicatesses d'un orateur. Il charme ses lecteurs non par les attraits de l'elegance qu'il a negligée, mais par les lumieres de la verité dont il les remplit.

[Il faut ajouter à ceci ce que quelques personnes ont encore remarqué sur Saint Justin. C'est qu'il faut quelquefois faire une grande attention pour entendre la suite de son discours. Car comme depuis son battesme il avoit plus étudié la vie de Moyse & d'Elie, selon l'expression de S. Basile, que les preceptes d'Isocrate & de Demosthene, il ne prend pas tant garde lorsqu'il a commencé un argument, de le pousser jusques au bout: Il se detourne assez souvent; & il ne faut quelquefois qu'un mot, qu'il aura mis comme en passant, pour luy faire faire une digression d'une page ou deux, & ensuite de quoy il revient à son premier raisonnement sans en avertir le lecteur, qui en peut avoir aisément perdu la memoire.

&

Ce seroit peu de chose à un martyr d'avoir possedé toute la science profane,] 's'il n'avoit encore esté pleinement instruit de celle de l'Ecriture ~~& de l'Eglise~~. Aussi c'est le témoignage que ses écrits luy font rendre; [& ce que nous en avons dit ci-dessus le prouve assez.] 'On remarque mesme qu'entre les anciens, il n'y en a presque pas un qui ait mieux sceu que luy nostre religion, & qui ait parlé plus exactement de tous nos mysteres. 'Que s'il a suivi sur quelques points qui n'estoient pas encore assez éclaircis, des sentimens qu'on ne recevroit pas aujourd'hui; [nous devons reconnoistre en cela la grace que Dieu nous fait par la tradition de l'Eglise, sans nous elever audessus de ceux que nous nous tiendrons un jour heureux de voir elevez beaucoup audessus de nous.] 'On remarque dans luy quelques expression difficiles sur le mystere de la Trinité: mais quand on examine avec soin toute sa doctrine, on trouve qu'il n'a fait qu'établir sous des termes

Du Pin, p.160.

p.161.

p.161|Bull.l.2. c.4.

un peu plus philosophiques les mesmes veritez que l'Eglise a toujours tenues.'Aussi "ceux qui ont renouvellé de nos jours l'impieté des Ariens, le regardent comme [leur ennemi capital, &] le chef de tous ceux qui ont cru la divinité de J. C.

les Sociniens.

Bull,l.2.c.2.p. 77.a.

ARTICLE XIII.

Etat de l'Eglise sous Antonin : S. Justin luy presente une apologie.

[LE plus celebre de tous les écrits de S. Justin, est la grande apologie qu'il adressa à l'Empereur Tite Antonin.] 'Ce Prince n'a jamais publié aucune ordonnance formelle contre les Chrétiens. Baronius le reconnoist ; '& Tertullien le dit trop clairement apres S. Meliton, pour en douter. [Aussi ni Eusebe, ni Orose, ni S. Sulpice Severe, ne mettent point de persecution sous son regne.]'Au contraire les Eglises jouïssoient alors d'une heureuse tranquillité, selon le témoignage du dernier. [Que si tant d'autoritez ne nous permettent pas de croire qu'il y ait eu aucune persecution sous Antonin, il est aisé de juger quelle estoit la paix & le calme dans lequel Dieu faisoit quelquefois reposer les Fideles, aprés les tempestes furieuses qui les agitoient de temps en temps.

Bar.140.§ 10.

Tert.ap.c.5.p. 7.a.

a Eus.l.4.c.26. p.148.b.

Sulp.l.2.c.45 p. 150.

Car c'est au milieu de cette tranquillité qu'écrivoit S. Justin : Et cependant comment nous depeint-il l'état où estoient alors les Chrétiens ?] 'Il nous les décrit comme des victimes qui n'estoient destinées que pour estre immolées à la cruauté des persecuteurs : 'Il nous les represente comme des objets de l'aversion & de la malediction generale de tous les peuples: 'Il nous assure que tous les hommes conspiroient non seulement à les depouiller du peu de bien qu'ils pouvoient avoir, mais encore à les exterminer tous du monde, s'ils eussent eu autant de puissance que de malice. 'Il nous confirme cette conduite si injuste & si extravagante des plus violens persecuteurs, qui prenoient l'aveu de la religion pour la conviction de toutes sortes de crimes dignes des supplices les plus cruels, & qui en mesme temps absolvoient & renvoyoient comme innocens tous ceux qui renonçoient à cette religion, comme si cette abjuration eust esté une expiation suffisante de tous les crimes dont on les avoit cru coupables. [Enfin il ne croit pas pouvoir trouver de titre plus propre, ni aussi plus honorable pour les Chrétiens,]'qu'en les appellant des hommes exposez injustement à la haine & aux insultes de toute la terre.

Just.dial.p. 262.d.

p 323.c.d.

p.337.c.

ap.2.p.55.a.b.

p.53.b.

[Que si nous ne nous contentons pas du témoignage de Saint Justin, nous trouverons dans les auteurs de l'histoire ecclesiastique, que dans la capitale de l'Empire & de l'Eglise, "S. Telesphore Pape fut couronné du martyre "dés la premiere ou la seconde année d'Antonin.

V. son titre.
en 139.

On met encore à Rome sous le mesme Prince, le martyre celebre de "S.te Felicité & de ses sept enfans, & à Spolete celui de S. Concorde & celui de S. Pontien, * sans parler de quelques autres moins connus ou moins assurez, qu'on dit estre aussi arrivez sous Antonin, mais qui peuvent appartenir à la persecution de M. Aurele.] 'Nous apprenons aussi d'Eusebe, & d'Antonin mesme, que dans l'Asie les peuples persecutoient les Chrétiens jusques à la mort, & les tourmentoient avec une telle vexation, qu'ils furent obligez de s'en plaindre à l'Empereur.

V. leurs titres.
* V. la pers. de M. Aurele § 7.
Eus. l. 4. c. 12. 13. p. 126. b. d.

[Il seroit inutile aprés cela, de dire] 'qu'il estoit défendu sur peine de la vie, de lire ni les Prophetes, ni les Sibylles, parceque les Chrétiens en tiroient quelque avantage; [tant on craignoit que la lumiere de la verité ne portast quelque prejudice à ceux qui n'aimoient & ne recherchoient que le mensonge.] C'estoit un artifice des demons, qui n'avoit garde d'arrester ceux qui meprisoient leurs efforts les plus violens; [mais qui marque neanmoins de quelle maniere les Chrétiens estoient resserrez dans les choses importantes, puisqu'ils avoient si peu de liberté dans les plus communes.

Just. ap. 2 p. 82. b. c.

La haine que les peuples avoient contre eux, venoit en partie, comme nous l'avons dit plusieurs fois, des crimes dont on pretendoit sur de faux bruits qu'ils estoient coupables. Et c'est pour dissiper ces faux bruits, & ruiner ces soupçons injurieux à la verité, que plusieurs grands hommes de l'Eglise ont publié en divers temps, & en divers endroits de la terre, tant de differens écrits contre les payens, où l'on voit qu'ils refutent toujours les mesmes impostures, parcequ'ils combatent toujours contre les mesmes imposteurs. Ces sages dispensateurs de la parole de Dieu] 'eussent cru meriter eux mesmes les peines duës aux persecuteurs de la verité, s'ils ne se fussent efforcez de ruiner le pretexte dont on se couvroit pour la persecuter, qui estoit celui de l'ignorance, en exposant aux yeux du public la pureté de la doctrine des Chrétiens. Ils se croyoient obligez de confondre au moins par ce moyen la malice de leurs ennemis, s'ils ne pouvoient dissiper entierement ces tenebres d'autant plus epaisses, qu'elles estoient souvent volontaires & affectées.

p. 54. c|56.

[Nostre Saint fut le troisieme de ceux qui voulurent avoir part à ces travaux glorieux. Et il ne faut point demander quelle occasion l'obligea de prendre la plume. Il aimoit la verité sur toutes choses. Et qui s'étonnera qu'il ne l'ait pas voulu laisser dans l'opprobre où elle se trouvoit alors, sans faire quelque effort pour l'en tirer, ou pour témoigner au moins qu'il participoit à sa douleur; Il composa donc pour ce sujet sa grande apologie,] 'cent cinquante ans aprés la naissance de J. C, comme il le dit luy mesme. [De sorte qu'on la peut mettre vers la 150.e année de l'ere commune, qui estoit la treizieme de l'empire d'Antonin, en laquelle Glabrion & Vetus estoient Consuls. S. Pie tenoit alors le neuvieme rang depuis les Apostres dans le premier siege de l'Eglise.]

Note 10. — p.83.b.

'Il l'adressa à l'Empereur mesme Tite Antonin, & à ses deux fils adoptifs, Verissime [qui est M. Aurele alors Cesar,] & Lucius [Commodus] fils de [L. Verus mort sous Adrien] avec la qualité de Cesar. Il donne à ce dernier, aussi-bien qu'à M. Aurele, le titre de philosophe, 'parcequ'il s'occupoit assez à la lecture & à l'étude:[a] & il paroissoit mesme aimer la philosophie; ["quoique sa vie n'ait jamais répondu à ce titre, surtout depuis qu'il fut elevé à l'Empire avec M. Aurele sous le nom de L. Verus.] 'S. Justin adresse son apologie non seulement à ces Princes, mais encore au Senat, & à tout le peuple Romain.

p.53.b. — L.Ver.v.p.35.c. — V.M.Aurele § 5. — a M.Ant.l.1.c.11.p.11. — Just.ap.2.p.53.b.

'Eusebe nous assure assez formellement que cette premiere apologie a esté écrite à Rome. [Nous ne savons point que personne en ait douté: & il est important de le remarquer, puisque cela nous donne lieu de croire que les ceremonies du saint Sacrifice, & les autres choses qu'il décrit sur la fin de son écrit, est ce qui se pratiquoit alors dans la premiere Eglise du monde.]

Eus.l.4.c.11.p.125.d.

ARTICLE XIV.

Generosité que S. Justin fait paroistre dans sa premiere apologie.

[LE titre mesme de cette apologie est considerable.] Car aprés que S. Justin y a declaré son nom, celui de son pere, de son ayeul, de sa ville, de sa province, il fait une protestation solennelle qu'il porte la parole en faveur de ceux qui estoient, dit-il, injustement persecutez & haïs de toute la terre, & qu'il estoit luy mesme l'un d'entre eux.

Just.ap.1.p.53.b.c.

[Il propose ensuite le dessein de son ouvrage, en continuant

e. toujours dans cet air libre & genereux. 'Car il represente d'abord à ces Princes, que les titres de philosophe & de"religieux, ou de pieux,obligeoient non seulement à ne pas opprimer la verité par son suffrage, mais encore à ne la pas trahir par son silence, quand nous devrions perdre la vie pour la maintenir. 'Tout le monde, « leur dit-il ensuite, vous appelle religieux, philosophes, protec- « teurs de la justice. Il faut donc voir si vous l'estes en effet. Car « nous ne pretendons point vous flater par cet écrit, ni vous par- « ler avec complaisance; mais vous demander que vous suiviez en « vos jugemens la justice la plus rigoureuse & la plus exacte; de- « peur que si vous vous laissez emporter ou à quelque preoccupa- « tion, ou au desir de satisfaire des personnes superstitieuses, ou à « une passion deraisonnable, ou à ces faux bruits que l'on publie « contre nous depuis si long-temps, vous ne prononciez vous mes- « mes vostre condannation. Car pour nous, nous sommes persua- « dez que personne ne nous peut faire aucun tort, à moins qu'on « ne nous convainque de quelque crime, & qu'on ne nous con- « danne ensuite legitimement comme des criminels.'Vous pouvez « nous tuer, mais vous ne pouvez nous nuire. «

εὐσεβεῖς.

d.e. — p.54.a.

[Ces paroles si genereuses pourroient peut-estre passer pour un excés, ou pour une presomption, si elles n'avoient esté verifiées par le martyre, & soutenües par une suite de semblables expressions qui se trouvent en divers endroits de cette mesme apologie.] 'Vous savez, dit-il un peu aprés, que quelques uns de vos « philosophes ont enseigné l'atheïsme: Vous savez avec quelle im- « pudence vos poëtes se raillent & de Jupiter & de ses enfans. Ce- « pendant vous ne défendez point de lire les ouvrages des pre- « miers; & vous donnez mesme des prix & des honneurs aux se- « conds, quand leurs injures sont bien dites & bien elegantes. « Quelle recompense ne meriterions nous donc pas, nous qui fai- « sons profession de condanner toute sorte d'injustice, & d'abhor- « rer cette impieté de vos auteurs? Mais vous jugez sans exami- « ner: vous pardonnez sans égard à la justice; vous punissez sans « aucun discernement, selon que la fureur d'une passion brutale, « & les fouets des mauvais demons, vous poussent & vous font « agir.'Car il faut dire la verité, & nous ne voudrions pas vivre, « s'il falloit racheter nostre vie par un mensonge. «

p.55.c.d. — p.57.a.

p.59.c.d. 'A voir la maniere, ajoute t-il, dont vous traitez une religion « qui porte tout le monde à la vertu, on pourroit croire que vous « auriez peur que tous les hommes devenant gents de bien, vous « n'ayez plus personne à punir. Cette pensée seroit vraiment digne « d'un

„ d'un boureau, & non pas d'un sage Prince. Et comme nous sa-
„ vons que toutes les persecutions qu'on nous fait, viennent de la
„ passion que les demons inspirent contre nous à ceux qui leur
„ sont assujettis, nous ne pouvons croire que vous y ayez aucune
„ part; puisque pretendant, comme vous faites, aux titres de reli-
„ gieux & de philosophes, il n'y a point d'apparence que vous vou-
„ lussiez agir contre la raison. Que si neanmoins vous estes resolus
„ d'imiter en cela les personnes deraisonnables, & de preferer la
„ coutume à la verité; faites du pis que vous pourrez. Mais je vous
„ declare que les Princes mesmes, quand ils deferent davantage
„ aux vaines opinions des hommes qu'à la verité, n'ont pas plus de
„ puissance qu'en ont des voleurs dans un bois ou dans un desert.

[C'est ce qu'il leur exprime encore plus clairement en ces
„ paroles:]'Si la lecture de cet écrit n'appaise point vostre passion, p.83.a.b.
„ je vous l'ay déja dit, & vous le redis encore; tout ce que vous
„ pouvez, c'est de nous faire mourir. Mais ni la mort, ni tous les
„ supplices, ne nous peuvent faire aucun tort. Toute vostre rage
„ tombe sur vous mesmes, & elle vous precipitera un jour dans les
„ enfers, & vous, & tous ceux qui nous haïssent si injustement, si
„ vous ne prevenez ces supplices eternels par un veritable change-
„ ment. [Pouvoit-il mieux verifier ce qu'il avance quelques lignes
aprés;]'Qu'un vray Chrétien est ferme & intrepide dans les occa- d.
sions les plus perilleuses?

[Il va mesme quelquefois jusqu'à faire vanité, s'il est permis
de le dire, de desobeïr aux commandemens injustes des Princes.
„ Nous le voyons par cet exemple:]'Les mauvais demons, dit-il, p.82.b.c.
„ ont fait défendre sur peine de la vie, de lire les livres de la Si-
„ bylle & des Prophetes, afin que la crainte de la mort empeschast
„ les hommes d'apprendre la verité dans cette lecture, & les retinst
„ toujours dans leur esclavage. Ils ne sont pas neanmoins venus à
„ bout de leur entreprise. Car non seulement nous les lisons en
„ nostre particulier sans rien craindre; mais mesme nous vous les
„ alleguons, comme vous voyez, pour vous les faire lire à vous
„ mesmes, sachant que ce que nous en raportons ne peut qu'estre
„ estimé de tout le monde. Que si peu de personnes reçoivent la
„ verité que nous annonçons, nous ne laisserons pas d'en retirer
„ un grand profit. Car le Seigneur nous recompensera comme de
„ bons ouvriers.

[Certes S. Jerome a eu grande raison de dire,]'en parlant de Hier.ep.84.p.
cet ouvrage de nostre Saint, qu'il y presche la verité avec une 327.b.
liberté toute entiere, '& sans rougir de l'ignominie de la Croix. v.ill.c.23.p.
276.c.

Euſ. an. 142. [Mais ſa generoſité paroiſtra encore plus grande,] 's'il eſt vray qu'il ait preſenté luy meſme cette apologie à Antonin, comme ἐπιδῶκεν. Euſebe le ſemble dire.

[Aprés avoir raporté tant de paſſages pour faire voir le courage heroïque dont la grace divine avoit fortifié S. Juſtin, le lecteur ſera ſans doute bien aiſe que nous y en ajoutions encore un, tiré d'un autre ouvrage du meſme Saint, pour montrer que cette meſme grace n'eſtoit pas ſterile dans les autres. Car ce ſeroit témoigner moins d'affection pour noſtre mere que pour un de ſes enfans, ſi nous cachions le témoignage que S. Juſtin rend à la fermeté de l'Egliſe en general. Aprés tout, la gloire de ce Saint ne diminuera pas par le nombre de ceux qui y prendront quelque part. Au contraire il ne luy peut eſtre que tres avantageux d'avoir paſſé pour le plus genereux entre tant de perſonnes tres genereuſes.]

Juſt. dial. p. 337. b. 'Vous ſavez, dit-il à Tryphon, & c'eſt une choſe indubitable, « que nous autres qui croyons en J. C, ſommes repandus par toute « la terre, & que nous paroiſſons neanmoins partout egalement « intrepides, & invincibles à tous les mauvais traitemens qu'on « c. nous peut faire. 'Les Juifs & les payens nous perſecutent de tous « coſtez. Ils nous privent de tout ce que nous pouvons poſſeder, « & ne laiſſent pas meſme la vie à un ſeul Chrétien, quand ils ont « b. le moyen de la luy oſter. 'On nous coupe la teſte, on nous attache à des croix, on nous expoſe aux beſtes, on nous tourmente « par les chaines, par le feu, & par tous les autres ſupplices les plus « horribles, parceque nous ne voulons pas abandonner noſtre foy. « Mais plus on nous fait ſouffrir de maux, plus on voit multiplier « le nombre des Fideles, & de ceux qui ſervent Dieu par le nom « de J. C. Et comme l'on taille un vigne pour la faire repouſſer, « & que l'on en oſte les branches qui ont porté du fruit, pour luy « en faire jetter d'autres plus vigoureuſes & plus fecondes, il arrive « la meſme choſe au peuple de Dieu, qui eſt comme une vigne fertile plantée de ſa main, & de celle de J.C. noſtre Sauveur. «

ARTICLE XV.

Paſſages de S. Juſtin ſur le Batteſme & l'Eucariſtie.

[ENTRE pluſieurs points importans qui ſont traitez dans la grande apologie de S. Juſtin, nous nous contenterons de raporter ce qu'il dit ſur la fin, où il décrit une partie des prati-

ques sacrées que l'Eglise observoit dans la celebration de ses plus grands Sacremens, qui sont le Battesme & l'Eucaristie. Voici ce qu'il dit du premier.]

» 'Il reste maintenant à vous parler de quelle maniere estant re- Just.a p.2.p.93. d.
» nouvellez par J.C, nous nous consacrons à Dieu. Je vous decou-
» vre ces mysteres, depeur que si je vous les cachois, on ne crust
» que je les dissimule à dessein comme criminels & sacrileges.

» 'Lorsque quelqu'un croit & est persuadé de la verité de nostre d|94.a.b.
» doctrine & de nostre foy, & qu'il promet de vouloir vivre à l'ave-
» nir selon les regles que nous prescrivons; on luy apprend d'abord
» à prier & à jeûner pour obtenir le pardon de ses pechez. Nous
» prions en mesme temps, & nous jeûnons avec luy. Nous l'ame-
» nons ensuite dans un lieu où il y a de l'eau, & nous le regenerons
» de la mesme maniere que nous avons esté regenerez nous mes-
» mes. Car nous le lavons dans l'eau au nom de Dieu le Pere & le
» Seigneur de toutes choses, de nostre Sauveur J. C, & du Saint
» Esprit. Nous faisons ces choses pour obeïr à J.C, qui nous a dit,
» *Si vous ne renaissez de nouveau, vous ne sauriez entrer dans le*
» *royaume des Cieux*. Or tout le monde sçait bien qu'il est impos-
» sible de rentrer dans le ventre de sa mere aprés en estre sorti. Le
» Prophete Isaïe a aussi predit cette regeneration, lorsqu'il parle de
» quelle maniere ceux qui se repentent de leurs pechez en peu-
» vent obtenir la remission: *Lavez vous*, dit-il, *purifiez vous*, *ostez*
» *les pechez de vos ames, jugez l'orfelin, rendez justice à la veuve.*
» Quand donc une personne desire d'estre regenerée, & se repent p.94.d.e.
» de ses fautes, nous l'amenons à ce lavoir, & nous invoquons sur
» elle le nom de Dieu le Seigneur & Pere de l'univers. Nous nous
» contentons de le marquer par ces titres: car comme Dieu est
» ineffable, on ne peut luy donner de nom. Et qui voudroit soûte-
» nir qu'il en a un veritable, ne feroit que decouvrir l'excés de
» folie dont son cœur seroit agité. C'est le battesme qui illumine
» & qui éclaire nostre esprit pour luy faire comprendre ces veri-
» tez, & nous l'appellons pour ce sujet du nom d'*Illumination*. Ce-
» lui donc que nous illuminons de la sorte, est aussi lavé au nom
» de J.C. qui a esté crucifié sous Ponce Pilate, & au nom du Saint
» Esprit qui a annoncé par la bouche des Prophetes tout ce qui
» regardoit J. C.

[Ce qu'il dit de l'Eucaristie est encore plus considerable. Il en parle avec plus de clarté que pas un autre Pere de ces premiers siecles. Ce qui vient, comme le remarque un grand personnage, de ce que les payens estant prevenus contre l'Eglise d'une horri-

ble calomnie, qui estoit que les Chrétiens dans leurs assemblées nocturnes & clandestines, avoient accoutumé de tuer un enfant couvert de farine, de manger de sa chair, & de boire de son sang; il se crut obligé de ne point cacher le mystere de l'Eucaristie aux payens mesmes: quoique les autres Peres Grecs & Latins l'aient presque tous caché depuis luy aux infideles.]

p.97.b.c.d. 'Aprés avoir ainsi lavé, dit S.Justin, celui qui croit & fait profession de nostre foy, nous l'amenons dans le lieu où les Fideles, que nous appellons les Freres, sont assemblez. Là nous faisons en commun de tres ferventes prieres, tant pour nous mesmes & pour le battizé, que pour tous les hommes en general. Nous demandons à Dieu qu'il nous fasse connoistre la verité, afin que par le moyen d'une vie sainte, & par l'observation fidele de tous ses commandemens, nous puissions parvenir un jour à la gloire de l'eternité. Les prieres estant achevées, nous nous entre-saluons avec un baiser de paix & de charité. Puis celui qui preside parmi les freres ayant receu le pain, & le calice où est le vin meslé d'eau qu'ils luy presentent, offre au Pere commun de tous, au nom du Fils, & du S.Esprit, la loüange & la gloire qui luy est due; & emploie beaucoup de temps à la celebration de l'Eucaristie, c'est à dire de l'action de graces que nous rendons à Dieu pour les dons que nous avons receus de sa bonté. Le Prelat ayant achevé ces prieres & ces actions de graces, tout le peuple fidele qui est present, s'écrie d'une commune voix, *Amen*, pour témoigner par leurs acclamations & par leurs vœux, la part qu'ils y prennent. Car Amen en hebreu signifie, Que cela soit ainsi.

e. 'L'action de graces estant faite, & les Fideles l'ayant accompagnée de leurs benedictions & de leurs vœux, ceux que nous appellons Diacres ~~& ministres,~~ distribuënt à chacun ce pain, & ce vin meslé d'eau, qui ont esté consacrez à Dieu avec action de graces, puis ils le portent aux absens. Or cette nourriture est appellée parmi nous *Eucaristie*; & il n'est permis d'y participer qu'à ceux qui croient que nostre doctrine est veritable, 'qui ont receu avec le pardon de leurs pechez une nouvelle naissance dans le battesme, & qui vivent en la maniere que J.C. l'a enseigné.

p.98.a.

a b. 'Car nous ne recevons pas ces choses comme si c'estoit un pain ordinaire, & un bruvage commun: mais comme nous savons que J.C. nostre Sauveur, qui a esté fait homme [1] par le Verbe de Dieu, s'est revétu de chair & de sang pour nostre salut; de mes-

1. Cette expression obscure peut signifier que J.C. s'est fait homme par la puissance divine qu'il avoit comme Verbe & Fils de Dieu. Ainsi elle détruit entierement l'heresie de Nestorius.

» me nous ſavons auſſi que cette viande & ce bruvage, qui par le
» changement qu'ils reçoivent dans noſtre corps, nourriſſent noſtre
» chair & noſtre ſang, ayant eſté conſacrez par les prieres que ce
» meſme Verbe de Dieu nous a enſeignées, ſont la chair & le ſang
» de ce meſme J.C, qui a eſté fait homme pour l'amour de nous.
» Car les Apoſtres nous apprennent dans les écrits qu'ils nous ont
» laiſſez, & qu'on nomme Evangiles, que J.C. leur ordonna d'en
» uſer comme il avoit fait, lorſqu'ayant pris le pain & rendu gra-
» ces, il dit, *Faites ceci en memoire de moy, Ceci eſt mon corps:* &
» qu'ayant pris auſſi le calice entre ſes mains, il dit, *Ceci eſt mon*
» *ſang*... 'Nous ne perdons jamais la memoire de ces myſteres, c.
» mais nous nous en faiſons reſſouvenir les uns les autres.
» 'Ceux qui ont le moyen, aſſiſtent ceux qui ſont dans la neceſſi- Ibid.
» té. Nous ſommes toujours enſemble. Tout ce que nous man-
» geons, nous en rendons graces au Createur de l'univers par J. C.
» ſons Fils, & par le S. Eſprit.
» 'Le dimanche, qu'on appelle le jour du ſoleil, tous ceux qui d.e.
» demeurent à la ville ou à la campagne, s'aſſemblent en un meſ-
» me lieu. On y lit les écrits des Apoſtres, ou les livres des Pro-
» phetes, autant que le temps permet d'en lire. La lecture achevée,
» celui qui preſide à l'aſſemblée prend la parole, & fait une exhor-
» tation, tant pour reprendre & pour corriger les vices, que pour
» animer les Fideles à pratiquer les belles choſes que l'on a luës.
» Nous nous levons enſuite tous enſemble afin de prier. Et quand
» la priere eſt finie, on apporte, comme je l'ay déja dit, le pain avec
» le vin & l'eau, & on fait les meſmes choſes que j'ay raportées.
» 'Enſuite de la celebration des myſteres, ceux qui ſont plus ri- p.99.a.
» ches & plus accommodez, contribuënt autant qu'ils veulent,
» dans une liberté toute entiere, chacun ce qu'il juge à propos; &
» cette aumoſne qui ſe recueille de cette ſorte, eſt depoſée entre
» les mains de l'Eveſque qui preſide à l'aſſemblée, lequel emploie
» cet argent à aſſiſter les veuves, les malades, les orfelins, les per-
» ſonnes miſerables & ruinées, les priſonniers, & les voyageurs qui
» viennent de loin. Enfin pour exprimer ſimplement la verité, l'E-
» veſque eſt le tuteur, le curateur, & le prourvoyeur general de tous
» les pauvres.
» 'Or nous nous aſſemblons le dimanche, parceque c'eſt le pre- a.b.c.
» mier jour, dans lequel Dieu a fait le monde. J.C. noſtre Sauveur
» eſt auſſi reſſuſcité des morts le meſme jour. Car ayant eſté cru-
» cifié le vendredi, il s'apparut le troiſieme jour d'aprés, qui eſt le
» dimanche, à ſes Apoſtres & à ſes diſciples, & leur enſeigna tou-

tes les choses que nous venons de vous dire. Si elles vous paroif- «
sent raisonnables & vrai-semblables, rendez leur l'honneur qui «
leur est dû. Si vous les prenez pour des fables, meprisez les comme «
des fables; mais puisqu'on n'est pas criminel pour croire des fa- «
bles, ne punissez pas comme des ennemis publics ceux qui ne «
vous font aucun tort. Car nous vous avertissons, que si vous ne «
cessez cet injuste procedé, vous n'eviterez point les justes chasti- «
mens dont Dieu vous menace. Vous en verrez un jour l'effet, & «
alors nous dirons hautement, Que la volonté de Dieu soit faite. «

ARTICLE XVI.

Antonin défend de persecuter les Chrétiens.

[DIEU benit le courage de S. Justin, & luy donna la conso-lation de voir que la peine qu'il avoit prise, & le danger où il s'estoit exposé pour l'Eglise, avoient produit au moins une partie de ce qu'il avoit demandé.] 'Car nous apprenons d'un ancien auteur ecclesiastique, que son apologie adoucit l'esprit d'Antonin, & le rendit fort favorable aux Chrétiens.

Oros.l.7.c.14. p.213.1.a.

'Les efforts de nostre Saint furent secondez par les Fideles de l'Asie, qui porterent aussi à Antonin leurs justes plaintes contre le mauvais traitement que leur faisoient leurs concitoyens. [Et comme Dieu se plaist quelquefois a faire réussir ses desseins par les moyens qui y semblent les plus opposez,] 'il fit agir divers Gouverneurs de provinces qui en écrivirent à l'Empereur. Ainsi ce Prince ne put resister à tant de personnes qui le sollicitoient de toutes parts en faveur de la justice. Il ordonna aux Gouverneurs de laisser les Chrétiens en repos: 'Il écrivit à diverses villes, & entre autres à celles de Larisse, de Thessalonique, & d'Athenes, & mesme à tous les Grecs en general, pour leur défendre d'exci-ter contre eux aucun trouble; '& il envoya un ordre tres ample aux "Etats d'Asie, pour satisfaire aux plaintes que les Fideles de cette province luy avoient faites.

Eus.l.4.c.12.p. 126.b.

c.13.p.127.a.

c.26 p.148.c.

c.12.13.p.126. 127.

NOTE 11.

[Mais puisque de toutes ces lettres il ne nous reste aujourd'hui que la derniere,] 'qui est autorisée par S. Meliton, & raportée par Eusebe; nous l'insererons ici toute entiere. [Et nous esperons qu'on sera d'autant plus aise de la lire, qu'outre qu'elle peut passer pour une suite & une dependance de la vie de S. Justin, puisqu'on l'a mise à la fin de sa premiere apologie,]'& qu'elle en fust mesme un fruit selon Zonare; [on la trouvera sans doute importante

c.13.p.127.a.b.

Zon.v.Ant.p. 206.f.

pour l'hiſtoire de ce temps là, & l'on y verra avec joie la juſtification ou plu-toſt le panegyrique des Chrétiens, prononcé par la bouche d'un Prince payen.] 'Cette lettre paroiſt avoir eſté écrite dans la quinzieme année d'Antonin, [& ainſi en 152, à peus prés dans le temps que S. Juſtin paroiſt luy avoir preſenté ſon apologie.] Elle ſert de réponſe à des lettres que les Etats d'Aſie avoient envoyées pour rejetter ſur les Chrétiens la cauſe de quelques tremblemens de terre arrivez en ce pays.'Car les hiſtoires nous apprennent qu'entre les divers fleaux qui affligerent l'Empire ſous Antonin, 'les tremblemens de terre ruinerent quelques villes, tant dans l'iſle de Rhode que dans l'Aſie[Et nous ſavons que c'eſtoit l'ordinaire des payens d'imputer aux Chrétiens ces ſortes d'accidens, & de les rendre reſponſables des maux par leſquels Dieu vengeoit les perſecutions qu'on leur avoit faites.]

ap.Juſt.p.100. b. — V. la note 11. — T.Ant.v.p.20. c. — V. Antonin § 6.

Lettre de l'Empereur Antonin aux Etats d'Aſie.

» 'Je ne doute point que les Dieux n'aient ſoin de livrer ces per- » ſonnes entre vos mains, quelque effort qu'elles faſſent pour ſe » cacher. Et aſſurément ils ſouhaitent encore plus que vous le » chaſtiment exemplaire de ceux qui refuſent de les adorer. Mais » vous devez prendre garde qu'en tourmentant avec tant d'animo- » ſité ceux que vous accuſez d'eſtre des athées, vous ne les rendiez » plus obſtinez au lieu de leur faire changer de ſentiment. Car ils » ne ſouhaitent pas tant de vivre comme ils ſe trouvent heureux de » ſouffrir la mort pour leur Dieu. Ainſi ils demeurent victorieux de » vos tourmens, lorſqu'ils aiment mieux expoſer leur vie que de » conſentir à ce que vous leur demandez.

ap.Juſt.p.100. 101|Euſ.l.4.c. 13.p.126.127| Chr.Al.p.602. 610.

» Pour ce qui eſt des tremblemens de terre preſens ou paſſez, il » n'eſt pas inutile qu'on vous avertiſſe de vous comparer un peu » avec ces perſonnes contre qui vous paroiſſez ſi animez. Car » quand ces malheurs arrivent, vous vous abatez & vous vous de- » couragez entierement: & eux au contraire ne témoignent jamais » plus de gayeté & de confiance en Dieu. Auſſi il ſemble que hors » ces calamitez publiques, vous ne connoiſſiez pas ſeulement les » Dieux. Vous negligez toutes les choſes de la religion, & vous ne » vous ſouciez point du culte de l'Immortel: & parceque les Chré- » tiens l'honorent, vous en avez de la jalouſie, & vous les perſecu- » tez juſques à la mort.

» Pluſieurs d'entre les Gouverneurs ont autrefois écrit à "mon » pere en leur faveur; & il leur a répondu qu'il les falloit laiſſer en » repos, à moins qu'on ne viſt qu'ils fiſſent quelque entrepriſe con- » tre l'autorité du gouvernement. Beaucoup de perſonnes m'ont

Adrien.

aussi consulté sur cette affaire, & je leur ay fait la mesme réponse. « Que si quelqu'un continuë à accuser un Chrétien à cause de sa « religion, que l'accusé soit renvoyé absous, quand il paroistroit « effectivement estre Chrétien; & que l'accusateur soit puni selon « les formes. «

Eus.p.127.a. 'Cette ordonnance, ajoute Eusebe, fut affichée à Ephese dans l'assemblée des Etats d'Asie. [Il y a bien de l'apparence qu'un rescrit si solennel, accompagné de tant d'autres qui l'avoient precedé, eut assez de force pour arrester durant quelque temps la fureur des infideles. Mais elle se ralluma avec beaucoup plus de violence sous M. Aurele, comme nous le pourrons voir en un autre endroit. Il faut maintenant reprendre la suite de l'histoire de S. Justin.]

ARTICLE XVII.

Conference du Saint avec Tryphon & d'autres Juifs.

Just. dial. p. 302.d. p.287.d. p.269.c. 'COMME S. Justin se voyoit engagé par les dons qu'il avoit receus de Dieu, à travailler pour retirer toutes sortes de personnes des erreurs où le demon les avoit jettées, 'il acceptoit toutes les occasions qui se presentoient de conferer avec quelqu'un sur le sujet de la religion. [Ainsi Tryphon ne se trompoit pas sans doute,] 'lorsqu'il luy disoit qu'il paroissoit bien qu'il s'estoit souvent exercé sur ces matieres, tant il estoit prest à répondre sur toutes les difficultez qu'on luy proposoit. [Nous ne trouvons neanmoins que deux de ces conferences marquées expressément dans ses écrits,] 'l'une avec Tryphon, qui estoit alors selon Eusebe, le plus considerable des Juifs, [a] & l'autre avec Crescent philosophe payen de la secte de cyniques.

Eus. l.4.c.18.p. 140.b. a c.16.p.136.b.

c.18.p.140.b. b Just. dial. p. 349.c. c p.217.d|227. a|T.Ant.v.p. 19.a. 'La premiere se fit à Ephese, [b] quelque temps aprés que le Saint eut fait sa premiere apologie, [c] & apparemment "dans le temps mesme qu'Antonin faisoit la guerre aux Juifs qui s'estoient revoltez dans la Judée. V. les Marcionites note 2.

Just. dial. p. 371.c. d p.217.b. [Il se trouva engagé à cette conference par une rencontre fortuite.] 'Car estant prés de s'embarquer, [d] & se promenant un matin dans les galeries du [1] Xyste, il arriva que Tryphon qu'il ne connoissoit point, accompagné de quelques autres Juifs, le vint aborder, 1.

Hall. v. Just. p. 191.4. 1. 'Les Xystes estoient des places [à peu prés comme nos bourses des Marchans, ou la place royale de Paris,] où il y avoit des galeries pour se promener, & des sieges en divers endroits pour les philosophes, les rhetoriciens, & les autres personnes qui s'entretenoient de lettres & de sciences.

&

» & commença par ce compliment, Serviteur à Monsieur le philosophe. S Justin l'ayant aussi salué, luy demanda ce qu'il desiroit. » J'ay appris à Argos, répondit Tryphon, du Socraticien Corinthe, » qu'il ne faut jamais meprisser ni negliger ceux qui portent cet » habit, 'mais leur témoigner toute sorte d'affection, & s'entretenir » avec eux, afin d'en retirer quelque avantage pour l'un ou pour » l'autre, ou plutost pour tous les deux, puisque le profit que l'un » des deux aura fait dans la conference, ne peut manquer d'estre » avantageux à celui qui luy aura fait connoistre la verité. C'est » pourquoi je suis ravi de pouvoir m'entretenir avec des personnes » qui portent ce mesme habit, & j'ay esté bien aise pour ce sujet » de vous aborder. Ces Messieurs sont dans la mesme pensée que » moy, & dans la mesme esperance de tirer quelque fruit de vostre » entretien. c.

'Mais, Prince, apprenez moy ce qu'en vous je revere, luy dit S. Justin en souriant: A quoy Tryphon répondit avec beaucoup de franchise, qu'il estoit Hebreu, & du nombre des circoncis; que pour fuir la guerre que l'on faisoit alors à sa nation, il avoit quitté sa patrie, & demeuroit ordinairement à Corinthe, ou en quelque autre lieu de la Grece. Cette ouverture qu'il fit à Saint Justin, luy donna lieu de luy montrer la difference qui estoit entre les philosophes payens que Tryphon étudioit alors & les Prophetes qui estoient les vrais philosophes des Juifs. C'est sur ce sujet qu'il fait l'histoire de sa conversion, que nous avons raportée ailleurs. d.

'A peine l'eut-il achevée, que les compagnons de Tryphon se mirent à eclater de rire. Tryphon mesme en souriant un peu, » J'approuve tout le reste, luy dit-il, & mesme j'admire cette passion » que vous avez toujours eue pour chercher la divinité. Mais il » vous seroit bien plus avantageux de suivre encore la philosophie » de Platon, en pratiquant les vertus morales que tous les philosophes enseignent, que de vous estre laissé abuser par des contes » fabuleux, & de vous estre embarassé avec des personnes de » neant. Car au moins si vous fussiez demeuré dans cette étude, en » y joignant une vie irreprochable, 'vous eussiez eu lieu d'esperer » un plus grand progrés. Mais maintenant quel moyen de vous » sauver vous reste-t-il, aprés que vous avez abandonné Dieu pour » mettre toute vostre confiance en un homme? Que si vous me permettez de vous conseiller en ami, (car je ne puis plus vous considerer autrement,) faites vous premierement circoncir, & ensuite gardez le sabbat comme il est ordonné, observez les festes p.225.d. p.226.a.

& les nouvelles lunes suivant le commandement de Dieu : en un mot faites toutes les choses qui sont écrites dans la loy. b. 'Peut-estre qu'aprés cela Dieu vous fera misericorde. Pour le Christ, s'il est venu, & s'il est quelquepart, il est encore inconnu, aussi-bien à luy mesme qu'à tous les autres, & il ne peut avoir aucune puissance jusqu'à ce qu'Elie soit venu pour l'oindre & le manifester à tout le monde. Et vous autres cependant, vous vous estes imaginé je ne sçay quel Christ ; que vous ne connoissez que sur un ouidire & une tradition sans preuve, & pour lequel neanmoins vous vous perdez miserablement.

c. 'Je vous le pardonne, reprit aussitost S. Justin, & je prie Dieu de vous le pardonner : vous ne savez ce que vous dites. Vous croyez qu'il vous suffit de suivre vos Rabins, & aprés cela de dire au hazard & sans consideration tout ce qui vous vient en l'esprit. Je voudrois que vous voulussiez m'ecouter sur cette question : je vous montrerois bien que nous ne sommes point dans l'erreur ; & que nous ne cesserons jamais de confesser J. C, quand les hommes les plus insolens par leurs outrages, & les tyrans les plus cruels par leurs tourmens, nous voudroient forcer à le renoncer. d. 'Vous apprendriez avant que nous nous separassions, que nous ne nous appuyons point sur des contes fabuleux, ni sur des presomptions sans fondement ; mais sur des preuves solides, que l'Esprit de Dieu rend indubitables, où sa puissance eclate de toutes parts, & ausquelles sa grace donne un jour & une beauté toute singuliere.

Ibid. 'Les compagnons de Tryphon s'estant de nouveau eclatez de rire avec une insolence insupportable, S. Justin commença à se vouloir retirer. Mais Tryphon le retenant par le manteau, luy dit qu'il ne le laisseroit point aller jusqu'à ce qu'il eust accompli sa promesse. Que vos Messieurs, dit le Saint, ne viennent donc pas ici nous interrompre "& nous troubler par leurs insolences. S'ils veulent nous ecouter, qu'ils demeurent en repos. e. 'Que s'ils ont quelque affaire plus importante, ils n'ont qu'à se retirer. Ainsi il s'en alla avec Tryphon en la place qui est au milieu du Xyste, suivis de tous les Juifs, hormis de deux qui quitterent leurs compagnons en raillant & en se moquant de ce qu'ils agissoient si serieusement. p.227.a. 'Tous ces Juifs se mirent ensemble d'un mesme costé sur des sieges de pierres, (car il y en avoit plusieurs en ce lieu de costé & d'autre.) L'un des deux ayant dit un mot touchant la nouvelle guerre des Juifs, ils s'en entretirent un peu : & ce discours fini, S. Justin commença à leur parler de la religion Chrétienne, comme il s'y estoit engagé.

" μηδὲ ἀχη μονειω-σαι.

'Cette conference ne finit qu'avec le jour, & les Juifs non obstant leur obstination naturelle, & la maniere dont S. Justin les traite, qui n'est nullement flateuse ni complaisante, y prirent un si grand plaisir, qu'ils demanderent qu'on la continuast le lendemain. Ils n'eurent pas de peine à l'obtenir d'un homme qui estoit ravi de semer partout, pour trouver quelque peu de bonne terre, qui recompensast par sa fertilité ce que les pierres & les épines recevoient inutilement. Tryphon amena avec luy plusieurs autres Juifs, qui n'y avoient point esté la veille: & c'est en faveur de ces nouveaux venus, comme il les appelle, que S. Justin repete une partie de ce qu'il avoit dit le jour precedent.

p.304.a|3 2.b| 320 b.

[Nous ne savons point s'il tira de cette conference le fruit qu'il en esperoit. Il y a neanmoins lieu de le conjecturer par le contentement que les Juifs receurent de l'avoir entendu parler. Tryphon le témoigne plusieurs fois au nom de tous les autres, & particulierement sur la fin.] 'Car S. Justin ayant cessé de parler, Tryphon qui estoit aussi demeuré quelque temps dans le silence, » le rompit enfin pour luy dire: Vous voyez que ce n'est pas de » dessein formé que nous sommes entrez dans ce discours. Mais » pour moy j'avoue que j'en ay une joie toute particuliere. Et je » croy que ces Messieurs sont dans la mesme disposition. Car cer- » tainement nous avons plus trouvé que nous n'esperions, & que » nous ne pouvions esperer. Que si nous pouvions conferer plus sou- » vent ensemble sur cette matiere, nous en recevrions encore plus » d'utilité. 'Mais puisque vous estes sur vostre embarquement, & que » vous attendez tous les jours des nouvelles, au moins faites nous » l'honneur de nous mettre toujours du nombre de vos amis Je ne » voudrois faire autre chose tous les jours, leur répondit S. Justin, si » j'estois ici davantage. Mais comme je suis toujours, avec la per- » mission & l'aide de Dieu, sur le point de faire voile, je vous con- » jure encore une fois de penser serieusement à vostre salut, & de » croire que vous ne pouvez rien faire de plus important pour cet » effet, que de preferer à vos maistres le Christ du Dieu toutpuis- » sant. 'Les Juifs se retirerent ensuite, en souhaitant qu'il fust delivré tant des dangers de la mer, que de tous les autres; & S Justin priant aussi pour eux, leur dit adieu, en leur desirant la veritable connoissance du Messie, qui ne se trouvoit que dans le Christianisme.

p.371 b. c. d.

[Voilà quelle fut la fin de la conference. Saint Justin la mit par écrit] selon la promesse qu'il en fit à Tryphon mesme le deuxieme jour de la conference, pour luy montrer qu'il ne disoit rien devant

p. 306.d.

p.371.b. eux, qu'il ne fust prest de dire devant tout le monde. 'Il dedia l'écrit que nous en avons à un M. Pompeius, [qui pouvoit estre quelque personne considerable parmi les Chrétiens,] 'puisqu'il le traite comme un de ses plus intimes amis. 'Cet écrit portoit le titre de Dialogue dés le temps d'Eusebe. [a] Mais il n'est pas venu tout entier jusques à nous: Car nous n'y trouvons point la fin de la conference du premier jour, ni le commencement de celle du second.

p.225.d.

Eus.l.4.c.18.p.140.b.

a Just.n.p.24.1.2.

ARTICLE XVIII.

Sentimens de S. Justin sur la nature des demons, & sur l'opinion des Millenaires.

[LES philosophes remarquent que la melancolie attaque ordinairement les plus grands esprits; sur quoy Ciceron dit agreablement que cela l'obligeoit à se satisfaire plus aisément de la mediocrité de son genie. Nous pouvons dire de mesme qu'il y a quelquefois de certains defauts dans les écrivains Ecclesiastiques, qui estant mauvais en eux mesmes, ne laissent pas de nous donner du respect pour ceux en qui ils se trouvent, parceque ce sont des marques qu'ils appartiennent à ces premiers siecles, où l'on travailloit plus à établir les principaux fondemens de la foy, & de la pureté des mœurs, qu'à examiner beaucoup de questions difficiles ou moins importantes, que Dieu ne vouloit éclaircir que dans la suite des temps par le ministere des saints Docteurs. On peut mettre en ce rang quelques sentimens de S. Justin, qui estoient assez communs dans les premiers siecles, & qui sont aujourd'hui ou abandonnez ou rejettez de tout le monde. Nous en parlons en cet endroit, parcequ'encore qu'on en puisse trouver quelques vestiges dans ses autres livres, on les voit neanmoins avec plus d'étenduë dans son dialogue avec Tryphon, dont nous venons de faire l'histoire.

Il parle de la nature des Anges & des demons, comme s'il les eust tenus pour des substances tres subtiles, mais non absolument spirituelles & incorporelles. C'est pourquoi il leur attribuë des actions qui ne se peuvent faire sans corps.] 'Car il dit que quelques Anges ayant receu de Dieu le gouvernement du monde, se rendirent bien-tost prevaricateurs de sa loy; & que par le commerce qu'ils eurent avec la posterité d'Adam, ils engendrerent ceux que nous appellons les demons. [Cette opinion passe aujourd'hui pour entierement ridicule & insoûtenable: mais elle n'estoit

Just.ap.2.p.44.a.b.

point extraordinaire en ces premiers ſiecles. Elle eſtoit appuyée par le ſens litteral de l'Ecriture ſelon la verſion des Septante, à qui l'on rendoit alors plus de reſpect & de deference que nous n'en rendons maintenant au texte hebreu. Et S. Juſtin a trouvé beaucoup d'auteurs celebres,& des plus grands eſprits d'entre les Peres,qui l'ont ſuivi dans la penſée qu'il avoit touchant la nature des Anges.

On peut dire la meſme choſe ſur l'opinion des Millenaires,] 'que noſtre Saint embraſſe ouvertement dans ſon dialogue. Il en avoit traité à fond dans la conference du premier jour. Mais nous avons perdu cet endroit: & il ne nous en reſte que ce qu'il voulut repeter le lendemain, à cauſe de ceux qui eſtoient venus de nouveau pour l'ecouter. Autant que l'on peut juger par la ſuite de ſon diſcours, ſon ſentiment eſtoit, Qu'aprés le ſecond avenement de J. C. il ſe feroit une reſurrection particuliere de tous les juſtes, qui demeureroient enſemble ſur la terre en la compagnie de J. C; Qu'ils rebaſtiroient & augmenteroient la ville de Jeruſalem pour l'habiter; Qu'ils uſeroient des biens de la terre,& meſme du mariage; Que la generation des enfans, & la mort meſme y auroit lieu, autant que l'on en peut juger par les paroles d'Iſaïe, qu'il raporte comme pour appuyer ſon opinion: Qu'aprés que cet âge auroit duré mille ans, il ſeroit ſuivi de la reſurrection eternelle, comme il dit, & generale de tous les hommes; & qu'alors s'accompliroit la parole du Sauveur, Qu'il n'y aura plus de mariages, mais que nous ſerons egaux aux Anges, parceque nous ſerons les enfans de la reſurrection.

dial.p.306-308.

[Cette opinion paroiſtra ſans doute abſurde en noſtre ſiecle, comme elle à paru dangereuſe dés les premiers temps de l'Egliſe, à cauſe des inconveniens faſcheux qui s'y rencontrent, ſelon la remarque de S. Jerome, & des additions que les heretiques y ont faites. Mais elle paroiſſoit appuyée ſur divers paſſages des Prophetes, & fondée dans la lettre de l'Apocalypſe, que S. Juſtin reconnoiſt eſtre de l'Apoſtre Saint Jean. C'eſt peut-eſtre ce qui a long-temps empeſché l'Egliſe de la condanner comme une hereſie. Car quoique quelques uns ſe perſuadent que le Pape Damaſe l'a condannée comme telle dans Apollinaire,] 'neanmoins Saint Jerome écrivant aprés la mort de Damaſe, la deſapprouve bien „ comme fauſſe, mais ne la rejette pas comme heretique; Parce, „ dit-il, qu'elle a eſté embraſſée de pluſieurs grands hommes de „ l'Egliſe, & de beaucoup de martyrs. Que chacun donc, ajoute „ t-il, abonde en ſon ſens, & reſerve toutes ces choſes au jugement

Hier.in Jer.19. p.310.b|311.a| in Ez.38.p.514.b.

de JESUS CHRIST, ſans vouloir condanner perſonne pour ce ſujet. «

[S. Juſtin & S. Irenée ſont les principaux de ces martyrs, que S. Jerome ne veut pas que nous condannions pour une faute où il paroiſt qu'ils ne ſont tombez qu'en voulant ſuivre la regle de l'Egliſe, qui eſt l'Ecriture expliquée par la tradition, & ayant ſeulement manqué de lumiere pour diſcerner la tradition apparente de la veritable. Car, comme nous avons dit, ils ſe fondoient ſur divers paſſages des Prophetes, & de l'Apocalypſe: & la fauſſe interpretation qu'ils donnoient aux paroles de l'Apocalypſe, eſtoit autoriſée par S. Papias Eveſque d'Hieraple en Phrygie, qui avoit eu pour maiſtres les diſciples des Apoſtres, & S. Jean meſme. C'eſt ce qui avoit donné cours à cette erreur, tout le monde ſe perſuadant aiſément que Papias n'auroit jamais embraſſé cette explication, s'il ne l'euſt appriſe de ſes maiſtres: en quoy neanmoins on ſe trompoit, comme on le peut voir ſur le titre de Papias meſme, & ſur celui des Millenaires, qui eſt le nom qu'on donne à ceux qui ont ſuivi cette opinion.]

ARTICLE XIX.

Reſpect du Saint pour la tradition, & ſon ſentiment ſur l'obſervation de la loy.

[L'ERREUR meſme de S. Juſtin ſur les Millenaires, nous donne ſujet de faire reflexion ſur ſa conduite. Il avoit, comme nous avons vu, un reſpect extraordinaire & une parfaite ſoumiſſion pour l'Ecriture. Mais il ſavoit auſſi qu'elle n'eſtoit pas ſeule toute noſtre regle, ou plutoſt qu'eſtant noſtre veritable regle, ſon explication ne devoit pas dependre de noſtre eſprit, ni de noſtre jugement particulier, mais du conſentement unanime de l'Egliſe. Ainſi il mettoit grande difference entre deux choſes qui paroiſſoient fondées ſur l'Ecriture, lorſqu'il voyoit que l'une eſtoit établie par la croyance commune de tous les Fideles, & que l'autre eſtoit ſeulement appuyée ſur l'interpretation de pluſieurs particuliers.

C'eſt ce que nous voyons ſur ce ſujet de l'opinion des Millenaires. Car ayant meſlé dans le diſcours qu'il fait ſur le regne pretendu de J. C. dans Jeruſalem, quelques mots touchant la reſurrection, il diſtingue en cette maniere la croyance qu'il avoit de ces deux articles.] Et moy, dit-il, & tous ceux qui ſont dans « l'entiere pureté de la foy, nous ſavons qu'il y aura une reſurrection «

Juſt. dial. p. 307. b.

» de la chair. Quant aux mille ans que nous passerons dans Jerusa-
» lem, les Prophetes Isaïe, Ezechiel, & les autres, les reconnois-
» sent. [Et pour faire voir davantage combien il estoit eloigné de
vouloir que son sentiment particulier passast pour une regle qui
obligeast tout le monde, considerons ce qu'il avoit dit quelques
» lignes auparavant.] 'J'ay déja reconnu, & je reconnois encore p.306.c.
» que je suis dans ce sentiment, (c'est toujours sur le sujet des
» Millenaires,) aussi-bien que beaucoup d'autres personnes. Mais
» je vous ay declaré en mesme temps, qu'il y avoit beaucoup de
» Chrétiens d'une foy tres pure & tres religieuse, qui n'avoient
» point cette croyance.

[C'est dans ce mesme esprit qu'il parle en ces termes du salut
de ceux d'entre les Juifs, qui demandoient qu'on leur permist
de joindre encore quelques ceremonies de la loy avec la foy de
» J. C.] 'Pour moy, dit-il à Tryphon, ma pensée est qu'une personne p.265.c.d.
» en l'état que vous supposez, c'est à dire qui estant irreprochable
» tant dans sa foy en J. C, que dans l'observation de ses comman-
» demens, & estant persuadée de l'inutilité de la loy, desire nean-
» moins d'en observer quelque partie, que cette personne, dis-je,
» sera sauvée, 'pourvu qu'elle ne trouble pas ceux des Gentils que p.266.a.
» J. C. a veritablement circoncis & retirez de l'erreur, en taschant
» de leur persuader les mesmes observations qu'elle pratique, & en
» leur disant qu'ils ne seront point sauvez sans cela, comme vous
» me le disiez vous mesme tantost.

» 'Mais pourquoi, repartit Tryphon, avez vous dit que vostre sen- a.
» timent estoit qu'ils seroient sauvez? Est-ce qu'il y en a parmi
» vous qui ne le croient pas? Oui, dit S. Justin: Il y en a qui n'ose-
» roient pas seulement parler, ni demeurer avec tous ceux qui ob-
» servent quelque chose de la loy. 'Mais pour moy je ne puis estre b.
» de leur avis. Au contraire je croy que quand une personne par
» une certaine foiblesse, veut garder la loy de Moyse, que nous
» savons avoir esté imposée aux Juifs pour la dureté de leur cœur,
» autant qu'on la peut garder aujourd'hui; si avec cela elle espere
» en J C, si elle est resoluë d'observer toutes les actions de vertu tant
» envers Dieu, qu'envers le prochain, qui sont d'une obligation
» eternelle & naturelle; si elle veut vivre avec les autres fideles
» Chrétiens, sans les porter ni à se faire circoncir, ni à observer le
» sabbat; je croy, dis-je, qu'on doit la recevoir, & communiquer
» avec elle en toutes choses, comme avec celle qui est dans la mes-
» me charité & dans la mesme fraternité. 'Que si quelques uns de c.
» vostre nation, pretendant croire en J. C, veulent obliger les fide-

les des Gentils à obſerver la loy, je les rejette abſolument comme «
les autres. Et quant à ceux qui auront embraſſé la loy à leur «
perſuaſion, pourvu qu'ils gardent encore la confeſſion du nom «
de J. C, je penſe qu'ils pourront eſtre ſauvez Mais pour ceux qui «
aprés avoir connu & confeſſé que JESUS eſt le Chriſt, abandon- «
nent ſa foy pour paſſer à la loy de Moyſe; pour quelque raiſon «
d. qu'ils le faſſent, il n'y a point de ſalut pour eux, ſi avant que de «
mourir ils ne reconnoiſſent leur faute. «

[On trouvera moins étrange ce que dit ici S. Juſtin, ſi l'on conſidere qu'il ne s'agit pas en ce lieu des ceremonies de la loy p.264. qui eſtoient les plus contraires au Chriſtianiſme,] comme les ſacrifices, & generalement tout ce qui ne ſe pouvoit obſerver qu'à Jeruſalem[D'ailleurs on voit qu'il n'entre pas de luy meſme dans cette diſcuſſion. Au contraire depuis que Tryphon la luy a propoſée, il trouve diverſes difficultez, & s'étend ſur d'autres choſes, comme s'il evitoit à deſſein de répondre à cette queſtion; ce qui oblige Thryphon à la luy propoſer de nouveau en des termes beaucoup plus preſſans, & en luy accordant tout ce qu'il pouvoit demander, ſavoir que Dieu n'avoit fait toutes ces ordonnances que contre l'obſtination des Juifs, & qu'elles eſtoient inutiles pour le ſalut. Dans cet engagement quelle autre réponſe leur pouvoit-il faire, "en un temps où l'Egliſe n'avoit encore rien determiné expreſſément ſur ce ſujet? V. les Cerinthiens.

Sulp. l. p. 2. 149. Car nous devons nous ſouvenir de ce que] S. Sulpice Severe nous apprend dans ſon hiſtoire, que juſqu'à la ſeconde ruine des Juifs qui arriva ſur la fin de l'empire d'Adrien, [& environ vingt ans avant cette conference,] non ſeulement l'Egliſe de Jeruſalem n'avoit aucun Preſtre qui ne fuſt de la Circonciſion,(ce ſont ſes termes;) mais que meſme preſque tous les Fideles qui la compoſoient, joignoient l'obſervation de la loy avec la foy de J. C [Dans cette conjoncture S. Juſtin pouvoit-il faire autre choſe que de leur repreſenter l'inutilité de la loy, de les obliger à la reconnoiſtre; & neanmoins de leur promettre que l'Egliſe condeſcendroit à leur foibleſſe, pourvu qu'ils reconnuſſent que c'eſtoit une tolerance de charité, & non ſon veritable eſprit, & qu'ils ne condannaſſent point ceux qui en uſeroient autrement? S'il euſt agi d'une autre maniere, ces Juifs ne luy euſſent-ils pas pu objecter la pratique de l'Egliſe de Jeruſalem, dont Tryphon pouvoit aiſément avoir eſté témoin oculaire? Certes il eſtoit difficile de parler avec plus de reſerve & de circonſpection d'un point de cette importance, qui veritablement commençoit à eſtre

eſtre fort odieux dans l'Egliſe, mais que vingt années de temps n'avoient pas pu rendre entierement criminel.]

ARTICLE XX.

Conference de S. Juſtin avec Creſcent, qui fut la cauſe de ſon martyre.

[NOus avons dit que S. Juſtin avoit eu une conference avec Creſcent philoſophe cynique.] 'Ce fut [apparemment ſous M. Aurele,] aſſez peu de temps avant ſon martyre, dont la diſpute qu'il eut avec ce philoſophe fut meſme la cauſe. [Cela arriva à Rome, autant qu'on en peut juger par la ſuite de S. Juſtin meſme & d'Euſebe, & particulierement parceque Tatien nous aſſure que Creſcent y avoit etabli ſa demeure. Nous raporterons ſes paroles, qui ſont conſiderables, en ce qu'elles nous apprennent en meſme temps le ſujet du martyre de S. Juſtin, de quelle maniere il traitoit les philoſophes, & quel eſtoit ce Creſcent dont le Saint parle avec un ſi grand mepris.]

Euſ.l.4.c.16.p. 136.b.c.

» 'Creſcent, dit Tatien, qui a cru que la grandeur de la ville de » Rome cacheroit mieux ſes dereglemens, avoit il quelqu'un qui » l'egalaſt dans les deſordres les plus infames, ou qui aimaſt l'ar- » gent avec plus de paſſion que luy? Et quant à la mort, il paroiſt » vraiment qu'il la mepriſoit fort, comme il en faiſoit profeſſion, » puiſque pour ſe venger de Juſtin, qui en preſchant la verité con- » vainquoit les philoſophes de n'eſtre que des "flateurs intereſſez, » des paraſites, & des impoſteurs, il crut ne pouvoir mieux faire » que de luy procurer la mort [1] comme le ſouverain des maux.

Tati.p.157.158. — λίχνυς.

'Creſcent paroiſſoit dés l'an 150 ſelon Euſebe, [qui confirme le jugement qu'en fait Tatien,] 'en nous aſſurant que ſa vie & ſes mœurs répondoient tout à fait à la profeſſion qu'il faiſoit de la philoſophie des cyniques. [Car les cyniques paſſoient entre les payens meſme pour des gents ſans religion, ſans conſideration pour qui que ce fuſt, & ſans aucune pudeur. Ils faiſoient gloire ſurtout de ne reſpecter pas meſme les dignitez les plus eminentes, mais de crier & d'aboyer, s'il faut ainſi dire, contre tout le monde comme des chiens: & c'eſt ce que marque en grec le mot de Cynique.] 'Euſebe dit que S. Juſtin convainquit celui-ci dans pluſieurs conferences en preſence de divers témoins; & que la re-

Euſ.chr. — l.4.c.16.p 136. b. — b.

1. Nous ſuivons Euſebe, où on lit καθάπερ μεγάλῳ κακῷ. [Le texte de Tatien porte καθάπερ καὶ ἐμὲ ὡς κακῷ, ce qui ne fait pas de ſens, ſi au lieu de ὡς on ne lit ὡς. Et alors le ſens ſera que Creſcent avoit voulu procurer la mort à S. Juſtin & à Tatien.] — Euſ.l.4.c.16.p. 137.c.

compenſe que Dieu luy donna pour ces victoires qu'il avoit remportées ſur ſon ennemi, fut la couronne du martyre. [Mais voyons ce que S. Juſtin meſme dit ſur cela, & avec quel courage il mepriſe la haine de ce cynique, qu'il jugeoit bien luy devoir donner la mort.]

Juſt ap. 1. p. 46. c.

'Je m'attens bien, dit-il, de me voir quelque jour dans les fers, ou attaché à un poteau pour y ſouffrir le dernier ſupplice par l'inſtigation de quelque demon, ou peut-eſtre meſme par la pourſuite de Creſcent, que l'on peut plutoſt appeller "un ſectateur des applaudiſſemens & du faſte, qu'un amateur de la verité & de la ſageſſe. (τῶ φιλο-ψόφω.)

p. 47. a.

'Cet homme accuſe publiquement les Chrétiens d'atheïſme & d'impieté, ſans avoir aucun fondement de le faire que ſon ignorance, & le deſſein qu'il a de plaire & de flater une multitude auſſi ignorante que luy. Il faut donc qu'il ait l'ame bien méchante pour nous décrier comme il fait, s'il ne ſçait pas quelle doctrine J. C. nous a enſeignée; puiſque "ceux meſmes qui ne ſont point de profeſſion particuliere de ſcience & de vertu, font ſouvent conſcience de parler & de porter un faux jugement des choſes dont elles ne ſont pas inſtruites. (οἱ ἰδιῶται) Que s'il veut dire qu'il eſt parfaitement inſtruit de toute noſtre doctrine, il faut que la baſſeſſe de ſon eſprit l'ait empeſché d'en comprendre la majeſté.

b.

'Car s'il a bien entendu noſtre doctrine, rien ne peut l'obliger à la décrier, que la peur de paſſer luy meſme pour Chrétien : & ce ſera encore une plus grande marque de la timidité infame & criminelle de cet homme, qui n'a pas la force de ſe mettre audeſſus des jugemens d'un peuple ignorant & paſſionné. Mais la verité eſt qu'il ne connoiſt point ceux qu'il dechire avec tant d'aigreur. Car je vous ſupplie de croire, (il parle à M. Aurele,) que luy ayant propoſé quelques queſtions ſur ce ſujet, j'ay reconnu clairement, & l'ay meſme convaincu qu'il n'entendoit point dutout noſtre religion. Et pour montrer à tout le monde que je ne dis rien que de veritable, je declare que ſi vous n'avez pas encore eu connoiſſance de cette diſpute, je ſuis preſt de la recommencer en voſtre preſence : & ſi vous nous faites l'honneur de nous ecouter, cette action ſera digne de la majeſté imperiale. Que ſi vous avez vu les queſtions que je luy ay propoſées, & les réponſes qu'il y a faites, vous ne pouvez douter qu'il ne ſoit entierement ignorant en noſtre doctrine, ou extremement amateur de la gloire, comme je viens de le luy reprocher, au lieu d'eſtre amateur de la verité, ſi depeur de perdre l'eſtime de ſes auditeurs, il feint d'ignorer ce qu'il connoiſt, & s'il ne peut ſuivre ce beau ſentiment de Socrate, Que rien ne nous doit eſtre plus cher que la verité.

ARTICLE XXI.

Martyre de S. Ptolemée & de ses compagnons à Rome.

'LEs paroles de S. Justin que nous venons de raporter, sont tirées d'une [1] seconde apologie qu'il composa pour les Chrétiens, [persecutez avec beaucoup de violence] sous le regne de M. Aurele. [Le martyre que S. Ptolemée, S. Luce, & un troisieme Chrétien, souffrirent à Rome, y donna occasion. S. Justin pouvoit en avoir esté témoin oculaire : & voici comme il nous le décrit luy mesme.]

Eus.l.4.c.16.p.136.b.c.

'Il y avoit une maison [dans Rome,] où le mari & la femme ne furent pas moins unis durant quelque temps par la conformité de leurs debauches, que par le lien de leur mariage. Mais la femme ayant esté enfin éclairée par les preceptes de J. C, 'que luy apprit un Chrétien nommé Ptolemée, 'elle ne se contenta pas de sortir elle mesme de ses desordres, elle s'efforça encore d'en retirer son mari, en luy raportant les maximes qu'elle avoit apprises, & en luy representant ces feux eternels qui doivent punir un jour ceux qui auront vécu dans l'incontinence & dans le dereglement.

Just.ap.1.p.41.e. P.42.d. P.41.e.

'Toutes ses remontrances furent inutiles; & cet homme continuant toujours sa vie ordinaire, "obligea sa femme par tant de crimes à changer de conduite à son égard. Car elle qui ne croyoit pas que la pieté luy permist d'avoir plus long-temps pour mari un homme qui contre les loix naturelles & civilles, cherchoit de tous costez des sujets pour assouvir sa brutalité, songea enfin à s'en separer entierement. Voyant neanmoins que ses parens la conjuroient de ne point penser au divorce, & la prioient de differer au moins encore pour quelque temps, 'elle se fit violence pour leur obeïr. Mais son mari, ayant depuis esté faire un voyage à Alexandrie, & y vivant, comme on le luy raporta, dans un plus grand debordement que jamais, elle eut peur de participer à tant de crimes & d'impietez, si elle demeuroit encore unie avec luy par la societé d'une mesme table & d'un mesme lit. Ainsi elle luy envoya un acte de divorce, [& se separa d'avec luy comme les loix Romaines le luy permettoient, aussi-bien que celles de l'Evangile.

P.42.a. ἀλλοτρίαν ἐποιεῖτο. b.

'Si son mari eust eu un peu de raison, il se fust tenu heureux

b.

1. C'est la petite que nous citons à la marge comme la premiere, parcequ'elle est la premiere dans les imprimez.

lorſque ſa femme, qu'il avoit vu ſe plonger avec des valets & des mercenaires dans tous les deſordres de l'ivrognerie & du crime, 'non ſeulement avoit quitté cette vie qui deshonoroit ſa famille, mais l'avoit exhorté à l'abandoner comme elle. Cependant lorſqu'il vit qu'elle s'eſtoit ſeparée d'avec luy parcequ'il perſiſtoit dans ſes debauches, il la mit en juſtice [aprés qu'il fut revenu à Rome, ſous pretexte qu'elle eſtoit Chrétienne. Elle preſenta ſur cela une requeſte à l'Empereur, demandant qu'on luy permiſt de diſpoſer de ce qui eſtoit à elle, avec promeſſe qu'aprés qu'elle auroit mis ordre à ſes affaires, elle ſeroit preſte de répondre ſur l'accuſation qu'on avoit formée contre elle : & l'Empereur le luy accorda.

c.

'Ainſi ce mari repudié, voyant que pour le preſent il ne pouvoit agir contre ſa femme; tourna ſa furie contre Ptolemée qui l'avoit inſtruite dans la religion des Chrétiens. Il pria un Centenier de ſes amis de ſe ſaiſir de ſa perſonne, & de luy demander ſeulement s'il eſtoit Chrétien. Comme Ptolemée eſtoit un homme franc, ennemi de tout deguiſement & de tout menſonge, 'il confeſſa librement la verité, & fut auſſi-toſt mis par ce capitaine dans une priſon, où il demeura long-temps, & où il ſouffrit beaucoup.

d.

c.d.

Euſ.n.p.77.1. a.b|Grut.p.38. 13|Apul.ap.p. 274.c.d. a Juſt.p.42,e.

'Il fut enfin conduit devant Urbice ou Urbique, qui peut eſtre le meſme que Q. Lollius Urbicus [1] qu'on voit avoir eſté Prefet de Rome vers ce temps-ci. [a] Urbice ne luy fit encore que cette demande, ſavoir s'il eſtoit Chrétien. Et comme la pureté de ſa conſcience & les preceptes de J. C. luy donnoient de la fermeté, il confeſſa hautement qu'il avoit étudié dans cette divine ecole de la vertu. 'Car quiconque, dit S. Juſtin, ne s'avoue pas pour Chrétien, ou rejette cette qualité parcequ'il croit que noſtre religion eſt mauvaiſe, ou n'oſe prendre ce titre parcequ'il s'en reconnoiſt indigne, & que ſes mœurs ne répondent pas à cette profeſſion. Or l'un & l'autre eſt egalement eloigné d'un veritable Chrétien. Ayant donc confeſſé ce qu'il eſtoit, [& ce qu'il faiſoit gloire d'eſtre,] 'Urbice ordonna auſſi-toſt qu'il ſeroit conduit au ſupplice.

p.43.a.

a.

a.

b.

'Un autre Chrétien nommé Luce, eut horreur d'une ſentence ſi deraiſonnable, & ne put s'empeſcher de dire à Urbice, Par quelle juſtice puniſſez vous un homme qu'on n'a convaincu ni d'adultere, ni de fornification, ni d'homicide, ni de vol, ni de pillerie, 'ni enfin d'aucun autre crime ; & qui n'eſt coupable que de s'eſtre avoué pour Chrétien ? Voſtre jugement deshonore la pieté de

[1] Il peut avoir eu pour pere Lollius Urbicus, celebre pour la guerre ſous Tite Antonin. *V. Antonin* 57.

» nostre religieux Empereur, & ne s'accorde pas avec les senti-
1. » mens 'du philosophe[son frere,]ni avec ceux du Senat.'Urbice ne
» luy répondit que par ces paroles; Vraiment je pense que vous
» estes aussi Chrétien. Et sur ce que Luce luy declara qu'il l'estoit
en effet, il ordonna qu'on le menast aussi à la mort.'Luce l'en re- c.
mercia, & témoigna luy avoir obligation, de ce que par son
moyen il estoit delivré de la necessité d'estre assujetti à des maistres
[& à des juges si injustes &]si méchans, pour aller voir le pere & le
monarque des cieux. Un troisieme,[dont le nom n'est pas connu,]
s'estant encore joint à eux, receut aussi-tost la mesme sentence.
NOTE 12. [Ils souffrirent certainement"à Rome.]'L'Eglise de Rome dans Bar.19.oct.a.
son martyrologe, fait memoire de ces trois martyrs le dixneu-
vieme d'octobre, auquel Usuard & Adon en marquent la feste.
[On peut mettre leur martyre en l'an 166, puisqu'il fut suivi
d'assez prés par celui de S. Justin.]

ARTICLE XXII.

S. Justin adresse une seconde apologie à M. Aurele.

'SAINT Justin indigné de l'injustice toute visible avec laquelle Just.ap.1.p.41.
Urbice avoit fait mourir Saint Ptolemée & ces deux autres b.
Chrétiens, se hasta d'en témoigner sa douleur par l'apologie qu'il
composa aussi-tost aprés,'& qu'il adressa non seulement aux Empe- Eus.c.16.18.p.
reurs M.Aurele & L. Verus, comme Eusebe nous en assure,[a]mais 136 b|139.140.
encore à tous les Romains, particulierement aux personnes de [a] Just.ap.1.p.
qualité, c'est à dire au Senat, comme le marque le titre.'Et Eusebe 41.b.
ἀγαθὸς. dit mesme qu'il la"presenta aux deux Empereurs,'ou au moins*à Eus.p.136.b.
*NOTE 13. M. Aurele. c.18.p.139.140

'Aprés y avoir raporté l'histoire de S. Ptolemée,[b] il repond à di- Just.ap.1.p.42.
verses objections des payens, particulierement à ce qu'ils disoient 43.
que si le Dieu que nous adorons estoit comme nous croyons le [b] p.43.44.
maistre & le Dieu de l'univers, il ne souffriroit pas que ses servi-
teurs fussent maltraitez, comme les Chrétiens l'estoient alors.
'Comme il parloit à des payens, il se contente de dire que la mort p.49.b.
n'est pas un grand mal à ceux qui ne sont nez que pour mourir;
'que selon les philosophes mesmes, c'est par les peines & par les d.
travaux qu'on arrive à la felicité que la vertu nous promet; 'que p.45.

1. C'est Lucius Verus. Il est appellé dans le texte *fils de Cesar*, c'est à dire du premier Lucius Verus, mort avec le seul titre de Cesar sous Adrien. Le titre de philosophe est attribué au pere dans le texte de S. Justin; mais il vaut mieux le raporter au fils, comme on le lit dans Eusebe.

neanmoins Dieu vengera un jour le sang de ses serviteurs, & aneantira tout le pouvoir des demons leurs ennemis, en consumant tout le monde par le feu; mais qu'il differe pour quelque temps à cause des Chrétiens mesme, [& des elus,] attendant que leur nombre soit accompli pour finir le monde; 'qu'il souffre cependant que les demons & les méchans hommes fassent ce qu'ils veulent, & qu'ils persecutent les bons, comme entre les payens mesmes ils ont persecuté tous ceux qui avoient plus de probité & de lumiere.

p.45.46.

'Les philosophes payens pretendoient que ce que les Chrétiens disoient des feux eternels, n'estoit que pour epouventer les méchans, & les obliger à bien vivre. 'Surquoi S. Justin leur répond en un mot [avec cette hardiesse digne de luy,] que s'il n'y a point d'enfer, il n'y a point aussi de Dieu, il n'y a ni vertu ni vice; & les loix ont tort de recompenser les bonnes actions, & de punir les mauvaises.

p.47.d. d.c.

'Il fait cette remarque considerable, que quelques disciples qu'ait eus Socrate, aucun d'eux n'a voulu mourir pour la doctrine de son maistre: mais que pour J. C, les artisans & "les gents de la lie du peuple, aussi-bien que les philosophes & les hommes de lettres, ont soutenu ses maximes jusques à la mort, sans pouvoir estre arrestez ni par "les preventions où ils avoient esté nourris, ni par les menaces des hommes. C'est, ajoute ce Saint, parcequ'ils suivent non la foiblesse de la raison humaine, mais celui qui est la force du Pere ineffable.

p.48.49. ἰδιῶται. δόξης.

'Parlant de la puissance de J. C. sur les demons, Vous en avez, " dit-il, des preuves dans ce qui se passe devant vos yeux, & dans " vostre ville, & dans tout le reste du monde. Car vous savez que " beaucoup de possedez n'ayant pu estre delivrez par vos exorcistes, " enchanteurs, & "magiciens, l'ont esté par les Chrétiens, qui les " ont exorcizez au nom de J. C. crucifié sous Ponce Pilate. C'est " ce qui est arrivé souvent, & ce qui arrive encore aujourd'hui. 'Et " ce pouvoir qu'ont les hommes sur les demons par le nom de J.C, " vous doit servir à croire ce que le mesme Sauveur, & tous les Pro- " phetes nous enseignent des feux eternels, où les demons seront " un jour punis avec les hommes qui les auront adorez. "

p.45.a.b. φαρμακευτῶν. p.46.d,e.

'Il finit cette apologie en demandant qu'elle fust rendue publique, afin que les hommes fussent detrompez de la mauvaise opinion qu'ils avoient des Chrétiens, [tant par cet écrit mesme,] 'que par ceux qu'il luy seroit aisé de faire ensuite pour cela. Nostre " doctrine, dit-il, merite cette liberté, puisque bien loin d'avoir "

p.51 e. p.52.b,c.

„ rien de honteux, elle eſt plus ſainte que tout ce que les philoſo-
„ phes enſeignent. Mais au moins elle vaut mieux que tous les
„ écrits des Epicuriens, que tant de poëſies infames, & que tant de
„ pieces impudiques qui ſe repreſentent & qui ſe liſent avec une
„ entiere liberté. [Il paroiſt donc que les Empereurs défendoient la lecture non ſeulement des Prophetes, comme S. Juſtin l'avoit dit dans ſa grande apologie, mais encore de tous les écrits que les Chrétiens faiſoient pour leur juſtification.]

ARTICLE XXIII.

Du martyre de S. Juſtin.

[SAINT Juſtin n'obtint pas apparemment du Roy de la terre, la permiſſion qu'il demandoit de défendre la religion Chrétienne; mais il obtint du Roy du ciel la couronne qu'il meritoit pour l'avoir ſi genereuſement défenduë.] Car Tatien nous aſſure que l'effet verifia ce que ce Saint avoit dit dans ſa ſeconde apologie, que Creſcent luy procureroit la mort. [Auſſi on peut dire avec quelque verité, que S. Juſtin ayant entrepris la défenſe de la cauſe de J. C. & de l'Egliſe, ne ſe ſeroit pas acquité avec toute la pureté & la fidelité neceſſaire, d'un emploi ſi avantageux, ſi ſes apologies n'euſſent eſté ſuivies de la recompenſe ordinaire d'une eminente vertu; c'eſt à dire des perſecutions, des ſouffrances, & enfin d'une mort auſſi ignominieuſe devant les hommes, que precieuſe devant Dieu, & glorieuſe devant les Saints & les Anges. Il eſtoit bien raiſonnable que celui qui avoit ſoûtenu la foy de J. C. par ſes paroles, qui l'avoit maintenüe par ſes écrits, qui l'avoit appuyée par ſes actions, l'autoriſaſt encore par le temoignage authentique de ſon propre ſang.

Eus. l. 4. c. 16. p. 136. c|137. c.

Que s'il n'eut pas eſté diſpoſé à recevoir avec joie toutes ces epreuves, il n'euſt pas poſſedé toutes les qualitez qu'il demande luy meſme dans un veritable philoſophe.] Car comme il dit ex-
„ cellemment à l'Empereur Antonin, Un homme eſt indigne du
„ titre de philoſophe, & ſe flate en vain d'une fauſſe apparence de
„ pieté, s'il eſtime & s'il aime autre choſe que la verité. Il ne luy
„ ſuffit pas de ne point adherer au menſonge, & de ne point ſuivre
„ ceux qui enſeignent ou qui pratiquent l'injuſtice: Il eſt encore
„ obligé de témoigner ſon amour pour la verité dans toutes ſortes
„ d'occaſions, quand on le menaceroit meſme de la mort; & de
„ faire voir par ſes actions & par ſes paroles, que la juſtice & la verité
„ luy ſont plus cheres que la vie.

Juſt. ap. 2. p. 55. c. d.

[Il paroist bien que ces sentimens si genereux, n'estoient pas moins fortement gravez dans son cœur, qu'ils sont clairement exprimez dans ses écrits. Car il ne les témoigne pas seulement pour une fois; il les repete en divers endroits de sa grande apologie, comme nous l'avons déja fait voir.

Ce qu'il y a encore d'admirable en ce saint Martyr, c'est que non seulement il a souffert constamment la mort lorsqu'elle s'est presentée à luy, & qu'il ne pouvoit l'eviter que par une lascheté criminelle, mais qu'il a mesme en quelque maniere fait des avances vers le martyre, & l'a recherché volontairement, en faisant publiquement des actions eclatantes en faveur de nostre religion, quoi-qu'il vist clairement qu'elles le conduisoient au martyre. C'est ce que l'on a pu remarquer en divers endroits, & de quoy il nous assure luy mesme dans le passage celebre que nous avons raporté en traitant de la dispute qu'il avoit eue à Rome avec Crescent, par lequel il proteste qu'il attend la mort de la haine de ce cynique.

L'Eglise greque & la latine rendent egalement témoignage à son martyre, & les plus anciens écrivains n'en parlent pas avec moins d'assurance que les modernes. Tatien, S.Irenée, Tertullien, Eusebe, & S.Epiphane, sont de ce nombre, sans parler de ceux qui les ont suivis.] Eusebe dit qu'il souffrit aussi-tost aprés avoir fait sa petite apologie, sous les Empereurs Marc Aurele & L. Verus. [a] La chronique d'Alexandrie le met sous les Consuls Orfite & Pudent, [c'est à dire en l'an 165. La suite d'Eusebe nous porte à differer jusqu'aprés la mort de S. Polycarpe, c'est à dire "jusqu'en 167 ou 168. Et tout cela s'accorde fort bien] 'avec les actes de son martyre, & avec S. Epiphane, qui nous assurent qu'il souffrit à Rome sous le Prefet Rustique, [c'est à dire sous le celebre [1] Junius Rusticus,] [b] de qui "M. Aurele avoit appris la philosophie stoïcienne, [c] & qui fut effectivement Prefet de Rome sous ce Prince, & sous L. Verus son collegue. [Toutes les apparences que l'on peut tirer de la suite d'Eusebe & de Tatien, portent aussi à croire que S. Justin souffrit à Rome, quoique ni l'un ni l'autre ne le marque expressément.]

Eus.l.4.c.16.p. 136.b.c.
a Chr.Al p. 606.
V.la note 11.
Bar.165.§ 2| Epi.46.c. . p. 391.a.
b M.Aur.v.p. 23.b.
c Dig.49.t.2.l. 1.p.1849.
1.
V.M.Aurele § 3.

'Les actes de son martyre que nous venons de citer, sont imprimez dans Surius: [d] & Baronius les a encore inserez dans son histoire ecclesiastique, comme une piece originale pure & sincere,

Sur.23.jun p. 182.183.
d Bar.165.§ 1| 13 a pr.b.

Rein.p.127.128. 1. 'On trouve dans des inscriptions un *P. Lucilius Rusticus V.C.* Proconsul de Libye, Consul, Prefet de Rome &c. qu'on croit avoir vécu dans le II. siecle. [Mais on ne voit point que ce fust sous Antonin ou M.Aurele. Et cette formule *V. C.* estoit-elle dés le II. siecle?]

cere, que Dieu nous a conservée toute entiere par une grace dont nous luy sommes tres redevable. [Leur fidelité paroist d'autant plus certaine, qu'ils sont fort courts, & extremement simples, qui sont les deux caracteres qui distinguent les actes authentiques d'avec ceux qui sont faux ou paraphrasez. Et le parfait raport qu'ils ont avec l'esprit & les actions de S. Justin, "nous assure encore mieux que l'autorité mesme de S. Epiphane, que c'est luy dont ils raportent la derniere victoire, & non un autre Saint du mesme nom, comme quelques uns l'ont cru. Ainsi nous ne pouvons mieux finir cette narration, qu'en les traduisant tout [1] entiers. Il y a toute sorte d'apparence qu'ils ont esté écrits ou sur les registres du greffe, comme le croit Baronius, ou par quelques uns des disciples du Saint qui furent presens à son triomphe, ou par ceux qui avoient soin par ordre des Papes, de recueillir toutes les paroles que le S. Esprit proferoit par la bouche des martyrs en ces momens precieux. Nous aurons la joie d'y voir le triomphe du Saint accompagné de celui de plusieurs autres,] dont l'un declarant qu'il avoit ecouté avec beaucoup de satisfaction les instructions de S. Justin, [nous donne quelque lieu de croire que luy & les autres estoient ses disciples; ce que mesme les premieres paroles de ses actes semblent marquer.]

Note 14.

Bar. 165. § 5.

ARTICLE XXIV.

Actes du martyre de S. Justin & de ses compagnons.

Bar. 165. § 2.

JUSTIN & ceux qui estoient avec luy, ayant esté arrestez, furent conduit à Rustique Prefet de la ville; & lorsqu'ils eurent esté presentez devant son tribunal, le Prefet Rustique dit à Justin, „ Obeïssez, je vous prie, à la volonté des Dieux, & aux ordres de „ l'Empereur. Justin répondit, On n'a rien à reprendre ni a condan- „ ner en un homme qui obeït aux ordres de nostre Sauveur J. C. „ A quelle science & à quelle profession vous appliquez vous, dit „ Rustique? Je me suis efforcé, répondit Justin, de connoistre toute „ sorte de philosophie, & de me rendre habile dans toutes les „ sciences. Mais aprés avoir cherché la verité de tous costez, je „ me suis enfin attachez à la philosophie des Chrétiens, sans regar- „ der si elle plaist ou ne plaist pas à ceux qui sont aveuglez par leurs „ fausses opinions.

1. Nous en ostons seulement, comme Baronius, les 2 premieres lignes, qui sont comme une espece de preface, & qui paroissent avoir esté ajoutées par Metaphraste, ou par quelque autre auteur moderne.

§ 2. 'Quoy miserable, s'écria Rustique, vous suivez cette doctrine. « Oui, dit Justin, je suis cette doctrine, & avec joie, parceque j'y « trouve la verité. Et quelle est cette verité, luy demanda le Prefet? « La verité, repondit Justin, que les Chrétiens honorent avec toute « sorte de respect, c'est de croire un seul Dieu qui a crée toutes cho- « ses tant visibles qu'invisibles, & de confesser nostre Seigneur J. C. « Fils de Dieu, annoncé long-temps avant sa venuë par les Prophe- « tes, qui doit venir un jour juger tous les hommes, & qui est le Sau- « veur, le predicateur, & le maistre de ceux qui sont veritablement « ses disciples. Je n'ay garde, n'estant que ce que je suis, de preten- « dre rien dire qui soit proportionné à sa grandeur infinie, & à sa di- « vinité. Mes forces & ma suffisance sont beaucoup audessous d'un « sujet si relevé. Cette matiere n'est propre qu'aux Prophetes qui « ont predit sa venuë sur la terre long-temps avant qu'elle arrivast. «

§ 3. 'Le Prefet luy demanda ensuite où les Chrétiens s'assembloient: A quoy Justin répondit, que chacun s'assembloit où il le vouloit & le pouvoit. Et pensez vous, ajouta t-il, que nous ayons accou- « tumé de nous assembler toujours en un mesme lieu? Vous vous « trompez fort si vous le croyez. Car le Dieu des Chrétiens n'est pas « renfermé dans un lieu. Comme il est invisible & qu'il remplit le « ciel & la terre, les Fideles l'adorent en tous lieux, & luy rendent « partout l'honneur & la gloire qui luy est due. «

Ibid. 'Mais je veux, luy dit le Prefet, que vous me disiez en quel lieu « vous vous assemblez, & où vous en particulier tenez vostre ecole. « Jusques à present, répondit Justin, j'ay demeuré aux bains de Ti- « mothée prés le logis de Martius. Je suis presentement à Rome « pour la deuxieme fois, & je n'y connois point d'autre lieu que « celui que je vous ay dit. Si quelqu'un a voulu m'y venir trouver, «

§ 4. je luy ay fait part des veritez que j'avois apprises. 'En un mot, dit « Rustique, vous estes donc Chrétien: Oui, repliqua Justin avec « assurance, je suis Chrétien. «

Ibid. 'Alors le Prefet s'adressant à Cariton, Estes vous aussi Chrétien, « luy dit-il? Je le suis, dit Cariton, par l'assistance de Dieu. Rustique « demanda aprés à une femme nommée Caritine, si elle suivoit aussi la foy de J. C. A quoy elle répondit, que par la grace de Dieu elle estoit aussi Chrétienne. Et vous, dit Rustique en se « tournant vers Evelpiste, Qu'est-ce que vous estes? Je suis, luy re- « partit-il, esclave de Cesar, mais Chrétien. J.C. par sa grace m'a « donné la liberté, & m'a fait participant de l'esperance qu'ont « ceux que vous voyez ici. Le Prefet demanda de mesme à Hierax « s'il estoit Chrétien comme les autres: & Hierax répondit qu'il

l'estoit aussi-bien qu'eux, servant & adorant le mesme Dieu.

» Mais, repliqua le Prefet, est-ce Justin qui vous a tous fait Chré-
» tiens? J'ay esté Chrétien, dit Hierax, & je le serai encore. Et moy
» aussi, dit Peon en se tenant debout, je suis Chrétien. Et qui vous
» a appris à l'estre, demanda Rustique? Mes parens, repartit Peon;
» m'ont appris à confesser ce saint nom. Evelpiste reprenant la pa-
» role, Pour moy, dit-il, j'ay toujours ecouté avec grand plaisir les
» instructions de Justin: C'est neanmoins de mes parens que j'ay
» appris à estre Chrétien. Et où sont vos parens, demanda Rustique?
» En Cappadoce, dit le Saint. Le Prefet demanda aussi à Hierax
» où estoient ses parens: Surquoi il répondit, Nostre veritable pere
» est J.C & nostre veritable mere est la foy par laquelle nous croyons
» en luy. Mais le pere & la mere de ma chair sont morts à present;
» & pour moy on m'a tiré d'Icone[1] en Pisidie, pour me faire venir ici.

Le Prefet demandant ensuite à[2] Liberien ce qu'il vouloit dire,
» & s'il s'avouoit aussi pour impie & pour ennemi des Dieux. Je suis
» Crétien, dit Liberien; Car je ne sers & n'adore que le seul vray
» Dieu.

'Alors le Prefet s'adressant de nouveau à S. Justin, luy dit ces 65.
» paroles: Mais vous qui passez pour eloquent, & qui vous imaginez
» suivre la veritable philosophie, dites moy un peu, estes vous bien
» persuadé que quand je vous aurai fait fouetter depuis les piez
» jusqu'à la teste, vous monterez encore au ciel? Oui, dit Justin, si
» vous me faites souffrir le fouet, j'espere que je recevrai la recom-
» pense qui est promise à tous ceux qui auront observé les preceptes
» de J.C. Car je sçay que tous ceux qui auront vécu de la sorte, se-
» ront toujours les amis de Dieu, tant que le monde durera. Vous
» pensez donc monter au ciel, dit Rustique, pour y recevoir quel-
» que recompense? Non, repliqua Justin? je ne le pense pas, mais
» je le sçay & je le sçay si assurément, que je n'en doute point dutout.

'L'Eglise greque a particulierement remarqué cette parole de S. Justin, [vraiment digne de la foy & de la confiance d'un martyr. — Men. 1. jun p. 5.

» Rustique voulant finir l'interrogatoire; 'Quittons, dit-il, toutes — Bar. 165. § 5.
» ces digressions, & venons au principal. Je vous commande à
» tous de sacrifier aux Dieux. Justin prit la parole, & luy dit, Qui-
» conque connoist & aime la verité, ne peut changer un culte re-
» ligieux & veritable, en un culte faux & sacrilege. Rustique leur
» parlant à tous, Si vous ne voulez, dit-il, obeïr à ce que je vous

1. D'autres lisent *en Phrygie*, [où Icone a pu estre comprise en certains temps, aussi bien que dans la Pisidie: car les bornes de ces provinces ont fort changé.] — Act. M. p. 44. c.

2. Les Grecs le nomment Valerien. — Men. 1. jun. p. 5.

commande, je vous ferai tourmenter sans pitié. Justin luy répondit pour tous les autres: C'est ce que nous demandons. Nous ne " souhaitons rien tant que de souffrir quelque chose pour le nom " de J. C. Nous nous presenterons avec d'autant plus de confiance " à son terrible tribunal, devant lequel il faut que tout le monde " comparoisse au jour que Dieu voudra ordonner. Les autres Martyrs luy dirent la mesme chose, en y ajoutant ces mots, Hastez " vous de faire tout ce que vous voudrez: Nous sommes Chrétiens, " & nous ne sacrifions point aux idoles. "

§ 6. 'Le Prefet Rustique voyant cette ferme resolution, prononça la sentence en ces termes, *Que ceux qui ont refusé de sacrifier aux dieux, & d'obeïr à l'edit de l'Empereur, soient fouettez, & puis conduits pour estre decapitez.* Ainsi ces saints Martyrs, ajoutent leurs actes, remerciant Dieu de cette faveur, furent conduits au lieu du supplice; où aprés avoir enduré le fouet, ils eurent la teste tranchée d'un coup de hache, & consommerent leur martyre en confessant toujours le nom du Sauveur. Quelques Chrétiens enleverent secrettement leurs corps, & les enterrerent dans un lieu propre pour cet effet.

L'Eglise latine suivant Usuard & Adon, fait la memoire de S. Justin le 13 d'avril; & l'Eglise greque en fait un office solennel le premier de juin, en y joignant ceux que ses actes luy donnent pour compagnons. 'On croit à Rome que son corps y repose encore dans l'eglise de S. Laurent hors de la ville. 'Neanmoins Bollandus ne croit point qu'aucune Eglise puisse se glorifier avec quelque fondement d'avoir de ses reliques; quoique les Jesuites d'Eistad en Allemagne semblent le pretendre. [Mais nous avons assez sujet de benir Dieu de ce qu'il nous laisse joüir des monumens de son esprit & de sa pieté dans ses écrits; & ce Saint se croira suffisamment honoré de nous, si nous imitons sa foy, son amour pour la verité, son application à la charge que Dieu luy avoit commise, enfin sa constance inebranlable, & son courage heroïque.]

Act. M. p. 39. 54.
Boll. 13. apr. p. 107. 108.

S. ANICET PAPE.

V. S. Pie note 1.

[SAINT Anicet succeda à S. Pie dans le gouvernement de l'Eglise de Rome,]'l'an 20 d'Antonin, de J.C. 157. 'Il est conté pour le dixieme Evesque de cette Eglise [Son pontificat n'a pas esté si celebre pour ses propres actions, qui nous sont peu connuës, que parceque de son temps les plus grands heretiques & les plus grands Saints, semblerent disputer à qui diffameroit ou à qui honoreroit davantage l'Eglise Romaine]

Iren. l. 3. c. 3. 4. p. 233. b| 243. a.

'Valentin qui estoit venu à Rome sous Hygin, & qui y avoit fait un grand progrés sous Pie, continuoit à y corrompre les esprits sous Anicet. 'Une miserable femme qui estoit de la secte infame des heretiques Carpocratiens, y vint sous le mesme Pape, & y pervertit beaucoup de personnes. 'Marcion avoit commencé son heresie à Rome avec le pontificat de Pie, a& il la fortifia beaucoup sous son successeur.

c. 4. p. 242. d.
l. 1. c. 24. p. 122. d. & alii.
Epi. 42. c. 1. p. 302. 303.
a Iren. l. 3. c. 4. p. 243. a.

[Mais si la verité fut si fortement attaquée, elle ne fut pas moins puissamment défenduë.] 'Car S Polycarpe disciple de S. Jean l'Evangeliste, vint à Rome sous Anicet; & par le témoignage qu'il rendit hautement que la doctrine de l'Eglise [Romaine] estoit celle qu'il avoit apprise des Apostres, il ramena beaucoup de ces heretiques dans le sein de la vraie Eglise. 'Il eut quelque differend avec S. Anicet touchant divers points [qui ne sont pas exprimez,] mais sur lesquels ils tomberent bien-tost d'accord.

c. 3. p. 234. a.
Eus. l. 5. c. 24. p. 193. c.

'S. Polycarpe observoit de faire Pasque le 14.e de la lune. b S. Anicet non seulement ne suivoit pas cette observation, mais il ne permettoit pas mesme à ceux qui estoient avec luy de la suivre. Mais comme aussi il conservoit la paix & la communion avec les autres Eglises qui estoient dans cette observance, 'il n'eut pas de peine à s'accorder sur ce sujet avec S. Polycarpe, en demeurant tous deux l'un dans ce qu'il avoit appris des Apostres ses maistres, & l'autre dans la pratique des Prestres, [c'est à dire des Papes] ses predecesseurs. 'Ainsi ils communiquerent l'un avec l'autre. Anicet ceda mesme par respect l'Eucaristie à S. Polycarpe,

c. 23. p. 190. c.
b c. 24. p. 193. b.
c.
d.

n p.109.2.b. 'c'est à dire qu'il luy laissa offrir le sacrifice en sa place, a& puis
al.5.c.24.p.193.d. ils se separerent en paix, laissant aussi la paix aux Eglises qui suivoient la coutume de l'un ou de l'autre.

l.4.c.11 p.125.b. c.22.p.142.b c. 'Ce fut encore sous le pontificat d'Anicet que S.Hegesippe vint à Rome, où il demeura jusques au temps d'Eleuthere. Il y fit un écrit sur la succession & la suite de la doctrine receuë comme de main en main dans cette Eglise depuis les Apostres jusqu'à Anicet; & il témoigne que cette doctrine s'estoit toujours conservée dans toute sa pureté. Il nous apprend aussi que S. Eleuthere qui a depuis esté Pape, estoit alors Diacre sous Anicet.

c.11.p.125.c.d. 'S. Justin, la plus grande lumiere de ce siecle, combatoit en mesme temps pour la foy par ses ouvrages, "dont il composa au moins une partie à Rome; par la conference qu'il eut auec Crescent philosophe cynique, "laquelle paroist avoir esté faite à Rome; V. S. Justin § 20. d|Hier.v.ill. c.2.p.76.d. b Bar.165.§ 3. c Epi 46.c.1.p.391.a. 'par l'ecole de pieté qu'il y avoit établie, boù il recevoit tous ceux qui luy venoient demander instruction; c& enfin par la mort glorieuse dont il y fut couronné [vers l'an 167, selon l'opinion la plus probable, & ainsi sur la fin de l'episcopat d'Anicet. Nous croyons aussi que S.te Felicité fust martyrizée à Rome avec ses sept enfans vers l'an 164.]

Bar.175.§ 3. Eus.l.4.c.19.p.141.b|chr. 'On pretend que S. Anicet a fait "une ordonnance aux Clercs &c. de couper leurs cheveux selon le commandement de S. Paul. 'Il gouverna l'Eglise de Rome durant "onze ans, & mourut en l'an Note 1. Boll.17.apr.p.478.a.b. 168. 'On fait sa feste le 17 d'avril. Raban, Florus, & Anastase, luy donnent la qualité de martyr, [ce qu'on ne trouve point dans les auteurs plus anciens: & il y a bien de l'apparence que S. Irenée ne l'a point sçeu. Les martyrologes d'Usuard & d'Adon ne parlent point de ce Pape.] 'Il fut enterré selon les uns auprés de S. apr.t.1.p.231. 17.apr.p.478.a. 22.apr.p.982.983. d 17.apr.p.478. Pierre dans le Vatican, '& selon les autres dans le cimetiere de Calliste, 'd'où on pretend que son chef a esté tiré en 1590, & donné aux Jesuites de Munik en Baviere; d& que son corps tiré du mesme cimetiere en 1604, fut donné au Duc d'Altaemps, & mis en une chapelle dans un tombeau de marbre, où avoit esté auparavant le corps de l'Empereur Alexandre.

Iren.l.3.c.3.p.233.b|Eus.l.4.c.22.p.142.c. & ex Heg. e Chr ori.p.111.112. 'S. Soter fut successeur de S. Anicet. [Quatre ou cinq ans avant qu'Anicet fust elevé à Rome à l'episcopat,] e Celadion receut la mesme dignité à Alexandrie, "aprés la mort de [Marc ou] Marcien, qui ayant succedé à Eumene le 7 ou 8 d'octobre 143, avoit Note 2. tenu le siege neuf ans & "trois mois, jusqu'au premier jour de l'an 86 jours. 153, qui cette année là estoit le dimanche. On croit que Marcien se rendit admirable par sa vie & par ses vertus, & que [Celadion,

nommé par d'autres] Claudien, se fit extremement aimer du peuple. Il gouverna 14 ans "& demi, jusqu'en l'an 167, auquel il mourut le jeudi 3.[e] jour de juillet.

183 jours.

'Agrippin fut aprés luy le dixieme Evesque d'Alexandrie, en y comprenant S Marc, & gouverna onze ans & "sept mois, estant mort le vendredi 30 de janvier en l'an 179. Julien fut son successeur.

Ibid.
211 jours.

S. MELITON, EVESQUE DE SARDES, PROPHETE, ET APOLOGISTE.

SAINT Meliton estoit d'Asie.[a] Il estoit Evesque de Sardes[en Lydie] sous le regne de M. Aurele: ["& on n'a pas de preuve qu'il l'ait esté auparavant.] 'Polycrate d'Ephese, qui le met entre les plus grandes lumieres de l'Asie, luy donne le titre d'Eunuque. 'Tertullien écrivant contre l'Eglise, dit que les Catholiques le tenoient pour un Prophete. Et Saint Jerome faisant le catalogue de ses écrits, en met un de sa prophetie, 'quoique dans Eusebe il y ait seulement [1] Sur la prophetie. [C'est peut-estre aussi de cet esprit de prophetie qu'il faut expliquer cet eloge que Polycrate fait de luy,]'Qu'il s'estoit conduit en toutes choses par [la lumiere] du S. Esprit. [b] S. Jerome dit que Tertullien a loüé la beauté & "l'elevation de son genie.

Note 1. Hier.v.ill.c.24.p.276.d. a Eus.l.4.c.26.p.146 d. l.5.c.24.p.191.d. Hier.v.ill.c.24.p.277.a. 1. Eus.l.4.c.26.p.147.a. l.5.c.24.p.191.d. b Hier.v.ill.c.24.p.277.a. declamatorium.

'Il fit un voyage dans la Palestine, pour apprendre quels estoient les veritables livres de l'ancien Testament, & en quel ordre il les falloit mettre; parcequ'un Chrétien nommé Onesime luy avoit demandé quelque instruction sur cela. 'Cet Onesime qui avoit beaucoup de zele pour la religion, l'avoit aussi prié de luy faire des extraits des passages du Pentateuque & des Prophetes qui regardent J.C, & les autres articles de nostre foy. Et pour le satisfaire, 'le Saint composa six livres de ces extraits qu'il luy envoya. 'Eusebe nous a conservé la lettre à Onesime, qui y servoit de

Eus.l.4.c.26.149.a. p.148.d. p.149.c. p.148.149.

1. λόγος αὐτοῦ περὶ προφητείας. Selon S. Jerome il faudroit lire περὶ τῆς αὐτοῦ προφητείας. Et Rufin semble avoir lu ainsi; mais il raporte cet αὐτοῦ à J.C.

Ruf.l.4.c.26.p.70.1.

preface : & l'on y voit un catalogue de tous les livres de l'ancien Testament dont ces extraits estoient tirez, 'c'est à dire de tous "ceux qui estoient receus universellement pour canoniques. [C'est pourquoi.] 'on n'y trouve que les 22 livres qui estoient dans le Canon des Juifs. C'est le premier catalogue des Ecritures que nous ayons parmi les Chrétiens : & il a esté suivi par divers Peres, 'dont quelques uns y ajoutent seulement Esther.[a] S. Meliton qualifie Onesime son frere, [soit qu'il le fust effectivement, soit seulement parcequ'il estoit Chrétien. C'estoit apparemment un simple laïque, quoique le Saint voulust bien entreprendre de grands voyages & des ouvrages fort longs à sa consideration ; parceque la charité qui est toujours humble, est preste à obeir en tout aux moindres personnes.]

p.148.d. | Du Pin, p.52. | S.V.in p.20. | a Eus.l.4.c.26. p.148.d. | τῶν ὁμολογημένων.

'Dans le temps que le saint Evesque "Sagaris, [honoré par l'Eglise le 6 d'octobre.] fut martyrizé à Laodicée sous le Proconsul Servilius Paulus, 'il s'eleva à Laodicée mesme une grande difficulté touchant la feste de Pasque que l'on celebroit alors.[b] S. Meliton fut obligé d'écrire deux livres sur ce sujet, lesquels donnerent depuis occasion à S. Clement d'Alexandrie de traiter la mesme matiere. 'S. Meliton suivoit la pratique de l'Asie de celebrer Pasque le 14 de la lune.

p.147.b|l.5.c.24.p.191.d. | l.4.c.26.p.147.b. | b p.146.d|147.b. | l.5.c.24.p.191.d. | V. la pers. de M. Aurele § 6.

'Il composa aussi "une apologie pour les Chrétiens, qu'il * adressa à M. Aurele. La chronique d'Eusebe se sert du mot de † donner ; & S. Jerome la suit tant dans la traduction de la chronique, que dans le traité des hommes illustres ; [comme si S. Meliton avoit presenté luy mesme son apologie à l'Empereur.] 'Il fut obligé d'écrire pour les Chrétiens, par quelques edits que les magistrats des villes publioient en Asie contre eux. 'Eusebe raporte quelques passages de cette apologie. 'Et la chronique d'Alexandrie en cite un autre. Eusebe dit dans sa chronique qu'elle fut faite la dixieme année de M. Aurele, aprés que L. Verus fut mort, [à la fin de] l'année de devant. 'La chronique d'Alexandrie dit à peu prés la mesme chose, ajoutant que S. Justin avoit déja esté martyrizé. 'Et cela se peut confirmer par ce que S. Meliton dans cette apologie, souhaite de voir la puissance Romaine continuer en la personne de M. Aurele & de son fils : d'où M[r] Valois conclud fort bien que cette apologie n'a esté faite qu'aprés la mort de L. Verus, frere adoptif & collegue de M. Aurele. ["Mais il y a quelque lieu de douter s'il ne la faut point mettre quelques années plustard, & aprés que Commode eut esté associé a l'Empire en l'an 175.]

l.4.c.26.p.146.d. | Ibid. § 5. | * προσφωνεῖ. | † ἐπιδίδωσι. | p.147.c|Cyp. dis.11.c.39.p.265.266. | Eus. p.147.148. | Chr. Al. p.606. | p.608. | Eus. l.4.c.26.p.148.a|n.p.82.2.d. | Note 2.

'Outre cette appologie, les deux livres de la Pasque, [& les six des

l.4.c.26.p.146.d.

des extraits de l'Ecriture,] 'S. Meliton a encore fait plusieurs autres ouvrages intitulez Des regles de la vie, & des Prophetes; De l'Eglise; Du dimanche; De la nature de l'homme; De la formation de l'homme; De l'obeïssance que les sens doivent à la foy; De l'ame & du corps, ou Touchant l'esprit; Du battesme; De la verité, De la foy, & De la generation de J. C; De la prophetie; De l'hospitalité; celui qu'il appelle La clef; celui Du diable & de l'Apocalypse de S. Jean; & celui qui estoit intitulé Dieu dans le corps, ["de quoy il est assez difficile de voir le sens.]

P.147.a. — Note 3. — ἐπὶ πᾶσι δὲ.

'Eusebe semble dire que tous ces livres"furent faits avant son apologie: [ce qui nous fait juger qu'il l'écrivit dans les dernieres années de sa vie.]'S Jerome & Rufin marquent quelques uns de ces ouvrages d'une maniere un peu differente de ce que nous trouvons dans le grec d'Eusebe. 'Il ne nous reste guere aujourd'hui que ce qu'Eusebe cite de son apologie. On trouve quelques fragmens qui portent son nom dans une Chaine ou un extrait des Peres sur la Genese; 'mais ils paroissent indignes de luy, & venir plutost de quelque Grec assez moderne. [a] Un auteur qui écrivoit pour l'Eglise au commencement du troisieme siecle, dit que personne n'ignoroit les écrits de Meliton, qui nous apprennent que J.C. est Dieu & homme. 'S. Jerome dit qu'il a fait voir par ses écrits de quelle secte de philosophe chaque heresie avoit tiré son venin. 'S. Anastase Sinaïte cite un discours de Saint Meliton sur la Passion de J.C, [b]& un troisieme discours sur l'Incarnation contre Marcion.

a. — Hall.v.Mel.p. 628,629. — p.630-636. — Du Pin,p.169. 170. — a Eus.l.5.c.28. p.196.a. — Hier.ep.84,p. 27.b. — Anas.S.c.12.p. 216.b.c. — b c.13.p.258.c.

'Nous avons aujourd'hui un livre sur la mort de la Vierge, qui porte son nom. Mais tout le monde convient qu'il est supposé, [c] & indigne d'estre attribué à un si grand homme.

Bar.48.§ 16|172. § 5. Voss.h.lat. l.2.c.14.p.229. & alii. — c Boll.1.apr.p. 11.f.

[S. Meliton n'est point martyr, comme on le peut presumer du silence de Polycrate,] [d] qui le remarque de plusieurs autres. Son corps, dit cet Evesque, repose en la ville de Sardes, où il attend que Dieu le visite pour le faire ressusciter. 'Quelques"martyrologes marquent sa feste le premier jour d'avril, ou le 24 du mesme mois.

d Eus.l.5.c.24. p.191.d. — V. la note 3. — Hall,v.Mel.p. 827.

LES ENCRATITES, SEVERIENS, APOSTOLIQUES, ET HYDROPARASTATES,

HERETIQUES SECTATEURS DE TATIEN.

Iren.l.1.c.30. 31 p.130.131| Hier.v.ill.c.29. p.278.c. a Tati.p.174.c. b Epi.ind.p. 231.b. c Tati.p.174.c. d p.170.b.

TATIEN chef de l'hereſie des Encratites, [a] eſtoit Aſſyrien de naiſſance, comme il nous l'apprend luy meſme. [b] S.Epiphane l'entend de la Meſopotamie. [c] Il fut elevé d'abord dans les ſciences des Grecs, & dans la religion[des payens] qui tire d'eux ſon origine. [d] Il acquit ſur tout cela de grandes "connoiſſances dans les voyages qu'il fit en beaucoup d'endroits, s'inſtruiſant de toutes choſes, & meſme d'un grand nombre d'arts & d'inventions differentes; 'ce qui ne luy donna pas peu de reputation. [e] Il vint enfin, dit-il, demeurer à Rome, où il apprit encore bien des choſes en conſiderant les ſtatuës qui y avoient eſté apportées de Grece. Puiſqu'il dit qu'il y vint "enfin, [il y a toute apparence qu'il y avoit établi ſa demeure, ou qu'au moins il y eſtoit encore lorſqu'il écrivit ſon ouvrage contre les Grecs, où il nous apprend toutes ces choſes.] 'Il ſe fit meſme initier en divers myſteres des idolatres.

NOTE 1. Euſ.l.4.c.16.p. 137.b. e Tati.p.170.b. ἔσχατον. p.165.2.

2. 'La connoiſſance qu'il avoit du paganiſme, ſervit enfin à l'en detromper. Car faiſant reflexion ſur la corruption horrible qui eſtoit dans les mœurs des payens; ſur les abominations, les cruautez, & les autres crimes qui ſe commettoient dans leurs ſacrifices & dans leurs myſteres; il rentra en luy meſme, & commença de chercher quelque moyen [plus pur & plus ſaint] de trouver la verité.

b. 'Conſiderant donc de tous coſtez ce qui luy paroiſſoit de meilleur, il arriva, ce ſont ſes paroles, qu'il rencontra quelques livres des barbares, plus anciens que toutes les opinions des Grecs, & plus divins que toutes leurs fauſſes imaginations. Je fus, dit-il, " perſuadé par la lecture de ces livres, à cauſe que les paroles en " ſont ſimples, que les auteurs en paroiſſent ſinceres & eloignez de " toute affectation, que les choſes qu'ils diſent ſe comprennent fort "

» aisément, que l'on y trouve beaucoup de predictions accomplies,
» que les preceptes qu'ils donnent sont admirables, & qu'ils établissent un monarque unique de toutes choses. Dieu ayant donc
» instruit mon ame par ce moyen, je connus clairement que le paganisme n'est qu'une matiere de condannation & de supplices
» pour ceux qui le suivent; 'c. & que cette nouvelle doctrine au contraire nous delivre de la servitude du monde, & de ce grand
» nombre de maistres & de tyrans ausquels nous estions assujettis.
Voilà de quelle maniere il décrit luy mesme sa conversion, 'p.174.c. & comment il embrassa la philosophie des barbares, [c'est à dire des Chrétiens,] qu'il fit ensuite profession d'enseigner & de prescher publiquement.

'Il eut S. Justin pour maistre; & tant que ce Saint vécut non seulement il n'enseigna aucune heresie, [a] mais mesme il estoit tres ferme dans la foy, [b]& paroissoit dans l'Eglise avec honneur.[c]Mais S.Justin ayant esté martyrizé [vers l'an 167, il se trouva en l'état d'un aveugle, qui ayant perdu son guide tombe dans le precipice; & se laisse rouler sans se pouvoir retenir, jusqu'à ce qu'il trouve la mort au fond de l'abysme:] terrible exemple pour ceux qui sont abandonnez à eux mesmes, & qui n'ont pas assez de soin de rechercher toujours la conduite de ceux que Dieu donne à l'Eglise pour maistres & pour docteurs.

Iren.l.1.c.31.p.131.b.
a Epi.46.c.1.p.391.b.
b [Hier.v.ill.c.29.
c Epi.p.391.b.

[Tatien ne tomba pas neanmoins dans ce malheur aussi-tost aprés la mort de son maistre. Il conserva encore quelque temps la foy Catholique: & mesme il continua à Rome les leçons & les instructions que S.Justin y avoit commencées. C'est ce qu'on peut juger] 'par Rhodon celebre auteur ecclesiastique, qui témoigne avoir étudié à Rome sous Tatien; [d]& par S.Irenée, qui dit que "la vanité qu'avoit Tatien de se voir le maistre des autres, fut la cause de sa perte.

Eus.l.5.c.13.p.178.b.
d Iren l.1.c.31.p.131.b.
οἰήματι διδασκάλου.

[Ce fut apparemment en ce temps là qu'il écrivit le discours que nous avons de luy contre les Grecs,] 'où il montre qu'ils "n'ont rien inventé d'eux mesmes, mais ont tout appris des autres peuples. Il y traite aussi de la vanité du paganisme, [e]& fort exactement de l'antiquité de Moyse, & des Juifs, [f] marquant "avec beaucoup d'erudition ceux qui en avoient parlé avant luy. [g]Il y a apparence que c'est un discours prononcé devant des payens; [& c'est peut-estre pour cela] [h] qu'il paroist peu travaillé, & que les matieres y sont sans ordre. Il est extremement plein d'erudition profane: le style en est [vif, animé, & mesme] assez elegant.

&c.
πολυμαθέστατα.
Du Pin, p.172.
Fleuri, p.498-502.
e Cl.str.1.p.320.b.d.
f Orl.in Cels.l.1.p.14.a.
g Tati p.141.a. &c.
h Du Pin, p.172.

'Tatien le fit certainement aprés la mort de S. Justin: [i] mais on

Tati.p.158.a.
i Du Pin, p.172.

croit que ce fust avant que de tomber dans ses heresies, dont il ne paroist rien dans cet ouvrage. [On y trouve mesme des choses qui y sont toutes contraires,] 'comme ce qu'il dit qu'il n'y a qu'un seul createur, & un maistre de toutes choses, [a] que la matiere n'est pas sans principe, & d'autres choses semblables. [On le peut aussi juger par les loüanges que les anciens ont données à cette piece,] 'l'appellant un livre "fort bien écrit, [b] le plus considerable, le plus beau, & mesme le plus utile de tous les ouvrages de Tatien.[Il paroist en effet qu'il fut écrit à Rome, comme nous l'avons remarqué: & Tatien ne devint heretique qu'aprés avoir quitté l'Occident.] 'Quelques uns croient y trouver quelques expressions peu favorables à la divinité du Verbe. Mais d'autres soutiennent qu'elles ont un sens tres orthodoxe.

Tati.p.158.d| 165.b. a p.145.c. Hier.v.ill.c. 29.p.278.c. b c|Eus.l.4.c. 29.p.151.a. Bull.l.3.c.6.p. 391.c.

" florentissimum.

'Il sortit de Rome, dit S.Epiphane, aprés la mort de S.Justin, & s'en alla en Orient, où il tomba dans ses réveries & dans ses folles imaginations, 'qu'il soutint avec une extreme ardeur. [c] La vanité qu'il conceut de son eloquence, [d] & de se voir le maistre & le docteur des autres, luy faisant croire qu'il estoit plus excellent que le reste des Fideles, le fit sortir de l'Eglise pour inventer une nouvelle doctrine à sa mode; [e] quoique dans la verité il ne cessast d'estre disciple de l'Eglise que pour devenir disciple de Marcion, de Saturnin, [de Valentin, & de plusieurs autres heretiques.] 'Il voulut se voir le chef & le premier d'un parti.

Epi.46.c.1.p. 346-358. Hier.in Gal.6. p.200.a. c v.ill.c.29.p. 278.c. d Iren.l.1.c.31. p.131.b. e b|Epi.ind.p. 231.b. Thdrt.h.l.1.c. 20.p.208.a.

'Il forma ainsi la secte des Encratites, dont Eusebe met le commencement en l'an 12 de [1] M.Aurele,[de J.C.172.*C'est peut-estre un peu trop tard, mais de fort peu.] 'Il en établit la premiere ecole dans la Mesopotamie; [d'où] elle se repandit particulierement à Antioche, dans la Cilicie, en Pisidie, 'en quantité d'autres provinces de l'Asie mineure, & mesme jusqu'à Rome, [f] & encore dans les Gaules, dans l'Aquitaine, & dans l'Espagne.

Eus.chr. Epi.46.c.1.p. 391.c.d. 47.c.1.p.399.a. b. f Phila.c.84.p. 21.a.

* V. les Montanistes note 1.

'Il suivoit entierement Valentin dans ses erreurs, [g] inventant comme luy des Eons invisibles, [h] des principautez, des productions, & d'autres fables semblables. [i] Il admettoit, [comme Marcion,] deux differens Dieux, dont le Createur estoit le second. [k] C'est pourquoi il pretendoit que quand le Createur avoit dit, *Que la lumiere soit faite*, c'estoit moins un commandement qu'une priere qu'il adressoit au Dieu [supreme] qui estoit audessus de luy, estant luy mesme dans les tenebres, disoit cet impie, [bien loin qu'il pust créer la lumiere.] Cependant il reconnoissoit luy mesme que les autres paroles de la creation estoient des commandemens, & non des prieres.

Tert.praesc. 52.p.254.b|Cl. str.3.p.465.d. g Iren.p.131.b. h Epi.46.c.1.p. 391.c. i Cl.exc.p. 806.a.b. k b|Ori.ora.l. 2.c.13.p.77.

Epi.46.c.1.p.391. c. 1. [Ainsi S.Epiphane se brouille] 'quand il dit en la 12.e année d'Antonin le pieux.

'Il distinguoit la loy de l'Evangile, non seulement en les appellant le vieil & le nouvel homme, mais en les attribuant à differens Dieux; par où il ruinoit la loy.'Il composa un livre des Problemes, ou des questions, pour montrer l'obscurité de l'Ecriture, & la difficulté de l'entendre, [non pour l'éclaircir, ou afin qu'on la respectast, mais pour la faire mepriser & rejetter. C'est pourquoi] Rhodon promit un livre exprés pour resoudre ses difficultez.'On dit qu'il avoit la hardiesse de changer diverses expressions de S. Paul, sous pretexte de les corriger & de les reduire aux regles de la grammaire.

Cl str.3.p.460.d.

Eus.l.5.c.13.p.178.b.

l.4.c.29.p.150.151.

'Il pretendoit, [avec les Docetes,] que la chair de J.C. n'avoit esté qu'apparente. [a] Il condannoit l'usage legitime du mariage autant que les adulteres; ce qu'il avoit appris de Marcion & de Saturnin. [b] Il preschoit la continence, & par ce faux masque de pieté dont il se couvrit durant quelque temps, il s'attira beaucoup de disciples. 'Il detestoit l'usage des animaux, & mesme du vin, comme Marcion, Saturnin, [les autres ennemis du Createur.] 'Aussi quoiqu'il imitast l'Eglise dans le reste de la celebration des Mysteres, neanmoins il n'y offroit que de l'eau. 'Il n'a pas inventé toutes ces heresies, & n'a fait que les ramasser des autres sectes. Mais il est le premier qui contre la foy de l'Eglise ait combatu le salut d'Adam, 'pretendant mesme qu'il ne pouvoit pas estre sauvé.

Hier.in Gal.6.p.200.a.
a|Iren.l.1.c.31.p.131.b|Cl.str.3.p.465.c.
b Epi.46.c.2.p.391.392.
Thdrt.h.l.1.c.20.p.208.a.

Epi.p.392.a.
Iren.l.1.c.31.p.131.b|l.3.c.39.p.309.
Tert præf.c.52.p.254 1.c.

[c] Il a composé un grand nombre, & comme dit S Jerome, une infinité d'écrits. Ceux dont nous avons connoissance, outre son discours adressé aux Grecs, sont un livre des animaux, [d] dont il parle dans ce discours mesme, [e] celui qu'il y promet encore, Contre ceux qui rejettent ce qui vient de Dieu, où il devoit traiter des mœurs & des maximes des Chrétiens, & où il vouloit marquer les veritez que les payens ont tirées de l'Ecriture en les corrompant; 'un autre intitulé De la perfection selon le Sauveur, dont S. Clement d'Alexandrie raporte un passage; [f] celui des Problemes, duquel nous avons parlé, [g] & sa Concorde evangelique, qu'il intituloit διὰ τεσσάρων [c'est à dire un Evangile composé des quatre.] [h] S. Jerome cite un passage de cet heresiarque contre le mariage.

c Eus.l.4.c.29.p.151.a|Hier.v.ill.c.29.
d Tati.p.154.a.
e p.173.b.

Cl.str.3.p.460.a.b.
f Eus.l.5.c.13.p.178.b.
g l.4.c.29.p.150 d.
h Hier.in Gal.6.p.200.a.

Victor de Capoue.

[i] Un'Evesque celebre du VI. siecle, dit qu'il donna par sa Concorde un exemple utile aux Catholiques qui aiment l'étude [de l'Ecriture.] 'Mais il n'avoit pas fait ce travail avec la fidelité qu'il devoit, en ayant retranché les genealogies, & tout ce qui pouvoit prouver que J.C. estoit descendu de David selon la chair. 'Ce livre estoit commun non seulement parmi les sectateurs de Tatien, mais mesme parmi les Catholiques, qui n'en voyoient pas le venin.

i Bar.174.§7.

Thdrt.h.l.1.c.20.p.208.b.

b.c.

'Theodoret en trouva plus de 200 exemplaires dont on se servoit dans les eglises de son diocese. Il les osta, & mis les quatre Evangelistes en leur place. 'On croit que S. Ambroise parle de cet ouvrage. ["Il est apparemment perdu aussi-bien que tous les autres écrits de Tatien, à la reserve du discours adressé aux Grecs.

c. | Amb.B.in Luc.1.p.1265.e| Euf.n.p.84.2.b. | Note 2.

'Les sectateurs de Tatien sont quelquefois nommez Tatiens [ou Tatianistes,] par Origene, par S.Epiphane, & par S.Augustin. [Mais leur nom le plus ordinaire est celui d'Encratites ou Continens, parcequ'ils faisoient gloire de s'abstenir du mariage, & de l'usage du vin & des animaux.] 'C'est le nom que leur donnent S. Irenée, Eusebe, S.Jerome, Theodoret, [& plusieurs autres.] [a]Saint Epiphane traite separément des Encratites & des Tatianistes, comme de deux heresies differentes.[b]Il n'y met pas neammoins d'autre distinction, sinon qu'il dit que les Encratites ont encore encheri sur les erreurs qu'ils avoient appris de Tatien,[c]& font"comme une ἀπόσπασμα. branche de sa secte.

Ori.in Rom. 24.p.618.c| Epi.46.c.4.p. 393.d|Aug.h. 25.p.8.1.c. | Iren.l.1.c.30. 31.p.130.131| Euf.l 4 c.28.p. 149.d|Hier.v. ill.c.29.p 278. e|Thdrt.h.l.1. c.20.p.208.b. &c. | a Epi.hær.46. 47. | b 47.c.1.p.399. a. | c Ind.p.396.b.

[d] Ils reconnoissent, dit-il, une puissance dans le diable, qui n'est point dependante de Dieu, ni soumise à sa volonté, mais opposée à tout ce qu'il fait. Ils se servent fort des actes de S.André, de S. Jean, de Saint Thomas, & d'autres pieces apocryphes, [e]comme de l'Evangile des Egyptiens. [f]Ils se servent aussi de quelques livres de l'ancien Testament. [g] Pour leur chasteté, ajoute ce Saint, elle est fort suspecte, puisqu'ils attirent les femmes à leur secte par toutes sortes de moyens, & qu'ils sont toujours avec elles. 'Origene dit que les Encratites rejettoient les epistres de S. Paul, [h]ce qu'Eusebe attribuë seulement à une branche de cette secte, appellée les Severiens.

d hær.47.c.1.p. 400.a. | e Cl.str.3.p. 452.b.c. | f Epi.47.c.1. p.400.a. | g c.3.p.401.c.d. | Ori.in Celf.l. 5.p 274. | h Euf.l.4.c.29. p.150.d. d|Thdrt.h.l.1. c.21.p.208.

'Ces SEVERIENS avoient Tatien pour auteur, mais ils prenoient le nom d'un Severe, qui ayant vécu un peu aprés Tatien, & ayant beaucoup fortifié son heresie, donna son nom à ses disciples. Ils recevoient la Loy, les Prophetes, & l'Evangile; mais ils les interpretoient à leur mode. Ils blasphemoient contre S. Paul, rejettoient ses epistres, & les Actes des Apostres. C'est ce qu'en disent Eusebe & Theodoret. 'S. Augustin écrit neanmoins qu'ils rejettoient l'ancien Testament, & qu'ils nioient la resurrection de la chair, 'laquelle les Encratites reconnoissoient. [i] Saint Epiphane leur attribuë encore d'autres heresies ridicules, dont la pluspart sont conformes aux Encratites. 'Quelques uns disent que Severe avoit une possedée nommée Philumene, qui passoit pour prophetesse. ["Mais cela appartient à Apelle.]

Aug.h.24.p.8. 1.b. | Epi.47.c.1.p. 400.b. | i 45.p.388.389. | Aug.h.24.p.8. 1 b.c. | V.les Marcionites note 5.

'On a quelquefois compris tous les Encratites sous le nom de

Thdrt.h.l.1.c. 21.p.108.d.

Severiens. 'Origene les joint avec les Tatianistes. [a] On les a aussi appellez HYDROPARASTATES, c'est à dire *qui offrent de l'eau*. [b] Ce sont ceux que S. Augustin & S. Philastre appellent AQUARIENS : mais ils en font une heresie particuliere. [c] On a donné ce nom aux Encratites, parcequ'ils n'offroient que l'eau, & non pas le vin dans leurs mysteres. [d] C'est pourquoi S. Epiphane dit que les mysteres des Encratites sont nuls, & ne sont qu'une fausse image des veritables mysteres.

'Il paroist par S. Cyprien que quelques Catholiques, & il semble mesme que ce fussent des Evesques, s'estoient laissé aller à cette mauvaise pratique par simplicité ou par ignorance, 'depeur ce semble que l'odeur du vin ne fist reconnoistre aux persecuteurs qu'ils avoient receu le sang du Seigneur. 'S. Cyprien fut averti de Dieu [dans une vision,] que l'on ne pouvoit changer l'ordre de J C, qui est d'offrir le vin & l'eau dans le calice. Il en écrivit une grande lettre à un Evesque nommé Cecile, '& témoigne estre dans le dessein d'écrire de mesme aux autres Evesques, afin d'oster entierement cet abus. Pour ceux qui estoient tombez jusques alors dans cette faute, il espere que la misericorde de Dieu la pardonnera à leur simplicité.

'S. Basile parle en un mesme endroit des Encratites, des Hydroparastates, & de ceux qu'il appelle APOTACTITES, c'est à dire Renonçans. 'Ces Apotactites estoient une branche des Encratites, & venoient comme eux de Tatien. Ils suivoient leurs heresies touchant le mariage & les autres points. Mais ils pretendoient de plus renoncer à tous les biens de la terre : & ne se contentant pas de tirer vanité de ce renoncement [vray ou feint,] 'ils passoient jusqu'à condanner ceux qui possedoient quelque chose, ou qui estoient mariez, comme des gents incapables du salut, & ne les recevoient point dans leur communion. 'C'est pour ce sujet qu'ils prenoient le nom d'Apotactites, & quelquefois ce semble aussi celui de CATHARES ou Purs, [que les Novatiens se sont depuis attribuez.] Ils avoient mesme assez d'arrogance pour s'appeller APOSTOLIQUES, comme imitant la vie des Apostres, 'qui veritablement ne possedoient rien, mais qui ne meprisoient pas avec faste ceux qui n'ayant receu qu'une moindre grace, faisoient un saint usage de leurs biens : 'en quoy ils ont esté imitez dans l'Eglise par un grand nombre de Clercs & de moines [Il y a apparence que quelques uns d'eux, pour marquer une vie plus pauvre & plus austere, se couvroient d'un sac.] 'Car Saint Basile joint ensemble les Encratites, les Apotactites, & les Saccofores [ou Portesacs.]

Ori in Rom. 14.p.618.c.
a Thdrt.c.20. p.208.b.
b Aug.h.64.p. 12.2.a|Phila. c.77.p.19.2.
c a|Thdrt.h.1. 1.c.21.p.208.b.
d Epi.47 c.3.p. 401.d.
Cyp.ep.63.p. 146.e.
p.149.2.
p.146.1|150.1.
p.150.1.
Baf.can.1.p.21. b.
Epi.61.c.1.p. 506.b.
c.4.p.509|Aug. h.40.p.8.9.
Epi.61.c.1.p. 506.b.
a|Aug.p.8.2.d.
Epi.61.c.34.p. 508.509.
Aug.p.8.2.d.
Baf.can.47.p. 33.d.

Epi.61.c.1.p. 506.c. 'Ces Apotactites ne recevoient jamais dans leur communion ceux qui estoient une fois tombez dans le peché. a b. [a] Ils ont changé les Mysteres, dit S.Epiphane, [en n'y employant apparemment que de l'eau sans vin.] b.c. 'Ils rejettoient absolument la loy, & se servoient beaucoup des actes apocryphes de S. André & de Saint Thomas, en quoy on les distingue des Cathares, qui ne recevoient que les veritables livres de l'Ecriture. c.2.p.507.b. 'Ils ne se sont pas beaucoup étendus, & ils ont seulement esté vers la Phrygie, la Cilicie, & la Pamphylie. Prat.l.1.c.59.p. 52.2. 'Mais on pretend qu'ils se sont renouvellez dans les derniers siecles: [& S.Bernard a fait les 65 & 66.e sermons sur les Cantiques, contre des heretiques qui s'eleverent de son temps, conformes en beaucoup de choses aux Apostoliques, & qui prenoient aussi ce nom.] p.54.a. 'Prateolus dit qu'il y en a encore aujourd'hui dans la Moravie.

Soz.l.5.c.11.p. 610.611. 'Un Busiris Encratite souffrit à Ancyre divers tourmens pour la foy sous Julien l'apostat, &c. "avec une tres grande constance. Il se convertit depuis, ayant vécu jusque sous Theodose, Boll.21.jan.p. 364. '& quelques martyrologes le mettent au nombre des Saints le 21 de janvier.

Bas.can.1.p 21. b|ep.391.p.394. c. 'S Basile témoigne en effet que les sectes des Encratites, des Hydroparastates, & des Apotactites, duroient encore de son temps. b can.1.p.21.b. [b] Il les considere non comme heretiques, mais comme schismatiques; p.20.b.c. 'c'est à dire comme des personnes qui s'estoient separées de l'Eglise sur des questions qui ne regardoient pas les points capitaux de la foy: [& cela pouvoit estre ainsi de son temps.] p.21.a.b.c. 'Leur battesme avoit esté rejetté par S.Cyprien, & par S. Firmilien de Cesarée, avec celui des Novatiens. c. 'Quelques Evesques de l'Asie avoient depuis trouvé plus à propos d'admettre le battesme des Novatiens: d|can.47.p.33. d. 'mais on n'avoit rien ordonné touchant les Encratites. c can.1.p.21.c. d. [c] Ces heretiques pour empescher qu'on ne receust dans l'Eglise ceux qui les quitteroient, avoient changé leur propre pratique, & inventé une nouvelle maniere de battizer, can.47.p.33.e. 'sans cesser neanmoins de battizer au nom du Pere, du Fils, & du S.Esprit: & ils admettoient aussi le battesme des Catholiques. d.e. 'Les Eglises de Rome & d'Icone admettoient de mesme le leur, nonobstant le changement qu'ils y avoient fait. d|can.1.p.21.d. 'Cependant Saint Basile [suivant S.Firmilien son predecesseur,] battizoit ceux qui avoient esté battizez par eux: & il se croyoit obligé de demeurer dans cette pratique. p.21.c. 'Il reconnoist neanmoins qu'on peut recevoir leur battesme, si cela est necessaire pour les convertir plus aisément, p.22.a. 'puisque mesme on avoit receu dans l'Eglise deux [1] de leurs

1. Sa suite porte naturellement à croire que c'estoient des Encratites. Je ne sçay neanmoins si ce n'estoient point plutost des Novatiens. *V. les Novatiens note 3.*

Evesques

Evesque nommez Zoïs & Saturnin; en leur conservant leur dignité.

'Theodose I. condanne par trois loix fort severes en 381, 382, & 383, ceux qui trompoient les peuples par les noms specieux d'Encratites, d'Apotactites, d'Hydroparastates, & de Saccofores: mais il les condanne en qualité de Manichéens. 'Et il se peut bien faire que l'on confondist alors quelquefois ces sectes avec celle des Manichéens, la plus odieuse de toutes les heresies, parcequ'ils avoient plusieurs erreurs assez semblables.

Cod. Th. 16. t. 5. l. 7. 9. 11. p. 121. 124. 126.

p. 122.

'Dés le temps de M. Aurele,[a] & lorsque l'heresie des Encratites ne faisoit que commencer à troubler l'Eglise, Musanus auteur ecclesiastique de ce temps là, les combatit par un discours "tres fort, adressé à quelques Chrétiens qui avoient quitté l'Eglise pour se jetter dans cette secte. [C'est à cause de cet écrit]'qu'Eusebe met Musanus entre ceux dont les ouvrages ont fait passer dans les siecles suivans la pureté de la foy, & la tradition apostolique:[Car on ne luy en attribuë neanmoins aucun autre.]'Theodoret l'appelle aussi pour ce sujet un défenseur de la verité. [Il vivoit encore en 204 selon la chronique d'Eusebe.] 'Saint Irenée refuta aussi les Encratites[bien-tost aprés leur naissance,] & soutint particulierement le salut d'Adam qu'ils combatoient.[b] Saint Apollinaire d'Hieraple, S. Clement d'Alexandrie, [Tertullien,] Origene, ont aussi écrit contre eux, [aussi-bien que S. Epiphane, S. Philaste, & les autres qui ont travaillé en general contre toutes les heresies. Je ne sçay ce que c'est que le]'S. Epiphane Evesque d'Ancyre en Galacie, dont le Prædestinatus du P. Sirmond fait le grand adversaire des Encratites. 'Origene avoit connu quelques uns de ceux qui suivoient les fausses interpretations & la doctrine impie de Tatien.

ἐπιςρεπ]ικὼ ταῖος.

Hier. v. ill. c. 31. a Eus. l. 4. c. 28. p. 149. d.

c. 21. p. 141. 142.

Thdrt. h. l. 1. c. 21. p. 208. d.

Iren. l. 1. c. 30. 3| l. 3. c. 34-39. p. 305-309. b Thdrt. p. 208. d.

Præd. c. 25. p. 26.

Ori. ora. l. 2. c. 13. p. 77.

[Nous ne voulons point omettre ici un passage considerable du mesme Origene, sur la douceur avec laquelle il croyoit qu'on devoit traiter ces heretiques quand ils revenoient à l'Eglise, pour ne point éteindre leur foy encore foible: Et c'est une regle qui peut servir en beaucoup d'occasions semblables. 'C'est sur ces paroles de S. Paul aux Romains,]*Prenez donc garde de ne pas exposer aux medisances des hommes le bien dont nous jouïssons*. 'Je cherche, dit Origene, comment cela peut arriver. C'est un bien d'entendre la loy d'une maniere spirituelle, & d'eviter comme des viandes impures & souillées les dogmes impies & ridicules soit des heretiques, soit de ceux qui usurpent le nom de philosophes. Car c'est ce que la loy spirituelle nous ordonne, [en nous défen-

Rom. 14. v. 16. Ori. n. p. 618. b.

dant les viandes impures.]Supposons donc qu'un Juif, par exem- «
ple, ou quelqu'un de ceux qu'on appelle Severiens & Tatianistes, «
veuille croire en J.C, [& entrer dans l'Eglise Catholique,] mais «
qu'il s'imagine encore qu'il est d'une grande importance d'obser- «
ver l'abstinence des viandes défendües par la loy,ou de celles que «
quelques uns croient contraires à la chasteté, & nous estre comme «
interdites pour ce sujet par l'Ecriture; [prenons bien garde com- «
ment nous agirons à l'égard de cette personne .] Car si nous le «
pressons d'user de toutes les viandes comme les autres , & si nous «
luy disons qu'il ne peut estre sauvé, ni arriver à la foy, à la grace, «
[& aux sacremens] de J. C, à moins qu'il ne mange des choses «
pour lesquelles il a de l'eloignement; n'est-il pas vray que] nous «
exposons aux medisances & aux blasphemes des hommes le bien »
de la science spirituelle? Car celui que nous presserons de la sorte , «
sera porté à croire que nostre foy est que personne ne peut estre «
sauvé à moins qu'il ne mange de la chair de pourceau ,& des autres «
viandes communes,dont veritablement il est permis d'user, [mais «
qui ne sont point necessaires?] «

LES MONTANISTES, OU CATAPHRYGES.

ARTICLE PREMIER.

Montan possedé par le demon, fait le prophete; ce qui partage les Chrétiens d'Asie.

Godeau,p.293.

IL semble que le diable qui avoit en vain attaqué l'Eglise par le libertinage, & les mœurs dereglées des autres heresies,se soit efforcé de la surprendre par l'austerité apparente & la sainteté hypocrite des heretiques dont nous allons faire l'histoire. [On les nomme Montanistes du nom de leur auteur , & tres souvent "Cataphryges] 'ou Phrygiens, [à cause] [a]qu'ils ont tiré leur origine de cette Phrygie , [& qu'ils ont parti-

οἱ κατὰ Φρύγας.

Euf.l.4.c.27.p. 149.c.
a l.5.c.3.p.168.
a|Aug.h.26,p. 8.1,d.

culierement corrompu cette province d'Asie par leurs erreurs.] 'Eusebe les fait commencer en l'an 171, qui estoit l'onzieme du regne de M. Aurele, & le quatrieme du pontificat de S. Soter. [''On peut asseurer qu'ils n'ont pas commencé plustost:&on ne peut aussi les mettre plustard que de peu d'années.]'Gratus estoit alors Proconsul d'Asie.

Euf.chr.

NOTE 1.

l.5.c.16.p.180.a

'On tient que Montan estoit[1]d'Ardabau,* bourg ou village de la Mysie, † laquelle estoit alors comprise dans la Phrygie. [C'est pourquoi il passe toujours pour Phrygien.] 'Saint Jerome dit qu'il estoit eunuque.[a]Il ''n'avoit embrassé que depuis peu la foy Chrétienne, lorsqu'il donna lieu aux surprises de nostre adversaire par son ambition dereglée''pour les dignitez de l'Eglise. Ainsi il fut possedé par le demon, & parut tout d'un coup agité comme un furieux sans aucun usage de raison. Il commença à parler sans suite & sans jugement, & à dire des choses surprenantes & nouvelles. [Le demon ne possedoit pas moins son ame que son corps.Car il paroist par toute la suite de l'histoire, qu'il adheroit à ce que cet esprit d'erreur luy faisoit dire,]estant bien aise de passer pour prophete,]& pour un homme rempli du S.Esprit,ou pour le S. Esprit mesme, comme nous le dirons dans la suite.] 'Saint Anastase Sinaïte le traite de magicien.

* κώμη.
† NOTE 2.
τῶν νεοπίςων.
Φιλοπρωτείας.

a.
Hier.ep.54.p.129 a|Bar.173.§ 3.
a Euf.l.5.c.16.p.180.a.b|Thdrt.h.l.3 c.2.p.227.b.
Anaſ.S.c.4.p.82.a.b.

'Dieu accordoit encore alors à l'Eglise plusieurs graces extraordinaires,[b]& entres autres le don de prophetie,[c]qui avoit paru peu de temps auparavant dans S. Quadrat [apologiste,] & dans une femme de Philadelphie nommée Ammie,[dont l'histoire ne nous apprend rien de particulier. C'est ce qui rendoit l'artifice du demon plus dangereux,]à cause de la difficulté qu'il y avoit de discerner cette fausse prophetie de la veritable. Aussi l'on se trouva fort partagé sur ce sujet; '& ceux qui furent les premiers témoins de cet evenement extraordinaire, n'en firent pas tous le mesme jugement. Quelques uns prenoient Montan pour ce qu'il estoit, c'est à dire pour un possedé & un demoniaque, qui estant agité par l'esprit d'erreur troubloit inutilement les peuples; & ainsi ils le reprenoient, & s'efforçoient de l'empescher de parler; 'se ressouvenant des commandemens & des menaces avec lesquelles J. C. nous avertit de prendre garde soigneusement aux faux prophetes qui doivent venir.

Euf.l.5.c.3.p.168.a.
b Iren.l.2.c.57.p.218.c.d|l.5.c.6.p.442.a.
c Euf.l.5.c.17.p.183.d.
c.3.p.168.a.
c.16.p.180.b.
c.

'Ils remarquoient en effet que cette pretenduë prophetie de Montan, estoit bien differente de celle que l'Eglise a receuë de la tradition des Apostres.'Car son enthousiasme paroissoit comme

b.
c.17.p.183.c.

1. On lit aussi Ardabad, *Euf.n.p.97.2 c*, & Ardaban, *Thdrt.har.fab.l.3 c.2.p.227 c.*

un accés de fureur, & luy ostoit la liberté de sa raison; ce qui ne se trouvoit point dans aucun des veritables Prophetes, soit de l'ancien Testament, soit du nouveau, 'lesquels n'ont jamais perdu l'intelligence & la suite de leurs propheties.[a]Car c'est ce que l'on ne peut nier, disent S. Athanase & S. Jerome, sans tomber dans 'l'impieté & dans la folie de Montan & des Phrygiens.[Aussi Tertullien y estoit déja tombé,][b]lorsqu'il dit que la prophetie venoit d'une violence spirituelle, qu'il appelle "une folie & une demence.

Epi.48.c.2-4. p.403-406. a Ath.or.4.p. 498.b|Hier.in Nah.pr.p.166. b. b Tert.de an. c.21.p.324.a. παρακοπή. amentia.

'D'autres au contraire,oubliant que J. C. nous a recommandé [de veiller, pour n'estre pas surpris par les artifices des faux prophetes, se rejouïssoient de ce qu'ils voyoient dans Montan, comme si c'eust esté un effet veritable du S. Esprit, & de la grace de la prophetie: Et ils s'enfloient sur cela d'une extreme vanité 'Ils invitoient mesme à parler cet esprit malicieux, qui ravi de se voir honoré avec si peu de sujet par des Chrétiens, mais des Chrétiens qui n'ecoutoient plus J. C, & en qui la foy de la verité estoit endormie, employoit divers artifices pour tromper les autres par eux, aprés les avoir trompé les premiers. 'Ceux-ci estoient en assez grand nombre; 'mais peu neanmoins [en comparaison de ceux qui ne tomboient pas dans le mesme egarement.]

Euf.l.5.c.3.16. p.168.a|180.c. c.16.p.180.c.d. c.3.p.168.a. c.16.p.181.a.

ARTICLE II.

Priscille, Maximille, & d'autres sont possedez du demon comme Montan: Leurs propheties sont rejettées par l'Eglise; & ils sont excommuniez.

'LE demon pour avoir encore plus d'avantage contre ceux qui se laissoient aller à cette seduction,suscita deux femmes qu'il remplit de l'esprit d'erreur, & qu'il fit parler sans jugement & sans discretion comme Montan; '& apparemment fort peu aprés luy.[Ces deux femmes sont][c] les celebres Prisque ou Priscille,& Maximille, les folles prophetesses qui formerent avec Montan la secte des Cataphryges.[Elles estoient toutes deux mariées;] 'quoique l'on voulust par un mensonge visible faire passer Prisque pour vierge. Mais dés qu'elles furent remplies de leur esprit prophetique, elles abandonnerent leurs maris. 'Elles estoient toutes deux fort nobles & fort riches, & leurs richesses nuisirent à beaucoup d'Eglises que Montan corrompit par leur or, pour leur faire recevoir le poison de son heresie.

Euf.l.5.c.16.p. 180.d. l.4.c.27.p.149. c.d. c chr. l.5.c.18.p.184. d. Hier.ad Cte. p.253.a.

[Il paroist qu'il y avoit encore d'autres personnes dans le parti de Montan qui se mesloient de prophetizer.]'Alcibiade & Theodote en faisoient profession dés l'an 177, au moins [Alcibiade devoit estre bien considerable parmi eux;] 'puisqu'on voit [1] qu'il a quelquefois donné le nom à toute la secte. [Nous parlerons de Theodote en un autre endroit.] 'Le demon publioit par la bouche de ces [prophetes &] prophetesses, que ce petit nombre de Phrygiens qui faisoient gloire de luy obeïr, estoient veritablement heureux,'& il les enfloit de vanité par les grandes promesses qu'il leur faisoit. Mais aussi quelquefois pour faire croire qu'il estoit "severe & ennemi des vices, il les reprenoit ouvertement des fautes qu'il jugeoit par des conjectures vrai-semblables qu'ils avoient commises.

Eus.l.5.c.3.p.168.a. | 1. c.16.p.173.b. | P.180.181. | p.180.d. | ἐλεγκτικός.

'Les saints Evesques qui estoient alors [dans l'Asie, & aux environs,] s'efforcerent de faire voir "quel estoit l'esprit dont Maximille estoit possedée. Astere Urbain le marque de Zotique de Comane, & de Julien d'Apamée [ville de Phrygie,] desquels la probité estoit reconnuë de tout le monde. Ils vinrent pour examiner cet esprit, & pour luy parler. Mais Themison, [dont nous verrons ensuite la vie,] leur ferma la bouche, & ne voulut pas leur laisser la liberté de faire voir que cet esprit de Maximille estoit un esprit de mensonge & d'illusion.

P.182.a.b. | διελέγξαι.

'Ceci se passa à Pepuze dans la Phrygie, comme nous l'apprenons d'Apollone, qui témoigne assez que le mesme Zotique voulant convaincre l'imposture de ce demon de Maximille, en fut empesché par ses fauteurs. [Le martyrologe Romain fait mention de [2] S. Julien le 9 de decembre, & de S. Zotique le 21 de juillet. Il les met tous deux sous Severe,] 'sous lequel Baronius dit que S. Zotique fut martyrizé: [Mais on ne voit point d'où cela peut estre pris. Comane dont il estoit Evesque n'est pas celle du Pont,] 'puisqu'il semble que celle-ci n'ait point eu d'Evesque jusque vers l'an 245, [mais ce pouvoit estre un autre qu'on met tantost dans la petite Armenie, & tantost dans la Cappadoce.]

c.18.p.185.b. | 2. | Bar.205.§ 27| 21.jul.f. | Nys.v.Thau. t.3.p.560.561.

'Le bienheureux Sotas Evesque d'Anquiale[en Thrace,] voulut aussi chasser le demon de Priscille: mais il en fut empesché par les hypocrites, comme parle "Jule Evesque de Debelte colonie Romaine en Thrace, qui atteste cette verité par un serment & par une signature. [C'est sans doute d'où le Synodique a formé]

Eus.l.5.c.19.p.187.a|n.p.180.2. | P. Ælius Julius.

1. 'Le texte en cet endroit a *Miltiade*: Mais il est assez visible qu'il faut lire *Alcibiade*. — Eus.n.p.97.1.c|98.a.c.

2. aBaronius cite les Grecs pour ce Saint, [Mais je n'y en trouve quoy que ce soit au 8, 9, & 19 de decembre.] — a Bar.9.dec.g.

Conc.t.1.p. 599.d. 'son Concile d'Aquiles, où S. Sotas & douze autres Evesques convainquirent & condannerent Theodote le Corroyeur, [ou plu-tost le Montaniste,] avec Maximille, & Montan qui se disoit estre le S. Esprit, & qui inventoit un dogme de 878 Eons.

[Si les Evesques des provinces voisines témoignoient tant d'ardeur pour remedier à ce mal, il ne faut pas douter que les Eglises de l'Asie mineure où il avoit pris naissance, ne fissent encore de plus grands efforts pour le chasser de leurs entrailles.] Euf.l.5.c.16.p. 181.a. 'Les Fideles de cette province s'assemblerent plusieurs fois & en divers lieux: Ils examinerent avec soin les discours de cette nouvelle prophetie; ils les declarerent profanes & impies; ils condannerent & rejetterent cette heresie, dont les auteurs furent ensuite chassez de l'Eglise, & privez de la communion. Conc.p.599.b. c. 'Le Synodique marque un Concile tenu à Hieraple en Asie, par S. Apollinaire Evesque du lieu, & 26 autres Evesques, qui condanna & retrancha de l'Eglise les faux "prophetes Montan & Maximille, &c. avec Theodote.

[Ce sont là les premiers Conciles que l'histoire de l'Eglise nous fasse connoistre aprés celui de Jerusalem sous les Apostres. Nous en verrons plusieurs tenus vers l'an 195, sur la question de la Pasque.] Tert.jej.c.13. p.711.c.d. 'Tertullien quelque temps aprés dit que l'on tenoit des Conciles "dans l'Orient, où toutes les Eglises [d'une province] se *per Gracias.* rassembloient en un mesme lieu, pour traiter en commun des choses les plus importantes: Et ce concours mesme de tous les freres qui s'unisoient ensemble & avec J. C. par le mouvement de leur foy, leur estoit un sujet de joie, & formoit une representation de tout le nom Chrétien, qui en donnoit une idée grande & auguste. On commençoit ces assemblées par "les prieres *stationibus.* & par les jeûnes, pour apprendre à estre tristes avec ceux qui sont tristes, afin de se rejouir ensuite avec ceux qui sont dans la joie. Euf.n.p.100.2. d. 'On dispute si ces Conciles dont parle Tertullien estoient des Catholiques ou des Montanistes. [Il est certain que tout ce qu'il en dit est vraiment digne des Catholiques.]

ARTICLE III.

Les Martyrs des Gaules condannent les Montanistes par leurs actions & par leurs lettres.

[NOus ne savons point quand les Montanistes furent excommuniez par les Conciles dans l'Asie. Ce ne fut peut-

estre qu'aprés que la mort de M. Aurele, arrivée en 180, eut laissé aux Chrétiens la liberté de tenir des Conciles, & aprés aussi qu'on eut consulté l'Occident tant sur la qualité de prophetes que prenoient Montan & les autres, que sur les nouvelles austeritez qu'ils pretendoient introduire, comme nous le dirons lorsque nous marquerons leurs dogmes. Il y a tout lieu de croire qu'on en avoit écrit aux Chrétiens des Gaules. Car en l'an 177,] "les saints Martyrs qui estoient prisonniers à Lion pour le nom de J. C, écrivirent de leurs prisons diverses lettres à leurs freres d'Asie & de Phrygie, & mesme au Pape Eleuthere, pour contribuer par leurs soins à donner la paix aux Eglises. Ces lettres ne furent envoyées qu'aprés leur mort, par les autres Fideles des Gaules, qui y joignirent l'histoire de leur martyre, avec le jugement qu'ils faisoient eux mesmes de l'esprit de prophetie que Montan & les autres s'attribuoient.

Euf.l.5.c.3.p. 168.b.

[Il seroit à souhaiter qu'Eusebe eust raporté quel estoit ce jugement; mais il a cru le marquer assez,] "en nous assurant qu'il estoit tout à fait conforme à la veritable pieté & à la foy orthodoxe. ["Et on peut s'assurer qu'il n'alloit pas à recevoir les nouvelles imagination de Montan, qu'ils avoient vu condannées de Dieu par une vision tres authentique, dans S. Alcibiade l'un des compagnons de leurs liens.] "Car ce Saint qui avoit accoutumé de n'user que de pain & d'eau, ayant resolu de continuer cette maniere de vie dans la prison, Dieu revela à un autre de ces Martyrs, qu'Alcibiade faisoit mal de ne vouloir pas user des creatures de Dieu, & de donner sujet aux autres par son exemple de le suivre dans sa faute. [Ainsi le mesme esprit de Dieu qui porte ordinairement les Saints à la penitence, voulut que Saint Alcibiade moderast la sienne, depeur qu'il ne semblast autoriser les rigueurs irregulieres ou superstitieuses qu'enseignoit Montan.

Ibid.

Note 3.

p.167.d.

Au lieu que les Montanistes introduisoient une dureté excessive envers ceux qui estoient tombez dans l'apostasie,] "les Martyrs de Lion prirent plaisir à signaler leur charité envers eux: & c'est ce que les auteurs de leur histoire relevent sur toutes choses.

c.1.p.162.163.

[L'histoire qu'ils raportent de S. Alcibiade fait voir que l'on ne peut blasmer l'Eglise, lorsque pour s'opposer aux excés des heretiques, elle porte ses enfans plutost aux bonnes œuvres qui sont contraires à ces excés, qu'à celles qui leur pourroient estre conformes en apparence. Ainsi l'on voit qu'à cause que] "les Montanistes observoient soigneusement de voiler toutes les filles qui estoient en âge nubile, quelques Eglises d'Occident abolirent

Tert.vel.c.3.p. 193.194.

cet usage, qui jusques alors y avoit esté permis & indifferent.

[La part que les Fideles des Gaules prirent à ce qui regardoit les Montanistes, a donné sujet au Synodique]'de mettre dans les Gaules un Concile des Confesseurs, qui ayant condanné Montan & Maximille, envoyerent leur definition aux Fideles de l'Asie.

Conc.t:1.p. 599.e.

[Nous ne trouvons point ce qui fit le Pape Eleuthere sur ce que les Fideles des Gaules, & sans doute aussi ceux d'Asie, luy avoient écrit touchant Montan. 'Nous avons neanmoins quelques marques que non seulement "luy, mais S. Soter mesme son predecesseur, avoient rejetté cette nouvelle prophetie: '& quelques uns écrivent que "S. Soter a fait un livre pour la combatre.

Eus.n.p.91.1.c. V. la note 3. Præd.c.26.p. 28. V.S.Soter.

'Les saints Martyrs joignoient aussi leurs suffrages à celui des autres Fideles; & quand ils se rencontroient avec les pretendus martyrs des Montanistes, ils s'en separoient, & repandoient leur sang sans avoir communiqué avec eux, parcequ'ils ne vouloient point avoir d'union avec l'esprit qui parloit par Montan & par ses femmes. C'est ce qu'on remarque particulierement des SS. Caius & Alexandre, [Chrétiens] d'Eumenie, qui souffrirent en ce temps là à Apamée sur le Meandre. 'Usuard, Adon, Notker, & les autres martyrologes latins, marquent leur feste le 10 de mars. Plusieurs mettent leur martyre sous M. Aurele. 'Mais comme Astere Urbain, [qui écrivoit vers l'an 232,] dit qu'ils ont souffert de son temps, [il y a apparence que ce fust plutost sous Severe.]

Eus.l.5.c.16.p. 183.a. Boll.10.mars, p.454. Eus.l.5.c.16.p. 183.a.

ARTICLE IV.

Les Montanistes se font une nouvelle Eglise: Praxeas les empesche de surprendre le Pape Victor: S. Serapion d'Antioche les condanne.

'Les Montanistes furent donc condannez, comme nous avons dit, & chassez de l'Eglise par les Fideles de l'Asie, [soit dés le regne de M. Aurele, soit seulement aprés sa mort. Et nous verrons dans la suite qu'ils furent combatus & refutez par divers auteurs ecclesiastiques du temps de M. Aurele & de Commode son successeur. Leur expulsion donna occasion] 'aux plaintes que le diable faisoit par la bouche de Maximille, qu'on le chassoit du peuple fidele comme on chasse "le loup d'un troupeau.

Eus.l.5.c.16.p. 181.a. p.181.a. &c.

[Non seulement ils furent chassez de l'Eglise;] 'mais ils s'en separerent eux mesmes, & "firent schisme par l'attache qu'ils avoient à leurs fables & à leurs egaremens, qu'ils prenoient pour des operations du S. Esprit. 'Ils se vantoient eux mesmes qu'ils avoient

Epi.48.c.1.p. 402.403. ἀπέσχισαν c.12.p.413.c.

avoient quitté l'Eglise à cause de ces graces pretenduës. [C'est pourquoi le mesme auteur qui nous assure que l'Eglise les avoit excommuniez,] 'les appelle une "heresie schismatique.

ἡ τῦ ἀποσχίσματος αἵρεσις. Eus.l.5.c.16.p.180.a.

[Ainsi il faut ou qu'ils aient prevenu la sentence de l'Eglise, en sortant d'eux mesmes, ou qu'ils l'aient confirmée par leur obstination, & en elevant autel contre autel; ce que les plaintes de Maximille rendent le plus vraisemblable,] 'aussi-bien que cette impudence avec laquelle [& eux, &] les demons qui parloient par eux, dechiroient l'Eglise Catholique repanduë par toute la terre, à cause qu'elle rejettoit partout avec mepris leur nouvelle prophetie: [& c'est ce qui se voit dans tous les livres que Tertullien a faits estant Montaniste.

p.181.a.

Mais d'une façon ou d'autre, il est certain qu'ils estoient separez de la communion des Fideles, & qu'ils avoient formé une nouvelle Eglise:] '& nous voyons assez clairement dans Tertullien, qu'il savoient leurs assemblées differentes de celle des Catholiques [a] dés le temps du Pape Victor, [qui gouverna depuis l'an 192 jusqu'en 201.] [b] Nous savons aussi qu'ils se traitoient d'hommes spirituels, [c] donnant à ceux qui rejettoient leurs fausses propheties, le nom de Psyquiques ou d'animaux, [ce qui est une assez grande marque de schisme, aussi-bien que d'un orgueil insupportable.

Tert fug.c.3.p.691.|iej.c.1.p.701.c|de an.c.9.p.311.b.&c. a in Pr.c.1 p.634.c. b monog.c.1 p.673.b. c a.&c Cl.str.4.p 511.a.

Nonobstant leur schisme, ils ne laisserent pas de briguer la communion du Pape Victor, lors peut-estre qu'ils le virent brouillé aves les **Catholiques de l'Asie sur la feste de Pasque: &** "Victor se laissa d'abord surprendre à leurs artifices.] 'Il approuvoit déja les propheties de Montan, de Prisque, & de Maximille, & par cette approbation, dit Tertullien devenu Montaniste, il donnoit la paix aux Eglises d'Asie & de Phrigie; [c'est à dire que sous pretexte d'y établir la paix il y alloit causer un trouble effroyable.] Mais Praxeas qui venoit d'Asie, & qui estoit alors considerable dans l'Eglise par la qualité de martyr, luy ayant fait un faux rapport, dit Tertullien, de ces prophetes, & de leurs Eglises, [ou pour parler plus veritablement, luy en ayant decouvert la verité,] [1] & luy faisant voir qu'il ne les pouvoit approuver sans condanner ses predecesseurs, l'obligea de retracter les lettres de paix qu'il avoit déja envoyées pour les Montanistes, & de changer le dessein où il estoit de recevoir & d'approuver leurs propheties.

NOTE 4. Tert.in Pr.c.1, p.634.c. 1.

'Ce n'est point une chose ni étonnante ni rare, dit sur cela Baronius, qu'un Pape ait esté surpris par des imposteurs. [Mais il

Bar.173.§ 3.4.

1. *praecessorum ejus auctoritates defendendo.*

faut admirer la providence de Dieu qui veille pour la paix de son Eglise, lorsqu'on a soin de l'invoquer par des prieres aussi ardentes & aussi pures que celles qu'on luy offroit dans ces temps heureux.]

Eus.l.5 c.19 p. 186.187.

'S. Serapion qui gouverna l'Eglise d'Antioche [depuis l'an 189 ou 190, iusq'en 211,] se declara contre les Montanistes par une lettre adressée à Carique & à Pontique, signée de beaucoup d'Evesques, entre lesquels estoient Aurelius Cyrenius, qui prenoit le titre de martyr; & Publius Ælius Julius Evesque de Debelte dans la Thrace, [qui pouvoit s'estre recontré par occasion dans ce Concile des Evesques de Syrie: & Serapion fut sans doute bien aise qu'il signast avec les autres,] puisque son dessein estoit de faire voir que cette nouvelle prophetie estoit rejettée avec horreur par tous les Chrétiens du monde. Note 5.

ARTICLE III.

Des actions, de la mort, & des écrits de Montan, Prisque, Maximille, & Quintille.

[AVANT que de faire voir par l'exposition des dogmes des Montanistes, combien l'horreur qu'on en avoit estoit juste, nous marquerons ici ce qu'on trouve de la vie de leurs principaux auteurs. Car ceux qui ont écrit pour défendre l'Eglise contre eux, nous en raportent assez de particularitez, pour faire voir que toute la severité de leur doctrine n'estoit qu'une veritable hypocrisie, qui couvroit une avarice basse & infame, avec une molesse tout à fait indigne, non de prophetes & d'organes du S. Esprit, comme Montan pretendoit estre, mais des moins parfaits d'entre les vrais disciples du S. Esprit; pour ne pas dire qu'on les a mesme accusez des plus grands dereglemens.

Eus.n.p 100.1. b.c. l 5.c.18.p.184. c.

Pour commencer par Montan, voici ce qu'en dit Apollone, l'un de ces saints défenseurs de la verité,] 'le quel, comme on le voit par ses paroles mesmes, écrivoit vers l'an 211, lorsque Montan vivoit encore. 'La doctrine, dit-il, & les actions de ce nouveau « docteur, montrent assez quel il est. Car c'est luy qui a établi des « gents pour lever de l'argent [sur ses sectateurs,] qui a trouvé un « nouvel art de recevoir des presens, en les colorant du nom d'offrandre; qui donne des gages à ceux qui preschent sa doctrine, « se servant de leur gourmandise pour augmenter le nombre de ses « partisans.'S. Jerome témoigne aussi, comme nous avons dit, qu'il «

Hier.ad Cte.c. 2.p.253.a.

corrompit beaucoup d'Egliſes par l'or de Priſque & de Maximille, avant que de les infecter de ſes erreurs.

'Apollone parle encore en un autre endroit des preſens que re- „ cevoit Montan. S'ils ſoutiennent, dit-il, que leurs prophetes n'ont „ point receu de preſens, qu'ils reconnoiſſent que s'ils ſont con- „ vaincus d'en avoir receu, ils ne ſont point prophetes; & aprés „ cela, nous apporterons une infinité de preuves pour montrer qu'ils „ en ont receu. Et puiſqu'il faut examiner un prophete par tous „ ſes fruits, dites moy un peu, ajoute-t-il, un prophete teint-il ſes „ cheveux [pour leur faire changer de couleur?] Un prophete "noir- „ cit-il ſes ſourcils? Un prophete aime-t'il les habits magnifiques? „ Un prophete joue-t-il "aux dames & aux dez; Un prophete peut- „ il preſter à uſure? Qu'ils répondent ſi cela eſt permis ou non; & „ puis je montrerai quils l'ont fait.

Euſ.l.5.c.18.p. 186 a.

στιβίζεται

ταβλαις.

'S. Cyrille de Jeruſalem ne craint point d'aſſurer que Montan eſtoit non ſeulement un fou & un furieux, mais meſme un miſerable ſouillé par toutes ſortes d'impuretez; ce qu'il ne veut pas exprimer davantage, pour ne pas offenſer la chaſteté des femmes qui l'entendoient. 'S. Iſidore de Peluſe dit qu'il avoit eſté convaincu clairement d'adultere: ſurquoi il ſemble qu'il ſe ſoit fait "eunuque, comme S. Jerome dit qu'il l'eſtoit, & que ſes ſectateurs luy en aient fait un grand merite.

Cyr.cat.16.p. 178.b.c.

Iſi.P.l.1.ep. 243.p.68.c| Hier.ep.54.p. 129.a.

abſciſus & ſemivir.

'Dieu le laiſſa abuſer les peuples durant 40 ans au moins: car il vivoit encore auſſi-bien que Maximille, ſous l'empire de Caracalla. 'On dit que l'un & l'autre ſe pendirent par l'inſtigation du malin eſprit, & moururent comme Judas, non pas tous deux en meſme temps, mais lorſque l'heure de chacun d'eux fut venüe. 'C'eſt ce que l'on en tenoit communement.

Euſ.l.5.c.18.p. 186.b|n p.101. 1.b.c. l.5.c.16.p.181 b d.

[Maximille doit eſtre morte en 218 ou 219.]'Car au lieu qu'elle avoit predit qu'il y auroit [aprés ſa mort] quantité de troubles & de guerres, il ſe paſſa neanmoins plus de treize ans depuis qu'elle fut morte, ſans qu'il y euſt aucune guerre particuliere ou generale dans l'Etat, ni aucune perſecution contre l'Egliſe. [Ce calme de plus de 13 ans ne ſe rencontre point "durant prés de 200 ans, que depuis qu'Heliogabale eut vaincu Macrin en 218, juſqu'à la guerre des Perſes ſous Alexandre, laquelle le P. Petau met en "l'an 234, mais qu'on ne peut faire commencer pluſtard qu'en 232. Car durant ces 14 ou 15 années il y eut un calme tout extraordinaire dans l'Empire; la mort d'Heliogabale tué en 222, n'ayant apporté aucun trouble. Tout le monde ſçait auſſi qu'il n'y eut aucune perſecution contre l'Egliſe durant ce temps là.

p.182.b c.

depuis 162 juſques en 324.

V. Alexandre note 8.

Outre ce que nous avons déja dit de Maximille,] Apollone parlant d'elle & de Priscille, 'Je suis prest de montrer, dit-il, que ces " premieres propheteſſes meſmes ont abandonné leurs maris dés " qu'elles ont eſté remplies de cet eſprit [d'illuſion.] Et il ajoute ensuite. Ne voyez vous pas que toute l'Ecriture défend à un pro- " phete de recevoir des preſens ou de l'argent? Quand donc je " voy qu'une propheteſſe reçoit de l'or, de l'argent, des habits ſu- " perbes, puis-je ne la pas rejetter auſſitoſt? 'Il paroiſt que Priſcille " "eſtoit morte avant l'an 211. [Il nous reſte fort peu de choſe des propheties de Montan, & de ſes propheteſſes. Tertullien raporte aſſez ſouvent des paroles & des ſentimens de ſon Paraclet, c'eſt à dire de l'eſprit qui parloit par ces fanatiques: mais il ne marque pas d'ordinaire qui les avoit dites.] 'Il cite cette parole de Priſque ou Priſcille: Ils ne ſont que chair, & ils haïſſent la chair. " 'Maximille, comme nous avons vu, avoit predit quantité de guerres & de troubles, qui cependant n'arriverent pas.

15.c.18.p.184. d.

d.

Tert.reſu.c.11. p.386.b.

Euſ.l.5.c.16.p. 182.b c.

'S. Epiphane marque qu'elle avoit dit qu'il n'y auroit plus de propheteſſe aprés elle; mais que la fin du monde arriveroit. La fauſſeté de la derniere partie de cette prophetie ſe verifie toujours de plus en plus. [Mais la premiere peut avoir eſté veritable.] 'Car Aſtere Urbain ſoutient que les Montaniſtes n'eurent plus de propheteſſe aprés Maximille. [a] Tertullien parle d'une femme de cette ſecte qui eſtoit apparemment en Afrique, la quelle il dit avoir receu les dons de la revelation, & beaucoup d'autres choſes que l'on peut voir en cet endroit: & c'eſt d'une de ſes revelations qu'il a tiré ſes imaginations touchant la nature de l'ame. [Mais il en parloit vers l'an 205, pluſieurs années avant la mort de Maximille.]

Epi.48.c.2.p. 403.d.

Euſ.l.5.c.17.p. 183.184.

a Tert.de an. c.9.p.311.a.b.

'S. Epiphane raporte quelques autres paroles de Maximille. [b] Il en cite auſſi quelques unes de Montan, qui ſont veritablement dignes d'un homme qui parle ſans jugement & ſans raiſon. [c] Il les tire d'un écrit que l'on appelloit ſa prophetie. [d] Theodoret dit que Priſcille & Maximille avoient fait quelques écrits. [e] Blondel croit que Montan peut avoir fait les livres que nous avons aujourd'hui ſous le nom de la Sibylle: mais ce n'eſt qu'une conjecture [tres peu appuyée, & qui ſuppoſe, ſelon luy, que Montan a commencé dés l'an 142.]

Epi.48.c.12.13. p.413.d|415.a.

b c.4.10.11.p. 405 d|411.c| 412.b|413.a.

c c.10 p.411.c.

d Thdrt.h.l.3. c.2.p.127.b.

e Blond.ſib.l.2. c.7.p.162.163.

'S. Epiphane parle d'une troiſieme propheteſſe de la meſme ſecte nommée Quintille; [f] & dit qu'elle ou Priſcille, s'eſtoit imaginée, & vouloit que les autres s'imaginaſſent que J. C. s'eſtoit apparu à elle durant qu'elle dormoit, luy avoit donné la ſageſſe,

Epi.51.c.33.p. 456.a.

f 49.c.1.2.p. 417.418.

& luy avoit revelé la sainteté du lieu de Pepuze, [de quoy nous parlerons en son lieu.]

ARTICLE VI.

Des martyrs des Montanistes: De Themison, Alexandre, & Theodote.

'LEs Montanistes se vantoient d'avoir beaucoup de martyrs de leur croyance: & quand on les pressoit sur le reste, ces martyrs pretendus estoient leur dernier refuge. Car ils regardoient ce point comme une défense invincible, quoiqu'elle fust tres foible, quand mesme elle eust esté veritable; puisque plusieurs heretiques, & particulierement les Marcionites, pouvoient se servir de la mesme preuve. Eus.l.5.c.16.p.182.c.d.

[Mais Apollone fait encore bien voir quels estoient ces martyrs, par l'exemple des principaux d'entre eux.] 'Themison, dit-il, qui couvre son avarice sous des pretextes specieux, n'a pas seulement voulu porter la marque de la confession du nom de J. C, & il a quitté les chaines & la prison en donnant beaucoup d'argent; [ce que les Montanistes regardoient comme un crime.] Cependant au lieu de s'humilier dans sa foiblesse, il se glorifie comme s'il estoit un veritable martyr, & il entreprend hardiment de faire l'Apostre, en écrivant une lettre circulaire à toute la terre, où il instruit ceux qui ont une foy plus pure & plus éclairée que luy, où il combat pour défendre une doctrine nouvelle & sans fondement, où il blaspheme contre le Seigneur, contre les Apostres, & contre la sainte Eglise. [C'est sans doute ce mesme] 'Themison, qui comme nous avons vu, s'opposa à deux saints Evesques qui vouloient montrer l'illusion de Maximille. c.18.p.185.a. c.16.p.182.b.

'Apollone parle ensuite de quelques autres, honorez par cette secte comme des martyrs. 'Mais enfin, dit-il, que la prophetesse nous raconte un peu l'affaire de cet Alexandre, avec qui elle mange quelquefois, qui est reveré par les peuples, & qui prend luy mesme la qualité de martyr. Il n'est pas besoin que nous expliquions ses larcins & ses autres crimes, pour lesquels il a esté puni en justice: le greffe nous en apprend assez. Lequel sera-ce de luy ou de Montan qui pardonnera les pechez à l'autre? Sera-ce le prophete qui pardonnera au martyr tous ses larcins, ou le martyr qui pardonnera au prophete son avarice? Car quoique J. C. ait dit, Vous ne possederez point d'or ni d'argent, & vous n'aurez point deux habits, ils ne craignent point de pecher con- c.18.p.185.a. b.

c. tre toutes ces défenses ; '& nous montrerons que tant leurs pro- "
phetes que leurs pretendus martyrs, tirent de l'argent non seule- "
ment des riches, mais aussi des pauvres, des orfelins, & des "
veuves. Que s'ils se croient innocens de cette avarice, qu'ils "
parlent, & qu'ils témoignent nettement qu'ils la condannent, "
afin que s'ils en sont convaincus, ils cessent au moins à l'avenir "
de commettre la mesme faute. Car il faut examiner les fruits "
[& les actions] des prophetes, puisque c'est par le fruit qu'on "
connoist un arbre. Mais pour ceux qui voudront estre informez "
de l'histoire d'Alexandre, 'il a esté" condanné à Ephese par le Pro- " κέκριται.
consul Æmilius Frontinus, non comme Chrétien, mais à cause "
des vols qu'il avoit commis; ayant violé la discipline de J. C. "
avant que de corrompre sa foy. Mais ayant ensuite trompé les "
Fideles, en leur faisant croire qu'il estoit condanné pour le nom "
de J. C, il fut delivré [1] par les sollicitations, & par le credit que "
b. quelques uns d'eux avoient auprés du Proconsul, 'aprés avoir déja "
esté puni, comme il est dit auparavant. [Ainsi il faut qu'il eust "
esté condanné à quelque peine de durée, comme aux mines, &
d. qu'aprés y avoir esté quelque temps, il en ait esté delivré.] 'L'Eglise "
dont il estoit, continuë Apollone, ne voulut point le recevoir, "
parceque c'estoit un voleur; & on en peut voir la verité dans le "
greffe general de l'Asie. "

Ibid. 'Un homme si certainement criminel, nous fait bien voir, ajoute "
le mesme auteur, quel est le prophete avec lequel il demeure de- "
puis tant d'années : mais c'est sans doute que ce prophete ne le "
connoist pas. Nous pourrions prouver la mesme chose de beau- "
coup d'autres. Et s'ils se croient innocens, ils doivent trouver "
bon que nous alleguions ces preuves, [afin d'y répondre. "

Mais quoyque ces heretiques fissent de leurs faux martyrs la gloire & l'assurance de leur parti, ils ne pouvoient neanmoins montrer que ni leurs premiers prophetes, ni aucun de ceux qui les avoient voulu imiter, (car il paroist qu'il y en avoit plusieurs tant hommes que femmes,) pussent pretendre à la gloire du martyre. C'est ce qu'Astere Urbain Evesque Catholique, qui écrivoit en 233, comme nous dirons dans la suite, nous represente en ces termes.]

p. 181. b. c. 'Qu'ils nous montrent, dit-il, que Montan, ou ses prophetesses, "
ou que quelqu'un de ceux qui ont commencé à parler aprés eux, "
ait esté persecuté par les Juifs, ou tué par les payens & par les "
impies? Ils n'en sauroient nommer un seul. Y en a-t-il quelqu'un "

1. C'est l'expression de Rufin.

» qui ait esté pris & crucifié pour le nom de J.C? Cela ne se voit » point. Y a t-il quelqu'une de leurs femmes [prophetesses] qui ait » receu un seul coup de fouet ou un coup de pierre dans les synagogues des Juifs? Cela n'est jamais arrivé. Mais l'on raconte bien » d'une autre maniére la mort de Montan & de Maximille, qu'on » assure s'estre pendus.[Nous en avons parlé ci dessus.]

'Cet auteur raporte encore ce que l'on disoit de la mort d'un des principaux d'entre eux, nommé Theodote, 'qui se mesloit aussi de prophetizer, '& qui fut le premier"procureur de cette prophetie, 'c'est à dire le threforier,qui avoit la charge de recevoir & de garder l'argent que Montan exigeoit par tous les moyens que nous avons dit, & de le distribuer ensuite selon 'ses ordres. 'On » tient donc, dit Astre, que cet admirable Theodote, 's'estant » laissé aller par une extase ou plutost par une phrenesie, à se remet» tre entierement à la discretion du demon, pensant qu'il l'enle» veroit & le feroit monter au ciel, fut en effet' jetté en l'air par cet » esprit de mensonge, & estant retombé à terre, il mourut misera» blement de cette chute.

d. c.3.p.168.a. c.16.p.181.d. n p.98.1.b.c. l.5.c.16.p.181.d.

ἐπίτροπόν τινα. διακυβῆσαι.

ARTICLE VII.

Montan pretend que le Paraclet parle par sa bouche.

'LE fond de l'heresie de Montan, est que[ne se contentant pas de vouloir passer pour prophete,]il s'appelloit luy mesme le Paraclet, [& ses disciples luy donnoient ce nom, comme Tertullien fait souvent,]disant que le Paraclet estoit descendu dans luy. [a]Ils ne croyoient pas neanmoins apparemment qu'il fust le Saint Esprit mesme,& uni personnellement à luy.

[b]Un ancien auteur dit qu'ils pretendoient que les Apostres avoient receu le S. Esprit, mais non pas le Paraclet: [ce qui est une distinction assez difficile à comprendre. S. Augustin sans s'y arrester, dit] 'qu'ils soutenoient que la promesse que J. C. avoit faite d'envoyer le S.Esprit, avoit esté accomplie dans eux plutost que dans les Apostres; que S. Paul n'avoit eu qu'une connoissance imparfaite; mais que Montan & ses prophetesses avoient eu la perfection de la science & de la lumiere. 'Saint Philastre dit de mesme, qu'ils vouloient que J. C. eust donné la plenitude du S. Esprit par leurs faux prophetes,& non pas par les Apostres.

[Ainsi il semble que S.Irenée parle des Montanistes,] 'lorsqu'il dit qu'il y en avoit qui pour ne pas admettre que Dieu ait donné

Thdrt.h.l.3.c. 2.p.227.b. Tert.præf.c. 52.p.254.c.| Hier.in Vig.p. 123.b. a Alex.t.3.p. 172. b Tert.præf.c. 52.p.254.c. Aug.h.26.p.8.1.d|Præd.c.26. p.27.28. Phila.c.49.p. 13.c. Iren.l.3.c.11.p. 259.d.

le S. Esprit [aux Apostres à la Pentecoste,] rejettoient l'endroit de S. Jean où J. C. promet sa venuë. Que ces personnes ajoute t-il, « sont miserables de vouloir estre de faux prophetes, & de ne vou- « loir pas que l'Eglise ait receu la grace de la prophetie. 'Il y a appa- « rence qu'ils rejettent aussi S. Paul, puisque dans son epistre aux « Corinthiens, il parle si en détail des dons de prophetie communs « aux hommes & aux femmes. [Il ne faut pas pretendre neanmoins « que cela fust general dans tous les Montanistes.]'Car il y en avoit qui se servoient mesme de cet endroit de S. Jean dont parle Saint Irenée, pour établir leur dogme, pretendant que la promesse de J. C. s'estoit accomplie dans Montan.

Hier.ep.54.p. 128.c.

[Il paroist aussi que Tertullien n'alloit pas mesme jusqu'à croire que les Apostres eussent moins receu que Montan.]'Au moins entre les articles de la foy receus avant les plus anciens heretiques, [& ainsi avant les Montanistes,] il met celui-ci, que J.C.'a envoyé selon sa promesse, le S. Esprit Paraclet. 'Et il semble que son sentiment a esté que le S. Esprit ayant esté envoyé le jour de la Pentecoste, n'a pas pleinement instruit l'Eglise par les Apostres, mais s'est reservé diverses choses pour les declarer peu à peu, quand il voudroit, & par qui il voudroit; & que c'est ce qu'il avoit fait par Montan. Cela paroist particulierement par les trois premiers chapitres du livre de la Monogamie.

Tert.in Pr.c.2. p.633.a.b.

miserit.

monog.c.1.2.3. p.673-675.

'Il soutenoit neanmoins que le Paraclet avoit apporté par Montan un nouvel état different de celui de J. C. & de S. Paul; '& qu'il avoit donné par luy la perfection & la maturité à la verité, qui n'avoit esté que dans sa jeunesse sous J. C. & sous S. Paul: [ce qui revient tout à fait à ce blaspheme manifeste que S. Jerome attribuë aux Montanistes,]'Que Dieu n'ayant pu sauver le monde ni par la Loy & les Prophetes, ni par l'Incarnation & la mort de J. C, il estoit enfin descendu par le S. Esprit dans Montan, qui avoit receu avec plenitude ce que S. Paul n'avoit eu qu'en partie & avec mesure. 'C'est sur ce principe que les Montanistes soutenant que leur Paraclet avoit donné des preceptes plus parfaits & plus elevez par Montan, que J. C. n'avoit fait dans l'Evangile, 'recevoient comme des oracles du ciel tout ce que ce [demoniaque] leur vouloit dire de plus severe que la discipline ordinaire de l'Eglise: ce que l'on peut voir aisément par Tertullien.

c.14.p.686.b.c. vel.v.c.1.p.193. a.

Hier.ep.54.p. 128.d.

Tert.præf.c. 52.p.254.c.

monog.c.2.p. 673.d.

'S. Epiphane raporte que Montan ne pretendoit pas seulement estre le Paraclet, mais qu'il se disoit aussi estre Dieu le Pere. [Il n'est point necessaire de recourir à la doctrine de Sabellius pour accorder ces choses; un possedé & un fou est capable de tout dire.

Epi.48.c.11.p. 413.a.

dire. Il ne faut point pretendre non plus que cette pensée n'estoit pas de luy, mais de ses disciples, puisque Saint Epiphane paroist raporter ses propres paroles tirées du livre de sa prophetie.]

ARTICLE VIII.

Discipline rigoureuse dont les Montanistes faisoient profession.

[LEs innovations que les Montanistes receurent de leur faux prophete, par l'aveu mesme de Tertullien,]furent de condanner les secondes noces comme des adulteres, [a] & [1] il semble qu'ils n'estoient guere moins severes à l'égard des mariages qui ne se faisoient pas publiquement dans l'Eglise.[b] On a mesme accusé Montan de separer les personnes mariées[& on l'a vu de ses prophetesses.]

Tert.monog. per totum,& alibi.
a pudi.c 4.p. 718.d.
b Eus.l.5.c.18. p.184.c|Thdrt. h.l.3.c.2.p.227. c.

[c]Ils rejettoient la penitence; [d] & refusoient l'absolution a presque tous les pechez, [e] c'est à dire à tous ceux qu'ils appelloient mortels & capitaux, lorsqu'ils avoient este commis aprés le batesme, [f] ostant mesme à l'Eglise le pouvoir d'en accorder le pardon. [g]Il est vray que Tertullien raporte cette parole du Paraclet dans ses nouveaux prophetes, L'Eglise a le pouvoir de remettre les pechez; je ne les remettrai pas neanmoins, depeur que les hommes ne pechent encore davantage.. [Mais outre l'insolence de ce miserable, qui parle comme s'il eust esté le S Esprit mesme,] Tertullien expliquant cette parole, attribuë ce pouvoir non aux Evesques de l'Eglise, en quelque nombre qu'ils soient, mais aux hommes spirituels, c'est à dire ou à un Apostre, ou à un Prophete.

c Paci.ep.1.p. 50.d.
d Hier.ep 54. p.128.d.
e Tert.pudi.c. 10.21.p 741.b| 743.d.
f c.21.p.743. 744
g p.743.b.
p.744.a,b.

'C'estoit encore nn point de la doctrine de ce pretendu Paraclet, qu'il n'estoit pas permis de fuir dans la persecution, ni de s'en exemter pour de l'argent; '& les Montanistes s'assembloient si publiquement pour celebrer les mysteres, qu'ils sembloient vouloir irriter les infideles, & attirer une persecution. [Mais cette vaine ostentation d'un courage outré & temeraire, n'empeschoit pas que dans l'occasion ils ne fissent paroistre une lascheté réelle & honteuse.]Car durant la persecution de Dece, un juge exhorte "un saint Confesseur à suivre l'exemple des Cataphryges, De ces » hommes, dit-il, d'une ancienne religion, qui l'ont neanmoins » abandonnée pour embrasser la nostre, & que vous voyez offrir

fug.c.14.p 720. c.
c.3.p 691.d.
Boll.13.mars, p.904.905.
S.Acace »

1. *occulta coniunctiones, id est non prius apud Ecclesiam professa, juxta machiam & fornicationem judicari periclitantur &c.*

Euf.l.5.c.18.p. 185.a.

avec nous des vœux & des facrifices aux Dieux.'Nous avons "vû que Themifon leur pretendu martyr avoit donné bien de l'argent pour fe tirer de prifon.

« V. 16.

[Outre l'affection qu'ils feignoient avoir pour la pureté en condannant les fecondes noces, & en rejettant les pecheurs de leurs eglifes; outre cette fauffe generofité qui les faifoit demeurer fermes durant les perfecutions, fans s'enfuir, fans fe racheter, fans obferver au moins quelque fecret & quelque precaution dans leurs affemblées; ils fe declaroient encore les ennemis de tous les plaifirs des fens, par la difcipline rigoureufe qu'ils obfervoient pour le manger.]'Car ils avoient divers jeûnes particuliers, dans lefquels ils ne mangeoient point dutout.[a] Ils en avoient d'autres où ils ne mangeoient qu'au foir: ce qu'ils faifoient fouvent dans [ceux]qu'ils appelloient Stations, 'mais non pas toujours: car ils finiffoient ordinairement à trois heures aprés midi les ftations & les jeûnes du mécredi & du vendredi; [comme le faifoient auffi les Catholiques.]

Tert.jej.c.1.p. 701.b. a b.c. c.10.p.708.c.d.

'Ils avoient une autre "efpece de jeûne qu'ils appelloient des Xerophagies,[c'eft à dire où ils ne mangeoient rien que de fec;] 'ce qu'ils obfervoient tous les ans durant deux femaines, à la referve du famedi & du dimanche. 'Car ils ne jeûnoient jamais le famedi que celui de Pafque; [& c'eftoit la pratique ordinaire de prefque tous les Chrétiens, furtout en Orient. C'eft peut-eftre à caufe de ces deux femaines de xerophagie,]'que Sozomene dit que les Montaniftes ne jeûnoient que deux femaines de fuite avant Pafque.'Dans ces xerophagies ils s'abftenoient de viande, "de bouillon, des fruits mefmes qui avoient le plus de fuc. Ils s'abftenoient auffi du bain.

c.9.p.707.a. c.15.p.712.b. c.14.p.712.a. Soz.l.7.c.19.p. 735.b. Tert.jej.c.1.p. 701.b.c.

portionale jejunium. *omni jurulentia.*

'Au lieu d'un feul Carefme que l'Eglife obfervoit felon la tradition des Apoftres avant la fefte de Pafque, ils en faifoient trois tous les ans,[b] dont il y en avoit un aprés la Pentecofte.[Mais il femble qu'on peut douter fi ces trois Carefmes n'ont point efté ajoutez aprés Montan. Car Tertullien n'auroit pas manqué de marquer cette aufterité, & de la fuivre.]'Origene femble dire que les Montaniftes avoient paffé jufqu'à s'abftenir entierement du mariage & du vin; & que fur cela ils fe glorifioient d'eftre les Nazaréens de Dieu, dont les autres ne devoient point approcher, depeur de fouiller leur pureté.

Hier ep.54.p. 128.d|in Ag.p. 230.d. b in Matt.9.p. 27.b. Pamph.ap.p. 277.b.

'Les Catholiques blafmoient toutes ces nouvelles façons,[c] & mefme rejettoient leur difcipline avec anatheme,[d] non comme mauvaife, puifqu'ils la pratiquoient eux mefmes en quelque forte:

Euf.l.5.c.18.p. 184.c. c Tert.jej.c.1. p.701.d. d c.13 p.711.a.b.

mais ils ne vouloient pas que l'on fist un commandement & une neceffité d'une chofe qui eftoit libre & volontaire, [b] & cela fur l'autorité d'une nouvelle [ou plutoft d'une fauffe] prophetie. [c]Car ceux qui la recevoient, pratiquoient ces chofes comme des inftitutions d'obligation.

b|c.2.p.702.a. a Hier.ep.54. p.128.d. b Tert.jej.c.2. p.702.d. c c.13.p.711.c.

ARTICLE IX.

Diverfes autres erreurs des Montaniftes: S'ils ont efté Sabelliens: De leur battefme.

TERTULIEN attribuë les fentimens ridicules qu'il a de l'ame, à la grace de la prophetie; Que nous avons receuë, » dit-il, parceque nous reconnoiffons les dons fpirituels: [c'eft le » terme par lequel il marque Montan:]& il raporte enfuite une vifion de femme fur le fujet de l'ame. [On ne voit pas neanmoins que les autres Montaniftes aient eu les mefmes réveries.]

Tert.de an.c. 9.p.311.a.b.

Cette nouvelle prophetie autorifoit auffi l'erreur des Millenaires.

in Marc.l.3.c. 24.p.499.b.

Baronius attribuë aux Montaniftes de rebattizer les Catholiques: furquoi il ne cite que l'autorité de S. Philaftre, dans lequel il eft vifible qu'il appelle Montaniftes ceux que les autres ont appellez Montagnarts, c'eft à dire les Donatiftes. Il eft vray que Tertullien femble dire que[1] les Montaniftes rebattizoient les heretiques. Mais cet endroit n'eft pas clair; eftant feulement certain que c'eftoit fon fentiment & fa pratique:[& nous ne pretendons pas que fes opinions aient efté communes à toute fa fecte. Quand mefme il feroit certain que les Montaniftes rebattizoient les heretiques, il n'en faudroit pas auffi-toft conclure qu'ils rebattizoient les Catholiques.] Car Tertullien les diftingue clairement des heretiques en divers endroits, & il pretend avoir la mefme foy qu'eux.

Montenfes. — 1. — V. Tertullien. — Bar.258.§18. Phila.c.83.p. 21.a. Tert.pudi.c. 19.p.739.b. b|bapt.c.15.p. 262.d. Tert.monog. c.1.p.673.a.

Les Montaniftes recevoient tout l'ancien & le nouveau Teftament; [c]mais ils avoient l'impudence d'y ajouter de nouvelles écritures. [d]Car ils regardoient les livres faits par Prifcille & par Maximille, comme des livres prophetiques, [e]& les honoroient mefme plus que l'Evangile. [f]S. Epiphane, comme nous avons dit, raporte quelques paroles de leurs propheteffes.

Epi.48.c.1.p. 402.c. c Euf.l.6.c.20. p.223.a. d Thdrt.h.l.3. c.2.p.227.b. e c. f Epi.48.c.2.11. 12.13.

[Outre tout ceci, S. Jerome & les autres Peres, nous apprennent encore diverfes chofes des Montaniftes; mais dont il faut

1. *apud nos*, dit-il. On ne voit pas bien s'il faut fuppléer ou *Afros*, ou *Paraclericos*.

avouer qu'une partie ne convient pas à Montan, ni à ses premiers sectateurs.]'S. Jerome leur attribuë l'erreur de Sabellius [qui ne reconnoissoit point la distinction des trois Personnes divines.] [a] S. Epiphane au contraire, & S. Philastre, témoignent qu'ils n'avoient point d'autre croyance que celle de l'Eglise touchant la Trinité. 'S. Basile ne dit qu'ils sont heretiques sur la Trinité, qu'à cause qu'ils blasphement contre le S. Esprit, en donnant le titre de Paraclet à Montan & à Priscille.'Et S. Firmilien ne leur attribuë point d'autre heresie. [b] Theodoret accorde ceci, en disant que quelques Montanistes estoient tombez dans l'erreur de Sabellius, comme nous le verrons encore dans la suite; 'mais que Montan estoit demeuré dans la foy de l'Eglise sur ce point. C'est ce qu'un ancien auteur nous apprend aussi, lorsqu'il dit seulement des Montanistes sectateurs d'Esquine, Qu'ils ne reconnoissoient qu'une personne dans la Trinité. [Aussi il est certain que Tertullien penche bien plus vers l'Arianisme que vers le Sabellianisme, lequel il a mesme refuté expressément en la personne de Praxeas.]

Hier.ep.54.p.128.d. | a Epi.48.c.1.p.402.d|Phila.c.49.p.13.c. | Bas.can.1.p.20.e. | Cyp.ep.75.p.200.1|203.2. | b Thdrt.h.l.3.c.2.p.227.c.b. | Tert.præsc.52.p.254.c.

'S. Philastre dit que les Montanistes battizoient les morts: ce qu'il n'explique pas davantage. [c] S. Basile dit qu'ils battizoient au nom du Pere, du Fils, & de Montan ou de Priscille. [Neanmoins sa suite donne lieu de croire qu'il ne le dit, que parcequ'ils entendoient Montan par le S.Esprit, & non pas qu'ils battizassent formellement en son nom.]'S. Athanase semble dire qu'ils nommoient les trois Personnes comme nous, & condannoient neanmoins leur battesme: [quoique cet endroit puisse recevoir quelque difficulté] 'Quelques uns doutoient du temps de S. Firmilien, si leur battesme se devoit rejetter comme invalide: [& on n'auroit pas hesité à le rejetter, si au lieu du Saint Esprit ils y eussent nommé Montan.]'S. Denys d'Alexandrie l'admettoit, au raport de Saint Basile. [d] Baronius soutient en effet qu'ils battizoient au nom du Pere, du Fils, & du S. Esprit: [e]& on croit en trouver des preuves dans Tertullien.

Phila.c.49.p.13.c. | c Bas.can.1.p.21.a. | Ath.or.3.p.413.d. | Cyp.ep.75.p.103.2. | Bas.can.1.p.20.b|21.a. | d Bar.260.§16. | e Alex.t.3.p.176.

[Mais ils peuvent avoir changé dans la suite: car il est certain qu'ils estoient battizez lorsqu'ils revenoient à l'Eglise, non seulement]'par l'ordonnance du Concile d'Icone, qui condanna tout battesme donné hors de l'Eglise, [f]& de S. Basile qui condannoit tout battesme donné par ceux qui erroient dans la foy de la divinité; 'mais aussi par le 7.e Canon du premier Concile œcumenique de Constantinople, qui reçoit neanmoins les Ariens & les Macedoniens sans battesme, '& par le 8.e du Concile de Laodicée, qui reçoit aussi sans battesme les Photiniens, [tous hereti-

Cyp.ep.75.p.103.b. | f Bas.can.1.p.20.b|21.a. | Conc.t.2.p.951.a.c. | t.1.p.1497.a.c.

ques qui erroient sur la Trinité, & d'une maniere encore plus visible que les Montanistes, dont l'erreur ne tomboit pas proprement sur ce mystere.] 'S. Gregoire le Grand dit aussi qu'on leur donnoit le battesme dans l'Eglise, parcequ'ils ne l'avoient point receu dans leur secte, n'ayant point esté battizez au nom de la Trinité. 'Il faut dire avec Zonare, ou qu'ils ne battizoient point dutout, (ce qui est faux selon S. Basile,) ou qu'ils ne battizoient pas comme il faut, [& selon la forme de l'Eglise.]

Greg.l.4.ep. 91.p.990.b.c.
Zon.can.p.78. d.

ARTICLE X.

Mysteres des Montanistes: De Pepuze: Leur Jerarchie.

'ON dit des choses abominables de leurs mysteres [a] qui rendoient toute l'Eglise odieuse aux payens, parcequ'ils ne distinguoient pas ces heretiques des Catholiques. [b] Car on tenoit qu'en une certaine feste, [c] qui estoit celle de Pasque selon S. Philastre, [1] ils prenoient un enfant d'un an, dont ils tiroient le sang, [d] en le piquant par tout le corps avec des aiguilles, [e] & que pestrissant ce sang avec de la farine, ils en faisoient leurs mysteres, [f] leur eucaristie, [g] & leurs sacrifices. [h] Si l'enfant rechapoit de ce supplice, ils le consideroient "comme un grand pontife; & s'il en mouroit, ils en faisoient un martyr.

pro magno sacerdote.

Hier.ep.54.p. 128.d.
a Cyr.cat 16.p. 178.c.
b Epi 48.c.14. p.416.c.
c Phila.c.49. p 13.d.
d Epi.p.416.c| Aug.h.26.p.8.1. d.
e Aug|Hier.p. 126.d.
f Aug.p.8.2.a.
g Epi.p.416.c.
h Aug.p.8.2.a.
i Thdrt.h.l.3. c.2.p.227.c.
k Cyr.cat.16 p. 178.c.
Isi.P.l.1.ep. 242.p.68.b.
Hier.ep.54.p. 128.d.
l Præd.c.26. p.28.
Bar.173.§ 33.
Epi 48.c.14.p. 416.c.
49.c.1.p.418.a.

[i] Ces heretiques n'avouoient pas un si grand crime, & ils le rejettoient comme une pure calomnie. [Aussi les Peres n'en parlent qu'avec doute, & sur le bruit commun, hors] [k] S. Cyrille de Jerusalem qui le suppose comme certain, & il dit mesme qu'ils hachoient cet enfant pour le manger. 'S. Isidore de Peluse avance aussi sans hesiter, que cette secte engageoit à la magie, à l'adultere, à l'idolatrie, & à tuer des enfans. 'S. Jerome dit au contraire qu'il aime mieux ne pas croire ce qu'on disoit sur cela. [l] L'auteur du Prædestinatus paroist aussi le rejetter comme faux, parceque ceux qui avoient écrit [les premiers] contre eux, n'en avoient point parlé dutout. 'Baronius reconnoist de mesme que quand cela auroit esté veritable des Montanistes dans la suite du temps, il n'y a pas neanmoins d'apparence de l'attribuer à Montan, puisque ceux qui ont écrit contre luy de son vivant, ou peu aprés sa mort, ne luy reprochent rien de semblable. 'S Epiphane dit mesme qu'on ne publioit pas cela de tous les Montanistes, mais seulement de quelque branche de leur secte.

'Ce Saint nous apprend que les Montanistes alloient celebrer

1. Hier.ep.54.p.128.d|Aug.hær.26.p.8.1.d|Cyr.cat.16.p.178.c.

certains mysteres en un lieu desert de la Phrygie, où avoit esté autrefois la ville de Pepuze, depuis ruinée, & qu'ils honoroient beaucoup ce lieu, où ils disoient que la Jerusalem celeste estoit descenduë. [Je ne sçay si par cette Jerusalem ils n'entendoient point] 'une forme de ville qui avoit paru en l'air vers l'an 198, & que Tertullien prit pour une marque de cette Jerusalem où les Montanistes & les autres Millenaires s'imaginoient devoir vivre heureusement durant mille ans. 'Car la nouvelle prophetie promettoit qu'avant que cette belle ville pretenduë descendist du ciel, on en verroit par avance la representation & la figure. 'Mais Tertullien dit que celle-ci avoit paru dans la Palestine.

Tert. in Marc. l.3.c.24.p.499. c. | b. | c.

[Quoy qu'il en soit, il est certain que] 'Montan mesme donnoit le nom de Jerusalem à Pepuze & à Tymie, deux petites villes de Phrygie, 'disent les auteurs contemporains, [a] quoique d'autres aient cru que Pepuze n'estoit pas une ville, mais une simple maison de campagne, où Montan demeuroit avec Prisque & Maximille. [b] Montan vouloit que ses disciples s'y assemblassent de tous costez. [c] Aussi on voit que S. Basile & d'autres les ont quelquefois nommez Pepuzeniens. [d] Ils estimoient, dit S. Epiphane, que ce lieu de Pepuze estoit saint & sacré. [e] C'est là ce semble, que la prophetie, ou plutost la possession de Maximille, avoit commencé. [f] On pretendoit, comme nous avons vu, que J. C. y estoit apparu à Priscille ou à Quintille, & luy avoit donné la sagesse. C'est pourquoi on dit qu'il y avoit plusieurs hommes & femmes qui se consacroient en ce lieu par de certaines ceremonies, & y demeuroient afin d'y voir aussi J. C. 'C'est là où on disoit qu'ils celebroient leurs abominables mysteres.

Eus. l.5.c.18.p. 184.c | Thdrt. h.l.3.c.2.p.227. b | Cyr. cat.16. p.178.c. | a Aug. h.27.p. 8.2 a | Phila.c. 49.p.13.c.d. | b Eus p.184.c. | c Bas. can.1.p. 20 | Thdrt.p. 227.c. | d Epi.48.c.14. p.416.a | 49.c.1. p.418.a. | e Eus. l.5.c.18. p.186.b. | f Epi.49.c.1.p. 417.418. | Phila.c.49.p. 13.d.

'C'estoit encore à Pepuze qu'estoient leurs patriarches qu'ils regardoient comme les premiers dans leur Jerarchie. Les seconds estoient ceux qu'ils appelloient Cenons: & les Evesques qui parmi nous, dit S. Jerome, tiennent la place des Apostres, n'ont parmi eux que le troisieme & presque le dernier rang: comme si leur religion en estoit bien plus relevée, de mettre tous les derniers ceux que nous mettons les premiers. 'Ils en établissoient en Phrygie jusque dans les villages. [g] Le 8.[e] Canon de Laodicée parle de leur pretendu Clergé, & de ceux qu'ils appelloient "tres grands. [Il falloit que ce fust le titre de leurs patriarches, ou de leurs Cenons.

Hier. ep 54.p. 128.d. | Soz.l.7.c.19.p. 734.c. | g Conc.t.1.p. 1497.b. | μεγίστους.

S Epiphane & divers autres, font une secte particuliere des Pepuzeniens,] 'qui n'estoit neanmoins differente de celle des Montanistes que par un nouvel excés d'orgueil. Car, parcequ'ils

Præd.c.27.p. 29.

demeuroient à Pepuze, ils s'estimoient plus saints que les autres, & les traitoient avec mepris.

ARTICLE XI.

De ceux qui ont écrit contre les Montanistes, particulierement d'Apollone.

[L'Heresie des Montanistes fut combatuë puissamment dés son origine. Il semble que le premier qui s'est signalé dans ce combat,]'soit l'illustre "S. Apollinaire Evesque d'Hieraple en Phrygie, qui couronna tous ses travaux pour la foy, par les lettres qu'il écrivit contre ces nouveaux heretiques, lorsqu'ils ne faisoient encore que de naistre. 'Mais il ne fut pas seul dans cette guerre: La puissance invincible de la verité luy associa plusieurs personnes des plus eloquens de cette province, [& mesme des pays fort eloignez, si nous recevons ce que dit le Prædestinatus,] 'que le Pape "Soter a écrit un livre contre eux.

V. son titre. Euf.l.4.c.27.p.149.c|l.5.c.19.p.187.a. c.16.p.179.b. V. son titre. Præd.c.26.p.28.

[a] L'un des plus anciens qu'Eusebe marque l'avoir fait, a esté Miltiade, [b] qui écrivit contre eux "un ouvrage tres important sous M. Aurele ou sous Commode, [c] pour montrer qu'un prophete ne doit point parler en extase, [sans jugement, & sans savoir ce qu'il dit Les Montanistes y firent quelque réponse.] [d] S. Jerome dit que cet écrit de Miltiade a esté cité par Rhodon, auteur ecclesiastique qui fleurissoit sous Commode & sous Severe, dans un ouvrage considerable qu'il composa luy mesme contre les Cataphryges. [Mais Eusebe ne dit point que Rhodon ait rien fait contre ces heretiques:]'& S. Jerome se confond apparemment avec [Astere Urbain, dont nous allons bien-tost parler.

opus præcipuum. a Euf.l.5.c.17.p.183.b|Chr.Al.p.616. b Hier.v.ill.c.30.p.281.b. c Euf.l.5.c.17.p.183.b|n.p.98.2.c. d Hier.v.ill.c.37.39.p.280.d|281.a.b. Euf.n.p.98.2.b.

Nous pouvons mettre S. Irenée au nombre de ceux qui ont condanné les Montanistes avant l'empire de Severe,]'puisqu'il semble parler d'eux dans les paroles que nous en avons raportées.

Iren.l.3.c.11.p.259.d.

'Nous avons vu que S. Serapion d'Antioche avoit écrit une lettre synodale [sous Commode ou sous Severe,] pour montrer que leur pretenduë prophetie estoit en abomination à tous les Fideles du monde. 'Aussi on le met entre les auteurs qui ont écrit contre eux.

Euf.l.5.c.19.p.186.187. Chr.Al.p.616.

'S. Clement d'Alexandrie, [qui écrivoit sous Severe,] met leur secte au rang des heresies, [e] & promet de la refuter.

Cl.str.7.p.765.c. e 4.p.511.a.

[f] Tertullien combatit aussi ces mesmes heretiques, & les détruisit, dit S. Augustin: [g] ils sont traitez formellement d'hereti-

f Aug.h.86.p.14.1.c. g Tert.præf.c.52.p.254.c.

ques & de blasphemateurs dans un écrit qui porte son nom, ['mais qu'on doute estre de luy. Cependant il ne laissa pas ensuite de se laisser surprendre à leurs folles visions, & d'embrasser ouvertement leur défense. Mais comme nous esperons en parler amplement en un autre endroit, nous n'en dirons rien ici davantage.

V. Tertullien note 6.

Nous passerons de ce défenseur des Montanistes, à Apollone celebre défenseur de la verité, qui a esté mis au rang des auteurs ecclesiastiques par Eusebe & par S. Jerome. Ces deux auteurs ne luy donnent point de qualité; ce qui fait que nous n'osons pas nous arrester beaucoup à un écrivain posterieur, d'ailleurs assez plein de fautes,]'qui le qualifie Evesque d'Ephese. [a]Il écrivit un ouvrage contre les Montanistes, dont Eusebe raporte quelques fragmens: & nous en avons traduit une partie. [b] Eusebe témoigne que ce livre faisoit voir tres amplement & tres solidement l'imposture de ces heretiques. 'Il refutoit "mot à mot leurs propheties, & en montroit la fausseté. 'Il estoit long, mais fort beau, selon S. Jerome, qui donne à son auteur la loüange d'estre fort eloquent.

Præd.c.26.27. 86.p.28.29.79. a Eus.l.5.c.18. p.184-186. b p.186.c. p.184.b. Hier.v.ill.c. 40.p.281.h. κατὰ λέξιν.

'Apollone écrivoit quarante ans aprés le commencement des Montanistes, [& ainsi vers l'an 211, qui estoit le premier de l'empire de Caracalla.]'Il paroist assez par son discours que Montan vivoit encore alors, avec une de ses prophetesses, qui estoit Maximille.'Car il parle de Priscille comme n'estant plus au monde.[Le temps où il a écrit fait bien voir qu'il ne peut pas estre le mesme que S. Apollone Senateur Romain, qui fut martyrizé sous Commode vers l'an 186.]S. Jerome les distingue fort bien.

Eus.l.5.c.18.p. 186.b. p.185.b.d|n.p. 100.1.b. l.5.c.18.p.184. d. Hier.v.ill.c. 40.42.

[c]Tertullien aprés avoir écrit six livres de l'extase contre les Catholiques, y en ajouta un settieme contre Apollone en particulier, & s'efforça d'y soûtenir tout ce que cet auteur accusoit dans les Montanistes. [Mais tout cet ouvrage n'est pas venu jusques à nous.]

c c.40.p.282.a.

'Apollone parloit dans son livre d' un Evesque & martyr de ce temps la nommé Thraseas,[d] qui estoit d'Eumenie en la Phrygie Pacatienne. Il fut enterré à Smyrne. [Usuard & Adon qui mettent la feste de ce Saint le 5 d'octobre, disent positivement qu'il souffrit à Smyrne,&"marquent assez qu'ils le croyoient Evesque d'Eumenie: ce que le martyrologe Romain dit nettement:] '& les termes dans lesquels Polycrate d'Ephese en parle, donnent tout sujet de le croire. Cet Evesque le met entre les grandes lumieres de l'Asie: [& comme il écrivoit vers l'an 196,]il faut dire selon

Eus.l.5.c.18.p. 186.c. d c.24.p.191.d| Boll.6.feb.p. 768.d. apud Eumeniam. Eus.l.4.c.24.p. 191.d. Bar.5.oct.a.

selon toutes les apparences, que S. Thraseas ait souffert sous M. Aurele, [mais depuis la naissance de l'heresie des Montanistes. Car c'est le temps d'Apollone, qui n'auroit pas eu ce semble l'occasion d'en parler,] 'si ce Saint n'eust eu quelque part à l'histoire de Montan. 'Une vie de S. Polycarpe, [qui n'est pas neanmoins fort authentique,] dit que S.Bucole, qu'elle fait predecesseur de ce Saint, fut enterré dans le cimetiere de la basilique Ephesienne prés de Smyrne, où, dit-elle, il croist maintenant un myrte depuis la translation du saint martyr Thraseas; [c'est à dire apparemment depuis qu'il y eust esté enterré."]

a. Boll.6.feb.p. 767.f.

Note 6.

ARTICLE XII.

D'Astere Urbain défenseur de l'Eglise contre les Montanistes.

[ZEPHYRIN gouvernoit encore l'Eglise Romaine au commencement de Caracalla:] '& ce fut sous son pontificat, que se fit à Rome "une celebre conference entre Caius theologien Catholique, & Procle l'un des principaux docteurs des Montanistes.

V. Caius. Eus.l.6.c.20.p. 222.223.

["Astere Urbain, dont nous avons tiré beaucoup de lumiere,] 'écrivit 13 ou 14 ans aprés la mort de Maximille, [& ainsi vers l'an 232, qui estoit l'onzieme d'Alexandre.] 'Eusebe témoigne que cet auteur fut l'un de ces hommes eloquens que la verité suscita dans l'Asie pour combatre les Montanistes. 'Il y a sujet de croire qu'il estoit Evesque, [quoique son siege ne soit pas connu:] mais il estoit au moins certainement Prestre. [Eusebe nous a conservé sa preface, parcequ'elle sert pour l'histoire: & comme elle est de plus pleine de pieté & de modestie, elle ne pourra pas ennuyer les lecteurs quand nous la mettrons ici toute entiere.]

Note 7. c.16.17.p.181. c|183.184. a c.16.p.179.b. d.

'Il y a déja fort long-temps, mon cher "Avirce Marcel, que vous m'avez commandé d'écrire quelque discours contre l'heresie que l'on appelle [1] d'Alcibiade. J'ay toujours differé jusques à present, sans oser entreprendre de vous obeïr, 'non que je craignisse de ne pouvoir refuter le mensonge, & rendre témoignage à la verité; mais parceque j'apprehendois que quelques uns ne m'accusassent de vouloir ajouter quelque chose aux Ecritures divines, & aux regles qui nous sont prescrites par la parole du nouveau Testament & de l'Evangile; à laquelle on ne peut rien ajouter, comme on n'en peut rien retrancher, si on veut vivre comme

ou Aberce. V.S. Papias. b. c.

1. Le texte a *de Miltiade*: mais l'histoire fait voir qu'il faut lire *Alcibiade*. Eus.n.p.97.2.c| 98.2.c.

l'ordonne le mesme Evangile. [Mais enfin la rencontre que je « m'en vas vous dire, m'a obligé de passer pardessus cette consideration, & de rompre mon silence.] Car estant allé il y a peu de « temps à Ancyre en Galacie, j'y trouvai l'Eglise dans le trouble à « cause de cette nouvelle prophetie, comme ils l'appellent : & j'es- « pere de montrer qu'elle est encore plus fausse que nouvelle. 'Nous « fismes quelques discours dans l'Eglise durant plusieurs jours, où « par la grace du Seigneur, nous éclaircismes autant qu'il nous fut « possible, tant ce qui touche leurs personnes, que ce qui regarde « toutes leurs objections en particulier. Cela réussit en sorte que « l'Eglise s'en rejouit, & s'affermit dans la verité; & que les adver- « saires eurent le regret de se voir repoussez, & hors d'esperance « de pouvoir faire pour lors aucun progrés. Les Prestres du lieu « nous prierent de leur laisser un memoire de ce que nous avions « dit contre les ennemis de la verité; & "nostre confrere Zotique « d'Otre,[ville episcopale de la Phrygie,] estoit present à cette de- « mande. Nous ne le fismes pas neanmoins; 'mais nous leur pro- « mismes que nous écririons ici avec la grace de Dieu, le recit de « ce qui s'est passé dans la conference, & que nous le leur envoie- « rions aussi-tost. «

d. — Note 8. — p. 180. a.

[La moderation & l'humilité qu'on voit dans cette preface, « paroist encore dans l'endroit où Astere Urbain parle de la mort « de Montan, de Maximille, & de Theodote:] 'Car aprés avoir ra- « porté ce que nous avons dit de leur fin funeste; 'Voilà, dit-il, ce « que l'on tient communément de leur mort: mais pour nous, nous « ne croyons point savoir rien de ces choses, que ce que nous « avons vu de nos propres yeux. Il se peut faire que ces miserables « soient morts comme nous l'avons raporté. Peut-estre aussi sont-ils « morts d'une autre maniere. «

p. 181. c, d.

[Il est difficile de voir une plus grande retenuë, & une plus grande sincerité.] 'Et cependant c'est cet Evesque, avec Apollone dont nous avons parlé auparavant, qu'un homme celebre de ce siecle accuse d'estre de vains declamateurs, dont le raport merite, dit-il, d'autant moins de croyance, qu'ils s'efforcent de le rendre plus indubitable. [Je ne sçay surquoi il a pu fonder un jugement si étrange. Est-ce qu'il est permis de dechirer ainsi sans preuve, des personnes dont on ne sçait autre chose, sinon qu'ils ont défendu l'Eglise & la verité contre une secte reconnuë dans tous les siecles pour heretique? Mais il ne faut peut-estre pas trop s'étonner que pour mettre dans le ciel un homme qui fait gloire d'avoir abandonné l'unité de l'Eglise Catholique, on traite de

Rigal. in Tert. praef.

vains declamateurs & d'imposteurs, ceux qui ne meritent de l'Eglise que des respects & des loüanges.]

ARTICLE XIII.

Concile d'Icone contre les Montanistes: Ils corrompent toute l'Eglise de Thyatires; se repandent en diverses provinces.

[ORIGENE qui écrivoit particulierement sous Alexandre, parle peu des Montanistes.]Il s'eleve neanmoins tres fortement contre ceux "qui donnoient le grand nom de Paraclet à des demons & à des esprits d'erreur; 'qui sous ce nom troubloient les Eglises de J. C, & divisoient les freres par des dissentions fascheuses; qui s'estant laissé seduire à l'esprit d'erreur, trompoient les ames des simples par l'ostentation d'une abstinence plus religieuse, & faisoient tort à beaucoup de personnes en leur défendant le mariage Il les accuse, eux qui ne parloient que du Paraclet, de n'en pas neanmoins connoistre la grandeur, & de ne pas croire sa divinité. 'Il condanne en un autre endroit ceux qui pretendoient que les Prophetes, lorsqu'ils parloient de la part de Dieu, estoient hors d'eux mesmes, & ne savoient point ce qu'ils disoient. 'Il rejette mesme expressément les faux prophetes de Phrygie. [a] S. Pamphile raporte de luy un passage, où il doute si on les doit traiter d'heretiques ou de schismatiques.

&c.

Ori.in M.g.p. 400.c.
prin.l.2.c.7.p. 700.b.
in Rom.10.p. 590.a.
in Matt.26.p. 129 a.
a Pamph.p. 177.b.

'On croit que ce fut aussi vers les dernieres années d'Alexandre,[c'est à dire "vers l'an 231,]que se tint le Concile d'Icone,[b] sur le sujet du battesme des Cataphryges, de la nullité duquel quelques uns doutoient. 'Ce Concile declara que"tout battesme donné hors l'Eglise devoit estre rejetté; [c] comme cela se pratiquoit dans la Cappadoce par une coutume immemoriale. Il y avoit baucoup d'Evesques dans ce Concile, '& l'on y peut raporter ce que les Donatistes disoient, que"cinquante Evesques d'Orient avoient rejetté tout battesme donné par des heretiques & des schismatiques; & ils citoient sur ce sujet des lettres des Orientaux. 'Il estoit assemblé de la Cappadoce, de la Galacie, de la Cilicie, & des provinces voisines. 'S. Firmilien Evesque de Cesarée en Cappadoce y estoit present.

NOTE 9.
V. S. Cyprien § 42.
Ibid.

Eus.l.n.p.143.2.
b Firm.ap Cyp. ep.75.p.203.2.
2|Eus.l.7.c.7. p.253.254.
c Firm p.203. 2.
Aug.in Cre.l. 3.c.1.3.p.180.1. a.c|Eus.l.n.p. 141.2.b.c.
Firm.p.200.2.
2|203.2.

'S. Epiphane raporte comme une chose constante, que les Cataphryges avoient tellement"perverti les Chrétiens de la ville de Thyatires[en Lydie peu aprés l'an 250,] qu'ils y avoient entierement éteint la religion Catholique, laquelle n'y fut rétablie que

NOTE 10.
Epi.51.c.33.p. 455.b.c.

112 ans aprés. Il ajoute que ce malheur avoit esté predit par S. Jean dans son Apocalypse, & que cette Jezabel dont il y est parlé en cet endroit, qui se donnoit la qualité de prophetesse, marque les prophetesses de Montan. [Nous ne lisons pas neanmoins que ces prophetesses enseignassent l'adultere, ni à manger des viandes immolées ; à moins qu'on n'explique ces choses en un sens allegorique.] 'S. Jean marque mesme qu'une partie de cette Eglise devoit conserver sa pureté, & ne point recevoir la doctrine de Jezabel.

Apoc.2.v.19. 20.21.

v.24.

[Il paroist assez que la puissance des Montanistes ne s'étendoit pas sur la seule ville de Thyatires, mais encore sur toute la province de Phrygie ;] 'puisque Constance ayant banni S. Paulin de Treves en Phrygie, 'S. Hilaire dit qu'il l'avoit relegué hors du nom Chrétien, & l'avoit reduit à chercher sa nourriture non parmi des sujets de l'Empire, [mais parmi des Isaures,] ou à la recevoir toute souillée & toute profanée de l'antre de Montan & de Maximille. 'Ils avoient encore des peuples, [c'est à dire des eglises] dans cette province du temps de S. Augustin.

Hier.chr. Hil.in.Const. p.114.2.a.

Aug.h.26.p.8. 1.d.

'S. Epiphane témoigne que de son temps ils estoient repandus non seulement dans la Phrygie, mais encore dans la Cilicie, dans la Galacie, & particulierement à Constantinople. 'Sozomene remarque que Constantin ayant fait des loix contre les heretiques, les Montanistes furent maltraitez comme les autres, hormis dans la Phrygie & les provinces voisines, où depuis Montan ils avoient toujours esté & sont encore, dit-il, en grand nombre.

Epi.48.c.14.p. 416.a.

Soz.l.2.c.32.p. 494.a.

'On voit, comme nous avons dit, par Tertullien, qu'ils avoient des eglises en Afrique [vers l'an 210.] [a] Pearson pretend qu'on y trouvoit beaucoup de personnes engagées dans leurs erreurs, qui persistoient neanmoins dans l'Eglise [Catholique ;] & il en parle comme d'une chose certaine & connuë. [Elle nous est cependant entierement inconnuë ; & nous avons mesme peine à croire qu'on puisse trouver aucune preuve d'une chose telle que celle là, pour laquelle il en faut assurément de tres fortes, n'estant nullement probable que l'Eglise d'Afrique ait souffert dans son sein ceux que l'Eglise d'Asie en rejettoit.] 'Pearson trouve dans Saint Cyprien que quelques Evesques refusoient la penitence aux adulteres à qui d'autres l'accordoient, sans que cela rompist l'unité entre eux. Mais il distingue avec raison ces Evesques de ceux qui suivoient l'erreur de Montan. 'Tertullien se plaint qu'on anathematizoit sa secte, & qu'on la traitoit d'heresie pour la seule innovation sur les jeûnes, [ce qui en estoit le moindre mal ; & il parle sans doute de ce qui se faisoit en Afrique.]

Tert.fug.c.3.p. 691.c|de an c. 9.p 311.a.
a Pearf.de Ign. 2.2.p.95.a.

c.

Tert.jej.c.1.p. 701.c.d.

ARTICLE XIV.

Divisions des Montanistes : Les Esquinistes se font Sabelliens : De Leucius Carinus.

'IL est visible par Theodoret que les Montanistes duroient encore de son temps, [ce'st à dire jusqu'aprés le mileu du V. siecle. Mais d'une seule secte il s'en estoit fait plusieurs, comme c'est l'ordinaire de toutes les heresies.] 'Nous voyons que du temps de Montan mesme ils estoient divisez en Esquinistes & en Procliens; ces derniers se contentant du blaspheme general des Montanistes, d'attribuer le Paraclet à Montan; & les Esquinistes y ajoutant la confusion des personnes de la Trinité. [Ainsi il paroist que c'est de ceux-ci que parle S. Pacien, lorsqu'il dit] 'que Praxeas, [qui a introduit cette heresie,] a esté le docteur des Cataphryges; [ce qui ne semble signifier autre chose, sinon que les Montanistes suivoient les sentimens de Praxeas, qui ont ensuite esté rendus plus celebres sous le nom de Sabellius:] 'Theodoret dit aussi que Montan n'avoit rien changé dans la croyance de l'Eglise sur la Trinité; 'mais que quelques uns de ceux de sa secte nioient les trois hypostases, & disoient que le Pere, le Fils, & le S. Esprit, estoient une seule personne. 'Cela explique ce que disent Socrate & Sozomene, que les Ariens accusoient les défenseurs de la Consubstantialité, de suivre les dogmes de Sabellius & de Montant.[a] Ils accusoient encore Marcel d'Ancyre de mesler à ses erreurs celles de Montan, le chef de tous les heretiques, disent-ils, aussibien que les blasphemes de Sabellius.

Thdrt.h.l.3.c. 2.p.227.c.
Tert.præf.c. 52.p.154.c.
Paci.ep.1.p.50. d.
Thdrt.h.l.3.c. 2.p.227.b.
c.
Socr.l.1.c.23.p. 58.c|Soz.l.2.c. 18.p.468 c|n.p. 14.1.b.c.
a Hil.fr.2.p.8.

'Comme Saint Pacien met aussi Theodote & Blaste entre les docteurs des Montanistes, qui ont apporté chacun de differentes erreurs [il semble qu'il y en ait eu parmi eux qui aient combatu la divinité de J.C. comme Theodote, & qui aient celebré la Pasque le 14 de la lune comme Blaste. Nous n'avons pas d'autre lumiere pour le premier point. Nous verrons le second bien confirmé dans la suite. Il est certain qu'il n'y a point d'apparence à dire que ni Praxeas, ni Theodote, ni Blaste, fussent effectivement de la secte des Montanistes, puisqu'Eusebe & Tertullien qui en parlent assez, ne le remarquent jamais. "Et on le peut encore moins dire de Praxeas que des autres. Il y a eu un Theodote Montaniste: mais on ne luy attribuë aucune erreur particuliere.]

Paci.ep.1.p.50. d.
V. Praxeas.

'Les disciples de ["Procle ou] Procule estoient encore celebres

d.
V. Caius le docteur.

[vers l'an 390] du temps de S. Pacien, qui les appelle les plus nobles des Phrygiens, [c'est à dire des Montanistes.] Ils se vantoient d'avoir esté animez [& illuminez] par un Leucius. 'Baronius le prend pour le celebre auteur de tant d'actes fabuleux des saints Apostres, 'à qui le Pape Gelase donne l'eloge de disciple du diable, [que meritent si bien les auteurs des pieces fausses & supposées, & tous les amateurs du mensonge.] 'Photius l'appelle Leucius Carinus, & témoigne qu'il avoit fait les actes de S. Pierre, de S. Jean, de S. André, de S. Thomas, & de S. Paul. 'Innocent I. dans son epistre 3.[e], y ajoute S. Jacque le Mineur & S. Matthias. 'L'auteur du traité De la foy contre les Manichéens, qu'on croit estre Evode d'Uzale, cite de cet imposteur les actes de S. André, & dit qu'il attribuoit ses pieces aux Apostres mesmes.

Bar. 277. § 42. — 44. § 43. — Phot. c. 114. p. 292. — Conc. t. 2. p. 1256. e. — ap. Aug. c. 38. t. 6 p. 24?. 2. d.

'Photius décrit son style comme rempli de tous les vices qui se puissent imaginer: & sa doctrine comme encore plus corrompuë que son style: [ce qui peut faire juger qu'il estoit ou de quelqu'une des anciennes branches des Gnostiques, ou de l'heresie des Manichéens, à quoy le passage de S. Pacien peut n'estre pas contraire, selon que nous avons expliqué ce qu'il dit de Praxeas.] 'Evode témoigne que les Manichéens recevoient ces actes faits par Leucius; de sorte qu'il s'en sert contre eux dans les choses mesmes de la foy. [Et ainsi ce sont apparemment]'ces actes écrits sous le nom des Apostres par des faiseurs de fables, que Saint Augustin témoigne estre receus par ces heretiques comme des Ecritures canoniques. 'Dans le traité De la nativité de la Vierge, qui est parmi les œuvres supposées à S. Jerome, les faux actes des Apostres sont attribuez, avec un autre ouvrage, à Seleucus disciple de Manichée: '& Baronius croit que Seleucus & Leucius ne sont que la mesme personne & le mesme nom.

Phot. c. 114. p. 292. — Aug de fid. c. 5 p. 236 a. d. — in Faust. l. 22. c. 79. p. 181. 2. a. b. — Hier. t. 4. p. 3?0. c. — Bar 277. § 42.

ARTICLE XV.

Des Artotyrites, Tascodrugites, & Quartodecimans.

'DU temps de S. Epiphane il y avoit une autre secte née de celle des Montanistes, à la quelle ce Saint donne les noms de Priscilliens, à cause de Priscille la prophetesse; de Quintilliens, à cause d'une Quintille de la mesme secte; de Pepuzeniens, à cause qu'ils honoroient la ville de Pepuze; & d'Artotyrites, 'à cause qu'ils offroient dans leurs mysteres du *pain, & du *fromage. [a] Ils admettoient les femmes à la prestrise & à l'episcopat, ne voulant

Epi. 49. c. 1. p. 417. — c. ?. p. 418 d| Phila. c. 74. p. 18. c. — a Epi. 49. c. 2. p. 418. c. d.

* ἄρτον. * τυρόν.

pas qu'on fist aucune difference entre les sexes. 'On voit souvent, dit S. Epiphane, entrer sept filles dans leur eglise, habillées de blanc, & une torche à la main, pour faire les prophetesses: & là elles pleurent, deplorent la misere des hommes, & portent le peuple par ces grimaces à une espece de penitence.

c.

'C'est encore, dit-il, dans cette secte, ou dans celle mesme des Montanistes, que se trouve la superstition ridicule des Tascodrugites, qui pour marque de tristesse, mettoient le doit sur le nez durant la priere; ce qui est exprimé en leur langue par le mot de Tascodrugites, que les Grecs ont traduit par celui de Passalorynquites. 'S. Augustin ajoute qu'ils mettoient aussi le doit dans la bouche, & qu'ils faisoient toutes ces badineries comme pour recommander le silence.'

48.c.41.p.416. b. | Aug.h.63.p.12. 2.b.

'S. Jerome parle aussi de ces Passalorynquites, & des Artotyrites, & il dit que ces heresies ne se connoissoient qu'à Ancyre, qui estoit une ville corrompuë par diverses erreurs, & divisée par beaucoup de schismes. [Et cela est confirmé par le 7.[e] Canon du premier Concile de Constantinople,] 'qui témoigne que le plus grand nombre des heretiques de cette nouvelle Rome, venoit de la Galacie. [Il y a bien de l'apparence que] 'les Ascodrogites que S. Philastre met entre les heretiques "de la Galacie, & que S. Augustin appelle Ascites, [ne sont autre chose que les Tascodrugites dont nous venons de parler.]

Hier.in Gal.l. 2.pr.p.174.a| Phila.c.74.75. p.18. | Conc.t.2.p. 951.c. | Phila.c.75.p. 18.c|Aug.h.62. p.12.1.d. | &c.

'S. Epiphane aprés avoir parlé des Montanistes & des Quintiliens, dit que ces heresies ont produit celle des Quartodecimans, qui faisoient toujours Pasque le 14 de la lune. 'Et S. Pacien marque entre les erreurs des Cataphryges, la dispute qu'ils avoient contre l'Eglise touchant le jour de la Pasque. [Cela éclaircit le mesme S Pacien, qui dit, comme on a vu,] 'que Blaste,[lequel suivoit les Quartodecimans,] estoit un des auteurs des Montanistes: 'A quoy on peut ajouter Zonare, qui remarque que les Cataphryges celebroient "la Pasque hors de son temps. [Mais quoiqu'il paroisse que les Montanistes faisoient Pasque le 14 de la lune; il ne faut pas neanmoins les confondre avec les Quartodecimans, que l'on n'a point regardez comme heretiques avant le Concile de Nicée: & depuis mesme ce Concile, "ils ont esté traitez bien differemment des Montanistes.]

Epi.50 c.1.p. 419.d. | Paci.ep.1.p.50. d. | d. | Zon.can.p.78. c. | ὁ πάσχα διάφορον. | V. S.Victor Pape § 7| note 1.

'S. Epiphane semble dire aussi que les Montanistes de Galacie celebroient "toujours Pasque le 25 de mars, & les autres le 14 de la lune. 'Mais tout cet endroit est si obscur, comme l'avoue le P. Petau, qu'il est impossible d'y rien fonder.

Epi.50.c.1.p. 420.a.b. | &c. | n.p.86.

Uſſ.an.M.c.5. p.106.107.|Nor. epo.p.17.b. Chry.S.t.5.h. 156.p.941.a.

'Dans une homelie qui eſt parmi les œuvres de S. Chryſoſtome, mais que les plus habiles jugent n'avoir eſté faite qu'en l'an 672, 'on voit qu'il y avoit encore des Quartodecimans & des Montaniſtes au VII. ſiecle ; que les premiers ſuivoient les Juifs & en faiſant Paſque le 14 de la lune , & en reglant leur lune paſcale

p.942.a.b. a p.941.b.c.

ſur la leur, 'ſans y obſerver l'equinoxe;[a] & que les Montaniſtes au contraire n'obſervoient point le 14 de la lune , mais faiſoient toujours Paſque le 14 du premier mois: [ce qui eſt éclairci par Sozomene ,] 'qui dit qu'ils commençoient leur premier mois à l'equinoxe "le 24 de mars,& faiſoient Paſque ou le 14 ſuivant, c'eſt à dire le 6 d'avril , s'il ſe rencontroit que ce fuſt un dimanche , ou le premier dimanche d'aprés . 'Au moins c'eſt ainſi que les plus habiles expliquent ſes paroles , dans leſquelles il s'eſt aſſurément gliſſé quelque corruption.

Soz.l.7.c.18.p. 733 c.d.

NOTE, 11.

n.p.155.2.a|Uſſ. an.M.c,2.p.99. c.

SAINT DENYS,

EVESQUE DE CORINTHE.

Euſ.l.4.c.21.p. 141 c.

'L'UN des plus illuſtres prelats qui ait paru ſous M.Aurele , a eſté S. Denys Eveſque de Corinthe. Euſebe dans ſa chronique en l'an 11 de ce Prince , [de J.C.171,] marque que cet homme ſacré, (c'eſt le titre qu'il luy donne ,) eſtoit alors dans une grande reputation . [Il pouvoit bien eſtre ſucceſſeur de Prime,] 'qui eſtoit Eveſque de Corinthe lorſqu'Hegeſippe paſſa par cette ville pour aller à Rome ſous Anicet [vers l'an 160.]

c.22.p.142.b.

c.23.p.143.c.d,

'Il ne ſe contenta pas de nourrir ſon peuple par ſes ſaints travaux : ſa charité ſe repandit encore avec abondance ſur les autres provinces ; & les lettres qu'il écrivoit à diverſes Egliſes le firent conſiderer comme un prelat tres utile à toute la terre . 'Il n'écrivoit pas ces lettres de luy meſme , mais pour ſatisfaire aux Fideles qui l'en prioient . 'Euſebe les appelle des epiſtres Catholiques ou univerſelles , [parcequ'elles n'eſtoient pas écrites à des particuliers , mais aux Egliſes en corps . Il en conte ſept de cette ſorte , dont il fait un abregé qui repreſente l'état où eſtoit l'Egliſe en ce temps là .]

p.145.c.

p.143.d.

La

'La premiere estoit écrite aux Lacedemoniens pour les instruire dans la foy orthodoxe, & les exhorter à la paix & à l'union. d.

'Dans la seconde, qui s'adressoit aux Atheniens, le Saint tas- choit d'enflammer leur foy, & de les fortifier dans une vie digne de l'Evangile. Il les reprenoit de n'avoir pas eu assez de soin de se tenir fermes dans ces deux choses, & d'avoir presque abandonné leur religion aprés la mort de S.Publie qui avoit esté martyrizé vers ce temps là. 'Il y rendoit aussi témoignage à la vertu de 'Quadrat successeur de S.Publie, qui avoit rétabli cette Eglise. C'est de cette mesme lettre que nous apprenons que S. Denys l'Areopagite a esté le premier Evesque d'Athenes. Ibid. p.144.a. V. la pers. d'Adrien § 7.

[Ces deux lettres peuvent estre des effets du soin particulier qu'il estoit obligé de prendre des Eglises de l'Acaïe comme leur metropolitain, si la ville de Corinthe avoit déja ce privilege parmi les Chrétiens, comme il est certain qu'elle l'a eu depuis, & qu'elle l'avoit deslors pour la jurisdiction civile. Mais quoy qu'il en soit, ce que nous allons raporter suffit pour montrer que sa charité n'estoit pas renfermée dans les bornes de sa province.]

'Car la troisieme de ces lettres estoit écrite aux Fideles de Nicomedie, [capitale de la Bithynie.] Eusebe remarque que dans cette lettre il défendoit fortement la regle de la verité contre l'heresie de Marcion. a.

'Dans la quatrieme, écrite aux Fideles de Gortyne, & aux autres Eglises de Candie, S. Denys loüoit beaucoup S. Philippe Evesque de Gortyne, dautant que son Eglise estoit fort illustre par la pieté & la generosité de ceux qui la composoient, & il avertissoit les Fideles de ne se laisser pas surprendre aux finesses & aux fourberies des heretiques. 'Ce S Philippe a aussi esté fort celebre sous M Aurele,[a] & il a composé un fort bel ouvrage contre Marcion.[b] Les [1] martyrologes en parlent d'une maniere tres honorable l'onzieme d'avril. Adon & quelques autres en font une seconde fois le 8 d'octobre. a.b. ἐπὶ πλείςαις ἀνδραγαθίαις. c.21.p.141.d| Hier.v.ill.c.30. p.278.d. a Eus.l.4.c.25. p.14?.c. b Boll.11 apr.p. 1?.d.e. 1.

'La cinquieme lettre de S.Denys s'adressoit à l'Eglise d'Amastride, ville maritime de la Paphlagonie, qui en ce temps là faisoit partie de la province du Pont. Cette ville s'appelle aussi quelquefois Cromna. Palmas en estoit aussi Evesque. La lettre que le Saint écrivit à cette Eglise s'adressoit encore à toutes les autres du Pont S. Denys leur expliquoit quelques passages de l'Ecriture, les instruisoit fort au long sur le mariage & sur la virginité; & leur'commandoit, dit Eusebe, de recevoir avec douceur tous Eus.l.4.c.23.p. 144.b.c|Hall. v.D10.C p.780. 1. προσάγειν.

1. Usuard, Adon, Norker, le Romain, & plusieurs autres.

ceux qui vouloient faire penitence, ſoit qu'ils fuſſent tombez dans l'hereſie, ſoit qu'ils euſſent commis quelque autre faute. [Il paroiſt avoir voulu s'oppoſer aux Montaniſtes qui commencerent de ſon temps, & qui condannant abſolument les ſecondes noces, fermoient encore la porte de l'Egliſe à la pluſpart des pecheurs.

Euſ.l.4.c.23.p. 144.c.

C'eſt peut-eſtre par ce meſme eſprit,] 'que dans ſa ſixieme epiſtre écrite à l'Egliſe de Cnoſſe en Candie, il exhortoit S. Pinyte qui en eſtoit Eveſque, à conſiderer la foibleſſe de beaucoup de perſonnes, & à ne pas impoſer generalement aux Fideles le fardeau trop peſant de la chaſteté. 'S. Pinyte qui eſtoit tres eloquent, [a] & l'un des plus grands hommes de ce ſiecle,[b] repondit à cette lettre; & aprés avoir témoigné beaucoup d'eſtime & de reſpect pour S. Denys, & pour ſa lettre, il l'exhorte de ſon coſté à donner à ſon peuple une nourriture plus ſolide & des inſtructions plus fortes, depeur qu'en les entretenant toujours avec le lait de la condeſcendance, ils ne vinſſent inſenſiblement à vieillir dans le corps, ſans ſortir jamais ſpirituellement de la foibleſſe de l'enfance.

Hier.chr. [a] Euſ.l.4.c.21. p.141.d. [b] c.23.p.144.c. d.

[Cette lettre qui a fait mettre S. Pinyte au rang des écrivains eccleſiaſtiques, eſt loüée en ces termes par Euſebe:]'S. Pinyte, dit-il, y fait voir comme dans un tableau tres parfait, la pureté de ſa « foy, l'ardeur qu'il avoit pour l'avancement de ſon peuple, ſa « grande eloquence, & la lumiere avec laquelle il penetroit les « choſes ſaintes. [L'Egliſe ſemble avoir voulu canonizer la vigueur « & le zele de ce Saint, qui demandoit aux Fideles les vertus les plus eminentes pour les porter au moins aux mediocres, auſſi-bien que la douceur & la prudence de S. Denys, qui craignoit d'autoriſer les heretiques par une trop grande ſeverité. Car elle a mis l'un & l'autre au nombre des Saints, S. Denys le 8 d'avril,]'& S. Pinyte le 10 d'octobre.

c.d.

Uſu'Ado,&c.

'Pour retourner à S. Denys, ſa derniere epiſtre Catholique eſt celle qu'il écrivit aux Romains, & à S. Soter leur Eveſque, [c] qui avoit envoyé quelques aumoſnes à l'Egliſe de Corinthe, & avoit ajouté à ſes aumoſnes une lettre pleine d'inſtruction. [d] S. Denys le remercia de cette faveur, & l'aſſura que ſa lettre avoit eſté luë devant tout ſon peuple, & qu'elle le ſeroit encore à l'avenir, auſſi-bien que celle que S.Clement leur avoit écrite autrefois.

Euſ.l.4.c.23.p. 144 d|Hier v. ill.c.27.p.277. b. [c] Euſ.l.4.c.23. p.145.a.b. [d] b.

'C'eſt dans cette epiſtre aux Romains, qu'il dit que S.Pierre & S. Paul, aprés avoir preſché enſemble à Corinthe, furent auſſi enſemble en Italie, & ſouffrirent le martyre en meſme temps.

l.2.c.25.p.68.a. b.

'C'eſt encore ce ſemble dans cette epiſtre, qu'il ſe plaint que des apoſtres du diable, [c'eſt à dire des heretiques,] avoient cor-

l.4.c.23.p.145. c.

rompu ses lettres, & les avoient remplies de leur ivraie, en y ostant & y ajoutant ce qu'il leur plaisoit. [Cela nous marque que ce Saint estoit en une grande reputation, & que ses lettres avoient beaucoup d'autorité dans l'Eglise ; sans quoy les heretiques ne se fussent pas mis en peine de les corrompre.]

c. 'Outre ces lettres catholiques, il en écrivit une particuliere pour une sœur tres sainte nommée Chrysophore, à laquelle il donna divers avis conformes à sont état.

Hier.v.ill.c.27.p.277.b. a ep.84.p.327.b. 'S. Jerome dit de luy qu'il avoit beaucoup d'eloquence & de zele, [a] & qu'il avoit fait voir dans ses écrits de quels philosophes chaque heresie avoit tiré son venin.

Boll.8.apr.p.744.b. [Voilà tout ce que l'antiquité nous a appris de ce Saint.] 'Cedrene & Glycas pretendent qu'il a souffert le martyre ; ce qui a esté suivi par les Grecs dans leur office, où ils en font le 29 de novembre. c. 'Les Latins n'ont point connu son martyre. Ils l'honorent les uns le 22 de mars, les autres comme Usuard le 8 d'avril; ce qui a esté suivi par le martyrologe Romain. p.744.745. 'On pretend que ses reliques sont aujourd'hui à S. Denys en France, y ayant esté envoyées en 1215 par le Pape Innocent III. [Note. "Mais cela paroist peu fondé, aussi-bien que quelques autres choses qu'on dit de ce Saint.]

Euf.l.5.c.22.p.190.a. 'Bacquylle celebre Evesque de Corinthe sous Commode & sous Severe, pouvoit estre le successeur de S. Denys.

SAINT CLAUDE APOLLINAIRE, APOLOGISTE, ET EVESQUE D'HIERAPLE EN PHRYGIE.

Euſ.l.4.c.26.p.146.d|l.5.c.19.p.187.a.
Thdrt.h.l.3.c.2.p.227.c d.
a Euſ.l.5.c.19.p.187.a.

L'UN des plus grands hommes qui gouvernoient l'Egliſe ſous le regne de M. Aurele, a eſté Saint Claude Apollinaire, tres celebre Eveſque de la ville d'Hieraple en l'Aſie mineure dans la province de Phrygie.[a] Il a merité le titre de tres heureux par l'aveu d'un saint Eveſque d'Antioche, qui vivoit un peu aprés luy; & dans la ſuite de l'Egliſe il a eſté conſideré comme un homme digne de toutes ſortes de loüanges, comme un Eveſque dont la memoire eſtoit ſainte, [b] comme un ornement ſacré des prelats,[c] & comme l'un des plus fermes & des plus invincibles appuis de l'Egliſe contre l'hereſie.

S.Serapion.

Thdrt.p.227.d.
Chr.Al.p.616.
b Euſ.chr.
c l.5.c.16.p.179.a.

Il eſtoit natif d'Hieraple meſme, ſelon Bollandus. [d] Il joignit la connoiſſance des belles lettres à celle des [Ecritures] divines: [e] & Photius eſtime ſes écrits pour le ſtyle auſſi-bien que pour les choſes. [Nous ne ſavons rien de ſa vie; quoique les eloges qu'on luy a donnez, nous faſſent aſſez juger qu'il a répondu par ſes actions à l'eminence de ſa dignité, & qu'il n'a pas eſté moins grand en charité qu'en ſcience.] Tous ceux qui veulent marquer le temps auquel il a vécu, comme Euſebe, S.Jerome, & Photius, le mettent ſous M.Aurele; [& nous n'avons pas de preuve qu'il ait ſurvécu ce Prince. Euſebe dit dans ſa chronique ſur l'an 171, qu'il paroiſſoit alors avec grand eclat. Il peut avoir ſuccedé dans l'epiſcopat à S. Aberce ou à S. Papias, aſſez long-temps avant l'an 171.]

Note 1.
Boll.7.feb.p.4.c.
d Thdrt.h.l.3.c.2.p.227.d.
e Phot.c.14.p.12.
p.12|Euſ.l.4.c.26.p.146.d|chr|Hier.v.ill.c.26.
V.S.Papias.

Il adreſſa à M. Aurele une apologie pour les Chrétiens, [f] que S. Jerome appelle un ouvrage inſigne. [On ne nous en marque point le temps.] [g] Euſebe en parle conjointement avec l'apologie

Euſ.l.4.c.26.p.146.d.
f Hier.v.ill.c.26.p.277 b.
g Euſ.l.4 c.26.p.146.d.

V. S. Meliton note 2. de S. Meliton, presentée à M. Aurele ["l'an dixieme de son empire, de J.C. 170. ou quelques années aprés, Et ainsi il y a lieu de croire que celle de S. Apollinaire fut faite en mesme temps; surtout si nous ne mettons celle de S. Meliton que vers l'an 176, deux ans aprés la victoire miraculeuse de M. Aurele sur les Quades.] 'Car Eusebe nous assure que S. Apollinaire a parlé de cette victoire: [& il n'a guere eu d'occasion plus naturelle de le faire que dans son apologie. Nous sommes assurez d'ailleurs par l'histoire des Martyrs de Lion, & par l'apologie d'Athenagore, que la persecution continua encore aprés cette victoire, ou qu'elle recommença bien-tost. Comme l'antiquité ne nous a rien conservé de cette apologie, il est difficile de savoir quel en estoit le sujet particulier.] l.5.c.5.p.169.a.d.

'Eusebe & S. Jerome nous apprennent qu'outre son apologie, il écrivit encore cinq livres contre les payens, & deux sur la verité, sans parler de plusieurs autres écrits qu'Eusebe n'avoit point vus. 'Photius témoigne avoir lu aussi ses ouvrages contre les payens & sur la verité. Il en marque aussi un sur la pieté, avec quelques autres qu'il n'avoit pas lus, & que l'on disoit estre considerables. 'Nicephore y ajoute deux livres contre les Juifs:[a] ce qui se trouve aussi dans Eusebe, selon les imprimez,[b] mais non pas dans les principaux manuscrits, non plus que dans Rufin ni dans S. Jerome. ["Un auteur inconnu & assez nouveau,] [c] cite deux passages tirez, dit-il, d'un discours qu'il avoit fait sur la Pasque. [d] Nicephore aprés Socrate, cite ce Saint pour prouver que le Verbe a pris un corps animé; [e] & Theodoret nous apprend qu'il a écrit contre les Encratites. [f] S. Jerome dit qu'il a fait voir par ses écrits, de quelle secte de philosophie chaque heresie avoit tiré ses erreurs. l.4.c.27.p.147. c|Hier.v.ill.c.26.p.277.b. Phot.c.14.p.12. Nphr.l.4.c.11.p.296 d. a Eus.l.4.c.27.p.149 c. b n.p.83.2.b. c Pasc.p.6.c.d. d Nphr.l.10.c.14.p.34.b.c| Socr.l.3.c.7.p.174.175. e Thdrt.h.l.1.c.21.p.208.d. f Hier.ep.84.p.327.b. V. S. Pierre d'Alex.

[g] Il couronna tous ses ouvrages par ceux qu'il composa contre les Montanistes. Car il combatit leur fausse prophetie "lorsqu'elle ne faisoit encore que de naistre, [h] & s'apposa à cette heresie comme un rempar tres fort & tres invincible. [Il paroist qu'il le fit plu-tost par des lettres, que par quelque autre espece d'ouvrage. Car voici ce qu'en dit Eusebe, aprés avoir raporté les paroles de divers auteurs contre les Montanistes.] 'Serapion Evesque d'Antioche, rend témoignage qu'Apollinaire travailla aussi contre l'heresie des Montanistes; & il en fait mention dans une lettre, où pour refuter cette heresie il parle en ces termes: Pour vous faire voir, dit-il, que cette nouvelle prophetie, comme ils l'appellent, a esté rejettée avec execration de toute l'Eglise, je vous envoie les lettres du tres heureux Claude Apollinaire, qui estoit NOTE 2. g Eus.l.4.c.27.p.149.c. h l.5.c.16.p.179.a. c.19.p.186.187.

Evesque d'Hieraple dans l'Asie. 'On pretend qu'il assembla à Hieraple un Concile de 26 Evesques, qui retrancha de l'Eglise Montan & ses principaux sectateurs.

[Nous n'avons rien à ajouter à son histoire. Il est mort apparemment avant M. Aurele, & avant l'an 180;] 'puisque les écrits qu'il fit contre l'heresie naissante des Montanistes, [dont nous mettons le commencement en 171, ou peu d'années aprés,] ont esté son dernier ouvrage. 'Divers martirologes latins mettent sa feste le 7 de fevrier. [a] Baronius l'a mise dans le Romain le 8 de janvier. 'Les Grecs n'en parlent point dutout.

Conc.t.1.p.599.b. | Eus.l.4.c.27.p.149.c. | Boll.7.feb.p.4.e.f. | a c. | c.

LES HERETIQUES
BARDESANE,
ET
HARMONIUS SON FILS.

'BARDESANE estoit Syrien d'extraction, [b] originaire d'Edesse [c] en la Mesopotamie. [Et comme ce pays n'estoit pas loin de celui de Babylone, c'est luy sans doute] [d] que l'on appelle quelquefois Bardesane le Babylonien. [e] C'estoit un esprit tres vif; & son genie a esté admiré par les philosophes mesmes. [f] On marque qu'il estoit fort & vehement dans la dispute. [g] Il estoit tres eloquent dans sa langue naturelle, qui estoit la syriaque: [h] & il est aisé de le juger, dit S. Jerome, par la force & "le feu qui paroissent encore dans ses ouvrages traduits en grec. [i] Il savoit aussi le grec, selon S. Epiphane: [car Eusebe donne plutost lieu de croire qu'il ne le savoit pas.] [k] Il avoit appris en perfection la science caldaïque", [c'est à dire apparemment les mathematiques & l'astrologie.]

[l] Il estoit d'abord dans l'Eglise Catholique, & il y parut non seulement comme un homme "vraiment orthodoxe, [m] mais aussi comme un des plus illustres predicateurs de la doctrine de J. C. 'Il vivoit sous M. Aurele, [qui conquit la Mesopotamie en l'an 166: & comme ce Prince estoit fort opposé aux Chrétiens,]

Eus. præp. l. 6. c. 9. p. 273. a. | b Thdrt. h. l. 1. c. 22. p. 208. d | Epi. 56. c. 1. p. 476. d. | c Eus. l. 4. c. 30. p. 151. b. | d Hier. in Jov. l. 2. c. 9. p. 78. d. | e in Os. 10. p. 36. d. | f v. ill. c. 33. p. 278. d. | g Eus. p. 151. b. | h Hier. v. ill. c. 33. p. 279. a. | i Epi. 56. c. 1. p. 476. d. | k Eus. præp. l. 6. c. 9. p. 273. a. | l Epi. p. 476. d. | m Aug. h. 35. p. 8. 2. c. | Epi. 56. c. 1. p. 477. a. b.

" fulgor.

" ὀρθὸς τις.

Apollone qui estoit de ses confidens, exhorta fort Bardesane à renoncer à la foy; à quoy il répondit avec beaucoup de sagesse & de force, luy declarant qu'il ne craignoit point la mort, puisqu'aussi-bien il ne la pouvoit eviter, quelque obeïssance qu'il pust rendre à l'Empereur. Cette action, dit S. Epiphane, le mit presque au rang des Confesseurs de la foy. 'Eusebe marque qu'il écrivit beaucoup de choses au sujet de la persecution que l'on faisoit alors à l'Eglise. Eus.l.4.c.30 p. 151.c.

'Baronius dit qu'Apollone dont nous venons de parler, estoit le celebre "Apollone de Calcide philosophe stoïcien, que M. Aurele estimoit extremement; '& il croit que ce pouvoit estre aussi le mesme que S. Apollone Senateur Romain, & martyr, lequel, dit-il, se sera converti par cette rencontre mesme, & par les instructions de Bardesane. [Mais ces conjectures, surtout la derniere, sont bien foibles pour s'y arrester. "La premiere est neanmoins assez commune.] Bar.175.§18. V.T.Antonin §15. 189.§1. Ibid.

'Outre ce que fit Bardesane sur la persecution, il composa un tres grand nombre d'autres ouvrages, entre lesquels on marque des dialogues contre Marcion, & d'autres heretiques [qui se repandoient dans la Mesopotamie.] 'S. Jerome dit qu'il écrivit un nombre infini de volumes contre presque tous les heretiques de son temps. 'Porphyre cite beaucoup de choses de Bardesane le Babylonien qui vivoit un peu avant luy; '& S. Jerome en cite aussi diverses choses sur les Bracmanes & les Gymnosophistes des Indes. Eus.l.4.c.30.p. 151.b.c. Hier.v.ill.c.33. p.279.a. n.Mir.p.13. In Jov.l.2.c.9. p.78.c.

'Le plus celebre & "le plus fort de tous les ouvrages de Bardesane estoit un dialogue sur le destin, qu'il écrivit en syriaque, 'contre un astrologue nommé Abidas, [a] & qu'il adressa "à un de ses amis nommé Antonin. [b] Eusebe raporte un grand passage de ce livre, par lequel il paroist entre autres choses, [c] que les Chrétiens estoient alors repandus dans toutes les parties, & mesme dans toutes les villes du monde. [d] On voit encore que Bardesane s'y entretenoit avec un Philippe. [e] Il y parle de l'Arabie conquise "depuis peu par les Romains; [ce qu'on peut aisément raporter à la conqueste de ce pays par Trajan. Car "quoique les Romains aient fait quelques guerres en Arabie vers l'an 164, on ne voit pas neanmoins qu'ils y aient rien acquis de nouveau.] ἱκανώτατος. v.ill.c.33|Eus. p.151.c. Note. Epi.56.c.1.p. 477.a. [a] Eus.p.151.b| n p.85.1.a. [b] præp.l.6.c. 10.p.273-280. [c] p.279.280. [d] p.278.d. [e] p.279 b. λῆίς. V.M.Aurele §14.

'Cet ouvrage, & beaucoup d'autres de ceux que Bardesane composoit en syriaque, furent traduits en grec par ses disciples. Car comme il défendoit fortement la foy, il estoit estimé & suivi de beaucoup de monde. 'Augare [ou Abgare] Prince d'Edesse, hist.l.4.c.30.p. 151.c. Epi 56.c.1.p. 477 a

qui eſtoit un homme tres ſaint, dit S. Epiphane, en faiſoit auſſi un fort grand état, ſe conduiſoit beaucoup par ſes avis, & luy donnoit une grande part dans le maniement de ſes affaires. [Ce Prince eſt apparemment] ce Roy Abgare dont Bardeſane meſme dit qu'il avoit aboli dans l'Oſrhoene, la coutume que les preſtres de Cibele avoient de ſe faire eunuques, en faiſant couper les mains à tous ceux qui commettoient ce crime contre eux meſmes. 'Capitolin dit que l'Empereur Antonin par ſa ſeule autorité, avoit fait ſortir de l'Orient le Roy Abgare. ᵃ Edeſſe fut aſſiegée dans la guerre que L. Verus fit aux Parthes, [& depuis cela elle obeït aux Romains, ſans ceſſer neanmoins d'avoir ſes Abgares ou Princes comme on le voit par la ſuite de l'hiſtoire.]

[Eus. præp. l. 6. c. 10. p. 279. d. — T. Ant. v. p. 20. d. e. — ᵃ Luci. hiſt. p. 335. a.]

'Bardeſane tant dans ſon livre contre le deſtin, que dans beaucoup d'autres qu'il écrivit alors, ſuivoit entierement la foy & la doctrine de l'Egliſe. 'Mais enfin il fit un triſte naufrage, pour uſer des termes de S. Paul, d'autant plus funeſte pour luy & pour les autres, qu'il eſtoit comme un vaiſſeau chargé des marchandiſes les plus precieuſes, & qu'en periſſant il fit perir avec luy beaucoup de perſonnes qui avoient en luy trop de confiance. 'Car il tomba dans l'hereſie de Valentin, [& perdit ainſi toute ſa gloire, & tant de grands avantages qu'il avoit receus de Dieu par la nature, par le travail, & par la grace.] 'Ce malheur luy arriva aprés la mort du Roy Abgare, ſous l'empire de M. Aurele, ᵇ& ſous le pontificat de S. Soter, ſelon la ſuite de l'hiſtoire d'Euſebe, [ce qui revient à ce qu'il met dans ſa chronique ſur la 12.ᵉ année de M. Aurele, qui eſt la 172.ᵉ de J. C, que Bardeſane eſtoit alors heretique.] 'Il inventoit comme Valentin divers Eons" & divers principes. Il nioit la reſurrection de la chair. Il recevoit l'ancien & le nouveau Teſtament, mais il y ajoutoit quelques livres apocryphes.

[Epi. 56. c. 1. p. 477. a. — b. — c. 2. p. 477. c | Euſ. l. 4. c. 30. p. 151. c. — Epi. 56. c. 1. p. 477. a. — ᵇ Euſ. p. 151. d. — Epi. 56. c. 2. p. 477. c. — &c.]

'Il ſe reconnut enfin, vit la fauſſeté de la pluſpart des dogmes de Valentin & les refuta meſme [pour les faire voir aux autres.] 'Mais quoiqu'il ſe cruſt entierement rentré dans le chemin de la verité, il ne put neanmoins effacer toutes les taches & tous les reſtes de ſon erreur. 'Ainſi de diſciple de Valentin il devint chef d'un nouvelle hereſie, 'qui prit de luy le nom de Bardeſianiſtes [Les auteurs ne marquent point quelle en eſtoit la doctrine, ſinon qu'on peut juger que c'eſtoit une partie de celle de Valentin.] 'Ils faiſoient profeſſion de recevoir les Prophetes. ᵇUn auteur ſans nom & ſans autorité, attribuë à Bardeſan & aux Bardeſanites, comme il les appelle, d'avoir cru que la nature du corps eſtoit mauvaiſe. Il dit que leur erreur fut condannée dans la Cappadoce

[Euſ. p. 151. c | Hier. v. ill. c. 33. p. 278. d. — Euſ. c. 30. p. 151. c. d. — Hier. p. 278 d. — Epi. p. 476. d | Soz. l. 3. c. 16. p. 526. a. — Phot. c. 223. p. 70 b. — ᵇ Præd. c. 35. p. 32. 33.]

Cappadoce par un Evesque nommé Theocrite. 'On lit dans S. Augustin que Bardesane attribuoit les actions des hommes au destin: 'ce qui ne se trouve pas dans les manuscrits; [a] & les Benedictins l'ont osté du texte pour ce sujet dans leur nouvelle edition. 'Il y a apparence, dit Baronius, que c'est une addition faite par quelque homme peu instruit, Bardesane n'ayant rien combatu avec plus de force que le destin. 'Neanmoins Diodore de Tarse dit que luy & ses disciples combatoient bien le destin & la puissance des astres à l'égard de l'ame; mais qu'ils y soumettoient le corps, & "tout ce qui y a quelque raport.

Aug.h.35.p.8.2.c. n.Lov. a t.8.B.p.11. Bar.175.§ 19. Phot.c.223.p.661.b|701.

&c.

'Bardesane eut un fils appellé Harmonius, lequel à ce qu'on tient, apprit le grec à Athenes, & écrivit neanmoins beaucoup de livres en syriaque comme son pere. Mais il suivit aussi les erreurs de son pere, ou toutes, ou en partie; & en tira encore quelques [autres] des philosophes grecs sur l'origine de l'ame, sur la corruption du corps, & sur "la reproduction, dit Sozomene, [qui marque peut-estre par là la metempsycose de Pythagore.] 'On dit que c'est le premier qui ait fait des airs de musique, & des vers en syriaque, à l'imitation des Grecs. 'Mais en mesme temps que ses chants nombrez & mesurez charmoient les peuples par leur harmonie, ils corrompoient les ames par le venin de l'heresie qui y estoit enfermé. S. Ephrem [qui fut dans le IV. siecle la vraie gloire d'Edesse & de la langue syriaque,] voulut enfin s'opposer à ce desordre, & composa aussi des hymnes sur les mesmes airs qu'Harmonius, mais plus pures & plus Catholiques, à la loüange de Dieu & de ses Saints. On les chantoit dans les solennitez des martyrs.

Thdrt.h.l.1.c.22.p.209.a| Soz.l.3.c.16.p.526.a.b.

παλιγγενεσίας.

s.

b.c|Thdrt.l.4.c.26.p.700.701.

'Ce Saint refuta avec beaucoup de force tant Harmonius que Bardesane son pere. [b] Il avoit un disciple nommé Paulin, qui avoit un fort beau genie, & une grande connoissance de l'Ecriture. Mais le Saint qui craignoit que cet esprit ne s'egarast pour vouloir aller trop loin, comme il arriva en effet, l'appelloit souvent un nouveau Bardesane.

h.l.1.c.22.p.209.2. b Genn.c.3.p.44.

'Le philosophe Porphyre témoigne que des personnes qui avoient vu Bardesane de Mesopotamie, estant venües en Syrie vers l'an 220, assuroient qu'il avoit mis dans ses livres quelques histoires extraordinaires des Bracmanes, qu'il raporte sur cette autorité: '& il en met une dans les propres termes de cet auteur.

Porph.h.p.149. p.150-153.

LES ALOGES HERETIQUES.

Epi.51.c.3.p. 423.c.d.

c.34.p.456.c.
a c.3.p.424.b.

p.423.c.d.

LES Aloges font des heretiques qui ne recevoient point ni l'Evangile, ni l'Apocalypse de S. Jean, 'ni peut-estre encore ses epistres,[a] pretendant que toutes ces pieces n'estoient pas de luy, mais de Cerinthe. 'S. Epiphane dit qu'ils ne recevoient point le Verbe divin annoncé par S. Jean: & c'est pour cela qu'il les a nommez Aloges, c'est à dire *sans raison & sans Verbe.* 'S. Augustin a retenu ce mesme nom, & pour le mesme sujet. [Il semble neanmoins qu'ils n'avouoient pas formellement cette heresie, mais que l'on concluoit qu'ils ne croyoient pas le Verbe divin, à cause qu'ils ne recevoient pas l'Evangile de Saint Jean, qui commence par la doctrine du Verbe.] 'Car S. Epiphane dit qu'ils paroissoient avoir la mesme foy que nous; [& en les refutant, il s'étend fort pour montrer la verité de l'Apocalypse & de l'Evangile de S. Jean; mais il ne s'arreste point à prouver ni l'existence, ni l'Incarnation du Verbe.]

Aug.h.30.p.8. 2.b.

Epi.51.c.4.p. 424.c.

c.1.p.422.b.
b c 33 p.455.b. c.

Phila.c.60.p. 15.d.

'Il fait commencer ces heretiques aprés les Cataphryges; [b] & dit que les uns & les autres s'estant habituez à Thyatires dans la Lydie, y ruinerent entierement la foy & l'Eglise Catholique, ["peu aprés l'an 250.] 'S. Philastre parle des heretiques qui rejettoient l'Evangile & l'Apocalypse de S. Jean; mais il ne leur donne aucun nom.

V. les Montanistes § 13.

SAINT SOTER

PAPE.

APRES la mort d'Anicet, Soter fut mis en sa place,[a] l'an 8 de M. Aurele, [de J. C. 168.][b] Les Grecs l'appellent quelquefois Soteric.

Heg.ap.Euf.l. 4.c.22.p.142.c| Iren.l.3.c.3.p. 233.b.

'[c]Ce saint Pape pratiqua la sainte coutume de ses predecesseurs, qui estoit de faire du bien à tout le monde, d'envoyer des aumosnes aux Eglises de toutes les villes, de soulager la pauvreté des indigens, & de subvenir aux necessitez des Chrétiens qui estoient condannez aux mines, en envoyant à toutes ces personnes les secours dont elles avoient besoin. 'Soter ajouta encore à cette ancienne charité de l'Eglise Romaine,"des discours & des instructions tres salutaires. C'est ce que nous apprenons d'une lettre que S. Denys alors Evesque de Corinthe luy écrivit : [& par toute la suite des paroles de S. Denys, il paroist que S. Soter usa particulierement de cette charité envers l'Eglise de Corinthe.]

a Euf.l.4.c.19. p.141.b|chr. b Χρ.ad p 82| Nphr chr. c Euf.l.4.c.23. p.145.a.
a.b.
NOTE 1.

'La lettre qu'il écrivit [à cette Eglise,] laquelle estoit fort propre pour la correction des mœurs, y fut luë publiquement le dimanche, & S. Denys promet de l'y faire encore lire à l'avenir. 'Ce Saint récrivit tout ensemble à l'Eglise Romaine & à Soter son Evesque, pour les remercier.'Et c'est là qu'il rend ce beau témoignage à la charité des Romains.

b.
p.144.d.
p.145.a.b.

[Mais cette charité ne finit pas en eux avec le deuxieme siecle de l'Eglise.] 'S. Denys d'Alexandrie écrivant au Pape Estienne [vers l'an 254,] témoigne que toute la Syrie & l'Arabie ressentoient continuellement la liberalité des Romains. 'Un autre S. Denys qui fut fait Pape [quelques années aprés, vers 260,] ayant sçeu que les guerres avoient ruiné la ville de Cesarée en Cappadoce, & fait plusieurs Chrétiens captifs, envoya des personnes pour racheter ces captifs, & accompagna sa charité d'une lettre à l'Eglise de Cesarée, laquelle se lisoit encore du temps de Saint Basile. 'Eusebe témoigne aussi que cette coutume si Chrétienne avoit duré jusques à la derniere persecution.

l.7.c.5.p.252.a.
Bas.ep.220.p. 233.c.d.
Euf.l.4.c.23.p. 144 d.

[Nous n'avons point l'epistre de S. Soter aux Corinthiens: mais au lieu de celle là, on nous en a donné deux autres qui sont du nombre des fausses decretales.]

chr. hist.n.p.98.1.c. 'On met en l'an 171, qui estoit la quatrieme année du pontificat de Soter, le commencement de l'heresie des Montanistes: '& il y a apparence que Soter témoigna par quelque acte ne pas approuver leurs pretenduës propheties. Præd.c.26.86. p.28.79. 'Un auteur assez ancien, dit mesme qu'il fit un livre contre eux,[qui doit avoir esté considerable, s'il est vray que] Tertullien devenu le défenseur de cette secte fit un ouvrage pour le refuter, comme l'écrit le mesme auteur. [Son témoignage neanmoins seroit plus fort, s'il n'ajoutoit pas] c.86.p.77. 'que ce Pape a condanné les Tertullianistes, [quoique Tertullien ne soit devenu heretique qu'environ 30 ans aprés la mort de S. Soter, & long-temps aprés heresiarque. Je ne sçay si on peut l'excuser en disant que Soter en condannant les Montanistes, condannoit les Tertullianistes "qui sont sortis d'eux. Mais ce qui paroist certain, c'est que & l'ouvrage de Soter, & la réponse de Tertullien, ont esté inconnus à Eusebe, & à S. Jerome mesme qui lisoit beaucoup Tertullien. V. Tertullien note 18.

Il semble qu'il y ait eu quelque changement dans l'Eglise Romaine sous Soter touchant la feste de Pasque.] Eus.l.5.c.24.p. 193.b. 'Car S. Irenée en remarquant que les Papes n'observoient pas le 14.ᵉ de la lune pour cette feste, & ne permettoient point que ceux qui leur estoient soumis l'observassent, mais ne laissoient pas de communiquer avec les Asiatiques; dit que cela avoit esté pratiqué par les predecesseurs de Soter, savoir par Anicet, Pie, Hygin, Telesphore, & Sixte. [Il semble donc que ne mettant point Soter & Eleuthere de ce nombre, ils aient commencé à agiter cette question.] Cependant S. Irenée ajoute aussi-tost, que les predecesseurs de Victor envoyoient l'Eucaristie aux[Fideles]des Eglises qui estoient dans cette observation. [Je ne sçay si l'on ne pourroit point dire qu'Anicet & ses predecesseurs souffroient mesme que les Asiatiques qui se trouvoient à Rome au temps de Pasque, fissent cette feste le 14.ᵉ de la lune, selon la coutume de leur pays: car c'est ce que les termes de S. Irenée paroissent marquer: mais que Soter voulut qu'estant à Rome ils suivissent la coutume de l'Eglise Romaine, selon la regle generale de se conformer dans ces sortes de choses à la coutume des lieux où l'on se rencontre. Nous n'avons point d'autre lumiere sur ce point, & il vaut autant le laisser dans l'obscurité qui le couvre.]

Eus.l.5.pr.p. 153. 'Soter gouverna l'Eglise Romaine durant 8 ans, ['& peut-estre Note 2.

quelques mois de plus. Ainsi ayant commencé en 168, il faut qu'il soit mort en 176, ou au commencement de 177.'Le martyrologe Romain & quelques autres, marquent sa feste le 22 d'avril. Notker & d'autres la mettent le 21. Quelques uns depuis trois-cents ans luy donnent le titre de martyr : [ce qu'on peut assurer n'avoir pas esté connu par S. Irenée:] & aussi plusieurs nouveaux doutent de ce martyr, dont aucun ancien n'a parlé.'Il y a à Rome sur le chemin d'Appius, un cimetiere que quelques uns appellent du nom de ce Pape. Mais on soutient qu'il a pris son nom de S.te Sotere vierge & martyre.

Boll.22.apr.p. 6.b.c.

c.

'Il fut enterré au Vatican prés de S. Pierre selon les uns, & au cimetiere de Calliste selon les autres. 'Baronius dit que son corps a esté transferé dans l'eglise d'Equitius, dediée sous le nom de S. Silvestre & de S.Martin, par le Pape Serge II, [qui gouvernoit en 845.] 'On pretend aussi avoir les cendres de son corps dans la grande eglise de Tolede, sans qu'on puisse dire ni quand ni comment elles y auroient esté apportées.

Ibid.

d.e|Bar.22. apr.

Boll.22.apr.p. 6.f.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENS
SUR LE SECOND VOLUME DES MEMOIRES
pour servir à l'histoire ecclesiastique.

NOTES SUR SAINT ESTIENNE.

Pour la page 63.

NOTE I.

Sur une ancienne eglise de S. Estienne à Ancone.

[NOUS avons cru devoir reserver pour cet endroit ce que dit S. Augustin,] 'Qu'on tenoit que comme il y avoit autour de Saint Estienne, durant qu'on le lapidoit, beaucoup de personnes qui ne prenoient point de part à sa mort. & mesme des fideles qui croyoient en J. C; une pierre qui avoit frapé le coude du Saint, rejaillit jusqu'à l'un d'eux, qui la prit & la garda par pieté: & que comme c'estoit un homme qui voyageoit sur la mer, estant un jour à Ancone en Italie, il eut revelation qu'il y devoit laisser cette pierre; ce qu'il fit: & depuis cela il y eut toujours à Ancone une chapelle de Saint Estienne où on l'honoroit, *Ex illo cœpit esse ibi Memoria S. Stephani*, dans la croyance que son bras y estoit. Voilà ce que S. Augustin raporte comme une tradition populaire. Mais il dit comme une chose constante, qu'il y avoit à Ancone depuis long-temps une Memoire [ou une chapelle] de S. Estienne; & que depuis que le corps de ce Saint fut decouvert [en 415,] 'il s'y fit un tres grand nombre de miracles, ce qui n'arrivoit pas auparavant. 'Il est parlé de cette pierre dans quelques anciens martyrologes le 3 d'aoust: ce qui fait croire à quelques uns que l'Eglise de Ancone a fait la premiere en ce jour une solennité particuliere de Saint Estienne; & que c'est ce qui a donné occasion aux autres Eglises latines d'y mettre la feste de la decouverte de son corps. 'S. Gregoire parle de l'eglise de S. Estienne prés d'Ancone.

Aug.s.323.p.1247.a.d.e. — s.322.p.1277.b. — Bar.3.aug.a. — Greg.dial.l.1.c.5.p.24.c.

Pour la page 64.

NOTE II.

Difficulté sur le jour & l'année de la mort de S. Estienne.

[Non seulement l'Eglise celebre aujourd'hui la feste de S. Estienne le lendemain de celle de la naissance de nostre Seigneur;]' mais il paroist par les homelies des Peres qu'elle le faisoit dés le IV. & le V. siecle. On pourroit peut-estre presumer que ç'a esté à cause de la decouverte de ses reliques, puisque son corps ayant esté trouvé l'an 415 vers le 20 de decembre, fut transporté à Jerusalem le 24, 25, ou 26 suivant, [selon qu'on lit differemment dans les manuscrits.]'Mais nous trouvons la mesme chose dans S. Astere d'Amasée, [que nous ne savons point avoir passé l'an 400,]'& dans S. Gregoire de Nysse, [qui assurément estoit mort avant l'an 415.

Aug.s.314.p.1260.b|Nys.|Aster. — Ast.or.12.p.283.a. — Nys.de St.t.3.p.354.c|de Bas.p.479.c.

Il est vray que le jour de la feste d'un Saint, n'est pas toujours une fort bonne preuve de celui de sa mort. Mais n'ayant aucune autre marque pour trouver le jour que Saint Estienne est mort, il semble que nous nous pouvons tenir à celle là.

Il faut seulement remarquer que si la feste de la Nativité ne se faisoit dans le Pont & la Cappadoce que le 6 janvier, on n'y faisoit aussi la feste de S. Estienne que le 7 du mesme mois ;]'au lieu que les sermons de S. Augustin & de S. Fulgence, nous assurent que dans l'Afrique on la faisoit le 26 de decembre, 'auquel elle est effectivement marquée dans le calendrier de cette Eglise. [Lucien qui a fait l'histoire de la translation de S. Estienne, arrivée, comme nous avons dit, le 26, ou au plutost le 24 de decembre, ne remarque point que c'estoit le temps auquel on faisoit sa feste. Et ainsi il semble qu'on la faisoit plutôst le 7 de janvier à Jerusalem.]'Il est neanmoins visible qu'en 439, on faisoit à Jerusalem la feste de la Nativité un peu avant le 31 de decembre ; & il paroist aussi que le lendemain on y faisoit celle de Saint Estienne.

Aug f. 114. p. 1260. b|ap. 215. p. 357. b. — Anal. t. 3. p. 418. — Sur. 31. dec. p. 383. 384. 389.

'Baronius rejette avec raison ceux qui veulent qu'il soit mort le 3 d'aoust, à cause qu'on y celebre sa translation. Il croit que cette feste vient de la ville d'Ancone, où nous avons vu dans la note precedente qu'elle avoit eu une autre origine.

Bar. 3. aug. a.

[Nous ne voyons rien de plus certain pour l'année de sa mort que pour le jour.]'Quelques auteurs peu assurez pretendent qu'il n'est mort que sept ans aprés J.C. 'La chronique d'Alexandrie le met encore plustard, en la premiere année de Claude, [de J.C. 41. Usuard au contraire dit que ce fut en l'année mesme de l'Ascension. Les Actes ne nous determinent point en cela. Neanmoins il semble que les nouveaux chronologistes s'accordent avec Usuard, comme Baronius, le P. Labbe, Genebrard *p. 366.* 'Usserius met aussi la mort de S. Estienne à la fin de l'année où J.C. est mort. 'Calvisius fait la mesme chose.]'Le P. Petau mesme qui met la conversion de Saint Paul deux ans aprés l'Ascension, met neanmonins la mort de S. Estienne la mesme année que celle de J.C. [Cela est tout à fait conforme à Eusebe,]'qui parle de l'election des sept Diacres aussi-tost aprés celle de S. Matthias, & ajoute que S. Estiene fut martyrizé aussi-tost qu'il fut elu. 'S. Gregoire de Nysse dit aussi que ce fut peu aprés la Pentecoste. [Il est au moins constant par l'histoire de S. Paul, qu'il faut mettre quatre ans ou davantage entre le martyre de S. Estienne, & celui de S. Jacque le Majeur en l'an 44. De sorte que s'il n'est pas certain que S. Estienne soit mort vers la fin de l'an 33, auquel nous mettons la mort de J.C, on peut dire au moins que c'est ce qu'il y a de mieux fondé.] 'Pearson differe d'un an la mort de S. Estienne, [de quoy nous ne voyons pas quelle raison il peut avoir eue.]

an. 34. § 296| Eus. n. p. 24. 1. 2. — Chr. Al. p. 546. — Uss. p. 617. — Calv. p. 307. 2. Pet. doct. tem. p. 665. — Eus. l. 2. c. 1. p. 38. ab. — Nys. de St. p. 355. b. — Pears. an. Paul. p. 2.

NOTE III.

Pour la page 11. § 5.

En quel jour le corps de S. Estienne a esté trouvé.

'Si les apparitions que Lucien dit avoir eues sur les 8 heures du soir des trois vendredis, 3, 10, & 17 decembre, [arriverent à la fin du vendredi, la nuit du vendredi au samedi, il trouva le corps de S. Estienne & des autres le 19 de decembre. Que s'il commence le vendredi au coucher du soleil, c'estoit le 18.]'Car on voit qu'il les trouva deux jours aprés la derniere apparition.

Luci. de St. p. 630. 631. — p. 631. 2.

NOTE IV.

Pour la page 12. § 5.

Des diverses relations qu'on a faites sur la decouverte des reliques de S. Estienne.

[Nous avons aujourd'hui dans l'appendix du 10.e tome de S. Augustin, ou du 7.e selon l'edition des Benedictins & la lettre d'Avite, & la relation de Lucien sur la decouverte des reliques de S. Estienne, mais seulement

Genn.c.46. 47. en latin.] 'Le témoignage que Gennade rend à cette relation, [pourroit seul suffire pour nous la rendre certaine & authentique. Mais outre Gennade, la chronique de Marcellin reconnoist que Lucien avoit écrit à tous les Fideles l'histoire de la revelation de Saint Estienne. Les fastes d'Idace citent aussi sur ce sujet la lettre de ce saint Prestre, & celle d'Avite Prestre de Brague.]

Aug.in Jo.h. 120. p.226.a. b.c. 'S. Augustin mesme dit que presque toutes les nations savoient alors, par la revelation du corps de S. Estienne, que Nicodeme estoit devenu un parfait disciple de J. C. Bed.chr.t.2. p.114. 'Bede copie dans sa chronique les propres termes de Gennade. t.6.p.33. 'Dans ses Retractations sur les Actes, il dit que l'on savoit tres certainement que Gamaliel avoit esté disciple des Apostres, parceque c'estoit une chose rendue publique dans toutes les Eglises, par le moyen de cette histoire si agreable: p.36. '& il en copie ensuite un long endroit. [C'est sans doute cette relation que marquoit] Aug.ser.25.n. p.106.2.a. 'l'Evesque Fauste, lorsqu'il disoit dans un sermon, dont le Pere Sirmond a donné l'extrait; „ On vient de nous lire „ l'histoire d'une vision qui est celebre „ dans toutes les Eglises: Nous y avons „ vu non des réveries semblables à cel„ les que nos sens trompez par de vaines „ imaginations, nous representent dans „ nos songes. mais des revelations de „ l'Esprit de Dieu, prouvées par des „ effets réels & sensibles. Où sont donc „ ceux qui disent qu'il ne faut pas ren„ dre des honneurs religieux aux saints „ martyrs? Eus.Em.h. 3.p.8.1. 'L'une des homelies qui portent le nom d'Eusebe d'Emese, raporte aussi diverses choses de l'histoire tres fidele de cette revelation.

Aug B.t.7. ap.p.9.g. 'La fin de cette relation depuis ces paroles, *Ex his ergo reliquiis &c.* ne s'adresse plus à toute l'Eglise comme le reste, mais a quelques particuliers: p.3.4.d. '& les Benedictins croient que Lucien y peut parler à ceux de Brague à qui il envoyoit des reliques par 'Avite. [Je ne sçay s'il ne vaudroit point encore mieux dire que c'est Avite mesme qui reprend le discours à l'Eglise de Brague, à laquelle il adressoit la relation de Lucien par la lettre qui la precede.] d. 'Le manuscrit de Fleuri où cette fin ne se trouve pas, [donne en effet quelque sujet de croire qu'elle n'appartient pas à la relation.

Les Latins ne paroissent point avoir eu durant plusieurs siecles, d'autre histoire de la revelation des reliques de S. Estienne que celle de Lucien, dont nous avons tiré presque tout ce que nous avons dit sur ce sujet, ou une autre attribuée aussi à Lucien dont nous allons bien-tost parler. Mais on voit que les Grecs en ont eu d'autres histoires, ou qu'ils ont cru trop legerement des choses que le bruit commun avoit ajoutées à la verité.]

Combf. de Chry. p.298. 'Car quoique l'auteur de l'homelie attribuée à Basile de Seleucie, qui parle de cette revelation, *v. Basile de Seleucie*, vécust dans le temps mesme que cela arriva, p.302. '& qu'il ait fait ce discours lorsque Juvenal estoit encore Evesque de Jerusalem, [c'est à dire avant l'an 458,] p.300.301. 'neanmoins il dit que ce fut Saint Estienne qui se revela luy mesme, en apparoissant non seulement au Prestre [Lucien,] mais encore à Jean de Jerusalem, à qui il dit la mesme chose qu'au Prestre, & à plusieurs autres saints Evesques.

Phot.c.171. p. 384.385. 'Photius cite un sermon de Chrysippe Prestre de Jerusalem, sur Saint Theodore, où il parloit de la revelation des reliques de S. Estienne, & une histoire de la mesme revelation qui portoit aussi le nom de Chrysippe. [Il ne cite rien du sermon qui ne soit dans la lettre de Lucien.] Car ce qu'il dit qu'on y lisoit par qui Gamaliel avoit esté battizé, [peut se raporter à ce que Luci. de St. c. 3. dit Lucien,] 'qu'il l'avoit esté par les disciples du Messie.

Pour

Phot.c.171.p. 384. 'Pour l'histoire attribuée à Chrysippe, elle portoit que Gamaliel, Nicodeme, & Abibas, avoient esté battizez par S. Pierre & par S. Jean; que Nicodeme estoit neveu ou cousin de Gamaliel, ἀνεψιός; que les Juifs ayant sçeu qu'il estoit battizé, l'avoient battu & fouetté avec une extreme fureur; qu'il avoit enduré ce traitement avec beaucoup de patience, & qu'il estoit mort peu de temps aprés de ses blessures, comme Photius l'a entendu, puisqu'il dit qu'il fut consommé par le martyre.

[Toutes ces choses qui ne se trouvent point dans la relation de Lucien adressée à toute l'Eglise, qui est celle que Gennade & les autres Latins ont connuë, se lisent dans une autre relation manuscrite] 'donnée depuis peu au public par les Benedictins. Elle porte aussi le nom de Lucien, & selon deux manuscrits elle est adressée comme l'autre à tous les Fideles. Mais dans celui [que nous avons vu,] l'inscription porte, *Domino sancto & venerabili Hymesio episcopo &c.* [Cette derniere inscription est plus aisée à soûtenir. Car il ne seroit pas étrange que Lucien aprés avoir fait une relation publique pour tout le monde, en eust fait une particuliere pour un de ses amis, qu'il y eust raporté les choses tantost de mesme que dans la premiere, tantost d'une maniere differente; qu'il y eust omis de certaines circonstances, & mesme les dates des choses; qu'il y en eust ajouté d'autres, selon qu'elles luy seroient revenuës en la memoire.

(Aug.B.t.7. a.p.4.)

Neanmoins il est fort difficile de croire qu'aprés avoir dit dans la relation ordinaire,] 'que les Juifs avoient anathematizé Nicodeme, & l'avoient banni; [il ait pu oublier de dire] 'qu'ils l'avoient battu presque jusqu'à le tuer, si Gamaliel luy avoit dit cette circonstance, comme porte la relation à Hymese. 'Elle porte encore que sur l'apparition de Gamaliel au moine Migece, Lucien manda Jean de Jerusalem, qui envoya aux Evesques; & que quand ils furent venus, on commença à creuser pour trouver le tombeau des Saints. [Cela est absolument contraire à la relation ordinaire,] 'où l'on voit que Lucien avoit déja fait creuser, & avoit trouvé le tombeau avant que d'appeller Jean; '& c'est ce que Jean mesme luy avoit demandé. [L'on y voit encore que Jean n'eut que faire d'envoyer querir les Evesques,] 'puisqu'ils estoient avec luy au Concile de Diospolis.

(* c.5.p.5.d. — c.5.p.6.d. — c.8.p.10.f. — c.10.p.9.d. — c.8.p.9.a. — c.10.p.9.d.)

[Il y a donc assez de difficulté à croire que ces deux relations soient du mesme auteur;] '& la commune est constamment celle que Bede dit avoir esté écrite par Lucien. 'Il est certain au moins par Gennade, & par d'autres anciens, qu'elle s'adressoit à toute l'Eglise, [& non à un particulier.] 'On y lit qu'elle avoit esté faite à la priere du Prestre Avite, de quoy Avite nous assure aussi. [Les dates qu'on voit dans la commune, & qui s'accordent parfaitement avec l'histoire, conviennent aussi fort bien à une piece originale. Elle a mesme un air plus simple & plus naturel que l'autre, & on la joint avec la lettre d'Avite,] 'qu'on sçait l'avoir traduite en latin, & l'avoir publiée dans l'Occident.

(Bed. retr. in Act.c.5.8.t.5. p.115.16. Genn.c.46. Marc.chr. — Luci.de St.c. 2.3. — Genn.c.46.)

[Nous ne croyons donc pas qu'il y ait lieu de douter que ce ne soit effectivement la veritable relation de Lucien, & par consequent il est difficile de ne pas rejetter l'autre comme supposée; si nous ne disons que c'est celle mesme que Photius attribuë à Chrysippe, dont on aura changé le titre & mis la premiere personne dans ce qui

* Dans la distinction des chapitres de l'ancienne relation de Lucien nous suivons l'edition de Louvain. Celle des Benedictins en met toujours deux de moins, parcequ'elle separe cette relation de la lettre d'Avite.

regarde Lucien, afin de faire croire que c'estoit la sienne qui estoit celebre dans l'Occident. Car, comme nous avons dit, tout ce que Photius cite de celle de Chrysippe, se trouve dans celle à Hymese, hormis qu'elle ne dit pas que Nicodeme ait esté martyrizé.] 'Elle luy donne au contraire le titre de Confesseur, [a] & dit que de tous ceux dont les corps furent trouvez alors, il n'y avoit que S. Estienne qui eust merité la couronne du martyre. 'Mais comme elle porte aussi-bien que celle de Photius, que Nicodeme survéquit peu de temps aux coups qu'il avoit receus des Juifs, [Photius a pu croire là dessus qu'il estoit mort de ses blessures, & qu'ainsi il meritoit bien le nom de martyr.

Aug. B. t.7. ap. c.3.p.6.c. a c.4.p.8.d. — c.3.p.6.d.

Nous laissons à d'autres à juger s'il est plus à propos d'abandonner tout à fait cette piece, ou de la défendre en la maniere que nous disons; ou si l'on ne peut point mesme dire que c'est une seconde relation faite par Lucien, pour envoyer à l'Evesque Hymese avec des reliques de S. Estienne; & que ce qui semble y estre contraire à celle qu'Avite envoya en Espagne, peut venir de la faute des traducteurs, ou des copistes. En ce cas on pourroit dire que le nom de Chrysippe s'estoit glissé par erreur dans la copie de Photius, ou que Chrysippe qui s'est rendu celebre par ses ouvrages, avoit orné la relation que Lucien avoit écrite d'une maniere plus simple, en la suivant neanmoins exactement pour les faits.

C'est de cette relation manuscrite que nous avons tiré quelques corrections.] 'Adon la suit tout à fait dans son martyrologe. [Dans l'office de l'Invention de S. Estienne qui se chante encore à Beauvais, il y a des choses qui paroissent en estre prises. Je n'entens point ce que porte le manuscrit que j'en ay vu, Que le corps de Saint Estienne fut un jour & une nuit *in exapoli civitate*. Il faudroit peut-estre *in hexapylo civitatis*; quelque place qui avoit six portes, ou quelque chose de semblable.] 'Les Benedictins ont mis sur un autre manuscrit, *in hexapeleo civitatis*. [Mais ils ne l'expliquent point.]

Ado, 3. aug. — Aug.B.t.7. ap.p.6.b.

'Le manuscrit selon lequel elle s'adresse à Hymese, ajoute à la fin que l'auteur luy envoie des reliques, & parle ensuite comme à plusieurs personnes: *Quod cùm susceperitis, orate &c.* [Est-ce par respect, ou que cet endroit ait esté tiré de l'autre vie, où il est presque en mesmes termes.] 'Un autre manuscrit porte que les reliques de Saint Estienne furent trouvées le 3 d'aoust: [ce qui ne peut passer que pour une addition faite sur les breviaires.] Adon mesme dit qu'elles furent transportées à Jerusalem le 26 de decembre, peu de jours aprés avoir esté decouvertes.

p.12.b. — b.

[Nous avons dit que la relation commune est constamment celle que Bede attribuë à Lucien,] 'parcequ'il cite de Lucien un grand passage qui s'y trouve mot à mot, sinon que Bede ne fait durer le deuil de S. Estienne que 45 jours, 'au lieu que les imprimez en mettent soixante & dix: Mais tous les manuscrits ont quarante, & approchent ainsi bien prés de la leçon de Bede. 'Cet auteur semble vouloir dire qu'on trouvoit dans la relation de Lucien ce qu'il cite de S. Clement, Que Gamaliel estoit demeuré par le conseil des Apostres, parmi les Juifs sans se declarer pour Chrétien. [Mais il est aisé de restreindre ses paroles à ce qui s'y trouve effectivement.] 'Les deux Evesques que Jean amena de Diospolis, sont tous deux appellez Eleuthere, 'quoique S. Augustin ne marque qu'un Eleuthere entre les Evesques du Concile de Diospolis. [Mais nous avons vu un manuscrit où l'Evesque de Sebaste est appellé

Bed. retr. in Act.c.8.t.6.p.16. — Aug B. t. 7. ap. p.5. c.g. — Bed.ib.c.5.p.11. — Luci.de St.c.10. — Aug.in Jul.1 2.c.5.7.p.369. 1.d.373.1.b.

t.7.B.ap.p.9. g. Hestone, & non Eleuthere.] 'Les Benedictins ont aussi trouvé dans un manuscrit Eustone ou Euthone. 'Et selon S. Augustin, il y avoit un Eutone au Concile de Diospolis. in Jul.ib.

[Le mesme manuscrit que nous avons vu,] '& un de ceux qu'ont eu les Benedictins, corrigent assez bien les mots hebreux qu'on trouva gravez dans le tombeau de S. Estienne sur une pierre. Car il porte qu'il y avoit *Cheliel*, *Nasuam*, *Gamaliel*, *Abbiba*; qui signifioient, dit-il, Estienne, Nicodeme, Gamaliel, & Abibas son fils. [*Nasuam* peut signifier *victoire du peuple*, comme Nicodeme en grec, en le tirant de נצח *vaincre*, & de עם ou אמה *peuple*. *Cheliel* peut venir aussi de מלל danser & se rejouïr, & signifier ainsi une couronne & une marque de joie & de victoire.] t.7.B.ap.p.10. g.

NOTE V.

Pour la page 13.§ 6.

Qu'Orose n'a point laissé de reliques de S. Estienne en Afrique.

[Ce qui nous fait juger qu'Orose ne laissa point de reliques de S. Estienne en Afrique lorsqu'il y vint en 416, c'est que S. Augustin, qui auroit dû en avoir des premiers,] 'n'en eut que [vers l'an 425,] deux ans avant que d'écrire le 22.e livre de la Cité de Dieu. [L'Eglise de Carthage n'en eut point non plus des premieres, comme on le verra dans la suite du texte § 10.] 'Uzale en avoit eu long-temps avant Hippone; [& nous ne voyons point qu'aucune ville d'Afrique en ait eu avant celle là.] 'Cependant elle ne les eut point avant l'an 418; '& il paroist qu'elle les receut de quelques moines, à qui on les avoit envoyées d'Orient. [Mais Orose pourroit bien estre] 'ce Prestre, qui ayant raporté ce qu'il avoit vu de ces saintes reliques en Palestine, dont il estoit revenu depuis peu, enflamma tellement le cœur de ces saints moines, qu'ils trouverent moyen d'en avoir de l'Orient. 'Ils les tinrent quelque temps cachées, [& en donnerent peut-estre ensuite une partie à l'Eglise d'Uzale.]

Aug.civ.l.22. c.8.p.298.2. d. — p.299.1.2. — Bar.416.§ 17. Evod.l.1.c.1. p.632.2.a. — a. — a.

NOTE VI.

Pour la page 17.§ 8.

Que Petronie guerie par S. Estienne, peut estre la mesme que Megecie.

[Dans les deux livres des miracles de S. Estienne à Uzale, on ne trouve point] 'la guerison de Petronie dont parle S. Augustin, [peut-estre parce-qu'elle n'arriva que depuis que ces deux livres furent écrits. Ou bien il faut dire que cette Petronie est celle] 'que l'auteur des livres des miracles appelle Megecie; (car elle pouvoit avoir les deux noms,) & dont il raporte l'histoire avec beaucoup d'étenduë, & des particularitez fort considerables. [Il y a beaucoup de choses qui peuvent faire croire que c'est la mesme personne. Et pour la circonstance de l'anneau raportée par Saint Augustin, qui ne se trouve pas dans l'histoire de Megecie, on peut l'avoir omise à dessein, comme n'estant pas tout à fait honorable à cette dame qui estoit de qualité,] 'quoiqu'elle eust eu assez d'humilité pour la faire mettre dans le memoire de sa guerison, qu'elle fit lire publiquement.

Aug.civ.l.22. c.8.p.299.1. — Evod.l.2.c.2. p.635-637. — Aug.civ.l.22. c.8.p.299.1.a.

NOTE VII.

Pour la page 23.§ 10.

Translations du corps de S. Estienne fausses ou fort suspectes.

'Nicephore dit que Prayle, qui estoit Evesque de Jerusalem [vers l'an 420,] envoya à l'Imperatrice Pulquerie la main droite de S. Estienne, par un Diacre nommé Passarion; que ce Diacre estant arrivé au port de Calcedoine, S. Estienne s'apparut la nuit à Pulquerie, luy dit qu'il la venoit voir comme elle l'avoit souhaité, & qu'il

Nphr.l.4.c.9. p.455.456.

estoit à Calcedoine ; qu'aussi-tost toute la ville alla audevant pour recevoir les reliques ; qu'on les porta dans le palais ; & qu'ensuite Pulquerie fit bastir une grande eglise de S. Estienne. Bar.439.§2.3. 'Baronius témoigne assez douter de Nphr.p.454.455. cette histoire : [& veritablement]'elle est jointe dans Nicephore à une autre [qui est insoûtenable. outre qu'on ne Thdr.L.l.a.p.568.c. voit pas pourquoi]'on mit dans l'eglise de S. Laurent les reliques de Saint Estienne qu'Eudocie apporta en 439 à Constantinople, [s'il y avoit dans la ville une eglise de S. Estienne mesme. Il y a donc assez d'apparence que ce fut Eudocie qui apporta la main de S. Estienne, non vers 420, mais en 439; & que le reste du recit de Nicephore ne contient que des traditions populaires, mais déja celebres du Thphn.p.74.75. Cedr.p.338.a. temps de Theophane,]'qui raporte à peu prés les mesmes choses aussi-bien que Cedrene, sinon qu'il ne nomme point l'Evesque de Jerusalem. [On pourroit croire que Pulquerie ou Eudocie auroit depuis fait bastir une eglise de S. Estienne, pour y mettre Thdr.L.l.a.p.568.c. ses reliques.]'Mais de la maniere dont Theodore le Lecteur parle des reliques de ce Saint mises dans l'eglise de S. Laurent sous Theodose II, [il y a tout sujet de croire qu'elles y estoient encore de son temps, à la fin du V. siecle : ce qui n'empesche pas neanmoins] p.558.a|n.p.164.1. 'qu'il n'y eust dés le temps de Zenon une chapelle de Saint Estienne dans le palais, puisque le mesme Theodore paroist le dire. [Et elle peut avoir Cang.de C.I.4.p.138.c. esté bastie par Pulquerie,]'On pretend qu'Aurelien Prefet du Pretoire sous Arcade [& sous Theodose II,] avoit fait bastir une autre eglise de Saint Estienne dans Constantinople. [Je ne sçay si cela est assez fondé. C'auroit esté assurément avant 439. Et pourquoi Eudocie n'y auroit-elle pas mis les reliques du mesme Saint ?] Aug.t.10.ap.p.640. 'On pretend que mesme tout le corps de S. Estienne a esté porté de Jerusalem à Constantinople, & nous avons une histoire de cette translation. Nphr.l.14.c.4.p.454.c| Bar.439.§3. 'On voit que cette histoire a esté connuë & receuë de Nicephore, & des autres Grecs posterieurs : Menæa.p.20.28. 'Et ils en font mesme un office solennel le 2 d'aoust. Bar.439.§3. 'Mais cela n'a pas empesché Baronius de la traiter de fable. [La chose est trop visible à tous ceux qui voudront lire cette piece, pour s'amuser à en raporter les raisons.] Combf. de Chry.p.302. 'Le P. Combefis marque en general que tout ce que les Grecs disent de cette translation des reliques de S. Estienne à Constantinople, n'est point fort fondé. Aug.t.7.ap.p.11. Les Benedictins disent nettement que l'histoire qu'on en a, est une piece supposée par quelque Grec, quoiqu'ils nous aient donné une lettre d'Anastase le bibliothecaire qui l'avoit traduite en latin, & qui la recommande comme quelque chose de bon.

Bar.7.may.k 'Le martyrologe Romain marque le 7 de May, que le corps de S. Estienne fut apporté à Rome sous le Pape Pelage, & mis dans le sepulcre de S. Laurent : Mais il dit qu'il fut apporté de Constantinople ; & Baronius dans ses notes, ne fonde cette histoire que sur une relation écrite par Luce Archidiacre, qu'il avoue avoir grand besoin de correction. Il en cite d'autres pieces, mais qu'on n'a point.

Cang.de C.I.4.p.138. 'Mr du Cange ne paroist pas non plus s'arrester beaucoup à d'autres memoires manuscrits, où on lit que le corps du mesmo Saint a esté encore apporté de Constantinople à Venise en 1110, & mis dans l'abbaye de S. George.

NOTES SUR SAINT GAMALIEL.

Pour la page 26.

NOTE I.

Sur ce qui est dit de luy dans les Recognitions.

Rec.l.1.c.65. p.414.b.

'L'AUTEUR du livre apocryphe des Recognitions, pretend que quoique Gamaliel fust Chrétien, les Apostres mesmes luy avoient conseillé de ne se pas declarer, & de demeurer avec les autres Juifs, 'pour arrester leurs mauvais desseins par sa prudence, ou pour en avertir les Disciples. [Ce n'est pas ici le lieu d'examiner] 's'il y a quelque chose dans cette conduite qui puisse n'estre pas criminel, comme l'a cru Bede. Mais assurément la conduite & la foy simple des Apostres n'usoit point de tant de detours & de finesses. [Il est certain qu'on ne sauroit rien fonder sur les Recognitions, ni pour les faits, ni pour les dogmes. C'est pourquoi nous omettons diverses choses qui y sont dites par Gamaliel.]

c.65.p.414.c.

n.p.358.e| Pearf.an.P.p. 48.

Pour la page 27.

NOTE II.

Si Gamaliel & Abibas ont esté convertis avant S. Paul.

Aug.B.t.7. ap.p.6.c.

'Dans l'histoire de la decouverte du corps de S. Estienne, donnée depuis peu par les Benedictins, Gamaliel dit qu'Abibas son fils estoit toujours dans le Temple, *cum Paulo discipulo meo*, '*qui postea Apostolus factus*. [Il faut que cela se raporte au temps qui a precedé la conversion de S. Paul, aprés laquelle il n'a pas pu estre beaucoup dans le Temple, n'ayant presque pas esté à Jerusalem. Ainsi il semble que cela confirme ce que dit Saint Chrysostome,]'que Gamaliel a esté converti avant S. Paul. [On n'en peut pas neanmoins tirer une preuve certaine, puisqu'Abibas peut avoir esté aussi assidu au Temple avant son battesme que depuis. Et on peut dire mesme que S. Paul, qui estoit alors si zelé pour le Judaisme, n'eust eu garde de demeurer uni avec Abibas, s'il l'eust connu pour Chrétien.]

8.

Chry.in Act. h.15.p.182.c.

Pour la page 28.

NOTE III.

Diverses choses que les Juifs disent d'un Gamaliel, d'Hillel son ayeul, & de sa famille.

Pez.def.c.2.§ 2.p.59.60.

'Les Rabins parlent fort d'un Gamaliel qu'ils pretendent avoir esté le chef de toutes leurs synagogues, depuis l'an 20 de l'ere commune ou environ, jusqu'en l'an 52. Ils luy donnent un fils nommé Simeon, 'pere d'un second Gamaliel, que le P. Pezron croit avoir esté le premier Patriarche des Juifs, [& la souche de tous les autres]'qui se succederent de pere en fils [jusque vers l'an 420.]ª Ce Pere juge qu'on ne peut douter que le premier Gamaliel ne soit S. Gamaliel dont il est parlé dans les Actes. [Le temps y convient:] Celui-ci estoit un homme fort respecté de tous les Juifs:'S. Paul en parle comme s'il n'y avoit point eu alors d'autre Gamaliel celebre entre leurs docteurs:'& S. Epiphane dit que l'on tenoit que les Patriarches des Juifs venoient d'un Gamaliel sorti de la race de celui-ci.

p.61.276.

Epi.30.c.7.p. 130.d. a Pez.p.59.

Act.22.v.3.

Epi.30.c.4.p. 128.b.

Luci.de St.c. 6.p.632.1.b.

'Cependant selon ce que S. Gamaliel dit en decouvrant les reliques de S. Estienne, je ne voy pas qu'on puisse croire qu'il ait eu d'autres fils qu'Abibas qui fut battizé avec luy, & Sedemias ou Selemias qui demeura dans le Judaïsme. [Il faudra donc dire que Selemias estoit Simon; & ces deux noms n'ont guere de raport l'un à l'autre. S. Epiphane n'est pas non plus

l'auteur le plus assuré pour l'histoire. Et je ne sçay si S. Gamaliel auroit pu se conduire d'une telle maniere, que sans blesser sa foy & sa conscience il fust demeuré le chef des synagogues des Juifs durant 20 ans depuis la mort de nostre Seigneur & de S. Estienne. Les Juifs peuvent neanmoins se tromper, lorsqu'ils ne terminent l'autorité, ou comme ils parlent, la principauté de Gamaliel que 18 ans avant leur ruine: Selemias pouvoit avoir deux noms comme beaucoup d'autres Juifs: & Joseph, comme nous allons voir releve beaucoup un Simeon fils de Gamaliel. Le sentiment du P. Pezron se peut donc soûtenir en cette maniere. Mais comme nous ne voyons pas neanmoins qu'il ait une grande certitude, nous nous contentons de le marquer ici, sans l'avoir osé mettre dans le texte. Aussi-bien ce sentiment ne luy peut donner aucune gloire dans l'Eglise, ni aucun merite devant Dieu.]

Pez.p.59. 'Les Rabins disent que leur premier Gamaliel estoit fils d'un Simeon, & celui-ci fils d'Hillel, qui avoient eu le mesme emploi avant luy, l'un environ dix ans, & Hillel durant l'espace de quarante. p.58. 'Les Juifs qui mettent cet Hillel cent ans avant la ruine de Jerusalem, pretendent qu'il estoit de la race de David: [de sorte que leurs Patriarches descendus de luy auroient dû estre exterminez les premiers dans la persecution que Domitien & Trajan firent à cette famille.] Ils l'appellent Nasi ou Prince, parcequ'il estoit, disent-ils, Prince du Sanedrin, & de toutes les synagogues &c. ce qui luy donnoit la premiere place aprés le souverain Pontife, avec le droit d'interpreter les Ecritures, comme ayant la clef de la science & de la doctrine. Ils le font l'auteur & le pere de leurs traditions: Hier.ep.151.q.10.p.171.b. '& dés le temps de S. Jerome, ils croyoient que les Rabbi Hillel & Simeon leurs maistres, avoient reglé qu'on pouvoit faire jusqu'à deux mille pas le jour du sabbat, avec d'autres choses semblables. In Is.8.p.38.a. 'Ce Pere dit aussi que selon l'opinion des Nazaréens, Sammaï & Hillel avoient esté, un peu avant J.C. les auteurs des Scribes & des Pharisiens, & avoient corrompu, ou plu-tost renversé les preceptes de la loy par leurs traditions & leurs Deuteroses. [Neanmoins on voit par Joseph que les Pharisiens estoient avant le temps où on met Hillel.]

Pez.p.59. 'Les Juifs font succeder Simeon à Hillel son pere dans la dignité de Nasi, & disent que ce fut le premier à qui on attribua le titre de Rabban, bien plus excellent dans leur idée que celui de Rabbi, quoique ce ne soit dans la verité que la mesme chose. Ils font de mesme succeder leur Gamaliel à Simeon, & exercer la charge de Nasi durant 32 ans. p.60. 'Ils disent qu'il voulut par modestie estre enseveli dans du linge, & non dans de la soie selon la coutume; ce qui fut fort sensible à sa famille.

Jos.vit.p.1013.c.d. 'Joseph parle de Simon ou Simeon fils de Gamaliel, qui estoit de Jerusalem d'une race illustre, & de la secte des Pharisiens. Quoiqu'il fust son ennemi, il le loue comme un homme plein d'esprit, & capable mesme par sa prudence de rétablir les affaires des Juifs dans le malheureux état où les avoient mis leurs revoltes. p.1023.1024. 'Il ne laissoit pas de faire des fautes considerables par imprudence, & par l'amour de l'argent; p.1013.d.f. '& d'employer aussi ou faire employer l'argent pour porter les autres à de grandes injustices. bell.l.4.c.5.p.873.a. 'Il le represente comme un des premiers & des plus puissans de Jerusalem. [Je ne voy pas neanmoins que cela egale encore l'idée que les Juifs nous donnent de leur Nasi.] Pez.p.60. 'Car ils veulent qu'il ait eu aussi cette dignité aprés

Gamaliel jusqu'à la ruine de la ville en l'an 70.

p. 61| c.4.§ 6. p.275.

'Ils ajoutent que le jeune Gamaliel fils de Simeon, fut fait aussi chef des ecoles & des academies des Juifs, & qu'il resida en cette qualité à Jamnia ou à Tiberiade depuis l'an 75 [ou 79,] jusqu'en 97, où le P. Pezron croit qu'il fut fait le premier Patriarche de sa nation.

NOTES SUR SAINTE MARIE MADELEINE.

Pour la page 18.

NOTE I.

S'il faut distinguer Marie Madeleine, Marie sœur de Lazare, & la femme pechereſſe, comme trois perſonnes differentes.

[L'OBLIGATION où nous nous trouvons d'éclaircir l'histoire de l'Egliſe, ne nous permet pas d'omettre la difficulté que tous les commentateurs & tous les historiens agitent, ſi la femme penitente dont parle S. Luc *c. 7. v.* 37, Marie Madeleine, & Marie ſœur de Lazare & de Marthe, ſont une ou deux, ou trois perſonnes differentes.] 'Baronius qui ſoutient que ce n'eſt qu'une ſeule perſonne, reconnoiſt neanmoins que les anciens & les Peres ne ſont pas moins partagez ſur ce ſujet que les nouveaux.

Bar. 32.§ 18.

'Clement d'Alexandrie ſemble ne reconnoiſtre qu'une ſeule onction de J. C: & il l'attribuë à la femme pechereſſe. 'Tertullien dit que la femme pechereſſe en parfumant les piez de J. C, figuroit ſa ſepulture, *inauguranti*: [& ſemble ainſi dire que c'eſtoit la meſme que la ſœur de Lazare.] 'Origene dit que beaucoup croyoient que c'eſtoit une meſme femme qui avoit repandu des parfums ſur J. C. dans les differentes occaſions marquées par les quatre Evangeliſtes: [ce qui unit encore la femme pechereſſe avec la ſœur de Lazare:] 'Un diſcours attribué par un manuſcrit à S. Baſile, [mais qui ſelon toutes les apparences n'eſt point de luy, *v. S. Baſile* § 24,] 'prend pour une meſme perſonne Marie qui a choiſi la meilleure part, & celle dont J. C. a loüé les larmes; [c'eſt à dire la ſœur de Lazare, & la pechereſſe.]

Cl. pæd. l. 2. c. 8. p. 175. b.

Tert. de pud. c. 11. p. 727. c.

Ori. in Matt. t. 35. p. 77.

Combf. in Bas. t. 2. p. 107.

p. 116.

'Baronius cite l'homelie d'Origene ſur la Madeleine, & la Preface de S. Ambroiſe ſur la feſte de cette Sainte, pour montrer qu'ils ont cru tous deux qu'elle eſtoit la meſme que la pechereſſe, & que la ſœur de Lazare; quoiqu'Origene euſt auparavant tenu le contraire. Mais Bellarmin *p.* 77, [& pluſieurs autres,] croient que l'homelie ſur la Madeleine, eſt plutoſt d'un auteur latin, 'beaucoup plus nouveau qu'Origene.[a] Et quand elle ſeroit de luy, Baronius auroit peine à prouver ce qu'il pretend, qu'Origene y a corrigé ce qu'il avoit écrit eſtant plus jeune; puiſque cette homelie paroiſt au contraire écrite par un jeune homme.

Bar. 32.§ 20. 21.

Alex. t. 3. p. 630.

a Caſ. ex. 14.§ 11. p. 331. 332.

[Pour S. Ambroiſe, je ne penſe pas qu'on le faſſe auteur de toutes les prefaces qui ſont dans le miſſel Ambroſien.] 'Baronius cite encore un autre endroit de ce Pere, [qui ne prouve rien neanmoins,] 'puiſqu'il y parle en general des miracles de J. C, faits en faveur de toutes ſortes de perſonnes.

Bar. 32.§ 21.

Amb. de Sal. c. 5. p. 1094. b.

'On cite un paſſage d'Apollinaire, qui ſemble prendre la ſœur de Lazare & la Madeleine pour une meſme perſonne.

Caten. in Jo. 12. p. 302.

'S. Jerome aprés avoir dit qu'il ne faut pas que perſonne croie que la pechereſſe ſoit la meſme que la ſœur de Lazare, 'les confond neanmoins en un autre endroit, attribuant les deux onctions à la pechereſſe. 'Dans un autre ouvrage il la diſtingue de la ſœur

Hier. in Matt. 26. p. 77. b.

in Os. pr. p. 3. b.

in Jov. l. 2. c. 16. p. 50. c.

de Lazare, ajoutant que d'autres croyoient neanmoins que c'estoit la mesme. ep.150.q.4.p.143.b. 'Dans une lettre où il veut faire l'enumeration de toutes les Maries marquées dans l'Evangile, il ne nomme point la sœur de Lazare: [ainsi il faudroit qu'il eust cru que c'estoit Madeleine. Il se peut faire neanmoins qu'il l'ait oubliée.] Bar. 32. § 21. 'Pour ce qu'on pretend que dans son epistre 148. *p.* 138. *c*, il assure que la Madeleine est la mesme que la pecheresse; [il l'insinuë tout au plus d'une maniere tres obscure, ou plutost il ne le dit point dutout. Car en disant que la grace à abondé en elle, comme le peché y avoit abondé auparavant; il a pu tirer cette abondance du peché des sept demons qui l'avoient possedée, comme il venoit de le marquer, sans songer à la femme pecheresse.]

Aug.conf.B.l.2.c.79.p.97.c. 'S. Augustin écrit [vers l'an 400,] que la femme pecheresse est la mesme que la sœur de Lazare: in Jo.h.99.B.p.620.f. 'mais depuis il témoigne qu'il en doutoit. [Fastide qu'on croit avoir esté Evesque en Angleterre vers l'an 430,] t.6.B.ap.p.192.c. 'dit que Marie ne manqua point de larmes pour laver les piez du Sauveur. Greg.inEv.h.25.33.p.1437.d|1470.a. 'S. Gregoire a cru que la femme pecheresse estoit la mesme que Madeleine. Il insinuë encore que c'est la sœur de Lazare: [& il semble que son autorité ait beaucoup contribué à établir cette opinion parmi les Latins.] Bed.in Luc.3.c.1.p.301. 'Bede ne fait aussi qu'une personne des trois, quoiqu'il reconnoisse que d'autres les distinguoient. [S. Bernard les suit assez souvent,] Bern.f.84.c.4.p.114|in Cant.h.16.c.6.p.16|23.c.11.p.36. '& ne laisse pas de marquer quelquefois qu'il ne pretendoit rien assurer sur cela. a Cyp.p.582.583. [a] L'auteur du livre du double martyre attribué à S. Cyprien, semble dire que Madeleine est la mesme que la pecheresse. [Mais c'est un écrit supposé qui affecte le temps de S. Cyprien,] p.584.a. '& qui parle des guerres contre les Turcs. *V.* 'S. *Cyprien* § 65.

Ori.in Matt.t.35 p.170.171. 'D'autre part Origene croit qu'il faut distinguer la femme pecheresse de la sœur de Lazare. inCant.h.1.2.p.483.b|486. 'Les Constitutions apostoliques, [qui peuvent avoir esté faites vers le mesme temps,] distinguent aussi la sœur de Lazare d'avec Madeleine. Macar.h.12.p.73.a. 'S. Macaire parle de Marie sœur de Marthe, & de la femme pecheresse, comme de deux personnes differentes. Chry.inJo.h.61.p.195.a.b. 'Saint Chrysostome veut qu'on distingue la sœur de Lazare d'avec la femme pecheresse: quoique d'autres fussent dans un sentiment opposé. Bar.32 § 20. 'Theophylacte & Euthymius l'ont suivi en cela[à leur ordinaire.] Cotel.g.t.3.p.25.a. 'On trouve la mesme chose dans l'abregé de la concorde de S. Hesyque Prestre de Jerusalem *qu.* 31. ap.n.p.26c.1. 'On y joint un nommé Severe, Alex.t.1.p.640.641. '& le commentaire sur S. Luc attribué à Tite de Bostres, mais qui ne peut estre écrit qu'un siecle aprés.

Amb.virg.l.3.p.481.c. 'Saint Ambroise met bien nettement Madeleine entre les vierges: [& ainsi il n'a pas cru que ce fust la pecheresse.] in Luc.7.p.200.k.m. 'Il doute si la pecheresse est la sœur de Lazare ou non. [S. Jerome, comme nous avons dit, appuie l'une & l'autre opinion. S. Modeste qui estoit Patriarche de Jerusalem au commencement du VII. siecle, dit comme Saint Ambroise, mais en termes plus formels,] Phot.c.275.p.1525.b.c. 'que S.te Madeleine a esté vierge, & a toujours vécu dans une entiere pureté. Cotel.ap.n.p.204.d. 'On parle encore d'un Jean de Thessalonique, & d'un Nicephore, qui distinguent Marie sœur de Lazare, & Marie Madeleine, comme deux personnes differentes. Flor.p.292|Bar.32.§.21. 'Florentinius cite Eusebe de Cesarée dans son epistre à Marin & Victor d'Antioche, pour la distinction des deux Madeleines. [Je pense qu'il veut dire de Madeleine, & de l'une des deux autres.] Cas.ex.14.§11.p.331.b. 'On pretend qu'il y en a encore beaucoup d'autres qui ont cru que l'opinion soutenuë par Baronius estoit ou incertaine, ou fausse.

[On voit, ce me semble, par cette deduction,

deduction, que la pluſpart des anciens vont à diſtinguer la pechereſſe, la ſœur de Lazare, & Madeleine, comme trois perſonnes differentes:] 'que juſqu'à S. Gregoire, il eſt difficile de trouver quelqu'un qui ait dit que Madeleine fuſt l'une des deux autres; [& que peut-eſtre aucun Grec ne l'a jamais dit, hors Apollinaire, qui eſt aſſez obſcur, & Cedrene; mais que le ſentiment qui fait une meſme perſonne de la pechereſſe & de la ſœur de Lazare, quoique fort combatu par les principaux Peres, hors S. Auguſtin & S. Gregoire, n'a pas laiſſé d'eſtre toujours aſſez commun dans l'Egliſe, parcequ'il ſemble eſtre en quelque maniere favoriſé par l'Evangile.]

Eſt. or.14.p. p.234.

'Car S. Jean parlant de la maladie de Lazare, dit que Marie ſa ſœur eſtoit celle qui avoit repandu des parfums ſur les piez de J. C. [Or il n'avoit encore rien dit de cela.] 'Ainſi il eſt aſſurément tres naturel de croire qu'il a voulu marquer l'action de la pechereſſe, que l'Evangile de S. Luc devoit avoir rendu celebre dans l'Egliſe. [Mais nonobſtant cette probabilité, nous avons vu qu'Origene, S. Jerome, S. Chryſoſtome & ceux qui l'ont ſuivi, ont rejetté poſitivement cette opinion.] 'Il ſe peut faire en effet ou que S. Jean ait dit cela par anticipation, 'comme le remarque un ancien auteur, & pour toucher en un mot ce qu'il devoit dire en ſon lieu plus amplement; 'ou parceque cette action eſtoit déja fort connuë par les Fideles avant meſme que S. Jean l'euſt écrite: comme les Evangeliſtes en parlant de la vocation de Judas à l'apoſtolat, diſent que c'eſt celui qui trahit J.C, quoiqu'ils n'euſſent encore rien dit de ſa trahiſon, & qu'elle ne ſoit arrivée que deux ou trois ans aprés le temps dont ils parlent.

Joan.12.v.2. | Mald.in Matt. 26.p.547.a. | Eſt. or.14.p. 243. | Aur. qu.94.t. 3°B.p.85.a. | Caſ. ex.14.§ 11.p.333.334.

[Ce qui a donné lieu de croire que la ſœur de Lazare n'eſt point la meſme que la pechereſſe, c'eſt que l'hiſtoire de la pechereſſe eſt arrivée dans la Galilée, comme on le verra dans la note 2.] 'S. Chryſoſtome en donne une ſeconde raiſon [encore plus forte,] qui eſt que la ſœur de Lazare paroiſt partout dans l'Evangile comme une perſonne qui avoit toujours vécu dans l'honneur & dans l'eſtime de tout le peuple de Jeruſalem, σεμνὴ καὶ ποϑδαία.

Chry. in Jo.h. 69 p.390 | Eſt. or.14.p.240.

[Ce que nous diſons qu'elle paroiſt avoir eu ſa demeure fixe à Bethanie, fait qu'il eſt difficile de croire qu'elle puiſſe eſtre la meſme que Madeleine,] 'puiſque celle-ci eſtoit l'une des femmes qui ſuivoient J. C. dans la Galilée, qui l'accompagnoient dans ſes voyages, '& qui vinrent de Galilée avec luy à Jeruſalem. [Il ſeroit de plus aſſez étrange que S. Jean aprés avoir parlé pluſieurs fois de Marie ſœur de Lazare, ſans luy donner aucun ſurnom, luy donnaſt enſuite le ſurnom de Madeleine ſans rien dire pour marquer que c'eſtoit la meſme. S. Luc ne la ſurnomme point non plus Madeleine,] 'comme il fait celle dont il parle dans l'hiſtoire de la Reſurrection, '& il en parle d'abord comme d'une perſonne dont il n'avoit encore rien dit, *Et huic erat ſoror nomine Maria*, [quoiqu'il euſt parlé auparavant de Marie Madeleine, & de la femme penitente. Il y auroit encore quelque lieu de demander pourquoi Marthe ni Lazare ne paroiſſent jamais avec Madeleine.]

Luc.8.v.2. | Matt.27.v.55.56. | Luc.24.v.10. | 10.v.35.

'Baronius allegue pour luy ces paroles de J. C. à la ſœur de Lazare, *ſouffrez qu'elle garde ce parfum pour le jour de ma ſepulture*: & il en conclut qu'elle a dû eſtre une de celles qui vinrent pour embaumer le corps de J. C, & neanmoins les Evangeliſtes ne l'y mettent point, ſi on ne dit que c'eſt celle qu'ils nomment Marie Madeleine. [Je ne ſçai pas quel ſens il donne aux paroles de J. C, pour en

Bar.32.§19 | Joan.12.v.7 | Eſt. or.14.p.245.

tirer ce qu'il pretend. Car il ne dira pas que le mesme parfum qui venoit d'estre repandu, devoit estre employé à embaumer J. C. aprés sa mort. Le grec qui porte, *Elle a gardé ce parfum &c.* le souffriroit encore moins :] 'Et ni Madeleine, ni aucune autre femme, n'a embaumé le corps de J. C. aprés sa mort. [Il semble que ces paroles, qui sont fort obscures dans S. Jean, se doivent expliquer par celles que raportent S. Matthieu & S. Marc, lesquelles peuvent signifier que Marie prevenoit & marquoit sa sepulture, parcequ'elle l'embaumoit par avance, au lieu qu'on n'embaume les corps qu'en les ensevelissant. Mais selon ce sens Baronius n'en peut rien conclure. Quand on seroit mesme obligé de dire qu'elle a esté au sepulcre, elle peut estre comprise dans] '*les autres* que marque S. Luc sans les nommer. 'Et on cite un Nicephore, qui outre Madeleine, & les autres que l'Evangile nomme, dit que Marthe & Marie sœurs de Lazare, & Susanne, y furent aussi.

C. à Lap. in Matt.26.v.12. p.477.1.2.

Luc.24.v.10.

Cotel ap.n.p. 204.d.

[Nous ne voyons rien dans l'Evangile qui nous porte à croire que Madeleine soit la mesme que la femme pechereße; & nous y voyons au contraire diverses choses qui nous en peuvent empescher. Nous ne mettons point en ce rang] 'ce que remarque Estius, [a] que Saint Luc parlant de Madeleine aussi-tost aprés avoir raporté l'histoire de la pechereße, ne dit point que ce fust la mesme. [Car on peut dire qu'il le fait à dessein pour epargner sa pudeur, comme les Peres remarquent qu'il a fait à l'égard de S. Matthieu, en ne parlant de luy comme publicain que sous le nom de Levi.] 'Baronius répond aussi fort chrétiennement à ce que l'on objecte des sept demons dont J. C. l'avoit delivrée : l'endroit est à voir. 'Et neanmoins il est difficile de croire qu'une possedée fust en état de commettre des crimes qu'elle ne pouvoit pas commettre seule. [Je ne sçay aussi s'il est bien probable que J. C, aprés luy avoir donné une remission si publique de ses pechez, & avoir rendu un témoignage si authentique à son amour, pour condanner la froideur des autres, ait permis ensuite, comme le croit Baronius, qu'elle ait esté tourmentée visiblement par les demons. La suite mesme de S. Luc ne permet guere de le croire;] 'puisqu'aussi-tost aprés l'histoire de la pechereße, il met Madeleine à la teste des femmes qui servoient J. C, & qui le suivoient.

Est. or.14. p. 239.
a Luc.8.v.2.

Bar.32.§24.

Alex.t.2.p. 649.

Luc.8.v.1.2.

'Et c'est ce qui forme encore une nouvelle difficulté. Car Estius, [& d'autres personnes sages & judicieuses,] trouvent qu'il n'y a aucune apparence que J. C. ait voulu admettre à sa suite avec les Apostres, une femme dont la vie avoit esté jusqu'alors le scandale de toute une ville. Il paroist avoir voulu souffrir les soupçons & les calomnies des hommes sur plusieurs choses, mais non sur la pureté ; au sujet de laquelle nous ne voyons point en effet que la malignité de ses ennemis luy ait jamais fait aucun reproche.

Est. or.14. p. 238.

[Il est vray encore que Dieu a ordinairement porté celles qui ressembloient à cette illustre penitente, à aller effacer dans la retraite les restes & les images de leurs anciens dereglemens, plu-tost qu'à se produire devant les hommes par des actions exterieures de pieté, au milieu des objets qui leur avoient fait tant de blessures mortelles. C'est ce qui se voit dans S.te Marie Egyptienne, dans une autre penitente de mesme nom, dans S.te Thaïs, dans S.te Pelagie &c.]

'Il y en a qui pour se debarasser de la difficulté qu'il y a à accorder l'état d'une possedée avec celui de la pechereße, veulent que cette possession n'ait

Alex. t.2. p. 654.

esté que spirituelle, comme elle est dans tous les pecheurs. Mais quoique cette explication semble autorisée par S. Gregoire; neanmoins le P. Alexandre mesme, qui veut que la pecheresse & Madeleine ne soient qu'une, avoue que c'est faire violence au texte de l'Evangile. 'Et il y a peu d'apparence que S. Marc & S. Luc se soient accordez à se servir de cette expression allegorique dans une narration simple, & qui ne demande rien que de litteral.

Est. or. 14. p. 239.

'Baronius qui croit, comme nous avons dit, que la femme pecheresse, Marie Madeleine, & Marie sœur de Lazare, ne sont qu'une mesme personne, engage l'autorité de l'Eglise à soûtenir cette opinion. [Je pense que ce qu'il appelle l'Eglise en ce point, n'est autre chose que la croyance commune du peuple, & l'office du jour de S.te Madeleine, où l'on joint ordinairement l'histoire de la femme pecheresse : & dans quelques breviaires l'oraison est de la sœur de Lazare. Mais ce seroit faire un grand tort à l'Eglise que de la vouloir rendre responsable de ces sortes d'opinions qui s'établissent parmi le peuple, & qu'on met ensuite dans les breviaires. C'est pourquoi Estius, & plusieurs autres Catholiques tres pieux, mais tres habiles, n'ont pas cru que cette autorité pretenduë de l'Eglise, les dust empescher de suivre un sentiment different de celui du peuple.] 'Estius dit que l'Eglise a seulement voulu honorer trois histoires de l'Evangile sous un seul nom dans une mesme feste, & non s'engager à soutenir qu'elles regardent une seule personne : & il dit que c'est pour cela que Clement VIII. fit oster de l'office de S.te Madeleine, une ancienne hymne qui disoit positivement qu'elle estoit sœur de Lazare, & avoit commis beaucoup de crimes.'

Bar. 32. § 17.

Est. or. 14. p. 246. 252.

'Mais comme il est difficile que ce mélange ne trompe pas le peuple, [ceux qui ont travaillé depuis peu à revoir les breviaires de Paris, de Vienne, d'Orleans, & de plusieurs autres Eglises, ont osté de l'office de S.te Madeleine tout ce qui se pouvoit raporter à la sœur de Lazare & à la femme pecheresse.

p. 252.

L'Ordre de Cluni ne s'est pas contenté de cela, mais il fait le premier de septembre une feste commune de S. Lazare & de ses deux sœurs Marthe & Marie : & l'Eglise d'Orleans joint les deux dernieres ensemble le 29 de juillet. Les ornemens blancs dont se sert l'Eglise de Paris le jour de Sainte Madeleine, la distinguent absolument de la femme pecheresse, pour laquelle il faudroit mettre du violet. Mais cette Eglise se declare encore plus ouvertement pour la distinction dans la derniere edition de son breviaire, où elle institue une nouvelle feste le 19 de janvier pour honorer S.te Marie sœur de Lazare.

Que si une partie de l'Eglise latine semble encore favoriser ceux qui croient que ce n'est qu'une seule personne,] 'l'Eglise greque favorise ceux qui en font trois. [Et comme il ne faut point opposer ces deux Eglises l'une à l'autre, pour accuser l'une des deux d'estre dans l'erreur, il faut reconnoistre que l'Eglise ne prend point de part dans ces difficultez, où la religion n'est point blessée de part ni d'autre, mais laisse à ses enfans la liberté de croire ce que les raisons & les autoritez leur feront juger estre plus probable.

Boll. may. t. 1. p. 34. 2.

Dans le dernier siecle Jacque le Fevre d'Estaple avoit fait un écrit pour soutenir l'opinion qui distingue trois personnes differentes, quoiqu'il le fasse d'une maniere embarassée de diverses difficultez. On pretend que la Faculté de Paris desapprouva son écrit, & en fit une censure que nous n'avons pas vüe; de sort que nous ne pouvons

pas dire precisément ce qu'elle porte. Quelques uns disent qu'elle fut fondée sur des raisons personnelles. Et peut-estre que l'opinion soutenuë par le Fevre, estoit alors si particuliere dans le peu de conoissance que le vulgaire avoit de l'histoire ancienne, qu'elle excitoit un bruit & un scandale qu'on jugea plus à propos d'étoufer par cette voie, que par l'éclaircissement d'une verité non necessaire, de quoy les esprits du peuple estoient peu capables en ce temps là. Mais les choses ne sont plus aujourd'hui au mesme état. L'histoire sacrée est beaucoup plus connuë qu'elle n'estoit il y a cent ans; & peu de personnes sont assez foibles pour se scandalizer de ces sortes de questions. Aussi l'Eglise de Paris s'est declarée, comme nous avons dit, pour la distinction, & est suivie de plusieurs autres.

Avant mesme qu'on eust une si grande autorité, on m'a assuré que diverses personnes, & mesme des plus eminentes, dont l'une estoit M^r le Cardinal de Retz, l'avoient soutenuë en Sorbonne dans leurs theses. Et comme dans une de ces disputes on objecta à l'un d'eux, qui estoit Mr Quesnel, mort depuis Chanoine de Beauvais, la censure de la Faculté comme contraire à sa these, il ferma la bouche au disputant, en luy disant qu'il ne soutenoit point trois Madeleines, mais trois femmes dont une seule se nommoit Madeleine, une autre Marie, & la troisieme n'avoit point de nom dans l'Evangile; & on n'insista point davantage.

On a imprimé en 1685, une dissertation faite exprés sur ce sujet, avec l'approbation du Censeur public Docteur de Sorbonne.] 'L'auteur y répond à la censure, qu'elle a esté faite dans le temps de la naissance de l'heresie, où tout ce qui sentoit la nouvauté, de quelque sorte que ce fust, estoit suspect; 'ce qui fit mesme condanner Claude Despence, pour avoir presché contre les extravagances de la Legende dorée. [D'autres neanmoins m'ont dit que Despence n'avoit esté noté que sur le sujet des images.] Cet auteur raporte une lettre de Mr Chastellain Syndic de la Faculté, du 3 may 1636, 'qui porte que quoiqu'on ne voulust rien changer à la censure de le Fevre, pour ne point varier sans necessité, neanmoins la pluspart des Docteurs avoient opiné en une rencontre que ce n'estoit point une chose determinée par l'Eglise, & que chacun avoit la liberté d'en croire ce qu'il vouloit.

'Estius qui parle de la censure du livre de le Fevre, a n'a pas laissé de faire un discours entier imprimé à Douay en 1614, pour soûtenir la distinction. 'Le Censeur des livres dans le Pays-bas approuve & appuie ce discours en particulier. 'Boulanger Jesuite qui a entrepris de défendre Baronius contre Casaubon, paroist neanmoins l'abandonner en ce point. 'Turrien l'un des plus habiles de la mesme Societé, s'étend beaucoup pour prouver la distinction, usant, dit-il, de la liberté que l'Eglise nous laisse en ce point. 'Plusieurs autres modernes, entre lesquels on nomme Nicolas Zegers, suivent la mesme opinion. Mr Anquetin Curé de Lions au diocese de Rouen, vient de publier une longue dissertation, ou plutost un ouvrage considerable pour soûtenir ce sentiment. [Et on peut dire qu'il a generalement eu l'approbation de tous les savans. En effet il met la chose dans une telle evidence, que nous ne croirions pas luy rendre justice, si nous nous contentions, ainsi que nous avons fait dans la premiere edition, de regarder son sentiment comme l'opinion la plus probable.

Le P. Mauduit dans sa 11.e dissertation sur les Evangiles, apporte diver-

Mauc. p. 4. | p. 5. | p. 6. | Est. or. 14. p. 250. | a p. 243. | p. 251. | Buleng. diatr. 3. p. 15. | Turr. in Const. l. 3. c. 6. | Est. or. 14. p. 250.

ses raisons en faveur de l'union. Ce sont celles mesmes que nous avons touchées, & qu'il étend seulement davantage. Ainsi il nous suffit de dire, que ce qu'il tire de l'Evangile aprés Baronius, pour unir Marie de Bethanie avec la Madeleine, est au moins tres foible & tres obscur. Et je ne sçay s'il pourra persuader à bien des personnes,]'que la premiere eust tellement conceu que J.C. devoit bien-tost mourir, [quoique cela n'eust pu entrer dans l'esprit des Apostres à qui J.C. l'avoit dit plus souvent qu'à elle,] qu'elle eust déja preparé des parfums pour l'embaumer. [Que si elle l'avoit fait, pourquoi repandit-elle ces parfums à Bethanie ? Il n'est pas aisé d'en voir la raison :] & assurément le Pere Mauduit à bien fait de recourir à l'inspiration du Saint Esprit.

Maud.t.2.p. 480.

'Quelque raison qu'il puisse avoir de croire que Marie de Bethanie voulut aller au sepulcre, [il n'y en aura guere moins pour Marthe sa sœur, qui estoit encore plus agissante qu'elle.] Ainsi ou il faudra recourir aux *autres femmes* de S.Luc, quoique le P. Mauduit ne le trouve nullement vrai-semblable, [ou nous contenter avec simplicité de profiter de ce qu'il a plu à Dieu de nous apprendre, sans entreprendre de tout penetrer par nos conjectures, depeur de nous egarer.

481.

Ce qu'il tire de S.Jean pour unir la pechereſſe avec Marie de Bethanie, est plus fort. Mais comme nous l'avons remarqué,] 'S. Chrysostome a jugé que la differente idée que l'Evangile nous donne de l'une & de l'autre, & que les Juifs paroissent en avoir eué, est encore plus forte pour les distinguer.

Chry.in Joh. 61.p.395.a.b. c.

'Aprés tout, il nous suffit que si le P. Mauduit parle quelquefois de son opinion comme d'une chose demontrée, 'prouvée par des argumens en bonne forme & indubitables; 'il reconnoist neanmoins en d'autres que les raisons sont à peu prés egales de part & d'autre, & que quelque parti que l'on suive on ne peut-estre accusé d'erreur. Il avoue mesme que c'est l'inclination qui luy a fait prendre celui de l'union, plu-tost que la force des raisons, l'ayant regardé comme le plus commun & le plus ancien, qu'on ne peut remuer sans troubler la paix & sans scandalizer les foibles. [Cette derniere raison eust esté meilleure au siecle passé qu'au nostre; & je ne sçay mesme si elle a jamais dû arrester ceux qui se trouvent dans le mesme engagement où nous nous rencontrons de dire avec simplicité ce qui se trouve dans l'histoire. Pour ce qui est de l'antiquité, on a vu que la distinction est pour le moins aussi ancienne que l'union. Nous avons eu cependant la mesme inclination que luy à suivre l'opinion commune & populaire parmi nous. Mais les raisons nous paroissent plus fortes de l'autre costé. A n'en juger mesme que par ce qu'en dit le Pere Mauduit, je ne sçay si les personnes intelligentes ne trouveront point 'qu'une partie des objections qu'il se fait l'emporte sur ses réponses & sur ses preuves; '& que son systeme seul suffit pour faire trouver de grandes difficultez dans son sentiment.

Maud.p.486. p.457. p.479. p.488.&c. p.487.

Je voudrois qu'il eust marqué d'où il a tiré que]'S. Pierre a esté disciple de S.Jean Battiste. [Car je ne me souviens pas de l'avoir vu dans aucun aucien.]

p.489.

NOTE II.

Pour la page 29.

Pourquoi on met en Galilée l'histoire la femme pechereſſe.

[La raison qui nous fait dire aprés beaucoup d'autres, que la conversion de la femme pechereſſe est arrivée dans la Galilée, c'est que dans le mesme chapitre où S.Luc la raporte,]il nous represente J. C. à Capharnaüm

Luc.7.v.1.11.

8.v.1.5. & à Naïm; & immediatement aprés il met qu'il alloit prescher par les villes, & par les villages, [ce qu'on ne voit pas qu'il ait fait hors la Galilée.] Il ajoute aussi-tost la parabole des semences, Matt.13.v.1. dite sur le bord de la mer, [qui dans l'Evangile marque toujours la mer de Galilée. Il me semble que cela est reconnu par le anciens & par les modernes.]

Con.L.p.131. Le P.Lami met neanmoins la femme pechereſſe à Jerusalem ou auprés, & place son histoire dans l'ordre de sa Concorde ou harmonie evangelique, entre les choses qui y sont arrivées, à cause de *mulier quæ erat in civitate peccatrix*; pretendant que parmi les Juifs, *civitas*, πόλις, marque [proprement] Jerusalem. Il ne le fonde que sur ce que les Juifs l'appelloient la *ville sainte*, [ce qui est plus propre à prouver qu'ils ne se contentoient point du simple titre de *ville* pour la marquer. Et en effet, sans en en aller chercher des preuves bien loin, il ne faut que voir ce que nous venons de dire,]que J.C. alloit prescher par les villes & les villages: Luc.8.v.1. [& un peu avant l'histoire de la femme pechereſſe,]S.Luc raporte la resurrection du jeune homme de la ville de Naïm. 7.v.11. Plusieurs ont mesme mis sur cela la femme pechereſſe à Naïm, [quoiqu'il ne soit pas necessaire de le dire; *in civitate* pouvant marquer simplement la ville où J.C. estoit alors, quelle qu'elle fust.

Ce qui peut encore empescher de suivre en ce point l'ordre de la Concorde du P. Lami,] Con.L.p.132. au moins en supposant comme il fait que la femme pechereſſe est Marie sœur de Marthe; c'est qu'il met la conversion de la pechereſſe aprés ce que dit S.Luc *c.10. v.39-42.* p.130.117. Que cette Marie ecoutoit J.C. assise à ses piez, & avoit choisi la meilleure part qui ne luy seroit point ostée. [Il est fort difficile de se persuader que cette Marie fust alors *mulier in civitate peccatrix*, indigne selon le sentiment des Pharisiens, qu'un homme saint la souffrist auprés de luy. Il est vray que pour diminuer un peu la peine que cela peut faire,] il pretend que les crimes de cette pechereſſe se reduisoient à avoir trop de p.114. soin de ses cheveux, & à les friser ou en faire des treſſes le jour du sabbat. [Mais qui le croira contre l'autorité expreſſe de l'Evangile, au moins selon qu'il a esté entendu par toute la tradition?]Le P.Lami consent dans Pasc.p.441. 442. un ouvrage posterieur à changer en ce point l'ordre de son Harmonie.

NOTE III.

Pour la page 30.

Sur l'histoire de Sainte Madeleine attribuée à Marcelle.

[Nous ne raportons rien de l'histoire de S.te Madeleine, qu'on pretend avoir esté écrite en hebreu par Marcelle servante de S.te Marthe, & traduite en latin par un Synthex. Il n'y a personne aujourd'hui parmi ceux qui ont quelque goust de l'antiquité, qui ne reconnoiſſe que c'est une pure fable tres mal composée. Ceux qui en douteront encore, n'ont qu'à voir les traitez que feu Mr de Launoy a faits sur cette matiere.]On en parloit déja Laun. de Magd.p.52. au commencement du XII. siecle, [a] & mesme à la fin du XI, comme on le a Maſſ.p.112. a[b] Foro j.p.111. voit par un acte de l'an 1095, trouvé en 1374, mais que Mr Antelmi croit avoir esté alteré, ou n'avoir pas esté donné dans sa pureté par le Pere Guesnay.

Laun.p.371. Alex.t.1.p. 595. Le P.Alexandre semble vouloir la soutenir par un livre qu'il pretend avoir esté écrit en l'an 572.[Mais il ne prouve point cette date. Que si c'est parce] qu'il y est parlé de Didier Evesque de Toulon; il y en avoit un en Gall. chr.t.3. p.1061. effet en 573, mais il y en avoit un autre en 1198.[Il faudroit avoir la piece

entiere pour en juger. [Aprés tout, on publioit dés le VI. siecle beaucoup de pieces que l'on ne peut douter estre fausses & fabuleuses. Mais il seroit bien étrange que S.Gregoire de Tours eust dit que le corps de S.te Madeleine estoit à Ephese, si l'on croyoit alors en Provence qu'elle avoit passé ses dernieres années vers Aix & Marseille.

Pour les autres autoritez que le P. Alexandre allegue, elles ne sont pas assez anciennes pour faire foy.]On accuse mesme de supposition une piece qui porte qu'en l'an 1103, Pierre Archevesque d'Aix, consacra un autel dans l'eglise de S.Sauveur, sous le titre de S.Maximin & de S.te Madeleine, qui avoient esté les premiers fondateurs de cette eglise. Il est en effet un peu surprenant que l'Evesque de Cavaillon, & mesme l'Archevesque d'Arles, y soient appellez Evesques comprovinciaux de l'Archevesque d'Aix; & je douterois fort de la solution du Pere Alexandre, qui est qu'on les appelle comprovinciaux, parcequ'ils estoient tous de la mesme province civile, c'est à dire de la Provence, quoiqu'ils ne fussent pas de la mesme province ecclesiastique. Il faut remarquer encore que l'eglise de S. Sauveur y est toujours marquée sous ce simple titre, 'au lieu que dans une autre piece qui est de la mesme année, la S.te Vierge y est toujours jointe en six differens endroits, & mesme est toujours mise la premiere, [ce qui est assez étrange, & donne lieu de douter si ce S.Sauveur n'est point quelque Saint particulier du pays.]

t.1.p.8.11 Alex.t.1.p.597.

Gall.chr.t.1.p.8.9.

'On marque que la sainte Baume, qu'on pretendoit dés l'an 1254. avoir esté le lieu de la retraite de S.te Madeleine, 'est nommée dans les lettres des Papes en 1136, & en 1228, *la Celle* ou le Prieuré *de S.te Marte*; c'est à dire de la S.te Vierge

Joinv.p.117.118.

Laun.de Magd.p.370.

'Les Grecs ont aussi inventé d'autres fables sur la Madeleine.

p.51.52.

NOTE IV.

Pour la page 30.

Pourquoi Sainte Madeleine est venüe demeurer à Ephese.

'S. Modeste dit que S.te Madeleine n'alla trouver S. Jean à Ephese qu'aprés la mort de la Vierge. [Mais si la Vierge est morte à Ephese, comme il y a beaucoup d'apparence, *v.son titre note* 13, il vaut mieux dire que Sainte Madeleine y vint avec elle, & y demeura jusqu'aprés sa mort.]

Phot.c.275.p.1525.

NOTE V.

Pour la page 31.

Sur la translation du corps de Sainte Madeleine à Constantinople.

'Zonare ne dit point d'où Leon le sage fit apporter à Constantinople le corps de S.te Madeleine. 'Cedrene écrit que ce fut d'Ephese: [& il le faut dire selon les Ménées & les auteurs qui disent qu'elle y estoit enterrée.]Codin dit que le mesme Prince fit apporter de Bithynie & de Cypre les reliques de Marie, τῆς μυροφόρου, (qui est la Madeleine,) & de Lazare. [Je ne sçay s'il ne prendroit point la Bithynie pour l'Ionie où est Ephese, ou si c'est que du temps de Cedrene l'Ionie estoit comprise dans la Bithynie.]Cedrene appelle Marie Madeleine sœur de Lazare: [ce qui n'est pas ordinaire parmi les nouveaux Grecs.]

Zon.t.3.p.143.c.

Cedr.p.599.b.

Cod.ori.C.p.63.b.

Cedr.p.599.b.

NOTE VI.

Pour la page 31.

Si Marie & Marthe estoient dames de Bethanie.

'Comme Bethanie est appellée dans l'Evangile le chasteau ou le bourg κώμη de Marie & de Marthe, 'quelques uns en ont voulu tirer qu'elles estoient dames de ce lieu, quoique cette raison soit extremement foible,

Joan.11.v.1.

Bar.34.§2.

estant ordinaire que la ville ou le lieu où une personne demeure, soit appellée sa ville & son lieu. Baronius soutient mesme qu'il n'y avoit point de ces sortes de seigneuries dans la Judée depuis que les Romains en furent les maistres; [de quoy je ne sçay s'il a de bonnes preuves; à moins que par le mot de chasteau il n'entende un lieu fortifié; ce qu'il ne signifie point du tout en cet endroit.] 'Casaubon ne remarque point que Baronius fasse aucune faute en ce lieu: mais il en fait une luy mesme, en supposant que Baronius dit du chasteau de Magdale ce qu'il dit de Bethanie.

Cas. ex. 16. § 4. p. 446. c.

NOTE VII.

Pour la page 13.

Que c'est le corps de Marie sœur de Marthe qu'on a honoré à Vezelay.

[Il n'y a aucune apparence à croire que Baidilon ait apporté de Jerusalem à Vezelay le corps de S.te Madeleine, puisque les Grecs soutiennent qu'il a esté transferé d'Ephese à Constantinople. Mais si on la distingue de Marie sœur de Lazare, rien n'empesche qu'on n'ait apporté le corps de celle-ci à Vezelay, puisqu'il paroist par ce que nous avons dit dans le texte, qu'elle avoit esté enterrée à Jerusalem.] Pour le nom de Madeleine qu'on a donné à celle dont les reliques estoient à Vezelay, il ne doit pas nous embarasser, puisque les Latins ne distinguoient point alors S.te Madeleine de Marie sœur de Lazare.

'Quelques uns mettent cette translation dés l'an 749,[a] d'autres cent ans depuis, 'd'autres en 882. [Mais il n'y a point d'apparence de la mettre avant l'an 920,]puisque Flodoard écrit que Marie sœur de Lazare, qu'il appelle Madeleine, estoit encore de son temps dans la Palestine. 'On pretend que le Roy Charle certifia par un acte qu'on trouva en l'an 1265, que les reliques de S.te Madeleine estoient à Vezelay: 'ce qu'il faut sans doute raporter à Charle le simple, qui regna jusques en 923. 'Vers l'an 1050, l'eglise de Vezelay estoit dediée sous le nom de S.te Madeleine: '& depuis l'an 1100, beaucoup de Papes & d'historiens témoignent qu'on alloit reverer ses reliques.

Laun. de Magd. p. 64. a p. 89. p. 103. p. 10. p. 68. p. 90. p. 91. p. 61-63.

'Les Jacobins & d'autres ont écrit dans le XIII. siecle, qu'elles y avoient esté apportées d'Aix en Provence: '& on trouve la mesme chose dans une chronique qui va jusqu'en l'an 1190. [Mais ceux qui disent que Baidilon Abbé de Leuze les apporta de Jerusalem, sont plus anciens, & s'accordent mieux avec ceux qui sont encore plus anciens.]

p. 63. 64. p. 46. 54.

NOTE VIII.

Pour la page 13.

De ce qu'on dit que le corps de Sainte Madeleine est en Provence.

'Non obstant la tradition de l'Eglise de Vezelay, on pretendoit au XIII. siecle que le corps de S.te Madeleine estoit en Provence, à une petite journée d'Aix. Et S. Louis y alla l'an 1254, à son retour de la Terre-sainte. On ne voit point sur quoy cette pretention estoit fondée. 'Il est certain qu'elle n'empescha pas S. Louis de croire encore depuis, que les reliques de S.te Madeleine estoient à Vezelay.

Joinv. p. 127. Alex. t. 2. p. 599. 600. Laun. de Magd. p. 70.

'On pretend encore que l'an 1279, Charle II. Roy de Sicile, trouva luy mesme à S. Maximin en Provence le tombeau & le corps de S.te Madeleine, & qu'il le mit dans une chasse fort riche le 5 may 1280, en presence de plusieurs Evesques & de tous les seigneurs de sa Cour: [Je ne conçois en aucune maniere comment cette narration s'accorde avec ce que nous savons,] 'que le 24 septembre 1281, le Pape Martin IV, [tres uni avec le Roy Charle,] declara que le corps de S.te Madeleine

p. 75. 76. Alex. t. 2. p. 613. 614. Laun. p. 79. 81.

p.265. Madeleine estoit alors à Vezelay. 'Nicolas III. avoit dit la mesme chose en 1279, sans parler des autres Papes precedens. [C'est à ceux qui connoissen. Ptolomée de Luque, & Bernard Gui, à voir si leur autorité est assez grande pour nous persuader une chose si peu probable.]Pour Philippe Evesque de Cavaillon, qui écrivoit 75 ans aprés, [j'aurois de la peine à l'en croire. Mais quand le fait seroit certain, il y auroit encore bien de la difficulté à savoir ce que l'on en doit conclure.]L'inscription que l'on pretend avoir esté trouvée avec le corps de S.te Madeleine, & qui joint l'an 700 de J. C. avec le temps d'Odoin [ou Eude] Roy des François, qui n'a commencé qu'en 888, ne rend pas cette histoire beaucoup plus certaine. [Cependant les Jacobins qui ont l'eglise de S.Maximin, où l'on pretend qu'est le corps de S.te Madeleine, ont tellement établi cette opinion, qu'il semble n'estre presque pas permis d'en douter.]Il y a neanmoins toujours eu divers auteurs, & mesme parmi les Jacobins, qui ont suivi la tradition de l'Eglise de Vezelay.

p.83. p.75.77| Alex.t.2.p. 614.615. Laun.p.95-100.

NOTE IX.

Pour la page 31.

Sur Marthe guerie d'un flux de sang par J.C.

'Comme on ne trouve point dans l'Evangile ce que dit Saint Ambroise dans le traité sur Salomon, que J.C. a gueri S.te Marthe d'un flux de sang, Baronius a cru que ce Saint l'avoit prise pour l'Hemorrhoïsse, qui fut guerie en touchant le bas de la robe de J.C. Mais il remarque en mesme temps qu'il est impossible de soûtenir que S.te Marthe, qui certainement estoit Juive, soit la mesme que cette Hemorrhoïsse qui fit dresser une statuë de J.C, comme nous l'apprenons d'Eusebe; ce que les Juifs ne croyoient point leur estre permis. [Il peut y avoir eu quelque tradition que l'Hemorrhoïsse s'appelloit Marthe,]comme d'autres l'ont appellée Veronique.[a] Les Benedictins croient aprés Erasme que le traité sur Salomon n'est point de S. Ambroise, 'mais qu'il peutestre de S. Maxime de Turin.

Bar. 31.§ 74| Amb. de Sal. p.1094.b. Codi.or.C.p. 97.c. a Amb.B.ap. p.450.1. p.454.f.

NOTES SUR SIMON LE MAGICIEN.

NOTE I.

Pour la page 35.

Sur sa patrie.

Bas'n. exp. 104.105.

'BASNAGE fecond en conjectures hardies, veut que S.Justin & S. Epiphane se soient trompez sur la patrie de Simon le magicien, & qu'ils aient pris Gitton bourg de la Samarie pour Gitton ville considerable de l'isle de Cypre. Il n'autorise sa pretention que parcequ'il veut que Simon le magicien soit le mesme dont il est parlé dans Joseph, 'qui dit que Felix gouverneur de la Judée, passionné pour Drusille, & voulant l'epouser, fit venir un magicien de Cypre nommé Simon, pour persuader à Drusille d'abandonner Azize son mari. [Mais peut-on opposer à deux auteurs si anciens, & qui parlent de leur pays, une conjecture qui n'a d'autre fondement que le nom & la profession? Comme si il ne pouvoit pas y avoir eu en mesme temps deux Simons magiciens, l'un en Cypre, l'autre dans la Samarie.

Jos. ant.l.20. c.5.p.693.

'Le P.Nourri a remarqué la faute de Clement d'Alexandrie, qui fait Simon contemporain de Marcion, c'est à dire trop nouveau de plus d'un siecle.

Ap.t.1.p.7.

Pour la page 35.

NOTE II.

Sur la statue elevée dans Rome à Simon le magicien.

[C'est une question celebre de savoir s'il est vray que l'on ait dressé une statuë dans Rome à Simon le magicien, comme à un Dieu. 'Saint Justin l'assure par deux fois dans sa grande apologie, adressée aux Empereurs, au Senat, & à tout le peuple Romain; & il marque assez que c'estoit l'Empereur Claude & le Senat qui la luy avoient fait dresser: 'au moins il est visible que S.Cyrille de Jerusalem l'a entendu de la sorte. 'Saint Irenée le dit positivement comme une opinion commune, *dicitur*. 'Tertullien, Eusebe, & Theodoret, parlent aussi de cette statuë; les deux premiers reconnoissent assez clairement qu'elle avoit esté dressée par une autorité publique, '& S. Augustin l'assure expressément. [a] S.Justin dit qu'elle estoit placée sur le Tibre entre les deux ponts, [c'est à dire dans l'isle du Tibre,] avec cette inscription latine, *Simoni deo sancto*. 'Tertullien & S.Cyrille de Jerusalem marquent la mesme inscription.

Just.ap.2.p. 69.d|91.b. — Cyr. cat.6.p. 53.d. — Iren.l.1.c.20. p.115.d. — Tert.ap.c.13. p.15.b|Eus.l. 2.c.14.p.52.c| Thdrt.h.l.1.c. 1.p.191.192. — Aug.h.1.p.6. 2.c. — a Just.p.69.d. — Tert. p.15.b| Cyr. cat.6.p. 53.d.

'Quelques personnes habiles de ces derniers temps, ont douté si tout ce qu'on a dit de cette statuë n'estoit point une fausseté, & n'ont pas craint mesme de l'assurer; parcequ'on ne trouve point dans les payens qu'ils aient jamais mis Simon au nombre de leurs Dieux, [ce qui n'est rien du-tout;] & parcequ'on sçait que les Romains à l'imitation des Sabins, adoroient un Semo Sancus qu'ils disoient estre leur Hercule. Et on a mesme trouvé une statuë il y a environ cent ans dans l'isle du Tibre, avec cette inscription assez approchante de celle que marque S.Justin.

Bar.44.§.55| Spart. n. S.p. 39.2|Hall.v. Just.p.382-387.

Semoni sanco (ou sango) deo Fidio sacrum Sex. Pompeius Sp. F. Mussianus .... donum dedit.

Cela a donné lieu de craindre que S. Justin n'ait confondu Semon avec Simon, surtout parceque les graveurs mettoient assez souvent un *i* pour un *e*; & que son autorité n'ait ensuite engagé les autres dans la mesme erreur. 'On trouve mesme que ce Semon est quelquefois appellé *Sanctus* aussi-bien que *Sancus*: de sorte que l'inscription pouvoit estre telle que la raporte Saint Justin, & n'avoir rien de commun avec Simon le magicien.

Hall. p.384.r. b|387.2.b.

[Mais de ce qu'il n'est pas impossible que S.Justin se soit trompé, est-ce une raison suffisante pour croire qu'il se soit trompé effectivement, & qu'un homme aussi grave qu'il estoit, & fort bien instruit de toute la mythologie payenne, écrivant à l'Empereur & au Senat sur une matiere tres importante, ait avancé un fait de cette consequence sans l'examiner, & soit tombé dans une faute si ridicule en une chose toute publique, dont le moindre artisan le pouvoit convaincre; lors particulierement qu'il écrivoit pour les Chrétiens, c'est à dire pour des personnes qui n'estoient pas moins les objets de la moquerie que de la haine des peuples? On sçait comment on traite ceux qui sont en butte à la pluspart du monde, lorsqu'ils tombent dans des fautes encore moins considerables.] 'Les payens n'ont donc pu manquer de relever cette bevuë: & s'ils l'ont fait, comment S.Justin a t-il pu s'exemter d'en faire quelque excuse dans sa seconde apologie, qu'il adressa encore à l'Empereur & au Senat? 'Comment a t-il eu la hardiesse de citer cet endroit mesme dans son dialogue *p.*349. *c*, & de le faire remarquer à Tryphon, au lieu de travailler à le supprimer? Comment S.Irenée n'a t-il pas evité de faire la mesme faute? Mais surtout, comment Tertullien y est-il encore tombé? C'estoit l'homme du monde le mieux instruit de toutes ces

Ibid. — Tert.red.t.2. p.93.2.d.

folies du paganisme. Il écrivoit 50 ou 60 ans au plus aprés S. Justin. Cet intervalle de temps n'avoit pas effacé le jugement que tout le monde avoit fait de l'apologie de ce Pere. Ainsi Tertullien savoit tout ce que l'on y avoit approuvé & tout ce que l'on y avoit trouvé à redire. Et quand il ne l'eust pas sceu auparavant, il ne pouvoit manquer de s'en enquerir, voulant écrire sur une mesme matiere.] 'S. Augustin n'ignoroit pas le Sangus ou Sanctus des Sabins: 'Il dit cependant qu'on avoit dressé une statuë par autorité publique, non seulement à Simon, mais encore à son Helene; [ce qu'il n'avoit pas tiré de S. Justin:] '& Theodoret qui dit que la statuë de Simon estoit d'airain, [nous donne aussi lieu de croire que cette histoire n'estoit pas appuyée sur un seul auteur.

Aug. civ. l. 18. c. 19. p. 226. 1. a.

h. t. p. 6. 2. b.

Thdrt. h. l. i. c. 1. p. 191. 192.

Il faut d'ailleurs considerer qu'on ne trouve nulle-part l'inscription du Semon des Sabins,] 'que Saumaise suppose avoir trompé S. Justin; *Semoni deo sancto*. 'C'est celle qu'on a trouvée dans l'isle du Tibre, où S. Justin dit que la statuë estoit posée, qui a donné lieu de dire qu'il avoit pris Semon pour Simon. [Or la difference de ces termes, *Semoni deo sanco*, & *Simoni deo sancto*, est assez notable pour empescher un homme de s'y tromper, & de prendre l'une pour l'autre, pour peu qu'il ait d'esprit & d'exactitude. Mais y a t-il apparence que S. Justin n'eust pas apperceu que le mot de *Fidio*, qui est attribué à ce Dieu Semon, ruinoit absolument le sens qu'il donnoit à cette inscription? Que s'il a cru que ce terme *deo Fidio*, marquoit la qualité de fils de Dieu, pourquoi ne l'inseroit-il pas dans son apologie? Estoit-elle moins essentielle que les autres?

Spart. n. S. p. 39. 2. d.

Bar. 44. § 55.

Que si nous voulons considerer encore que cette inscription portant le nom d'un particulier, ne pouvoit estre raisonnablement attribuée au Senat, nous serons portez à croire que ce n'est pas celle dont S. Justin parle, estant visible par la suite du passage, qu'elle avoit esté dressée par un ordre de l'Empereur & du Senat. Et c'est ce que S. Irenée, Tertullien, Eusebe, & S. Augustin, paroissent avoir cru, soit qu'ils l'eussent appris de S. Justin, soit qu'ils l'eussent tiré d'autres auteurs.] 'Aussi le Pere Nourrip. pretend qu'on ne peut prouver que la statuë nouvellement decouverte soit la mesme que celle que ces anciens auteurs attribuënt à Simon.

Ap. t. 1. p. 10.

[De plus, il est visible que S. Justin parle de cette statuë comme d'une piece unique dans Rome. Et cependant il y en avoit plusieurs consacrées à Semo Sancus, non seulement en l'isle du Tibre, mais encore en plusieurs autres lieux,] 'comme il paroist par celle que Baronius raporte, qui estoit placée au mont Quirinal. 'On en a encore deux autres trouvées en divers endroits de l'Italie.

Bar. 44. § 56.

Grut. p. 96. 7. 8.

[On pourroit objecter que les payens ne donnoient guere à leurs Dieux le titre de *Saint*. On voit neanmoins par Gruter qu'ils le faisoient quelquefois, & qu'ils donnoient aussi le titre de Dieu à ceux qu'ils savoient bien avoir esté des hommes, quoiqu'ordinairement ils se servissent du mot de *Divus*.

Il faut faire davantage de reflexion] 'sur l'objection qu'un savant homme a faite depuis quelques années; savoir qu'il y a peu d'apparence que cette statuë ait esté dressée à Simon durant sa vie; '& que si on veut dire que ç'a esté aprés sa mort, elle ruine tout ce que l'on raporte de son vol & de sa chute. [Il seroit aisé de répondre à cet auteur par luy mesme.] 'Car il paroist rejetter comme une fable tout ce qu'on dit de la chute de Simon. [Et

Euf. n. p. 32. 2. c.

p. 33. 2. d.

c. 4.

s'il a raison en cela, il n'y aura aucune difficulté à dire qu'on ait mis Simon aprés sa mort au rang des Dieux.

Mais comme nous cherchons la verité en elle mesme, & que nous ne croyons pas pouvoir rejetter une histoire qui est appuyée par beaucoup d'auteurs celebres; ne peut-on pas dire que nonobstant cette chute si honteuse, le credit & l'estime de cet impie pouvoit encore subsister aussi aisément dans l'esprit de Neron, que la haine & le mepris des Apostres? Comme cette merveille non seulement n'empescha pas la prison & la mort de S. Pierre & de S. Paul, mais que mesme selon plusieurs auteurs elle en fut la cause; qui peut douter que l'instigation des demons n'ait pu avoir assez de force sur un esprit aussi deraisonnable que celui de Neron, pour luy faire conserver encore toute la reverence qu'il avoit conceuë pour ce malheureux? Il n'est pas trop ordinaire de voir que les accidens les plus visibles ne nous font point changer une opinion dont nous sommes une fois preoccupez.

Nous ne pretendons pas neanmoins soûtenir que cette statuë ait esté faite aprés la mort de Simon; puisque S. Irenée, & S. Cyrille de Jerusalem, disent qu'elle fut dressée par le commandement de l'Empereur Claude, & que nous croyons que c'est le sens de S. Justin. S. Augustin nous assure bien clairement que cela se fit par la persuasion de Simon mesme, & par consequent durant sa vie.

Que s'il est rare que la folie des payens ait esté jusqu'à traiter de Dieux des hommes qu'ils voyoient sujets aux infirmitez ordinaires, cela n'est pas neanmoins sans exemple. La crainte qu'on avoit de Caius & de Domitien, leur a fait offrir des sacrifices de leur vivant. Le demon a pu faire la mesme chose pour Simon par d'autres voies, surtout si Dieu luy a permis de tourner de ce costé là la fantaisie de Messaline, capable de vouloir toutes sortes d'extravagances, & de les faire vouloir à Claude.] 'Philostrate dit qu'on traitoit de Dieu Apollone de Tyanes, qu'on l'adoroit en cette qualité a, & que la ville de Lacedemone en corps fut toute preste à luy decerner les honneurs divins, s'il eust osé les accepter. 'Nous apprenons d'Athenagore, que vers l'an 180, la ville de Troade avoit dressé plusieurs statuës à un nommé Nerullin; & qu'on offroit mesme des sacrifices à l'une de ces statuës, parcequ'on pretendoit qu'elle rendoit des oracles, & qu'elle guerissoit les malades, dans le temps que Nerullin vivoit, & estoit malade luy mesme. 'Mais ce que tout le monde sçait, c'est que S. Paul & S. Barnabé eurent bien de la peine à empescher que ceux de Lystre ne leur immolassent des victimes; & cela pour un seul miracle. [Enfin quelque connoissance que l'on ait aujourd'hui des mœurs & des loix des Romains, & de ce qui y peut ou n'y peut pas convenir, S. Justin, S. Irenée, & surtout Tertullien & S. Augustin, n'en avoient-ils pas au moins autant que nous? Et pouvons nous dire qu'une chose n'a point de probabilité, lorsque de si grands hommes y en ont trouvé?

Apol. Ty. v. l. 7. c. 10. p. 345. b. c|l. 8. c. 2. p. 376. c. a l. 4. c. 10. p. 188. 189.

Athng. p. 29. 30.

Act. 13. v. 10-17.

Nous ne croyons donc point pouvoir rejetter comme fausse, une chose que S. Justin avance à la face de tout l'Empire, en un temps où il estoit tres aisé d'en savoir la verité, dont il y a tout lieu de s'assurer que personne ne l'a dementi, & qui a ensuite esté embrassée par S. Irenée, Tertullien, Eusebe, S. Cyrille de Jerusalem, S. Augustin, & Theodoret. Ces grands hommes meritent bien que nous ne les accusions pas de s'estre trompez, sans en avoir d'autres preuves que des possibilitez, ou des difficultez qui ont dû

Rigal.in.Tert. p.6. 1. les fraper autant que nous.] 'Il est possible, dit un savant homme nullement attaché aux opinions populaires, que Saint Justin se soit trompé en ce fait: mais d'autrepart, il n'y a point de folie en matiere de religion, dont l'impieté des payens ne fust capable. Ham. l.1. c.9. §13. p.30. 'Hamond celebre Protestant Anglois, se moque mesme de la vaine conjecture de ceux qui veulent que S. Justin ait confondu Semon avec Simon, & ait entrainé Tertullien & tant d'autres grands hommes dans une erreur si grossiere. [Mr Fleuri n'ignore pas assurément ce que Saumaise & les autres ont dit sur ce sujet:] Fleuri, l. 1. c. 24. p.54| l.3.c. 40. p.426. '& il ne laisse pas de repeter par deux fois ce qu'en dit S. Justin, sans marquer mesme qu'il y ait sur cela aucune contestation.

Pour la page 38.

NOTE III.

Endroit ajouté dans S. Augustin sur Simon.

Aug. h.1. p.6. 2. c. 'Puisque Simon le magicien disoit, selon S. Augustin mesme, que Dieu n'avoit point fait le monde, [ce qui l'obligeoit par une consequence naturelle à se declarer ennemi de la loy donnée par le Createur,] Epi.21. c.4. p. 58.59. 'comme S. Epiphane [& les Constitutions] disent positivement qu'il faisoit, Iren. l.1. c.20. p.116.b. '& comme on le peut mesme tirer de S. Irenée; [il y a tout sujet de croire que ce qu'on lit dans les editions ordinaires de S. Augustin,] Aug. h.1. p.6. 2.c. 'que cet heretique se vantoit d'avoir donné la loy aux Juifs, a. p. 371. 1. 'n'est pas de ce Pere, comme les Docteurs de Louvain l'ont remarqué, en ajoutant que ces paroles ne se trouvent pas dans la pluspart des manuscrits. t. 8. B. p.6.b. 'Les Benedictins les ont tout à fait retranchées dans leur edition, avec les trois lignes qui les suivent. [Elles peuvent avoir esté prises de S. Cyrille de Jerusalem,] Cyr. cat. 6. p. 53. 'qui dit à peu prés la mesme chose, [mais qui apparemment se trompe en cela.]

Pour la page 39.

NOTE IV.

Que ce n'est pas contre les disciples de Simon que S. Paul parle aux Colossiens.

Epi. n. p.40. 'Comme les Simoniens rendoient quelque culte aux Anges, le P. Petau croit que S. Paul parle contre eux, Col. 2. v. 18. 'lorsqu'il avertit les Colossiens de ne se pas laisser tromper par ceux qui entreprenant de parler des choses qui estoient audessus de leur intelligence, & qui ne suivant que les mouvemens superbes de la prudence de la chair, vouloient les tenir dans une fausse humilité, & dans un culte sacrilege à l'égard des Anges. [Neanmoins il paroist par la suite du texte, que S. Paul parle en cet endroit contre les défenseurs de la loy;] Thdrt. in Col. p.355.b. '& c'est le sentiment de Theodoret: [ce qui ne convient nullement à l'heresie de Simon.]

NOTES SUR LES NICOLAITES.

Pour la page 41.

NOTE I.

Si Nicolas estoit l'un des 70 Disciples.

Epi. de Chr. c. 4. p.10.c. L'AUTORITE' de S. Epiphane, qui met Nicolas l'un des sept premiers Diacres au nombre des 70 Disciples, [n'est pas assez grande pour rendre ce fait certain: & on peut encore moins s'en assurer sur la foy] Chr. Al. p.532. 'de la chronique d'Alexandrie, [& des autres Grecs posterieurs qui peuvent l'avoir dit comme luy. On a vu mesme dans la note 14 sur S. Pierre, qu'il n'est pas aisé de croire qu'aucun des sept Diacres ait esté du nombre des 70 Disciples:] Act. 6. v. 5. '& la qualité de proselyte donnée à Nicolas, [qui marque qu'il estoit gentil de naissance, fait qu'on le peut encore moins dire de luy que d'aucun des autres. Car il sem-

ble qu'estant originairement gentil, & non Juif, il n'a pas dû estre admis au nombre des principaux disciples de J. C,] 'qui ne vouloit encore donner qu'aux Juifs le pain de la parole de Dieu; '& qui défendoit aux Apostres de prescher aux Samaritains & aux Gentils. [Neanmoins s'il n'y avoit que cette raison, on pourroit croire qu'elle ne ragardoit pas les proselytes,] 'qui s'estant fait circoncir, & s'estant joints avec les Juifs, estoient considerez comme les Juifs naturels. [Et en effet, Nicolas ayant esté fait Diacre avant le battesme de Corneille, il est certain qu'il a receu la foy comme Juif, non comme gentil.]

Matt.7.v.27. Matt.10.v.5.6. Just. dial. p. 351.c.

Pour la page 47.

NOTE II.

Sur un Concile d'Antioche contre les Cainistes.

Præd. c.18.p. 19.20.

'L'auteur donné par le P. Sirmond en 1643, sous le nom de *Prædestinatus*, dit que les Evesques de la Mesopotamie ayant appris la naissance de la secte des Caïnistes, en avertirent leurs confreres de Syrie; & que ceux-ci s'estant assemblez à Antioche, refuterent les Caïnistes, & les condamnerent. Cet auteur semble raporter les propres termes de la sentence du Concile: [mais il ruine luy mesme tout ce qu'il en dit,] en ajoutant que Theodore estoit alors Evesque d'Antioche. [Car il n'y en a eu aucun, au moins durant plusieurs siecles. Et on peut dire generalement que cet auteur ne merite guere qu'on le croie dans les choses qu'il avance seul, & qu'on ne peut verifier; puisque dans celles qu'on peut verifier, il se trouve presque toujours faux, comme on en verra plusieurs exemples dans la suite de l'histoire.]

NOTES SUR LES CERINTHIENS.

Pour la page 54.

NOTE I.

En quel temps a vécu Cerinthe.

Tert. præsc.c. 48. p.252.a| Epi.28.c.1.p. 110.b.c. Eus. l.4. c.7. p.120.b| Thdrt.h.l.2.c. 3. p.197. b. Iren.l.3.c.3.p. 234| Eus.l.3. c.28. p.100| Epi.28.c.2-4. p.111-113| Phila.c.36.p. 10|Hier.v.ill. c.9. p.269| Thdrt. h.l.2. c.3.p.220.a.

'TERTULLIEN, (s'il est auteur du catalogue des heresies,) & Saint Epiphane, disent que Cerinthe est posterieur à Carpocrate; 'qu'Eusebe & Theodoret ne mettent que sous Adrien. [Nous examinerons en son lieu quel est le temps de Carpocrate.] 'Mais il est certain par S. Irenée qui le cite de S. Polycarpe, par Eusebe, S. Epiphane, S. Philastre, S. Jerome, & Theodoret, que Cerinthe à vécu du temps des Apostres, & ainsi ne se peut mettre du temps d'Adrien. Cela est surtout tres certain dans l'opinion de S. Epiphane, qui veut que Cerinthe fust Chrétien dés le temps du battesme de Corneille: [ce que nous suivons, parceque nous ne trouvons rien qui y soit formellement contraire. Mais je ne sçay neanmoins s'il est aisé d'accorder ce sentiment avec ce que dit S. Irenée,] 'que les erreurs de Cerinthe avoient esté enseignées longtemps avant luy par les Nicolaïtes. [Ainsi il semble que ce seroit assez] 'de le mettre du temps de Domitien, comme fait Theodoret, qui ne le place mesme qu'aprés les Ebionites & les Nazaréens.

Iren.l.3. c.11. p.257.a. Thdrt.h.l.2.c. 3.p.219.c.

Pour la page 58.

NOTE II.

Le nom de Christ mis dans Tertullien & S. Epiphane au lieu de celui de Jesus.

Epi. 28. c.6.p. 113.d|114.c.

'Le texte de S. Epiphane porte que les Cerinthiens disoient que le Christ avoit souffert la croix, & qu'il ressusciteroit à la resurrection generale. [Mais il est assez visible que ces heretiques qui distinguoient *Jesus* du

Christ, croyoient le Christ impassible. Ainsi il faut lire *Jesus* en cet endroit au lieu de *Christ*, aussi-bien que quand] 'Tertullien dit que selon eux le Christ estoit né de Joseph & de Marie : [ou bien il faut dire que Tertullien & S. Epiphane se servent du mot de Christ non comme les Cerinthiens, qui faisoient deux personnes de Jesus & de Christ, mais comme les Catholiques qui n'en font qu'une, & la marquent indifferemment par l'un & par l'autre nom.

Tert. præs. c. 48. p. 252. 2.

Pour la page 59.

NOTE III.

Si Cerinthe a écrit une Apocalypse, ou s'est attribué celle de S. Jean.

Eus. l. 3. c. 28. p. 100. a.

'Caïus qui vivoit sous le Pape Zephyrin, dit en parlant de Cerinthe : Il „ nous a introduit des opinions monstrueuses, qu'il feint avoir apprises des „ Anges par des revelations, ὡς ὑπὸ ἀποστόλου μεγάλου γεγραμμένων, nous disant „ qu'aprés la resurrection J. C. regnera „ sur la terre à Jerusalem, où les hommes „ jouïront des plaisirs du corps durant „ mille ans, comme dans des festes & „ dans des noces. [Il semble assez naturel d'entendre ce passage de l'Apocalypse de S. Jean,] 'puisque quelques uns ont cru autrefois que c'estoit Cerinthe qui l'avoit composée sous le nom de cet Apostre, pour donner plus de cours à ses réveries : [& il est certain que les Millenaires l'ont expliquée en cette maniere basse & charnelle. En ce sens, il faut traduire ces paroles, ὡς ὑπὸ ἀποστόλου &c. par celles-ci, *par des revelations qu'il nous debitoit comme écrites par un grand Apostre*. Rufin semble avoir pris ce sens, puisqu'il traduit *p.* 48. 1, *per revelationes quasdam, quas velut à magno Apostolo conscriptas, & per Angelos ei revelatas ostaret*. Il dit *ei*, non *sibi*. Langus & Fronton du Duc l'ont traduit de mesme dans Nicephore *l.* 3. *c.* 14.

l. 7. c. 25. p. 272. 273.

Mais au lieu d'*ei* Musculus a mis *sibi* : ce qui peut faire cet autre sens, *par des revelations qu'il nous a écrites comme s'il eust esté quelque grand Apostre*. Christophorson met *ipsi*, qui peut avoir le mesme sens. Et Mr Valois l'exprime nettement, *à se tanquam à magno quodam Apostolo conscriptas* : en quoy Mr Cousin le suit. Ce sens est appuyé par Theodoret,] 'qui dit que Cerinthe a écrit des revelations *qu'il feignoit avoir eues luy mesme*, où il pretendoit instruire [ses disciples] par des discours menaçans, & où il depeignoit un regne terrestre de J. C. à Jerusalem durant mille ans, accompagné des plaisirs du boire, du manger &c. [Ces paroles marquent assurément un livre different de celui de l'Apocalypse, qui est attribué en plusieurs endroits à un Jean, & non pas à Cerinthe : Et d'ailleurs personne n'oseroit dire que Theodoret ait seulement douté si l'Apocalypse n'estoit point de cet heretique. Il est donc constant, si Theodoret ne se trompe point, que Cerinthe avoit aussi écrit une Apocalypse semblable en quelque chose à celle de S. Jean, mais qui estoit neanmoins un autre livre. En ce cas nous aimons mieux croire que le passage de Caius se raporte à l'Apocalypse de Cerinthe, pour n'estre pas obligé de dire qu'un homme aussi illustre que Caius a esté dans l'Eglise, ait attribué à l'esprit d'erreur un ouvrage du Saint Esprit.]

Thdrt. h. l. 2. c. 3. p. 219. d.

NOTES SUR SAINT THECLE.

Pour la page 40.

NOTE I.

Que le vie de Sainte Thecle écrite par Basile de Seleucie, n'a aucune autorité.

Bar. 47. § 3. 23. sept. b.

'NOus avons aujourd'hui deux histoires de S.te Thecle, l'une de Metaphraste, & l'autre de Basile Evesque de Seleucie au V. siecle. Baronius soûtient qu'elles sont entierement exemtes de la censure des anciens actes condannez par S. Jean, & par le Pape Gelase; parce, dit-il, que l'on n'y trouve point ce que Tertullien & Saint Jerome ont repris dans ceux-ci: '& il pretend que cela luy suffit pour prouver qu'elles sont tout à fait fideles.

58. § 55.

[Mais quand elles n'auroient point cette marque de fausseté, elles peuvent en avoir plusieurs autres, comme le salut de Falconille morte dans le paganisme, & ce qu'elles disent de la mort de S.te Thecle. Il seroit aisé d'y trouver beaucoup d'autres erreurs, mais nous nous sommes contentez de ces deux, parceque Baronius en parle,] '& qu'abandonnant absolument la derniere, 'il n'excuse la premiere qu'en disant sans preuve, [que c'est une addition faite au texte.]

474. 14. § 12.

[Mais de plus, elles ne sont pas exemtes de ce que Tertullien & Saint Jerome ont remarqué dans les anciens actes de S.te Thecle. Tout ce que nous savons de ces anciens actes, c'est que] 'l'on en tiroit que les femmes avoient permission de prescher & de battizer. 'Et Saint Jerome dit qu'il y avoit un conte d'un Leon battizé. [Il est vray que dans Metaphraste & dans Basile il n'est point parlé du battesme d'un Leon.] 'Mais les actes de Metaphraste marquent que S.te Thecle & Tryphene preschoient l'Evangile, '& disent que Sainte Thecle se battiza elle mesme. [Basile parle souvent de ses predications,] '& dit mesme que S. Paul luy commanda de prescher. [a] Mais de plus, il met qu'elle battizoit & les hommes & les femmes.

Tert. bapt. c. 17. p. 263. c.
Hier. v. ill. c. 7.
Sur. 23. sept. p. 263. § 11. 13.
§ 10. 12.
Bas. v. Th. l. 1. p. 274. b.
a p. 276. b.

[Cela suffit pour montrer que ces deux pieces sont improbables par elles mesmes. Leurs auteurs ne sont pas pour leur donner non plus une grande veneration; ce qui est visible pour celle de Metaphraste: & nous esperons montrer la mesme chose de celle de Basile de Seleucie, quand nous traiterons ce qui le regarde.] 'Vossius a douté que cette derniere fust de celui à qui on l'attribuë: [b] & Rigault qui reconnoist qu'elle n'est pas moins fabuleuse que les actes supposez à S. Paul, dit seulement qu'elle porte le nom de Basile de Seleucie. [Mais on verra sur le titre de ce Basile, qu'il n'y a point de raison d'en douter, & qu'elle est écrite par un Evesque, ou au moins par un Prestre de Seleucie du temps que Basile vivoit.

Voss. h. g. l. 2. c. 24. p. 28 ?.
b Tert. bapt. n. p. 72. 1.

Outre cette vie de S.te Thecle qui est en prose,] 'le mesme Basile en avoit écrit une autre en vers [qui est perduë: & nous n'avons pas sujet de la regretter.]

Phot. c. 168. p. 377. c.

Pour la page 61.

NOTE II.

De ce qu'on cite de S. Methode pour Sainte Thecle.

[S. Methode dans son celebre dialogue intitulé le Banquet des vierges, y en fait parler plusieurs, entre lesquelles est une Thecle. Nous n'osons pas dire si toutes ces vierges sont des personnes effectives de son siecle, ou des precedens. Mais il est visible par les particularitez qu'il dit de la vie de Thecle,

Meth. conv. p. 94. b.

Thecle, qu'il a voulu faire parler celle qui est si celebre entre les Saintes,]'& qui avoit esté instruite par Saint Paul. [C'est pourquoi nous avons cru avoir droit de nous servir des faits qu'il en raporte, & les pouvoir faire entrer dans l'histoire de cette Sainte.]

Pour la page 62.

NOTE III.

D'une homelie sur Sainte Thecle qui porte le nom de S. Chrysostome.

[Nous citons pour abreger sous le nom de S. Chrysostome, le panegyrique de S.te Thecle, dont nous avons un fragment dans le premier volume des ouvrages de ce Pere, *p.* 782-785, quoique le style de ce discours paroisse moins diffus, & plus serré que n'est celui de S. Chrysostome. Pour l'oraison 72 du mesme volume, le titre mesme porte *p.* 809, qu'elle est de Jean le Jeûneur Patriarche de Constantinople à la fin du VI. siecle.]

Pour la page 63.

NOTE IV.

Que S.te Thecle n'est point morte par le martyre.

Bas. de Th. l. 1. p. 276. b.

'Basile de Seleucie veut que Sainte Thecle ne soit pas morte, mais que la terre s'estant ouverte miraculeusement, la receut toute vivante dans cette ouverture, qui se referma aussitost, disent Metaphraste '& Elie de Crete. [Baronius bien loin de vouloir soûtenir cette imagination,] 'pretend mesme qu'il faut dire que S.te Thecle a achevé sa vie par le martyre, & qu'on ne peut croire qu'elle soit morte d'une autre maniere sans dementir divers Peres. S. Gregoire de Nazianze surtout est bien fort pour croire qu'elle est morte dans les supplices, 'puisqu'il la met entre les victimes immolées pour Jesus Christ, τὰ ὑπὲρ Χριστοῦ σφάγια.

Naz. or. 3. n. 63. p. 323. b.

Bar. 47. § 14.

Naz. or. 3. p. 76. c. d.

[Mais d'autre part, si l'on savoit du temps de ce Saint qu'elle estoit morte par le martyre, cette connoissance s'estoit-elle perdue 50 ou 60 ans aprés. & surtout à Seleucie où estoit son corps? Et si elle s'estoit conservée, Basile de Seleucie qui ne la pouvoit ignorer, pouvoit-il écrire le contraire? Est-ce que la maniere si bizarre, pour ne rien dire de plus, dont il pretend qu'elle est morte, luy paroissoit quelque chose de plus glorieux, que de mourir dans le martyre pour J. C? cela n'est guere probable: & quelque formel que soit S. Gregoire de Nazianze, il semble plus raisonnable de croire qu'il a mis S.te Thecle entre les victimes immolées pour J. C, parcequ'elle s'estoit exposée à mourir si Dieu l'eust conservée par des miracles, & parceque les autres ausquels il la joint, comme S. Pierre, S. Paul &c. ont souffert jusques à la mort. Car il est naturel en parlant de plusieurs personnes; de dire de toutes des choses qui ne conviennent pas egalement à toutes.]'Elie de Crete en commentant cet endroit, a mieux aimé s'engager dans des fables pitoyables, que de dire que Sainte Thecle estoit morte par le martyre. [S. Methode le plus ancien de ceux qui nous en ont appris quelque chose,] 'se contente dans les plus grands eloges qu'il luy donne, de dire qu'elle avoit un zele egal au courage des martyrs; [ce qui visiblement la met dans un rang different du leur.

n. 63. p. 323. b.

Meth. conv. p. 131. a.

Il est plus aisé de répondre aux autres Peres qui luy ont donné le titre de martyre. Car ils ont pu suivre en cela le langage établi dans les premiers temps de l'Eglise, où l'on donnoit ce titre à tous ceux qui avoient souffert pour la foy, quoiqu'ils ne fussent pas morts dans les tourmens. Ainsi les Chrétiens accoutumez à regarder S.te Thecle comme martyre, ont suivi cet usage, sans s'amuser à

examiner si elle l'estoit au mesme sens que l'on prenoit ce mot de leur temps.] 'Bede dans son martyrologe dit qu'elle se reposa en paix : '& Bollandus croit qu'elle mourut dans la paix, *incruentâ morte*.

Boll. mars, t. 2. p. 33. b. | may, t. 1. p. 42. 2.

NOTES SUR SAINT PHILIPPE DIACRE.

NOTE I.

Pour la page 65.

Que c'est luy qui a presché à Samarie, & non S. Philippe Apostre.

'TERTULLIEN donne le titre d'Apostre à S. Philippe qui prescha à Samarie, & qui battiza l'eunuque d'Ethiopie. 'Les Constitutions des Apostres font la mesme chose : [a] & S. Augustin a quelquefois douté si c'estoit le Diacre ou l'Apostre. 'Neanmoins en d'autres endroits il dit positivement que c'estoit le Diacre. 'Saint Epiphane dit qu'il ne donna que le battesme aux Samaritains, & non le S. Esprit, parcequ'il n'en avoit pas le pouvoir n'estant que Diacre. 'S. Chrysostome juge par la mesme raison qu'il n'estoit pas l'Apostre, mais le second des sept [Diacres.]

Tert. bapt. c. 16. p. 264. a. | Const. l. 6. c. 7. p. 270. b. | a Aug. in Jo. h. 6. p. 24. 1. c. | f. 99. 266. p. 525. c|1056. c. | Epi. 21. c. 1. p. 55. b. | Chry. in Act. h. 18. p. 170. b.

'A cette raison S. Isidore de Peluse en ajoute une autre, qui est que Saint Luc dit tout de suite que les Apostres estoient demeurez à Jerusalem, & que Philippe preschoit à Samarie ; ce qui montre assez qu'il n'estoit point du nombre des Apostres. 'Il semble en marquer encore une troisieme raison qu'il avoit pu apprendre de S. Chrysostome, 'tirée de ce que Philippe qui avoit presché à Samarie, annonça l'Evangile en diverses villes jusqu'à ce qu'il arriva à Cesarée comme au lieu de sa demeure : '& il est marqué dans la suite des Actes que quand S. Paul vint à Cesarée, il y demeura plusieurs jours dans la maison de Philippe l'un des sept. [Ainsi il paroist qu'il avoit sa residence ordinaire en cette ville : ce qui ne convient pas à l'Apostre.]

Isi. P. l. 1. ep. 4. 8. 449. p. 114. b. c. | d. Chry. in Act. h. 19. p. 178. b. | Act. 8. v. 40. | 21. v. 8.

'Le titre d'Evangeliste donné au Diacre, [ne peut aussi mieux convenir qu'à celui qui a porté l'Evangile dans la Samarie, & en plusieurs autres lieux. Et on ne le donne point aux Apostres, parceque c'estoit la fonction propre à laquelle ils estoient destinez par leur ministere.]

v. 8.

'S. Cyprien, [nonobstant l'autorité ou l'ambiguité de Tertullien,] & Eusebe, supposent comme une chose sans difficulté que c'est le Diacre ; & Saint Jerome en parle de la mesme maniere.

Cyp. ep. 73. p. 184. 1|Eus. l. 2. c. 1. p. 39. c| Hier. in Luc. c. 34. p. 138. c| 139. b.

NOTE II.

Pour la page 67.

Si les Ethiopiens estoient toujours gouvernez par leurs Reines.

'Eusebe & S. Chrysostome disent que c'estoit la coutume des Ethiopiens d'estre gouvernez par des Reines, & Eusebe pretend que cela duroit encore de son temps. 'Grotius & d'autres modernes suivent le mesme sentiment, & ajoutent que ces Reines s'appelloient Candaces. 'On trouve en effet que plus de 55 ans avant la mort de nostre Seigneur, il y avoit une Candace Reine d'Ethiopie dont parle Strabon. 'Il est clair ce me semble selon les Actes, qu'il y en avoit encore une lorsque l'eunuque d'Ethiopie fut battizé par Saint Philippe, puisqu'il est dit que cet eunuque estoit Surintendant de ses thresors, & non pas qu'il l'avoit esté : '& Pline dit que des personnes envoyées par Neron en ces pays là, raporterent que l'isle de Meroé avoit pour Reine une Candace, *quod nomen*, ajoute Pline, *multis jam annis ad reginas transiit*.

Eus. l. 2. c. 1. p. 40. a| Chry. in Act. h. 19. p. 178. d. | Synop. in Act. p. 1461. c. | Strab. l. 17. p. 820. c| Dio, l. 54. p. 524. a. c. | Act. 8. v. 27. | Plin. l. 6. c. 29. p. 134. c. d.

[Ces mesmes passages donnent quelque lieu de croire que ces Reines gouvernoient, puisqu'on ne parle que d'elles, & non de leurs maris. Cependant je ne sçay s'ils le prouvent absolument : & on peut douter encore davantage s'ils prouvent suffisamment que c'estoit l'ordinaire des Ethiopiens d'estre commandez par des femmes. Car cette coutume est assez particuliere & assez peu probable, pour ne s'en pas persuader, si elle n'est tout à fait certaine.] 'Baronius dit que cela est constant par Strabon: [& je ne voy pas neanmoins qu'on en puisse rien tirer.] 'Cet auteur marque bien que du temps d'Auguste, & peutestre encore lorsqu'il écrivoit, [c'est à dire dans les premieres années de Tibere,] l'Ethiopie estoit gouvernée par une Reine qui avoit perdu un œil, mais qui estoit pleine de cœur. Il luy donne le nom de Candace comme son nom propre. [Mais il ne dit point qu'aucune autre femme eust eu le mesme pouvoir.] 'Dion n'en dit rien d'avantage. [a] Et de plus, Strabon parle plusieurs fois des Rois d'Ethiopie, qu'on reveroit comme des Dieux, & toujours au masculin. Mais il remarque qu'ils estoient presque toujours enfermez dans leurs palais : '& que les femmes de ce pays avoient accoutumé de porter les armes aussi-bien que les hommes. [Peutestre que les Reines le faisoient aussi, & qu'agissant audehors plus que leurs maris, elles passoient dans les pays étrangers pour les maistresses & les souveraines.

Bar. 35. § 27.

Strab. l. 17. p. 820. c.

Dio, l. 54. p. 524. a. c.
a Strab. p. 821. c|822. c. d.

p. 822. b.

S'il est faux que les Ethiopiens eussent accoutumez d'estre gouvernez par des femmes, une chose qui aura pu contribuer à le persuader à Eusebe, c'est que de son temps mesme, c'est à dire du temps de Constantin,] 'les Ethiopiens d'Auxume estoient gouvernez par une Reine, comme on le voit par l'histoire de S. Frumence. Mais cette Reine ne gouvernoit que par la mort du Roy son mari, & comme tutrice de son fils, 'ou plutost de ses deux enfans Aïzan & Sazan, qui estoient Princes d'Auxume en 356. Constance leur écrivit alors comme aux maistres du pays, sans parler jamais de la Reine. [S. Chrysostome n'a fait apparemment que suivre Eusebe.]

Ruf. l. 10. c. 9. p. 164. 165.

Ath. ap. 1. p. 695. c. d|696. a.

NOTE III.

Pour la page 67.

Si l'eunuque de Candace estoit Juif ou gentil.

'S. Ponce dit dans la vie de S. Cyprien, que l'eunuque d'Ethiopie estoit Juif. [Cela n'est pas difficile à croire, puisque les Juifs estoient alors repandus partout. Le voyage qu'il entreprenoit d'Ethiopie à Jerusalem pour adorer Dieu, & la lecture qu'il faisoit d'Isaïe, non point comme d'un livre de curiosité, mais comme d'un Prophete, sont de grandes preuves qu'il estoit Juif ou de naissance, ou au moins de religion, c'est à dire proselyte.] 'Cette opinion paroist assurément plus probable que celle d'Eusebe, [a] qui l'appelle les premices des fideles qui devoient croire dans toute la terre, & le premier des Gentils qui ait esté admis aux mysteres du Christianisme. 'Car il semble que cet honneur doit estre reservé à Corneille. Baronius assure que tous les auteurs ecclesiastiques conviennent que l'eunuque estoit proselyte. [J'aimerois mieux qu'il en eust nommé trois en particulier, que tous en general.] 'Car on pretend au contraire que S. Basile, S. Thomas, & divers modernes, sont dans le mesme sentiment qu'Eusebe, sans parler de la chronique d'Alexandrie *p.* 542. [Du reste nous n'avons pas de peine à croire avec Baronius qu'il estoit plustost proselyte que Juif de naissance,] 'puisque S. Luc l'appelle un Ethiopien: 'Et les raisons de Basnage qui combat le

Cyp. vit. p. 2. c.

Synop. in Act. p. 1465. f. ex Grot.
a Eus. l. 2. c. 1. p. 40. b.

Bar. 35. § 27.

From. in Act. p. 618. a|C. à Lap. ib. p. 160. 1. b.

Act. 8. v. 27.
Basn. p. 122. 123.

sentiment de Baronius, ne nous paroissent pas suffisantes pour le rejetter.

Bar. 35. § 17.

'Pour ce qu'on tire de Strabon, que les Ethiopiens avoient presque les mesmes sentimens que les Juifs sur la religion ; 'cette conformité paroist fort petite.

Strab. l. 17. p. 822. c.

Pour la page 67.

NOTE IV.

S. Chrysostome mal cité par Baronius.

Bar. 35. § 27.

'Baronius dit que l'on croit que c'estoit à cause de la feste de Pasque que l'eunuque estoit venu à Jerusalem ; & il cite pour cela l'homelie 19. de S. Chrysostome sur les Actes : '& dans cette homelie mesme S. Chrysostome releve la vertu de cet eunuque, de ce qu'il estoit venu à Jerusalem, sans y estre excité par aucune feste, ἑορτῆς οὐκ οὔσης.

Chry. in Act. h. 19. p. 177. c.

Pour la page 68.

NOTE V.

Quelques exemplaires portent que le S. Esprit descendit sur l'eunuque.

Aug. f. 256. p. 1046. g.

'Saint Augustin suppose visiblement que le texte des Actes porte que le S. Esprit descendit sur l'eunuque aprés qu'il eut esté battizé par S. Philippe. [Et neanmoins cela ne s'y trouve pas aujourd'hui. Ce ne pourroit estre au plus qu'un defaut d'exactitude dont les plus grands hommes sont capables, & qui seroit peu important ; puisque l'exemple de Corneille suffit pour ce que S. Augustin veut prouver : & estant mesme certain par les effets que l'eunuque a receu le S. Esprit, l'induction que S. Augustin en tire ne laisseroit pas de subsister. Neanmoins il est si rare de voir que ce Pere tombe mesme dans ces sortes de fautes, qu'il y auroit lieu d'en estre surpris.] 'Mais on voit par les diverses leçons du nouveau Testament grec de Robert Estienne, & de celui d'Oxford, que quelques manuscrits ont cet endroit comme Saint Augustin l'a lu : πνεῦμα ἅγιον ἔπεσεν ἐπὶ τὸν εὐνοῦχον. ἄγγελος δὲ κυρίου ἥρπασε τοῦ Φίλιππον &c. '& S. Jerome le cite de mesme en termes formels,

Synop. in Act. p. 467. d.

Hier. in Luci. c. 4. t. 2. p. 140. c.

Pour la page 69.

NOTE VI.

Que Saint Philippe Diacre n'a point apparemment esté enterré à Hieraple.

Menæa, 11. oct. p. 131. Ugh. t. 6. p. 1101. b.

'Les nouveaux Grecs pretendent que S. Philippe Diacre quitta la Palestine pour aller à Tralles en Asie, qu'il en fonda l'Eglise, ou y bastit une eglise, qu'il fut fait Evesque, qu'il y fit quantité de miracles, & qu'enfin il se reposa en paix. 'Les Latins aprés Adon & Usuard, disent sur le 6 de juin qu'il mourut à Cesarée, & que trois de ses filles y sont enterrées avec luy. Adon ajoute que la quatrieme mourut à Ephese, ce que le martyrologe Romain a suivi. [C'est apparemment S.te Hermione dont nous avons parlé sur S. Philippe Apostre.]

Ado, fest. p. 36.

Euf. l. 3. c. 31. p. 103. a.

'Caius ancien theologien, celebre pour la dispute qu'il eut à Rome [vers l'an 212,] avec Procle l'un des chefs les Montanistes, y raportoit de ce Procle que les quatre filles prophetesses de S. Philippe ont demeuré à Hieraple en Phrygie, & que leurs tombeaux y estoient encore avec celui de leur pere. 'D'autre part Polycrate Evesque d'Ephese, un peu plus ancien que Caius, dit que S. Philippe l'un des douze Apostres, est enterré à Hieraple avec deux de ses filles vierges.

p. 102. d.

[Il n'est pas impossible absolument parlant, que S. Philippe Apostre ait esté enterré à Hieraple avec deux de ses filles vierges, & S. Philippe Diacre avec ses quatre filles vierges & prophetesses. On pourroit appuyer cela sur ce que Procle ne parle que de leur prophetie, & non de leur virginité, parcequ'il ne s'agissoit que du premier entre luy & les Catholiques,

& non du dernier; au lieu que si celles dont parle Polycrate eussent esté prophetesses, aussi-bien que vierges, il n'eust pas esté moins important pour luy, qui vouloit relever l'honneur de l'Asie, de remarquer l'un que l'autre.

Mais quoy qu'on puisse dire, c'est une chose tres peu vrai-semblable, que ces deux Saints Philippes soient tous deux enterrez à Hieraple, & chacun avec ses filles: & il est bien plus aisé de croire que Polycrate & Procle ne parlent que d'un mesme Saint, mais que l'un des deux se trompe pour le nombre de ses filles. Et en ce cas la presomption est tout à fait pour Polycrate, tant pour le privilege de l'antiquité, puisqu'il precede Caius & Procle de quelques années, que parce-qu'il estoit Evesque dans la metropole mesme de l'Asie, dont la Phrygie estoit un membre; au lieu que Caius écrivoit à Rome. Ainsi sachant seulement que S. Philippe Apostre estoit enterré à Hieraple avec ses filles, il luy aura esté aisé de croire que c'estoit le Diacre à qui on donnoit le nom d'Apostre, comme on le donnoit aux premiers disciples; & d'y joindre ses quatre filles dont parle S. Paul. Il est certain d'ailleurs que Saint Philippe Apostre a esté enterré à Hieraple, *v. son titre*, au lieu que S. Philippe Diacre ayant demeuré à Cesarée, & y ayant eu son logis, il est assez probable qu'il y a aussi fini sa vie, comme les Latins le disent: & les Grecs qui ne le croient pas, ne disent pas neanmoins qu'il soit mort à Hieraple, mais à Tralles.]

'Adon dit qu'une des filles de Saint Philippe Diacre mourut remplie du Saint Esprit. 'C'est ce que Polycrate Evesque d'Ephese mesme, dit de la fille de Saint Philippe l'un des douze Apostres, comme on le voit encore mieux par la traduction de Rufin *p.* 49.2. 'Et Adon reconnoist que ce qu'il dit des filles du Diacre, d'autres le disoient de celles de l'Apostre, qui est, dit-il, enterré à Hieraple.

Ado, fest. p. 36. — Eus. l. 3. c. 31. p. 104. d. — Ado, p. 36.

[S'il est vray que S. Philippe Diacre & ses quatre filles soient morts à Cesarée, on peut s'étonner qu'Eusebe Evesque de Cesarée ne l'ait pas sceu.] 'Car il paroist raporter au Diacre ce qui est dit du tombeau de S. Philippe & de ses filles à Hieraple. [Mais il est visible qu'Eusebe n'a eu aucune connoissance particuliere de ce qui regardoit les premiers temps de son Eglise,] 'ou qu'il n'a pas cru se devoir arrester à ce qui s'en estoit sans doute conservé dans la tradition & la memoire du peuple. [Car il ne nous apprend quoy que ce soit de cette Eglise, jusqu'au Concile qui s'y tint sur la fin du II. siecle. Si tout le monde l'avoit imité en cela, nous aurions beaucoup moins de choses de l'histoire des Saints & de l'Eglise: mais nous n'en aurions que de certaines.]

Eus. l. 3. c. 31. p. 103. — Aust. 3. p. 492. 1. b.

NOTES SUR LA PERSECUTION DE NERON.

NOTE I.

Pour la page 73.

Sur la lettre à Diognete.

Just. prol.

'L'Epistre à Diognete n'a esté donnée au public qu'en 1592 par Henri Estienne, qui l'a mise entre les ouvrages de S. Justin: [c'est pourquoi Bellarmin & Possevin n'en parlent point.] 'Ceux qui sont venus depuis, comme Scultet, le P. Halloix, & le P. Labbe, l'ont mise entre les écrits qui sont certainement de S. Justin: [&

Scult. p. 21 Hal. v. Just. p. 271 Lab. scri. p. 669.

je ne ſçay aucun écrivain qui ait témoigné en douter.

Cependant il eſt viſible que le ſtyle en eſt beaucoup plus clair & plus elegant que n'eſt celui de ce ſaint Martyr.]'L'auteur ſe declare diſciple des Apoſtres, [ce qu'on ne peut dire proprement de S. Juſtin.]'Il dit que le Chriſtianiſme eſtoit une choſe toute nouvelle, qui ne faiſoit que commencer à paroiſtre dans le monde: '& il marque fort clairement que les Juifs offroient alors à Dieu le ſang & la fumée des victimes; [ce qu'ils n'ont plus fait depuis la ruine de Jeruſalem & du Temple en l'an 70. Ces raiſons paroiſtront ſans doute aſſez fortes pour juſtifier la penſée d'une perſonne habile & judicieuſe, qui a cru avant nous que la lettre à Diognete eſtoit plus ancienne que S. Juſtin meſme. On peut objecter que] 'S. Paul y eſt cité à la fin ſous le ſimple titre de *l'Apoſtre*. 'Mais on croit que l'endroit où cela ſe trouve, & toute la fin de l'epiſtre depuis ces paroles de la page 501. *l*. 44. *οὗτος ὁ ἀεὶ &c.* on croit, dis-je, que tout cela a eſté ajouté, & n'eſt point du meſme ouvrage.

Juſt. ad Diog. p 5[illegible].c.
p. 494. b. c.
p. 495. 496.
p. 522. c.
n. p. 43. 1.

'Si la lettre à Diognete eſt écrite comme il paroiſt lorſque les Juifs immoloient encore des victimes, [& ainſi avant l'an 70, on ne peut pas ſoutenir ce que dit le P. Halloix,]'que ce Diognete eſt celui de qui M. Aurele, [né ſeulement en 121,] avoit appris à peindre, à aimer la philoſophie &c. [Que ſi l'on pouvoit donner un autre ſens à ce qui y eſt dit de ces ſacrifices, la penſée du P. Halloix pourroit eſtre probable, y ayant encore pluſieurs diſciples des Apoſtres du temps de ce Diognete. Mais cette qualité meſme de diſciple des Apoſtres, & la difference du ſtyle, donneroient toujours aſſez ſujet de croire que la lettre eſt d'un autre que de S. Juſtin.]

p. 496. a.
Hall. v. Juſt. p. 281.

NOTE II.

Pour la page 75.

Des edits de Neron contre les Chrétiens.

[Tertullien & S. Meliton ne diſent pas auſſi poſitivement que Sulpice Severe & Oroſe, que Neron ait fait des edits publics contre la religion Chrétienne.]'Ils le marquent neanmoins aſſez. Car ils ſoutiennent que Neron & Domitien ſeuls, juſqu'à M. Aurele & à Severe, ont perſecuté les Chrétiens: [ce qui ne peut eſtre vray ſi on ne l'entend d'une perſecution publique, autoriſée par des edits ſolennels & generaux, puiſque Trajan dans ſa lettre à Pline le jeune,]'& M. Aurele dans celle au gouverneur des Gaules, ordonnent ouvertement de punir les Chrétiens du dernier ſupplice. 'Baronius reconnoiſt que Tertullien n'a mis au rang des perſecuteurs que ceux qui avoient publié des edits contre les Chrétiens: [& tout ce que Tertullien dit de Neron & de Domitien marque aſſez qu'il l'entend ainſi.]

Tert. ap. c. 5. p. 6. c. d| Euſ. l. 4. c. 26. p. 148. b.
Euſ. l. 5. c. 1. p. 162. d.
Bar. 164. § 1.

'Dodwel au contraire ſoutient que Neron n'a point fait d'autres martyrs que ceux de Rome dont parle Tacite. [Il le ſoutient ſur ſon autorité propre: car il n'allegue aucune raiſon], ſi non que l'embraſement de Rome ne regardoit que ceux qui y eſtoient, [comme ſi un Neron euſt eſté incapable de perſecuter generalement tous les Chrétiens ſous d'autres pretextes. Je ne ſçay pas s'il pretend que S. Pierre & S. Paul aient ſouffert en 64: mais ce n'eſt pas au moins une opinion bien commune. Que s'ils ont ſouffert en quelque autre année, Neron a donc fait d'autres martyrs que ceux qui ſouffrirent pour l'embraſement. Il ne s'objecte point du tout les auteurs qui attribuënt à Neron des edits generaux: mais il croit peut-eſtre que ſon

Cyp. diſ. 11. c. 13. p. 231.

autorité doit l'emporter sur la leur sans contestation.]

Pour la page 75.

NOTE III.

Sur divers martyrs de Toscane.

Ugh.t.1.p. 841.d. p.842.

'Ughellus dit que Saint Paulin ayant esté pris à Luque, dont S.Pierre l'avoit fait Evesque, 'fut conduit à Pise, où Anulin gouverneur de la Toscane faisoit sa residence ordinaire; qu'aprés y avoir souffert beaucoup de divers tourmens, il fut mené sur une montagne entre Pise & Luque, où il fut cruellement fouetté, & couronné du martyre avec quelques autres &c. & que de là son corps fut raporté à Luque où il est encore, & où ce Saint est honoré comme le patron de la Republique. [Nous laissons à de plus habiles à examiner s'il y avoit des gouverneurs de Toscane sous Neron & jusques à Adrien; & si les colonies d'Italie reconnoissoient alors d'autres magistrats que les leurs propres, & ceux de Rome. Il nous suffit que ces choses & beaucoup d'autres fort magnifiques qu'Ughellus dit de S.Paulin, ne soient citées d'aucune piece dont l'antiquité & l'autorité nous soient connuës.] 'Baronius a eu de l'Eglise de Luque des actes manuscrits de ce Saint: mais il ne les donne point, & n'en fait luy mesme aucun jugement. Il a mis son nom dans le martyrologe Romain au 12 de juillet.

Bar.12.jun.d.

Boll. 17.may, p.5.d.

'On a dans Mombritius & dans Bollandus des actes de S. Torpete, qu'on veut faire passer pour originaux: [mais c'est une des plus méchantes pieces qu'on puisse voir.] Bollandus le reconnoist, '& quoiqu'il croie qu'elle a esté composée en Provence [avant le VII. siecle,] 'qu'elle a esté inserée vers l'an 615 par Saint Ceraune Evesque de Paris dans son recueil des actes des martyrs, '& que ce soit la source de tout ce qu'on lit de S.Torpete dans Florus, Raban, Usuard, Adon, & les autres martyrologes; 'il ne la donne neanmoins qu'à cause de la dispute qu'il y a entre ceux de Saint Tropés en Provence, & les Portugais, qui pretendent les uns & les autres avoir son corps, & se fondent sur cette histoire. 'Il penche plus pour S. Tropés,[a] où l'on croit que le corps du Saint est dans une ancienne eglise de son nom possedée par les Capucins. 'La feste de S. Torpete est marquée dans Florus, Raban, & tous les martyrologes posterieurs; dans la pluspart le 17 may, & dans quelques uns le 29 d'avril, qu'on pretend estre le jour qu'il est mort à Pise, ou le 29 de mars. 'Il y a plusieurs eglises de son nom sur la coste de Provence & de l'Italie.

p.19.d. p.5.§1. §2.3.5. §6 p.18.§21.22. 30. a p.14.§12. p.5.§2. §1;p.17.§22.

[Je ne sçay pourquoi Baronius n'a point mis dans le martyrologe Romain] 'S.Ptolemée, qu'il dit avoir esté disciple de S.Pierre, ordonné Evesque par luy, envoyé par luy prescher en Toscane, & courroné du martyre le 24. d'aoust. 'Il le fait Evesque de Nepi en Toscane. 'Neanmoins Ferrarius soutient qu'il ne l'a pas esté de Nepi, mais d'une ville voisine Nommée Pentapolis, qui est aujourd'hui entierement ruinée, sans qu'il en reste aucun vestige. [Et je ne sçay si l'on en trouveroit aucun dans l'antiquité.] Il fonde cet episcopat de Pentapolis sur les actes mesmes de ce Saint. 'Baronius a eu ces actes que l'Eglise de Nepi luy avoit envoyez; & n'en fait aucun eloge, [ce qui est une assez méchante marque.] 'Il nous apprend mesme qu'on y lit que Saint Ptolemée a souffert sous Claude, [& cela est si hors d'apparence,] qu'il est obligé de l'expliquer de Claude Neron. [Ainsi nous ne croyons point nous devoir arrester] 'à toutes les circonstances que Ferrarius dit de la vie & du martyre de ce Saint, fondées sur les mesmes actes. Il luy donne plusieurs compagnons de son marty-

Bar.19.oct.a. an.46.§2. Ferr.it.p.537| 24.aug. Bar.19.oct.a. an.69.§44. Ferr.it. p.537| 24.aug. p.334.

re, & entre autres S.Romain disciple comme luy de S. Pierre, & Evesque de Nepi &c. Il nous apprend que les corps de l'un & de l'autre sont aujourd'hui en l'eglise des Jacobins de Nepi, & marque leur feste le 24 d'aoust.

Pour la page 75.

NOTE IV.

Sur les actes de S.Vital.

Boll.28.apr.p. 564.b.

'Bollandus nous donne une histoire de S.Vital, qu'il croit estre beaucoup plus ancienne que l'onzieme siecle. [Elle peut estre du neuvieme, & on voit par Usuard, Adon, & Florus, que ce qu'elle contient estoit la croyance commune de ce siecle là. De quelque temps qu'elle soit c'est peu de chose; il y a plus de paroles que de faits, & elle ne porte aucun caractere d'antiquité.]Elle cite mesme une vie plus ancienne, où le mot de *Senior* est employé pour seigneur & pour mari; 'ce qu'on ne trouve que dans des auteurs fort nouveaux.

p. 65.b. Cang.lat.S.p. 898.

Amb.B.t.2. ap.p.485.a.

'Le martyre de S. Vital est inseré dans la lettre 53 de S.Ambroise, selon divers manuscrits que les Benedictins ont suivis dans leur edition. Mais on sçait que cette lettre est une piece supposée qui n'a aucune autorité. [L'histoire de S.Vital, de S.Ursicin, & de S.te Valerie, y est raportée de mesme que dans les actes de Bollandus, quoique d'une maniere plus simple.

Les Benedictins ont trouvé la mesme histoire écrite avec encore plus de simplicité dans un manuscrit de Rome. Mais c'est une simplicité assez barbare. Et il paroist mesme que c'est seulement un extrait ou un abregé d'une autre histoire plus ample. On y lit comme dans les deux autres que S. Vital enterra S.Ursicin dans la ville de Ravenne, *intra urbem*. Je croy qu'on peut dire que c'est un fait certainement faux, qui ne sauroit avoir esté cru & écrit qu'aprés la ruine de l'Empire. Car la discipline des Romains, à laquelle on voit partout que les Chrétiens se sont conformez pour les martyrs mesmes, ne souffroit point que l'on enterrast dans les villes.

Cete derniere piece ne dit point que S.Vital & S.te Valerie fussent le pere & la mere de S.Gervais & S. Protais.]Les deux autres le disent: [& il paroist d'ailleurs que c'estoit une opinion receuë communément au IX. siecle. C'est sur cela que nous mettons S.Vital du temps de Neron, non que nous pretendions que ce soit une chose fort certaine,]mais parceque nous n'avons d'ailleurs aucune preuve du temps où il a vécu. 'Dans le calendrier Romain de Leo Allatius, [qui est ancien,] on lit au 19 de juin, *natale SS.Processi*, (il faut *Protasii*,) *& Gervasii ad S.Vitalem*. [Je ne sçay si c'est une preuve qu'on crust alors S.Vital pere des deux autres: mais toujours cela s'y raporte bien.]On nous a assuré que dans les Litanies qu'on croit estre de Charle le chauve, S.Vital y est immediatement avant S.Gervais & S.Protais, aprés lesquels sont S. Nazaire & S.Celse, que tout le monde met sous Neron. Ces Litanies qui sont fort nombreuses, sont imprimées dans un recueïl fort rare des prieres de Charle le chauve, dont l'original est dans la bibliotheque du Duc de Baviere.

a'Boll.28.apr. p.565.b.

p.565.56.

All.conf.p. 1490.

Le P.Quesnel.

[Nous avons un panegyrique de S. Vital dans S.Pierre Damien: mais il est trop nouveau pour faire foy dans une histoire si ancienne.]

Pour la page 76.

NOTE V.

Reliques d'un S.Ursicin apportées en Orient.

Sur.29.dec.p. 353 § 29.

'On apporta[vers l'an 460,] à Saint Marcel Abbé des Acœmetes, des reliques *du grand Ursicin martyr &c.* [Il semble difficile de croire que ce fust

fust celui de Ravenne, qui ne paroist point avoir esté si celebre. Mais je n'en trouve point aussi qui ait esté celebre en Orient.] 'Les Grecs honorent le 14 d'aoust un S. Ursice martyr sous Maximien, ἐν πόλει Σιδόνῃ, dans la haute Illyrie, & raportent dans leurs Ménées diverses particularitez de son martyre. [Baronius l'a mis dans le martyrologe Romain.] 'Quelques martyrologes marquent un S. Ursin à Alexandrie le 31 de janvier, dont on ne sçait rien autre chose.

Men.

Boll. 31. jan. p. 1060|Flor. p. 291.

Pour la page 77.

NOTE VI.

Sur S. Hermagore & Saint Fortunat d'Aquilée.

[Nous avons dans Mombritius *t. 2. p.* 1, une longue vie de S. Hermagore, dont les grandes harangues, les miracles continuels, & plusieurs autres choses, ne donnent pas une bonne idée. On peut estre surpris d'y voir S. Fortunat son Archidiacre battizer diverses personnes, quoiqu'il y eust plusieurs Prestres. Aquilée y est appellée tout d'abord *Austria provincia urbs*. Je ne sçay pas quand le pays d'Aquilée a porté ce nom: il est certain que ce n'a point esté du temps de Neron, ni de plusieurs siecles aprés. Mais ce peut estre une faute de copiste, qui aura mis *Austria* pour *Istria*. Ainsi nous nous arrestons moins à cela qu'à tout le corps de la piece, qui n'a aucun caractere d'antiquité & d'autorité.

Il faut encore remarquer que le 12 de juillet, auquel ces actes mettent le martyre de S. Hermagore & de S. Fortunat,] 'les anciens martyrologes qui portent le nom de S. Jerome, mettent *in Aquileia Fortunati & Armigeri*, ou *Armegeri*, ou *Armageri*: Florentinius croit que cet Armagere est S. Hermagore: '& le 23 d'aoust ils mettent encore *in Aquileia natalis sanctorum Fortunati, Hermonis* ou *Hermogenis..... Hermogerati*. [Si cet Armagere ou Hermogerat est S. Hermagore, ce sont des preuves que l'Eglise d'Aquilée l'a toujours honoré comme martyr. Mais l'auroit-elle mis aprés S. Fortunat, si elle l'eust regardé comme son premier Evesque, presque comme l'Apostre de la ville & de tous les environs, & comme incomparablement plus illustre que S. Fortunat, selon leurs actes?] 'On trouve mesme plusieurs martyrologes qui ne parlent que de S. Fortunat seul. 'Fortunat de Poitiers qui estoit de ces quartiers là, ne met entre les illustres martyrs d'Aquilée que les SS. Canciens, & S. Fortunat: [& il avoit la mesme occasion de parler de S. Hermagore. Au contraire depuis qu'on a commencé à regarder S. Hermagore comme Evesque d'Aquilée, on n'a plus parlé de S. Fortunat que comme par une suite de l'histoire de l'autre, qui est ce qu'a fait Usuard;] 'ou bien on l'a omis entierement, comme dans Adon, Vandelbert, Notker, & le martyrologe Romain.

Flor. p. 658.

p. 770.

Boll. mars, t. 2. p. 25. b.

Fort. v. Mart. l. 4. p. 140. 341|car. l. 8 c. 4. p. 291.

Flor. p. 658.

[Il y a encore une chose fascheuse pour l'histoire & l'episcopat de Saint Hermagore. Car quoique selon ses actes il ait converti presque toute la ville d'Aquilée dés devant l'an 68,] 'on demeure neanmoins d'accord que cette Eglise n'a point eu d'Evesque aprés luy jusqu'en l'an 276. [Il est parlé de S. Hermagore dans les histoires de S. Marc & de Saint Syr, mais qui n'ont pas plus d'autorité que celle de ce Saint mesme.

Ughel. t. 5. p. 8. c. d.

S'il faut joindre son martyre avec celui de S. Fortunat, il ne le faudra peut-estre mettre que du temps de Diocletien. Car les martyrologes d'Usuard & d'Adon mettent l'onzieme de juin à Aquilée S. Fortunat martyr sous Diocletien, avec S. Felix: & comme Fortunat de Poitiers parle en

deux endroits de S. Fortunat d'Aquilée, sans dire qu'il y en eust deux en cette ville, nous avons sujet de croire que c'est le mesme dont on fait le 12 de juillet.]'En effet les martyrologes de S. Jerome marquent que le 11 juin est le jour de la translation de S. Fortunat.

Flor. p. 590. 591.

'Divers exemplaires de ces martyrologes ne disent point de quel pays est ce S. Fortunat du 11 juin, ni s'il est martyr; hors un qui le met à Aquilée, & un autre qui le qualifie martyr: mais tous deux le font Evesque. Ils mettent tous aussi le mesme jour un S. Felix martyr à Aquilée, avec divers autres. 'Les monumens de l'Eglise de Vicence, dont on veut qu'ils fussent originaires, portent qu'ils estoient freres, qu'ils furent couronnez à Aquilée sous Diocletien par la sentence du gouverneur Eupheme &c. & que leurs corps furent depuis transportez à Vicence, où ils sont fort honorez dans une eglise de Benedictins qui porte leur nom. Il paroist qu'on les y honore particulierement le 14 d'aoust, 'auquel leurs noms se trouvent aussi dans les martyrologes de S. Jerome. 'Adon dit que les Vicentins voulant avoir leurs corps, obtinrent le chef de S. Fortunat avec le corps de Saint Felix, dont le chef demeura à Aquilée avec le corps de S. Fortunat. Cela s'accorde mieux avec Fortunat de Poitiers, 'qui attribuë S. Fortunat à Aquilée, & S. Felix à Vicence. [a] Il dit mesme nettement qu'on alloit visiter à Aquilée le tombeau de S. Fortunat, *urnam*. [Il y en à qui au lieu de *Vicentia*, mettent *Vcetia*, Uzés en Languedoc:] mais le passage d'Adon montre qu'il faut lire *Vicentia*, ville de la Venecie où est aussi Aquilée. Il y a encore d'autres difficultez sur les reliques de ces Saints, qu'on peut voir dans Florentinus *p.* 753.2.

Ibid. — Ferr. p. 511. 512. — Flor. p. 752. — Ado, 11. jun. — Fort. l. 8. c. 4. p. 291. — a v. Mart. l. 4. p. 340.

NOTES SUR S. GERVAIS ET S. PROTAIS.

Pour la page 78.

NOTE I.

Pourquoi on met ces Saints sous Neron.

[ENNODE & tous les auteurs qui depuis luy ont parlé de S. Nazaire martyr de Milan, le mettent sous Neron. C'est ce qui a fait juger à des personnes habiles & judicieuses qu'il falloit mettre sous le mesme Prince le martyre de S. Gervais & de S. Protais,]'puisque S. Ambroise dit qu'ils ont souffert lorsque l'Eglise de Milan estoit encore sterile en martyrs. [il faut avouer neanmoins que nous ne voyons pas d'où l'on peut avoir appris que S. Nazaire soit mort sous Neron;]'vu que Paulin declare nettement que l'on ne savoit point le temps de sa mort lorsqu'il écrivoit la vie de S. Ambroise. [Il y a peut-estre mesme quelque lieu de douter si S. Ambroise en disant que l'Eglise de Milan estoit sterile en martyrs, ne parle point plutost du temps que Dieu decouvrit les corps de S. Gervais & de S. Protais, que de celui de leur martyre: voulant marquer non qu'elle n'avoit point dutout de martyrs, mais qu'elle en avoit peu en comparaison du grand nombre de Fideles qui la composoient; quoique *jam plurimorum matrem filiorum*, marque mieux le premier sens.] 'S. Augustin dit mesme que tout le monde savoit que S. Gervais & Saint Protais 'avoient souffert beaucoup depuis S. Estienne. [Neanmoins il ne veut ce semble marquer autre chose, sinon que tout le monde savoit que Saint Estienne estoit mort aussi-tost aprés la Pentecoste.

Amb. ep. 54. p. 310. k. — vit. p. 87. a. — Aug. f. 318. § 1. p. 1271. d.

L'opinion de ceux qui mettent S. Gervais & S. Protais sous Neron, est

favorisée par ce que dit S. Ambroise,] 'Que leurs corps estoient fort grands, *ut prisca ætas ferebat*, par où il paroist avoir voulu marquer la plus grande antiquité. 'La vie de S. Syr & de S. Juvence attribuée à Paul Diacre, suit le mesme sentiment, que S. Gervais & S. Protais ont souffert sous Neron. 'Les Grecs semblent les mettre sous le mesme Prince, selon le menologe de Basile; & les y mettent clairement selon leurs Menées. 'Baronius dit aussi dans la vie de S. Ambroise, qu'ils ont esté couronnez dés le commencement de la naissance de l'Eglise: '& on cite encore d'autres modernes qui les mettent sous Neron. 'Baronius a cru depuis qu'il valoit mieux ne les mettre que sous M. Aurele, 'parceque l'histoire de leur vie raportée dans l'epistre 53 de S. Ambroise, parle de plusieurs Augustes, & de la guerre des Marcomans. 'Il ne veut neanmoins rien decider sur cela, & ne se determine mesme à Marc Aurele qu'avec cette condition, *si tamen ea acta certa firmaque, & Ambrosii esse dixerimus*. [Or nous esperons montrer dans la note suivante, non seulement que cette lettre 53 n'est point de S. Ambroise, mais encore qu'on n'y peut fonder quoy que ce soit.]

Amb. ep. 54. p. 315. m. — Sur. 12. sept. p. 127. § 4. — Ugh. t. 5. p. 1103| Men. 14. oct. p. 175. — Amb. v. B. p. 40. — Boll. 28. apr. p. 563. d. — Bar. 171. § 4| 19. jun. a. — Amb. ep. 53. p. 314. c. d. — Bar. 19. jun. a.

NOTE II.

Pour la page 79.

Que l'epistre 53 de S. Ambroise n'est point de luy, & ne peut faire d'autorité.

'Puisque S. Ambroise nous assure que S. Gervais & S. Protais estoient tout à fait inconnus à Milan lorsque leurs reliques y furent trouvées, [nous ne voyons pas d'où on a pu apprendre les particularitez qu'on raporte de leur vie. C'est pourquoi nous n'avons pas mesme voulu dire qu'ils aient porté quelque temps les armes &c. quoique cela se trouve dans quelques editions du commentaire de S. Ambroise sur 'S. Luc *ch.* 13. Aussi l'edition de Paris en 1603, ne porte en cet endroit *p.* 157. *b*, que les noms de S. Felix, S. Nabor, & S. Victor: & on nous a assuré qu'un excellent manuscrit de Corbie, ancien de plus de 800 ans, ne dit que la mesme chose. C'est ce que les Benedictins ont suivi dans leur nouvelle edition *p.* 1453. *e*, en nous assurant que hors quelques nouveaux manuscrits, tous les autres n'ont pas davantage.]

Amb. ep. 54. p. 316. k | 3. 7. b.

'Pour la lettre 53 de S. Ambroise adressée à tous ceux d'Italie,' quoiqu'elle soit citée dans le VIII. siecle par S. Jean de Damas, & qu'elle ait esté suivie par Usuard, Adon, & les autres qui ont écrit aprés eux, neanmoins les plus habiles ne craignent poin de dire qu'elle est visiblement supposée, estant contraire en plusieurs points à la 54. *e*, qui est indubitablement de S. Ambroise: outre que le style en est barbare, & tout different de l'eloquence noble de ce Saint. Le commencement de cette lettre, & les visions qui y sont raportées, paroissent un peu étranges à des personnes bien judicieuses. Le titre *Ambrosius servus Christi vocatus Episcopus*, ne se trouve guere dans S. Ambroise que dans des epistres certainement fausses, comme la 34. *e* & la 55. *e*] 'Baronius a douté si cette epistre 53 estoit de S. Ambroise: 'Bollandus reconnoist aussi qu'il y a lieu d'en douter: [a] & les Benedictins dans leur derniere edition l'ont ostée du rang des ouvrages de ce Pere, pour la reduire à l'appendix entre les pieces visiblement supposées. 'Ils doutent mesme si le passage qu'on en trouve cité dans S. Jean de Damas, n'a point esté ajouté à ce Saint.

t. 5. p. 313. — Jo. D. im. a. l. 2. p. 755. — Bar. 19. jun. a. — Boll. 28. apr. p. 563. e. — a Amb. B. t. 2. ap. p. 463. — p. 478. f.

'La maniere dont S. Ambroise mesme raporte qu'il trouva les corps des martyrs, [montre assez que toutes les revelations qu'il pouvoit avoir eues

ep. 54. p. 315. l.

auparavant, ne luy avoient pas marqué precisément le tombeau de ces Saints, que cela ne s'est pas fait avec une convocation solennelle des Evesques, & qu'il n'a pas commencé le premier à fouiller la terre, comme porte la lettre 53. Il ne fit point non plus bastir d'eglise sous leur nom,] 'comme S. Paul le luy avoit ordonné, selon cette epistre.

53.p.314.b.

'Au lieu qu'il paroist par S. Ambroise que S. Gervais & Saint Protais avoient esté decapitez, 'l'epistre 53 porte que le premier avoit esté tué à coups de fouets armez de plomb.

54.p.317.b. 53.p.315.g.

[Le mot de *Comes* ne s'employoit point encore comme un titre de dignité dans le premier siecle, ni dans le second.]'Et neanmoins il est employé plusieurs fois en cette maniere dans le memoire trouvé selon l'epistre 53 dans le tombeau des martyrs, & fait par le mesme Philippe qui les avoit enterrez aussi-tost aprés leur mort. [Cela suffit, sans ce qu'on y pourroit encore ajouter, pour faire voir la fausseté de ce memoire, qui ne peut manquer d'ailleurs d'estre fort suspect, par cela seul que S. Ambroise n'en parle point dans l'epistre 54.]

p.314.315.

'Ce memoire paroist cité dans le traité Du combat des vices & des vertus *ch.* 28, qui est parmi les ouvrages attribuez à S. Augustin; [mais qui ne peut estre d'un auteur du V. siecle,] 'puisqu'il cite la regle de S. Benoist, '& qu'il parle des Anglois qui vivoient saintement en Angleterre, [où la religion ne leur a esté portée qu'au commencement du VII. siecle. Ce traité a esté composé à Milan selon ces paroles,] Que S. Gervais & Saint Protais demeuroient dans cette ville de Milan, *in propria hac Mediolanensi civitate*.

Aug.t.9.ap.p.444.1.c. a.b. 1.d.

NOTE III.

Pour la page 80.

Que S. Ambroise trouva seulement les os de S. Gervais & de S. Protais, & non les corps entiers.

'Saint Augustin dit que Dieu avoit conservé sans corruption les corps de S. Protais & de S. Gervais, jusqu'à ce qu'il les decouvrit à Saint Ambroise, *incorrupta in thesauro secreti tui recondideras*. [Cela semble marquer assez formellement ce que dit Bede dans son martyrologe,]'qu'on avoit trouvé leurs corps sans corruption, comme s'ils eussent esté martyrizez le jour mesme. 'S. Ambroise dit en effet qu'on trouva beaucoup de sang dans leur cercueil, *sanguinis plurimum*. [Cependant je ne voy pas que cela se puisse accorder avec ce que dit le mesme S. Ambroise :] *Invenimus mirae magnitudinis viros duos..... ossa omnia integra..... Condidimus integra ad ordinem*: '& en un autre endroit, *Inviolatae reliquiae loco suo & ordine repertae*. [Cela ne marque t-il pas clairement qu'il n'y avoit que les os ? Quel ordre y a t-il à observer pour ranger un corps entier : Il faut donc avouer que Bede, & ceux qui peuvent l'avoir suivi, se sont trompez. Pour l'*incorrupta* de S. Augustin, on le peut fort bien expliquer par ce que dit S. Ambroise,]'qu'on trouva tous leurs os chacun dans leur rang, & sans qu'il y en eust aucun de rompu.

Aug. conf.l.9.c.7.p.66.1.c. Boll.ma.19.t.2.p.23.a. Amb.ep.53.p.315 m. p.317.b. b.315.m.

NOTE IV.

Pour la page 83.

En quel jour furent trouvez les corps de S. Gervais & de S. Protais.

'Saint Ambroise vouloit mettre sous l'autel les corps de S. Gervais & de S. Protais dés le lendemain du jour qu'ils furent trouvez. Le peuple demandoit qu'on differast jusqu'au dimanche : & enfin S. Ambroise obtint que cela se feroit le deuxieme jour

Amb.ep.54.p.317.c.d.

d'aprés leur decouverte. [Si le 19 de juin, qui en 386 estoit le vendredi, est le jour de cette decouverte, le peuple demandoit le samedi qu'on differast jusqu'au dimanche à les mettre sous l'autel : & S. Ambroise obtint enfin qu'on le fist dés le dimanche. Cela n'a pas de sens. Il faut donc dire qu'ils furent decouverts le mécredi 17 de juin, transportez le 18 en la basilique Ambrosienne, où le peuple demandant qu'on differast à les mettre sous l'autel jusqu'au dimanche 21. S. Ambroise obtint qu'on le fist dés le vendredi 19 de juin, auquel les Latins en ont depuis fait la feste. Quand on voudroit mettre tout ceci en 387, comme fait Baronius, on ne pourroit pas dire non plus qu'ils aient esté trouvez le 19, qui estoit le samedi, puisqu'il faudroit que le peuple eust demandé le dimanche 20, qu'on differast jusqu'au dimanche suivant ; ce qui n'a pas d'apparence : & S. Ambroise ne dit pas *jusqu'au dimanche suivant*, mais *jusqu'au dimanche*. Ce qui marque que cela se passoit dans la semaine, & non le dimanche.]

NOTE V.

Pour la page 83.

Sur la feste de S. Gervais.

Front. cal. p. 95. 'La feste de S. Gervais & de S. Protais est marquée au 19 de juin dans le calendrier du P. Fronto, Sacr. p. 109. n. p. 165. 'dans le Sacramentaire de S. Gregoire, 'où divers manuscrits leur donnent mesme une vigile, Mabi. mus. t. 1. p. 108. '& dans un ancien calendrier de l'Eglise de Milan. a Thom. f. p. 153-154. a Un ancien missel Romain marque leur vigile le 18 de juin, & leur feste le 29, *III. kal. julias*. [Il faut assurément *XIII*, qui est le 19. On ne l'auroit pas faite le jour de S. Pierre :] & la S. Jean suit le 24, avec S. Jean & S. Paul le 26. Florent. p. 602. 603. 'Cette feste est aussi marquée le 19 dans les martyrologes appellez de S. Jerome, dans celui de Bede, & ensuite dans tous les autres qui sont les plus anciens, aussi-bien que dans les plus nouveaux. p. 584. 585. 'Quelques uns de ceux à qui on donne le nom de S. Jerome, les marquent encore le 28 de juillet : p. 939. 940. '& le 30 d'octobre ils les mettent une troisieme fois, non à Milan, mais à Antioche, [où l'on avoit peut-estre apporté ce jour là quelques unes de leurs reliques.]

NOTE VI.

Pour la page 84.

Histoire peu assurée raportee sur la translation de S. Gervais.

[Nous n'avons pas cru devoir mettre dans le texte] Gr. T. gl. M. c. 47. p. 109. 'ce que S. Gregoire de Tours dit avoir appris d'une personne, que quand les corps de S. Gervais & de S. Protais eurent esté portez dans l'Eglise Ambrosienne, & durant qu'on y celebroit la Messe en leur honneur, il tomba un ais de la voute sur leur teste, dont il sortit une grande quantité de sang, & que c'est ce sang qui fut ensuite distribué à beaucoup d'Eglises. [Comme cela n'est point dans S. Ambroise, il y a apparence que c'estoit une tradition populaire assez mal fondée.]

NOTES SUR S. NAZAIRE ET S. CELSE.

NOTE I.

Pour la page 85.

Des pieces dont on peut tirer l'histoire de ces Saints.

Sur. 29. jun. p. 255. 'NOus avons des actes de S. Nazaire & de S. Celse, joints avec ceux de S. Gervais & de S. Protais sous le nom de Metaphraste, All. de Sim. p. 130. 'qui sont effectivement de luy selon Leo Allatius, [& qui aussi sont entierement faux & apocryphes, selon le jugement des plus habiles. Les Grecs les ont nean-

moins suivis dans leurs Ménées sur le 14 d'octobre *p.176*. Ce que nous avons de ces Saints dans les actes de S. Syr & de S. Juvence attribuez à Paul Diacre, ne vaut guere mieux. Nous en avons vu de longs actes manuscrits, dont le prologue commence par ces mots, *Virtutum laudes & belli gloriosa certamina*: & l'histoire par ceux-ci, *Beatus igitur Nazarius genitus extitit à patre nomine Africano*. Ils sont imprimez dans Mombritius: mais on peut dire que c'est une des plus méchantes histoires qu'on puisse voir.]

Il est parlé de S. Nazaire dans le commentaire de S. Ambroise sur le 13.e chapitre de S. Luc, selon la plus-part des imprimez. Mais c'est une faute, comme nous l'avons marqué sur S. Gervais *note* 2, & une faute d'autant plus certaine à l'égard de S. Nazaire, que si son nom doit estre dans ce passage, il faudra dire qu'il n'a quitté les armes, & ne s'est declaré hautement Chrétien qu'à cause de la persecution: ce qui ne s'accorde pas bien avec ce que l'on en raporte.

[Il se trouve un sermon à la loüange de ce Saint parmi ceux de Saint Ambroise, lequel neanmoins ne peut estre de ce Pere,] 'puisqu'il parle de l'Eglise de Milan comme d'une Eglise étrangere. [Les Benedictins qui ont fait la nouvelle edition de S. Ambroise, l'ont mis le 55.e dans l'appendix des sermons qui ne peuvent estre de ce Pere. Tout le commencement de ce sermon semble marquer que ces Saints estoient natifs du lieu où ce discours a esté prononcé, & S. Nazaire estoit natif de Rome selon ses actes.] 'Ces mots, *Vous recevez les bannis avec une vive foy, & une abondante charité*, [marquent peut-estre ceux qui estant chassez des autres villes par les guerres qui affligerent l'Empire depuis le commencement du V. siecle, se retiroient à Rome. Le style mesme paroist avoir quelque conformité avec celui de S. Leon; & au moins il est difficile que ce sermon ne soit pas de quelque Evesque de ces premiers siecles, où l'on cultivoit encore les belles lettres.

Amb.f.14.p. 245.c|246.b.c.

p.245.b.

Il faut remarquer neanmoins que le commencement de ce sermon est mot à mot de S. Eucher dans l'homelie sur S.te Blandine: ce qui assurément en diminuë l'autorité. Mais d'autrepart tout le reste se soutient assez de luy mesme pour meriter de l'estime & de la croyance. On peut s'étonner aussi des particularitez de l'histoire de S. Nazaire qui y sont marquées.] 'Car outre qu'il y en a qui par elles mesmes sont assez difficiles à croire, 'Paulin dit dans la vie de S. Ambroise qu'il n'avoit pu trouver quand ce Saint avoit souffert; [ce qui donne tout sujet de croire qu'on avoit alors peu de connoissance de sa vie. Mais on sçait que bien des gents écrivent des histoires sans aucun caractere de chronologie. Et d'ailleurs il paroist qu'on avoit trouvé quelques monumens de ce Saint que Paulin n'avoit pas eus, puisqu'Ennode marque qu'il a souffert sous Neron: Et nous n'oserions pas rejetter le témoignage d'Ennode sur ce point, à cause que Paulin ne l'a pas sçeu. Nous avons donc cru nous pouvoir servir de ce sermon, & nous le citons mesme sous le nom de S. Ambroise, puisqu'il est parmi ses œuvres, & qu'on ne trouve point d'auteur à qui on le puisse attribuer avec quelque fondement.]

p.245.a.

vit.p.87.g.

NOTE II.

Pour la page 86.

Sur S.te Perpetuë mere de S. Nazaire.

[Le martyrologe Romain donne à la mere de S. Nazaire le nom de Perpetuë, comme fait aussi Adon 12. *jun.* & la met au nombre des Saintes le 4 d'aoust, ajoutant qu'elle a esté battizée par S. Pierre, qu'elle convertit S.

Nazaire, & mesme Africain son mari; & qu'elle enterra beaucoup de martyrs.] 'Mais tout cela n'est fondé que sur le breviaire de Milan, où l'on pretend qu'est son corps, & sur les actes de S. Nazaire dans Mombritius. [La maniere dont le sermon de S. Ambroise parle du pere de S. Nazaire, ne donne pas lieu de croire qu'il soit mort Chrétien.]

Bar.4.aug.§ Ferr.

Pour la page 89.

NOTE III.

D'un S. Nazaire honoré à Rome.

[Le mesme jour 12 de juin, auquel Adon met S. Nazaire & S. Celse de Milan, avec S. Nazaire & S. Celse d'Embrun, le martyrologe Romain met un autre S. Nazaire martyrizé à Rome sous Diocletien avec les SS. Basilide, Nabor, & Cyrin. Ils sont aussi ce jour là dans le Sacramentaire de S. Gregoire *p.106*. Adon & Usuard parlent des trois autres, & omettent S. Nazaire,] 'qui est neanmoins marqué dans le martyrologe manuscrit de Corbie, & dans le Sacramentaire du P. Menard *p.106*, [dans le martyrologe de Bede, qui ne marque point le lieu de leur martyre,] dans celui de Raban, & dans celui de Vandelbert. 'Le calendrier du P. Fronto ne marque ce jour là que S. Basilide: & au contraire le missel Romain de Thomasius *p.132*, l'omet seul, & met les trois autres. 'Le P. Fronto marque un grand nombre de differences entre les martyrologes sur ces Saints. [Il est aisé de soupçonner que ces SS. Nazaire & Nabor de Rome, viennent de ceux de Milan: mais on n'en a point de preuve.]

Florent.p. 592.

Front.cal.p. 91.

p.92-94.

'Raban marque qu'en l'an 765, Crodegand Evesque de Mets, transporta de Rome en France avec la permission du Pape Paul, S. Nabor & S. Nazaire, dont il mit le premier au monastere de Novacella, 'qui a produit depuis la ville de S. Nabor [au diocese de Mets,] '& S. Nazaire en l'abbaye de Laureschc ou Lauresham, [qui est apparemment dans le mesme diocese.] Il se fait souvent divers miracles, dit Raban, en l'un & en l'autre lieu. [Pour ce qu'on a mis dans le martyrologe Romain, que ces Saints ont souffert sous Diocletien, je ne trouve point sur quoy on le peut fonder.]

Florent.p. 593.

Sauss.p.352. 353.

Florent.p. 593.

'S. Gregoire de Tours parle d'un S. Nazaire martyrizé à Embrun, selon l'histoire de son martyre, avec un enfant nommé Celse; dont le tombeau estant demeuré inconnu à cause de la persecution, il estoit cru dessus un poirier, dont les fruits guerissoient toutes sortes de maladies. Ce qui dura jusqu'à ce que les martyrs s'estant revelez, on coupa le poirier, & on y bastit une magnifique eglise. 'Baronius croit que c'estoient quelques reliques de S. Nazaire & de S. Celse de Milan dont la memoire aura pu se perdre durant les ravages des barbares [au V. siecle:] '& Mr du Saussay le suit. [Neanmoins Adon dans son martyrologe les distingue les uns des autres, quoiqu'il les mette tous quatre le 12 de juin.]

Gr.T.Gl.M.c. 47.p.109.1.b.

Bar.28.jul.

Sauss.ib.p. 469.

NOTES SUR SAINT MARC.

Pour la page 89.

NOTE I.

Sur ses actes donnez par Bollandus.

'BOLLANDUS nous donne en grec, & en latin des actes de la vie & du martyre de S. Marc, qu'il croit estre anciens, & qui ont esté suivis par Bede. [Ils paroissent effectivement anciens, & composez en Egypte. Car ils s'accordent assez bien avec ce que les

Boll.25.apr. p.344.c|347. f.

auteurs Egyptiens disent de S. Marc ; & la chronique Orientale d'Eckellensis les suit presque mot à mot. Mais je croy qu'ils sont plutost du VI. ou du V. siecle que du premier, &[faits non sur des memoires origanaux, mais sur ce qui s'estoit conservé dans la memoire des peuples, & dans la tradition de l'Eglise d'Alexandrie. Ainsi il semble qu'on ne peut ni les rejetter absolument comme une piece sans autorité, ni aussi leur donner une entiere croyance, comme on feroit à une histoire authentique composée par les disciples de S. Marc.]

p.347. § 1.

'Je n'entens point ce qu'ils disent d'abord, *ubi (in Egypto) eum (Marcum) Evangelistam sancti canones Catholicæ & Apostolicæ Ecclesiæ decreverunt*.

9. p.46.b.

'Le texte grec ne paroist pas moins obscur. [Veulent-ils dire que S. Marc n'a esté reconnu pour Evangeliste que comme S. Philippe Diacre, parcequ'il avoit porté l'Evangile en Egypte ? Cela seroit bien étrange. Il est vray qu'ils ne disent point qu'il ait écrit l'Evangile, comme ils ne disent point qu'il ait esté disciple de Saint Pierre. Mais il y a bien de la difference entre ne pas dire une chose & la nier. Et quelle apparence qu'on n'ait pas cru en Egypte que S. Marc Apostre du pays ait esté l'Evangeliste ?]

Euf.l.2.c.16. p.53.

'Puisque nous apprenons d'Eusebe, [qui avoit esté assez long-temps en Egypte,] que c'estoit la croyance commune au commencement du IV. siecle ;

c.24.p.66.d.

'& il le dit comme une chose certaine : [aprés quoy S. Epiphane, S. Chrysostome, S. Jerome &c. n'ont point fait difficulté d'en parler de mesme. Je ne sçay point aussi que qui que ce soit en ait seulement douté.]

Boll.25.apr.p.34.§1.

'Les martyrologes de S. Jerome, sans parler des autres, mettent S. Marc l'Evangeliste à Alexandrie.

b.

'Ces actes de S. Marc mettent entre les maux des Egyptiens, qu'ils estoient incirconcis ; & il ne paroist pas qu'ils l'entendent autrement qu'à la lettre. [Cependant on ne voit pas que ce fust un mal depuis la venue de J. C. de n'estre pas circoncis.]

Jos.ant.l.8.c.4.p.279.f.

'Et il paroist mesme par Joseph que les Egyptiens l'estoient. [Je croy que cela se trouve encore dans d'autres auteurs.]

Boll.25.apr. p.347.§1.

'Pour ce que le latin met entre les vices des Egyptiens de manger des viandes suffoquées, [cela ne se trouve point dans le grec.

Il y a aussi plus de divisions & de miracles que de choses edifiantes : Et je ne sçay si l'on voudra bien croire]

p.348.§8.

'que J.C. en saluant S. Marc, l'ait appellé *nostre Evangeliste*.

§3.

'Le texte latin porte que S. Marc voyant que son soulier s'estoit rompu lorsqu'il entra dans Alexandrie, il dit sur cela que Dieu agreoit son voyage : *Verè nunc iter meum expeditum est* : Cela se peut-il soutenir ? Cette parole n'est pas dans le grec ;]

Chr.ori.p.109.

'mais elle est dans Eckellensis.

Boll.25.apr. g. p.46.§5.

'Les termes dans lesquels ils parlent de l'eglise de Bucole, ἐκκλησίαν θεμελιώσαντας ἑαυτοῖς, [donnent lieu de croire que c'estoit une eglise comme les nostres, c'est à dire un bastiment fait exprés pour s'y assembler, & y faire les exercices de la religion. [Cependant on ne croit guere que les Chrétiens aient eu des eglises de cette sorte qu'aprés Tertullien & la persecution de Severe, vers l'an 230.]

p.344.b.

'Bede dans son martyrologe a suivi les termes de ces actes : *Ubi erat ecclesia extructa*.

[Quels que soient ces actes, nous avons cru nous en pouvoir servir, & mettre en abregé ce qu'ils contiennent, non comme des choses certaines, mais comme une histoire probable. Nous suivons en cela l'autorité de Bede, qui en a inseré diverses particularitez dans son veritable martyrologe. Ons les attribuë quelquefois à Metaphraste.

Metaphraste. Mais il est visible que ce n'est pas son style.] 'Bollandus croit qu'ils ont esté traduits de latin en grec, & seulement au XI. ou XII. siecle. Il n'en donne point de raison particuliere; [& je ne voy pas qu'il en puisse donner. Il est au contraire bien plus probable qu'ils sont venus des Egyptiens aux Latins par le moyen des Grecs, qui avoient bien plus de commerce avec l'Egypte que ceux d'Occident.] 'Les viandes suffoquées du latin [ne sont apparemment qu'une fausse traduction du grec, où l'on a pris πνικτῶν pour ποικτῶν.]

d.e.

p.347.§1.

NOTE II.

Pour la page 89.

Que Saint Marc n'a point esté l'un des 70. Disciples.

'S.Epiphane dit que S.Marc estoit l'un des 70 Disciples, & qu'ayant quitté J.C. aprés le discours qu'il fit sur l'Eucaristie, [quoique ce discours ait esté fait avant l'election des 70 Disciples,] Saint Pierre le fit revenir. 'Procope Diacre, qu'on pretend avoir vécu lorsqu'Alexandrie estoit encore aux Romains, [c'est à dire avant le milieu du VII. siecle,] dit aussi qu'il estoit des 70. Disciples; '& le dialogue d'Adamance contre les Marcionites, [qui peut estre du temps de Constantin,] suppose qu'il en estoit, ou au moins qu'il en pouvoit estre. 'Neanmoins Papias dit nettement qu'il n'a point esté disciple de J.C, & qu'il ne l'a point suivi. 'S.Augustin dit la mesme chose, & aprés luy Theodoret dans sa preface sur l'histoire des solitaires *t. 3. p. 763*. 'Tertullien le met seulement au nombre des Apostoliques, [c'est à dire des disciples des Apostres.] S.Jerome se contente aussi de l'appeller disciple de S.Pierre. [a] S. Chrysostome dit que l'Evangile a esté écrit mesme par ceux qui n'estoient pas des disciples de J.C. 'Bede les a suivis, & dit que la tradition estoit qu'il avoit esté converti par la predication des Apostres aprés la Resurrection, & qu'il estoit l'un de ce grand nombre de Prestres, qui selon les Actes *c.6. v.7*, obeïssoient à la foy. 'Grotius croit que S.Irenée ne disant point qu'il eust vu J.C, c'est une raison suffisante pour croire qu'il ne l'a point vu.

Epi.51.c.6.p.428.a.b.

Boll.25.apr.p.345.a.

g.p.48.§2.

Adam.l.1.p.8.

Eus.l.3.c.39.p.113.a.

Aug.cons.l.1.c.1.p.160.1.d| in Faust.l.17.c.3.p.140.1.a.

Tert.in Marc.l.4.c.2.p.502.503.

Hier.v.ill.c.8.p.258.d.

a Chry.in Act.h.19.p.186.c.

Bed.in Marc.pr.p.92.

Synop.ib.p.712.c.

NOTE III.

Pour la page 91.

En quel temps Saint Marc a écrit son Evangile.

[Les anciens ne marquent point en quel temps S.Marc a écrit l'Evangile, sinon que beaucoup d'entre eux disent que ce fut du vivant de S. Pierre.] 'Quelques uns ajoutent que ç'a esté avant que d'aller en Egypte, [c'est à dire, comme nous croyons, avant l'an 49, ce qui revient au sentiment ordinaire qu'il l'a écrit en Italie.] 'On marque qu'Euthymius & d'autres disent qu'il l'ecrivit dix ans aprés la Passion, [c'est à dire en l'an 43. Et il pouvoit estre alors à Rome avec S. Pierre.] Mais il est encore plus certain qu'il y estoit lorsque S.Pierre y écrivit sa premiere epistre; [ce qu'il ne fit apparemment que dans un second voyage, aprés avoir esté delivré en l'an 44 de la prison d'Herode,] puisque le nom de Chrétien estoit déja assez commun. [Ainsi il vaut mieux dire que S.Marc n'a écrit l'Evangile que vers l'an 45. Au moins Euthymius n'est pas un auteur capable de nous empescher de le croire.]

Eus.l.2.c.16.p.53.c| Epi.51.c.6.p.428.a| Hier.v.ill.c.8.

Bar.45.§29.

1.Pet.5.v.13.

4.v.16.

'Saint Irenée seul dit qu'il n'écrivit qu'aprés la mort de S.Pierre & de S. Paul. 'Mais les autoritez contraires sont en trop grand nombre pour s'arrester à ce sentiment, qui n'a esté suivi d'aucun, ni des anciens, ni des nouveaux, 'hors Pearson, qui s'engage dans de grands embaras, pour soutenir que S.Pierre a écrit sa premiere

Iren.l.3.c.1.p.229.c.

Bar.45.§29.

Pearf.post.p.87.

epiſtre à Babylone en Egypte, & non à Rome. [Il ſeroit fort difficile d'accorder cette opinion de S.Irenée avec la mort de S.Marc, qui n'a ſurvécu S.Pierre que d'un an ou deux au plus. Et S.Luc meſme qui n'a écrit qu'aprés S.Marc, l'a fait ſelon toutes les apparences avant la mort de S.Paul, & vers l'an 53. *V.ſon titre.*]

Synop. in Marc.p.711.g.

'Ainſi il vaut mieux s'arreſter à ce que Grotius nous apprend, que dans un ancien manuſcrit, au lieu de μετὰ δὲ τὴν τούτων ἔξοδον, il y a μετὰ δὲ τὴν τούτου ἔκδοσιν, qui ſignifie que S.Marc n'a fait ſon Evangile qu'aprés S.Matthieu; ce qui eſt reconnu de tout le monde.

Pour la page 91.

NOTE IV.

Que S.Marc a écrit en grec, & non en latin.

Aug.conſ.l.1. c.2.p.160.2.b.

'On croit, dit S.Auguſtin, que tous les Evangeliſtes, hors Saint Matthieu, ont écrit en grec.

Hier.in Ev. pr.p.3.

'S.Jerome le met comme une choſe indubitable.

a Bar.45.§39.

[a] Et ainſi ſelon ces Peres, S.Marc a auſſi écrit en grec.

§42.

'Neanmoins Baronius pretend eſtre contraint par des raiſons tres puiſſantes, d'avouer qu'il a écrit en latin.

§39.

'Ces raiſons ſont les autoritez du Pontifical attribué à Damaſe, & des Syriens, [qui peuvent eſtre vraies ſans rien prouver, quand on y joindroit encore]

Seld.in Euty. p.152.

'le temoignage d'Eutyque, dont on ne convient pas.

Nar.car.34. 45.p.98.d| 103.c.

'Il y ajoute S.Gregoire de Nazianze, qui dit, [conformément à Euſebe & à S.Jerome,] que S.Marc a écrit l'Evangile pour les peuples d'Italie:

car.34.p.98.d.

'Et il dit de meſme que S.Jean a écrit pour tous les peuples, [ſans pretendre apparemment qu'il ait écrit en toutes ſortes de langues.]

Bar.45.§40. 42.

'Baronius allegue encore que la langue greque n'eſtoit pas en uſage à Rome, [ce qu'il ne prouve nullement;]

§41.

'& meſme il allegue un paſſage de la 6.e ſatyre de Juvenal, où ce poëte ſe plaint que juſques aux femmes les plus viles de Rome, tout le monde y parloit plus ordinairement grec que latin.

C.à Lap. in Marc.p.573.2. b.c.

'Il y en a qui ne pouvant pas reſiſter à l'autorité des anciens, ont dit qu'il avoit écrit en grec & en latin.

Janſ ib.p.262.

'Mais il faudroit dire pour cela que l'original latin s'eſt perdu dans l'Egliſe, ce qui n'a aucune apparence.

Bell.p.45.46.

'Car il eſt conſtant, dit Bellarmin, que noſtre Vulgate latine de l'Evangile de S.Marc, auſſi-bien que de celui de S.Matthieu, eſt une traduction du texte grec.

Hier.in Ev.pr. p.3.

'Et Saint Jerome voulant corriger le latin de S. Marc, le fit ſur les anciens exemplaires grecs.

Janſ. in Marc. p.268.

'On marque qu'en conferant noſtre texte latin de S.Marc avec celui des autres Evangeliſtes, on voit qu'il ſont tous d'un meſme auteur.

Boll.25.apr.p. 345.f.

'On pretend que l'Empereur Charle IV. trouva à Aquilée en 1354, l'Evangile original de S. Marc écrit de ſa propre main, en ſept cahiers, qu'il en obtint avec peine les deux derniers cahiers de l'Eveſque d'Aquilée ſon frere, & qu'il les envoya à Prague. On cite cela d'une lettre de ce Prince en bonne forme. [Et neanmoins je ne ſçay s'il eſt bien probable qu'on euſt voulu diviſer ou plutoſt dechirer un livre ſi precieux & ſi important:]

p.346.c.

'Le Doyen de Prague aſſure que cet Evangile eſt en latin, mais il dit ſeulement qu'on tient qu'il eſt écrit de la propre main de S.Marc.

C. à Lap. in Marc.p.574.1. b.c.

'D'autre part on pretend auſſi avoir à Veniſe l'original de S.Marc, qu'on croit y avoir eſté apporté d'Aquilée dans le XV. ſiecle; [& on ne dit point que les deux derniers cahiers y manquent.] Cornelius à Lapide dit que des perſonnes qu'il avoit priées de s'en informer à Veniſe meſme, luy avoient mandé que les lettres en eſtoient ſi effacées, qu'on ne les pouvoit lire; & que depuis neanmoins le Chanoine qui en avoit la garde, luy avoit mandé qu'il eſtoit écrit en grec.

Mabi.it.It.p. 32.

'Ce livre est aujourd'hui fermé avec des seaux, qui ne s'ouvrent pour qui que ce soit, & demeure ainsi inutile à tout le monde.]

Pour la page 91.

NOTE V.

Que le dernier chapitre de S.Marc est veritablement de luy.

Hier.ep.150. q.3.p.143.a| Nyf.ref.a.t.3. p.411.b.

'S.Jerome & S Gregoire de Nysse, remarquent que l'apparition de J.C. à S.te Madeleine, raportée dans le chapitre 16 de S.Marc *v.9-11*, ne se trouvoit pas dans presque tout les exemplaires grecs, ou au moins dans les meilleurs: & selon S.Gregoire, il semble que tout le reste de ce chapitre, qui est le dernier, y manquoit aussi.

Synop. in Marc.p.831.b| 832.d|Bib.P.t. 2.p.493.b.

'Cela ne venoit sans doute que de la hardiesse des copistes, qui s'imaginoient que ces endroits estoient contraires aux autres Evangelistes.[Neanmoins S.Jerome & S. Gregoire de Nysse trouvent moyen de les accorder;

Aug.conf.l.3. c.24.p.219.1. d.

]ce que fait aussi Saint Augustin, [sans marquer que l'on contestast ni cette fin de S. Marc, ni l'apparition à S.te Madeleine,

Ath.fyn.p. 127.c|Tert.an. c.25.p.329.a. S.Van.t.1.p. 42.43.

]qui est encore citée par S. Athanase & par Tertullien. 'On y ajoute la Concorde d'Ammone, les Constitutions, & Cassien *de Inc.l.7. c.*20, [que je n'ay pas examinez.

Iren.l.3.c.11. p.257.a|Ath. fyn.p.127.c| Amb.in Luc. 24.p.234.e| fid.l.1.c.6.p. 123.g|Aug. conf.l.3.c.25| f.71.p.391.d| 2394 2.p.993. b.c|Nyf.ref.t. p.415.d. a Hier.in Pel. l.2.c.6.p.287. b.

Pour la suite de ce chapitre, non seulement]elle est citée par S.Irenée, par S.Athanase, par S. Ambroise, & par S.Augustin, mais encore par S. Gregoire de Nysse, qui la cite sous le nom de S.Marc dans l'oraison mesme où il dit que cette fin ne se trouvoit pas dans les meilleurs exemplaires. a S.Jerome cite aussi cette fin dans son second dialogue contre les Pelagiens, mais avec une addition assez considerable, qu'il dit se trouver dans quelques exemplaires, particulierement dans les grecs, & qu'il reconnoit estre contestée.

o

Sixt.S.l.1.p. 29.2.b.c|Bar. 34.§181.

'Sixte de Sienne croit que c'est peut-estre à cause de cette addition, qui peut venir des Manichéens selon Baronius, que quelques Peres ont soupçonné cette fin de S.Marc d'estre supposée.

Synop.p.830. b.

'Quelques modernes font dire à S. Jerome, que tout nostre dernier chapitre de S.Marc, où est l'histoire de la Resurrection, manquoit dans la plupart des manuscrits; [comme si *capitulum* ne pouvoit signifier que nos chapitres, & qu'ils fussent aussi anciens que S.Jerome.

p.831.a.

]Il faudroit que S.Marc n'eust point dutout parlé de la Resurrection, ce qui ne se peut nullement presumer.

p.830.b.

'Ils disent que les anciens manuscrits grecs sont fort differens sur ce dernier chapitre,

p.831.a.

'& qu'il est neanmoins dans tous ceux qu'ils ont vus. [Je ne trouve point que le nouveau Testament d'Oxford marque qu'il y en ait aucun où il manque rien de considerable.]

Pour la page 91.

NOTE VI.

Que l'histoire de la predication de S. Marc à Aquilée est fort nouvelle.

Boll.25.apr.p. 345.

'Bollandus nous donne une petite histoire de la predication de S.Marc à Aquilée.

p.347.b.

'Ce qu'elle dit de son Evangile conservé à Aquilée, & de sa chaire d'ivoire, [montre qu'elle n'est pas d'une grande antiquité. Et puisqu'elle n'est pas tout à fait ancienne, il en faut mesme conclure qu'elle n'est faite que depuis fort peu de temps, c'est à dire depuis que les lettres se sont rétablies. Car elle est fort bien écrite, & ne sent nullement le style des siecles barbares.]'Ce qui y est dit que S.Marc ayant formé S.Hermagore pour estre Evesque d'Aquilée, ne l'ordonna pas luy mesme, mais l'amena à S. Pierre pour estre ordonné de sa main, [ressent plus le genie des derniers siecles que des premiers. On peut mesme voir dans la note 6 sur la persecution de

Neron, qu'il n'est point fort certain ni que Saint Hermagore ait vécu du temps des Apostres, ni qu'il ait jamais esté Evesque d'Aquilée.] 'Ughellus marque aussi la mission de S.Marc à Aquilée, [mais je ne voy point qu'il en donné d'autorite plus ancienne que celle de Dandule Duc de Venise, qui vivoit en 1350.]

Ugh.t.5.p.16. d.16.

Pour la page 91.

NOTE VII.

Pourquoi on met en 39 la mission de S. Marc en Egypte.

[Eusebe dans sa chronique met sous le troisieme Consulat de Claude, & le second de Vitellius, c'est à dire en l'an 43. de J.C,] que S.Marc l'Evangeliste vint prescher la foy en Egypte & à Alexandrie. S. Jerome le met l'année de devant, & la chronique d'Alexandrie *p.* 544, dit que ce fust en la troisieme année de Caius, [qui est la 40.[e] de J.C.] 'Au contraire Eutyque Patriarche d'Alexandrie, n'y fait venir ce Saint qu'en la neuvieme année de Claude; [c'est à dire en l'an 49 de J.C:] '& la chronique Orientale dit qu'aprés avoir presché quelque temps dans la Pentapole, il vint à Alexandrie en la settieme année de Neron, [qui commence en l'an 60 au mois d'octobre.

Euty.t.1.p. 328.

Chr.ori. p.109.

Entre ces differentes opinions, nous n'hesiterions pas à suivre Eusebe comme le plus ancien, sans une difficulté qui nous paroist considerable. C'est que beaucoup de Peres ont cru que] 'Marc dont parle S.Pierre dans sa premiere epistre, & qui estoit alors avec luy, est le mesme que l'Evangeliste, & que cette epistre a esté écrite de Rome. [Si donc S.Marc est venu prescher en Egypte dés l'an 43, comme veut Eusebe, je ne voy pas moyen de dire que cette epistre ait esté écrite plustard que la mesme année. Cependant elle fut écrite lorsque le nom de Chrétien se donnoit déja communément aux disciples de J.C, comme on le voit par ce qu'il y dit *c.4. v. 16, Si quelqu'un souffre comme Chrétien, qu'il n'en rougisse point*: Et ce nom n'a commencé que la mesme année 43 à Antioche. *V.S.Paul* § 7. Quand mesme il auroit commencé deux ans plutost, comme quelques uns le veulent, on pourroit douter qu'il fust déja assez répandu pour que S. Pierre l'employast de la maniere qu'il le fait. Cette raison nous oblige d'abandonner Eusebe, & de suivre Eutyque & la chronique Orientale, qu'il est aisé d'accorder ensemble, en entendant de la Pentapole soumise à la jurisdiction d'Alexandrie, ce qu'Eutyque dit d'Alexandrie mesme.]

1.Pet.5.v.13.

Pour la page 93.

NOTE VIII.

Sur une parole de S.Annien.

'Le texte des actes de S.Marc, porte qu'Annien s'estant blessé, s'écria *Unus Deus*, ou *Unus est Deus*. [Cette expression n'est point naturelle: mais il est aisé qu'on l'ait tirée par une mauvaise traduction de quelques unes de celles dont on se sert ordinairement dans les rencontres imprevues,] '& par lesquelles les payens mesmes s'adressoient à un seul Dieu, comme remarque Tertullien.

Boll.25.apr.g. p.46.d|Chr. ori.p.109.

Tert.test.an. c.2.p.81.

Pour la page 93.

NOTE IX.

Quelques difficultez sur les Therapeutes de Philon: Blondel les confond avec les Esséens.

'Outre les raisons que M. Valois allegue contre le sentiment d'Eusebe, sur les Therapeutes de Philon, [il y en a encore une à laquelle il est peut-estre plus difficile de répondre qu'à toutes les autres, surtout suivant l'opinion qui nous a paru la plus probable, que S.Marc qu'on suppose avoir porté le premier la foy dans l'Egypte, n'y est

Eus.n.p.35.

venu qu'en 49. Ce qui fait donc la difficulté, c'est que si] les Therapeutes repandus particulierement dans l'Egypte & autour d'Alexandrie, [sont les Chrétiens, Philon n'en peut avoir parlé comme il fait, que quelques années aprés la venuë de S. Marc.] 'Cependant il estoit déja avancé en âge lorsqu'il vint à Rome sous Caius [en l'an 40, neuf ans avant que S.Marc vinst en Egypte.

Phil.v.cont.p. 892.d.

leg. ad C. p. 1018.c.

Mais avec tout cela quand il aura eu 50 ans, ou mesme 60 lorsqu'il vint à Rome, il aura encore pu vivre & faire des livres en l'an 60, onze ans aprés que S. Marc eut commencé à prescher dans l'Egypte: Et selon qu'on en parle, il y fit beaucoup de progrés en peu de temps. Ainsi je ne voy pas que cette raison nous puisse obliger, non plus que les autres, à abandonner l'autorité d'Eusebe & de S. Jerome. Ils ont pu se tromper en ce qu'ils parlent des Chrétiens d'Alexandrie, où nous croyons que S. Marc n'est venu prescher qu'en 61. Mais il les faut expliquer par Philon, qui ne parle que des environs d'Alexandrie & du reste de l'Egypte. Aprés tout, s'il falloit abandonner Eusebe, ou les auteurs sur lesquels nous fondons la chronologie de l'histoire de S. Marc, nous ne suivons ces derniers qu'autant qu'ils ne sont point contraires aux anciens.

Il est bon d'observer que Blondel n'a pas pris garde à la distinction des Therapeutes, qui sont les seuls qu'Eusebe dit avoir esté Chrétiens, & des Esséens que l'on sçait avoir esté une secte des Juifs.] 'Cette confusion fait que pour montrer que les Therapeutes n'estoient pas Chrétiens, il objecte diverses choses que Philon dit non pas d'eux, mais des Esséens. Il se plaint de mesme qu'Eusebe se contredit, parceque dans son 8.e livre de la Preparation evangelique c. 11. 12. p. 378-384, il reconnoist formellement que ce que Philon dit des Esséens se raporte aux Juifs, & que dans son histoire ecclesiastique il raporte aux Chrétiens ce que le mesme auteur dit des Therapeutes.

Blond. sib.l.1. c.7.p.26.27.

'S. Nil suppose que les Esséens, ou Jesséens comme il les appelle, subsistoient encore de son temps dans leurs anciennes observances. Il croit que c'estoient les [Recabites] descendus de Jonadab, joints à ceux qui avoient voulu s'unir à eux, & embrasser la mesme vie. [Nous n'examinons pas si cela s'accorde tout à fait avec ce que les autres en disent.]

Nil asc. c.3. p. 2. 3.

NOTE X.

Pour la page 95.

Si l'Evesque d'Alexandrie a jamais esté ordonné par des Prestres, & seul Evesque en Egypte.

'Au lieu des trois Prestres que Saint Marc ordonna, selon ses actes & la chronique Orientale, 'Eutyque dit qu'il en ordonna douze, qui devoient demeurer avec le Patriarche, afin que quand le Patriarche seroit mort, ils choisissent l'un d'eux, qu'ils beniroient & établiroient Patriarche en luy imposant les mains. Eutyque ajoute que cet ordre subsista jusqu'à Saint Alexandre, qui assista [en 325] au Concile de Nicée. Car il ordonna, dit-il, que ce ne seroient plus ces douze Prestres qui créeroient le Patriarche, mais que les Evesques [d'Egypte] s'assembleroient pour l'ordonner, '& qu'on choisiroit pour cela une personne d'un merite extraordinaire, soit qu'il fust du nombre des douze Prestres, soit qu'il n'est pas.

Boll. 25. apr. g.p.46.§5.

Euty. p.331.

p. 332.

[Ce passage est devenu celebre par l'usage que les heretiques en ont voulu faire pour ruiner la regle de l'Eglise, que les Evesques doivent toujours estre ordonnez par des Evesques, & non par de simples Prestres. Ce n'est pas à nous à traiter ce point. Il nous

suffit de dire que c'est se tromper volontairement que de pretendre établir aucun fait comme certain sur l'autorité d'Eutyque, non seulement parcequ'il n'a écrit que dans le X. siecle, estant né l'an 876, comme le remarque Selden dans sa preface sur cet endroit de son ouvrage, mais encore parcequ'il est plein de fautes, & mesme de fables, comme l'avoue Pococq qui l'a traduit & l'a donné tout entier.

Nous pouvons ajouter à cela, que si ce qu'il dit est veritable, S. Athanase est le premier qui a esté fait Evesque d'Alexandrie contre l'ancienne pratique de cette Eglise, ayant esté non seulement sacré, mais mesme elu par des Evesques; ce qu'on ne voit pas nettement par Eutyque qu'Alexandre ait ordonné: & ayant de plus esté tiré non du nombre des douze Prestres, quoique le decret d'Alexandre ne l'empeschast pas, mais du corps des Diacres. On sçait combien ce Saint a eu d'ennemis puissans & éclairez, & combien ils ont cherché à décrier toutes ses actions, sans epargner son ordination. C'en estoit un sujet bien specieux à l'égard des Egyptiens, de dire qu'il avoit esté ordonné contre l'ancienne regle de son Eglise établie par S. Marc. S'ils n'osoient pas luy faire un crime d'avoir esté ordonné par des Evesques, parceque c'estoit la pratique generale des autres Eglises, ils pouvoient toujours se plaindre qu'on n'eust pas pris un des douze Prestres selon l'ancienne coutume. L'autorité d'Alexandre qui avoit permis d'en prendre un autre, ne leur estoit rien, & ils eussent au contraire esté ravis d'avoir cette occasion de le décrier luy mesme. Les douze Prestres d'Alexandrie que cette ordonnance rabaissoit étrangement, ne pouvoient manquer d'estre mecontens; & il seroit surprenant qu'aucun d'eux ne se fust jetté dans le parti des Ariens soûtenu par les Empereurs, pour se plaindre du violement de leurs privileges, & faire entrer les Ariens dans leurs interests. Cependant dans toute l'histoire de S. Athanase, sur laquelle nous avons tant de pieces, on ne voit aucun vestige de tout cela. Ni la lettre du faux Concile de Sardique, ni Philostorge, ni aucun autre de ses ennemis ne luy en fait jamais de reproche. S. Athanase mesme, & les Evesques d'Egypte qui l'avoient ordonné, ne le défendent jamais sur cela. Je pense que cette preuve est bien aussi forte que le témoignage d'Eutyque.]

'On peut assurer encore que S. Epiphane, qui soutient comme un article de la foy Catholique contre les Ariens, que les Prestres peuvent bien donner des enfans à l'Eglise, mais ne luy peuvent donner des Peres, [c'est à dire des Prestres & des Evesques; ne savoit point que la seconde Eglise du monde, dont il estoit si proche, ruinoit son principe par une pratique de prés de trois siecles, établie sur l'autorité de S. Marc.] 'Ce Saint dit que dés qu'un Evesque d'Alexandrie estoit mort, la coutume estoit qu'on luy en substituoit promtement un autre pour empescher les divisions des peuples qui eussent voulu differentes personnes. [Le peuple y avoit donc part à l'election. Ceux qui reçoivent les actes de Saint Pierre d'Alexandrie,]'y trouveront qu'Achillas successeur de ce Saint, & predecesseur d'Alexandre, fut inthronizé par les Evesques, aprés qu'ils l'eurent revétu du Pallium, ὠμοφόριον, de son predecesseur, & qu'ils eurent fait pour son ordination, χειροτονία, toutes les choses ordonnées par les Canons.

Epi.75.c.4.p.908.a.

69.c.11.p.735. d| Pearf. de Ign. t.1.p.164.

Combf. act.p.220.

[Il se peut bien faire que les Prestres d'Alexandrie, aient fait seuls durant quelque temps l'election de leur Evesque, sans y appeller ni le reste du Clergé, ni le peuple, ni les Evesques

voisin ; & en ce cas il ne faut pas s'étonner qu'ils eussent pour l'ordinaire quelqu'un d'entre eux.] 'Le passage celebre de S. Jerome [qu'on joint à celui d'Eutyque, ne dit precisément que cela : & il est aisé que la suite du temps, & le peu d'exactitude ordinaire aux hommes, y aient ajouté le reste. Mais cela n'empesche pas que ce Prestre, elu Evesque par les seuls Prestres, ne fust ensuite presenté aux Evesques pour estre examiné, confirmé, ou au moins consacré par eux, comme cela se pratique encore en plusieurs Eglises, où les Evesques sont elus par les Chapitres, & à Rome mesme. Et il faudra toujours borner cet usage particulier à Heracle, ou à S. Denys, comme fait S. Jerome ; & non à S. Athanase, dans l'election & l'ordination duquel nous ne pouvons admettre aucune innovation, puisque ses ennemis ne luy en ont reproché aucune.

Hier. ep. 85.

Que si ces Prestres, maistres de l'election du second Evesque de l'Eglise,] 'se sont attribuez des droits que n'avoient pas les autres Prestres, comme on le pretend tirer de deux passages de l'Ambrosiaster ; [auteur ancien, mais peu exact dans sa doctrine ; ce n'est pas une chose ni extraordinaire, ni incroyable. Et neanmoins il faudroit bien examiner les passages de cet auteur, avant que de juger de ce que l'on en peut conclure.

Seld. in Euty. p. 132. 134.

Eutyque avance encore un autre fait qui n'est guere moins surprenant que le premier ;] 'savoir que jusqu'à Demetre qui fut fait Evesque d'Alexandrie [vers l'an 190,] il n'y avoit aucun Evesque que celui d'Alexandrie dans toute l'Egypte, que Demetre en établit trois, & Heracle qui luy succeda [en l'an 232,] en augmenta le nombre jusques à vingt. [Cela n'est pas absolument impossible, puisque la Scythie n'a eu durant plusieurs siecles que le seul Evesque de Tomes ; surtout, si on l'entend de l'Egypte proprement dite & distinguée de la Thebaide & de la Libye. Mais j'avoue que l'autorité d'Eutyque est bien foible pour me le persuader.]

Euty. p. 332.

'Selden ne veut pas nier que S. Marc n'ait établi plusieurs Evesques dans la Libye, 'comme le disent ses actes : [& il y a peu d'apparence à croire que l'Egypte & la Libye, qui estoient membres d'un mesme corps ecclesiastique, aient eu une discipline differente.] 'La lettre de l'Empereur Adrien est bien forte, quoy qu'en dise Selden *p. 146*, pour montrer qu'il y avoit plusieurs Chrétiens dans l'Egypte qui portoient le nom d'Evesques. [Et il le faut sans doute entendre de la basse Egypte.] 'Car Adrien dans cette lettre décrit proprement Alexandrie, [où je ne pense pas qu'on vist si communément des Evesques de Thebaide, ou de Libye. Il faudroit seulement voir s'il n'y avoit pas plusieurs Evesques à Alexandrie mesme, à cause des differentes sectes qui pouvoient s'y estre établies. Car ce qu'Adrien dit de ces Evesques est indigne des Catholiques.]

Seld. in Euty. p. 146. | Boll. 25. apr. g. p. 346. f. | Vop. v. sat. p. 245. a. | b.

'S. Pamphile ou Eusebe dit au raport de Photius, que Demetre assembla un Concile d'Evesques & de quelques Prestres contre Origene ; & que n'estant pas satisfait du resultat de cette assemblée, il deposa Origene dans une autre où se trouverent quelques Evesques. [Je ne voy pas comment cela se peut accorder avec les trois Evesques qu'Eutyque veut avoir esté seuls en Egypte dans ce temps là. Eusebe estoit aussi bien instruit de ce qu'avoit fait Heracle : il ne manque point de luy donner diverses loüanges ; mais il ne le loüe point d'avoir établi une meilleure discipline dans l'Egypte, en y mettant un plus grand nombre d'Evesques. C'estoit neanmoins une chose digne d'estre remarquée par un historien de l'Eglise.]

Phot. c. 118. p. 297. c.

Pearf. de Ign. t.1.p.162-184.

'Pearson a traité amplement ce point contre Daillé, dans sa défense des lettres de S. Ignace.

p.167.

'Il y cite ce qu'Hamond avoit déja écrit avant luy sur ce sujet.

Pour la page 96.

NOTE XI.

Pourquoi nous mettons la mort de Saint Marc en l'an 68.

[L'année de la mort de S. Marc paroist difficile à fixer.]

Boll. 25. apr. g.p.47.§7.

'Le texte grec de ses actes dit qu'il fut pris le dimanche de la feste de Pasque; *ἐγίνετο δὲ τῆς μακαρίας ἑορτῆς τοῦ ἁγίου πάσχα καταλαβεῖν τὴν ἁγίαν κυριακήν*. Il ajoute que les payens faisoient le mesme jour la feste de Serapis.

p.348.d.

'Le texte latin dit à peu prés la mesme chose : *Factum est ut beatissima festivitas nostra paschalis, idest dies dominicus sanctus occurreret*. Mais il ajoute que c'estoit le 20 du mois Parmuthi qui est le 24 d'avril.

Chr. ori. p. 110.

'La chronique Orientale dit aussi que c'estoit le dimanche de Pasque, *die dominica solennitatis gloriosi paschatis, quod eo anno accidit 29 Barmuda*.

Ibid.

'On convient que S. Marc mourut le lendemain, qui estoit, dit la mesme chronique, le dernier de Barmude selon les Egyptiens, & le 24. de Nisan selon les Juifs.

Boll. 25. apr. p.349.

'Les actes latins disent que c'estoit le 30 [du mois Egyptien, qui est oublié,] le 25 d'avril, & la 14.e année de l'empire de Neron.

g. p.47.

'Le grec dit au mois de Pharmouthi, le 25 d'avril, sous l'empire de Caius Tiberius Cæsar.

Seld. in Euty. p.167.

'On cite une vie de S. Marc en arabe donnée par Pierre Kirsten, ou il est dit aussi qu'il mourut le dernier jour de Bermude, l'an 14 de Claude.

Scal. isag. p. 113.

'Barmude, Parmuthi, & Pharmouthi, n'est que le mesme mois Egyptien, qui finit le 25 d'avril. [Ainsi toutes ces dates conviennent à mettre la mort de S. Marc le 26 d'avril, auquel en effet les Latins depuis Bede au moins, les Grecs, les Syriens, & les Egyptiens, en font la feste.]

Seld. in Euty. p.168.

'Il faut seulement corriger les actes latins, qui disent qu'il fut pris le 20 de Barmude, au lieu de dire le 29. On croit aussi que la feste de Serapis, en laquelle il fut pris, est marquée dans un ancien calendrier le 25 d'avril,

Boll.25. apr. g. p.47.§10.

'auquel elle duroit encore selon les actes. [Pour le 24 de Nisan, je ne trouve point comment il se raporte au 25 d'avril.

Si nous trouvions aussi quand Pasque a esté le 24 d'avril, nous aurions l'année de sa mort. Mais Bucherius ne marque point qu'il l'ait esté ce jour là dans tout le temps qu'on peut mettre la mort de Saint Marc. Ainsi il faut abandonner cette date du jour de Pasque, quoiqu'elle soit aussi marquée par Bede, & nous contenter de dire que c'estoit l'un des dimanches du temps pascal, & apparemment le second, auquel le 24 d'avril tomboit en l'an 68, qui estoit aussi la 15.e année de Neron, & prés de deux ans aprés la mort de S. Pierre & de S. Paul.

Voilà ce qui nous paroist de plus probable, mais ce qui n'est pas exemt de difficultez. Car la chronique Orientale conte que c'estoit le 230.e jour de l'année 67 de J. C, en la commençant, comme on voit qu'elle fait, avec l'année Egyptienne, au 29 d'aoust. Ainsi ce 230.e jour tomberoit au 15 d'avril. Il seroit aisé de lire 240 au lieu de 230; mais elle dit encore que c'estoit 67 ans six mois & demi de la mesme ere : ce qui nous mene au 10 ou 11 du mesme mois.

Nous avons vu que ses actes grecs mettent sa mort sous Caius Tiberius; sa vie arabique en l'an 14 de Claude, qui seroit le 54.e de J. C. Eutique *p.* 336, au premier de Neron, de J. C. 55.]

Seld. in Euty. p.166.

'& on cite pour cela l'autorité de Philon, [que nous prefererons à toutes les autres quand nous l'aurons vué. Mais jusque là nous n'y aurons pas grand egard, ne voyant aucun moyen d'ajuster toutes ces dates avec le reste de l'histoire.]

Euf. l. 2. c. 24. p. 66. d.

l'histoire.] 'Eusebe dit que S. Annien fut fait Evesque d'Alexandrie aprés S. Marc, l'an 8 de Neron, [c'est à dire en

Seld. in Euty. p. 168.

62,] 'd'où S. Jerome a conclu *v. ill. c.* 8. que S. Marc estoit mort cette année là; & il a esté suivi de beaucoup d'autres. [Mais nous avons vu que cette conclusion n'estoit pas necessaire: & en l'an 62, le 24 d'avril n'estoit ni le jour de Pasque, ni mesme un dimanche, mais le lundi.] Le faux Dorothée au contraire differe sa mort jusque

Chr. Alex. p. 594.

sous Trajan, '& la chronique d'Alexandrie dit que ce fut en la 7.e année de ce Prince, [de J.C. 104,] le premier de Pharmouthi, [ou le 27. de mars.]

Pour la page 96.

NOTE XII.

Qu'il n'y a pas sujet de douter du martyre de S. Marc.

Bar. 64. § 1|25. apr. a.

'Quelques uns ont douté s'il estoit vray que Saint Marc eust souffert le martyre, parcequ'Eusebe ni S. Jerome

Hier. v. ill. c. 8.

n'en parlent point; 'S. Jerome se contentant de dire qu'il a esté enterré à Alexandrie. [Mais outre qu'on ne peut guere douter de son martyre, aprés ce qu'en disent ses actes, autorisez par Bede, & par tous les martyrologes suivans, par le consentement de l'Eglise greque, par la chronique d'Alexandrie, par la chronique Orientale, & par Eutyque, qui rendent témoignage à la tradition de l'Eglise d'E-

Conc. t. 4. p. 1262. b.

gypte,] 'nous avons encore le Concile de Rome sous Gelase, qui nous assure que ce Saint a consommé sa vie par un glorieux martyre. [Et long-temps

Lauf. c. 113. bib. P. t. 13. p. 1028. c. d.

avant ce Concile,] 'Pallade nous apprend qu'on venoit de bien loin à Alexandrie pour prier au tombeau, & comme il parle, *au Martyre de ce bienheureux athlete*, [termes qui marquent qu'au commencement du V. siecle on le mettoit au rang des mar-

Florent. p. 853. 854. Gr. T. h. Fr. l. 1. c. 20. p. 20.

tyrs.] 'Ainsi il n'est plus necessaire de le confirmer pas des autoritez moins considerables, comme sont le Sacramentaire, S. Gregoire de Tours, & la liturgie Ethiopienne.

Pour la page 98.

NOTE XIII.

Que l'histoire de la translation de S. Marc à Venise est sans autorité.

Bar. 810. § 29 50| Boll. 25. apr. p. 353-355.

'Ce que Bollandus nous donne de plus authentique pour la translation du corps de S. Marc à Venise, est une relation que Baronius avoit déja donnée avant luy, selon laquelle le corps de ce Saint a esté enlevé par un vol sacrilege, & une insigne perfidie. [Mais il n'y a guere lieu de s'assurer sur cette piece qui n'a aucun caractere d'antiquité, & qui décrit les choses d'une maniere si pitoyable, qu'on a grand sujet de croire que c'est une histoire faite à plaisir, ou au moins composée long-temps aprés sur des traditions populaires.] 'Il semble mes-

p. 356. a| 357. b.

me qu'elle fasse partie d'une autre histoire qui parle des Jacobins; *in ipsâ ecclesiâ &c.* [& ainsi elle n'aura pas esté écrite avant le XIII. siecle. Le seul mot du moine Bernard marqué dans le texte, vaut mieux que toute cette longue histoire.]

Pour la page 99.

NOTE XIV.

Reliques de S. Marc en divers endroits.

Boll. 25. apr. p. 346. b. c. d.

'Quelques uns disent que Charlemagne, ou plutost Louis le Debonnaire, a mis le corps de S. Marc en l'abbaye de Mehrzrau, *Augia majoris*, ou en celle de Richenau, *Augia divitis*, toutes deux sur le bord du lac de Constance; & que l'Empereur Charle IV. en a fait transporter de là une partie considerable en l'Eglise de Prague. On fait à Richenau le 9 d'avril la feste de la translation attribuée à Louis le Debonnaire, arrivée, dit-on, en l'an 830.

p. 353. b.

'On pretend avoir encore des reli-

ques de S. Marc en divers endroits, comme à l'eglise [de S. Pierre] de Limours au diocese de Paris, où on croit en avoir un bras & quelques ossemens apportez de Venise; à Soissons, à Cambray, à Liessies, à S. Marc de Rome &c.

Pour la page 99.

NOTE XV.

Sur le commencement & sur la fin de l'episcopat de S. Annien.

Euf. l. 2. c. 24. p. 66. d. l. 3. c. 14. p. 87. d. chr.

'Eusebe dit que S. Annien gouverna 22 ans, depuis la 8.e année de Neron, [62 de J. C,] jusq'à la 4.e de Domitien [commencée le 13 septembre 84;] & il met le commencement d'Abilius son successeur sous les Consuls de l'an 84. 'Eutyque donne aussi 22 ans à S. Annien. 'La chronique Orientale ne luy en donne que 18, avec 216 jours. Elle marque sa mort le dimanche d'Hatur, [c'est à dire le 16 novembre dans l'année commune, & le 17 dans les bissextes. Le 16 novembre tombe au dimanche en 77 & en 88. Le 17 bissexte n'y tombe qu'en 71 & en 99, supposé, comme je pense, qu'on demeure d'accord que les Egyptiens intercaloient au mois d'aoust avant le fevrier bissexte des Romains. Mais nous ne voyons point qu'aucune de ces années s'accorde ni avec cette chronique, ni avec Eusebe. Le 16 novembre ne s'accorde point non plus avec les 216 jours, qui se contant du 25 d'avril, finissent au 26 novembre, qui est le 30 & dernier d'Hatur dans l'année commune. Ce 30 d'Hatur estoit le dimanche en l'an 80 & en l'an 86. Et l'an 86 s'accorde avec les 18 ans de la chronique Orientale, qui peut aisement avoir mis la mort de S. Annien dix jours trop tost, le 20 d'Hatur au lieu du 30, & le 80.e jour de l'année Egyptienne au lieu du 90.e, parcequ'elle avoit mis la mort de S. Marc le 230.e jour de l'année, au lieu que le 25 d'avril est le 240.e.

Euty. p. 335. Chr. ori. p. 110.

Pour les 22 ans qu'on luy donne, il faut les prendre non de la mort de S. Marc, mais du jour que S. Marc l'ordonna; ce qu'il faudra mettre non en 62, comme fait Eusebe, mais à la fin de 63, en sorte qu'il ait gouverné depuis cela vingt-deux ans complets, comme dit Eusebe, ἀποπλήσας, & le 23 presque entier, pour finir au 26 novembre.] 'Pontac assure en effet dans ses notes, que divers manuscrits qui marquent le commencement d'Annien sur la 9.e année de Neron, [qui est l'an 63 de J. C,] luy donnent 23 & mesme 24 ans d'episcopat. [Bollandus qui n'est pas descendu jusqu'à demesler l'embaras des 216 jours, & du dimanche,] 'croit neanmoins qu'il est mort en 86.

Euf. chr. n. p. 570. 571.

Boll. 25. apr. p. 358. c. d.

NOTES SUR SAINT JEAN MARC.

Pour la page 100.

NOTE I.

Qu'il ne faut pas confondre Jean fils de Marie, avec S. Jean l'Evangeliste.

Sur. 11. jun. p. 170. §7.

CE que le moine Alexandre dit de la maison de Marie mere de Jean Marc, que c'estoit le lieu ordinaire où les premiers Fideles s'assembloient; 'Nicephore le dit de celle qu'il pretend avoir appartenu à Saint Jean l'Evangeliste. [Cela vient peut-estre de ce qu'au lieu que nous lisons dans les Actes,] '*Marie mere de Jean surnommé Marc*, 'S. Chrysostome y lit seulement *Marie mere de Jean*: au moins c'est ce que porte son texte. 'Expliquant ensuite ces paroles, il dit que ce Jean est peut-estre celui qui estoit toujours avec eux: [& si par cet *avec eux* il entend S. Pierre dont il venoit

Nphr. l. 2. c. 3. p. 134. 135.

Act. 12. v. 12. Chry. in Act. h. 26. p. 241. d.

p. 244. a.

de parler, il y a quelque lieu de croire qu'il veut marquer l'Apostre S. Jean.] 'Mr Cotelier croit qu'il y a faute en cet endroit, & qu'il y faut ajouter une negation, pour faire dire à S. Chrysostome que ce Jean n'est point celui qui estoit toujours avec les [Apostres,] puisque ce Saint dit aussi-tost, que l'Ecriture marque pour cela son surnom. [Il avoit donc dans son texte ce que nous y avons aujourd'hui, que ce Jean estoit surnommé Marc. Je ne sçay s'il ne vaudroit point mieux au contraire oster la negation qu'on trouve dans Occumenius, & laisser le texte de S. Chrysostome tel qu'il est, en raportant *avec eux* à S. Paul & à S. Barnabé, avec qui Jean Marc a esté assez long-temps. Car S. Chrysostome avoit toujours Saint Paul dans l'esprit. Au moins le surnom de Marc ne designoit nullement l'Apostre. Ou bien voudroit-il dire que Jean Marc est Saint Marc l'Evangeliste, qu'on croit avoir esté disciple de S. Pierre? Le nouveau Testament d'Oxford ne dit point que ces mots *surnommé Marc*, manquent dans aucun manuscrit.]

Cotel. ap. n. p. 181. b. c.

Pour la page 100.

NOTE II.

Que Jean Marc n'est point S. Marc l'Evangeliste.

Bar. 45. § 46| Auc. 1. p. 505. 1. a| Cotel. ap. n. p. 180. 181.

'Quelques auteurs veulent confondre Jean Marc avec S. Marc l'Evangeliste. [Cela ne se peut point dutout soûtenir, s'il faut dire avec Eusebe que dés l'an 43, S. Marc avoit écrit l'Evangile à Rome sous Saint Pierre, & avoit déja esté envoyé fonder l'Eglise d'Alexandrie. Car cela supposé, il n'y a aucune apparence, pour ne rien dire de plus, qu'il se soit mis en 44 au service de S. Paul & de S. Barnabé, & encore pour les quitter par foiblesse. Que si Saint Marc n'a esté en Egypte qu'en l'an 49, comme cela nous paroist plus probable, son histoire nous aprend neanmoins qu'avant ce temps là il avoit déja esté à Rome avec S. Pierre, & qu'il y avoit écrit l'Evangile. Depuis 49, il fut toujours occupé à fonder les Eglises de Libye & d'Egypte: & ainsi il n'estoit pas en état de demander en 51 à suivre S. Paul & S. Barnabé comme simple ministre.

Ce seroit donc embarasser extremement l'histoire, que de faire une mesme personne de S. Marc l'Evangeliste & de Jean Marc; & cela sans aucune necessité.] 'Car le Pere Combefis qui soûtient ce sentiment, n'en a pu trouver aucune preuve. Il se contente de citer quelques auteurs qui l'ont dit, comme d'autres ont dit le contraire, & de montrer, comme il peut, que cela n'est pas impossible. 'Mr Cotelier croit que ce sont deux personnes differentes: [& quand on n'auroit point d'autre raison de le croire, le peu de fermeté mesme que Jean Marc témoigna dans le service de S. Paul & de S. Barnabé, & la maniere dont S. Paul le traita ensuite, n'a pas de raport avec la vertu & la dignité d'un Evangeliste & d'un Apostre. A quoy l'on peut ajouter que] selon S. Jerome, Jean Marc estoit disciple de S. Barnabé; [& l'Evangeliste l'estoit de S. Pierre.]

Auc. 3. p. 505. | Hesy. in Lev. p. 715. | Cotel. ap. n. p. 180. c. | Hier. v. ill. c. 6.

Pour la page 100.

NOTE III.

Que Marc cousin de S. Barnabé est apparemment le mesme que Jean Marc.

'S. Jerome croit que Marc au nom duquel S. Paul salue Philemon, est l'Evangeliste: '& Adamance dans ses dialogues contre les Marcionites, dit la mesme chose du cousin de S. Barnabé dont il est parlé dans celle aux Colossiens *ch.* 4. *v.* 10. [Pour soûtenir l'opinion de S. Jerome selon ses propres hypotheses, il faudroit que Saint Marc fust revenu d'Egypte à Rome peu de temps avant que d'estre martyrizé, & qu'il fust aussi-tost retourné à

Phile. v. 23| Hier. n. p. 264. a. | Adam. l. 1. p. 8.

Hier. v. ill. c. 8. Alexandrie;] 'puisqu'il est mort selon S. Jerome l'an 8 de Neron, [de J.C. 62, qui est l'année mesme dans laquelle S. Paul écrivite à Philemon. *V. Saint Paul* §. 44. Et l'epistre aux Colossiens n'estant écrite que l'année d'aprés, l'opinion d'Adamance se trouvera absolument insoûtenable.] 'Pour Marc que S. Paul appelle auprés de luy dans la seconde epistre à Timothée; [ce pourra encore moins estre l'Evangeliste, puisqu'il y avoit déja 4 ou 5 ans qu'il estoit mort, selon Saint Jerome, lorsque cette lettre fut écrite, si elle l'a esté peu avant la mort de S. Paul, comme le tiennent presque tous les Peres. *V. S. Paul* § 49.

2. Tim. 4. v. 11.

Que si S. Marc n'est mort qu'en 68, comme nous croyons qu'il le faut dire; il n'est pas absolument impossible que ce soit luy dont parlent ces trois epistres. Mais il est si naturel de croire que Marc cousin de S. Barnabé, est ce mesme Jean Marc pour lequel cet Apostre s'interessoit si fort, qu'il est difficile de ne se pas rendre à cette probabilité, à moins qu'on ne soit arresté par des raisons considerables: & il ne nous en paroist aucune pour cela. Il en faudroit d'autres encore, & peut-estre de plus fortes, pour croire que l'Evangeliste ait quitté sa mission d'Egypte, où assurément il ne manquoit pas d'occupation, pour estre à Rome en 62 & 63, & en Asie en 65. La maniere dont Saint Paul parle de Marc, surtout à S. Timothée, paroist mesme peu convenir à la dignité de l'Evangeliste.]

Cotel. ap. n. p. 180. 4. 'Mr Cotelier distingue le cousin de S. Barnabé de l'Evangeliste, & de Jean Marc. [Nous n'y voyons pas de necessité.]

NOTE IV.

Pour la page 103.

Si Jean Marc est le mesme que Jean l'Ancien enterré à Ephese.

Eus. l. 7. c. 25. p. 275. b. 'S. Denys d'Alexandrie ne paroist pas tout à fait eloigné de croire, que Jean l'Ancien ou le Prestre enterré à Ephese, est le mesme que Jean Marc. Il objecte seulement qu'il ne paroist point par les Actes que Jean Marc ait jamais demeuré en Asie. 'Baronius qui veut que ce soit le mesme, remarque que cette objection est foible, puisqu'on peut faire voir, [au moins avec beaucoup de probabilité,] 'que Jean Marc y est venu depuis qu'il eut quitté Saint Paul. [Mais ce qu'il y a de plus fort contre le sentiment de Baronius, c'est que les mesmes choses que nous avons remarquées ne pas convenir à un Evangeliste, ne conviennent guere mieux] 'à un disciple de J. C, tel qu'estoit ce Jean le Prestre selon Papias; [si l'on ne veut dire qu'il estoit appellé disciple de J. C. parcequ'il l'avoit vu, & l'avoit peut-estre mesme suivi avec sa mere, mais estant fort jeune, en sorte qu'il avoit encore eu besoin d'estre formé sous la discipline & la conduite de S. Barnabé.]

Bar. 97. § 10.

Eus. l. 3. c. 39. p. 111. b.

NOTE V.

Pour la page 101.

Sur S. Auxibe.

Boll. 19. feb. p. 224. b. c. 'Bollandus nous a donné des actes de S. Auxibe Evesque de Soli ou Solea dans l'isle de Cypre, qui sont écrits par une personne du lieu, [& d'une maniere assez grave. Mais tout le reste détruit l'autorité que ces deux circonstances leur pourroient donner.] 'Bollandus reconnoist qu'ils sont posterieurs à Constantin, puisqu'ils disent qu'on avoit donné le nom de Constance à la ville de Salamine. 'Le titre d'Archevesque de l'isle de Cypre donné à l'Evesque de Salamine, [ne permet guere de croire ce me semble, qu'ils soient écrits avant le V. siecle. Il faudra mesme les mettre beaucoup plustard, si la ville de Soli estoit alors une metropole, comme il semble necessaire de le dire,] 'puisque S. Auxibe y est appellé Archevesque de Solea.

c.

p. 225. § 4.

p. 224. f.

Geo.fac.a.p. 63. 'Car du temps des Photius, Solea n'estoit encore qu'un evesché soumis à l'Archevesque de Constancie. [Neanmoins comme je ne croy pas qu'on trouve qu'elle ait jamais esté metropole, je pense que l'auteur en donnant ce titre à S.Auxibe, veut marquer seulement qu'il en a esté le premier Evesque.]

Boll.p.124.c. 'Mais il est bon de remarquer qu'ils citent un auteur plus ancien nommé Marc: & si c'est l'auteur supposé de la vie de S.Barnabé, [on peut juger quelle autorité a une piece qui en cite une] si visiblement fausse & fabuleuse. Il est toujours certain que ce Marc est posterieur à Constantin, p.125.§4 'puisque c'est de luy que les actes citent que Salamine avoit pris le nom de Constancie. Ils semblent mesme supposer que ce nom estoit alors aboli, [ce qui marqueroit qu'ils n'ont esté faits que dans les derniers siecles. Car pourquoi citer d'un autre un usage qui subsistoit encore de son temps. Peut-estre neanmoins que si Bollandus nous avoit donné le texte grec, on y trouveroit que ce qu'ils citent de Marc, c'est que Constancie est celle que les anciens avoient appellée Salamine. Et cette citation d'un autre marqueroit neanmoins dans un homme de Cypre, un temps bien eloigné de celui de Constantin, sous qui ce changement de nom s'est fait.

Quand il n'y auroit aucune raison de croire que cette vie n'a esté écrite qu'aprés le V.siecle, ce ne seroit pas une assez grande antiquité] §2. 'dans un auteur qui ne cite que ce qu'il a appris des gents plus âgez, [pour nous assurer de ce qui s'est passé du temps des Apostres. Et neanmoins on pourroit y avoir quelque égard; si tous les faits ne ressembloient plutost à un roman tres mal composé qu'à une veritable histoire. Au moins on ne se persuadera pas] p.126.d.e. 'que dés le premier siecle on ait basti des eglises, qu'on y ait arboré la Croix, p.127.§15. '& que l'eglise bastie dés ces temps là par S.Auxibe, se trouvant trop petite, il en ait basti une autre grande, magnifique, bien ornée, & telle qu'elle subsistoit encore du temps de l'auteur. [Cette circonstance conviendroit bien mieux à un Auxibe ou] Ath.ap.2.p. 768.c. 'Auxebe que S.Athanase met à la teste des douze Evesques de Cypre qui avoient reconnu son innocence en signant le Concile de Sardique, [vers l'an 349.] Boll.12.may, p.39.40. 'Ainsi ce pouvoit estre ou l'Evesque de Salamine metropolitain de l'isle, [ou quelque autre reveré par son antiquité & par son merite.] 19.feb.p.128.] §19. 'Ces paroles que S.Auxibe fit écrire, dit-on, sur son tombeau: *Je vous conjure par le saint Corps & par le sang de J.C. nostre Dieu &c.* ne sont ni du temps où on le met, ni de plusieurs siecles aprés; & le sujet de cette conjuration [ne meritoit pas qu'on y employast des choses si saintes & si sacrées. Nous ne voyons pas moyen, comme nous l'avons marqué dans la note 2, de soûtenir] p.125.d. 'la confusion quelle fait de Jean Marc avec S.Marc qui a presché à Alexandrie, d|124.e. 'c'est à dire visiblement avec l'Evangeliste, comme tout le monde l'a entendu: p.125.f. '& Bollandus qui ne le veut pas, ne sauroit rien alleguer pour luy. [Ceux qui voudront encore avoir d'autres preuves de la fausseté de cette piece, peuvent se donner la peine de la lire.

Mais ce qu'il y a de bien fascheux, c'est que l'auteur n'a pas moins ignoré la doctrine que l'histoire des temps apostoliques.] p.125.d. 'Car il veut que S.Jean Marc, aprés avoir ordonné S.Auxibe Evesque, & l'avoir envoyé à Solea pour y prescher l'Evangile, luy ait recommandé non seulement de ne se declarer d'abord à personne pour Chrétien, mais mesme de faire semblant de suivre la superstition des idolatres, *sed ipsorum te superstitionem sectari*

p.126.a. *simula*. 'Et S. Auxibe, dit son historien, le pratiqua effectivement assez longtemps sur cet [étrange] raisonnement, Que puisque le diable se transfigure en ange de lumiere pour tromper les hommes, les disciples de J.C. sont encore plus obligez de se transfigurer en idolatres pour les amener à la foy. [Quelle comparaison du pere du mensonge avec la Verité essentielle, qui doit desavouer un jour ceux qui l'auront desavouée devant les hommes, & qui menace de perdre tous les menteurs!]Est-ce par le mensonge le plus detestable de tous, que l'on pretend amener les hommes à l'amour de la verité? 'C'est veritablement imiter le mensonge impie de Jehu, dont le cœur n'estoit pas droit devant le Seigneur; mais ce n'est pas estre le disciple des Martyrs, qui ont mieux aimé donner leur vie que deguiser leur religion [par le moindre signe.]On nous renvoie aux theologiens, pour savoir jusqu'à quel degré cette dissimulation est permise: [& on n'explique pas qui sont ces theologiens. Mais il est certain que selon la theologie de l'Evangile, des Apostres, & de l'Eglise, il n'a jamais esté permis de faire semblant d'estre idolatre en quelque degré que ce fust.]

Aug.B.ad Cons.c.2.p.449.450| mend.c.21.p.444.f. — a. — Boll.p.125.f.

NOTE SUR SAINT APOLLINAIRE.

Pour la page 102.

Pourquoi on ne se sert pas de ses actes.

P.Chr.f.128.p.951.

CE que dit S. Pierre Chrysologue, que les persecuteurs ne furent point cause de la mort de Saint Apollinaire, & la maniere en laquelle il luy donne le titre de martyr, [ne peut s'accorder avec ce que portent Sur.23.jul. ses actes,]qu'il fut tellement battu par les payens qu'il en mourut sept jours aprés. [Il y a d'ailleurs plusieurs autres choses dans ces actes, qui leur ostent toute autorité. C'est pourquoi nous n'avons pas osé nous en servir, quoiqu'ils soient anciens, puisqu'on voit qu'Usuard, Adon, & mesme Bede, les ont suivis.]

NOTES SUR LES NAZARAÉENS ET LES EBIONITES.

Pour la page 107.

NOTE I.

En quel temps Ebion a paru.

Thdrt.h.l.2.c.2.p.219.b.

'THEODORET cite d'Eusebe que les Ebionites & les Nazaréens ont commencé du temps de Domitien. [Cependant Eusebe ne parle point des Nazaréens, & je ne trouve point qu'il marque autrement les temps des Ebionites,]sinon qu'aprés avoir parlé du rappel de S. Jean sous Nerva [en 97,] '& de ce qu'il fit ensuite en Asie, [a] il parle des heretiques qui estoient en ce temps là, savoir de Menandre, des Ebionites, des Cerinthiens, & des Nicolaites, 'd'où il passe à la mort de S. Jean & de S. Philippe: [mais l'on ne peut conclure autre chose de là, sinon qu'Ebion paroissoit déja à la fin du premier siecle. On le tire encore de ce que dit S. Jerome,]'que S. Jean écrivit particulierement son Evangile pour s'opposer à l'erreur des Ebionites qui s'elevoit alors contre l'Eglise; [& il l'écrivit vers l'an 97. S. Epiphane les fait plus anciens de quelques années,]'voulant que S. Jean soit venu en Asie pour combatre l'erreur d'Ebion.

Eus.l.3.c.20.p.90.c. — c.23.p.92. — a c.29.p.101.d. — c.31.p.102. — Hier.v.ill.c.9.p.269.a. — Epi.51.c.2.p.423.b.

Paci.ep.1.p. 49.c. 'S.Pacien met Ebion entre les heretiques posterieurs à ceux qui ont paru du temps des Apostres. Cotel.ap.n.p. 260.c. 'Mais son autorité ne doit pas l'emporter sur celle des autres: [& je ne sçay si par le temps des Apostres il n'entend point celui auquel S.Pierre, S.Paul, & la plusspart des autres vivoient encore.] Chr.Al.p.596. 'Pour la chronique d'Alexandrie qui dit que l'heresie des Ebionites commença [en l'an de J.C.105,] sous les Consuls Candide & Quadrat, [ce n'est pas un témoignage auquel on se puisse arrester.]

Pour la page 210.

NOTE II.

Sur le sens d'un passage d'Eusebe touchant Symmaque.

Eus.n.p.119. a.c.d. 'Mr Valois ne croit point qu'on doive tirer d'Eusebe que Symmaque se fondoit sur S.Matthieu, & soutient que le mot ἀντιτείνεσθαι, que nous traduisons ici *se fonder & s'appuyer*, y signifie comme partout ailleurs, *refuter & combatre*. Neanmoins non seulement Rufin & Christophorson l'ont traduit comme nous avons mis, ce que Mr Valois reconnoist, Hier.v.ill.c. 54.p.281.b. 'mais S. Jerome les autorise formellement, & ajoute comme pour éclaircir ce mot, que Symmaque avoit fait un commentaire sur S.Matthieu; [ce que Mr Valois blasme extremement dans Nicephore. L'autorité de tant de personnes habiles nous doit estre aussi considerable que la signification naturelle & ordinaire d'ἀντιτείνεσθαι. C'est une autre question de savoir si l'Evangile commenté par Symmaque estoit le veritable Evangile de S.Matthieu, ou si c'estoit seulement] Epi.30.c.13.p. 137.c. 'celui des Hebreux dont se servoient les Ebionites, en l'appellant Evangile de Saint Matthieu, quoiqu'ils l'eussent beaucoup changé; c.3.p.127.c. '& S.Epiphane mesme l'appelle ainsi.

NOTES SUR SAINT HERMAS.

Pour la page 212.

NOTE I.

En quel temps & en quel pays le livre du Pasteur a esté écrit.

Past.l.1.c.2.§ 4.p.37. 'HERMAS auteur du livre du Pasteur, témoigne qu'il avoit receu ordre d'envoyer une copie de son ouvrage à Clement, pour le publier dans les villes eloignées. Riv.l.1.c.12. p.173.Bar.159. §7. 'Rivet & Baronius ont entendu cela de Saint Clement Pape, puisqu'ils en tirent que ce livre a esté écrit sous luy. Mr Cotelier dans ses notes p. 48. c. Pearf.dis.p. 158. '& Dodwel dans sa dissertation sur la chronologie des Papes, font la mesme chose.

Past.l.1.c.2.§ 2.3.p.37.c.4.§ 2.3.p.43. 'Cet écrit fut fait peu de temps avant une persecution; [c'est à dire apparemment avant celle de Domitien, qui eclata en 95 sous S.Clement. Car il seroit difficile de l'entendre de celle de Neron, c.3.§1.2.p.38. & alibi.]puisqu'il y avoit déja eu plusieurs martyrs; [& Saint Clement pouvoit estre mort avant celle de Trajan.] Pearf.dis.p. 158. 'Dodwel qui estoit entré dans cette pensée, l'a abandonnée depuis, parcequ'il peut y avoir eu plusieurs autres persecutions dont nous n'avons pas de connoissance. [Mais puisque tout s'accorde fort bien avec celle de Domitien, nous n'avons pas besoin d'en chercher d'autre.]

Past.l.1.c.1.§ 1.p.35.d.a. 'Le commencement de ce livre fait connoistre qu'il a esté écrit en Italie. [On y peut ajouter ce qui est dit de S.Clement;] c.4.§1.p.42. '& ce qu'Hermas dit en un autre endroit qu'il eut une vision en allant à une maison de campagne eloignée de dix stades du grand chemin de la Campanie. l.3.c.9.§1.p. 63. 'Il en eut une autre sur la montagne d'Arcadie. [Mais il pouvoit y avoir quelque montagne

de ce mesme nom autour de Rome.]

Pour la page 112.

NOTE II.

Si Hermas estoit Prestre.

cath.post.p. 196.

'Dodwel pretend qu'Hermas estoit Prestre, & usoit neanmoins de la liberté ordinaire du mariage. Il fonde le dernier sur la promesse faite à Hermas, que sa femme seroit un jour sa sœur, estant certain que ce terme de sœur marque assez souvent la continence dans les anciens. Mais il reconnoist en mesme temps qu'il peut signifier qu'elle n'estoit pas encore Chrétienne, & qu'elle le deviendroit un jour. [Et il n'est point impossible que sans estre Chrétienne elle vécust avec luy dans la continence, pouvant estre fort avancée en âge, si Hermas qui écrivoit apparemment vers l'an 92, est celui que S. Paul saluoit en 58.]

p.196.

'Pour sa prestrise, il la fonde sur ce que son livre devoit estre envoyé aux autres villes par Clement, lu aux veuves & aux orfelins par la veuve Grapté, & par luy mesme aux Prestres, & aux Anciens de l'Eglise, τοῖς πρεσβυτέροις. Clement, dit Dodwel, le devoit envoyer à ceux qui estoient Evesques comme luy; Grapté veuve le lisoit aux veuves. Il y a donc apparence qu'Hermas qui le lisoit aux Prestres estoit Prestre aussi. [Ainsi tout son raisonnement roule sur des choses incertaines, & sur des convenances arbitraires, ce qui ne sauroit faire au plus qu'une apparence probable, & jamais une preuve solide. Il n'est pas mesme dit que Clement dust envoyer le livre aux Evesques, mais aux villes: & Grapté le devoit lire aux orfelins aussi-bien qu'aux veuves. Il est bon de

p.156.

remarquer encore,] que Dodwel aprés s'estre contenté de dire en un endroit qu'il est probable qu'Hermas estoit

dis.p.158.

Prestre, 'le suppose en un autre comme la verité la plus constante. 'M^r

Fleuri, l.2.p. 278.

Fleuri dans son histoire ecclesiastique trouve qu'il y a beaucoup d'apparence que c'estoit un simple laique.

Pour la page 116.

NOTE III.

Sur un endroit de S. Jerome qu'on raporte au livre du Pasteur.

Hier. in Hab. l.1.v.14.p.187.b.

'S. Jerome dans son commentaire sur Habacuc, condanne de folie un livre apocryphe qui disoit que Dieu avoit donné pour maistre aux reptiles un ange nommé Tyr: [ce qui a quelque raport] à un endroit du livre

Past.l.1.c.4.§ 2.p.41.

d'Hermas, où il parle d'un ange nommé Hegrin qui commandoit aux bestes. 'Mr Cotelier avoit cité cet en-

prol.p.11| Cotel in Chry.p.218. ap.n.p.49.50.

droit de S. Jerome entre les témoignages des Peres sur ce livre. 'Mais depuis il a cru que S. Jerome marquoit quelque autre ouvrage qui est perdu, & que mesme il y avoit quelque corruption dans l'endroit d'Hermas. 'Il soûtient qu'il seroit pour le

p.50.c|in Chry.p.218. 219.

moins aussi aisé de justifier ce que S. Jerome accuse de folie dans un livre aussi utile qu'est celui d'Hermas, si c'est de celui là qu'il parle, que de justifier cet endroit mesme de S. Jerome. 'Le P. Alexandre dit que S. Jerome

Alex.t.1.p.85.

mesme a corrigé depuis dans son livre des hommes illustres, [par les loüanges qu'il y donne au livre d'Hermas,] la maniere moins avantageuse dont il en avoit parlé sur Habacuc. 'Le P.

App.t.1.p. 108.

Nourri pretend aussi que cette sorte censure de ce saint docteur ne doit au plus retomber que sur l'endroit que nous avons cité: '& il croit qu'on peut

p.119.120.

corriger ce qu'il y a d'obscur dans ce passage, par une leçon differente qu'il a trouvée dans un manuscrit.

Pour la page 117.

NOTE IV.

Que nous avons le livre du Pasteur tel que l'ont eu les anciens.

Riv.l.1.c.12. p.174|Coc.p. 13.

'Rivet & Cocus pretendent que le livre

livre du Pasteur a esté corrompu, & que nous ne l'avons pas dans le mesme état que les anciens. Il citent quelques Catholiques qui sont de ce sentiment. [Mais ils n'alleguent point de raison tant soit peu considerable,] 'parcequ'ils n'en ont effectivement aucune à alleguer. a River trouve à redire dans ce livre qu'il soutienne le libre arbitre, le purgatoire, une seule penitence aprés le battesme, & une solitude de moine. [Ce sont assurément de grandes preuves de la corruption de cet écrit, mais pour les corrupteurs de la morale & de la foy Catholique.]

Cotel.ap.n.p. 42.b.c. a Riv.l.1.c.22. 174.

'Tout ce que nous en pouvons dire, c'est que tous les passages que les anciens en ont citez, s'y trouvent en mesme termes, 'hors ce qui en est cité par Clement d'Alexandrie, qui paroist en avoir voulu raporter plutost le sens que les termes. [Il y a assurément de la brouillerie en quelques endroits dans l'edition que nous en avons dans le 5.e tome de la bibliotheque des Peres, & mesme dans celle de Mr Cotelier. Car dans le 2.e livre une partie du chapitre 12, *Spiritus omnium hominum.....hac facere Dei prophetam*, p. 54.55, paroist appartenir au chapitre 10. Mais des transpositions ne font pas dire qu'un ouvrage est corrompu.

Cotel.ap. n.p. 44.a.

App.t.1.p.100. 101.

Que si l'on y trouve quelques opinions qui soient peu communes en ce temps, il n'y en a peut-estre pas neanmoins à qui l'on ne puisse donner un sens favorable; ni que l'on puisse dire estre plus extraordinaires que celles qui se trouvent dans S. Justin & S. Irenée, sans parler des autres. Outre que celles qui sont les plus incroyables, savoir que tous les hommes ont deux genies ou deux anges, l'un bon & l'autre mauvais; & que les Apostres aprés leur mort ont battizé les Patriarches,] se trouvent citées 'l'une par Origene & par Cassien, '& la derniere par S. Clement d'Alexandrie: [& ainsi ne peuvent pas servir pour montrer que ce livre a esté corrompu.] 'Mr Cotelier croit que ce battesme se doit entendre spirituellement de la foy en J. C, [incarné & crucifié pour nous:] & qu'ainsi cela revient à une opinion fort commune parmi les anciens, que S. Jean Battiste a esté annoncer cette foy aux justes qui estoient morts avant luy: 'ce que S. Clement d'Alexandrie & Origene ont dit aussi des Apostres.

Ori. prin.l.3. c.2.p.725.a| Cass.col.8.c. 17.p.458|13.c. 12.p.571.

Cl.str.2.p. 379.b.c|6.p. 638.c.d.

Cotel.ap.n.p. 76.78.

p.79.

'Rufin semble dire que le livre du Pasteur estoit encore intitulé: *Les deux voies*, & *Le jugement de Saint Pierre*. [Neanmoins le livre ne donne aucun fondement à ces titres,] '& S. Jerome qui parle du livre du Jugement, le met entre les livres apocryphes supposez à S. Pierre. 'C'est pourquoi Mr Cotelier croit que Rufin marque deux ouvrages differents. [Je pense mesme qu'il en fait trois.]

Ruf.de sym.p. 553.a.

Hier.v.ill.c.1.

Cotel. ap.n.p. 43.b.c.

NOTE V.

Pour la page 117.

Qu'il ne faut pas confondre Hermas avec Herme frere de S. Pie.

'Le Pontifical de Damase dit que sous le Pape S. Pie, Herme qui estoit son frere, composa un livre, où il estoit commandé que la feste de Pasque fust celebrée le dimanche, selon l'ordre que cet Herme en avoit receu d'un Ange qui luy estoit apparu sous la figure d'un Pasteur. [Cela se lit mesme dans le catalogue des Papes donné par Bucherius, que l'on pretend avoit esté écrit sous Libere en 354, mais dont le commencement où cela se trouve est plein de fautes.] 'Anastase le bibliothecaire raporte la mesme chose, hormis qu'il ne dit pas que cet Herme fust frere de Pie. 'Le 3.e poëme contre Marcion dit aussi que Pie avoit un frere nommé Herme, que cet auteur surnomme le Pasteur angelique,

Bar.159.§4.

Anast.c.11.p.4.

Tert.in Marc. c.3.p.803.b.

parcequ'il avoit raporté les paroles que l'Ange luy avoit dites.

Bar.159.§7. 'Baronius ne doute pas de la verité de tous ces témoignages: Mais il croit seulement que comme il n'est point dutout parlé de la Pasque dans le livre du Pasteur connu des anciens, celui dont parlent ces nouveaux auteurs, est un autre livre ou de la mesme personne, ou de quelque autre: car il en doute. [Mais il est mesme étrange qu'il ait hesité sur cela,]'& qu'il ait cru avec Adon, que cet Herme pretendu frere de S. Pie, & qui ecrivoit sous son pontificat, pouvoit estre le mesme que celui dont parle S. Paul [prés de cent ans auparavant, & qui n'estoit pas alors un enfant, puisque Saint Paul le salue comme les autres.] 'C'est ce que Bellarmin mesme à jugé tout à fait insoûtenable; & ce qui luy fait dire qu'il faut distinguer Hermas connu par S. Paul, & auteur du livre du Pasteur, d'avec Herme frere de S. Pie, auteur d'un autre ouvrage qui a bien-tost esté perdu. 'Bollandus le suit, & remarque que quelques nouveaux mettent cet Herme au nombre des Saints le premier de mars.' Mr Cotelier traite de fable tout ce que l'on dit de cet Herme frere de S. Pie. 'Mr du Pin le suit, & soûtient que l'auteur du Pasteur n'est jamais nommé Herme ou Hermés, mais toujours Hermas, si ce n'est en un endroit ou deux par une faute visible des copistes.

§4. — Bell.p.47.48. — Boll.9.may, p.360.f. — Past.n.p.42.43.47.d. — Du Pin, p.75-77.b.

NOTES SUR LA PERSECUTION DE DOMITIEN.

Pour la page 118.

NOTE I.

Qu'elle a commencé tard, & qu'elle a fait des martyrs.

Bar.93.§3. 'Baronius fait commencer la persecution de Domitien dés la 10.e année de ce Prince, [qui est l'an 91 de J.C,] parcequ'il suppose que le Pape S. Clet [ou Anaclet,] qui mourut cette année là, a esté martyrizé. [Mais il n'est pas certain que ce saint Pape soit mort par le martyre, *v. S. Clement* § 1.2: & cela pourroit mesme estre arrivé sans qu'il y eust encore de persecution ouverte & generale contre l'Eglise. Ainsi ce qu'on dit de ce Pape n'est pas une raison considerable pour nous empescher de suivre Eusebe & S. Jerome,]'qui ne font commencer la persecution qu'en 95.ª Et ils sont appuyez par Juvenal & par Lactance, qui témoignent que la persecution des Chrétiens fut bien-tost suivie de la mort de Domitien; [sans parler d'Orose & des autres qui ont copié Eusebe.] 'Il est certain encore par Dion, & par ce qu'Eusebe cite de Brutius historien Romain, que la persecution fut grande en la 15.e année de Domitien, [c'est a dire en 95 ou 96.] 'La chronique d'Alexandrie la marque sur la 13.e, 'qui selon la suite doit estre l'an 93, ª& encore sur la 14.e, où elle ajoute que selon Brutius beaucoup de Chrétiens furent martyrizez en la 24.e annnée de ce regne, [commencée le 13 de septembre 94.] 'Mr Toinard veut que la persecution ait commencé l'an 94, au mois de fevrier; mais il ne le donne que pour une conjecture qui n'a pas de fondement particulier.

'Dodwel pretend que cette persecution n'alla qu'à l'exil, & non à la mort, ni mesme aux tourmens. Cependant il accorde que le Consul Clement peut avoir souffert comme Chrétien: & il est certain qu'il fut executé à mort. [Si Domitien traitoit ainsi son

Eus.chr|Hier. v.ill.c.9. ª Juv.sat.4.v.153.Lact.pers.c.3.p.4. — Dio.l.67.p.766.a|Eus.l.3.c.18.p.89.a. — Chr.Al.p.590. — Pagi,an.90.§5. ªChr.Al.p.590. — Toin.in Lac.p.26. — Cyp.dis.11.c.16.p.237.

cousin germain, il pouvoit bien ne pas epargner les autres.] 'Et Dion dit positivement que beaucoup de personnes perdirent la vie pour le mesme sujet que ce Consul. 'Il est visible que Domitien vouloit faire mourir S. Jean lorsqu'il le fit mettre dans l'huile bouillante. 'Le martyre de S. Antipas est constant; & ce que dit Dodwel, qu'il fut martyrizé par la fureur du peuple, [ne l'est point dutout.] 'Que si Tertullien parle de cette persecution comme moindre que celle de Neron, [elle peut avoir esté moindre pour le temps, ce qui peut estre le vray sens du *tentaverat* de Tertullien, parceque Domitien mesme la fit cesser; & n'avoir pas laissé de faire plusieurs martyrs. Tertullien] '& S. Meliton n'eussent pas mis Domitien seul de persecuteur avec Neron, [s'il eust fait moins de mal aux Chrétiens que Trajan & M. Aurele, sous qui il y a eu plusieurs martyrs. Au reste, Dodwel accorde trop d'un autre costé;] 'lorsqu'il veut bien qu'on mette Glabrion au rang des martyrs. *V. Domitien* § 14.

Dio, l. 67. p. 766. a.

Pagi, an. 60. § 7.

Cyp. diss. 11. p. 237.

Tert. ap. c. 5. p. 6. c.

Eus. l. 4. c. 26. p. 148. b.

Cyp. diss. p. 237.

NOTE II.

Pour la page 119.

Sur les actes & l'episcopat de Saint Antipas.

'Les actes de S. Antipas sont écrits par une personne de Pergame, où il a souffert; '& rien n'empesche de croire que ce sont ceux dont parlent André & Aretas Evesques de Cesarée en Cappadoce, dans leurs commentaires sur l'Apocalypse, 'Ce n'est qu'un eloge general du Saint, fait long-temps aprés luy durant la paix de l'Eglise, avec des discours tels que l'auteur les a voulu faire, & le peu de circonstances qui s'estoient pu conserver par tradition dans la memoire du peuple. 'Voilà le jugement qu'en fait Bollandus, [conforme à celui d'une personne tres habile, qui dit que ce ne sont que des paroles.]

Boll. 11. apr. p. 5. c.

p. 3. 4.

p. 3. f.

'Ces actes disent qu'il souffrit sous Domitien, 'enfermé dans un bœuf d'airain tout rouge de feu. [S. Jean porte assez à croire le premier; mais je ne sçay le terme de *tuer*, ἀπεκτάνθη, dont il se sert, revient à ce qu'ils disent du genre de son martyre.] 'Ce que pretendent les nouveaux Grecs, que ce bœuf a depuis esté transporté à Constantinople sous Theodose le grand, [ne rendra pas la chose plus certaine à bien des personnes.]

p. 4. d.

p. 5. d.

Cedr. p. 323. b.

'Les Grecs font S. Antipas Evesque de Pergame, [fondez peut-estre sur ce que] 'ses actes disent qu'il estoit le premier des Chrétiens. 'Quoy qu'ils en disent, Bollandus ne veut point assurer sur cela qu'il ait esté Evesque, & on ne luy donne point cette qualité dans le martyrologe Romain.

Boll. 11. apr. p. 4. a. b.

c.

may, t. 1. p. 22. 2.

NOTE III.

Pour la page 119.

Sur l'histoire de Saint Marc Evesque d'Atin.

'Nous avons une grande vie de S. Marc premier Evesque d'Atin dans la terre de Labour, écrite vers l'an 1050 par Adenulphe Evesque de Capoue, sur une autre histoire plus ancienne, mais mal écrite; [ce qui ne convient pas à ce que dit la chronique d'Atin] faite au plustost en 1356, que cette ancienne vie estoit d'un Salomon Evesque d'Atin vers l'an 190, qui avoit de l'eloquence. [Quoy qu'il en soit, cette ancienne vie estant perduë, & l'autre trop nouvelle pour avoir de l'autorité, nous ne pouvons rien dire de S. Marc avec quelque assurance,] 'que le peu qui s'en trouve dans un sermon attribué à Boniface Evesque d'Atin, qu'on croit avoir gouverné depuis 464 jusqu'en 498. [Qu'on croit, dis-je: car nous ne voyons pas que cette date soit bien assurée. *V. la persecution de Diocletien note* 3.]

Boll. 28. apr. p. 548. d|549. c.

p. 552. c.

p. 548. b. d.

Ugh. t. 6. p. 518. 519.

NOTE IV.

Pour la page 519.

Pourquoi nous disons que les reliques de Saint Marc d'Atin furent trouvées en 1053.

Boll. 28. apr. p. 558. b. — p. 559. a. — p. 549. d.

'L'histoire de la translation de Saint Marc porte que son corps fut trouvé un samedi dixsettieme de juillet, l'an de l'Incarnation 1046. 'Bollandus dit que ceux d'Atin commençoient leur année neuf mois plustost que nous, [c'est à dire au 25 de mars, qui est le jour de l'Incarnation. Ainsi ce 17 juillet 1046, est 1045 selon nous.] 'Mais le 17 juillet estoit le mecredi en 1045, & le jeudi en 1406, & il n'estoit le samedi qu'en 1042 & 1053. [Il faut donc lire l'une de ces deux années au lieu de 1046, ou suivant la supposition de Bollandus, 1043 ou 1054.

Labbe, chr.

Nous prenons l'an 1053, selon nous, pour eloigner moins le temps que le corps du Saint fut trouvé, de celui où il fut remis dans son eglise rebastie de neuf.] 'Il estoit encore en depost dans l'eglise de Nostre-Dame au mois de juillet 1055 ou 1056. 'La nouvelle eglise fut dediée le 5 d'octobre, peu de jours aprés que le corps du Saint y eut esté remis. 'On ne dedioit point alors d'eglises que les dimanches. [Ainsi cette dedicace n'a pu se faire avant l'an 1057, auquel le 5 d'octobre estoit un dimanche.] Bollandus la recule jusqu'en 1063, '& s'engage par là à donner 38 ans d'episcopat à Leon, au lieu de 28 que marque la chronique d'Atin. [Cependant je ne voy point qu'il en donne aucune raison, ni qu'il en puisse donner.]

Boll. 28. apr. p. 549. b. d. — p. 559. a. c. d. — p. 549. f. — p. 550. a.

NOTES SUR S. DENYS L'AREOPAGITE.

NOTE I.

Pour la page 223.

Bevues des Grecs sur son martyre.

Boll. may, t. 1. p. 451.

'Les Grecs disent aujourd'hui que Saint Denys l'Areopagite a eu la teste tranchée, & mesme qu'il l'a portée entre ses mains. [Ils l'ont pris visiblement de l'histoire de S. Denys de Paris,] 'comme on le voit assez par les autres circonstances qu'y ajoute le menologe d'Ughellus. 'Mais dans leurs Ménées ils disent nettement qu'il a passé en Occident sous Domitien, qu'il est mort à Paris, qu'il a eu S. Rustique & S. Eleuthere pour compagnons de son martyre &c. Cependant ils ne laissent pas de faire sa feste [non le 9 d'octobre, qui est le jour de celui de Paris, mais le 3, auquel tous les Latins marquent l'Areopagite. Ils font la mesme chose dans tous leurs livres. Et ce qui marque davantage que tout cela n'est qu'une confusion des deux SS. Denys,] 'c'est que le menologe d'Ughellus porte en termes formels qu'il fut jugé par le Gouverneur d'Athenes. 'Un Synaxaire des Grecs se contredit encore plus grossierement: Car aprés avoir dit qu'il a esté brulé, ὁλοκαυτοῦται ἐν πυρὶ . . συγκατακαὶς των αὐτῷ &c. il ajoute qu'il vint en Occident, & y eut la teste tranchée avec Rustique & S. Eleuthere &c. [Il est aisé de voir dans cette contradiction ce qui vient de l'ancienne tradition de l'Eglise greque, & ce qu'on y a depuis ajouté.]

Ugh. t. 6. p. 1091. a. — Men. 3. oct. p. 31. — Ugh. t. 6. p. 1090. d. — Laun. de Dio. t. 1. p. 37.

NOTE II.

Pour la page 223.

Que S. Denys a souffert apparemment sous Domitien.

Ado, 3. oct.

'Adon cite d'Aristide le martyre de S. Denys l'Areopagite, & semble en citer aussi ce qu'il ajoute, qu'il a souffert sous Adrien. Usuard le suit pour le reste, mais ne parle point d'Adrien: 'ce qui donne lieu de croire que si

Laun. de Dio. t. 1. p. 38. 40.

Ariſtide a parlé du martyre de S. Denys, il n'en a pas neanmoins marqué le temps. On voit d'ailleurs que les Grecs & les Latins ſemblent s'accorder à croire qu'il a ſouffert ſous Domitien. [Il y a meſme beaucoup de temps depuis l'an 52, auquel S. Denys fut converti dans un âge ſans doute déja avancé puiſqu'il eſtoit de l'Areopage, juſqu'en l'an 117, auquel Adrien commença à regner.]

p. 41. 42.

'Le P. Sirmond ajoute que S. Quadrat eſtoit Eveſque d'Athenes dés la 6.ᵉ année d'Adrien. Il avoit ſuccedé à S. Publie, & S. Publie à S. Denys: de ſorte, dit-il, qu'il n'y a nulle apparence que S. Denys ne ſoit mort que ſous Adrien. [Mais nous eſperons montrer en traitant de S. Quadrat, qu'il eſt au moins tres douteux qu'il ait eſté ſi-toſt Eveſque.]

Pour la page 123.

NOTE III.

Sur un eloge de S. Denys attribué à S. Chryſoſtome.

Chry. h. 51. t. 6. p. 401. d.

'Nous trouvons Saint Denys mis entre les plus illuſtres Eveſques ou Docteurs de l'Egliſe, avec la qualité d'*oiſeau du ciel*, dans un diſcours attribué à S. Chryſoſtome par quelques uns, & par d'autres à Jean Eveſque de Jeruſalem mort en l'an 417. Et quoi-qu'il ne puiſſe eſtre ni de l'un ni de l'autre, il pourroit y avoir quelque lieu de croire qu'il n'eſt pas bien eloigné de ce temps là, 'puiſque les perſonnes les moins anciennes dont il parle, ſont Neſtorius entre les heretiques, '& S. Gregoire de Nyſſe entre les Saints. 'Neanmoins des perſonnes fort habiles l'attribuënt à Jean le Jeûneur Eveſque de Conſtantinople à la fin du VI. ſiecle. [Et il y a des raiſons qui peuvent faire juger qu'il eſt meſme encore moins ancien. *V. S. Chryſoſtome*. On ne voit pas de quel Saint Denys il parle, ni s'il luy attribuë des écrits, puiſqu'il parle au meſme endroit de S. Ignace qui n'a écrit que ſept lettres; & de S. Evode, auquel les anciens n'attribuënt aucun ouvrage. Neanmoins il faut l'entendre ſans doute de l'Areopagite, ſi le ſermon n'eſt fait que dans le VI. ſiecle, ou depuis.]

d.

c.

Pearſ. in Ign. l. 1. p. 137, 138.

Pour la page 123.

NOTE IV.

Sur les ouvrages attribuez à S. Denys l'Areopagite.

[Je penſe que toutes les perſonnes qui ont quelque connoiſſance de l'antiquité, conviennent aujourd'hui, preſque ſans aucune exception, que les écrits attribuez à S. Denys l'Areopagite ne peuvent eſtre de luy, & n'ont eſté compoſez que quelques ſiecles aprés ſa mort. Les preuves en ſont ſi connuës, que nous ne croyons pas nous devoir arreſter à les raporter. Ceux qui n'en ſont pas encore inſtruits, les pourront voir dans la ſeconde partie de l'ouvrage du P. Morin ſur les Ordinations p. 27-51, & dans le traité que Mʳ de Launoy en a fait exprés, & qu'il a mis dans la ſeconde partie de ſes opuſcules ſur les deux SS. Denys p. 407. Elles ſont encore deduites plus amplement dans l'ouvrage que le miniſtre Daillé en a donné en 1666. Car dans ces ſortes de queſtions qui ne ſe jugent point par l'autorité, mais par des faits, & par des preuves toutes humaines, il eſt permis d'ecouter les heretiques, & d'examiner s'ils ont raiſon.]

Dall. de Dio. c. 36. p. 199-208.

'Ce miniſtre raporte pluſieurs auteurs Catholiques de ce ſiecle & du precedent, qui n'ont point cru que ces écrits fuſſent de S. Denys, ou qui au moins ont reconnu que c'eſtoit une choſe douteuſe & conteſtée. 'Il cite entre autres un Antoine Mornac juriſconſulte, qui dit qu'il a toujours vu toutes les perſonnes de lettres & vraiment orthodoxes, qui écrivoient avec

p. 205.

sincerité & non par interest ou par passion, *non studio sed judicio*, tenir pour constant que ces ouvrages ne sont point de S. Denys: & il nomme entre autres Mr le Fevre precepteur du feu Roy Louis XIII. 'Daillé cite presque la mesme chose de l'histoire ecclesiastique de Mr Godeau 'sur l'an 99,[où cela ne se trouve pas neanmoins selon l'edition de 1663, & dans toute cette edition il n'y a pas un seul mot de ces écrits si celebres. Il est visible que cela n'est pas sans mystere: Car Mr Godeau n'a pas pu manquer d'en parler, luy qui est exact à marquer mesme les écrivains profanes: & dans la page 252, qui est l'endroit mesme de l'an 99, que cite Daillé, il parle assez amplement de S. Denys, & de la question bien moins importante, si l'Areopagite est celui de Paris. Mais en retranchant cet endroit, on a oublié de retrancher aussi ce qui est sur l'an 34 *p.*158 de cette edition, où Mr Godeau citant ce qui est dit dans les écrits de S. Denys sur l'eclipse arrivée à la mort de nostre Seigneur, *Denys*, dit-il, *surnommé l'Areopagite*, (*je parle selon l'opinion commune*) &c.

Pagi, an. 107. §8.

Depuis Daillé,]'le P. Pagi marque qu'il y a beaucoup de Catholiques aussi-bien que de Protestans, qui soûtiennent que ces ouvrages ne sauroient estre ni de l'Areopagite, ni d'aucun autre du mesme temps. 'On voit la mesme chose dans le Cardinal Bona, qui ne veut point decider la question, mais qui ne laisse pas de se declarer pour la negative, & qui l'appuie mesme tres fortement.

Bona, lit. l. 1. c. 8. p. 53. 54.

Laun. de Dio. t. 2. p. 409-411 | Dall. c. 23.

'Et veritablement le moyen de croire que du temps des Apostres, l'office de l'Eglise se fist avec les encensemens & les autres ceremonies marquées dans ces livres? 'qu'on les regardast mesme comme des choses etablies par une tradition ancienne? qu'on parlast au contraire de l'adoration du soleil, & de l'opposition que les payens avoient à croire la resurrection, comme d'opinions vieillies [& qui n'estoient plus?] κατὰ τὸν τῆς παλαιότητος λόγον.

c. 2i. p. 135-137.

[Nous ne nions pas qu'il ne puisse y avoir eu toujours dans l'Eglise des personnes qui faisoient profession d'une vie plus austere & plus retirée que les autres, sous le nom d'Ascetes qu'on leur donnoit dans le III. siecle.] 'Mais assurément ils ne faisoient point comme un ordre particulier dans l'Eglise; & jusqu'au IV. siecle, que S. Antoine & S. Pacome commencerent à former des monasteres, on n'en parle presque pas. 'Quand S. Pacome se retira avec S. Palemon, [apparemment en 314,] il receut de luy τὸ σχῆμα τῶν μοναχῶν. [Ainsi ces Ascetes pouvoient déja avoir quelque habit particulier, & peut-estre celui que portoient les Religieux de S. Pacome, & qui est à peu prés le mesme que Cassien attribuë à tous les moines d'Egypte. Je ne douterois point qu'il ne se donnast avec quelques prieres: cela est naturel à la pieté Chrétienne. Mais pour toutes les ceremonies qu'y joint le pretendu S. Denys, je ne voy pas comment elles peuvent convenir à la simplicité de ces premiers temps: & il est certain qu'on n'en trouve aucune trace dans les auteurs des trois premiers siecles. Dans la fin du IV, où l'on ne donnoit l'habit monastique dans la Mesopotamie qu'aprés une epreuve de quelque temps, comme on le voit dans les ouvrages de S. Ephrem, cela se pouvoit faire avec plus de solennité.]

Morin. ord. l. 2. c. 5. §13. p. 46 | Dall. c. 24.

Boll. 14. may, g. p. 26. f.

'Le P. Alexandre qui a entrepris de combatre le sentiment qui est aujourd'hui comme general parmi les savans, & de soûtenir les ouvrages de S. Denys, [souvent en copiant le P. Halloix,]'fait de grands efforts pour montrer que le mot d'*hypostase* a esté

Alex. t. 1. p. 117.

t. 2. p. 824-832.

pris pour celui de *personne* avant le IV. siecle. [Il n'y réussit pas trop bien.] 'Mais ce qui est certain, c'est qu'il ne sauroit empescher l'impression que donne la maniere dont s'en sert le pretendu S. Denys. Elle ne peut convenir qu'au temps que cet usage estoit entierement établi, & estoit devenu le langage ordinaire de l'Eglise; ce qui n'a esté qu'à la fin du IV. siecle parmi les Orientaux de la communion de S. Melece, & encore plustard parmi les Eustachiens, & dans l'Egypte.

Morin, c. 6. p. 47-50.

[Eusebe & S. Jerome n'ont point esté obligez de connoistre tous les auteurs qui avoient écrit: & effectivement ils n'ont connu ni Athenagore, ni Theognoste, ni S. Jacque de Nisibe dont les écrits n'estoient peut-estre qu'en syriaque.] 'Mais qu'un nombre considerable d'écrits assez longs, qui contenoient bien des choses singulieres sur des matieres importantes, propres les unes au commun des Fideles, les autres aux esprits curieux; & des écrits d'un Evesque & d'un martyr, disciple des Apostres, & nommé dans l'Ecriture; que ces écrits, dis-je, soient demeurez quatre ou cinq-cents ans sans estre connus de personne; c'est ce qu'il est étrangement difficile de se persuader, & ce qui est entierement sans exemple. Depuis qu'ils ont commencé a paroistre, il n'y en a peut-estre guere eu de plus celebres dans l'Eglise.

Dall. de Dio. c. 9. p. 52.

[Nous disons qu'ils sont demeurez inconnus durant quatre ou cinq-cents ans, parcequ'on ne les trouve marquez nulle-part dans tous les écrits qui nous restent avant] 'la Conference tenuë vers l'an 532 à Constantinople, où ils furent citez par les heretiques Severiens, '& rejettez par les Catholiques comme des écrits dont on ignoroit l'auteur, & qui avoient esté inconnus à S. Cyrille, à S. Athanase, & generalement à tous les anciens. [Cette maniere dont ils en parlent donne tout lieu de croire que ces ouvrages n'avoient point esté connus jusques alors, au moins parmi les Catholiques; & c'est ce qui fait juger à beaucoup de personnes habiles, qu'ils n'ont esté faits qu'assez peu de temps auparavant.] 'Themistius heretique Eutychien qui cite l'operation theandrique de S. Denys, comme nous l'apprenons du Concile de Rome en 649, [est sans doute] ce chef des Agnoetes qui vivoit vers l'an 530. a Et Saint Ephrem d'Antioche qui cite aussi S. Denys dans l'abregé que Photius nous en a laissé, 'vivoit encore en l'an 536, auquel il deputa au Concile de Constantinople.

c. 7. p. 31. 32 | Bar. 532. § 37.

Bar. § 39.

Conc. t. 6. p. 185. a.

Liber. c. 19. p. 137. a Phot. c. 229. p. 804. a.

Conc. t. 5. p. 5. d | 261. d.

[Nous n'osons pas neanmoins assurer que ces écrits n'eussent pas déja esté citez prés de cent ans auparavant] 'par Saint Cyrille d'Alexandrie, dans un ouvrage contre Diodore & Theodore. Les Severiens le soûtinrent dans la Conference de 532. 'Les Catholiques au contraire le nierent positivement aux Severiens, 'mais en pretendant que l'ouvrage entier contre Diodore & Theodore estoit supposé: [& c'est ce qui reçoit d'assez grandes difficultez. *V. S. Cyrille*. Ce qui nous paroist plus veritable, comme nous le dirons dans la suite, c'est que l'ouvrage est de S. Cyrille, & que la citation de S. Denys n'en est pas.]

t. 4. p. 1766. b | 1767. a.

p. 1766. b | 1767. d.

b.

'Le plus ancien auteur d'entre les Catholiques, qu'on trouve avoir cité les ouvrages attribuez à S. Denys, est donc [ou S. Cyrille, ou] S. Ephrem fait Evesque d'Antioche vers l'an 526, & mort vers 543. [Son autorité fait voir qu'en mesme temps que les plus éclairez soûtenoient que ces ouvrages ne pouvoient estre de S. Denys, d'autres se laissoient emporter à l'autorité de ce grand nom: & les croyant effectivement d'un disciple de S. Paul &

Pearf. in Ign. t. 1. p. 118.

d'un martyr, ils les ont regardez comme dignes qu'on s'appliquast à les éclaircir; & cela s'est pu faire dès devant le milieu du VI. siecle, plus de cent ans avant S. Maxime, dont le commentaire se voit encore.] 'L'un des premiers a pu estre un Denys rhetoricien d'Alexandrie dont nous parlerons dans la suite.

p.140-142.

'Vers le commencement du VII. siecle Leonce de Byzance a cité ces ouvrages. 'On le marque encore d'Anastase Sinaïte, & d'André de Cesarée, [qu'on peut mettre si l'on veut dés ce temps là.] 'S. Gregoire le grand en a eu aussi quelque connoissance,[a] quoique ni luy ni S. Bernard ne se soient pas cru obligez de les suivre: 'Depuis le VI. siecle ils ont toujours esté fort celebres.

Leont.act.3. bib.P.t.11.p. 503.c.d. Dall.c.33.p. 187.

Alex.t.1.p. 789. a p.817.

Morin, p.30. a.

[Ceux qui savent un peu l'histoire de l'Eglise, ne s'étonneront pas beaucoup que les Grecs, toujours assez simples dans le bien, aient cru aisément que des ouvrages qui portoient le nom de S. Denys l'Areopagite, & qui avoient un air de pieté, estoient effectivement de ce saint disciple de S. Paul, ni que les Latins l'aient cru sur la bonne foy des Grecs, ni qu'aprés que cette opinion a esté une fois receuë, elle ait esté suivie generalement de tout le monde, jusqu'à ce que la connoissance des lettres ayant reveillé les esprits, on a commencé à examiner si ce qui passoit pour certain l'estoit effectivement.] 'Mais dans le temps mesme qu'on n'approfondissoit pas si fort les choses, il s'est trouvé diverses personnes qui ont contesté l'autorité de ces ouvrages. Et cela paroist assez par le soin qu'ont pris Saint Maxime Abbé & martyr dans le VII. siecle, '& un Theodore Prestre [dont on ignore le temps,] de répondre aux raisons assez fortes qu'on alleguoit pour montrer qu'ils ne pouvoient estre de Saint Denys. Photius dit du dernier qu'il établit sa pretention du mieux qu'il peut, γέγιεν' αὐτοῦ, [ce qui montre assez que cet homme habile n'estoit pas fort persuadé de la solidité des raisons de Theodore.] Il raporte les objections, & s'étend sur la troisieme [qui est la plus forte, sans dire un mot des réponses.

Dall.de Dio. c.13.p.190.

Phot.c.1.p.4.

Je ne voy point que ni Mr de Launoy, ni le Pere Morin, ni Daillé, se mettent en peine de répondre] 'à la censure que la Sorbone fit en 1527, pour soutenir que ces ouvrages sont de S. Denys. [Et en effet cela n'estoit pas bien necessaire. Les jugemens des theologiens, particulierement touchant des faits non revelez, peuvent estre rectifiez dans la suite des temps par un plus grand éclaircissement. On ne doit pas neanmoins tout à fait blasmer les auteurs de cette censure, dont toute la faute n'a esté que de s'estre laissé emporter par de bonnes intentions au torrent d'une opinion qui prevaloit alors, & dans un temps où la critique n'avoit pas encore porté ses lumieres dans le fond des ouvrages attribuez à S. Denys l'Areopagite.

Alex.t.1.p. 796.

Si l'on demeure d'accord que ces écrits ne sont point de S. Denys, ni du premier siecle, il est assez peu necessaire de chercher quand ils peuvent avoir esté faits; non qu'il ne fust de quelque importance de le savoir, si cela se pouvoit, mais parceque tout ce qu'on en peut dire ne sauroit s'appuyer que sur des conjectures assez foibles. Nous croyons neanmoins que les lecteurs seront bien aises d'en voir ici quelque chose; & nous tascherons de les satisfaire.

Pearson celebre Protestant Anglois est peut-estre celui qui leur donne plus d'antiquité.] 'Car il les croit composez vers le mesme temps que l'histoire d'Eusebe, [c'est à dire vers l'an 330.] 'Il allegue pour cela un manuscrit de ces ouvrages, qu'on luy a dit estre aussi

Pearf.in Ign. t.1.p.136.

p.146.

aussi ancien que celui des Septante qui est dans la bibliotheque du Roy d'Angleterre. [Si le manuscrit est constamment du temps d'Eusebe, la chose est indubitable. Mais c'est de quoy il ne nous donne aucune preuve, & je doute qu'il luy fust aisé d'en donner.]

p.145. 'Il allegue S.Gregoire de Nazianze où on trouve diverses choses qui sont aussi dans S.Denys, p.147. '& qui cite mesme d'un auteur plus ancien que luy, une chose qui se lit dans les livres de la Jerarchie. Mais on la trouve aussi dans S.Athanase, de qui Elie de Crete entend cet endroit : Dall.de Dio. c.32.p.184. '& le P. Halloix qui entreprend de soûtenir que les livres de la Jerarchie sont veritablement de S.Denys, avoue neanmoins & prouve mesme que c'est S. Athanase & non S.Denys que S. Gregoire a voulu marquer. [Que si S.Athanase n'est mort que peu d'années avant que S. Gregoire écrivist son oraison 38, il y avoit neanmoins si long-temps qu'il fleurissoit dans l'Eglise, & avec tant d'autorité, que S.Gregoire a bien pu le citer comme un homme plus ancien que luy, τις τῶν πρὸ ἡμῶν. S'il luy attribuë de la sublimité, ce n'est que pour la pensée qu'il en cite: Ainsi cela ne regarde point le style sublime du pretendu S.Denys. p.182|Pearf.p.145. 'Pour ce qu'il y a de conforme dans S. Denys & dans S.Gregoire, je ne voy point qu'on en puisse conclure que c'est S.Gregoire qui a imité S.Denys. Car il seroit ridicule de pretendre que le dernier n'a rien pris des autres. Dall.c.32.p.183. 'On trouvé de mesme dans S. Clement d'Alexandrie diverses choses conformes à S.Denys: [Et neanmoins Pearson ne voudroit pas qu'on en conclust que S.Clement les a prises de S. Denys, & que celui-ci est le plus ancien des deux. Il ne devoit pas avoir dissimulé cette objection qu'il avoit luë dans Daillé.]

Pearf.p.145. 'Il remarque qu'Usserius, & d'autres anciens & nouveaux, ont cru que le pretendu S.Denys estoit Apollinaire ou Didyme: mais il montre en mesme temps qu'il se sont trompez en cela: & ainsi leur autorité ne luy peut pas servir beaucoup.

p.144.145. 'Il suppose comme une chose constante que S.Denys est le premier qui ait reconnu neuf ordres des Anges, pour montrer qu'il est plus ancien que S.Jerome qui à marqué ces neuf ordres. [Mais je ne voy pas pourquoi S. Jerome n'aura pas pu remarquer dans l'Ecriture aussi-bien qu'un autre, les neuf noms differens qui y sont donnez aux esprits celestes. On ne trouve pas mesme dans Saint Jerome qu'il ait fait neuf ordres de ces neuf noms:] p.144. 'car pour le commentaire sur le pseaume 112, où cela se lit deux fois, Pearson en reconnoissant qu'une partie de ce commentaire n'est pas de S.Jerome, [s'oste le droit de pouvoir assurer que ces deux endroits en sont, s'il n'en a des preuves particulieres: & il n'en allegue aucune. Assurément le raisonnement qu'il fait sur cela n'est pas digne de lüy & de son erudition.]

p.145. 'Il reconnoist mesme que Saint Jerome dans son livre contre Jovinien, ne conte que sept ordres des Anges.

c.2.p.222. 'Il trouve encore les neuf ordres des Anges dans Basile de Seleucie, qui semble en effet faire des ordres differens des neuf noms par lesquels l'Ecriture les marque. [Et il a eu autant de droit de le faire que le pretendu S. Denys.] Mais je ne sçay pas comment Pearson peut dire que ce Basile, [qui assista en 451 au Concile de Calcedoine & qui écrivoit encore à l'Empereur Leon en 458,] estoit contemporain de S.Jerome [mort en 420.]

c.1.p.142.143. 'Je m'étonne aussi qu'il fasse fort sur ce que Nicephore fait dire à Juvenal de Jerusalem; [comme si Nicephore estoit un fort bon garant en matiere d'histoire.]

p.142. 'Il cite de Suidas que le philosophe Procle, qui vivoit sous Leon de Thrace vers le milieu[ou la fin] du V.siecle, se sert souvent des pensées & quelquefois des propres paroles de Saint Denys. [Cela prouve que l'un a pris de l'autre: il ne faut plus que savoir lequel.]

p.139.140. 'Anastase le bibliothecaire dit qu'on tenoit que S. Jean de Scythople avoit fait des scolies sur S.Denys; & l'on trouve un S. Jean de Scythople à la fin du V.siecle. [Cette preuve est donc fondée sur Anastase, dont l'autorité est assurément fort mediocre, & qui encore parle sur un *on dit*. Il faudroit montrer outre cela qu'il n'y a point eu de Jean de Scythople posterieur, le nom de Jean estant assez commun pour y en avoir en tous les lieux & en tous les temps.]

p.139. 'André de Cesarée qui cite assez souvent S. Denys dans son commentaire sur l'Apocalypse, vivoit selon Bellarmin & Usserius vers l'an 500, 'd'autres le mettent vers 600, [& dans la verité on ne sçait pas quand il a vécu.]

Lab.scri.t.1.p.710.

Pearf.in Ign.a.1.p.139. 'Pearson croit que le moine Job ou Jove, qui cite le livre des Noms divins comme l'ouvrage de S.Denys disciple de S.Paul, peut avoir vécu dans le VI. siecle.

p.140-142 | App.1.1.p.325.326. 'Denys rhetoricien d'Alexandrie, qu'on trouve avoir fait quelques scolies sur le pretendu Areopagite, ne peut pas avoir écrit plustard qu'à la fin du VI.siecle, puisqu'il est cité par S.Anastase Sinaite. Ce Saint & Saint Maxime, paroissent avoir pris ce Denys pour le celebre S.Denys Evesque d'Alexandrie, qui vivoit au milieu du III. siecle. Mais Pearson reconnoist qu'ils se sont trompez en cela: [& ainsi je ne voy pas pourquoi il s'étend si fort sur ce scoliaste, qui ne luy peut servir de rien s'il ne montre qu'il a écrit avant 532, & c'est ce qu'il ne songe pas seulement à montrer.] 'S. Anastase Sinaïte n'est mort selon le P. Labbe qu'en 599. 'Daillé pretend montrer qu'il n'a mesme vécu que dans le VII. siecle & [Pearson semble le reconnoistre en ne le niant pas.

Lab.scri.t.1.p.69.

Dall.de Dio.c.33.p.187.188.

Voilà toutes les preuves que Pearson allegue pour montrer que le pretendu S.Denys est plus encien que le V. siecle: & il est aisé de voir qu'il n'y en a aucune qu'on puisse dire estre seulement une demi preuve, & un sujet de le croire avec quelque probabilité. Il ne parle point] 'des pieces attribuées à Origene, à S.Athanase, & à Saint Chrysostome, où il est parlé des ouvrages de S.Denys, parcequ'on convient que ces pieces sont faites longtems aprés les auteurs ausquels on les attribuë.

Morin, ord.l.2.c.1.p.30.1.c| Dall.de Dio.c.8.p.35.

[Je voudrois que Pearson eust marqué quels sont] 'les anciens qu'il dit avoir attribué ces ouvrages à Apollinaire ou à Didyme. Il soûtient qu'ils ne peuvent estre de Didyme, qui estoit dans les sentimens d'Origene, fort differens de ceux qu'on trouve dans ces livres. [Diverses personnes tres habiles ont de l'inclination à les attribuer à Apollinaire, dont on pretend que la doctrine s'y trouve assez. Nous avons vu en effet qu'il furent citez dans la Conference de l'an 532, par les Eutychiens Severiens, qui estoient une suite de l'Apollinarisme.] 'Themistius de la mesme secte, & Severe qui en estoit chef, s'en servoient aussi: & les Monothelites, [qu'on peut appeller le dernier rejetton d'Apollinaire,]'pretendoient y trouver de quoy appuyer leur heresie.[a] De ceux mesmes qui ne doutent pas que cet auteur ne soit orthodoxe dans le fond, il y en a qui croient qu'il estoit du nombre de ceux qui s'obstinoient contre l'autorité du Concile de Calcedoine, à ne vouloir point dire qu'il y eust deux natures en J.C, depeur qu'on

Pearf.in Ign.p.145.

Conc.t.6.p.185.a|Mori.p.30.1.b.

Conc.t.6.p.179.d|Alex.t.2.p.786.

a Boll.may.t.1.p.45.1.

n'en inferaſt qu'il y avoit deux perſonnes : & ils pretendent qu'il y a beaucoup de choſes dans ſes écrits qui peuvent donner cette penſée. Selon eux il le faut diſtinguer d'Apollinaire, & le mettre entre les ſchiſmatiques qui rejettoient le Concile de Calcedoine à la fin du V. ſiecle: [mais cela ne laiſſe pas d'y faire remarquer quelque caractere d'Apollinaire.]

Morin, c.2.§. 7.10.p.33.34. a Pearſ. in Ign. p.145.

Philg.val.p. 542.ex Suid.

'Son ſtyle extraordinairement enflé & empoullé, [a] eſt tout à fait different de celui d'Apollinaire, ſelon les fragmens qui nous reſtent de cet heresiarque, '& ſelon ce que dit Philoſtorge, qu'il eſtoit moins elevé & moins fort que S. Baſile & S. Gregoire de Nazianze. [On peut répondre que voulant ſe cacher ſous un grand nom, pour debiter beaucoup de penſées conformes à ſon hereſie, il à deguiſé exprés ſon ſtyle, & en a pris un tout oppoſé; ce qui n'a pas eſté malaiſé à un bel eſprit qui ſavoit parfaitement la langue greque, où il eſt plus facile que dans aucune autre d'inventer ces grands mots dont les ouvrages de S. Denys ſont pleins. Ce ſtyle en effet eſt ſi extraordinaire, qu'on peut avoir de la peine à croire que ce ſoit le ſtyle naturel de qui que ce fuſt; & ainſi il ſemble neceſſaire d'avouer que c'eſt un ſtyle d'artifice & de fourberie.

Neanmoins n'y ayant aucune preuve poſitive que ces ouvrages ſoient d'Apollinaire, ni meſme aucune convenance particuliere qui porte à le croire, puiſqu'une infinité de perſonnes ont eu des ſentimens approchans de ceux de cet hereſiarque, je ne voy point de neceſſité de recourir à ces conjectures. A quoy bon meſme Apollinaire auroit-il emprunté un nom & un ſtyle étranger, pour dire des choſes ou orthodoxes, ou qui peuvent avoir un bon ſens;] 'luy qu'on a convaincu d'avoir dit des choſes certainement heretiques pas des ouvrages qui portoient ſon nom? [Quelque peu naturel que ſoit le ſtyle du pretendu S. Denys, pourquoi n'aura-ce pas eſté le ſtyle ordinaire d'un genie particulier qui aura fait de mauvaiſes études, & qui aura pris une fauſſe idée de l'eloquence? Quelque ſimple que ſoit noſtre langue, nous aurions vu quelque choſe de ſemblable ſi les ouvrages de Balzac euſſent eu plus de cours. S'il eſt difficile qu'un homme ait eu un ſtyle ſi peu naturel, il eſt encore plus difficile qu'un homme qui ne l'avoit pas, & qui ne le prenoit que pour ſe cacher, ait pu le conſerver auſſi egalement que fait cet auteur. On ne ſoûtient point ainſi un air affecté & forcé, & un air tel que celui là, dans pluſieurs ouvrages grands & petits. Car ceux que nous avons en citent encore pluſieurs que nous n'avons pas.]

Baſ.ep.59. 293.p.87.b.c| 294.c.

Pearſ. in Ign. p.145.

'Pearſon dit meſme que S. Maxime remarque de grandes differences entre la doctrine de ces ouvrages & les erreurs d'Apollinaire. [Je ne ſçay en effet ſi cet hereſiarque auroit reconnu ce qu'on y lit,]'Que J.C. a pris veritablement & entierement tout ce que nous ſommes hors le peché.

D'o.eccl.h.c. 3.p.253.b|257. b.

Morin.c.6.§ 11.12.p.51.

'Le P. Morin croit que le pretendu S. Denys peut avoir écrit au commencement du V. ſiecle, ou au pluſtard entre l'hereſie de Neſtorius & celle d'Eutyche; ce qu'il tire de quelques expreſſions moins exactes, que cet auteur auroit evitées, dit-il, s'il euſt écrit aprés le Concile de Calcedoine. [Cette raiſon n'arreſteroit pas les perſonnes qui ne trouvent point d'inconvenient à le mettre entre ceux qui eſtoient oppoſez aux expreſſions de ce Concile, quoique dans le fond ils en tinſſent la doctrine.] 'M[r] de Launoy & Voſſius, ſuivent à peu prés le ſentiment du Pere Morin: [Je voudrois qu'ils en euſſent donné quelque bonne raiſon.

Pearſ. in Ign. t.1.p.142.

S'il est vray que S.Cyrille ait cité ces livres vers l'an 438, dans son ouvrage contre Theodore de Mopsueste, ils ne peuvent pas avoir esté faits plustard que vers le commencement du V. siecle; & il ne faut point s'étonner en ce cas qu'il n'y soint point parlé de la distinction des deux natures. Nous n'osons point contester, comme nous avons dit, l'écrit contre Theodore,] 'quoique le P.Morin, Mr de Launoy, & Daillé, paroissent avoir cru qu'il estoit supposé. [a] Et le P.Morin avance comme une chose tres certaine, que les Severiens sont les premiers qui nous ont fait connoistre les ouvrages qui portent le nom de S.Denys. [Mais il se pourroit bien faire que S.Cyrille auroit cité S.Denys en general, voulant peutestre marquer celui d'Alexandrie, & que les Severiens l'auroient appliqué à l'Areopagite, dont ils pretendoient tirer avantage.] Car Liberat dit qu'il citoit S.Denys l'Areopagite Evesque de Corinthe; [d'où l'on peut juger que la citation de S.Cyrille pouvoit n'estre pas bien nette.

Morin.p.29.§9.10|Laun.p.420|Dall.p.43.

a Morin, de ord.l.2.c.1.p.28.2.c.

Liber.c.10.p.47.57.

Ce qui peut estre encore plus veritable, c'est que S.Cyrille a effectivement fait l'ouvrage contre Theodore, mais que d'autres y ont ajouté la citation de S.Denys, & les autres dont les Catholiques se plaignent dans la Conference de 532.] 'Car ils ne rejettent proprement que ces citations, montrant qu'elles ne pouvoient estre de S.Cyrille, puisqu'il ne s'en estoit jamais servi contre Nestorius, ni contre les Orientaux. 'Et comme les Severiens soûtenoient qu'elles estoient dans les livres contre Theodore, 'c'est là-dessus que les Catholiques répondent que cela ne pouvoit servir qu'à rendre ces livres mesmes suspects. Mais ils n'insistent pas sur ce point, se contentant de prouver que les citations ne sont pas de S.Cyrille, & qu'ainsi, si elles sont dans les livres contre Theodore, il faut que les heretiques aient corrompu ces livres pour les y faire trouver: *Sed nunc videtur*, disent-ils, *quoniam & in illis libris heretici falsantes addiderunt ea*. [Ainsi Liberat n'a pas parlé assez exactement,] 'lorsqu'il dit que les Catholiques avoient soûtenu aux Acephales [ou Severiens] que ces livres n'estoient point de S. Cyrille. 'Leonce de Byzance reconnoist pour veritable l'ouvrage contre Theodore, mais soûtient qu'une citation celebre de S.Athanase y avoit esté ajoutée par Dioscore successeur de S. Cyrille. Une des raisons par lesquelles il le prouve, c'est que Theodoret, qui avoit répondu à tous les passages citez par S.Cyrille, n'avoit point répondu à celui là. [S'il a répondu à celui de S.Denys, pourquoi les Severiens,] 'qui estoient tous de l'Orient, & dont le chef estoit Sergius Evesque de Cyr, [successeur de Theodoret, pourquoi, dis-je, ne se servirent-ils point de cette autorité pour prouver que S.Cyrille avoit cité S.Denys? Et si Theodoret n'y a point répondu, S.Cyrille ne l'avoit donc pas cité? Je ne voy point que Pearson allegue jamais S.Cyrille pour prouver l'antiquité des ouvrages attribuez à S.Denys.]

Conc.t.4.p.1766.2.b.

p.1767.a.

b.

Liber.c.10.p.47.

Leont.sec.7.p.527.d.

Conc.t.4.p.p.1763.e.

'Et veritablement la maniere dont le pretendu Areopagite s'explique sur l'Incarnation, donne lieu de croire qu'il est posterieur à S.Cyrille, & qu'il avoit vu les troubles excitez dans l'Eglise par les heresies de Nestorius & d'Eutyche. [Et ce qui nous paroist encore plus fort, c'est que ces écrits sont, comme nous avons dit, d'un genre à avoir esté extremement celebres dés qu'ils ont commencé à estre connus; & ils n'ont neanmoins esté celebres que depuis la Conference de 532. Aussi il y en a beaucoup qui croient qu'ils n'avoient esté composez que peu de temps auparavant. Des personnes plus habiles pourront exa-

Dall.c.25.p.167.

miner si l'on peut tirer de la doctrine ou de la discipline exposée dans ces ouvrages, qu'ils soient plus anciens. Mais nous n'avons point trouvé jusqu'à present qu'on ait allegué aucune raison tant soit peu considerable pour le montrer.

Nous n'avons rien à dire sur la qualité de cet auteur inconnu,] 'sinon que des personnes habiles jugent que ce pouvoit estre quelque moine Egyptien, Juif d'origine, nourri dans la philosophie de Platon, 'qui est repanduë partout dans ces ouvrages : & il pouvoit mesme l'avoir enseignée publiquement dans l'ecole d'Alexandrie, dit le Cardinal Bona. [Il estoit sans doute aussi fort persuadé du faux principe du mensonge officieux. Car ce ne sont point les autres qui l'ont fait passer pour disciple des Apostres.] 'Il est visible que c'est luy mesme qui a voulu qu'on le crust tel : & il affecte de le paroistre partout. 'Le P. Morin croit que ce sont les Severiens qui luy ont donné le titre de Denys l'Areopagite, parcequ'il n'y a rien dans ses écrits qui le marque. 'Neanmoins un homme qui se faisoit disciple de S. Paul, [pouvoit bien prendre aussi le titre de Denys Evesque d'Athenes.] 'L'écrit d'Elymas cité dans le livre des Noms divins, [a bien l'air d'estre aussi une pure fiction. *V. S. Paul note* 15.

Boll.may, t.1. p.45.2.

Bona.lit.l.1.c. 8.p.54.

Alex. t. 2. p. 793-795.

Morin, ord.l. 2.c.1.p.28.2.c| 37.1.c.

Dio. div. n. c. 2.§11.p.428.c.

c.8.§6.p.623. d.

Cet auteur cite quelquefois l'Ecriture, non pour y établir ce qu'il avance, (& il seroit difficile d'y fonder une grande partie de ce qu'il dit,) mais pour l'accommoder à sa doctrine. Il ne parle point de la grace ; & ses principes vont à nous representer Dieu comme agissant egalement & de la mesme maniere sur tous les estres ; mais que ceux qui ont la volonté, se determinent par eux mesmes à s'en approcher ou à s'en eloigner ; ce qu'il n'est pas aisé d'excuser de Pelagianisme.] 'Il reconnoist neanmoins que la mort est l'effet du peché originel, [ce que Pelage avoit nié.]'On y trouve, comme nous avons vu, divers vestiges de l'Apollinarisme, & de l'Eutychianisme, qui ne reconnoissoient pas assez la verité des deux natures en J.C. Mais ce ne sont que des vestiges ; & il n'y a rien où l'on ne puisse trouver un sens catholique. C'est pourquoi le Pape S. Martin, & d'autres auteurs, l'ont defendu contre les Monothelites qui l'alleguoient, & l'ont mesme cité contre eux. 'Il est tout à fait orthodoxe sur les autres points, & formel surtout contre les Ariens & les Nestoriens. 'Le P. Morin croit que son but general est de combatre les Anthropomorphites, qui attribuoient à Dieu une forme humaine ; ce qui n'estoit pas rare parmi les moines d'Egypte.

eccl.h.c 3.§ 11.p.256.

Morin, c.2.p. 33.2.c.

c.1.p.30.1.d.c.

c.2.p.33.2.d.c.

p.34.1.

NOTES SUR SAINTE DOMITILLE.

Pour la page 126.

NOTE I.

Sur une Domitille mariée à Onesime.

Grut.p.245.5. 'GRUTER nous donne une inscription d'une Flavie Domitille fille d'une autre du mesme nom, & *Imp. Cæsaris ..... ani neptis.* [Cela peut signifier ou petite-fille de Vespasien, ou niece de Domitien : & l'un revient à l'autre, puisque la niece de Domitien estoit petite-fille de Vespasien. Ainsi il importe peu de savoir si..... *ani* signifie Vespasien,] 'comme Spanheim l'a cru, [ou si c'est Domitien, dont le nom a esté effacé par ordre du Senat sur les marbres.]

Spanh.l.7.p. 720.

'Spanheim croit que Domitille la mere est la fille de Vespasien, [& ne cherche point davantage qui estoit la fille. Il semble que ce doit estre la

Ibid.

Dio, l. 67. p. 766.a. femme du Consul Clement,] 'qui estoit parente de Domitien, [& si proche, Apo. Ty. l. 8. c. 10. p. 424. 2. que] 'Philostrate l'a cru sa sœur. [a] Domitien destinoit mesme ses deux enfans à succeder aprés luy à l'Empire, a Suet. v. Dom. c. 15. p. 807. b Quint. l. 4. pr. p. 105. selon Suetone : [b] & il avoit donné à Quintilien le soin des petits-fils de sa sœur. [Mais si cela est, pourquoi le mari de cette Domitille est-il appellé dans l'inscription T. Flavius Onesimus? Est-ce que Clement avoit aussi le nom d'Onesime? Quand cela seroit, pourquoi le nom de Clement, sous lequel il est toujours marqué dans les fastes & dans l'histoire, est-il omis dans l'inscription? Je pense qu'il vaudroit mieux croire que *neptis* se prend ici pour petite-niece, ou pour arriere-petite-fille, comme s'il y avoit *proneptis*, ou dire qu'il est au genitif, & qu'il se raporte à Domitille la mere nommée la derniere, qui sera la femme du Consul Clement, & l'autre sa fille.

On aura une nouvelle raison de juger que Domitille la mere, appellée simplement *Flavia Domitilla*, n'est Goltz. p. 52. f. point la fille de Vespasien,] 's'il est vray qu'on eust donné à celle-ci les titres de *Diva* & d'*Augusta*, comme on le trouve dans deux medailles de Goltzius. [Mais ni Occo, ni Biragne, ne parlent point de ces medailles.] Spanh. l. 7. p. 722. 'Spanheim en cite deux qui donnent ce titre à une Domitille : mais il l'entend de la femme de Vespasien : [& je ne voy pas pourquoi on ne luy pourra Suet. v. Vesp. c. 3. p. 733. A[illegible]. pas raporter aussi] 'l'inscription que Onuphre cite pour l'apotheose de la fille de ce Prince. Car dans l'incertitude, il y a plus d'apparence que Tite & Domitien ont pretendu honorer leur mere que leur sœur.

Nous n'expliquons point ...... *ani neptis* d'une petite-fille de Domitien, parcequ'il ne paroist point par l'histoire [qu'il ait laissé aucune posterité.]

NOTE II.

Pour la page 130.

Distinction des deux Victorins, l'un martyr, l'autre penitent.

Ado, 5. sept. 'Adon dans son martyrologe parle fort amplement d'un S. Victorin frere de S. Severin Evesque de Naple; & raconte entre autres choses que ce Saint s'estant retiré tout seul dans le desert, tomba par l'illusion du demon dans le peché de la chair; & qu'ayant fait une tres grande penitence de ce crime, il fut elu Evesque d'Amiterne, & ensuite martyrizé sous Nerva avec S. Eutyche & S. Maron.

[Le peu de conformité qu'a cette narration avec l'ancienne discipline de l'Eglise, qui ne recevoit point dans l'état ecclesiastique ceux qui estoient tombez dans quelque crime aprés le battesme, particulierement quand le crime estoit de cette nature, la peut rendre suspecte.] 'Mais ce qui a empesché Baronius de douter de sa fausseté, c'est, dit-il, qu'il se trouve un Bar. 8. jun. & 5. sept. a. autre S. Severin du temps de Justinien, Evesque de Septempeda en la Marche d'Ancone, dont le frere appellé aussi Victorin, tomba, comme le raporte son histoire, dans le peché; & il en fit penitence le reste de ses jours par une vie tres austere. La conformité de ces noms, ajoute ce Cardinal, a confondu leurs histoires : Et on a joint l'episcopat & le martyre de l'un, avec le peché & la penitence de l'autre. Ainsi pour trouver la verité, [& ne point renverser la discipline de l'Eglise,] il faut dire selon luy, qu'il y a eu deux SS. Severins, l'un Evesque de Naple dans le I. siecle, & l'autre de Septempeda, qui porte aujourd'hui le nom de S. Severin, dans le VIe : Que ces deux SS. Severins ont eu chacun un frere appellé Victorin; mais que celui du VI. siecle est mort penitent le 8. de juin selon le martyrologe Romain; que

celui du premier a esté Evesque d'Amiterne & martyr; & que c'est luy que l'Eglise celebre le 5 de septembre. 'Les actes des SS. Nerée & Achillée, parlent d'un Victorin martyr, & enterré à Amiterne, duquel ils racontent les mesmes choses qu'Adon pour ce qui regarde son martyre : mais ils ne parlent point ni de son peché, ni mesme de son episcopat, & disent qu'il n'estoit que Prestre. 'Bollandus, qui reconnoist la distinction des deux SS. Victorins, ne reconnoist neanmoins qu'un S. Severin, qui est l'Evesque de Septempeda, frere de S. Victorin le penitent. Pour S. Severin Evesque de Naple, il croit qu'il a esté formé de la confusion de S. Severin de Septempeda. & de S. Severin Apostre de Baviere transferé à Naple, qui sont marquez tous deux par les martyrologes le 8 de janvier. Il croit que S. Victorin d'Amiterne est celui dont parlent les actes de S. Nerée, qu'il n'a jamais esté que Prestre, & que c'est le mesme dont on fait le 5 septembre & le 15 avril.

Boll. 12. may, p. 11. 12.

8. jan. p. 499| 15. apr. p. 374.

NOTES SUR SAINT LUC.

Pour la page 130.

NOTE I.

Qu'il estoit apparemment gentil, & parent de S. Paul.

Col. 4. v. 10. 11.

'SAINT Paul dans l'epistre aux Colossiens, ayant parlé d'Aristarque, de Marc, & de Jesus surnommé le Juste, qui tous estoient Juifs, il ajoute que c'estoient les seuls qui travaillassent avec luy; '& immediatement aprés il parle d'Epaphras, de Demas, & de S. Luc, qui estoient alors avec luy. [Il semble donc par cette suite que ces trois derniers ne fussent pas Juifs.] 'S. Chrysostome paroist l'avoir pris en ce sens; & S. Jerome dit que beaucoup croyoient que S. Luc estant proselyte, il ne savoit pas l'hebreu. [Ainsi on supposoit comme une chose reconnuë de tout le monde, qu'il estoit proselyte, & non Juif de naissance, ou c'estoit au moins une opinion fort commune : *plerique tradunt*.

v. 12. 14.

Chry. n. h. 11. p. 244. d. a Hier. q. in G. t. 3. p. 225. a.

Le mot de Proselyte signifie d'ordinaire ceux qui estoient passez du paganisme au Judaïsme. Mais je ne sçay si S. Jerome ne le prendroit point ici pour un gentil devenu Chrétien; car le passage de l'epistre aux Colossiens, semble mettre S. Luc hors du nombre de ceux qui estoient Juifs de religion ou de naissance, *qui sunt ex circumcisione*.

Quoique S. Luc fust gentil de naissance, cela n'empesche pas qu'il ne puisse estre le mesme que] 'Luce parent de S. Paul. [Car l'exemple de S. Timothée nous fait voir que les Gentils & les Juifs s'unissoient quelquefois par les mariages.] 'Les Grecs modernes donnent au parent de S. Paul le nom de Luc; & neanmoins ils ne veulent pas que ce soit l'Evangeliste, mais un autre qu'ils font Evesque de Laodicée en Syrie; & qu'ils honorent le 22 d'avril. Baronius les a suivis, & a mis ce Luce dans le martyrologe Romain. 'Mais cela n'empesche pas que la pluspart des personnes habiles ne conviennent avec Origene, que ce Luce est le mesme que l'Evangeliste S. Luc.

Rom. 15. v. 21.

Boll. 22. apr. p. 4| Menea, ib. p. 272.

Esti. in Rom. p. 185. a.

Pour la page 131.

NOTE II.

Que S. Luc n'a esté disciple que des Apostres.

[Adamance qui peut avoir écrit contre Marcion vers le temps de Constantin, *v. Origene note* 13,] 'a soûtenu que S. Luc estoit, ou au moins qu'il pouvoit estre du nombre des 70 Disciples de J. C. 'Les nouveaux Grecs

Adam. l. 1. p. 8.

Ugh. t. 6. p. 1107. a.

Epi.51.c.11.p. 433.c.

ont fuivi cette opinion. 'S. Epiphane l'a cru auffi : & il ajoute qu'ayant quitté J.C. à caufe du difcours fur l'Eucariftie, il fut depuis ramené à la foy par S. Paul. [Mais cela ne s'accorde pas, puifqu'on voit par l'hiftoire de l'Evangile que les 70 Difciples ne furent nommez qu'aprés le difcours fur l'Eucariftie.] 'Quelques uns ont cru que c'eftoit le difciple de J.C. qui alloit à Emmaüs avec Cleophas le jour de la Refurrection ; & S. Gregoire paroift entrer dans ce fentiment.

Greg. mor. l. 1. c.1. p. 6. a| Menæa, 18. oct. p. 223.

[Si cela eft, il a écrit l'Evangile fur ce qu'il avoit vu:]& que cependant il témoigne ne l'avoir écrit que fur ce qu'il avoit appris des autres. 'Au moins c'eft ainfi que l'ont entendu Eufebe, S. Jerome, S. Auguftin, & Theodoret. [Beaucoup de modernes les ont fuivis en cela.] [a] Tertullien dit comme une chofe conftante qu'il n'a point efté difciple de J.C, & qu'il n'a appris l'Evangile que de S. Paul. [b] S. Irenée pour autorifer fon témoignage, fe contente de l'appeller le difciple des Apoftres. [Que s'il n'a point efté circoncis, comme nous venons de voir qu'il y avoit fujet de le croire, il peut avoir connu & admiré J.C; mais il n'a pu eftre admis à le fuivre comme fon difciple.]

Luc. 1. v. 2. 3. | Euf. l. 3. c. 4. p. 73. c| Hier. v. ill. c. 7| in Matt. pr. p. 11| Aug. conf. l. 1. c. 1. p. 160. 1. d| Thdrt. v. Pat. p. 763. 764. | a Tert. in Marc. l. 4. c. 2. p. 503. | b Iren. l. 1. c. 20. p. 115. c| 3. c. 14. p. 271. c.

Pour la page 131.

NOTE III.

En quel temps S. Luc a commencé de fuivre S. Paul : Contes des Grecs fur cela.

Act. 16. v. 8. 9. 10.

'S. Luc aprés avoir raporté l'ordre que S. Paul receut de Dieu à Troade [en l'an 51,] de paffer en Macedoine, ajoute enfuite : *Nous cherchafmes auffi-toft le moyen de paffer de Troade en Macedoine*. 'Cette façon de parler eft une preuve indubitable que S. Luc eftoit des-lors avec S. Paul. Et comme il ne s'en eft point encore fervi, on a quelque fujet de croire qu'il n'a commencé à l'accompagner qu'à Troade. 'S. Irenée faifant le denombrement des voyages que S. Luc a faits avec S. Paul, met celui-ci pour le premier.

Bar. 51, §63. | Iren. l. 3. c. 14. p. 271.

'Selon le manufcrit de Cambrige, S. Luc dit qu'il eftoit avec S. Paul à Antioche dés l'an 43, ce que Pearfon a receu. [Mais il ne feroit pas feur de fe fier à un feul manufcrit different de tous les autres. Et quand cela fe pourroit en quelques occafions, ce ne feroit pas à l'égard du manufcrit de Cambrige, qui eft plein d'additions & d'alterations contraires au veritable texte de S. Luc.

Oxon. p. 143| Pearf. an. P. p. 10.

Je ne fçay ce que veulent dire les nouveaux Grecs,] 'lorfqu'ils pretendent, comme Nicephore & les Ménées, que S. Luc vint renoncer aux erreurs de fes peres, & embraffer la foy de J.C. entre les mains de Saint Paul, l'ayant rencontré en la ville de Thebes, celebre par fes fept portes, qui eft celle de Beocie ; 'ou lorfqu'ils difent dans le menologe de Bafile, qu'eftant venu à Thebes en Macedoine, [où Baudrand ne marque aucun lieu de ce nom,] pour fuir la perfecution fous l'Empereur Trajan, (ce qui fe lit auffi dans les Ménées,) il y rencontra S. Paul, [mort prés de 40 ans avant que Trajan regnaft,]& fe joignit à luy entierement. [Je ne fçay fi ceux qui ont inventé ces fables, avoient oublié que S. Paul eftoit paffé de Troade en Macedoine avec S. Luc, avant que d'aller du cofté de la Beocie, où mefme on ne dit pas qu'il ait jamais efté ; ou s'ils pretendent, fans en avoir aucune preuve, que S. Paul avoit deja fait un voyage en Acaïe avant celui que S. Luc raporte en témoignant que la doctrine de l'Evangile eftoit une chofe toute nouvelle aux Atheniens. Mais le moyen de foûtenir qu'il avoit efté en Macedoine avant le voyage raporté au chapitre 16 des Actes, dés le commencement

Nphr. l. 2. c. 43. p. 210. a| Menæa, 18. oct. p. 224. | Ugh. t. 6. p. 1107. a.

duquel il avoit Saint Luc avec luy? Ce qu'on pourroit dire avec probabilité, si nous en avions des preuves, ce seroit que S. Luc ayant suivi S. Paul jusques à Philippes, auroit ensuite fait quelque voyage, & seroit venu le rejoindre avant qu'il eust quitté la Macedoine, ou vers la Beocie, lorsque S. Paul passa par ces quartiers là en venant de Berée à Athenes.]

Pour la page 231.

NOTE IV.

Que S. Luc a pu estre avec St Paul à Thessalonique.

Bar. 52. § 75.

'On croit, dit Baronius, que S. Luc n'estoit pas à Thessalonique avec S. Paul, tant parcequ'il ne le marque pas, que parcequ'il n'a pas décrit en particulier tout ce que S. Paul y a fait. 'Car on remarque qu'il n'a raporté dans le détail que les choses où il s'estoit trouvé luy mesme. [Cette remarque qui peut estre bien fondée, n'est pas neanmoins propre pour prouver que S. Luc n'estoit pas à Thessalonique avec S. Paul, puisqu'il particularise fort ce qui y est arrivé,]

§ 75.2|58.§ 42.

Pour la page 232.

NOTE V.

Sur l'âge de S. Luc.

[Les Grecs & les Latins conviennent du grand âge de S. Luc.] 'On cite d'Oecumenius qu'il mourut dans une extreme vieillesse. 'Nicephore luy donne 80 ans, [a] ce que les Grecs suivent dans leur menologe, [b] & S. Jerome 84, selon que nous le lisons aujourd'hui dans son traité des hommes illustres. Car cet endroit, & son celibat, ne sont point dans la traduction greque de ce traité; [& Miræus dans son edition *p.* 5, les met en parenthese.] 'Erasme dit aussi qu'ils manquent dans les meilleurs manuscrits. [Il semble que les anciens aient lu 73 ou 74, au lieu de 84.] 'Car Bede dans son martyrologe dit que S. Luc mourut agé de 74 ans. 'Adon dit 73, & Usuard 83. [Mais on a mis 73 à la marge dans l'edition de 1583 à Anvers *p.* 148. 2.] 'On lit 74 dans le pretendu Isidore *de obitu sanctorum*.

Bar. 61. § 7.

Nphr. l. 2. c. 43. p. 210. b.

a Menea. 8. oct. p. 224.

b Hier. v. ill. c. 7. p. 268. d.

n. p. 306. d.

Boll. mars, t. 2. p. 35. c.

Ado, fest. p. 34.

Isi. H. fan. c. 84. p. 269. 2.

Pour la page 233.

NOTE VI.

Si S. Luc a prefché en France.

Mr de Launoy traitant du commencement de la religion en France, pretend que S. Luc n'y a point presché, quoique S. Epiphane le dise. [Il n'allegue rien neanmoins qui soit formellement contraire à ce que dit ce Saint. Mais il semble que le seul silence de tous les historiens & de toutes les Eglises, soit de France, soit d'ailleurs, peut suffire pour ne pas ajouter beaucoup de foy à ce Pere, qui en matiere d'histoire est peu exact. Ce silence joint au passage celebre de Sulpice Severe, prouve au moins que si S. Luc est venu en France, il n'y a pas fait un grand progrés.] 'Il se peut bien faire aussi que ce que S. Epiphane dit de la Gaule, se doit entendre de la Cisalpine; c'est à dire de la Lombardie, 'à laquelle on a encore quelquefois donné le nom de Gaule, depuis mesme qu'elle a esté comprise dans l'Italie par Auguste.

Laun. de Sul. c. 17. p. 89.

Epi. n. p. 90.

Laun. in Marc. p. 26-32.

'Ce Pere dit que S. Luc a presché *premierement* dans la Dalmacie, dans les Gaules &c. & un peu aprés, il ajoute, ἀρχὴ δὲ ἐν τῇ Γαλλίᾳ, [ce qui, selon l'usage du grec, doit signifier qu'il a commencé à prescher par les Gaules: Et aussi Cornarius a traduit *p.* 127, *principium autem in Gallia fuit*. Cependant c'est une contradiction visible, que le P. Petau a voulu eviter en traduisant *sed in Gallia præ cæteris*. Mais je pense qu'il a plutost corrigé son texte qu'il ne l'a traduit.]

Epi. 51. c. 11. p. 433. c.

Pour la page 133.

NOTE VII.

Quand S. Luc a écrit son Evangile.

[Si c'est l'Evangile écrit par S. Luc que marque S. Paul par ces paroles, *Cujus laus est in Evangelio*, 'comme plusieurs Peres l'ont cru ; S. Luc l'a écrit avant l'an 57, & apparemment vers l'an 53, lorsque S. Paul estoit à Corinthe en Acaïe,] 'puisque S. Jerome dit qu'il l'écrivit vers la Beocie & l'Acaïe. 'Et S. Gregoire de Nazianze dit aussi qu'il l'a écrit pour ceux d'Acaïe.

Ori|Ambl Hier|Chry.

Hier. in Matt. pr. p. 11.

Naz. car. 33. p. 98. d.

'Estius objecte que l'Evangile & les Actes paroissent estre comme deux parties d'un mesme corps d'ouvrage, divisé en deux livres ; qu'ainsi il y a apparence que S. Luc les a écrits à peu prés en mesme temps ; & qu'estant certain qu'il n'a achevé les Actes que [l'an 63,] deux ans aprés que S. Paul est arrivé à Rome, il n'a aussi écrit l'Evangile que vers ce temps là. [Pour joindre ce sentiment avec celui de S. Jerome, il faudroit dire que lorsque S. Paul sortit de Rome en 63, S. Luc s'en alla en Beocie, & y écrivit l'Evangile & les Actes :] '& c'est ce que Grotius paroist avoir cru.

Est. 2. Cor. 8. p. 496. 1.

Synop. in Luc. p. 842. d.

'Le fondement d'Estius est que S. Luc en commençant le livre des Actes, dit qu'il avoit décrit les actions de J. C. *dans son premier livre* ou *discours*, & qu'il adresse l'un & l'autre ouvrage à la mesme personne. [Je ne sçay si ce fondement est assez fort pour l'opposer au sentiment des Peres, qui croient que S. Luc à écrit plustost son Evangile, ou qu'il l'a écrit sous Saint Paul. Car hors les années 52 & 53 que S. Paul passa en Acaïe, il n'a point esté en cette province autant de temps qu'il sembleroit necessaire pour composer cet Evangile. On ne dit point qu'il y soit venu en 63, mais au moins il est difficile qu'il y ait demeuré du temps.] 'S. Luc avoit déja écrit le livre des Actes avant que de partir de Rome, selon S. Jerome ; [& par consequent aussi l'Evangile. Si nous disons qu'il n'a composé l'Evangile qu'aprés que S. Paul fut sorti de Rome, & les Actes ensuite, on demandera pourquoi dans les Actes il ne dit point où Saint Paul alla depuis. En un mot, s'il faut dire qu'il a écrit l'Evangile en Acaïe, il y a toute apparence que ç'a esté, comme nous avons dit, vers l'an 53. Que si nous voulions abbandoner en ce point S. Gregoire de Nazianze & S. Jerome, il vaudroit mieux dire que Saint Luc fit l'un & l'autre ouvrage à Rome durant les deux ans qu'il y demeura avec S. Paul.]

Est. p. 496. 1.

Hier. v. ill. c. 7.

'Quelques inscriptions de son Evangile tant dans le syriaque & le persan, que dans le grec, portent qu'il fut écrit à Alexandrie, ou dans la grande Alexandrie ; & les greques ajoutent que ce fut 15 ans aprés l'Ascension, c'est à dire vers l'an 48, trois ans avant le temps auquel nous savons que S. Luc estoit avec S. Paul. [Ainsi cette opinion a aussi peu de probabilité que d'autorité.] 'Mr Cotelier croit qu'elle se peut appuyer par les Constitutions, 'où il est dit qu'Abilius troisieme Evesque d'Alexandrie, a esté ordonné par S. Luc Evangeliste. [Cela s'eloigne bien des 15 ans, Abilius n'ayant esté fait Evesque que vers l'an 86.

Cotel. ap. n. p. 300. b.

a. b.

Const. l. 7. c. 46. p. 327. a.

Mais je pense que le plus seur est de ne se point dutout arrester ni aux Constitutions, ni à ces inscriptions dont on ignore le temps & l'auteur. Tout ce qu'on peut tirer, c'est qu'il y a eu quelque tradition que S. Luc avoit esté en Egypte.] 'Et nous voyons en effet que Fortunat de Poitiers l'attribuë à ce pays aussi-bien que Saint Marc, comme s'ils y estoient tous deux morts, & que leurs corps y fussent encore de son temps, [contre l'autorité des auteurs du V. siecle, qui

Fort. l. 8. c. 4. p. 190.

nous apprennent que S. Luc est mort en Acaïe, & a esté transporté de là à Constantinople sous Constance. *V. la note 9*. L'eloge de S. Luc qui est en latin dans Surius au 18. d'octobre *p.* 289,] '& en grec à la fin d'Occumenius, parle fort aussi des predications de S. Luc dans la Libye, dans l'Egypte, dans la haute & *la basse Thebaïde*. 'Mais cette vie est reconnuë par Leo Allatius pour estre de Metaphraste, [dont aussi elle est tres digne, & tres capable de faire voir son habilité.] 'Car il appelle la basse Thebaïde *la Thebaïde à sept portes*, [comme s'il parloit de la ville de Thebes en Beocie,]'à qui l'on a quelquefois donné[ce surnom.] ª Et en effet, il dit qu'il en fut établi Evesque par le S. Esprit : & aprés luy avoir fait renverser les temples des idoles qu'il y trouva, luy avoir fait bastir des eglises &c. 'il ajoute, sans luy faire changer de pays, qu'il finit sa vie en paix &c. '& que son corps fut transporté de Thebes, qui est en Beocie, à Constantinople sous Constance. [Ainsi il transforme une province de l'Egypte en une ville de Grece. Pour le reste, dans les choses douteuses, il prend d'ordinaire le plus mauvais parti, & l'opinion la moins probable.]

Occu. t. 2. p. 857.d. | Alle. de sym. p.125.c. | Occu. t. 2. p. 857.d. | Steph. n. p. 307.1. | ª Occu. t.2.p. 857.858. | p. 858. b. | c.859.b.

NOTE VIII.

Pour la page 133.

A qui S. Luc adresse l'Evangile & les Actes.

'Il paroist que le sentiment d'Origene, de S. Ambroise, & de Salvien, est que Theophile à qui S. Luc adresse l'Evangile & les Actes, estoit un nom general, 'par lequel, selon S. Epiphane, il a voulu marquer tous ceux qui aiment Dieu; [car selon l'accent, θεόφιλος semble plutost marquer ceux qui sont aimez de Dieu.]

Orl. in Luc.h. 1.p.211| Amb. ibid. p.8. k| Salv. ep.9. p. 220. | Epi.51.c.7.p. 429.a.

'St Augustin & S. Chrysostome ont cru que c'estoit un particulier qui portoit ce nom. L'epithete de κράτιστε, qui estoit un titre propre aux personnes de qualité, peur le marquer. [Je pense que c'est aujourd'hui l'opinion la plus commune.] 'Les Grecs le qualifient ἡγεμόνα, [comme voulant que ce fust quelque officier d'armée, ou un gouverneur de province.] 'Il est certain que c'estoit un Chrétien. [Je ne sçay si c'est de cet endroit que l'auteur des Recognitions a tiré son Theophile,] 'dont il fait un homme riche & puissant à Antioche. [Cela n'est pas apparemment mieux fondé] 'que ce que porte le menologe de Basile, que l'Evangile de S. Luc luy fut dicté par S. Pierre. [On a peut-estre voulu mettre *par S. Paul*, comme on le lit dans les Ménées *p.* 224.]

Aug.conf l.4. c.8. p.236.1.a| Chry. in Act. h.1.p.4 c|6.b. | Bar.58. § 33| Synop.in Luc. p.847. f| Jans. ib.p.4.2. | Menæa, 18. oct. p.224. | Luc.1.v.4. | Recog.l.10.c. 71.p.524.c. | Ugh. t.6. p. 1107.b.

NOTE IX.

Pour la page 135.

En quel lieu S. Luc est mort.

'Saint Gaudence de Bresse dit qu'on tenoit que S. Luc estoit mort à Patres en Acaïe. 'Ce fut d'Acaïe que ses reliques furent apportées à Constantinople sous Constance, selon Philostorge, '& on lit la mesme chose dans les hommes illustres de S. Jerome, quoique cela ne soit pas dans la traduction greque de Sophrone. 'Mais Erasme ne dit point que cela manque dans les manuscrits. 'Le martyrologe attribué à S. Jerome, met sa feste *in Peralice civitate*. On ne sçait ce que c'est. [Pourroit-on corriger *in Patra Acaïæ civitate*?]

Gaud. f.17. bib. P. t.2. p. 60. d. | Philg.l.3.c.2. p.476.c. | Hier. v. ill. c. 7.p.268.d. | n.p.305.d. | Florent. p. 849.d.

'Nicephore paroist dire qu'il mourut à Thebes dans la Grece, [c'est à dire dans l'Acaïe. Nous avons vu dans la note 7,] 'la confusion que Metaphraste fait de cette ville avec la Thebaïde d'Egypte. 'Il dit dans les actes du Duc Arteme, que le corps de S. Luc estoit enterré à Thebes en Beocie du temps de Constance. 'On voit encore aujourd'hui auprés de cette

Nphr.l.2.c. 43.p.210.b.c. | Occu. t.2.p. 857-859. | Boll. 24. jan. p.565.§ 18. | Vheler, p379.

ville un tombeau où l'on pretend qu'il estoit. Il est dans une eglise qui porte son nom, en un village nommé Thabacide. Mais il y a sur ce tombeau une inscription d'un payen : '& d'ailleurs Wheler dit qu'il y a eu en ce pays là un S. Luc ermite, surnommé Styriote, dont on y voit encore un grand monastere : [de sorte qu'il est à craindre que Metaphraste, & les autres nouveaux Grecs, n'aient encore confondu l'ermite avec l'Evangeliste.]

p.358.359.380.

Bede, Usuard, & Adon, disent que l'Evangeliste mourut en Bithynie ; & le martyrologe Romain les a suivis. [Je ne sçay sur quoy cela peut estre fondé.] 'Car pour le livre de S. Isidore *de obitu sanctorum*, où cela se trouve aussi, 'Baronius le rejette toujours comme n'estant point du grand Isidore de Seville. [Et quand il en feroit, les autoritez contraires sont trop fortes pour ecouter un auteur du VII. siecle.]

Isi. H. san. c. 84.p.169.2.

Bar.18. oct. a. & alibi.

Pour la page 156.

NOTE X.

Sur ce qu'on dit de diverses translations des reliques de S. Luc.

[Les Grecs & les Latins font aujourd'hui la feste de S. Luc le 18 d'octobre. Bede & les autres martyrologes qui l'ont suivi, la marquent aussi ce jour là. Elle est de mesme dans le Sacramentaire de S. Gregoire *p.* 137. Le calendrier Romain du P. Fronto ne la met point dutout.] 'Mais les martyrologes qu'on appelle de Saint Jerome, mettent la feste de Saint Luc le 21 de septembre ; '& le 18 d'octobre ils mettent la translation de son corps en Orient. [On ne voit pas bien ce qu'ils veulent dire par cette translation. Le corps de S. Luc fut transporté d'Acaïe à Constantinople l'an 357. Mais les fastes d'Idace, Theodore le Lecteur *p.* 567. *d*, & la chronique d'Alexandrie *p.* 680, disent qu'il fut receu à Constantinople le 3 de mars avec celui de S. André.] 'Florentinius semble vouloir dire que les seules reliques de S. André furent apportées le 3 de mars, & que celles de S. Luc peuvent n'estre arrivées que le 18 d'octobre, parceque Philostorge parle separément de la translation de ces deux Saints. [Mais cella ne se peut dire sans dementir positivement Idace & Theodore le Lecteur : dont l'autorité est preferable à celle de Philostorge, qui d'ailleurs ne dit rien de positif.]

Florent. p. 848.

p.921.

p.924.2.

'Il y eut une autre translation, ou plutost une decouverte des reliques de S. Luc à Constantinople sous Justinien : mais elle luy fut commune avec S. André & S. Timothée. [Ainsi l'on en a fait une feste, elle a dû estre commune à ces trois Saints, ou estre attribuée principalement à S. André.]

Proc. ed. l.5. c.4.p.14.15.

'On raporte encore d'autres translations de S. Luc à Padoue, à Monte-Vergine 'ville de la principauté Ulterieure entre Nole & Benevent, & à Naple. 'Mais outre que toutes ces translations sont d'Occident & non d'Orient ; [quelles n'ont pas pu donner occasion aux Grecs de faire la feste de S. Luc le 18 d'octobre ; qu'on n'en donne aucune preuve, & qu'apparemment on n'en parle pas depuis fort long-temps :] 'Pierre des Noels mesme rejette celle de Padoue comme une fable, 'avec approbation de Florentinius, '& on joint à celle de Monte-Vergine des circonstances toutes fabuleuses.

Flor. p.924. et Ferr.it.18.oct. p.655.

Baud.p.493.2.

Flor. p.924.2.

P. de Nat.l.9. c.79.p.184.4.

Flor.p.924.1.

Ferr.it.p.655.

'St Paulin dit, selon son texte, que les villes d'Antioche & d'Ostie partageoient les reliques de Saint Luc : *Creta Titum sibi sumpsit ; & Antiochia & Ostia Lucam*. 'Rosweide témoigne avec raison en estre surpris, estant certain qu'elles estoient alors à Constantinople. [Mais il y a apparemment quelque faute en cet endroit. Car je ne voy pas comment on peut scander ce vers, ou il faut que *Antiochia &*

Paul. car. 26. p.628.

n.p.863.

ne fasse qu'un pié. *Europa ostia* feroit le vers, & pourroit marquer Constantinople. M^r le Brun dans son edition de S.Paulin en 1685, n'ajoute rien à Rosweide sur cet endroit *p.*109.]

Bar.586.§25. 'Pour ce que dit Baronius d'un acte gardé dans le Vatican, par lequel il paroist que S.Gregoire le grand a apporté de Constantinople à Rome un bras de S.André, & le chef de S. Luc, [il feroit à souhaiter qu'il nous en eust donné les termes: Car il n'est pas aisé de comprendre comment S. Gregoire a pu parler comme il a fait; contre la liberté que se donnoient les Grecs de divifer & de transporter les corps des Saints, s'il avoit luy mesme receu d'eux des reliques si considerables.]

Pour la page 536.

NOTE XI.

Que S.Gregoire de Nazianze, & S. Paulin paroissent avoir cru S.Luc martyr.

Bar.61.§7. 'Baronius cite S.Gregoire de Nazianze *or.* 3.*p.*76. *c.d*, & S. Paulin *ep.*12. *p.*155, pour prouver que S.Luc est martyr. 'Pour S.Gregoire, quoiqu'Elie de Crete son commentateur; Naz.or.3.n.63.p.322.323. dise que ses paroles ne prouvent pas que S.Luc soit mort par le martyre, [neanmoins les termes de ce Pere sont si exprés, qu'à moins que d'estre assuré du contraire par une autorité presque indubitable, il n'y a guere lieu de douter qu'il n'ait mis Saint Luc au nombre de ceux qui sont morts pour J.C.]

Paul.ep.12.p.255. 'Dans le passage de S. Paulin, *& magno nomine Lucas Martyr & illustris sanguine Nazarius*, 'le mot de n.p.799. *Martyr* se peut raporter à S.Nazaire & à S.Luc; & c'est au premier qu'il se raporte selon les anciennes editions, dit Rosweide dans ses notes. [Neanmoins des personnes habiles croient qu'il vaut mieux le raporter à S.Luc, pour ne pas faire dire deux fois à S.Paulin que S.Nazaire a esté martyr: car *Martyr* & *illustris sanguine*, ne sont que la mesme chose.] 'Le P.Mabillon le croit certain. [Ce Anal.t.3.p.414. que l'on peut dire encore, c'est que] 'S.Paulin parlant en general de ces Paul.ep.12.p.152. reliques de S.Luc & de quelques autres, dit qu'elles estoient des Apostres & des Martyrs. [Ainsi s'il n'a pas mis S.Luc au nombre des Apostres, il faut qu'il l'ait mis au rang des Martyrs.] M^r le Brun suit tout à fait Rosweide dans son texte *p.* 210, & dans ses notes *p.*75.76.

NOTES SUR SAINT TIMOTHÉE.

Pour la page 542.

NOTE I.

Qu'il estoit de Lystre plutost que de Derbe, ou de Thessalonique.

Act.16.v.1. 'SAINT Luc dit que S.Paul estant arrivé à Derbe & à Lystre, y rencontra S.Timothée: [ce qui nous marque bien que S.Timothée estoit de Lycaonie, où sont ces deux villes, mais ne determine point de laquelle des deux il estoit. Origene n'est donc Ori.in Rom.16.p.632.a.b. pas assez exact,] 'lorsqu'il dit que les Actes nous apprennent qu'il estoit de Derbe. 'Ils nous donnent mesme plu- From.in Act.16.p.656.2. tost lieu de dire qu'il estoit de Lystre, puisqu'ils ajoutent aussi-tost aprés, que Act.16.v.2. les freres qui estoient à Lystre, & à Icone, luy rendoient un bon témoignage, [sans parler de ceux de Derbe. C'est ce qu'ont suivi S. Chrysostome *in Rom.h.*19.*p.*286.*d.e*| *in* 2.*Tim.h.*8.*p.*596. *b*, Theodoret *in Rom.* 16.*v.*21.*p.*118.*b.* & aprés eux tous les Grecs.] 'S. 20.v.4. Luc semble dire en un endroit qu'il estoit de Thessalonique: '& Grotius Synop.n.p.1568.h. l'entend de la sorte, pretendant que

sa famille en estoit originaire. Il avoue que la version syriaque est contre luy. ʼEt S.Chrysostome soûtient que ce n'est pas le sens de S.Luc.

Chry.n.h.43. p.377.c.

Pour la page 142.

NOTE II.

Si S.Timothée estoit parent de S.Paul.

Rom.16.v.21.

ʼS.Paul salue les Romains de la part de S.Timothée le compagnon de ses travaux, de Luce, de Jason, & de Sosipatre ses parens &c. ʼCela a donné lieu à Origene de dire que S.Paul mettoit Timothée au nombre de ses parens: [& il le pouvoit estre, surtout du costé de sa mere Eunice qui estoit Juive.]ʼMais comme S.Paul luy donne son epithete particuliere, & qu'il le releve encore davantage en l'appellant le compagnon de ses travaux, il n'est point necessaire de luy raporter encore ce qui est dit des trois autres. [S.Chrysostome ne le comprend point entre les parens de S.Paul,] & Theodoret l'en distingue formellement.

Ori.n.p.632. b.

Est.ib.p.186.1| Thdrt.ib.p. 118.b.

Pour la page 144.

NOTE III.

Que S.Paul n'a point laissé S.Timothée à Ephese en l'an 57.

Chry. 2.Cor. h.1.p.497.d. e.

ʼS.Chrysostome croit que S.Paul avoit S.Timothée avec luy lorsqu'il passa d'Asie en Macedonie [vers le milieu de l'an 57.] Son sentiment est fondé sur ce que S.Paul met son nom avec le sien dans le titre de la seconde epistre aux Corinthiens, écrite de Macedoine peu de temps aprés qu'il eut quitté l'Asie. *V.S. Paul* § 31. Car il est certain par là que S.Timothée estoit revenu de Corinthe trouver S. Paul en Asie, & l'avoit ensuite suivi en Macedoine; [ou que de Corinthe il l'avoit esté rejoindre en Macedoine.] Le premier est autorisé par S. Chrysostome, & paroist plus conforme à S.Paul mesme, ʼqui écrit d'Ephese qu'il l'attendoit. [Mais l'un & l'autre suffit pour rejetter la pensée de ceux qui croient que S.Paul le laissa en ce temps là à Ephese pour y prendre soin des affaires de l'Eglise, & qu'il luy écrivit ensuite sa premiere epistre.]

1.Cor.16.v.11.

Pour la page 144.

NOTE IV.

Que S.Timothée a apparemment esté envoyé à Philippes, & mis en prison en 62.

ʼCe que S.Paul mande aux Hebreux que Timothée estoit sorti, ἀπολελυμένον, peut signifier ou qu'il avoit esté mis en prison, & en avoit esté delivré, ou qu'il estoit sorti [de Rome] pour quelque commission que S.Paul luy avoit donnée, ʼou qu'il estoit sorti de quelque affaire embarassante. [Pour ce dernier sens, on ne voit pas bien dans quelles affaires pouvoit estre embarassé un Saint qui n'en avoit point d'autres que celles de J.C, & de l'Evangile: & si c'estoit dans celles là, ce sens retombe dans le premier;] ʼqu'Usserius a suivi. [Et il est certain qu'ἀπολελυμένος, signifie plus naturellement estre delivré des liens, que toute autre chose.]ʼUsserius croit qu'il avoit esté retenu prisonnier à Rome avec S.Paul. [Mais lorsque S.Paul parle de luy à Philemon, aux Philippiens, & aux Colossiens, il ne dit jamais qu'il fust prisonnier, comme il le dit de quelques autres.]ʼAu contraire il fait esperer aux Philippiens qu'il le leur envoyera bien-tost. [Ainsi il n'estoit point alors en prison. Il faut de plus, considerer que]ʼS.Paul ayant dit qu'il estoit sorti, ajoute en mesme temps, *Et s'il vient bien-tost je vous irai-voir avec luy.* [Or quelle suite cela a t-il, si par cette sortie on entend qu'il estoit sorti de prison? Il faut necessairement avouer qu'il n'estoit point alors à Rome avec S.Paul:]ʼEt Usserius a esté obligé de le reconnoistre. Que si par cette sortie on en-

Heb.13.v.23| Chry.n.h.34. p.985.d.

Est.n.p.1092. a.

Uss an.65.p. 680.b.c.

b.

Phili.2.v.19. 23.

Heb.13.v.23.

Uss.p.680.c.

tend que S.Paul l'avoit envoyé quelquepart, comme Usserius semble faire, [il paroist étrange qu'il ne dise point où il l'avoit envoyé.

Je ne sçay donc s'il ne faudroit point dire que S.Paul l'avoit effectivement envoyé à Philippes en l'an 62; que dans ce voyage il avoit esté fait prisonnier,] 'estant certain d'ailleurs qu'il a confessé publiquement J.C. en quelque occasion que nous ignorons; [que cela avoit esté sçeu jusqu'en Judée; & qu'ayant enfin esté delivré, c'est cette delivrance que S. Paul mande en l'an 63 aux Hebreux, qui pouvoient aisément inferer d'eux mesmes, qu'ayant esté delivré il ne manqueroit pas de revenir trouver S. Paul. Nous suivrons cette conjecture en attendant que nous trouvions quelque chose de plus clair & de plus certain. Elle nous oblige de mettre un temps considerable entre les epistres aux Colossiens & aux Philippiens, & celle aux Hebreux: mais rien ne nous empesche d'y mettre un an entier si nous voulons.]

1.Tim.6.v.12.

'Theodoret tire de ce que S. Paul dit dans sa lettre aux Hebreux touchant S.Timothée, que ce Saint mesme a porté cette lettre; [comme s'il avoit cru que S.Paul eust voulu dire qu'il tascheroit d'attendre qu'il fust revenu de Judée le retrouver à Rome, pour aller luy mesme en Judée, & l'y remener avec luy. Cela a certainement peu d'apparence: & les termes de S. Paul, *Sachez que Timothée a esté envoyé*, ou est *parti*, ne sont guere propres pour marquer qu'il l'envoyoit vers eux leur porter sa lettre.]

Thdrt.in Heb. p.461.c.

Pour la page 147.

NOTE V.

Sur les actes de S.Timothée attribuez à Polycrate.

Boll.24.jan. p.566.567.

'Nous avons deux sortes d'actes de S. Timothée, les uns plus longs, qui portent le nom de Metaphraste, '& que Leo Allatius reconnoist pour estre de luy: les autres[plus courts]'qu'Allatius luy attribuë encore, [quoiqu'il soit assez peu probable qu'il ait fait deux fois l'histoire d'un mesme Saint, & à peu prés de la mesme maniere.]

All de sym. p.129. p.126.

'Ces actes plus courts tels que Bollandus nous les a donnez, portent le nom de Polycrate, qui les adresse à tous les Prestres[ou Evesques] de l'Asie & du Pont &c. ses collegues; & témoigne avoir appris ce qu'il y dit de ceux mesmes qui avoient vu S. Timothée. [Tout cela convient fort bien à Polycrate Evesque d'Ephese sous le Pape Victor à la fin du II. siecle.]'Sigebert les attribuë à un Polycrate qu'il place devant S.Denys l'Areopagite, & devant S.Lin, comme plus ancien, [ce qui ne peut estre,] 'puisqu'il cite S.Irenée. a Bollandus ne fait point de difficulté de les attribuer à Polycrate Evesque d'Ephese. [Neanmoins ni Eusebe ni S. Jerome n'en parlent point dutout en traitant de Polycrate, quoique cette piece dust estre assez celebre, estant adressée à toute l'Asie mineure.] 'Photius en parle amplement: mais il ne l'attribuë à aucun auteur.

Boll.24.jan. p.566.§1.

Sig.v.ill.c.3. p.231.

Boll.24.jan. p.566.§4. a §1.4|p.565.§6.7.

Phot.c.254.p.1401.

[Que si nous venons à considerer ces actes par eux mesmes, il est peu croyable,]que les mots de Patriarche, b d'Archevesque d'Ephese, c de la grande metropole d'Ephese, fussent usitez sous Polycrate. Il est peu croyable que de son temps l'on eust déja écrit les vies & les actions de beaucoup [de Saints,] 'puisqu'Eusebe témoigne que ces premiers Chrétiens écrivoient fort peu. [Il est peu croyable qu'un Evesque d'Ephese]'nous renvoyast à S. Irenée, qui écrivoit en mesme temps dans les Gaules, pour autoriser ce qu'il dit s'estre fait à Ephese mesme. Il est peu croyable qu'un homme qui écrivoit lorsque le paganisme estoit encore dans sa vigueur, 'dise que du temps de

Boll.24.jan. p.566.§2. b §5. c §2.

Eus.l.3.c.14. p.94.c.

Boll.p.565.§4.

S.Timothée il estoit encore demeuré à Ephese quelques restes de l'ancienne idolatrie. A quoy l'on peut ajouter, 'que cet auteur semble attribuer tous les quatre Evangiles à Saint Jean, au moins quant à l'arangement & à l'ordre des choses : ce qui a esté jusques à present inconnu à toute l'Eglise. 'Il pretend aussi que S. Jean a écrit l'Evangile avant son exil de Patmos ; ce qui est contraire aux auteurs ecclesiastiques. *V.S.Jean* § 8.

§ 4.

§ 4.5.

p.563.§7.20.

'Bollandus remarque que cette piece se trouve aussi en grec ; mais avec cette difference que l'inscription, qui l'attribue à Polycrate, n'y est point : [ce qui a donné lieu à Leo Allatius de l'attribuer à Metaphraste,] & que la translation du corps de S. Timothée à Constantinople, arrivée long-temps aprés la mort de Polycrate, s'y trouve décrite. C'est, dit Bollandus, que ceux qui ont voulu y ajouter cette translation, en ont osté le nom de Polycrate. [Mais il est aussi aisé de croire que ceux qui ont voulu l'attribuer à Polycrate, en ont osté la translation, ces deux choses estant incompatibles l'une avec l'autre.] Et il est bien plus favorable pour les actes mesmes, de dire que les copistes Latins y ont ajouté le nom de Polycrate & toute l'inscription, qui ne se trouve point dans le grec. Car si cela vient de l'auteur original, c'est certainement un imposteur indigne de toute croyance.

Quoique ces actes ne puissent donc pas passer pour authentiques, nous n'avons pas cru neanmoins les pouvoir rejetter absolument, puisqu'ils peuvent servir à éclaircir quelques points de la vie de S. Jean & de S. Timothée, sur lesquels nous n'avons point de meilleurs monumens ; & que Photius les cite comme capables de faire quelque autorité. Les titres magnifiques qu'il donne à l'Eglise d'Ephese, donnent tout lieu de juger que c'estoit quelque Ecclesiastique de la mesme ville, qui est ainsi le témoin de la tradition de son Eglise dans le V. ou VI. siecle. [Car les titres de Patriarche & d'Archevesque ne permettent guere de le croire plus ancien.] Et Bollandus croit qu'il le faut mettre avant Justinien, puisqu'il ne parle point de la decouverte des reliques de S.Timothée qui arriva sous ce Prince. 'Photius remarque que son style est assez simple.ᵃ Dans l'abregé qu'il en fait il dit bien nettement que S. Timothée mourut sous Domitien ; 'ce que quelques autres ont suivi : [Et les actes qui sont embarassez luy ont pu donner lieu de le dire.] Mais la fin porte en termes exprés que Nerva regnoit alors.

p.565.§21.

Phot.c.254.p.1404.b.
a p.1401.
Pears in Ign.c.2.p.98.
Boll.24.jan.p.566.§8.

[Pour les actes plus longs, qui peuvent estre veritablement de Metaphraste, ce n'est dans le fond qu'une paraphrase des autres : Et quand ils diroient quelque chose de plus, on n'y auroit pas d'égard.]

NOTE VI.

Pour la page 147.

Qu'il n'y a point de preuve que S. Timothée soit mort plustard qu'en 97.

[Le temps de la mort de S. Timothée est certain, si nous recevons l'autorité de ses actes. Et il paroist que Baronius ne les avoit pas lus,] 'lorsqu'il pretend que S. Timothée n'est mort qu'un peu avant que S. Ignace écrivist aux Epheſiens [en 107.] Il se fonde sur ce qu'il suppose qu'Onesime a esté successeur immediat de S. Timothée : & comme S. Ignace dans l'epistre aux Ephesiens *p.* 2, loüe Dieu de leur avoir donné Onesime pour Evesque, il en conclud qu'Onesime estoit depuis peu dans cette charge. 'D'autres neanmoins ne penetrent pas la force de cet argument. Mais d'ailleurs aucun auteur ancien ni nouveau, non pas mesme Adon dans son traité des

Bar.109.§15.

Boll.24.jan.p.563.§9.

des festes *p.* 37, ne dit qu'Onesime ait succedé immediatement à S. Timothée, 'outre que S. Jean peut avoir gouverné luy mesme l'Eglise d'Ephese durant quelque temps, comme le disent les actes de S. Timothée; 'au lieu de quoy les Constitutions mettent un autre Jean ordonné par l'Apostre, c'est à dire celui dont parle Eusebe; & c'est peut-estre le plus veritable. 'Onesime a succedé à un Caius, s'il en faut croire les écrits qui portent le nom de Saint Hippolyte, & de Dorothée.

p.566.§7.

Const.l.7.c. 46.p.327.b| n.p.302.a.c.

Uff. in Ign. p. 51 n.9.

'Pour la grande difficulté que forment les écrits adressez à S. Timothée par S. Denys l'Areopagite, où les lettres de S. Ignace écrites en 107, sont citées, c'est à Baronius, à Bollandus, & au P. Halloix, à s'en tirer comme ils peuvent: & ils y sont assez empeschez. [Pour le P. Morin & beaucoup d'autres, ce leur est une nouvelle preuve que ces ouvrages ne furent jamais ni écrits par S. Denys l'Areopagite, ni adressez à S. Timothée.]

Boll. 24. jan. p.564.§10.

NOTE VII.

Pour la page 148.

Quelques difficultez sur la translation de S. Timothée à Constantinople.

'La chronique d'Alexandrie marque que le corps de S. Timothée fut receu à Constantinople le premier jour du mois Paneme: 'par où Mr Valois pretend qu'elle marque le premier de juillet. 'On voit neanmoins par les actes de S. Timothée que les mois Macedoniens ne répondoient pas tout à fait aux mois Romains. [Ainsi si l'on veut suivre ici ceux qui disent que le mois Paneme commence le 25 de juin dans les années communes, & le 24. dans les bissextes, comme estoit l'an 356, la chronique d'Alexandrie s'accordera avec Theodore le Lecteur,] 'qui met la translation de S. Timothée le 24 de juin. [Que si nous voulons que le premier de Paneme soit le premier de juillet, il y aura bien de l'apparence qu'il faut lire *kal. julii* dans Idace au lieu de *junii*.]

Chr. Al. p. 663.

Thdr. L. n. p. 170.1.d.

Boll. 24. jan. p.566.§8.

Thdr. L. p. 557.d.

'Cette translation se fit en 356, & en la 19.e année de Constance, [en commençant à conter depuis le mois de janvier d'aprés la mort de Constantin:]'& neanmoins dans l'an 20 du mesme Prince, [Constantin estant mort sur la fin de may en l'an 337.

Idat|Chr. Al| Hier.

Ado, fest.p.36

Saint Paulin & les autres qui ne marquent pas exactement l'ordre des temps, parlent de cette translation comme si elle s'estoit faite avec celle de S. André & de S. Luc. Mais cette derniere se fit l'année suivante en 357. *V. S. André*.]

NOTES SUR S. CLEMENT PAPE.

NOTE I.

Pour la page 151.§1.

Sur ce que S. Clement a succedé à S. Pierre selon les uns, & n'a esté selon les autres que le troisieme Evesque de Rome aprés luy:

[IL est tres difficile d'accorder les anciens entre eux touchant les premiers successeurs de S. Pierre; & peut-estre encore plus difficile de trouver sur cela quelque chose de certain.] 'Tertullien voulant montrer que l'Eglise Romaine tiroit son origine des Apostres, le prouve parceque S. Clement avoit esté ordonné Evesque par S. Pierre. 'ç'a esté depuis le sentiment de Rufin dans la lettre à S. Gaudence, '& generalement l'opinion commune de tous les Latins à la fin du IV. siecle, que S. Clement avoit esté le premier Evesque de Rome aprés S. Pierre: '& l'on trouve la mesme chose ou insinuée ou exprimée clairement par divers Latins, & mesme par quelques

Tert. pref. c. 32.p.243.b.

Recog. pr. p. 398.

Hier. v. ill. c. 15.p.272.d.

Const. n. p. 301.a.b.

Grecs du V. siecle & des suivans. S. Jerome semble aussi la suivre dans des écrits [faits avant 392, & depuis,] où il dit que S. Clement a esté successeur de S. Pierre, & qu'il a gouverné l'Eglise Romaine aprés luy. [Cependant il ne faut pas prendre ses paroles en ce sens, puisque] dans le catalogue des hommes illustres, [fait en 392,] il assure nettement que nonobstant le sentiment des Latins, S. Lin a esté le second Evesque de Rome, S. Anaclet le troisieme, & S. Clement le quatrieme.

Hier. in Jo. l. 1. c. 7. p. 26. c | in Is. 52. v. 13 p. 193. d.

v. ill. c. 15.

[S. Lin a donc succedé immediatement à S. Pierre selon S. Jerome,] dont le sentiment est appuyé sur le témoignage de S. Irenée, d'Eusebe, de S. Optat, de S. Epiphane, de S. Augustin, & de Theodoret. [Et aprés S. Lin il faut mettre S. Anaclet, selon les mesmes auteurs, hormis que S. Epiphane le nomme Clet, & que S. Optat & S. Augustin le mettent aprés S. Clement.]

Iren. l. 3. c. 3. p. 232. d | Eus. l. 3. c. 2. 4. p. 71. 74. a | 91 | Opt. l. 2. p. 48. b | Epi. 27. c. 6. p. 107. a. d | Aug. ep. 165. p. 286. 2. d | Thdrt. 2. Tim. 4. v. 21. p. 566. d.

Rufin mesme qui veut que S. Clement ait succedé immediatement à S. Pierre, suppose neanmoins comme constant que S. Lin & S. Anaclet ont precedé S. Clement, & ont esté Evesques à Rome avant luy. Et il accorde cette difficulté en disant que S. Lin & S. Anaclet n'ont gouverné l'Eglise de Rome que durant la vie de S. Pierre.

Recog. pr. p. 398.

C'est une opinion commune dans les anciens & dans les nouveaux, comme le P. Petau nous en assure, que S. Lin & S. Clet ont gouverné des devant la mort de S. Pierre. [Mais cette opinion vraie ou fausse, ne suffit point pour expliquer S. Irenée, Eusebe, S. Jerome, S. Epiphane, & generalement tous ceux qui faisant le denombrement des Papes, ont marqué S. Lin & S. Anaclet comme faisant chacun son degré dans la chaine de cette succession, & de la tradition ecclesiastique: ce que quelques uns expriment encore plus clairement, soit en reconnoissant comme S. Irenée, que Saint Clement estoit le troisieme Evesque de Rome depuis les Apostres, ou le quatrieme comme dit S. Jerome,] selon qu'on y comprend les Apostres, ou que l'on les en exclud; soit en exprimant mesme le nombre des années qu'ils ont gouverné depuis la mort des Apostres, [comme font Eusebe & S. Epiphane.] Eusebe dit encore que S. Lin receut le premier l'episcopat de Rome aprés le martyre de S. Pierre & de S. Paul.

Epi. n. p. 47.

Const. c. p. 299. c. d.

Eus. l. 3. c. 2. p. 71. b.

S. Epiphane donne donc une autre solution, qui est que S. Clement ayant receu l'ordination episcopale de Saint Pierre, s'excusa de cet emploi, & demeura dans le repos durant que S. Lin & S. Clet [ou Anaclet,] gouvernerent consecutivement l'Eglise de Rome: mais que S. Clet estant mort, il fut obligé de prendre le soin de cette Eglise: C'est la pensée de ce Saint, qu'il ne donne pas neanmoins pour constante; ne voulant pas mesme assurer si S. Clement a receu l'ordination de S. Pierre, ou s'il l'a receuë de S. Clet. Il l'appuie neanmoins sur ce que S. Clement dans une de ses lettres, (c'est dans celle aux Corinthiens,) conseille à quelqu'un de se retirer, afin de laisser le peuple dans la paix en s'eloignant.

Epi. 27. c. 6. p. 107.

Clem. 1. Cor. c. 54. p. 117. a.

[Il semble donc que S. Epiphane ait cru que S. Clement avoit pratiqué luy mesme ce conseil, & qu'ainsi il y avoit eu quelque trouble, ou au moins quelque apparence de trouble dans l'Eglise Romaine aprés la mort des Apostres, à cause duquel S. Clement ait mieux aimé se tenir dans le repos de la solitude, ou aller exercer son zele en d'autres endroits. Et c'est peut-estre le sens le plus naturel de ce que dit S. Clement, lorsqu'aprés avoir representé aux Corinthiens les malheureux effets de la jalousie & de l'envie,] il conclud par ces paroles: Ce n'est pas "

c. 7. p. 94. c.

„ seulement pour vous avertir de vostre „ devoir que nous vous representons „ tout ceci ; c'est encore pour nous en „ faire ressouvenir nous mesmes. Car „ nous sommes dans la mesme lice que „ vous, & nous avons les mesmes com„ bats à soutenir.

[Que s'il est vray que S. Lin & S. Clet avoient déja gouverné l'Eglise de Rome sous S. Pierre, comme on le croit communément ; & que S. Clement avoit aussi esté choisi par le mesme Apostre pour la gouverner ; on ne trouvera pas étrange qu'il se soit rencontré quelque difficulté dans la succession, non de la part des chefs, mais de la part du peuple ;] 'dans lequel il est impossible de trouver jamais une parfaite vertu, comme dit S. Chrysostome parlant de l'Eglise la plus sainte & la plus pure qui fut jamais. 'Aussi ce Pere ne fait point de difficulté de reconnoistre que S. Paul craignoit qu'il n'y eust du trouble à Rome parmi les Fideles aprés sa mort. 'Hermas qui dit que le plus grand nombre des Chrétiens de ce premier siecle vivoit dans la sainteté & dans l'innocence, 'reconnoist neanmoins qu'il y avoit parmi eux plusieurs petites divisions qu'il falloit purger par la penitence, & quelques unes mesme de plus fascheuses qui pouvoient exclure entierement du salut.

Chry. in Act. h.14. p.132.c.

in 2.Tim.h. 10. p.610.b.

Past.l.3. c.8. § 2.p.66.

c.9.§.23. p.77.

'Hamond Prestre Protestant d'Angleterre, dans un ouvrage où il soûtient l'episcopat contre les Presbyteriens, donne une autre solution. Car il croit qu'il n'est pas improbable que S. Clement gouvernoit les Juifs de Rome en mesme temps que S. Lin & S. Anaclet y gouvernoient l'un aprés l'autre les Gentils ; & qu'Anaclet estant mort, Saint Clement avoit réuni sous luy toute l'Eglise Romaine : Qu'ainsi il avoit succedé immediatement aux Apostres selon Tertullien, Rufin, & tous les Latins, mais seulement à l'égard des Juifs ; & qu'à l'égard des Gentils, il n'avoit succedé qu'à Anaclet, selon S. Jerome, S. Irenée, & tous les Grecs. Il luy attribuë les Juifs plustost que les Gentils, sur un passage de l'epistre de S. Ignace aux Tralliens. 'Mais ce passage est ajouté. [a] Il concilie de la mesme maniere une difficulté toute semblable touchant S. Evode & S. Ignace Evesques d'Antioche : [& on sçait que dans le IV. siecle, S. Melece d'Antioche offrit à Paulin qui se pretendoit Evesque de la mesme Eglise, qu'ils gouvernassent tous deux ensemble, & que le survivant demeureroit seul Evesque. Toute l'Eglise d'Afrique offrit la mesme chose en 411 aux Donatistes.] 'M[r] Cotelier trouve cette solution subtile, ingenieuse, & assez vrai-semblable. Il ne la suit pas neanmoins, parceque ce n'est pas le sens des Constitutions. (ce qui n'est pas une raison,) & parcequ'elle n'est appuyée d'aucun ancien. [Ne peut-on point dire neanmoins qu'elle l'est en quelque sorte par S. Epiphane,] 'qui dit que la ville d'Alexandrie n'avoit jamais eu deux Evesques comme les autres. 'Car cela marque assez que plusieurs en avoient eu deux : [& il semble que la meilleure raison qu'on en puisse rendre, c'est la differente maniere dont il falloit gouverner les Juifs & les Gentils dans ces premiers commencemens.] 'Le P. Alexandre suit ce sentiment à l'égard de S. Evode & de S. Ignace.

Ham.l.5.c.1. p.257.

Ign. T. ep. 3. p. 7.

a Ham. p.257. 258.

Cot.n.p. 298.d.e.

Epi.68 c.6.p. 722.c.

Pearf. in Ign. t.2.p.185.

Alex.t.1. p. 507.

'S. Jerome semble avoir rejetté absolument le sentiment des Latins, qui faisoient S. Clement successeur immediat de S. Pierre, comme faux & sans fondement. [Nous le suivrions volontiers en cela, si nous ne considerions que Rufin,] 'puisqu'il fonde l'opinion des Latins sur l'epistre de S. Clement à S. Jacque, [qui quoique tres ancienne, ne laisse pas d'estre certainement supposée. On pourroit

Hier.v.ill.c. 15.

Recog.pr. p. 398.

croire aussi que le nom de S. Clement, beaucoup plus celebre que ceux de S. Lin & de S. Anaclet, auroit fait oublier ces deux-ci, & auroit fait passer S. Clement pour successeur immediat des Apostres, parcequ'on savoit qu'il avoit esté leur disciple.] L'autorité des Constitutions qui disent que S. Clement a esté ordonné par Saint Pierre, [n'est pas fort considerée. Mais Tertullien qui le dit aussi, nous arreste, & fait que nous serions bien aises de pouvoir accorder son sentiment avec celui de S. Irenée, qui doit l'emporter sans difficulté.

Const. l. 7. c. 46. p. 387. b.

Nous laissons à d'autres à juger de la conjecture d'Hamond. Mais pour nous, nous aimons mieux] suivre avec Baronius, un auteur ancien & illustre comme S. Epiphane, & croire que S. Clement ayant esté ordonné Evesque de Rome par Saint Pierre, il ceda cet honneur à S. Lin & à S. Anaclet, & ne put estre obligé de l'exercer qu'aprés leur mort.] Mr Cotelier ne s'en eloigne pas non plus. [a] Bollandus, & le P. Alexandre aprés luy, suivent le mesme sentiment, quoique les raisons qu'ils rendent de la cession de S. Clement puissent recevoir assez de difficulté.

Bar. 69. § 43.

Const. n. p. 301. c.

a Boll. pont. p. 15| Alex. t. 2. p. 511.

[Nous aimerions encore mieux prendre une autre solution, si elle estoit aussi autorisée; qui seroit de dire que S. Clement auroit esté ordonné Evesque par S. Pierre, comme un Evesque apostolique, non attaché à aucune Eglise particuliere, mais destiné pour assister les Apostres dans leur ministere, & pour aller prescher la foy & établir l'Eglise ou la fortifier en divers pays; & qu'aprés la mort de S. Anaclet il auroit esté demandé par les Chrétiens de Rome, & établi comme Evesque propre de cette Eglise. Il est vray que Tertullien semble vouloir qu'il ait esté ordonné par S. Pierre pour l'Eglise de Rome,] puisqu'il prouve par son ordination que cette Eglise est Apostolique. [Neanmoins sa preuve subsistera toujours, pourvu qu'il soit constant que S. Clement a esté ordonné par S. Pierre, & a esté Evesque de Rome. Car il ne prouve pas en cet endroit la succession de l'episcopat, mais la succession & l'autorité de la doctrine,]

Tert. præs. c. 32. p. 241. b. §

Pearson rejette absolument toute opinion qui admet deux Evesques dans un mesme siege, parceque c'est la regle de l'Eglise qu'il n'y en ait qu'un. [Baronius, Hamond, & les autres, n'ont pas ignoré cette regle; mais ils n'ont pas ignoré aussi que les regles les plus inviolables ont quelquefois des exceptions : & l'exception que toute l'Eglise d'Afrique a voulu faire à celle-ci, est sans contestation aussi certaine que legitime. Quand il sera vray que S. Lin, S. Clet, & S. Clement encore, auront gouverné ensemble, Novatien que Pearson allegue a pu l'ignorer: Il a pu le savoir, & ne s'en pas servir: car quelque méchant qu'il fust, il avoit beaucoup d'esprit; & ainsi il a aisément jugé que ce cas estoit entierement different du sien, & ne pouvoit appuyer son usurpation schismatique.

Pears. post. p. 159-161.

Pour ce qui est du sentiment que nous suivons comme le plus probable, il ne nous oblige point à dire que S. Lin & S. Clet aient esté Evesques avant la mort des Apostres, Ce seroit assez qu'ils eussent gouverné les Chrétiens de Rome comme Prestres, & qu'ils eussent tellement merité leur estime & leur affection, qu'on ait esté bien aise de les avoir l'un aprés l'autre pour Evesques, quoique S. Pierre eust destiné & ordonné S. Clement pour l'estre aprés luy. Il est neanmoins difficile de croire que dans l'absence de Saint Pierre, l'Eglise Romaine n'eust personne qui y fist les fonctions d'Evesque, & qui y fust comme le

lien de tous les autres Fideles.

On peut trouver quelque difficulté à croire que S. Lin gouvernast l'Eglise Romaine comme Evesque, ou mesme comme Prestre, du vivant de S. Pierre & de S. Paul, sur ce que]'S. Paul peu avant sa mort saluant S. Timothée de sa part, ne dit rien dutout pour le relever, & mesme le nomme aprés Eubule & Pudent. [Je ne sçay neanmoins si la simplicité sainte de ces temps heureux, ne doit point faire passer par dessus toutes les difficultez de cette nature. S. Paul ne releve jamais Saint Pierre en particulier;]'& il le met mesme entre S. Jacque & S. Jean.

2. Tim.4.v.21.

Gal.2.v.9.

Pour la page 152.§ 2.

NOTE II.

Pourquoi nous nous arrestons à Eusebe dans la chronologie de S. Lin & des autres Papes jusques à S. Pomien.

[Si c'est une grande difficulté de savoir comment S. Clement a esté successeur immediat de S. Pierre, & n'a neanmoins esté Pape qu'aprés S. Lin & S. Anaclet, ce n'en est pas une moindre de savoir si ces deux-ci ont gouverné seulement du vivant de S. Pierre, ou si les années qu'on donne à leur pontificat doivent se mettre aprés la mort de cet Apostre; ce qui est d'une grande consequence pour toute la suite de la chronologie des Papes,]'& pour plusieurs autres points de l'histoire de l'Eglise. [Je pense que la derniere opinion a toujours esté & est encore aujourd'hui la plus commune. Elle est clairement fondée sur Eusebe,]'qui dans son histoire aussi-bien que dans sa chronique, met les douze ans du pontificat de Saint Lin aprés le martyre de S. Pierre & de S. Paul. 'S. Epiphane en parle dans les mesmes termes. [a] Il y faut joindre assurément [b] S. Irenée, lorsqu'il dit que S. Clement receut l'episcopat τρίτῳ τόπῳ ἀπὸ τῶν Ἀποστόλων. [Et nous éclaircirons encore davantage son sentiment dans la note 5. Car pour]'Theodoret & tous les autres qui ont suivi Eusebe, il seroit inutile de les marquer en particulier.

Pearsf.post.p. 12.

Eusf.l.3.c.2.13. p.71-87.

Epi.27.c.6.p. 107.c.

a Pearsf. disf.p. 116.

b Iren.l.3.c.3. p.232.d.

Thdrt.2.Tim. c.4.p.506.d| Pearsf.post.p. 154.

'Pearson soûtient la premiere opinion dans le noveau systeme des Papes qui a paru aprés sa mort, & il veut que S. Lin soit mort avant S. Pierre. Il cite pour cela S. Irenée, où neanmoins il n'a pu trouver aucun endroit qui le dise: [& nous ne craignons point de soûtenir que ce Pere est contre luy.]'Il a donc pour luy les pretenduës Constitutions des Apostres, une chronique de Mets, avec Onuphre 'qui veut que S. Lin soit mort environ trois mois aprés S. Pierre, sous les Consuls Rufus & Capiton, c'est à dire en l'an de J.C. [67, qu'il conte] 68. 'On marque qu'assez de gents ont écrit que S. Lin estoit mort avant Saint Pierre; [mais on ne dit pas que ce soient des gents bien considerables.]'Ce qui est certain, c'est qu'il vivoit encore lorsque S. Paul écrivit sa seconde lettre à Timothée peu avant sa mort. 'Pearson s'appuie encore de quelques Pontificaux, & d'autres auteurs, qui mettent la mort de S. Lin sur la fin de Neron, qui est le temps où S. Pierre est mort, mais qui mettent la mort de cet Apostre dés le commencement du mesme regne. [Ainsi ces auteurs qui sont pour luy d'un costé, & contre luy de l'autre, ne peuvent pas luy servir d'une grande autorité, quand ils ne se tromperoient pas dans un point bien plus important, qui est la mort de Saint Pierre & de S. Paul, & dans beaucoup d'autres.

Pearsf.p.154-170.

p.157.170.

Onu.pont.p. 2.

Cotel.ap.n.p. 100.d.

Pearsf. disf.p. 116.

post. p.155. 157.168.170.

Un homme aussi habile que Pearson n'auroit point entrepris d'établir un nouveau systeme sur des fondemens si foibles & si ruineux. Mais il a cru avoir des preuves considerables pour avancer de plusieurs années l'heresie de Marcion née sous le Pape Pie, & le

martyre de S. Polycarpe qui ne peut pas avoir precedé le pontificat d'Anicet; à quoy Dodwel ajoute la mort des Martyrs de Lion, qui ont souffert constamment sous Eleuthere.] (p.139.140.) 'Pearson s'est trouvé engagé par là à faire un nouveau systeme des Papes des deux premiers siecles, & à abreger ou avancer autant qu'il a pu le temps des premiers, pour faire quadrer à ses principes ceux de Pie, d'Anicet, & d'Eleuthere. [Il seroit trop long & trop embarassant d'examiner ici les deux ou trois points qui sont le veritable fondement de son opinion: mais nous esperons qu'on verra en son lieu qu'il n'y a aucune necessité de les placer autrement que fait Eusebe. Il est fascheux mesme que Pearson en abandonnant cet auteur, le plus ancien que nous ayons pour l'histoire de l'Eglise,] (p.140.141.) 'se soit trouvé reduit à prendre pour guide Eutyque d'Alexandrie, qui non seulement n'a écrit que dans le X. siecle, [mais qu'on peut dire n'avoir rien de plus remarquable que ses frequens egaremens:] (p.9.141.) '& Pearson n'ose pas le desavouer.

[Dodwel qui nous a donné l'ouvrage posthume & imparfait de Pearson, & qui parle de cet Evesque de sa secte presque comme si c'estoit son Dieu, ne laisse pas de remarquer diverses fautes dans son systeme, & il l'abandonne en partie pour nous en faire aussi un nouveau.] (dis.p.145.) 'Il montre le peu de sureté qu'il y a à s'arrester à Eutyque, quand mesme il auroit suivi dans la chronologie des Papes quelque ancien auteur que nous n'avons plus.

[Ce seroit peu que le systeme de Pearson ne fust pas bien assuré. Il fait fort bien voir luy mesme qu'on n'en a encore fait aucun qu'on puisse dire estre certain: & nous croyons pouvoir ajouter qu'il est mesme impossible d'en faire sur les monumens qui (post.p.139.) ont paru jusques à present,] 'n'y en ayant aucun sur lequel on puisse se fonder avec assurance, pour le temps precis auquel ces premiers Papes ont commencé ou fini, & pour la durée de leur episcopat. [Mais nous ne craignons pas d'avancer que celui de Pearson est certainement faux.] (p.171.) 'Car il fait commencer l'episcopat de S. Clement en 69 pour finir en 83. [Et nous esperons montrer dans la note 6, que S. Irenée est absolument contraire à ce sentiment, & qu'il est bien difficile de soutenir que S. Clement ait écrit son epistre aux Corinthiens avant la mort de Domitien, à la fin de 96 au plustost.]

(p.156.) 'Une des autoritez qu'allegue Pearson pour mettre la mort de S. Lin des l'an 67, est l'ancien Pontifical ou catalogue des Papes 'connu par Cuspinien, par (Boll.apr.t.1. p.3. § 10|26. ap.p.409.§ Pagi, ad.p. 302.) le P. Petau, & par d'autres, & donné enfin au public par le P. Boucher ou Bucherius Jesuite, dans son ouvrage sur le cycle pascal de Victorius. (67.§ 7.) 'On pretend que c'est ce que beaucoup d'auteurs ont appellé le livre ou le Pontifical de Damase: [& si cela est, je ne voy pas pourquoi] (58.) 'on dit que c'est faussement qu'on le luy attribue, [& pourquoi Damase ne l'aura pas pu dresser estant Diacre.] (Mar. & F. pr. p.3.) 'Car il estoit Diacre [en 355, lorsque le Pape Libere fut banni:] (Buch.cycl.p. 273.) '& le catalogue paroist fait en l'an 354 sous le Pape Libere.

[Nous aurions donc beaucoup de respect & de deference pour une piece si ancienne, quand mesme elle ne seroit pas du Pape Damase, & nous ne craindrons pas de la preferer à Eusebe, quoiqu'elle n'ait esté écrite qu'un peu aprés luy,] (ibid.) 'si Bucherius mesme ne remarquoit qu'elle fait plusieurs fautes, surtout dans les premiers Papes, [c'est à dire jusque vers le temps de S. Pontien:] (Pearf.post.p. 133.) 'Car depuis cela on peut dire qu'elle est exacte & fidele, quoiqu'elle ne soit pas encore tout à fait sans fautes. (Buch.p.273.) 'On ne peut par exemple soutenir ce qu'elle dit de S. Pierre,

p.269. 'qu'il gouverna 25 ans &c. depuis le Consulat de Vinicius & de Longinus, jusqu'à celui de Nerva & de Verus, & qu'il mourut sous ces derniers Consuls, 'qui ne se trouvent point dans les fastes, si on ne les change en Neron & Verus Consuls en 55, ou en Nerva & Vestinus qui sont ceux de 65. 'Les Papes Anicet, Eleuthere & Zephyrin, y sont oubliez, comme Bucherius l'assure expressément.

Pearf. post. p. 134.

Buch. p. 270.

Boll. apr. t. 1. p. 3. § 10.

'Bollandus qui reconnoist n'avoir point eu d'autre copie de ce catalogue que celle de Bucherius, '& qui l'a fait imprimer aprés luy, 'avoue aussi qu'il y a des omissions, *lacunæ*. 'Il y trouve neanmoins les Papes Anicet, Eleuthere, & Zephyrin, [que Bucherius assure ne s'y trouver pas. Nous laissons à d'autres à juger comment cela se peut faire.] Le P. Pagi a remarqué cette diversité, & se plaint de ce que Bollandus a changé son manuscrit, au lieu de le donner tel qu'il estoit, & avec ses fautes, comme avoit fait Bucherius. [Bollandus sous le nom duquel nous comprenons tous ses continuateurs, font un grand fond sur ce catalogue,] se plaignant que Bucherius ne l'a pas assez estimé : [& il veut regler sur cela toute la chronologie des Papes :] mais c'est en disant que des Papes ont esté vicaires de leurs prédecesseurs, & par d'autres suppositions dans lesquelles nous ne croyons point nous devoir embarasser. 'Que si le Pape Damase a envoyé ce catalogue à S. Jerome, comme Bollandus le pretend sur des lettres de l'un & de l'autre, [qui sont visiblement supposées ; il faut dire que S. Jerome n'a pas cru qu'on y dust avoir égard,] puisque dans son traité des hommes illustres c. 15, fait aprés la mort de Damase, il met S. Clement aprés S. Anaclet, contre l'autorité de ce Pontifical.

p. 14 &c. p. 3. § 11. p. 22-24.

Pagi, 67. § 7.

Boll. apr. t. 1. p. 3. § 10.

Pagi, 67. § 17. Boll. p. 3. § 9. p. 4.

Pearf. post. p. 4. 271.

'Pearson se moque des nouvelles decouvertes que Bollandus a faites pour le soûtenir & le rectifier, ajoutant qu'aprés bien des recherches, il n'a que peu ou point du tout contribué à éclaircir l'histoire, 'parcequ'il a eu grand soin de supputer les années, & a peu songé à trouver la verité ou mesme la vraisemblance. 'Il reconnoist en termes formels qu'on ne peut rien établir sur ce catalogue, au moins pour les deux premiers siecles, 'ni sur les Consuls qui y sont mis au hazard, dit-il, *tanquam conjector*. [& ainsi il n'y peut pas établir non plus la mort de S. Lin en 67.]

p. 318. p. 133. 273. p. 134. 135.

'Dodwel n'est pas plus favorable à Bollandus, '& il l'est encore moins au Pontifical de Bucherius, qu'il pretend n'estre qu'un abregé des autres Pontificaux, fait dans le VI. siecle ou depuis. [Mais il n'a point de preuves solides pour le montrer : & ainsi je pense que nonobstant ses conjectures, ce catalogue demeurera] dans la possession où il est, de passer pour le plus ancien de tous, [puisque ces sortes d'ouvrages vont plutost en augmentant qu'en diminuant, comme on le voit par experience :] La fin de cet ouvrage, *Liberius fuit temporibus Constancii ex die XI. kalendas junias in diem ..... à Consulibus Constantio V. & Constantio Cesare.....* Cette fin, dis-je, convient bien moins à un copiste arresté par quelque accident, qu'à un auteur qui savoit le commencement de Libere, mais qui n'en savoit pas la fin, parcequ'elle n'estoit pas encore arrivée. [Son exactitude toujours d'autant plus grande qu'il approche plus prés de Libere, donne encore tout sujet de croire que c'est le temps où il vivoit :] & divers petits écrits ausquels celui-ci s'est trouvé joint dans le manuscrit, finissent tous aussi à l'an 354.

dis. p. 229. p. 105. 224. &c.

post. p. 139.

p. 139.

'Dodwel en nous donnant l'ouvrage posthume de Pearson, qu'il fait gloire d'honorer comme son maistre, renverse neanmoins tous ses raisonne-

dis. p. 1. &c.

mens par de nouvelles pensées, & nous donne aussi un nouveau systeme, [mais tout fondé sur une infinité de vuës & de conjectures; en quoy il est beaucoup plus fecond que Pearson, comme il a aussi beaucoup moins de solidité. Ce seroit un travail infini d'examiner toutes ses conjectures, & de leur en opposer d'autres, comme il ne seroit peut-estre pas difficile: & quand on auroit donné à cela bien du travail & bien du temps, qui ne sont nullement des choses à prodiguer, puisqu'il en faudra rendre un conte exact, on n'auroit encore que des conjectures, & rien de certain. Nous nous contenterons donc de dire]'qu'il ne veut point, (si je comprens bien son sentiment, qui n'est pas aisé à demesler,) que S. Lin, ni S. Clet ou Anaclet, ni S. Clement, aient gouverné avant la mort de S. Pierre & de Saint Paul, laquelle il place en 64; 'mais que S. Lin ayant commencé en 64, est mort aussi-tost, & S. Anaclet mesme son successeur bien-tost aprés luy, en sorte que S.Clement, ait aussi commencé dés 64 ou 65 pour gouverner jusques en 83, [ce que nous esperons ruiner dans la note 6.

p.103. p.110.

Nous aurions moins de peine à nous accorder en ce point avec Baronius, que le P. Petau, & beaucoup d'autres personnes habiles ont suivi sans difficulté. Cependant tous ceux qui ont voulu examiner un peu à fond la chronologie des Papes, l'abandonnent aujourd'hui. Ce n'est pas ici le lieu d'en marquer les raisons particulieres: & il suffira de prouver en general qu'il y a certainement faute dans sa chronologie.]'Car S. Justin qui écrivoit sa grande apologie en 150, comme il dit luy mesme, 'y parle de Marcion comme d'un heretique déja tres fameux: '& Marcion ne commença neanmoins à paroistre, selon S. Irenée & Saint Epiphane, qu'aprés la mort d'Hygin. [Ainsi il faut qu'Hygin soit mort assez long-temps avant 150, & selon Baronius il n'est mort qu'en 156, qu'il conte 158]

Just.ap.2.p. 83.b. p.70. Iren.l.1.c.28. p.128. Epi. 42. c.1.p.302.d.

'Bollandus dans sa premiere chronologie des Papes, à la teste du mois d'avril, n'avoit mis la mort d'Hygin qu'en l'an 150, '& il a laissé la mesme faute dans son second travail fait pour le mois de may. [Nous avons vu d'ailleurs ce que Pearson dit en general des defauts de son systeme; & nous n'avons rien de bon à y opposer.] 'Bollandus met le pontificat de S. [Lin depuis 65 jusqu'à 67, où il fait commencer S. Clement pour finir en 76, ou bien, dit-il, il faut mettre S. Clet aprés S. Lin jusqu'en 75, & S. Clement ensuite jusqu'en 83, 'auquel il pretend que S. Clement renonça une seconde fois [au pontificat, y ayant renoncé une premiere fois en faveur de S. Lin aprés la mort de S. Pierre. [Cela ne s'estoit point dit jusqu'ici; & on pourra bien ne le plus dire à l'avenir. La premiere cession, s'il faut ainsi parler, quoique autorisée par S. Epiphane, & en quelque sorte par S. Clement mesme, & quoiqu'elle soit comme necessaire pour accorder entre eux les Peres les plus anciens, est encore assez difficile à croire: Et nous en croirions une seconde sans autorité, sans aucune raison qui ait la moindre apparence, sans aucune autre preuve sinon que des pieces pleines de fautes finissent son pontificat en 76,]'& que tous les auteurs, dit-on, conviennent qu'il est mort 'sous Trajan. [Mais tous ces auteurs entendent aussi son pontificat 'jusque sous Trajan. Que si la lettre aux Corinthiens n'a pas esté écrite avant 96, comme nous esperons le montrer, il estoit encore Evesque en 96, ou il faut dementir S. Irenée: Et cela renverse entierement tous les principes de Bollandus.]

Boll.apr.t.1. p.22. pont.p.17.§ 3.21. p.16. p.17. f.

'Cela détruit de mesme ceux du P. Pagi,

Pagi, 67.§5.

Pagi,

Pagi, qui n'estant point content, & avec raison, ni de Baronius, [ni de Bollandus, ni de Pearson, ni de Dodwel,] 'a voulu aussi se former une nouvelle route en suivant principalement, mais non absolument, le Pontifical de Bucherius, 'qu'il appelle le livre ou la chronique de Damase. 'Il ne s'engage point dans les vicariats & les autres nouvelles pensées de Bollandus qu'il rejette mesme positivement; '& il aime mieux avouer ingenument qu'il y trouve encore des difficultez insurmontables à ses lumieres & à toutes ses recherches. [Il en auroit sans doute trouvé qui le devoient arrester dés le premier pas, s'il eust mieux examiné le temps de la lettre de S.Clement aux Corinthiens, & il ne seroit pas engagé à dire que] 'S.Lin aprés avoir esté Vicaire de S.Pierre, selon le sentiment assez commun des anciens, depuis l'an 56, & son successeur depuis le 29 juin 65, auquel il soûtient que S.Pierre a esté martyrizé, mourut en 67, & eut S.Clement pour successeur immediat 'jusqu'en l'an 75, auquel il fait succeder S. Clet à S. Clement, [sans se mettre en peine de l'ordre contraire que leur donne S Irenée: & il ne s'objecte pas mesme ce Pere, comme s'il n'avoit jamais vu un passage si commun, & qui regle absolument la suite des Papes jusqu'à Eleuthere.

§ 17.22.
§ 7.8.9.17.
§ 17.
§ 5.22.
§ 22.
75.§ 3.

Le Pere Pagi qui finit ici le pontificat de S.Clement à l'an 75,]'l'etend autrepart jusqu'en 77. Mais puisqu'il veut suivre la chronique de Damase, qui met sa mort sous le VII. Consulat de Vespasien, [il devoit dire jusqu'en 76. Ce qui est plus considerable, c'est] qu'il veut, comme Bollandus, qu'il se soit demis alors, & ait vécu ensuite jusqu'à l'an 100, où il souffrit, dit-il, le martyre. Il pretend autoriser cette cession par Saint Epiphane, qui parle d'une autre anterieure à la lettre aux Corinthiens, comme Bollandus l'avoit reconnu.

p.100. § 2.
Boll.pont.p. 27.f.

'Nous souscrivons sans peine à ce que dit le P.Pagi, que dans l'obscurité de ces premiers temps, où nous n'avons ni actes ni autoritez certaines pour nous conduire, [hors S. Irenée pour l'ordre des premiers Papes,] il vaut mieux s'arrester à quelque auteur ancien, que pretendre rien établir par des conjectures incertaines [& infinies, qui ne sont propres qu'à embarasser ceux qui lisent aussi-bien que ceux qui écrivent, & à faire perdre le temps. Nous prendrons donc cette regle; & comme Eusebe est le plus ancien de tous ceux que l'on peut suivre, qu'il est sans comparaison plus celebre que tous les autres, & qu'il a esté suivi par les Grecs & par les Latins depuis son siecle jusques au dernier, nous le suivrons encore lorsque nous n'aurons pas de preuve qu'il se soit trompé.] 'Car nous reconnoissons sans peine qu'il se trompe en bien des choses: d'où il est aisé d'inferer qu'il a pu aussi se tromper en beaucoup d'autres. [Mais il ne s'agit pas ici de la foy & des mœurs, où il faut des regles certaines, parcequ'il y va de l'eternité. Les années des Papes ne sont pas de la mesme consequence; & pourvu qu'on suive la regle que la raison fait juger estre la meilleure, les fautes qu'on fera en la suivant seront assurément pardonnables.

Pagi, ad.p. 302.
Pearf.post.p. 7-101.

Nous aurions eu bien de l'inclination à prendre pour guide le catalogue de Bucherius, comme a fait le P.Pagi. Nous avons marqué les raisons qui nous en empeschoient. Mais comme ces raisons ne regardent que les premiers Papes jusqu'à Pontien, nous le suivrons depuis ce Pape, & nous le prefererons sans difficulté à Eusebe.

Pour conclure donc cette note par ce qui en a esté l'occasion; puisqu'Eusebe met aprés la mort de S.Pierre le temps qu'il donne à l'episcopat de S. Lin, & à celui de S. Anaclet, nous

ferons la mesme chose, ne voyant ni raison, ni autorité considerable qui nous en empesche, ou plutost ne voyant rien qui ne nous y porte.]

Pour la page 152. § 2.

NOTE III.

Que S. Lin a gouverné douze ans, & peut estre mort en 78.

Eus. l. 3. c. 13. p. 87|Epi. 27. c. 6. p. 107. c| Pears. dis. p. 37. 18. a Pears. post. p. 169. b Buch. p. 269. Ado, 26. nov.

'S. Lin gouverna l'Eglise de Rome durant douze ans depuis la mort de S. Pierre, selon Eusebe & S. Epiphane, a que Nicephore & Eutyque d'Alexandrie ont suivis.[b] Le Pontifical de Bucherius dit douze ans, quatre mois, & dix jours. 'Adon met trois mois au lieu de quatre, '& un manuscrit de S. Germain des Prez en met cinq.[c] Un autre manuscrit luy donne onze ans, trois mois, & douze jours. 'Le Pontifical donné par Bollandus s'y accorde. [La chronique de S. Prosper luy donne douze ou treize ans. Tout cela revient à peu prés aux douze ans d'Eusebe. Mais on n'y peut pas accorder de mesme Florus 23. *sept.* qui ne luy donne que neuf ans, ni Anastase qui dit quinze ans, trois mois, & douze jours. Si nous nous arrestons aux douze ans, & trois ou quatre mois; S. Pierre estant mort comme nous croyons le 29 juin 66, S. Lin doit avoir gouverné jusque vers la fin de l'an 78. Et Adon marque sa feste le 26 de novembre.]

Anal. t. 3. p. 428. c p. 426. Boll. apr. t. 1. p. 17. 2.

Eus. l. 3. c. 13. p. 87. c.

'Cependant selon l'histoire d'Eusebe, il n'est mort qu'en la deuxieme année de Tite, [qui commence le 24 juin de l'an 80,] & selon sa chronique, Anaclet son successeur n'a commencé qu'en 81. [il s'accorde en cela avec luy mesme. Car n'ayant mis le martyre de S. Pierre qu'en 68, supposé que S. Lin ait gouverné 12 ans, il n'a dû mettre sa mort qu'en 80. Mais il ne s'accorde pas avec les raisons que nous avons de mettre la mort de S. Pierre en 66; & il est certain au moins qu'on ne la peut mettre plustard qu'en 67. De sorte que si S. Lin n'a gouverné que 12 ans, il doit estre mort en 78 ou 79. Or ces 12 ans qu'on luy donne ne viennent point de ce que cela se rencontre ainsi dans la chronique d'Eusebe. Car celui qui a fait le catalogue de Bucherius en 354, n'a jamais apparemment vu cette chronique: Et il n'en a pu tirer les mois & les jours qu'il ajoute aux années, puisqu'Eusebe n'en parle point.

Nous verrons mesme par la suite, que mettant, avec Eusebe, le commencement d'Anaclet en 81, & celui de S. Clement en 93, nous ne trouvons plus les 9 ans qu'il donne luy mesme à S. Clement, & qui doivent necessairement finir en l'an 100 de J.C. Mais tout s'accorde en mettant la mort de S. Lin en 78, & celle de S. Anaclet qui gouverna aussi 12 ans & quelques mois, en 91. C'est ce que nous avons cru devoir suivre comme le plus probable.]

Bar. 80. § 1. 2.

'Baronius qui ne met la mort de S. Pierre qu'en 67, met neanmoins aussi celle de S. Lin en 78, & pour cela ne donne à son pontificat qu'onze ans & un peu plus de deux mois, [au lieu que presque tous les anciens monumens luy donnent plus de 12 ans.] Mais ces douze ans l'eussent conduit jusque sous Tite; & on voit qu'il a mieux aimé mettre la mort de S. Lin sous Vespasien, pour pouvoir soûtenir son martyre, [ce qui est une foible raison.]

Pour la page 153 § 2.

NOTE IV.

Sur le martyre que l'on attribuë à Saint Lin.

[Usuard, Adon, & tous les autres martyrologes latins depuis le IX. siecle, veulent que S. Lin ait esté couronné du martyre. Je ne sache point d'ancien qui l'ait dit, non pas mesme S. Irenée lorsqu'il parle de S. Lin & des autres premiers Papes, entre les-

quels il n'en marque aucun de martyr que S. Telesphore. Que si S. Lin avoit esté martyr dans le sens que nous prenons aujourd'hui ce terme pour ceux qui sont morts dans les souffrances, il seroit étrange que son nom ne se trouvast point dans les anciens martyrologes qui portent le nom de S. Jerome. Bede le marque le 7 d'octobre avec le simple titre de Pape. Tout cela n'empesche pas neanmoins qu'il n'ait merité le titre de martyr selon l'ancien usage de l'Eglise, qui le donnoit à ceux qui avoient une fois souffert quelques tourmens pour J. C, quoique sans en mourir: Et l'Eglise semble nous obliger de le luy donner au moins en ce sens, puisqu'elle l'honore tous les jours dans le Canon de la Messe, où elle ne pretend mettre que des Martyrs. Car quoiqu'on y ait mis quelquefois des Confesseurs, on croit que ce n'a esté que dans le moyen âge, & aprés les Martyrs, au rang desquels nous avons lieu de croire que S. Lin y a toujours esté placé, comme on l'y voit dans les plus anciens manuscrits.]

Bar. 80. § 1. 2. 'Il semble, comme on vient de le marquer, que Baronius pour soûtenir qu'il est mort par le martyre, ait evité à dessein de mettre comme Eusebe sa mort sous Tite, quoique ses principes l'y portassent naturellement, parcequ'il demeure d'accord qu'il n'y eut point de martyrs sous ce Prince; & qu'il ait mieux aimé la mettre sous Vespasien. Euf. l. 3. c. 12. p. 87. b. 'Mais quoiqu'il soit vray que Vespasien a fait chercher tous ceux qui estoient de la race de David, ce qui causa une grande persecution contre les Juifs, c. 17. p. 88. c. 'il ne fit rien neanmoins contre les Chrétiens, selon Eusebe. Sur. 23. jul. 'Nous lisons bien dans les actes de S. Apollinaire Evesque de Ravenne, qu'il ordonna que ceux qui ne voudroient pas sacrifier fussent bannis: [Mais ces actes ne sont pas fort considerables: *V. S. Apollinaire*:] Tert. ap. c. 5. p. 7. a. '& Tertullien nous assure qu'il n'a point fait de loy contre les Chrétiens.

[Ce que nous disons du martyre de S. Lin, se doit dire aussi de S. Anaclet, qui est de mesme dans le Canon, mais à qui on n'attribue pas si universellement le titre de Martyr.]

NOTE V.

Pour la page 113. § 2

Que Clet & Anaclet ne sont qu'un seul Pape.

[S. Irenée suivi de tous les Grecs, & mesme de S. Jerome & de Rufin entre les Latins, met, comme nous avons dit, S. Anaclet avant S. Clement, au lieu que S. Augustin & S. Optat le mettent aprés, faisant Saint Clement successeur immediat de S. Lin,] Const. l. 7. c. 46. p. 237. b. 'ce qu'il semble qu'on puisse appuyer sur l'auteur des Constitutions, quoique Grec. [Dans cette difficulté Saint Augustin se seroit condanné luy mesme, & n'auroit pas voulu qu'on le preferast à S. Irenée.

Cette diversité jointe à ce que Saint Anaclet est nommé Clet dans S. Epiphane, & dans quelques editions de Rufin, est peut-estre ce qui a donné lieu d'en faire deux Papes, l'un nommé Clet qu'on a mis avant S. Clement, & l'autre Anaclet qu'on a mis aprés. Ainsi cette distinction suit quelques Peres en chaque point, les combat tous en un autre; & est absolument contraire à ceux qui sont les plus croyables en ceci, savoir S. Irenée, Eusebe, & S. Jerome,] Pears post. p. 147. 148. 'ausquels il faut encore joindre Caius Prestre de Rome mesme au commencement du III. siecle, Euf. l. 5. c. 28. p. 195. d. 'puisqu'il conte Victor pour le 13.e Evesque de Rome depuis Saint Pierre.

[Nous ne laisserions pas d'avoir egard à cette distinction, si elle estoit necessaire pour resoudre quelque difficulté, ou si elle estoit appuyée sur quelque auteur considerable; estant

assez ordinaire, & que de deux noms semblables on n'en fasse qu'un, & que d'un on en fasse deux. Mais au lieu d'éclaircir l'histoire, elle ne fait que l'embrouiller: & pour l'autorité,]

Bar.69.§39.

'Baronius qui la suit n'allegue rien que le poëme contre Marcion attribué à Tertullien, [le Pontifical d'Anastase, & les martyrologes.]

Tert.n.R.p. 796.& aliis| Hall.v.Iren.p. 646.

'On ne sçait point de qui est le poëme contre Marcion, mais on sçait qu'il n'est pas de Tertullien: [& il ne s'accorde point mesme avec Baronius,]

Tert.in Marc. c.3.p.803.d.

'puisqu'il met Clet & Anaclet tout de suite avant S. Clement. [Baronius rejette souvent le Pontifical d'Anastase, comme plein de fautes, particulierement dans les premiers Papes:]

Bar.69.§37.

'Et il montre fort bien que sur cet endroit mesme il n'y a rien de plus embrouillé que toute la chronologie de cet auteur.

Boll.apr.t.1. p.3.§10|26. apr.p.409.f.

'Ce qui se pourroit alleguer de plus fort pour son opinion, est l'ancien Pontifical ou catalogue des Papes dont

Buch.p.273.

nous avons parlé dans la note 2, 'écrit

p.270.

apparemment dés l'an 354. 'Car ce catalogue distingue Clet & Anaclet par la durée de leur pontificat, & par le temps où ils ont vécu; quoiqu'il ne s'accorde pas encore avec Baronius, les mettant tous deux aprés S. Clement. [Mais quelque ancien que soit ce Pontifical, nous avons vu qu'on ne s'y pouvoit point fonder pour l'histoire des deux premiers siecles. Et il ne faut pas trop s'étonner que d'un Pape on y en ait fait deux, puisqu'on y en a bien oublié trois des plus celebres, Anicet, Eleuthere, & Zephyrin.]

Boll.pont.p. 217.b.c|219.e.

'Pour ce qui est des martyrologes par lesquels Baronius pretend autoriser la distinction de Clet & d'Anaclet, Bollandus avoue qu'ils sont tous nouveaux, *recentiora omnia*: [& je ne sçay si l'on en pourroit trouver aucun qui la favorise avant le IX. siecle. Car ceux qui portent le nom de S. Jerome ne parlent point du Pape Clet ou Anaclet. Bede met S. Clet le 26 d'avril, mais ne parle point de S. Anaclet. Dans la suite mesme les choses sont encore assez confuses. Car au lieu que le martyrologe Romain met S. Clet le 26 d'avril, & S. Anaclet le 13 de juillet, Adon & Notker mettent S. Anaclet le 26 d'avril, & S. Clet le 12 ou le 13 de juillet. Adon ajoute mesme que S. Anaclet est le second qui a gouverné l'Eglise Romaine aprés S. Pierre. Et dans son traité des festes *p.* 37, il dit qu'il succeda à S. Lin & preceda S. Clement.]

26.apr.p.410. c.

'Bollandus dit que depuis le X. siecle tout le monde a distingué Clet & Anaclet comme deux Papes differens. [Ce n'est rien dire; & il en faut neanmoins excepter plusieurs de ceux qui dans ces derniers temps se sont appliquez à chercher la verité dans les sources & les histoires originales.]

Hall.v.Iren. p.641-647.

'Le P. Halloix Jesuite traite fort amplement de cette question pour montrer

p.644.2.b.c.

que ce n'est qu'un mesme Pape, 'dont les Latins ont abregé le nom, comme

p.643.2.a.

il dit que cela leur estoit ordinaire. 'Il cite pour cela la chronique de L. Dexter, [qui quelque fausse qu'elle soit, suffit pour faire voir que tout le monde n'en fait pas deux Papes.]

Eus.n.p.49.2. a.b.

'Mr Valois suit le mesme sentiment, & croit aussi que le nom de Clet n'est qu'un

Const.n.p. 300.c.

abregé d'Anaclet; '& Mr Cotelier donne encore son suffrage pour ceux qui croient que ce n'est qu'une mesme personne.

Alex.t.3.p.5.

'Le P. Alexandre mesme, & celui qui a écrit contre luy *in append. p.*4, sont d'accord en ce point contre

t.2.p.515.

Baronius: '& le Pere Alexandre cite pour cela le Pape Eugene IV, qui dans le decret d'union avec les Armeniens, conte S. Alexandre le 5.e Evesque de Rome. [Nous ne parlerons point de Pearson, de Dodwel, & des autres Protestans. Mais nous ne pouvons pas

Boll.pont.p. 217.b.

omettre]'ce que reconnoist Bollandus, qu'à Paris toutes les personnes habiles

sont entierement persuadées de ce sentiment. [On le regarde comme si certain, qu'on l'a mis au 26 d'avril dans le nouveau breviaire, quoique dans d'autres occasions on se soit contenté d'oster ce qu'on voyoit estre faux. Mr du Pin dans sa bibliotheque *p.* 78, & Mr Fleuri dans son histoire ecclesiastique *l.*2.*p.*223.301, le supposent comme une chose qui n'est pas seulement contestée.] 'Mr Valois cite deux tres anciens catalogues des Papes, gardez l'un dans le college de Clermont, l'autre à S. Germain des Prez, qui ne marquent que S. Clet, & le mettent aprés S. Lin. 'Il y en a mesme deux exemplaires de cette sorte à S. Germain des Prez, [qui ont esté donnez au public par le Pere Mabillon.] 'Dodwel en a fait imprimer un autre, où l'on voit la mesme chose. 'Pearson y joint des litanies de l'ancien ordre Romain qui ne nomment que S. Clet. Elles le mettent entre S. Lin & S. Clement; [& c'est l'ordre qu'il tient aussi dans le Canon de la Messe.]

Eus.a.p.49.1.b. — Anal. t.3.p.426.428. — Pearf. dis.p.222. — post. p.150.

'Le P. Halloix pour combatre la distinction de Clet & d'Anaclet, allegue un passage de S. Cyprien, qui conte Hygin pour le neuvieme Evesque de Rome; au lieu qu'en contant S. Pierre, Clet, & Anaclet, il est le dixieme. [Mais nous ne nous servons pas de ce passage, parcequ'il seroit aisé de répondre que S. Cyprien n'y conte pas S. Pierre.] 'Car il est ordinaire aux anciens & de comprendre les Apostres dans le denombrement des Evesques, & de ne les y pas comprendre, comme Mr Cotelier le remarque & le montre par quelques exemples. [Et cela s'étend aussi à ceux qui n'estant pas Apostres avoient quelque chose audessus des Evesques ordinaires, comme on le voit de S. Marc.] 'Quelques uns croient mesme que c'est ce passage de S. Cyprien qui a donné occasion de distinguer Clet d'Anaclet, à ceux qui ne mettoint pas S. Pierre au nombre des Evesques de Rome.

Hall. v. Iren. p.643.2.1. — Const. n. F. 299.d.e. — Pearf. post.p. 152. 153.

'Bollandus s'est enfin cru obligé ou de se rendre, ou au moins de ne se pas opposer au sentiment de ceux qui soutiennent que Clet est le mesme qu'Anaclet. 'Mais il se forme sur cela un sentiment assez nouveau, qui est que S. Anaclet a cedé le pontificat à S. Clement, & que S. Clement le luy a cedé à son tour, & sur ces deux cessions il bastit une longue histoire. [Nous nous contentons avec joie de savoir ce qu'il a plu à Dieu de nous apprendre par des auteurs dignes de foy : & nous ne voyons rien à gagner à toutes ces conjectures sans fondement. Ainsi sans examiner cette nouvelle opinion, il nous suffit d'y remarquer] 'qu'elle fait finir l'episcopat de S. Clement dés l'an 83, [& nous allons exposer les raisons qui nous porteroient à croire qu'il estoit encore Evesque en 97, quand mesme Eusebe ne le diroit pas.]

Boll. pont.p. 217. — p.217-220. — p.220.a.

NOTE IV.

Pour la page 155. § 3.

Que la lettre de Saint Clement aux Corinthiens a esté écrite vers l'an 97.

'Quelques personnes habiles de ce temps ont cru que la lettre de S. Clement aux Corinthiens, avoit esté écrite avant que Jerusalem eust esté ruinée par Tite en l'an 70, 'parcequ'il y est parlé de sacrifices legaux comme si on les offrit encore. 'Mr Cotelier se moque de cette raison, & soûtient que S. Clement ne dit rien en cet endroit qui ne se dise encore tous les jours de la mesme maniere. [Il est certain en effet qu'il ne parle jamais comme écrivant deux ou trois ans seulement aprés la mort des Apostres S. Pierre & Saint Paul, quoiqu'il en eust assez d'occasions.] 'Au contraire il parle du temps des Apostres comme d'un temps

Pearf. post.p. 218-221; Pagi, 78. § 3. — Clem.1. Cor. c.40.41.p. 110.111. — n.p.82.c. — c.42.p.111.c.

assez different du sien. *Ils établissoient*, dit-il, *pour Evesques, pour Prestres, & pour Diacres &c.* 'Il appelle l'Eglise de Corinthe une ancienne Eglise. 'Il dit que S. Paul à écrit aux Corinthiens au commencement de l'Evangile : [& c'estoit en 56, quatorze ans seulement avant la ruine de Jerusalem.] 'Enfin il se plaint de ce que l'on deposoit les ministres de l'Eglise, établis ou par les Apostres mesmes, ou aprés eux par ceux qui en avoient le droit, & des ministres, dit-il, qui ont eu long-temps l'approbation de tout le monde. 'Il y avoit donc long-temps que les Apostres estoient morts. 'En parlant du martyre de S. Pierre & de S. Paul, il dit que c'estoit une chose toute recente, ἔγγιστα, mais c'est en comparaison du temps de Moyse & de David : & il s'explique aussi-tost, en disant que c'estoit une chose de son temps, τῆς γενεᾶς ἡμῶν. [Ce n'est point ainsi qu'on parle de ce qui ne s'est passé que depuis trois ou quatre ans.]

(c 47. p. 224. b. — a. — c. 44. p. 222. c. — n. p. 82. b. c. — c. 5. p. 93. c.)

'Dodwel pretend que S. Clement a écrit non seulement avant la ruine de Jerusalem, mais mesme avant que la revolte des Juifs eust troublé l'ordre des sacrifices, c'est à dire avant l'an 66. [Je croy qu'il peut avoir raison, s'il est vray que S. Clement suppose que le culte judaïque subsistoit encore. Mais plus il avancera le temps de la lettre, plus il sera difficile de répondre à ce que nous venons de remarquer.] 'Il va quelquefois jusqu'à la mettre dés l'an 64, [c'est à dire selon luy mesme dés l'année de la mort de S. Pierre & de S. Paul; ce qu'il n'est nullement aisé d'accorder avec la maniere dont elle parle de leur martyre : Et ce sera mesme deux ans avant leur mort, s'ils n'ont souffert qu'en 66, comme nous le croyons sur des raisons ausquelles il ne nous paroist pas aisé de repondre. La pluspart mettent la mort des Apostres encore plustard.]

(Pearf. post. p. 220 | dis. p. 157. — post p. 222.)

'Dodwel touche en passant plusieurs autres raisons, par lesquelles il pretend montrer que cette lettre est écrite aussi-tost aprés les Apostres, [& j'avoue que je n'y voy pas d'ombre de preuve.] 'Il elude comme il peut par de faux sens ce qui y est dit que l'Eglise de Corinthe estoit ancienne, [& ne touche point à ceux qui avoient déja gouverné long-temps depuis la mort des Apostres.

(p. 221. 222. — p. 222. 223.)

Que si l'on passe de la lettre mesme aux autres qui peuvent nous apprendre quelque chose du temps où elle a esté écrite;] 'Clement, dit S. Irenée, « fut fait le troisieme Evesque de Rome « aprés les Apostres; luy qui avoit aussi « vu ces bienheureux hommes, [S. Pierre « & S. Paul,] qui avoit conversé avec « eux, qui entendoit encore comme retentir leur predication à ses oreilles, « & qui avoit encore devant les yeux « ce qu'ils avoient enseigné. Il n'estoit « pas seul neanmoins : & il restoit encore beaucoup d'autres personnes instruites comme luy par les Apostres, « 'Assurement quand S. Irenée a écrit ceci, il ne pretendoit nullement dire que S. Clement avoit esté fait Evesque deux ou trois ans aprés la mort des Apostres : & c'est ce que Dodwel reconnoist au moins en partie. [Or ce que S. Irenée dit de son episcopat, doit visiblement se raporter aussi à sa lettre aux Corinthiens,] 'dont il parle immediatement aprés, en disant qu'elle fut écrite *sous ce Clement* : 'de mesme qu'Eusebe cite d'Hegesippe que le trouble de Corinthe arriva sous luy : 'Et il est visible mesme par toute la suite de S. Irenée, qu'il ne releve l'antiquité de S. Clement que pour établir celle de sa lettre, & en appuyer ainsi l'autorité.

(Iren. l. 3. c. 3. p. 232. d. — Pearf. dis. p. 157. — Iren. p. 232. d. — Eus. l. 3. c. 16. p. 88. — Iren. p. 232. c. d.)

'Dodwel reconnoist qu'assurément il est bien probable que S. Irenée a voulu dire que S. Clement estoit Evesque de Rome lorsqu'il écrivit aux Co-

(Pearf. dis. p. 156. 157.)

rinthiens; & qu'il est mesme comme impossible d'entendre autrement ses paroles & celles d'Hegesippe. Cependant parcequ'il a de la peine à mettre en une mesme année la mort de S. Pierre & de S. Paul, le commencement & la fin de S. Lin & de S. Anaclet, qu'il reconnoist avoir gouverné successivement aprés la mort de Saint Pierre, & encore le commencement de S. Clement; comme il est, dis-je, embarassé, & avec raison, de mettre tout cela en l'an 64; 'toute la solution qu'il trouve, c'est qu'il craint, dit-il, qu'Hegesippe n'ait avancé ce fait plutost sur quelque [mauvais] raisonnement, que sur une tradition claire des anciens, & que S. Irenée ne l'ait suivi trop legerement, *temerè*. [Il y auroit bien plus de sujet de craindre que ses conjectures, qui le reduisent à dementir sans aucun fondement les plus illustres & les plus anciens auteurs de l'Eglise, ne soient entierement vaines, frivoles, & temeraires. C'est le moins qu'on en puisse dire.] 'Il semble vouloir chicaner sur ce que le nom de S. Clement n'est point à la teste de cette lettre. Mais il trouve luy mesme des raisons pour lesquelles il estoit plus à propos que cette lettre fust écrite simplement au nom de l'Eglise Romaine, sans y joindre le nom de son Evesque.

p.157. 158.

p.153-156.

[Nous ne craignons donc point d'assurer qu'il est clair que selon S. Irenée, S. Clement n'a esté Evesque de Rome & n'a écrit aux Corinthiens, que plusieurs années aprés la mort de S. Pierre & de S. Paul; & qu'ainsi on ne peut point pretendre qu'il ait écrit avant la ruine de Jerusalem. Nous ajoutons hardiment que cela est clair par S. Clement mesme: & ainsi nous croyons nous estre acquitez de ce que nous avons promis de montrer dans cette note, que tous les systemes & tous les catalogues qui font commencer l'episcopat de Saint Clement avant l'an 70, sont insoûtenables. Cela se confirmera neanmoins encore par ce que nous allons ajouter, pour trouver plus precisément quand la lettre aux Corinthiens a esté écrite.]

'On y voit au commencement, que les Romains ne l'avoient pu écrire si-tost, à cause des miseres & des tribulations dont ils avoient esté affligez. 'Cela donne grand lieu de croire qu'elle fut écrite aussi-tost aprés la fin d'une persecution. [Et puisque cette persecution ne peut pas estre celle de Neron, il y a bien de l'apparence que c'est celle de Domitien, finie avec la vie de ce Prince en septembre *96*, & qu'ainsi S. Clement écrivit en *97*. Au moins nous ne connoissons aucune persecution entre ces deux,] '& Eusebe dit positivement que Vespasien n'avoit rien fait contre les Chrétiens. [Car pour la persecution de Trajan, personne ne dit que S. Clement en ait vu la fin: & peut-estre n'en a-t-il pas mesme vu le commencement.

Clem. ep. ad Cor. c. 1. p. 91.

n. p. 82. c. d.

Eus. l. 3. c. 17 p. 88. c.

Cette lettre autorise donc beaucoup la chronologie d'Eusebe,] 'qui ne fait commencer l'episcopat de S. Clement que dans les dernieres années de Domitien: [& cela se peut encore appuyer par Hermas,] 'qui selon toutes les apparences a écrit son livre du Pasteur sous S. Clement: 'au moins Dodwel en demeure d'accord. [a] Et on y voit que c'estoit à la veille d'une grande tribulation: [ce qui peut s'entendre de la persecution de Domitien, ou de celle de Trajan, si Hermas écrivoit dans les dernieres années de S. Clement.] 'Dodwel l'avoit entendu de celle de Domitien: mais aprés s'estre fait une opinion qui ne s'y peut accorder, il est reduit à aller chercher la ruine de Jerusalem, [qui ne regardoit ni les Chrétiens, 'ni mesme les Juifs des autres pays.]

c. 15. p. 87. d.

Past. l. 1. c. 2. § 4. p. 17 | n. p. 48. c.

Pears. dis. p. 158.

a Past. l. 1. c. 2. § 23 | c. 4. § 23. p. 37. 43.

Pears. dis. p. 158.

Pour la page 158. §4.

NOTE VII.

Eclairciſſement ſur quelques endroits de la lettre de S. Clement.

[Tout ce que les anciens ont cité de l'epiſtre de S. Clement aux Corinthiens, ſe trouve dans celle que Junius nous a donnée, hormis qu'un endroit] 'que S. Clement d'Alexandrie cite en abregé, s'y trouve bien plus étendu: ce qui ne doit pas neanmoins nous rendre cette piece ſuſpecte, puiſque dans ce que S. Clement d'Alexandrie a omis, il s'y trouve des paſſages citez par luy meſme, & par d'autres Peres. 'Il y a ſeulement un endroit [a] qui eſt raporté fort differemment, & plus amplement par S. Clement d'Alexandrie. [Je ne ſçay ſi c'eſt qu'il auroit meſlé quelquefois ſes paroles avec celles de l'epiſtre.]

Cl. ſtr. 4. p. 516-518.

Clem. ep. ad Cor. c. 21. p. 102. a. b.

a Cl. ſtr. 4. p. 517.

'S. Baſile cite auſſi quelques paroles de S. Clement de Rome, qui ne ſe trouvent pas dans cette epiſtre. [Elles ſont peut-eſtre priſes de quelqu'un des autres écrits attribuez à ce Saint, dont nous parlerons plus bas, ou bien de l'endroit de cette lettre meſme qui manquoit dans le manuſcrit de Junius.]

Baſ. de Spi. c. 29. t. 2. p. 358. c.

'Le meſme Junius croit que les mots de Δαναΐδες καὶ Δίρκη, ſe ſont gliſſez d'une marge dans le texte du chap. 6, p. 9 de ſon edition. 'Mr Cotelier les reçoit comme bons, ſinon qu'au lieu de Δαναΐδες, il voudroit qu'on luſt Δανάη τε. [Et je ne voy rien qui empeſche de croire que c'eſtoient des martyrs celebres en ce temps là, qui avoient ſoufferr ſous Neron ou ſous Domitien.] 'Le martyrologe de Saint Jerome marque le 11 de juillet entre les martyres de Rome, une S.te Danie ou Danile: & un autre exemplaire lit *Depoſitio Idonei cum filiis*.

Clem. 1. Cor. c. 6. n. J.

Cotel. n. p. 34. b.

Florent. p. 656.

Pour la page 158. §5.

NOTE VIII.

De Saint Abile ſecond Eveſque d'Alexandrie.

'Abile qui avoit ſuccedé dans le ſiege d'Alexandrie à S. Annien, [mort le 25 de novembre de l'an 86. *V. S. Marc note* 15,] gouverna 13 ans ſelon Euſebe & Eutyque, [12 ſelon Nicephore,] 'ou ſelon la chronique Orientale 12 ans & 286 jour, [c'eſt à dire 9 mois & 16 jours, qui devoient ſe terminer au 11 de Thot.] Neanmoins la chronique Orientale les termine au premier du meſme mois, [peut-eſtre parcequ'elle avoit mis la mort d'Annien dix jours trop toſt.] Mais il faut remarquer que ces 12 ou 13 ans qu'elle donne à l'epiſcopat d'Abile vont juſqu'à l'election de Cerdon ſon ſucceſſeur, & qu'elle nous avertit en meſme temps qu'il eu trois ans de vacance aprés la mort d'Abile. [Euſebe & les autres qui l'ont ſuivi, auront auſſi apparemment étendu l'epiſcopat d'Abile juſqu'à l'election de Cerdon, ſans conter les temps de la vacance, l'ayant ou ignorée ou negligée. Ainſi il faudra mettre la mort d'Abile dés l'an 96; ce qui ſe confirme] par ce que dit la chronique Orientale, qu'il mourut le lundi premier jour de Thot, [ou 29 d'aouſt.] Car cela ſe recontre en l'an 96, qui avoit le B pour lettre dominicale depuis le 24 de fevrier. [Il aura donc gouverné 9 ans & 277 jours, qui eſt à peu prés le conte de la chronique Orientale, en retranchant les trois ans de la vacance.]'Uſuard, Adon, & d'autres Latins, mettent ſa feſte le 22 de fevrier, qui eſtoit auſſi le lundi en 96. [Mais c'eſtoit dans le mois de Mechir.] 'Cette chronique dit que le ſiege vaqua ſi long-temps à cauſe que ce fut alors que Jeruſalem fut détruite. [On ne ſçait ce qu'elle veut dire: & la ruine de Jeruſalem, quand elle ſeroit arrivée

Euſ. l. 3. c. 14. 21. p. 87-99 | chr | Euty. p. 344.

Chr. ori. p. 111.

Boll. 22. feb. p. 285. d.

Chr. ori. p. 111.

rivée dans ce temps là, n'avoit rien de commun avec les Evesques d'Alexandrie.]

Pour la page 159. § 5.

NOTE IX.

Sur Cerdon troisieme Evesque d'Alexandrie.

[Selon ce que nous venons de dire dans la note 8, Cerdon doit avoir commencé en l'an 99, le premier ou le 11 de Thot, c'est à dire le 30 d'aoust ou le 9 de septembre.] 'Cependant Eusebe, & la chronique Orientale *p.*111, mettent son entrée en la premiere année de Trajan, [commencée dés le 27 de janvier 98. Je ne sçay si c'est qu'ils n'auroient commencé le regne de Trajan qu'au premier janvier 99, contant toute l'année 98 sur le regne de Nerva: car il n'est pas rare aux historiens de conter ainsi les années des Empereurs. Neanmoins la chronique d'Eusebe fait mesme commencer Cerdon dés 97. Elle luy donne 11. ans, & fait neanmoins finir son episcopat en 106, ce qui ne s'accorde pas.] 'L'histoire met sa mort vers la 12.e année de Trajan, [qui est l'an 109 de J.C, à conter du 27 janvier 98. Cela revient à Eutyque & à Nicephore, qui ne luy donnent que dix ans.] 'Mais la chronique Orientale y ajoute 280 jours, [& nous mene ainsi jusqu'en l'an 110.] Elle termine son episcopat au 281.e jour de l'année Egyptienne, qui estoit le 11 de Buna ou Pauni, [c'est à dire le 5 de juin.] Mais elle ajoute que ce 11 de Buna estoit le samedi. Cependant en 110, où la lettre dominicale estoit F, c'estoit le mécredi. [Il estoit le samedi en 107 & en 112; mais ni l'une ni l'autre année ne revient au calcul de cette chronique, ni à celui d'Eusebe. La faute est plus aisée à presumer dans la ferie, si elle a esté marquée originairement par un chifre. Ainsi il semble qu'on peut se tenir au 5 juin 110, ce qui ne s'eloigne pas de ce que dit Eusebe, que c'estoit vers la 12.e année de Trajan, surtout s'il ne conte ce regne que du premier janvier 99. Eutyque ne nous aide point en ceci,] 'parcequ'il met la mort de Cerdon dés l'an 15 de Domitien, [qui est l'an 96.]

Euf. l. 3. c. 21. p. 90. — l. 4. c. 2. p. 115. a. — Chr. ori. p. 111. — Euty. p. 347.

Pour la page 159. § 5.

NOTE X.

Sur S. Syr, S. Pompée, & S. Juvence, Evesques de Pavie.

[Tout ce que l'on dit aujourd'hui de S. Syr & de S. Juvence Evesques de Pavie, vient d'une longue histoire que nous en avons dans Surius.] 'Elle ne porte point le nom de son auteur dans les manuscrits; & on doute, dit Surius, si elle a esté faite par S. Pompée disciple de S. Syr, ou par Paul Diacre 'de Pavie qui vivoit au VIII. siecle. Mais elle fait aussi l'histoire de Juvence mort plusieurs années aprés S. Pompée. Bollandus croit qu'elle peut estre de Paul Diacre, mais il n'en donne point de preuve particuliere. Ce qui est certain, c'est qu'elle est faite avant Luitprand, qui la cite au X. siecle, & dans le temps que les Rois Lombars tenoient leur Cour à Pavie, 'qui avoit déja changé son ancien nom de *Ticinum* en celui de *Papia*. [Ainsi cette histoire ne tire aucune autorité de celui qui l'a écrite, & en merite encore moins par elle mesme, n'ayant pas seulement de vrai-semblance.]

'Elle fait S. Syr & S. Juvence disciples de S. Hermagoras, & celui-ci disciple de Saint Marc l'Evangeliste. 'Elle leur fait prendre part au martyre de S. Gervais & de S. Nazaire &c. sous Neron [en 67 au plustard;]'& donne 56 ans d'episcopat à S. Syr; selon quoy on peut mettre sa mort vers l'an 120. 'Ughellus la met neanmoins dés 96. [Ainsi il sera venu à Pavie dés l'an 40: lorsqu'il n'y avoit peut-estre pas encore un Chrétien dans

Sur. 12. sept. p. 126. — Boll. 8. feb. p. 153. c. — Sur. 12. sept. p. 126. § 1. — p. 127. § 1. — § 4. 5. 6. — § 9. — Ugh. t. 2. 2. p. 4. 2.

l'Italie. Dans l'une & l'autre supposition, on peut raporter à Domitien, & à l'an 95,] 'ce que cette vie dit d'une seconde persecution, où elle pretend qu'on fut obligé de laisser S. Syr en repos, à cause que presque toute la ville de Pavie estoit Chrétienne. 'Outre Pavie, elle le fait prescher à Bresse & à Lodi. 'Ughellus y ajoute bien d'autres endroits, & plusieurs autres choses que je ne trouve pas mesme dans sa vie. On met sa mort le 9 de decembre, 'auquel Baronius a inseré ce Saint dans le martyrologe Romain, sur l'autorité de l'Eglise de Pavie. 'Usuard, Adon, & divers autres le marquent le 12 de septembre avec S. Juvence. 'On dit que son corps fut transferé vers l'an 800, de l'eglise de S. Gervais à la cathedrale, 'de quoy cette Eglise fait memoire le 17 de may. 'Il est parlé de l'eglise de S. Syr à Pavie dans la vie de S. Bernard. Il y a apparence que son corps y estoit : [& ce pouvoit aussi estre la cathedrale. Mais je ne sçay pourquoi] S. Syr y est qualifié martyr. [C'est apparemment une pure bevue de l'auteur.] 'Sa vie porte qu'il a vécu 112 ans : [a] surquoi Ferrarius se debat fort aussibien que sur le temps de son episcopat : [mais tout cela assez inutilement. Car qui nous en dira la verité ?]

'Sa vie porte que S. Pompée qui avoit esté son Diacre, gouverna aprés luy durant peu d'années &c. 'Ughellus met sa mort vers l'an 100, & le 14 de decembre, 'auquel son Eglise l'honore. Baronius dit qu'on luy avoit envoyé de Pavie les actes de ce Saint : mais il n'en raporte rien. [Si c'est de là que]'Ferrarius [& Ughellus]ont pris qu'il fit dresser une statuë de cuivre à S. Syr dans sa cathedrale &c. [nous ne les regrettons pas.] Ferrerius luy donne 14 ans, & met sa mort vers l'an 120.

'S. Juvence succeda à S. Pompée, & tint le siege 39 ans selon sa vie, [b] surquoi Ughellus met sa mort en l'an 129, [cent ans depuis que S. Hermagoras l'avoit envoyé à Pavie. C'est luy faire passer les 112 ans de S. Syr. Je ne voy pas bien si] 'ses actes mettent sa mort le jour de Pasque ou le 8 de fevrier, 'auquel son Eglise en fait la feste. 'Usuard & Adon parlent de luy, comme nous avons dit, le 12 de septembre. 'S'il en faut croire ses actes, il gouvernoit l'Eglise de Milan aussibien que celle de Pavie. 'Bollandus fait un ample recueil de ce qui est dit de luy dans cette piece, & de ce que d'autres encore plus nouveaux y ont ajouté. 'On l'appelle quelquefois Juvence, Evence &c.

[Voilà en abregé ce que l'on dit de ces trois saints Evesques de Pavie, fondé originairement comme nous l'avons remarqué, sur une piece assez nouvelle, & entierement incapable de faire foy. Ainsi on ne peut point dire qu'il y ait en cela rien d'assuré. Que si] 'Evence qui assista en 381 au Concile d'Aquilée, estoit Evesque de Pavie, [comme il y a assez sujet de croire, *v. S. Ambroise note* 13,] '& que cette Eglise ne reconnoisse point deux Evesques de ce nom, qui est le mesme que celui de Juvence, (car on avoue l'un & l'autre,) [il faudra dire que ces Saint qu'on met dans le premier siecle, ne sont veritablement que du IV. Et cela s'accordera fort bien avec le soint que S. Juvence prit, dit-on, de l'Eglise de Milan. Car cette Eglise ayant esté tyrannizée par Auxence Arien, depuis 355 jusques en 374, les Evesques Catholiques des environs ne manquoient pas sans doute d'en prendre tout le soin que la charité demandoit d'eux. Ferrarius *p.* 81,] '& Bollandus, se moquent de ce qu'un nouvel auteur nommé Gualla, dit que S. Juvence fut maltraité à Milan par les Ariens : [& Gualla pourroit bien avoir plus raison que ceux qui se moquent

Marginal notes: Sur. 12. sept. p. 127. § 12. — § 12. 13. — Ugh. t. 1. 2. p. 3. 4. — Bar. 9. dec. f. — Boll. 8. feb. p. 152. c. — Ugh. t. 1. 2. p. 4. 2. — Bar. 12. sept. c. — Bern. v. l. 2. c. 4. p. 1100. d. — Sur. 12. sept. p. 130. § 13. — a Ferr. it. p. 764. — Sur. 12. Sept. p. 130. § 14. — Ugh. t. 1. 2. p. 4. b. — Bar. 14. dec. g. — Ferr. it. p. 774. — Sur. 12. sept. p. 130. § 14-18. — b Ugh. t. 1. 2. p. 4. d. — Sur. 12. sept. § 18. — Bar. 12. sept. e. — Boll. 8. feb. p. 152. § 1. — § 15-17. — § 8-30. — § 6. — Amb. B. t. 2. p. 805. e. — Boll p. 153. § b | Ferr. it. p. 81. — Boll. 8. feb. p. 154. § 15.

de luy. Cela n'empeschera point que S. Syr n'ait pu estre disciple de Saint Hermagoras. Car il y a assez sujet de croire que S. Hermagoras n'a souffert que sous Diocletien. *V. la persecution de Neron note 6.*]

Pour la page 159. § 5.

NOTE XI.

Sur le temps de la mort de S. Clement.

Euf. l. 3. c. 34. p. 106; Pearf. dif. p. 22. 79.

'Eusebe dit dans son histoire que S. Clement mourut en la 3.e année de Trajan, [c'est à dire en l'an 100 de J. C, Nerva n'estant mort qu'en 98.] Cependant dans sa chronique il met le commencement d'Evariste sous les Consuls de l'an 99. [Cela se pourroit peut-estre accorder en cotant le regne de Trajan du temps qu'il fut fait Cesar sur la fin de 97, mais nous ne voyons personne qui le conte de la sorte; & Eusebe mesme dans sa chronique ne met l'an 99 que pour la deuxieme année de Trajan. Outre cela, ne faisant commencer Saint Clement qu'en 93, & luy donnant 8 ans dans sa chronique, & 9 dans son histoire, il faudroit mesme selon luy differer sa mort jusqu'aprés l'an 100.

Boll. apr. t. 1. p. 18.

Pour ce qui est des autres auteurs,] 'le catalogue de Bucherius luy donne 9 ans, 11 mois, & 12 jours. Un autre Pontifical met deux mois & 10 jours, & marque qu'il mourut l'an 3 de Trajan le 24 decembre. D'autres lisent le 23 dans Anastase. 'Les catalogues manuscrits de S. Germain des Prez, disent l'un 9 ans, dix mois, & un jour; l'autre six ans, un mois, & 14 jours.

Anal. t. 3. p. 426. 428.

Pour la page 160. § 5.

NOTE XII.

Sur le martyre de S. Clement: Examen de ses actes.

Iren. l. 3. c. 3. p. 232. 233.

[Nous avons déja remarqué dans la note 4,] 'que S. Irenée faisant le denombrement des premiers Papes, marque de S. Telesphore seul qu'il a esté couronné par un glorieux martyre. Il ne dit rien de la mort des autres, ni mesme de celle de Saint Clement, quoiqu'il parle de luy plus amplement que de tous les autres. 'Eusebe & S. Jerome mesme le suivent en cela, & parlent de la mort de S. Clement sans rien dire de son martyre: μεταλλάττει τὸν βίον &c. dit Eusebe: *obiit*, dit Saint Jerome, qui n'oublie pas de remarquer aussi-tost qu'il y avoit à Rome une eglise de son nom. 'De tous les autres qui ont cité S. Clement avant le IV. siecle, aucun ne marque son martyre, quoiqu'on ne manque pas de luy donner d'autres eloges.

Euf. l. 3. c. 34. p. 106. b | Hier. v. ill. c. 15.

Pearf. post p. 213.

'Cependant Rufin luy donne le titre de martyr, [a] & le Pape Zosime dit qu'il a consacré par le martyre la foy qu'il avoit enseignée. 'Le Concile de Vaison en 442, les suit. [& nous avons des actes de son martyre dont l'histoire est au moins plus ancienne que S. Gregoire de Tours. L'autorité de Rufin, & encore plus celle de Zosime, nous oblige donc de reconnoistre que l'Eglise Romaine le regardoit comme martyr, & sans doute sur la tradition qui s'en estoit conservée. Aussi son nom se trouve dans le Canon de la Messe, où l'on croit que l'Eglise n'a voulu mettre originairement que des Martyrs: & quoique dans la suite on y ait ajouté quelques Confesseurs, on les en a enfin osté pour revenir à l'ancien ordre. Ainsi puisque tous les manuscrits y mettent S. Clement avant plusieurs Martyrs, nous ne pouvons douter que l'Eglise ne l'honorast comme tel lorsque le Canon a esté fixé en l'état que nous l'avons aujourd'hui, c'est à dire peut-estre sur la fin du IV. siecle, qu'on croit estre le temps du martyre de S. Jean & S. Paul, dont les noms s'y lisent.

Ruf. de Ori. t. 1. p. 778. b. a Conc. t. 2. p. 1558. e. t. 3. p. 1458. a.

C'est sur le mesme fondement que nous croyons devoir reconnoistre aussi S. Lin & S. Clet comme martyrs,

nonobstant les raisons que nous aurions sans cela d'en douter. Mais des personnes tres judicieuses croient que l'autorité du Canon ne nous oblige point de dire que tous les Saints qui y sont nommez sont morts dans les tourmens, parcequ'il suffit qu'ils aient souffert pour la foy, comme S. Jean l'Evangeliste, & S. Apollinaire de Ravenne, & S. Felix de Nole : estant certain que dans le langage des premiers temps de l'Eglise, ces sortes de Confesseurs passoient pour Martyrs. Je ne croy pas que nous ayons de necessité d'en dire davantage de S. Clement; & par ce moyen S. Irenée dont l'autorité est tres considerable en ceci, ne sera point contraire à Rufin & à Zosime.

Il faut aller plus loin, & soûtenir que S. Clement est mort par le martyre, si nous nous arrestons à ses actes: & c'est ce que nous allons examiner. On peut remarquer d'abord que] 'Baronius reconoist que ce ne sont point des actes écrits par les notaires de l'Eglise Romaine; mais qu'ils n'ont esté composez qu'aprés Diocletien, sur ce qui s'estoit conservé, dit-il, dans la memoire des hommes. Il y est en effet parlé du Comte des offices : [& je ne croy point que cette dignité se trouve avant le temps de Constantin. Cela suffit pour ne pas donner beaucoup d'autorité à ces actes.

Bar.100 § 11

Si on les considere en eux mesmes, le style en est grave & serieux : mais l'histoire de Sisinne par laquelle ils commencent, en donne d'abord une tres mauvaise idée. Elle n'est pas dans les actes qui sont imprimez dans Surius au 23 de novembre *p.* 484,] 'mais elle est dans le grec que Mr Cotelier nous en a donné, [& dans les actes latins que nous avons vu dans des manuscrits,] 'Elle est aussi marquée dans le missel Gothique donné par Thomasius.

Cotel. ap. p. 829-832.

Thom. p. 298.

'Aprés cette histoire, les actes portent que le Comte des offices donna de l'argent au capitaine des quartiers de Rome, afin qu'il fist soulever le peuple contre les Chrétiens. [Je doute fort qu'aucun officier fust assez hardi pour exciter des seditions dans Rome du temps de Trajan.] 'Ils font dire à Saint Clement que ceux qui demandoient sa mort estoient des chiens qui aboyoient contre des hommes.

Cotel. ap. p. 832.d.

p. 833.c.

'Ils disent que Trajan avant relegué S. Clement dans la Quersonese, il y trouva plus de deux mille Chrétiens condannez depuis long-temps à travailler aux carrieres de marbre. [C'estoit au commencement de Trajan, dans la premiere, ou au plus dans la seconde année de son regne. Ainsi il faudroit que ces Chrétiens eussent esté bannis sous Domitien.] 'Mais Nerva rappella ceux que Domitien avoit bannis; [& les Chrétiens aussibien que les autres, comme on le voit par S. Jean;] 'outre qu'il ne souffroit point qu'on leur fist un crime de leur religion. [Je douterois d'ailleurs que les Romains releguassent des personnes, & les fissent travailler aux mines dans des pays qui ne leur estoient pas tout à fait sujets, & qui avoient leurs Princes particuliers. Aussi ces actes parlent toujours de la Quersonese comme d'une province de l'Empire,] '& la qualifient ainsi; ἐπαρχίαν. [a] Cependant il y a toute apparence que ce pays faisoit partie du royaume du Bosphore, qu'on voit par l'histoire Romaine avoir toujours eu ses Rois sous les premiers Empereurs. [Cotys y fut encore établi Roy par Claude en l'an 49.] 'Sauromate y regnoit vers l'an 105 sous Trajan mesme. [b] Arrien mande à l'Empereur Adrien la mort d'un [autre] Cotys Roy du mesme pays; & dit au mesme endroit que l'Empire Romain ne passoit point Dioscuriade, [qui est beaucoup plus à

p. 834.b.

Dio, l. 68. p. 769.b.

b | Bar. 98. § 12.

Cotel. p. 835.a
a Baudr. t. 2. p. 244. 1.

Plin. l. 10. ep. 73. p. 612.
b Arria. de Pont. p. 11. a.

T. Ant. v. p. 2c. d. l'Orient.] 'On trouve plusieurs autres Rois du Bosphore sous Tite Antonin [& sous Marc Aurele. *V. M. Aurele* Zos. l. 1. p. 647. a. b. § 29.] 'On voit que du temps de Valerien, les peuples du Bosphore estoient amis, mais non sujets des Romains.

Cotel. ap. p. 834. c. 'Les actes ajoutent que S. Clement ayant connu par un agneau le lieu où il y avoit une fontaine, & l'ayant montré aux Chrétiens pour y creuser, ils creusoient tout à l'entour, sans toucher à l'endroit, jusqu'à ce que S. Clement prit luy mesme un pic, & y creusa. [Cela sent parfaitement sa fiction.]

p. 835. a. b. 'Ils disent ensuite que toute la province accouroit à S. Clement, que tous ceux qui y venoient estoient convertis, en sorte qu'il s'en battizoit tous les jours plus de 500; que dans l'espace d'un an il s'y bastit 70 eglises; que toutes les idoles furent brisées, tous les temples abatus, & tous les bois consacrez au demon coupez jusqu'à cent ou six-vingts lieuës à la ronde. [Ceux qui savent comment le Christianisme s'est étendu dans les autres pays, & que les Chrétiens n'ont point eu d'eglises basties jusqu'aprés l'an 200, ne peuvent regarder cela que comme des fables.

Tout ce qu'on dit avoir suivi la mort du Saint, est si extraordinaire & si miraculeux, qu'il faudroit en avoir des témoins incontestables. Nous le croirons neanmoins, s'il est vray que Ephrem, qui raporte le miracle de l'enfant trouvé vivant un an aprés,] n. p. 437. a| All. de Sim. p. 96. 'soit, comme on le dit, un Evesque de Quersonese: & encore plus si c'est un martyr, comme le veut Leo Allatius. [Car quoique sa mauvaise eloquence Du Pin, p. 85. donne lieu de croire que] 'c'est un grec assez moderne, [neanmoins quand l'Evesque d'un lieu dit publiquement de-Cotel. p. 839. b. vant son peuple,] 'que la mer se retire durant sept jours d'une grande lieuë à la feste d'un Saint, & que cela se fait tous les ans; [on ne peut pas ne le point croire. Et cela supposé, le reste est croyable.

Mais on ne voit point d'où Allatius a pris qu'il fust Evesque de Quersonese, & martyr, sinon qu'il a pu croire que c'est] 'un S. Ephrem honoré par Boll. 7. mars, p. 639. l'Eglise en cette qualité le 7 de mars, qu'on dit avoir souffert du temps de Diocletien. [Mais cette unique preuve fondée sur la convenance du nom, n'est pas une preuve. Aussi Bollandus n'attribuë aucun écrit au martyr, au temps duquel le style de l'orateur ne convient nullement.] 'Ce dernier cite Cotel. ap. p. 838. c. mesme les actes du martyre de Saint Clement, [que Baronius avoue estre posterieurs à Diocletien. La piece en elle mesme n'a rien qui marque que celui qui l'a faite, parlast dans le lieu où le miracle qu'il raporte estoit arrivé, ni dans le mesme temps; ce qui donne un grand sujet de ne croire ni l'un ni l'autre.] 'Mr du Pin l'appelle Du Pin, p. 89. 2. un auteur aussi fabuleux que celui qui a fait les actes. 'Allatius attribuë au All. de S. m p. 90. mesme Ephrem un écrit des miracles de S. Clement, qui commence par ces mots, *L'Apostre S. Philippe estant sorti de Galilée*: [C'est un vray commencement de quelque histoire apocryphe, indigne de sortir de la plume d'un martyr.

On peut ajouter à cela, qu'estant visible que S. Irenée, Eusebe, & S. Jerome, n'on point sçeu que S. Clement ait esté martyr, il faut ou qu'il ne soit pas mort par le martyre, ou qu'au moins son martyre ait esté peu celebre & peu connu. Et neanmoins si ce que disent ses actes est veritable, je ne voy rien qui doive avoir esté plus illustre dans l'Eglise: & je ne sçay pas comment S. Irenée, elevé dans l'Asie sous S. Polycarpe qui estoit Evesque dés le temps que S. Clement mourut, l'a pu ignorer.

Il est encore étonnant que ce mira-

cle de la mer qui se retiroit tous les ans durant sept jours, qu'on publioit en France au VI. siecle, fust entierement inconnu dans la Quersonese au IX, pendant que la memoire s'en conservoit encore à Constantinople.] 'Car nous apprenons d'une histoire qu'on croit originale, que S.Constantin estant venu en ce pays là [vers l'an 850,] & ayant voulu verifier ce qu'il avoit appris de Saint Clement par les livres, (c'est à dire par ses actes,) & par le bruit commun, il trouva non seulement que la mer ne se retiroit plus, [ce qui ne seroit pas étonnant;] mais que ni l'Evesque du lieu, ni tous les autres du pays n'en avoient aucune connoissance. On dit que c'est parceque les habitans du pays estoient étrangers; [comme si un pays changeoit tout d'un coup d'habitans, & qu'il n'en restast pas toujours assez d'anciens pour apprendre aux nouveaux ces sortes de choses, ausquelles les peuples sont d'ordinaire plus attachez; qu'à ce qu'il y a de plus solide dans la pieté.]'La vie de S.Constantin porte qu'il trouva le corps de S.Clement, mais dans une isle, [ce que nous laissons à accorder avec ses actes à ceux qui croiront le pouvoir.

Boll.9.mars, p.20.a.

b.c.

Aprés ce que nous venons de dire, je croy qu'on ne s'étonnera point]'que des personnes aient appellé cette histoire une fable sotte & ridicule. [Ceux qui ne voudront pas aller jusque là, avoueront au moins que c'est une piece sans autorité, & sur laquelle on ne peut rien appuyer,]digne d'estre attribuée aux nouveaux Grecs, [quelque ancienne qu'elle puisse estre.

Pearf.post.p. 163.172.

Du Pin,p.85.

Il y a peut-estre assez sujet de douter si celui qui a inventé ou composé une si méchante piece, n'auroit point esté capable d'attribuer à S. Clement de Rome ce qu'il auroit oui dire d'un S. Clement martyrizé dans la Quersonese; non sous Trajan, mais depuis que les Romains furent devenus maistres absolus de ce pays; & d'y ajouter ensuite diverses circonstances pour orner sa narration. Cela ne seroit pas plus étrange que de voir que S.Gregoire de Nazianze & Prudence, qui avoient assurément plus d'erudition & plus d'amour pour la verité que ce faiseur d'actes, ont confondu S.Cyprien de Carthage avec un S.Cyprien d'Orient. Si cela s'est fait dés le IV. siecle, il ne se faudra plus étonner que Rufin & Zosime aient cru le martyre de S.Clement, que S.Irenée, Eusebe, & S.Jerome, ont ignoré; & qu'ils l'aient persuadé au Concile de Vaison, à S.Gregoire de Tours, & aux autres qui en ont parlé depuis. Rufin avoit peu d'exactitude d'esprit, & peu de discernement, puisqu'il a esté capable de croire les fables des Recognitions comme des veritez, & d'employer son temps à les traduire en latin: & l'on voit par ce qui passa à l'égard de Celeste & de Patrocle d'Arles, que Zosime estoit facile à recevoir ce qu'on luy disoit.]'Le martyre veritable de Flavius Clemens, aura pu aider à croire celui du Pape, dont il estoit contemporain, comme on croit que c'est ce qui a fait dire que le Pape estoit de la famille imperiale. [C'est ce que nous prions les personnes habiles d'examiner; & en attendant leur jugement, nous ne laisserons pas de regarder S.Clement comme un martyr, puisque tout le monde depuis Rufin & Zosime luy en donne le titre, & que l'autorité du Canon nous oblige, comme nous avons dit, de reconnoistre que s'il n'est pas mort pour J.C, il a neanmoins souffert pour luy. Le calendrier du P.Fronto *p.150*, marque pour l'Evangile de sa feste, *Homo quidam peregre proficiscens &c.* qu'on dit aujourd'hui pour les Evesques non martyrs; ce que l'Eglise continuë encore: mais on n'en peut rien conclure.

Pearf.dif.p. 125.153|post. p.215.216.

On peut faire plus de fort sur ce que S.Clement ne se trouve point du tout dans les martyrologes qui portent le nom de S.Jerome, si l'on ne veut dire que c'est luy]'qui est marqué à Rome le 9 de novembre avec un Simprone, 'ou celui qui y est seul le 21 du mesme mois; '& Florentinius semble croire que ce dernier peut estre le Pape. Une copie de ce martyrologe le qualifie Confesseur. 'Celui du 9 novembre est marqué dans le calendrier de Bucherius, [& ainsi estoit honoré dés le temps de Libere:] mais il est joint avec des martyrs 'qu'on tient n'avoir souffert que sous Diocletien.

Florent.p. 959. p.989. p.990.1. Buch.cycl.p. 269. Pearf post.p. 213.214.

[Le missel Gothique donné par Thomasius en 1680, marque *p.298.299*, toute l'histoire des actes de S.Clement jusqu'à celle de Sisinne, pour lequel il demande que l'on prie, & prend aussi diverses choses des Recognitions.

Il ne faut pas oublier que le menologe de Basile nous fait une histoire de S.Clement bien differente des autres.]'Car il porte que Domitien le relegua à Ancyre en Galacie, qu'il y fut enfermé dans un lieu dont on mura la porte, qu'il y véeut quelque temps de legumes, qu'enfin il y mourut dans la misere & dans le deuil; [termes qu'on n'emploie guere dans l'histoire des martyrs,]que son corps fut jetté dans la mer, [qui est bien loin d'Ancyre,]& rejetté par la mer sur le rivage; & il eclate jusqu'à present, dit le menologe, par divers miracles. 'Les Ménées suivent l'histoire ordinaire.

Ugh.t.6.p. 1143.d. p.1144.a. Menæa.24. nov.p.387.

NOTE XIII.

Pour la page 162, §6.

Sur une seconde lettre aux Corinthiens attribuée à S.Clement.

Euf.l.3.c.38. p.110.b.c.

'Eusebe dit qu'outre la grande lettre de S.Clement aux Corinthiens, il y en avoit une seconde qu'on disoit estre aussi de luy; mais qu'elle n'estoit pas celebre comme la premiere, & n'estoit pas citée par les anciens; 'ce qui marque au moins que l'on doutoit si elle estoit de luy: 'S.Jerome dit mesme positivement que les anciens la rejettoient; '& Photius pretend absolument qu'elle est supposée. [a] On ne doute pas que ce ne soit celle dont Junius nous a donné un grand fragment en nous donnant la premiere. Il les avoit trouvées toutes deux dans le mesme manuscrit, 'qu'il nous marque avoir esté écrit dés le temps du grand Concile de Nicée.

Cotel.ap.n. p.104.c. Hier.v.ill.c. 16. Phot.c.113.p. p.289.c. a Clem 2. Cot.n.p.105. a. Clem.pr.3.

[Eusebe ni S.Jerome ne disent point à qui cette seconde estoit écrite. Et cela ne paroist point par ce que nous en a donné Junius.]Photius l'appelle une seconde lettre aux Corinthiens, '& S.Jean de Damas en cite un passage sous ce mesme titre. [b] Photius se plaint que les pensées en sont basses, & quelquefois sans suite qu'elle donne à l'Ecriture des sens qui ne sont point naturels; '& qu'elle cite plusieurs paroles de J.C. qui ne sont point dans l'Evangile. [c] On marque que la derniere de ces paroles est tirée de l'Evangile apocryphe des Egyptiens. 'On y trouve un endroit qui est de mesme dans la premiere.

Phot.p.289. c|c.126.p.305. Cotel.ap.n.p. 108.d. b Phot.c.126. p.305. Clem.2.Cor. c.4.5.12.p. 122.a.b|125.b. c. c n.p.111.a. c.11.p.125|a.1 Cor.c.3.p.33.

'Mr Cotelier ne laisse pas de croire qu'elle peut estre veritable, quoique moins connuë, & non citée par les anciens qui est tout ce qu'en dit Eusebe; '& il dit que ceux qui ont mis la premiere au rang des Ecritures canoniques, ont fait le mesme honneur à la seconde. 'Le dernier Canon des Apostres y met en effet deux lettres de Clement. 'Usserius avoit remarqué que l'auteur des Questions attribuées à S.Justin, ayant dit dans la question 74, que S.Clement citoit les Sibylles dans sa lettre aux Corinthiens, & cela ne se trouvant point dans la premiere, il falloit que ce fust dans la seconde; & que c'estoit une preuve de la fausseté de cette seconde, puisque les vers

n.p.104.c.d. p.104.105. Conc.t.1.p. 46.a. Uff.in Ign.pr. c.10.p.65.

Clem.2.Cor. n.p.105-108.

des Sibylles ne sont faits que depuis la mort de S. Clement. 'M.r Cotelier répond à cela qu'il pouvoit y avoir des vers des Sibylles du temps de S. Clement; qu'ainsi ils peuvent avoir esté citez dans la seconde lettre aux Corinthiens sans qu'elle soit fausse; 'mais qu'il y a plus d'apparence quils estoient citez dans un endroit de la premiere qui est perdu.

p.105.106.

'Il ajoute que S. Epiphane & Saint Jerome mesme, citent cette seconde lettre comme de S. Clement, parcequ'ils citent en general les lettres de ce Saint. [Je ne sçay si cela est assez solide.] 'Ces deux Peres disent que dans ces epistres, S. Clement exhortoit à embrasser la virginité par les loüanges qu'il luy donnoit. S. Epiphane ajoute que ces epistres estoient circulaires, & se lisoient publiquement dans les Eglises. [Le titre de circulaires semble marquer d'autres lettres que celles aux Corinthiens, dans la premiere desquelles il ne parle point mesme de la virginité. Et son sujet ne l'y porte pas; si ce n'est que dans ce qui manque il eust fait quelque exhortation à la vertu, dans laquelle il eust parlé de la virginité.] 'Mais ce que Saint Jerome ajoute que ces lettres s'adressoient aux vierges de l'un & de l'autre sexe, & ne traitoient presque que de la pureté virginale, [convient encore moins à la premiere lettre aux Corinthiens. La seconde parle de la chasteté, mais ne dit rien de la virginité en particulier.] 'Cela pouvoit estre dans ce qui est perdu.

p.104.c.d| Epi.27.c.6.p. 107.b|30.c.15. p.139.b|Hier. in Jov.l.1.c.7. p.26.c.

Epi.p.139.b. c|Hier.p.26. c.

Hier.in Jov.l. 1.c.7.p.26.c.

Clem.2.Cor. n.p.112.c.

'Dodwel craint que ces eloges de la virginité ne fussent dans quelques écrits apocryphes: & pour la seconde lettre, il pretend que c'est l'écrit intitulé *La doctrine* de S. Clement, fait quelque temps aprés luy. 'Il dit autrepart que cette seconde epistre est presque aussi ancienne que Saint Clement mesme.

Pearf.post.p. 232.203.

Cyp.dif.12.c. 23.p.379.

NOTES SUR LA PERSECUTION DE TRAJAN.

Pour la page 370.§ 2.

NOTE I.

Sur le martyre de S. Simeon de Jerusalem, où il est aussi parlé des provinces gouvernées par des Consulaires.

[LA chronique de S. Jerome met le martyre de S. Simeon de Jerusalem avec celui de S. Ignace, sur l'an 10 de Trajan, qui est le 107.e de J.C: & Scaliger a inseré cet endroit dans sa chronique greque, comme pris d'Eusebe.] 'Pearson & Dodwel le supposent aussi, & abandonnent neanmoins cette epoque, parcequ'Eusebe a fait bien des fautes dans sa chronique, & qu'il y met souvent beaucoup de choses au hazard à peu prés dans le temps où elles se sont faites, ou en joignant à des faits dont l'epoque luy estoit plus connuë, ceux dont il ne savoit pas si bien le temps. [Nous avouons sans peine toutes ces choses, & nous abandonnons Eusebe sans scrupule, lorsqu'il nous paroist y avoir quelques raisons considerables de le faire. Mais il faut quelque raison, & non de simples conjectures sans fondement telles qu'on peut juger estre celles de Pearson & de Dodwel, puisqu'ils ne s'accordent contre Eusebe que pour se combatre l'un l'autre; Pearson mettant le martyre de Saint Simeon au commencement de Trajan, & Dodwel à la fin en l'an 116.]

Pea:s.post.p. 9.

'L'index des Evesques de Jerusalem attribué à Nicephore, donne 18 ans, dit

Ibid.

dit Pearson, aux cinq Evesques qui ont succedé à S. Simon, & le dernier des cinq est mort en la 19.e année de Trajan, selon S. Epiphane. [Mais Nicephore & S. Epiphane n'ont-ils pas encore bien moins d'autorité que Eusebe mesme? Pearson voudroit-il soûtenir que] Saint Marc le premier Evesque de Jerusalem d'entre les Gentils, n'a commencé qu'en la 11.e année d'Antonin, & bien d'autres choses qu'on trouve en cet endroit de S. Epiphane? [D'où Nicephore a-t-il pris ces 18 ans inconnus à Eusebe, qui n'a pu trouver la durée des Evesques de Jerusalem, & qui avoit neanmoins tous les moyens de le faire, si cela eust esté possible? Il est certain qu'il y a bien peu de temps entre l'an 107 & l'an 138, auquel pour le plustard il faut commencer l'episcopat de Saint Marc, pour mettre les treize Evesques qu'Eusebe conte entre S. Simeon & luy. Mais Eusebe n'a pas ignoré cette dificulté, & n'a pas cru neanmoins qu'elle luy dust faire avancer le martyre de S. Simeon.

Epi.66.c.10. p.636.d.

p.637.a.

Dodwel n'a pas cru seulement se devoir objecter ces raisons de son maistre pour y répondre.] Il fonde son sentiment sur ce que S. Simeon ayant esté martyrizé parcequ'il estoit de la race de David, il est probable qu'on ne luy fit un crime de sa naissance que sur ce que les Juifs se revoltoient partout dans les dernieres années de Trajan. [Si nous n'avions aucune lumiere sur cela que ce que dit Hegesippe, qu'il est mort sous Trajan, nous nous rendrions assez volontiers à cette conjecture, & nous serions bien aises mesme,] aussibien que Dodwel, de ne trouver pas S. Simeon si âgé du temps de nostre Seigneur. [Mais ce ne sont point là du tout des raisons à alleguer contre l'autorité d'Eusebe: & on avoit déja persecuté la famille de David sous Domitien, lorsqu'on ne dit point qu'il eust aucun sujet particulier de rien craindre du costé des Juifs. Ce qui nous arreste encore, c'est que plus on retarde le martyre de S. Simeon, moins on laisse de temps pour ses treize successeurs, qui en ont déja bien peu; & il faut encore rejetter ce qui est dans la chronique d'Eusebe, que Juste successeur de S. Simeon mourut en 111.] Le silence de S. Polycarpe [ne sera jamais une preuve que S. Simeon n'est pas mort avant l'an 108.

Cyp. dis. 11. c.21.p.242.

p.243.

Ibid.

Ainsi nous laissons son martyre en l'an 107, auquel Eusebe le place, parceque nous ne voyons point de raison pour le mettre en une autre année.] La chronique d'Alexandrie qui le met tantost en la 7.e, tantost en la 8.e année de Trajan, [a encore moins d'autorité qu'Eusebe, outre qu'elle s'affoiblit par sa variation.] Elle met aussi le martyre de Saint Ignace en 105, [ce qu'on sçait estre faux:] & elle ne fait mesme commencer Juste successeur de S. Simeon qu'en l'an 107.

Chr.Al.p. 594.

p.596.

Loyd suivi par le P. Pagi, embrasse le sentiment de Dodwel, & pretend le confirmer, parceque selon Hegesippe cité par Eusebe, Saint Simeon souffrit, dit-il, *coram Trajano*, & parceque les actes grecs de S. Ignace parlent d'Attique sous qui il souffrit, d'Urbain, & de Marcel. [Tout cela supposé, fait autant pour 107 que pour 116. Mais je ne sçay pas si Loyd ou le P. Pagi qui a fait imprimer deux fois *coram Trojano* en italique, ont cru qu'Hegesippe & Eusebe avoient écrit en latin. Ce que je sçay,] c'est qu'on lit dans le grec d'Eusebe ἐπὶ Τραϊανοῦ, [qui peut signifier *coram Trajano* & *sub Trajano*. Mais toute la suite donne lieu de juger qu'en cet endroit c'est plutost *sub Trajano*, ou comme a traduit Mr Valois, *principatu Trajani*. Nous ne trouvons ni Attique, ni Uurbain, ni Marcel, soit dans les vrais actes grecs de S. Ignace

Pagi, 107.§6.

Eus.l.3.c.32. p.104.a.

que le P. Ruinart vient de nous donner, soit dans ceux que Mr Cotelier a publiez en 1672.] Les vieux actes latins, [insoûtenables en ce point comme en tout le reste,] datent son martyre du premier fevrier sous le Consulat d'Attique & Marcel.

Boll. 1. feb. p. 33. § 21.

[On pourroit objecter contre Eusebe,] la lettre de Tiberien gouverneur de Palestine en 107, selon Malela, [puisque S. Simeon souffrit sous Attique. Mais on verra dans la note 2, qu'on ne peut rien fonder sur cette lettre. Quand mesme elle seroit vraie, on pourroit douter si Malela & Suidas ont dû la mettre en 107, puisqu'il n'en paroist rien par la lettre.] Quelques uns ont cru mesme qu'Attique n'estoit pas gouverneur de la Palestine, mais de la Syrie, soit que S. Simeon ait esté martyrizé à Antioche, comme le pretend Loyd, sans autre preuve que son *coram Trajano*, [soit qu'en qualité de gouverneur de toute la Syrie, il ait eu droit de presider au jugement de ce Saint, quoique Tiberien gouvernast sous luy la Palestine, comme nous voyons dans Joseph que les Lieu-tenans de Palestine estoient soumis aux Gouverneurs de Syrie.

Ign. ep. n. 82. p. 44.

Euf. n. p. 55. 1. b. c | Pagi, 107. § 6.

Mais je ne sçay si l'on trouveroit que les Gouverneurs de toute la Syrie ayent jamais esté appellez Consulaires.] Mr Valois le croit, & dit aprés Saumaise, que les Lieu-tenans de l'Empereur qui avoient esté Consuls, estoient alors appellez Consulaires, pour les distinguer des Pretoriens, c'est à dire de ceux qui n'avoient esté que Preteurs. C'est le sens que Saumaise donne à ce que dit Capitolin, que M. Aurele changeoit les provinces Proconsulaires, [qui estoient celles du Senat,] en Consulaires, ou les Consulaires en Proconsulaires & en Pretoriennes, selon qu'il le jugeoit plus utile. [Je ne sçay neanmoins si l'on trouve quelque exemple des Consulaires pris en ce sens. Dion dans la description qu'il fait de l'état de l'Empire, ne donne point d'autre titre aux Lieu-tenans de l'Empereur que celui de Propreteurs, lors mesme qu'ils avoient esté Consuls. *V. Auguste* § 3. Pline qui fut gouverneur du Pont & de la Bithynie sous Trajan, prend le mesme titre dans une inscription, y ajoutant seulement *potestate Consulari*. Et neanmoins il avoit esté Consul.]

Euf. n. p. 55. 1. b. c | Spart. n. S. p. 56. 93.

T. Ant. v. p. 32. a.

Strabon dit que l'Empereur envoyoit deux Lieutenans en Espagne, un Pretorien pour la Lusitanie, & un Consulaire pour la Tarragonoise: mais il paroist leur donner ce titre par raport à ce qu'ils avoient esté, non à ce qu'ils estoient alors, sans qu'on en puisse conclure qu'on les appellast simplement *Consulaires*, pour dire qu'ils gouvernoient une province Consulaire, ou destinée à un Consul. [C'est ainsi ce me semble qu'il faut entendre ce Lieu-tenant Consulaire, ὑπατικὸν ἡγεμόνα, qu'on lit dans Strabon, non en l'endroit] d'où Saumaise le cite *p.* 167. *b*, & où il seroit assez fort pour luy, (car ὑπατικὸς n'y est point,) mais quelques lignes auparavant, *p.* 166. *d*, [où je croy qu'on verra aisément qu'il ne prouve rien.

Strab. l. 3. p. 166. c. d.

Spart. n. S. p. 56. 1. c.

Je dis que je ne trouve point qu'on ait donné le titre de Consulaire au Gouverneur de la Syrie entiere, c'est à dire de tout ce qui est entre la Cilicie & la Palestine, ou mesme l'Egypte. Car pour la province de Syrie, telle qu'elle estoit dans le V. siecle, où elle ne faisoit peut-estre pas le demi quart de l'ancienne Syrie,] il est certain par la Notice de l'Empire, que son Gouverneur estoit qualifié Consulaire, aussi-bien que celui de la Palestine, & de plusieurs autres provinces. [Mais ces Consulaires paroissent avoir esté inferieurs en dignité aux Gouverneurs de toute la Syrie, qu'on appelloit alors Comtes d'Orient.]

Notit. l. 1. c. 1. p. 3.

Strab.l.3.p. 166.c.d.

'Comme on peut tirer de Strabon, qu'entre les provinces de l'Empereur il y en avoit de destinées pour ceux qui avoient esté Consuls, & d'autres pour ceux qui avoient esté Preteurs, [Saumaise a cru que les premieres sont celles dont les Gouverneurs sont appellez Consulaires dans la Notice. Mais le moyen de pretendre que la Palestine mesme, & plusieurs autres de celles qui avoient des Consulaires, aient jamais esté destinées pour des Consuls, c'est à dire pour les premieres personnes de l'Empire? Il est certain que jusques à Vespasien la Palestine estoit pour de simples Chevaliers, & mesme pour des affranchis. La Lusitanie destinée à un Pretorien, selon Strabon, avoit un Consulaire: & au contraire la Tarragonoise demembrée en plusieurs provinces, n'avoit que des Presidens, s'il est permis de traduire ainsi *Præsides*, quoiqu'elle eust esté pour les Consuls. La Betique, la Candie, & d'autres provinces du peuple, avoient aussi leurs Consulaires. Ainsi il y a bien de l'apparence que Diocletien a fait de nouveaux reglemens pour les provinces, sans avoir beaucoup d'égard à la maniere dont elles avoient esté gouvernées jusqu'à Alexandre Severe.

Nous attribuons ce changement à Diocletien, parcequ'il en a fait beaucoup d'autres, & que celui dont nous parlons paroist dés son temps, ou aussitost aprés; au lieu que je ne sçay si avant luy on en trouve beaucoup de vestiges.] 'Mr Valois dit en effet que les Consulaires qui estoient dans le IV. siecle, estoit une magistrature établie bien depuis Trajan. [Il faut neanmoins remarquer que] 'l'endroit où il est parlé du Consulaire Attique, est un passage d'Hegesippe qu'Eusebe paroist vouloir raporter dans les propres termes de son auteur: & on y lit non seulement que S. Simeon fut accusé devant le Consulaire Attique,] ou quelques uns pretendroient peut-estre que *Consulaire* signifie qu'Attique avoit esté Consul,] mais encore que le Consulaire admira &c. [où il marque visiblement le titre du Gouverneur. Ainsi je ne sçay pas si l'on peut se dispenser de reconnoistre que dés le temps d'Hegesippe au moins, c'est à dire 30 ou 40 ans aprés Trajan, le Gouverneur de la Palestine portoit le titre de Consulaire. Car nous ne doutons pas que S. Simeon n'ait esté condanné dans la Palestine par le Gouverneur du pays, qui estoit son juge naturel, puisqu'il n'y a pas d'ombre de preuve du contraire. On trouve aussi du temps de Probe des *Presidens* bien inferieurs aux anciens Gouverneurs des provinces,] 'puisqu'on leur accordoit comme une grace *jus Prætorium*.

Euſ.n.p.55.1. 2.

l.3.c.32.p.104. c.

Probi.v.p. 238.b.

'Il faut encore remarquer sur Attique, que Mr Valois blasme Rufin d'avoir dit que S. Simeon fut martyrizé *apud Atticum*; & il veut que ἐπὶ Ἀττικοῦ dans Eusebe, signifie seulement que ce fut du temps qu'Attique estoit gouverneur soit de Syrie, [soit de Palestine.] 'Mais Eusebe dit quelques lignes plus bas, en citant Hegesippe, qu'Attique admira la constance du Saint dans les tourmens: de sorte que Mr Valois mesme n'a pu se dispenser de traduire en cet endroit ἐπὶ Ἀττικοῦ par *coram Attico*.

Euſ.n.p.55.1. b.c.

l.3.c.32.p. 104.c.

NOTE II.

Pour la page 170.§2.

Sur la lettre de Tiberien à Trajan.

'Usserius nous a donné une lettre de Tiberien gouverneur de Palestine à Trajan, sur la persecution des Chrétiens, qu'il a tirée de Jean Malela, & qui est citée par Suidas *τ. p.936*. 'On remarque que Malela n'est pas un auteur fort authentique, & mesme qu'il est plein de fables. [On pourroit nean-

Ign.act.p.9.

Cyp.dis.11.c. 23.p.244| Pagi, 107. § 3.

moins douter si cela va jusques à nous donner de fausses pieces: & les plus méchans auteurs en ont quelquefois de bonnes.] Ce qu'on dit que si cette lettre estoit veritable elle auroit esté plus souvent citée, qu'Eusebe l'auroit connuë, & qu'il l'auroit mise dans son histoire, [tout cela ne suffit pas pour la rejetter,] 'quoique Mr Cotelier l'ait tenuë pour suspecte sur cette raison, sans en marquer d'autre, mais sans appuyer aussi beaucoup sur son doute.

Cotel.ap.n.p. 458.a.

'Ce qu'on lit dans Malela & dans Suidas, que Tiberien estoit gouverneur de *la premiere* Palestine, 'est plus considerable, estant certain qu'il n'y avoit qu'une seule Palestine du temps de Trajan. [Mais ne pourroit-on point dire que Malela qui en voyoit trois de son temps, & qui pouvoit savoir d'ailleurs que Tiberien estoit gouverneur de Jerusalem & de Cesarée dans la premiere Palestine, l'a qualifié gouverneur de cette province, parcequ'il n'en savoit pas davantage? Il est vray encore que le titre de *victorieux*, νικητῇ, que cette lettre donne à Trajan, n'a commencé que depuis Constantin à estre propre aux Empereurs. Ne pouvoit-on pas neanmoins dés auparavant le leur donner quelquefois, quand ils avoient remporté effectivement de grandes victoires? Mais je ne trouve aucun moyen d'excuser ni ce qu'on voit qu'il parle au seul Trajan comme à plusieurs, ni le titre de *tres divin* qu'il luy donne, & surtout la conclusion. τὰ παριςάμενα τῷ ὑμετέρῳ κράτει τροπαιοῦχα. Car il est vray que cela ne sent point dutout le style du II. siecle.]

Ign.ep.n.p. 44.

Cyp.dis.11.c. 25.p.244.

'C'est sur ces raisons que Dodwel a rejetté cette lettre comme absolument supposée, quoique donnée & approuvée comme legitime par Usserius Anglois & Protestant comme luy. 'Le P. Pagi a suivi Dodwel; [& de plusieurs personnes habiles que nous avons cru devoir consulter, nous n'en avons trouvé aucune qui ait cru qu'elle se pust soûtenir.] 'Mr Valois croit que c'est l'ouvrage de quelque imposteur ignorant, qui a voulu imiter la lettre de Pline sur les Chrétiens. [Ainsi quoi-que nous fussions bien aises d'y trouver un grand nombre de martyrs couronnez sous Trajan dans la Palestine, nous n'avons pas cru qu'il nous fust permis de nous en servir, parceque c'est la verité que nous devons aimer & honorer dans le courage des Martyrs, & qu'ils ne sont martyrs que parceque leur mort a rendu témoignage à la verité.

p.244.245.

Pagi, 116.§2.

MS.

N'osant point nous servir de la lettre de Tiberien, nous n'avons point cru pouvoir nous servir non plus] 'de ce que dit Malela, & Suidas aprés luy, qu'en consequence de cette lettre, Trajan manda & à Tiberien & à tous les autres Gouverneurs, de ne plus faire mourir les Chrétiens, ce qui donna un peu de relasche & de repos aux Fideles.

Ign ep.n.82. p.44| Suid.τ. p.936.

NOTE III.

Pour la page 170. § 2.

Sur la persecution des Chrétiens d'Asie par le Proconsul Antonin.

'Dodwel raporte au temps de Trajan ce que dit Tertullien de la cruelle persecution qu'Arrius Antoninus Proconsul d'Asie y avoit faite aux Chrétiens &c. 'Et il est vray qu'Arrius Antoninus, ayeul maternel de l'Empereur Antonin, a esté Proconsul d'Asie. Mais un autre de mesme nom l'a encore esté depuis [sous M. Aurele, ou sous Commode: Et il y a apparence que Tertullien marque une chose encore celebre de son temps. Il semble mesme que l'ayeul d'Antonin ait esté Proconsul dés le temps de Vespasien ou de Domitien, plutost que sous Trajan.] 'Baronius a raporté l'endroit de Tertullien à l'Empereur Antonin mesme, 'qui avoit esté Proconsul d'Asie sous Adrien. [Mais quand il auroit

Cyp. dis. 11. § 27.p.247| Tert.ad Scap. c.4.p.68. a.b.

T.Ant. v.n. C.p.48.2.d| Plin.l.3. ep.3. p.219.

Com.v.p.48. d.

Bar.123.§3. 4.

T.Ant.v.p.17. d|18. a.c.

eu le nom d'Arrius, ce qui ne se trouve pas,] 'Tertullien l'auroit marqué d'une autre maniere : a & Baronius veut bien que l'endroit de Tertullien se raporte à l'un des deux autres.

a. C. p.49.i.a. b.
a Bar. 123.§ 4.

Pour la page 173.§ 3.

NOTE IV.

Sur S. Cesaire martyr.

[Il est assez difficile de savoir quand a souffert S. Cesaire Diacre, martyr à Terracine.] 'Baronius le met sous Trajan, parcequ'il est dit dans les actes des SS. Nerée & Achillée, 'que S. Cesaire Diacre enterra Ste Domitille, martyrizée par ordre d'un Luxurius. 'Les actes de S. Cesaire mesme, qui le font aussi souffrir sous un Luxurius, & luy donnent la mesme qualité de Diacre, ne parlent point dutout de Ste Domitille, 'mais disent que ce Saint souffrit dans le temps que Claude tua sa mere d'un coup d'épée. 'Il faut apparemment l'entendre de Claude Neron, qui tua sa mere Agrippine. Ces deux actes sont donc contraires, & il n'y a pas mesme d'apparence à les vouloir accorder en mettant deux SS. Cesaires, comme le P. Menard semble le vouloir. [Ils n'en valent pas la peine, l'une & l'autre piece estant ou fausse ou alterée. Les actes de S. Cesaire paroissent encore pires que les autres:] mais [Bede,] Adon, & d'autres les suivent, & mettent ce Saint sous Claude, 'ce que les Grecs font aussi, en disant que ce Claude tua sa mere parcequ'elle estoit Chrétienne. [Je pense que le plus seur est de le laisser au nombre de ceux dont nous connoissons la sainteté, & dont nous ignorons tout le reste.]

Bar. 1. nov. b.
Boll. 12. may, p. 13 a.
Sur. 1. nov. p. 4.§ 4.
p. 3.§ 1.
Sacr. n. p. 184.
Menæa, 7. oct. p. 80.

Pour la page 173.§ 3.

NOTE V.

Sur les actes de S. Hyacinthe.

'La mort de Luxurius raportée dans les actes de S. Hyacinthe, de mesme que dans ceux de S. Cesaire, n'a aucune apparence de verité. Tout ce qui y est dit du martyre du Saint, sent aussi beaucoup sa fable. Ils n'en marquent ni le lieu, ni le temps. Cette expression du Gouverneur *Domini nostri Imperatores jusserunt*, ne convient qu'à un temps où il y avoit plusieurs Empereurs, ou auquel on estoit accoutumé à en voir plusieurs ensemble; & je ne croy point qu'on le trouve avant M. Aurele. Ainsi ou ces actes sont faux, ou S. Hyacinthe n'a point souffert du temps de Trajan, comme veut Baronius. Trajan n'ayant point fait d'edit contre les Chrétiens, pouvoit-on dire qu'il avoit ordonné qu'on punist de divers supplices ceux qui ne vouloient pas sacrifier aux Dieux? Ce qu'Usuard & Adon disent de Saint Hyacinthe 26. *jul.* est conforme à ces actes. Mais cela ne les autorise guere, ces auteurs du IX. siecle estant fort accoutumez à suivre des pieces fausses. 'Adon dit que Luxurius dont ces actes parlent, estoit le premier de la ville de Terracine; ce qui n'est point marqué dans Surius. On le lit dans l'histoire de S. Cesaire.

Sur. 26. jul. p. 311.
Ado, 26. jul.

Pour la page 173.§ 3.

NOTE VI.

Sur les actes de S.te Eudocie.

'Bollandus nous a donné en latin & en grec une longue histoire de Ste Eudocie Samaritaine, qu'on dit avoir changé une vie fort dereglée en une austere penitence, & avoir enfin souffert le martyre sous Trajan dans la ville d'Heliople en Phenicie. 'Cette histoire est tirée d'un manuscrit du Vatican, ancien, dit-on, de mille ans, '&'est suivie par les Grecs dans leurs Ménées, où ils font leur grand office de cette Sainte le premier jour de mars. [Quelque ancienne qu'elle soit,] '& qu'elle vienne des Grecs ou des Syriens, [tout cela n'empesche pas

Boll. 14. mars, p. 10. 875.
p. 9.§ 10.
p. 8. 9.
p. 9.§ 10.

qu'elle ne soit une tres méchante piece: & il n'est pas necessaire de la lire toute entiere pour en estre persuadé. 'Bollandus l'a reconnu depuis, ᵃavouant qu'elle est pleine de circonstances fort peu probables, & qui ne conviennent point dutout au temps de Trajan. Il craint mesme que ce ne soit une pure fiction, [d'où neanmoins il ne faudroit pas conclure qu'il n'y a point eu de veritable S.te Eudocie à Heliople.]

18.apr. p.532. f. ᵃ may, t.1.p. 17.1.

NOTE VII.

Pour la page 180.§6.

Sur S. Romule, S. Eudoxe, & quelques autres martyrs.

[Le plus ancien monument que nous ayons pour l'histoire de S. Romule, est] 'le menologe de Basile, où il est dit que le Comte Eudoxe, General des onze mille soldats bannis à Melitine sous Trajan, fut martyrizé avec ses soldats sous Maximien. [Cela suffit, sans quelques autres petites choses qu'on y pourroit ajouter.] 'Les Ménées semblent mettre le martyre des onze mille soldats sous Trajan, aussibien que celui de S. Romule: & puis font l'histoire de S. Eudoxe, qu'ils mettent sous Diocletien, avec 1404. soldats qu'il commandoit, sans aucun raport aux onze mille & à S. Romule: [& neanmoins on ne voit pas pourquoi ils joignent ensemble ces deux histoires: puisqu'ils n'ont point accoutumé de mesler ainsi des Saints qui n'ont point souffert ensemble.] 'Ils marquent au contraire sous un titre separé les 1404 compagnons de S. Eudoxe.

Ugh.t.6.p. 1062. Menæa, 6.sep. p.93.94. p.94.

[On voit la mesme confusion dans les actes de ces onze mille soldats,] 'que Baronius appelle les actes de S. Romule, [parceque les deux premiers articles sont de luy,] '& d'autres les actes de S. Eudoxe, S. Romule, S. Zenon, & S. Macaire. 'Ils sont reconnus pour estre certainement de Metaphraste, [& ils en sont dignes, quoiqu'il y ait peu de prodiges.] 'Il y avoit à Constantinople une eglise de Saint Eudoxe, bastie sous Constantin, selon Codin, 'ou peut-estre sous Theodose II. ᵃBaronius cite du premier livre de Procope sur les bastimens de Justinien, que quatre corps de ces saints Martyrs de Melitine, furent transportez à Constantinople, & qu'ils y furent trouvez sous Justinien, qui fut gueri d'une maladie mortelle par leur intercession. [Je pense qu'il veut marquer] 'ce que Procope dit des reliques trouvées dans une chasse, & qui estoient de 40 Martyrs soldats de la 12.e Legion, dont le quartier estoit autrefois à Melitine. [Je ne sçay si ce ne seroient point les reliques des Quarante celebres martyrs de Sebaste, 'trouvées à Constantinople sous Theodose le jeune.]

Bar.5.sep.d.e. Sur.5.sep.p. 67. All.de sym.p. 119.c. Codi.ori.C.p. 39.d. Cang.de C.l. 4.p.123. ᵃ Bar.5.sep.e. Proc.æd.l.1.c. 7.p.18.19. Soz.l.9.c.2.p. 477.478.

'Baronius croit que les onze mille soldats dont il est parlé dans l'histoire de S. Romule, sont les dix mille martyrs crucifiez sous Adrien dans la grande Armenie, selon leurs actes, & qui sont honorez le 22 de juin. 'Les actes de ces Saints, tels que nous les avons dans Surius, sont certainement tres nouveaux. 'Baronius y reconnoist quelques petites fautes: [& 'nous ne craignons point de dire qu'il y a peu d'histoire qui paroisse plus fabuleuse.] 'Il y a long-temps que Radulphe de Tongres, appellé par Baronius un homme grave & savant, l'a traitée positivement de fable & de fiction, & il dit qu'il n'a pu trouver ces Saints dans aucun martyrologe authentique. On cite neanmoins Bede & d'anciens manuscrits. [Ce qui est certain, c'est qu'on n'en trouve rien au 22 de juin dans le vray martyrologe de Bede, non plus que dans Usuard & dans Adon.] 'Baronius se met fort en peine de prouver que la montagne d'Ararat,

Bar.108.§2. Sur.22.jun.p. 294|pr. Bar 108.§2j 22.jun. c. Ibid. c.

où l'on dit que ces Saints ont souffert, n'est point en Egypte, mais dans la grande Armenie: [& Adrien a renoncé dés le commencement de son regne à la possession de ce pays, bien loin d'y avoir fait des martyrs, lorsqu'il regnoit avec Antonin, comme on le lit dans ces actes, c'est à dire dans les derniers mois de sa vie.] Il dit qu'Anastase le bibliothecaire a traduit cette histoire en latin; mais qu'elle n'est pas fort differente de celle qui est imprimée: [& aprés tout, Anastase ne vivoit qu'au IX. siecle.] Il ajoute que les Grecs font de ces Saints dans leur menologe le 22 de juin. [Je ne sçay d'où il l'a pris: Car je n'en trouve rien ni dans le menologe de Canisius qu'il a accoutumé de suivre, ni dans les Ménées.]

Pour la page 184. § 7.

NOTE VIII.

Que Peregrin estoit de Parion, & non de Paros.

Luci. v. Per. p. 997. b. a Bar. 175. § Steph. p. 530. 532.

'Le philosophe Peregrin estoit certainement ἐκ τῶν παριανῶν. [a] Quelques uns l'entendent de l'isle de Paros l'une des Cyclades. 'Mais Estienne le geographe soutient que παριανὸς vient de *Parium* ville de l'Hellespont, & non de l'isle de Paros qui fait πάριος: '& Lucien dit que toute la ville des Pariens, & cinq de celles des environs, n'eussent pas pu valoir cinq mille talens: [ce qui marque qu'il parle d'une ville de terre ferme, & non de l'isle de Paros qui n'avoit point de villes voisines.] 'Athenagore témoigne aussi que Peregrin estoit honoré aprés sa mort à Parion, τὸ Πάριον. 'C'est pourquoi Mr Valois ne craint point d'assurer comme une chose sans difficulté, qu'il estoit de Parion dans l'Hellespont.

Luc. v. Per. p. 997. b. c. Athng. leg. p. 29. d. Amm. n. p. 384.

Pour la page 182. § 7.

NOTE IX.

Quelle fut la cause de l'excommunication de Peregrin.

Luciv. Per. p. 998. a.

'Lucien dit que les Chrétiens ne voulurent plus recevoir Peregrin, parcequ'on l'avoit vu manger des choses secrettes parmi eux, τῶν ἀπορρήτων αὐτοῖς [On ne voit point ce que cela veut dire. Τὰ ἀπόῤῥητα signifie aussi quelquefois des choses défendues: mais cela n'est guere plus clair. On pourroit neanmoins l'entendre des viandes immolées aux idoles, dont ont ne pouvoit manger en de certaines occasions sans estre regardé comme apostat.]

NOTE SUR SAINT SIMEON DE JERUSALEM.

Pour la page 187.

Qu'il n'y a point d'apparence de differer l'ordination de Saint Simeon jusqu'aprés l'an 70.

[EUSEBE dans sa chronique met l'election de S. Simeon immediatement aprés la mort de S. Jacque son predecesseur, comme si ces deux choses estoient arrivées en la mesme année.] 'Dans son histoire il dit que l'on tenoit que ce n'avoit esté qu'aprés la prise de Jerusalem, qui avoit, dit-il, suivi de bien prés, αὐτίκα, la mort de S. Jacque. [Il y a cependant huit ans entre deux, & neuf selon la chronique d'Eusebe. Il n'y en a que quatre depuis la mort de S. Jacque jusqu'au commencement de la guerre. Mais c'est encore trop; & nous ne voyons aucune apparence que l'Eglise de Jerusalem soit demeurée quatre ans sans Evesque. Les troubles de la guerre, dont les Chrétiens se ressentirent, les ayant obligez de quitter la ville pour se retirer à Pella, leur rendoient encore plus necessaire l'autorité & la conduite d'un saint Evesque. De sorte

Euf. l. 3. c. 11. p. 86. d.

que si nous estions obligez de ne commencer l'episcopat de Saint Simeon qu'aprés l'an 70, il vaudroit mieux dire qu'il y en auroit eu un entre Saint Jacque & luy, qu'Eusebe n'auroit point connu.]

NOTES SUR SAINT IGNACE.

Pour la page 191. § 1.

NOTE I.

Comment on peut accorder Eusebe avec S. Chrysostome sur l'episcopat de S. Ignace.

Chry. t. 1. h. 42. p. 500. a.

[IL y a une difficulté fort celebre sur l'episcopat de S. Ignace.] 'S. Chrysostome, & la chronique d'Alexandrie *p.* 526, disent qu'il fut fait Evesque par les Apostres, 'c'est à dire par S. Paul selon les Constitutions, ᵃ & par S. Pierre selon Theodoret, ᵇ mais plus particulierement selon S. Chrysostome, qui dit de mesme que S. Ignace fut fait Evesque pour remplir la place que cet Apostre quittoit; '& ainsi selon ce Saint, il luy a succedé immediatement. 'S. Maxime Abbé, & d'autres auteurs posterieurs, disent aussi qu'il luy a succedé, & a esté ordonné par luy. S. Athanase paroist estre du mesme sentiment, 'lorsqu'il dit qu'il fut fait Evesque d'Antioche aprés les Apostres. [Il y faut ce semble raporter aussi la lettre de Jean d'Antioche, & de son Concile, écrite vers l'an 440,] 'où nous lisons selon la traduction de Facundus, que le grand Martyr Ignace *secundus post Petrum Apostolorum primum Antiochenæ sedis ordinavit Ecclesiam.* 'On trouve la mesme expression dans Origene. [Nous n'alleguons point] 'les lettres des Papes Anaclet & Felix III, la premiere estant reconnuë generalement pour fausse, [& y ayant bien des raisons pour croire que l'autre l'est aussi.

Const. l. 7. c. 46. p. 127. a. ᵃ Thdrt dial. 1. p. 33. b. ᵇ Chry. t. 1. h. 42. p. 503. 504. Bar. 45. § 13. Cotel. ap. n. p. 298. 299. Ath. de syn. p. 922. a. Fac. l. 8. c. 1. p. 318. a. Ori. in Luc. h. 6. p. 214. c. Boll. 1. feb. p. 25. § 16. c| Conc. t. 4. p. 1070. 2 c.

Contre toutes ces autoritez nous avons celle d'Eusebe,]'qui fait Saint Evode premier Evesque d'Antioche [aprés les Apostres,] & S. Ignace le second. Et dans sa chronique il marque le commencement de S. Evode en l'an 43, & celui de S. Ignace en 68, lorsque S. Pierre & S. Paul estoient déja morts à Rome. 'S. Jerome a suivi Eusebe, & il appelle S. Ignace le 3ᵉ Evesque d'Antioche. [Je pense qu'on trouve la mesme chose dans tous ceux qui ont fait le catalogue des Evesques de cette Eglise.] 'Et tant les Grecs que les Latins qui ont parlé de S. Evode, le font successeur de S. Pierre, ou le premier aprés cet Apostre. 'On a fait dire la mesme chose à S. Ignace mesme, dans l'epistre qu'on luy a supposée à ceux d'Antioche.

Eus. l. 3. c. 22. 36. p. 91. a|106. d. Hier. v. ill. c. 16. p. 273. a. Boll. 6. may, p. 98. Ign. ep. f. 14. p. 157.

'Baronius n'a point trouvé d'autre moyen d'accorder des opinions si differentes, & toutes deux fort autorisées, qu'en disant que S. Evode & S. Ignace avoient esté ordonnez Evesques d'Antioche en mesme temps par S. Pierre & par S. Paul, l'un pour les Juifs, & l'autre pour les Gentils, à cause de la division qui estoit entre les uns & les autres: & que cette division estant enfin appaisée. S. Ignace avoit cedé l'episcopat entier à S. Evode, & luy avoit ensuite succedé aprés qu'il fut mort. 'Le P. Halloix Jesuite a embrassé en partie la mesme conjecture; mais il a mieux aimé dire que Saint Evode & S. Ignace avoient toujours esté Evesques ensemble [tant que Saint Evode avoit vécu,] les Juifs & les Gentils convertis ou non, ayant toujours eu leurs mœurs & leurs coutumes differentes; de sorte qu'un seul Evesque eust esté moins propre pour gouverner les uns & pour convertir les autres. Il cite pour son sentiment la

Bar. 45. § 11. 14|71. § 11|1. feb. b. Hall v. Ign. p. 294. 295. 394.

la chronique d'un Balduinus Junius. Entre les Protestans, Hamond a dit aussi la mesme chose, dans l'ouvrage qu'il a fait pour la défense de l'episcopat. [Il est remarquable que le temps auquel Eusebe met le commencement de S.Ignace, est celui auquel les Juifs s'estant revoltez, estoient tuez ou persecutez dans toutes les villes de Syrie: & ceux d'Antioche qui voulurent conserver leur vie, furent reduits ou à interrompre le culte de leur religion, ou à sacrifier mesme aux idoles. *V. les Juifs* § 44. Cette humiliation peut bien avoir contribué à faire que ceux d'entre eux qui avoient embrassé la foy, se soient unis plus qu'auparavant avec les Gentils, pour ne faire plus qu'un mesme corps sous un seul Evesque.]

Ham.l.5.c.1. § 18.p.258.

D'autres ont mieux aimé abandonner la date qu'Eusebe donne à l'episcopat de S. Ignace, pour dire que S. Evode ordonné d'abord par les Apostres, estant mort, S.Pierre avant que d'aller [mourir] à Rome passa par Antioche, y consacra Saint Ignace, & l'y inthroniza. C'est ce qu'on trouve dans l'ancien chronologiste Jean Malela, [qui a quelquefois des choses excellentes, mais qui en aussi de tres pitoyables. Et outre qu'en ce point il combat Eusebe, il faut mesme avouer que cela ne répond pas assez à ce que dit S. Chrysostome,] que S. Ignace fut fait Evesque pour remplir la place que quittoit S.Pierre; ce qui nous oblige, dit-il, de croire que la vertu de l'un a eu de la proportion à celle de l'autre, comme quand on oste une grande pierre des fondemens d'une maison, on tasche d'en mettre en la place une autre pareille &c. [Il est visible que S.Chrysostome a cru que S. Pierre avoit ordonné S. Ignace pour tenir sa place, & non pour remplir celle de S.Evode.]

Cotel.ap.n.p. 299.b.

Chry.t.1.h. 42.p.504.a.

NOTE II.

Pour la page 192.§ 1.

Diverses fautes sur S.Evode d'Antioche.

Baronius dit que les Grecs font S. Evode martyr, aussi-bien que les Latins. [Cela paroist assez fondé] sur ce que dit le menologe de Canisius au 29 d'avril, *post multos cruciatus & plurimos ad Christi fidem conversos, ad desideratum Dominum pervenit.* [Il peut neanmoins avoir souffert beaucoup de choses sans estre mort par le martyre.] Au moins Bollandus traduisant apparemment l'original de ce que nous lisons dans Canisius, met *non paucis periculis ac tentaminibus superatis*, [ce qui marque bien moins le martyre. Je ne trouve rien ce jour là sur S.Evode dans les Ménées greques imprimées à Venise en 1525, ni dans le menologe de Basile.] Les Ménées en parlent au 7 de septembre; mais ne luy attribuënt en aucune maniere le martyre. [Les Grecs n'en ont rien mis non plus dans la lettre attribuée à S.Ignace.]

Bar.71. § 11.

Canis.t.1.p. 763.

Boll.6.may. p.98.f.

Men.p.108.

Quelques uns d'eux croient que S. Paul parle de S. Evode dans l'epistre aux Philippiens, parcequ'ils y ont lu Εὐοδίου, au lieu d'Εὐοδίαν: [Mais cet endroit regarde une personne qui demeuroit à Philippes en Macedoine en l'an 62; ce qu'on ne peut croire de S. Evode d'Antioche, & il est mesme visible par le verset suivant que c'estoit une femme.] Notker le dit aussi entre les Latins. Mais pour ce qu'on trouve dans Usuard de l'edition d'Anvers en 1583, qu'il en est parlé dans les Actes, cela se doit raporter à Saint Luce de Cyrene, comme on le voit [par Usuard mesme selon l'edition de Louvain en 1568, &] par les autres martyrologes.

Ib. Const.n.P. 298.a.b.

NOTE III.

Pour la page 195.§ 2.

Sur les divers actes du martyre de S. Ignace.

[Nous avons plusieurs sortes d'actes

Dddd

Cotel.ap.p. 991.

de S.Ignace.] 'Mr Cotelier en a fait imprimer de grecs qui se lisent dans

Boll.1.feb.p. 24. a All. de sym. p.125.

Metaphraste, 'que Bollandus nous a donnez en latin sous son nom, a & que Leo Allatius reconnoist estre veritablement de luy. [Leur auteur suffit pour faire voir qu'on n'y peut pas avoir beaucoup de croyance, sans entrer dans l'examen de diverses choses qui peuvent y faire de la peine.]

Boll.1.feb.p. 29.

'Bollandus nous en a donné d'autres que nous n'avons qu'en latin : [Ce sont ceux que noux appellerons les actes de

p.13.c.d.

Bollandus.]'Il les a tirez de tres anciens manuscrits, & ils sont effectivement fort anciens, puisqu'on voit qu'Adon & d'autres en ont pris ce qu'ils ont dit de ce Saint. Bollandus croit qu'ils sont originairement grecs, & que c'est de là que les Grecs ont mis diverses choses dans leur office, qui ne se lisent point dans Meta-

Ign.act.pr.§ 3

phraste : '& en effet on les trouve encore aujourd'hui en grec dans des manuscrits. [Mais pour estre anciens ils

Boll.1.feb.p. 13.c.d.

n'en valent pas mieux.]'Bollandus y regarde comme une faute enorme de

p.29.c.30.a.b.

ce 'qu'ils font interroger le Saint par Trajan à Antioche, & puis à Rome. [Il est en effet bien ridicule] que Trajan aprés avoir prononcé sa sentence de mort à Antioche l'interroge encore à Rome comme un homme dont il n'avoit jamais entendu parler : [& il ne seroit peut-estre pas mesme aisé de soûtenir que Trajan ait esté à Rome en l'an 107, auquel souffrit S.Ignace.]

p.13.d.

'Bollandus voudroit bien dire que

p.32.d.e.

c'est une transposition, 'ce que toute la suite' de ces actes ne permet nullement de croire. [Mais sans cela mesme, ce qu'ils disent du temps & de la maniere que le Saint mourut, & beaucoup d'autres choses qu'on y pourroit remarquer, leur ostent toute autorité.

Ainsi nous aurions eu peu de choses à dire du martyre de S.Ignace, si Usserius ne nous en avoit donné d'autres actes qu'il a trouvez en latin, avec l'ancienne traduction des veritables lettres de ce Saint,] '& dont le P.D.

Act.M.p.696.

Thierri Ruinart Benedictin nous a enfin donné le texte grec en 1689, dans le recueil qu'il a fait des actes anciens & originaux des martyrs. 'Ces actes sont

Ign.act.pr.§2.

fort conformes avec la premiere partie des actes de Bollandus, qui a aussi un air fort different de la seconde, [mais n'ont rien de tout ce qui peut blesser dans ceux-ci. Leur breveté & leur simplicité les autorise extremement. Il n'y a rien qui ne s'accorde fort bien avec Eusebe, avec S.Chrysostome, & avec l'histoire de Trajan, hors quelques chifres changez par les copistes :]& on voit à la fin que ce sont

§ 1.

ceux qui accompagnoient S. Ignace à Rome, qui parlent & qui écrivent. 'C'est pourquoi Usserius & le P.Rui-

§ 1|Act.M.p. 10.§ 1.

nart ne font point difficulté de croire qu'ils sont des SS. Philon & Agathopode, [dont on parle dans le texte § 4.]

'Dodwel reconnoist sans difficulté

Cyp.dis.11.c. 43.p.409.

qu'ils sont d'un auteur contemporain & d'un témoin oculaire. Il doute seulement s'ils n'ont point esté alterez, [voulant marquer apparemment ce que dit Usserius,] 'que l'epistre aux

Ign.act.pr.§1.

Romains qui est inserée dans ces actes, y ait esté ajoutée depuis, avec quelques autres choses qui sont au mesme endroit. 'Usserius se fonde sur

act.p.6.

ce que cet endroit suppose qu'on a déja parlé des lettres du Saint, *per præcedentes litteras*, dont neanmoins il n'y a rien dans les actes ; & sur ce que tout cela ne se trouve point dans les actes de Bollandus. [On le trouve neanmoins dans ceux de Metaphraste :] '& les actes originaux d'Usserius

p.7.

supposent dans la suite qu'on savoit ce que le Saint avoit écrit aux Romains, *pluraque iis quæ in epistola disputans*. [Mais le texte grec oste entierement la difficulté :]'car le mot de

Act.M.p.699.

præcedentes n'y est point dutout.

Pour la page 195. § 3

NOTE IV.

Quelques fautes des actes latins de S. Ignace corrigées par le grec.

Ign. act. p. 2| n. 1. p. 35.

Les actes originaux de S. Ignace commencent aussi dans Usserius l'histoire de sa confession : *Trajano post quartum annum imperii sui elato de victoria &c.* On ne peut douter selon la suite de ces actes, qu'il ne faille lire *IX.* au lieu de *IV.* & on lit ainsi dans les anciens actes de Bollandus.

[On peut faire encore une autre difficulté sur ce que lisant *post IX. annum*, les actes semblent mettre la victoire de Trajan sur les Scythes en 107, au lieu qu'elle est arrivée au plustard en l'an 106. Il ne seroit peut-estre pas difficile de répondre encore à cette objection, & de trouver un sens raisonnable à *post annum IX.* Mais le texte grec leve toutes ces difficultez,]puisqu'il porte nettement *μετὰ ταῦτα ἐνατῷ ἔτει &c.* On y lit de mesme Δακῶν deux lignes aprés, [au lieu de *Thraces* qu'Usserius à trouvé dans son manuscrit, & qui ne peut estre qu'une faute.]

Act. M. p. 696. p. 697.

Pour la page 202. § 6.

NOTE V.

Sur la paix de l'Eglise d'Antioche.

[Nous croyons avec Usserius & d'autres, que la paix de l'Eglise d'Antioche dont parle S. Ignace, regarde la persecution de Trajan, parceque c'est le sens qui vient naturellement en l'esprit, estant certain par le martyre mesme de S. Ignace que sa paix avoit esté interrompuë par la persecution:]& les actes de ce Saint donnent lieu de croire que la persecution y fut assez violente. [Nous ne voyons point d'ailleurs qu'elle ait esté troublée par aucune autre chose, & il est surtout difficile de presumer qu'elle l'ait esté par quelque schisme sous un Evesque tel que S. Ignace, qu'on peut appeller l'Apostre de l'Unité. Il recommande cette unité dans toutes ses lettres; il y combat toujours le schisme; il y parle toujours de l'Eglise d'Antioche, & demande qu'on prie pour elle, sans se plaindre jamais que la tranquillité en fust alterée par aucune division. Ceux qui croient que la paix que Dieu luy rendit; regarde la fin de quelque desunion, se fondent sur ce qu'il prie les Philadelphiens de se rejouir *de son union*.] Les termes grecs sont *ἐπὶ τὸ αὐτὸ γενομένοις*, [ce qui marque aussi naturellement pour le moins la réunion en un mesme lieu, qu'en une mesme communion & une mesme doctrine. Ainsi il est aisé de croire que la persecution ayant dispersé plusieurs Chrétiens d'Antioche, la paix les avoit fait revenir, & qu'on avoit mesme rappellé ceux qui avoient esté bannis. Cela convient fort bien à ce qui est dit dans l'epistre à ceux de Smyrne,]qu'elle avoit recouvré sa grandeur; & qu'on luy avoit rendu son corps, *σωματεῖον*.

Ign. act. p. 2.

ad Phil. § 10. p. 31.

ad Smy. § 11. p. 38.

Pour la page 203. § 6.

NOTE VI.

Que l'epistre à Saint Polycarpe est vraiment de S. Ignace.

Usserius a cru que l'epistre de S. Ignace à S. Polycarpe, marquée par Eusebe, n'estoit pas differente de celle que ce Saint a adressée à l'Eglise de Smyrne. Cependant je ne voy pas moyen de douter qu'Eusebe n'en fasse deux lettres, puisqu'il dit que Saint Ignace écrivit à l'Eglise de Smyrne, & en particulier, *ἰδίως*, à Polycarpe qui en estoit chef, luy recommandant son troupeau, c'est à dire le peuple d'Antioche, comme à un homme qu'il savoit estre vraiment apostolique, & le priant d'en avoir un tres grand soin: à quoy il ajoute, *Le mesme Saint écrivant à ceux de Smyrne &c.* [On ne peut pas marquer plus net-

Pearf. de Ign. pr. c. 6. p. 21.

Euf. l. 3. c. 36. p. 107. d.

tement deux lettres distinctes. Saint Jerome a voulu visiblement traduire Eusebe, quoiqu'il parle d'une maniere plus confuse, soit qu'il se soit brouillé luy mesme, soit que son texte soit mal distingué. Dans l'epistre à ceux de Smyrne, Saint Ignace salue leur Evesque. [Cette lettre n'estoit donc point pour luy en particulier. On n'y trouve point qu'il luy recommande son Eglise.] Que si Usserius croit que cette recommandation n'est autre chose que la priere qu'il fait à l'Eglise de Smyrne d'envoyer un homme à Antioche, [il faudroit donc dire qu'il a aussi recommandé l'Eglise d'Antioche à l'Evesque de Philadelphie, puisqu'il fait la mesme priere à son Eglise.

Ign.prol.c.2. p.8.

ad Smy.p.38.

prol.c.2.p.8.

C'est une autre question de savoir si la lettre que nous avons aujourd'hui de S.Ignace à S.Polycarpe est veritable: car cela n'est pas sans difficulté. Je ne parle point de celle qui est dans les editions ordinaires, où l'on fait prendre à S.Ignace le titre de Martyr, mais de celle qu'Usserius mesme a trouvée en latin dans son manuscrit avec les autres qu'il reconnoist estre de S.Ignace,]& que Vossius a aussi trouvée en grec dans le manuscrit de Florence. [Il y a deux principales difficultez; l'une que S.Ignace y parle en divers endroits non à Saint Polycarpe, mais à toute l'Eglise de Smyrne; l'autre que nous n'y trouvons pas ce que dit Eusebe, qu'il luy recommandoit le soin de l'Eglise d'Antioche.

Boll.1. feb.p. 23.b.

Je croy qu'on peut se contenter sur la premiere de ce que dit Mr Cotelier,] que comme les lettres adressées aux Evesques se lisoient alors publiquement dans l'Eglise, S.Ignace, qui ne songeoit qu'à edifier les ames, a pu y donner au peuple les avis que l'esprit de Dieu luy faisoit juger necessaires. La lettre de S.Denys à l'Eglise Romaine estoit adressée au Pape Soter, Σωτῆρι προσφωνοῦσα, *data ad Soterem*; porte la traduction de Rufin *p. 691*. Et neanmoins elle parloit de Soter mesme aux Romains: *Soter vostre Evesque a gardé cette pratique*. Pour l'autre point, tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'Eusebe a eu en vuë l'endroit, où S.Ignace prie S.Polycarpe, non seulement d'envoyer un homme considerable en Syrie sur la paix que Dieu avoit renduë à cette Eglise, mais mesme d'écrire aux Eglises d'autour de luy, afin qu'elles envoyassent aussi à Antioche des deputez ou des lettres, & de se charger du soin de faire porter leurs lettres par ceux qu'il y deputeroit. [Mais il faut avouer que cela ne paroist pas assez répondre à l'idée que nous donne Eusebe, qui peut avoir manqué de memoire ou d'exactitude en cette rencontre.]

Ign.n.C.p. 464.b| Fleuri,p.368.

Eus.l.4.c.23. p.144.d.

p.145.a.

Ign.n.C.p. 464.

ad Poly.p. 878.

Antioque moine de S. Sabas au commencement du settieme siecle, qu'Usserius reconnoist avoir eu le meilleur texte des veritables epistres de S. Ignace, cite divers endroits du commencement & de la fin de celle que nous avons à S.Polycarpe. Elle est encore citée dans l'homelie de l'unique Legislateur des deux Testamens attribuée à S.Chrysostome, & que Mr Cotelier soûtient estre ou de ce Saint, ou d'un auteur du mesme temps, à cause de ce qui y est dit contre les Ariens, quoique Savilius & Usserius croient qu'elle n'a pas esté faite avant le temps de Justinien. Pearson montre qu'elle est attribuée à S.Chrysostome par Photius, & par plusieurs autres encore plus anciens. Il pretend qu'il n'y a aucune raison de dire qu'elle n'en soit pas, & que si la citation de S.Ignace manque dans quelques editions, cela ne prouve rien, parceque c'est une faute visible. Mais quoy qu'il puisse dire, une piece contestée comme celle là, & assurément tres contestable, n'est pas ce

Boll.1.feb.p. 21.f.

Ign.prol.c.18. p.129.

r.C.p.462| Chry.t.6.h.2. p.9.c.

Pearſ. de Ign. t.1.p.132-135.

qu'il y a de plus fort pour la verité de la lettre à S. Polycarpe. Nous n'alleguons point non plus les citations de Saint Jean de Damas, & d'Antonius Melissa, 'qu'Usserius dit avoir eu le mesme texte qu'Antioque, [mais qui citent aussi les autres epistres qu'on croit estre fausses; ce qu'Antioque ne fait pas.] 'Mais nous ne pouvons pas omettre ce que remarque Pearson, que le texte grec qu'en a trouvé Vossius, est different de celui qu'on avoit eu jusques alors, de mesme que dans les autres epistres reconnuës pour legitimes; ce qui ne se trouve point dans celles qu'Eusebe n'a pas marquées. 'On la trouve aussi dans un manuscrit qui ne contient que celles qu'Eusebe a connus.

Ign. prol. c. 18. p. 133.

Pearf. pr. c. 6. p. 26. 27.

p. 28.

[Le sentiment d'Usserius sur cette lettre a esté abandonné par Mr Cotelier, Mr du Pin, Mr Fleuri, & comme je croy par tous ceux qui se sont donné la peine d'examiner ce point.] 'Bullus l'appelle une opinion singuliere d'Usserius, & soûtient qu'aprés ce que Vossius & Pearson ont écrit pour établir l'autorité de cette lettre, [il n'y a aucun lieu de douter qu'elle n'ait esté receuë du temps d'Eusebe comme un veritable ouvrage de Saint Ignace.]

Bul. l. 3. c. 1. p. 278.

'Outre la lettre que S. Ignace écrivit de Troade à S. Polycarpe, où il luy recommandoit le soin de l'Eglise d'Antioche selon Eusebe: [il luy en écrivit encore une autre reconnuë par S. Polycarpe mesme,] 'lorsqu'il dit aux Philippiens, *Vous m'avez écrit vous & Ignace, que si quelqu'un va en Syrie, il ait soin d'y porter vos lettres.* 'Usserius qui reconnoist cette lettre, dit que ce n'estoit qu'une lettre familiere. 'Rien n'empesche neanmoins qu'il n'y eust plusieurs instructions importantes: & ainsi il semble que ce pourroit estre celle mesme que nous avons, comme Bollandus paroist l'avoir cru. [Il faudroit avouer en ce cas qu'Eusebe ne l'a point connuë, ce qui en diminueroit beaucoup l'autorité. Mais aussi cette opinion est combatuë par la lettre mesme,] 'écrite sur la nouvelle qu'on avoit receuë que Dieu avoit rendu la paix à l'Eglise d'Antioche, '& lorsque S. Ignace estoit sur le point de partir de Troade pour aller à Naple, & de là à Philippes.

Eus. l. 3. c. 36. p. 107. d.

p. 108. c.

Ign. prol. c. 2. p. 8.

Boll. 1. feb. p. 21. f.

Ign. ad Poly. p. 878. b.

d.

NOTE VII.

Pour la page 204. § 6.

Sur S. Rufe & S. Zosime.

'Usuard, Adon, & d'autres, mettent S. Zosime & S. Rufe dont parle S. Polycarpe, à Philippes en Macedoine. 'Mais il paroist qu'ils n'y firent que passer comme S. Ignace, & furent conduits en sa compagnie avec honneur par les Chrétiens de cette ville. [Ainsi il vaudroit mieux ne leur assigner aucun lieu,] 'comme font quelques martyrologes, [ou les mettre à Rome.

Usu. 18. dec.

Poly. ep. p. 1007. § 1. 3.

Boll. mars, t. 2. p. 41. f.

Nous n'avons point de fondement particulier pour dire que ce S. Rufe soit le fils de Simon le Cyrenéen, ou celui que S. Paul salue dans son epistre aux Romains. *V. N. S. J. C. note* 32.]

NOTE VIII.

Pour la page 206. § 7.

Sur diverses lettres attribuées à Saint Ignace.

[Nous avons soûtenu contre Usserius dans la note 6, la verité de l'epistre que nous avons de S. Ignace à Saint Polycarpe. Mais nous n'avons pas les mesmes raisons pour défendre les autres lettres attribuées à Saint Ignace, qu'Usserius a rejettées comme fausses.] 'Daillé accorde aisément qu'il en a écrit plusieurs, outre celles qui sont marquées par Eusebe: [& il n'y a aucun moyen de douter qu'il n'ait écrit au moins à son Eglise d'Antioche, sur ce que Dieu avoit appaisé la perse-

Pearf. pr. c. 6. p. 20.

cution, On peut mettre dans la mesme classe les trois autres qu'Usserius & Vossius ont trouvées dans les manuscrits avec celles qu'on reconnoist pour indubitables, savoir celle à Marie de Cassoboles, celle à l'Eglise de Tarse, & celle à Heron Diacre d'Antioche : examiner ensuite s'il faut rejetter ces lettres par la seule raison qu'Eusebe ne les a pas connuës, parcequ'elles n'estoient point de celles que S. Polycarpe avoit envoyées aux Philippiens. Que si l'on trouve que cette raison ne suffit pas estant seule, il restera à examiner ces lettres en elles mesmes; ce que nous n'avons pas cru devoir entreprendre ici. Nous remarquons seulement que nous ne voyons pas moyen de satisfaire à ce que la lettre à ceux d'Antioche ne leur dit rien sur la paix.

L'epistre aux Philippiens n'est point dans cette collection, & on y trouve plus de difficultez que dans les quatre autres.] 'Mais ce qui doit rendre celle-ci, & les quatre autres mesme fort suspectes, pour ne dire rien de plus, c'est que d'une part on ne les voit jamais citées avant le VI. siecle, & que de l'autre on trouve que le style en est tout different des veritables lettres de S. Ignace, au lieu qu'il est fort semblable aux additions inserées dans ces mesmes lettres : de sorte qu'il est tres probable qu'un mesme imposteur a corrompu celle-ci, & composé les cinq autres. 'On pretend encore qu'elles contiennent plusieurs choses qui ne conviennent point au siecle de S. Ignace. Mr du Pin les rejette comme indubitablement supposée : [& je pense que c'est aujourd'hui le sentiment general de tous les savans. On peut voir ce qu'Usserius en dit dans ses Prolegomenes sur Saint Ignace.]

Buf. l.2.c.2.p. 79.

Du Pin,p.110.

Pour les lettres à S. Jean & à la Vierge, avec la réponse de la Vierge, Baronius ne les a jamais voulu soûtenir; & il les rejette parmi les pieces apocryphes. 'On assure qu'on les a trouvées à Lion l'an 1425. Ainsi elles ne peuvent pas mesme avoir esté citées par S. Bernard, comme quelques uns l'ont cru : & on croit en effet que c'est la lettre à Marie de Cassoboles que ce Saint marque dans son 7.e sermon sur le pseaume *Qui habitat*.

p.110| Bar.48. § 25.

Cotel.ap.n.p. 412.c.

NOTE IX.

Pour la page 206. § 7.

Sur les objections des Calvinistes contre les veritables lettres de S. Ignace.

[Nous n'avons point cru nous devoir engager à répondre aux foibles objections que les Presbyteriens font contre les lettres mesmes qui sont certainement de S. Ignace. C'auroit esté perdre inutilement bien du temps à une chose que d'autres ont faite mieux que nous ne pourrions esperer de la faire. Outre ce qu'Usserius a écrit pour établir l'autorité de ces lettres dans ses Prolegomenes sur S. Ignace, on peut voir les objections des Huguenots dans le livre de Daillé sur S. Denys & S. Ignace, imprimé en *1666*, & les réponses qu'on y peut faire dans le grand & savant ouvrage que Jean Pearson Protestant Anglois, a composé exprés sur cela en *1672*, & dans les notes de Mr Cotelier sur S. Ignace. Mr du Pin a fait un abregé des objections & des réponses dans le premier tome de sa Bibliotheque *p. 113-128*.] 'Le P. Ruinart ne craint point d'avancer que la sincerité de ces lettres a esté tellement établie par les écrits faits sur ce sujet, qu'elle n'est plus aujourd'hui revoquée en doute, que par ceux qui ont la hardiesse de contester une partie de l'Ecriture, pour n'y pas reconnoistre la condannation de leurs erreurs.

Act.M.p.10. § 2.

Pour la page 208. § 9.

NOTE X.

Sur le jour de la mort de S. Ignace.

Act. M. p. 706. b. 707. a.

'Il paroist par divers endroits des actes de S. Ignace, qu'il fut exposé aux bestes le jour que les spectacles finissoient. 'Usserius l'entend de la feste appellée *Sigillaria*, qui se faisoit selon Macrobe le 20 de decembre; & c'est le jour auquel les actes mettent la mort de S. Ignace. Cette feste continuoit encore les trois jours suivans: '& l'ancien calendrier donné par Bucherius marque des spectacles de gladiateurs le 20, 21, 23, & 24. [Mais il se peut faire que les combats des bestes finissoient le 20.]

Ign. act. n. 15. p. 45| Macr. sat. l. 1. c. 10. 11. p. 198. 207.

Buch. cycl. p. 288.

Florent. p. 279.

'Un exemplaire du martyrologe de S. Jerome met le 25 un S. Ignace entre divers martyrs de Rome; '& Florentinius croit que c'est celui d'Antioche, parceque cet exemplaire ne le marque en aucun autre jour. [Il n'y en a rien dutout dans les anciens monumens de l'Eglise Romaine, c'est à dire dans les calendriers de Bucherius, d'Allatius, & du P. Fronto, dans le Sacramentaire du Pere Menard, & dans le missel de Thomasius: ce qui est étonnant d'un Saint si celebre, & mort à Rome. Bede l'a mis le 17 de decembre,]'& a esté suivi de quelques autres. Usuard, Adon, & les autres posterieurs, le mettent le premier jour de fevrier; ce que nous suivons aujourd'hui. Quelques uns l'ont encore mis le 24 de novembre, & le 14 de decembre.

p. 207. 1.

B. ll. 1. feb. p. 14. 15.

[Pour l'année de sa mort, nous croyons avoir prouvé dans la note 17 sur Trajan, qu'il n'y a aucune raison de rejetter]'ce qu'on voit dans ses actes grecs [& latins,] qu'il a consommé son martyre sous les Consuls Senecion & Sura, [c'est à dire l'an 107 de J. C.] 'La chronique d'Eusebe met aussi son martyre en 107, qui estoit la 10.e année de Trajan: de sorte que c'est une faute à 'S. Jerome ou à ses copistes de l'avoir mis dans la 11.e, & à Bede 17 *dec.* dans la 12.e La traduction greque de S. Jerome met dans la dixieme.

Act. M. p. 707.

Ign. act. n. 39. p. 53.

Hier. v. ill. c. 16. p. 274. 2.

Pour la page 210. § 10.

NOTE XI.

Quand les reliques de S. Ignace ont esté raportées à Antioche.

[S. Ignace ayant esté martyrizé à Rome le 20 de decembre, & ses reliques raportées aussi-tost à Antioche, il n'y a guere d'apparence qu'elles n'y soient arrivées qu'au bout d'un an le 17 du mesme mois, auquel les Latins marquent cette translation.]'Les Grecs en font aujourd'hui le 29 de janvier. Mais il n'y a guere plus d'apparence qu'on ait pu les raporter en un mois de temps en plein hiver. C'est pourquoi Usserius croit que ce 29 janvier dans son origine, a esté la feste de la seconde translation qui se fit sous Theodose le jeune.

Ign. act. n. 37. p. 46.

Pour la page 210. § 10.

NOTE XII.

Quand les reliques de S. Ignace ont pu estre apportées à Rome.

'Baronius dans ses notes sur le martyrologe dit qu'il croit que le corps de S. Ignace a esté apporté à Rome sous Justinien vers l'an 540, lorsque Cosrhoés Roy de Perse ruina & brula la ville d'Antioche. Il le croit par une pure conjecture, qui n'est fondée sur aucun monument, comme il l'avoue '& qui est mesme sans apparence, puisque S. Gregoire n'eust pas augmenté de nouveau vers l'an 580, la solennité de la translation de S. Ignace, si ses reliques n'eussent plus esté à Antioche. De sorte que si cette troisieme translation est veritable, elle ne s'est faite qu'aprés l'an 638, auquel Antioche tomba entre les mains des Sarrazins, 'comme Baronius mesme semble l'avoir reconnu dans ses Annales.

Bar. 17. dec. f.

Ign. act. n. 38. p. 50.

Bar. 637. § 1.

NOTE SUR SAINT EVARISTE.

Pour la page 212.

Sur la durée de son Pontificat.

Euch. p. 270. 'LE plus ancien catalogue des Papes dit que Saint Evariste, qu'il appelle Ariste, gouverna depuis l'an *96* jusqu'en 108, & luy donne neanmoins 13 ans, 7 mois, & deux jours, [qui à commencer du premier janvier *96*, nous menent au 2 aoust de l'an *109*.] Boll. apr. t. 1. p. 20. 2. 'Quelques breviaires marquent de mesme la durée de son pontificat. Anaf. c. 6. p. 3. 'L'Anastase du Louvre en oste seulement un mois. Anal. t. 3. p. 418. 'Un manuscrit de Saint Germain a 14 ans, 3 mois, & 12 jours. Boll. apr. t. 1. p. 20. 1. 'Un autre Pontifical dit neuf ans, dix mois, & deux jours. [Eusebe les reduit Eus. l. 4. c. 1. p. 115. 2. à *9* ans dans sa chronique,] '& à huit entiers dans son histoire; [ce qui revient] Anal. t. 3. p. 416. 'à un manuscrit de S. Germain, qui porte 8 ans, 10 mois, & 2 jours. Ainsi ayant commencé, comme nous croyons [à la fin de] l'an 100, il sera mort vers la 12.e année de Trajan, [de J. C. *109*,] 'comme le dit Eusebe, [dans Eus. l. 3. c. 34. p. 106. les derniers mois de cette année. Cela s'accorde avec] Boll. apr. t. 1. p. 20. 2. 'les Pontificaux & les martyrologes, qui marquent sa feste le 26 d'octobre, comme le martyrologe Romain, ou le 27, comme ceux de Florus & d'Adon. [La chronique d'Eusebe met sa mort dés l'an 107; au lieu que son histoire la met vers l'an 109. Mais dans toute cette suite des Papes, l'histoire s'accorde ordinairement fort bien, au lieu que la chronique se contrarie assez souvent: Outre que l'histoire estant posterieur à la chronique, la doit corriger.]

NOTE SUR BASILIDE.

Pour la page 219.

En quel temps Saturnin & Basilide ont paru.

Hier. in Luc. c. 8. p. 146. c. 'SAINT Jerome semble mettre Basilide entre les heretiques qui ont Cotel. ap. n. p. 469. d. paru dés le vivant des Apostres. '& on voit par S. Jean de Damas, que quelques uns ont cru qu'il avoit esté reconnu pour heretique par S. Jean Epi. 31. c. 2. p. 16. a. l'Evangeliste. 'Saint Epiphane ne met aussi que peu de temps entre luy & Cerinthe, [qu'il pretend avoir paru dés les premiers temps de l'Eglise.]

Eus. l. 4. c. 7. p. 119. c. 'D'autre part Eusebe ne parle de luy que sous le regne d'Adrien, tant dans sa chronique sur l'an 133, que dans Thdrt. h. l. 1. c. 2. p. 193. d. son histoire: '& Theodoret le met du temps du mesme Prince. ª Cl. str. 7. p. 764. c. d. ª S. Clement d'Alexandrie est aussi assez clair pour ne le mettre que vers le temps d'Adrien. [Cela est plus conforme] Cyp. ep. 75. p. 199. 2. 'à ce que dit S. Firmilien de Cesarée, Qu'on sçait que Valentin & Basilide ne se sont revoltez contre l'Eglise par leurs mensonges, qu'aprés les Apostres, & long-temps depuis [la mort des principaux d'entre eux.] Iren. l. 3. c. 3. p. 232. 233. 'S. Irenée dit aussi que ceux qui ont enseigné un Dieu autre que le Createur, [ce qui estoit l'erreur de Basilide,] ne sont venus qu'aprés la lettre de S. Clement aux Corinthiens,] écrite, comme nous croyons, en *96*,] l. 5. c. 20. p. 465. d. '& sont beaucoup posterieurs aux Evesques qui ont esté établis par les Apostres.] Eus. l. 3. c. 32. p. 104. 105. 'Ce que dit Hegesippe, que les heretiques commencerent proprement à paroistre aprés la mort de S. Simeon de Jerusalem, [semble aussi se raporter à Saturnin, Basilide, & Valentin, qui commencerent presque en mesme temps à troubler l'Eglise.]

Pearf. in Ign. t. 2. p. 82. 83. 'Il semble qu'on peut accorder une bonne

bonne partie de ces autoritez differentes, en disant avec quelques personnes habiles de ce temps, que Saturnin & Basilide ont paru dés le temps de Trajan, & ont continué sous Adrien, 'à la fin duquel Basilide est mort, si on s'arreste à ce qu'on lit dans Saint Jerome. 'Car quelques uns croient qu'en cet endroit au lieu de *mortuus est*, il faut lire *moratus est*; [ce qui nous laisseroit la liberté de mettre la mort de Basilide encore plustard.]

Hier. v. ill. c. 21. p. 275. b.

Pearf. in Ign. 3. 2. p. 223.

'Ce que dit le Prædestinatus du Pere Sirmond, que Saturnin a esté condanné par S. Thomas Apostre, [ne le fera pas croire plus ancien à tous ceux qui connoissent ce que c'est que cet auteur.]

Præd. c. 3. p. 12.

NOTES SUR LA PERSECUTION D'ADRIEN.

Pour la page 226. § 2.

NOTE I.

Sur les actes de S. Eustache.

[L'Histoire de S. Eustache est fort commune : mais je pense que c'est aussi un sentiment fort commun parmi ceux qui sont quelque discernement entre les pieces fausses & les veritables, que ce qu'on en dit est un vray roman : de sorte que nous ne nous croyons point obligez à rendre raison de ce jugement qu'on en fait :] '& nous nous contentons de dire que les actes qu'on en a eus jusqu'en 1660, & qui sont dans Surius au 20 de septembre *p.* 209, sont de Metaphraste. [Baronius mesme les abandonne,] 'en disant qu'il croit qu'on y a ajouté beaucoup de choses à la verité. [Hessels, dont la censure n'est pas des plus severes,] 'les rejette comme une piece fabuleuse, & où il y a mesme diverses choses contre la foy.

All. de sym. p. 229. c.

Bar. 120. § 6.

Hess. cens. t. 1. p. 625.

'En 1660 le Pere Combefis nous a donné de nouveaux actes de S. Eustache, qu'il croit écrits par un auteur contemporain, & il cite sur cela le jugement de Leo Allatius, 'qui pour le prouver allegue un endroit de la preface en ces termes, μροιϑέ μλω προϑῶαι ταῖς τῶν ἀρχαίων ἀνδρῶν ἐγγαφοις ἀνδραγαδίαις, καὶ τὰ νῦ ἐν τοῖς καιροῖς ἡμῶν κατορϑωϑέντα, *J'ay resolu d'ajouter à ce qui a déja esté écrit des grandes actions des anciens, celles qui se sont faites aussi de nostre temps.* 'Mais cet endroit se lit dans le P. Combefis d'une maniere assez differente : προεϑέμλω προϑεῖν αι ἐγγράφως τῶν ἀρχαίων ἀνδρῶν ἀνδραγαθίας, καὶ τὰ νῦ ἐν τοῖς καιροῖς ἡμῶν κατορϑωϑέντα : c'est à dire comme le P. Combefis l'a traduit, *Mihi constitutum ut tùm veterum heroum præclara gesta scripto consignem, tùm eorum qui nuper nostrisque temporibus virtutis laude claruerunt.* [On ne sauroit tirer de là si S. Eustache est de ces anciens dont il veut faire l'histoire, ou des nouveaux, si non que mettant les anciens les premiers, comme ceux par qui il veut commencer, & la vie de S. Eustache suivant immediatement cette preface, on a lieu de croire que c'est le plus ancien de ceux dont il avoit dessein de parler. Et le style de cette preface n'est nullement celui des Saints qui ont écrit dans le second siecle.]

Combf. act. p. 83.

All. de Sim. p. 108. a.

Combf. act. p. 2.

'Le P. Combefis fait de cette piece toute l'estime que des actes vraiment originaux pourroient meriter; & il croit que si Baronius l'avoit vûe, il auroit retracté le jugement desavantageux qu'il avoit porté des actes communs. 'Cependant il avoue fort ingenument qu'il a peine à trouver dans ceux-ci aucun fait qui ne soit dans les

p. 82. 83.

p. 83.

siens, Metaphraste n'ayant fait qu'amplifier & orner certains endroits en sa maniere, plus propre à obscurcir les evenemens qu'à les embellir. [Il faut donc avouer que la censure de Baronius tombe tout à fait sur ces nouveaux actes, aussi-bien que celle d'Hesfels : Et aussi Bollandus, qui ne les a pu ignorer,] 'dit qu'il examinera en son lieu si on n'y a point meslé quelque fiction poëtique.

Boll.may,t.1. p.42.1.

[Il se trouve encore d'autres actes de S. Eustache dans des legendaires, comme dans celui de Saint Michel à Beauvais. Mais l'on y lit toujours les mesmes choses que dans Metaphraste, quoi-qu'en d'autres termes.] 'On marque qu'il y a une histoire de ce Saint en italien & en françois, qui est plus ample, parcequ'on y a ajouté diverses fictions à la narration de Metaphraste.

Combf.act.p. 13.

'Le P. Combefis nous a aussi donné une oraison de Nicetas sur S. Eustache, 'qui contient, comme il le reconnoist, tous les mesmes faits que Metaphraste. [Et un auteur du IX. ou X. siecle, qui reçoit bien d'autres histoires apocryphes, n'est pas pour autoriser beaucoup celle-ci, non plus que S. Jean de Damas,] 'qui cite un grand endroit de l'histoire de S. Eustache, dans les mesmes termes que portent les actes du P. Combefis. [Nous voulons bien accorder encore que c'est ce qu'Usuard 2. *nov.* appelle *miros Eustachii actus*, sans nous tenir obligez de les croire vrais. Nous n'avons pas vu] 'ce qu'Athanase Kirker a écrit de ce Saint en l'an 1665, où on pretend qu'il a fait bien de nouvelles decouvertes. Mais selon ce qu'en dit Bollandus, [nous craignons qu'il ne promette plus qu'il ne peut tenir.]

p.45. | p.84. | p.85\| Jo. D. ima. l.3 p. 793. | Boll.may, t.1. p.42.2.

'Nous croyons aisément avec le P. Combefis, que le nom d'*Eustache*, qui n'est ni grec ni latin, est un nom corrompu, & qu'il faudroit dire *Eustathe*, comme les Grecs nomment toujours ce Saint. Il faut neanmoins remarquer que dans le calendrier du P. Fronto *p.* 138, il est nommé Eustoche, *Eustochius*, [qui est le mesme nom que celui de S.te Eustoquie; & il a son origine dans la langue greque.]

Combf.act.p. 85.

NOTE II.

Pour la page 226. § 2.

Sur les actes de Sainte Sophie.

'On a les actes de S.te Sophie & de ses filles en plusieurs façons. [a] Ceux qui se lisent dans Surius sont de Metaphraste, [& pleins de miracles à son ordinaire. Ceux qui sont dans Mombritius *t.2. p.*204, écrits par un Jean Prestre de Milan, se condannent eux mesmes par leur style, par leurs longs discours, & par leurs miracles sans nombre. Je ne sçay si ce Jean a voulu se faire croire témoin oculaire de tout ce qu'il raporte, lorsqu'il dit à la fin de sa longue histoire,] '*Sicut vidimus gesta sanctorum, ità scripsimus*. Mais sans examiner le reste, on ne parloit pas au II. siecle comme il fait parler S.te Sophie, '*Te precamur inseparabilis Trinitas, qui es una Deitas*. [Nous en avons vu d'autres dans des manuscrits qui commencent par ces mots, *Cùm Verbi Dei prædicatio curreret per totum orbem*. Ils sont pires que ceux de Metaphraste.] 'Baronius en cite d'autres qui commencent ainsi : *Sedenti in Senatu*. [Je ne les ay point vus.

Boll.may, t.1. p.41.2. | a All.de sym. p.127.f. | M3. p.616. | p.598. | Bar.30.sept.g.

Je ne sçay si c'est une faute d'impression] 'dans les Ménées de Venise en 1528, d'avoir mis ces Saintes sous Diocletien; [au lieu que tous les autres que j'ay vus, les mettent sous Adrien.

Menæa, 17. sept.p.244.

Jean Prestre de Milan, donne aux filles de S.te Sophie leurs noms grecs;] 'ce qu'on trouve aussi dans quelques martyrologes.

Boll.mart,t.1. p.33.f.

Pour la page 227. § 2.

NOTE III.

Sur les actes de S. Eleuthere & de Sainte Antie.

[On trouve bien des histoires de S. Eleuthere martyr à Rome, & de S.te Antie sa mere,] 'une greque écrite par Metaphraste, a & plusieurs latines : Bollandus en traite amplement ; '& sa conclusion est que tout ce que nous avons de ces Saints, hors ce qui est dans les martyrologes de S. Jerome, vient des actes qu'il appelle de Rieti, parcequ'il les a eus des manuscrits de cette Eglise : & que ces actes écrits, dit-on, par Eulogе & Theodule, témoins oculaires, sont une fiction, qui n'a au plus pour fondement que quelques faits principaux restez dans la memoire du peuple. 'De sorte que parlant de S. Corebe, mis aprés S. Eleuthere dans le martyrologe Romain, il dit que tant qu'on n'aura point d'autre preuve pour ce martyr que ce qui en est dit dans les actes de S. Eleuthere il n'y a pas lieu d'assurer, *vix credi potest*, que ç'ait esté un martyr, ni mesme un homme. [Nous n'avons rien à opposer aux raisons par lesquelles il rejette toutes ces pieces.]

Boll. 18. apr. p. 586.
a p. 529-535.
p. 529-532. 534.
p. 532. 2.

Pour la page 230. § 3.

NOTE IV.

Sur S. Gavin celebre en Sardaigne.

'Baronius dit que la feste de S. Gabin & de S. Crispule, se fait particulierement le 25 d'octobre, & avec tant de solennité, que ceux du pays donnent à ce mois le nom de Gabin, 'ou S. Gavin. Ferrarius & Bollandus pretendent qu'il se trompe, & que celui qui est honoré le 25 d'octobre, n'est pas S. Gabin compagnon de S. Crispule, mais S. Gavin ou Savin, 'qui a souffert aussi à Torre sous Diocletien avec S. Prote & S. Janvier. [Gabin & Gavin ne sont assurément qu'un mesme nom. Nous verrons sur la persecution de Diocletien § 56, qu'il y a des preuves considerables pour mettre en ce temps là un S. Gavin.] 'On ne cite que des auteurs fort modernes pour en mettre un sous Adrien.

Bar. 30. may, b.
Ferr. it. p. 325. 671 | Boll. 30. may, p. 236. § 3.
Ferr. p. 326. 671.
Boll. 30. may, p. 236. § 4.

Pour la page 232. § 4.

NOTE V.

Sur Sainte Marie servante.

'Mr Baluze nous a donné l'histoire d'une S.te Marie servante d'un Tertulle ; '& il remarque avec raison que cette histoire est assez bien écrite, & a assez l'air d'antiquité. [Cependant la mort de la Sainte dans un rocher qui s'ouvre pour la recevoir, sent tellement sa fable, avec tous les prodiges qui la suivent, qu'il n'y a pas d'apparence de la recevoir, à moins qu'on n'en ait des preuves incontestables. Il n'y a pas non plus moyen de défendre l'edit contre les Chrétiens, 'dont le titre est *Maximianus, Adrianus, Antoninus, Pii, Felices, Augusti*. Antonin a regné avec Adrien, mais comme Cesar, & sans avoir le titre d'Auguste. Luy seul a eu le titre de *Pius*, aprés la mort d'Adrien, & non celui de *Felix* ; & Adrien n'a eu ni l'un ni l'autre. Pour Maximien leur collegue, nous le laisserons chercher à d'autres dans les histoires qui n'ont pas encore esté écrites.]

Misc. t. 2. p. 115.
p. 491.
p. 116.

'Cet edit porte que tous ceux qui ne voudront pas sacrifier, seront punis de mort : [& neanmoins il est aisé de montrer que ni Adrien, ni Antonin, n'ont jamais fait aucun edit qui fust directement contre les Chrétiens. Mais de tous ceux qui en ont fait, je ne croy pas qu'on en trouve aucun qui ait ordonné ce qu'ajoute celui-ci], 'Que si quelqu'un cache un Chrétien, il sera puni luy mesme du dernier supplice, & tous ses biens confisquez. Cependant en consequence de cet edit, Tertulle s'estant contenté de faire fouetter la Sainte, & de la

Ibid.
p. 117.

tenir enfermée en ne luy donnant presque pas à manger, mais ne l'ayant pas deferée au Gouverneur, il y fut deferé luy mesme, comme ayant contrevenu à l'edit; & quoique ce fust une personne de la premiere qualité, 'on eut peine à le tirer de cette affaire, & il falut mesme en écrire à l'Empereur. [Je croy qu'une si grande absurdité ne paroistra croyable à personne. C'est pourquoi nous ne nous arrestons pas à remarquer les harangues trop longues, & un grand nombre d'autres difficultez qu'on peut faire contre ces actes.

p.119.

Il semble mesme qu'Adon n'ait pas eu la mesme histoire que nous en avons,] 'laquelle porte seulement que l'on vouloit obliger la Sainte à manger, & à ne pas jeûner, 'au lieu que selon luy on vouloit qu'elle mangeast des viandes immolées aux idoles. Luy & Usuard donnent à la Sainte le titre de vierge; ce que les actes ne disent point expressément. Les additions du martyrologe de S. Jerome, ni le Romain, ne le luy donnent point non plus. Usuard & Adon disent qu'elle consomma son martyre; ce qui paroist difficile à accorder avec ce que ses actes disent de sa mort.

P.116. — Ado, 12 nov.

Il est encore étrange que dans une piece assez longue, & qui circonstancie toutes choses, on n'y trouve ni le temps où elle est morte, si non que c'estoit aprés les edits pretendus d'Adrien & d'Antonin contre les Chrétiens, ni le nom du juge, ni le lieu où tout cela se passa, 'qui n'est point marqué non plus dans tous les martyrologes. 'Il y est bien parlé d'un Philocome, *principalis Neocorensium civitatis*. [Au lieu de *Neocorensium* on lit dans Vincent de Beauvais & dans Mombritius *Veronensium*, comme Pierre des Noels *p*. 192. 1, y a lu apparemment *Nicomediensium*.] 'Mais Mr Baluze croit que ce *Neocorensium* est pour τῶν νεωκόρων, c'est à dire *des Prestres & des autres ministres du temple*. 'Florentinius remarque que Ferrarius n'a point voulu attribuer cette Sainte à l'Italie & à la ville de Verone, [non plus que le martyrologe Romain.]

Flor. p.947.2. — Miscel. p.122. — P.495. — Flor. p.947.2.

NOTE VI.

Pour la page 233.§5.

En quel temps S. Quadrat a fait son apologie.

'L'apologie de S. Quadrat fut presentée à Adrien, dit S. Jerome, lorsqu'il vint à Athenes voir les mysteres d'Eleusine; *invisenti*. [L'histoire d'Adrien §9. 13, nous apprend qu'il vint à Athenes en 124, y passa l'hiver, & s'y fit alors initier aux mysteres d'Eleusine; qu'il y revint à la fin de 134, & y assista encore aux mesmes mysteres. Il faut donc dire selon S. Jerome, que ce fut en 125, ou en 135, que S. Quadrat presenta son apologie: & nous ne voyons pas qu'il nous donne de jour pour nous determiner à l'une de ces deux années plutost qu'à l'autre. Outre cette incertitude, il nous embarasse encore, en voulant que S. Quadrat ait presenté son apologie dans le temps de l'initiation d'Adrien, & que cette initiation ait esté la cause de la persecution.] '*Cùm Hadrianus*, dit-il, *Athenis exegisset hyemem, invisens Eleusinam; & omnibus penè Græciæ sacris initiatus, dedisset occasionem his qui Christianos oderant vexare credentes, porrexit ei librum &c.* [Il semble donc que S. Quadrat ait fait son apologie pour appaiser la persecution lorsqu'elle commençoit à peine: Et que deviendra ce que S. Jerome mesme dit ailleurs,] 'que par cette apologie il avoit appaisé une persecution tres violente: *gravissimam*?

Hier. ep.84. p.327.b. — v. ill. c.19. — ep.84. p.327. b.

[Eusebe dans sa chronique parle de l'apologie de S. Quadrat, non en 125, ni en 135, mais en 126; & S. Jerome

le suit en cela dans sa traduction. Eusebe ne dit mesme nulle-part qu'elle ait esté presentée à Adrien dans Athenes: de sorte que S.Jerome semble ne l'avoir écrit que parcequ'il a cru que S.Quadrat estoit Evesque d'Athenes, (ce qui est au moins fort douteux,) & qu'il savoit par l'histoire qu'Adrien y estoit venu. Comme donc S.Jerome est assez embarassé, nous avons mieux aimé nous tenir à Eusebe, n'ayant rien de meilleur, & nous contenter de ce qu'il dit. La persecution avoit pu commencer avant l'initiation d'Adrien, & estre devenuë plus forte par cette initiation: de sorte qu'il n'y a plus d'absurdité à croire que S.Quadrat ait fait son apologie en 126, pour la faire cesser un an ou prés de deux depuis l'initiation d'Adrien, & qu'elle soit cessée ou dés 126 ou en 127.]

Pour la page 237. § 7.

NOTE VII.

S. Quadrat l'apologiste distingué de l'Evesque d'Athenes.

Hier.v.ill.c. 19.p.271.a| ep.84.p.327. a.
a Eus.l.4.c. 23.p.143.d.
Men.21.sept. p.279.
b Boll.26. may, p.358.§ 5.
c Ado, fest.p. 39.

'Saint Jerome a cru que S. Quadrat l'apologiste estoit le mesme que Quadrat Evesque d'Athenes, [a] dont parle Eusebe aprés S. Denys de Corinthe: '& les Grecs, au moins quelques uns, le croient aujourd'hui. [b] Usuard copié par le martyrologe Romain 26. *may*, Notker [c] & Adon le disent aussi. [Cependant Eusebe parle de l'Evesque d'Athenes, sans nous dire que c'est celui dont il avoit déja parlé, il ne donne point non plus à l'apologiste le titre d'Evesque d'Athenes:]& ni luy, ni S.Denys de Corinthe parlant de l'Evesque d'Athenes, ne l'appellent jamais ni prophete, ni apologiste, ni disciple des Apostres. De plus, Eusebe met assez nettement l'apologiste entre les Evangelistes qui alloient porter la foy en divers pays sans s'arrester en aucun lieu. Il n'estoit donc pas Evesque [d'une Eglise particuliere.]

Eus.n.p.82.a.b.

b. 'Ce qui est encore plus difficile, c'est qu'il est assez clair que l'Evesque d'Athenes vivoit au mesme temps que S. Denys de Corinthe, c'est à dire vers 160 ou 170, & mesme qu'il ne fut fait Evesque qu'en ce temps là. Or cela est-il aisé à croire de l'apologiste, 'qui estoit disciple des Apostres, [a] & qui avoit vu plusieurs personnes gueries & ressuscitées par J.C?

l.3.c.37.p. 109.a.
a l.4 c.3.p. 116.d.
n.p.82.a.c.

'Il semble mesme que l'ancienne tradition de l'Eglise greque distinguoit ces deux Quadrats. Car le Typique de S.Sabas *p.*14.2, met le 21 de septembre S.Quadrat Apostre, [c'est à dire disciple des Apostres, non à Athenes, mais] à Magnesie. 'Je ne voy point non plus que par mi les eloges que les Grecs luy donnent dans leurs Ménées le 22 de septembre, ils parlent jamais d'Athenes, ils disent au contraire que son corps estoit à Magnesie. 'Neanmoins sur le 21, ils disent qu'il a presché à Athenes; & à Magnesie, que les persecuteurs le chasserent à coups de pierres d'Athenes où estoit son troupeau, aprés l'avoir eprouvé par le feu & par d'autres tourmens, & qu'il receut enfin la couronne du martyre sous Adrien: [ce qui ne s'accorde pas avec le temps de l'Evesque d'Athenes.]'Un autre menologe fait S.Quadrat Apostre Evesque de Magnesie, [sans parler d'Athenes,] & dit qu'il fut martyrizé à Cesarée sous Dece & Valerien, [c'est à dire vers l'an 250,]en presence de l'Empereur Dece, [qui ne fut jamais tant qu'il regna, ni en Cappadoce, ni en Palestine, ni en Mauritanie, où sont toutes les Cesarées celebres. On voit par là combien les nouveaux Grecs sont habiles dans l'histoire.]

Boll.26.may, p.359.a.
Menæa; p. 279.
Ugh.t.6.p. 1075.a.b.

'Bollandus croit qu'ils ont pu confondre l'apologiste avec un Evesque de Magnesie martyrizé sous Dece; [& en ce cas, nous n'avons pas de preuve du martyre de l'apologiste. Ce

Boll.26.may, p.359.b.

martyre seroit mesme toujours peu fondé, quand il le seroit sur toute l'autorité des Ménées, & des autres livres semblables.]'Bollandus remarque encore que l'office des Grecs ne parle jamais de l'apologie de S.Quadrat, [ce qui ne vient peut-estre que de l'ignorance de ces nouveaux Grecs, ou de leur aversion excessive pour Eusebe.]

NOTES SUR SAINT ALEXANDRE PAPE.

Pour la page 238.

NOTE I.

Sur la durée de son pontificat.

Eus.l.4.c.5.p. 918.a.

'EUSEBE met la mort de S.Alexandre en la 3.e année d'Adrien, [c'est à dire en 119 ou en 120, selon les diverses manieres de conter; le regne d'Adrien ayant commencé le 11 aoust 117.] Il a gouverné dix ans selon le mesme auteur: Et si ces dix ans ont esté entiers, comme Eusebe le semble dire, ἀπαρτισάσας, [il ne peut estre mort que sur la fin de 119, S.Evariste estant mort sur la fin de l'an 109. Il faut mesme ce semble ajouter quelques mois à ces dix années, puisque sa feste est marquée dans Bede & dans d'autres anciens monumens le troisieme de may; & mettre ainsi sa mort en l'an 120; ce qui revient à peu prés à un Pontifical,]'qui dit dix ans, sept mois, & deux jours.

Boll.apr.t.1. p.20.a.

[Neanmoins Eusebe dans sa chronique, met en 119 le commencement de Sixte son successeur:]& dans son histoire où il donne de mesme à Sixte dix ans accomplis, ἀπαρτισάσας, il met sa mort dés la 12.e année d'Adrien. [Il vaut donc mieux ne pas prendre à la rigueur son ἀπαρτισάσας, & croire qu'il signifie seulement qu'Alexandre & Sixte ont accompli un episcopat de dix ans, ou commencez ou entiers. Ainsi nous pourrons mettre la mort d'Alexandre le 3 de may 119, dans la troisieme année d'Adrien, en prenant toute l'année 117 pour la premiere: & ce l'estoit dans la verité selon Eusebe, qui fait commencer ce Prince en l'an 116.

Eus.l.4.c.5.p. 118.a.

Pour les autres auteurs, l'ancien Pontifical de Bucherius ne donne à Alexandre que 8 ans, deux mois, & un jour, depuis l'an 109 jusqu'en 116. Anastase y ajoute trois mois, & le renferme dans les mesmes années.] 'Un manuscrit de S.Germain dit 7 ans, 6 mois, & 6 jours, un autre 12 ans, 7 mois, & 2 jours.

Anal.t.3.p. 426.428.

Pour la page 238.

NOTE II.

Que les actes de S.Alexandre sont sans autorité, & que son martyre est au moins tres incertain.

'Baronius abandonne les actes de S. Alexandre, en disant que leur antiquité y a fait glisser des fautes.'Bollandus au contraire veut qu'ils soient tres purs, veneables par leur antiquité, écrits avant la persecution de Dece; '& il pretend que Baronius ne les a rejettez que parcequ'ils ne se peuvent pas accorder avec sa chronologie. [Nous y accorderions aisement la nostre s'ils pouvoient passer pour authentiques. Mais nous ne voyons pas qu'il ait de fondement pour dire qu'ils aient esté écrits avant Dece.] 'Bollandus n'allegue que l'endroit où il est dit que S.Sixte mit un Evesque au lieu où S. Alexandre fut enterré: *Ideòque*, disent les actes, *locus ipse habet proprium sacerdotem usque in hodiernum diem*. [Cet endroit peut servir à montrer que ces actes n'ont esté écrits qu'assez long-temps aprés la mort de S.Alexandre.] Mais pour en tirer qu'il est vrai-semblable, (car c'est

Bar.132.§1.

Boll.3.may,p. 367.a.b.

c.

p.375.b.d.e.

son expression,) que ç'a esté avant Dece, il dit qu'il n'est point probable que cet evesché subsistast encore du temps de S.Silvestre: [il ne dit point pourquoi cela n'est point probable, supposé que cet evesché eust duré jusqu'à Dece ou jusqu'à S.Silvestre,] surtout si c'estoit, comme il le croit, le siege de l'Evesque de Nomente, ou Lamentana, 'puisqu'on trouve des Evesques de ce lieu jusqu'à la fin du X.siecle[au moins.] 'Pearson pretend mesme que *Sacerdos* en cet endroit est plutost un simple Prestre qu'un Evesque.

Geo.sac.p.57.

Pears.post.p.228.

[Ces actes n'ayant donc aucun caractere de temps qui marque leur antiquité, ils en ont plusieurs qui justifient la censure qu'en fait Baronius, & qui font voir qu'ils ne peuvent point passer pour originaux ni pour authentiques.] 'Ils disent tout d'abord que Saint Alexandre estoit si aimé du peuple, qu'il avoit converti la plus grande partie des Senateurs. [Il avoit donc fait en 117 ce que tout le zele de S.Silvestre, de Constantin, & de leurs successeurs, n'avoit pas encore fait en 395.] 'Et cependant il est dit ensuite que quand Aurelien fut venu à Rome pour persecuter les Chrétiens, tout le Senat luy rendit une promte obeïssance.

Boll.p.371.c.

[Je ne croy pas qu'on trouve ni du temps de Trajan, ni avant le IV. siecle, le titre de *Comes utriusque militiæ*,] 'que ces actes donnent plusieurs fois à Aurelien, envoyé, disent-ils, pour tuer tous les Chrétiens,[ce qui n'estoit pas l'emploi d'un General d'armée. Il faut aussi-bien peu savoir l'histoire de Trajan, pour croire qu'il vouloit faire tuer tous les Chrétiens de Rome, où l'on dit que plus de la moitié des Senateurs estoient Chrétiens, luy dont le propre caractere estoit la bonté, & qui ne voulut pas mesme faire mourir des Senateurs qui avoient conspiré contre sa vie. *V.Trajan* § 18.

c.

Cet Aurelien General de la cavalerie & de l'infanterie, devoit estre quelque homme de grande importance.] 'Aussi il est dit que tout le Senat luy obeït comme si on eust cru que c'estoit l'Empereur mesme. [Cependant l'histoire qui nous a conservé le nom de plusieurs des Generaux de Trajan, ne nous a rien voulu dire de celui-ci.] Mais je ne sçay pourquoi estant venu pour tuer tous les Chrétiens, il falut que les pontifes vinssent l'irriter par de grandes plaintes contre S. Alexandre & contre S. Herme, avant qu'il les fist mettre en prison. [Il devoit mesme avoir des ordres precis sur S. Herme,] qui estoit dit-on, Prefet de Rome, & qui avoit converti plusieurs milliers de Romains.

d.

Les actes disent que Trajan envoya Aurelien de Seleucie en Isaurie, pour tuer tous les Chrétiens à cause de quoy Trajan mourut l'année mesme. [Il est bien difficile de ne pas croire que cette particularité est prise des auteurs qui ont dit que Trajan est mort dans la mesme ville de Seleucie. Mais il faut reconnoistre que ceux qui l'ont dit se sont trompez, & qu'il est mort à Selinunthe. *V. Trajan note* 20. Il faudroit aussi examiner quand Seleucie a commencé à estre mise dans l'Isaurie: car je croy que du temps de Trajan on la contoit dans la Cilicie.

On voit par cet endroit que Saint Herme estoit encore Prefet de Rome un an au plus avant la mort de Trajan.] 'Cependant lorsque Trajan mourut Bæbius Macer avoit cette charge: [& ne l'avoit pas ce semble depuis peu de mois,] puisqu'on le croyoit assez puissant pour disputer l'Empire à Adrien. [Nous ne nous arrestons point au mot grec d'Herme, rare entre les personnes qui tenoient les premieres charges de l'Empire, comme

Adri.v.p.3.c.

estoit celle du Prefet de Rome. Mais j'avoue que je ne puis croire, 'qu'aprés qu'on avoit depouillé un homme de cette charge comme criminel, qu'on l'avoit mis en prison, & qu'on avoit vu le peuple soulevé contre luy; on ait encore osé luy faire esperer de l'y rétablir. [Je ne croy point non plus que l'expression *'vice sacra judicans*, fust encore née sous Trajan, ni de long-temps aprés.

Boll. 3. may. p. 371. d. e.

d.

Nous nous contentons d'avoir remarqué ces choses sur les trois ou quatre premiers articles, sans entrer dans l'examen du reste.]Nous ajoutons seulement que Bollandus n'a osé soûtenir que S. Alexandre n'eut que trente ans quand il mourut, comme ces actes le luy font dire par Aurelien. Il s'en tire comme il peut, en disant qu'il paroissoit n'avoir que trente ans, quoiqu'il en eust sans doute plus de quarante. [Mais il n'a pu trouver d'explication] à ce que S. Evence y dit luy mesme, qu'il avoit esté ordonné Prestre à 20 ans.

p. 374. d|375. d.

p. 374. e.

[Il faut encore remarquer qu'au lieu que selon ces actes, & les martyrologes qui les ont suivis,]'S. Alexandre est mort de quantité de blessures qu'il receut dans tout son corps par ordre d'Aurelien; [neanmoins les Pontificaux disent qu'il eut la teste tranchée.]

p. 375. a.

'Florentinius qui fait cette remarque, y en ajoute deux autres, l'une que les martyrologes de S. Jerome, mettent S. Alexandre aprés S. Evence, sans mesme luy donner le titre d'Evesque, comme ils ont accoutumé, & que quelques exemplaires y joignent un Saint Fortunat dont il n'est point parlé dans les actes de S. Alexandre; ce qui donne quelque lieu, comme il l'avoue, de douter si c'est S. Alexandre Pape qu'on a honoré originairement le 3 de may. [Les calendriers du Pere Fronto & de Leo Allatius, ni le Sacramentaire de S. Gregoire, ne donnent point dutout le titre de Pape ou d'Evesque à ce S. Alexandre, comme le Sacramentaire fait toujours aux autres: & les deux calendriers le font à S. Felix, à S. Urbain, & à S. Calliste, qui estoient des noms ordinaires comme celui d'Alexandre. Ils ne le font pas neanmoins à S. Sixte qui estoit un nom plus rare, ni à S. Clement, peut-estre parceque personne n'ignoroit des Papes si celebres. Il est certain qu'aprés la maniere dont S. Irenée parle des Papes jusqu'à Eleuthere, il est fort difficile de croire qu'aucun d'eux, hors S. Telesphore, soit mort par le martyre, & il faut des preuves extremement fortes pour le soûtenir. Nous ne laissons pas de supposer que S. Alexandre Pape est mort le 3 de may, parceque tout le monde le dit depuis mille ans, & que nous n'y trouvons rien de contraire.

Flor. p. 496.

Tout ce que l'on peut donc dire pour autoriser les actes de S. Alexandre, c'est que puisque Bede paroist les avoir suivis dans son martyrologe, ils estoient faits & connus à la fin du VII. siecle. Mais on sçait que dés ce temps là il y avoit bien des pieces fausses & supposées.]'Pearson qui a aussi examiné ces actes, & est bien opposé au jugement qu'en fait Bollandus, 'croit qu'ils ont pu estre composez dans le VII. siecle, mais non avant S. Gregoire, qui n'a pu trouver à Rome que tres peu d'actes de martyrs.

Pears. p. 226, 230.

p. 229. 230.

NOTE III.

Pour la page 242.

Faux actes du martyre de S.te Balbine.

'Quoique les martyrologes ne donnent que le titre de vierge à S.te Balbine, 'quelques Allemans y ajoutent celui de martyre, & on en trouve des actes, [que la longueur des discours, & les paroles injurieuses dites sans aucun sujet, suffisent pour rendre suspects,

Boll. 30. mars, p. 900. b.

p. 901-903.

pects. Mais de plus, l'Eglise Romaine & tous les anciens qui ont parlé de S.te Balbine, n'ayant point connu son martyre, on ne peut pas ajouter foy à ce que nous en disent des actes qui n'ont rien qui les autorise, & qui les rende recommandables.] 'Aussi Bollandus mesme qui les raporte sans en vouloir juger, 'ne luy donne que le seul titre de vierge. 'D'autres racontent son martyre d'une maniere toute differente de ce que disent ses actes, [mais qui n'est pas mieux fondée.]

p.901. p.900.a. p.901.a.

Pour la page 240.

NOTE IV.

Epoque de la mort de Prime Evesque d'Alexandrie.

Euf.l.4.c.4. p.117.

'Eusebe donne à Prime quatrieme Evesque d'Alexandrie 12 ans commencez, & met sa mort vers l'an 3 d'Adrien, [c'est à dire en 119 ou 120. Eutyque *p.*348, & Nicephore, luy donnent aussi 12 ans. Mais la chronique Orientale s'eloigne d'Eusebe,] 'ajoutant 52 jours aux 12 ans, & mettant sa mort le dimanche troisieme de Mosri, [c'est à dire le 27 juillet de l'an 122, selon la suite de cette chronique; & le dimanche s'y recontre. Ainsi il y a faute de trois ans dans la mesme chronique en la colonne des années de J.C, où on met la mort de Cerdon en l'an 110 de cette ere, & celle de Prime en 125. La mesme faute se trouve dans les années du monde. Et ces deux fautes continuënt dans la suite.]

Chr.ori.p.111.

Pour la page 240.

NOTE V.

Que Juste d'Alexandrie est mort en l'an 133.

Euf.l.4.c.5.p. 118|Chr.ori.p. 111.

'Juste cinquieme Evesque d'Alexandrie gouverna [dix ans selon Eutyque *p.*351, & selon Nicephore qui l'appelle Justin,] onze selon Eusebe, & dix ans 315 jours selon la chronique Orientale. Eusebe met sa mort en la 14.e année d'Adrien, [c'est à dire en l'an 130 comme le marque sa chronique. Mais selon la suite de la chronique Orientale, il ne peut estre mort qu'en 133.] Cette chronique met sa mort le samedi 12 de Buna, [c'est à dire le 6 de juin, qui en 133 estoit le vendredi. Mais au lieu du 12, il faut lire 13, puisqu'elle conte que c'estoit le 283.e jour de l'année. Il y a faute aussi dans les 315 jours, qui à conter du 28 juillet ne nous meneroient qu'au 29 de may. Ainsi il faut lire 324.]

Pour la page 240.

NOTE VI.

Sur le nom de Sixte ou Xyste.

Boll.6.apr.p. 533.a.

'Celui qui succeda à S. Alexandre dans le gouvernement de l'Eglise Romaine, & qui en a esté le sixieme Evesque selon S. Irenée [& les autres anciens,] 'est nommé Sixte dans Saint Optat, dans Saint Augustin, dans le Pontifical de Bucherius *p.*27 *&c.* '& Xyste par S. Irenée, par Eusebe, par S. Epiphane entre les Grecs, & entre les Latins par S. Jerome dans sa chronique, & par d'autres Pontificaux. 'On le lit ainsi aujourd'hui dans le Canon de la Messe; Car les manuscrits portent differemment. [Le mot de Xyste a sa signification dans la langue greque; au lieu que celui de Sixte n'en a ni en grec ni en latin.] 'On lit dans Saint Jerome que Rufin avoit attribué à S. Sixte Pape & martyr le livre de Xyste le Pythagoricien *immutato nomine.* [Mais comme le sens d'*immutato* est equivoque, je ne sçay si cet endroit marque assez de quelle maniere S. Jerome a lu. Quoy qu'il en soit, la chose n'est d'aucune consequence; & il nous suffit que nostre ordinaire est de donner le nom de Sixte à ce Pape, & aux autres qui ont eu le mesme nom que luy.] 'On lit dans S. Augustin selon l'edition de Louvain, '& selon celle des Benedic-

Opt.l.2.p.48. b Aug.B.ep. 51.p.102 t. Iren.l.3.c.3.p. 213.b|Euf.l.4. c.4.p.117| chr.Epi.27.c. 6.p.107.d.

Sacr.a.p.175.

Hier.ad Ct.c. 2.p.252.d.

Aug.ep.165.p. 286.287. ep.53.p.120. 121.

tins le nom de Sixte pour Sixte I, & de Xyste pour Sixte II. [Mais je ne voy pas que d'autres fassent cette distinction.]

Pour la page 240.

NOTE VII.

Sur le jour & l'année que Sixte I. est mort.

[On a vu dans la note premiere] 'que Sixte I. a gouverné dix ans selon Eusebe, mais non entiers, ayant commencé en la 3.e année d'Adrien, de J.C. 119, & fini en la 12.e du mesme Prince, sur la fin de l'an 128 de J.C. [Nous ne trouvons donc pas moyen de mettre sa mort ni le 3 d'avril,] 'auquel les Pontificaux en marquent la feste, aussibien que Florus & d'autres martyrologes, [ni le 6 du mesme mois,] auquel elle est marquée dans Usuard, Adon, Vandelbert, dans le martyrologe Romain, & presque dans tous les autres. [Car s'il estoit mort au mois d'avril 128, il n'auroit pas gouverné neuf ans entiers; ou il faudroit que S. Alexandre fust mort avant le 3 de may 119.] 'Dans les martyrologes de Saint Jerome nous trouvons deux Sixtes ou Xystes martyrs à Rome le 23 de decembre. 'Il y en a deux aussi le 6 d'avril, mais l'un à Nicomedie, & l'autre en Afrique. 'Il n'y en a point du tout le 3 d'avril.

Eus. l. 4. c. 4. 5. p. 117. 118 | chr.

Boll. 6. apr. p. 503. d. e. f.

Flor. p. 1044.

p. 421.

p. 414.

Boll. apr. t. 1. p. 21. 2.

'Un Pontifical donne à Sixte dix ans, deux mois, & un jour. Anastase dix ans, trois mois, & 21 jour: & l'un & l'autre terminent son pontificat à l'an 116, & au 3.e d'avril. 'Des manuscrits de S. Germain portent l'un dix ans, deux mois, & un jour, & l'autre 25 ans, deux mois, & un jour. 'Le Pontifical de Bucherius luy donne dix ans, trois mois, & 21 jour, depuis l'an 117 jusqu'en 126; [ce qui ne fait au plus que dix ans justes.] Bollandus qui veut toujours suivre ce Pontifical, pretend que les Consulats qu'il marque sont sans prejudice des jours, ou mesme des mois que les Papes ont vécu devant & aprés. C'est pourquoi il veut que Sixte I. ait commencé dés l'an 116, & qu'il ne soit mort qu'en 127. S. Alexandre est mort selon luy le 3 de may 117. Mais cela ne l'arreste pas: Car il dit que devant qu'il fust mort, Saint Sixte avoit esté consacré pour estre son Vicaire, [& son Coadjuteur,] & que le temps qu'il a gouverné en cette qualité, est compris dans celui qu'on donne à son pontificat. [Nous aimons mieux nous tromper avec Eusebe, que de nous engager dans des suppositions si embarassantes, que nous ne voyons point estre bien fondées, ni bien receuës.]

Anal. t. 3. p. 428. 426.

Boll. 6. apr. p. 513. b. c | pont. p. 20.

Pour la page 241.

NOTE VIII.

Que c'est apparemment Sixte II. qui est dans le Canon de la Messe.

[Le P. Menard ni le Cardinal Bona ne disent point si Saint Sixte marqué dans le Canon, est le premier, ou le second. Si l'on y a suivi l'ordre du temps, c'est Sixte I, puisqu'il est mis avant S. Corneille, qui a precedé Sixte II. Cependant je ne voy point que Bollandus dans la vie de Sixte I, dise que c'est luy à qui l'Eglise rend cette marque particuliere de respect. Ceux qui ont travaillé au nouveau breviaire de Paris, ont voulu qu'on fist dans l'office quelque memoire de tous les Saints qui sont dans le Canon: & neanmoins ils n'ont rien mis de Sixte I. On n'en fait rien non plus dans le nouveau breviaire de Vienne, ni mesme dans celui de Rome: de sorte qu'il semble qu'on entende le Canon de Sixte II, dont le martyre est tres constant, & la veneration universelle dans l'Eglise. Et pour l'ordre du Canon, peut-estre qu'on l'a mis devant S. Corneille, pour ne pas separer celui-ci de S. Cyprien, à qui Dieu l'a uni en tant de manieres, & ne pas

mettre aussi S. Cyprien avant S. Sixte. S. Laurent y est aprés Saint Cyprien, quoi-qu'il ait certainement souffert avant luy.]

NOTES SUR S.TE SYMPHOROSE.

Pour la page 241.

NOTE I.

Sur les actes de S. Getule, & sur ceux de Sainte Symphorose.

[LEs actes de S. Getule ne sont pas pour faire beaucoup d'autorité la narration & le style approchant fort de Metaphraste: & ils sont quelquefois contraires à ceux de S.te Symphorose. C'est pour cela que quoiqu'ils soient suivis par Usuard & par Adon; neanmoins nous n'en raportons que peu de choses.] 'Baronius dit en avoir vu d'autres dans les manuscrits, dont les premiers mots sont, *Jam quasi tempestate &c.* Mais selon le peu qu'il en cite, [ils ne s'accordent pas mieux avec ceux de S.te Symphorose que les imprimez.

Bar.10.jun.a.

Ceux de S.te Symphorose ne peuvent pas veritablement passer pour originaux,] 'puisqu'il y est parlé d'Eusebe: [mais ils en ont l'autorité, si l'on reçoit comme veritable ce qui est au commencement,] qu'ils ont esté tirez d'Africain, lequel comme nous le voyons, disent-ils, dans Eusebe, a écrit les actes de presque tous les martyrs qui ont souffert à Rome & dans toute l'Italie. [Eusebe parle assez de cet Africain dans son histoire ecclesiastique. Il n'y dit pas neanmoins ce que ces actes raportent de luy. Mais il l'avoit peut-estre mis dans son livre des Martyrs, lequel nous avons perdu. Et ces actes ne disent pas expressément s'ils ont esté tirez d'Eusebe, ou immediatement d'Africain. Quoy qu'il en soit, leur simplicité & leur breveté nous les rend recommandables.] 'Baronius les juge fideles, & ne fait point difficulté de croire qu'ils viennent effectivement d'Africain. 'D. Thierri Ruinart qui leur a donné place dans son recueil des meilleurs actes, 'croit aussi que cela peut estre; mais qu'au moins il n'y a aucun sujet de douter de la verité de ce qu'ils contiennent. M.r Fleuri les a mis aussi dans son histoire ecclesiastique *l.3.c.31.p.406.*

Sur.18.jul.p.210.§1.

Bar.175.§6| 18.jul.a.

Act.M.p.18.

p.17.

'Florentinius doute neanmoins qu'ils soient si anciens, parce, dit-il, qu'ils marquent la translation de ces Saints faite sous le Pape Estienne: & ce n'est pas apparemment sous Estienne I. 'Mais ce qui y est dit de leur translation n'est que dans quelques copies. [où il est visible qu'on l'a ajouté;] & les autres n'en disent rien. [Le P. Ruinart ne l'a pas mis.]

Flor.p.670.2.

Sur.18.jul.p.211.§6.

'Il y a encore quelque difficulté sur ce qu'ils mettent la feste de S.te Symphorose & de ses enfans le 18 de juillet, 'au lieu qu'Adon dit qu'on la faisoit le 27 de juin, auquel il la met dans son martyrologe: 'Florentinius dit que Bede & Usuard l'ont mise le mesme jour, & que ce sont les sept freres marquez ce jour là dans les martyrologes de S. Jerome: ce qui luy fait croire que c'est effectivement le jour de leur mort, & que depuis on en a fait la feste le 18 de juillet à cause de quelque translation. [Mais il n'est pas moins aisé de croire qu'ils sont morts le 18 de juillet, puisqu'il y a toute apparence qu'on a d'abord fait leur feste le jour de leur mort, & que le 27 de juin est le jour qu'on a dedié une eglise sur leur tombeau, ou qu'on a fait quelque autre solennité semblable.] Car les martyrologes de S. Jerome marquent positivement au 18 de

§6.

Ado,10.& 27.jun.

Flor.p.627.628.

juillet *Sainte Symphorose mere des sept freres martyrs, dont on a les actes*. Usuard met S.te Symphorose & ses enfans le 18 de juillet dans l'edition de 1583, & Molanus n'avertit point qu'il ait changé le jour de leur feste, comme assurément il auroit dû faire. Boll.mttrs,t. 2.p.25.46. 'Pour Bede, son veritable martyrologe ne les met ni le 27 de juin, ni le 18 de juillet, mais le 21 de ce dernier mois, [ayant peut-estre lu dans les actes dont il copie une partie, *XII. kal.* au lieu que nous lisons *XV.*] Et aprés tout, [quand on diroit que ces Saints ont souffert le 27 de juin, & ont esté mis le 18 de juillet au lieu où ils ont depuis esté honorez à neuf milles de Rome; cela ne diminueroit rien Sur.18.jul.p. 211.§6. de l'autorité de leurs actes;] 'cette translation s'estant faite 18 mois au plus aprés leur mort.

[Il y a une troisieme difficulté plus grande que les deux autres, & qui va à ruiner toute l'autorité des actes.] §.5.6. 'Car ils nomment en deux endroits les enfans de S.te Symphorose, Crescent, Julien &c. Flor.p.669. 'Cependant le martyrologe de Saint Jerome leur donne p.627. d'autres noms tous differens, '& met les SS. Crescent, Julien &c. le 27 de juin comme des martyrs de Cordoue, en y en joignant encore plusieurs autres. p.670.2. 'Il n'y a point d'apparence à dire que c'est qu'ils avoient & les noms marquez par leurs actes, & les autres que leur donne le martyrologe de Saint Jerome. [Mais aussi quand leurs actes seroient faux, pourquoi celui qui les a faits leur auroit-il donné des noms de martyrs d'Espagne, ce qui rendoit sa fiction plus aisée à decouvrir? S'il ne savoit pas leurs vrais noms, il leur en eust plutost inventé. Il est difficile mesme qu'il ignorast leurs noms, qu'il pouvoit lire dans les martyrologes de S. Jerome, & qui se conservoient sans doute dans la tradition de l'Eglise de Tivoli. Car quand ces actes ne viendroient pas d'Eusebe & d'Africain, ils ne laissent pas d'estre fort anciens, puisque Bede les suit, & pour les noms des Saints, & pour plusieurs particularitez.

Cette contrarieté vient donc apparemment de quelque confusion faite par des copistes dans le martyrologe de S. Jerome, où cela est plus aisé, & assez commun: au lieu qu'il est difficile de le presumer dans les actes, qui d'ailleurs se trouvent autorisez en ce point par Bede, Usuard, Adon, & generalement par tous les autres qui en ont parlé, hors Notker. Les martyrologes de S. Jerome se brouillent mesme d'ailleurs:] p.669.670. 'Car ne contant que sept enfans de S.te Symphorose, ils nomment neanmoins huit ou neuf personnes: ce qui embarasse fort Florentinius.

[Il faut neanmoins avouer qu'il est arrivé quelque alteration dans ces actes, ou dans quelques autres copies qu'on en a faites. Car Bede qui les suit dans tout le reste, raporte le martyre de S. Justin, & de S. Stactée, autrement que nous le lisons dans Surius.]

NOTE II.

Pour la Page 242.

Sur les reliques de S. Getule.

Bar.12.jan.f. 'Baronius dit que le corps de Saint Getule est sous le grand autel. [Il ne s'explique point davantage. Mais comme il ne parle que de Tivoli, il a voulu sans doute marquer l'autel de la principale eglise de ce lieu.] Il ajoute tout de suite que le chef est enchassé à part. [Il semble que ce chef fust encore alors à Tivoli dans la mesme eglise que le corps.] Ferr.it.p.21. 'Et neanmoins Ferrarius dit que le corps est à Tivoli, & que le chef a esté transporté le 17 de juillet 1587, dans la nouvelle eglise des Jesuites. [Je ne sçay si c'est à Tivoli ou à Rome. D'autre part,]

Bar.18.jul.a. 'L'inscription trouvée sous Pie IV. à Rome dans l'eglise de S. Michel, portoit que le corps de S. Zotique mari de S.te Symphorose, avoit esté mis en ce lieu par le Pape Estienne. [Comment est-il donc à Tivoli ?]

Pour la page 245.

NOTE III.

Sur le lieu de la sepulture de Sainte Symphorose, & de ses enfans.

Sur. 18. jul. p. 211. § 6. 'Les actes de S.te Symphorose parlant de ses enfans, disent que leurs corps furent enterrez sur le chemin de Tivoli à huit milles de la ville, *ab urbe*, [qui signifie sans doute ici non Tivoli, mais Rome, selon la signification ordinaire du mot *Urbs*.] Flor.p.669. 'C'est pourquoi le martyrologe de S. Jerome met ces Saints à Rome, sur le chemin de Tivoli. Bede & les autres les mettent à Tivoli, [parcequ'ils y ont souffert; & le lieu de leur sepulture n'en estoit pas plus eloigné que de Rome, puisqu'on ne conte que seize milles de Rome à Tivoli ; ou il en estoit mesme un peu plus prés. Car Surius qui l'a mis à huit milles de Rome, marque que d'autres lisent à neuf milles:] p.669.2. '& presque tous les autres lisent ainsi. Aring. l. 4. c. 17. § 2. p. 55. 'Aringhus met à neuf milles de Rome l'eglise que l'on nomme des sept freres. [Je pense que c'est] Bar.18.jul.a. 'ce que Baronius appelle la memoire illustre & tres ancienne de S.te Symphorose, qu'on trouvoit sur le chemin de Tivoli. Mais au lieu qu'il en parle comme d'une eglise qui subsistoit encore, *habetur*, Aring.ut.sup. § 2. 'Aringhus dit qu'il en reste seulement quelques vestiges.

NOTES SUR SAINTE SABINE.

Pour la page 246.

NOTE I.

Examen de ses actes: En quel lieu elle a souffert.

[LEs actes de S.te Serapie donnez par Surius au 3 de septembre *p.* 21, & ceux de S.te Sabine qui sont dans Mombritius, ne sont qu'une mesme piece, comme on le voit dans un legendaire de l'eglise de S. Michel à Beauvais: Et Mr Baluze les a fait imprimer de cette sorte sur un autre manuscrit dans le second tome de ses Mélanges *p.* 106. Mais le commencement *Cum dies itaque &c.* fait voir qu'il y manque encore quelque chose.

Ado, 29. aug. 3. sept. Ces actes sont certainement anciens; 'car Adon en copie une grande partie mot pour mot. [Ils ont en eux mesmes quelque air d'antiquité, & des circonstances belles & edifiantes. Il y a cependant diverses choses qui peuvent faire de la peine, & donner lieu de douter s'ils sont tout à fait anciens, ou s'ils n'ont point esté alterez.

1°. Ils marquent en divers endroits que S.te Sabine avoit esté mariée:] Boll. mart. t. 2. p. 30. d. 'Et neanmoins elle est appellée vierge dans le martyrologe de Bede; [ce qui va à ruiner entierement l'autorité de ces actes. Mais je croy que c'est Bede mesme qui s'est trompé en cela.] Flor.p.784.c. 'Car dans un exemplaire du martyrologe de S. Jerome, qui seul marque S.te Sabine, elle n'y est qualifiée que martyre, & non vierge, comme S.te Basille qui est le mesme jour. Sacr. p. 127. 'Elle est de mesme dans le Sacramentaire de S. Gregoire. Le calendrier du P. Fronto *p.* 126, marque l'Evangile des veuves pour sa feste. [Et je pense que ceux qui ont falsifié les histoires, ont plutost fait vierges celles qui ne l'estoient pas, qu'ils n'ont osté cette qualité à celles qui la possedoient.

2°. Les actes n'expliquent point] Misc. t. 2. p. 106. 'ce qu'ils disent, que le juge envoya chez S.te Sabine pour faire compa-

roistre *les vierges* devant son tribunal. [Quelles vierges? Ils ne parlent jamais que d'une, qui est Sainte Serapie.]Ils ajoutent que S.te Sabine empescha par ses gents qu'on ne les amenast. [Ce n'estoit pas là la conduite ordinaire des Chrétiens.

3°. Il y a en des endroits des injures dignes de Metaphraste.]*Canis rabide Asiatica*, n'est guere le style d'une dame de qualité, & d'une Sainte. Je ne sçay aussi pourquoi S.te Serapie dit au juge, '*Non facio voluntatem patris tui satanæ*: '& Sainte Sabine *Non sacrifico, diabole insane*. Je ne voudrois point aussi qu'en menaçant le juge de la colere de Dieu, 'elle y eust joint *&* *Imperatores tuos &c.* 'Car quand S.te Sabine dit à peu prés la mesme chose, l'interrogation du juge l'y engageoit.

p.107. p.112. p.114. p.107.' 3. p.114.

4°. 'Il y est parlé en plusieurs endroits d'Empereurs & d'Augustes, comme s'il y en eust eu plusieurs. [Je ne voy point qu'on parlast ainsi du temps d'Adrien, sous qui on croit que cela se passoit, n'y ayant jamais eu deux Empereurs à la fois avant Marc Aurele.]

p.107.113.114.

5°. 'Deux insolens qui avoient voulu maltraiter S.te Serapie, estant demeurez presque morts durant toute la nuit, lorsque la Sainte les eut gueris, ils dirent qu'assurément c'estoit une magicienne, ou que son Dieu estoit bien puissant. [Il paroist bien étrange qu'ils aient osé douter si ce n'estoit point une magicienne.]

p.111. §8.

6o. 'Les lampes qui s'éteignent sans la bruler, les boureaux qui tombent, le tremblement qui se fait durant qu'on la bat, & l'eclat d'un des bastons qui s'en va fraper l'œil du juge, en sorte qu'il le perd au bout de trois jours, [tout cela sent plus Metaphraste que les actes originaux.]

§9.

7°. 'Il y est parlé d'un commandement de l'Empereur pour sacrifier, [quoiqu'Adrien n'ait jamais fait d'edit contre les Chrétiens. *V. sa persecution.* Mais il pouvoit avoir fait quelque ordonnance generale d'offrir des sacrifices, sans marquer que ce fust contre les Chrétiens.

§9.10.

8°. 'Un Vindicien y est appellé *dux ducum*. [ce que je n'entens point.

§10.

Ces difficultez que Mr Baillet prend mesme pour de vrais caracteres de fausseté, font que nous n'osons pas donner une entiere croyance à cette piece, & que nous craignons mesme qu'elle ne soit du mesme genre que les actes de S. Estienne Pape, de S. Marcel, & de plusieurs autres martyrs de Rome, qui ont un air assez simple, & qu'on voit neanmoins n'avoir esté écrits que dans les siecles posterieurs sur des memoires fort defectueux, ou sur la simple tradition du peuple. Mais ces actes là dont nous parlons, joignent d'ordinaire ensemble plusieurs martyrs, qui ont peu ou point de liaison entre eux; ce que nous ne voyons point dans ceux de Sainte Sabine, & comme les faits en sont la pluspart assez beaux, nous avons cru en devoir faire un jugement plus favorable] 'avec Mr Baluze, [& en pouvoir donner un abregé, où nous avons mis ce qui nous a paru plus edifiant.] 'Baronius aprés avoir marqué ce qu'on trouve de S.te Sabine dans Adon & dans Mombritius, dit qu'il a la mesme histoire tres pure, & tirée des actes publics. [Nous souhaiterions qu'il l'eust mise dans ses Annales.

n. p.490. Bar.29.aug.c.

Nous trouverions apparemment le temps du martyre de S.te Sabine dans le commencement de ses actes, si nous l'avions: & c'est sans doute de là que Adon a tiré qu'elle est morte sous Adrien. Usuard dit la mesme chose.] 'Ses actes portent que son pere avoit paru sous Vespasien; [de sorte qu'on ne peut pas la mettre plustard.]

Miscel.t.4. p.106.

'Pour le lieu où elle a souffert, ses actes disent que ce fut *in oppido Vin-*

p.106.114.

p.2490. dennensi, ou *Vendinensium*. 'On dit que c'est une ville d'Ombrie, [qui n'est pas neanmoins marquée par Ferrarius ni par Baudrand.] 'Cependant Adon dit qu'elle souffrit, *Romæ in Aventino in oppido Vindinensi*: '& on lit aussi dans les notes sur les Saints d'Italie de Ferrarius, que la ville de Vindine a esté autrefois sur le mont Aventin. [Mais je pense que c'est une decouverte que nul geographe & nul historien n'avoit jamais faite; & il est certain que du temps d'Adrien il n'y avoit point sur le mont Aventin d'autre ville que celle de Rome. Il y a donc apparence que S.te Sabine a souffert dans l'Ombrie, & que son corps ayant ensuite esté transporté à Rome, c'est ce qui a fait que Bede, Usuard, & les autres martyrologes, la marquent à Rome comme si elle y avoit souffert. Il faut dire la mesme chose de Sainte Serapie.] 'Le martyrologe de S. Jerome met S.te Sabine aprés des martyrs de Rome, dont neanmoins il la distingue visiblement.

Ado, 29.aug. Ferr.it. p.566. Flor.p. 784.2.

[On lit dans les manuscrits & les imprimez Serapie & Seraphie, & la pluspart donnent à la Sainte le nom de Seraphie. Nous l'appellons Serapie avec le martyrologe Romain, parceque ce nom qui peut venir de Serapis, paroist estre l'original & le veritable, dont l'autre aura esté formé par corruption.]

Pour la page 249.

NOTE II.

En quel jour Sainte Serapie a esté martyrizée.

'Les actes de S.te Sabine donnez par Mr Baluze, portent que S.te Serapie souffrit le 3 de septembre. On lit le 29 d'aoust dans Surius. a Mais Adon est encore plus exprés. Car il dit qu'elle mourut le 29 d'aoust, qu'elle fut enterrée par S.te Sabine le 31, mais qu'on en fait principalement la feste le 3 de septembre, auquel le monument d'elle & de S.te Sabine fut orné, & le lieu où elles reposoient, dedié pour estre un lieu de prieres: [ce qui apparemment se doit entendre de l'eglise où leurs corps furent transferez à Rome.] On trouve la mesme chose dans le legendaire de Saint Michel à Beauvais, comme faisant partie du corps des actes. Ainsi nous avons cru devoir preferer cette leçon à celle de Mr Baluze.]

Misc.t. 2.p. 113.§ 10. Sur.3.sept.p. 22.§ 4. a Ado.3. sept.

Pour la page 250.

NOTE III.

En quelle qualité Helpide jugea S.te Sabine.

'Berylle ou Virille qui condanna S.te Serapie, est toujours qualifié *Præses*: '& il est dit dans la suite, *Veniente igitur Præfecto Helpidio...... Præses indicavit ei &c.* C'est ensuite cet Helpide qui agit, & toujours sous le titre de Prefet. [Il semble donc que ce fust un juge superieur, ce que nous ne comprenons pas bien. Car *Præses* marque un Gouverneur de province, & non le magistrat d'une ville; outre que ces magistrats n'avoient pas ce me semble le droit de condanner à la mort? cela estoit reservé au Gouverneur Romain, qui aussi n'avoit personne qui exerçast jurisdiction dans la province audessus de luy. Je ne sçay si l'on pourroit dire que Berylle n'estoit que l'Assesseur, appellé neanmoins *Præses*, parcequ'il estoit juge en cette rencontre, le Gouverneur Helpide estant autre-part. Mais je ne voy point que les Gouverneurs Romains, horscelui d'Egypte, fussent appellez Prefets. Aprés tout, neanmoins il faut remarquer qu'il s'agit ici de l'Ombrie. Or nous savons moins comment les choses estoient reglées dans l'Italie sous les Empereurs, que dans les provinces. Peutestre que le Prefet de Rome exerçoit quelque jurisdiction dans les lieux qui en estoient proches. Le Prefet du Pre-

Misc. t.2.p. 106.&c. p.113. § 11.

toire le faisoit peut-estre aussi partout où il se trouvoit, ou au moins dans l'Italie. Car il avoit dés-lors un grand pouvoir:]

NOTES SUR SAINT TELESPHORE PAPE.

Pour la page 252.

NOTE I.

Diverses fautes qu'on fait sur ce Saint.

[SAINT Telesphore ayant succedé à Sixte I. sur la fin de l'an 128, gouverna onze ans selon la chronique d'Eusebe, mais non entiers,]puisqu'il mourut selon le mesme auteur, en la onzieme année de son episcopat, & en la premiere d'Antonin, [c'est à dire en 138 ou 139, mais plutost en l'an 139,]auquel Eusebe commence l'episcopat d'Hygin son successeur.

Euf.l.4.c.10. p.123.d.

chr.

'Une chronique tirée d'Eusebe, & Nicephore, ne luy donnent que dix ans. [Tous les Latins content onze ans entiers,]à quoy ils ajoutent trois mois & trois jours, ou six mois & 21 jour, 'ou un mois & 21 jour, ou trois mois & 26 jours: [ce qui obligeroit de ne mettre sa mort qu'en 140,]puisqu'on pretend qu'elle est arrivée le 2 ou le 5 de janvier.

Χρ.p.81.d| 308.

Boll. apr. t. 1. p.22.1.

Anal. t. 3. p. 426.428.

Boll. apr.t. 1. p.22,2.

'Le plus ancien des Pontificaux dit qu'il gouverna depuis 127 jusques en 137: [ce qui ne fait au plus qu'onze ans entiers,] *temporibus Antonini Macrini*. [Il a voulu dire apparemment *Antonini & Marci*, comme on lit dans le Pontifical d'Anastase,]'& dans un autre qu'on croit plus ancien. [Mais comme on ne peut pas mettre l'episcopat de Telesphore sous M. Aurele, & que cet ancien Pontifical le borne à l'an 137, auquel Antonin mesme ne regnoit pas encore,]au lieu d'*Antonini Macrini*, Bollandus a mis *Hadriani*. [Sa correction n'empesche pas neanmoins que ce Pontifical qu'il prend pour regle, ne soit tombé dans une fausseté & une contradiction visible.]Il a depuis reconnu de bonne foy que le texte de son auteur n'a point *Hadraini*, mais *Antonini Macrini*, & que c'est une faute dont il ne sauroit rendre de raison.

2.

Ibid.

Ibid.

pont.p.21.a.

[Il est un peu surprenant que]les Grecs parlant de ce Saint le 22 fevrier dans leurs Ménées, disent dans le titre qu'il a achevé sa vie en paix; & dans le distique qui suit aussi-tost, ils disent qu'il a eu la teste tranchée: ἤνγκε χαρπὸν τῇ τιμῇ Τελεσφόρος. [La chronique de Nicephore le reconnoist pour martyr.]

Men.p.233.

'Bollandus a donné une longue vie de ce Saint faite par un Carme nommé Paul Zegere. 'Mais c'est une piece toute nouvelle, qui avance beaucoup de choses sans aucun fondement: 'c'est pourquoi Bollandus a depuis eu regret de l'avoir donnée. [Nous n'avons point cru non plus nous devoir arrester] à ce qu'on trouve de S. Telesphore dans les actes des SS. Faustin & Jovite dans l'histoire de S. Calimere, qu'on dit avoir esté faite par cet Evesque de Milan, [ou dans les Pontificaux.]

Boll.5. jan. p. 236-240.

apr.t.1.p.22.2

a|pont.p.2.d.

apr.t.1.p.22.

Pour la page 252.

NOTE II.

Sur le temps de la mort d'Eumene Evesque d'Alexandrie.

'Eusebe donne 13 ans à Eumene 6.e Evesque d'Alexandrie; & il finit ces 13 ans dans sa chronique à l'an 143. 'Eutyque dit 12 ans, [Nicephore n'en met que dix,]& la chronique Orientale y ajoute seulement 122 jours. [Ainsi s'il a commencé le 8 juin 133, il est mort en 143 le dimanche 7 d'octobre. qui est le 10 de Pauphi ou Babai selon les Egyptiens:] Et c'est le jour

Euf.l.5.c.11.p. 125.a.

Euty.p.356. Chr.ori.p.111.

jour auquel la chronique Orientale marque sa mort. [Neanmoins le 10 de Pauphi est le 8 d'octobre dans l'année intercalaire, telle qu'estoit pour les Egyptiens l'année 143; s'il est vray, comme on le croit, qu'ils ajoutoient le jour intercalaire avant l'année où tomboit le bissexte des Romains: ce qui faisoit commencer cette année là le 30 d'aoust, au lieu que les années communes commençoient le 29. Si donc cette regle est vraie, Eumene est mort le 7 d'octobre & 9 de Pauphi, si c'estoit le dimanche, ou le lundi 8 d'octobre, si ç'a esté le 10 de Pauphi.]

Pour la page 252.

NOTE III.

Sur la durée du pontificat de S. Hygin.

Euſ.χρ p.81. l.4.c.11.p.125.a.

'S. Hygin est quelquefois nommé par les Grecs Ὑγῖνος. 'Il gouverna 4 ans selon Eusebe. [On lit *huit* dans le grec & dans le latin de sa chronique selon l'edition de Scaliger. Mais c'est une faute visible, puisque cette chronique le fait commencer en l'an 139, & S. Pie son successeur en 142: selon quoy il ne peut pas avoir gouverné 4 ans entiers. Aussi l'edition de Pontac

χρ p.81.308.

p.169, ne luy donne que 4 ans.]'On lit de mesme dans la chronologie tirée d'Eusebe, & dans celle de Nicephore: [de sorte que selon Eusebe il ne luy faut donner que 4 ans au plus: Et c'est ce que nous suivons, tant parceque nous ne trouvons rien de meilleur, que parceque la naissance de l'heresie de Marcion nous oblige à mettre la mort d'Hygin le plustost que nous pouvons. *V. les Marcionites n.2.*]'Eutyque

Euty.p.355.

qui l'appelle Eugene, ne luy donne non plus que 4 ans.

Anal.t.3.p.426. a Boll.apr.t.1.p.22.a. b Anal.c.10.p.4. c Anal.t.3.p.428. d Boll.11.jan.p.665.§3.

'Pour les Latins ils luy donnent 4 ans, 3 mois, & un jour,[a] ou 4 ans, 6 mois, & 3 jours,[b] ou 4 ans, 3 mois, & 8 jours,[c] ou 6 ans, 3 mois, & 4 jours.[d] L'ancien Pontifical de Bucherius le fait gouverner 12 ans, 3 mois, & 6 jours sous Verus, [c'est à dire sous M. Aurele aprés l'an 160,] depuis le Consulat de Gallican [ou Glabrion,] & de Verus, jusqu'à celui de Præsens & de Rufin, c'est à dire depuis 150 jusqu'à 153; ce qui fait un labyrinthe inexplicable. 'Bollandus pour ne pas abandonner son auteur, en a osté cette date, (qui se lit neanmoins dans Bucherius *p.270*,) & puis dit qu'il y a un *hiatus*, qu'il faut suppléer par d'autres Pontificaux plus nouveaux, qui ne donnant que 4 ans & quelques mois à Hygin, disent neanmoins qu'il gouverna depuis les Consuls de l'an 138, jusqu'à ceux de l'an 149: [ce qu'on ne sauroit accorder avec l'histoire des Marcionites & de S. Justin:]'quoique Bollandus dans son dernier travail, étende encore son pontificat jusqu'au 11 de janvier 150.

apr.t.1.p.22.a. pont.p.11.

'S. Irenée, & aprés luy S. Cyprien, appellent Hygin le neuvieme Evesque de Rome: [ce qui est vray en commençant à conter les Papes par S. Pierre:] 'quoique dans la maniere ordinaire de S. Irenée, qui commence par S. Lin, [en quoy il est suivi par la pluspart des anciens,] ce ne soit que le huitieme; '& l'ancienne version de ce Pere le met le huitieme en un autre endroit, 'où on lit ὄγδοος dans Eusebe.

Iren.l.1.c.28.p.128. d Cyp.ep.74.p.193.1. Iren.l.3.c.3.p.233.b. c.4.p.242.c. Euſ.l.4.c.11.p.124.a.

NOTES SUR LES CARPOCRATIENS.

NOTE I.

Pour la page 253.

Que Carpocrate peut n'avoir paru que vers le temps d'Adrien.

Euf.l.4.c.7.p. 120.b.

'EUSEBE dit que Carpocrate vivoit du mesme temps que Basilide & Saturnin, [c'est à dire, selon luy, du temps d'Adrien,] & le cite de S.Irenée, [où nous ne le trouvons pas neanmoins. Je ne sçay s'il l'auroit pris de l'ordre que suit ce Saint,]qui ne parle de Carpocrate qu'aprés avoir parlé des deux autres. [Mais cette raison est foible ; puisqu'aprés Carpocrate il met Cerinthe, les Ebionites, & les Nicolaites, & on sçait qu'au moins ces derniers ont commencé longtemps avant Adrien.] 'Tertullien ou l'auteur du catalogue des heretiques qu'on luy attribuë, & S. Epiphane, mettent Carpocrate avant Cerinthe, [qui selon Saint Irenée, & plusieurs autres, a paru dés le temps mesme des Apostres. *V. les Cerinthiens note* 1. Le Prædestinatus, si on le peut citer,]suit le mesme ordre, & pretend que Carpocrate a esté condanné en Cypre par S. Barnabé.]'Au contraire S. Cyrille de Jerusalem nomme Cerinthe avant Carpocrate. [On peut dire d'ailleurs que S.Epiphane se contredit.]'Car voulant que Cerinthe ait troublé l'Eglise dés le temps du battesme de Corneille, [il ne peut point mettre aucun autre heretique avant luy, hors Simon le magicien.]'Il veut mesme qu'Epiphane fils de Carpocrate, mort à 17 ans, ait joint aux heresies de son pere celles de Second, disciple de Valentin : '& Valentin n'a commencé que vers le temps d'Antonin successeur d'Adrien. [Pour ce qui est de Tertullien, il semble appuyé par Eusebe mesme,]qui fait Carpocrate pere de la secte des Gnostiques. [Mais on a vu sur le titre des Gnostiques, qu'on leur donne bien des peres & bien des auteurs.

Iren.l.1.c.24. p.121.

Tert præf.c. 48.p.252.a| Epi.28.c.1.p. 110.b.c.

Cyr.cat.6.p. 54.c.

Epi.28.c.2.3. p.111.112.

32.c.3.p.210.c.

Tert præf.c. 30.p.242.a.

Euf.l.4.c.7. p.120.b.

Ainsi il est assez difficile de determiner en quel temps Carpocrate a paru ; puisque d'une part Tertullien & S.Epiphane le mettent avant Cerinthe, c'est à dire dés la naissance de l'Eglise : & que de l'autre, le mesme S.Epiphane nous donne lieu de croire qu'il n'a paru que vers le temps d'Adrien, comme Eusebe le dit, suivi par Theodoret *har.l.1. c.5. p.197.b*, mais sur une citation de Saint Irenée, qui paroist fausse. Neanmoins comme on dit assez de particularitez de Carpocrate & de sa famille, il semble qu'il vaille mieux suivre ceux qui le mettent plustard.]

NOTE II.

Pour la page 255.

Samé changée en Samos dans Saint Epiphane.

[Comme Samé qui estoit une ville maritime de Cephalenie, est aujourd'hui assez peu connuë, quoiqu'il en soit parlé dans Thucydide, dans Tite-Live, & dans Virgile ; on a changé ce nom dans S.Epiphane en celui de Samos : Car il paroist assez par la suite que cette faute ne vient pas de S. Epiphane.]

NOTES SUR LES VALENTINIENS.

Pour la Page 258.

NOTE I.

Si Valentin a esté chassé deux fois de l'Eglise.

Pearf.de Ign. t.2.p.76.

'PEARSON veut que Tertullien se trompe absolument lorsqu'il dit que Valentin fut deux fois chassé de l'Eglise avant que d'en estre entierement exclus; & qu'il ait pris Valentin pour Cerdon, dont S.Irenée dit à peu prés la mesme chose. [Pour nous, comme nous ne voulons point condanner d'erreur des auteurs considerables sans necessité, & sans des preuves bien fortes, nous croyons ce que S.Irenée dit de Cerdon, & ce que Tertullien dit de Valentin, puisque l'un & l'autre peut estre vray.]

Pour la page 259.

NOTE II.

Que Valentin est mort dés le temps du Pape Anicet:

Tert.præſ.c. 30.p.242.a.

'Tertullien dit que Valentin faisoit encore profession de la foy Catholique à Rome sous l'episcopat du B. Eleuthere. [Mais il y a faute sans doute dans le nom du Pape. Car S. Irenée qui écrivoit sous Eleuthere mesme,] 'dit que Valentin vint à Rome sous Hygin, qu'il parut beaucoup sous Pie, ἤκμασεν, & qu'il continua ou qu'il dura, παρέμεινε, jusqu'à Anicet: Et il le dit pour montrer que les heretiques sont posterieurs à l'antiquité de la doctrine de l'Eglise. 'Il n'y a donc aucun moyen de douter qu'il ne veuille dire que Valentin est mort du temps d'Anicet, à qui succeda Soter, & à Soter Eleuthere.

Iren.l.3.c.4. p.242.d.

Pearf.de Ign. t.2.p.75.

S.Jerome l'a visiblement pris de la sorte; puisqu'aprés avoir dit sur l'an 140, que Valentin vint à Rome sous Hygin, il dit sur l'an 143, *Valentinus hereticus agnoscitur & permanet usque ad Anicetum*. [Il n'a donc point entendu dans les paroles de S. Irenée, qu'il estoit demeuré jusqu'à Anicet, ou à Rome, ou dans l'Eglise Catholique, qui sont mesme des sens qu'on ne leur peut donner sans les forcer.]

'S.Irenée dit dans sa preface, qu'il a appris la doctrine des Valentiniens, en lisant les livres de ceux qu'ils disoient avoir esté disciples de Valentin, & qu'il expliquera les sentimens de ceux *qui dogmatizent maintenant*, & qui sont des rejettons de l'ecole de Valentin, comme Ptolemée. [Il est visible qu'il parle de Valentin comme d'un homme qui ne luy estoit nullement contemporain.

Iren.l.1.pr.p. 2.c.d.

Il eust esté difficile] 'qu'un disciple de Theodade, instruit, disoit-on, par S.Paul, [eust encore esté en état de former un parti dans l'Eglise en l'an 176, auquel Eusebe met le commencement d'Eleuthere. Ainsi les Valentiniens n'auroient pas fait Valentin disciple de ce Theodade. Que s'il n'y a point d'apparence à dire que Valentin vécust encore du temps d'Eleuthere, il y en a encore bien moins à pretendre qu'il faisoit alors profession de la vraie foy dans la communion Catholique, quoiqu'avec hypocrisie.

Pearf.p.78. 79|Cl.ſtr.7. p.764.d.

Outre tout cela,] 'Tertullien mesme qui vouloit montrer que Valentin n'estoit point ancien, ne l'auroit pas mis comme il fait au mesme endroit, vers le temps d'Antonin, mort longtemps avant le pontificat d'Eleuthere.

Tert.præſ.c. 30.p.242.a.

'S. Justin dans son dialogue avec Tryphon, fait apparemment sous Antonin, peu aprés sa premiere apologie, [& ainsi vers 155,] 'parle des Valentiniens, comme d'heretiques declarez & reconnus, qui prenoient le

Pearf.de Ign. t.2.p.78-80.

Juſt.dial.p. 253.d.

Tert. in Val. c. 5. p. 291. b.

nom de l'auteur de leur doctrine. 'Ce mesme Saint a écrit contre eux, selon Tertullien mesme. [Si ç'a esté dans son ouvrage contre tous les heretiques, ç'a esté au plustard sous Antonin avant sont apologie,]où il cite cet ouvrage : [mais ç'a toujours esté avant Eleuthere, puisqu'on croit que Saint Justin est mort du temps d'Anicet.] 'S. Polycarpe qui vint aussi à Rome sous Anicet, y convertit beaucoup de Valentiniens.

Just. ap. 2. p. 70. c.

Iren. l. 3. c. 3. p. 234. a.

[Il est donc constant que Valentin estoit reconnu publiquement pour heretique, & avoit une secte toute formée avant le pontificat d'Eleuthere; & qu'ainsi Tertullien a mis ou a dû mettre le nom d'un autre Pape, & apparemment celui de Pie, s'il ne se trompe point encore lorsqu'il joint Valentin avec Marcion, qui ne vint à Rome qu'aprés la mort du Pape Hygin.]

Pour la page 264.

NOTE III.

Fables du Prædestinatus sur Heracleon condanné par S. Alexandre Pape.

Præd. c. 16. p. 18.

'Le Prædestinatus donné par le P. Sirmond, dit qu'Heracleon commença à dogmatizer dans la Sicile, qu'Eustathe de Lilybée, & Theodore de Palerme, s'opposerent à luy, assemblerent un Concile de tous les Evesques de l'isle, où il fut oui, tout ce qu'il avançoit mis par écrit, & envoyé au Pape S. Alexandre afin qu'il le refutast; que ce Pape composa sur cela un livre, où il combatit tous les articles de son heresie par autant d'articles de la foy Catholique, tirez de la parole de Dieu; qu'il envoya ce livre par un Prestre plein de feu & de zele, nommé Sabinien, qui refuta tellement Heracleon & par les paroles de son Evesque, & par la force des siennes, que l'heretique couvert de confusion s'enfuit par mer au milieu de la nuit, sans qu'on ait jamais sçeu depuis ce qu'il estoit devenu. [Ce fait est beau, bien circonstancié, & a assez d'air de verité. Mais par malheur Saint Alexandre estoit mort dés l'an 120, longtemps avant qu'on connust Heracleon, & peut-estre mesme avant qu'il fust né.]Pearson parle de ce pretendu Concile de Sicile comme d'une fable.

Pearf. post. p. 230. 231.

NOTES SUR LES MARCIONITES.

Pour la page 269. §2.

NOTE I.

Que Marcion n'a point distingué une epistre aux Ephesiens, & une autre à ceux de Laodicée.

Tert. in Marc. l. 5. c. 17. p. 607. b.

'TERTULLIEN dit que les Marcionites changeoient le titre de l'epistre aux Ephesiens, l'appellant l'epistre à ceux de Laodicée. [S. Epiphane en fait deux epistres differentes.]Car il dit qu'outre l'epistre aux Ephesiens, ils recevoient encore quelque chose de la fausse epistre à ceux de Laodicée. 'Mais ce qu'il raporte de celle-ci se trouve selon luy mesme dans l'epistre aux Ephesiens. *V. S. Paul n. 79.*

Epi. 42. c. 9. p. 310. a.

c. 12. p. 374. a. b.

Pour la page 277. §6.

NOTE II.

Que Marcion a commencé sa secte vers l'an 145, & que S. Justin a fait son apologie quelques années aprés.

[Pour trouver en quel temps l'heresie de Marcion a commencé, il faut considerer que Saint Irenée dit,]que Cerdon vint à Rome sous Hygin, & y enseigna sa doctrine, & que Marcion luy succeda, ajoutant de nouveaux blasphemes à ceux de son maistre. [Cela porte naturellement à croire que Marcion ne tomba dans l'heresie qu'aprés que Cerdon l'eut preschée à Rome sous Hygin.]Il re-

Iren. l. 1. c. 28. p. 128. c.

l. 3. c. 4. p. 242. d.

pete la mesme chose en un autre endroit, 'ajoutant mesme que Marcion parut principalement sous Anicet, [qui succeda à S. Pie elu aprés Hygin. Mais cela n'empesche pas qu'il n'eust fait dés auparavant plusieurs disciples, comme nous l'allons montrer.]

p.143.a.

'Eusebe cite les paroles de S. Irenée dans son histoire, sans y former aucune difficulté. Dans sa chronique il met que Cerdon, chef de l'heresie de Marcion, se faisoit connoistre à Rome en l'an 140, qui estoit la 2.e année d'Hygin, & qu'en 153, S. Polycarpe y convertit plusieurs Marcionites. 'S. Cyprien dit aussi que Cerdon maistre de Marcion, vint à Rome sous Hygin.

Eus. l.4.c.11. p.124.b.c.

Cyp ep.74.p. 193.1.

[S. Epiphane s'accorde parfaitement à cela,] 'en disant que Cerdon enseignoit ses erreurs à Rome sous Hygin; 'que ce Pape estant mort [en 142, selon Eusebe,] Marcion excommunié dans le Pont pour une faute contre les mœurs, vint à Rome demander la communion, & que ne l'ayant pu obtenir, il se jetta dans le parti de Cerdon, 'qui n'estoit à Rome que depuis assez peu de temps, & devint ainsi son successeur.

Epi.41.c.1.p. 299.c|300.a. c.
42. c.1. 2. p. 302.303.
41.c.1.p.300. c.

'Tertullien dit qu'il ne s'est pas soucié de chercher en quelle année Marcion a commencé; & ne laisse pas neanmoins de nous donner quelques vestiges pour le trouver. Voici „ ses paroles : Je ne me suis pas mis en „ peine de rechercher en quelle année „ du premier Antonin, ce serpent est „ sorti de ses cavernes du Pont, pour „ empoisonner toute la terre par son „ souffle contagieux, dont le venin est „ aussi pernicieux aux ames, que la ca- „ nicule l'est au corps. Nous sommes „ neanmoins assurez qu'il a esté hereti- „ que sous Antonin, & impie sous un „ payen à qui on a donné le nom de „ Pieux. Cet Empereur a commencé a „ regner environ 115 ans, 6 mois, & 15 jours aprés Tibere. On en conte autant depuis J. C. jusques à Marcion, [c'est à dire depuis la mort de J. C, ou depuis sa predication sous Tibere, comme on le voit] par ce qu'il ajoute ensuite, *Deum Antoniniani temporis, Tiberiani non fuisse*. [Je ne sçay pas comment Tertullien conte 115 ans &c. entre Tibere & Antonin, puisqu'il n'y en a que 101. Mais quoy qu'il en soit, contant ce temps depuis le battesme de J.C, en la 15.e année de Tibere, ou depuis le Consulat des deux Gemines, auquel Tertullien & la pluspart des anciens mettent sa mort, & qui est l'an 29 de l'ere commune, cela nous menera en l'an 144 ou 145; ce qui s'accorde fort bien avec Saint Irenée & Eusebe, & avec S. Epiphane mesme, s'il n'a pas voulu dire que Marcion soit venu à Rome immediatement aprés la mort d'Hygin, & quand il faudroit dire, selon luy, que Marcion se seroit jetté dans le parti de Cerdon dés l'an 142 qu'Hygin est mort, il peut n'avoir paru avec quelque eclat, & n'avoir formé une secte à part que deux ou trois ans aprés.

Tert.in Marc. l.1.c.19.p. 443.a.

Tout le monde demeure d'accord qu'on ne peut pas mettre plustard l'heresie des Marcionites,] 'quoique l'auteur du poëme contre Marcion, ne la fasse venir à Rome, & decouvrir le venin de son heresie, que sous le pontificat d'Anicet, [c'est à dire aprés l'an 156.] 'Mais il y a des personnes habiles qui croient qu'on la doit commencer plustost, parceque S. Justin en parle dans sa premiere apologie *p.70.a*, faite selon la chronique d'Eusebe dés l'an 141. 'Et on soûtient qu'il faut bien qu'elle ait esté faite dés les premieres années d'Antonin, 'puisqu'il y parle de la guerre des Juifs sous Barcoquebas [finie en 136,] & mesme de la consecration d'Antinoüs, [faite dés 132 ou 134,] comme de choses toutes recentes, τὰ νῦν γεγενημένα. 'On remarque encore que dans son dialogue

l.3.p.803.a.
Epi.46.n. p. 83.
p.82|Pearf.de Ign.r.2.p.80.
Just.ap.p.72. a.c.
Pearf. de Ign. p.80.

fait aprés cette apologie, & où il parle aussi des Marcionites, Tryphon se sert » de ces termes, Je suis un Juif circoncis, » qui fuis la guerre qui se fait presente» ment, τὸν νῦν γενόμενον. Je demeure or» dinairement à Corinthe & dans la » Grece &c. Dans la suite il est dit que quelques Juifs s'estant assis à part, s'entretenoient de la guerre qui se faisoit alors en Judée. Le P. Petau ajoute à tout cela, que M. Aurele estant marqué dans l'inscription de cette apologie *p.* 53. *a*, sous le nom de Verissime, & sans la qualité de Cesar, elle a dû estre faite avant qu'il eust cette qualité, [c'est à dire en l'an 139 au moins, deux ans encore plutost que ne met Eusebe.] C'est ce qui luy fait croire que Marcion avoit commencé à prescher son erreur dans le Pont & dans l'Asie dés le regne d'Adrien, quoiqu'il l'ait fait ensuite avec plus d'eclat sous Antonin.

Just. dial. p. 217. d.

p. 227. a.

Epi. 46. n. p. 82|Pearf. post. p. 248.

Epi. n. p. 83.

[Mais si cette opinion avoit lieu, il faudroit soûtenir trop de choses tout à fait insoûtenables. Car il est clair que Marcion n'a esté reconnu heretique qu'aprés Cedron, qui a tojours esté nommé son maistre dans l'antiquité, selon le temoignage de S. Epiphane, d'Eusebe, de Tertullien, de S. Irenée, Et il n'a pu estre consideré comme tel, que parceqn'il le precedoit dans le temps. Toute autre raison devoit faire regarder Marcion comme le maistre, son nom ayant tellement effacé celui de Cerdon, qu'on ne le connoist presque point que par la qualité de maistre de Marcion. On ne peut pas douter non plus que Marcion n'ait commencé son heresie à Rome aprés la mort d'Hygin, sans dementir S. Epiphane. Et quand on voudroit rejetter son autorité, il est toujours certain que Marcion n'a esté disciple de Cerdon, qu'aprés que Cerdon eut presché à Rome. puisque S. Irenée nous marque ces deux choses comme une suite l'une de l'autre, & que ni luy, ni aucun autre, ne nous dit que Cerdon ait publié son dogme autre-part qu'à Rome. Or Cerdon n'est venu à Rome que du temps du Pape Hygin, comme S. Irenée qui en pouvoit estre témoin oculaire l'établit en termes formels : & ce n'est qu'aprés luy qu'Eusebe & S. Epiphane l'assurent. Ainsi en quelque année que l'on mette le pontificat d'Hygin, il faut toujours qu'il precede la venuë de Cerdon à Rome, & le commencement de son heresie; que Cerdon ait presché avant Marcion un temps assez considerable, pour faire dire qu'il estoit son maistre; que Marcion ait acquis une reputation assez grande pour obscurcir celle de Cerdon; & qu'il se soit fait un grand nombre de disciples en diverses provinces, avant que S. Justin pust en parler de la maniere qu'il fait dans son apologie. Si donc cette apologie a esté écrite dés l'an 139, ou mesme en 141, comme veut Eusebe, il faut dire qu'Hygin a esté fait Pape, & mesme estoit mort quelques années auparavant. Or Bollandus. qui de tous ceux que nous savons avoir écrit avant 1688, avance le plus son pontificat,] ne le commence neanmoins qu'en 138, [un an plustost qu'Eusebe; & pour sa mort, personne ne la met avant l'an 142.] Bollandus la differe jusqu'en 150, [& Baronius encore plus. Pour Pearson & Dodwel, qui ont fait exprés une nouvelle chronologie des Papes sur ce point, & sur deux ou trois autres, il n'est pas necessaire de repeter ici ce que nous en avons dit dans la note 2 sur S. Clement.]

Boll. pont. p. 21.

Nous avons vu aussi que selon Tertullien, Marcion a commencé vers 144, & estoit constamment un heretique du temps d'Antonin : [ce qui marque assez qu'il n'estoit pas plus ancien. Ainsi pour le faire commencer sous Adrien, il faut dementir ab-

Tert. in Marc. l. 1. c. 19. p. 443. a.

solument S. Epiphane, Tertullien, & S. Irenée. Cependant ce dernier au moins pouvoit-il ignorer le commencement & le progres d'une heresie qu'il avoit vu naistre, & la faire commencer 15 ou 20 ans plustard qu'il ne falloit; la mettre à Rome au lieu de la mettre en Asie; & donner pour maistre à Marcion celui qui n'eust pu estre que son disciple?

Ne seroit-il pas plus aisé de dire que le mot de Cesar a esté omis dans le titre de l'apologie de S. Justin, ou par une oubliance de ce Saint, ou par une faute des copistes, que d'aller accuser de fausseté tous les anciens Peres qui ont traité de cette heresie? Car il y a peu d'apparence de demander une si grande exactitude dans ces sortes de choses à S. Justin, luy qui faisant parler un martyr dans sa seconde apologie,] 'écrite selon le sentiment du P. Petau, que nous n'examinons pas presentement, sous M. Aurele & L. Verus, tous deux Augustes, 'donne le titre d'Empereur au premier, & ne donne pas seulement celui de Cesar à son collegue. [Il seroit mesme aisé de trouver le nom de Cesar donné dans le titre de l'autre apologie à Marc Aurele, en lisant seulement καὶ Καίσαρι,] 'comme Sylburge dans ses notes croit qu'il faut lire, au lieu de Καίσαρι καί. [Le nom de Verissime ne nous doit pas non plus embarasser,] 'quoique Capitolin dise que M. Aurele ne le porta que jusqu'à la robe virile, [c'est à dire jusqu'à l'âge de 15 ans. Car cet endroit fait voir qu'on le luy donnoit encore depuis en quelques rencontres:] 'Et Eusebe le luy donne conjointement avec celui de Cesar. 'Pearson qui veut que Marcion ait esté heretique dés l'an 128, & qui venoit de voir toutes ces remarques dans le P. Petau, [ne s'y est pas neanmoins arresté,] '& il veut que S. Justin ait écrit son apologie vers 145.

Epi. 46. n. p. 82.

Just. p. 43. b.

n. p. 6. 1.

M. Aur. v. p. 22. c.

Euf. chr. an. 146.

Pearf. post. p. 237. 243.

p. 244.

[Pour l'autre raison que l'on allegue, que S. Justin parle de l'apotheose d'Antinoüs, & de la guerre de Barcoquebas, comme de choses toutes recentes, τῶν νῦν γεγενημένων, il est aisé de repondre que le mot de νῦν, *maintenant*, ne marque pas toujours une chose actuellement presente, mais aussi des evenemens qui se sont passez durant nostre vie, & dont nous avons pu estre nous mesmes témoins. Et il faut bien que le P. Petau mesme ait recours à cette solution, puisqu'il y a toujours environ cinq ans entre l'apotheose d'Antinoüs, faite vers 133, & le regne d'Antonin, sous lequel il est constant que Saint Justin écrivoit son apologie.

Il est plus difficile d'expliquer en ce sens ce que dit Tryphon, qu'il fuyoit la guerre qui se faisoit alors, τὸν νῦν γενόμενον. Ces termes à la rigueur signifient que la guerre duroit encore. Cependant si on l'entend de celle de Barcoquebas, elle estoit finie,] 'puisque les Juifs estoient alors exclus de Jerusalem, [ce qu'on ne met qu'aprés la fin de cette guerre. *V. les revoltes des Juifs* § 6. Il paroist d'ailleurs que le dialogue avec Tryphon n'est fait qu'aprés l'apologie, & par consequent sous Antonin. Car Saint Justin pour montrer que ce qu'il disoit contre les Juifs n'estoit point par animosité, mais pour le seul interest de la verité,] 'dit a Tryphon qu'il avoit agi de la mesme sorte contre ceux de sons pays; & que voyant qu'une partie des Samaritains adoroit Simon le magicien, il n'avoit point caché la honte de sa patrie, mais l'avoit revelée à toute la terre dans l'écrit qu'il avoit presenté à l'Empereur. [Cela s'entend tres naturellement non de quelque priere qu'il eust faite à l'empereur, pour luy demander secours contre les rebellions des Samaritains, mais de ce qu'il avoit mis dans sa premiere apologie

Just. dial. p. 234. a.

p. 349. c.

touchant l'impieté de Simon, suivie de beaucoup de peuples de la Samarie. C'est sans doute ce qui a obligé Pearson] à reconnoistre que ce dialogue n'a esté fait que sous Antonin.

Pearf. de Ign. t. 2. p 80.

[Il semble donc necessaire de dire ou qu'il faut lire γεγενημένη dans les deux endroits du dialogue *p.* 217. *d* | 227. *a*, au lieu de γενομένη, ou que ces endroits ne s'entendent point de la guerre de Barcoquebas, mais de quelque autre revolte des Juifs arrivée sous Antonin, ce qu'il est toujours aisé de presumer d'une nation aussi remuante que celle là :] 'Et Capitolin nous assure positivement qu'Antonin abatit par ses Lieutenans les Juifs qui s'estoient revoltez, *contudit*.

T. Ant. v. p. 19. a.

[Tout ce que nous avons dit, montre qu'il n'y a point de preuve que S. Justin ait fait sa premiere apologie dés l'an 139, comme veut le P. Petau. Pour Eusebe qui la met en l'an 141, c'est à luy à s'accorder avec ce qu'il cite luy mesme de S. Irenée, & à ceder à l'autorité de Tertullien : Et on est accoutumé à s'arrester peu à sa chronique dés qu'on a quelque autorité un peu forte qui y est contraire. Il paroist par divers endroits, que quand il a sçeu qu'une chose est arrivée dans un certain espace de temps, il la place au hazard dans quelque année de cet espace; & c'est une chose presque inevitable dans une chronique. Ainsi sachant seulement que S. Justin avoit fait son apologie sous Antonin, il l'a mise en la 4.e année de ce Prince, comme il l'auroit pu mettre en toute autre.]

'S. Justin mesme dit que les Chrétiens contoient alors 150 ans depuis la naissance du Sauveur. 'Mais comme ces contes ne sont pas d'ordinaire exacts, & qu'on ne sauroit dire en quelle année d'Auguste il mettoit la naissance de J. C, nous ne croyons pas, [non plus que Bollandus, qu'on puisse rien decider par ce passage. C'est pourquoi nous n'avons pas voulu nous en servir.]

Just. ap. 2. p. 83. b.

Boll. 13. apr. p. 107. § 16.

'Pearson qui veut, aussi-bien que le P. Petau, que les Marcionites aient commencé avant Antonin, allegue ce que dit Origene, que Celse qui vivoit du temps d'Adrien, a parlé de ces heretiques. Mais il reconnoist en mesme temps que selon Origene, Celse vivoit encore aprés Adrien : [Et nous apprenons de Lucien, qu'il a vécu jusque sous Commode. *V. M. Aurele* § 29. Ainsi il n'est pas difficile qu'il ait parlé des Marcionites, quand ils n'auroient commencé qu'aprés Antonin.]

Pearf. de Ign. t. 2. p. 79. 180.

'Dodwel suit Pearson, & cite pour cela un endroit où S. Clement d'Alexandrie met Marcion parmi les heretiques qui ont inventé leurs dogmes vers le temps d'Adrien, & ont continué jusqu'à Antonin. S. Clement va plus avant : car il dit cela de Basilide & de Valentin, & ajoute que Marcion a vécu vers le mesme temps qu'eux, mais déja vieux lorsqu'ils estoient encore jeunes. Dodwel reconnoist qu'en cela S. Clement est contraire à Tertullien, & il pretend qu'on doit preferer son témoignage. [Mais il n'est pas moins contraire à S. Irenée,] 'qui fait visiblement Marcion posterieur à Valentin : [& Dodwel n'oseroit pas dire qu'il le faille preferer encore à ce saint Martyr. Il y a d'ailleurs tant de fautes de copistes dans S. Clement, qu'il est toujours permis d'y en presumer. Ainsi si dans cet endroit au lieu de ὡς πρεσβύτης νεωτέροις συνεγίνετο, nous y voulions lire ὡς πρεσβύταις νεώτερος συνεγίνετο, il s'accordera avec tous les anciens.

post. p. 248 | Cl. str. 7. p. 764. c. d.

Iren. l. 3. c. 4. p. 242. 243.

Nous ne voyons donc point de preuve que Marcion ait publié son heresie avant l'an 142, auquel Eusebe met la mort du Pape Hygin; & ainsi cette heresie ne nous oblige point de dire]

Pearf.poft.p. 243.252. dire]'qu'Eusebe mette la mort de ce Pape beaucoup plustard qu'il ne devroit, comme Pearson & Dodwel le pretendent. [Quand Eusebe se tromperoit dans sa chronologie des Papes, on ne pourroit toujours faire commencer Marcion selon Tertullien, qu'en l'an 138, auquel Tite Antonin a succedé à Adrien.] 'Pearson ne laisse pas de le faire commencer plusieurs années auparavant, & dés 128, voulant seulement qu'il ait un nouvel eclat en 138 sous Antonin. 'Dodwel mesme soûtient que Pearson se trompe en ce point, aussi-bien qu'en quelques autres, & que Tertullien a voulu marquer le commencement, & non le progrés de cette heresie. 'Mais pour ne pas abandonner dans le fond le sentiment de son maistre, il pretend que Tertullien s'est trompé, en raportant au temps d'Antoninus Pius ce que l'auteur dont il avoit pris cet epoque avoit dit du Pape Pie. [Mais qui est cet auteur? C'est ce que Dodwel ne dit point, & ce qu'il ne pourra jamais dire. Ainsi il veut que nous dementions Tertullien sur une pure imagination, & sur une conjecture sans fondement. *Nobis non licet esse tam desertis*. Nous aimons mieux nous tenir avec simplicité à ce que nous trouvons, que d'embarasser l'histoire par les conjectures infinies de cet écrivain.]

(p.248. ; p.246. ; p.247.248.)

Pour la page 278.§7.

NOTE III.

Marcion mis apparemment au lieu de Cerdon par Tertullien.

[Quoique Marcion fust déja visiblement heretique dés l'an 150 ou environ, comme nous le voyons par S. Justin; neanmoins]'il est constant, dit Tertullien, qu'il croyoit encore la doctrine Catholique à Rome sous l'episcopat d'Eleuthere, [qui commença en 176:] 'Il avoit donné à l'Eglise, ajoute cet auteur, une somme d'argent dans la premiere ardeur de sa foy. Mais enfin Eleuthere voyant qu'aprés avoir esté excommunié, *ejectus*, par deux fois, il ne cessoit point de corrompre les Fideles par sa curiosité inquiete, il le chassa absolument de l'Eglise avec son argent. 'Marcion recourut encore depuis à la confession & à la penitence, *pœnitentiam confessus*; & on luy promit la paix, pourvu qu'il ramenast avec luy tous ceux qu'il avoit instruit dans l'heresie. Mais lorsqu'il travailloit à executer cette condition, (car c'est ainsi que Mr Rigault explique *cum conditioni datæ sibi occurrit*) il fut prevenu par la mort.

(Tert.præf.c. 30. p.242.a. ; a in Marc.l.4. c.4.p.504.d. ; p.242.b.)

[Nous avons remarqué sur les Valentiniens, qu'il y a faute en cet endroit dans le nom d'Eleuthere, Valentin que Tertullien joint à Marcion dans ce recit, estant mort avant que Eleuthere fust Pape. Et cela leve une partie de la difficulté. Mais elle n'est pas pour cela levée toute entiere:]Car Marcion ayant fait un grand nombre de disciples en diverses provinces [avant l'an 150,] κατὰ πᾶν γένος ἀνθρώπων, dit S. Justin, & n'estant mort au plustost que sous Anicet, [c'est à dire aprés 157, le moyen qu'on luy ait proposé de ramener tous ceux qu'il avoit precipitez dans l'erreur, & qu'il se soit engagé à le faire?

(Just.ap.2.p. 70.a. ; Iren.l.3.c.4. p.243.a.)

Il faut de plus, nous souvenir que l'Eglise Romaine avoit refusé de le recevoir sur la seule raison qu'il avoit esté excommunié par son pere pour une fornication. Comment donc l'aura t-elle receu ensuite, lorsqu'à ses premiers crimes il avoit ajouté celui de l'heresie? On peut dire que de Rome estant retourné dans le Pont, & cachant à son pere l'heresie qu'il avoit apprise de Cerdon, il l'avoit enfin flechi, & en avoit obtenu le pardon de sa fornication: de sorte qu'estant retourné à Rome, on ne l'y avoit plus consideré que comme he-

retique: & il est certain par ce que S. Irenée nous apprend de Cerdon, qu'on recevoit plusieurs. fois les heretiques à la penitence. C'est ce me semble tout ce qu'on peut dire pour défendre Tertullien. Mais c'est avancer bien des choses sans autorité: & la premiere difficulté subsiste toujous.

Je pense que le plus court seroit de couper ce nœud si difficile à denouer;] & au lieu que Pearson dit sans aucune necessité, que Tertullien dans cet endroit mesme a mis Valentin pour Cerdon, [il y a ce me semble assez de fondement, & mesme de necessité, pour dire que c'est Marcion qu'il a mis au lieu de Cerdon, prenant le disciple pour le maistre.]Il est certain par S. Irenée que Cerdon vint à l'Eglise, demanda pardon de ses erreurs, & passa ainsi toute sa vie à enseigner secrettement l'heresie, & à l'abjurer plusieurs fois; & à estre [tantost uni,] tantost separé de la communion des Fideles. [On ne dit point qu'il ait enseigné autre-part qu'à Rome:]& il enseigna peu de temps selon S. Epiphane. [Ainsi il pouvoit esperer de ramener à l'Eglise tous ceux qu'il en avoit separez.

Pearson avoit d'autant plus sujet de croire que le nom de Marcion s'estoit glissé en cet endroit de Tertullien au lieu de celui de Cerdon,] que presque tout ce qu'il dit pour montrer que Valentin est mort dés le temps d'Anicet, & qu'il n'a pu vivre, & encore moins paroistre Catholique sous Eleuthere, [prouve egalement pour Marcion.] En effet il soûtient en un autre endroit que Marcion doit estre mort sous Anicet, & avant l'an 160, puisque S. Irenée ne le fait point passer le pontificat d'Anicet, & que Tertullien dans le mesme endroit de son traité des Prescriptions, [fait, comme nous croyons, avant 207,]prouve que luy & Valentin ne pouvoient pas estre fort anciens, puisqu'on trouvoit encore des personnes qui se souvenoient de les avoir vus, & qui avoient esté leurs propres disciples. [Cela est bien fort assurément pour montrer qu'ils estoient morts l'un & l'autre depuis plus de trente ans; & ainsi avant le pontificat d'Eleuthere. Mais Pearson devoit donc s'objecter le passage de Tertullien, & l'éclaircir.]

Pour l'argent que Marcion avoit donné, selon Tertullien, à l'Eglise estant Catholique, & qu'on luy rendit en l'excommuniant, comme il dit assez clairement que cela se fit à Rome, [nous ne voyons pas qu'on le puisse soûtenir de Marcion que par les suppositions que nous avons mises sur la seconde difficulté. Ainsi nous aimons mieux le raporter à Cerdon comme le reste.]

P:arf. de Ign. c.2.p.76. — Iren. l. 3. c. 4. p.242.d. — Epi.41. c.1. p. 300.c. — Pearf. de Ign. p.76.77. — post.p.312.313. — Tert. præf. c. 30.p.242.c. — a)in Marc.l.4. c.4.p.504.d.

NOTE IV.

Pour la page 283. § 10.

Difficultez sur quelques sentimens d'Apelle.

Puisque Tertullien, Origene, & Eusebe, disent qu'Apelle rejettoit tout l'ancien Testament; [il semble que S. Epiphane ait suivi de mauvais memoires,]a lorsqu'il dit qu'Apelle enseignoit que J. C. nous avoit appris à discerner dans tous les livres de l'Ecriture ce qui venoit de luy, de ce qui y venoit du Createur; Surquoi il luy fait dire ces paroles; Servez vous " de toute l'Ecriture, & choisissez par- " tout ce qu'il y a de bon & d'utile. "

Il se trouve neanmoins un passage d'Origene sur l'epistre à Tite, cité par S. Pamphile, dans lequel il dit presque la mesme chose que Saint Epiphane: & il y est mesme assez different de Tertullien & des autres écrivains, en d'autres points. Voici ses paroles: Quoiqu'Apelle ne dise pas absolu- " ment que la Loy & les Prophetes ne " sont point dutout de Dieu, il est "

Tert. præf. c. 51.p.254. b| Ori.in Celf. l. 5.p.267.b| in Gen.h.2.p.13. b| Euf.l.5.c.13. p.178.b.c. a Epi.44. c. 2. p.382.a.b. — Ori.ap. p.760. a.

„ neanmoins certainement heretique, [puisqu'il met deux Dieux au lieu „ d'un,] en declarant que Dieu createur „ de ce monde, l'a creé pour la gloire „ d'un autre Dieu, qui est sans principe „ & la source de tout le bien; & qu'il „ pretend que ce Dieu sans principe a „ envoyé J.C. à la fin des siecles pour „ corriger le monde, à la priere du Dieu „ qui l'avoit creé. [Nous avons cru qu'il nous suffisoit de proposer ici ce passage, à ceux qui pourront trouver quelque moyen de l'accorder avec ce que les autres auteurs disent d'Apelle: & nous n'avons pas voulu en embarasser le texte, nous contentant d'y mettre ce qui nous a paru le mieux établi.]

Pour la page 284.§ 10.

NOTE V.

Sour ce qu'on lit dans Saint Augustin touchant la Philumene d'Apelle.

Aug.h.24.p. 8.1.c.

'Le texte de Saint Augustin attribuë Philumene à l'heretique Severe, & non pas à Apelle, [en quoy il est contraire à Tertullien, & à Rhodon *ap. Eus.l.5. c.* 13.p.177. auteurs contemporains d'Apelle, qui ont esté suivis par S. Jerome *ad Cte. c.2.p.*253. *a*, par S. Pacien *ep.* 3. *bib. P. t.* 3. 58. *a*, & par Theodoret *h. l.* 1. *c.* 25.*p.* 211.*d.* Cela donne lieu de croire qu'il y a quelque transposition dans Saint Augustin; si mesme cet endroit est de luy.] 'Car les Docteurs de Louvain remarquent qu'il n'est pas dans leurs manuscrits. 'Les Benedictins ne l'ont point trouvé non plus dans les leurs; & ils croient que c'est une addition faite à la marge, qu'il faut raporter à Apelle, & non à Severe. [Quoy qu'il en soit, on ne peut douter que cette addition ne soit ancienne, puisqu'on y voit diverses particularitez que nous n'avons point trouvées autre-part, & qui ont un grand caractere de verité: de sorte que nous n'avons pas cru devoir faire difficulté de nous en servir.]

a.p.371.2.

c.8.B.p.9.g.

NOTES SUR SAINT PIE PAPE.

Pour la page 285.

NOTE I.

Qu'il a succedé à S. Hygin, non à S. Anicet: & qu'il a gouverné environ 15 ans.

Iren.l.3.c.3.p. 233.b.

'SAINT Irenée faisant le denombrement des Papes depuis les Apostres jusqu'à Eleuthere sous lequel il écrivoit, fait succeder S. Pie à Hygin. *Apres Pie*, ajoute t-il, *fut Anicet, & à Anicet succeda Soter*. [Il garde le mesme ordre en remontant dans sa lettre au Pape Victor:] '*Ceux*, dit-il, *qui ont gouverné vostre Eglise avant Soter, c'est à dire Anicet, Pie, Hygin, Telesphore, & Xyste &c.* 'Hegesippe qui estoit à Rome sous Eleuthere, dit que ce Pape avoit succedé à Soter, & Soter à Anicet. 'On trouve la mesme chose dans le poëme contre Marcion. [Eusebe & tous les Grecs qui sont venus ensuite, ont suivi Hegesippe & S.Irenée.] 'Eutyque d'Alexandrie fait la mesme chose, sinon qu'il donne à Pie le nom de Marc, & change un peu les noms des autres.

Eus. l.5. c.24. p.193.b.

l.4. c. 22. p. 142.b.c.

Tert. in Marc. c.3.p.803.a.

Euty.p.355.

'Au contraire S. Optat a mis Pie, aprés Anicet, en quoy il a esté suivi par S. Augustin. [S.Epiphane semble avoir esté dans la mesme opinion,] 'puisqu'ayant dit d'abord que Marcion vint à Rome aprés la mort d'Hygin, 'il dit ensuite qu'il y vint aprés Anicet, ou du temps d'Anicet, si nous lisons κατὰ au lieu de μετὰ. [Mais il faut laisser μετὰ. & lire Hygin au lieu d'Anicet,] puisqu'il conte celui dont il parle pour le neuvieme Evesque de Rome; '& c'est le rang qu'il donne à Hygin. 'Dans un autre endroit il met

Opt.l.2. p.48| Aug.B. ep.53. p.120.f.

Epi.42. c.1. p. 302.

c.12.p. 364. a. d.

c.1.p.301.d.

27.c.6.p.107. a.d.

nettement par deux fois qu'Anicet a succedé à S. Pie. [Anastase,] 'Bar.158.§3. & quelques anciens catalogues des Papes, ont mis, comme S. Optat. S. Anicet avant S. Pie. 'Boll.apr.t.1.p.23.2. Bollandus en donne un où il dit qu'ils sont placez de cette sorte, & il pretend que ce catalogue est fait vers l'an 530, parcequ'il finit à la mort de Felix IV. 'Buch.cycl. Le plus ancien de tous les catalogues des Papes, qui est celui de Bucherius, oublie tout à fait Anicet. 'Bar.150.§3. Neanmoins la plupart mesme des Latins suivent l'ordre de S. Irenée. 'Anal.t.3.p.426.428. Et on le trouve ainsi dans les deux catalogues manuscrits de S. Germain des Prez, dont l'un finit à la mort de Vigile en 555, ou peut mesme avoir esté écrit quelques années auparavant, puisqu'il ne donne que 14 ans à ce Pape qui en a gouverné plus de 18.

[Les continuateurs de Bollandus pretendent accorder ces deux sentimens, en s'attachant aux Consulats marquez dans les catalogues ou Pontificaux.] 'Buch.p.270. Celui de Bucherius dit que Hygin a gouverné 12 ans du temps de Verus, [c'est à dire de M. Aurele, qui commence en 161,] *à Consulatu*, dit-il, *Gallicani & Veteris*, [qui est l'an 150,] *usque Præsente & Rufino*, [qui est l'an 153.] 'Boll.apr.t.1.p.22.2|23.1|17.apr.p.477. Comme cela enferme plusieurs contradictions visibles, Henschenius ne parle point dutout du mot de *Verus*, mesme en raportant le texte de ce catalogue, & attribuë la date des Consuls à Anicet oublié par ce Pontifical; en quoy il est appuyé par les autres Pontificaux. Ainsi il croit qu'Anicet succeda à Hygin en 150, & mourut en 153. Le Pontifical de Bucherius ajoute que Pie gouverna 20 ans &c. sous Tite Antonin, *à Consulatu Clari & Severi usque duobus augustis*; c'est à dire depuis 146 jusqu'en 161: ce qui ne fait que quinze ans. C'est pourquoi Henschenius reduit les 20 ans de Pie à 15, mesme en copiant le texte de ce Pontifical. Mais comme ces 15 ans enferment encore une partie du temps qu'il donne à Hygin, & tout celui qu'il donne à Anicet, il pretend qu'Hygin ayant esté mis en prison en 146, S. Pie fut ordonné par avance pour gouverner sous luy en qualité de Corevesque, [ou plutost de Coevesque ou de Coadjuteur: Car la fonction de Corevesque, qui estoit pour les paroices de la campagne, n'a aucun raport à cela:] à quoy il ajoute que S. Pie s'estant trouvé ou malade, ou banni lorsqu'Hygin mourut en 150, il falut faire un autre Pape qui fut Anicet, aprés la mort duquel arrivée en 153, S. Pie gouverna enfin comme veritable Evesque durant 8 ans.

'apr.t.1.p.22.2. Voilà ce qu'Henschenius croit avoir deduit bien clairement. [Mais j'ay peur que d'autres ne trouvent que cela est étrangement embarassé, & ne jugent qu'il eust mieux fait de prendre le mesme parti qu'Onuphre,] 'Bar.158§1. qui ayant reglé la chronologie des Papes jusqu'à Hygin par les Consulats des Pontificaux, les a enfin abandonnez en cette occasion. [Je ne croy point que le desir d'accorder un endroit de Saint Optat & de S. Augustin, trompez par quelque catalogue fautif, avec Hegesippe & S. Irenée, suffise pour nous faire embrasser tant de suppositions, qui sont au moins tres peu probables. Il faut ajouter à cela, que tous les auteurs sont contraires aux douze ans qu'on donne à Hygin, & qu'il n'y a pas moyen de ne mettre sa mort qu'en 150, sans contredire l'apologie de Saint Justin faite vers 150, lorsque l'heresie des Marcionites estoit déja fort repanduë, quoique Marcion ne soit tombé dans l'heresie qu'aprés la mort d'Hygin. *V. les Marcionites* §6. Nous verrons sur S. Anicet qu'il faut encore condanner tous les auteurs, pour ne donner à son pontificat que trois ou quatre ans.]

Boll. pont. p. 22. 24.

·'Papebrok a depuis changé quelque chose dans ce qu'Henschenius avoit dit touchant ces Papes, toujours en suivant les Consuls des Pontificaux ; mais en les transposant. Il veut que Pie ait gouverné comme Vicaire d'Hygin depuis 146 jusqu'en 150, & ensuite comme Pape depuis le 12 janvier 150, jusqu'au 11 de juillet 153. Qu'Anicet ait esté aussi fait Vicaire d'Hygin le 15 de decembre 149; ait continué en la mesme qualité sous Pie, & luy ait enfin succedé depuis le 16 de juillet 146, jusqu'au 17 avril 162. [On voit que cette opinion n'est pas moins embarassée que l'autre, & ne s'accorde pas mieux avec l'histoire des Marcionites & de S. Justin. Nous croyons que Bollandus, ou ses continuateurs, auront l'honneur d'avoir decouvert tant de si belles inventions, & de les avoir ensevelies avec eux.

Tout ce qu'ils ont pu ou cru trouver, ne nous empesche donc point de suivre Eusebe, comme nous avons accoutumé de faire quand nous ne trouvons rien de plus assuré,] '& nous donnons à S. Pie 15 ans [commencez ou achevez,] comme cet historien, depuis l'an 142 [jusques en 157. Sa chronique met la mort de ce Pape dés l'an 153. Mais elle doit estre corrigée par les 15 ans qu'elle luy donne. Nicephore & Eutyque conviennent aussi pour ces 15 ans.] 'Entre les Latins le Pontifical de Bucherius luy donne, comme nous avons dit, 20 ans, 4 mois, & 21 jour; 'd'autres 18 ans, 4 mois, & trois jours; [a] ou 18 ans, quelques mois, & un jour? [b] ou 19 ans, 4 mois, & trois jours.

Euf. l. 4. c. 11. b. 125. b|chr.

Buch. p. 270.

Boll. apr. t. 1. p. 21. c|Anal. t. 3. p. 428. a p. 426. b Anast p. 4.

Pour savoir lequel on doit mettre le premier de Pie ou d'Anicet, il y auroit de la folie, dit Baronius, à ne pas suivre l'autorité d'Hegesippe, 'qui estoit à Rome sous Anicet mesme, & qui y demeura jusqu'à Eleuthere, [& celle de Saint Irenée qui dit la mesme chose par deux fois.] 'Pearson n'a garde d'en parler moins fortement.

Bar. 158. § 3.

Euf. l. 4. c. 11. p. 125. b.

Pearf. post. p. 265-267.

NOTE II.

Pour la page 286.

Sur Herme qu'on fait frere de S. Pie.

'Baronius pretend qu'Herme frere de S. Pie, selon les Pontificaux, est celui mesme dont parle S. Paul dans l'epistre aux Romains, & que les anciens ont cru estre l'auteur du livre celebre du Pasteur. 'Blondel le suit, au moins pour le dernier point, [a] Cependant c'est une chose insoutenable par l'aveu de Bellarmin, [& de plusieurs autres. Nous en avons parlé en traitant de S. Hermas *note* 5.]

Bar. 159. § 4| 166. § 2.

Blond. fib. l. 2. c. 6. 9. p. 160. 167. a Bell. scri. p. 47. 48.

'Comme on dit que l'Ange apparut à cet Herme en habit de pasteur, Baronius qui pretend outre cela qu'il a écrit le livre si celebre dans l'antiquité sous le titre du Pasteur, suppose aussi qu'il en a retenu le nom de Pastor. Et sur ce fondement, il luy attribuë le Titre ou l'eglise de Rome nommée de Pastor ou du Pasteur, avec les actes de S.te Praxede & de S.te Pudentienne, qui portent le nom d'un Prestre nommé Pastor. 'Neanmoins Bollandus soûtient qu'il n'y a point de fondement de donner le nom de Pastor à Herme frere de S. Pie. 'Pastor est mis dans le martyrologe Romain & dans d'autres selon Baronius, le 26 de juillet; '& Herme dans quelques nouveaux le premier de mars.

Bar. 159. § 4. 8.

Boll. 19. may, p. 297. c.

Bar. 26. jul. c.

'M[r] Cotelier traite mesme de fable & de songe tout ce qu'on dit d'Herme frere de S. Pie: [& il est certain que la ressemblance du nom & la vision d'un Ange habillé en pasteur, donne grand lieu de croire que c'est une histoire faite sur celle d'Hermas. Neanmoins il semble qu'on n'auroit pas mesme feint cette histoire, s'il n'y avoit eu un Herme frere de S. Pie, qui a servi de fondement à ce qu'on a ajouté ensuite.]

Boll. 9. may, p. 360. f| 1. mars, p. 4. d. Cotel. ap. n. p. p. 42. 43. 47. d.

Pour la page 286.

NOTE III.

Sur un decret attribué à S. Pie touchant la feste de Pasque.

Bar. 159. § 1.

'Baronius dit que la chronique d'Eusebe attribuë au Pape Pie le decret qui ordonne de celebrer Pasque le dimanche. [Cela se trouve effectivement dans quelques editions de cette chronique, comme dans celle de Basle en 1549, qui le met l'an 6 d'Antonin.] 'Mais Scaliger dans ses notes pretend que cela ne se trouve dans aucun manuscrit. C'est pourquoi il ne l'a point mis dans son edition.

Euf. chr. n. p. 219. 2.

Pour la page 286.

NOTE IV.

Fausseté de deux lettres pretenduës de S. Pie à S. Just de Vienne.

Bar. 166. § 13.

'Baronius raporte dans ses Annales deux lettres du Pape Pie, adressées à S. Just Evesque de Vienne. 'Dans les antiquitez de Vienne par le P. du Bosc, la premiere est adressée à S. Vere predecesseur de S. Just. 'Baronius soûtient que ces lettres sont veritables & legitimes, tant à cause de leur breveté & de la simplicité de leur style, que pour le grand raport qu'elles ont, dit-il, avec l'histoire de ce temps là: & il croit que toutes les personnes habiles sont obligées d'en demeurer d'accord avec luy. 'Le Cardinal Bona les cite en effet, comme des pieces que les Orthodoxes reçoivent, & que les heretiques n'osent point dutout rejetter. 'Blondel mesme les reçoit comme bonnes & legitimes dans son ouvrage sur les Sibylles. 'Mais dans celui de la Primauté, aprés avoir raporté ces deux lettres, & ensuite le jugement de Baronius, il ajoute qu'elles ne sont pas neanmoins hors de soupçon d'estre supposées.

Bosc, t. 3. p. 22. — Bar. 166. § 4. — Bona, lit. l. 1. c. 3. p. 13. — Blond. fib. l. 2. c. 6. 9. p. 160. 17. — p. 120.

'Et en effet non seulement Pearson entre les Protestans, mais aussi divers Catholiques, comme M.r Cotelier, & le P. Alexandre qui le copie, en parlent comme de pieces absolument fausses. [Cela est indubitable, si S. Vere n'a vécu que du temps du Concile d'Arles en 314, & S. Just son successeur encore plustard. Et c'est cependant ce que nous avons grand sujet de croire. *V. S. Irenée note 3.* Mais quand mesme ces deux Saints auroient esté contemporains de S. Pie, il y a beaucoup de choses dans ces deux lettres, qui estant jointes ensemble ne permettent guere de douter que ces pieces ne soient supposées.]

Pearf. de Ign. 1. 2. p. 170 | Cotel. ap. n. p. 42. 43. a | Pearf. post. p. 267 | Alex. t. 1. p. 89.

'Dans le titre de la premiere Just est nommé Evesque: ce que Baronius a reconnu estre faux, parceque selon la seconde, Saint Vere son predecesseur vivoit encore: & il a mis à la marge *Presbytero*. Le Pape y demande à Just comment il avoit repandu la semence de l'Evangile à Vienne: [ce qui est propre à un chef, & non pas à un ministre de l'Eglise. Ces deux difficultez sont levées si la lettre est adressée à S. Vere, comme l'a mis le P. du Bosc. Mais de quelle autorité l'a t-il fait? car il n'en donne aucune raison.] 'Il pretend mesme que S. Vere est mort dés le temps de Nerva, vers 97; [ce qui s'accorde fort mal avec le pontificat de S. Pie. Quoy qu'il en soit, la lettre, si elle est veritable s'adresse à une personne qui n'estoit sortie de Rome que peu de temps auparavant, & qui commençoit à entrer dans les fonctions de la predication. Nous laissons à d'autres à voir si cela se peut entendre de Vere.

Bar. 166. § 1. — Bosc, t. 3. p. 22.

Pour continuer les difficultez qu'on peut faire sur cette lettre, le terme de *Missas agere* qui s'y lit, ne se trouve point dans les auteurs de ce siecle, ni du suivant, quoique Tertullien, Saint Cyprien, & S. Corneille, aient eu assez d'occasions de l'employer.]'Le Cardinal Bona qui en recherche l'antiquité, ne le trouve point avant S.

Bona, lit. l. 1. c. 3. p. 13.

Ambroise que dans cette lettre, & dans une autre de Saint Corneille à Lupicin de Vienne, [qui n'est pas plus authentique. Le titre de *Superbeatus* ne paroist ni simple, ni latin. La ville de Vienne est nommée dans l'une & l'autre epistre, *Senatoria urbs Viennensis*: ce qui est trop affecté pour une simple lettre, & plus propre à un Viennois qu'à un Pape du II. siecle.] 'Pie y salue Just de la part de Soter & Eleuthere, dignes Prestres de l'Eglise. 'Il n'y a personne qui ne juge que ces deux Prestres sont ceux mesmes qui ont esté Papes l'un aprés l'autre. 'Et neanmoins il est certain par le témoignage d'Hegesippe, que le Pape Eleuthere n'estoit que Diacre sous Anicet successeur de Pie. 'Pearson croit que de ce qu'Anicet n'est point nommé avec ceux-ci, c'est qu'apparemment l'auteur de la lettre le croyoit mort, selon la fausse opinion de ceux qui l'ont fait predecesseur de S. Pie. 'Il se plaint que Cerinthe pervertissoit beaucoup de monde. [Et si cela est, il faut dire que S. Epiphane & S. Philastre se sont étrangement trompez,] 'lorsqu'ils ont attribué à Cerinthe les troubles excitez contre S. Pierre & contre S. Paul, sur le sujet de la Circoncision, [en 39 & en 50 c'est à dire plus de cent ans avant le pontificat de Pie.] 'Il appelle ce mesme Cerinthe *primarcham satanæ*: [Ce mot composé de grec & de latin n'estoit pas apparemment en usage en l'an 150.]

Bar.166.§1.

Pearf.poft.p. 91.

Euf.l.4.c.22. p.142.b.

Pearf.poft.p. 267.268.

Bar.166.§1.

Epi.28.c.2.p. 111|Phila.c. 36.p.10.c.

Bar.166.§1.

§3.

Pour la seconde epistre, elle porte que S. Vere Evesque de Vienne avoit esté martirizé avec quelques autres; [ce qui ne peut guere s'accorder avec S. Sulpice Severe, qui dit positivement qu'il n'y a point eu de martyrs dans les Gaules avant M. Aurele, c'est à dire avant 160.] Et de plus, au lieu que ce S. Vere Evesque & Martyr devroit estre fort celebre, ou on n'en parle point dutout, ou on le nomme Confesseur, & non pas martyr. *V. S. Irenée n.3.* [Nous ne repetons point ce que nous avons déja dit, qu'il a plustost vécu dans le IV. siecle que dans le second. Je ne sçay ce que c'est que] '*Colobio episcoporum vestitus* en 150, où apparemment les Evesques n'avoient point encore d'habits particuliers. Pie prie Just avec instance de demeurer dans la communion. [Il semble donc qu'il doutast de sa foy & de sa fermeté. Et pour quel sujet? car il n'en dit rien.]

Ibid.

NOTE V.

Pour la page 287.

Sur les actes & l'histoire de Sainte Pudentienne, & sur S. Timothee honoré le 22 d'aoust.

[Baronius parle fort souvent de S.te Praxede, de S.te Pudentienne sa sœur, & de S. Pudent leur pere;] '& il dit que leur histoire a esté écrite par Herme Pastor frere de S. Pie Pape. 'Bollandus nous a donné cette histoire, 'dont la premiere & la principale partie est une lettre du Prestre Pastor, '& le reste porte encore le nom du mesme auteur, qui se fait comme le Prestre domestique de S.te Praxede, & le témoin de toutes ses actions. Ainsi si cette piece n'est pas supposée, il n'y a rien de plus authentique. Mais aussi si ce n'est pas une piece originale, elle est indigne de toute croyance. [Il faut donc examiner si elle est veritablement de celui dont elle porte le nom.]

Bar.158.§8| 19.may, a. b.

Boll.19. may, p.297.§3.

p.299.d.

p.301.d|300.e.

'Le sujet de la lettre est qu'un Chrétien nommé Novat, ayant ordonné en mourant que Pastor & S.te Praxede disposeroient de son bien, Pastor écrit à Timothée frere de Novat, pour sçavoir ce qu'il vouloit qu'on fist de ce bien. Pastor le luy demande en un mot dans les deux dernieres lignes de sa lettre, qui est assez longue, & il emploie le reste à luy parler non seulement de la maladie & de la mort de

c.

Novat, ce qui pouvoit estre raisonnable, mais encore de ce que S.te Praxede avoit fait depuis deux ans, de la mort de S.te Pudentienne, & de celle de S. Pudent. [On ne voit point à quel propos parler à Timothée de tant de choses qui ne le regardoient point plus qu'un autre, surtout ayant à luy mander la mort d'un frere. C'estoit un assez grand sujet pour remplir sa lettre, sans s'amuser à d'autres choses: & c'est neanmoins ce qui en fait la moindre partie.]'Baronius dit aprés Usuard & d'autres, que Novat & Timothée estoient freres de S.te Praxede. [Pastor le devoit donc dire, & ne se pas contenter]'d'appeller Pudent pere de S.te Praxede *nostre frere*, comme s'il n'eust pas eu plus de relation avec Timothée qu'avec luy. Mais il est visible que l'auteur de cette piece n'a nullement pretendu nous faire regarder Timothée ni comme fils de Pudent, ni comme frere de S.te Praxede. 'Aussi Bollandus qui pretend traiter de toute la famille de S.te Praxede, [ne luy donne jamais de freres;] & soûtient mesme qu'elle & Timothée n'estoient freres que par la religion, & non par le sang.

Bar.159.§ 2.

Boll.19.may, p.299.d.

p.297.e|296.d.

[Je ne voy pas non plus pourquoi Pastor mande à Timothée des choses passées il y avoit plus d'un an, non seulement sur S. Pudent & ses deux filles, mais mesme sur Novat son frere. Quand Timothée eust esté aux dernieres extremitez de l'Empire, il n'auroit pas esté un an sans apprendre des nouvelles de sa famille. S'il estoit fort eloigné, Pastor ne pouvoit manquer de parler de cet eloignement. Il est aussi un peu étrange que Pastor, sans aucun compliment ni aucune preface, commence tout d'un coup à luy parler de Pudent. En un mot, toute cette lettre n'a rien du tout d'une lettre.] 'La réponse de Timothée à Pastor, [n'a rien aussi de ce qu'un autre diroit à celui qui luy auroit mandé la mort d'un frere.

p.300.c.

Il y a encore une autre difficulté dont Bollandus n'a pu trouver moyen de sortir qu'en changeant son texte.] 'Car tout ceci se passe, selon la lettre, sous le Pape Pie, & l'Empereur Antonin, [vers l'an 150.]'Cependant S. Pudent y est appellé l'ami des Apostres, & il y est dit que luy & Timothée avoient esté instruits par S. Paul, [qui estoit mort dés l'an 66. Et a fin qu'on ne dise pas que Pudent & Timothée ont tous deux vécu 120 ans,]'Pastor dit que S.te Pudentienne estoit morte quelque temps aprés son pere, âgée seulement de 16 ans, selon que Bollandus entend cet endroit. 'Il ne se tire de là, comme nous avons dit, qu'en corrigeant son texte comme il luy plaist. Et quoiqu'il pust dire que Saint Paul maistre de Timothée & de Pudent, n'estoit pas l'Apostre, il a trouvé cette solution si peu probable, qu'il a mieux aimé substituer le nom de *Pie* à celui de *Paul* qui est dans tous les manuscrits; [sans prendre garde neanmoins] 'que la maniere dont la suite parle de S. Pie, ne permet point de croire que cet endroit s'entende de luy. [Il vaut bien mieux avouer que l'auteur de la lettre, a joint Pudent dont parle S. Paul dans son epistre à Timothée, avec le temps du Pape Pie, ne sachant pas qu'il y avoit entre deux prés de cent ans.]

p.299.f.

d.e.

p.300.a|301.b.

p.301.a.b|297.a.

p.299.f.

'*Studuissemus* pour *vellem* seroit bon au VI. siecle, & aux suivans, plutost qu'au second. *Sedis Apostolicæ sanctum Episcopum*, pour dire simplement le Pape, n'est pas une maniere de parler naturelle dans une narration toute nuë, & qui n'a aucune elevation.

f.

'S.te Praxede ayant assemblé tous ceux qui dependoient d'elle, pour les porter à se convertir, ils se convertissent tous. [Cela est-il aisé à croire, en un temps où si quelqu'un d'eux eust

ibid.

eust

eust voulu demeurer payen, il n'eust pas manqué d'estre appuyé par l'autorité publique? Et pourquoi S. Pudent qui nestoit mort ce semble que depuis quelques mois, n'avoit-il pas fait la mesme chose?] 'Les payens sont marquez en cet endroit dans un manuscrit par le mot de *pagani* qui est beaucoup posterieur en ce sens. 'Sainte Praxede affranchit ses esclaves dans une eglise *secundum normam antiquitatis*: [Et cette coutume d'affranchir dans les eglises a commencé sous Constantin. Avant luy cela ne se pouvoit faire que davant les magistrats.]

p.301.b.

p.299.f.

'*Piissimus Augustus* [se disoit-il sous Antonin, qui a eu le premier le titre de *Pius*? J'aurois aussi de la peine à croire que ce Prince assez favorable aux Chrétiens,] 'les ait voulu reduire à demeurer chez eux, sans aller mesme acheter dans les marchez publics, & sans se trouver nullepart avec les payens. [Comment cela auroit-il pu s'observer dans Rome?] 'Cependant on ajoute encore que ce Prince fit une grand persecution aux Chrétiens, dans laquelle beaucoup furent couronnez du martyre, & mesme Saint Simetre Prestre fut decapité avec 22 autres [Fideles,] par ordre de l'Empereur, sans qu'on les eust seulement entendus: [ce qu'on ne voit pas s'estre fait sous Dece, ni sous Diocletien.]

f.

Ibid.

p.300 d.e.

'Novat assistoit les pauvres de ses propres biens en l'honneur de Sainte Praxede encore vivante. [Qu'est-ce que cela veut dire? Je n'entens pas non plus] 'ce qui est dans la suite, que le Pape Pie fit une eglise des Thermes de Novat, & la dedia sous le nom de S.te Pudentienne ou de S.te Praxede. [Si cela s'entend de mesme que nous disons aujourd'hui dedier une eglise en l'honneur d'un Saint, cela ne se faisoit point alors en l'honneur de ceux qui estoient morts en paix comme S.te Pudentienne, & ne s'est jamais fait en l'honneur des vivans, comme estoit alors S.te Praxede.]

b.

d|301.d.

'La fin de ces actes, *Ubi florent orationes eorum usque hodie*, ne convient point à un auteur original, comme Bollandus le reconnoist; & il n'y trouve point d'autre solution que de dire que cet endroit a esté ajouté à la relation de Pastor, 'qui se nomme neanmoins encore deux lignes auparavant.

p.300.e|301.e.

p.300.c.

'*Concludens sedecim annos*, [pour dire estre âgée de seize ans, est une phrase assez extraordinaire.] 'Aussi un manuscrit dit, *concludens se duodecim annis*. Mais d'autre part, comme dit fort bien Bollandus, il n'est pas aisé de croire qu'il y eust des reclus des ce temps là: [outre qu'il faudroit dire que Pastor mandoit à Timothée des nouvelles vieilles de 12 ou 15. ans.

a.

p.301.b.

On avouera sans doute aprés cela, que l'histoire de S.te Praxede ne doit nullement passer pour une piece originale & authentique.] 'L'on voit en effet dans quelques manuscrits, qu'il y a long-temps qu'on l'a traitée d'apocryphe, ce que Bollandus raporte au temps du Pape Gelase. 'Bollandus mesme laisse aux lecteurs à juger si cette piece est sincere, ou si elle n'a point esté alterée par des ignorans: '& il assure que les autres exemplaires qu'on en trouve dans les bibliotheques, sont encore plus alterez. 'On trouve aussi d'assez grandes diversitez dans ce que l'on dit de S.te Praxede.

p.300.f.

p.297.d.

p.301.a.

Flor.p.702.

[S. Novat dont nous avons parlé dans cette note, est honoré le 20 de juin dans Usuard, Adon, & les autres posterieurs. S. Pastor est mis dans le martyrologe Romain le 26 de juillet. On peut voir ce qu'en dit Baronius dans ses notes.] 'Il y a une chapelle de son nom dans l'eglise de S.te Pudentienne.

Boll.p.298.d.

'La lettre de S. Pie à Just, dont nous avons parlé dans la note 4,

Bar.166.§2.

porte que Saint Timothée & Marc estoient allez à Dieu par le martyre, *per bonum certamen transierunt*. §2. 'Cela fait croire à Baronius que ces deux Saints sont ceux mesmes qu'il a mis dans le martyrologe Romain au 24 de mars, 24 mars, 2. 'sur l'autorité du manuscrit de S. Cyriaque, comme ayant esté couronnez du martyre sous Antonin. Flor.p.768.2. 'Florentinius conteste l'autorité de ce manuscrit: Boll.24.mars, p.477.b. '& Bollandus soûtient de plus, que Baronius a pris un manuscrit pour l'autre, n'y ayant rien de Saint Timothée & de S. Marc dans celui de S. Cyriaque. Ni luy, ni Florentinius ne les ont non plus trouvez dans aucun autre; & Bollandus se reduit uniquement pour le 24 de mars, à la lettre pretendue de S. Pie, sans s'arrester à parler du frere de S. Novat: [de sorte qu'il semble n'avoir point cru que S. Timothée martyr fust le mesme,] quoiqu'il raporte le sentiment de Baronius, qui le croit. [Il parle beaucoup de Novat au 19 de may sur l'histoire de S.te Pudentienne, mais il ne le fait point martyr, & ne dit point qu'on en fasse le 24 de mars, ni en aucun autre jour.]

Flor.p.768. 'Florentinius qui croit le martyre de S. Timothée frere de Novat, veut que ce soit celui qui est fort celebre dans les martyrologes le 22 d'aoust. Il est dans ceux de S. Jerome, [dans Bede, Usuard, Adon, Vandelbert, & les autres posterieurs.] Il est aussi dans le Sacramentaire de S. Gregoire *p.* 125. dans le calendrier de Bucherius *p.* 268, dans ceux de Leo Allatius *p.* 1591, & du P. Fronto *p.* 124 Anal.t.3.p.412. '& mesme dans celui de l'Eglise de Carthage. [Mais Bede, & les autres posterieurs, disent que c'est un Saint Timothée qu'on dit avoir souffert du temps de S. Silvestre sous le juge Tarquin.] Flor.p.767.768.2. 'Au contraire les martyrologes de S. Jerome disent que c'est un disciple de S. Paul. Florentinius combat les premieres, & pretend que S. Timothée frere de Novat, a esté veritablement disciple de S. Paul. [Mais, comme nous avons dit, c'est une chose que nous ne voyons pas moyen de soûtenir.

Il n'est pas neanmoins aisé de savoir ce que c'est que ce S. Timothée disciple de S. Paul. Il ne seroit point étonnant que le grand S. Timothée d'Ephese, eust esté honoré à Rome & dans l'eglise de S. Paul, selon ce que porte le calendrier du P. Fronto, *ad beatum Paulum Apostolum*. Mais nous ne voyons pas d'apparence de contester ce que disent les auteurs, qu'il est mort à Ephese, & que d'Ephese il a esté transporté à Constantinople en 356. Et cependant les martyrologes de S. Jerome disent que Saint Timothée du 22 d'aoust, estoit honoré dans un cimetiere de son nom: ce qui oblige necessairement à dire qu'il y avoit au moins de ses reliques.] p.767.1. 'Lon trouve en effet par une inscription, qu'on a encore le corps d'un S. Timothée martyr à Rome, dans l'eglise de S. Paul, où on l'a pu transferer du cimetiere de son nom, qu'on croit en avoir esté proche. Mais la mesme inscription porte que ce S. Timothée est celui qui a souffert sous Tarquin: [& ainsi ce n'est point un disciple de S. Paul. Pourroit-on dire que la conformité du nom a fait prendre ce S. Timothée pour celui d'Ephese,] 2. 'quoiqu'il en soit fort bien distingué dans quelques monumens qu'on cite comme tirez du Vatican; [& que c'est ce qui l'a rendu si celebre, mesme dans l'Afrique? Car hors cela, ce qu'on dit de luy n'a point dû le faire si fort connoistre: & à proprement parler on n'en sçait rien. *V. la persecution de Diocletien* § 47. Cette solution est facile, mais elle fait tomber l'Eglise Romaine & l'Eglise d'Afrique dans une confusion fascheuse: de

sorte que je ne sçai s'il ne vaudroit point mieux dire que lorsqu'on transporta d'Ephese à Constantinople le corps du grand Saint Timothée sous Constance, on en distribua quelques reliques, comme il est certain qu'on fit de S. André, & que quelques unes de ses reliques ayant esté apportées à Rome, on les mit auprés de S. Paul dans une chapelle qui porta le nom de S. Timothée, & le donna au cimetiere voisin. Cela n'empesche pas que l'autre S. Timothée n'ait pu estre enterré vers le mesme endroit, & estre transferé depuis dans l'eglise de S. Paul. Il faudra mesme dire que sa feste se rencontroit le mesme jour. Car on croit que le calendrier de Bucherius où il est marqué a esté fait en 354, deux ans avant que Saint Timothée d'Ephese ait esté transporté à Constantinople. Nous attendons ce que les personnes éclairées jugeront de cette difficulté.]

Anal. t. 3. p. 412.

'Le Pere Mabillon paroist croire que c'est le grand S. Timothée qu'on honore le 22 d'aoust. Mais on l'a qualifié Evesque de Corinthe par une bevuë visible, au lieu d'Evesque d'Ephese.

Pour la page 287.

NOTE VI.

Sur S. Mercurial de Forli.

Boll. 30. apr. p. 752. § 2. 3.

'Bollandus met la mort de S. Mercurial de Forli en l'an 156, à cause d'une inscription trouvée dans son tombeau en 1232, qui porte ce nombre.

Bar. 159. § 6. | 23. may, 1.

'On l'y a encore trouvé en 1576, & sur cela Baronius en a conclu que c'estoit certainement l'année de sa mort, quoique d'autres aient cru qu'il n'avoit vécu qu'au milieu du IV. siecle, dans le temps du Concile de Rimini.

Boll. 30. apr. p. 752. § 3. 4. 7.

'Bollandus n'en parle pas si affirmativement. Car il avoue qu'on n'a commencé que tard à conter par les années de J. C. Et il croit que l'inscription peut estre du VIII. ou neuvieme siecle. C'est pourquoi il ne s'y arreste que parcequ'on ne trouve rien de meilleur.

P. 752-757. 54-6.

'Il traite bien au long de la vie du Saint; 'mais en avouant qu'on n'en a quoy que ce soit de certain; ce qu'il y en a de plus ancien, ayant peut-estre esté écrit dans le X. siecle, sur ce qu'un étranger en put deviner par les peintures de son eglise; car ceux du lieu à qui il s'en informa, n'en avoient alors aucune autre connoissance.

Pour la page 287.

NOTE VII.

Sur S. Agrippin de Naple.

Bar. 9. nov. g.

'Baronius cite les actes de S. Agrippin Evesque de Naple, & un livre particulier de ses miracles. On en peut voir beaucoup de choses dans Ughellus *t. 6. p.* 34. 35, & dans Ferrarius *p.* 700, [mais qui sentent plus la paix de l'Eglise que le temps d'Antonin,]

Ugh. t. 6. p. 34. c.

'sous lequel Ughellus veut qu'il aut vécu.

P. 35. b.

'Le mesme auteur dit que tout ce qu'on a pour son histoire, c'est l'ancien livre des leçons de l'Eglise de Naple, un petit eloge fait par Jean Diacre, & un écrit anonyme, mais encien, sur ses miracles. [Nous n'avons vu aucune de ces pieces.]

NOTES SUR LES MARCOSIENS.

Pour la page 296.

En quel temps a esté tenu le Concile de Gangres, & s'il parle d'Eutacte l'Arcontique.

[BARONIUS qui a cru que le Concile de Gangres avoit esté tenu contre Eutacte l'Arcontique, n'a pas dû le mettre, comme il fait, sous Constantin, de quoy aussi il n'y a point de preuve; mais sous Valens, ou plutost au commencement de Theodose;

sous lequel les Catholiques avoient plus de liberté. Aussi-bien il semble qu'Eustathe ou Eutacte fust mort lorsque ce Concile fut tenu. Car il ne parle point d'Eustathe en particulier,] 'mais dit seulement τοὺς περὶ Εὐστάθιον, ce qui peut ne marquer que ses disciples. [C'est par ce moyen qu'il pourra rendre raison pourquoi S. Epiphane parlant d'Eutacte, ne dit point qu'il ait esté condanné par ce Concile. Car il a écrit en 375, & Theodose n'a commencé qu'en 379. Par ce moyen aussi, Eulale qui estoit à ce Concile pourra estre l'Evesque de Nazianze. Mais on traitera plus amplement du Concile de Gangres dans les notes 27 & 28 sur l'histoire de S. Basile, où l'on verra qu'il le faut mettre apparemment entre 325 & 341, & qu'ainsi Eustathe qui en fait le sujet, n'est point Eutacte l'Arcontique.]

Conc. t. 2.

NOTES SUR SAINT PAPIAS.

NOTE I.

Pour la page 296.

Que Papias a esté disciple de l'Apostre S. Jean.

'CE que dit S. Irenée, que Papias a esté disciple de S. Jean, [doit sans doute s'entendre de l'Apostre,] 'comme S. Jerome l'a entendu. [Saint Irenée se seroit assurément expliqué d'une autre maniere, s'il eust voulu marquer quelque autre Jean : & je pense qu'on ne trouvera point qu'il en parle jamais d'aucun autre à qui on le puisse raporter. Cela se confirme par ce qu'il ajoute,] 'que Papias estoit compagnon, ἑταῖρος, de Saint Polycarpe, [qu'on sçait avoir esté disciple de S. Jean l'Evangeliste. Il paroist qu'Eusebe a reconnu ce fait en le combatant.] 'Car aprés avoir raporté le passage de S. Irenée, [a] il ajoute : *Neanmoins Papias mesme, αὐτὸς γε μήν, ne marque jamais qu'il ait vu ni entendu les Apostres, se contentant de dire dans la preface de son ouvrage, qu'il avoit appris de leurs disciples la doctrine de la foy.*

Iren. l. 5. c. 33. p. 498. b.
Hier. an. 101| ep. 29. p. 196. c|v. ill. c. 9.
Iren. p. 498. b.
Eus. l. 3. c. 39. p. 110. d.
a p. 111. a.

[Pour savoir ce que l'on doit juger de cette objection d'Eusebe, il ne semble pas qu'il y ait lieu de preferer le silence de Papias au témoignage positif de S. Irenée] 'disciple de Papias mesme, selon S. Jerome, [& certainement disciple de S. Polycarpe compagnon de Papias.] 'Que si Papias dit qu'il demandoit aux autres ce que S. André, S. Pierre, S. Jean &c. avoient enseigné, [cela n'empesche pas qu'il n'en eust aussi appris quelque chose par luy mesme.] Et enfin ce qu'il dit des Apostres, il le dit tout de mesme de Jean l'Ancien, & d'Aristion, 'dont neanmoins il disoit positivement qu'il avoit esté disciple, comme nous l'apprenons d'Eusebe mesme. 'Aussi comme Eusebe a abandonné en ce point S. Irenée, il a esté abandonné luy mesme par S. Jerome, & par tous ceux qui sont venus aprés luy, tant Grecs que Latins.

Hier. ep. 29. p. 196. c.
Eus. l. 3. c. 39. p. 111. b.
d.
Boll. 22. feb. p. 285|Hall. v. Pap. p. 652. 2.

NOTE II.

Pour la page 299.

De ce qu'on attribuë à Papias sur la mort de Judas.

'Oecumenius cite de Papias, que Judas aprés avoir trahi J. C, fut ecrasé par un chariot &c. 'Euthymius & Cedrene ont aussi pris de luy la mesme histoire, selon Baronius. [Mais toute l'autorité de Papias, quelque ancien qu'il soit, ne seroit pas assez forte, surtout aprés le jugement qu'en fait Eusebe, pour nous assurer d'un fait tel que celui là,] qu'il est mesme assez difficile d'accorder avec l'Ecriture : Et je ne sçay d'ailleurs si ces nouveaux

Oecu. in Act. t. 1. p. 11. b.
Bar. 34. § 75.

Grecs doivent nous persuader que Papias ait veritablement écrit ce qu'ils luy attribuent. 'Halloix ne dit point que d'autre qu'Oecumenius cite Papias sur ce sujet.

Hall. v. Pap. p. 665.

Pour la page 299.

NOTE III.

Examen de la fausse histoire de Saint Aberce.

Hall. v. Aber. p. 110. a|149. a.

[L'histoire de S. Aberce est celebre:] 'elle est mesme citée par quelques personnes habiles d'entre les heretiques, comme par Calvisius & Casaubon. [Je ne sçay si c'est parcequ'on y trouve quelques particularitez qui ont du raport avec l'histoire profane.] 'Cependant c'est une piece reconnuë pour estre de Metaphraste, [& nous n'y voyons rien qui nous oblige de l'estimer plus que les autres qui viennent de la mesme source. C'est un amas de miracles & de prodiges sans apparence, ou qu'au moins on ne pourroit croire que sur une autorité certaine & comme infaillible; & dans les choses mesmes qu'on pourroit plus aisément croire estre vraies, il y a des circonstances qu'on ne sauroit guere regarder que comme des impertinences & des fables.] 'Aussi Baronius assure qu'il s'y est glissé plusieurs choses qu'on ne sauroit approuver.

All. de Sim. p. 130.

Bar. 163. § 15.

[Il pourroit bien avoir eu particulierement en vuë l'epitaphe qu'on pretend que le Saint dicta luy mesme. Car il est assez étrange] 'qu'un saint Evesque âgé de 72 ans, & prés de mourir, qu'on nous depeint comme un homme tout apostolique, ordonne de graver sur son tombeau, Qu'il a esté envoyé à Rome pour y voir des palais, une Imperatrice toute couverte d'or jusqu'à ses souliez, & un peuple orné de bagues magnifiques; qu'il défende d'enterrer personne audessus de luy; & qu'il ordonne que qui le fera, payera deux milles pieces d'or au thresor imperial, & mille à la ville d'Hieraple. [Ce ne sont pas là les pensées ordinaires des Saints quand ils se preparent à la mort.

Hall. v. Aber. p. 136. 137.

Je ne saurois aussi concevoir comment] 'on pretend qu'aprés avoir esté long-temps à Rome, au lieu de retourner à son Eglise d'Hieraple, il s'en alla visiter celles de la Syrie, [qui assurément ne manquoient pas alors de bons Evesques,] & mesme celles de la Mesopotamie jusques à Nisibe. [Il est aisé de montrer que selon son histoire, il ne peut estre venu à Rome qu'en l'an 163 ou 164; L. Verus faisoit alors la guerre aux Parthes dans la Syrie & la Mesopotamie. Ainsi il faut dire ou que S. Aberce demeura un an ou deux à Rome, (ce qui n'est guere probable,) avant que d'aller en ces pays là; ou qu'il y fut au milieu du feu de la guerre, ce qui est encore moins probable: & nous ne pouvons guere neanmoins nous dispenser de le dire, comme on le verra dans la suite.

Sur. 22. oct. p. 339. § 25.

Il faut peu connoistre la simplicité & l'humilité des premiers Chrétiens, pour pouvoir se persuader ce que disent ces actes,] 'que comme il refusoit l'argent que les Chrétiens luy vouloient donner, un nommé Barcasane, illustre par ses richesses & sa naissance, dit qu'il falloit luy donner une chose qu'il ne pourroit refuser, *quod non licet deponere*, & luy decerner le *titre*, ἰσαπόστολον, *d'egal aux Apostres*. Aussi-tost dit, aussi-tost fait: [car rien n'est difficile à Metaphraste.] Tout le monde y consent; & depuis ce temps là, disent les actes, il eut, ou il prit mesme, *accepit*, cette illustre qualité, 'que les Grecs n'oublient pas de luy donner. Le menologe de Basile y ajoute par surcroist, qu'il avoit esté fait Evesque d'Hieraple par les Apostres.

§ 26.

Men. 22. oct. p. 261. 268| Ugh. t. 6. p. 1110.

[On trouve encore dans ces actes diverses choses qui ne s'accordent pas avec l'histoire.] 'Ils parlent d'un Pu-

Sur. p. 334. § 1.

blius gouverneur de la petite Phrygie. [*Publius* n'estoit qu'un pronom parmi les Romains, qui ne se mettoit jamais seul, & qui s'omettoit alors presque toujours. Je croy aussi qu'on voit par les auteurs du temps, que la Phrygie dependoit du Proconsul d'Asie, & n'avoit point de gouverneur particulier.

Ce qu'on pretend que Lucille fille de M. Aurele estoit possedée, n'est pas une chose à croire sur l'autorité

P.337.§ 16.

de Metaphraste. 'Il dit que M. Aurele & L. Verus estoient convenus de se trouver ensemble à Ephese, pour y faire le mariage du dernier avec Lucille.

L.Ver.p.38. a.

'Mais on voit par l'histoire que le premier dessein de M. Aurele avoit esté d'aller mener sa fille jusqu'en Syrie; & il le declara mesme dans le Senat.

Sur.22.oct.p. 337.§ 16.

'Voyant, disent les actes, que sa fille estoit possedée, il manda à Lucius qu'il falloit remettre le mariage à l'année suivante, parceque les Allemans avoient passé le Rhein, &

§ 21.

pilloient les terres de l'Empire; à quoy les actes ajoutent encore que lorsque S. Aberce vint à Rome, M. Aurele en estoit parti pour aller chasser ces barbares. [Cependant il est visible par les historiens, que M. Aurele ne sortit point de Rome, & ne fit aucune guerre durant que L. Verus estoit occupé contre les Parthes: *v. Marc Aurele* § 7,]

M.Aur.v.p. 28.2.

'& ils disent positivement qu'on tint la guerre d'Allemagne en suspens tant que dura celle des Parthes, & jusqu'au retour de L. Verus, [c'est à dire jusqu'en l'an 166.] Il paroist mesme que jusque là le peuple de Rome n'avoit aucune connoissance de cette guerre.

Sur.22.oct.p. 337.§ 17

'On fait écrire en ce temps là une lettre par M. Aurele, qui loüe un Euxenien du soin qu'il avoit pris de rétablir la ville de Smyrne aprés un tremblement de terre.

Hall.v.Aber. p.337.1.

'Le P. Halloix qui veut soûtenir ces actes, demeure d'accord que cela se doit raporter au tremblement dont parle Aristide: [& ce tremblement n'arriva au plustost qu'en l'an 176, *v. M. Aurele* § 24, long-temps aprés le mariage de Lucille, aprés la mort de L. Verus, & aprés mesme celle de S. Aberce, selon le P. Halloix.

Sur p.337.§ &c.

'Nous ne parlons point de la vocation de Trophimion, ni du flaccon où le Saint avoit mis tout ensemble du vin, du vinaigre, & de l'huile &c.

§ 22.

'ni de l'autel que le Saint fit transporter de Rome à Hieraple par le demon, [ni de plusieurs autres circonstances du mesme voyage, que nous laissons croire à Metaphraste & à ses semblables.

Men.22.oct. p.266; Ugh. t. 6.p.1110.

]'Car les Grecs n'ont pas manqué d'en embellir leurs menologes. [En voilà assez pour justifier le jugement que Baronius a fait de ces actes, & pour montrer qu'on n'y peut fonder quoy que ce soit.

Je ne sçay mesme s'il est aisé de trouver assez de temps entre S. Papias & S. Claude Appollinaire, pour y placer l'episcopat de S. Aberce, ce qui ruineroit entierement toute l'histoire que l'on en fait. Car si S. Irenée, qui n'est mort que dans le III. siecle,]

Hier ep.29.p. 196.c.

'a esté disciple de Papias, comme le dit S. Jerome, [celui-ci doit avoir vécu bien avant dans le second: & Saint Aberce estoit sans doute Evesque depuis plusieurs années avant que d'aller à Rome vers l'an 163. [D'autre part,]

Eus.& Hier. c.F. a Hall. v.Ab. p.53.

'S. Apollinaire estoit déja Evesque, & celebre en 171, selon Eusebe: [a] ce qui reduit le P. Halloix à dire que S. Aberce est mort vers l'an 165, parcequ'il faut encore laisser quelque temps pour l'episcopat d'un second Aberce qui succeda au premier selon ses actes. [Cependant cela n'est pas aisé à accorder avec ce que l'on dit de Saint Aberce.]

Sur.22.oct.p. 337.

'Car on pretend qu'il vint d'Hieraple à Rome avant le mariage

de Lucille, [& ainsi vers l'an 163;] 'qu'il fut de là, comme nous avons dit, prescher en Syrie & en Mesopotamie avant que de retourner à Hieraple, 'où il prescha encore quelque temps, fit divers miracles, composa un livre &c. [Il est donc fort difficile de croire qu'il soit mort dés 165; & s'il a presché en Mesopotamie en 164 ou 165, ç'a esté justement dans le plus grand feu de la guerre de L. Verus contre les Parthes.

p.339.§25.26.

§27.

Outre tout cela, il faut remarquer] 'qu'Eusebe aprés avoir parlé de plusieurs ouvrages de Saint Apollinaire, finit ce catalogue par un écrit qu'il composa aprés les autres contre l'heresie des Montanistes. Cette heresie ne faisoit encore alors que de naistre; [& elle commença vers l'an 171. Cela donne donc grand sujet de croire que Saint Apollinaire estoit alors dans les dernieres années de sa vie, & qu'il estoit Evesque long-temps avant 171: ce qui renverse toute l'histoire de S. Aberce.]

Eus.l.4.c.27. p.149.

'Nous trouvons dans Eusebe un Avircius Marcellus qui obligea une personne d'écrire contre les Montanistes [vers l'an 233. Je voudrois que nous eussions des preuves que cet Avirce est le Saint dont nous parlons. Il faudroit abandonner tout ce qu'on lit de luy dans ses actes; & il n'y auroit pas grand perte. Mais au moins on auroit une epoque certaine du temps où il a vécu, & une preuve de son zele pour l'Eglise. C'est plus que tout ce qu'en peut dire Metaphraste.]

l.5.c.16.p. 179.b.

'Avirce & Aberce n'est visiblement qu'un mesme nom, & un nom tout à fait rare dans l'histoire. 'Pour la lettre à Marc Aurele, dont Baronius fait de grands eloges; [ne l'ayant point nous n'avons rien à en dire: & elle pourroit neanmoins avoir esté adressée à Heliogabale ou à Alexandre Severe. Car ils ont tous deux porté le nom de Marc Aurele: & Heliogabale prenoit mesme celui d'Antonin.]

Hall.v.Ab.p. 52.

Bar.163.§15| 22 oct.g.

'Il y eut au cinquieme siecle un Aberce Evesque d'Hieraple en Phrygie, qui assista au Concile de Calcedoine.

Conc.t.4.p. 90.

NOTES SUR LA PERSECUTION DE MARC AURELE.

Pour la page 311.§3.

NOTE I.

Sur les actes de Sainte Glycerie.

Boll.13.may, p.188.d.e.

'QUELQUES uns attribuent à Metaphraste les actes de Sainte Glycerie: mais le style qui en est assez concis, donne sujet de croire qu'ils n'en sont pas. [De quelque auteur qu'ils soient, nous n'osons pas nous y arrester, à cause de diverses fautes qui s'y rencontrent.] 'Le texte latin appelle gouverneur de la Grece un Sabin qui commandoit à Heraclée & à Trajanople dans la Thrace, [au lieu que le gouvernement de la Grece ne comprenoit alors que le Peloponnese & l'Acaïe.] 'Le texte grec fait ce Sabin gouverneur de l'Europe. [Mais l'Europe a-t-elle fait un gouvernement à part avant Constantin?] 'On peut tirer de Pline le jeune, que les pays d'autour de Byzance obeissoient au Gouverneur de la Mesie.

p.189.b.

g.12.b.

Plin.l.10.ep. 44.p.595.

'Ces actes parlent encore de la ville de Maximianople, [a] qui n'a eu ce nom que de Maximien Hercule. [Ainsi il est certain qu'ils n'ont pas esté faits avant le IV. siecle.]

Boll.13.may, g.12.c. a p.190.f.

'Ils font Sainte Glycerie fille d'un Macaire trois fois Consul a Rome: '&

g.12.e.f. p.191.a.

on ne trouve aucun Macaire Consul dans tout le deuxieme siecle, où il est assez rare qu'aucun particulier ait esté trois fois Consul.

g.12.b.c. 'Ils disent qu'Antonin envoya un ordre general dans toutes les provinces de l'Empire, pour obliger tout le monde de sacrifier à Jupiter, & ordonner que quiconque ne voudroit pas sacrifier, periroit par divers supplices. [Cet ordre sent plus le style de Metaphraste que des Antonins: & c'estoit un edit general de persecution

Bar.164.§1.4. contre les Chrétiens.]Or on sçait par Tertullien, que les Antonins n'ont point fait d'edit general contre eux.

Boll.13.may, g.12.c. 'Sabin adressa un edit, πᾶσι τοῖς δήμοις ἢ χώραις λαμπρᾶις. [Je ne croy point que ce soit là le style des Romains, non plus que le contenu de l'edit,] que chacun se purifiast durant trois jours, & vinst ensuite une lampe à la main offrir des sacrifices à Jupiter en l'honneur de l'Empereur. [Il devoit dire *des Empereurs*, si c'estoit sous Marc Aurele, comme Baronius & Bollandus le croient. Il me semble que ces lampes n'estoient point ordinaires parmi les Romains: & neanmoins elles font ici une grande partie de la piece.

Sans examiner le reste des actes en détail, on peut dire que generalement ils ont bien plus l'air de Metaphraste que d'une piece originale. Ce ne sont que miracles, & que tourmens effroyables.

Bar.175.§7.]Il faut bien que Baronius qui met S.te Glycerie sous M.Aurele; '&

Boll.13.may, p.182.a. Bollandus qui veut qu'elle ait souffert vers l'an 177 [ajent eu peu d'égard à

g.12.b.c|13.d. ces actes.]Car puisqu'ils la mettent en la premiere année d'Antonin, dont ils parlent toujours comme d'un seul Empereur; [si on les veut suivre, il faut dire que ce fut sous T.Antonin en 138 ou 139, ou sous Antonin Caracalla en l'an 211.]

Seg.p.157. 'On trouve dans une medaille, que M.Pontius Sabinus estoit sous Antonin ou magistrat de la ville de Philippople, ou plutost gouverneur de la Rhodope l'une des provinces de la Thrace: [& il pouvoit avoir esté continué sous M.Aurele. Mais Heraclée estoit dans la province d'Europe, non dans la Rhodope. Est-ce que Sabin estoit gouverneur de l'une & de l'autre?]

NOTE II.

Pour la page 316.§6.

Embaras sur l'histoire & les actes de S.Victor & S.te Couronne.

Boll.14.may, p.265.b. 'Bollandus rejette les actes de Saint Victor & de S.te Couronne, qui sont dans Surius au 14 de may, comme n'estant pas mesme de Metaphraste à qui on les attribuë, mais traduits du latin par quelque moine grec d'Italie assez moderne.

a.b. 'Pour les latins, quoiqu'il en ait de plusieurs sortes, il ne donne neanmoins que ceux qui sont dans Mombritius, 'lesquels il

c. croit fort assurez & fort anciens, parceque Bede en a fait un abregé assez long dans son martyrologe, '& a esté

d. imité par Raban, Adon, Notker, & d'autres.

mars, t.2.p. 45.c. 'Il nous avertit neanmoins luy mesme en un autre endroit que dans un manuscrit de Bede, l'histoire de ces Saints n'y est pas, & qu'on y trouve seulement ces mots: *Ipso die in Syria natalis Victoris & Coronæ sub Antonino Imperatore, Duce Alexandria Sebastiano.*

[Les actes en eux mesmes ont quelque chose de beau en des endroits: mais aprés tout, ce sont des tourmens tout à fait étranges que l'autorité mesme de Bede auroit de la peine à persuader à bien des personnes, sans parler des divers miracles qui y sont

14.may, p. 266.c. joints. Outre cela,]'le commencement porte que du temps de Sebastien Duc d'Egypte, il y avoit à Alexandrie un soldat nommé Victor? & ensuite est toute l'histoire du martyre, [qu'on doit

doit supposer par là estre arrivée à Alexandrie.] 'Cependant à la fin on lit que S. Victor a souffert sous le Duc Sebastien dans la Thebaïde prés de la ville de Lycople.

p.268.d.

'Il faut remarquer encore que Bede, les martyrologes de S. Jerome, & tous les autres grecs & latins, mettent ce Saint en Syrie: 'les actes grecs marquent que ce fut à Damas, ce que Baronius a suivi; '& selon les Ménées, aussi-bien que selon le menologe de Basile, il faut dire qu'il souffrit en Italie, [quoique cela ne se puisse pas accorder] avec ce qu'ils disent que S.te Couronne la compagne de son martyre, fut ecartelée & attachée à deux palmiers, [les palmiers n'estant pas fort communs en Italie.] 'Il n'y a que Florus qui les met en Egypte, non le 14 de may, auquel les autres Latins en font, mais le 23 d'avril: '& leurs actes datent leur martyre du 24. 'Les martyrologes de S. Jerome marquent le 23 d'avril une S.te Couronne à Alexandrie; 'le lendemain S.te Coronate ou Couronne, quelquefois qualifiée vierge, aussi à Alexandrie, avec un Victor, & beaucoup d'autres; '& le 14 de may, *En Syrie S. Victor soldat, & S.te Couronne, qui ont souffert ensemble*. 'Bollandus paroist pencher à croire que S. Victor & S.te Couronne qu'on met en Egypte, sont differens de S. Victor & Sainte Couronne qu'on met en Syrie. [Il y a assez peu d'apparence à cela, & d'autant moins qu'on dit de ceux de Syrie tout ce que les actes disent de ceux d'Egypte; & cela ne suffit point encore pour accorder les actes avec eux mesmes.

p.265.a. p.266.a. p.265.c | Men. 21.nov. p.171. Boll.14. may, p.266.a. p.258.3. Flor. p.454. p.456. p.529. Boll.14. may, p.265.t | 266. a.b.

Sebastien Duc d'Egypte peut faire aussi de la peine. Car je ne voy point que les Ducs des provinces soient si anciens. Ceux qui faisoient cette fonction, qui estoit de commander les troupes, prenoient en ce temps-ci la qualité de Lieutenant. Celle de Duc estoit commune dans le IV. siecle, & Sebastien Duc d'Egypte y est celebre par les cruautez qu'il exerça contre les Catholiques sous Constance.]

'Le discours attribué à S.te Couronne n'est guere d'une femme de 16 ans. [Et on pourroit encore marquer beaucoup d'autres endroits dans ces actes qui peuvent faire de la difficulté, & qui donnent sujet de croire qu'ils ne sont pas plus authentiques que ceux de S. Alexandre Pape, '& plusieurs autres dont nous n'osons pas recevoir l'autorité, quoiqu'ils soient autorisez par Bede.]

p.258.b.

NOTE III.

Des actes de S. Hermie.

Pour la page 316. § 6.

'Les actes de S. Hermie que Bollandus nous a donnez, [ont assez bon air, & il y a des réponses du Saint qui sont belles: Il faut neanmoins avouer que les discours en sont un peu longs, & bien meslez de comparaisons, & de citations de l'Ecriture, pour les croire originaux. Cette quantité de supplices dont le Saint revient toujours par miracle, sent bien aussi la fiction ou la credulité des Grecs modernes. Je ne sçay ce que veulent dire] 'ces viandes empoisonnées que le juge luy fait donner. Pourquoi est-ce un magicien qui les luy donne? Et jamais un homme s'est-il avoué publiquement magicien devant un magistrat Romain? 'Quand est-ce que les martyrs ont donné à S. Paul le titre de rheteur ou d'orateur? 'Je ne sçay si jamais on a pretendu arracher à un homme tous les nerfs du corps. 'Ces gents qui de peur ou d'étonnement deviennent aveugles, à qui le Saint rend la vuë en leur imposant les mains, quoiqu'on luy eust arraché les nerfs, & qui aprés cela vont dire au juge tout ce qui leur estoit arrivé; tout cela, dis-je, est admirablement au goust des nouveaux Grecs. Il est mes-

Boll.31. may, p.424. p.425.b.c. p.426.d. d.e. f.

me dit que le Saint vit ces personnes: 'Et neanmoins le juge avoit ordonné qu'on luy fist perdre les yeux. 'L'eau qui sort de sa derniere plaie avec le sang, est du mesme genre. Mais surtout, il ne faut pas oublier la priere qu'il fait en mourant, que tous ceux qui celebreroient sa feste, receussent la recompense des Saints par [l'intercession de] Marie mere de Dieu, τῆς θεοτόκου, & des saints Martyrs.

c.
p.427. a.

[De quelque temps que soient ces actes,] les premiers mots, '*En ce temps là les Chrétiens estoient persecutez par Antonin Empereur des Romains, qui estoit gentil*, [ces mots, dis-je, suffisent pour montrer qu'ils ne sont pas originaux, & pour juger mesme qu'ils ne sont écrits qu'assez long-temps aprés les Empereurs payens. En effet, je pense que le titre de Duc, δὺξ, qui y est toujours donné au juge Sebastien, aussi-bien que dans ceux de S. Victor & de Sainte Couronne, ne se trouve point en cette maniere qu'aprés Constantin. Peut-estre mesme aura-t-on confondu ce juge nommé Sebastien, avec le celebre Duc Sebastien qui fit tant de maux aux Catholiques dans l'Egypte sous Constance.

p.424.d.

Bollandus ne s'est pas mis en peine de chercher quel est cet Antonin sous qui Saint Hermie a souffert selon ses actes,]'& selon les Menées. [Le nom d'Antonin se donne fort communément à T. Antonin, à M. Aurele, & à Caracalla: Heliogabale l'avoit pris aussi, mais on a accoutumé de raporter à M. Aurele les martyrs marquez sous Antonin, parceque de tous les quatre c'est celui qui a paru le plus opposé aux Chrétiens.]'Et le juge Sebastien dit qu'Antonin avoit envoyé des ordres par écrit pour obliger tous les Chrétiens à sacrifier, ou les punir par toutes sortes de supplices. 'D'autre part cependant S. Hermie interrogé pourquoi il n'avoit point voulu prendre la paye, ἀννώναν, qui luy appartenoit [comme veteran,] répond que c'estoit parceque c'estoit le fruit des violences injustes par lesquelles on depouilloit d'autres pauvres. [Cela convient mieux à des regnes de tyrannie & d'injustice, comme ceux de Caracalla & d'Heliogabale, qu'à ceux de T. Antonin & de Marc Aurele, les meilleurs de tous les Princes payens. D'ailleurs nous montrons dans le texte que M. Aurele n'a point fait d'edits contre les Chrétiens. Mais pour ces ordres d'Antonin contre les Chrétiens, ce n'est apparemment qu'une nouvelle preuve contre la verité des actes: & pour le reste, les Princes les plus sages & qui aiment le plus le peuple, ont bien de la peine à empescher que leurs officiers ne fassent bien des injustices dans l'exaction des imposts les plus necessaires & les plus justes. Ainsi nous ne croyons point que cet endroit nous doive faire abandonner la regle ordinaire, de raporter à la persecution de M. Aurele ceux qu'on dit avoir souffert sous Antonin.]

p.423.
p.424.c.
p.425 a.

NOTE IV.

Pour la page 317.§7.

Difficultez sur les actes de S. Concorde, & sur l'histoire de S. Constance de Perouze.

'Baronius entend de M. Aurele Antonin ce qui est dit dans les actes de S. Concorde, qu'Antonin regnoit alors, 'en quoy Bollandus semble l'avoir voulu suivre. [Mais quoique la persecution ait esté plus grande sous Marc Aurele que sous Tite Antonin son predecesseur, nous ne croyons pas neanmoins que l'on puisse soûtenir ce qui est dit dans ces actes,] 'Qu'elle estoit alors si violente dans Rome, que l'on ne pouvoit presque ni rien vendre ni rien acheter sans sacrifier aux idoles. [Nous ne voyons pas non

Bar.175.§7.
Boll.1.14.jan. p.9.a|933.§6.
1.jan.p.9.§1.

plus aucun moyen de défendre ce qu'ils disent]'d'un Torquate Comte de Toscane, qui avoit sa residence & sa jurisdiction à Spolete, [Je ne sçay si l'Ombrie où est Spolete, n'auroit point pu estre jointe alors à la Toscane sous un mesme Gouverneur. Mais ce Gouverneur n'a point eu le titre de Comte que long-temps aprés tous les Antonins. Je douterois aussi que] 'cette expression *fecit eum pater fieri subdiaconum à Pio episcopo*, [s'accordast assez avec le style, & mesme avec l'esprit des anciens. Mais de quel droit] l'Evesque de Spolete ordonne-t-il Prestre un Soudiacre de Rome? [Est-ce seulement afin qu'il mourust Prestre? Je ne sçay si tout cela peut paroistre assez regulier pour estre vray.] 'Aussi Baronius dit qu'il y a quelque chose à corriger, & mesme à ajouter dans ces actes; les manuscrits qu'il en avoit vus estant plus amples que les imprimez.

§ 3. — § 11. — § 9. — Bar. 1. jan. 1.

'Dans une vie de Saint Constance Evesque de Perouze, il est dit que ce Saint estoit prisonnier à Assise sous M. Antonin Aurele, avec S. Concorde & S. Pontien; qu'ils en furent tirez pour estre menez à l'Empereur qui estoit à Spolete; qu'ils passerent par Ispello, & qu'approchant de Folgni les soldats trancherent la teste à S. Constance, & emmenerent à Spolete S. Concorde & S. Pontien, pour les y presenter à l'Empereur Antonin. [Si cela est, il faut demeurer d'accord qu'il y a eu deux Saints Concordes, & que ce Pontien n'est pas non plus celui dont on fait memoire le 14 & le 19 de janvier, & dont nous avons les actes qui portent qu'il fut condanné par le juge Fabien sous Antonin: *v. son titre*: ou il faut avouer que la vie de S. Constance ne s'accorde pas avec les actes de ces deux Saints, qui par ce moyen se trouveroient fort defectueux.

Boll. 29. jan. p. 929. § 7. 15. 19.

Mais il ne faut pas beaucoup s'arrester à l'histoire de S. Constance. Car des trois vies que Bollandus en donne, il n'y en a pas une qui puisse paroistre ancienne & originale.] 'Et pour ce qui est des monumens de l'Eglise de Perouze, ausquels l'auteur moderne de la troisieme de ces vies, assure n'avoir rien ajouté que le style, [ces sortes de pieces ne sont pas toujours fort authentiques: au moins il faudroit les voir pour en juger. Ainsi il faut nous contenter pour S. Constance: de savoir que] 'l'Eglise de Perouze l'honore le 29 de janvier comme son Evesque, & comme un martyr de J.C. 'Son martyre au moins paroist fort bien autorisé par les martyrologes qui portent le nom de S. Jerome. [Mais on sçait si peu son histoire,] 'que quelques uns pretendent qu'il a esté tué par les Gots sous Justinien. [Neanmoins les martyrologes de S. Jerome paroissent plus anciens: & si les copistes y ont ajouté quelques Saints, c'est plutost de France que d'Italie.] 'On voit encore une eglise de son nom auprés de Perouze. 'Mais on écrit que son corps a esté porté de Perouze à Magdebourg dans la Saxe du temps de l'Empereur Othon.

Sur. 29. jan. p. 349. — Boll. 29. jan. p. 924. § 1. — Flor. p. 289. — Boll. 29. jan. p. 924. § 2. — Flor. p. 289. 2. — Boll. 29. jan. p. 1153. 2.

'Bollandus pour accorder la vie de S. Concorde, selon laquelle ce fut Torquate qui fit arrester & martyrizer ce Saint, avec ce qui en est dit dans celle de S. Constance, pretend que quand celle-ci dit que l'Empereur estoit à Spolete, il ne le faut entendre que du Gouverneur qui y estoit de sa part. [Mais cette explication tres peu probable par elle mesme, est ruinée par toute la suite de cette vie: Et de plus, il faut selon la vie de Saint Constance, que S. Pontien & Saint Concorde aient souffert ensemble. Et neanmoins selon leurs actes, ils ont souffert l'un sous le Comte Torquate, & l'autre sous le juge Fabien.]

24. jan. p. 933. § 5.

Pour la page 318. § 7.

NOTE V.

Sur S. Anthime de Spolete.

[On n'a rien d'ancien de S. Anthime, hors ce qui s'en trouve dans les actes de S. Concorde.] 'Les Eglises de Terni en Ombrie, *Interamnas*, & de Spolete, l'honorent chacune comme leur Evesque le 21 de fevrier. On pretend que de celle de Terni il passa à celle de Spolete: [mais il est plus aisé de croire qu'il gouvernoit l'une & l'autre ensemble comme une mesme & unique Eglise. Beaucoup le font martyr; en quoy Bollandus croit qu'on le confond avec un Prestre de mesme nom: & l'Eglise de Spolete dans le nouvel office qu'on en a fait, ne l'honore que comme Confesseur. Il y a plusieurs eglises de son nom à Terni & à Spolete.]

Boll. 21. feb. p. 236. 237.

Pour la page 319. § 7.

NOTE VI.

Sur S. Pontien martyr.

Boll. 14. jan. p. 933. § 2.

'Usuard, Adon, le martyrologe Romain, & quelques autres, mettent le 19 de janvier S. Pontien martyr à Spolete sous Antonin. 'Raban, Notker, & d'autres, le marquent le 14: & Bollandus dit que l'on en fait ce jour là tant à Spolete, qu'à Utrecht où ses reliques ont esté transportées. Adon accorde tout cela, en disant qu'il mourut le 14, qu'il fut enterré le 18, & que sa feste se fait principalement le 19, auquel on changea son tombeau, 'c'est à dire selon Bollandus, auquel on le mit d'une chasse en une autre.

§ 1.

§ 4.

P. 933. 934.

'Nous avons des actes de son martyre, [qui approchent fort du style de Metaphraste, & que le grand nombre des miracles qui s'y trouvent ne rend pas plus autorisez.] Ces actes contiennent en substance, qu'un juge nommé Fabien estant venu à Spolete avec ordre d'Antonin pour faire mourir tous ceux qui ne sacrifieroient pas aux Dieux, y fit beaucoup d'apostats & de martyrs. Entre ceux-ci fut S. Pontien, qui ayant esté pris, & ayant eu quelques discours Metaphrastiques avec le juge, fut pour conclusion fouetté & dechiré à coups de verges, marcha sur des charbons ardens sans se bruler, fut dechiré sur le chevalet avec des ongles de fer, mis dans un cachot, exposé à deux lions qui se coucherent à ses piez, laissé 12 jours dans une prison sans recevoir aucune nourriture que celle qu'un Ange luy apporta une nuit, étendu sur un lit de fer où on luy repandit sur le dos une chaudiere de plomb fondu, & enfin decapité par sentence le 14 de janvier, & enterré auprés de la ville le 18 du mesme mois.

'Il est parlé dans la vie de S. Constance Evesque de Perouze, [qui ne vaut pas mieux,] d'un S. Pontien prisonnier à Assise avec S. Concorde, & de là mené à Ispello & à Foligni, & enfin à Spolete pour y estre presenté à l'Empereur Antonin, [ce qui nous sert pour croire que S. Pontien a vécu dans le mesme temps que Saint Concorde, qui ayant esté fait Soudiacre par Saint Pie, selon ses actes, doit avoir souffert non sous Antonin Caracalla, mais sous T. Antonin, ou sous M. Aurele Antonin. Baronius & Bollandus aiment mieux l'entendre du dernier,] 'sous lequel ils mettent aussi S. Pontien.

29. jan. p. 929. § 7. 15-19.

14. jan. p. 933. § 6.

'Bollandus dit que ce Saint fut transferé à Utrecht en l'an 968, par Baudri Evesque de ce lieu: mais que quoique les auteurs en parlent comme si tout son corps eust esté apporté en cette ville, cela n'est vray neanmoins que de quelques uns de ses os, mis dans une grande chasse comme si tout son corps y eust esté: ce qui se voit, ajoute-t-il, en beaucoup d'autres reliques: Il dit que ses os ont echapé la

p. 935.

fureur des heretiques, & sont encore aujourd'hui entre les mains de quelques personnes de pieté: & que le reste de son corps se garde dans l'eglise qui porte son nom hors des murs de Spolete.

Pour la page 319. § 7.

NOTE VII.

Sur S. Alexandre Evesque, Martyr à Rome.

[Nous ne trouvons rien de S. Alexandre Evesque, que dans les martyrologes. Mais Adon en parle si amplement sur le 26 de novembre, que nous avons cru le devoir marquer. Car ce qu'il en dit peut passer pour des actes, & mesme assez longs. Nous voudrions pouvoir ajouter aussi qu'ils sont bons: mais on n'y voit que des prodiges & des faits Metaphrastiques, sans aucun air de verité & d'antiquité.]Il paroist par ce qu'il en dit, que ce Saint estoit Evesque de quelque ville autour de Rome. 'Baronius n'a pu trouver quelle elle estoit. [Adon le fait amener à Rome pour y estre interrogé par l'Empereur, & y souffrir divers tourmens. C'est pourquoi nous le contons entre les martyrs de Rome.] On pretend neanmoins qu'on alla luy trancher la teste à 20 milles de là sur le chemin de Claude, [sans qu'on nous dise aucune raison d'une chose si peu croyable.] Il fut decapité ou enterré le 21 de septembre, auquel Adon en parle en un mot. 'Le martyrologe Romain, & d'autres nouveaux, le marquent le mesme jour. Et Usuard y fait un abregé de ce qu'on en dit. Adon ajoute que le Pape Damase le transfera le 26 de novembre, en une grote qu'il avoit fait accommoder pour cela. 'C'estoit, selon Ferrarius, dans le mesme endroit où il avoit esté enterré d'abord: 'Et il semble que ce fust à Rome. [Le martyrologe Romain dit que Damase le transfera à Rome.]

Ferr.it.p.608. Bar.21.sept.e. c. Ferr.it.p.608. Ado, 26.nov.

Pour la page 319. § 7.

NOTE VIII.

Sur S. Julien de Sore.

'Les Eglises de Sore & d'Atin [dans l'ancien Latium, & aujourd'hui dans la terre de Labour,] honorent chacune le 27 de janvier S. Julien comme un martyr qui a souffert dans leur ville: & Baronius l'a mis dans le martyrologe Romain. On n'en a rien d'ancien: & Bollandus en donne seulement des actes tirez de Chioccarel, [dont la composition paroist toute nouvelle: & il y a divers faits assez peu probables, quand ce ne seroit que ce qu'on y lit tout d'abord,]que sous Antoninus Pius, les Chrétiens estoient contraints d'offrir de l'encens aux idoles, s'ils ne vouloient perir par des supplices atroces. 'Aussi cela n'a pas empesché Baronius de mettre le martyre de ce Saint sous M. Aurele.

Boll. 27. jan. p. 767. a. b. p. 768. n. a | Bar. 175. § 7.

Pour la page 319. § 7.

NOTE IX.

Sur S. Lazare de Trieste.

'On ne trouve rien de S. Lazare que dans des martyrologes fort nouveaux, '& dans des actes écrits en italien, que Bollandus reconnoist estre aussi fort nouveaux, & sans aucune autorité. On pretend sur ces monumens que le Saint estoit Diacre à Trieste, & qu'il y a souffert le martyre sous Antonin. 'Il y a encore aujourd'hui une chapelle de son nom dans la cathedrale: & l'on tient à Trieste que son corps y est. 'D'autres veulent qu'il ait esté porté à Verone dés l'an 755, & qu'il y soit encore dans l'eglise de S. Firme. 'Bollandus en donne quelques reliques à Verone, & laisse le reste à Trieste.

Boll. 12. apr. p. 68. § 14. § 2. 12. § 1. § 15. 16. § 16.

Pour la page 319. § 7.

NOTE X.

Sur S. Potite.

'Bollandus traite fort amplement de S. Potite martyr, & en donne bien

Boll. 13. jan. p. 752-766.

des choses, [dont tout ce qu'on peut conclure, c'est qu'on ne sçait ni d'où il estoit, ni en quelle année, ou en quel pays il a souffert, ni en quel lieu sont ses reliques. Il raporte ses actes de deux manieres, qui toutes deux n'ont pas seulement la vrai-semblance.] Sa feste qui ne se trouve que dans quelques nouveaux martyrologes, y est marquée en divers jours du mois de janvier. Le Romain luy assigne le 13, & met le Saint en Sardaigne sous Antonin. 'Il y a à Naple une abbaye de Benedictines sous le nom de S. Potite, qu'on pretend estre ancienne.

P.753. § 1.2.

P.754.§ 12.

NOTE XI.

Pour la page 319.§ 7.

Sur S.te Parasceve & S.te Venerande.

'Les Grecs font en partie leur grand office le 25 de juillet, d'une sainte martyre nommée Parasceve, '& nous en donnent une grande legende dans leurs Ménées. [Je ne sçay point qu'on en trouve rien autre-part. Ainsi nous n'en aurions rien dit dutout, s'il n'estoit à propos de marquer le jugement que Bollandus fait de son histoire:] '& ce jugement est que tout ce qu'on en dit est entierement fabuleux, en sorte qu'il seroit fort difficile d'en rien tirer qu'on pust croire avec quelque solidité estre au moins un peu vrai-semblable.

Menæa, p. 249-262.

p.256-258.

Boll.may, t.1. p.35.1.

'Il croit que c'est la mesme Sainte qui est honorée par les Moscovites le 13 ou le 27 d'octobre sous le titre de vierge & de martyre, & dont on dit que le corps a esté transporté de Constantinople à Jassi dans la Valaquie sur les confins de la Moldavie, dit Bollandus. 'Baudrand [& Sanson] la font capitale de la Moldavie. 'Le corps de la Sainte y est extremement reveré dans un monastere de l'Ordre de S. Basile: & il semble que son corps y soit tout entier sans corruption. On y lit le jour de sa feste une grande histoire de sa vie écrite en grec, mais pleine de faits absurdes & tout à fait indignes d'une Sainte.

1|48.1.|49.2.

Baud.p.368.

Boll.may,t.1. p.48.1.

'Comme le mot de *Parasceve* en grec signifie le vendredi, appellé par les payens *dies Veneris*, Bollandus croit que S.te Parasceve est la mesme qu'une S.te Venere ou Venerande, honorée en Sicile, & dans le royaume de Naple, dont l'histoire n'est pas moins fabuleuse. [Je n'en trouve rien dans l'histoire des Saints de Sicile par Cajetan,]qu'une petite histoire d'une S.te Verate, tuée, dit-on, par ses freres, parcequ'elle ne vouloit pas se marier, & dont on fait le 26 de juin. Mais ce que l'on en dit [est tout à fait different de ce que les Grecs disent de S.te Parasceve.]Aussi on ne la fait pas plus ancienne que le temps des Sarrazins, & que le commencement du X. siecle.

P.35.1.

Sic.San.t.2. p.86.

p.86|n.p.30.

[Selon ce que Bollandus en dit, il faut qu'il en ait eu une autre histoire conforme à celle]'que Pierre des Noels nous fait d'une S.te Venerande, qu'il met le 14 de novembre, mais dans les Gaules. 'Quelques uns, ce semble, disent qu'elle estoit née a Locres dans la Calabre Ulterieure, & qu'elle a souffert dans la Galacie, non dans les Gaules. [Quoy qu'il en soit, l'histoire qu'en donne Pierre des Noels est toute semblable à celle que les Grecs font de S.te Parasceve, & encore plus belle en ce genre.] 'Baronius qui l'a mise dans le martyrologe Romain, [pouvoit attendre qu'il en eust quelque meilleure autorité que Pierre des Noels,] qu'il cite seul. [Je ne sçay si ce ne seroit point la mesme chose que S. Venerand martyr à Troies dans les Gaules, qu'on honore aussi le 14 de novembre.] 'Mr du Bosquet en fait une Sainte differente, & la met sous M. Aurele.

P.de Nat.l.10. c.61.p.200.2.

Sic.San.t.2.n. p.30.2.

Bar.14.nov.d.

Bosq.l.2.c. 28.p.98.

NOTE XII.

Pour la page 320.§ 8.

Sur S. Floccelle.

[Les actes de S. Floccelle que nous

avons dans Mombritius, ne sont apparemment qu'un abregé de quelque histoire plus ample : & cet abregé ne contient que des miracles Metaphrastiques. Ils mettent ce Saint sous Antonin;]ce que Mr du Bosquet entend de M. Aurele. [Ils ne marquent pas seulement où il a souffert.]Pierre des Noels dit que ce fut à Autun; [ce que Molanus,]M. du Saussay, [& le martyrologe Romain, ont suivi. Les anciens martyrologes n'en parlent pas.]

Bosq.l.2. c.15. p.79.
P. de N. l.8. c. 92. p.166 1.
Sauss.17. sept. p.632.

Pour la page 321. § 9.

NOTE XIII.

Que l'apologie d'Athenagore n'est écrite qu'en 177.

Athng.p.1.

'L'apologie d'Athenagore est adressée ***Aux Empereurs M. Aurele Antonin, & L. Aurele Commode, Armeniaques, Sarmatiques, & philosophes.*** 'Le P. Labbe, & d'autres, croient que le dernier est L. Verus, frere de Marc Aurele par adoption, & qu'ainsi cette apologie n'a pas esté écrite aprés l'an *169*, auquel L. Verus est mort. 'Mais 1°, Ceux mesmes qui sont dans cette pensée, avouent que ce Prince ne se trouve jamais nommé Commode dans les medailles, depuis qu'il eut quitté ce nom pour prendre celui de Verus, avec l'Empire, ni que depuis ce temps là on ait jamais manqué à luy donner celui de Verus. Que si S. Jerome l'a appellé Commode, [ce n'est point du tout une raison de croire qu'un auteur contemporain ait fait la mesme faute.] 2°, 'Le titre de Sarmatique ne luy convient pas non plus, & on ne le luy donne jamais. [On ne voit point que M. Aurele l'ait pris avant l'an 170, ni mesme avant sa grande victoire sur les Quades en 174. 3°, 'Athenagore souhaite à ces deux Princes que le fils succede à son pere : ἵνα παῖς παρὰ πατρὸς διαδέχηται τὴν βασιλείαν. [Il parle donc à un pere & à un fils, dont l'un seulement possedoit l'Empire, quoique l'autre pust aussi avoir le titre d'Empereur, c'est à dire à M. Aurele & à Commode son fils, & non pas à deux freres qui regnoient ensemble. Il est encore plus clair en un autre endroit,]où il dit, 'Tout est soumis à vos Majestez, au pere, & au fils : ὡς ὑμῖν πατρὶ καὶ υἱῷ πάντα κεχείρωται, 'de quoy le P. Pagi n'a pu s'echaper, qu'en disant qu'Athenagore fait Lucius fils de M. Aurele, quoique ce fust son frere, afin de faire une allusion plus juste aux deux personnes de la Trinité, le Pere & le Fils. 4°, Si Alexandre dont il parle *p.29. 30*, & qui estoit mort alors, est celui d'Abonotique, il ne doit estre mort que sur la fin de M. Aurele, puisque Lucien n'en a écrit l'histoire que sous Commode. 'Baronius infere encore que cette apologie n'a esté écrite qu'en [176 ou] 177, 'de ce qu'elle marque que l'Empire estoit alors dans une profonde paix: [ce qui ne s'est presque rencontré qu'en ces deux années:

Lab. scr. p.124.
Pagi, 177. § 9.
Hall. v. Just. p.294.295.
Athng. leg. p. 40.a.
p.17.d.
Pagi, p.177. §
Bar. 179. § 40.
Athng. p.2.6.

Nous ne voyons rien qu'on puisse opposer à cela,]sinon qu'on ne donne point à Commode le titre d'Armeniaque, '& que Capitolin dit que Marc Aurele le quitta lorsqu'il prit celui de Germanique. [Mais l'ayant eu une fois, il n'est point étrange qu'on ait continué à le luy donner, quoiqu'il ne le prist pas luy mesme; & la mesme difficulté se rencontre dans l'opinion contraire:]'de sorte que Dodwel & le P. Pagi qui la suivent, sont reduits à dire que le titre de Sermatique a esté mis en cet endroit par une bevuë des copistes, au lieu de celui de Barthique. [Il n'est point étrange non plus, que dans une inscription commune on ait donné au fils les titres qui appartenoient proprement au pere, à qui l'on s'adressoit veritablement, le fils n'y estant nommé que par forme. C'est par la mesme raison qu'on leur donne à tous deux le titre de philosophes,

Cyp. dis. 11. c. 37. p. 261.
M. Aur. v p. 27.c.
Cyp. dis. p. 261 | Pagi, 177. § 9.

outre que Commode qui avoit alors divers philosophes autour de luy, meritoit bien autant ce titre que L. Verus à qui Saint Justin le donne,]'Dodwel pretend qu'Athenagore marque qu'il écrivoit dans la mesme Olympiade que Peregrin s'estoit brulé, c'est à dire dans la 236.e, qui finit en l'an 169, περὶ τὴν Ὀλυμπίαν, dit Athenagore *p.30.a.* [Mais ces termes ne peuvent-ils pas signifier aussi naturellement, que Peregrin s'estoit brulé auprés de la ville d'Olympe comme nous l'apprenons de Lucien: & c'est le sens que Gesner a pris en traduisant cet endroit. Que si ce peut estre le sens, l'argument de Dodwel tombe par terre. Je croy mesme qu'on peut ajouter que περὶ τὴν Ὀλυμπίαν, ne sauroit signifier autre chose: & que pour faire le sens de Dodwel, il faudroit κατὰ τὴν ὀλυμπιάδα ταύτην.]

Cyp. dis. p. 262.

'Il y en a qui ont cru que l'apologie qui porte le nom d'Athenagore estoit de S. Justin. [Mais je pense que tout le monde rejette aujourd'hui cette conjecture sans fondement, & personne n'étend la vie de S. Justin jusqu'à l'an 177, auquel cette apologie a esté écrite pour le plustost,]'puisque Commode estoit alors Empereur, [c'est à dire Auguste, ce qu'il ne fut qu'en 177. Et quand on voudroit se restreindre au titre d'*Imperator*,]'Il ne l'eut que le 27 novembre 176.

Hall. v. Just. p.292| Bar. 179 § 39.

Athng. p.2.

Com. v. p.46. c|50 c.d.

NOTE XIV.

Pour la page 323. § 9.

Que S. Athenogene Corevesque, peut estre celui dont parle S. Basile.

[Les martyrologes marquent le 16 juillet un S. Athenogene Corevesque, decapité sous Diocletien à Sebaste avec quelques autres:] '& nous en avons des actes attribuez à Metaphraste, [qui n'ont aucune apparence de verité.]'Baronius dit qu'il est constant que ce n'est pas l'Athenogene de S. Basile. [Et l'on n'en peut douter, supposé que celui de Sebaste ait esté decapité, & non brulé. Mais comme cela n'est fondé que sur des autoritez tres peu considerables, il est plus aisé de croire que ce n'est qu'un mesme Saint, que de dire qu'un martyr canonizé par S. Basile, soit demeuré absolument inconnu à toute l'Eglise. En ce cas, il faut dire ou que les actes de Saint Athenogene Corevesque, se trompent encore en mettant son martyre sous Diocletien, ou que Saint Athenogene est entierement different d'Athenagore.]

Sur. 17. jul. p. 209.

Bar. 16. jul. b.

NOTES SUR SAINT POLYCARPE.

NOTE I.

Pour la page 327. § 1.

D'une fausse vie de S. Polycarpe: De ceux qu'on pretend avoir esté Evesques de Smyrne avant luy.

[LE P. Halloix & Bollandus raportent diverses particularitez sur le commencement de la vie de S. Polycarpe, tirées d'une histoire de ce Saint, qu'ils ont trouvée, disent-ils, jointe à ses actes: Et comme à la fin de ses actes il est parlé d'un Pione qui en avoit fait une copie, ils ont cru que cette vie qui les suivoit estoit de ce mesme auteur. Mais quand cela seroit vray, nous ne savons pas qui est ce Pione, ni en quel temps il vivoit. Et il paroist qu'il estoit bien eloigné du temps de S. Polycarpe, puisqu'ayant transcrit ses actes sur le manuscrit d'un Socrate, qui les avoit, dit-il, copiez sur l'exemplaire de Caius disciple de S. Irenée, il declare que cette copie de Socrate estoit presque entierement effacée par la longueur du temps.

Que

Que si cette vie ne peut pas tirer beaucoup d'avantage de son auteur elle ne trouvera pas plus d'autorité par elle mesme. Sans parler de ce qu'elle ne dit rien de S.Ignace, ni du voyage de S. Polycarpe à Rome, ni de son martyre, ce que l'on pourroit excuser sur ce que n'estant pas entiere, on a droit de presumer que toutes ces choses se fussent trouvées dans la suite que nous n'avons point, il est difficile de juger pourquoi parlant si amplement de la jeunesse de S. Polycarpe, & de son ordination, elle ne dit pas un mot des Apostres, avec lesquels nous savons qu'il a vécu, & particulierement de S.Jean l'Evangeliste qui le fit Evesque de Smyrne: ce qui est proprement oster à ce Saint le plus grand de ses avantages; S. Irenée & Tertullien ne l'ayant allegué pour autoriser la doctrine de l'Eglise, que parcequ'ayant vécu avec les Apostres, le témoignage qu'il rendoit à la verité estoit audessus de toutes les calomnies des heretiques.

Boll. 26. jan. p. 696. § 2. Pour dire neanmoins en abregé ce qui est porté par cette vie, 'nous y lisons que S.Paul sortant de Galacie, vint chercher quelque repos parmi les Fideles de Smyrne, pour passer à Jerusalem. [Il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'accorder cette suite avec les Actes.] Il y est parlé d'un discours que ce mesme Apostre y fit sur la Pasque; dont l'auteur de la vie infere que l'on ne doit jamais celebrer cette feste hors les jours des Azymes; [ce que nous faisons neanmoins quelquefois.

§ 3. Aprés toutes ces choses qui ne touchent point S. Polycarpe, 'enfin cet auteur commence sa vie en raportant qu'une femme nommée Callisto, receut en songe commandement par un Ange, d'aller acheter à quelque prix que ce fust, un enfant nommé Polycarpe, qui estoit originaire d'Orient, & que deux hommes amenoient en cette ville. Callisto l'ayant acheté, '& l'ayant elevé chez elle comme son fils, luy confia le soin de toute sa maison, 'particulierement dans un voyage qu'elle fit, durant lequel Polycarpe distribua aux pauvres toutes les provisions de sa maistresse. 'Quand elle fut revenüe, elle alla visiter tous ses magasins, parcequ'on luy avoit dit qu'ils estoient vides, & elle les trouva remplis, Polycarpe ayant demandé à Dieu cette faveur. Il luy avoua neanmoins tout ce qu'il avoit fait, & elle l'en loüa, l'adopta pour son fils, & enfin en mourant le fit son heritier universel. § 4. § 5.

§ 6. 8. 'L'auteur s'étend ensuite amplement sur la sage conduite, la vertu, & les aumosnes de S. Polycarpe; 'raconte les raisons pour lesquelles il embrassa la virginité, 'avec quelle sagesse il se conduisoit à l'égard de son Evesque nommé Bucole, 'lequel enfin le fit Diacre, & luy donna le soin non seulement d'instruire & de catechizer les catecumenes, mais encore de refuter les payens, les Juifs, & les heretiques. 'Il dit qu'il fit plusieurs homelies, & écrivit plusieurs lettres qui ont esté perduës pour la pluspart par la persecution qui le couronna du martyre; mais que l'on peut juger de ce qui a esté perdu par ce qui nous en reste, & particulierement par sa lettre aux Philippiens. § 9. § 10. 11. § 11-16. § 12.

§ 17. 'Il ajoute qu'il fut depuis elevé malgré luy au sacerdoce, n'ayant cedé qu'aux supplications de tout le monde, & au commandement que Dieu luy en fit dans une vision. [Mais ce qui rend cette narration plus suspecte,] c'est qu'elle dit qu'il ne fut fait Prestre que lorsque ces cheveux qui commençoient à blanchir, marquoient déja les approches de la vieillesse: [au lieu qu'il est certain qu'il fut fait Evesque environ 62 ans au moins

avant sa mort, & que peu d'années avant son martyre il avoit fait le voyage de Rome. Ainsi il ne pouvoit pas approcher de la vieillesse lorsqu'il fut fait Prestre.]

§20-24. 'Le bienheureux Bucole estant mort, dit cet auteur, & les Evesques d'alentour assemblez pour luy donner un successeur, (il n'est pas dit là un mot de S. Jean,) S. Polycarpe fut établi Evesque, tant par les suffrages de tout le peuple & le consentement du Clergé, que par le témoignage que Dieu donna de sa volonté dans diverses visions. §25.32. 'Ensuite de cela l'auteur raporte quelques miracles du Saint, dont il y en eut un qu'il fit à l'instance de toute la ville & des payens mesmes. [Voilà jusqu'où va cette vie, de laquelle nous avons mieux aimé faire ici un abregé à part, que de la mesler avec ce que nous avons à tirer des plus anciens & des plus considerables auteurs de l'Eglise.]

6.feb.p.766.767. 'Ce que dit cette histoire que Bucole fut Evesque de Smyrne avant S. Polycarpe, a esté receu des Grecs, comme on le voit par les Menées, qui marquent la feste de ce S. Bucole le 6 de Suid.π p.560.c. fevrier, '& mesme par Suidas.a Outre a Boll.6.feb. p.766.767. ce qu'on en lit dans la vie de S. Polycarpe dont nous parlons, les Grecs le relevent beaucoup dans leur office; & Nicephore luy donne le titre de Thaumaturge. Ils pretendent qu'avant que de mourir il sacra S. Polycarpe Evesque; ce que Bollandus ne veut pas recevoir, parceque cela est contraire à la vie mesme de ce Saint, [& aux Peres qui disent qu'il fut ordonné par les Apostres.] p.767.b.c. 'Quelques Latins suivant les Grecs, ont aussi marqué S. Bucole le 6 de fevrier.

Suid.π p.560.c. 'Suidas dit que ce Bucole a esté le premier Evesque de Smyrne, & Saint Polycarpe le second. Boll.26.jan. p.696.§2.3. 'Neanmoins la vie de Saint Polycarpe semble mettre avant S. Bucole un Stratée frere de S. Timothée. Const.l.7.c.46.p.327.b. 'Les Constitutions des Apostres font un Ariston premier Evesque de Smyrne, aprés lequel elles mettent Stratée fils de Loide [comme S. Timothée,] & puis un autre Ariston. Poly.act.n.34.p.62. 'Le plus seur est de ne se guere arrester à tout cela.

NOTE II.

Pour la page 328. §1.

Si le Saint estoit déja né en l'an 62.

Poly.ep.c.11. p.1013.b. 'S. Polycarpe dit dans son epistre aux Chrétiens de Philippes, qu'il ne connoissoit pas encore Dieu lorsque S. Paul écrivit à cette Eglise [en l'an 62,] a.U.7.p.2. 'd'où Usserius infere qu'il estoit né dés ce temps là: [Et cela prouveroit qu'il a vécu au moins 104 ans. Mais cette conjecture est assez foible: & mesme elle ne paroist pas recevable à cause du voyage que le Saint fit à Rome neuf ans au plus avant sa mort.] a.C.p.486.b. 'Mr Cotelier raporte cet endroit de S. Polycarpe à l'Eglise de Smyrne; [ce qui paroist moins naturel:] Act.19.v.10. '& puisque toute l'Asie connoissoit J.C. dés l'an [57.] que S. Paul quitta Ephese, [il y a peu d'apparence que la ville de Smyrne ne le connust point encore en 62.]

NOTE III.

Pour la page 332. §3.

Sur ce que S. Polycarpe demande des nouvelles de S. Ignace.

Poly.ep.c.9. p.1010. 'S. Polycarpe dans son epistre aux Philippiens, paroist mettre S. Ignace entre ceux qui avoient déja souffert la mort, & estoient déja arrivez au lieu que Dieu leur avoit destiné: [ce qui peut sembler difficile à accorder avec la suite de la mesme lettre,] c.13.p.1013.d. 'où il prie les Philippiens de luy mander ce qu'ils auront appris d'assuré touchant Saint Ignace. [Il pouvoit neanmoins presumer par le temps, que S. Ignace estoit mort alors, & n'en avoir point encore appris rien de certain. Il pouvoit encore ne demander pas des nouvelles de sa mort, mais le détail

de ce qu'il avoit dit ou fait à Philippes & aux environs, comme font ceux qui demandent des memoires pour faire la vie d'un homme. Je pense neanmoins que la veritable solution est, 'que S.Polycarpe dans le premier endroit ne parle pas de S.Ignace seul, mais encore de Saint Paul, des autres Apostres, & de quelques Philippiens martyrizez. [Ainsi il n'est point necessaire que ce qu'il ajoute de leur mort se raporte à S.Ignace; & on peut ne l'entendre que d'une partie de ceux dont il a parlé.]'L'endroit où il demande des nouvelles de S.Ignace ne se trouve aujourd'hui que dans le texte latin: 'mais il est cité par Photius.

p.1010.c. p.1013.a.d. Phot.c.126.p. 305.c.

Pour la page 133.§3.

NOTE IV.

Sur quelques fragmens attribuez à S. Polycarpe.

'Feuardent raporte cinq passages qui sont attribuez à Saint Polycarpe par Victor de Capoue [vers l'an 550.]'Bullus croit qu'ils peuvent venir de quelques unes de ses lettres qui sont citées par S.Irenée. 'Usserius ne paroist pas neanmoins bien persuadé que ces passages soient veritablement de S.Polycarpe: & le P.Halloix est au moins contraint d'avouer que s'ils en sont, on y ajoute des choses qui n'en peuvent estre. [Outre ce que luy & Usserius en ont remarqué, on y peut ajouter ce qu'on lit dans le second de ces passages,]'Que S.Jacque frere de S.Jean a souffert le martyre le dernier de tous les Apostres; [ce qui est certainement faux & indigne de S.Polycarpe.]

Iren.l.3.c.3. p.241. Bull.l.2.c.3.p. 91. Poly.act.n.p. 72.73. p.31.

Pour la page 336.§6.

NOTE V.

Sur le jour & l'année de son martyre.

[Tout le monde est convenu, jusqu'à un nouvel auteur, dont le sentiment s'examinera en particulier,]'que S.Polycarpe est mort sous M.Aurele, comme Eusebe le dit dans son histoire. 'Il fut pris prés de Smyrne le vendredi, ª aussi-tost mené dans la ville *le grand samedi*, dit la lettre de l'Eglise de Smyrne; '& martyrizé le mesme jour du grand samedi, le 2 du mois Xanthique, le settieme des calendes de may, comme porte la mesme lettre donnée par Usserius avec les actes de Saint Ignace, & par Mr Cotelier. 'La plusspart de ceux qui ont examiné ce point, entendent par le grand samedi celui qui precedoit la feste de Pasque, 'soit qu'il en fust la veille, comme parmi ceux qui faisoient toujours Pasque le dimanche, soit qu'il en fust plus eloigné, comme cela arrivoit souvent parmi les Asiatiques, qui faisoient toujours Pasque en ce temps là le 14 de la lune. 'On marque que les Juifs appelloient ce samedi *le grand sabbat*: [& il est aisé que cette solennité ait passé d'eux aux Chrétiens. La raison qu'on rend pourquoi les Juifs honoroient ce sabbat, est pitoyable. Je ne sçay aussi pourquoi les Chrétiens d'Asie, qui ne faisoient pas Pasque le dimanche, eussent solennisé le samedi qui le precedoit plus qu'un autre jour. Mais enfin voilà ce que disent les plus habiles.]

Eus.l.4.c.15. p.128.d. Cotel.a.p.p. 1021.d. a p.1022.a. p.1026.c| Poly.act.p. 29. Grandami.p. 63.67. Uss.an.M.c. 3.p.101.1. p.1022.1|Pears. post.p.295.

'Selon ce sens il y a certainement faute dans le 7 des calendes de may, qui est le 25 d'avril, le samedi de devant Pasque ne pouvant jamais arriver si tard. Aussi tout le monde abandonne cette date. 'La chronique d'Alexandrie lit le 7 des calendes d'avril, ajoutant aussi que c'estoit le grand samedi. 'Il se trouve en effet, selon Usserius, qu'en l'an 169, le 7 des calendes d'avril, c'est à dire le 26 de mars, estoit le samedi de devant le 14 de la lune. C'est pourquoi il y met le martyre de S.Polycarpe, tant dans ses notes 104 & 105 sur les actes de ce Saint, *p.69.70*, que dans sa dissertation sur l'année Macedonienne *c. 3. p.*

p.296. Chr.Al.p. 604. Uss.an.M.p. 101.2|Pagi. 167.§4.

100. en quoy il est suivi par le P. Pagi : 'Bolandus ne s'en eloigne pas. [a] Bucherius y revient encore quoique par un autre tour. Car il pretend que selon un ancien cycle suivi alors 'par les Juifs, le 26 de mars en 169, estoit le 15 de la lune & le premier jour des Azymes. Mais il soutient aussi que le sabbat qui concouroit avec les azymes estoit le grand sabbat des Juifs, alleguant ce que dit S. Jean, que le lendemain de la mort de J. C. estoit le grand jour du sabbat: 'en quoy Mr Valois semble quelquefois preferer son opinion à celle d'Usserius, & des autres qui suivent les Rabins. 'Le P. Halloix veut aussi que S. Polycarpe ait souffert le 26 de mars, & le samedi saint; 'mais il le met vers l'an 167, qu'il conte 169 avec Baronius, 'au lieu qu'en 167, Pasque estoit dés le 23 du mesme mois; [& le 26 n'estoit pas le samedi, mais le mécredi.]

Boll. 26. a. n. p. 692. § 9. a Buch. cycl. p 48.

Eus. n. p. 70. a. b. d.

Hall. v. Poly. p. 593.

p. 505. 592. 1.

Boll. 26. jan. p. 692. § 5.

'La difficulté est d'accorder cette opinion avec le 2 du mois Xanthique. Car ce mois se prend d'ordinaire pour celui d'avril; & l'ancien traducteur des actes de S. Ignace a mis en effet *mense aprilio*, sans exprimer le jour, peut-estre parcequ'il ne pouvoit accorder le 2 de Xanthique avec le 7 dés calendes de may. 'Peut-estre encore que la mesme raison a fait que l'auteur de la chronique d'Alexandrie ayant trouvé, comme on croit, dans sa copie le 7. des calendes d'avril, n'a point voulu parler dutout du mois Xanthique. 'Neanmoins Usserius accommode cette date mesme à son opinion, en remarquant que selon Galien, les mois Macedoniens ne commençoient pas avec les mois Romains, mais quelques jours plustost, & qu'ainsi Xanthique répondoit à avril, en commençant neanmoins au 25 de mars.

Uss. an. M. p. 201. 1.

a|Pears. post. p. 297.

[Il se rencontre encore une autre difficulté dans l'opinion d'Usserius, fondée sur les actes de S. Pione martyrizé à Smyrne sous Dece, qui paroissent écrits par un témoin oculaire, & qu'Eusebe avoit mis dans son livre des Martyrs. *V. S. Pione*.] 'Car ces actes portent qu'il fut pris le 23 de fevrier jour du grand samedi; qui estoit la feste de S. Polycarpe : [& les Grecs font effectivement la feste de S. Polycarpe le 23 de fevrier.] 'Dans la suite de ces actes on voit encore que les Juifs festoient ce jour là, parceque c'estoit le grand sabbat. 'Usserius ne trouve point d'autre réponse à cela, que de dire qu'il y a faute dans ce 23 de fevrier. Il pretend que S. Pione fut pris le 22 de mars, qui en 251 estoit le samedi de devant le 14 de la lune de Pasque, & qu'on y faisoit la feste de S. Polycarpe, 'parcequ'on l'avoit attachée à ce samedi sans égard au jour du mois.

Boll. 1. feb. p. 42. c.

p. 43. a.

Uss. an. M. c. 3. p. 102. 2.

1.

[On peut ajouter pour une troisieme difficulté,] 'que la chronique d'Eusebe met le martyre de S. Polycarpe non en 169, mais en 166 ou 167. [Dans son histoire il precede celui de Saint Justin,] 'aprés lequel Eusebe met la mort du Pape Anicet en la huittieme année de M. Aurele, [c'est à dire en 168. Ainsi s'il a mis ces choses dans l'ordre où elles sont arrivées, S. Justin mesme doit avoir souffert au plustard en 168.

Eus. chr. n. P. p. 621. 1. c.

l. 4. c. 19. p. 141.

Ces difficultez font douter du sentiment d'Usserius. Car il faut avouer que la seule solution qu'il ait trouvée à la seconde est bien violente. Il semble mesme que le grand sabbat marqué dans les actes de S. Pione, n'estoit pas le samedi de devant Pasque. Car on convient, ce me semble, que les Orientaux jeûnoient ce samedi là :] 'Et la premiere chose marquée de S. Pione le grand samedi, c'est qu'il mangea; ensuite de quoy il fut pris: & il se passa bien des choses avant qu'il fust mené ce jour là en prison. [Ainsi il avoit mangé de fort bonne

Boll. 1. feb. p. 42. f.

heure.] Il avoit jeûné la veille; [mais il n'est point dit que ce fust parcequ'on y celebroit la Passion de J.C.] 'Il n'est point parlé non plus d'une solennité si considerable dans les actes de S. Polycarpe, lorsqu'il y est parlé de sa retraite & de sa prise le vendredi veille du grand sabbat. [Je croy qu'on auroit aussi de la peine à trouver dans l'antiquité qu'on ait attaché la feste de quelque Saint non au jour fixe du mois, mais à un jour mobile, & surtout au samedi de devant Pasque, qui changeoit d'un mois entier, & qui estoit assez occupé par la memoire de la Passion. L'Eglise de Milan n'a eu garde d'attacher la feste de Saint Ambroise à ce mesme samedi, qui fut certainement celui de sa mort.

Pour le mois Xanthique mesme, quoique dans l'ordinaire on le prenne pour le mois d'avril,] '& que ce fust certainement l'usage du temps de S. Chrysostome dans la Syrie; 'cependant puisque Galien qui vivoit sous Marc Aurele comme S. Polycarpe, & qui estoit de l'Ionie où est Smyrne, dit que le mois Artemise commençoit à l'equinoxe du primtemps, [il est assez naturel de croire que le 2 de Xanthique marqué dans les actes de S. Polycarpe, est le 23 de fevrier,] auquel l'Eglise d'Orient fait la feste de ce Saint. [Saint Chrysostome mesme, s'il n'y a point de faute dans son texte, prend Xanthique pour mars,] 'puisqu'il dit que le mois de novembre est le neuvieme en contant depuis Xanthique.

[La faute des actes de S. Polycarpe, qui portent *VII. kal. maias*, vient plus aisément de *VII. kal. martias*, qui est le 23 de fevrier, que de *VII. kal. apriles*, comme a mis la chronique d'Alexandrie, dont l'autorité n'est pas capable de decider ce point; & tout le monde l'abandonne en ce qu'elle met la mort de S. Polycarpe en 164.] 'Mr Valois & Florentinius supposent mesme que l'ancien interprete des actes de S. Polycarpe a mis *VII. kal. martias*. 'Mais dans Usserius & dans Bollandus il y a *maias*. [a] D. Thierri Ruinart qui l'a revuë sur deux manuscrits, l'a de mesme dans son edition. [Ce 23 de fevrier se rencontre au samedi en l'an 166, auquel plusieurs manuscrits de la chronique d'Eusebe, mettent la mort de S. Polycarpe, & en l'an 250, auquel l'histoire de Saint Pione s'accommode mieux qu'à l'an 251. Et cela s'accorde avec] 'ce que dit la chronique d'Alexandrie, que S. Polycarpe mourut 133 ans aprés J.C.

'La seule difficulté qui reste, c'est de savoir purquoi ce samedi est appellé *grand samedi*. Nous ne voyons point que ni Florentinius *p.* 341, ni d'autres en donnent de bonnes raisons. Mais cependant les actes de S. Pione nous assurent qu'on le qualifioit ainsi parmi les Juifs. Tant qu'on recevra donc comme veritable ce que portent ces actes, le sentiment le plus probable est certainement que S. Polycarpe a souffert [l'an 166,] le samedi 23 de fevrier. [Si l'on avoit preuve qu'il y eust faute dans les actes de S. Pione, il y auroit lieu de balancer entre ce sentiment & celui d'Usserius.]

'Mr Valois & Florentinius ont soûtenu avant nous que S. Polycarpe estoit mort le 23 de fevrier. 'Le Cardinal Noris se declare pour le mesme sentiment. Mr Toinard avoit fait la mesme chose dans ses notes sur Lactance *p.* 40. Il a hesité depuis, & a trouvé qu'il estoit assez probable que S. Polycarpe avoit souffert le 26 mars 147, comme il le declare dans un avertissement qu'il a fait ajouter à ces notes: [& il entre ainsi dans le sentiment de Pearson, que nous allons examiner.] Il promet d'en donner la raison: [mais nous ne savons point qu'il l'ait fait jusqu'ici.] En mettant la mort de S. Polycarpe le 23 de fe-

Marginal notes: Iren. p. 331. b. — Chrys. t. 5. h. 33. p. 426. d. — Uss. an. M. c. 1. p. 96. 2. — Chrys. obsc. 1. t. 3. p. 808. c. — Eus. n. p. 71. 1. b. Flor. p. 341. 342. — Poly. act. p. 29 | n. 105. p. 70 Pears. post. p. 295. — a Act. M. p. 24. § 1 | 345 16. — Chr. Alex. p. 604. — Eus. n. p. 74. a. d | Toin. in Lact. p. 40. — Eus. n. p. 74. 75 Flor. p. 340-344. Nor. epo. p. 18. a | 23-25.

vrier, il l'avoit mise aussi en l'an 166. 'Le Cardinal Noris qui fait la mesme chose, s'étonne avec raison de ce que Mr Valois a pretendu qu' il n'avoit souffert qu'en l'an 167, auquel le 23 de fevrier tomboit non au samedi, mais au dimanche. [La chronique de Eusebe n'est pas un grand argument quand elle seroit pour Mr Valois.] 'Il tire que Statius Quadratus sous qui S. Polycarpe souffrit, estoit Proconsul d'Asie en 167, à cause d'un endroit d'Aristide, & de la peste marquée par Eusebe en 168. 'Mais la peste de 168 dura bien des années. [Elle avoit commencé dés 165, ravageoit l'Asie dés 166, & duroit encore à la fin de 170, *v. M. Aurele* §. 9, & Quadrat dont parle Aristide, gouvernoit apparemment sous Antonin.] 'Car Severe luy succeda au bout de deux ans,'[a] en mesme temps qu' Heliodore gouvernoit l'Egypte. 'Or Mr Valois croit que cet Heliodore avoit esté secretaire d'Adrien, & que c'est le pere de Cassius qui se revolta en 175. [De sorte que selon toutes les apparences il fut plutost Prefet sous Antonin que sous M. Aurele.] 'Aristide receut sous Severe des lettres des Empereurs pere & fils, qui luy accordoient l'immunité. 'Mr Valois l'entend de M. Aurele, & de Commode qui estoit Cesar, [mais qui n'avoit que neuf ans : ainsi il ne songeoit pas à écrire. Que si c'est seulement parcequ'on mettoit son nom à la lettre, on y devoit encore plutost mettre celui de L. Verus Auguste. Car il vivoit encore en l'an 169,] auquel Mr Valois croit que Severe estoit Proconsul. [Ainsi il est bien plus problable de dire que ces lettres estoient de T. Antonin & de Marc Aurele. Je n'ay pas assez examiné l'histoire d'Aristide pour voir à quoy elle s'accommode mieux.] Mais le Cardinal Noris soûtient qu'on ne sauroit rien prouver par cet auteur pour l'an 167.

p.25| Eus.n.p. 71.a.b.
p.71.1.2.
Pears.post.p. 290.
Eus.n.p.71.2. a.
a Arist. or.26. p.502.
Dio, Val. n.p. 103.
Arist. or.26.p. 602.
Eus. n.p.71.2. a.

'Le P. Grandami en rejettant toutes les autres opinions, se tient au 2 de Xanthique, qu'il entend du 2 d'avril 169, parceque c'estoit le samedi veille du jour de Pasque, [comme si l'Eglise de Smyrne n'eust pas déja fait Pasque le 14 de la lune, qu'on dit avoir esté le lundi ou le mardi precedent :] '& cette opinion l'oblige de rejetter la date du 7 des calendes. 'Bollandus qui reçoit cette opinion comme probable, tombe dans le mesme inconvenient. 'Il raporte le sentiment d'un Chartreux qui veut que S. Polycarpe soit mort le samedi de devant la Septuagesime, prenant pour principe que ç'a esté le 26 de janvier; [ce que les autres ne luy accorderont pas.]

'Scaliger supposant qu'il a souffert en 167, dit que ce fut le samedi 22 de mars, veille de Pasque, abandonnant la date du 7 des calendes, qu'il n'avoit trouvé que dans la chronique d'Alexandrie, [& n'ayant pas vu celle du 2 de Xanthique : Et il n'a pas non plus songé qu'on faisoit Pasque à Smyrne le quatorzieme de la lune,] 'qui estoit cette année là le jeudi 20 de mars.

'S. Jerome dit que S. Polycarpe mourut sous le regne de M. Aurele & de L. Aurelius Commodus : 'ce qui est une expression ou fausse, [ou au moins fort impropre. Car s'il entend Lucius Verus, il n'a point esté appellé Commode depuis qu'il fut Empereur ; & s'il l'entend de Commode fils de M. Aurele, quoiqu'il ait esté fait Cesar tout enfant en l'an 166, on ne peut pas dire qu'il ait regné que depuis qu'il eut la puissance du Tribunat à la fin de 175, ou depuis qu'il fut fait Auguste un an aprés.]

'Pearson a formé une opinion toute nouvelle, en voulant que S. Polycarpe ait souffert dés l'an 147 sous Tite Antonin : abandonnant ainsi Eusebe & sur la mort de ce Saint, '& sur la

Grand. p. 59.
p.63.69.
Boll. 26. jan. p.692. § 9.
p.691. § 4.
Eus.chr.n.p. 221. 2.
Buch. p.29.
Hier.v.ill.c. 17.
Grand. p.62.
Pears. post.p. 307. 309.
p. 310.

chronologie des premiers Papes. Car il la faut entierement renverser selon ce principe : & Pearson a entrepris pour cela un ouvrage entier. [p. 302. 306.] 'Il avoue encore que selon son opinion il faut rejetter entierement les actes de Saint Pione. [Ces inconveniens & surtout le dernier, sont assez grands pour nous obliger d'examiner son sentiment avec soin, & pour ne le point recevoir à moins que ses raisons ne soient invincibles.]

[p. 283.] 'La premiere qu'il allegue, c'est que S. Polycarpe n'a vécu que 86 ans : & estant certain qu'il a esté fait Evesque par S. Jean, il ne peut pas estre mort, dit-il, sous M. Aurele, [qui n'a commencé qu'en 161,] parcequ'il auroit esté Evesque avant l'âge de 16 ans. [Je ne conçois rien à ce raisonnement. Car personne ne met la mort de Saint Jean avant l'an 100. Quelques uns la different jusqu'en 104. Ainsi quand S. Polycarpe n'aura vécu que 86 ans, il aura pu estre ordonné en l'an 104, à l'âge de 28 ans, (ce qui n'est point incroyable) en l'an 104, & mourir en 162. Mais ce qui est vray, c'est qu'on n'a point de preuve qu'il n'ait vécu que 86 ans. Tout ce qu'on en sçait,] [Eus. l. 4. c. 15. p. 132. a.] 'c'est qu'il dit luy mesme le jour de son martyre, qu'il servoit J. C. depuis 86 ans. [Pearf. post. p. 282. 283.] 'Or dit Pearson, la chronique d'Alexandrie & S. Gregoire de Tours, ont entendu ces 86 ans du temps de sa vie. [Mais ne peut-on pas aussi les entendre du temps qu'il avoit embrassé la foy ? Et n'est-ce pas mesme le sens qu'elles donnent naturellement ? Il est assurement bien difficile d'y en pouvoir donner un autre; & on ne l'a fait sans doute que parcequ' on à trouvé que 86 ans estoit déja beaucoup pour la vie d'un homme '

Au lieu de δουλεύω que nous avons [Poly. act. p. 21.] dans Eusebe,] 'les manuscrits qui se trouvent aujourd'hui des actes de S. Polycarpe, ont ἔχω δουλεύων, [qui est un peu moins formel contre Pearson, mais ne prouve rien pour luy.] L' ancien interprete de ces actes, voulant sans doute exprimer cette phrase greque, a mis, *octogesimum jam & sextum annum ingredior nomini ejus probatus & serviens semper*; [ce que Pearson n'a pas manqué de citer pour luy, quoique cette expression soit encore assez equivoque : & en la rapellant à son original, elle l'est bien davantage.] [n. 5. 61. 62.] 'Aussi elle n'a pas empesché Usserius qui nous l'a donnée, d'entendre les 86 ans de S. Polycarpe du temps de sa conversion.

[Pearf. post. p. 286.] 'Pearson veut tirer une seconde preuve d'un Nicetas qui vivoit, dit-il, du temps de Nerva : mais il n'insiste point sur cela; [ce qui nous dispense de l'examiner.]

[p. 286. 287.] 'Il fait bien plus de fort sur ce que Saint Polycarpe ayant souffert sous le Proconsul Statius Quadratus, on trouve que Lucius Statius Quadratus a esté Consul en 142. A quoy il ajoute que les Consuls estant faits Proconsuls au bout de cinq ans, il faut mettre le martyre de S. Polycarpe en 147. [Sans entrer dans la discussion de tous ces faits, il suffit de dire qu'ils ne prouvent rien, à moins qu'on ne montre qu'il ne peut pas y avoir eu un second Statius Quadratus Consul subrogé, vingt ans aprés l'autre : & c'est surquoi Pearson ne dit pas un mot.]

[p. 293-309.] 'Sa quatrieme raison sur laquelle il s'étend le plus, c'est qu'en l'an 147 le 26 de mars & le 2 du mois Xanthique estoit le grand samedi, c'est à dire celui qui precedoit Pasque. [p. 309.] 'Mais il avoue que tout ce qu'il dit fait egalement pour l'an 158, qui approche plus d'Eusebe; [& il ne donne aucune nouvelle raison contre 166,] [p. 297-301.] 'si non qu' il prouve que Xantique estoit avril en Syrie dans le IV. & V. siecle. [Mais qu'est-ce que cela fait pour le deuxieme siecle dans l'Asie mineure ?] [p. 308.] 'Il

combat l'an 169, parcequ'il soûtient que le 14 de la lune estoit le vendre di 25 de mars;[ce qui est fort propre pour confirmer]ce que dit Bucherius, que le cycle des Juifs marquoit leur Pasque le 26; [car on sçait que ces cycles sont rarement tout à fait justes.] Usserius en raporte d'autres selon lesquels Pasque estoit en 169 le 29, le 30, ou le 31 de mars; & il pretend que selon le cycle dont les Juifs se servent aujourd'hui, ils l'ont dû faire le 31.[Ainsi le 26 estoit leur grand sabbat selon qu'on explique ce terme.

Buch.cycl.p. 418.

Uff.an.M.p. 101.2.

Il me semble mesme qu'il y a un assez grand inconvenient dans l'opinion de Pearson.]Car il pretend prouver qu'en 147, les Juifs & les Chrétiens de Smyrne ont dû faire Pasque le 2 d'avril, qui estoit un samedi. [Or en ce cas y a-t-il apparence que les Juifs donnassent le nom de grand sabbat à aucun autre qu'à celui auquel estoit jointe leur plus grande feste? Nous voyons au moins dans S. Jean, que le samedi qui concouroit avec Pasque, ou qui le suivoit, estoit *le grand jour du sabbat*: Et ne vaut-il pas mieux juger par là de ce qui se faisoit 130 ans depuis, que par un usage dont on ne trouve peut-estre rien qu'au bout de cinq ou six-cents ans, & dont on ne rend que de tres mauvaises raisons? D'ailleurs, comme les cycles tardent d'ordinaire d'un jour ou deux, on a bien pu ne faire Pasque en 147 que le 3. ou 4.e d'avril, & en ce cas le grand sabbat, selon les principes de Pearson, aura esté le 2 d'avril, & non le 26 de mars; c'est à dire que toute sa chronologie tombe par terre.]

Pearf. poft.p. 308.309.

'Il nous cite une ancienne chronique manuscrite, qui met sous Tite Antonin le martyre de S. Polycarpe & de S. Justin.[Nous ne savons ce que c'est que cette chronique, ni si elle est exacte dans le reste, ni de combien elle est ancienne; & il est difficile qu'elle le soit autant que celle d'Eusebe.]

p.277.

'Il remarque que Saint Irenée qui écrivoit sous le Pape Eleuthere mort en 185, cite ceux qui avoient succedé à S. Polycarpe, ou mesme *à son siege*, selon l'ancienne edition d'Eusebe. [Rien ne nous oblige de preferer, ou plutost tout nous oblige de faire ceder cette edition à celle de Mr Valois, selon laquelle Saint Irenée prouve les sentimens de S. Polycarpe par ceux de son Eglise, ou mesme de toute l'Asie, c'est à dire sans doute par ceux qui vivoient alors & pouvoient rendre témoignage de sa foy: & moins il y aura eu de temps depuis sa mort, plus la preuve sera forte. Quand Saint Irenée aura parlé des successeurs de son throne, deux suffisent pour cela, & il y en peut avoir eu davantage en 20 ans. On pourroit dire encore qu'il parle en general des successeurs de S. Polycarpe, sans songer combien il y en avoit, & peut-estre sans le savoir. Nous serons encore plus au large sur tout cela, si S. Eleuthere n'est mort, comme nous croyons, qu'en 192. On peut remarquer en passant que si S. Pione est mort vers le mesme temps que S. Polycarpe, comme veut Pearson, Eudemon qui estoit Evesque de Smyrne dans le temps que S. Pione, souffrit, aura succedé à S. Polycarpe: Et il n'estoit guere propre à estre cité par S. Irenée, puisque selon les actes de S. Pione, il abandonna & persecuta mesme la foy.

p.277.278.

Je pense donc que la plus forte raison de Pearson,]'c'est que S. Irenée parle de S. Polycarpe comme d'une personne si ancienne, qu'il l'avoit à peine pu voir dans sa jeunesse.[Mais des raisons de cette nature ne sont guere propres pour prouver des faits. S. Irenée avoit pu voir S. Polycarpe vers l'an 140, âgé peut-estre de 70 ans, lorsque pour luy il en avoit 20 ou environ:

p.271.

ron: & il ne l'avoit plus vu depuis, estant passé dans les Gaules peu de temps aprés. Tout cela peut estre, & supposé que cela soit, il a pu, & a mesme dû parler comme il a fait, quand mesme S. Polycarpe aura encore vécu 20 ou 30 ans depuis.

Cependant voilà à quoy se reduisent toutes les raisons de Pearson: Elles suffiroient peut-estre pour donner quelque probabilité à son sentiment, si rien ne le combatoit. [Mais peut-on dire qu'elles soient assez fortes pour contredire ce qu'Eusebe dit positivement, & pour abandonner une piece aussi excellente que sont les actes de S. Pione. Car s'il n'y avoit que la chronologie des Papes qu'il faut renverser durant 200 ans, nous trouvons assez d'incertitude dans celle que nous suivons, quoique fondée sur Eusebe, pour recevoir avec joie toutes les lumieres que l'on nous pourroit donner; pourvu neanmoins que ce soient veritablement des lumieres, fondées sur des raisons un peu solides, & non pas de simples conjectures comme celles de Pearson, qui ne sont que de nouvelles incertitudes, & des obscuritez plus grandes que les anciennes, & qui tombent dés l'entrée dans des embaras d'où il est au moins tres difficile de se tirer. *V.S.Clement Pape*.]

Pour la page 342.§ 7.

NOTE IV.

A qui s'adresse l'histoire du martyre de S. Polycarpe.

Eus.l.4.c.15. p.128.d.

'Eusebe dit que la lettre de l'Eglise de Smyrne sur le martyre de S. Polycarpe, s'adresse aux Eglises du Pont, ταῖς κατὰ πόντον. [Neanmoins l'inscription n'en dit rien,]'& porte *à l'Eglise de Philadelphie*, ou *de Philomele* selon quelques autres editions, *& à tous les dioceses*, πάσαις ταῖς κατὰ πάντα τόπον παροικίαις, *de la sainte Eglise Catholique*.

d|129.a| Poly. act.p.13.

'C'est pourquoi Mr Valois croit qu'au lieu de κατὰ πόντον, il faut lire κατὰ πάντα τόπον, [ou simplement κατὰ τόπον] 'dont S. Athanase se sert pour signifier à peu prés la mesme chose.

Eus.n.p.68.1.c. Ath.solit.p.808.

'Pour ce qui est de ce que l'inscription s'adresse selon les uns à l'Eglise de Philadelphie, qui est en Lydie, & selon d'autres à celle de Philomele en Phrygie, Usserius croit que comme l'epistre est circulaire, on la remplissoit des noms des diverses Eglises où on l'envoyoit. [Elle n'est pas neanmoins tellement circulaire,] 'qu'elle ne s'adresse particulierement à quelques Fideles, qui avoient prié l'Eglise de Smyrne de leur mander le détail de cette mort; & ce fut sur cela qu'elle écrivit cette lettre. & qu'elle la leur envoya par un nommé Marc. [Il se peut faire que les Eglises de Philadelphie & de Philomele, aient fait toutes deux la mesme demande, & que cette lettre leur ait esté envoyée par une mesme personne. Neanmoins il semble que si on l'avoit écrite particulierement pour l'Eglise de Philadelphie, on y auroit parlé plus amplement du martyre de S. Germanique, & des autres Chrétiens de Philadelphie, qui souffrirent à Smyrne peu de jours avant S. Polycarpe, & on n'y auroit peut-estre pas dit]que sa gloire faisoit presque tout à fait oublier les autres.

Poly.act.1.1. p.56. p.29. p.28.

'Strabon & Estienne le geographe mettent Philomele dans la grande Phrygie. 'Mais on voit par les Conciles qu'elle a depuis esté comprise dans la Pisidie, 'dont on voit par Strabon mesme qu'elle estoit fort proche.

Steph.p.699. Eus.n.p.68.1.c. Geo.sac.p.252. Steph.p.699 a.1.

NOTES SUR SAINT JUSTIN.

Pour la page 316. § 2.

NOTE I.

Que S. Justin peut estre né vers l'an 103.

[NOus ne croyons point qu'on puisse rien dire de certain touchant le temps de la naissance de S. Justin. Mais il semble qu'on la peut mettre assez probablement vers l'an 103. Voici les conjectures sur lesquelles on peut appuyer ce sentiment.

Il paroist clairement par le discours que S. Justin fait de sa conversion, qu'il estoit alors dans un âge assez avancé. C'est tout ce que nous en pouvons savoir par luy mesme: mais peut-estre que nous pouvons le determiner à trente ans sur l'autorité de S. Epiphane.] 'Justin, Samaritain de race, „ dit ce Pere, ayant embrassé la foy de „ J. C, & mené une vie tres sainte & „ tres exemplaire, tant pour son austerité, „ que pour toutes les autres vertus, „ fut enfin honoré de la couronne la „ plus illustre, ayant souffert le martyre „ pour J.C. dans Rome sous le Prefet „ Rustique, & sous l'empire d'Adrien, „ dans un âge meur: car il avoit alors „ trente ans.

Epi. 46. c. 1. p. 391. a. b.

[Personne ne doute qu'il n'y ait faute en cet endroit, soit qu'elle soit de S. Epiphane, ou qu'elle vienne des copistes; estant certain que S. Justin avoit plus de trente ans lorsqu'il mourut; & que ce ne fut point sous Adrien, mais sur la fin d'Antonin au plustost. Il n'est pas mesme probable que Saint Epiphane soit tombé dans cette erreur, au moins pour l'âge de S. Justin. Comment se feroit-il imaginé qu'un homme qui avoit esté long-temps philosophe parmi les payens, & qui ensuite avoit écrit durant plusieurs années avec grande reputation pour la religion Chrétienne, ait pu faire toutes ces choses avant l'âge de trente ans? Il est encore assez étrange qu'on dise qu'un homme mort à trente ans, soit mort dans un âge meur. Il n'y a point d'apparence d'attribuer toutes ces absurditez à S. Epiphane; & il est plus aisé de juger que l'endroit est corrompu; & que soit qu'il n'y ait qu'une simple transposition; ce qui est tres facile, soit qu'il y ait quelques mots d'oubliez, il faut raporter ce qui est dit de son âge, non au temps de son martyre, mais à celui de sa conversion.

Si donc nous supposons qu'il eust environ trente ans lorsqu'il se convertit, & que ç'ait esté en l'an 132 ou 133, de quoy nous parlerons dans la note 4, nous trouverons que le temps de sa naissance peut estre mis assez raisonnablement vers l'an 103. Nous ne mettons point ces choses comme constantes, mais seulement comme ne trouvant rien de plus probable dans l'incertitude & l'obscurité de ces premiers siecles.]

'Bollandus croit, comme nous, qu'il y a une transposition dans le texte de S. Epiphane. Mais comme il ne veut point que les actes de S. Justin sous le Prefet Rustique soient ceux du philosophe, il veut que ce qui est dit dans Saint Epiphane, ἐπὶ Ρωστικοῦ ἡγεμόνος; regarde le temps de sa conversion plutost que celui de son martyre, & que cet endroit signifie qu'il fut converti sous le Consulat de Rustique & d'Adrien. Et comme il se trouve que Rustique fut Consul avec Adrien en l'an 119, il met la naissance de S. Justin des 89. Mais 1.°, s'il y a des exemples où ἡγέμων se prenne pour Consul, [ils sont assurément fort rares; au lieu que ce mot marque tres bien un Prefet,

Boll. 13. apr. p. 105. d. e.

comme l'a traduit le P. Petau: & on sçait que Junius Rusticus fut Prefet de Rome du temps de M. Aurele, sous lequel aussi on croit que S. Justin a esté martyrizé. 2.°, Quand un particulier a esté Consul avec un Empereur, on ne manque guere à nommer l'Empereur le premier; & je ne sçay pas si l'on trouveroit des exemples du contraire.] 3.°, 'Eusebe dit assez nettement que Saint Justin étudioit encore les auteurs payens lorsqu'Adrien fit un Dieu d'Antinous. [C'estoit vers l'an 132. Ainsi il n'estoit pas converti en 129, selon Eusebe. Je sçay bien qu'Eusebe n'est pas une autorité infallible: mais il ne faut pas neanmoins l'abandonner sans raison.]

Eus.l.4. c.8.p. 122.a.

NOTE II.

Pour la page 346.§ 2.

Sur le pere & l'ayeul de S. Justin.

'S. Jerome & d'autres ont cru que le pere de S. Justin s'appelloit Priscus Bacchius, [n'ayant pas apparemment assez consideré les termes de S. Justin.] 'qui sont Ἰουςῖνος Πρίσκου τοῦ Βακχείου, [& non pas Πρίσκου Βακχείου, comme il le faudroit pour faire Bacchius un second nom de Priscus, & comme en effet Sophrone l'a mis en traduisant S. Jerome. Car τοῦ marque que Bacchius est ou une epithete, à quoy il n'y a aucune apparence, ou le pere de Priscus & l'ayeul de S. Justin. Cette raison seroit peut-estre moins forte si elle estoit seule. Car on n'est pas toujours si exact à n'employer les articles que selon l'usage rigoureux qu'on en doit faire.] 'Mais comme remarque fort bien M[r] Valois, le τῶν qui suit dans S. Justin, marque visiblement qu'il a voulu parler de plusieurs personnes, & non de son pere seul. 'Quelques uns citent pour cela Suidas,[a] qui ne fait neanmoins que raporter les termes de S. Justin. [Rufin mesme n'est pas net,]'*Justinus Prisci filius Bacchiadis*, dit-il; [où *Bacchiadis* semble estre plutost une epithete que le nom d'une nouvelle personne.

Hier.v.ill.c. 23.p.276.c| Eus.l.n. p.66.1. d.

Just. ap.2.p. 53.b.

Eus.n.p.66.1. d.

Ast.M.p.40. 97. a Suid.18.p. 1350.d.

Rus.l.4. c.12. p.59.2.

'M. Aurele conte un Bacchius entre les premiers dont il a appris la philosophie. [Mais rien ne nous porte à croire que ce soit celui-ci. Saint Justin estoit converti lorsque M. Aurele n'avoit encore que neuf ou dix ans.]

M.Ant.l.1.c. 3.p.5.

NOTE III.

Pour la page 346.§ 2.

Que ce Saint estoit originairement gentil de religion & de race.

'Un auteur celebre de ce temps met Saint Justin au nombre des Peres, qui estant fils d'Abraham selon la chair, *natura Hebraos*, le sont devenus depuis plus heureusement par la grace. Et certainement nous avons cru durant quelque temps que ce sentiment se pouvoit soûtenir, en disant que quoiqu'il eust toujours esté payen de religion, ses parens avoient pu estre Juifs, & abjurer leur religion durant le temps auquel, selon la parole de S. Justin, la circoncision n'estoit plus qu'une marque de la malediction de Dieu, & de l'aversion des hommes. Peut-estre aussi auroit-on pu croire que si son pere estoit payen, sa mere estoit Juive.

P.Aur.ep. G. p.45.

Mais nous ne voyons point qu'il donne aucun fondement à toutes ces solutions. Il ne distingue jamais les Juifs d'avec les Gentils, [qu'il ne se mette au rang des derniers.]'Il demande mesme à Tryphon & aux autres Juifs avec qui il parle s'ils n'ont rien à reprendre en luy, sinon qu'il ne se faisoit pas circoncir comme leurs ancestres, [par où il distingue assez clairement ses ancestres d'avec les leurs.]'Il leur reproche qu'ils n'ont jamais fait paroistre aucun amour ni pour Dieu, ni pour les Prophetes, ni pour eux mesmes, mais qu'ils ont toujours esté idolatres, toujours ennemis

Just.dial.p. 227.a.

p.321.a.

& homicides des justes, jusqu'à porter leur main sur le Messie. [Il seroit aisé d'ajouter beaucoup d'autres passages semblables : mais cela seroit inutile, puisqu'il n'y a pas moyen de répondre à celui que nous avons rapporté dans le texte,] 'où il se met nettement entre les Chrétiens venus des Gentils, en les opposant à ceux qui venoient des Samaritains & des Juifs.

ap. 2 p. 88. b.

[Au contraire nous ne voyons point qu'il nous donne aucun sujet de dire qu'il appartinst aux Juifs en quelque maniere que ce soit. Il estoit en effet de Neapolis en Palestine.] 'Mais Spartien nous apprend que cette ville avoit le droit de bourgeoisie Romaine. [Le nom de *Flavia Neapolis* est une grande marque que c'estoit une colonie; de mesme que les nom de Justin, de Prisque, & de Bacchius, ont beaucoup plus l'apparence & la forme de noms Romains, que de Juifs, de Samaritains, ou de Syriens.]

Sevet. v. p. 67. d.

'Il est vray qu'il appelle les Samaritains sa nation & ses compatriotes, τὸ γένος ἐμόν. Mais outre qu'en cet endroit mesme il se distingue tout à fait des Juifs, [il est mesme impossible de croire qu'il fust de la race des Samaritains, aprés les passages formels où il se distingue de ceux dont les ancestres estoient circoncis. Car il est assez aisé de répondre à ce passage, que S. Justin estoit en quelque sorte Samaritain, puisqu'il estoit né dans la province de Samarie, quoiqu'il ne le fust ni de religion, ni d'extraction. Et je croy que c'est en ce sens que] 'S. Epiphane a dit qu'il estoit Samaritain de race; l'ayant consideré comme tel, à cause que les parens de ce Saint s'estoient habituez en ce pays, & que luy mesme y avoit pris sa naissance. 'Et cette opinion que S. Justin estoit descendu des Gentils, a paru si constante, tant à Scaliger qu'au P. Petau, que l'un s'en sert comme d'une verité indubitable, pour accuser de fausseté S. Epiphane qui semble dire le contraire; '& que l'autre ne le sauroit défendre qu'en l'expliquant à peu prés comme nous venons de le faire.

Just. dial. p. 349. c.

Epi. 46. c. 1. p. 391. a.

Scal. in chr. p. 219. 1 | em. l. 7. p. 661.

Epi. 46. n. p. 81.

NOTE IV.

Pour la page 354. § 5.

Que S. Justin peut s'estre converti en l'an 133.

[On ne peut rien dire d'assuré sur le temps de la conversion de S. Justin. Neanmoins on convient assez que ç'a esté durant le regne d'Adrien,] 'sous lequel Eusebe en parle, [& on croit comme nous avons marqué dans la note premiere, que S. Epiphane l'a voulu dire.] 'Zonare le dit positivement. [Nous avons déja répondu dans la note premiere, à Bollandus qui met cet conversion dés l'an 119, qui estoit le 2 ou 3 d'Adrien, & nous avons montré que selon Eusebe on ne la doit pas mettre avant l'an 132.] 'Baronius en parle sur l'an 128, qu'il conte 130; & il paroist avoir cru qu'elle se fit au plustard en cette année là, parcequ'il y fait commencer la guerre des Juifs sous Barcoquebas, à cause de laquelle il croit que S. Justin fut obligé de quitter la Palestine, où il estoit encore lorsqu'il renonça au paganisme. 'Et il semble mesme qu'il ne s'en fust pas eloigné jusques alors. 'Mais au moins il est visible par la maniere dont ce Saint raporte sa conversion, que le pays estoit alors dans la paix, [& non pas dans cette guerre furieuse que Barcoquebas y alluma. Cette raison de Baronius est considerable, & d'autant plus qu'elle peut s'accorder avec Eusebe, la guerre des Juifs n'ayant pas commencé dés l'an 128, comme l'a cru Baronius, mais seulement en 134, *v. Adrien note 9*, & aprés l'apotheose d'Antinoüs. On pourroit aussi differer la conversion de S. Justin aprés la guerre qui finit en 136. Mais il est encore plus aisé de la mettre auparavant.]

Eus. l. 4. c. 8. p. 122. b.

Zon. v. Adr. p. 205. c.

Bar. 130. § 4. 5.

Just. dial. p. 219. c.

c.

Pour la page 368.§ 11.

NOTE V.

Sur le petit discours de S. Justin aux Gentils.

[Possevin & Bellarmin ne parlent point dutout du petit discours de Saint Justin aux Grecs, c'est à dire aux payens. Je ne sçay si c'est qu'ils l'aient confondu à cause de sa breveté avec l'Exhortation aux Grecs, qui le precede dans l'edition de Paris en 1636, ou s'il n'estoit pas encore public de leur temps.] 'Et neanmoins on marque qu'il a esté traduit par Henri Estienne. [Nous ne savons point que personne le conteste, ni qu'il y ait aucune raison de le faire.] 'Mr du Pin dit seulement que le style paroist un peu different de celui de S. Justin: mais il ne s'arreste pas sur cela: [Et en effet cette difference, s'il y en a, n'est pas fort sensible. La fin paroist surtout avoir assez l'air & la maniere de S. Justin.]

Lab. scri. p. 666.

Du Pin, p.156.

Pour la page 369.§ 11.

NOTE VI.

Sur l'Exhortation aux Gentils.

[Il faut que l'Exhortation aux Grecs ou Gentils, passe bien constamment pour estre de S. Justin,] 'puisque Blondel voulant combatre les livres des Sibylles, qui sont fort appuyez par cet ouvrage, ne fait aucune difficulté de reconnoistre qu'il est d'un auteur si ancien. 'Scultet met cet écrit entre ceux qui par un consentement universel appartiennent à S. Justin. [Nous ne savons point en effet que personne en doute,] 'sinon que Mr du Pin y remarque un style un peu different de Saint Justin. [Et veritablement il semble avoir quelque chose de plus clair & de plus aisé. Mais S. Justin ne pourroit-il pas avoir un peu plus travaillé son style dans le commencement de sa conversion, dont cet ouvrage peut estre un fruit; & l'avoir negligé dans la suite pour s'occuper entierement au fond des choses. Mr du Pin mesme ne s'arreste pas à cette diversité de style:] '& Bullus soûtient qu'on ne peut pas lire cet ouvrage avec un peu d'attention, & le conferer avec les autres ouvrages de S. Justin, sans reconnoistre qu'il est indubitablement de luy.

Blond. sib. p. 4.

Scult. p. 2.

Du Pin. p.156.

Bull. l. 2 c. 4. 37 p. 115.

'Eusebe marque deux discours de S. Justin contre les payens, l'un intitulé *Elenchus*, l'autre à qui il ne donne point de titre particulier: mais il marque que S. Justin s'y étendoit beaucoup sur diverses difficultez agitées par les Chrétiens & par les philosophes payens; & qu'ensuite il y parloit de la nature des demons. 'Photius marque aussi ces deux traitez: [a] & le Pere Halloix qui veut que le petit discours aux Gentils soit l'*Elenchus*, croit que l'Exhortation est le second. [Cependant l'Exhortation n'est que pour representer aux payens la foiblesse des fondemens sur lesquels leur religion est appuyée, & la solidité de la nostre établie sur l'autorité de l'Ecriture & des Prophetes. Ainsi elle a peu de raport à la premiere partie du traité marqué par Eusebe: & elle en a encore moins à la seconde, puisqu'on n'y trouve pas un seul mot sur la nature des demons,] 'ce que neanmoins S. Jerome & Photius ont particulierement remarqué dans l'écrit de Saint Justin; [nous donnant par là sujet de croire que c'en estoit une des principales parties.

Eus. l. 4. c. 18. p. 140. a.

Phot. c. 125. p. 304. c. | a Hall. v. Jul. p. 287.

Hier. v. ill. c. 23 | Phot. c. 125. p. 304 c.

Il vaudroit donc mieux dire que l'Exhortation est l'*Elenchus* marqué par Eusebe. Car le sujet convient fort bien à ce titre.] 'Possevin, & Bellarmin *de scrip. p. 64*, qui croient que l'Exhortation a esté marquée par Eusebe, [ont sans doute esté dans ce sentiment, puisqu'ils n'ont point connu le petit discours aux Gentils. Il est en effet aisé qu'Eusebe n'ait pas connu ou ait oublié ce petit discours, qui ne fait pas quatre pages d'impression: & il est

Poss. ap. p. 996.

certain au moins que le P. Halloix n'a point de preuve particuliere pour dire que ce soit l'*Elenchus* d'Eusebe.]'Mr du Pin croit que l'*Elenchus* est perdu, aussi-bien que l'autre ouvrage dont parle Eusebe, ne croyant pas que ce puisse estre l'Exhortation, à cause de la difference de ces titres. [Je ne sçay si cette raison est considerable. Le mesme ouvrage ne pouvoit-il pas estre appellé *Elenchus* par les uns, & Exhortation par les autres, puisque l'un & l'autre titre luy convient fort bien ?]

Du Pin, p.159.

'L'auteur de l'Exhortation appelle les Prophetes τοῖς ἡμετέροις κατὰ θεὸν προγόνοις, ce que Langus a traduit *majores nostri divini homines*. [Ainsi cela ne conviendroit qu'à ceux qui sont Juifs de race : & nous avons montré que S. Justin estoit gentil. Mais le texte grec signifiant plutost *ceux qui sont nos peres dans la vie que nous recevons de Dieu*, il convient encore mieux aux Gentils qu'aux Juifs.]'il y a encore quelques autres endroits où l'auteur semble se distinguer des Gentils, mesme pour l'origine. [Mais il est plus aisé de les expliquer, que de repondre à celui]'où il fait dire aux payens que les Ecritures appartiennent aux Juifs, & non pas *à nous*. [Car il semble qu'un Juif, quoique Chrétien, ne se seroit pas exprimé en cette maniere. On verroit encore plus clairement que cet écrit est d'un gentil, s'il n'y avoit point de faute,]'dans ce qu'il dit aux payens selon l'edition de 1636 : *Il ne faut point que vous vous arrestiez aux egaremens de nos ancestres*. [Mais il faut apparement lire de *vos ancestres*, comme porte la traduction,]'& comme porte le grec mesme dans deux endroits presque semblables.

Just. ad Gr. 1. p. 1. c.
p. 10. b|12. c| 32. e.
p. 14. d.
p. 15. a.
p. 21. e|32. e.

[Ce qui autorise beaucoup cet ouvrage,]'c'est qu'Estienne Gobar qui écrivoit vers l'an 580, [a] cite un passage de S. Justin qui s'y trouve *p.* 21. *c*, & Photius reconnoist que ce passage est tiré d'un écrit de S. Justin contre les payens.

Ign. prol. c. 6. p. 33.
a Phot. c. 232. p. 900. a.

NOTE VII.

Pour la page 369. § 11.

Sur le livre de la Monarchie.

'Comme Eusebe nous assure que S. Justin a fait un ouvrage *sur la Monarchie de Dieu*, 'Possevin & Bellarmin ont cru qu'il n'y avoit aucun lieu de douter de celui que nous avons dans S. Justin *sur la Monarchie*, & qui traite veritablement de la monarchie de Dieu, [montrant qu'il n'y a qu'un seul Dieu, monarque, maistre, & auteur de toutes les creatures.] 'Mais Eusebe dit que S. Justin y établissoit la monarchie [& l'autorité supreme d'un seul Dieu,] par les paroles de l'Ecriture, & mesme par divers passages des payens : '& le nostre ne se sert que de l'autorité des payens. Il faut donc avouer ou que nous n'avons plus celui que les anciens ont connu, ou qu'au moins nous ne l'avons pas tout entier. Mr du Pin prend le dernier parti, & croit qu'il n'y a aucun lieu de douter que l'ouvrage que nous avons ne soit la seconde partie de celui dont parle Eusebe. [Mais il est fascheux qu'on ne voie rien dans le nostre, qui insinue mesme que ce soit une seconde partie & une suite d'un plus grand ouvrage.] 'Mr du Pin croit que cela est marqué clairement par ces paroles de la page 103. *e*, φιλοθέῳ τῇ γνώμῃ κεχρημένος, φιλανθρώπῳ χρήσομαι τῇ φωνῇ, qu'il traduit ainsi : *Aprés m'estre servi de l'autorité divine, je me servirai aussi de la voix des hommes*. [Les mots de φιλοθέῳ & de φιλανθρώπῳ ne marquent guere naturellement ce sens :] '& en joignant ce qui precede immediatement cet endroit, ἐγὼ δὲ, ὡς μικρῷ πρόσθεν ὑπέσχημαι, on voit qu'il se raporte à ce qui est dit quelques lignes plus haut, 'φιλανθρώπου δὲ, ἢ μᾶλλον φιλοθέου ἔργον ἐστὶν ὑπομνῆσαι &c. & que le sens est, *Je parlerai donc par un effet de l'amour que j'ay pour*

Eus. l. 4. c. 18. p. 140. a.
Poss. ap. p. 996. c|Bell. p. 63. 64.
Eus. p. 140. a.
Hall. v. Just. p. 287|Just. n. p. 49. 1.
Du Pin, p. 156.
Ibid.
Just. p. 103. e.
b.

Dieu, & pour les hommes &c.]

Scult. p.19. 'Scultet met le traité de la Monarchie entre les douteux, reconnoissant neanmoins que le style & la matiere sont assez de S. Justin. Alex.t.3.p.53. 'Le P. Alexandre pretend mesme que les habiles soûtiennent qu'il n'est point dutout de S. Justin: [mais il n'allegue rien de considerable contre le sentiment de Mr du Pin.] Hal.v.Just.p.287.c. 'Pour le P. Halloix, qui croit qu'Eusebe a bien pu s'imaginer voir dans l'ouvrage de S. Justin des passages de l'Ecriture qui n'y estoient point, [nous luy demandons d'autre preuve que son autorité pour juger si peu equitablement des anciens.]

Pour la page 371.§ 12.

NOTE VIII.

Sur les écrits attribuez à Saint Justin contre Aristote.

Phot.c.125.p.304. 'Photius dit que S. Justin a fait des discours pleins de raisonnemens forts vifs, & pressans, contre les principes qu'Aristote enseigne dans les deux premiers livres de sa physique, sur la matiere, la forme, & la privation, & aussi contre le cinquieme corps [ou element] du mesme philosophe, & contre le mouvement perpetuel qu'il a inventé. Just. p. 110-159. 'Nous avons encore aujourd'hui dans Saint Justin un long traité contre divers dogmes d'Aristote. [Je ne sçay si l'autorité de Photius suffiroit pour nous faire attribuer à S. Justin un si grand ouvrage, dont Eusebe & les autres anciens n'ont point parlé.] n.p.49.a| Alex.t.3.p.55. 'Mais de plus, il y a lieu de douter si celui que nous avons est le mesme qu'a vu Photius, puisqu'il[a] refute non seulement les deux premiers livres de la physique d'Aristote, mais le trois, le quatre, le cinq, & le huit; & encore quelques autres ouvrages du mesme payen: Du Pin,p.157. 'On ne juge pas non plus que cet ouvrage merite les eloges que Photius fait du sien. Just. in Arist. p.110.d. 'On voit aussi que l'auteur adressant son ouvrage à un Prestre nommé Paul, il luy parle comme à plusieurs, n.p.49.a. 'par une civilité qu'on ne trouve point avoir esté en usage dans le temps de S. Justin. Poss.ap.p.997.a. 'Possevin témoigne d'abord qu'il ne voit point quel jugement il faut faire de cet ouvrage; p.999.c. '& neanmoins dans la suite il dit positivement qu'il n'est point de S. Justin, & qu'il l'a déja marqué. Bell.p.65| Lab. scri.p.667. 'Bellarmin & le P. Labbe, supposant que c'est celui dont Photius parle, disent qu'ils n'y voient point de preuve manifeste de fausseté: *c'est pourquoi*, dit Bellarmin, *je n'ay rien à en dire*. Scult.p.20.28. 'Scultet le met positivement parmi les livres supposez; Du Pin,p.157. 'en quoy il est suivi par Mr du Pin, qui trouve le style de cet ouvrage bien different de celui de S. Justin, & mesme de tous les auteurs de son siecle.

Pour la page 371.§ 12.

NOTE IX.

Sur divers écrits supposez à S. Justin.

[Eusebe & S. Jerome n'ont point connu] Just. p. 391-493. 'l'écrit intitulé, *Réponses de S. Justin aux Orthodoxes sur 146 questions importantes*: [& il est fort douteux si c'est le traité] Phot. c.125.p.304. 'que Photius marque sous le titre de *Breves resolutions de quelques difficultez formées contre la pieté*. Du Pin,p.157.158. 'Mais de plus, les diverses citations de S. Irenée, d'Origene, & quelques autres marques semblables, font voir qu'il n'y a aucun moyen de l'attribuer à Saint Justin. [Et c'est en vain] Lab. scri.p.669. 'que l'on veut dire que ce livre ayant esté d'abord composé des seules réponses de S. Justin, a depuis esté augmenté par l'addition de quelques autres. [Cette réponse mesme ruine toute l'autorité de ce livre. Car qui ne voit que de dire qu'une partie d'un livre est peut-estre d'un auteur, & que l'autre n'en est certainement pas, quand cela seroit veritable, c'est luy oster toute la force qu'il pourroit tirer

de celui à qui on l'attribuë, lorsqu'on ne distingue point ce qui est de luy d'avec ce qui n'en est pas, & que mesme on ne peut pas le distinguer ?] 'Aussi le Cardinal Bellarmin & Scultet ne le mettent pas mesme entre les douteux, mais entre ceux qui sont absolument faux. 'Le P. Alexandre raporte diverses raisons qui obligent à le rejetter ; & Baronius ne le cite aussi jamais comme un veritable ouvrage de ce Pere. 'Blondel dit qu'il n'a esté fait qu'aprés l'an 406.[a] Mr du Pin estime cet ouvrage & juge qu'il peut estre utile. Mais quoiqu'il suppose que Photius l'attribuë à S. Justin, il soûtient neanmoins qu'il ne peut estre de luy, ni d'aucun autre qui ait vécu avant la paix de l'Eglise, '& qu'il n'a esté composé que dans le V. ou le VI. siecle. 'Il dit que quelques uns l'attribuent à Theodoret, avec qui il a quelque conformité pour le style, & pour l'usage de certains termes. Dans la question 71, il est dit que le monde doit durer 6000 ans. [L'auteur écrivoit donc avant l'an 500.]

Pell.p 63. 65| Scult.p.20.24.
Alex.t.3.p.57-59.
Blond. sib.p. 50.
a Du Pin, p. 157.158.
p.159.
p.158.

'On fait le mesme jugement, & pour les mesmes raisons, tant [b] des cinq questions proposées aux payens, avec leurs réponses, & la refutation de ces réponses, 'que des réponses des Chrétiens à quelques questions des Grecs. [Les catholiques & les heretiques conviennent que tous ces écrits ne sont point de S. Justin, quoiqu'il y faille peut-estre raporter]'ce que dit Photius, qu'il avoit lu des solutions abregées de ce Saint sur quelques dificultez proposées contre la vraie religion. 'Le P. Alexandre remarque que le style en est fort different de celui de S. Justin, & que les Manichéens nez plus de cent ans aprés le martyre du Saint, y sont refutez plusieurs fois nommément. 'Mr du Pin croit que tout cela est du mesme auteur que l'écrit contre Aristote.

Lab.scri.p. 667|Scult.p. 20.25.
b Just.p.159-196.
p.199-216.
Phot. c.125.p. 304.
Alex.t.3.p.55. 56.
Du Pin p.157.

'Tout le monde convient aussi que le traité intitulé *De la Trinité*, ou *Exposition de la vraie foy*, doit estre mis entre ceux dont l'auteur & l'autorité est incertaine. Leonce de Byzance, qui vivoit vers la fin du VI. siecle, le cite comme un veritable ouvrage de S. Justin, & on dit la mesme chose d'Euthymius Zigabenus, [qui vivoit dans le XII. siecle.] Mais la difference du style qui est plus clair, plus fleuri, & plus d'un jeune homme que celui de S. Justin, fait voir qu'on ne le peut attribuer à un auteur aussi grave qu'est ce saint Martyr. Et la maniere dont il traite le mystere de la Trinité, montre qu'il n'a pu estre composé avant la fin du IV. siecle, lorsque ce mystere a esté entierement éclairci. 'Il paroist mesme n'avoir esté fait qu'aprés l'heresie de Nestorius, & durant les combats de l'Eglise contre les Eutychiens, c'est à dire sur la fin du V. siecle. [Il est certain au moins par la citation de Leonce qu'il est fait avant la fin du IV.] 'Les heretiques mesmes demeurent d'accord que c'est un ouvrage utile & considerable. [Leonce le cite comme un troisieme livre sur la Trinité.]'L'auteur semble dire qu'il avoit embrassé une vie de paix & de silence, [c'est à dire l'état monastique & solitaire.]

Hall.v.Just. p. 28.4|Scul. p. 20.21.
Alex.t.3.p.57| Du Pin,p.159.
Alex.p.57| Scult.p.21.
Just.p.385.d.

'Scultet met l'epistre à Zene & à Serene, entre les ouvrages qui sont certainement de S. Justin. [Cette certitude ne peut pas neanmoins estre fort grande, puisque cette lettre n'est autorisée d'aucun ancien.]'Possevin n'en veut point juger. [a] Le P. Halloix & le P. Alexandre n'y trouvent rien ni pour la matiere, ni pour le style, qui ait raport aux veritables ouvrages de S. Justin. 'L'auteur la commence en disant qu'il l'a écrit à un Papas, ou à quelque Evesque, πρὸς Πάπαν, contre des gents qui se glorifioient d'une science vaine & inutile, venüe de personnes

Scult.p.2.
Poss.ap.p. 996.997.
a Hall. v.Just. p.28.| Alex. t. 3.p.60.
Just adZen.p. 503.b.c.

sonnes qui imitoient les sentiments & les actions des Pharisiens; mais qu'afin qu'on ne l'accusast pas de ne savoir que reprendre les autres, il avoit ramassé avec soin dans une lettre aux Superieurs, πρὸς ἄρχοντας, divers avis utiles au salut de ceux qui veulent bien vivre; & qu'il a dessein de faire la mesme chose dans celle-ci, & d'y marquer les defauts où quelques uns tombent, afin que ceux à qui il écrit les pussent eviter plus aisement. [Tout cela ne convient guere au temps, & à l'emploi de S. Justin:] '& de plus, dans les avis qu'il donne ensuite, il ne parle que de choses qui regardent ceux qui vivent dans la paix & dans la retraite, [& ne dit rien de ce qui estoit propre au temps des persecutions, & pour se preparer au martyre.

Hall. v. Just. p. 282. 283.

Ainsi le Pere Halloix paroist avoir raison de juger] 'que c'estoit quelque Abbé zelé pour la discipline, & autorisé par sa pieté, comme a esté S. Isidore de Peluze; & que Zene & Serene estoient aussi des moines qu'il instruisoit. Il croit que ce peut estre un Justin, qui gouvernoit le monastere de S. Anastase prés de Jerusalem sous l'Empereur Heraclius. [Et cela s'accorde assez bien avec ce qu'un des plus grands personagges de ce siecle y trouve quelques restes du Semipelagianisme; cette heresie s'estant particulierement repanduë parmi les moines, & estant beaucoup appuyée par les écrits d'Origene fort soutenus par une partie des Orientaux, particulierement autour de Jerusalem.] 'M[r] du Pin soûtient qu'elle n'est nullement du style de S. Justin, & que les preceptes qu'elle contient sont plus propres pour des moines que pour de simples Chrétiens.

p. 284.

Du Pin. p. 157. 156.

'Sixte de Sienne dit qu'entre beaucoup de monumens immortels de son genie, S. Justin nous a laissé des commentaires sur l'Apocalypse. 'Possevin n'avoit pas apparemment remarqué que c'est S. Jerome qui a donné lieu à Sixte de le croire, [quoiqu'il ne l'ait peut-estre pas voulu dire. *V. S. Jean l'Ev. note* 10. Quoy qu'il en soit, il nous suffit de savoir] 'que ce commentaire n'a point encore paru au jour. [Le P. Halloix n'en dit rien,] non plus que de l'explication attribuée à Saint Justin dans quelques catalogues de livres grecs sur la Jerarchie ecclesiastique, & sur la Theologie mystique de S. Denys l'Areopagite. [Ce livre surprendroit bien du monde s'il se trouvoit veritable.]

Sixt. l. 4. p. 340. 2. b.

Poss. ap. p. 996. c.

Hier. v. ill. c. 9.

Poss. p. 996. c.

'Quelques uns ont attribué à S. Justin l'apologie qui porte le nom d'Athenagore. Mais on demeure d'accord qu'ils se sont trompez. *V. la persecution de M. Aurele note* 10.

Boll. 11. apr. p. 106. c.

'Le P. Halloix pretend que S. Justin a mis par écrit la conference qu'il avoit eue à Rome avec Crescent. Il se fonde sur les paroles de la petite apologie, 'où il declare aux Empereurs, que s'ils n'avoient pas encore eu connoissance de la dispute qu'il avoit eue avec ce cynique, il estoit prest de la recommencer de nouveau en leur presence. [Mais il semble encore plus aisé d'en conclure qu'il n'avoit rien écrit sur ce sujet, & que la connoissance dont il parle, n'est pas celle qui pouvoit venir de la lecture de son livre, mais du raport que ceux qui y avoient assisté en avoient pu faire aux Empereurs. Car quelle necessité y eust-il eu de recommencer la dispute? Le moyen le plus simple & le plus naturel eust esté de leur presenter son livre.

Hall. v. Just. p. 173. c.

Just. ap. 2. p. 47. b.

Il n'est pas besoin de prouver que l'abregé de l'histoire de Trogus Pompeius par Justin, est d'un Latin & d'un payen tout different du Martyr. Tout le monde en convient aujourd'hui,] 'quoique l'on s'y soit quelquefois trompé. *V. T. Antonin* § 14.

Hall. v. Just. p. 272.

Pour la page 375.513.

NOTE X.

Que la premiere apologie de S. Justin est la plus grande, faite vers l'an 150.

[L'ordre que l'on a suivi jusques à present dans l'impression des œuvres de S. Justin, peut donner sujet de croire que la plus courte de ses apologies est celle qu'il a composée la premiere. Mais il est facile de détruire cette opinion sans fondement, par l'opposition de la verité appuyée sur des raisons tres solides, & embrassée par les plus savans hommes tant du siecle passé que du nostre.

La breveté mesme de cette apologie semble assez supposer un plus ample éclaircissement de plusieurs points importans dont elle ne traite pas. Aussi il y a quelques endroits que l'auteur ne touche qu'en passant, & où il ajoute ces mots, *Comme nous avons déja dit*, pour renvoyer non aux autres lieux de cette apologie, où il ne parle point de ces choses, mais à sa premiere qui estoit connuë de tout le monde.

Mais il n'y a pas moyen de douter que la grande apologie ne soit la premiere, puisqu'Eusebe le dit formellement.] Car il ne parle de cette petite apologie, dont il raporte mesme quelques passages, qu'aprés avoir traité de la plus grande. Il appelle nettement celle-ci la premiere apologie, [a] & l'autre la seconde; & il declare expressément que la petite fut presentée aux Empereurs Marc Aurele & L. Verus, dont l'empire ne commence qu'en l'an 161. [Ce qui prouve evidemment qu'elle n'a esté composée qu'aprés la grande,] qui fut faite vers l'an 150, selon le témoignage de S. Justin mesme, pour estre presentée à l'Empereur Antonin le philosophe, & aux mesmes Marc Aurele & L. Verus comme à ses enfans.

Eus. l.4.c.11.16.p.125.d|136.b. l.2.c.13.p.50.c. a l.4.c.16.18. p.136.b|139.d. Just.ap.2.p.83.b. p.53.a. Eus.l.4.c.17. p.137.d.

Que s'il est arrivé une seule fois à Eusebe de citer sous le nom de la premiere apologie un passage de celle qu'il marque toujours comme la seconde, il n'est pas difficile, selon le sentiment du P. Petau & de Mr Valois, de corriger un endroit qui se détruit de luy mesme, par plusieurs autres, qui disent le contraire tres clairement.

n.p.76.2.a.b.

[Quoique tout le monde entre aujourd'hui dans cette opinion, que la plus grande des apologies est celle qui a esté composée la premiere, nous avons cru neanmoins devoir suivre l'ordre de l'impression dans les citations des passages que nous en avons tirez, pour ne pas embarasser ceux qui les voudront verifier. Mais quand nous en avons parlé dans le texte, nous avons tasché de les distinguer toujours par les titres de grande & de petite, evitant ceux de premiere & de seconde, pour ne pas tomber dans l'inconvenient de Mr Valois,] qui aprés avoir prouvé que la grande est la premiere, brouille aussi-tost les lecteurs, en disant que *la premiere* n'a pas esté adressée à M. Aurele, comme le dit Eusebe; [ce qu'il faut pourtant raporter à la petite.

b.c.

Nous parlerons dans la suite de l'opinion nouvelle & singuliere de Bollandus, qui veut que l'apologie adressée à M. Aurele par S. Justin, soit entierement perduë, & que la petite ne soit que comme une requeste que S. Justin avoit mise à la teste de la grande, en l'adressant aussi à Antonin.

Nous ne parlons point non plus ici de la difficulté qui regarde l'année en laquelle la grande apologie fut faite, parceque nous l'avons traitée sur les Marcionites *note* 2, & nous croyons y avoir montré que Marcion, dont la secte estoit déja fort celebre & fort repanduë, n'ayant esté heretique qu'en 142 au plustost, selon Eusebe, & ne le pouvant avoir esté selon Tertullien que

aprés 158, cette apologie ne peut avoir esté faite que quelques années aprés & non pas dés 141, comme porte la chronique d'Eusebe.] 'S. Justin mesme dit que l'on contoit alors 150 ans depuis la naissance de J. C. 'Mais nous n'osons neanmoins nous fixer precisément à cette epoque, parceque ces sortes de contes ne sont pas d'ordinaire exacts : outre qu'on ne sçait pas en quelle année on mettoit alors la naissance de J. C. C'est pourquoi nous nous contentons de dire qu'elle fut faite vers l'an 150.

Just. ap. 2. p. 83 b.

Boll. 13. apr. p. 107. a. b.

Pour la Page 382. § 16.

NOTE XL.

Sur le rescrit d'Antonin aux Etats d'Asie pour les Chrétiens.

'Le titre de la lettre écrite en faveur des Chrétiens aux Etats d'Asie, tel qu'il est dans Eusebe & dans la chronique d'Alexandrie *p.* 608, 'l'attribue nettement à M. Aurele : Μάρκος Αὐρήλιος Ἀρμενιακός &c. '& Rufin a lu de mesme dans Eusebe. 'Au contraire dans S. Justin où on trouve la mesme lettre à la fin de sa grande apologie, elle est attribuée encore plus expressément à Tite Antonin. Τίτος Αἴλιος Ἀδριανὸς Ἀντωνῖνος ... εὐσεβής. [Et ce qui autorise beaucoup cette inscription, c'est non seulement qu'Eusebe met la lettre dans la suite du regne d'Antonin,] 'dont il ne raporte la mort qu'à la fin du chapitre suivant; [b] mais qu'aprés avoir raporté le titre de l'apologie de S. Justin adressée *à Tite Antonin &c.* 'il ajoute que d'autres Fideles s'estant aussi adressez *au mesme Prince*, il écrivit la lettre dont nous parlons. 'Il confirme tout cela par S. Meliton, celebre, dit-il, dans ce mesme temps, qui l'atteste dans l'apologie qu'il adresse [non plus au mesme Prince, mais] à Verus, [qui est M. Aurele. Il est donc visible qu'Eusebe a cru que la lettre estoit d'Antonin :] '& Mr Valois qui veut qu'elle soit de M. Aurele, est neanmoins contraint de reconnoistre qu'Eusebe la donne à Antonin.

Eus. l. 4. c. 13. p. 126. b.

Ruf. ib. p. 59. d.

a Just. p. 100. b.

Eus. l. 4. c. 14. p. 128. c.

b c. 12. p. 126. a. b.

c. 13. p. 127. b.

n. p. 66. 2. b.

[Cela supposé, je pense qu'il y a peu lieu de douter qu'elle ne soit effectivement de ce Prince,] 'comme l'a cru Zonare, [& qu'ainsi le titre est corrompu dans Eusebe, quelque ancienne que soit cette corruption. Car il est tout à fait hors d'apparence que cet historien ait avancé une chose qui estoit convaincuë de faux par la piece mesme dont il s'autorisoit,] 'quoique Mr Valois paroisse avoir bien voulu le croire, [ayant sans doute moins consulté sa lumiere propre que] 'l'autorité de Scaliger, [qui avoit beaucoup de respect pour luy mesme, & peu pour les autres.]

Zon. v. Ant. p. 206. c.

Eus. n. p. 66. 1. b.

chr. n. p. 219. 2.

'Comme on lit dans Eusebe que M. Aurele estoit alors dans la 15.e année de sa puissance tribunitiaire, [commencée en 147,] 'Mr Valois est obligé de mettre ce rescrit dés la premiere année de ce Prince, [qui est l'an 161, & la 15.e année de son Tribunat. Car Eusebe, Rufin, & la chronique d'Alexandrie, ont tous cette 15.e année.] Cela paroist si certain à Mr Valois, qu'il s'en sert comme d'une chose reconnuë pour condanner la chronique d'Alexandrie, qui met le rescrit en la dixieme année de M. Aurele, [c'est à dire en l'an 170.

l. 4. c. 13. p. 126. c.

n. p. 66. 2. b| Cyp. dis. 11. c. 34. p. 257.

Mais 1.°, cela ne s'accorde pas avec le titre d'*Armeniaque*, donné par cette inscription à M. Aurele dans Eusebe & dans Rufin. Car les Armeniens ne furent vaincus au plustost qu'en 162. On ne trouve mesme aucune marque de leur défaite qu'en 163 ;] '& aprés qu'ils eurent esté vaincus, M. Aurele differa encore quelque temps à prendre le titre d'Armeniaque. *V. M. Aurele* § 6, 7. Je croy que le mot d'Ἀρμένιος qu'on lit dans Eusebe, ne se dit jamais en ce sens, & qu'il fau-

M. Aur. v. p. 26. b.

droit Αρμενιακός. La chronique d'Alexandrie ne l'a point dutout.]

Euf. l.4.c.13. p.127.a.

2°, La lettre porte que diverses personnes avoient déja écrit à l'Empereur sur les Chrétiens, & qu'il leur avoit répondu &c. [Cela se peut-il raporter à la premiere année de Marc Aurele? Car afin qu'on ne dise pas qu'il parle de ce qu'il avoit fait durant qu'il gouvernoit comme Cesar sous Antonin,] il avoit marqué separément ce que son pere avoit répondu sur le mesme sujet à plusieurs Gouverneurs qui luy en avoient écrit.

3°, L. Verus regnoit avec M. Aurele en 161, avec la qualité d'Auguste, & estoit à Rome avec luy. Pourquoi donc son nom n'est-il point mis dans le titre? Pourquoi la lettre parle-t-elle toujours au nom d'un seul? Il est certain que dans la suite, quand il y a eu plusieurs Empereurs, ce qu'un seul faisoit en l'absence, & quelquefois contre le sentiment de son collegue, se faisoit au nom de tous les deux, lors mesme qu'ils avoient chacun leur Empire à part. Et je pense que cela se trouve pratiqué de mesme sous Marc Aurele & L. Verus, qui gouvernoient conjointement sans aucun partage.

On peut encore ajouter une autre raison considerable. [Car il est hors d'apparence que M. Aurele ait traité les Chrétiens avec plus d'Indulgence dans les premieres années de son regne, qu'il n'a fait depuis, lorsqu'il leur fut obligé de la défaite insigne des Allemans. Et c'est neanmoins ce que nous serons obligez de dire, si nous pretendons que c'est luy qui par sa lettre aux Etats d'Asie, leur accorde ouvertement une liberté toute entiere. Car c'est ce qu'il ne fit jamais aprés la victoire d'Allemagne, comme on le peut voir dans sa vie § 16, & l'histoire des Martyrs de Lion en est un témoignage bien evident.]

Euf. z.p.66.2. e.

Ceux qui veulent soûtenir que cette lettre est de M. Aurele, objectent que S. Meliton n'en parle point lorsqu'il raporte diverses lettres qu'Antonin a écrites pour les Chrétiens. Et cependant il ne s'en peut trouver de plus favorable, ni mesme qui dust estre plus connue à S. Meliton Evesque de Sardes en Lydie, puisqu'elle s'adresse aux peuples d'Asie. [Toutes ces choses sont tres vraies. Mais quoique S. Meliton n'en ait pas parlé dans l'endroit que raporte Eusebe, cela n'empesche pas qu'il n'en ait parlé dans quelque autre lieu. Il est mesme bien difficile de douter qu'il ne l'ait fait,] puisqu'Eusebe aprés avoir raporté cette lettre, ajoute que S. Meliton nous assure dans son apologie, que les choses se sont passées de la sorte: & il n'en cite point d'autre auteur: ce qui mesme donne lieu de croire que ce Saint l'avoit inserée toute entiere dans son apologie, & qu'Eusebe ne l'a tirée que de là.

L.4.c.13. p. 127.a.b.

Dodwel qui suit le sentiment de Scaliger & de Mr Valois, remarque que S. Meliton dit qu'avant M. Aurele, on n'avoit point vu les magistrats des villes faire des decrets contre les Chrétiens &c. supposant que la lettre aux Etats d'Asie est pour défendre ces decrets. [Mais je ne voy pas qu'elle en dise un mot. Elle parle en general des cris, des calomnies, des persecutions que l'on faisoit aux Chrétiens. & qui alloient jusqu'à la mort:] au lieu que Dodwel soûtient que les magistrats des villes n'avoient aucun droit de condanner au dernier supplice.

Cyp. dif.11. c. 39.p.265.

Ibid.

[Ces objections n'ayant donc rien de considerable, nous avons cru nous devoir arrester aux raisons qui portent à croire que la lettre est plutost d'Antonin que de Marc Aurele;] & qu'ainsi elle peut avoir esté un fruit de l'apologie de S. Justin, comme on le lit dans Zonare. [Cela sera encore plus probable, si elle a esté écrite en la 15.e année du Tribunat d'Antonin,

Zon.v.Ant.p. 206. f.

Just.n.p.10.2. qui est l'an 152 de J.C.] 'Mais il faut remarquer que le nombre de la puissance du Tribunat n'estoit point exprimée dans S.Justin. Sylburge a mis l'an 15 qu'il a trouvé dans Eusebe, [& qui est de mesme dans la chronique d'Alexandrie. Cette quinzieme année du Tribunat d'Antonin s'accorde en effet fort bien avec le IV. Consulat marqué dans S.Justin, au lieu du III. marqué dans Eusebe. Car Antonin avoit esté Consul pour la 4.e fois en 145, & il ne le fut plus depuis. Il est ap.p.100.b. appellé πατὴρ πατρίδος τὸ κά. [C'est une faute visible que ce τὸ κά, le titre de Pere de la patrie n'estant jamais marqué avec un chifre dans les inscriptions.

Il y a sujet de s'etonner pourquoi Tertullien voulant, ce semble, ramasser dans le cinquieme chapitre de son apologie, tout ce que les Princes avoient fait de plus considerable en faveur des Chrétiens, ne parle point de cette lettre aux Etats d'Asie, ni de celle d'Adrien à Fundanus. Il est certainement difficile d'en comprendre la raison. Mais quelle qu'elle puisse estre, elle ne peut pas nous faire douter de l'autorité de ces pieces. Car celle d'Adrien est raportée par S.Justin, & autorisée par Saint Meliton: Et pour l'autre, quand nous ne pourrions pas dire avec certitude qu'elle vient aussi de S.Meliton; neanmoins l'autorité d'Eusebe qui la raporte, suffit pour arrester nos conjectures. Sans cela on pourroit avoir peine à croire qu'un Empereur payen ait pu parler si fort à l'avantage des Chrétiens, & à la gloire du vray Dieu. Mais il faut considerer qu'Antonin estoit un homme tres habile, & qui ainsi pouvoit avoir quelques notions de la veritable divinité. Dodwel qui donne beaucoup à Cyp.dis.11.c.34.p.257. ses conjectures] 'a bien osé témoigner que cette piece si honorable aux Chrétiens luy estoit suspecte; mais il n'a pas osé insister sur ce doute;]& il continuë dans la suite à la supposer veritable. c.39.p.260.

[On pourroit demander aussi comment la loy qui défendoit la religion Chrétienne sur peine de la vie, subsistoit encore du temps de Commode, aprés tant de rescrits si formellement contraires. A quoy l'on peut faire deux réponses; l'une, que tous ces rescrits estant particuliers, n'avoient pas la force de casser une loy generale & universelle, qui pouvoit passer pour un des fondemens de l'Empire; l'autre que tous ces rescrits n'avoient pas plus de durée que leurs auteurs, d'autant que la haine des payens pour les Chrétiens estoit une loy permanente, qui effaçoit toutes celles qui luy estoient contraires, à moins qu'elles ne fussent soutenuës par l'autorité des Princes qui les avoient faites.]

NOTE XII.

Pour la page 397.§21.

Que Saint Ptolemée n'a pas souffert à Alexandrie, mais à Rome.

[Usuard & Adon mettent le martyre de S.Ptolemée à Alexandrie: de quoy on ne voit point d'autre fondement,] 'sinon que celui qui fit prendre ce Saint avoit esté à Alexandrie. [Mais il pouvoit en estre revenu, comme il y a bien de l'apparence, ou solliciter par lettres le capitaine qui prit le Saint.] Il est certain que sa femme, à cause de laquelle il haïssoit S.Ptolemée, n'estoit pas à Alexandrie. [Mais il ne faut que lire les premieres paroles de S. Justin,] qui se plaint aux Romains de ce qui s'est passé dans leur ville touchant ce Saint, ἐν τῇ πόλει ὑμῶν, ὦ Ρωμαῖοι, & de ce qui se fait de mesme partout par les Gouverneurs. [Je pense qu'il n'y a personne aujourd'hui qui n'avoue que cela s'est fait à Rome. Pour ce que les mesmes martyrologes portent que ç'a esté sous T.Antonin, voyez les notes 13 & 14. Just.ap.1.p.42.b.d.

Pour la page 397. § 22.

NOTE XIII.

Que la petite apologie de S. Justin est adressée à M. Aurele.

[Nous avons déja montré dans la note 10, que la plus petite apologie de S. Justin est celle qu'il a écrite la derniere. Il faut voir à cette heure à qui elle a esté adressée, & en quel temps elle peut avoir esté faite.

On ne peut pas nier qu'elle n'ait esté adressée en general aux Romains,] à qui elle parle dés le commencement. L'inscription que luy donnent les imprimez porte le nom du Senat. [Mais il y faut ajouter qu'elle parle encore aux Empereurs, aussi-bien que la grande,] qui est adressée à l'Empereur & à ses enfans, au Senat, & à tout le peuple Romain. 'Eusebe dit formellement que cette petite fut presentée aux Empereurs M. Aurele & L. Verus : en quoy il est suivi par S. Jerome *vir. ill. c. 23. p. 276. c. d*, par Baronius *an.* 164. § 14, par le P. Labbe *de scrip. p. 666*, '& S. Justin mesme y dit que si ceux à qui il parle veulent l'ecouter avec Crescent, ce sera une action vraiment royale. 'Il dit qu'une femme avoit adressé une requeste *σοὶ τῷ αὐτοκράτορι*, *à vous, auguste Empereur, & vous luy accordastes &c.* 'Il prie ceux à qui il écrit de proposer son livre, *προθεῖναι, προγράψαι*, avec leur signature ; [c'est à dire apparemment de l'exposer à lire à tout le monde, avec une permission signée d'eux.] 'Et les jurisconsultes remarquent que c'estoit un droit reservé aux Empereurs.

Just. ap. 1. p. 41. b. — a. p. 53. b. — Eus. l. 4. c. 16. p. 136. b. — Just. ap. 1. p. 47. b. — p. 42. c. — p. 51. c | 52. b. — Eus. n. p. 77. 1. c. d.

'Le Pere Halloix qui doute qu'elle ait esté adressée aux Empereurs, donne un sens à ces paroles, *Ce sera une action vraiment royale*, [qui n'y paroist guere convenir. Mais je ne voy point qu'il réponde aux deux autres endroits, ni à l'autorité d'Eusebe. Je pense qu'il y en a qui veulent que dans l'endroit où nous avons *σοὶ τῷ αὐτοκράτορι*, on oste *σοὶ*, ce qui osteroit la preuve qu'on tire de cet endroit. Il faudroit donc aussi changer dans le mesme lieu *συνεχώρησας* en *συνεχώρησε*, qui feroit une equivoque.] 'Mais on lit *σοὶ* & *συνεχώρησας* dans Eusebe aussi-bien que dans S. Justin. 'Rufin y a lu de mesme. [Et il ne faut point qu'on dise qu'il y a de l'incongruité dans la phrase greque *σοὶ τῷ αὐτοκράτορι*.] 'On en cite une toute semblable de Seneque, *Vir egregius & tibi Principi notus*. [Et S. Justin estoit comme obligé de prendre ce tour, puisque le reste de son discours s'adressoit à d'autres aussi-bien qu'à l'Empereur.]

Hall. v. Just. p. 397. — Eus. l. 4. c. 17. p. 138. c. — Ruf. l. b. p. 65. 2. — Bar. 56. § 43.

'Eusebe nous dit comme une chose constante, que cette apologie a esté faite sous l'empire de M. Aurele & de L. Verus. 'S. Jerome l'a cru sur son autorité ; [a] & tout le monde jusqu'à present a suivi cette opinion, comme ceux mesmes qui la combatent le reconnoissent. [Il n'est donc pas raisonnable de quitter un sentiment embrassé si universellement, si on n'a des raisons bien fortes & bien convaincantes. Et neanmoins il est difficile de mettre en ce rang celles que Mʳ Valois a alleguées depuis quelque temps, pour nous obliger de croire avec luy que cette apologie a esté presentée à Antonin.]

Eus. l. 4. c. 16. 18. p. 136. b | 139. d. — Hier. v. ill. c. 21. — a Eus. n. p. 76. 2. c.

'Sa premiere preuve est que Saint Justin parlant de cette femme Chrétienne qui se separa de son mari, dit qu'elle presenta une requeste *à l'Empereur*, & non *aux Empereurs* ; d'où il infere qu'il n'y en avoit qu'un, & que ce ne pouvoit estre qu'Antonin. [Nous ne nous arrestons point à répondre, que s'il n'y avoit alors qu'un Empereur, c'estoit peut-estre aussi-tost M. Aurele qu'Antonin, puisque nous n'avons point de preuve bien certaine que S. Justin ait esté martyrizé avant la mort de L. Verus : Et cela s'accorderoit toujours mieux avec Eusebe,]

c.

l.4.c.18.p. 139.d.

'qui dit mesme quelquefois que cette apologie fut adressée à M.Aurele, sans parler de L.Verus.[Nous voulons bien croire neanmoins qu'il parle aux deux freres. Car en effet, nous voyons que dans tous les autres passages où Mr Valois croit que S. Justin s'adresse à l'Empereur, il parle toujours non comme à un seul, mais comme à plusieurs; ce qui est quelquefois encore plus visible dans la traduction deM. Valois mesme, qu'il ne l'est dans le texte grec. Que s'il ne parle que d'un Prince dans cet endroit, c'est que la requeste n'avoit pas esté presentée à tous les deux; soit que ce ne fust pas la coutume, soit comme il est bien vraisemblable, que L.Verus fust alors en Syrie occupé contre les Parthes.

La seconde raison de Mr Valois est fondée sur ces paroles du saint martyr Luce, raportées dans cette apologie:]*Vostre jugement deshonore un Empereur aussi religieux que le nostre, & ne s'accorde pas avec les sentimens du fils de Cesar le philosophe*, 'ou plutost comme on lit dans Eusebe, & comme Mr Valois juge avec raison qu'il faut lire, *du philosophe fils de Cesar*. Mr Valois pretend donc que ce Prince religieux est T.Antonin, à qui le Senat avoit donné le surnom *de Pius*, & que l'autre est M.Aurele son fils adoptif, surnommé ordinairement *le philosophe*. [Nous le pourrions croire aisément, si nous n'avions rien de contraire. Mais pour détruire l'autorité d'Eusebe, il faudroit montrer que cet endroit ne se peut pas entendre de M.Aurele & de L.Verus; & c'est ce qu'on ne montre pas. Car quoique M.Aurele n'eust pas alors receu du Senat comme Antonin, le surnom de *Pius*, personne ne dira qu'on n'ait pas pu le luy donner comme une epithete, de mesme qu'on veut qu'il soit marqué par celui de philosophe, qui ne luy a point non plus esté donné par le Senat. Et mesme le Senat luy donna enfin celui de *Pius*, & non celui de philosophe. *V. Marc Aurele* §1.26. Pour *le philosophe de Cesar*, il est tres naturel de l'entendre de L.Verus,] 'puisque S.Justin le designe par les mesmes termes à la teste de sa grande apologie. [La qualité de fils de Cesar luy convenoit mieux qu'à aucun autre, parceque son pere L.Verus estoit mort avec la simple qualité de Cesar qu'Adrien luy avoit donnée. Il est vray que L.Verus ne suivoit guere les regles des philosophes dans sa vie:]mais il étudioit leurs livres; il avoit toujours des philosophes autour de luy; '& il faisoit quelquefois le grave & le severe. [Il n'en faut pas tant pour faire donner à un Prince le titre de philosophe. Les dereglemens de sa vie pouvoient mesme n'estre pas alors si grands ou si publics: & quelques corrompues qu'aient esté ses mœurs, elles ne l'estoient peut-estre pas davantage que celles de beaucoup de particuliers qui faisoient une profession publique de philosophie.]

'M.r Valois allegue pour une troisieme raison, que les trois martyrs dont S.Justin parle dans la seconde apologie, ont souffert sous Urbicus Prefet de Rome, & par consequent sous T. Antonin, puisque Lollius Urbicus a vécu sous ce Prince, a fait sous luy la guerre en Angleterre, selon Capitolin, & enfin a esté sous luy Prefet de Rome, comme on le voit, dit-il, par l'apologie d'Apulée, faite aussi du temps d'Antonin. 'Nous trouvons effectivement dans cette apologie que Lollius Urbicus estoit ou avoit esté Prefet de Rome. [Mais 1.°, je voudrois que Mr Valois nous eust donné les preuves dont il tire qu'elle a esté faite sous Antonin. Car c'est que ni celui qui a fait la vie d'Apulée dans l'edition de Francford en 1621, ni Vossius, ni Jonsius, n'ont point remarqué.] 'Jonsius assure au contraire qu'Anto-

Margin notes: Just.ap.1.p. 43.b. — Eus.n.p.76.2.d. — Just.ap.2.p. 53.b. — M.Ant.l.1.c. 11.p.11|L.Ver. v.p.35.c. — M.Aur.v.p. 29.b. — Eus.n.p.77.1.a. — Apul.ap.p. 274.c.d. — Jons.l.3.c.11. p.267.

nin y est appellé *Divus* : [& par consequent il estoit mort.]Il paroist en effet qu'Apulée estoit alors dans un âge déja avancé, *ad hoc avi*, [ce qui convient encore mieux au temps de Marc Aurele qu'à celui d'Antonin. 2.°, Lollius Urbicus pourroit avoir esté Prefet de Rome sous Antonin, & avoir continué à exercer la mesme charge sous M.Aurele : car on la gardoit souvent jusqu'à la mort. 3.°, Il peut y avoir deux Urbiques Prefets de Rome, l'un sous Antonin, l'autre sous M.Aurele ; & mesme celui dont parle S. Justin est plus souvent nommé Urbicius que Urbicus. Il n'est pas mesme dit qu'il fust Prefet de Rome : Et les Prefets du Pretoire faisoient bien plus mourir de monde que les Prefets de la ville. Nous ne nous arrestons point à ce que quelques uns ont douté si Urbicus estoit un nom propre en cet endroit.

Apul.ap.p. 276.c.

Il n'est pas necessaire de répondre] à ce que l'on dit encore, que la chronique d'Eusebe semble mettre le martyre de S.Justin sous Antonin. [Je ne trouve point qu'elle le paroisse dire. Mais quand cela seroit, il est ridicule de vouloir infirmer le témoignage clair & certain d'un auteur, par un autre qui semble dire le contraire. Et quand il le diroit en effet, on en concluroit fort bien que cette opinion est d'autant moins soûtenable, que l'auteur l'ayant tenuë quelque temps pour vraie, en a depuis reconnu la fausseté, en soûtenant le contraire dans un ouvrage posterieur comme tout le monde demeure d'accord que l'histoire d'Eusebe a esté écrite depuis sa chronique.

Eus.n.p.77.2. a.

Ce seroit une preuve decisive pour le sentiment de Mr Valois, s'il estoit vray que S.Justin eust souffert dés le regne d'Antonin,] 'comme Pearson pretend l'avoir prouvé dans une vie qu'il a faite de ce Saint. [Cette vie n'est pas venüe jusques à nous ; & ainsi il faut nous contenter des preuves que nous avons, sans songer à celles que nous n'avons pas.]Pearson cite une chronique greque manuscrite, qui porte que S. Polycarpe & S. Justin ont souffert sous T.Antonin. [Il faudroit la voir, & la bien examiner, avant que d'oser decider qu'Eusebe se trompe dans l'epoque du martyre de deux Saints aussi illustres que ceux là.]Il pretend que selon S.Epiphane, S. Justin doit avoir souffert dés l'an 149. [Je ne sçay si S.Epiphane avoueroit l'induction qu'il tire de ses paroles obscures. Et quoy qu'il en soit, ce Pere n'est pas une regle fort sure pour l'histoire. Pearson mesme ne le voudroit pas preferer à Eusebe en matiere de chronologie.]

Pears.post.p. 254.

p.277.

p.253.

'Bollandus s'eloigne bien de tout cela : Car non seulement il veut que l'écrit que nous appellons la petite apologie, ait esté fait sous Antonin, mais quil l'ait esté dés l'an 150 ou environ, que ce ne soit que comme une preface de sa grande apologie, & qu'on ait perdu la seconde qu'Eusebe dit avoir esté faite sous M.Aurele. Il se fonde sur ce qui est à la fin de cet écrit *p.* 51.*e*, où S.Justin demande que son livre soit publié, afin qu'on connoisse les Chrétiens. Car cet écrit, dit Bollandus, ne pouvant pas faire connoistre les Chrétiens, c'est le livre de sa premiere apologie qu'il demande qu'on publie. [Neanmoins quelque court que soit cet écrit, il ne laisse pas de faire connoistre suffisamment ce que c'est que la religion Chrétienne. Et de plus, il paroist que S.Justin en demandant la permission de publier son écrit, entend que cette permission enferme les autres ouvrages qu'il pourroit y ajouter pour continuer le mesme éclaircissement.]Si vous nous « accordez, dit-il, ce que nous vous de- « mandons, nous aurons moyen de faire « voir la verité à tout le monde, afin « qu'ils

Boll.13.apr. p.106.c.d.

Just.ap.2.p. 52.b.

„ qu'ils changent [la mauvaise opinion
„ qu'ils ont de nous.] Car c'est pour cela
„ seul que nous avons fait ces discours.

[Quand il seroit certain mesme que cet écrit ne seroit que la preface d'un plus long ouvrage, nous aurions autant de raison de dire que ce seroit la preface de sa seconde apologie que de la premiere, ou plutost nous y serions obligez,] 'puisqu'Eusebe aprés avoir dit que S. Justin fit une seconde apologie, 'cite de l'apologie *qu'il avoit marquée*, ἐν τῇ δεδηλωμένῃ, l'endroit touchant Crescent que nous lisons dans ce que Bollandus pretend estre la preface de la premiere, *p.* 46.*c.* 'Tout cela n'empesche pas Bollandus de dire que Mr Valois s'est trompé en suivant la foule de ceux qui ont pris ce discours pour la seconde apologie de S. Justin, 'de soûtenir qu'aucun ancien n'a jamais rien cité de cette seconde, de pretendre suivre le sentiment d'Eusebe, [qui est visiblement contre luy,] '& de dire que. ἡ δεδηλωμένη ἀπολογία, dont cet historien cite le passage touchant Crescent, n'est point la seconde marquée quelques lignes auparavant dans le mesme chapitre 16, mais la premiere dont il avoit parlé dans les chapitres 11 & 12, ayant mis entre deux un tres long discours sur S. Polycarpe. Et il appelle, dit Bollandus, cette premiere, τὴν δεδηλωμένην, pour nous insinuer qu'elle avoit esté bien receuë de l'Empereur, & renduë publique, & que l'autre au contraire avoit esté supprimée.

Eus.l.4.c.16. p.136.b.
c.
Boll.13.apr.p. 106.c.
d.
e.

[Nous laissons à ceux qui savent un peu de grec, & un peu raisonner, à faire sur cela telle reflexion qu'il leur plaira. Mais puisqu'il s'agit de la pensée d'Eusebe, nous croyons qu'il s'explique assez luy mesme par toute sa suite, & particulierement] 'en disant que l'evenement verifia *aussitost* ce que S. Justin avoit dit du martyre qu'il voyoit que Crescent luy devoit procurer. 'Il met la premiere apologie de S. Justin en 141, [20 ans avant le regne de M. Aurele,] 'la seconde sous M. Aurele, & son martyre sous le mesme Prince. [Il n'est pas difficile aprés cela de juger si c'est de la premiere qu'il a tiré le passage touchant Crescent, ou de la seconde. Nous suivons donc en ce point Mr Valois, sans craindre de nous engager avec la foule qui a Eusebe pour guide, & qui n'est combatuë ni par aucune preuve, ni mesme par aucune apparence de raison.]

Eus.l.4.c.16. p.136.c.
chr.
l.4.c.16.p.138. b.

NOTE XIV.

Pour la page 401.§23.

Autorité des actes de S. Justin: Que ce sont ceux de l'apologiste.

[La fidelité des actes du martyre de S. Justin, paroistra indubitable à tous ceux qui en voudront considerer la simplicité. Quoique Metaphraste qui nous les a conservez, soit ordinairement suspect dans les pieces qu'il nous donne, neanmoins il est visible qu'il n'a point touché à celle-ci. Nous n'y trouvons point ces grandes declamations, ces miracles prodigieux, ces conversions subites d'un grand nombre de personnes, ces supplices inouis, qui nous font regretter de voir les histoires des plus illustres Martyrs meslées de fables incertaines & ridicules, qui leur ostent toute croyance au lieu d'en augmenter la veneration, & qui les rendent des sujets de scandale & de risée pour les ennemis de Dieu, au lieu d'estre des objets d'edification pour les Fideles. Nous ne voyons rien de semblable dans ce recit: Tout y est simple, tout y est naturel. De sorte que nous pouvons nous assurer que si ces actes sont dans Metaphraste,] 'ils ne sont pas neanmoins de luy, & comme le reconnoist Leo Allatius. [Ils ont seulement passé par ce canal, sans s'y estre souillez de la moindre impureté,] 'hormis peut-estre

All.de Sim.p. 121.
Act.M.p.43.c.

les deux lignes qui en font la preface dans Surius, [& que nous avons omises comme Baronius: Car nous ne voyons pas moyen de les soûtenir.

Il y a apparence, comme nous l'avons marqué, qu'ils ont esté connus par S. Epiphane, soit qu'ils aient esté inserez dans le livre celebre des Martyrs composé par Eusebe, soit qu'ils aient esté conservez par quelque autre voie. Rien n'empesche de les mettre au rang de ceux qui ont esté tirez du greffe. S'il n'y a pas partout *Justinus dixit &c.* il est aisé que cela ait esté changé par les Chrétiens qui les ont copiez, & qui y ont ajouté les dernieres lignes. On peut dire aussi avec beaucoup d'apparence, qu'ils ont esté écrits ou par ceux à qui on croit que les Papes avoient donné le soin de faire recueillir les actions pareilles qui se passoient dans Rome, ou par la pieté particuliere de quelque fidele spectateur de ce triomphe, comme on le voit dans les actes de Saint Ignace, que tout le monde reconnoist pour authentiques.

Ce que nous venons de dire suffit pour nous donner de la veneration pour ces actes, comme pour une piece ancienne & veritable; mais ne suffit pas encore pour relever la gloire de S. Justin, si nous ne répondons aux difficultez de Bollandus.] 'Car comme le nom de Justin est assez commun entre les Martyrs, 'Bollandus soûtient que celui dont parlent ces actes, est tout different de l'apologiste. 'Il pretend le prouver parceque ces actes ne disent rien de ses apologies, ni de ses disputes avec les philosophes, ni des intrigues de Crescent, [comme si les actes d'un martyr estoient l'histoire de sa vie,] '& que Rustique eust eu charge d'examiner toutes ces choses, qui n'estoient pas mesme de sa competance &c. [Bollandus pourroit faire la mesme difficulté sur les actes de S. Cyprien, qui sont du mesme genre que ceux-ci, c'est à dire tirez du greffe, & un peu changez par les Chrétiens.

Boll. 13. apr. p. 103. b.

p. 104. f.

p. 105. c.

Act. M. p. 50. § 5.

Il faut s'arrester davantage sur une autre raison de Bollandus,] 'qui est que les Grecs dans leur office paroissent dire que le philosophe est mort de la ciguë qu'on luy fit prendre, au lieu que S. Justin dont on a les actes, a eu la teste tranchée. 'Mais le P. Halloix soûtient que ce que les Grecs disent de cette potion de ciguë, n'est qu'une metaphore qui exprime le venin froid de la haine & de l'envie de Crescent, laquelle fut la cause de son martyre, [comme la haine d'Anyte & de Melite fit condanner Socrate à mourir avec de la ciguë. C'est ce que la suite mesme de l'office des Grecs donne lieu de dire.] 'Car dans l'histoire qu'ils y font de Saint Justin, ils ne parlent point dutout de ciguë, mais expriment sa mort par le mot d'αἰχμητῖται. qui signifie plutost une mort sanglante, ajoutant qu'il avoit souffert auparavant beaucoup de tourmens: '& dans les éloges qu'ils luy donnent, ils disent qu'il a éteint le feu des esprits malins par les ruisseaux de son sang. 'S. Jerome dit aussi qu'il repandit son sang pour J.C,[a] & S. Sophrone de Jerusalem, qu'il confirma sa foy par le témoignage de son sang. μαρτυρικοῖς αἵμασι; ce que Photius qui le cite ne desavoue point. [Ces expressions marquent assez qu'on ne savoit point qu'il fust mort d'une potion de ciguë.

Boll. 13. apr. p. 104. c. f.

Hall. v. Just. p. 264.

p. 264|Menæa, 1. jun. p. 5.

Hall. p. 265.

Hier. v. ill. c. 23.

a Phot. c. 231. p. 889. b.

Je ne sçay mesme s'il y auroit de la temerité à assurer que l'on ne trouvera jamais aucun martyr qui soit mort par le poison. Car si on les eust empoisonnez à leur insceu, l'Eglise auroit-elle reconnu pour martyrs ceux qu'elle ne verroit point avoir preferé la verité à leur vie, & avoir embrassé volontairement la mort pour J. C. son Epoux? Que si on les eust condannez à prendre eux mesmes le poison comme Socrate; n'auroient-ils pas dû souffrir

toutes sortes d'extremitez, plutost que de se donner la mort à eux mesmes,] 'comme firent ces Chrétiens que l'on condanna du temps de Diocletien à combatre en gladiateurs, & qui ne voulurent jamais le faire? [Que s'ils eussent obei à un commandement si injuste, il semble que l'Eglise au lieu de les honorer comme des Martyrs, auroit dû les condanner, comme ayant esté des homicides d'eux mesmes. Cependant si les Grecs ont cru que Saint Justin estoit mort par le poison, ils l'ont dû mettre dans ce dernier rang,] 'puisqu'ils reconnoissent nettement qu'il a comparu devant le juge, & qu'il a resisté genereusement à ses commandemens injustes. [Je doute fort aussi qu'on puisse trouver aucun exemple que personne ait jamais esté condanné par des juges Romains à prendre du poison.]

Eus. de Pal. c. 8. p. 330. c. d.

Hall. v. Just. p. 263.

'Bollandus veut en effet que S. Justin ait esté empoisonné secrettement par les intrigues de Crescent; & que ce soit pour cela qu'on ignore, dit-il, le lieu, le jour, & les circonstances de sa mort; 'c'est à dire que S. Justin reconnu pour martyr par toute l'antiquité, & à qui ce titre est demeuré comme propre, est mort d'une maniere obscure, inconnuë, toute differente de celle des Martyrs; [en un mot, que ce n'est point un vray martyr.

Boll. 13. apr. p. 107. § 20.

Act. M. p. 39.

Ce que nous disons que les Grecs ne parlent de ciguë que par metaphore, est une chose indubitable, s'ils ont cru que les actes des SS. Justin, Cariton &c. lesquels ils ont fort bien connus, estoient ceux du philosophe.] 'Aussi Bollandus ne manque pas de soutenir qu'ils en font deux Saints differens; & c'est sa plus forte preuve. Il a pour luy le Typique de S. Sabas, qui les distingue effectivement, *p.* 41. 4. Le petit menologe imprimé à Venise en 1522, le fait aussi, *p.* 117. 1. Bollandus cite encore les 'Ménées, qui mettent d'abord une petite histoire de S. Justin le philosophe, puis un abregé des actes de S. Justin, S. Cariton &c. sans dire si c'est le mesme Justin, ou si c'en sont deux, & mettent devant & aprés divers eloges, tantost du philosophe, tantost de celui des actes: 'de sorte que le P. Halloix a cru que c'estoit toujours le philosophe, qu'ils vouloient tantost loüer separément, tantost joindre avec les compagnons de son martyre. 'On voit en effet qu'ils attribuent singulierement à celui des actes le don de sagesse, [qui convient fort bien au philosophe.] Dans le calendrier du petit menologe, ils marquent simplement la feste de S. Justin martyr, & dans l'Anthologe *p*, 220. 3, S. Justin martyr & ses compagnons: ce qu'on voit de mesme dans les Ménées *p.* 1, à la teste de l'office du premier de juin. [Tout cela donne quelque lieu de croire qu'ils ne pretendent honorer qu'un S. Justin.] Dans le menologe de Canisius *t.* 2. *p.* 786, ils font tres nettement un mesme Saint du philosophe & de celui qui souffrit avec S. Cariton &c.

Boll. 13. apr. p. 104. f.

Men. 1. jun. p. 4. 5.

Hall. v. Just. p. 261. 264.

P. 264.

[Mais je ne sçay pourquoi nous nous arrestons à chercher le sentiment des nouveaux Grecs. Quand ils auront cru que S. Justin le philosophe est mort de poison, & est different de celui dont parlent les actes, leur croyance fait peu de chose pour trouver la verité; & nous aurons toujours droit de leur demander à eux mesmes pourquoi ils auront attribué à un Saint dont le martyre est si attesté, un genre de mort si extraordinaire, dont on ne trouve aucun témoin dans l'antiquité, & qui est mesme absolument contraire aux expressions de S. Jerome, & de S. Sophrone.

Nous pouvons dire la mesme chose de ce qu'on lit] 'à la fin du premier livre d'Apone sur l'Apocalypse, lorsque montrant que ceux dont nous avons abandonné la societé pour l'a-

Bib. P. t. 2. p. 279. a.

mour de J.C, deviennent ensuite nos plus cruels ennemis, il dit ces paroles: « *Sicut de magno viro Justino philosopho* « *historia refert factum; qui ex sua va-* « *nissima ad veram philosophiam Christi* « *dum convertitur, & conversus pro sancta* « *religione contra gentiles pugnat, & quos-* « *dam filios matris philosophos redarguit* « *blasphemantes, callidè in secreto voca-* « *tus, ab iis magistris interfectus est:* « *contra quem utique filii matris, impia* « *religionis cum antiquam doctrinam de* « *servisset, usque ad sanguinem pugnave-* « *runt*. 'Le P. Halloix tasche d'accorder cet assassinat avec le jugement public rendu contre S. Justin selon ses actes. [Mais le plus court est de dire qu'Apone ayant vécu selon le P. Labbe *de scrip. p.* 100, & selon Mr du Pin *t.* 7. *p.* 142, sur la fin du VII siecle, il n'est pas assez considerable pour nous assurer d'un fait dont nous ne trouvons rien ailleurs.

Hall.v.Just. p.264.

Pour venir donc à quelque chose de plus seur,] 'S. Epiphane assure que S. Justin a souffert à Rome sous le Prefet Rustique. 'Bollandus chicane autant qu'il peut sur ce passage ;' mais avec cela il n'ose pas nier qu'il ne dise ce que nous en citons. [Or c'est ce que nous lisons positivement dans les actes: & cela s'accorde parfaitement avec ce que nous savons par Eusebe, que le philosophe est mort sous M. Aurele & L. Verus,] '& par Ulpien, que Junius Rusticus estoit Prefet de Rome sous les mesmes Princes. 'Mais outre cela, S. Justin dont nous avons les actes, passoit pour un homme eloquent, 'avoit travaillé à s'instruire dans toutes sortes de sciences avant que d'embrasser le Christianisme, 'estoit venu deux fois à Rome, y avoit des disciples, & une ecole où il instruisoit tous ceux qui le vouloient venir ecouter. [Rien ne convient mieux à l'histoire du philosophe. On voit dans les réponses mesmes marquées dans les

Epi.46.c.1.p. 391.2. — Boll.13.apr.p. 105.106. — a p.105.c. — Dig.49.t.1.l.1. p.1849. — Bar.165.§5. — §2. — §3.4.

actes, les points qu'il recommande le plus dans ses écrits,] 'un respect profond pour les Prophetes, la croyance d'un seul Dieu createur du monde [contre Marcion,] 'la menace du jugement universel.

§2. — §5.

[Il nous faudroit bien des preuves pour nous persuader aprés cela que ces actes ne sont pas ceux de l'apologiste,] 'pour s'étonner avec Bollandus que Baronius l'ait pu croire & le faire croire aux autres; & pour aimer mieux dire qu'il y a eu deux Justins martyrizez à Rome sous le Prefet Rustique, & tous deux instruits dans toutes sortes de sciences. [C'est se reduire volontairement à une étrange extremité pour suivre les nouveaux Grecs, dont mesme le sentiment n'est pas certain.

Boll.13.apr.p. 105.c.

Nous ne croyons point aprés cela, que personne s'arreste à ce qu'Usuard & Adon parlent de S. Justin 13. *apr.* sans rien dire de ses compagnons. Soit que l'on ait cru qu'il suffisoit de marquer S. Justin tout seul, soit mesme qu'on n'eust à Rome aucune connoissance de ces saints Martyrs, cela ne diminuë point la certitude que la verité tire des autres monumens. Et ce qui nous persuade plus aisément que la connoissance de ces Saints s'estoit perduë en Occident,] 'c'est que nous voyons, comme le dit Bollandus, que celle de S. Justin mesme y a esté durant tres long-temps presque entierement abolie: en sorte qu'il paroist qu'Usuard & Adon l'ont mis les premiers dans les martyrologes, non sur aucun monument de l'Eglise latine, mais sur ce qu'ils en avoient lu dans Eusebe. Encore ne l'y ont-ils mis que comme par occasion & par surcroist, en le joignant à S. Carpe: & si nous nous arrestions à eux, nous aurions lieu de croire qu'il est mort non à Rome, mais à Pergame en Asie, comme Adon le dit expressément dans son martyrologe. [On ne sait encore aujourd'hui au-

p.104.b|107.

c une solennité particuliere de ce Saint à Rome, quoiqu'il ait esté l'un des plus grands ornemens de cette Eglise. Que si S. Cariton & les autres compagnons de son martyre, eussent esté connus dans Rome, qui eust pu empescher de les mettre dans le martyrologe Romain? Soit qu'ils aient souffert avec S. Justin le philosophe, soit que ç'ait esté avec un autre, il est toujours certain qu'ils sont morts à Rome, & les Grecs le reconnoissent.]

Act. M. p. 39. § 2.

'Mais ce qui est vray, c'est que les martyrs des deux premiers siecles sont souvent ceux qu'on trouve le moins dans les anciens martyrologes, [où l'on a particulierement recueilli ceux qui ont souffert sous Dece, & dans les persecutions suivantes.]

[Il y a encore deux difficultez dans les actes de Saint Justin, ausquelles il est necessaire de satisfaire. Toutes les deux sont comprises en ces termes de la sentence, qui portent que les martyrs seront decapitez pour avoir refusé d'obeir à l'*edit de l'Empereur*. On demande pourquoi on parle d'edit sous des Princes qui certainement n'en ont fait aucun contre le Christianisme; & pourquoi on ne nomme qu'un Empereur, lorsque selon l'opinion la plus commune il y en avoit deux. A cela nous pouvons répondre que ces difficultez n'estant fondées que sur les termes latins, elles sont peu considerables. Car soit que le grec qui est dans Metaphraste soit l'original, soit que ce soit une traduction du texte latin écrit à Rome, il est toujours certain que le latin que nous avons est une traduction du grec de Metaphraste. Or il est aisé que le terme d'edit ait esté exprimé dans l'original par un terme moins fort, comme celui d'ordre ou de commandement, qui n'emportant rien de solennel ni de public, pouvoit nous marquer quelque ordonnance pareille à celle que receut le Gouverneur des Gaules touchant les Chrétiens de Lion, aprés mesme le grand edit d'indulgence de M. Aurele. Ces choses n'estant nullement contraires l'une à l'autre dans la conduite extravagante de ces sages du paganisme, comme nous l'avons montré ailleurs. *V. la pers. de Trajan* § 5 | *M. Aurele* § 16.

Pour le second point, si nous voulons que S. Justin soit mort avant L. Verus, nous pouvons nous servir de la mesme raison que nous venons d'alleguer, puisque s'il y a dans le grec *αὐ τοκρατορικῷ διατάγματι*, ou quelque terme semblable, comme le latin l'a exprimé au commencement de [ces mesmes actes, ce terme d'ordonnance imperiale, se raporte aussi-bien à deux Empereurs qu'à un seul. Nous pouvons mesme ajouter que comme cette ordonnance n'estoit vraisemblablement qu'une lettre particuliere, on a pu avec raison l'attribuer à un seul sans considerer son collegue qui n'avoit aucune part en cette affaire, & qui estoit peut-estre alors à mille lieuës loin de Rome.

S'il y en a qui ne veuillent pas se contenter de ces deux solutions, rien ne les empesche de croire que S. Justin a souffert en 170 aprés la mort de L. Verus. Il peut avoir adressé sa seconde apologie aux deux Empereurs en 169, & estre mort en 170. Car Junius Rusticus pouvoit encore estre alors Prefet de Rome.] 'Bollandus met le martyre de S. Justin vers la mesme année. [Nous aimons mieux neanmoins le mettre en l'an 167 ou 168, puisqu'Eusebe en parle avant la mort du Pape Anicet,] 'arrivée selon luy en la 8.e année de M. Aurele, [c'est à dire en 168, & aprés la mort de S. Polycarpe que nous croyons avoir souffert au commencement de 166, sans quoy nous suivrions la chronique d'Alexandrie, qui met le martyre de S. Justin en l'an 165, & on la pourroit appuyer par ce qu'on remar-

Boll. 13. apr. p. 104. b|107. c.

Eus. l. 4. c. 15. p. 141. b.

que que la mort de S. Polycarpe fit cesser la persecution, s'il n'estoit aisé de juger que cela se doit entendre par raport à l'Asie, où la persecution avoit esté fort violente.

Nous ne voulons pas passer sous silence une nouvelle objection que quelqu'un pourroit peut-estre faire sur les actes de S. Justin, quoique Bollandus qu'elle favorise n'ait pas mesme cru la devoir marquer en passant. C'est qu'il est ce semble contre la discipline Romaine, qu'un citoyen tel qu'estoit S. Justin, fust condanné au fouet; ce que neanmoins ses actes portent expressément. Sans s'arrester à toutes les distinctions qu'on pourroit faire, ['il suffit de voir par l'histoire indubitable de Saint Attale citoyen Romain, qui souffrit environ dix ans aprés à Lion, que la haine des peuples & des magistrats contre les Chrétiens, n'estoit arrestée par aucune borne ni de l'humanité, ni des loix.]

l.5.c.1.p.163.c.

NOTES SUR SAINT ANICET.

NOTE I.

Pour la page 406.

Sur l'année & le jour de sa mort.

Eus.l.4.c.19.p.141.b|chr.

'SAINT Anicet a gouverné onze ans, selon Eusebe, [depuis l'an 157,] jusqu'à la huittieme année de M. Aurele, [qui est la 168 de J.C. Nicephore suit Eusebe.] 'Les Latins y ajoutent 4 mois, & 3 jours. Anastase dit neuf ans trois mois, & trois jours. [Il faut apparemment lire XI. au lieu de IX. Le Pontifical de Bucherius l'a oublié tout à fait.] 'Un autre plus recent dit qu'il fut mis en terre le 20 d'avril, 'auquel sa feste est marquée par Raban, Florus, & les anciens breviaires Romains &c. D'autres la font le 17 du mesme mois; ce qu'on a suivi dans le martyrologe Romain; & divers martyrologes manuscrits la mettent le 16.

Boll.apr.t.1.p.22.a| Anal.t.3.p.425-428.

Boll.apr.t.1.p.23.1.

17.apr.p.478.a.b.

NOTE II.

Pour la page 406.

Sur Marcien, Celadion, & Agrippin, Evesques d'Alexandrie.

[On a vu dans la note 2 sur S. Telesphore, qu'Eumene 6.e Evesque d'Alexandrie est mort en l'an 143, le 7 ou 8 d'octobre.] 'Son successeur nommé Marc par Eusebe, & Marcien, par Eutyque *p.* 356, & par la chronique Orientale *p.* 111, gouverna 13 ans selon Nicephore, dix ans selon Eusebe & Eutyque, ou 9 ans & 86 jours selon la chronique Orientale. [Ainsi il est mort non en 149, comme porte la chronique d'Eusebe par une contradiction visible, mais en 153, & le premier jour de cette année là, qui estoit] 'le dimanche 6 de Tubi, comme la chronique Orientale le dit expressément, [en commençant les 86 jours au 8 d'octobre.]

Eus.l.4.c.11.p.125.a.

Chr.or.p.111.

'Celation qui succeda à Eumene, est nommé Clarius par Eutyque *p.* 159, & Claudien par la chronique Orientale *p.* 112. Nicephore ne luy donne que dix ans, Eutyque en met onze, & Eusebe 14, [ausquels il a voulu ajouter quelques mois,] 'puisqu'il ne met sa mort qu'en la 8.e année de M. Aurele, [c'est à dire en 168.] La chronique Orientale luy donne en effet 14 ans, & six mois ou 183 jours; & marque sa mort le jeudi 9 d'Abib [ou Epiphi, c'est à dire le 3 de juillet, qui estoit le jeudi en l'an 167, auquel les 14 ans & demi de Celadion doivent finir selon cette chronique, en les commençant au 2 de janvier 153.]

Eus.p.125.a|

c.19.p.141.b.c.

'Agrippin succeda à Celadion: [& c'est assurément l'Agrabius que la traduction d'Eutyque *p.* 159, fait Eves-

c.

que d'Antioche par une erreur visible. Elle luy donne douze ans d'episcopat, 'aussi-bien qu'Eusebe, qui termine ces 12 ans à la premiere année de Commode, [c'est à dire en 180.] Nicephore va jusqu'à 14. La chronique Orientale ne luy donne neanmoins qu'onze ans & 211 jours, & met sa mort le vendredi 5 'd'Amscir [ou Mechir, c'est à dire le 30 janvier, qui en 179, auquel il faut mettre sa mort selon cette chronique, estoit effectivement le vendredi. Et la chronique de S. Jerome met sa mort la mesme année.]

l.5.c.9. p.174. d.

NOTES SUR SAINT MELITON.

NOTE I.

Pour la page 407.

Qu'il ne le faut pas mettre dans le premier siecle, mais vers le milieu du second.

Hall.v. Melit. p.819.820.838. 839.

'IL faut dire que S. Meliton estoit Evesque dés le temps de Domitien, si l'on veut suivre quelques modernes qui pretendent qu'il est l'Ange de l'Eglise de Sardes, que J.C. blasme dans l'Apocalypse comme un homme mort aux yeux de Dieu. Ainsi cette antiquité qu'on luy voudroit attribuer sans aucune preuve, ne luy seroit nullement honorable; & elle nous obligeroit de dire qu'il a esté Evesque 75 ans au moins, ce qui n'est point du tout aisé à croire. Aucun ancien ne dit qu'il ait esté disciple des Apostres, ni qu'il ait vécu extraordinairement longtemps, comme ils le remarquent de S. Polycarpe, qui est mort neanmoins plusieurs années avant luy. Eusebe ne le met qu'aprés plusieurs autres qui ont fleuri au milieu du second siecle.

NOTE II.

Pour la page 408.

Que S. Meliton a écrit son apologie aprés 169, & peut-estre mesme aprés 175.

Eus. l. 4. c.26. p.148.2|n.p. 85.1.c.

'Mr Valois pretend que les paroles de S. Meliton qui souhaite de voir l'Empire passer de M. Aurele à son fils Commode, prouvent que Commode avoit déja esté associé à l'Empire: ce qui ne s'est fait que sur la fin de M. Aurele. Ainsi, dit-il, c'est une faute dans la chronique d'Eusebe d'avoir mis cette apologie en la dixieme année de son regne, [de J.C. 170.] Les termes de S. Meliton sont, τοῦ (Αὐγούστου) διάδοχος εὐκταῖος γέγονας τε καὶ ἔσῃ μετὰ τοῦ παιδός. [Je ne sçay s'ils obligent absolument à dire que Commode eust encore aucune part à la puissance souveraine. Si S. Meliton souhaite seulement de voir le fils de M. Aurele succeder à l'Empire, c'estoit assez pour cela que M. Aurele eust un fils.] 'De plus, Mr Valois a remarqué luy mesme que Commode estoit Cesar dés la neuvieme année de Marc Aurele: '& il l'estoit dés la sixieme. *V. M. Aurele § 9.* 'De sorte qu'il estoit déja comme associé à l'Empire, [quoiqu'il n'ait eu la puissance du Tribunat qu'en 175, & le titre d'Auguste qu'en 177. Mais avec cela il faut avouer que les termes de S. Meliton portent naturellement à croire que Commode regnoit déja: & assurément Dodwel ne les avoit pas assez considerez,] 'lorsqu'il écrit que ce Saint y promet l'Empire à Commode, qui n'estoit donc pas encore Empereur. [Ainsi il y a assez d'apparence que S. Meliton ne fit son apologie qu'à la fin de 175, ou depuis, lorsque Commode avoit au moins la puissance du Tribunat. Car le titre de Cesar qu'il avoit eu dés 166, ne luy donnoit point encore d'autorité. Tout le monde convient assez que les apologies de S. Meliton & de S. Apollinaire

n.p.71.2.2.

Com.v.P.50. c.

Pagi, 170.§ 3.

Cyp. dis.11. c. 39.p.265.

d'Hieraple; ont esté faites à peu prés en mesme temps,]'& puisque S. Apollinaire a parlé de la victoire obtenuë par les Chrétiens en 174, [il y a assez d'apparence que c'est dans son apologie qu'il l'a fait.

Euf.l.5.c.5.p.169.c.d.

Il est certain, comme on l'a marqué dans le texte,]'que S. Meliton n'a pas fait son apologie avant 170, [puisque par l'endroit mesme que nous examinons, il paroist assez que L. Verus estoit déja mort. Il y paroist encore plus clairement que]'M. Aurele n'avoit plus alors qu'un fils; & qu'ainsi c'estoit aprés la mort d'Annius Verus arrivée la mesme année 170. *V. Marc Aurele* § 12. [Il faudroit étendre cette preuve encore plus loin,]'si Sextus, gueri, dit-on, par Galien durant la guerre des Marcomans, estoit un fils de M. Aurele, comme Saumaise & Casaubon l'ont cru. [Mais ils se sont apparemment trompez en ce point. *V. M. Aurele note* 4.]

n.p.82.1.d.

Pearf. de Ign. t.2.p.160.

Spart.n.S.p.114.1.c|C.p.92.1.c.d.

'Pearson met, [comme Dodwel,] l'apologie de S.'Meliton entre 170 & 175. [Je ne sçay si c'est sur le mesme principe que Dodwel: mais il en allegue une autre raison encore plus certainement fausse,] qui est que la lettre aux Etats d'Asie pour les Chrétiens, attribuée dans Eusebe à M. Aurele, est de la 15.e année de son regne, de J. C. 175, puisqu'elle porte en teste *Tribunitia potestatis XV.* [Cet homme si habile n'ignoroit pas assurément que M. Aurele avoit eu la puissance du Tribunat dés 147, quatorze ans avant que de succeder à Antonin. Mais cela luy estoit echapé dans ce moment, afin qu'on n'insulte pas à des personnes bien moins habiles que luy, quand elles tombent aussi dans quelques bevuës.]

Pearf. de Ign. t.2.p.160.

NOTE III.

Pour la page 409.

Quelques sentimens particuliers de S. Meliton, qui n'ont pas empesché de le reverer comme un Saint.

'Eusebe ne dit point quel estoit le sujet du traité de S. Meliton, intitulé περὶ ἐνσωμάτου θεοῦ. 'S. Jerome l'a exprimé par les propres termes grecs d'Eusebe: '& Rufin ne nous éclaircit guere en traduisant *De Deo corpore induto*. [Mr Valois a mis *De Incarnatione Dei*, comme supposant que c'estoit un traité sur l'Incarnation du Verbe. Et il y auroit lieu de croire que c'est le sens,]'si Theodoret ne raportoit un passage d'Origene, où il dit que Meliton est de ceux qui croient que l'image de Dieu dans l'homme est dans le corps, ayant laissé des écrits περὶ τοῦ ἐνσώματον εἶναι τὸν θεόν, c'est à dire nettement selon Origene, pour montrer que Dieu a un corps. 'Gennade de mesme met Meliton & Tertullien entre ceux qui croyoient que Dieu estoit corporel; ce qu'il distingue neanmoins des Anthropomorphites.

Euf.l.4.c.26.p.147.a.

Hier.v.ill.c.24.p.277.a.

Ruf.l.4.c.26.p.70.1.

Thdrt.in Gen.q.20.p.21.d.

Genn. dog. c.4.ap. Aug. t.3.p.280.2.a.

[Je ne sçay si c'est pour ce sujet, ou pour le livre supposé sous son nom sur la mort de la Vierge, qu'on ne voit point qu'il ait esté honoré jusqu'à present par l'Eglise. Cependant il n'y a pas d'apparence que sans estre plus particulierement informé de ses sentimens, on puisse condanner la memoire d'un apologiste, d'un homme qui passoit pour Prophete, d'un Evesque que Polycrate met comme une des lumieres de l'Eglise d'Asie, & qu'on ne peut douter estre demeuré jusqu'à la mort dans l'union des Orthodoxes.]

'La chaine greque sur la Genese le qualifie Bienheureux, a Pierre des Noels le met entre les Saints le 24 d'avril, b ce que d'autres font aussi. c Maurolycus, Ferrarius, & un assez grand

Hall.t.2.p.835.
a P. de Nat. l.4.c.85.p.71.72.
b Boll.24.apr.p.260.a.
c 1.apr.p.10| Mir. n. Hier.24.p.11.

grand nombre de martyrologes manuscrits, dont on dit qu'il y en a de fort anciens, le marquent le premier jour du mesme mois. La pluspart le mettent en Sardaigne, [confondant visiblement l'isle de Sardaigne avec la ville de Sardes en Lydie.]'Il est vray que quelques nouveaux pretendent trouver un Saint Meliton Evesque à Sulci dans la Sardaigne : 'mais ils n'ont rien de certain pour l'autoriser. [Nous n'avons donc point cru devoir faire difficulté de luy donner le titre de Saint,]'suivant l'exemple du Pere Halloix, de Bollandus, & du Cardinal Bellarmin, [puisqu'il paroist qu'en cela on ne fait que suivre l'ancienne tradition de l'Eglise d'Asie.]

Boll.1.apr.p.11.a.b. — c. — f.

NOTES SUR LES ENCRATITES.

Pour la page 410.

NOTE I.

Si Tatien a enseigné la rhetorique.

Hier.v.ill.c.29.p.278.c.

'SAINT Jerome dit que Tatien avoit d'abord enseigné la rhetorique & l'eloquence, & que cette profession luy avoit acquis beaucoup d'estime. 'Il a pris cela du mot de σοφιςεύσας dont se sert Eusebe, qui a souvent ce sens. C'est pourquoi Rufin a traduit de mesme *p.65.1, cum magna admiratione oratoriam docens*. Mr Valois a traduit aussi *rhetoricam docens*: Et neanmoins dans ses notes il croit que ce sens est faux, & que σοφιςεύσας en cet endroit ne marque point l'eloquence ni la profession de l'enseigner, mais l'erudition & la connoissance. Il semble en effet que dans l'endroit de Tatien *p.170.b*, dont Eusebe paroist l'avoir pris, il ne signifie pas autre chose : 'A quoy Mr Valois ajoute que ce que nous avons aujourd'hui de Tatien est plein d'erudition, mais sans art, sans ordre, & sans methode, & paroist venir plutost d'un philosophe, que d'un homme exercé dans la rhetorique.

Euf.l.4.c.16.p.137.b|n.p.75.1.d. — a.a.

Pour la page 414.

NOTE II.

Qu'on pretend sans fondement avoir la Concorde de Tatien.

Thdrt.h.l.1.c.20.p.208.

'Puisque Theodoret dit que Tatien avoit retranché de sa Concorde les genealogies & tout ce qui prouvoit que J.C. estoit fils de David, 'c'est une preuve certaine que la Concorde qui est au commencement du 7.e tome de la bibliotheque des Peres imprimée à Paris, n'est pas celle de Tatien, quoique Victor de Capoue qui vivoit vers 540. 'selon Bellarmin, ait esté dans ce sentiment.

Bar.174.§59.8. — Bell.

'Cela fait voir encore que cet abregé de l'Evangile qui est en la page 73 du mesme tome, & qui est moins une Concorde qu'une histoire de l'Evangile, n'est point encore la Concorde de Tatien, comme Baronius l'a cru *an.* 374. §9. Car JESUS CHRIST y est nommé plusieurs fois fils de David, [& il y a quantité de passages opposez aux autres erreurs de Tatien : à quoy on peut ajouter, que le style de cet abregé, montre clairement qu'il a esté écrit originairement en latin.]'Quelques uns, dit S.Epiphane, appelloient la Concorde que Tatien avoit faite des quatre Evangiles, l'Evangile des Hebreux : '& quoique ces personnes se trompassent, [c'est neanmoins une preuve que cette Concorde n'estoit pas un abregé, mais le texte presque entier de l'Evangile.]

Euf.n.p.84.1.b.c|Du Pin, p.173. — Epi.46.c.1.p.391.d. — Euf.n.p.84.1.d.

NOTES SUR LES MONTANISTES.

NOTE I.

Pour la page 419. § 1.

Qu'ils ont commencé vers l'an 171.

Epi.51.c.33.p. 455.b.

SAINT Epiphane dit que 93 ans aprés la mort de J.C, [c'est à dire vers l'an 126,] l'Eglise de Thyatires fut entierement corrompue par l'heresie des Cataphryges ou Montanistes. [Ainsi cette heresie doit avoir commencé selon luy en l'an 126 au plustard.] Cependant en traitant des Cataphryges mesmes, il ne met leur commencement que vers l'an 19 de T.Antonin, [qui est le 156 ou 157 de J.C, & cela revient mieux] aux 112 ans qu'il semble mettre entre le temps où l'Eglise de Thyatires fut tout à fait corrompuë par les Montanistes, jusqu'au temps où il écrivoit [vers 375. Mais aprés tout, ce n'est pas S.Epiphane qu'on a accoutumé de consulter en matiere de chronologie.] En un autre endroit il conte environ 290 ans depuis la mort de Maximille jusques à l'an 375 ou 376. [Ainsi elle seroit morte vers l'an 85, lorsqu'assurément elle n'estoit pas encore née.]

48.c.1.p.402. c.

51.c.33.p.455. c.

48.c.2.p.404. a.

Blond.sib.L.2. c.2.p.139.

Euf.l.5.c.16. p.180.a.

Blondel veut que les Cataphryges aient commencé en l'an 142, puisque Gratus estoit, dit-il, Proconsul d'Asie vers ce temps là; & que S.Apollinaire d'Hieraple nous apprend que cette secte est née sous ce Proconsul. [Ce S.Apollinaire est plutost Astere Urbain, comme nous le dirons dans la note 6. Mais Blondel ne dit point d'où il appris que Gratus estoit Proconsul en 142, & je ne voy pas qu'il en ait d'autre autorité que ce que dit Baronius,] que Cassiodore met un Gratus Consul en la 4.e année d'Antonin, qui aura pu estre Proconsul d'Asie l'année suivante. [Cependant cette autorité n'en est pas une. Car ce Gratus est celui que les meilleurs fastes appellent Clarus, & mettent pour Consul en 146, *v.Antonin* § 10; de sorte que selon les reglemens d'Auguste, il n'aura pu estre Proconsul d'Asie que cinq ans aprés s'il l'a jamais esté, de quoy on n'a point de preuve. Mais quand il se trouveroit un Gratus Proconsul d'Asie en 132, cela n'empescheroit pas qu'il n'y en eust eu encore un autre 30 ans aprés; comme nous savons qu'il y a eu trois Arrius Antoninus Proconsuls du mesme pays.]

Bar.173.§ 1.

Blond.p.139.

Blondel ajoute pour prouver la mesme chose, que S.Apollone Senateur martyrizé en 181, [ou plutost en 186,] a écrit contre les Montanistes 40 ans aprés leur origine. [Mais il suppose sans le prouver, qu'Apollone qui a combatu les Montanistes est le Senateur: & c'est ce que bien des personnes ne luy accorderont pas.

Eusebe dans sa chronique met la naissance des Montanistes en l'an 171: & c'est ce qui nous paroist le plus veritable, moins par l'autorité d'Eusebe, qui ne doit pas estre meprisée quand rien de considerable ne la combat, que par la conformité qu'a cette epoque avec l'histoire de ce temps là. Car l'addition du livre de la Prescription, qui est ou de Tertullien ou de quelque auteur du mesme temps,] ne met l'heresie des Cataphryges qu'aprés celle de Tatien. S.Epiphane dit aussi que ces deux heresies sont de mesme temps, en sorte neanmoins que celle des Cataphryges est la plus nouvelle. [Or Tatien n'est devenu heretique que quelque temps aprés la mort de Saint Justin, *v.les Encratites*, arrivée, comme nous croyons, vers 167. Et Eusebe ne parle de l'heresie des Encratites qu'il forma, que sur l'an 172. Ainsi on ne

Tert. præf.c. 52.p.254. b.c.

Epi.48.c.1. p. 402.

peut pas mettre le commencement des Montaniſtes plutoſt que vers l'an 161.

L'hiſtoire des Martyrs de Lion en eſt une ſeconde preuve encore plus claire. 'Car ces Saints qui ſouffrirent en l'an 17 de M.Aurele, [c'eſt à dire en 176 ou 177.] écrivirent de leur priſons aux Chrétiens d'Aſie & de Phrygie, & au Pape Eleuthere pour la paix des Egliſes : & aprés leur mort les Fideles des Gaules envoyerent leurs lettres à ceux d'Aſie & de Phrygie, & leur manderent en meſme temps le jugement qu'ils faiſoient de la prophetie de Montan, 'laquelle, dit Euſebe, ne faiſoit encore que commencer. [Il eſt donc certain que cette hereſie troubloit déja l'Egliſe en 177, & ſelon Euſebe elle ne faiſoit neanmoins encore que commencer. Ainſi on n'en peut mieux placer le commencement qu'en 171, comme fait Euſebe, ou un peu aprés; & il ne faut point s'arreſter à ce qu'Euſebe n'en fait l'hiſtoire que ſous le regne de Commode, ni à la chronique d'Alexandrie.] 'qui la fait commencer ſous les Conſuls Mamertin & Rufus, [c'eſt à dire en 182, qui eſtoit la troiſieme année de Commode.]

Euſ l.5.pr.p. 113.

c.3.p.168.b.

c.

Chr. Alex.p. 614.616.

Bar. 173.§2.

'Baronius taſche d'accorder Saint Epiphane avec Euſebe, en diſtinguant un temps où Montan faiſoit des Miracles, ſoit par l'operation de Dieu, comme il le dit fort nettement contre le témoignage de l'antiquité, ſoit par celle du demon, mais en ſorte que perſonne ne s'en appercevoit, parceque ſa vie & ſa doctrine eſtoient toutes ſaintes; un autre temps où on commença à douter de l'eſprit qui operoit en luy, en ſorte neanmoins que les ſentimens eſtoient encore partagez; '& un troiſieme où tous les Catholiques ſe trouverent unis à le condanner, & à le chaſſer de l'Egliſe. [Ce premier temps ne paroiſt point dutout dans l'hiſtoire ? & la diſtinction des deux autres ne ſert de rien pour juſtifier S.Epiphane. Car c'eſt en 177, & non pas en 157, que l'on eſtoit encore partagé ſur les propheties que Montan commençoit depuis peu, *ἄρτι τότε πρῶτον*, à faire paroiſtre : & il faudroit que ſon hereſie & ſon ſchiſme euſt eſté tout formé dés l'an 126, pour verifier ce que S.Epiphane dit de Thyatires,]

§3.

'Pour établir deux commencemens de la ſecte de Montan, Baronius allegue ce qu'Euſebe dit de S.Apollinaire en ces termes, '*Il a écrit contre l'hereſie des Phrygiens*, *μετ' οὐ πολὺ καινοτομηθείσης χρόνον, τότε γε μὴν ὥσπερ ἐκφύεσθαι ἀρχομένης*, c'eſt à dire, *dont la nouveauté commença quelque temps aprés, & qui ne faiſoit alors que naiſtre*. M[r] Valois a traduit ainſi ces paroles, *quæ quidem non longè poſteà maximos tumultus excitavit, tum temporis verò primum enaſci cœperat*. [Mais je croy que le veritable ſens de cet endroit, eſt qu'Apollinaire combatit Montan dans ſon commencement; & que ce commencement arriva peu aprés le temps dont Euſebe parloit alors, qui eſt celui auquel L. Verus regnoit encore avec M.Aurele : & il mourut à la fin de 169. Ainſi cet endroit eſt formellement contraire à S. Epiphane & à Blondel ; & l'eſt encore à Pearſon & à Dodwel, ']qui ſont commencer les Montaniſtes des 156 ou 157 ſous Antonin, ſans en avoir de meilleure autorité que S.Epiphane.

§1.

Euſ.l.4. c.27. p.149.c.

Pearſ. poſt p. 253|diſ.p.179.

NOTE II.

Pour la page 419.§1.

Que la Myſie dont eſtoit Montan, eſtoit compriſe dans la Phrygie.

'L'auteur que nous croyons eſtre Aſtere Urbain, dit que Montan eſtoit du bourg d'Ardabau, *ἐν τῇ κατὰ τὴν Φρυγίαν Μυσίᾳ*; 'ce qui dans l'uſage ordinaire marque qu'Ardabau eſtoit dans la Myſie aſiatique, voiſine de la Phrygie. [Mais cependant on voit par tous ceux qui ont parlé de Montan,

Euſ.l.5.c.16. p.180.a.

B.p.97.2.e.

l.5.c.3.p.169.a. qu'il passoit pour Phrygien,]& qu'il commença à troubler la Phrygie par ses propheties pretenduës: [& c'est visiblement ce qui a fait appeller sa secte *des Phrygiens* ou *des Cataphryges*. Au contraire jamais on ne parle de Mysie ni de Mysiens dans son histoire. C'est ce qui nous porte à croire que κατὰ φρυγίαν en cet endroit, ne signifie pas *prés de la Phrygie*, mais *dans la Phrygie*; c'est à dire que la Mysie asiatique n'estoit alors qu'un canton de la Phrygie, & ne faisoit point de province particuliere. Et en effet dans les denombremens des provinces, soit civiles, soit ecclesiastiques, qu'on a faits dans les siecles suivans, on n'y parle point de cette Mysie, mais seulement] 'de celle d'Europe, appellée ordinairement Mœsie, [ou Mesie. Il faut mesme remarquer que la Phrygie ne faisoit point encore une province Romaine au temps où nous sommes, c'est à dire qu'elle n'avoit point de Gouverneur particulier, mais dependoit du Proconsul d'Asie: d'où vient] 'qu'on marque sous quel Proconsul d'Asie la fausse prophetie de Montan a commencé.

n.p.97.a.c.

l.5.c.16.p.180.a.

Pour la page 443.§ 3.

NOTE III.

Sentiment des Martyrs des Gaules & du Pape Eleuthere sur les Montanistes.

[On peut voir dans le texte plusieurs raisons, qui prouvent clairement, ce me semble, que les Martyrs des Gaules se declaroient contre les Montanistes dans les lettres qu'ils écrivirent sur leur sujet: & quand on n'en auroit aucune preuve, il suffiroit pour le presumer, de savoir que les Montanistes estoient dans l'erreur.] 'Cependant Pearson avance comme la chose du monde la plus constante, qu'ils écrivoient au contraire en faveur de ces fanatiques: [& cela sans en donner aucune preuve.] Il semble seulement se fonder sur 'ce que dit Eusebe, qu'ils écrivoient pour la paix de l'Eglise: [comme si écrire pour la paix de l'Eglise, estoit la mesme chose que d'écrire pour des faux prophetes, & que ce ne fust pas au contraire le vray moyen de mettre le feu & le trouble dans l'Eglise, que de n'en pas bannir l'erreur.]

pears.post.p. 155.

Eus.l.5.c.3.p. 168.d.

'Pearson pretend aussi que le Pape Eleuthere, suivant les lettres des Martyrs de Lion, donna la paix à l'Eglise en reconnoissant les propheties de Montan. Il veut sans doute suivre en cela Tertullien, [qui, comme nous le dirons dans la note 4, parle plutost du Pape Victor que d'Eleuthere.] 'Et puisque Tertullien dit dans le mesme passage, que les predecesseurs du Pape dont il parle avoient esté contraires aux Montanistes; [il faut sans doute l'entendre d'Eleuthere & de Soter, qui seuls ont tenu le pontificat avant Victor depuis la naissance des Montanistes.

Pear.p.a 55.

Tert.in Pr.c.1. p.634.c|Eus. n.p.91.1.b.

Mr Valois semble avoir esté dans la mesme pensée que Pearson,] 'puisqu'il dit qu'Eleuthere poussé par les Martyrs de Lion, avoit écrit en Asie pour y faire recevoir les Montanistes dans l'Eglise; [ce qu'il entend de les y recevoir non comme penitens, mais en approuvant leurs fausses propheties,] puisqu'il fonde tout cela sur le passage de Tertullien contre Praxeas. [Mais son autorité, qui n'est appuyée de rien, n'est pas une raison pour nous faire croire une chose si injurieuse à ce Pape, & qui eust esté tres prejudiciable à l'Eglise, où elle eust mis un étrange trouble. Nous n'aurions pas de peine à croire]' qu'Eleuthere & les Martyrs de Lion, en condannant les erreurs des Montanistes, demandoient qu'on les traitast avec indulgence, [& qu'on les receust comme penitens, si nous avions quelque preuve qu'ils l'eussent fait.

Ibid.

Du Pin, p.287.

Mais nous n'avons mesme aucune marque que les Montanistes aient jamais fait semblant de vouloir recourir à la penitence.]

Pour la page 423.§4.

NOTE IV.

Que c'est le Pape Victor plutost que Eleuthere, qui fut prés d'autoriser les Montanistes.

Tert.in Pr.c.1. p.634.c.

Tertullien ne nomme point l'Evesque de Rome qu'il dit avoir donné des lettres de paix en faveur des Montanistes, & les avoir revoquées sur ce qu'il apprit de Praxeas. [Il paroist d'abord assez probable que cela est arrivé dans la naissance de l'heresie des Montanistes, peu aprés l'an 171.] C'est pourquoi Baronius le met sous Anicet, qui a gouverné selon luy jusqu'en 173, & il a esté suivi par Mr Rigault, & par le P. George, dans leurs notes sur ce passage de Tertullien. Mr Valois l'a mis en 177, au commencement d'Eleuthere, [lorsque l'Eglise n'avoit encore rien determiné sur le sujet des Montanistes, comme on le voit par l'histoire des Martyrs de Lion.

Bar.173.§4.

Tert.n.R.p. 105.1.

Eus.l.n.p.91.1. c.

Nous serions fort portez à suivre son sentiment, si nous ne considerions que Tertullien lie de telle sorte cette histoire avec l'heresie de Praxeas, qu'il faut necessairement demeurer d'accord, selon le jugement des plus habiles, que l'un & l'autre est arrivé en un mesme temps.] Et comme Praxeas n'a point esté heretique qu'aprés les deux Theodotes, dont le plus ancien n'a paru que sous Victor. *v. Praxeas & les Theodotiens*, [on ne le peut pas mettre avant Victor.] On voit en effet, que les Montanistes avoient déja des eglises, [& ainsi formoient un corps separé des Catholiques. Et Victor pouvoit estre plus susceptible qu'un autre de ce qu'ils luy pouvoient dire contre les Orthodoxes de l'Asie qui les avoient condannez, à cause de la dispute qu'il eut avec eux touchant la feste de Pasque.]

Tert. præs. c. 53.p.254.255.

Eus.l.5.c.28. p.196.b.

Tert.in Pr.c.1. p.634.c.

Mr Valois remarque que le Pape qui fut d'abord surpris par les Montanistes, ne peut pas estre celui sous lequel ils ont commencé, parceque, comme dit Tertullien, Praxeas le detourna de s'unir à eux, par l'autorité de ses predecesseurs, *precessorum ejus autoritates defendendo*; par où il marquoit, selon Mr Valois, que cette nouvelle prophetie avoit déja esté rejettée par ses predecesseurs: Et c'est sur cela que nous avons cru pouvoir dire que Soter & Eleuthere avoient rejetté les propheties de Montan. [En ce sens il faut expliquer le mot d'*autoritates* non d'un jugement solennel, mais seulement de quelque prejugé de Soter & d'Eleuthere contre les Montanistes: y ayant peu d'apparence que le Pape Victor qui n'approuvoit ces propheties que faute d'estre informé de la verité, l'eust voulu faire contre une decision authentique & publique de ses predecesseurs, laquelle il n'eust pas pu ignorer. Cela peut paroistre difficile à accorder] avec le livre écrit par Soter contre les Montanistes, selon le Prædestinatus. [Mais l'autorité de cet écrivain sans nom & sans science n'est pas ce qui nous doit arrester.

Eus.n.p.91.1. c.

Præd.c.27.p. 28.

Il semble qu'on pourroit croire que la remontrance de Praxeas alloit à faire voir au Pape que s'il recevoit les propheties de Montan, il falloit qu'il abandonnast tous ses predecesseurs, lesquels n'avoient point receu le Saint Esprit promis par J.C., si les Montanistes avoient raison;] puisqu'ils pretendoient que cette promesse n'avoit esté accomplie que dans Montan, comme on le voit par Tertullien mesme. [Neanmoins ce sens est assez eloigné, & bien obscur dans l'expression de Tertullien. Il semble qu'on puisse dire avec plus de vrai-semblance, quand mesme Soter & Eleuthere n'auroient

Tert. vel. c.1. p.192.193| monog.c.1.p. 673.c.d.

rien fait contre les Montanistes, que Praxeas representa au Pape, qu'il ne pouvoit les recevoir sans s'opposer aux sentimens de ses predecesseurs, qui avoient rejetté diverses choses, lesquelles se trouvoient soûtenuës par les Montanistes, comme la condannation des secondes noces.

Pour la page 426. § 4.

NOTE V.

Sur la lettre de S. Serapion contre les Montanistes.

Eus. l. 5. c. 19. p. 187. a. b.

'Eusebe dit que dans la lettre de S. Serapion d'Antioche contre les Montanistes, il y avoit des signatures de plusieurs Evesques. 'Baronius qui confond cette lettre avec une autre de S. Apollinaire qui y estoit jointe, 'paroist avoir cru sur cela que c'estoit une lettre synodale, ou en tenoit lieu. Mr Valois ne le veut point, & aime mieux croire que Serapion avoit seulement joint à sa lettre diverses pieces contre les Montanistes, entre lesquelles il y en pouvoit avoir quelqu'une signée de divers Evesques de Thrace; & sa raison est que l'une de ces signatures est de Jule Evesque de Thrace. Or il n'y a pas moyen, dit-il, de croire que des Evesques de Thrace aient signé la lettre d'un Evesque d'Antioche.

Bar. 191. § 3. | § 3 | Eus. n. p. 100. a. b. c.

'Cependant Eusebe distingue fort bien la lettre de S. Apollinaire jointe à celle de Serapion, 'des signatures qui estoient dans la lettre de Serapion. Il ne parle que des signatures, [& non des pieces;] & il dit que ces signatures estoient originales, αὐτόγραφοι. [Or dans ces sortes d'occasions, on n'envoie guere que des copies de pieces, & de leurs signatures. Ces signatures n'ont pas mesme esté faites dans le commencement des Montanistes,] puisque Sotas qui avoit voulu exorcizer Maximille, est qualifié *Bienheureux* dans celle de Jule; [& ainsi il estoit déja mort. Il est donc au moins tres probable que ces signatures estoient pour la lettre de Serapion; & qu'ainsi elle fut faite dans un Concile. On sçait qu'il se tint beaucoup de Conciles du temps de cet Evesque sur l'affaire de la Pasque,] '& les Chrétiens d'Asie s'estoient assemblez plusieurs fois pour examiner l'affaire des Montanistes.

l. 5. c. 19. p. 186. d. | p. 187. a. | c. 16. p. 181. a.

[Pour la signature de Jule, je ne voy pas quelle impossibilité il y a qu'un Evesque de Tharce se soit trouvé par occasion en Syrie. L'exemple de Saint Alexandre de Jerusalem nous apprend que dés ce temps-là les Evesques mesmes alloient visiter les saints lieux. Et ils pouvoient avoir encore d'autres raisons legitimes de s'eloigner quelquefois de leurs dioceses.]

Pour la page 441. § 11.

NOTE VI.

Apollone confondu avec S. Thraseas & Astere Urbain.

'Adon trompé par l'ambiguité de la traduction de Rufin, attribuë à Saint Thraseas 'ce qu'Eusebe dit d'Apollone, qu'il pretendoit avoir appris par tradition que J. C. avoit ordonné à ses Apostres, [en montant au ciel,] de ne point sortir de Jerusalem durant douze ans. *V. S. Matthieu note 6.*

Ado, 5. oct. | Eus. l. 5. c. 18. p. 186. c.

'S. Jerome se brouille aussi lorsqu'il dit que cet Apollone raporte que Montan & ses prophetesses s'estoient pendus. 'Car il est visible qu'il a confondu Apollone avec celui que nous appellons Astere Urbain, quoiqu'Eusebe les distingue tres clairement: & il ne faut entendre que de Maximille ce qu'il dit generalement des prophetesses.

Hier. v. ill. c. 40. p. 281. b. | Eus. l. 5. c. 16. p. 181. c.

Pour la page 441. § 12.

NOTE VII.

Astere Urbain confondu avec plusieurs autres.

[Eusebe ne dit point quel est] 'l'auteur qui écrivit contre les Montanistes 13 ou 14 ans aprés la mort de Maxi-

Eus. l. 5. c. 16. 17. p. 182. c | 184. a.

mille, & dont il fait l'extrait dans les chapitres 16 & 17 du 5.ᵉ livre. (c.16. p.182.a.) 'Mais en raportant un de ses passages, il le cite de cette façon : ϰ̀ μὴ λεγέτω ἐν τῷ αὐτῷ λόγῳ τῷ κατὰ Α'ςέριον Οὐρβανὸν τὸ διὰ Μαξιμίλλης πνεῦμα &c. (n.p.98.2.a.) 'Ce qui n'ayant point de sens, donne a lieu Mʳ Valois de dire que ces mots, ἐν τῷ αὐτῷ λόγῳ τῷ κατὰ Α'ςέριον Οὐρβανὸν, ne sont point du texte, mais de la marge, soit qu'ils y aient esté mis par Eusebe, ou par quelque autre copiste; & qu'ainsi c'est une marque que tout ce discours est de cet Astere Urbain. (Pears. de Ign. t.2.p.164.) 'Pearson croit que cette conjecture est probable; [& nous la suivons d'autant plus volontiers, qu'on ne peut attribuer ce discours ni à S. Apollinaire, (p.96.97.) 'comme ont fait Rufin, Nicephore, Baronius, & Bollandus, ni à Apollone ou à Rhodon, (Hier. v. ill. c. 40.d.281.b.) 'comme a fait S. Jerome.[sans estre visiblement dementi par Eusebe mesme. Nous montrerons sur Saint Apollinaire *note* 2, qu'il ne peut estre de luy. Il est visible aussi qu'Eusebe commence à parler d'Apollone dans le chapitre 18, *p.* 184. *b.* comme d'un auteur different de celui dont il avoit tiré les deux precedens : outre qu'Apollone écrivoit vers 211, & celui-ci vers 232.]

(c.19. Eus.l.5.c.17 p.183.b.) 'Pour Rhodon, de qui S. Jerome cite sur Miltiade une chose qu'Eusebe cite de celui qu'il ne nomme pas, [comme il étudioit sous Tatien vers 170, il est difficile de croire qu'il vécust encore en 233,] (Hier. v. ill. c. 37.p.280.d.) '& S. Jerome dit seulement qu'il fleurissoit sous Commode & sous Severe. [Eusebe ne luy attribuë aucun ouvrage contre la secte de Montan.]

NOTE VIII.

(Pour la page 412. § 12.)

Sur Zotique.

(Eus.l.5.c.16.p. 179.d.) 'L'auteur que nous croyons estre Astere Urbain, appelle Zotique d'Otre, συμπρεσβύτερον, son collegue dans l'episcopat ou dans la prestrise : [Car il semble qu'il peut signifier l'un & l'autre, puisque les Evesques sont souvent appellez Prestres dans les premiers auteurs de l'Eglise : & cet usage duroit encore à la fin du II. siecle,] (c.24.p.193.b.) 'puisque S. Irenée s'en sert pour les Papes mesmes en écrivant au Pape Victor. (Boll.7.feb.p. 7.c.) 'Bollandus a cru en effet que Zotique estoit Evesque:[& assurément *Zotique d'Otre* dans l'usage ordinaire, marque plutost un Evesque qu'un Prestre.] (Geo. sac.p. 243.) 'On trouve aussi qu'Otre estoit une ville episcopale de la Phrygie. (Nphr.l.4.c.23. p.120.d) 'Nicephore ne donne cependant que le titre de Prestre à Zotique, ᵃquoique dans la suite il le confonde avec un Zotique qui estoit Evesque, (a c 25.p.324.d Eus l.5 c.16.p. 182.b.) [ce que d'autres font aussi.] (Pears. de Ign. t.2.p.163.) 'Pearson soûtient fortement qu'il n'estoit que Prestre : [mais nous ne voyons pas qu'il en donne de preuve bien solide.] (Eus.p.179.d.) 'La maniere dont Astere Urbain témoigne qu'il agit à Ancyre, [marque assez l'autorité d'un Evesque pour croire qu'il l'estoit effectivement. Mais cela ne le prouve pas de mesme pour Zotique; ayant esté toujours ordinaire aux Evesques d'appeller les Prestres & les Diacres mesmes, συμπρεσβυτέροις & συνδιακόνους.]

(Bar. 205. § 27.) 'Pour l'Evesque Zotique, quoique Baronius l'ait confondu avec celui d'Otre, [aussi-bien que Nicephore;] (Pears.p.164. Eus. n.p.97.2. b.) 'neanmoins non seulement il paroist qu'il estoit Evesque de Comane, mais encore qu'il vivoit des les premiers commencemens dés Montanistes, au lieu que celui d'Otre estoit à Ancyre vers l'an 230, 70 ans aprés.

NOTE IX.

(Pour la page 443. § 23.)

Que le Concile d'Icone s'est tenu du temps de Firmilien vers l'an 231.

(Eus.n.p.143.1. b.) 'Mʳ Valois voudroit pouvoir dire que le Concile d'Icone a esté tenu avant l'episcopat de Saint Firmilien. 'Neanmoins les termes de ce Saint sont (d.)

si forts pour marquer qu'il y estoit en personne, que Mr Valois n'ose pas s'arrester à les contester. [S. Firmilien estoit Evesque dés l'an 231, qui estoit la dixieme année d'Alexandre : mais il n'y a pas d'apparence qu'il l'ait esté beaucoup plutost, autant qu'on le peut juger par son histoire : & en effet, il n'est mort que sous Aurelien en 270. *V. son titre*. On ne peut donc pas mettre le Concile d'Icone plutost qu'en 231 ou environ. Mais il ne faut pas aussi le mettre plustard,] 'puisque S. Firmilien assure qu'il avoit esté tenu longtemps avant le Pape Estienne; & avant l'an 256, '*jampridem*. Et Saint Denys d'Alexandrie dit la mesme chose.

Cyp. ep. 75. p. 200. 2.

Eus. l. 7. c. 7. p. 253. 254.

NOTE X.

Pour la page 443. § 13.

S. Epiphane justifié contre Blondel sur l'Eglise de Thyatires.

'Blondel accuse fort S. Epiphane d'avoir accordé aux Aloges ennemis de l'Apocalypse, qu'il n'y avoit point d'Eglise à Thyatires du temps de S. Jean. 'Les Aloges le supposoient, parcequ'il n'y en avoit point de leur temps. S. Epiphane leur accorde ce dernier fait, [mais non pas la conclusion qu'ils en tiroient. Il est vray qu'il ne la nie pas positivement, mais il marque assez qu'il ne l'avouoit pas, & qu'il croyoit qu'il y avoit eu une Eglise Catholique à Thyatires avant les Montanistes,]'puisqu'il dit plusieurs fois que les Montanistes y avoient perverti l'Eglise, & y avoient trompé la simplicité des Fideles.

Blond. sib. l. 2. c. 2. p. 135.

Epi 51. c. 33. p. 455. b.

b. c.

'Si ce que dit S. Epiphane, que les Montanistes avoient aboli l'Eglise Catholique à Thyatires durant 112 ans, [est veritable, il faut commencer ces 112 ans vers l'an 260, pour les faire finir vers 372, un peu avant que S. Epiphane écrivist. Car on voit par la persecution de Dece § 19| *note* 17, que S. Carpe qui souffrit le martyre en 250 ou 251, estoit Evesque de Thyatires.]

c.

NOTE XI.

Pour la page 448. § 15.

Que les Montanistes celebroient apparemment la Passion le six ou sept d'avril, & la Resurrection le dimanche suivant.

'Usserius & Mr Valois croient qu'il y a faute dans Sozomene, où nous lisons que les Montanistes commençoient le premier mois le jour de l'equinoxe, 24 de mars, & faisoient Pasque le 14 de ce mois, c'est à dire le 6 d'avril selon les Romains. Car Usserius assure que le 24 mars ne commençoit le settieme mois des Asiatiques, dont les Montanistes faisoient leur premier, que dans l'année bissexte, & que dans les autres c'estoit le 25, auquel on mettoit alors l'equinoxe : d'où il conclut qu'il faut lire le 25 mars dans Sozomene, comme on le lit encore dans la traduction latine faite par Epiphane au commencement du VI. siecle; & par consequent que les Montanistes faisoient Pasque non le 6 d'avril, mais le 7.

Uss. an. M. c. 2. p. 100. 2| Soz. n. p. 155. 1. a.

[Nous avons mis ce que nous avons trouvé dans le texte de Sozomene. Et il ne paroist point en effet que les Montanistes voulussent plutost suivre l'année asiatique que leur fantaisie.] 'Ils abandonnoient au moins les Asiatiques en faisant tous leurs mois de 30 jours, [comme les Egyptiens. Car on n'a aucun droit] de pretendre que Sozomene leur impose en ce point. [Ils ont pu de mesme vouloir mettre l'equinoxe au 24 de mars, sans se mettre en peine de l'usage qui le mettoit alors au 25,] '& il paroist qu'en cela ils approchoient effectivement davantage de la verité. 'Que si dans la Tripartite on lit qu'ils commençoient leur année le 25 de mars à l'equinoxe, on y lit aussi qu'ils faisoient Pasque 14 jours aprés, le six d'avril, [qui n'est pourtant

Uss. p. 100. 2. a.

Noris, epo. p. 13. 14.

Trip. l. 9. c. 39. p. 137. d.

que

que le 13 depuis le 25 de mars. Il y a donc certainement faute : & apparemment Epiphane auteur de la Tripartite, voyant que tout le monde mettoit l'equinoxe au 25 de mars, aura cru que le 24 qu'il trouvoit dans son texte de Sozomene, estoit une faute de copiste ; & aura laissé ensuite le 6 d'avril comme il le trouvoit, sans songer si cela s'accordoit ou non. ʃ Nicephore a lu dans Sozomene comme nous y lisons aujour d'hui, & met aussi par deux fois le commencement de l'année des Montanistes le 24 de mars. 'Que si un auteur a joint leur premier mois au settieme des Asiatiques, [il est aisé qu'il n'ait pas pris garde à un jour de difference qu'il y avoit ; ou que les Montanistes eussent changé sur cela entre le temps de Sozomene, & celui de cet anonyme,] 'qui écrivoit en l'an 672.

Nphr. l.12.c. 32.p.290.a.b.

Uff.an.M.p. 99.c.

p.106.107.

'Sozomene ajoute que si le jour de la Resurrection concouroit avec le 14 du premier mois, les Montanistes festoient le dimanche suivant, [21 du mois,] selon ce qui est écrit, [que la feste de pasque doit durer] depuis le 14 jusques au 21. 'Usserius & Mr Valois croient qu'il y a encore faute en cet endroit, & qu'il y faut ajouter. , pour faire dire à Sozomene, que les Montanistes faisoient toujours Pasque le 14 de ce mois, en cas que le jour de la Resurrection s'y rencontrast ; & que s'il ne s'y rencontroit pas, ils festoient le dimanche qui le suivoit. Cette correction est encore appuyée par la traduction d'Epiphane ; '& Mr Valois soutient que sans cela, ce que dit Sozomene n'a point de sens.

Soz.l.7.c.18. p.733.d.

n.p.155.1.c| Uff.p.100,1.

Soz.n.p.155.2. a.

[Il faut neanmoins remarquer que les Montanistes se servant de ce qui est dit que la Pasque alloit jusqu'au 21, avoient apparemment besoin de ce 21, au lieu que selon Usserius & Mr Valois, ils ne la faisoient jamais plustard que le 20. Il faut aussi observer que Sozomene se sert de trois mots differens, la Pasque, le jour de la Resurrection, & le dimanche : & neanmoins dans le sens d'Usserius, la Resurrection est absolument la mesme chose que le dimanche.]ʃ Aussi Epiphane qui a pris apparemment le mesme sens, a traduit *Resurrectionis, id est dominicum diem*.

Trip.l.9.c.39. p.137.b.

[Je ne sçay donc s'il ne vaudroit point mieux laisser le texte de Sozomene tel qu'il est, en changeant seulement ἢ en δὲ, comme il est dans Nicephore, & dire que Pasque en cet endroit n'est pas le jour de la Resurrection, mais celui de la Passion ; qu'ainsi les Montanistes faisoient toujours la Passion le 14 du mois, & apparemment la Resurrection le dimanche suivant ; & que quand le dimanche tomboit le 14, ils faisoient ce jour là la Passion, & remettoient la feste & la joie de la Resurrection au dimanche suivant, qui estoit le 21 de leur mois. Il est certain que le nom de Pasque signifie souvent dans les anciens le jour de la Passion ; & il le faut apparemment prendre ainsi dans l'endroit où S. Epiphane parle des Montanistes ou des Quartodecimans,]ʃ puisqu'il dit qu'ils jeunoient ce jour là. & qu'ils le faisoient le 25 de mars, parcequ'ils avoient trouvé dans les actes de Pilate, que c'estoit le jour auquel J.C. estoit mort. [S. Augustin l'a pris dans le mesme sens,]ʃ lorsqu'il dit que quand le 14 de la lune, auquel les Quartodecimans celebroient Pasque, tomboit au dimanche, ils jeûnoient ce jour là mesme.

Epi.50.c.1.p. 420.a.b.

Aug.h.29.p.1. a.b.

[C'est une conjecture que nous proposons, mais sans pretendre nous y arrester, aimant mieux suivre sur une chose assez obscure, le sentiment de deux personnes si habiles.]ʃ Et en effet, l'Anonyme qui écrivoit en 672, aprés avoir dit que les Montanistes violoient la regle de l'Eglise en s'attachant au 14 du mois solaire, ajoute que neanmoins ils viennent de là aux trois

Chry.S.t.5.h. 156.p.941.b.c.

jours, [c'est à dire, comme on le voit par tout son discours, qu'ils honorent la Passion le vendredi, le repos du sepulcre le samedi, & la Resurrection le dimanche. Ainsi il n'est pas vray, selon cet auteur, qu'ils fissent jamais la Passion le dimanche, au moins dans le VII. siecle.]

NOTE SUR SAINT DENYS DE CORINTHE.

Pour la page 451.

Touchant diverses choses peu assurées que l'on en dit.

Laun. sir. c. 6. p. 32. 33 | Boll. 8. apr. p. 744. 745.

LEs Religieux de l'abbaye de S. Denys en France pretendent avoir le corps de S. Denys de Corinthe, qui ayant esté, disent-ils, apporté de Grece à Rome par Pierre de Capoue Cardinal de S. Marcel, leur fut envoyé par Innocent III. en 1215. Cependant la bulle qu'on produit de ce Pape, porte seulement qu'il leur envoie le corps d'un S. Denys apporté de Grece. Ce sont d'autres qui ajoutent que c'est S. Denys de Corinthe: mais on ne voit point surquoi ils se fondent pour le dire.

[Je ne sçay mesme si cette bulle doit passer pour bien assurée: au moins le raisonnement en paroist peu digne d'un Pape aussi savant & aussi judicieux qu'estoit Innocent III.] Car aprés avoir exposé qu'on doute si S. Denys l'Areopagite est celui de Paris; que les uns disent qu'il est mort dans la Grece, les autres qu'il est venu en France, & que c'en est un autre qui est mort en Grece; le Pape sans vouloir rien decider sur cela, envoie en France le corps d'un S. Denys apporté de Grece, afin qu'on soit assuré d'y posseder le corps de l'Areopagite. Je ne voy aucun sens à ce raisonnement, si l'on ne suppose que le corps apporté de Grece passoit pour estre celui de l'Areopagite, ce qui n'est nullement favorable à ceux qui pretendent que l'Areopagite est celui de Paris. [Cependant ou le Pape, ou celui qui a fait la bulle, ne veut rien decider sur ce point. Que veut-il donc dire? Si le corps de l'Areopagite estoit déja en France, celui qu'envoie Innocent ne le peut estre. Le premier est incertain selon le Pape: l'autre l'est aussi. Comment donc ayant deux corps qu'on ne sçait point estre ni l'un ni l'autre celui de l'Areopagite, sera t-on assuré d'avoir l'Areopagite? Assurément le P. Sirmond a quelque raison] de dire que ceux qui ont produit cette bulle en pretendant que l'Areopagite avoit toujours esté à l'abbaye de S. Denys, se sont fait moquer de toutes les personnes un peu intelligentes.

Laun. sir. p. 33 | p. 32.

[Pour soûtenir au moins le principal de la bulle, il faudroit dire qu'il estoit certain que l'un des deux corps estoit celui de l'Areopagite. Mais la bulle mesme ne le dit pas. Et par où en auroit-on pu estre assuré? On sçait bien que cette certitude n'est pas du costé de celui de Paris. Estoit-elle du costé de l'autre? Avoit-on preuve qu'il venoit d'Athenes, & qu'il y avoit toujours esté reveré comme celui de l'Areopagite? Pour moy je ne m'y oppose pas.

Si la bulle est veritable, tout ce qu'on peut dire de raisonnable pour l'honneur d'Innocent III, c'est qu'il a seulement pretendu que ceux de Saint Denys ayant tous les corps qu'on pretendoit estre de l'Areopagite, les Atheniens ne leur disputeroient plus qu'ils ne l'eussent. Mais la verité le leur disputera toujours, tant qu'elle nous apprendra à distinguer la realité, de la pretention. Ceux de S. Denys ruinent eux mesmes le raisonnement de la bulle, en voulant que le corps donné par

Innocent soit de S. Denys de Corinthe, depeur qu'on ne dise qu'ils n'ont point eu l'Areopagite jusqu'en 1215. Ils ont donc, selon eux, celui de Paris & celui de Corinthe: mais pour l'Areopagite ils ne l'ont point si ce n'est pas celui de Paris.]

Boll. 8. apr. p. 744. 745.

'La petite histoire que Bollandus donne de la reception du corps envoyé par Innocent, [peut estre ancienne.] Elle porte que c'estoit le corps de S. Denys de Corinthe Confesseur, titre qu'elle repete plusieurs fois: & elle assure qu'en le recevant à S. Denys, on celebra la grande Messe *de ipso Confessore*. [Il paroist donc qu'on eut grand soin tout d'abord de distinguer ce Saint de l'Areopagite dont le martyre a toujours esté constant, c'est à dire de ruiner la bulle que l'on produit aujourd'hui, & qui est inserée dans cette histoire.]

Spicil. t. 11. p. 521.

'Nangis moine de S. Denys pour accorder sa pretention avec la bulle, est contraint de recourir à cette imagination, que quelques uns disoient que Saint Denys l'Areopagite estoit l'Evesque de Corinthe, & d'attribuer ce semble à Innocent une bevuë si pitoyable.

Liberat. c. 10. p. 47. 57.

'S. Cyrille d'Alexandrie a peut-estre aussi confondu l'Areopagite avec l'Evesque de Corinthe: mais ce n'en est pas moins une faute indubitable, [qu'il ne faut pas attribuer à Innocent quand on ne voit pas qu'il la fasse.]

Bar. 181. § 1. 2.

'Baronius raporte à Saint Denys de Corinthe l'histoire d'un Juif battizé avec du sable faute d'eau,

Nphr. l. 3. c. 37. p. 276. 277.

'que Nicephore dit estre arrivée sous l'empire de M. Aurele, quoiqu'il ajoute que ce Juif fut ensuite presenté à S. Denys d'Alexandrie, [qui vivoit 80 ans depuis.]

Boll. 8. apr. p. 741. a | Mosc. c. 176. p. 1132. 1133.

'Mais cette histoire estant assurément la mesme que celle qui est raportée par l'auteur du Pré spirituel, qui dit l'avoir apprise d'un de ceux mesmes qui avoient assisté à ce battesme, & qui remarque que dans l'examen de cette difficulté on cita S. Gregoire de Nazianze, il est visible qu'elle n'est pas arrivée avant le VI. siecle, & que l'Evesque Denys qui jugea que ce Juif devoit estre battizé avec de l'eau, n'est ni celui de Corinthe, ni celui d'Alexandrie, mais un autre qui selon ce mesme auteur estoit Evesque d'Ascalon.

NOTES SUR S. APOLLINAIRE.

NOTE I.

Pour la page 452.

S'il estoit natif de Hieraple.

Boll. 7. feb. p. 4. c.

'BOLLANDUS croit que S. Apollinaire estoit natif d'Hieraple, sur ce que S. Jerome l'appelle dans sa chronique *Asianum Hierapolitanum episcopum*,

Phot. c. 14. p. 22.

'& que Photius ayant parlé de quelques uns de ses ouvrages, ajoute, ἔστι δὲ Ἱεραπολίτης ὁ συγγραφεὺς, τῆς ἐν Ἀσίᾳ Ἱεραπόλεως γεγονὼς ἐπίσκοπος. [Cette preuve est assez foible, l'un & l'autre passage pouvant aisément se raporter seulement à son episcopat: mais aprés tout, la chose ne vaut pas la contester.]

NOTE II.

Pour la page 453.

D'un ouvrage contre les Montanistes mal attribué à S. Apollinaire.

Eus. l. 5. c. 16. p. 179. b.

'Les chapitres 16 & 17 du 5.[e] livre d'Eusebe, contiennent l'extrait d'un discours d'un ancien auteur contre les Montanistes, lequel est dedié à un Marcel Avirce.

n. p. 96. 2. d.

'Rufin, & aprés luy quelques nouveaux auteurs, comme Nicephore *l. 4. c. 23. p. 320. a. b*, Baronius *an. 173. § 19*, Bollandus *7. feb. p. 7. 8*, disent que ce discours est de S. Apollinaire mesme:

p. 97. 1. a. b.

'ce qui paroist faux pour plusieurs raisons.

1°. [Il est visible qu'Eusebe l'auroit dit, comme c'est son ordinaire : au lieu qu'il marque mesme assez clairement que cela n'est pas.]Voici ses paroles : *La puissance divine qui veille pour la défense de la verité, luy donna dans Hieraple pour la maintenir contre l'heresie des Cataphryges, un puissant & un invincible protecteur en la personne d'Apollinaire ; auquel elle joignit dans la mesme province diverses personnes habiles & eloquentes : & c'est d'eux que nous avons tiré beaucoup de lumiere pour cette histoire. L'un de ceux dont nous parlons commence ainsi son discours*. Eusebe continuë de cette maniere sans nommer jamais cet auteur.

L.5.c.16.p.179.a.b.

2°. 'Saint Apollinaire a écrit contre les Montanistes lorsqu'ils ne faisoient que commencer. [Et en effet, ayant particulierement paru sous M. Aurele, il n'a pas pu voir beaucoup le progrés de cette heresie, qui est née sous ce mesme Prince en l'an 171. Mais il est certain au moins qu'il n'a pas vécu jusqu'en 212, puisque Saint Serapion d'Antioche, qui est mort en 211, selon la chronique d'Eusebe,]parle de luy comme d'une personne qui ne vivoit plus. [Cependant l'auteur dont parle Eusebe écrivoit au plutost en l'an 212 sous Caracalla, plus de 40 ans aprés le commencement des Montanistes.] 'Car il écrivoit aprés la mort de Montan : '& Apollone, qui écrivoit 40 ans aprés le commencement de cette heresie, 'parle de Montan comme d'un homme qui vivoit encore. [Nous pourrions ajouter que l'auteur dont parle Eusebe, & qu'on veut estre Saint Apollinaire, n'écrivoit mesme que vers l'an 233, & nous l'avons montré sur les Montanistes § 12. Mais il suffit qu'il n'ait pu écrire avant 212. Aussi nous voyons qu'il parle toujours de l'origine des Montanistes comme d'une chose assez eloignée de luy.]

L.4.c.27.p.149.c. — l.5.c.19.p.187.a. — c.16.p.181.c. — c.18.p.186.b. — p.185.d.

3°. 'Autant qu'on en peut juger par les termes de S. Serapion, il est fort probable que S. Apollinaire a plutost combatu les Montanistes par des lettres que par des livres. [Et c'est ce que l'on ne peut pas dire de l'auteur dont parle Eusebe ;]'puisqu'on cite le second & le troisieme livre de son ouvrage.

c.19.p.187.a. — c.16.p.182.c.

'Le P. Halloix raporte encore quelques autres raisons pour prouver la mesme chose. 'Bollandus y veut répondre ; [mais il ne le peut.]

Hall. v. Apol. p.816.2. — Boll.7. feb. p. 7.8.

Pour la page 455.

NOTES SUR BARDESANE

Qu'il n'a point adressé à M. Aurele son livre contre le destin.

Au lieu qu'Eusebe dit que Bardesane adressoit son écrit sur le destin à Antonin, S. Jerome traduit à Marc Antonin, 'comme croyant que c'estoit l'Empereur M. Aurele. Cependant il n'est guere probable qu'on adressast à un Empereur un écrit fait en syriaque comme celui là : 'Et Eusebe qui en cite un grand endroit, dit qu'il le tire des dialogues où il s'entretenoit avec ses amis. 'C'est pourquoi Mr Valois aime mieux croire que cet Antonin est aussi quelque particulier avec qui il estoit uni d'amitié.

Eus.l.4.c.30. p.151.c. — Hier.v.ill.c.33 — Bull.n. p. 85.1.2. — præp.l.6.c.9. p.273.a. — hist.n.p.85.1.2.

NOTES SUR SAINT SOTER PAPE.

Pour la page 459.

NOTE I.

Sur un endroit de S. Denys de Corinthe touchant S. Soter.

Eus.l.4.c.23.p.145.a.b.

'SAINT Denys de Corinthe remarque comme une chose particuliere, ajoutée par S. Soter aux aumosnes de ses predecesseurs, ὅτι λόγοις μακαρίοις τοὺς ἀνιόντας ἀδελφοὺς .... παρεκάλησε

Ruf.ib.p.69.1.

'Rufin qui traduit *advenientes fratres solatur alloquio*, & Nicephore *l. 4. c.* 8. *p. 292.d*, n'ont point lu d'une autre maniere. [Cependant est-ce que les predecesseurs de Soter manquoient à voir, à entretenir, à exhorter, à animer les Chrétiens qui venoient à Rome. Je ne sçay si au lieu d'ἀνιόντας il ne faudroit point lire ἀνιῶντας, & dire que les autres Papes se contentant d'envoyer des aumosnes à ceux qui estoient dans le besoin, & aux Confesseurs condannez aux mines, Soter y avoit ajouté une lettre pour les consoler & les animer.]

Eus.p.145.b.

'Il est certain que S. Denys répondoit alors à une lettre écrite par Soter, soit aux Corinthiens, [qui pouvoient estre dans la persecution, ou dans quelque affliction particuliere,] soit aux Confesseurs de ces quartiers là.

Pour la page 461.

NOTE II.

En quelle année S. Soter est mort.

Eus.l.5.pr.p.153.

'L'histoire d'Eusebe porte que Soter gouverna huit ans. La chronique de Saint Jerome ne luy en donne que sept.

Xpp.82.

'Au contraire la chronologie tirée d'Eusebe en met neuf, en quoy elle est suivie par Nicephore & par le Syncelle.

Euty.p.359.

'Eutyque d'Alexandrie met huit ans.

Eus.l.4.c.19.p.141.b.

'Comme Eusebe a fait commencer son pontificat en l'an 168, [s'il a gouverné huit ans precis, il en faut mettre la fin en l'an 176, auquel le latin de la chronique de S. Jerome met en effet le commencement d'Eleuthere son successeur.]

l.5.pr.p.153 a.

'L'histoire d'Eusebe dit en la 17.e année de M. Aurele, [qui ne commence que le 7 mars 177. Mais comme Eusebe a mis le commencement de M. Aurele un an trop-tost, je ne sçay s'il ne faudroit point conter cette 17.e année pour l'an 176. Quoy qu'il en soit, il faut mettre la mort de Soter, selon luy, en 176 ou 177, & dire ainsi qu'il a gouverné huit ans, & peut-estre quelques mois de plus; ce qui revient aux neuf ans des autres. Le texte grec de sa chronique ne met le commencement d'Eleuthere qu'en 179, qui estoit la 18.e année de M. Aurele; & Soter auroit ainsi gouverné prés de dix ans.]

c.

'Mais les Martyrs de Lion ayant souffert en la 17.e année de ce regne,

a|c.3.p.168.b.

'sous le pontificat d'Eleuthere, [il n'y a pas moyen de differer la mort de Soter jusques à l'année d'aprés.]

Boll.apr.t.3.p.23.2.

'Pour ce qui est des Latins, l'ancien Pontifical de Bucherius donne à Soter neuf ans, trois mois, & deux jours.

22.apr.p.5.b.c.

'Les autres conviennent tous de neuf, & quelque chose de plus, [a] hormis un manuscrit de S. Germain des Prez, qui porte 14 ans, 5 mois, & 2 jours.

a Anal.t.3.p.428.

Boll.22.apr.p.5.b|pont.p.25.

'Ils pretendent qu'il gouverna depuis les Consuls de l'an 162, jusqu'à ceux de l'an 170, à quoy Bollandus ajoute jusqu'au 21 ou 22 avril de l'année suivante. [Mais nous croyons nous devoir arrester plutost à Eusebe.]

Pearf.diss.p.177-180.

'Dodwel pretend prouver que le pontificat de Soter doit avoir commencé en 153, & fini en 162. [Mais ses preuves se reduisent, selon son ordinaire, à de grands discours en l'air, & à bien des conjectures sans fondement.]

LETTRE AU REVEREND PERE LAMI, sur son traité de l'ancienne Pasque des Juifs.

AVERTISSEMENT.

IL y a assez long-temps que j'ay oui parler de la question dont je traite ici, & que j'ay appris que quelques personnes habiles croyoient que nostre Seigneur n'avoit pas mangé l'agne au pascal dans la derniere Cene qu'il fit la veille de sa mort. Il me paroissoit de, alors qu'il estoit difficile d'accorder cette pensée avec les paroles de l'Evangile. Cependant je mettois cette difficulté au nombre donne infinité d'autres choses qu'il m'est permis d'ignorer, & sur lesquelles je ne pourrois sans temerité prendre un sentiment fixe & arresté, n'ayant ni l'occasion, ni l'obligation d'examiner les raisons de part & d'autre autant qu'il le faudroit faire pour en juger solidement.

Mais il y a environ deux ans qu'un de mes amis me presta quelques écrits faits sur ce sujet. Cela m'engagea à lire avec soin ce que le R. P. Lami Prestre de l'Oratoire en avoit mis dans son Harmonie evangelique. Et comme je pensois alors à donner les Memoires sur l'histoire de l'Eglise, dont le prem ier volume vient de paroistre, je crus ne pouvoir pas me dispenser d'y dire quelque chose de cette question qui me paroissoit importante. Je vis en mesme temps dans l'Harmonie du P. Lami son nouve au sentiment sur la double prison de S. Jean: & je ne pus pas me dispenser de l'examiner comme le reste de ce qui regarde l'histoire du saint Precurseur. Je fis donc sur ce point la note 9 sur S. Jean Battiste, & sur l'autre, la 26 sur N. S, pour examiner dans cette derniere non pas toutes les questions de la Pasque, mais seulement si l'on peut soûtenir que J.C. n'ait point mangé l'agneau pascal la veille de sa Passion. C'est l'unique chose que j'y traite, & sur laquelle je croie pouvoir avoir un sentiment arresté. Que si j'ay tasché aussi de montrer que les passages de S. Jean ne prouvent point que les Juifs n'aient fait la Pasque que le vendredi aprés avoir fait mourir N. S. ce n'est que par occasion, & comme par surcroist que je me suis engagé à dire ce qui m'est venu sur cela, non pas pour en pretendre rien assurer.

Le P. Lami est ant venu en ce temps là à Paris, entendit parler de ces deux notes que j'avois montrées à quelques uns de mes amis. Il souhaita d'en avoir la communication: & une personne pour qui j'aurai toujours un extreme respect, ayant cru que je les luy devois envoyer, je me rendis à son conseil. Le P. Lami vit ainsi ces deux notes, comme il le reconnoist avec beaucoup d'honnesteté dans la preface du livre qu'il vient de publier sur l'ancienne Pasque des Juifs. Et comme je n'ay pas pu entrer dans ses sentimens sur l'un & sur l'autre point, il a tasché dans ce traité mesme de répondre aux raisons que j'avois allegués pour les combatre

S'il n'estoit question que de la double prison de S. Jean, je me contenterois d'en avoir parlé une fois, & d'avoir marqué les raisons qui me font croire que cette opinion n'est ni fondée, ni necessaire pour donner quelque jour à l'histoire, ni aisée à accorder avec l'Evangile: & j'attendrois en paix & en silence que le public decidast en faveur de celui qu'on croiroit avoir trouvé la verité. Mais l'autre

point qui regarde une action importante de J. C. dans le temps de sa Passion, & de la consommation de ses mysteres, me paroist d'une trop grande consequence & en elle mesme, & à cause des suites qu'elle peut avoir; pour ne pas faire encore une fois ce que je puis pour l'éclaircir. On a toujours cru voir dans trois Evangelistes, & l'y voir comme une chose claire & certaine, que N. S. a mangé la Pasque ancienne avant que d'instituer la nouvelle. C'est le sentiment general des Latins, de tous les anciens Grecs, & mesme de presque tous les nouveaux, quoique leur interest soit plutost de soûtenir le contraire. Ce sentiment est appuyé par l'autorité de tous les Peres. Et je croy qu'il se peut prouver par des raisons claires & solides. Il seroit fascheux de laisser ruiner une croyance si ancienne, si generale, si autorisée, si bien fondée, par une opinion qu'on peut dire estre toute nouvelle, à moins que celle-ci ne fust établie par des raisons & par des preuves invincibles, ce qu'on verra comme je l'espere, ne se pouvoir dire de celles du P. Lami.

V.N.J.C. n.26.

Voilà donc ce qui m'a fait croire que je devois répondre au nouveau livre de ce Pere, en m'adressant à luy mesme, afin de nous unir ensemble pour chercher la verité. C'est le sujet de la lettre que l'on donne ici, divisée en trois parties, dont la premiere est pour prouver que J. C. a mangé l'agneau pascal la veille de sa mort: & je pretens particulierement y montrer par l'Evangile, par Philon, & par Joseph, que le jeudi au soir veille de la Passion estoit le temps auquel il le falloit manger. Je l'entens toujours à l'égard de nostre Seigneur, sans m'engager à examiner si ce l'estoit aussi à l'égard des Juifs. J'y satisfais encore à ce qui m'a paru de plus considerable dans les nouvelles preuves du P. Lami.

J'y traite mesme une seconde fois les passages de S. Jean, & plus à fond que dans la note 26. Cette discussion ne m'est pas absolument necessaire, puisque je n'entreprens point dutout d'examiner si N. S. fit la Pasque avec les Juifs, ou en son particulier; les preuves dont je me sers subsistant par elles mesmes, & independamment de cette question épineuse, dans laquelle je ne prens point de parti. Mais si je puis faire voir, comme je l'espere, qu'il n'y a point de certitude à ce qu'on pretend que la Pasque des Juifs ne fut que le vendredi au soir, j'osterai au P. Lami & à ceux qui sont de son sentiment ce qu'ils regardent comme leur plus forte défense, & ce qui arreste effectivement des personnes tres judicieuses. Que si je ne le puis, cela ne fait aucun tort aux preuves tirées de l'Evangile qui me servent de fondement, & dont la force a toujours paru assez grande pour l'emporter au dessus de toutes les difficultez: & j'apprens en effet que des personnes tres habiles croient encore, nonobstant les raisons du P. Lami, que N. S. fit la Pasque le jeudi, & les Juifs le vendredi, sans croire qu'on doive se mettre en peine comment cela se peut accorder, parcequ'il y a en effet quantité de choses tres vraies & tres certaines dont on ne peut pas rendre raison; Dieu se plaisant à humilier nostre orgueil par ces sortes d'obscuritez & à se moquer de nostre curiosité, afin que nous luy donnions des bornes, & que nous apprenions à vouloir bien ignorer ce qu'il ne juge pas à propos que nous sachions. Je viens de voir dans l'ouvrage du P. Mabillon sur l'Azyme, qu'il croit aussi que N. S. fit la Pasque le jeudi, & les Juifs le vendredi: & j'aurois beaucoup profité de ce qu'il dit sur ce sujet, si j'avois songé plustost à le consulter.

La seconde partie de ma lettre est pour répondre aux raisons & aux difficultez moins essentielles du P. Lami, particulierement sur ce qu'il dit avoir esté observé dans la Pasque selon les Rabins, & ne l'avoir pas esté par N. S. dans la derniere Cene, sur ce qu'il répond touchant le consentement unanime des anciens

& des modernes contre son opinion, & sur l'avantage qu'il donne aux Grecs contre nous. Dans cette seconde partie, & dans la troisieme qui traite des deux prisons de S. Jean, je ne me suis pas mis en peine de répondre par un discours lié & continu, comme dans la premiere. Je me suis contenté de le faire par une espece de notes detachées, ayant cru que cela seroit plus clair & plus aisé. Et comme la pluspart de ces notes sont si courtes qu'on voie sans peine de quoy elles traitent, j'ay cru qu'il estoit inutile d'y mettre des titres; & je ne l'ay fait qu'à celles qui estant un peu longues en pouvoient avoir besoin.

J'ay pris garde autant qu'il m'a esté possible à ne rien mettre dans cette réponse de ce qui est suffisamment éclairci par les deux notes sur N. S. & sur Saint Jean Battiste, pour ne pas repeter inutilement les mesmes choses.

J'ay tasché encore d'apporter à cet examen un degagement entier de toute sorte de prevention, un esprit de paix, & un amour sincere de la verité. Je suis persuadé que le R. P. Lami a fait la mesme chose de son costé. Je prie Dieu de nous affermir tous deux dans cette disposition, & d'y faire entrer tous ceux qui liront l'un & l'autre ouvrage. Cela estant, il sera difficile que la verité ne se decouvre pas, puisqu'elle promet de venir audevant de ceux qui la cherchent. Mais au moins ceux qui travaillent pour l'Eglise sont obligez de faire tout ce qui leur est possible pour l'edifier dans leur travail, & aussi-bien dans l'examen des difficultez qui s'y rencontrent, que dans tout le reste. Et c'est ce que je prie tous ceux entre les mains de qui ce petit écrit tombera, de demander pour moy au Pere des lumieres, sans la misericorde duquel nous ne pouvons non plus avoir la charité & l'humilité, que la connoissance & l'amour de la verité.

Aug. 8. mor. ec c. 17. p. 639. b.

PREMIERE PARTIE.

I.

Que c'est par l'Evangile qu'il faut decider si J. C. a mangé l'agneau pascal dans sa derniere Cene.

MON REVEREND PERE,

JE me suis déja donné l'honneur de vous remercier du livre que vous m'avez fait la grace de m'envoyer. Mais vostre present mesme demande de moy quelque autre chose; & assurément je ne satisferois pas à vostre attente, si je ne vous assurois que j'ay lu vostre livre tout entier; & ce qui m'y regarde, avec une attention particuliere, pour reconnoistre avec joie que j'ay profité de vos lumieres, & que je me rends à vostre sentiment; ou pour vous avouer avec simplicité que j'y trouve encore de la difficulté, & vous marquer les raisons qui m'empeschent de ceder aux vostres.

Il me semble, mon Pere, qu'en consultant mon cœur j'y trouve que le premier parti me seroit aussi-bien le plus agreable, comme il est le plus facile & le plus court. Et veritablement en trouvant dans un des premiers endroits que j'ay lus de vostre livre un passage de Philon, & un de S. Clement d'Alexandrie, citez pour montrer que les Juifs contoient leurs mois de la phase ou de la vuë de la lune, & non de sa conjonction, je n'ay point eu d'autre pensée que de reconnoistre ce fait comme attesté par deux auteurs qui en pouvoient estre témoins, & de vous remercier de m'avoir appris une chose que j'ignorois. ç'a, dis-je, esté là ma seule pensée durant quelques jours. Mais ayant depuis

Lami. p. 50.

puis voulu verifier ces deux passages, je vous auoue qu'ils ne m'ont pas paru aussi clairs & aussi precis que je les avois crus d'abord, comme je pourrai vous le marquer plus particulierement dans la suite : de sorte que je suis rentré sur ce point dans ma premiere ignorance, sinon que je n'aurai plus la temerité de supposer que les Juifs contoient leurs mois de la conjonction, puisque je voy que c'est une chose contestée. Et c'est une science déja considerable, dont je vous suis obligé, de ne pas regarder comme certain ce qui est douteux.

Mais quand je serois convaincu que les Juifs commençoient leurs mois à la phase de la lune, ma grande difficulté subsisteroit encore. Car nous reglons aujourd'hui nos Pasques par la pleine lune : mais nous reglons cette pleine lune par des cycles, & non par la vuë, quoiqu'il soit pour le moins aussi aisé de connoistre en cette maniere la pleine lune que la nouvelle. Et si nous avons besoin de connoistre l'une assez long-temps auparavant pour regler le Caresme, les Juifs avoient le mesme besoin pour l'autre, afin d'estre uniformes par toute la terre dans la celebration de leurs festes. Ils pouvoient donc aussi avoir des cycles pour conter les nouvelles lunes, & regler ensuite sur cela les festes qui en dependoient. C'est ce me semble une opinion assez commune, mesme parmi les plus habiles.

Nous n'avons aucune certitude que ces cycles fussent plus exacts que les nostres, comme je l'ay marqué dans la note 26 sur N. S : & par consequent l'astronomie ne nous peut pas assurer que l'immolation de l'agneau ait dû se faire en l'an 33 plutost le vendredi que le jeudi. Il faut donc revenir à l'Evangile, & le prendre seul pour juge. Vous y consentez, mon Pere : Et je sçay que les plus illustres de ceux que vous citez comme les approbateurs de vostre opinion, sont dans la mesme pensée. Je ne laisserai pas ensuite de répondre aussi à ce que vous alleguez d'ailleurs.

P. 247.

II.

Etat de la question.

Il s'agit de savoir si l'on peut prouver clairement & certainement par S. Matthieu, S. Marc, & S. Luc, que J. C. a mangé l'agneau pascal le jeudi au soir, veille du jour de sa mort. Et vous convenez, mon Pere, qu'il l'a mangé, si c'estoit l'heure de le manger, c'est à dire si le jeudi au soleil couchant finissoit le 14.e du mois ou de la lune, & commençoit le 15.e Car je ne voy pas qu'il y ait lieu de contester ce que vous soûtenez, que l'agneau pascal s'immoloit à la fin du 14 vers les trois heures aprés midi, & se mangeoit le soir au commencement du 15. S'il y en a qui soient dans un autre sentiment, c'est à eux à voir comment ils répondront à vos preuves. Car pour moy, je ne songe qu'à chercher la verité avec vous, mon Pere : & ainsi je demeure d'accord avec plaisir de tout ce qu'il me paroist que vous avez suffisamment établi.

Il est clair dans l'Evangile, que quand les disciples demanderent à J. C. où ils iroient preparer la Pasque &c. on estoit dans le premier jour des Azymes, auquel il falloit immoler la Pasque, & par consequent dans le 14 de la lune. Vous convenez de tout cela. Si donc on peut prouver que c'estoit avant que le soleil fust couché, on aura prouvé que dés le jeudi avant le soleil couché on estoit dans le 14, & que par consequent ce jeudi estoit le jour auquel l'agneau pascal devoit estre immolé & mangé. J'entens tout cela à l'égard de N. S. Car pour les Juifs, c'est une autre difficulté, dans

p. 248. &c.

laquelle je n'entre point. Considerez donc s'il vous plaist, mon Pere, les paroles de l'Evangile avec cette attention tranquille & paisible, que Saint Augustin dit estre si necessaire à ceux qui veulent trouver la verité. Je suis persuadé que cette paix regne dans vostre cœur : & je prie l'Esprit de paix & de verité qui l'y a mise, de la mettre aussi dans le mien, & dans tous ceux qui voudront juger de cette difficulté.

III.

Que S. Pierre & S. Jean ont esté envoyez preparer la Pasque avant que le soleil fust couché.

Matt. 26. v. 17. 'Le *premier jour des Azymes*, dit S. Matthieu, *les disciples vinrent trouver* JESUS, *& luy dirent: Où voulez vous que nous vous preparions ce qu'il faut pour manger la Pasque?* v. 18. 'Il leur répondit: *Allez à la ville chez un tel, & dites luy: Le Maistre vous envoie dire: Mon temps est proche; je viens faire la Pasque chez vous avec mes disciples.* v. 19. '*Les disciples firent ce que* JESUS *leur avoit commandé; & preparerent la Pasque.* v. 20. '*Le soir donc estant venu, il se mit à table avec ses douze disciples.* S. Marc dit la mesme chose. Je ne m'estois pas mis beaucoup en peine dans la note 26, de montrer que le soir n'estoit pas encore venu, lorsque N.S. envoya ses disciples preparer la Pasque. Je le supposois comme une chose claire & incontestable : & il est vray que j'ay encore peine à concevoir comment on en peut douter. Si vous m'aviez écrit, mon Pere, que vous estes venu à Paris pour faire imprimer vostre livre, & que le mois de fevrier estant venu vous me l'avez envoyé, jamais je ne douterois que vous ne fussiez venu à Paris avant le mois de fevrier. Si on demande quelque chose de plus clair dans les discours ordinaires des hommes, je ne sçay pas où on le pourra trouver.

Lami, p. 252. 'Cependant vous niez ce qui me paroissoit indubitable, 'p. 261. & vous soutenez que N.S. n'envoya ses Apostres que lorsque le soir fut venu, en entendant par ce soir non seulement l'aprés midi, que vous montrez s'appeller souvent le soir dans l'Ecriture, mais le soleil déja couché; aprés quoy il n'y avoit plus d'autre soir dont on pust dire : *Le soir estant venu J.C. vint &c.* Aussi vous ne dites pas qu'il vint le soir, comme le disent les Evangelistes, Ibid. 'mais qu'il vint la nuit, n'estant parti du lieu où il estoit, que lorsqu'il fut entierement nuit. Ce sont vos propres termes? & une chose si étrange n'est fondée sur quoy que ce soit, sinon qu'il le faut dire necessairement dans vostre opinion.

Je sçay bien que le soir a une grande étenduë, qu'il comprend une partie de la nuit; & qu'ainsi une chose faite à une heure ou deux de nuit se peut dire avoir esté faite le soir. Cependant qu'un maistre envoie dire chez luy aprés le soleil couché qu'on luy fasse à souper, & qu'il vienne une heure aprés, dira-t-on jamais en raportant ce fait; Il envoya preparer son souper lorsque le soleil fut couché, & quand le soir fut venu, il revint chez luy & se mit à table? Dira-t-on qu'un homme partit de Paris au soleil levant; & que le matin estant venu il arriva au Bourg-la-Reine? On ne le dira jamais. Et pourquoi? Le matin ne comprend-il point plusieurs heures aprés le soleil levé? Oui assurément. Mais c'est que ces expressions nous font concevoir un soir qui commence quelque temps aprés le soleil couché, un matin qui commence aprés le soleil levé: & dans nos idées le soir commence au plustard lorsque le soleil se couche; & dés qu'il ne luit plus, on ne manque jamais de dire qu'on est au soir. Aug. B. ps. 29. 2. p. 140. g. '*Vespera fit quando sol occidit*, dit S. Augustin. Qu'on nous

montre que les Juifs eussent une autre idée ; & aprés cela on aura quelque droit de dire que *Vespere autem facto* n'empesche pas que ce qui est raporté comme ayant precedé ce soir, n'ait pu se faire aprés le coucher du soleil,

Les Juifs avoient veritablement deux soirs, puisque l'Ecriture ordonne selon l'hebreu d'immoler l'agneau pascal entre les deux soirs. Mais je ne sçay personne qui ait osé inferer de là qu'on le pouvoit immoler aprés le soleil couché avant que la nuit fust venuë. Tous les habiles conviennent ce me semble, que ces deux soirs commencent l'un lorsque le soleil declinoit vers le couchant, l'autre lorsqu'il se couchoit. 'C'est au moins vostre sentiment, mon Pere, & vous citez pour cela le passage 'où Joseph dit que l'agneau pascal s'immoloit depuis trois heures aprés midi jusques à cinq. 'Et vous, & d'autres avec vous expliquent de la mesme maniere les deux soirs marquez au ch. 14 de S. Matthieu *v.* 15. & 23, y ayant en effet bien de l'apparence que les Apostres n'attendirent pas que le jour fust fini & que le soleil fust couché, lorsqu'ils parlerent à J. C. de renvoyer le peuple, afin qu'il allast chercher à manger dans les villages voisins. Les Juifs avoient donc deux soirs; 'mais dont le second commençoit au soleil couchant. Pretendez vous qu'ils en avoient un troisieme qui commençoit une heure ou deux aprés le soleil couché? Et par où le prouverez vous? Quelle difference y aura t-il entre ce soir & la nuit? 'Le mot hebreu qui est au duel ne marque t-il pas mesme que les Juifs n'avoient que deux soirs? Ainsi la difference qu'il y a entre eux & nous, c'est que nous ne commençons guere le soir qu'une heure ou deux avant le soleil couchant, & que les Juifs le commençoient beaucoup plutost : d'où il s'ensuit que *Vespere autem facto* peut encore moins marquer la nuit fermée dans leur idée que dans la nostre.

Lami, p. 31-35. Jos. bel. l. 7. c. 17. p. 963. d. Lami, p. 33 Synop. in Matt. p. 381. d. e. Conc. ev. c. 28. § 2. Lami, p. 71.

Si N. S. ne partit de Bethanie, 'comme vous dites, que lorsqu'il fut entierement nuit, ce qui n'estoit pas au 2 d'avril avant huit heures, il n'arriva guere à Jerusalem avant neuf. Il soupa ensuite, lava les piez à ses Apostres, & les entretint quelque temps avant que Judas sortist. Tout cela ne demande guere moins de deux heures. Et estoit-il encore heure d'acheter à onze heures de nuit? 'Cependant on crut qu'il sortoit pour cela.

P. 161. Joan. 13. v. 29. 30.

IV.

Que le premier des Azymes est le 15.e du mois pascal, avec les dernieres heures du 14e.

Mais enfin, mon Pere, puisque vous pretendez que J. C. n'a envoyé preparer la Pasque qu'aprés le soleil couché, il faut vous suivre dans ce retranchement où vous estes contraint de vous reduire. Vous ne vous y pouvez défendre que dans la supposition que vous faites, que tout le 14.e du premier mois s'appelloit le premier jour des Azymes, quoique selon la loy ce ne doive estre que le 15e. Surquoi fondez vous donc cette supposition? 'Quand vous auriez pour vous deux Rabins, & mesme quelques Chrétiens des derniers temps, ce n'est pas une autorité. Peut-estre mesme ceux que vous citez ne commencent-ils leur premier jour des Azymes que le 14.e à midi, par une espece d'anticipation, comme l'a cru S. Augustin : & vous savez qu'on vous soûtient positivement qu'ils ne veulent pas dire autre chose : au lieu que si le premiers des Azymes ne commencedés le soir precedent avant le 14.e du mois, vous estes absolument condanné par les trois Evangelistes. 'C'est dés ce soir, dites vous, que l'on cherchoit le levain. Mais ce n'estoit pas encore

Lami, p. 180, 184. p. 179.

pour l'oster, puisqu'on en mangeoit jusqu'à dix ou onze heures du matin. Ainsi cette recherche estoit-elle une raison d'appeller jour des Azymes un temps où il estoit encore permis de manger du pain levé? Mais quoy qu'il en soit, il ne s'agit pas de savoir si on luy a pu donner ce nom: il faut voir si les Juifs le luy donnoient en ce temps là. Vous direz peutestre que les trois Evangelistes nous obligent à le croire dans l'opinion commune: mais ils ne nous y obligent au plus que pour les six dernieres heures du 14.e, lorsque vous croyez qu'il ne devoit plus y avoir dutout de levain. Ainsi c'estoit veritablement le temps des Azymes.

p.179. Aussi vostre plus grand, ou plutost vostre unique fondement, est l'endroit où Joseph dit que la feste des Azymes duroit huit jours. a Vous en citez un autre passage où il joint le jour des Azymes avec le 14.e du mois Xantique, sans que vous en fassiez neanmoins une de vos preuves, parcequ'en effet cet endroit est assez embarassé, comme vous l'avez pu voir dans les notes 31 & 32 sur la ruine des Juifs. Et je voudrois que tout le monde suivist cet exemple, de negliger toutes les preuves obscures & embarassées. On n'en seroit pas moins fort, & on abregeroit infiniment. Mais pour moy il m'est permis de joindre ce passage à l'autre, & de les éclaircir tous deux en mesme temps, puisqu'en effet ils ne forment que la mesme difficulté, qui est que selon Joseph le 14.e estoit déja de la feste des Azymes.

Jos. ant. l. 2. c. 5. p. 65. d. a bel. l. 6. c. 4. p. 910. d. Lam. p. 183.

Mais vous n'ignorez pas, mon Pere, ce que le mesme Joseph dit en un autre endroit, que le 16.e de la lune estoit le second jour des Azymes. Le 15.e estoit donc le premier. Et il ne faut point le tirer par consequence. Joseph le dit formellement au mesme endroit. Est-ce donc que Joseph se contredit, & qu'il ne faille point avoir égard à luy en cette rencontre? Cela ne vous seroit pas avantageux, mon Pere. Si vous ne l'avez pour vous soûtenir, vostre systeme tombe en ruine. Mais il n'y a point d'apparence de l'abandonner ainsi. Il faut qu'il y ait moyen de l'accorder avec luy mesme. Et cela ne sera pas bien difficile, si nous disons qu'il ne donne huit jours à la feste des Azymes, qu'en y comprenant celle de Pasque, c'est à dire les dernieres heures du quatorze, où l'on festoit à cause de la Pasque: au lieu que lorsqu'il veut marquer distinctement ces deux festes, il met celle de Pasque le quatorzieme, suivie, dit-il, de celle des Azymes, qu'il commence au 15.e, & à laquelle il ne donne alors que sept jours. Cela se voit clairement en un autre endroit, où il dit que la feste des Azymes estant venüe, ἐισάσης, aprés qu'on eut immolé la Pasque, on fit les autres sacrifices durant sept jours. Il est en effet bien naturel de comprendre la feste de Pasque, qui n'estoit que de quelques heures, sous celle des Azymes, puisque celle-ci mesme, quoiqu'elle fust de sept jours, se marquoit souvent par le nom de Pasque, comme vous le remarquez. Par ce moyen la feste des Azymes aura eu huit jours en un sens veritable, quoique moins propre, & neanmoins le 15.e de la lune en aura toujours esté le premier, & le 16.e le second, parceque les six heures que duroit selon vous la feste de Pasque, ne faisant que le quart d'un jour, ne pouvoient pas faire dire que le quatorze en fust le premier. Il n'est point necessaire de s'étendre pour faire voir que cette solution n'a rien que de raisonnable. Personne n'ignore combien il est ordinaire aux historiens tantost de conter les années commencées pour entieres, tantost de ne les point conter dutout. S. Matthieu met six jours entre la confession de S. Pierre & la Transfi-

Jos. ant. l. 3. c. 10. p. 91. c.

b.

l. 9. c. 13. p. 324. b.

Matt. 17. v. 1.

guration, parcequ'il ne conte que les jours entiers; 'Luc.9.v.28. & S. Luc y en met environ huit, parcequ'il y comprend les deux parties du premier & du dernier.

Vous vous objectez quelquefois, mon Pere, l'endroit où Joseph joint le second des Azymes au 16.e de la lune, mais je n'ay point remarqué que vous ayez tasché de l'accorder avec celui où il donne huit jours aux Azymes. Peut-estre y voudrez vous appliquer 'Lami, p.180. ce que vous dites sur ce que Joseph ne conte que sept jours des Azymes; Qu'il parle là de ce qui estoit ordonné par Moyse, sans dire que la coutume n'eust pas ajouté un jour aux Azymes. Ce ne seroit effectivement qu'une omission à cet égard. Mais quand il dit que le second jour des Azymes estoit le 19.e du mois, c'est une fausseté absoluë, si le 16.e du mois auquel il falloit offrir la premiere gerbe, estoit le 3.e des Azymes, comme il le faut necessairement, en cas que le premier concourust tout entier avec le 14e du mois.

Mais de plus, mon Pere, croyez vous qu'on se puisse persuader que quand Joseph dit que la feste des Azymes estoit de sept jours, il ne l'entend pas de ce qui se pratiquoit de son temps? Il faudra donc dire la mesme chose de toute cette longue enumeration qu'il fait en cet endroit des loix données aux Juifs par Moyse. Cependant que trouve-t-on dans toute cette enumeration qui repugne à l'usage de son temps, ou plutost qui n'y soit tout à fait conforme? 'Jos.ant.l.3.c.9.p.90.f. Il la commence en disant que ce sont des choses qui ont toujours esté observées inviolablement. Il la continuë toujours non au passé, mais au present. 'c.10.p.93.b. *La feste des Azymes*, dit-il, *qui est de sept jours, suit celle de Pasque*, & le reste de mesme. 'b. Il dit expressément: *Nous faisons la feste de Pasque par compagnies &c.* 'Lami, p.201.202. Vous citez vous mesme, mon Pere, le passage en question comme une preuve claire, formelle, & indubitable de ce qui se faisoit du temps de N.S: & ce n'est en effet que par l'usage des Juifs marqué en cet endroit & dans Philon, que nous savons que l'homer, c'est à dire la premiere gerbe, s'offroit le second jour des Azymes: car cela n'est point dutout claire dans l'Ecriture. Où trouve-t-on aussi dans l'Ecriture ce que dit Joseph en cet endroit, 'Jos.a nt.l.3.c.10.p.92.e. Que le taureau ou le veau offert le jour de l'expiation dont le sang estoit porté dans le Sanctuaire, ne devoit point estre presenté par le peuple, mais fourni aux depens du grand Pontife? Je pense qu'on pourroit remarquer plusieurs autres choses en cet endroit, pour montrer qu'il y raporte les ordonnances de la loy telles qu'elles se pratiquoient de son temps, 'c.9.p.90.f. comme il marque assez que c'est son dessein, & expliquées mesme par l'usage de son temps: De sorte qu'on a tout droit de pretendre qu'il suit aussi le langage de son temps, & le plus populaire, quand il joint le premier des Azymes au 15.e de la lune, & le second au 16.e surtout n'y ayant aucune preuve du contraire: & par consequent quand il conte le 14.e pour le premier des Azymes, cela ne se peut entendre de tout le 14, mais seulement des dernieres heures.

Enfin on ne peut pas mieux expliquer Joseph que par Philon; ou plutost il faut joindre l'autorité de l'un à celle de l'autre. 'Phil.sept.p.1191.b. Et Philon dit en termes formels que le 15.e du mois, auquel la lune est pleine, commence la feste des Azymes qui dure sept jours; 'e. & que aussitost aprés le premier jour, ('Lami, p.201. ce que vous expliquez vouz mesme du premier jour des Azymes,) se fait la feste & l'oblation de la gerbe. Ces passages n'ont pas besoin de commentaire: & je ne voy rien aussi qu'on puisse dire pour en eluder la force, sinon peut-estre que la coutume ayant donné au

14.e le nom de premier jour des Azymes, cela n'empeschoit pas neanmoins que le 15.e qui devoit estre le premier selon la loy, ne fust aussi toujours conté pour le premier, & ainsi le 16.e pour le second. J'avoue que par moy mesme je ne me serois pas avisé de cette solution; & quand elle me seroit venüe en l'esprit, j'aurois eu peine de la proposer. Cependant je sçay que des personnes s'y arrestent, sans considerer [illegible] me semble assez combien il y a peu d'apparence qu'il y ait eu deux jours appellez tous deux le premier des Azymes. Si l'on dit que le 14 n'avoit ce nom que par un usage populaire, cet usage populaire devoit neanmoins estre bien commun & bien établi, puisqu'on pretend en mesme temps qu'il est suivi par Joseph en deux endroits, & par trois Evangelistes. Pourquoi donc ne trouve-t-on jamais, selon la suite de cet usage, que le 15.e estoit le second des Azymes, & le 16 le troisieme? Car je mets en fait que cela ne se lit nulle-part. De deux langages, l'un formé sur les livres, l'autre usité parmi le peuple, le dernier devoit-il pas mesme l'emporter, & former toutes les suites qui en dependoient? Le moyen que le peuple, aprés avoir conté tout le 14 pour le premier des Azymes, ne contast pas le lendemain pour le second. Puisqu'il faut donc accorder Joseph avec luy mesme, cherchons dans un esprit de paix, sans égard à nostre question, qu'elle est de toutes les manieres dont on le fait, celle qui est la plus naturelle. Je suis trompé si l'on ne tombe d'accord que c'est celle que je propose. Il la faut donc suivre, sans en aller chercher d'autres qu'on ne peut pas nier avoir quelque chose de violent. Quand il s'agit de conjectures, il les faut étendre le moins qu'on peut. Y ayant donc quelque necessité d'étendre le premier des Azymes aux dernieres heures du 14, il le faut faire; mais s'en tenir là, à moins qu'on ne nous montre aussi une necessité de les étendre davantage; & c'est ce qu'on ne fait point dutout. Cette solution est certainement bien moins embarassée que les autres. Car les dernieres heures du 14, appellées par anticipation le premier des Azymes, ne devoient point empescher que le 15 ne demeurast effectivement le premier. Ainsi elles ne formoient point un double langage, sinon en ce qu'on pouvoit conter sept jours des Azymes en un sens plus veritable, & huit en un sens moins propre, comme aussi on voit qu'on a fait l'un & l'autre.

Que si c'est là le vray sens de Philon & de Joseph, il faut de necessité absoluë reconnoistre que le soleil couchant du jeudi estoit le commencement non du 14, mais du 15, puisqu'on estoit dans le premier des Azymes selon S. Matthieu, S. Marc, & S. Luc; & par consequent que l'agneau pascal avoit déja esté immolé, puisqu'on l'immoloit à la fin du 14.e Voilà donc toute la difficulté resoluë par ces trois Evangelistes éclaircis par deux auteurs contemporains & tres instruits.

Que s'il est clair par S. Matthieu & par S. Marc, comme je croy que tout le monde le reconnoistra, que S. Pierre & S. Jean furent envoyez preparer la Pasque dés devant le coucher du soleil, la question est absolument decidée par la seule autorité de l'Evangile; puisque selon vous on n'estoit encore le jeudi jusqu'au soleil couché que dans le 13.e de la lune, & que vous avouez que ce 13.e ne peut point estre appellé le jour des Azymes.

V.

Divers endroits de l'Evangile, pour montrer que J.C. a mangé l'agneau pascal.

Je ne doute point que cette preuve

ne paroisse tres forte à tous ceux qui la voudront considerer avec attention. Mais vous savez, mon Pere, que l'Evangile nous en fournit encore plusieurs autres, ausquelles il ne me paroist point que vostre livre satisfasse assez. Car quoy qu'on puisse dire, il est étrangement difficile de ne pas croire que le souper raporté si au long par les Evangelistes, est la Pasque dont ils viennent de décrire la preparation. Le S. Esprit auroit-il fait marquer avec tant de soin cette preparation, si elle estoit demeurée inutile? Ce n'est point là certainement l'idée que nous donne la lecture des Evangelistes. Direz vous que c'est pour nous rendre attentifs à l'institution de l'Eucaristie? Cela est fort bien dans l'opinion contraire que je soûtiens: mais dans la vostre le souper de l'Eucaristie & le souper preparé n'ont rien de commun.

Le moyen encore de ne pas croire que J. C. faisoit allusion à la Pasque legale, lorsqu'il disoit: *J'ay souhaité avec ardeur de manger cette Pasque avec vous avant que je souffre?* Je ne doute pas qu'il ne comprist sous cette Pasque l'Eucaristie qu'il y vouloit substituer. Mais ce sens n'est fondé que sur l'allusion à une viande que J. C. mangeoit visiblement avec ses disciples, & à laquelle il pouvoit donner le nom de Pasque en un sens intelligible aux Apostres. Car nous ne trouvons pas mesme qu'il ait mangé l'Eucaristie: & ne le trouvant pas je ne sçay s'il nous seroit permis d'avancer qu'il l'a fait, nos pensées & nos conjectures n'estant nullement recevables en des choses de cette importance. Nous avons mesme grand sujet de croire qu'il ne l'a pas fait, puisqu'avant que d'instituer l'Eucaristie il avoit déja declaré qu'il ne boiroit plus de tout ce qui est produit par la vigne. Pour la Pasque par laquelle il a passé de ce monde au Pere, elle devoit suivre ses souffrances, non les preceder; au lieu que J.C. desiroit manger cette Pasque avant que de souffrir, *antequam patiar*: & c'est encore un sens spirituel qui devoit estre figuré par une Pasque sensible. Que si quelqu'un demande pourquoi J.C. souhaitoit si fort de manger cette Pasque legale, vous répondez fort bien, mon Pere, qu'il avoit souhaité ce dernier repas, parceque c'estoit le dernier, qui alloit estre suivi de la consommation de son œuvre, selon ce qu'il avoit dit quelque temps auparavant: *Je dois estre battizé d'un battesme; & combien me sens-je pressé jusqu'à ce qu'il s'accomplisse.*

Luc. 22. v. 15.

Luc. 22. v. 18. 19.

Joan. 13. v. 1.

Luc. 12. v. 50.

Chacune de ces trois preuves fait une si forte impression, qu'en verité, mon Pere, je croy que vous le pouvez pardonner à tous ceux qui ont embrassé depuis tant de siecles un sentiment contraire au vostre, & à ceux encore qui, comme je l'espere, l'embrasseront jusques à la fin du monde. J'ay mesme cette confiance en vostre sincerité & en vostre lumiere, ou plutost en ce maistre unique de la verité qui a son throne dans vostre cœur, que vous trouverez qu'on peut dire sans exageration, que ce sentiment commun de l'Eglise est fondé sur des preuves claires & evidentes que nous fournit l'Evangile mesme, ausquelles Philon & Joseph ajoutent neanmoins encore un si grand jour, qu'il est impossible d'y opposer aucune raison solide. Que si cela est, cette lumiere suffit pour dissiper toutes les tenebres d'une infinité de petites difficultez. Car vous convenez sans doute avec moy, mon Pere, de cette regle du bon sens, qui regarde aussi-bien l'histoire & toutes les sciences humaines, que la doctrine de la foy, que quand une chose est tout à fait certaine, il ne faut plus ecouter les difficultez qui se presentent, & qui ne manquent jamais à ceux qui s'engagent à vouloir rendre raison de tout.

Cela ne sert pour l'ordinaire qu'à faire consumer inutilement bien du temps ; souvent à faire perdre de vuë la verité qu'on connoissoit, ou mesme à rendre douteux ce qui est le plus clair & le plus certain, parcequ'il est souvent plus aisé de prouver solidement une verité, que de répondre aux objections qu'on y peut faire. Ainsi il faut chercher d'abord les raisons essentielles qui peuvent faire connoistre la verité ; & si on en touve, on peut negliger le reste.

Mais je veux bien ne me pas servir de cet avantage. Je consens que ce qui paroistra sans doute clair & evident à beaucoup de monde, puisse encore recevoir quelque ombre de difficulté. Au moins je croy que personne ne niera que ce ne soit le plus probable. Reduisons nous donc à cela pour ce qu'il me semble avoir prouvé que *Vespere autem facto &c.* montre que S.Pierre fut envoyé preparer la Pasque avant que le soleil se couchast. Contentons nous aussi de dire qu'il est plus probable, que selon Philon & Joseph, le quatorzieme de la lune ne concourt point avec le premier des Azymes. Joignons-y la probabilité qu'il y a pour ne rien dire davantage, que quand S.Luc dit : *Venit dies Azymorum in qua necesse erat occidi Pascha*, & S.Marc *quando Pascha immolabant*, ils ne parlent point de ce qui se devoit faire 22 heures aprés ; Que les Apostres ne songeoient point de si loin à preparer *pour manger* la Pasque, ni les hostellers à tenir si-tost une grande sale toute dressée ; Que J. C. en faisant dire à celui qu'il avoit choisi, qu'il feroit & qu'il mangeroit la Pasque chez luy, ne pretendoit point ni le tromper en ne faisant point la Pasque legale, ni luy parler d'une Pasque spirituelle qu'il ne concevoit point dutout sous ce nom ; Que *desiderio desideravi hoc Pascha manducare vobiscum*, a aussi esté une parole sans aucun sens à l'égard des Apostres, s'il n'y avoit point là une Pasque exterieure ; Qu'on ne voit point pourquoi l'Evangile nous décrit avec tant de soin la preparation d'une Pasque que J.C. & ses disciples n'ont point faite ; Que l'Evangile nous representant J.C. qui vient à l'heure, qui se met à table, qui mange une Pasque, il est au moins bien difficile de se persuader que cette Pasque ne soit pas celle qu'ils nous viennent de dire que S.Pierre & S. Jean avoient preparée.

Joignons, dis-je, ensemble toutes ces probabilitez, qui presque toutes peuvent passer chacune à part pour des preuves considerables. Est-il pas vray qu'elles forment dans cette union une impression & une lumiere à laquelle il est bien difficile de resister ? On le voit par l'effet ; puisqu'elle a emporté tous les Peres, tous les interpretes, & l'Eglise mesme, selon les termes de Photius. S'il est donc permis d'ecouter ceux qui veulent détruire ce consentement universel, ce n'est qu'à condition qu'ils opposeront à la clarté qui paroist contre eux dans l'Evangile, d'autres autoritez de l'Evangile mesme qui ne soient pas moins claires pour eux, ou au moins des raisons tout à fait demonstratives, & ausquelles on ne puisse faire de réponse : car on n'en peut pas recevoir d'autres contre ce que tout le monde jusqu'ici a trouvé clair dans l'Evangile. Voyons donc si ce qu'on oppose est de ce genre ; & commençons par les passages de S.Jean.

VI.

Sur les passages de S.Jean, alleguez par le Pere Lami.

Mais avant que d'y entrer, il est bon de se remettre devant les yeux l'état de la question. Vous avez pretendu montrer dans vostre Harmonie, que N.S. n'avoit

n'avoit point mangé la Pasque legale dans sa derniere Cene, parceque l'agneau pascal ne se devoit immoler que le vendredi sur les trois heures: & pour le prouver, vous alleguez les passages de S. Jean, dont nous avons à parler ici. Je vous avoue, mon Pere, que je n'ay pu voir qu'avec douleur, qu'on ne contestast pas seulement, mais qu'on pretendist absolument détruire une chose qui me paroissoit claire dans l'Evangile, & que les Peres & toute l'Eglise avoient aussi cru y voir clairement. Estant donc engagé à travailler sur l'histoire de N. S, je crus y devoir parler de cette question, & montrer autant qu'il m'estoit possible dans la note 26, la certitude de l'opinion ordinaire.

J'aurois pu en demeurer là, & je l'aurois peut-estre dû. Mais comme il ne me paroissoit pas tout à fait difficile d'expliquer les passages de Saint Jean dont vous faisiez vostre fort, je crus devoir marquer une partie de ce qu'on a accoutumé d'en dire, pour montrer qu'on n'en peut pas conclure necessairement que les Juifs aient fait la Pasque le vendredi; & qu'ainsi on ne doit point opposer S. Jean aux autres Evangelistes, qui disent que le jeudi estoit le jour auquel il falloit immoler la Pasque. Vous avez répondu amplement à ce que d'autres aussi-bien que moy vous ont dit sur ce sujet, & ce sont ces réponses que j'ay à examiner. J'ay dû prouver par les trois autres Evangelistes, que l'agneau s'estoit immolé dés le jeudi; & je croy l'avoir fait suffisamment tant dans ma note que dans cette lettre mesme. Mais ici, c'est à vous à prouver que S. Jean dit certainement le contraire. Tant que vous ne ferez que montrer que ses paroles sont plus claires dans vostre sens, j'ose dire, mon Pere, que vous ne ferez rien. Il faut prouver qu'elles n'en peuvent avoir un autre: Et c'est assez pour moy de montrer que vous ne le prouvez pas. Car si les paroles de S. Jean peuvent recevoir un sens different du vostre, la preuve que je tire des autres Evangelistes subsiste. Ainsi pourvu que les explications que l'on donne à S. Jean n'aient rien de deraisonnable, cela me suffit.

Une chose qui fait bien voir que cet Evangeliste n'est point fort clair & fort decisif pour vous, c'est ce que vous dites de Nicolas de Villegagnon, 'le premier des Latins que vous trouviez avoir soûtenu en 1569, que J.C. ne mangea point l'agneau pascal. 'Rien n'estoit plus favorable pour luy, que de dire comme vous faites, que S. Jean fait voir qu'on ne faisoit la Pasque que le vendredi. Cependant il a soûtenu que les Juifs l'avoient faite dés le jeudi, & que S. Jean ne dit rien qui y soit contraire. Vous aurez sans doute esté fort surpris, mon Pere, de ce que S. Augustin expliquant mesme l'Evangile de S. Jean, n'a point dutout eu la pensée qu'il nous obligeast à dire que les Juifs ne dussent faire la Pasque que le vendredi au soir; 'puisqu'il suppose partout, & sur les endroits que vous croyez les plus forts pour vous, que dés le matin ils estoient déja dans la feste.

Lami, p. 340. 341.

p. 344.

Aug. in Jo. h. 114. p. 219. 2. d|220. 1. b.

VII.

Premier passage de S. Jean.

Je laisse pour abreger beaucoup de remarques qu'on vous pourroit faire 'sur ce qui ne regarde point le fond de la question. Pour venir au premier passage, 'vous ne voulez pas que Saint Jean ait pu dire le jeudi au soir, que c'estoit *avant la feste de Pasque*, en cas que la feste ait esté commencée ce mesme soir. Cela ne se pourroit pas dire effectivement, si par la feste de Pasque on n'entendoit que la solennité de l'agneau pascal, & ce seroit une vraie difficulté. 'Mais vous reconnoif-

Lami, p. 212-216.

p. 218.

p. 217. 263.

sez, mon Peré, que la feste de Pasque comprend tous les sept jours des Azymés. Et en ce cas, pourquoi S. Jean n'aura t-il pas pu dire que ce qui s'est fait le jeudi, s'est fait avant la feste, negligeant de conter quelques heures de la feste qui s'estoient déja passées, & ayant proprement en vuë la grande solennité qui se devoit faire le lendemain pour continuer toute la semaine?

Vous objectez qu'on ne dit point que ce qui se fait le mécredi des Cendres, se fait avant le Caresme. Mais la chose est differente; & quoique vous puissiez dire, cette interruption que la nuit fait en un sens à une feste commencée le soir, fait une si forte impression sur nos idées, que cela change entierement la comparaison. Quoique la solemnité du Battesme qui se donnoit la nuit de Pasque appartinst proprement au jour de la Resurrection dont elle estoit l'effet, & qu'elle occupast la plus grande partie de la nuit, neanmoins parcequ'on alloit ensuite se reposer, les Peres dans les sermons faits le jour de Pasque, en parlent toujours comme d'une action du jour de devant. Je ne doute point, mon Pere, que vous ne l'ayez remarqué plusieurs fois. La Messe de minuit est certainement de la feste & du jour de Noel. Cependant parceque la plusart se recouchent ensuite, 'c'est une chose fort commune d'en parler comme si c'estoit plutost la veille que le jour mesme de la feste; & on voit bien des personnes dire: J'allai hier à la Messe de minuit en un tel endroit.

Gaud.f.2.3.4. p.3.14.t|19.c. &c.

Mais je viens de trouver dans vostre livre quelque chose qui peut ce me semble decider nostre difficulté. 'Car Joseph parlant de ce qui s'immoloit le 14 pour Pasque, & qui se mangeoit certainement le soir à l'entrée du 15, il dit qu'on n'en gardoit rien pour le lendemain, εἰς τὴν ἐπιοῦσαν. Et quel est ce lendemain, sinon le 15, 'comme vous l'expliquez vous mesme; & le 15.e commençant non au coucher du soleil, puisque c'est le temps ordonné pour manger l'agneau, mais à son lever? Joseph parle ensuite de ce 15.e & de la feste des Azymes, qui suivoit, dit-il, celle de Pasque, tout de mesme que si elle n'eust point dutout esté commencée dés le soir de devant. Ainsi si vous me reprochez que je fais parler S. Jean avec peu d'exactitude, je croy vous pouvoir répondre que c'est assez qu'il parle naturellement, & d'une maniere tres intelligible, puisqu'elle est ordinaire.

Jof.ant.l.3.c. 10.p.93.b.

Lami,p.21.

Vous voyez que je me tiens au grec, πρὸ τῆς ἑορτῆς, sans me servir du *dies festus* du latin qui me seroit encore plus favorable. Car quoy que vous disiez sur cela contre Mr Piénud, la nature nous porte à appeller proprement jour le temps où nous n'avons plus besoin d'autre lumiere que de celle du soleil.

De plus, mon Pere, trouveriez vous qu'il y eust rien de fort improbable à dire que N. S. commença la derniere Cene vers les six heures, par le cagiga si vous voulez, ou quelque autre viande; qu'aprés ce souper il lava les piez à ses Apostres; & qu'aprés que le soleil fut couché, il mangea l'agneau pascal, & institua l'Eucaristie? Je ne sçay si c'est 'le sentiment que vous attribuez à Ligfoot. Il me semble que vous mettez l'agneau pascal à la fin du souper. Au moins je ne voy rien qui empesche de l'y mettre. Mais il vaut mieux ne point recourir sans necessité à de nouvelles conjectures.

p.216.

VIII.

Second passage de S. Jean.

Sur ce que les Apostres crurent que N. S. disoit à Judas d'aller acheter ce qu'il falloit pour la feste, 'vous voulez

p.220.

que je vous fasse voir qu'il estoit permis d'acheter le jour des Azymes. Pardonnez moy, mon Pere; c'est à vous à prouver que cela n'estoit pas permis: & il ne vous sera peut-estre pas aisé de le faire. Je ne voy point que vous citiez autre chose que deux passages des Rabins, dont l'un dit que n'ayant rien pour manger, il vaudroit mieux moissonner son blé, le moudre, & faire du pain, que d'en acheter. Je doute que cela persuade beaucoup de monde. Et vous mesme, mon Pere, le croiriez vous, quoique cela soit de Maimonide? L'autre passage parle du sabbat: mais vous ajoutez sur l'autorité de Maimonide, que ce qui ne se pouvoit pas faire le sabbat, ne se pouvoit pas faire non plus les festes. Vous eussiez pu citer Joseph, qui dit que toutes les festes estoient accompagnées du repos, ἀργίας, & de la cessation du travail. Il est certain cependant que ce repos n'estoit pas egal. J'en ay donné des preuves considerables, si je ne me trompe, dans la note 26 sur N. S. Vous en demeurez d'accord pour la preparation de ce qui estoit necessaire à manger. Leon de Modene que vous citez en cet endroit, y ajoute p. 130, de porter ce qu'on a besoin. Vous citez de quelques autres Rabins que les plus grandes festes, au moins quand il estoit encore feste le lendemain, on pouvoit enterrer les morts, & faire tout ce qui estoit necessaire pour cela.

p.219. Jos.ant.l.3.c.10.p.93.f. Lami,p.219. p.224.

Comme vous vous estes senti pressé par ce qui se fit entre la mort de N. S. & le coucher du soleil, où l'on acheta un linceuil, où l'on prepara des parfums, où l'on ensevelit, où l'on enterra, quoique ce fust selon vous le temps de la feste de Pasque où le travail estoit defendu, vous avez tasché d'eluder une partie de ces choses; mais vous vous estes enfin reduit à dire que les Juifs mettoient differens degrez dans les festes: qu'on pouvoit faire le jour de Pasque ce qu'on ne pouvoit pas le jour des Azymes, & le jour des Azymes ce qu'on ne pouvoit pas le jour du sabbat. Je n'en demande pas davantage. Car comme vous jugez de ce qui estoit permis le jour de Pasque par ce que vous croyez s'y estre fait, j'ay le mesme droit pour celui des Azymes; & vous ne pouvez plus prouver que ce ne l'estoit pas le vendredi, parcequ'on y achetoit & qu'on y faisoit d'autres choses qui ne se fussent pas faites le jour du sabbat.

p.222.223.

Je vous demande pardon, si j'ay dit que vous eludiez une partie de ce qu'on vous objectoit: je voudrois trouver une expression qui fust aussi claire, & qui fust plus douce, sur ce que vous pretendez que Joseph pouvoit avoir acheté auparavant le linceuil dont il ensevelit J. C, & que les femmes ne preparerent point les parfums dés le vendredi. Car je ne croy point que les termes de S. Marc souffrent le premier, ni S. Luc l'autre. *Les femmes*, dit S. Luc, *estant retournées* du lieu où l'on avoit enterré Jesus, *preparerent des parfums: Et pour le jour du sabbat elles ne firent rien. Mais le premier jour de la semaine &c.* Peut-on dire plus formellement qu'elles preparerent leurs parfums entre la sepulture de N. S. & le sabbat? Vous remarquez que Maimonide ne met point Pasque entre les bons jours. Mais cela ne vous empesche pas de soutenir que c'estoit une feste où le travail estoit défendu depuis midi. Ce que vous citez de l'Ecriture & de Joseph pour le prouver, ne permet guere d'en douter: & cela me fait changer pour une autre edition, s'il s'en fait, ce que j'en ay mis dans la note 26.

p.224. p.223. Luc.23.v.56. Lami,p.224. p.187.221. p.186.

Ce second passage de S. Jean me donne occasion de traiter ce que vous mettez sur le mesme sujet en un autre endroit de vostre ouvrage. Vous y dites que toutes les procedures de justice

p.187.

p.189.190. estoient défendues les festes: d'où vous concluez que le vendredi n'estoit point la feste des Azymes, puisque les Juifs y firent des procedures, & allerent dans le lieu où l'on rendoit la justice. Si ce lieu de la justice est le palais de Pilate, ils n'y entrerent point à cause de la Pasque. Voulez vous, mon Pere, que nous en tirions un argument contre vous, qu'il estoit donc feste dés le vendredi matin? Vous direz que demander justice à la porte du palais, ou dans le palais, c'est la mesme chose. Cela peut estre, mais non pas à la superstition judaïque. Car on ne trouve point dans l'Ecriture qu'on fust souillé pour entrer chez un gentil.

p.191. Vous citez un passage du Talmud, où l'on voit qu'on choisissoit mesme les festes pour le supplice des criminels insignes. Mais vous dites que le mot hebreu *reghel* qui répond à celui de feste, comprend avec la feste le temps qui la precede & qui la suit; & p.192. vous le pretendez prouver par un passage de Maimonide. Permettez moy, mon Pere, non pas d'appeller de Maimonide, qu'on doit ecouter en ce qui regarde sa langue, mais de dire que je ne voy point qu'il soit pour vous. Il parle certainement de la feste des Azymes, & peut-estre de tous les sept jours de la feste: Mais d'où pouvez vous tirer qu'il y enferme ce qui estoit devant ou aprés? Si vous disiez seulement que ce mot comprenant les jours mesmes des Azymes où le travail estoit permis, on ne peut pas conclure qu'on executast les criminels le premier jour de la feste où on ne travailloit point; je croy qu'on pourroit vous accorder que cette conclusion n'est pas en effet bien certaine. Mais on pourroit ajouter aussi, que quand des Juifs disent qu'on gardoit les criminels jusqu'à la feste, afin que tout le monde fust témoin de leur supplice; cela ne marque point du tout qu'il fust défendu de les executer dans les jours les plus solennels, & porte mesme à croire qu'on le faisoit. La Pentecoste que vous mettez au nombre de ces *reghels*, n'avoit p.192. que le jour solennel où le travail estoit défendu.

p.191.192. Vous pretendez que cette signification vague du mot de *reghel* vous doit tirer encore de ce que disent S. Matthieu & S. Marc, *Que les Juifs avoient resolu d'abord de ne pas faire mourir J. C. à la feste, non qu'ils le crussent défendu*, (ce sont vos termes,) *mais parce qu'ils craignoient quelque sedition*. Je ne dis rien sur S. Matthieu, qui à écrit en hebreu: & neanmoins on doit observer que le mot de *reghel* n'est point celui dont l'Ecriture se sert pour marquer une feste; de sorte qu'on ne doit pas presumer que S. Matthieu s'en soit servi. Mais quoy qu'il en soit, S. Marc a t-il écrit aussi en hebreu? Et ἑορτὴ en grec signifie t-il autre chose que *la feste*? Les Peres l'ont pris ainsi. Est-ce qu'afin qu'un Evangeliste ne nous trompe pas, il faut recourir à une langue qui n'a presque esté sceue de personne dans l'Eglise? Pourquoi S. Jerome au moins qui savoit l'hebreu, ne nous a t-il pas averti de ne point tomber dans cette faute? Je ne vous presse que par le grec, moins exprés que le latin, *non in die festo*. Et neanmoins il est fascheux qu'on trouve mesme dans nostre Vulgate un fait absolument faux. Car si elle est vraie, les Juifs vouloient faire mourir N. S. le jour de la feste, sans la crainte d'une sedition: & selon vous ce fait est faux.

Je croy donc que nous avons des preuves positives que les Juifs executoient les criminels les jours des festes. Quand ils ne l'auroient pas fait, leur passion contre le Sauveur leur a bien pu faire violer leurs regles à son égard, comme on l'a mis dans la note 26. Enfin puisque nous ne sommes point ici engagez à prouver, mais à répon-

dre, je vous demande, mon Pere, quelle preuve vous avez qu'il fust défendu aux Juifs dans les festes (je ne dis pas dans le sabbat,) d'envoyer prendre une personne, de l'examiner, de le declarer, ou si vous voulez, de le prononcer juridiquement coupable, & ensuite de le faire executer? Ce fut veritablement Pilate qui prononça contre N. S, & qui le fit crucifier aussi-bien que les deux larrons: Et je ne sçay pourquoi vous avez mis cette action d'un Gouverneur payen entre les choses contraires à la solennité de la feste. Mais n'importe: je veux que les Juifs l'aient fait. Où cela leur est-il défendu? Vous avouez que vous estes reduit aux Rabins, & qu'on n'en est pas embarassé. Vous y joignez une induction tres eloignée, tirée du supplice de celui qui avoit ramassé du bois le jour du sabbat, ce qui est peut-estre plus contre vous que pour vous. Vous citez de Joseph dans sa vie, qu'il estoit défendu de prendre les armes en un jour de feste: mais cet ouvrage est trop long pour y aller chercher un mot, & voir comment il s'entend. Ce qui fait juger neanmoins que l'endroit n'est pas bien formel, c'est que vous ajoutez aussi-tost l'exception d'une grande necessité. Et quelle plus grande necessité pour les Juifs, que d'empescher, comme ils se l'imaginoient, la ruine de leur pays & de toute leur nation? Voilà ce me semble toutes vos preuves.

p.231. p.187.190. p.272.

Dans tout ce que les Juifs firent contre N. S, je ne voy rien qui selon nos idées paroisse plus contraire au respect dû à une feste, que de l'avoir fait prendre prisonnier. Et nous voyons par l'Evangile qu'ils l'avoient voulu faire six mois auparavant, le dernier jour de la feste des Tabernacles, qui estoit extremement solennel selon la loy, & que l'Evangeliste appelle en effet le grand jour de la feste. Lisez, s'il vous plaist, le 7.e chap. de S. Jean depuis le vers. 32 jusque au 46, & je croy que vous n'en douterez pas, quoiqu'un chicaneur le pust faire. S. Augustin croit que quand les Juifs disoient, *Nobis non licet interficere quemquam*, c'estoit à cause de la feste des Azymes qui estoit déja commencée. Il montre fort bien que dans la verité ils tuerent J. C. en le condannant, en le livrant entre les mains de Pilate, & en obligeant par leurs cris ce Gouverneur de le condanner à mort. Mais il suppose visiblement que dans leur esprit, ou plutost dans leur superstition & dans leur folie, ce n'estoit pas la mesme chose, & qu'ils estoient persuadez que la sainteté de la feste qui ne leur permettoit pas de crucifier eux mesmes N. S, n'estoit pas violée par tout ce que l'Evangile nous apprend qu'ils avoient fait contre luy.

Aug. in Jo.h. 114. p.220. 1.b.

Vous mettez entre les choses qui repugnent à la solennité des festes, ce qu'on fit pour la delivrance de Barabbas. Tout ce qu'on fit fut de demander la delivrance d'un prisonnier. Pilate en proposa deux, & le peuple en choisit un. Qu'y a t-il en cela qui repugne à une feste? Y a t-il rien au contraire qui y convienne mieux? Vous savez ce qui se fait à Rouen le jour de l'Ascension, & à Paris le jour des Rameaux. Mais je voudrois, mon Pere, par l'estime & le respect que j'ay pour vous, que vous n'eussiez pas mis encore en ce rang de vos raisons, que Pilate aprés avoir condanné J. C, luy fit porter luy mesme sa croix. Je n'ose m'arrester sur cela. Passe pour Simon le Cyrenéen, si vous aviez des preuves qu'il fust Juif. Encore que concluriez vous de ce qu'il a fait, forcé par des soldats Romains?

p.271.

D'autres que moy vous ont representé que les Juifs pouvoient bien n'avoir pas observé leur loix à l'égard de N. S, puisque Caïphe avoit

p.269.

dechiré ses vétemens contre l'ordre de la loy qui le défend au grand Pontife. Vous répondez qu'elle ne le luy défend que pour un mort. Voilà les termes de la loy : *Caput suum non discooperiet, vestimenta non scindet: & ad omnem mortuum non ingreditur*. Ce que vous citez de Joseph n'est pas exprés. Car ce n'est precisément que des grands, *ἄρχοντες*, dont il dit qu'ils dechirerent leurs vétemens. Que s'il faut l'étendre, comme cela peut estre, jusqu'aux grands Pontifes qui les accompagnoient, vous savez que ce titre se donnoit à beaucoup d'autres qu'à celui qui l'estoit alors actuellement. Mais l'exemple de Jonathas est pour vous, au moins je ne sçay pas ce qu'on y répond.

Levit. 21. v. 10. 11.

Jos. bel. l. 2. c. 15. p. 801. c.

Vous dites que les Juifs jugerent le matin que J. C. meritoit la mort, observant ainsi la loy qui leur défendoit, selon le Talmud, de juger la nuit un criminel. S. Luc semble dire effectivement que cela se fit le matin: *Et ut factus est dies*. S. Matthieu, S. Marc, & S. Jean, donnent au contraire tout lieu de croire que tout ce qui se fit contre N. S. avec quelque espece de jugement, pour l'interroger, pour prononcer qu'il estoit digne de mort, que tout cela se fit la nuit. Car ils le mettent avant le renoncement de S. Pierre, qui certainement se fit la nuit. Et afin qu'on ne dise pas que c'est pour ne point interrompre l'histoire de ce renoncement, S. Jean l'interromp. Aprés ce renoncement, S. Matthieu & Saint Marc disent qu'on tint une assemblée quand le matin fut venu: mais il ne paroist point selon eux, qu'on y ait fait autre chose que de chercher comment on executeroit le jugement de mort prononcé la nuit, si vous voulez appeller cela un jugement, ou la resolution qu'on y avoit prise. S. Matthieu qui nous instruit le plus de cette assemblée, dit seulement, *Mane autem facto consilium inierunt . . . adversus* JESUM, *ut eum morti traderent*: & aussi-tost on le mene chez Pilate.

Lami, p. 270.

Matt. 27. v. 1.

S'il faut dire avec vous, que Saint Matthieu & S. Jean ayant esté témoins oculaires, on doit croire qu'ils ont suivi l'ordre du temps, la condannation se fit certainement la nuit, contre la loy dont vous parlez. Mais comme je ne regarde dans tous les Evangelistes que le S. Esprit qui les a conduits, j'abandonne sans peine cette raison: & j'aime mieux avouer que dans la difficulté de trouver le vray point qui accorde les Evangelistes, il n'est point certain que N. S. ait esté condanné dés la nuit, en vous priant aussi de ne vouloir pas qu'il soit certain qu'il ne l'ait esté que le jour.

Mais je ne crains pas d'assurer absolument que les Juifs n'observerent point à l'égard de N. S. les loix du Talmud, de ne point condamner un criminel le mesme jour qu'on a examiné son affaire, & ainsi de n'instruire jamais une affaire criminelle la veille d'une feste, ce qui excluoit tous les vendredis. D'où l'on conclut necessairement ou que ces loix n'ont jamais esté, ou que les Juifs ont violé leurs loix pour satisfaire plus promtement leur passion contre le Sauveur. Je consens à l'un & à l'autre.

Lami, p. 188.

Je me suis beaucoup étendu sur le second passage que vous citez de S. Jean. Mais vous voyez que ç'a moins esté par la difficulté de l'expliquer, que pour y joindre toutes les autres circonstances de l'histoire de la Passion, dont vous vous servez pour prouver que le vendredi ne pouvoit estre un jour de feste, & qui ce me semble ne le prouvent point. Je pourrois mesme y trouver des preuves que c'en estoit un. Je vous l'ay marqué de ce que les Juifs ne voulurent point entrer chez Pilate. Ce n'estoit pas avant la feste, mais à la feste, *κατὰ ἑορτὴν*, selon

les trois premiers Evangelistes; le jour de la feste selon la Vulgate; ou dans la Pasque selon Saint Jean, ἐν τῷ πάσχα, qu'il falloit delivrer un prisonnier: Et Barabbas fut demandé, accordé, & delivré avant midi.

Dans nostre second passage de Saint Jean, pourquoi Judas se seroit-il pressé d'acheter le soir aprés souper, c'est à dire, selon vous, à onze heures de nuit, ce qu'il falloit pour la feste, si la feste ne devoit commencer que le lendemain à midi? Ce n'estoit guere l'heure d'acheter que des choses pressées, dont on pouvoit avoir affaire dés le lendemain matin, qui par consequent estoit feste. Car il est visible que les Apostres crurent qu'il pouvoit sortir pour cela. Direz vous qu'à cause de la grande foule qui abordoit à Jerusalem, il craignoit de ne rien trouver le lendemain, ou que tout ne fust trop cher? Je ne pretens pas que ce soient là des preuves bien decisives, & vous avez vu que j'en ay assez d'autres pour n'avoir pas besoin de celle-ci. Mais telles qu'elles soient, je croy pouvoir dire, mon Pere, qu'elles sont peut-estre bien aussi fortes qu'une grande partie des vostres. Que si vous croyez qu'il faut negliger ces petites raisons, qui sont plutost des indices que des preuves, j'y consens tres volontiers. Car veritablement elles nous servent de peu à trouver la verité avec quelque certitude, & servent beaucoup au demon pour nourrir dans nous l'esprit de dispute, & pour nous faire perdre le temps qui nous doit estre si precieux, & dont nous aurons à rendre un si grand conte.

IX.

Troisieme passage de S. Jean.

Je viens à ce que dit S. Jean, *Que les Juifs n'entrerent point chez Pilate afin de n'estre pas impurs, & de pouvoir manger la Pasque*. Si *la Pasque* ne peut signifier autre chose que l'agneau pascal, vous avez prouvé, mon Pere, que les Juifs ne le mangerent que le vendredi au soir: & il vous restera seulement à prouver que N. S. ne l'avoit pas fait dés le jeudi, en montrant que les autres Evangelistes ne le disent pas: Car sans cela toute autre preuve est inutile, & ne se doit pas seulement ecouter, Mais vous ne prouvez rien mesme à l'égard des Juifs, si la Pasque peut signifier aussi les brebis, les bœufs, & toutes les victimes qui s'immoloient durant les sept jours des Azymes, comme vous l'avez soûtenu dans vostre Harmonie, Vous n'en disconvenez pas d'abord dans vostre dernier ouvrage. Vous appuyez mesme ce sens de l'autorité de Saint Chrysostome. Vous dites seulement que c'est un sens metaphorique. Mais il n'importe, pourvu que cette metaphore fust usitée & intelligible. Vous dites vous mesme que Pasque ne signifie l'agneau pascal que par metaphore, *metonymice*.

Lami, conc.p. 285.

pasf.p.226.

conc.p.285.

Vous ajoutez qu'on ne doit point prendre les mots hors de leur signification naturelle sans quelque necessité. Puissiez vous toujours vous souvenir de cette regle, & l'appliquer à l'*in crastinum* de S. Jean. Mais n'oubliez pas aussi, s'il vous plaist, que je n'ay ici qu'à repondre à vos difficultez, & que toute solution raisonnable me suffit. Que s'il faut une necessité, y en a-t-il une plus grande que de ne pas faire combatre S. Jean contre trois Evangelistes? Vous montrez assez bien ce me semble que cette Pasque n'est pas le pain azyme, puisqu'il n'est point ordonné qu'on fust pur pour en manger. Mais assurément chacun taschoit d'avoir part aux victimes qui s'immoloient pour la feste, & pour lesquelles il falloit ne pas estre impur. J'en demeurerois là si vous ne re-

pasf.p.228.

p.229.

tractiez point le consentement que vous aviez donné au sens plus étendu du mot de Pasque; '& que vous aviez mesme établi avec soin, comme une chose certaine dans le langage de l'Ecriture & des Talmudistes, incontestable, & reconnuë de tout le monde. Mais enfin il faut vous suivre. 'Vous dites que les passages de l'Ecriture qui vous ont paru clairs autrefois pour montrer que le mot de Pasque y est pris pour les victimes qu'on immoloit le jour des Azymes, vous paroissent recevoir un autre sens. Mais si elles peuvent recevoir raisonnablement celui dont nous avons besoin, cela ne nous pourra-t-il pas suffire? Et indubitablement elles le peuvent.

onc. p.28.

pas. p.229.

'L'un de ces passages est ce qu'on lit dans le Deuteronome, *Immolabis phase Domino de ovibus & bobus*. 'Vous dites que selon Onkelos & Maimonide, cela signifie qu'on immoloit des bœufs pour la Pasque. Je n'en doute point. Mais cela empesche-t-il que ces bœufs ne fussent compris sous le nom de Pasque, comme l'expression le porte? & c'est tout ce que je demande. 'Maimonide dans un passage que vous citez, exprime cet endroit d'une maniere qui le marque encore mieux; *Et immolabis Pascha oves & boves*: ce qui est une traduction litterale de l'hebreu, plus formel en cela que nostre Vulgate. Car dans le genie de cette langue, *oves & boves* ne peut estre ici que l'explication de *Pascha*; & si c'estoit quelque autre chose, il y auroit *Immolabis Pascha, & oves, & boves*. Aussi c'est le sens que S. Jerome a pris lorsqu'il a traduit, *Immolabis phase de ovibus & bobus*.

Deut. 16. v. 2.

Lami, p. 229. 230.

p. 139.

Je ne dissimulerai pas la difficulté que vous pouvez faire, quoique vous ne la fassiez pas, qui est qu'en ce sens l'Ecriture ordonne d'immoler la Pasque, sans parler des agneaux qui en faisoient la principale partie; & je ne me contenterai pas d'y répondre par l'autorité de la Vulgate que cette objection attaque: Mais je défendrai & la Vulgate & le sens que vous rejettez, en vous priant de remarquer que le mot de brebis peut fort bien estre une espece mise pour tout son genre. Et il faut que cela soit bien naturel & bien usité, puisque S. Augustin se sert du mesme terme de brebis sans aucun besoin particulier, pour signifier precisément l'agneau pascal. 'C'est en parlant de la derniere Cene de N.S, *qua cœna*, dit-il, *incipiebat azymum & ovis immolatio manducari*. Je ne sçay si vous pretendez que le *tson* de l'hebreu a moins d'étenduë: mais Buxtorf luy en donne mesme davantage dans son dictionaire *p. 634*, & il l'explique de tout le menu bétail en ces termes, *oves, grex, greges, ovium scilicet & caprarum, minorum pascualium utriusque speciei*. C'est le mesme sens que l'on donne à πρόβατα dont les Septante se servent en cet endroit: 'Et la paraphrase caldaïque d'Onkelos y met *des agneaux*, comme vous me l'apprenez.

Aug. ep. 86. p. 248. 2. a.

Lami, p. 229.

Il me semble, mon Pere, que vous auriez encore pu ne vous point retracter sur le passage des Paralypomenes, '*Dederunt sacerdotibus ad faciendum phase pecora commixtim duo millia sexcenta, & boves trecentos*; ce qui signifie, dites vous, que l'on donna 2600 tant agneaux que chevreaux pour faire la Pasque, & 300 bœufs pour les sacrifices pacifiques. Vous reconnoissez donc que si les bœufs estoient *ad faciendum phase*, on les peut comprendre sous le mot de Pasque. Et le sens naturel n'est-il pas que les bœufs estoient aussi pour faire la Pasque? Pourquoi donc ne pourrai-je pas prendre ce sens? Et qui vous oblige, ou plutost qui vous permet d'y en chercher un autre contre la regle que vous venez de donner? Qui vous oblige aussi de restreindre *pecora commix-*

2. Paral. 35. v. 8.

tim

tim aux agneaux & aux chevreaux ? Les Septante y ajoutent πρόβατα comme quelque chose de distingué des agneaux & des chevreaux, & appartenant neanmoins certainement à la Pasque : ἔδωκαν εἰς τὸ φασὲκ πρόβατα καὶ ἀμνοὺς, καὶ ἐρίφους. Le vers. 7 montre fort bien que *pecora* comprend autre chose que les agneaux & les chevreaux : *Dedit Josias ... agnos & hœdos de gregibus, & reliqui pecoris triginta millia, boum quoque tria millia* ? Le vers. 9 est tout semblable au 8.e Ainsi ce sont deux passages qui prouvent que le mot de Pasque se donnoit à toutes les victimes que l'on immoloit alors. Cependant je vous avoue, mon Pere, que je ne voudrois pas vous presser aussi fort par cet endroit que par celui du Deuteronome, parceque l'hebreu ne me paroist pas assez decisif. Et neanmoins comme il s'agit d'expliquer le grec de S. Jean, je pense qu'on peut avoir un grand égard aux Septante qui paroissent bien formels, surtout dans le vers. 7, où ils ont mis *que Josias donna au peuple* πρόβατα, καὶ ἀμνοὺς, καὶ ἐρίφους, *tout cela pour la Pasque*, ou plutost *pour les Pasques*, comme porte l'hebreu, 'c'est à dire, selon les interpretes, pour estre des victimes pascales, ausquelles par consequent on donnoit le nom de *Pasque*.

Synop. in Par. p. 1881. c.

Mais je trouve par hazard un troisieme endroit qui est la suite du premier. En voici les termes selon la Vulgate : '*Septem diebus comedes absque fermento*. Vous n'y voyez rien contre vous : mais c'est parcequ'on y a omis ou oublié *super eo* qui est dans l'hebreu & dans les Septante. Ce *super eo* ne se peut raporter qu'à *phase* du v. 2. *Immolabis phase Domino*. Si ce *phase* n'est que l'agneau pascal, il faudra dire qu'on en mangeoit durant sept jours : *Septem diebus comedes super agno azyma*. Assurément, mon Pere, vous aimerez mieux avouer 'que *phase* marque toutes les victimes qui s'immoloient & se mangeoient durant les sept jours de la Pasque ; & qu'ainsi le passage de S. Jean qui fait le plus de difficulté, n'en doit faire aucune.

Deut. 16. v. 3.

Synop. n. in Deut. p. 799. h.

'Vous citez Joseph contre ce que vous aviez soûtenu auparavant, que l'endroit des Paralipomenes montre qu'on donnoit le nom de Pasque à toutes les victimes pascales. Mais cet auteur ne dit rien qui y soit contraire. 'Car son texte porte *que Josias donna au peuple pour la Pasque &c.* Je le tournerois mesme contre vous, si je cherchois en tout ceci autre chose que la verité. Mais elle m'oblige de reconnoistre que je croy qu'il y manque un δὲ, qui m'osteroit l'avantage que j'en pourrois prendre.

Lami, p. 230.

Jos. ant. l. 10. c. 5. p. 335. a.

Je conclus enfin, mon Pere, par vostre autorité propre. 'Car vous pretendez encore dans vostre dernier ouvrage, & sans vous en retracter, que preparer la Pasque c'est acheter des gasteaux azymes, des herbes ameres, tout ce qu'il falloit pour la sausse du charosset. Le mot de Pasque comprend donc encore à present dans vostre sentiment bien d'autres choses que l'agneau pascal. Pourquoi donc ne voudrez vous pas qu'il puisse signifier aussi les victimes que l'on immoloit durant toute la feste de Pasque ? Quand nous n'aurions aucun passage de l'Ecriture pour appuyer cette explication, suffiroit-il pas qu'elle fust possible pour l'embrasser, en attendant de plus grandes lumieres, plutost que de faire une si étrange violence à trois Evangelistes, contre le sentiment commun de toute l'Eglise. On ne sauroit douter que S. Augustin n'ait entendu par cette Pasque quelque autre chose que l'agneau pascal par lequel on commençoit la solennité des Azymes. Car en expliquant cet endroit mesme, il dit par deux fois que la solennité estoit déja commencée. '*Dies azi cœperant*

Lami, p. 159.

Aug. in Jo. h. 114. p. 219. a. d.

p.220.1.b. *azymorum ... 'Propter diei festi sanctitatem, quem celebrare jam cœperant.*

Il faut que je vous propose, mon Pere, une pensée qui me vient. Une partie des impuretez legales ne duroient que jusqu'au soir; *Immundus erit usque ad vesperam.* Croyez vous que d'estre entré chez un payen, ou dans le lieu de la justice, si vous voulez, ce qui n'est défendu nulle-part dans l'Ecriture, demandast une plus longue purification? Les Juifs craignoient donc de ne pouvoir manger des choses qui se pouvoient manger avant le soir: Et par consequent leur precaution ou leur scrupule ne regardoit pas l'agneau pascal, qui ne se pouvoit manger que le soir aprés le soleil couché.

X.

Quatrieme passage de S. Jean.

J'ay répondu sans y penser, mon Pere, à vostre quatrieme passage, que Barabbas fut delivré à la Pasque; & j'ay esté assez mal habile pour vous l'objecter comme vous estant contraire. Je vous proteste que je l'ay fait avec une entiere simplicité, & parceque je l'ay cru pour moy, sans songer que vous dussiez ni que vous pussiez l'employer pour vous. D'autres jugeront qui de nous deux a raison. 'Je voy que Mr Piénud a eu la mesme pensée que moy: & vous la luy laissez passer. Je n'ay donc qu'un mot à ajouter sur cet article, pour vous prier de remarquer que de ce qu'on a reproché à un Gouverneur Romain d'avoir fait des executions en une feste des Romains, on n'en peut pas conclure que Pilate n'en ait pas dû à faire une feste des Juifs, à laquelle les Romains n'avoient nullepart. 'Vous ne mettez mesme le crucifiement qu'aprés midi, 'lorsque selon vous la feste de Pasque estoit déja commencée, avec défense de travailler sur peine d'excommunication.

(Lami, p.230. — p.232.l.9. — p.231. — p.181.242.)

XI.

Cinquieme passage de S. Jean.

Je sçay, mon Pere, que des personnes tres judicieuses, qui n'ont aucun interest particulier dans nostre different, trouvent que c'est expliquer fort naturellement vostre cinquieme passage, *Erat autem parasceve Pascha*, de dire qu'elles signifient que c'estoit un vendredi qui tomboit dans la feste de Pasque, comme je l'ay marqué dans la note 26, Et je suis bien aise d'apprendre de vous 'que c'est l'explication commune. Car ce qui est bon, est encore meilleur quand il est commun. Ce passage ne prouve donc point pour vous: & c'est tout ce que je demande. 'Vous ne rejettez pas vous mesme cette explication: mais vous dites qu'elle seroit passable, si c'estoit à midi que commençoit la preparation. Quelle liaison y a-t-il entre ces deux choses? 'Vous avouez que tout le vendredi se peut appeller *parasceve* ou preparation, parcequ'on s'y preparoit pour le sabbat. A quelque heure que commençast ou que finist cette preparation, cela ne m'importe. Il me suffit qu'elle ait donné le nom à tout le vendredi. Mais je voy bien ce que c'est. 'Vous supposez que S. Jean met *Erat autem parasceve Pascha hora quasi sexta*, comme deux synonymes qui ne marquent que la mesme chose, & qu'ainsi la parasceve dont il parle commençoit à midi. Mais qui nous oblige d'entrer dans cette pensée; Il est bien plus aisé de croire qu'il a voulu marquer & le jour, & l'heure. C'estoit, dit-il, le vendredi de Pasque sur le midi. Il me semble que cela est clair & naturel. Je pourrois ajouter bien des choses sur ce sujet, mais je croy que ceci suffit.

En parlant d'un endroit de Joseph, 'vous dites qu'il marque que la paraf-

(p.234. — p.235. — p.234. — p.223.239. — p.239.)

ceve commençoit à la neuvieme heure du jour. Je pense que vous l'entendez de cette preparation pour le sabbat, qui faisoit donner le nom de parasceve à tout le vendredi. Mais je ne croy pas que vous puissiez mesme tirer ce sens de ce que dit Joseph, Que les Juifs n'estoient point obligez de comparoistre en justice ni le samedi, ni à la parasceve precedente depuis la neuvieme heure. C'est comme s'il disoit, ni le vendredi depuis trois heures aprés midi.

p.237.241.

Je n'ay que faire aprés cela d'examiner 's'il y avoit, ou non, une parasceve pour la Pasque. S'il n'y en avoit point, j'en suis plus fort. Et j'ay oui dire que la personne dont la reputation & l'erudition profonde ont beaucoup contribué à donner quelque cours à vostre opinion, croit qu'il n'y en avoit point effectivement. Mais quand il y en auroit eu une, il me suffit qu'on ne puisse pas prouver que ce soit celle dont parle S. Jean.

XII.

Sur le sixieme passage de S. Jean.

Je n'ay point parlé dans ma note 26 de ce que dit S. Jean, *Que le lendemain de la mort de N.S. estoit le grand jour du sabbat*, n'ayant point remarqué qu'on s'en servist, & n'y voyant pas de difficulté particuliere. Je n'y en voy pas encore, à moins qu'il ne soit constant que par ce grand jour du sabbat S. Jean entend le premier jour des Azymes, ce qui n'est nullement certain. Et j'ay esté fasché, mon Pere, 'qu'en mettant ce passage en teste, comme le sujet de la question, vous avez traduit *le jour solennel de la feste*. C'est decider avant que d'avoir examiné, & tromper ceux qui ne savent que le françois.

p.213.

Pour le fond, je vous avoue que je ne suis pas assez fin pour voir la force des preuves 'que vous alleguez, & qu'il ne me paroist rien que de raisonnable dans 'ce que vous dites qu'on vous répond, que le samedi qui arrivoit dans l'octave de Pasque, estoit plus solennel que les autres. Vous dites que cela n'a aucun fondement: Mais la chose est si naturelle, qu'il est difficile de ne le pas presumer.

p.243-245. p.244.

Vous remarquez que c'est le samedi de devant Pasque qu'on appelloit le grand samedi. Je sçay bien qu'on le dit: mais l'unique raison que l'on en donne est si pitoyable, qu'elle m'a toujours paru propre à faire douter du fait mesme. On ne voit rien de cette solennité extraordinaire, ni dans l'Ecriture, ni dans Philon, ni dans Joseph. Ainsi ce peut bien estre une innovation des Juifs venüe depuis leur reprobation & leur ruine.

La crainte qu'eurent les Juifs que les corps ne demeurassent en croix le jour du sabbat, marque assurément qu'ils avoient une grande veneration pour ce sabbat. Mais quand ce n'eust pas esté celui de Pasque, il me paroist assez probable qu'ils avoient encore plus de religion ou de superstition pour le sabbat que pour leurs plus grandes festes, comme vous le pouvez voir dans la note 26. 'Leon de Modene le dit en termes formels. 'Et d'ailleurs la loy ordonne que ceux qui auront esté mis en croix soient enterrez le mesme jour. C'estoit une espece de necessité d'executer des criminels; & ce n'en estoit pas une qu'ils languissent long-temps, ni que leurs corps demeurassent long-temps pendus.

p.108. Deut.21.v.22. 23.

Voilà, mon Pere, tous les passages de S. Jean qui sont vos preuves. Je laisse à d'autres à juger si je me suis acquité de ce que j'avois promis, & si j'ay fait voir qu'on n'en sauroit conclure avec aucune certitude que les Juifs n'aient immolé l'agneau pascal que le vendredi. Si je l'ay fait, je puis

Lami,p.247. dire que j'ay tout fait, puisque vous ne refusez point de reconnoistre les Evangelistes pour seuls juges de cette question. Mais quand vous pourriez encore pretendre que cette Evangeliste est clair pour vous, je pense qu'il y aura tres peu de personnes qui n'avouent que les trois ne sont pas moins clairs contre vous. Je n'ay garde d'en conclure qu'on doit ceder à trois. Cela seroit bon dans des historiens capables de se tromper. Ici c'est Dieu que nous ecoutons, egalement incapable d'erreur dans trois & dans un. C'est une mesme verité qui parle pour tous les quatre, & qui ne peut estre contraire à elle mesme: mais nous pouvons ne pas toujours entendre ce qu'elle nous dit. Si donc S. Jean vous paroist aussi clair pour un sentiment que les trois autres me paroissent clairs pour le contraire, il est certain que l'un de nous deux se trompe; & puisque nous sommes parties dans ce different, n'entreprenons pas de le decider, mais prenons-en pour juge toute la terre. Quelque clarté que vous croyiez voir dans les passages de S. Jean, ont-ils jamais emporté generalement tout le monde comme les autres? Combien de personnes ont cru qu'on les pouvoit expliquer? Ce n'est donc point là une clarté qu'on puisse egaler à l'autre, bien loin qu'elle puisse la détruire. Mais que prouveroient les passages de Saint Jean quand ils seroient clairs? Que J.C. & ses disciples ne devoient faire la Pasque que le vendredi? Ils n'en disent pas un mot, & c'est neanmoins uniquement de quoy il s'agit: Ils ne parlent que des Juifs. Mais, dit-on, J.C. ne pouvoit pas faire la Pasque en particulier, & en un autre jour que les Juifs. C'est (Lami,p.95.) une grande question qui est fort disputée par plusieurs de nos meilleurs interpretes, comme vous le reconnoissez, mais qui au moins n'a point emporté jusqu'ici tous les esprits par sa clarté.

Que si S. Jean ne détruit point la clarté qu'on a toujours trouvée dans ses autres Evangelistes, voyons s'il y a des raisons assez fortes pour le faire, c'est à dire s'il y en a de demonstratives. Je ne croy point qu'on ose mettre en ce genre tout ce qu'on trouve dans les Rabins sur les ceremonies de la Pasque, qu'on suppose sans preuve n'avoir point esté observées par J. C. J'en parlerai plus amplement dans la seconde partie.

XIII.

Que le Pere Lami ne peut rien prouver par la Pentecoste.

Vous faites un grand fond, mon Pere, & vous pretendez mesme établir une demonstration mathematique, sur ce que vous dites qu'il est certain que la Pentecoste tomba au dimanche l'année que J.C. mourut: mais vous ne vous estes pas mis en peine de prouver cette certitude, la supposant reconnuë de tout le monde, ou au moins bien prouvée par Baronius. (Lami,p.153. 194.) Ce que je vous puis dire sur cela, mon Pere, c'est que j'ay examiné ce point il y a long-temps, sans aucun raport aux difficultez de la Pasque dans lesquelles je ne voulois point alors entrer du-tout, mais par le simple desir de trouver la verité. Et par cet examen tout à fait sincere, il m'a paru que la chose pouvoit estre vraie, mais qu'elle ne pouvoit passer pour certaine. Vous en pouvez voir les raisons dans la note 8 sur S. Pierre. La question n'est pas si l'Eglise depuis le V. siecle, (car je n'ay rien trouvé sur cela avant S. Augustin,) a cru que le S. Esprit estoit descendu le dimanche; mais ce qu'il faut conclure de cette croyance de l'Eglise, & des autres preuves qu'on peut alleguer de part & d'autre.

Pour ce qui regarde nostre question, 'vostre demonstration mathematique demande selon vous mesme, mon Pere, qu'il soit certain que la Pentecoste tomboit cette année là le dimanche, & qu'on y contoit toujours les cinquante jours du seizieme de la lune auquel on offroit la premiere gerbe. Je ne vous conteste ni l'un ni l'autre, mais je vous conteste la certitude de l'un & de l'autre. Vous nous renvoyez pour le premier à Baronius, qui autant que j'en ay pu juger sans prevention, comme je vous l'ay déja dit, ne me paroist point prouver la certitude.

p. 194.

Pour le second, je cede à l'autorité de Philon que vous m'avez apprise, & à celle de Joseph, que c'estoit l'usage alors de conter les cinquante jours du 16.e : Et cela nous suffit, sans examiner si c'est le vray sens de l'Ecriture 'ce que les Juifs Caraïtes nient. Je ne voy pas non plus lieu de douter que ce 16.e ne soit compris dans les 50 jours.

p. 24.

'Ainsi toute la question est de savoir s'il falloit encore conter du 16.e, lorsque ce 16.e tomboit au sabbat; parceque s'il falloit couper la premiere gerbe le jour qu'on l'offroit, & que cette action passast pour une œuvre servile défenduë le jour du sabbat, on ne pouvoit la couper & l'offrir que le lendemain : Et en ce cas vous tombez d'accord que les 50 jours ne se contoient que du 17e. Le cas arrivoit en l'an 33, si le premier des Azymes & le 15.e de la lune estoient le vendredi. Ainsi la gerbe ou l'homer n'ayant esté offerte que le dimanche 17.e, la Pentecoste sera aussi tombée le dimanche. Vous pouvez répondre, mon Pere, ou qu'en ce cas l'homer se coupoit par avance dés le jeudi avant midi, & se gardoit pour estre offert le samedi, ou que de le couper estant une action de religion, elle se pouvoit faire le jour du sabbat. 'Vous parlez de la premiere solution sans la rejetter : 'mais vous vous arrestez absolument à la seconde, & vous la regardez comme certaine.

p. 205.

p. 206.

p. 227-212.

Vous pouvez voir dans la note 8 sur S. Pierre, que j'y suis assez entré dans vostre sentiment, & que je n'ay pas cru qu'il falust s'arrester à ceux qui disent que quand le premier des Azymes estoit le vendredi, on n'offroit la premiere gerbe que le dimanche. Cependant, mon Pere, aprés avoir lu ce que vous en dites dans vostre ouvrage, la chose me paroist plus soûtenable qu'auparavant. Et comme je n'ose pas dire que cette translation de l'homer soit assurée, aussi je ne voy point qu'on la puisse rejetter comme certainement fausse; ni par consequent que la Pentecoste vous puisse servir à prouver que le premier jour des Azymes avoit esté le samedi, quand mesme il seroit certain que la Pentecoste estoit cette année là le dimanche.

Car je ne voy point que vous donniez aucune autre preuve qu'on coupast & qu'on offrist la premiere gerbe le jour du sabbat, 'sinon que le Talmud & Maimonide le disent; ce qui ne suffit nullement pour rendre la chose certaine comme vous pretendez qu'elle est, & comme elle le doit estre pour fonder une demonstration. 'Un auteur nouveau nommé Burman, assure qu'il y a aussi des Juifs qui disent que quand le 2 des Azymes estoit le jour du sabbat, on ne coupoit l'homer que le dimanche. 'Ce que vous citez de l'Evangile, *Que les Prestres violoient le sabbat dans le Temple sans estre coupables*, ne resout point entierement la difficulté. Car c'est un cas assez different de celui-ci. Et le raisonnement est foible lorsqu'il ne s'agit pas de ce qui se devoit faire, mais de ce que pratiquoient les Juifs. 'Vous ajoutez que ni l'Ecriture, ni Philon, ni Joseph, ne parlent point de cette translation de l'homer. Que ne se tient-on à ces sources, sans aller cher-

p. 207-212.

Burm. de pasc. disp. 2. p. 184.

Lami, p. 207.

p. 206.

cher des ruisseaux si eloignez? Car pour les anciens Juifs que vous y joignez, je ne sçay ce que ce peut estre. Mais c'est en ce cas que le silence des auteurs originaux est le moins fort. Car ce n'est qu'une exception, qui n'arrivoit pas communement, & qu'on pouvoit negliger de marquer, parceque ce n'estoit qu'une suite de la regle du sabbat, que les Juifs observoient alors plus inviolablement, ou plutost plus superstitieusement que toutes les autres festes.

Je ne dis pas cela, mon Pere, pour pretendre que vostre sentiment soit faux, mais pour montrer seulement qu'il n'est point certain, bien loin de l'estre assez pour servir de fondement à une demonstration mathematique. Quand il le seroit, il faudroit encore avoir la mesme certitude que la Pentecoste tomba cette année là au dimanche. Ainsi vostre demonstration posée sur deux choses peut-estre vraies, mais peut-estre fausses, peut passer pour une opinion qui a sa probabilité, mais nullement pour un fondement inebranlable, capable de prouver une chose aussi contestée qu'est ce que vous soûtenez que les Juifs n'immolerent l'agneau que le vendredi. Et quand vous auriez demontré ce fait, vous n'auriez pas encore prouvé que N. S. n'eust pas fait la Pasque dés le jeudi qui est l'unique point que je soûtiens. Vous savez combien d'anciens & de modernes croient l'un & l'autre ensemble; & on n'est point encore convenu qu'ils eussent tort.

Le P. Mauduit vient encore de se declarer pour ce sentiment: & je croy estre obligé d'ajouter un mot sur ce qu'il dit dans sa dissertation 32 sur l'Evangile, pour montrer que les Juifs ne firent la Pasque que le vendredi. 'Car il en parle comme d'une chose certaine, demontrée, dont il n'est pas permis de douter, '& qu'on ne peut contester sans estre deraisonnable; quoique bien des personnes qu'on ne peut pas pretendre estre tout a fait sans raison, quand ce ne seroit que S. Augustin, aient cru le contraire. 'Il reconnoist luy mesme que les autoritez sont fort partagées sur ce point, 'que les raisons paroissent d'abord à peu prés de mesme force, & que mesme ceux qui croient que S. Jean ne dit point que les Juifs n'aient fait Pasque le vendredi, sont le plus grand nombre. Pourquoi donc accuser tant de personnes 'd'estre des gents bizarres, esclaves de leurs prejugez? Il faut avouer qu'il traite ce point avec plus de chaleur & de vehemence que vous, mon Pere, mais je ne voy pas qu'il ait de meilleures raisons. 'Il s'étend fort à representer l'horreur que les Phariseens avoient de voir profaner leur feste par le crucifiement de J. C, qui ne fut pas neanmoins crucifié par leurs mains, mais par celles des Gentils: '& neanmoins il reconnoist, comme l'Evangile y oblige, que ce n'estoit point le respect de la feste, mais la crainte du peuple, qui les avoit empeschez de choisir ce jour là mesme pour le faire mourir. Cet aveu ruine ce me semble tout ce qu'il a de plus specieux pour son sentiment.

'Il triomphe à peu de frais sur les victimes que la loy ordonnoit durant les Azymes, & qui devant presque toutes estre consumées en holocauste, n'estoient pas la Pasque que les Juifs vouloient manger, hors peut-estre pour les Pontifes. 'Mais puisque Josias & les Princes fournirent beaucoup d'autres victimes au peuple pour manger la Pasque, pourquoi cela n'aura t-il pas pu se faire de mesme dans la suite du temps? Les particuliers ne pouvoient-ils pas offrir bien des sacrifices pour en manger avec leurs amis? C'est ce que dit l'Ecriture, '*Præter vota & oblationes spontaneas*: & l'on y voit

Maud. t. 3. p. 643.
p. 642. 644.
p. 629.
p. 632.
p. 638. 644.
p. 641-645.
p. 639.
p. 650-652.
p. 652.
Num. 29. v. 39.

mesme en divers endroits que ces oblations volontaires des riches, qui en faisoient part aux pauvres, estoient ce qui contribuoit le plus à la celebrité des grandes festes. Toutes ces victimes ne pouvoient-elles pas s'appeller la Pasque? On en a des preuves. Mais quand on n'en auroit point, la seule possibilité me suffit, parceque je n'ay qu'à répondre, & à faire voir que ce que l'on avance n'est pas certain. C'est à vous, mon Pere, & au P. Mauduit, à prouver; à vous, parceque vous combatez l'opinion generale de tout le monde; & au P. Mauduit, parcequ'il pretend nous donner son opinion pour incontestable & pour demontrée. 'Il dit que l'agneau paschal estoit connu de tout le monde sous le nom de Pasque. Mais qui luy a dit que les autres victimes pascales ne l'estoient pas de mesme par les passages de l'Ecriture, & par l'usage du temps? Je ne m'arreste point au reste de sa dissertation, qui ne me regarde pas, ou que je croy avoir suffisamment éclairci en vous répondant.

Maud.p.650.

XIV.

En quel temps la Michne a esté faite: Quelle croyance on doit donner à ce livre, & aux Juifs posterieurs.

Vous vous appuyez beaucoup, mon Pere, sur le témoignage des Rabins, tant pour cet article de la Pentecoste, que pour divers autres. Je ne puis donc pas me dispenser de chercher quelle est leur autorité, quelque repugnance que j'aie de parler d'une chose dont je ne suis pas tout à fait instruit. Je voy qu'on convient que l'ouvrage qu'on appelle la Misne ou la Michne, est ce que les Juifs ont de plus ancien depuis la ruine de leur Temple. 'Quelques uns pretendent qu'elle a esté faite dés le temps de Tite Antonin: & si cela est, elle merite qu'on ait beaucoup d'égard à ce qu'elle dit des usages des Juifs. 'Le P. Morin, ni le P. Pezron, ne marquent point qu'on la fasse plus ancienne que l'an 190, ce qui est assez different. Son autorité ne laissera pas neanmoins d'estre encore de quelque consideration, si elle a esté faite sous Heliogabale le dernier des Antonins, vers l'an 220, comme quelque Juifs le veulent, mais des Juifs tout à fait nouveaux. J'ay demandé à des personnes habiles quelles meilleures preuves on avoit de l'antiquité de cet ouvrage; & je n'en ay pu apprendre aucune. Quelques uns mesme m'ont assuré qu'on n'en avoit point.

Prass.p.207.

Mor.bib.6.c.2.§1.p.294| Pez.def.c.2.§3.p.66.

Ainsi jusqu'à ce qu'on nous en produise, je ne voy pas qu'on puisse raisonnablement faire autre chose que de ceder à celles que 'le P. Morin & d'autres aprés luy, alleguent pour montrer que la Michne n'a esté faite qu'au commencement du VI. siecle. Assurément le silence d'Origene, de S. Epiphane, & de S. Jerome, est bien fort pour croire qu'on ne parloit point dutout alors de ce livre, qu'on pretend neanmoins avoir esté enseigné par toutes les synagogues dés qu'il a paru. Il faudroit encore des raisons bien claires & bien convaincantes pour réponre au passage de S. Augustin. '*Nescit*, dit ce Pere, *habere præter scripturas legitimas & canonicas Judæos quasdam traditiones suas, quas non scriptas habent, sed memoriter tenent, & alter in alterum loquendo transfundit, quas deuterosin vocant.*

Mor.p.294-297.

Aug.in adv.leg.l.2.c.1.§.2.p.580.

'Le P. Pezron qui soûtient neanmoins que la Michne n'est que du VI. siecle, s'embarasse de ce passage, 'parcequ'il veut qu'Akiba ait écrit des Deuteroses en grec dés le commencement du second, ou mesme dés le premier. Mais je ne voy point qu'il allegue rien pour le prouver, 'si ce n'est peut-estre un passage extremement obscur qu'il cite de Tzemach David, ou-

Pez.§2.p.65.

P.61.65.

P.63.

vrage apparemment fort nouveau. 'Car pour le gros volume des Deuteroses &c: qu'il pretend que S. Jerome dit en termes exprés avoir eu entre les mains; je m'étonne qu'il n'ait pas vu & dans S. Jerome mesme, '& dans le Pere Morin, que ce livre n'est autre chose que sa lettre à Algasie où il dit cela, assez longue pour estre appellée un livre, & trop courte, dit-il, pour contenir toutes les fables impertinentes de ces traditions pharisaïques, dont la pluspart estoient mesme trop infames pour oser les dire.

p.55| Hier. ep. 151.q.10.p.171. a.

Mor.p.296.§ 6.

Je viens de trouver quelque chose de plus fort pour vous, mon Pere, dans le prologue d'Origene sur les Cantiques; '*Moris est apud Judæos*, dit le traducteur, *omnes scripturas à doctoribus & à sapientibus tradi pueris, simul & eas quas δευτερώσεις appellant, ad ultimum quatuor ista observari &c.* Beaucoup de personnes habiles croient que ce traité n'est pas d'Origene: & je ne me servirai pas neanmoins de cette réponse, parcequ'il me paroist plus vrai-semblable qu'il en est. Mais je croy que vous avouerez aussi, mon Pere, avec la mesme simplicité, que *tradi*, puisqu'il faut que nous nous y arrestions, n'ayant pas le grec, est un mot commun & equivoque, qui peut signifier ce qu'on donne par écrit, & ce qu'on fait apprendre de vive voix. *Traditio symboli* est une expression tres ordinaire: & il est certain cependant qu'on ne l'écrivoit jamais. Ainsi ce passage n'a rien qui ne s'accorde fort aisément avec celui de S. Augustin.

Ori.t.1.p. 492.c.

Si j'avois eu des preuves que la Michne est du second siecle, ou mesme du troisieme, je me serois cru obligé, mon Pere, de l'examiner autant qu'il m'auroit esté possible avant que de vous répondre: '& d'autant plus qu'on assure que l'auteur nommé Juda est bien plus sage que les autres écrivains Juifs, qu'il ne s'egare point en contes & en fables comme ses commentateurs & les autres Rabins les plus anciens, & qu'il range ses traditions en un ordre fort methodique: Mais ne s'agissant ici que des faits qui regardent le temps de N. S, j'ay jugé par moy mesme, & par l'avis de personnes tres sages, qu'il estoit inutile de les aller chercher dans un auteur qui n'a vécu que quatre ou cinq-cents ans aprés, & qui raporte non ce qu'il a lu dans des livres plus anciens, mais ce qui se disoit par une tradition non écrite, & où la verité ne pouvoit manquer d'estre alterée par quantité de fables. C'est ce qui arrive dans toutes les autres nations: & on n'a pas assurément grand sujet de croire que Dieu ait preservé de ce malheur commun un peuple qui avoit merité d'estre reprouvé de luy, lorsqu'il appelloit tous les autres à la connoissance & à l'amour de la verité. Nous venons de voir de quelle maniere S. Jerome parle des traditions Juives, dont la Michne n'est que le recueil. Vous avez vu que Saint Augustin ne les traite guere mieux: '& dans un autre endroit il dit que ce que les Juifs appelloient leur Deuterose, contenoit des milliers de fables. Que si quelques Peres n'ont pas laissé d'en citer quelques unes, qui sans doute estoient les meilleures, je croy que je ne me tromperai pas quand je dirai que ce n'est pas ce qui leur fait le plus d'honneur. 'Aussi la premiere fois qu'elle paroist dans l'histoire en l'an 541, 'c'est pour estre condannée par l'Empereur Justinien, qui en interdit la lecture aux Juifs mesmes, comme d'un ouvrage qui est une pure invention d'hommes qui ne parlent que le langage de la terre, & 'qui n'ont rien en eux de divin. Ce sont apparemment encore 'ces paroles vaines, inventées pour prendre les simples, dont parle la mesme loy, qui semble dire qu'on les vouloit substituer à la place des Ecritures.

p.294.§1.

Aug.ps.118.h. 20.p.564.2.d.

Mor.p.295.§ 8|Pez.p.68.

Cod. J. nov. 146.p.579.

p.582.

La

Mor.c.1.p. 297-299. 'La Michne a esté commentée environ cent ans aprés par un Johanan, que les Juifs mettent vers la fin du second siecle ou du troisieme. Mais le Pere Morin prouve par son ouvrage mesme où les Turcs sont nommez, qu'il n'a écrit au plutost que sous Heraclius vers l'an 620, ou mesme assez long-temps aprés vers la fin du settieme siecle. C'est ce qu'on appelle la Ghemare ou le Talmud de Jerusalem, Pez.§3.p.67. 'que les Juifs lisent & estiment peu, Mor.c.4.§1. p.300. parcequ'il est fort obscur. 'Ils font bien plus d'état de la Ghemare ou p.300.305. Talmud de Babylone 'commencé par un Asé, discontinué durant 73 ans, à cause des guerres des Sarrazins & des Perses, & achevé par un José au commencement du huittieme siecle, selon le P. Morin, 'ou vers l'an 686, Pez.p.79. p.66. selon le P. Pezron. 'Quoiqu'on comprenne sous le nom de Talmud & la Michne & les deux Ghemares, neanmoins c'est proprement à l'ouvrage d'Asé & de José qu'on donne ce nom. Mor.p.300.31. 'Les Juifs l'estiment plus que tous leurs autres livres; ils l'egalent à l'Ecriture, & luy donnent une autorité absolue, Pez.p.67. p.81.82. 'malgré les fables & les réveries dont on assure qu'il est rempli. 'Quelques Juifs s'y opposerent neanmoins vers l'an 730, selon le P. Pezron, & formerent la secte de ceux qu'on appelle Caraites, lesquels s'attachent à la seule Ecriture, & rejettent toutes les traditions des autres Juifs que l'on appelle Talmudistes.

Voilà ce qu'on pretend estre de plus ancien parmi les écrits des Juifs. Car pour les autres Rabins, une personne tres habile m'a assuré qu'ils n'avoient p.70. commencé qu'au onzieme siecle. 'On dit seulement 'que Serira leur plus ancien historien écrivoit vers 970. Mais il semble qu'on n'en ait mesme que des fragmens citez par d'autres posterieurs. Pour Moyse surnommé Maimonide, dont vous vous servez particulierement, mon Pere, on dit que c'est un homme estimable pour son esprit. 'Mais vous m'apprenez vous Lam. p.51. mesme qu'il n'a écrit que vers l'an 1170.

Toute l'autorité des Rabins à l'égard des anciens rites des Juifs, se reduit donc à celle de la Michne, qui peut estre considerable si cet ouvrage est du second siecle. Mais si elle n'est que du cinquieme ou du sixieme, vous savez, mon Pere, qu'à l'égard mesme des plus grands Saints pour qui nous avons tout un autre respect, & que nous savons avoir esté incapables de nous vouloir tromper, nous ne croyons pas neanmoins que ce qu'ils nous disent des choses arrivées deux ou trois siecles avant eux, nous soit une preuve certaine de la verité. Plus ils sont recens, quels qu'ils soient d'ailleurs, plus nous nous croyons obligez de suivre la regle si sage de Baronius, qu'un auteur trop eloigné du temps dont il parle, n'est pas un témoignage auquel on puisse avoir égard. 'On dit que les Juifs p.14. ont esté fort attachez à leurs rites. Cela est vray en quelque chose. En veut-on conclure que durant quatre ou cinq-cents ans ils aient conservé une memoire exacte de ce qu'ils ne pouvoient plus pratiquer depuis la ruine de leur Temple, sans en avoir rien d'écrit? Ce seroit leur attribuer quelque chose de bien extraordinaire, & qui ne se peut guere faire sans miracle. Croyons-le neanmoins, s'ils ont esté aussi exacts à ne rien changer de ce qu'ils pouvoient pratiquer encore. 'Mais vous pouvez voir dans Joseph Jos.ant.l.10. c.8.p.699.d.e. des changemens considerables faits à l'égard des Levites, lorsque le Temple & toute la religion Juive subsistoit encore. 'L'election de Phannia dernier bel.l.4.c.5.p. 872.f. grand Pontife, faite par le sort, estoit une chose toute nouvelle. Elle s'est faite par les seditieux: mais pourtant elle s'est faite, & a eu lieu. D'autres

innovations ont pu se faire de mesme par d'autres raisons. 'Vous avouez que depuis que les Juifs n'eurent plus de Sanedrin ni de Temple, les choses furent parmi eux dans une étrange confusion, jusqu'à ce qu'on leur fit un calendrier en 358. La Michne est donc le recueil des traditions nées ou brouillées dans cette confusion. La faute de faire la Pasque avant l'equinoxe que vous excusez sur la mesme confusion, 'continuoit encore en l'an 672. Vous reconnoissez qu'en cela ils avoient abandonné ceux du temps de N. S, comme on le leur reprochoit alors. 'Vous reconnoissez que les Juifs d'aujourd'hui pratiquent encore d'autres choses qui sont nouvelles & contraires à l'antiquité.

Lami, p. 82.

Chry. t. 5. h. 156. p. 941. 9, 2.

Lami, p. 67. 68.

Pardonnez donc s'il vous plaist, mon Pere, à ceux qui ne trouvent point que de ce qu'une chose se pratiquoit au sixieme siecle parmi les Juifs, ou de ce qu'ils croyoient qu'elle s'estoit pratiquée avant leur ruine, ce soit une grande preuve qu'elle se pratiquast du temps de N. S. Mais au moins osera t-on dire que c'en soit une preuve certaine & demonstrative? Car il vous en faut de telles. Effectivement, mon Pere, est-il possible que tant que les Juifs ont esté le peuple de Dieu, ils aient pratiqué 'tout ce qu'on leur attribuë sur l'agneau pascal, sur l'homer, & sur beaucoup d'autres choses? Que ne pourroit-on point dire sur cela? Je ne combats point 'ce que vous dites, qu'il faut distinguer ce que les Rabins ont de bon, d'avec les choses fausses ou inutiles dont leurs livres sont remplis. Je vous accorde sans peine 'que leurs inutilitez & leurs fables ne doivent pas les faire mepriser en tout, comme on ne meprise pas une perle qu'on trouve dans de la bouë; pourvu que vous nous donniez moyen de discerner leur bouë de leurs perles; ce qui ne me paroist pas aisé dans les faits eloignez d'eux. Car c'est uniquement de quoy il est ici question. Je n'entre point dans le reste. Je sçay mesme que des personnes habiles & judicieuses croient qu'au moins les plus anciens peuvent servir à ceux qui ont à travailler pour la conversion des Juifs, parcequ'on voit qu'ils raportoient au Messie beaucoup d'endroits que les nouveaux Juifs detournent en des sens tout differens. Je ne doute pas qu'on n'y trouve aussi diverses choses qui peuvent éclaircir l'ancien Testament & le nouveau mesme, & dont ainsi l'on se peut servir utilement, pourvu qu'on ne s'y fonde pas comme sur des veritez certaines. Car de vouloir forcer les paroles de l'Evangile pour suivre ceux qui sont nos ennemis à cause de l'Evangile, & donner lieu de croire qu'on ne le pourroit pas bien entendre sans les Rabins, vous jugerez sans doute vous mesme, mon Pere, aprés y avoir fait une nouvelle attention, que c'est faire injure à l'Eglise, qui a subsisté durant 1500 ans, sans presque entendre jamais parler de ces sortes de livres. Les Peres ont remarqué l'ordre de la Providence qui fait subsister les Juifs pour attester la verité des Ecritures: mais ils n'ont jamais dit que ce fust parcequ'il falloit avoir recours à eux pour entendre ces livres divins.

Lami, p. 160. 16. 168. 204. 220. &c.

p. 34.

p. 48.

XV.

Si les Juifs commençoient leurs mois à la phase de la lune, ou à la conjonction: De ce qu'on en trouve dans Philon.

Ce qui m'a principalement obligé d'entrer dans cet examen de l'autorité des Rabins, 'est ce que vous soûtenez, mon Pere, avec quelques autres, que les Juifs contoient leurs mois, non de la nouvelle lune & du soir qui suivoit sa conjonction, mais de sa phase, c'est à dire du soir auquel on avoit commencé à la voir; & qu'ils regloient

Lami, p. 42. &c.

cette phase non par des cycles & des tables, mais par le témoignage des personnes que le Sanedrin envoyoit exprés sur les montagnes, pour voir quand la nouvelle lune paroistroit, & le venir annoncer en diligence aux Pontifes. Vous vous étendez beaucoup sur ces deux points, & vous les regardez comme le fondement de tout ce que vous avez à établir, parcequ'en l'an 33, auquel nous mettons tous deux la mort de nostre Seigneur, la conjonction ayant esté le 19.e de mars sur les deux ou trois heures aprés midi, la lune n'a pu estre vuë que le 20.e au soir, où selon vos positions, on a dû commencer le premier jour du mois pascal pour le faire finir le 21 au soir. Cela supposé, le 14.e n'a pu commencer que le soir du second d'avril, qui estoit le jeudi veille de la Passion, d'où il s'ensuit que l'agneau pascal n'a dû s'immoler que le vendredi sur les trois heures aprés midi, & qu'ainsi N. S. ne l'a point mangé, s'il n'a point voulu faire la Pasque en son particulier, sans s'arrester aux regles qu'on suivoit alors. J'ay commencé ma lettre par ce point mesme, mais seulement par occasion: & en un mot, il faut l'éclaircir ici davantage.

p.62.c.

p.107.108.

Il y en aura, mon Pere, qui vous arresteront d'abord, en vous contestant que J. C. soit mort en l'an 33. Car on n'est point d'accord sur ce point: & je ne sçay pas si l'on en a encore aucune preuve bien certaine & bien decisive. Que s'il falloit necessairement abandonner cette epoque, ou croire que J. C. n'a point fait la Pasque, le dernier ne se pouvant soûtenir que sur des preuves demonstratives, la raison demanderoit que l'on renonçast à l'epoque de l'an 33. Mais je ne me trouve point dutout dans cette necessité. Ainsi ayant supposé que N. S. est mort en l'an 33, parceque c'est l'opinion commune des plus habiles, je continuë à le supposer avec vous, & à examiner sur ce pié vos positions.

Pour montrer que du temps de N. S. les Juifs ne commençoient leurs mois qu'à la phase, vous alleguez Philon & S. Clement d'Alexandrie. Ce sont de vrais auteurs, particulierement Philon, qui est contemporain; & Saint Clement mesme, quoiqu'eloigné de prés de deux siecles, peut encore faire quelque autorité, outre qu'il n'a fait que citer un auteur plus ancien. Ainsi s'ils sont clairement pour vous, je vous passe cet article sans difficulté. Je vous ay déja marqué, mon Pere, que je ne voyois pas que ni l'un ni l'autre fust bien clair pour vous. Mais j'ay peur qu'à l'égard de Philon qui est le principal, il ne faille mesme dire qu'il est contre vous. Il dit dans l'endroit que vous en citez, *Que les Juifs festoient* τὴν κατὰ σελήνην νουμηνίαν. Cela prouve que leurs mois estoient lunaires; & je pense que personne n'en doute. Il ajoute, *Qu'à la Neomenie le soleil commence à éclairer la lune de la lumiere sensible*. Si le mot de *sensible* n'est là qu'une epithete generale de la lumiere du soleil, l'endroit ne prouve rien pour vous. S'il veut dire que sa lumiere commence à nous estre sensible par la lune, il vous est plus favorable: Mais ne pourra t-on pas vous répondre qu'il comprend dans la feste de la Neomenie non ce qui la precede, mais ce qui y commence? Supposé, disje, que la feste commençast le soir d'aprés, la conjonction, la lune paroissoit souvent dés ce soir mesme, ce qui pourroit suffire pour expliquer Philon, & elle paroissoit toujours le soir d'aprés, quelquefois avant mesme que le soleil fust couché, & que la feste de la Neomenie fust passée. Car il me semble qu'on le dit, & que vous en tombez d'accord. Je ne voy pas que ce qui precede les paroles que vous citez, nous determine sur le sens de cet

Philo. de fest. p.1189.d.

endroit: & pour ce qu'ajoute Philon, *Que la lune éclairée par le soleil, montre sa beauté aux hommes*, il suffit aussi que ce soit une suite de ce qui arrive à la nouvelle lune, surtout pour un auteur qui ne fait pas une histoire, mais qui cherche à moraliser. 'Il dit dans le mesme traité, *Que la feste de la Neomenie se fait aprés la conjonction de chaque nouvelle lune*. Si c'est le soir qui suivoit immediatement cette conjonction, comme assurément c'est le sen naturel, il ruine vostre sentiment.

p.1174. a.

Mais je ne sçay s'il ne nous determine point absolument à la conjonction, 'lorsqu'il écrit encore dans le mesme ouvrage. *Qu'on fait le premier des Azymes le quinzieme du mois, auquel la lune devient pleine*: & cela revient à ce qu'il en dit dans la vie qu'il a faite de Moyse, '*Qu'on fait la Pasque lorsque la lune va estre pleine, μέλλοντος &c*. En contant de la phase, il peut arriver que le 14.e ne finira qu'aprés la pleine lune, 'comme vous le dites, mon Pere, de l'an 34 de J. C. 'Aussi en citant ce dernier passage, vous estes obligé de recourir à dire que le 14.e precede souvent la pleine lune. Mais ce *souvent* n'est point de Philon. C'est aux astronomes à voir si le contraire n'arrive pas mesme plus souvent dans vos positions. Il me semble que cela doit estre: Et si cela est, il faut dire certainement que selon Philon les Juifs contoient leurs lunes & leurs mois de la conjonction, ou du soir qui la suivoit, & non de la phase: D'où il s'ensuivra qu'en l'an 33, ils ont du immoler la Pasque dés le jeudi. 'Car la conjonction ayant esté le 19.e de mars aprés midi, le premier du mois aura commencé le mesme jour au soir; & le 14.e aura fini le jeudi second avril au soleil couchant: Ou il faut que vous reveniez à dire avec moy, qu'ils se regloient par des cycles qui pouvoient n'estre pas exacts.

p.1191. b.

p.686. d.

Lami, p. 103.

p.113.

p.108.

XVI.

De ce qu'on trouve sur ce sujet dans Saint Clement d'Alexandrie, dans Origene, dans Maimonide.

Pour le passage de Saint Clement d'Alexandrie, ou plutost du livre apocryphe intitulé *La predication de S. Pierre*, d'où Saint Clement tire ce que vous citez, s'il ne parloit que de la Neomenie, je le trouverois fort pour vous. Mais comme il met auparavant le premier sabbat, & ensuite les Azymes, la feste, le grand jour, toutes choses qui n'ont pas de raport immediat à la phase de la lune, je douterois qu'il voulust faire fort sur cette phase: & je ne sçay s'il veut dire autre chose, sinon que les Juifs regloient leurs festes sur le cours & la lumiere de la lune, *servant ainsi au mois & à la lune*, comme il y a immediatement auparavant. Voici le passage entier: *Que vostre pieté ne soit point semblable à celle des Juifs. Ils croient ne connoistre* & n'adorer *que Dieu seul: & cependant ils ne le connoissent point, puisqu'ils servent* ou *adorent* λατρεύοντες en mesme temps *les Anges & les Arcanges, le mois & la lune: & si la lune ne paroist, ils ne font point ce qu'ils appellent leur grand sabbat, ils ne celebrent point la Neomenie, ni les Azymes, ni la feste, ni le grand jour*.

Cl. str. 6. p. 635. a | 636. a.

Que veut-il dire, je vous prie, mon Pere, par *la feste & le grand jour*? La feste pourroit marquer toutes les festes en general. Mais que sera-ce donc que le grand jour? 'Vous l'expliquez en general d'une grande feste. C'est donc la mesme chose que la feste. Mais ἢ τε qui est entre deux, le souffre-t-il? Ne vaudroit-il point mieux dire que c'est le jeûne de l'expiation?

Lami, p. 243.

Je viens de rencontrer ce passage dans le livre d'Origene sur l'oraison. '*Si la loy estoit l'ombre des choses futures, il faut que tant de sabbats, qu'elle*

Ori. p. 98.

ordonne soient des ombres de certains jours, où il y ait aussi de temps en temps des Neomenies, formées par je ne sçay quelle lune jointe à un certain soleil, συνδέσεως. Je n'ajoute point les passages que d'autres vous ont déja citez du mesme auteur, & qui disent encore plus formellement (in Num. h. 23. p. 319. c.) que la feste de la Neomenie commandée par la loy, se contoit de la conjonction & du temps que la lune ne se voit point : Et il suppose que c'est ce que les Juifs observoient, (p. 260. a.) *Nec illum ritum qui à Judæis observari videtur*. Cela ne vous paroist-il pas fort, mon Pere, pour croire que les Juifs regloient encore leurs Neomenies & leurs mois par la conjonction, du temps d'Origene ? Car il est difficile qu'il ne sceust pas ce qu'ils pratiquoient. Au moins de tous les auteurs ecclesiastiques, luy & S. Jerome sont ceux qui ont le plus de commerce avec les Juifs. (Lami. p. 56.) Ce que vous dites que les Turcs & les Arabes content leurs mois de la phase, donne t-il point quelque sujet de croire que les Juifs ne le font qu'à leur exemple, & depuis que les Arabes sont devenus les maistres de l'Orient ?

Je voudrois, mon Pere, vous proposer encore sur cela une difficulté qui ne regarde pas precisément nostre different : mais elle peut y avoir quelque raport, & l'occasion me porte à vous en parler. Cette difficulté est sur l'homelie de S. Chrysostome touchant (Chry. t. 5. h. 33 p. 425. c.) la feste de Noel, où il paroist supposer que le jeûne de l'expiation estoit fixe à la fin de septembre. Il le pretend pour le temps de N. S. Et cela ne m'embarasse pas. C'est pourquoi ne trouvez pas mauvais, mon Pere, que je ne m'arreste pas à des Rabins du VII. ou du XII. siecle. Mais il en parle comme d'une chose publique & certaine de son temps, en quoy on ne peut pas presumer qu'il se trompe. Cependant si ce jeûne estoit fixe, l'année des Juifs estoit fixe : & on suppose toujours ce me semble qu'elle estoit lunaire. Dirons nous qu'aprés la ruine du Temple, & le temps où a esté fait le livre de la Predication de S. Pierre, comme ils estoient toujours meslez avec les Romains, ils prirent l'année Romaine & solaire ! & que depuis que les Arabes ont esté maistres de l'Orient, ils sont revenus avec eux à l'année lunaire ? Quelqu'un répondra peut-estre que S. Chrysostome ne met pas le jeûne des Juifs à la fin de septembre, mais *vers la fin*, & que ce *vers* peu comprendre toute la difference que peut faire le 7.[e] mois lunaire depuis la mi-septembre ou environ jusque vers la mi-octobre. Mais s'il comprenoit un si grand temps, S. Chrysostome en auroit-il conclu comme il fait, (p. 426. c.) que Saint Jean avoit esté conceu aprés le mois de septembre ? Se satisfera donc qui voudra de cette réponse : mais je voudrois bien, mon Pere, que vous m'en pussiez fournir une meilleure.

Pour revenir à la question de la phase, je vous avoue, mon Pere, que je ne croy point que vous puissiez tirer aucun avantage de Philon ni de S. Clement d'Alexandrie. Mais que direz vous de ce que j'entreprens de vous oster Maimonide mesme vostre heros ? Je ne connois pas assez cet auteur pour répondre de son sentiment, ayant seulement parcouru sur vos citations quelques endroits de deux ou trois de ses traitez, qu'un de vos amis m'a prestez en latin. Mais je vous proposerai encore ici ma difficulté, afin que vous la puissiez examiner. Une personne habile m'en avoit parlé : & je ne l'ay pu comprendre que quand je l'ay vuë dans le livre. (Maim. cal. c. 5. § 3. p. 62.) J'y trouve donc qu'on festoit à Jerusalem le 30 du mois, en attendant ceux qui devoient venir annoncer qu'ils avoient vu la nouvelle lune : & lorsqu'ils ne venoient pas ce jour là, on festoit en-

core le lendemain. *Tricesimus ille mensis dies quo nuntii luna nova expectabantur, totus habebatur sanctus, itemque posterus, quando die mensis XXX. luna nova nuntii venerant nulli*. On voit par sa suite qu'on pretendoit l'un & l'autre jour fester le premier du mois Tisri, qui estoit le commencement de l'année civile. Mais quand on n'avoit point de nouvelles qu'on eust vu le croissant, le jour qu'on avoit festé comme le premier de Tisri, se contoit pour le trentieme & dernier du mois precedent.

Vous voyez, mon Pere, ce que je veux conclure de là.. Car n'est-il pas assez clair qu'on contoit pour le premier jour du mois, & qu'on festoit quand il le falloit fester, celui qui precedoit la nouvelle qu'on avoit vu la lune, quoiqu'on ne sanctifiast la lune, selon les termes de Maimonide, qu'aprés qu'on estoit assuré qu'on l'avoit vuë? On regloit donc les mois par la phase ou la vuë de la lune, mais en telle sorte qu'on contoit pour le premier jour celui qui en precedoit la vuë, & au soir duquel on la voyoit; c'est à dire qu'on contoit veritablement par la conjonction, dont on jugeoit par la vuë. Je ne répons pas que cela se fist de la sorte du temps de N. S, mais il me semble que c'est ce que veut dire Maimonide. Si cela s'accorde, ou non, avec ce qu'il dit en d'autres endroits, c'est à vous, mon Pere, à l'examiner. Car son sentiment est de bien plus grande consequence pour vous que pour moy. Je voy qu'on assure qu'aujourd'hui les Juifs commencent leurs mois à la conjonction, & ne font neanmoins la ceremonie de la sanctification de la lune que lorsque le croissant paroist. Si cela est, mon Pere, les nouveaux Juifs mesmes sont contre vous. Et il me semble cependant que vous le dites vous mesme dans vostre réponse au Pere Mauduit. Car vous y dites que les Juifs font aujourd'hui une priere quand ils apperçoivent le croissant, & que c'est un reste de l'ancienne Neomenie: & vous y dites encore deux fois en une mesme page, que les Juifs content aujourd'hui leurs mois de la conjonction, & que c'est de là qu'ils les commencent. Je vous avoue que ce dernier endroit m'a surpris. Car tout ce que j'avois lu de vous jusqu'à cette heure, m'avoit donné l'idée que les Juifs contoient aujourd'hui leurs mois de la phase. Je puis bien avoir mal pris vostre sens, & avoir raporté à tous les Juifs ce que vous ne disiez que des anciens. Mais quoy qu'il en soit, les choses estant comme vous le dites dans vostre premier ouvrage, je me trouve bien plus fort qu'auparavant. Car vous avez besoin de preuves bien claires, pour montrer que du temps de N. S. les Juifs contoient autrement qu'à cette heure, vous surtout qui les supposez toujours opiniatrement attachez à leurs anciennes coutumes. Philon ni S. Clement, quand l'explication que je leur ay donnée ne seroit pas recevable, ne vous servent plus de rien, puisqu'il est aisé de raporter leurs paroles non au commencement du mois, mais à la sanctification de la Neomenie. Peut-estre aussi que tous vos Rabins ne disent que la mesme chose.

Lami, suit. p. 8.

p. 18.

p. 8.

Quelle preuve avez vous donc que les Juifs contassent leurs mois de la phase? L'ignorance de ceux du temps de Moyse, qui ne pouvoient pas supputer les conjonctions? C'est une preuve étrangement foible, comme vous le reconnoissez vous mesme: Car je pense qu'on sçait tres peu comment l'année & les mois estoient reglez du temps de Moyse. Au moins je sçay bien que l'on en dispute beaucoup, & qu'on ne convient pas mesme si l'année estoit alors lunaire ou solaire. V. § 23. Quoy qu'il en soit, vous conve-

Pas. p. 50. l. 23.

suit p. 9.

nez que depuis le temps d'Alexandre les Juifs estoient instruits du cours de la lune, & pouvoient conter par les conjonctions. 'Les anciens Romains & d'autres peuples ont autrefois conté par la phase. Cela prouve t-il pour les Juifs, & pour le temps de N. S, où ni les Romains, ni peut-estre aucune autre nation ne le faisoit plus. 'Il faut des preuves positives, comme vous le reconnoissez. 'Les Caraïtes, dites vous, le pratiquent encore aujourd'hui, & commencent le mois à la phase pendant que les autres Juifs le commencent à la conjonction. Mais vous me dites que ces Caraïtes rejettent plusieurs choses de ce qui se pratiquoit du temps de N. S. Comment donc les alleguez vous en preuve? 'Cependant si les Juifs contoient les mois par la conjonction, vous avouez partout que l'agneau s'immoloit en l'an 33 dés le jeudi au soir. N. S. put donc faire la Pasque:& par consequent il la fit.

p.10. | paf.p.50. | fuit.p.9. | p.18.&c.

XVII.

Si les Juifs n'avoient point de tables pour regler leurs festes.

En verité, mon Pere, je pense qu'il faudra que vous reveniez à moy, pour soûtenir que les Juifs se servoient de cycles, & que ces cycles n'estant peut-estre pas exacts, il n'est pas impossible que l'agneau n'ait esté immolé cette année là que le vendredi au soir. Mais j'aime mieux croire que vous rendrez gloire à la verité, puisqu'ayant à combatre le sentiment universel, il vous faut des certitudes, & non des possibilitez. 'Et il vous est de la derniere importance, comme vous dites, qu'on conte les mois de la phase.

fuit.p.11.

Pour moy, il m'est assez indifferent que les Juifs eussent des cycles, ou que commençant le mois à la conjonction, ils reglassent la conjonction par la seule vuë de la lune. Mais je vous avoue que ce dernier me paroist toujours si peu probable, que je ne saurois m'empescher d'en parler encore. Dans la note 26 sur N. S, à laquelle vous répondez, je vous ay fait une instance pour soûtenir la necessité des cycles, qui est que les Juifs repandus dans les deux Empires des Parthes & des Romains, & peut-estre encore audelà, devoient tous s'accorder dans la celebration de leurs festes, & qu'ainsi ils ne se pouvoient pas regler sur la lune qu'on avoit vuë en Judée le mesme mois ou celui d'auparavant. Et on peut fortifier cette instance par les guerres assez frequentes entre ces deux Empires, qui ne permettoient pas aux Juifs soumis aux Parthes d'avoir un grand commerce avec ceux de Jerusalem. Il y faut joindre ce que dit Maimonide, 'que les Samaritains pouvoient arrester ceux qu'on envoyoit, 'a& qu'on ne les envoyoit tout au plus qu'à dix journées.

Maim.cal.c. 3.§9.p.54. a§11.p.65.

Je n'ay point remarqué, mon Pere, que vous fassiez d'autre réponse à cette objection, sinon que les Juifs qui ne savoient pas quand on avoit vu la lune à Jerusalem, faisoient deux fois la mesme feste, afin de la faire une fois comme il falloit, & dans le vray pour la faire au moins certainement une fois autrement qu'il ne falloit. 'Mais sans s'arrester à cela, *seroit-il possible*, pour me servir de vos propres termes, *que ces* doubles festes *eussent esté en usage, & qu'il n'y en eust aucun vestige dans l'antiquité*? Car on n'en voit rien dans Philon & dans Joseph, puisque vous n'en produisez rien, ni comme je croy dans aucun auteur Chrétien des cinq premiers siecles, quoique S. Chrysostome surtout parle assez souvent des festes des Juifs. Je ne sçay donc pas quelles preuves on peut avoir que cette pratique fust du temps de N. S. Car pour les Rabins dans lesquels seuls il me semble, mon

Lami,p.77.

Pere, que vous la trouvez, je ne me souviens point que vous en eitiez rien pour la faire si ancienne, & vous nous fournissez mesme des passages de Maimonide, où il dit que c'est seulement une coutume établie par les docteurs, & l'une des choses qu'on a innovées dans la captivité, & dans l'état où les Juifs sont aujourd'hui depuis la ruine du Temple.

Mon instance subsiste donc, & il est au moins fort probable que les Juifs regloient leurs lunes & leurs mois par des cycles, sans quoy je ne voy pas quel moyen ils avoient de s'accorder partout dans la celebration de leurs festes. 'Car vous convenez, qu'ils taschoient de s'accorder tous en ce point avec ceux de Jerusalem. 'Vous reconnoissez mesme sur l'autorité du Talmud qu'ils avoient des tables, dont ils se servoient lorsque l'air estoit couvert dans le temps que la lune devoit paroistre, & pour juger du raport de ceux qui disoient l'avoir vuë. Vous croyez mesme que ces cycles estoient si exacts, ou les Pontifes qui regloient les mois, si habiles dans l'astrologie, qu'ils savoient l'eloignement où la lune devoit estre du soleil, de quel costé, comment ses cornes estoient tournées, c'est à dire tout ce qui se peut savoir en cette matiere. Vous voilà plus qu'à moitié pour moy. Car quel besoin avoient-ils donc d'envoyer des gents voir la lune, & de leur faire pour cela violer le sabbat, sans avoir souvent rien de certain par ce raport, comme Maimonide l'avoue, au lieu de dresser des tables & des cycles qui pouvoient estre bien plus justes & plus certains que ces témoins, & qu'on eust pu envoyer par tout, afin que les Juifs s'accordassent avec ceux de Jerusalem sans doubler leurs festes. Car sans parler des autres raisons, 'ils trouvent aujourd'hui tant d'incommoditez à faire deux festes de suite, que pour l'eviter, ils transferent au jour du sabbat celles qui arrivent le vendredi.

p.57. p.62. p.68-70.

'Vous pretendez qu'ils n'ont commencé à avoir des cycles perpetuels qu'en l'an 358, & Saint Epiphane qui écrivoit fort peu aprés, 'suppose que dés le temps de N.S. ils regloient leur Pasque par des cycles. Cependant il vivoit dans la Palestine parmi les Juifs. Il savoit leur langue. Le moyen donc qu'il ne sceust pas qu'ils n'avoient commencé que de son temps à avoir des cycles? Je n'ajoute point avec d'autres qu'il estoit Juif de naissance, & elevé d'abord dans le Judaïsme, pareeque cela n'est fondé que sur une méchante histoire de sa vie.

p.63. Epi.51.c.26.p.448.449.&c.

Mais je ne croy pas devoir omettre que s'il en faut croire Maimonide, 'les Juifs n'avoient point encore de tables, & regloient leurs festes par la seule declaration du Sanedrin, lorsqu'on fit la Michne, apparemment plus de cent ans aprés S. Epiphane. Il veut que cela ait duré jusqu'à l'entiere ruine de la Judée, & aux derniers auteurs du Talmud, c'est à dire, comme nous avons vu, jusqu'à la fin du VII. siecle. Il suppose que le Sanedrin a duré jusqu'à ce temps là, 'ayant son siege à Jerusalem. Je ne pense pas, mon Pere, que vous l'en avouiez. Vous savez trop bien que tant que les Romains ont esté maistres de Jerusalem, jamais aucun Juif n'y a demeuré.

Maim.ca1.c.5.§3.p.59. 58.p.52.

Si ce que l'on pretend que les Juifs envoyoient voir la lune pour regler leurs mois, n'est pas mieux fondé que 'ce que l'on dit aussi qu'ils regloient le mois pascal par l'état des blez, des chemins, des fours, toutes choses qui ne se pouvoient savoir que huit ou quinze jours auparavant, il est bien difficile d'avoir aucun égard à l'autorité de ceux qui disent egalement l'un & l'autre. Car qui se persuadera qu'ils eussent des regles si arbitraires

Lami,p.75.76.

pour

pour fixer leur premier mois : ce qui engageoit les Juifs un peu eloignez, & surtout en temps de guerre, à avancer ou retarder non seulement d'un jour, mais d'un mois entier, la solennité de Pasque & des Azymes ? Les Medes, les Elamites, & les autres Juifs qui venoient des extremitez du monde celebrer Pasque à Jerusalem, estoient donc en danger ou d'estre obligez d'attendre un mois la celebration de la feste, ou de la trouver celebrée un mois avant qu'ils arrivassent. Que si vous dites que l'on pouvoit juger long-temps auparavant de l'état des blez, des chemins &c. ce qui ne me paroist pourtant pas aisé, au moins vous assurez avec Maimonide, que le Sanedrin ne declaroit ordinairement si l'année estoit de 12 mois ou de 13, que dans le 12.e mois. Cependant voilà ce qu'on allegue de plus fort pour detruire la clarté de l'Evangile, pour abandonner le sentiment universel, & pour fournir, quoy qu'on dise, des armes contre nous aux schismatiques. Puisque c'est donc là le fondement sur lequel vous établissez vostre systeme, pardonnez à ceux qui ne voient aucune certitude à vostre principe, s'ils ne trouvent point aussi de solidité à tout ce que vous y établissez.

p.78.

XVIII.

Sur ce que la Sainte Vierge n'a point assisté à la Cene.

Comme je ne pretens nullement vous combatre, mon Pere, mais chercher & soûtenir la verité, je ne veux pas omettre une objection que vous ne faites pas, en ayant sans doute vu la foiblesse, mais qui pourroit peut-estre arrester d'autres personnes. Car je ne sçay si quelqu'un ne voudroit point pretendre que la Cene de N.S. n'estoit point une Cene pascale, parceque l'Evangile se contente de dire que les douze Apostres y estoient, sans parler de la Sainte Vierge, ni des autres parentes ou parens de J.C, quoiqu'il soit ordonné dans l'Exode que *chacun prendra un agneau pour sa famille & pour sa maison*. Mais la difficulté & la solution ne sont pas bien eloignées l'une de l'autre. Car l'Exode ajoute aussi-tost, *Que s'il n'y a pas assez de personnes dans la maison pour manger l'agneau, on en prendra une ou plusieurs dans la maison voisine*. Ceux que l'on tiroit ainsi de leur maison ne faisoient donc pas la Pasque avec leur famille : & ainsi ce n'estoit pas une loy absoluë, mesme pour la premiere Pasque, que toute une famille la fist ensemble. Aussi Joseph ne dit pas qu'on la fist par famille, κατὰ συγγενείας, mais par bandes & par compagnies: τελῦμεν αὐ τὴν κατὰ φρατρίας.[a] Et en un autre endroit, ὥσπερ δ' ἐ φρατρία περὶ ἑκάστην γίνεται θυσίαν.

Exod.12.v.3.

v.4.

Jos. ant. l.3. c. 10. p. 93. b.
a bel l.7. c.7. p.968. c.

Voilà, comme je croy, mon Pere, toutes les raisons sur lesquelles vous combatez le sentiment qui a eu cours jusqu'à present dans l'Eglise, & je ne sçay point que ceux qui sont dans la mesme pensée que vous, en aient de plus fortes. Comparez-lez, je vous supplie, avec celles sur lesquelles l'opinion commune est appuyée. Quand la force des preuves seroit egale de part, & d'autre, vous avouerez assurément qu'il vaudroit toujours mieux embrasser le sentiment que tout le monde a suivi, & que ce seroit assez de demander qu'on ne regardast pas comme certain ce qui a passé jusqu'ici pour indubitable, sans entreprendre de le faire rejetter comme certainement faux, & s'engager par là à accuser toute l'Eglise d'avoir mal entendu plusieurs passages importans de l'Evangile durant quinze ou seize-cents ans. Mais j'ose esperer qu'on jugera que les preuves ne sont point egales, & que ce qui a paru clair à

tous les Peres & à tous les interpretes, le paroistra encore à tous ceux qui le voudront considerer avec attention pour y apprendre non ce qu'ils pensent, mais ce que Dieu nous dit dans l'Evangile. Je ne pretens point que les passages de Saint Jean doivent paroistre sans difficulté: mais j'espere que cette difficulté sera beaucoup diminuée par les éclaircissemens que j'y ay donnez. On avouera sans doute encore, que l'argument que vous tirez de la Pentecoste n'a rien de clair ni de certain; qu'il y a de fortes raisons pour croire que la Michne n'a esté écrite qu'aprés le IV. siecle, & qu'ainsi les Juifs n'ont point d'auteur assez ancien pour nous assurer de ce qui se pratiquoit avant la ruine du Temple; qu'il n'est nullement constant que les Juifs commençassent leurs mois à la phase de la lune, & qu'il est au moins tres probable qu'ils avoient des cycles pour regler leurs festes.

SECONDE PARTIE.

XIX.

APRES avoir satisfait autant qu'il m'a esté possible à ma principale obligation, qui estoit de marquer les raisons pour lesquelles je croy que N.S. a mangé la Pasque ancienne avant que d'en donner une nouvelle à l'Eglise, & de répondre aux raisons par lesquelles vous avez pretendu prouver le contraire, je croy, mon Pere, devoir faire une revue de vostre livre, pour y faire quelques remarques sur divers endroits moins importans ou moins decisifs, ce qui me donnera aussi moyen d'examiner de nouveau la double prison de S. Jean Battiste, par laquelle vous le finissez.

Mon dessein est d'estre le plus court qu'il me sera possible, & de faire non un écrit, mais de simples notes, petites ou longues selon que la matiere m'y obligera, en suivant l'ordre de vostre ouvrage. Cela pourra m'engager à quelques redites: Mais j'eviterai toutes celles que je pourrai, & vous voudrez bien excuser les autres. Je pretens aussi me renfermer dans ce qui regarde les deux questions que nous agitons entre nous, & ce que j'en ay dit dans les deux notes que vous combatez, sans entreprendre de juger de ce que les autres ont pu dire contre vostre sentiment.

Ainsi je ne vous dirai guere de choses sur vos premiers chapitres, où vous examinez ce qui regarde la premiere Pasque des Juifs, non plus que sur tout ce qui ne va qu'à montrer que N.S. n'a point fait la Pasque en particulier, puisque c'est une question où je n'entre point. Je vous prie seulement de vous souvenir, que je me suis contenté de supposer ce point avec vous, sans pretendre en rien determiner, ni m'engager à rejetter les autres manieres dont on se sert pour accorder S. Jean avec les trois premiers Evangelistes.

XX.

'Ce que vous dites sur l'accord de la devotion exterieure avec les passions les plus injustes, m'a paru fort beau, & plus vray que je ne voudrois. 'Mais quelque zelez que fussent les Juifs pour leur loy, je ne sçay s'il en faudroit conclure absolument qu'ils n'en eussent pas abandonné l'observation en des points considerables. Cela est indubitable par l'Evangile pour les commandemens interieurs & essentiels. Et pour ce qui regardoit mesme les choses exterieures, je ne doute pas

Lami, p. 43.

p. 44.

qu'on n'en trouvast des exemples. Car des fausses traditions un peu anciennes jettent d'étranges tenebres dans les esprits. Et en effet ce qu'ils disoient contre le commandement d'assister les parens, & contre l'obligation d'observer les sermens, sont-ce pas des violemens de la loy exterieurs & visibles? Quand mesme vous vous reduiriez aux preceptes ceremoniaux, qui incommodent moins la pieté pharisaïque, le mesme dereglement d'esprit & de cœur qui rend superstitieux en un point, rend negligent & mesme irreligieux en un autre. J'ay marqué § 14, des innovations faites à l'égard des Levites immediatement avant la revolte, & quelques autres. Mais enfin cela nous regarde peu: car les discours generaux ne decideront ni de part ni d'autre.

Jos.ant.l.20. c.8.p.699.d.e.

XXI.

Si vous expliquez ainsi *excolantes culicem*, en disant que les Juifs craignoient d'avaler un moucheron, parceque c'estoit un animal immonde selon la loy, on aura quelque droit de vous demander si vous pretendez que l'on entende de mesme à la letre *camelum glutientes*. Mais le chameau aussi estoit immonde.

Lami, p.47.51.

XXII.

Vous voulez qu'on prenne toujours les jours marquez par les Evangelistes pour les jours artificiels d'un coucher du soleil à l'autre, & jamais pour le jour naturel du lever du soleil à son coucher. Je ne sçay si cette loy passera. Quoique nos jours artificiels de 24 heures, & nos festes, commencent à minuit, nous ne laissons pas de prendre souvent le mot de jour pour le temps où le soleil luit, sans avoir égard aux equivoques que cela peut causer en quelques rencontres. N'en pouvoit-il pas estre de mesme parmi les Juifs: ou plutost le moyen de douter que cela ne fust, puisque c'est un langage de la nature? Ils contoient mesme leurs heures du lever du soleil selon le jour naturel. Quand S. Pierre dit le jour de la Pentecoste, *cùm sit hora diei tertia*, estoit-ce 3 heures aprés le soleil couché? On pourroit vous en donner bien d'autres exemples, si cela estoit necessaire, & vous en avez vu quelques uns § 7. Mais considerez, s'il vous plaist, ce que dit Maimonide dans son traité de la Pasque. Car il me semble distinguer bien formellement le 14.e de Nisan d'avec la nuit qui le precedoit, *Ineunte nocte quam sequitur dies XIV. Nisan*. Il luy eust esté aussi aisé de mettre *quâ incipit*. Le P. Mauduit a traité ce point plus amplement, aussi-bien que quelques autres, dans sa dissertation 31.e sur l'Evangile: & l'on y peut encore ajouter le passage de Nehemie *c.8. v. 3*, où il est dit qu'Esdras lut depuis le matin, ou selon les Septante, depuis le lever du soleil jusques au milieu du jour. Si le jour commençoit au soleil couchant, le milieu estoit justement le temps où Esdras commença à lire. Le milieu & le chaud du jour sont joints dans l'histoire de la mort d'Isboseth. *Ingressi sunt fervente die domum Isboseth, qui dormiebat super stratum suum meridie*. Et quand vous voudriez appeller de la Vulgate à l'hebreu & aux Septante, qui ont *dans sa chambre de midi*, vous n'y gagneriez guere, estant visible que l'un revient à l'autre. J'ay cru ne devoir pas oublier ces deux passages que j'ay rencontrez sans les chercher, pour éclaircir de plus en plus une chose déja assez claire par elle mesme.

p.49.

p.49.l.8.b.

Act.2.v.15.

Maim.pasc.c. 2.§3.p.15.

2.Reg.4.v.5.

XXIII.

Pour montrer que les Juifs contoient leurs mois non de la conjonction de la lune, mais de la phase, c'est à dire du temps qu'elle commence à pa-

Lami, p.50.

roiſtre ; vous repreſentez qu'il faut calculer pour connoiſtre la conjonction, & que Dieu n'exigea pas des Juifs de commencer leurs mois d'une maniere qu'il leur euſt eſté difficile de luy obeïr. Il y auroit bien des choſes à dire ſur cela. Mais puiſqu'il ne paroiſt point ce me ſemble que la loy ait apporté une nouvelle maniere de commencer les mois, quoiqu'il ſoit marqué qu'elle a changé le commencement de l'année je croirois volontiers qu'elle laiſſa les Juifs dans l'uſage déja établi parmi eux. Ainſi ſi les Egyptiens & les autres nations qui pouvoient ſe ſervir de mois lunaires, les commençoient à la phaſe, on a lieu de le croire auſſi des Juifs; pourvu neanmoins que leur année fuſt lunaire: car il me ſemble que l'on en doute pour le temps de Moyſe, & juſqu'à la captivité de Babylone. Quand il auroit falu calculer, Moyſe ſans parler de ſa lumiere divine & prophetique, eſtoit aſſez inſtruit dans toutes les ſciences des Egyptiens pour faire tous les calculs neceſſaires, & pour laiſſer aux Juifs des cycles propres à regler leurs années, leurs mois, & leurs feſtes. Mais je penſe que le plus court, eſt de ne ſe point engager à diſputer ſur des choſes ſi anciennes, dont nous avons peu de connoiſſance, & qui aprés tout ne nous peuvent guere ſervir. Car il ne s'agit pas du temps de Moyſe, mais de celui de N.S. & il eſt fort difficile que de l'un on puiſſe conclure pour l'autre avec quelque certitude.

XXIV.

Lami, p. 51. 52. 'Je trouve l'imagination de Maimonide aſſez plaiſante ſur la viſion oubliée dans le Pentateuque, où Dieu pour apprendre à Moyſe ce que c'eſtoit que le Neomenie, luy fit voir la lune qui commençoit à paroiſtre. Mais pourquoi raporter cela ſi ſerieuſement?

'Si vous m'accordez Philon pour la conjonction, je ne crains pas que vous tiriez un grand avantage ni du Talmud, ni de Maimonide, ni de tous les Rabins, quand ils ſeroient clairement pour la phaſe. Et vous avez vu § 15, les raiſons que j'ay de ne vous les pas accorder ſi aiſément. Mais je ſuis obligé 'de reconnoiſtre que vous avez raiſon de dire que je ne les ay peut-eſtre pas fort examinez. p. 53-54. p. 56.

XXV.

'J'ay ſatisfait à ce que vous dites, que les Juifs qui ne ſavoient pas quand on avoit vu la lune à Jeruſalem, doubloient les feſtes, & j'attens à voir des preuves que cela ſe fiſt du temps de N.S. Ibid.

Je n'ay jamais dit qu'on ſacrifiaſt ailleurs qu'à Jeruſalem. Pour ſavoir ſi la Paſque eſtoit un ſacrifice proprement dit, & s'il eſt vray qu'elle ne s'immolaſt point hors du Temple, ce ſont des queſtions dans leſquelles je n'entre point.

XXVI.

'Je n'examine pas ſi les Juifs transferoient leurs Paſques, ni ſi N.S. a pu faire la Paſque ſeparément d'avec eux: Cela ne me regarde point. Je remarque ſeulemennt dans ce que vous dites ſur ce ſujet, 'qu'en parlant de la regle de ne faire Paſque qu'aprés l'equinoxe, vous ſemblez ſuppoſer que les Juifs l'ont toujours pratiqué ainſi: Au moins vous ne faites ſur cela aucune diſtinction de temps. Je ne doute pas neanmoins que vous n'ayez remarqué ce que dit la preface de la chronique paſcale attribuée à Pierre d'Alexandrie, dont vous parlez amplement. 'Car elle paroiſt bien marquer que les Juifs avoient abandonné cette regle qu'ils obſervoient avant la ruine du Temple. Si vous voulez vous donner la peine de voir l'homelie 146 du 5.ᵉ p. 65-73. p. 76. Chr. paſ. p. 2. 3.

volume de S. Chryſoſtome dans l'edition de Savilius, vous trouverez qu'elle l'aſſure tres poſitivement, *p.942. a. b.* Et elle dit que cette année là meſme, c'eſt à dire en 672, ſelon Uſſerius & le Cardinal Noris, les Juifs faiſoient Paſque avant l'equinoxe.

XXVII.

p.16.18.

'Je ne croy pas qu'il y ait preuve que Pilate ait eſté renvoyé de la Judée en l'an 36, dés Paſque. Il ſeroit arrivé à Rome avant la mort de Tibere. Mais cela ne regarde point noſtre ſujet, & on le pourra examiner en un autre endroit.

XXVIII.

p.107-134.

'Si les Juifs contoient leurs lunes par la conjonction, comme Philon porte au moins beaucoup à le croire, & que leurs ſupputations fuſſent exactes; la Paſque en l'an 33 s'eſt faite le jeudi. S'ils ont conté par des tables, on ne peut ſavoir ſi ç'a eſté le jeudi ou le vendredi. Cette incertitude me ſuffit: mais pour vous, mon Pere, il vous faut une entiere certitude.

XXIX.

p.135.

'Il me ſemble qu'on ne parloit point encore du mont Garizim du temps d'Ezechias, comme d'un lieu de religion, '& le Temple des Samaritains n'y a eſté baſti que du temps d'Alexandre le grand.

Joſ.ant.l.11.c.8.p.383-385.

XXX.

Lami,p.124.

Il n'eſt point neceſſaire 'que les Juifs diſent toujours des contes. Mais s'ils en diſent ſouvent, on ne peut pas les alleguer en preuve: Je dis quand ils ſeroient aſſez anciens pour faire foy. On n'écoute point un menteur. 'Ils eſtoient fort attachez, dit-on, à leurs traditions: mais ces traditions eſtoient ſouvent fauſſes & erronées dés le temps de noſtre Seigneur. Combien plus depuis leur reprobation? Nous croyons ce que les Grecs & les Romains nous diſent des coutumes de leur temps. Mais s'ils nous parlent ſans preuve de ce qui s'eſt fait, je ne dis pas mille ans, mais deux ou trois-cents ans avant eux, nous ne les croyons plus, ſurtout les Grecs, faciles comme les Juifs à croire & à feindre des fables. Ainſi quand il ſeroit certain 'que les Rabins n'ont point voulu inventer des contes, ce qu'il eſt auſſi aiſé au moins de preſumer d'eux que de bien des Chrétiens Latins & Grecs, nous ne pourrions encore faire aucun fond ſur leur témoignage.

p.129.189.

p.190.

XXXI.

Si Philon eſtoit ſchiſmatique; & ſi l'agneau paſcal ne s'immoloit point hors du Temple.

C'eſt une grande affaire 'de traiter Philon de ſchiſmatique, parcequ'il ruine ce que vous ſoûtenez, mon Pere, qu'il falloit que l'agneau paſcal fuſt immolé dans le Temple, & que les Preſtres en repandiſſent le ſang au pié de l'autel. 'La ſynagogue des Alexandrins à Jeruſalem, & les Juifs d'Egypte qui s'y trouverent à la Pentecoſte, ne portent pas fort à le croire. Il me ſemble auſſi que Joſeph ne paroiſt point dutout le regarder comme un ſchiſmatique. Je penſe meſme qu'il en parle toujours fort avantageuſement: & je ſçay bien au moins 'qu'il l'appelle un homme illuſtre en toute maniere. 'Alexandre qui avoit fait couvrir d'or & d'argent les portes du Temple de Jeruſalem, 'eſtoit ſon frere: & cela ne marque nullement que ni l'un ni l'autre fuſt conſideré à Jeruſalem comme ſchiſmatique.

p.134.135.

Act.2. v.10.|6. v.9.

Joſ. ant. l.18. c.10.p.639.d.

bel. l.6. c.6. p. 917 b.

ant.p.639.d.

Mais Philon decide ce me ſemble luy meſme la difficulté. Car je ne doute pas, mon Pere, que vous n'ayez vu dans un écrit tout nouveau, un

Euf. præp. l. 8. c. 14. p. 398. b.

passage 'qu'Eusebe cite de son livre de la Providence, où il dit qu' il avoit passé par Ascalon pour aller prier & sacrifier au Temple de ses ancestres. Je sçay bien que vous ne direz pas qu'Ascalon estoit le chemin pour aller d'Alexandrie au Temple d'Onias à Heliople en Egypte. C'estoit le chemin de Jerusalem. Philon y alloit donc sacrifier comme Prestre du vray Temple, & non de celui d'Onias, 'dont vous dites que les Prestres estoient exclus de celui de Jerusalem : & ainsi vous ne pouvez plus l'accuser d'estre schismatique.

Lami, p. 137.

Vous le pourrez encore moins, si vous voulez considerer ce qu'on vous a encore cité de son second livre de la Monarchie, 'où il reconnoist que Dieu n'estant qu'un, n'a voulu aussi avoir qu'un seul Temple. Et il est aisé de juger que par ce Temple il n'entend point dutout celui d'Onias, 'puisqu'il dit qu'une infinité de personnes y accouroient de tous les endroits du monde à toutes les festes. La description qu'il fait ensuite de ce Temple, '& ses grands revenus fondez sur les contributions de toute la nation des Juifs, ne souffrent pas non plus qu'on doute qu'il ne parle du Temple de Jerusalem. 'Vous demandez, mon Pere, qu'il dise qu'il ne faut qu'un seul Temple : & il le dit positivement dans l'endroit mesme que vous citez: δικαιώσας, ἐπειδὴ εἷς ἐστὶ θεός, καὶ ἱερὸν εἶναι μόνον.

Philo, p. 821. a.

b.

p. 822. d. e.

Lami, paf. p. 453 | fuit p. 24.

'Mais quand on n'y liroit point ces paroles, comme vous le soûtenez ; a ce que vous en citez vous mesme plusieurs fois, suffit pour prouver que c'est son sens. Car puisqu'il dit qu'il n'estoit point permis ni de construire des Temples en plusieurs endroits, ni d'en bastir plusieurs en un mesme lieu, οὔτε πολλαχόθι, οὔτ' ἐν ταυτῷ πολλά, je ne voy pas comment il auroit pu croire qu'il fust permis d'en bastir deux. Il a donc cru que celui de Jerusalem ou celui d'Onias estoit schismatique. Vous ne direz pas assurément qu'il l'ait cru de celui de Jerusalem :'& dans vostre réponse à la dissertation 31 du Pere Mauduit sur l'Evangile, vous avouez qu'il ne condannoit point le Temple de Jerusalem, & qu'il en parle avec eloge.

Lami, fuit. p. 24. l. 15. a l. 28 | paf. p. 453.

fuit. p. 24.

'Cette dissertation du Pere Mauduit me fournit une nouvelle preuve, & qui est assurément considerable, pour montrer que Philon ne fut jamais ni schismatique, ni regardé comme tel par le corps des Juifs. 'C'est la maniere dont on luy raporta le dessein qu'avoit Caius de mettre sa statuë dans le Temple de Jerusalem, & l'extreme douleur que luy causa cette nouvelle, qui n'eust pas apparemment fort affligé un schismatique attaché au Temple d'Onias, & par consequent peu sensible à l'honneur de celui de Jerusalem. On peut voir l'endroit dans Philon, où il est encore plus fort que dans l'abregé qu'en a fait le P. Mauduit, & y joindre tout ce qu'il dit ensuite sur cette histoire, avec les mesmes mouvemens qu'auroit pu faire Joseph. 'Il y appelle le Temple de Jerusalem *le lieu tres sacré*, τὸ πανίερον, *ce Temple si fameux & si celebre, qui brille de tous costez comme un soleil, & qui attire sur luy les yeux de l'Orient & de l'Occident.*

Maud. p. 469. 470.

Phil. leg. p. 1019. 1020.

p. 1019. d. e.

Je pense, mon Pere, que c'est cet endroit qui vous a obligé de dire que Philon parle avec eloge du Temple de Jerusalem. Mais est-ce là toute la réponse que vous avez à y faire ? Le Pere Hardouin, si je ne me trompe, vous avoit objecté celui où Philon dit qu'il passoit par Ascalon pour aller sacrifier un Temple de ses ancestres. Et je ne trouve point que vous y répondiez ni dans vos reflexions sur son systeme, ni dans vostre dernier ouvrage, quoique ces objections meritent bien vostre attention. Est-ce que vous

voulez bien nous laisser croire que vous n'avez rien à y répondre? Il est difficile assurément de n'avoir pas cette pensée. Le schisme de Philon vous est d'une trop grande consequence, pour croire que vous negligiez rien de ce qui peut l'établir ou le détruire. Si Philon n'est schismatique, il faut abandonner une grande partie des traditions Juives sur la Pasque. Mais si effectivement vous n'avez rien à répondre à ce qu'on vous allegue contre son schisme, pourquoi ne l'avouer pas ingenuement? Est-ce que nous voulons établir nos opinions, au lieu de chercher à connoistre & à faire connoistre la verité? Cependant qu'y a t-il de plus vain que de vouloir établir les pensées des hommes? Qu'y a t-il au contraire de plus glorieux que de ceder à la verité, & à Dieu mesme?

Je ne croy pas au reste, mon Pere, que pour vous défendre de ce que Philon dit de l'immolation de la Pasque hors du Temple, vous voulussiez avoir recours à ceux qui cherchent de l'obscurité dans ses paroles. 'Vous avez raison de n'avoir point d'égard à celui qui a pretendu s'echaper en accusant Philon de parler avec des exagerations d'orateur. 'D'autres pretendent qu'il ne veut dire autre chose, sinon que l'agneau pascal s'immoloit par les particuliers, & se mangeoit non dans le Temple comme les autres sacrifices, mais dans toutes les maisons particulieres. Mais aprés avoir verifié tous ses passages, je ne crains point de souscrire à ce que vous dites, 'que ses paroles sont claires pour montrer qu'il a cru que l'agneau pascal se pouvoit immoler, & s'immoloit mesme hors de Jerusalem, ou au moins hors du Temple, sans que le ministere des Prestres y fust employé, & qu'il n'y a point de chicane à faire. Je vous conseille franchement de ne vous point retracter sur cela, & de ne point emprunter de vos adversaires de si foibles armes.

p.134. Hard.p.6-8. Lami, p.134.

Ne dites point non plus comme eux, je vous prie, 'qu'il ne se faut pas beaucoup mettre en peine de ce que dit Philon, s'il est contraire à Joseph. Vous savez que ceux qui parlent ainsi sont aussi prests d'abandonner Joseph que Philon: & je ne voy point ce que celui-ci a audessus de l'autre. Il estoit Prestre comme luy, plus ancien que luy, frere de l'Alabarque & du chef de tous les Juifs d'Alexandrie, & le plus habile de tous les Juifs de son temps. J'aimerois mieux tascher d'accorder ces deux auteurs; & peut-estre cela n'est-il pas impossible.

Hard.p.8.

Je ne voy point en effet qu'ils soient opposez l'un à l'autre. On cite 'deux endroits de Joseph, où l'on voit que les Juifs venoient de tous costez faire la Pasque à Jerusalem. Mais Philon le dit aussi-bien que luy dans son second livre de la Monarchie *p.821.b.c*, comme je viens de le remarquer: Et en effet cela empesche t-il que chacun ne fist la Pasque chez soy, soit à Jerusalem quand on y pouvoit aller, soit mesme ailleurs quand on ne le pouvoit pas, si c'est le sentiment de Philon? Vous representez, mon Pere, 'que Joseph dit que les Prestres sçeurent en l'an 66, combien il y avoit eu de monde à Jerusalem, par le nombre des agneaux que l'on avoit immolez à Pasque; ce qu'ils n'eussent pu savoir, dites vous, si la ceremonie s'en fust faite dans les maisons des particuliers. Mais croyez vous que l'on ne puisse savoir combien il se tuë de bestes dans Paris, si l'on ne les va toutes tuer dans un mesme lieu? Joseph ne parle pas mesme des Prestres en cet endroit, mais des Pontifes, ἀρχιερεῖς. Et assurément vous ne pretendrez pas qu'ils aient fait eux mesmes toute la ceremonie. 'Dans vostre réponse au Pere Mauduit, vous faites un grand fond sur

Jos. ant. l. 10. c.5.p.335|bel. l.7.c.17.p. 968. Lami, p.128. suit.p.27.91.

Jos. bel.l.7. ce que Joseph assure, dites vous, que les Prestres immolerent alors la Pasque, καθ' ἣν θύουσι. Vous estes trop habile pour ne pas savoir que cette expression peut signifier *ils immolent*, & *l'on immole*, & pour ne pas voir, si vous y voulez faire un peu de reflexion, qu'il n'y a rien dans l'endroit qui oblige à prendre plutost le premier sens que le dernier. Mais puisque le premier fait combatre Joseph contre Philon, vous jugerez sans doute vous mesme, mon Pere, que l'equité & la raison obligent à prendre le dernier sens, selon lequel ils s'accordent parfaitement. Au moins elles le permettent: & cela suffit pour vous oster l'avantage que vous pretendez tirer de ce θύουσι.

Je ne sçay point qu'on objecte aucun autre endroit de Joseph contre Philon; & ainsi il ne faut point les opposer l'un à l'autre, estant comme impossible que ni l'un ni l'autre se soit trompé dans un point de cette nature.

Pour ce qui est de l'Ecriture, elle me paroist défendre bien positivement d'immoler l'agneau pascal hors de Jerusalem: car pour le Temple, il ne me semble pas qu'elle soit formelle. Ainsi elle est contraire à Philon, s'il a pretendu qu'on pust immoler la Pasque en quelque lieu que ce fust, comme vous croyez que c'est sa pensée. (p.735.) Je l'ay cru quelque temps avec vous. Et il est certain que Philon donne lieu de luy attribuer ce sens. Cependant ayant depuis examiné davantage ce qu'il en dit dans le 3.e livre de la vie de Moyse (Phil.p.686.a.) que vous citez pour cela, & qui est l'endroit le plus formel, je pense qu'il n'oblige point à dire qu'on pust faire la Pasque hors de Jerusalem. Car quoy qu'il dise en faveur de ceux qui en estoient eloignez, (a.687.c.) il ne leur accorde neanmoins que la Pasque du second mois, comme à ceux qui s'estoient trouvez en deuil à celle du premier. Ainsi nous avons grand lieu de juger qu'ils ne la pouvoient faire selon Philon, aussi-bien que selon la loy qu'il fait profession d'expliquer en cet endroit, qu'aprés qu'ils estoient revenus à Jerusalem. Car s'il leur eust esté permis de la faire en tout autre lieu, pourquoi eussent-ils esté obligez d'attendre au second mois? Ou plutost comment n'eussent-ils pas esté obligez de la faire dés le premier?

S'il est vray neanmoins que Philon ait cru qu'on la pouvoit faire hors de Jerusalem, il ne l'a cru assurément que parceque divers Juifs le pratiquoient ainsi. En ce cas il faudra dire que la tradition des hommes l'avoit emporté en ce point, comme en plusieurs autres, sur le commandement de Dieu, fondée peut-estre sur ce raisonnement de Philon, qu'on n'est pas criminel, (Phil. v.Mos.l. 3.p.686.a.) & qu'on ne merite pas d'estre privé de faire la Pasque, pour demeurer loin de Jerusalem, & ne pouvoir pas venir celebrer la feste en un pays qui n'eust pas pu contenir ce grand nombre de Juifs repandus partout.

Mais en supposant que Philon & divers autres Juifs croyoient qu'on pouvoit faire la Pasque hors de Jerusalem, je n'aurai nulle peine à vous accorder que beaucoup d'autres se tenant aux termes de la loy, soûtenoient que cela ne se pouvoit pas. Les Juifs auront donc esté partagez sur ce point: & cela sera bien favorable pour ceux qui croient qu'ils l'estoient aussi quelquefois sur le jour auquel il falloit faire la Pasque, afin de pouvoir dire que N. S. la fit le jeudi avec une partie de la synagogue, & que le reste des Juifs ne la fit que le vendredi. Vous savez, mon Pere, que si ce partage de la synagogue se peut appuyer sur des raisons qui aient quelque fondement un peu probable, c'est le moyen le plus aisé d'accorder S. Jean avec les trois autres Evangelistes. Et ainsi permettez

mettez moy de vous proposer quelques difficultez qui n'y seront peut-estre pas inutiles.

Lami.p.130. 'Vous supposez comme une chose constante & avouée de tout le monde, que les Juifs n'ont point fait la Pasque depuis la destruction du Temple. Mais que dirons nous sur les passages où nous trouvons qu'ils immoloient encore l'agneau pascal dans le IV. & V. siecle? On le voit bien clairement ce me semble dans Lactance. Lact.l.4.c.26. p.477.478. '*Cujus rei figuram Judæi etiam nunc exhibent, cum limina sua de cruore agni notant*. Vous l'avez trois fois dans Saint Augustin. Aug.ps.39.p. 143.2.a. '*Illi* [Judæi] *ita sunt tanquam Cain cum signo; sacrificia verò quæ ibi fiebant ablata sunt .... Agnum occidunt, azyma comedunt*: & en un autre endroit, ps.58.f.1.p. 241.2.d. '*Circumciduntur, sabbata observant, Pascha immolant, azima comedunt*. retr.l.1.c.10.p. 8.2.c. 'Il sembloit avoir dit dans son premier livre de la Genese contre les Manichéens, *c.23.p.352.2.d*, que les Juifs avoient autre-fois sacrifié parmi les Gentils. Il avoue dans ses Retractations qu'ils ne pouvoient pas l'avoir fait; *Sicut eos & nunc videmus*, dit-il, *sine sacrificiis remansisse; nisi fortè quòd per Pascha immolant ovem, hoc in sacrificio deputetur*. 'Vous alleguez Just.dial.p. 259.a.b. que 'S. Justin soûtient que l'immolation de l'agneau estoit abolie, parce-qu'on ne le pouvoit immoler qu'à Jerusalem, p.264.c. '& que Tryphon paroist avouer tout cela. Vous y pouvez joindre Origene, Ori.in Jos.h. 2.p.289.2. 'qui dit que de son temps l'on n'immoloit point la Pasque. Mais quoy, faudra-t-il donc dire que Lactance & S. Augustin se trompent? Cela seroit hardi: & bien des gents ne nous en croiroient pas.

Je ne voy donc autre chose à dire, sinon qu'il y avoit deux pratiques parmi les Juifs, & que nonobstant le sentiment de Tryphon, suivi peut-estre assez communément de son temps, d'autres ne laissoient pas d'immoler l'agneau, & que cela continuoit en Afrique dans le IV. siecle; mais que enfin cela s'est aboli à mesure que la Michne & le Talmud ont acquis de l'autorité. 'Car pour ce que vous dites Lami.p.131. 132. qu'ils mangent aujourd'hui un agneau à Pasque, ou un morceau d'agneau selon Leon de Modene *p.135*, vous ajoutez qu'ils ont fort grand soin qu'on ne le puisse prendre pour l'agneau pascal, & que pour cela ils ne le font point rostir. Cela paroist fort different de ce que disent Lactance & S. Augustin, qui veulent marquer que les Juifs observoient encore une partie de la loy. S. Justin & Tryphon que vous citez pour la pratique d'aujourd'hui, ne disent point qu'on ne pust pas rostir l'agneau, mais se servent du mot de θύειν, qui ne marque pas plus le sacrifice que le *Pascha immolant* de S. Augustin: & les Juifs, selon que vous les décrivez, n'auroient garde de parler comme ce Pere.

Je trouve quelque chose de semblable sur les azymes. 'Car Origene dit Ori.in Jos.h. 2.p.289.2. egalement que de son temps personne n'immoloit la Pasque, & ne mangeoit des azymes. Cependant on les mangeoit en Afrique dans le IV. siecle; & tous les Juifs le font aujourd'hui. Si vous voulez, mon Pere, que ces differens usages n'aient commencé que depuis la ruine du Temple, cela n'ira que contre l'antiquité de la Michne, où je pense que l'on n'en voit rien. S'ils estoient dés le temps de N. S, cela fortifiera beaucoup le sens que vous attribuez à Philon, & ceux qui soûtiennent que N.S. a fait la Pasque en un autre jour que les Juifs. C'est contre eux que vous avez à vider ce procés; car il ne me regarde point.

Il faut que j'ajoute encore qu'en montrant que Philon n'estoit pas schismatique, je ne pretens pas soûtenir qu'aucun des Juifs d'Alexandrie ne le fust. Mais je ne dirai aussi qu'ils l'es-

toient, que quand j'en aurai des preuves positives. Je trouve ma sureté à n'avancer que ce que je trouve dans les auteurs.

Lami, p. 37. 'Pour ce que vous dites, mon Pere, du Temple d'Onias fermé par Lupus en 73, toute la synagogue ne pouvoit-elle point croire qu'aprés la destruction du Temple de Jerusalem on devoit transferer le culte de la religion à celui là? 'Joseph témoigne que Vespasien le craignoit, & que ce fut pour cela qu'il le fit fermer. Mais il ne dit point que les Juifs d'Alexandrie s'en servissent auparavant: & ainsi jusqu'à ce que vous l'ayez trouvé ailleurs, vous voudrez bien me permettre d'en douter. 'Ce ne fut pas Philon seul qui se trouva accablé de douleur en apprenant que Caius vouloit profaner le Temple de Jerusalem: & il attribuë le mesme sentiment à tous ceux de sa compagnie, c'est à dire à tous ceux que les Juifs d'Alexandrie avoient deputez à la Cour pour soûtenir leurs interests. Vous en voyez la consequence. Je vous ay déja remarqué 'que les Alexandrins avoient une synagogue à Jerusalem. Mais il y faut ajouter que le plus grand reproche que ces Alexandrins, aussi-bien que les autres Juifs, eurent à faire contre S. Estienne, fut qu'il ne cessoit point de parler contre le lieu saint & contre la loy, parce-qu'il disoit que J.C. détruiroit ce lieu &c. Jamais rien ne marqua moins que les Juifs d'Alexandrie regardassent le Temple de Jerusalem ou avec execration, s'ils ne vouloient reconnoistre que le seul Temple d'Onias comme legitime, ou au moins avec un oeil de jalousie. Car ceux qui honoroient le Temple d'Onias, ne pouvoient manquer d'estre jaloux de la splendeur & de la gloire de l'autre, qui effaçoit le leur entierement, & qui mesme le condannoit dans l'esprit de presque tous les autres Juifs.

Jos. bel. l. 7. c. 30. p. 995. f.

Phil. leg. p. 1019. b. c.

Act. 6. v. 9.

XXXII.

'Vous raportez quelquefois à la Pasque la défense d'offrir avec du levain, pour en conclure que mesme selon la loy, il n'y avoit plus de pain levé des qu'on immoloit l'agneau. La conclusion m'est indifferente: mais je ne sçay si cette défense le prouve bien. Car elle semble plutost ordonner de ne rien mettre sur l'autel où il y eust du levain. 'Et vous reconnoissez en un endroit qu'effectivement cela estoit défendu par la loy.

Lami, p. 161. 174.

p. 127.

XXXIII.

Il me semble que l'Ecriture ne souffre guere qu'on dise 'que les ceremonies ordonnées pour la premiere Pasque, ne l'estoient pas aussi pour les autres. Mais ce n'est pas là nostre question. Car qui empeschera de dire 'que N. S. mangea debout l'agneau pascal, & fit le reste du repas en une autre posture? 'Vous le citez de S. Chrysostome, & je suis bien aise que vous me donniez un si bon patron.

p. 165.

p. 167.

p. 340.

XXXIV.

Je douterois fort que 'selon l'Exode & le Deuteronome, il falust que tout le levain fust osté avant la fin du 14. Mais il n'est point necessaire de l'examiner pour nostre question, non plus que tout ce qu'en disent les Rabins, 'ni la maniere dont vous parlez des pratiques qu'ils ordonnent, surquoi il y auroit bien des observations à faire. Mais comment 'avancez vous, mon Pere, & comme une chose incontestable, que tout cela se faisoit du temps de N. S? Où en est la preuve? Où est-ce que la loy oblige 'de n'apporter pas sur un cheval nud le blé dont on faisoit les azymes, & toutes les autres choses de cette nature? Est-ce à toutes ces pratiques que S. Paul fait allusion quand il parle du vieux

p. 174.

p. 177.

p. 179.

p. 178.

levain ? Je supprime le reste depeur de blesser ceux que je respecte.

XXXV.

p. 181.

Il faut prendre garde que Joseph ne dit pas que les *Azymes* durassent huit jours, mais *la feste des Azymes*, ce qui peut avoir de la difference, & ne prouve point que la défense du pain levé commençast avant le quinzieme.

XXXVI.

p. 190. 191.

Je ne voy rien qui decide si celui qui avoit ramassé du bois le jour du sabbat, fut puni ou non dés le jour mesme, quoique l'apparence aille à croire qu'on ne differa point son jugement & sa punition, tout cela ayant pu se faire en une heure ou deux. J'en ay parlé plus affirmativement dans la note 26. Et je puis bien avoir eu tort.

XXXVII.

p. 195.

Je ne conteste point que le Saint Esprit ne soit descendu le jour de la Pentecoste judaïque. *V.* § 13. Mais pour prouver que ce n'a pas esté le lendemain, je n'allegueroïs point que les Juifs auroient pu prouver par des témoins qu'il n'estoit rien arrivé d'extraordinaire le jour de la Pentecoste. Car pour peu qu'on eust pressé ces témoins, ils auroient esté obligez d'avouer que c'avoit esté le lendemain, & auroient ainsi confondu ceux qui les auroient produits.

XXXVIII.

p. 206.

p. 207.

Je ne comprens pas bien comment vous pouvez dire qu'il n'estoit pas absolument défendu de moissonner avant l'oblation de l'homer. Je voy bien que Maimonide soûtient ce sentiment avec des raisonnemens pitoyables. Vous dites que le Levitique ne le défend pas. Je le veux, quoiqu'en appellant l'homer les premices de la moisson, il puisse bien marquer cette défense. Mais vous venez vous mesme de citer ces paroles du Deuteronome : *Vous conterez sept semaines depuis le jour que vous aurez mis la faucille dans les blez.* Ces sept semaines se content certainement de l'oblation de l'homer. On ne commençoit donc point la moisson avant ce jour là. Et pour la pratique, je ne voy rien de plus formel que ce que vous avez cité de Joseph, a Qu'aprés que l'homer a esté presenté, il est permis à tout le peuple de faire sa moisson, & en particulier & en public.

p. 206 Deut. 16. v. 9.

Jos. ant. l. 3. c. 10. p. 93. c. a Lami, p. 201.

XXXIX.

Vostre chapitre 13, où vous examinez si l'on peut prouver par S. Matthieu, S. Marc, & S. Luc, que N. S. ait fait la Pasque legale la veille de sa mort, est le fond de la question. Mais c'est ce que j'ay traité dans la premiere partie. Je me contenterai donc d'y ajouter ici quelques remarques.

p. 249.

Il semble que pour vous persuader que N. S. ait fait cette Pasque, il faudroit vous trouver dans les trois Evangelistes toutes les ceremonies de la Pasque legale. S'ils ont esté obligez de tout dire, vous avez raison. Mais pourquoi y auront-ils esté plus obligez pour la derniere année que pour les autres ? Ils ont dit ce que le S. Esprit a voulu que nous sceussions. Cherchons donc le sens de ce qu'ils ont dit, & laissons là ce qu'ils n'ont pas dit. Mais j'ajoute qu'il ont beaucoup plus exprimé cette Pasque que les autres, dont cependant vous ne doutez point. Car ils n'ont point dutout parlé des autres, ou se sont contentez de dire que J. C. estoit venu à Pasque à Jerusalem : & ils ont dit de celle-ci, que c'estoit le jour auquel il falloit immoler la Pasque ; que J. C. fit preparer ce qu'il falloit pour la manger, qu'il vint à l'heure, & qu'il mangea la Pasque.

XL.

Je ne sçay s'il est necessaire d'avouer que l'agneau n'avoit point encore esté immolé lorsque N. S. envoya S. Pierre & S. Jean preparer la Pasque. Mais je ne voy rien qui m'empesche de vous l'accorder, & de croire qu'il les envoya aussi-tost aprés midi. 'Pour que ce n'ait esté qu'aprés le coucher du soleil, c'est ce qui me paroist formellement contraire à S. Matthieu & à S. Marc. 'Vous semblez souvent supposer que j'ay dit que ce fut sur les trois ou quatre heures. J'ay dit *quelques heures avant le soir*; & je ne croy pas avoir dit autre chose. Je mets ce que je trouve,& je ne decide point le reste.

p.245.l.2.

l.4|256.l.5.

XLI.

'Il est certain que le premier jour des Azymes estoit commencé lorsque N. S. envoya S. Pierre & S. Jean, en comprenant dans ce premier jour les dernieres heures du jeudi 14.e du mois, pour n'en faire qu'un seul jour avec le 15.e, qui est proprement le premier des Azymes, comme les trois Evangelistes & Joseph nous y obligent. Cela a esté expliqué dans la premiere partie § 4. C'est surquoi je vous prie de faire attention, afin que les choses soient claires & nettes. Je ne doute pas que Mr Pienud ne soit dans le mesme sentiment, & je croy qu'il se demeslera bien 'de tout ce que vous dites ici contre luy:mais il le faut laisser faire.

p.249.

p.250.

XLII.

'Vous ne convenez pas que *paraverunt Pascha* soit le souper que J.C. fit le jeudi. C'est pourtant ce qui paroist bien clair. 'S. Pierre est envoyé preparer à manger la Pasque, il la prepare; J.C. vient à l'heure, se met à table, mange la Pasque: Et ce n'est pas celle que S. Pierre avoit preparée? Pardonnez au moins à toute l'Eglise qui l'a cru ainsi.

p.251.

p.252.l.5.b.

XLIII.

'Vous voulez que *paraverunt Pascha* soit la recherche du pain levé. Estoit-ce pas là l'affaire du maistre de la maison selon les Rabins? & S. Pierre fut envoyé preparer *à manger* la Pasque: Si la preparation de la Pasque commençoit dés le 14 au soir, pourquoi 'differez vous la parasceve de Pasque jusqu'au midi suivant? Il falloit, dites vous, peu de temps à S. Pierre pour preparer le souper. 'Il en falloit toujours plus qu'il n'y en a depuis le soleil couché jusqu'au soir. On ne prepare pas mesme à souper pour treize personnes en si peu de temps, outre les trois quarts de lieuë de Bethanie à Jerusalem.

Ibid|255.l. dern|256.l.1. 31|259.l.6.b.

p.240.

p.252.l.7.

Mais il me vient ici une autre reflexion. Ce souper n'a rien de commun, selon vous, avec la Pasque que Saint Pierre & S. Jean devoient preparer, & qui les devoit assez occuper, ayant esté envoyez si tard. Comment donc se trouve t-il tout prest quand J. C. arrive avec ses Apostres chez un homme qui ne les avoit point attendus? Les Apostres demandent l'ordre de J. C. pour preparer la Pasque, qui ne se devoit manger que 24 heures aprés, & ils ne demandent rien pour leur souper du mesme jour.

XLIV.

'Vous dites que si S. Pierre ne fut envoyé que le quinze, il n'estoit plus temps de se preparer à la Pasque, Cela est vray. Mais j'ay toujours dit qu'il avoit esté envoyé le 14, quelques heures avant que le soleil se couchast.

l.13.

XLV.

'Vous demandez pourquoi le premier des Azymes n'estant selon moy que le 15.e du mois, j'explique de la fin du 14.e ce que S.Matthieu, S.Marc, & S. Luc, ont dit s'estre fait le premier

p.254.l.6.

jour des Azymes? Je croy avec Moyse, & avec Joseph, que le premier des Azymes commence proprement avec le 15.e de la lune, & avec Joseph & S. Augustin, que l'usage avoit étendu ce nom aux dernieres heures du 14. Si cela est, les Evangelistes ont pu dire en parlant de ces dernieres heures, que le premier des Azymes estoit venu. Il n'y a rien en cela que de litteral & de fondé. Que si tout le 14 estoit le premier des Azymes, comme vous le voulez malgré Joseph & Philon, & comme il faut que vous le disiez, ou que vous abandonniez vostre systeme, ce que je dis reçoit encore moins de difficulté.

XLVI.

l. 8. b. 'Ce que vous dites qu'il y avoit huit jours d'Azymes, a esté expliqué dans la premiere partie, & n'empesche point que le second des Azymes ne fust certainement le 16.e de la lune selon Joseph; à quoy je ne me souviens point que vous ayez jamais répondu, quoique vous ne vouliez rien oublier de ce que j'ay dit. Je joins Philon à Joseph. Pour les Juifs modernes, vous savez que ceux qui cherchent la verité de l'histoire, la cherchent dans les auteurs anciens, non dans les nouveaux.

Jos. ant. l. 3. c. 10. p. 93. c.

Lami, p. 256.

XLVII.

p. 255. l. 7. 'Vous ne voulez pas que l'on allegue S. Augustin lorsqu'il s'agit de la doctrine des Juifs, & de Joseph. Je ne le cite que pour prouver ce que les Juifs faisoient de son temps à Carthage & à Hippone. Il n'avoit pas besoin pour cela de Joseph, qui apparemment estoit bien rare en Afrique; car il n'eust pas negligé de le lire. Pour les Rabins, je consens qu'il ne les ait jamais lus. Mais peut-on ne pas trouver un peu étrange qu'on ne veuille pas ecouter S. Augustin parlant dans le IV. ou V. siecle, & qu'on veuille nous obliger à croire comme des veritez certaines ce que nous dit Maimonide dans le douzieme?

p. 255. l. 2.

XLVIII.

p. 255. l. 12. 'Vous demandez le jugement du lecteur pour savoir qui de nous deux explique plus naturellement les trois premiers Evangelistes; car c'est de quoy il s'agit ici. Je me soumets de tout mon cœur & sans rien craindre à ce tribunal. Je demande encore qu'il juge 'si S. Pierre prepara le souper que N. S. devoit manger le mesme jour, ou celui qu'il n'avoit nul dessein de manger le lendemain. *V.* § 42.

p. 255. l. 9.

XLIX.

p. 256. l. 18. 'Je conviens avec vous, que S. Marc & S. Luc doivent s'entendre du 14: & je l'ay prouvé autant qu'il m'a esté possible dans la note 26, parceque c'est mon fondement. Mais je croy avoir prouvé aussi dans la premiere partie de cette lettre, que ces Evangelistes s'entendent necessairement de la fin, & non du commencement du 14. '*Que si cela est*; je repete ce que vous combatez dans la note 26. Qu'il n'y a point de subtilité par laquelle on puisse défendre vostre sentiment, puisque vous convenez que S. Marc & S. Luc parlent de ce qui se fit le jeudi, & que l'agneau pascal s'immoloit à la fin du 14.e J'en dirai encore quelque chose en achevant cette lettre. Pardonnez moy si j'ajoute que je ne sçay à quoy revient 'tout ce que vous dites sur cela.

p. 256. l. 18.

p. 256. 257.

L.

p. 257. l. 27. 'Je n'examine point si N. S. prevint ou ne prevint pas le temps de la Pasque. Il me semble que non. Mais je soûtiens qu'il a fait la Pasque.

LI.

l. 29. 'Avoir une chambre pour manger la Pasque, est-ce preparer à manger la Pasque? N. S. ordonne positivement

qu'aprés qu'on aura eu une chambre, on y prepare tout ce qu'il falloit: *& illic parate nobis*.

LII.

p.258.259. 'Je laisse à d'autres à examiner si l'on doit dire que J. C. ait non pas laissé, mais fait concevoir à ses Apostres, & à toute une maison, qu'il feroit la Pasque legale, *apud te facio Pascha*, sachant bien qu'il ne la feroit pas. Si on le peut dire, cela ne fait rien ni pour vous ni pour moy. Si c'est tromper, cela est absolument contre vous.

LIII.

p.259.l.32. 'Vous faites acheter à S. Pierre des gasteaux azymes dés le soir qui commençoit le 14.e N'avez vous pas dit qu'on ne les faisoit que la nuit suivante? Leon de Modene *p.* 135, dit mesme que ce n'estoit que sur le midi. On n'en avoit affaire qu'au commencement du 15.e Si S. Pierre avoit tout acheté, que restoit-il à acheter pour Judas à onze heures de nuit?

LIV.

l.36. 'Tout ce qui regarde l'agneau pascal demandoit-il plus de six heures? Je les puis donner.

LV.

p.260. 'Vous demandez dans l'Evangile des preuves que N. S. mangea l'agneau pascal. Tout le dit dans les trois Evangelistes, *v.* § 31, & vous ne sauriez détruire l'impression qu'ils ont toujours faite sur les esprits. Que s'il est constant, comme je croy l'avoir prouvé, que la derniere Cene s'est faite dans le 15.e du mois, vous ne douterez pas vous mesme qu'il n'y ait fait la Pasque legale. p.260.291. 'Vous dites qu'il ne paroist point que les Apostres aient esté au Temple. Où est la preuve que cela fust necessaire? Pourquoi S. Pierre & Saint Jean n'auront-ils pas pu y aller aprés avoir retenu la chambre, & fait les autres preparatifs necessaires? N. S. n'y a t-il pas pu envoyer d'autres Apostres? N'y a t-il pas pu aller luy mesme dés une heure aprés midi; & du Temple ou de quelque autre lieu se rendre le soir à la maison où il devoit souper? Y a t-il en tout cela rien d'impossible? Y a t-il rien de contraire à l'Evangile? Qui m'empesche donc de le croire? En voulez vous des preuves positives? Donnez m'en des autres années. p.261.l.7. 'Vous dites qu'il paroist qu'il vint à la maison un peu aprés Saint Pierre & S. Jean. Mais où cela paroist-il? Il est dit qu'il vint le soir quand l'heure fut venüe, & rien davantage.

LVI.

l.34. Je ne croy point qu'on puisse dire que S. Pierre ait esté envoyé aprés le soleil couché, sans forcer le texte de S. Matthieu & de S. Marc, ou plutost sans dementir ouvertement ces Evangelistes. Il faut dementir Philon & Joseph. Que si ç'a esté avant le soleil couché, vostre systeme est absolument insoûtenable. C'est particulierement ce qui est traité dans la premiere partie.

LVII.

p.262. 'Vous semblez quelquefois vouloir que tous les Juifs fussent obligez d'estre presens dans le Temple à l'immolation de l'agneau pascal: mais vous vous reduisez aussitost à dire qu'il suffisoit qu'ils y vinssent le mesme jour. p146.158. 'Dans l'endroit où vous traitez à dessein de ces ceremonies, vous dites que c'estoit assez qu'un de chaque compagnie deputé des autres assistast à l'immolation de son agneau. Pour moy, je demande preuve de tout cela, & je ne voy pas non plus que Maimonide soit assez ancien pour nous assurer ni de ce qu'il avance, p.262. 'qu'un homme ne pouvoit participer à l'agneau

pascal offert pour luy, s'il n'arrivoit que le soir à Jerusalem, ni de toutes les autres choses semblables. S'il les a prises de la Michne, pourquoi n'allegue t-on pas la Michne mesme? C'est comme ceux qui nous citent de Nicephore ce qu'on trouve dans Socrate & dans Sozomene. Mais tant qu'on ne nous aura point prouvé que la Michne est du second siecle, contre ceux qui soûtiennent qu'elle est du VI, nous ne pouvons pas avoir grand égard à ce qu'elle dit. Pour ce qui regarde ces regles vraies ou fausses que vous citez ici de Maimonide, je soûtiens que vous n'avez pas mesme de certitude que J. C. n'y ait pas satisfait autant que les autres années.

LVIII.

Faux sens donnez à ces paroles.
Desiderio desideravi &c.

p. 265. 'Je croy que ces paroles de N. S, *J'ay desiré avec ardeur de manger cette Pasque*, en admettant mesme l'explication que vous y donnez, suffisent pour prouver qu'il fit alors la Pasque legale. Mais ce n'en est point la seule preuve. Vous avez vu l'un & l'autre dans le § 5.

suit. p. 83. 84. 'Celui qui pretend que dans ce passage, *hoc Pascha* signifie seulement l'Eucaristie, & que *non manducabo illud* regarde la Pasque legale, fait bien voir qu'il faut faire une étrange violence aux paroles de la Verité, pour y trouver vostre sens, ou plutost pour empescher qu'on ne voie qu'elle le condamne. Car outre ce qu'on vous a dit que quelque sens spirituel que N. S. renfermast sous *cette Pasque*, il falloit neanmoins qu'il y eust une Pasque visible & presente, à laquelle il fist allusion, & qui rendist ses paroles intelligibles aux Apostres: Outre cela, dis-je, à qui persuadera t-on que *hoc Pascha* & *illud*, qui se suivent immediatement, & avec un raport visible de l'un à l'autre, sont neanmoins deux objets tout differens?

Vous dementez vous mesme vostre approbateur, 'en reconnoissant enfin p. 57. 60. que le sens le plus naturel de *cette Pasque*, est celui de la Pasque legale. Mais vous pretendez en mesme temps que cette Pasque ne se devoit faire que le lendemain, & que *j'ay desiré* en cet endroit, signifie *je desirois*. *Je desirerois* seroit encore mieux dans vostre sens: mais cela n'importe. C'est toujours un desir de N. S. qui n'a point esté accompli, comme vous le dites. Croyez vous, mon Pere, que *hoc* s'accorde bien avec ce sens? Car naturellement il s'entend d'une chose presente: & estant dit d'un souper par un homme qui soupe, il est assez difficile de croire qu'il le faille raporter au souper du jour suivant.

Vous demandez, je ne sçay où, pourquoi J. C. desiroit si fort de manger la Pasque legale; quel ragoust il trouvoit à un agneau, & d'autres choses semblables: car je n'ay pas retrouvé l'endroit. Mais je sçay bien que vous vous egayez un peu sur cela. Il n'a pas esté difficile de vous satisfaire, en vous répondant que N. S. avoit souhaité cette Pasque, parcequ'elle devoit estre aussi-tost suivie de sa mort, & de nostre redemption qui estoit l'objet de ses desirs. Il y devoit instituer l'Eucaristie &c. Mais vous, mon Pere, que vous répondrez vous à vous mesme? Qu'est-ce que N. S. aimoit si fort dans une Pasque dont nous ne savons rien sinon qu'elle ne fut jamais à son égard? Est-ce qu'il eust souhaité avec ardeur de prolonger encore sa vie de deux jours? C'est la seule chose que j'y voie; & c'est ce que vostre pieté ne vous permettra jamais de dire.

Mais quelle que fust la raison de ce desir, comment n'avez vous point consideré ce que c'est que faire desirer ardemment J. C, c'est à dire à Dieu

mesme, ce qui n'a point esté accompli ? Il estoit homme, & a pu desirer comme homme ce qu'il ne desiroit pas comme Dieu. C'est un mystere incomprehensible, comment celui qui voyoit & qui aimoit parfaitement l'ordre de Dieu, c'est à dire le sien propre, pouvoit desirer ce qui y estoit contraire. Cependant il s'est rabaissé à le vouloir faire une fois pour nous consoler dans nostre ignorance & nostre foiblesse, & pour confondre ceux qui combatroient la verité de son Incarnation. Mais avons nous droit pour cela de multiplier ses humiliations comme il nous plaist, sans en pouvoir rendre d'autre raison, sinon que cela nous accommode pour soûtenir un sentiment rejetté par tout ce qu'il y a d'anciens & de nouveaux ? Je vous avoue, mon Pere, que cela seul me paroist terrible.

Mais ce n'est pas tout. Quand N. S. a voulu desirer pour l'amour de nous que le calice de sa Passion passast, en est-il demeuré là ? Il n'avoit garde. *Si in ipsa voluntate permaneret*, dit S. Augustin, *pravum cor videretur ostendere*. Il soumet aussi-tost cette volonté à celle de son Pere, n'ayant pris l'autre que pour nous apprendre à soumettre de mesme à l'ordre de Dieu les desirs que la foiblesse humaine nous fait avoir. Quelle estoit donc sa volonté pleine & parfaite, sa vraie volonté, & comme Dieu, & mesme comme homme, sinon de se soumettre à celle de son Pere, & de mourir pour nous, comme il le témoigne en tant d'endroits de l'Evangile ? Mais ici, mon Pere, que voyons nous selon vostre nouveau sens ? Est-ce que *desiderio desideravi* dans le style de l'Ecriture, ne nous donne pas l'idée d'une volonté permanente, pleine, parfaite, & absolue, surtout quand rien ne corrige cette idée ? J. C. aura donc souhaité absolument une chose, & elle n'aura pas esté accomplie ? Est-ce pour trouver des choses de cette nature dans l'Evangile de J. C, qu'on vient nous y chercher des explications toutes nouvelles, & qui en forcent la lettre mesme ? J'en parle avec douleur ; & je ne sçay cependant si j'exprime assez celle que je sens, & que j'ay remarqué dans tous ceux à qui j'ay oui parler de cette nouvelle decouverte.

Aug. t. 5. p. 430. a. b.

LIX.

Je voudrois, mon Pere, que vous n'eussiez point remarqué la qualité de témoin oculaire dans Saint Matthieu ; comme quelque chose de considerable. Cela est bon pour les infideles. Mais pour nous, ce qui établit son autorité, c'est qu'il a esté le ministre du S. Esprit. Ainsi nous ne deferons pas moins à S. Marc & à S. Luc, qui ont pu garder l'ordre du temps comme luy, si le S. Esprit l'a voulu.

p. 264. l. 35.

LX.

Permettez moy d'appeller encore de Maimonide, qui dit que l'agneau se devoit manger vers minuit, & du Talmud qui oblige de coucher à Jerusalem. Et neanmoins pourquoi N. S. n'eust-il pas pu revenir de Gethsemani coucher à Jerusalem, s'il n'eust esté pris ? N'a t-il pas pu aussi reserver quelque chose de l'agneau, si c'estoit une regle de finir le repas par une bouchée de cette viande ? Enfin quand tout cela seroit aussi fondé qu'il l'est peu, N. S. n'a t-il pas pu negliger & omettre à dessein toutes ces traditions humaines & pharisaïques, comme il l'a fait en d'autres rencontres, & se renfermer dans ce qu'il avoit luy mesme prescrit par Moyse ? Pour les regles vraiment Juives de se rassasier pleinement, & de boire quatre coups, je confess de bon cœur qu'il ne les ait jamais observées.

p. 172. 267.

p. 170. 267.

p. 168. 171. 267.

XLI.

LXI.

p. 273. 294.

'Je n'ay rien à vous dire, mon Pere, sur vostre chapitre de l'analogie : car ce n'est pas ce qui decidera nostre question. Vous en perdez neanmoins une considerable dans vostre opinion. Car l'entrée solennelle de N. S. à Jerusalem, que vous mettez ce me semble, comme les autres, le dimanche de devant la Passion, auquel l'Eglise l'honore, a un grand raport à ce qui est ordonné de prendre le dixieme du mois l'agneau qui se devoit immoler le 14e. 'Vous croyez que cela se faisoit encore du temps de N. S. Si donc l'agneau s'immola le jeudi, le 10.e aura esté le dimanche. Mais dans vostre opinion il ne fut que le lundi.

Exod. 12. v. 3.

Lami, p. 266.

LXII.

p. 281.

'Je ne croy pas que vous prouviez bien que les Juifs menerent N. S. de chez Caiphe dans le Temple. Mais cela ne nous fait rien, non plus que ce que vous ajoutez que le Sanedrin ne perdit qu'aprés la Passion le droit de juger à mort. J'ajoute neanmoins sur ce dernier point, que vous le fondez seulement sur ce que les Juifs disent qu'ils condannerent J. C. dans leur Sanedrin. Et pourquoi le Sanedrin n'aura-t-il pas pu s'assembler chez Caïphe? Mais puisqu'ils disent aussi selon vous mesme, qu'ils ont perdu le droit de juger à mort quarante ans avant la ruine de leur Temple, & que dans l'Evangile ils reconnoissent qu'il ne leur estoit pas permis de faire mourir personne, il est bien plus naturel de croire qu'ils ont perdu ce droit dés l'an 30, au commencement de la predication du Messie; si vous n'aimez mieux dire qu'il ne faut point s'arrester dutout à des gents qui se contredisent,

LXIII.

De ce qu'on a cru jusques ici sur la derniere Cene de nostre Seigneur.

Je croy, mon Pere, que j'aurai peu de remarques à faire sur vostre seconde partie, puisqu'elle ne consiste guere qu'en diverses reflexions, qui souvent ne regardent pas nostre question : Et il y en a plusieurs dont il ne m'est pas difficile de tomber d'accord avec vous. Je sçay que des personnes qui ont beaucoup d'esprit & de lumiere, trouvent que cette partie de vostre ouvrage peut diminuer le respect qu'on doit avoir pour les Peres : ce qui seroit tres fascheux en un siecle tel que le nostre, où l'on se donne une malheureuse liberté de mepriser les plus grands Docteurs de l'Eglise, & où l'on abandonne sans scrupule les peres de nostre foy, & les amis de Dieu, souvent pour suivre ceux qui sont les ennemis declarez de l'un & de l'autre. Je n'examine point, mon Pere, si l'on a raison de juger ainsi de vostre ouvrage. Ce n'est pas là ce que j'ay entrepris de traiter : & vous l'examinerez mieux vous mesme dans les reflexions que vostre pieté vous y fera faire; ne doutant point que s'il vous est echapé quelque chose sur cela, ce n'ait esté contre l'intention de vostre cœur.

Pour le reste, j'ay besoin le premier en bien des rencontres des raisons par lesquelles 'vous montrez qu'il est permis dans les choses qui ne regardent point la foy & les mœurs, de chercher des lumieres que d'autres n'ont pas eues, & qu'il ne faut pas rejetter une opinion sur cela seul qu'elle est nouvelle.

p. 297. 298.

Je ne doute point aussi, mon Pere, que nous ne convenions aisément ensemble, que quand on combat un sentiment ancien ou commun, il ne le faut faire qu'avec de fortes raisons, &

beaucoup de modestie. Car quand ce n'est point l'autorité infaillible de l'Ecriture & de l'Eglise qui nous conduit, nous avons toujours sujet de craindre, puisque tout homme est menteur, que nos lumieres ne soient de pures tenebres, & qu'elles ne nous fassent prendre pour vray ce qui est faux, ou au moins pour certain ce qui est douteux. Je ne dis point ceci par raport a vous, mon Pere, Je loüe au contraire, & j'honore beaucoup la moderation qui regne partout dans vostre livre, & je ne pretens aussi nullement vous accuser d'y avoir fait aucune faute contre la retenuë & la modestie qu'on doit avoir en ces sortes d'occasions, laissant à d'autres à examiner si vous n'y parlez point de vostre opinion avec un peu trop d'assurance. Je le dis par la vuë de l'infirmité generale de tous les hommes, & de la mienne propre, sachant que je suis capable de faire en cela de grandes fautes, quelque desir que j'aie de les eviter. Que si cela m'est arrivé soit dans cet ouvrage, soit dans quelque autre, je confesse que je suis coupable, & j'en demande dés à present pardon à Dieu, à l'Eglise, & au public.

Pour ce qui est de vos raisons, les passages de S. Jean ont toujours paru difficiles, mais susceptibles d'explication; & ils ne touchent pas mesme le fond de la difficulté. Vous alleguez outre cela diverses preuves pour montrer que J. C. n'a point fait la Pasque separément d'avec les Juifs; & je vous ay avoué qu'elles me paroissent fortes: mais je ne saurois juger si elles le sont effectivement, ne les ayant point examinées. Je ne saurois mesme dire si en tout cela vous avez rien de bien nouveau, & qui n'ait point déja esté traité depuis long-temps. Vous vous étendez sur les regles de l'astrologie, & sur le jour de la Pentecoste, pour montrer que les Juifs ne firent Pasque que le vendredi. Vous ajoutez diverses pratiques de Juifs que vous croyez n'avoir pas esté observées par N. S. dans la Cene. Je ne sçay pas bien si ces trois dernieres preuves vous sont particulieres ou non. J'aimerois mieux vous accorder qu'elles ont toute la force que vous taschez de leur donner: mais je ne puis pas trahir ma conscience.

Je souhaiterois, je vous l'avoue, des preuves plus decisives que tout cela, pour opposer, je ne dis pas à l'Evangile (car je sçay bien que si vous estiez convaincu qu'il est contre vous, vous n'auriez pas seulement la moindre pensée de resister à cette autorité supreme,) mais pour balancer au moins ce sentiment general qui rejette vostre opinion. Vous vous étendez beaucoup sur ce point: & assurément vous avez quelque interest de diminuer l'impression que fait sur les esprits le consentement unanime des anciens & des modernes à croire que N. S. fit la Pasque legale, & mangea l'agneau pascal la veille de sa Passion. Vous dites que ce qu'a dit un Pere n'est pas la regle de nostre croyance. Mais il ne s'agit pas d'un; il s'agit de tous.

Lami, p. 347. 355.

Vous dites que l'on a long-temps cru universellement que N. S. estoit mort le 23 ou le 25 de mars, & qu'il n'avoit presché qu'un an. On s'est bientost detrompé du dernier, fondé en quelque sorte sur un passage de l'ancien Testament, mais clairement ruiné par l'Evangile, comme vous le remarquez fort bien. S. Irenée a cru le contraire dés le II. siecle, Eusebe dans le III. & le IV, & plusieurs autres ensuite. Pour que N. S. soit mort le 23 de mars, on ne l'a jamais fondé sur l'Evangile; & je ne sçay si l'on trouve aucun Pere qui l'ait dit, hors S. Augustin. Ainsi ces deux faits sont extremement differens du nostre.

p. 381. 382.

Qui a jamais cru qu'on fust obligé

p. 301. l. 5.

de ne rien dire qui ne soit generalement approuvé de tous les Peres? Mais il est bien fascheux de combatre ce qui a esté approuvé par tous les Peres. 'Vous admirez avec raison leur accord dans les dogmes essentiels: Et ils ne s'accordent pas moins sur nostre sujet. Ce n'est point dutout un de ces points, où chacun a ses opinions particulieres. Dans des faits mesme ordinaires dont il n'y a rien dans l'Evangile, comme seroit le jour de la mort de N. S, si beaucoup de Peres l'avoient mise au 23 de mars, il faudroit de fortes raisons pour avoir droit de soûtenir qu'ils se sont trompez. Mais dans celui-ci je ne crains point de dire encore une fois, que s'il y a des raisons qu'on puisse ecouter, il faut qu'elles soient claires comme le soleil.

p.302.

'Enfin vous examinez s'il est vray, comme on se l'imagine, que la condannation de vostre sentiment ait esté prononcée par la bouche de tous les Peres: '& vous faites une enumeration de ceux qui n'ont rien dit sur nostre question, ou qui ont dit des choses dont vous inferez sans consequence vostre sentiment; 'ce qui ne prouve rien, comme vous le reconnoissez vous mesme. 'Mais vous avouez que Origene, S. Anatole, S. Jerome, Saint Epiphane, S. Ambroise, S. Chrysostome, S. Augustin, sont contre vous. 'On en peut voir les passages dans le traité de l'Azyme par le P. Mabillon, qui y ajoute S. Cyrille, S. Protere d'Alexandrie, & Theodoret. 'S. Fulgence le dit encore, comme une chose qui ne reçoit pas de difficulté. Mais ceux dont vous le reconnoissez me suffisent: '& vous ne niez pas qu'ils n'aient esté suivis de tout le monde. Je me contente de cet aveu sans examiner davantage la chose. Car n'est-ce pas là ce qu'on appelle tous les Peres dans l'usage ordinaire, & dans le langage de l'Eglise? En faut-il davantage pour former l'autorité de la tradition dans les points qui se reglent par la tradition? S'il falloit que chaque Pere en particulier eust parlé d'une verité pour dire qu'elle est de tous les Peres, il ne s'en trouveroit peut-estre pas une seule dont on le pust croire. Quand plusieurs, & des principaux, ont dit clairement une chose, non comme contestée, mais comme le sentiment commun de leur temps, & que d'autres n'ont point dit le contraire, je ne croy pas qu'on ait jamais fait difficulté de dire qu'elle est appuyée par le consentement de tous les Peres. L'Eglise n'en demanderoit pas davantage pour faire une decision de foy dans des choses qui en pourroient estre une matiere.

p.347.
p.347-353.
p.351.
p.351-355.
Mabi.p.15-18: a 3-25.
Ful.ad Euch.l. 2.c.5.p.362.
p.355.

Je ne dis pas que nostre difficulté soit de ce genre, & qu'on en doive faire un point de foy, 'comme vous vous plaignez que quelques uns l'ont soûtenu. Je veux bien mesme ne le pas appeller la tradition de l'Eglise, puisque l'on veut que ce terme marque seulement les choses qui regardent le dogme & les mœurs. Je laisse à d'autres l'examen & le jugement de ces questions. Mais en fin c'est un fait tres important en luy mesme, qui l'est encore pour les consequences à l'égard des Grecs; que je croy avoir prouvé estre certainement & clairement dans l'Evangile, & que tout le monde a cru y voir, les anciens & les nouveaux, les Peres, les scolastiques, les interpretes.

p.297.

Je n'ay garde de dissimuler, mon Pere, que 'vous croyez trouver dans l'antiquité des témoins de vostre opinion, & que vous y en trouvez effectivement. Je l'ay déja reconnu dans la note 26, & j'y ay marqué tous ceux que vous produisez ici, hors la chronique d'Alexandrie dont je n'avois pas vu le passage. S'il faut donc vous répondre encore ici sur ce point, j'espere vous montrer dans un article particulier, que vous avez peu ou

p.359-363.

point de droit de citer pour vous Saint Apollinaire d'Hieraple, S. Clement d'Alexandrie, S. Hippolyte, & Saint Pierre d'Alexandrie, qui seroient veritablement des autoritez. 'Je vous accorde Jean Philopone, & j'ay à vous remercier de m'avoir appris qu'il n'est que du VII. siecle, au lieu que je l'avois mis du VI. On pretend, dites vous, qu'il fut attaché aux Monothelites. 'Mr du Pin dit qu'il estoit de la secte des Tritheïtes, [a] & qu'il a écrit pour soûtenir que le Concile de Calcedoine a esté Nestorien : à quoy il ajoute que cet auteur est aussi agreable dans son style, qu'impie dans sa doctrine, & foible dans ses raisonnemens. 'Je vous accorde encore la chronique d'Alexandrie, & qu'elle est aussi ancienne que Philopone, sans croire vous accorder beaucoup. Car je vous ferois tort de croire que vous voulussiez soûtenir 'les choses ridicules, (ce sont les termes de Mr du Cange,) qu'on y lit au mesme endroit sur Pilate, sur Herode, & sur divers autres sujets. Je ne sçay pas mesme si vous oseriez assurer que l'auteur en fust Catholique : Car je ne croy pas qu'il y en ait de preuve. Et je sçay bien qu'il y a des choses qui viennent certainement d'un heretique.

P. 368. — Du Pin, t. 5. p. 38. — a p. 39. — Lami, p. 361. — Chr. pas. p. 2. 8, n. p. 526.

Aprés ces deux auteurs, & le vray ou faux Pierre d'Alexandrie, que je reserve pour le § 73, 'vous citez pour vous les deux anonymes de Photius, dont nous savons aussi peu la religion & la foy, que le nom, le temps, & le pays, '& qui sont contraires, dit Photius, au sentiment de S. Chrysostome & de l'Eglise : 'Car le mot d'*à present* que vous ajoutez à l'Eglise, n'est pas dans le texte. Ainsi dans toute l'antiquité, & jusqu'au XI. siecle, vous ne vous ne trouvez à opposer à la croyance universelle que cinq personnes, un heretique trop connu pour l'honneur de vostre opinion, & quatre inconnus qui ne valent peut-estre pas mieux. Ces cinq pourroient bien mesme se reduire à trois : Car je ne sçay si des deux marquez par Photius, le premier ne seroit point Philopone, & le second celui dont un copiste nous a fait Saint Pierre d'Alexandrie. J'y voy quelque apparence : mais je laisse à ceux qui le voudront, la peine d'examiner une chose tres peu importante à l'histoire, & encore moins à l'Eglise.

Lami, p. 370. 371. — Phot. c. 116. p. 291. c. — Lami, p. 372.

Depuis le XI. siecle, que les Grecs firent tout à fait schisme avec les Papes, ils vous fournissent davantage. 'Car Cedrene, ceux dont parlent Theophylacte & Euthymius, & divers autres encore, ont embrassé le sentiment de Philopone. Et il ne faut pas s'étonner que le desir de combatre les Azymes des Latins, ce qui faisoit un des points de la dispute, les ait portez à nier une chose qui mettoit nostre pratique hors de toute atteinte. Tous les schismatiques l'auroient fait apparemment, s'ils n'eussent esté arrestez tant par la clarté de l'Evangile, 'que par l'autorité de S. Chrysostome, comme vous le dites, & des autres Peres. Pour les Latins, 'vous avouez que vous n'y trouvez point de patron jusqu'à Nicolas de Villegagnon, dont l'ouvrage parut en 1569, aprés le Concile de Trente, de Dominis, & Vecchietus.

P. 372. 373. — P. 372. — P. 340. 343.

'Vous croyez quelquefois pouvoir tirer avantage de ce qu'on ne trouve point qu'il y ait eu de dispute dans l'antiquité sur ce sujet, & de ce que les Peres supposent que N. S. a mangé l'agneau pascal sans l'examiner. Mais je pense, mon Pere, qu'en cela vous alleguez pour vous ce qui est de plus contre vous. Car c'est la preuve de ce que je vous ay dit, que les Peres ont cru voir clairement ce fait dans l'Evangile, & que tout le monde le croyoit de mesme de leur temps. Et quelle plus grande marque peut-on avoir que cela y est effectivement ? Ils ont esté partagez dans ce qu'il a plu à

P. 345.

Dieu de laisser obscur dans l'Evangile, si N.S. a fait la Pasque avec les Juifs; mais ils ne l'ont point esté sur ce qui fait nostre question. p.335. 'Et quoique vous trouviez que vostre sentiment n'a rien d'obscur, personne cependant ne l'y a vu.

p.305.306. 'Vous pretendez neanmoins en mesme temps, ou vous nous donnez lieu de croire, qu'il y a eu quelques contestations sur ce sujet. Car vous dites que les Quartodecimans s'appuyant sur ce que N.S. avoit fait la Pasque legale la veille de sa mort, quelques uns des docteurs orthodoxes leur contesterent ce fait. Je ne me souviens point si les Quartodecimans se fondoient sur ce que N.S. avoit mangé l'agneau pascal: & vous ne citez rien sur cela. Pour ceux que vous dites l'avoir nié contre eux, je pense que vous voulez marquer p.365. 'les trois auteurs dont vous parlez dans le chap. 7, & que nous examinerons aussi dans le § 73. Il me semble que vous dites dans vostre livre, que S.Chrysostome soûtient le sentiment commun contre des gents qui en doutoient. p.369. 'Vous citez de Philopone, & vous ne le contestez point, Philop. de pas. p.283. 'que de son temps, c'est à dire au commencement du VII. siecle, il y eut des disputes sur ce sujet. Philopone & peut-estre trois ou quatre autres, comme nous venons de voir, ont écrit avant Photius pour le sentiment que vous soûtenez. Cedrene & d'autres l'ont fait depuis..

La chose n'a donc pas absolument esté sans dispute? Il a donc falu l'examiner. Et quel a esté le fruit de la dispute & de l'examen? Lami, p.340. 343. 'Vous reconnoissez que pour les Latins, ils ont tous esté contre vous jusqu'en 1569. p.307.308. 'Dans le Concile de Trente, où vous dites que l'on avoit grand soin de ne point toucher à tout ce qui estoit disputé entre les Catholiques, p.306. 'on supposa comme une chose constante, que J.C. avoit institué la Pasque nouvelle aprés la celebration de l'ancienne. p.308. 'Car de vouloir dire que cela ne decide point si N.S. celebra luy mesme la Pasque, ni si ce fut la mesme année qu'il institua l'Eucaristie, je n'oserois pas dire, depeur de vous offenser, p.309.l.2. 'que c'est faire une chicane, si ce n'estoit vostre propre terme. p.308.l.36. 'Le Concile ne decide point effectivement diverses autres questions qu'on fait sur cette Pasque: mais pour la nostre, il parle assurément & sans ambiguité de l'opinion que je soûtiens, comme de l'unique qui fust alors receuë dans l'Eglise latine: p.309.l.1. '& vous estes enfin obligé de l'avouer. Pour la vostre, mon Pere, j'aime mieux vous laisser raporter à vous mesme de quelle maniere elle y a esté traitée depuis l'an 1569, qu'elle a commencé à y paroistre.

A l'égard de l'Eglise greque, ni les disputes du II, du III, & du IV. siecle, s'il y en a eu, ni celles du VII, n'ont point empesché que le sentiment commun n'y paroisse toujours comme une chose receuë sans difficulté. Photius rejette le vostre comme contraire à celui de l'Eglise. Que si cet endroit est ajouté par quelque Grec posterieur, p.372.l.13. comme vous le soupçonnez, cela étendra encore plus loin le sentiment unanime de l'Eglise greque. Si depuis le XI. siecle le desir de combatre les azymes des Latins, qu'on ne sauroit attaquer que par cet endroit, a porté quelques Grecs à soûtenir vostre opinion, ce n'est pas une chose qui vous soit fort avantageuse. p.361.l.19. 374. 'Et vous reconnoissez neanmoins que mesme la plus-part des Grecs sont demeurez dans leur ancien sentiment.

p.339.346. 'Ne dites donc plus, s'il vous plaist, qu'il ne faut pas faire de fond sur ce qu'on a toujours suivi l'opinion commune, parcequ'elle n'a point esté debatuë ni examinée. Dites plutost qu'elle n'a point eu besoin d'examen, estant claire dans l'Evangile; qu'elle a nean-

moins esté contestée, parceque les hommes contestent tout ; & que la contestation n'a servi qu'à en faire mieux voir la certitude. 'Aprés cela il n'y a pas trop sujet de s'étonner si jusqu'à vostre Harmonie, on a cru, comme vous le dites, que le sentiment que vous avancez estoit tellement absurde, qu'il ne meritoit pas qu'on y fist attention, ni de trouver étrange que Maldonat, le P. Petau, & tous les plus fameux interpretes l'aient rejetté avec mepris. 'Vous vous plaignez de la severité de vos censeurs, & vous les accusez quelquefois d'emportement. La question est de sçavoir si vostre opinion est clairement contraire à l'Evangile, comme tout le monde l'a cru. 'Vous dites qu'on l'a condannée, parcequ'on ne l'a pas examinée, & qu'on n'en a pas connu les vraies preuves. Qui n'en pourra pas dire autant ? Mais enfin voilà ces vraies preuves alleguées. Diverses personnes les ont examinées, & les examineront sans doute encore. Je l'ay fait comme d'autres, suivant l'engagement où j'ay cru que l'ordre de Dieu me mettoit. On verra dans quelque temps si cet examen vous aura esté avantageux. 'Vous dites que diverses personnes entrent dans vostre sentiment. Il faudra encore bien des siecles avant que vous en ayez autant pour vous, que vous en avez contre vous.

p. 346. p. 346. p. 346. p. 374. 375. 456.

LXIV.

'Vous taschez, mon Pere, d'establir l'autorité des Rabins sur S. Jerome. Mais je vous prie de considerer qu'il y a bien de la difference entre consulter les Juifs, comme ce Pere a fait, sur l'intelligence de la langue hebraique, qu'ils ont mieux cultivée que nous, & croire tout ce qu'ils nous disent sur des usages abolis plusieurs siecles avant eux.

p. 297. 298.

LXV.

Je ne voudrois point dire 'que les Apostres n'ont point prevu les difficultez de critique. Est-ce à nous à donner des bornes à leur lumiere toute divine ? Qui nous oblige d'entrer dans cet examen ? Le S. Esprit qui les a fait parler, a tout prevu, & n'a pas voulu tout éclaircir. Cela vous suffit, & à moy aussi. Adorons en ce point sa sagesse : Reverons ces obscuritez mesmes : Taschons, si Dieu nous y appelle, de les éclaircir par les regles de la tradition. Mais ne nous fermons pas les yeux pour ne pas voir ce que le S. Esprit nous dit clairement. Le point en question me paroist estre de ce genre, puisque tous les Peres & toute l'Eglise l'a trouvé clair dans l'Evangile, hors un tres petit nombre de personnes.

p. 300. l. 19.

LXVI.

Je n'ay garde de vous contester 'qu'il n'y ait bien des faits faux dans l'office de l'Eglise. Mais je n'en voudrois pas 'donner pour exemple l'hymne *Lustris sex qui jam peractis*. Je ne dis pas qu'elle n'ait esté faite sur l'ancienne persuasion que N.S. est mort âgé de trente ans, ou plutost de trente & un an. Mais enfin elle ne dit rien de faux, quoiqu'elle ne dise pas tout ce qui est vray. S. Irenée, Eusebe, Apollinaire S. Chrysostome, n'ont point cru que N.S. n'ait vécu que trente & un an. Ainsi vous ne trouvez pas là une tradition telle que celle que vous combatez.

p. 310. p. 311.

LXVII.

'Pardonnez moy si je ne puis point du tout vous accorder que vostre opinion ne soit pas contraire à trois Evangelistes. Je voudrois le pouvoir, & vous la laisser regarder comme indifferente.

p. 312. l. 32.

LXVIII.

Sur l'avantage que Le P. Lami donne aux Grecs.

p. 326. 'Les Grecs n'ont point besoin de prouver que N.S. s'est servi de pain p. 323. levé. Leur pratique 'que vous leur accordez estre l'ancienne, leur suffit, avec les termes de la tradition, qui parle toujours de pain, sans addition: p. 325. 'Car il faut bien avouer de bonne foy que cela leur est favorable. Pour nous; nous n'avons point tout cela. La tradition ancienne ne parle que peu ou p. 322. point de pain azyme. 'Diverses personnes habiles croient que ce n'est point nostre premier usage, & que nous avons changé. Le pain azyme, dira-t-on, est du pain aussi-bien que le pain levé. Cela est vray: mais si nous n'avons que cela nous sommes foibles. On fait du pain avec de l'orge, de l'avoine, du sarrazin, des chastaignes,& plusieurs autres grains: Et tout cela s'appelle du pain. Voudriez vous sur cela qu'on s'en servist pour les Mysteres? Ne pretend-on pas que mesme avec du pain de seigle, qui est peut-estre plus commun que celui de froment, il n'y a point de consecration?

Nous n'avons point d'objection à craindre si J.C. a consacré avec des azymes: Et il l'a fait certainement, s'il a fait la Pasque legale, quand mesme il auroit prevenu ou le jour ou les Juifs. Car s'il a voulu observer la loy pour l'agneau, on ne sauroit nous contester qu'il ne l'ait observée aussi pour l'azyme. Mais vostre opinion nous p. 326. desarme. 'Vous dites que sans faire la Pasque, il a pu se servir de pain azyme. Il n'est pas question s'il la pu. Il faut que nous prouvions qu'il l'a fait. Serons nous reduits pour le prouver p. 328. 'aux allegories morales & typiques? p. 326. 327. 'Ou leur allegerons nous qu'il n'est point dit dans l'Evangile que J.C. ait fait la Cene dans un coin de la chambre où on cachoit le pain levé? Qui ne se moqueroit de nous & de nostre preuve? Il faudroit donc recourir aux Grecs mesmes, & dire qu'ils ont toujours reconnu la validité du pain azyme. Il a bien falu qu'ils l'aient reconnu quand on leur a montré dans l'Evangile que J.C. s'en estoit servi. Mais si vostre opinion prevaloit, ce leur seroit une étrange pierre de scandale. Ils ne sont aujourdh'ui guere en état de parler. Mais qui nous a dit que dans quelques siecles ils ne seront pas aussi forts que nous, & nous peut-estre aussi foibles qu'eux? qu'ils n'auront pas des Photius, des gents habiles & d'un grand genie, aussi méchans, & d'un esprit aussi schismatique que luy & p. 325. plusieurs autres? 'L'on a donc quelque raison de craindre pour l'Eglise une consequence si fascheuse de vostre systeme. S'il est certain, s'il est necessaire, je n'ay rien à dire: La verité saura toujours bien se défendre. Mais cela oblige à ne pas laisser prendre pié à ce systeme, qu'on ne soit aussi pleinement assuré de sa verité, que je croy avoir prouvé qu'il est certainement & clairement faux.

LXIX.

Je juge plus favorablement de vostre p. 328. cause 'que vous, mon Pere. Car je ne vous croirois pas vaincu pour le fond, quand on auroit prouvé qu'il estoit défendu de manger des azymes avant le midi du 14. C'est à M[r] Piénud à voir ce qu'il a à vous répondre sur ce point. Je vous ay cité mon garant. S'il vous cede, je vous cede aussi: & je vous ay mesme déja presque cedé par avance, comme vous l'aurez pu voir dans l'imprimé. Pourroit-on point donner ce sens à vostre passage de Maimonide, que l'usage de l'azyme avoit esté défendu les dernieres heures du 14, afin de faire mieux discerner le temps où il estoit commandé, de celui où il

estoit indifferent ? Mais vous avez peut-estre jugé qu'il estoit plus digne du genie grossier & terrestre des Juifs, de jeûner pour manger avec plus de plaisir & d'appetit, 'comme ils le disent eux mesmés, trouvant que c'est là estre sage, & bien accomplir la loy de Dieu.

p.330.l.6.

LXX.

p.336.

'Je ne voudrois pas faire un grand crime à Saint Irenée, d'avoir cru que N.S. a vécu plus de 40 ans. On ne sauroit montrer le contraire par l'Evangile, qui marque bien trois ou quatre Pasques entre son battesme & sa mort, mais n'empesche point de croire qu'il y en a eu davantage, ou de mettre plusieurs années entre la 15.e année de Tibere, où S. Jean commença à prescher, & le battesme de N.S. Vous n'avez point en effet employé beaucoup l'Evangile pour trouver l'année de sa mort. Vous vous estes servi de l'histoire Juive, de la Romaine, & de l'astronomie. Or les Peres qui s'appliquoient bien plus que nous à étudier dans l'Ecriture la science vraiment importante de la foy, & de la pureté des mœurs, étudioient peu tout le reste. Et j'ay bien peur que leurs fautes en ces matieres ne jugent un jour nostre exactitude. Je le dis pour moy plus que pour personne. C'est pourquoi je dirois bien qu'ils estoient moins instruits que nous sur ces petites choses, mais 'non qu'ils ne le fussent pas assez: ou je ne le dirois, comme vous, que quand cela m'echaperoit malgré moy.

p.339.l.10.

LXXI.

p.337.

'Il ne faut point dutout me donner l'honneur de faire un nouveau systeme. Quand je croy que N.S. & les Juifs firent la Pasque le jeudi, je ne fais que suivre ce que des personnes tres habiles ont cru avant moy. Je le croy à l'égard de N.S, parceque je le voy dans l'Evangile '& dans les Peres. C'est pourquoi j'en parle avec confiance. A l'égard des Juifs, je le croy sur ce que vos raisons m'ont paru considerables pour montrer que N.S. ne l'a pas faite en particulier. Mais je ne tiens qu'au premier. Si l'on me montre de l'inconvenient dans le second, je vous abandonne. J'ay vu depuis peu ce que Mr de Sainte-Beuve a enseigné autrefois en Sorbonne sur cette question; & j'ay eu de la joie de voir que j'avois tout à fait suivi le sentiment d'une personne si éclairée. Car il ne croit point non plus que les passages de S. Jean obligent à dire que les Juifs ne firent la Pasque que le vendredi au soir.

p.3 6.l.13.

LXXII.

Sur la preface de la chronique d'Alexandrie, & sur les auteurs qu'elle cite pour le Pere Lami.

Vous avez sans doute étudié mieux que moy, mon Pere, la preface de la chronique Pascale ou d'Alexandrie, que Mr du Cange nous a donnée. Je ne laisserai pas de vous dire ce que j'y ay trouvé depuis que vous avez vu ma note 26. Car quand je la fis, je n'avois point encore l'edition de M. du Cange. 'Le titre qui en fait auteur Pierre Evesque d'Alexandrie & Martyr, est suivi d'un discours fort corrompu, fait en forme de dialogue, ou plutost ce sont des fragmens de plusieurs écrits opposez l'un à l'autre. Car les quatre premieres pages ne font point assurément un discours continu: '& le fragment Ὅπερ ὡς ὁρᾷς, répond visiblement aux dernieres lignes de celui qui precede. 'Le fragment Ὥστε καὶ ἐν τούτῳ me paroist estre aussi de l'auteur de la réponse. 'Mais celui d'aprés, Ὥστε ἐπὶ τὸ ἀκινδυνώτερον, est si je ne me trompe, d'un 3.e écrit qui soûtient le premier, estant vrai-semblablement d'un mesme

Chr. pas. p.1.

p.3.b.

c.

p.4.2.

mesme auteur, & qui combat le second.

[p.3 3.] ʼAutant que j'en puis juger, le premier auteur pretend que les Juifs jusqu'à la ruine du Temple, avoient pris selon l'ordre de Dieu, pour la premiere lune celle qui est pleine aprés l'equinoxe; [p.1.c.] ʼmais que depuis leur ruine ils avoient tout brouillé, aveuglez en ce point comme dans le reste, & qu'ils ne s'arrestoient point à l'equinoxe, [p.1.2. c.d.] ʼavant lequel ils avoient fait la Pasque cette année là mesme. ʼL'auteur du second traité veut soûtenir les Juifs de ce temps là, pretendant que leur pratique avoit esté celle de Moyse, des Juges, & des Prophetes; [p.1.2.] ʼce que l'auteur du 3.e écrit assure estre faux. Ce 3.e écrit continuë ce me semble sans interruption jusqu'à la page 16, où l'on trouve un nouveau titre & un 4.e traité, d'un style & d'une maniere toute differente, qui s'étend plus sur l'allegorie & sur la morale.

[p.1 7.] ʼC'est dans ce que j'appelle le 3.e traité, que se trouvent les trois passages citez sous le nom de S. Apollinaire d'Hieraple, de S. Clement d'Alexandrie, & de S. Hippolyte qualifié Evesque de Porto où il ne fut peut-estre jamais: & si ce traité est de Saint Pierre d'Alexandrie martyrizé en 311, je vous accorde ces trois grands auteurs, avec ce saint Martyr mesme, [p.5.2.] puisque l'auteur du traité se declare tout à fait ponr vous. Je ne conçois pas bien quelle est vostre pensée sur ce sujet, [Lami, p.362. 364.] ʼ& si vous pretendez soûtenir que l'endroit qui vous est favorable dans [Chr.pas.p.4.5 c.] la preface est de ce Saint. Mais ʼcet endroit mesme cite un passage de Saint Athanase, qui reproche à quelques Chrétiens de suivre les Juifs sur la Pasque, eux qui depuis le temps de N. S. sont toujours dans l'egarement. [p.4] ʼEn citant ce passage il appelle S. Athanase la grande lumiere de l'Eglise d'Alexandrie, & non pas *de nostre Eglise*; ce qui peut donner sujet de croire que cet auteur n'estoit pas mesme d'Alexandrie. [p.9.b.c;11.a.b.] ʼAussi dans la suite il parle des mois de mars & d'avril, de decembre &c. sans y ajouter mesme les noms Egyptiens de ces mois. [p.8.] ʼIl parle encore amplement de Constantin, du Concile de Nicée, [p.9.2.] ʼ& mesme du cycle de 19 ans, comme fait depuis ce Concile. [p.4.d.] ʼIl se sert aussi du terme de consubstantiel, & de celui de θεοτόκος, d'une maniere qui ne permet pas de croire qu'il ait vécu qu'aprés les Conciles d'Ephese & de Calcedoine. [p.11.a.b.] ʼIl dit que l'Eglise celebre la naissance de N. S. le 25 de janvier, celle de S. Jean le 24 de juin, l'Annonciation de la S.te Vierge le 25 de mars, & le 2 de fevrier la Purification, qu'il appelle l'Apantese de N. S. Tout cela, mon Pere, estoit-il établi à Alexandrie lorsque S. Pierre en estoit Evesque? [p.13.a.] ʼIl semble mesme dire qu'il s'estoit déja passé un cycle de 532 ans depuis la Passion. Ainsi il n'aura écrit qu'aprés l'an 565. [Lami, p.363.] ʼQue si tout ce que vous voulez tirer de ce que le nom de Saint Pierre se lit à la teste de cette preface, c'est qu'il avoit fait quelque ouvrage sur la Pasque, je puis vous l'accorder sans craindre que vous en puissiez rien inferer contre moy. [Chr.pas.pt.1 33.p.28.] ʼM.r du Cange croit ce me semble que cette preface n'a esté faite qu'aprés Denys le Petit, c'est à dire dans le VI. siecle au plustost; & je ne pense pas mesme qu'il y ait preuve qu'elle soit si ancienne. Car si elle s'est trouvée dans un manuscrit avant la chronique d'Alexandrie, cela n'empesche pas qu'elle ne puisse estre plus nouvelle que cette chronique mesme, & en avoir tiré ce qu'on y trouve de conforme. Au moins je ne voy pas qu'elle y ait d'autre liaison, sinon qu'un copiste l'a mise à la teste.

Voilà surquoi est fondée l'autorité des trois passages que vous citez, c'est à dire sur un auteur dont on ne sçait

ni le temps, ni le lieu, ni le nom, ni la qualité, ni mesme, comme je croy, s'il estoit Catholique ou heretique. Je ne dirai point qu'il ait forgé vos passages, qu'il les ait raportez infidelement, qu'il ait pris les objections pour les conclusions. Je ne sçay rien de tout cela. Mais je sçay bien que c'est un moyen fort seur de se tromper, que de juger d'un auteur sur un passage ecarté; & que dés le VI. siecle on publioit déja beaucoup de faux écrits sous le nom des Peres. L'ouvrage de la Pasque attribué ici à S. Apollinaire, ne se trouve marqué nulle-part. Il est mesme fascheux qu'on soit reduit à excuser S. Hippolyte de n'avoir pas cité assez exactement l'Evangile.

Chr. pas. p. 6. c.

Lami, p. 366.

Que s'il y a de bonnes preuves que ces trois passages soient de ceux à qui on les attribuë, je ne dirai plus que tous les Peres sont contre vous, mais que nonobstant l'autorité de trois Peres tres considerables, la chose qu'ils nioient a paru si claire dans l'Evangile, que tout le monde a cru estre obligé de les abandonner, comme on a abandonné quelques autres points que les plus anciens Peres ont mis dans leurs écrits, lorsque les choses n'avoient pas encore esté si bien discutées. Je ne sçay si ce parti vous seroit plus avantageux que l'autre.

Avant que de quitter cet article, permettez moy de vous faire remarquer, que Mr du Cange dont vous faites un eloge à l'occasion de cette edition de la chronique d'Alexandrie, n'a point esté persuadé de tout ce qui se lit pour vostre opinion, soit dans cette chronique, soit dans la preface. Car il met nettement à la marge, *falsa sunt ista*. Je ne sçay s'il savoit sur cela vostre sentiment, & celui de quelques autres, quoiqu'il soit difficile qu'il l'ignorast.

p. 359.

Chr. pas. p. 5. a.

Je voudrois aussi vous demander, mon Pere, quelles sont les preuves de ce que vous dites, que S. Hippolyte est mort l'an 230, & S. Apollinaire en l'an 183. Je n'ay point trouvé l'année de leur mort, & je vous serai tres sincerement obligé, si je la puis apprendre de vous.

Lami, p. 365. 367.

TROISIEME PARTIE.

SUR LES DEUX PRISONS DE SAINT JEAN.

LXXIII.

Qu'on ne les peut fonder sur ce que J.C. a commencé à prescher dans la Galilée.

JE passe enfin, mon Pere, à la derniere partie de vostre ouvrage, qui regarde la double prison de S. Jean; & je vous parlerai de ce point d'une maniere differente de l'autre, non que j'y trouve plus de difficulté, mais parcequ'il n'est pas aussi important, & que je ne voy point qu'on en puisse tirer aucune consequence dangereuse. C'est un fait purement humain & ordinaire, qu'on ne doit point rejetter pour n'avoir point encore esté dit, & qu'on doit mesme recevoir en cas qu'on ne voie rien qui y soit contraire, & qu'il se trouve ou suffisamment fondé, ou necessaire, soit pour expliquer des endroits obscurs, soit pour en concilier d'autres qui semblent se contredire. Vous y avez l'avantage de le pouvoir soûtenir sans combatre ceux que nous honorons le plus dans l'Eglise: car je ne me souviens point que les Peres disent rien ni pour ni contre. S'ils ne parlent que d'une prison de S. Jean, c'est parcequ'ils n'ont pas ac-

coutumé d'avancer audelà de ce qu'ils trouvent dans l'Ecriture: & on n'en peut pas conclure que ce qu'ils n'ont pas dit ne soit pas.

Vous ne trouvez pas neanmoins la mesme facilité à l'égard de l'Evangile: Car vous avez contre vous ce qui y est dit, que *S. Jean n'avoit point encore esté mis en prison*, lorsque selon vous il y avoit déja esté mis. Vous pretendez qu'il en avoit esté tiré, & qu'ainsi on doit entendre cet endroit de la derniere prison, dont il ne sortit plus depuis. Je croy que cela peut estre, mais vous n'estes plus recevable à parler sans preuves, & sans des preuves assez fortes pour nous obliger d'abandonner le sens naturel de cet endroit. Vous ne manquez pas en effet d'alleguer bien des raisons: & il les faut examiner. Je commencerai par celle qui m'a paru la plus forte; & je parlerai ensuite des autres selon que je les rencontrerai dans vostre écrit.

Joan. 3. v. 24.

Ce qui m'y a le plus frapé, c'est ce que dit S. Matthieu, *Jesus commença deslors à prescher &c.* & ce qui est dans les Actes, que J. C. a commencé par la Galilée, comme les Juifs l'avoient déja dit à la Passion. Car cela donne quelque lieu de croire qu'il faut mettre avant la premiere Pasque ce que S. Matthieu, S. Marc, & S. Luc disent que J. C. fit dans la Galilée lorsqu'il eut appris la detention de Saint Jean: & cela ne se peut faire sans reconnoistre que S. Jean a esté deux fois en prison.

Matt. 4. v. 17. Act. 10. v. 37. Luc. 23. v. 5.

Mais aussi on ne le peut reconnoistre comme vous le remarquez fort bien, sans interrompre la suite des Evangiles de S. Marc & de S. Jean; sans dire que J. C. avoit déja S. Pierre & S. André pour disciples avant que d'aller du battesme au desert, quoique le Saint Esprit l'y ait aussi-tost poussé selon les termes de S. Marc, *statim expulit*; & sans separer de prés de deux mois la vocation de ces deux Apostres de celle de Saint Philippe, quoique l'Evangile dise que celle-ci arriva le lendemain de l'autre, *in crastinum*. Ce dernier sur tout me paroist une fascheuse extremité. Vous raportez plusieurs passages où le mot de *cras* ne marque point precisément le lendemain. Cependant je ne sçay comment tous ces passages portant avec eux leur lumiere & leur explication, hors peut-estre celui de l'ombre de Samuel à Saül, qui paroist plus difficile, & dont je parlerai en particulier; au lieu qu'en lisant dans S. Jean ce lendemain repeté trois fois de suite, il faut se faire une étrange violence pour y trouver autre chose que le lendemain.

Marc. 1. v. 12. Joan. 1. v. 43.

N'est-il pas plus aisé, mon Pere, de croire que quand S. Matthieu dit que J. C. commença à prescher aprés la detention de S. Jean, il se sert du terme de *commencer*, parceque c'estoit le commencement non de la predication de J. C, mais de ce que cet Evangeliste en vouloit dire? C'est ce me semble une expression fort naturelle, & fort commune aux historiens. S. Jean parlant de la guerison du fils d'un officier de Capharnaüm, se sert de ces termes, *Ce fut le second miracle que fit* JESUS *estant revenu de Judée en Galilée*. C'estoit selon vous & selon tous les autres, aprés son second retour, lorsque S. Jean Battiste estoit déja dans la prison d'Herode. Direz vous que c'estoit absolument son second miracle? Vous n'avez garde mesme de dire que c'estoit le second de ceux qu'il fit dans la Galilée. L'Evangile l'appelle donc le second par raport non à la chose, mais à sa narration. On peut aussi expliquer en cette maniere ce que le mesme Apostre dit de l'apparition de J. C. sur la mer de Galilée, que *c'estoit la troisieme fois qu'il s'apparoissoit*. Je pense qu'on trouveroit beaucoup d'exemples semblables.

4. v. 54. 21. v. 14.

Il est encore plus aisé de répondre à ce qui est dans S. Luc & dans les Actes, Que J. C. a commencé par la Galilée. Car quoique selon la Concorde de Mr Arnaud, nous n'ayons qu'un miracle de J. C. dans la Galilée avant sa premiere Pasque, il est aisé qu'il y en ait fait beaucoup d'autres : & l'autorité avec laquelle il chassa les marchans du Temple, donne quelque lieu de le croire ; quoiqu'il ne soit point necessaire de dire que ce sont ceux que S. Matthieu, S. Marc, & S. Luc, mettent aprés la prison de Saint Jean, estant certain que les Evangelistes en ont omis un fort grand nombre. Ainsi Mr Arnaud aura autant de facilité que vous à dire que c'est dans la Galilée que J. C. a commencé à paroistre & à enseigner, sans faire aucune violence aux paroles de S. Marc & de S. Jean.

Je ne sçay mesme s'il ne faudroit point prendre ces passages un peu plus grossierement. Car quoique N. S. ait paru d'abord dans la Galilée durant un mois ou environ, qu'il ait fait des miracles dans Jerusalem à sa premiere Pasque, qu'il ait passé ensuite quelque temps aux environs dans la campagne, qu'il y ait battizé, qu'il y ait fait des disciples, neanmoins l'idée que nous donne l'Evangile, est que son grand eclat fut proprement lorsqu'ensuite de cela il revint en Galilée, où il semble estre presque toujours demeuré jusqu'aux six derniers mois de sa vie, qu'il vint passer à Jerusalem & aux environs : car c'est ce qu'on appelloit plus proprement la Judée. C'est une pensée que je vous propose. Mais d'une maniere ou d'une autre, je ne croy point que de ce qu'il prescha d'abord dans la Galilée, vous en puissiez rien tirer de considerable pour vostre opinion.

Quand il y auroit en cela quelque difficulté, seroit-elle assez grande pour nous obliger à donner une interpretation si eloignée aux passages de Saint Jean, & à faire une violence ouverte à la suite & au texte de son premier chapitre? Je vous proteste sincerement, mon Pere, que je suis entré dans ce discours avec la disposition de reconnoistre qu'il y avoit de grandes difficultez en ce point, & que si vostre double prison de S. Jean ne me paroissoit pas assez fondée pour la soûtenir, à cause de ce triple lendemain que je ne saurois forcer, elle l'estoit neanmoins assez pour ne la pas rejetter. Mais je vous avoue que plus j'examine vos raisons & vous fondemens, moins ils me paroissent capables de persuader ceux qui ne veulent point s'eloigner du sens que l'Evangile nous presente, à moins qu'ils n'y soient forcez par des raisons claires & fortes. C'est la regle que vous nous donnez vous mesme en divers endroits de vostre ouvrage, & vous vous plaignez avec beaucoup de force de ce qu'on ne suit pas le sens que les paroles de S. Jean nous presentent d'abord sur la Pasque. J'aurai donc l'avantage de pouvoir estre au moins vostre disciple en quelque chose, si je ne le puis pas estre en tout.

Lami, p. 215.

LXXIV.

Ce n'est pas sans sujet qu'on vous conteste l'evidence de vos preuves, parceque la possibilité d'une chose ne suffit pas pour donner droit de l'avancer. Des preuves mediocres vous suffiroient peut-estre, si vous n'aviez rien contre vous. Mais le triple lendemain de S. Jean, sans parler de l'autre passage, & de celui de S. Marc, en demande de tres fortes, si mesme il peut permettre que l'on en ecoute aucune.

p. 388. l. 3.

LXXV.

Vous promettez beaucoup, mon Pere, de dire que la double prison leve

l. 29. p. 450.

toutes les contradictions apparentes de l'Evangile. Mais je n'entreprens pas de l'examiner. Je voudrois bien neanmoins que vous n'accusassiez pas ceux qui ne croient pas pouvoir suivre toujours l'ordre de S. Matthieu, de dire qu'il a renversé toutes choses. Voudriez vous qu'on vous fist le mesme reproche à l'égard de S. Marc & de S. Luc? Si c'est parceque S. Matthieu n'a raporté que ce qu'il a vu, vous savez ce qu'on vous a déja dit plusieurs fois sur cela. *V. ci-dessus* § 59, *& la note 8 sur Saint Jean Battiste*. Cet Apostre n'estoit pas mesme encore converti, ni selon la Concorde de Mr Arnaud, ni selon la vostre, lorsque N. S. revint en Galilée aprés la prison de S. Jean. Ainsi il n'en parle point sur ce qu'il a vu.

p. 388. l. 31. p. 445. 449.

LXXVI.

Quand les Juifs ont deputé à Saint Jean Battiste.

Vous pretendez prouver que les Juifs deputerent à S. Jean avant le battesme de N. S, parceque les Evangelistes raportent d'abord qu'il se declara le Precurseur du Messie, & puis parlent de ce battesme. Vous voyez assurément vous mesme, mon Pere, que cela est foible, estant ordinaire aux historiens sacrez & profanes de continuer leur matiere, sans s'attacher si exactement à l'ordre du temps. Pourquoi ne dira t-on pas encore qu'il s'est declaré de nouveau Precurseur, lorsque les deputez luy demanderent qui il estoit? Y a-t-il rien de plus naturel? Ce qu'il dit aux deputez, *Ipse est qui post me venturus est*, marque mesme qu'il avoit déja parlé du Messie qui devoit venir aprés luy.

p. 390. 391. — p. 391. l. 15. — Joan. 1. v. 27.

Mais, ajoutez vous, pourquoi dit-il encore que J. C. doit venir, puisqu'il avoit déja esté declaré le Messie à son battesme? Vous avez pu voir dans Jansenius, que c'est selon les Peres, que J. C. ne preschoit pas encore, qu'il ne battizoit pas, qu'il ne faisoit pas de miracles, en un mot qu'il se tenoit jusqu'alors dans l'état d'un simple particulier. Et cela paroist bien naturel. Vous dites que cette deputation venoit bien tard. C'estoit selon vous à la fin de decembre, selon les autres vers le milieu de fevrier. La difference n'est pas bien grande. Et dans tout le temps que J. C. a presché, les Juifs luy ont-ils envoyé des deputez?

Lami, p. 391. l. 25. — l. 31.

A ces conjectures vous en ajoutez d'autres qui me paroissent encore plus foibles. Et j'aurois peut-estre mieux fait pour vous & pour moy, de passer ces petites objections, qui tombent toutes si le triple lendemain subsiste. Assurément cet endroit est luy seul plus clair, plus formel, & plus decisif que tout le reste. Si S. Jean l'Evangeliste n'eust songé qu'à ne pas interrompre le fil de l'histoire, un *Aprés cela* ne luy eust pas esté fort difficile à trouver. Ne supposez donc pas, s'il vous plaist, qu'on ne peut point prendre à la rigueur le premier *lendemain* de S. Jean, pour vous donner le droit de dire la mesme chose du troisieme, qui est principalement en question. On soûtient sans hesiter, que vous ne l'avez point dutout prouvé.

p. 392. — p. 392. l. 27. — p. 393. l. 1. p. 394. l. 11. 18. &c.

LXXVII.

Je ne sçay si le *statim expulit* de S. Marc peut souffrir qu'on mette deux ou trois jours entre le battesme de N. S. & sa retraite dans le desert. Mais je croy qu'on peut encore moins mettre dans cet entretemps, comme vous faites, ce que S. Jean l'Evangeliste dit de la vocation de S. André & de Saint Pierre. Car je ne croy pas qu'on vous accorde que N. S. ait fait aucune action publique de Messie avant son jeûne.

l. 15.

LXXVIII.

S. Matthieu & S. Marc ne disent

p. 394. l. 5. p. 402. l. 25.

nulle-part que S. Jean avoit esté mis en prison lorsque N. S. sortit du desert. C'est une conclusion que vous tirez de leurs paroles: '& toute la question est de savoir si S. Jean l'Evangeliste & S. Marc mesme souffrent que vous la tiriez. 'Ce point est bien traité ce me semble par le P. Mauduit dans sa 7.e dissertation sur l'Evangile, aussi-bien que plusieurs autres de ceux qui regardent la double prison de Saint Jean. Neanmoins la question si les Juifs ont eu la volonté de mettre S. Jean en prison, & mesme de le faire mourir, ne merite pas ce me semble qu'on vous la conteste. Je ne m'arresterois pas non plus si fort à l'embaras qu'il remarque dans ce que vous dites, 'que si on ne met qu'une prison de S. Jean, ce Saint n'a parlé clairement de J. C. qu'aprés l'ambassade dont parle Saint Matthieu. C'est une pure broüillerie, que ceux qui sont engagez à écrire doivent encore plus excuser que les autres: & vous avez certainement voulu mettre que c'estoit avant cette ambassade.

p.397. Maud. t. 1. p. 570-573. p. 585. Lami, p. 429.

LXXIX.

Sur le mot de Cras.

p. 395. l. 9.

'Quelque sens que *mahar* puisse avoir en hebreu, S. Jean a écrit en grec pour estre entendu par les Grecs, suivant l'usage de la langue greque, & non de l'hebraique que peu de personnes ont sçeue dans l'Eglise. 'Si le syriaque signifie *le jour d'aprés*, mettez-le au lieu de *lendemain*; & j'en suis content.

l. 16.

Je ne repete point ce que je viens de dire sur la signification plus vague du mot de *Cras*. J'y ajoute que dans presque tous les exemples que vous en donnez il comprend audelà du lendemain, mais sans l'exclure; au lieu que dans S. Jean le sens du lendemain precis est absolument faux selon vous. Il faut d'ailleurs distinguer entre un auteur qui écrit naturellement ce qu'il pense, & un traducteur, qui souvent songe moins à exprimer le sens de son original, qu'à rendre ses mots par d'autres qui aient quelque chose de leur sens, & qui souvent en ont aussi un fort eloigné. Vous savez ce que c'est que *Peregrinari in fervore, Latuerunt angelis hospitio receptis*, & une infinité d'autres. Cela est inevitable aux plus habiles traducteurs: & c'est ce qui fait la necessité de lire les auteurs dans leur langue originale, quand on veut s'assurer de leur vray sens. Cela peut raisonnablement satisfaire sur ce que l'ombre de Samuel dit à Saül, *Cras eris mecum*, s'il est vray qu'il y ait preuve que Saül ne soit pas mort le lendemain, ou le jour d'aprés. Car cette parole ayant esté dite la nuit, le lendemain selon les Juifs, n'a commencé proprement qu'au soleil couché d'aprés cette nuit.

En un mot, puisqu'il s'agit ici d'un endroit de S. Jean tout historique, si Tite-Live aprés avoir fait l'histoire de la bataille de Cannes, m'avoit dit que le Consul Paul Emile mourut de ses blessures le lendemain du combat, & qu'il se trouva par de bonnes preuves que ce Consul n'est mort que deux mois aprés, je me plaindrois qu'il m'auroit trompé: & s'il avoit fait trois fois de suite la mesme chose; je le regarderois comme un auteur indigne de toute croyance. Je croy que vous en feriez de mesme. Cela est plus court & plus solide que tous les raisonnemens.

LXXX.

Si le retour de N. S. en Galilée pour les noces de Cana, est celui que Saint Matthieu & S. Marc mettent aprés la prison de S. Jean Battiste.

Joan. 1. v. 36. 43.

'Selon le sens ordinaire & naturel des paroles de S. Jean l'Evangeliste, N. S. aprés avoir vu S. Jean Battiste

sur le Jourdain, partit le lendemain pour retourner en Galilée, & se trouva trois jours aprés aux noces de Cana. On convient que c'estoit aprés le jeûne des quarante jours. D'autre part, S. Matthieu & S. Marc aprés avoir raporté sa retraite de quarante jours, disent qu'ayant appris que Saint Jean Battiste avoit esté mis en prison, il revint en Galilée. Ou ce sont donc deux retours differens; & c'est l'opinion commune; ou il faut avouer que le sens naturel de S. Jean l'Evangeliste n'est pas le veritable; & mettre au moins les quarante jours du jeûne entre ce qu'il raporte comme s'estant fait en trois ou quatre jours consecutifs: Et c'est ce que vous pretendez. On vient de voir que cela est ou tres difficile, ou impossible. Mais vous croyez avoir aussi des preuves que les trois Evangelistes parlent d'un mesme retour. Vous avouerez, mon Pere, qu'il faut que ces preuves soient aussi fortes, aussi formelles, & aussi claires, que la difficulté que vous avez à surmonter est grande, afin de mettre au moins les deux opinions en balance. Voyons donc si cela est. Cette discussion ennuyera un peu. Mais c'est le fond de vostre raisonnement & de toute vostre Harmonie: Et vous croiriez peut-estre avoir sujet de vous plaindre qu'on vous auroit jugé sans vous entendre, si on avoit passé un peu trop legerement sur vos principales preuves.

S. Jean dit qu'aprés les noces de Cana N. S. vint demeurer à Capharnaüm: & S. Matthieu dit la mesme chose aprés l'emprisonnement de S. Jean. Mais qu'en concluez vous s'il y a demeuré deux fois? Il y vint de Nazaret selon ces deux Evangelistes. Je le veux. Et qu'est-ce que cela vous servira encore? Vous n'avez pas mesme de preuve certaine qu'il ait esté à Nazaret dans le temps des noces de Cana: & vous n'ignorez pas que dans S. Matthieu *relictâ Nazaret*, est pour *neglectâ*, selon des interpretes fort habiles; comme s'il disoit qu'au lieu d'aller à Nazaret, ce qu'il devoit faire naturellement, puisque c'estoit sa patrie, il s'en alla à Capharnaüm. Ce sens n'a rien que de raisonnable & de naturel.

Vous dites que S. Matthieu marque que ce fust alors que J. C. commença de se manifester. Je ne voy pas qu'il le dise: mais il l'auroit pu, puisqu'effectivement J. C. parut bien davantage depuis son second retour en Galilée, & que Saint Matthieu a omis ce qu'il avoit fait auparavant. Que si vous entendez parler de ce qu'il dit que N. S. commença alors à prescher, cela a déja esté éclairci. Ce que vous dites de l'application que cet Apostre fait de la prophetie d'Isaïe à J. C, ne revient qu'à la mesme chose. Que si S. Jerome a raporté cette prophetie au premier miracle, comme il l'a pu faire tres raisonnablement, ce n'est pas à dire que S. Matthieu l'y ait raportée aussi. Et neanmoins il l'auroit pu faire en joignant ce miracle avec les autres que fit J. C. aprés son second retour. Car les Evangelistes ne sont point obligez de distinguer si fort les choses, lorsque cela n'est point necessaire. Il n'a pas mesme mis le mot de *primo tempore*, sur lequel je pense que vous voulez faire fort. Mais je ne dirai pas que c'est qu'il n'a pas voulu raporter la prophetie au premier temps de la predication de N. S. car je croy qu'il faut aller plus simplement, & ne point tant subtiliser.

Vous dites que si ce que S. Matthieu, S. Marc, & S. Luc, disent du retour de J. C. en Galilée, n'est arrivé que lorsqu'Herode eut mis Saint Jean en prison, N. S. n'aura commencé à prescher que plus d'une année aprés son battesme. Vous me pardonnerez,

a.v.1. Lami, p. 397. p. 398. Ibid. p. 402. p. 398. 399. p. 400.

Joan. c. 3. 4. mon Pere. 'Car selon S. Jean il avoit presché dans la Galilée, à Jerusalem, dans les environs, à Sicar. Mais il le fit avec plus d'eclat depuis que S. Jean eut esté arresté par Herode, & fut ainsi comme disparu poûr luy faire place. Je croy mesme que le meilleur est de mettre l'emprisonnement de S. Jean non pas 'un an aprés les noces de Cana, mais trois ou quatre mois aprés, vers le mois de may, en prenant pour une espece de proverbe ce que dit N. S, *Ne dites vous pas vous mesmes, que dans quatre mois la moisson viendra?* J'ay neanmoins suivi dans les Memoires l'opinion commune, qui tire de ces paroles qu'on estoit alors vers le mois de novembre ou de decembre; selon quoy S. Jean aura esté mis en prison au mois de novembre. Mais si l'on fait une seconde edition, je pourrai bien le changer.

Lami, p.450. l.12.

Je croy avoir répondu suffisamment à ce que vous objectez que N.S. prescha d'abord dans la Galilée.

p.400.

'De ce que S. Pierre fait commencer son ministere *aprés le battesme que Jean a presché*, 'vous en inferez que ce fut immediatement aprés que N. S. eut esté battizé. Cela ne me fait rien, comme vous voyez. Mais n'est-ce point plutost aprés que S. Jean eut cessé de prescher & de battizer, en l'entendant du grand eclat de la predication du Sauveur? La mesme difficulté se rencontre encore 'dans ce que dit aussi S. Pierre à l'election de Saint Matthias. Ce sens seroit contre vous, puisque vous mettez le plus grand eclat de la predication de J. C. dés le premier mois, & avant sa premiere Pasque. Mais je n'ay garde de vous presser par des passages dont le sens n'est pas clair & determiné. J'en ay assez sans cela,

Act.10. v.37.

Lami, p.400.

Act.1. v.22.

'Ce que vous dites des miracles qui avoient rendu J. C. celebre avant l'emprisonnement de S. Jean par Herode, n'empesche point qu'il ne l'ait encore esté depuis davantage. S. Luc dit que sa reputation eclata alors; mais il ne dit pas *'que ce ne fut qu'alors qu'elle eclata*. Je voy bien aussi que S. Matthieu dit que N. S. se choisit alors quelques disciples; mais je n'y trouve point *'que ce ne fut qu'alors qu'il s'en choisit*.

Lami, p.400. 401.

p.402. l.31.

l.26.

Voilà ce me semble, mon Pere, toutes les raisons que vous alleguez, pour montrér que le retour de J. C. en Galilée aprés l'emprisonnement de Saint Jean selon S. Matthieu, est le mesme que celui où se firent les noces de Cana. Au moins j'ay tasché de n'en oublier aucune. Trouvez vous qu'elles soient bien propres pour fonder, comme vous le pretendez, une preuve demonstrative? Je ne sçay pas si je me trompe: mais je ne craindrois pas de les appeller de simples conjectures, ou de foibles indices, qui pourroient faire pencher pour vostre opinion, s'il n'y avoit rien de contraire, mais qui ne la rendront jamais certaine, ni capable de nous faire faire violence à la narration de S. Jean l'Evangeliste. C'est encore quelque chose de ce que S. Augustin est contre vous, 'comme vous le reconnoissez, '& croit qu'il faut distinguer non deux prisons de S. Jean Battiste, mais deux retours de N. S. en Galilée. Au moins vous ne direz pas qu'il n'ait pas examiné la difficulté, ni qu'il n'ait pas esté capable de la resoudre.

p.400. l.7.

Aug. de cons. l.2.c.18.p.180.

LXXXI.

'On vous accordera tant que vous voudrez, mon Pere, que les Pontifes ont eu le dessein de mettre S. Jean en prison, qu'ils l'ont pu si Dieu l'a voulu permettre, qu'on le pourroit presumer, si on savoit simplement qu'il y a esté mis, & non par qui. Mais de tout cela on ne conclura jamais par les regles de l'histoire, qu'on puisse assurer

Lami, p. 404-415.

rer qu'ils l'y ont mis effectivement. 'Ils ont fait de luy ce qu'ils ont voulu, non par eux mesmes, puisque selon vous, le peuple les a obligez de le mettre en liberté, mais par Herode. 'Vous reconnoissez que c'est le sentiment commun des interpretes, & vous n'y opposez rien, si non qu'Herode l'eust bien fait mourir sans y estre poussé par personne. Cela empesche t-il que d'autres ne l'y aient poussé? 'Vous supposez que S. Jean estoit prisonnier hors de la jurisdiction d'Herode. Où le trouvez vous? Si le peuple l'a pu faire sortir de prison, n'aura t-il pas pu empescher aussi qu'on l'y mist? 'Vous nous fournissez mesme de fort bonnes raisons pour cela. Les Juifs n'ont jamais osé rien faire contre J.C. que quand l'heure en est venüe. Toutes les conjectures sont bien foibles, quand on adore un Dieu qui du ciel regle tout ce qui se fait sur la terre par des raisons bien differentes des nostres, & souvent par des ressorts qui nous sont incomprehensibles. 'Enfin vous vous reduisez à dire, que *s'ils ont fait ce qu'ils ont voulu, c'est seulement parce qu'ils suivoient leur passion sans égard aux desseins de Dieu qui leur avoit envoyé Jean &c.* C'est à dire, si je ne me trompe, qu'ils ont voulu luy faire toute sorte de mal, jusqu'à luy oster la vie; mais qu'ils n'ont fait effectivement que ce que Dieu leur à permis de faire. Je pense que par là vous abandonnez honnestement tout ce que vous en avez dit.

p.412-414. p.412-413. p.404-405. p.414.l.6. p.413.l.34.

LXXXII.

'Vous trouvez qu'il y a une liaison bien naturelle entre ces paroles de S. Matthieu: *Or Jesus ayant entendu dire que Jean avoit esté arresté &c.* & la tentation qui les precede. Ce qui est certain, c'est qu'il n'y a aucune dependance de l'un à l'autre, & que S. Matthieu auroit pu parler de la sorte sans nous tromper, quand Saint Jean n'auroit esté arresté que dix ans aprés la tentation: je dis mesme quand ç'auroit esté dix ans devant. Mais au moins les trois lendemains de S. Jean sont bien liez d'une autre maniere; & il n'y a rien ni devant ni aprés qui soit manifestement contraire au sens naturel que nous presentent ces termes. Il ne faut donc point exclure ce sens. 'Ce sont vos paroles; c'est vostre regle: & si vous voulez la suivre, mon Pere, nous sommes d'accord.

p.416.l.35. l.6.12.

LXXXIII.

'Ce qui vous fait dire que S. Jean fut mis en prison dans la Judée hors de la jurisdiction d'Herode, c'est qu'aprés son emprisonnement J. C. s'en alla dans la Galilée. Et quelle consequence y a t-il de l'un à l'autre? Il me vient d'autres raisons qui ont pu porter J.C. à retourner alors en Galilée: mais il vaut mieux abreger; & il me semble que tout cet endroit est suffisamment éclairci dans la note 9 sur S. Jean Battiste. Aprés tout, ce ne sont que des conjectures, ce qui est une matiere infinie pour disputer, & tres sterile pour prouver solidement.

p.419-410.

LXXXIX.

Situation de Bethsaïde.

La situation de Bethsaïde importe peu à nostre question, puisque vous convenez qu'elle appartenoit à Philippe, & qu'ainsi on ne le peut presumer de Capharnaüm, qui certainement en estoit proche. Mais je suis bien aise de reconnoistre que vous m'avez instruit sur ce point. Car je ne voy rien à répondre à ce que vous citez de Joseph, 'qu'elle estoit dans la Gaulanite, qui ce me semble ne passoit pas le Jourdain, & de Pline, 'quelle estoit sur la coste orientale du lac de Tiberiade. J'en demeure donc là, jusqu'à

p.423. Jos.bel.l.2.c.8.p.789.b. Plin.l.5.c.15.p.102.a.

ce que je voie quelque chose de plus clair & de plus certain.

Pour le passage de S.Marc, pardonnez moy si je ne le puis expliquer comme vous. 'Car le grec ne dit pas moins positivement que le latin & le françois, que N.S. obligea ses Apostres à prendre la barque pour aller vers Bethsaïde. Ainsi il faut reconnoistre que la mer estoit entre Bethsaïde, & le desert où il estoit, 'qui estoit neanmoins du territoire de Bethsaïde, comme nous l'apprenons de Saint Luc. Ce que je croy donc, c'est que Bethsaïde estoit à l'Orient à l'egard du Jourdain, sur la coste du lac qui tiroit du septentrion à l'Orient, & que le lac faisoit quelque avance vers l'Orient, peut-estre de deux ou trois lieuës de longueur, en sorte que le desert estoit de l'autre costé, non de tout le lac, mais de ce golfe, vers le midi. Par ce moyen il me semble que tout s'entend. 'Car pour ce que S.Jean dit que Bethsaïde estoit de la Galilée, cela peut s'accorder avec Joseph, 'si la Gaulanite estoit comprise dans la Galilée, comme vous le croyez. J'ay mis comme vous dans la ruine des Juifs, que Judas de Gamala dans la Gaulanite, estoit le mesme que Judas appellé le Galiléen par Gamaliel. Je trouve aussi assez d'apparence à ce que vous dites, que la coste orientale du lac est ce que l'Evangile appelle la Galilée des Gentils. Quand mesme on trouveroit que la jurisdiction de la Galilée ne passoit pas le Jourdain, cela n'empeschoit pas que l'usage du peuple ne l'étendist un peu plus loin.

Marc.6.v.45.

Luc.9.v.10.

Joan.12.v.21.

Lami, conc.p. 433.

'Vous doutez si Bethsaïde portoit déja le nom de Juliade du temps de N.S. Je pense que Joseph decide la question, 'lorsqu'il dit que Philippe luy donna ce nom à cause de Julie fille d'Auguste. C'estoit donc sous Auguste, & au plustard dés l'an 752 de Rome auquel arriva la disgrace de cette méchante femme. Ainsi il faut dire que Joseph avoit parlé moins exactement dans ses guerres des Juifs, où il semble ne mettre la construction de Juliade que sous Tibere.

p.432.

Jos.ant.l.18.c.3.p.618.g.

J'ay dit que Capharnaüm estoit proche de Bethsaïde, à cause de ce qu'on voit dans l'Evangile, 'que N.S. ayant envoyé ses Apostres vers Bethsaïde, 'aprés qu'il les eut rejoints, ils arriverent au rivage où ils vouloient aller, 'qui estoit celui de Genesaret, [a] & le lendemain le peuple le vint chercher à Capharnaüm, où il le trouva. 'Saint Jean dit mesme que les Apostres aborderent à Capharnaüm, *venerunt trans mare in Capharnaüm* : & il le dit avant que d'avoir raporté la tempeste, ce qui montre que leur dessein en partant estoit d'y aller. Ainsi il faut que Bethsaïde & Capharnaüm fussent sur le mesme rivage, & fort prés l'un de l'autre. Il me semble aussi qu'on place Capharnaüm à l'endroit où le Jourdain entre dans le lac. Ainsi elle pouvoit estre des Etats de Philippe, quand mesme ils eussent esté bornez par le Jourdain, ce que nous ne savons pas.

Marc.6.v.45.

Joan.6.v.21.

Marc.6.v.53.

a Joan.6.v.22.24.60.

v.17.

J'ay vu depuis peu une personne habile qui croit qu'il faut distinguer deux Bethsaïdes, l'une à l'Occident du lac de Genesaret qui est celle de l'Evangile, l'autre à l'Orient nommée Juliade par Philippe, à laquelle appartenoit le desert de Bethsaïde marqué par S. Luc. Il allegue pour cela la tradition des geographes, & de ceux du pays, qui montrent les restes de Bethsaïde à l'Occident du lac, avec S.Jerome qui l'autorise. 'Ce Pere dit que Bethsaïde est dans la Galilée sur le bord du lac: mais je ne sçay s'il dit nulle-part que ce fust à l'Occident. Je doute fort aussi qu'il faille beaucoup s'arrester à ce que disent ceux du pays, & mesme aux geographes, tous modernes.

Hier. loc.heb. p.276.c.

Mais enfin quand on n'auroit aucun sujet de croire que Capharnaüm fust à Philippe, comme je reconnois

qu'il n'y en a pas de certitude, vous savez, mon Pere, que ce n'est pas surquoi j'ay fait fond pour répondre à ce que vous dites que N.S. ne se seroit pas retiré dans le pays d'Herode, si c'estoit luy qui eust fait arrester S.Jean Battiste. Mais j'ay oublié une chose, qui me paroist considerable pour montrer que l'injustice de ce Prince à l'égard de S.Jean ne s'étendoit point jusqu'à J.C. 'C'est que s'imaginant qu'il estoit non pas l'ami de S.Jean, mais S.Jean mesme ressuscité, il songea non à le persecuter, mais à le voir, comme cela paroist encore par l'histoire de la Passion. 'Vous soutenez en effet en un endroit qu'Herode avoit plutost de l'estime pour luy que de la haine.

Matt. 14.v.2. Luc.9.v.9.

Lami.p.415.

'Vous pretendez montrer que Capharnaüm appartenoit à Herode, parceque N.S. qui y faisoit sa demeure ordinaire fut renvoyé à ce Prince, comme estant de sa jurisdiction. Trouvez vous que cela soit bien fort? On a pu regarder N.S. comme de la jurisdiction d'Herode sur cela seul qu'il estoit de Galilée, sans s'informer davantage, puisqu'Herode avoit le titre de Tetrarque de Galilée. Il ne se renfermoit pas dans Capharnaüm, mais alloit partout. Enfin il passoit toujours pour Nazaréen; & c'est le titre que Pilate luy fit donner à la croix.

p.424.

LXXXV.

Vous distinguez toujours une prison de S.Jean Battiste à Maqueronte, & une autre dans la Judée. Maqueronte n'estoit point dans la Judée, en la prenant pour la province & le gouvernement de Pilate. 'Si on y comprend, comme fait Pilate, la Galilée, & la Perée, c'est à dire tout ce qui appartenoit au grand Herode & à ses enfans; Maqueronte en estoit. Vous ne sauriez montrer que S.Jean ait esté prisonnier en un autre endroit.

p.425.

Plin.l.5.c.14. p.101.

LXXXVI.

'Vous pretendez faire une demonstration sur ce que S.Jean ne fut mis en prison qu'aprés la premiere Pasque. Je n'en examine point le reste. Il me suffit que vous la fondiez sur ce que vous ne voulez que trois Pasques dans la predication de N.S. C'est ce que Saint Irenée, Eusebe, S.Jerome, Theodoret entre les anciens, & comme je croy tous les plus habiles d'entre les modernes, ne vous accorderont pas. Peutestre qu'ils se trompent: mais vous n'avez rien de fort ni de certain à leur opposer. Vous vous engagez mesme par là à dire que N.S. n'a esté battizé que dans sa 34.[e] année; ce qui vous eloigne de plus en plus de la 30.[e] marquée par Saint Luc. Je n'ay que faire d'examiner si on ne peut pas mesme prouver la 4.[e] Pasque que vous contestez.

Lami.p.425. 427.

LXXXVII.

Temps de la deputation de S.Jean à J.C.

'Vous faites un grand discours sur les deputez que S.Jean envoya de sa prison à J.C, pour montrer que ce n'estoit point dans les prisons d'Herode qu'il estoit alors: tout cela fondé ce me semble sur ce que vous supposez que S.Jean doutoit veritablement si celui à qui il deputoit estoit le Messie. Je n'examine point si dans cette supposition mesme vostre raisonnement prouve quelque chose: car je vous avoue que cela ne me paroist pas. Mais avez vous pu vous dispenser de marquer au moins en un mot ce qui est si commun dans les anciens & dans les modernes, que S.Jean n'ignoroit nullement que celui dont on luy raportoit les miracles ne fust le Messie; mais que se voyant prés de sa mort, il se servit de cette adresse innocente pour le faire reconnoistre par ses disciples, afin de les detacher de luy, &

p.428.430.

de les attacher au Sauveur? Je voudrois bien aussi que vous n'eussiez point dit, 'que S.Jean ne savoit peut-estre pas que Jesus fils de Marie fust le Christ. Il l'avoit connu dans le ventre de sa mere; & il l'aura ignoré depuis? Il n'estoit au monde que pour l'annoncer. C'est autre chose pour le connoistre de visage, ou pour savoir si celui dont on luy raportoit les miracles, estoit celui sur qui il avoit vu descendre le S.Esprit. 'Encore n'y a-t-il pas moyen de douter de tout cela, depuis que S.Jean luy eut rendu publiquement témoignage, comme le P.Mauduit le montre fort bien. Mais quoy qu'il en soit, qui nous oblige d'entrer dans des discours si peu necessaires?

p.428.

Maud.ev.t.1. p.589.590.

Je ne veux pas oublier de remarquer, 'qu'aussi-tost aprés cette deputation N.S. se plaint du peu de fruit qu'on avoit tiré non seulement de la predication de S.Jean, mais de la sienne propre, & prononce des maledictions contre Corozain, Bethsaide, & Capharnaüm, parcequ'elles n'avoient pas fait penitence aprés tant de miracles qu'elles luy avoient vu faire. Trouvez vous, mon Pere, que cela convienne bien au premier mois de sa predication? Cependant cela est ainsi selon vous. 'Car vous mettez le battesme de N.S. le 6. de janvier, ou au moins vous ne rejettez pas cette opinion commune assez bien fondée; & vous mettez la premiere Pasque avant laquelle vous supposez que tout cela s'est passé, 'le 27 de mars, parceque ne donnant que trois Pasques à sa predication, vous avez esté obligé de dire que la premiere estoit celle de l'an 31. Aprés le battesme il faut mettre les 40 jours du jeûne, son retour au Jourdain, & de là en Galilée pour les noces de Cana, le temps qu'il fut sans doute à Nazaret pour en tirer sa famille, & la mener à Capharnaüm. Vous jugez aprés cela ce qui luy a pu rester de temps pour prescher en cette ville & dans les deux autres, avant que d'aller à Jerusalem pour Pasque. 'Au moins S. Jean dit qu'il ne fut alors que peu de jours à Capharnaüm, *non multis diebus*.

Matt.11.v. 16.24.

Lami,p.444.

p.100.444.

Joan.2.v.12.

LXXXVIII.

'Comme S.Marc met entre l'emprisonnement de S.Jean & sa mort, qu'Herode le craignoit, sachant que c'estoit un homme juste & saint qu'il avoit du respect pour luy, qu'il faisoit beaucoup de choses selon ses avis, & qu'il estoit bien aise de l'entendre; j'ay cru pouvoir dire qu'il l'honoroit mesme aprés l'avoir fait mettre en prison. Cela se peut confirmer par 'la tristesse où il se trouva lorsque Salomé luy demanda sa mort, '& par la pensée qu'il eut qu'il estoit ressuscité, & qu'il faisoit les miracles qu'on luy raportoit de J.C. 'Si l'on croit que j'ay eu tort, j'y consens.

Marc.6.v.20.

v.26.

v.14.

Lami,p.431.

Je veux bien encore avoir mal pris vostre pensée, en croyant que vous disiez dans vostre Harmonie qu'Herode gardoit ses thresors à Maqueronte. Voici vos termes, lorsque vous voulez montrer que S. Jean n'estoit pas prisonnier dans cette place. '*Macharus autem extra Judaam, non longè à finibus Arabum, quò facilè non pervenisset fama Domini. In arcem munitissimam, ubi reges suas, opes deponere solebant; credo non facilè aditum patuisse discipulis Joannis*. Il me semble que je les ay traduits assez mot à mot.

conc.p.101. 102.

LXXXIX.

'Quand j'ay douté si S. Jean estoit sorti de prison à condition de ne plus prescher dans la Judée, je n'ay pas dit *avec défense d'y prescher*. Ce sont deux choses bien differentes. Il n'est pas rare de voir les puissans faire telles défenses qu'il leur plaist aux Saints: & ceux-ci ceder ou ne ceder pas à ces défenses selon qu'ils jugent que l'or-

pas.p.432.

p. 433. dre de Dieu le demande, 'comme Saint Pierre & S. Jean dont vous proposez l'exemple, continuerent à prescher malgré la défense que les Pontifes leur en avoient faite. Mais je croy qu'il est fort rare de voir de grands Saints proposez par la Providence à l'Eglise comme des modeles d'une vertu & d'une generosité parfaite, accepter des conditions qui ont quelque chose de honteux, & qui peuvent donner des bornes à l'étenduë de leur vocation. C'est ce que j'ay cru que vous faisiez faire à S. Jean, 'lorsque vous dites de luy, *liberum dimissum fuisse, modò cederet Judaâ*. conc. p. 47.

X C.

Où estoit Ennon.

Vous avez raison, mon Pere, de dire que je n'ay pas jetté la vuë sur ce que vous dites d'Ennon à la fin de vostre Harmonie. Un autre moins moderé que vous m'auroit peut-estre accusé de mauvaise foy, ou au moins de negligence de n'avoir pas parcouru tout vostre livre; & je ne me défens pas tout à fait de cette derniere faute, vous estant obligé de me l'avoir pardonnée. Pour le fond, je vous avoue que j'aurois peu profité 'de ce que vous dites d'Ennon, parceque je n'y voy que des conjectures, sans aucun fondement positif. C'est pour quoi je ne voudrois pas 'que vous eussiez rejetté si absolument ce que vous dites que tout le monde fait, de mettre Ennon prés de Scythople, n'ayant rien de plus assuré à nous donner. Une opinion generale en ces matieres n'est pas une decision; mais elle merite neanmoins qu'on y ait égard. Que si celle-ci vient d'Eusebe dont Casaubon la cite, il faut avoir quelque chose de bien fort pour opposer à un auteur si savant, & qui estoit sur les lieux, en un temps où Ennon & Salim pouvoient subsister encore. Quelle consideration voulez vous que nous ayons aprés cela pour les Juifs du VI. & du XII. siecle? p. 429. 430. p. 429.

Pour savoir si Ennon estant à quelques lieuës audessous de Scythople, estoit de la Galilée, ou de la Samarie, ou de la Judée; je vous avoue sincerement que je n'en sçay rien, n'estant pas assez instruit de l'état & des bornes de ces pays. 'Ce que nous voyons dans les cartes porte à croire que c'estoit dans la Samarie. Mais comme vous le remarquez fort bien, il est difficile que S. Jean ait presché & battizé dans ce pays. 'Vous dites que Scythople bornoit la Galilée. Ennon n'en estoit donc pas, s'il estoit audessous de Scythople. Je ne voy point d'opposition entre les lieux où N. S. & Saint Jean battizoient, pour en tirer qu'ils n'estoient pas tous deux en Judée: & peut-estre que N. S. n'y avoit pas mesme de lieu arresté. Ainsi je pense qu'il vaut mieux demeurer avec plaisir, ou au moins avec humilité dans l'ignorance où Dieu nous condanne, selon cette parole de S. Augustin qui appaiseroit bien des disputes: '*Quod nescire Dominus nos voluit, libenter nesciamus*. pas. p. 433. conc. p. 425. Aug. B. Ef. 6. p. 22.

X C I.

La note 9 sur S. Jean Battiste répond à ce que 'vous dites pour suivre l'ordre de S. Matthieu & de S. Jean l'Evangeliste, plutost que celui de S. Marc & de S. Luc. Vous demandez par quel mystere S. Matthieu & S. Jean n'auroient pas gardé l'ordre du temps. C'est peut-estre pour nous apprendre à ne pas croire que l'Evangile nous soit donné simplement pour savoir l'histoire de ce qu'a fait N. S, à regarder ses Apostres moins comme témoins oculaires, que comme l'instrument de l'Esprit de Dieu qui n'a pas pour un seul ordre, & à ne pas trop estimer cette exactitude dans la chronologie & les autres petites choses qui ne nous Lami, p. 345-347.

conduiſent pas au ſalut. Je ne doute pas que des perſonnes ſpirituelles ne trouvaſſent bien des raiſons de ce deſordre apparent, qu'il faut que vous reconnoiſſiez dans S. Marc & dans S. Luc, & qui certainement n'eſt pas arrivé par hazard. Mais le plus court & le plus ſeur, c'eſt de connoiſtre noſtre foibleſſe, & de n'entreprendre pas de penetrer les raiſons de Dieu, qu'autant qu'il luy plaiſt de nous les decouvrir par ſes Saints. S'il eſt permis quelquefois de les rechercher, il faut que ce ſoit avec un cœur pur, comme les Peres le recommandent ſi ſouvent, & un eſprit calme & tranquille, eloigné des contentions & des diſputes.

XCII.

Je ne connois la Peyre que par ce que 'vous en dites; *Hic autor induxerat animum ut crederet hunc quem quiſque Evangeliſta ſequitur ordinem eſſe à Spiritu ſancto*; à quoy vous ajoutez *temerè ut opinor*, ce qui me paſſe. Si la Peyre a cru qu'il fuſt defendu de blaſmer l'ordre que chaque Evangeliſte a tenu, je croy encore qu'il a raiſon. S'il a pretendu qu'en reſpectant & en adorant cet ordre comme l'ouvrage de Dieu, 'on ne peut pas neanmoins le changer pour mettre les choſes dans l'ordre des temps, je vous accorde qu'il a tort.

conc. pr. p. 8. — paſ. p. 439.

XCIII.

Je vous demande pardon, mon Pere ſi je dis que je ne comprens pas pourquoi vous raiſonnez toujours comme s'il n'y avoit que l'ordre du temps qui fuſt bon. Il faut cependant que ce ne ſoit pas le ſeul digne de Dieu, puiſqu'il en a fait ſuivre un autre ou à deux Evangeliſtes, comme vous le croyez, ou peut-eſtre à tous les quatre. 'Vous reconnoiſſez vous meſme que S. Matthieu met le feſtin de Bethanie hors de ſon temps. Vous en rendez une raiſon qui me paroiſt bonne. Sommes nous pas obligez de croire que Dieu en a eu d'auſſi bonnes pour toutes les autres tranſpoſitions qu'il a fait faire, quoiqu'elles ne nous ſoient pas auſſi viſibles?

p. 445. 446.

'Vous demandez qui a plus de reſpect pour l'Ecriture, ou celui qui ſuppoſe que S. Matthieu a gardé l'ordre des temps, ou celui qui ſuppoſe le contraire. Je vous demande la meſme choſe ſur S. Marc & ſur S. Luc: & je vous répons hardiment pour vous & pour moy, que ce n'eſt ni l'un ni l'autre qui reſpecte plus l'Evangile, mais celui qui y regarde plus Dieu, & moins les hommes. '*Ce qui doit eſtre à la fin* eſt ce que le S. Eſprit y a fait mettre. Que ce ſoit dans l'ordre du temps ou non, cela n'importe. Je vous prie de vous ſouvenir de ce que vous avez ſans doute lu plus d'une fois ſur ce ſujet dans le livre de Saint Auguſtin *de conſenſu Evangeliſtarum*. Les extraits en ſont à la teſte de la Concorde de Mr Arnaud.

p. 445. l. 18. — l. 14.

XCIV.

Je ne vous dirai plus rien, mon Pere, ſur l'endroit où vous placez l'hiſtoire de la femme pechereſſe, 'puiſque vous conſentez à le changer. Pour ce qu'on voit dans voſtre Harmonie S. Matthieu appellé à l'apoſtolat avant qu'on ait entendu parler de ſa converſion, je n'examine point ſi cet Apoſtre a raporté ſa converſion en ſon propre temps. 'Saint Auguſtin croit que non. Mais ſans s'arreſter à cela, s'il l'a miſe, 'comme vous le croyez, dans le temps qu'elle arriva, il auroit donc falu ne pas mettre ſa vocation & celle des autres à l'apoſtolat à la teſte du ſermon ſur la montagne, comme en effet S. Matthieu ne l'y a pas miſe, ayant bien ſçeu eviter l'embaras faſcheux que l'on trouve dans voſtre Harmonie. Je n'examine point quelle raiſon S. Matthieu pourroit avoir eue de

p. 441. 442. — Aug. conſ. l. 2. c. 26. p. 183. 2. c. — Lami, p. 441.

raporter sa conversion hors de son temps. Ce sont des choses que je laisse à Dieu. Je me contente d'estre assuré que s'il l'a fait, comme cela est assez probable, il en a eu de bonnes raisons.

XCV.

p. 441. Je pense bien comme vous le dites, mon Pere, que ce point de la vocation de S. Matthieu n'a pas de liaison avec les deux prisons de S. Jean. Mais je ne p. 442. le voy pas de mesme de ce que vous mettez la premiere vocation de Saint Pierre & de S. André avant le jeûne, & de ce que vous la separez de celle de S. Philippe. Que s'il n'y a point de necessité de faire cette violence à S. Marc & à S. Jean, pourquoi donc la faites vous? C'est, dites vous, que sans cela on ne pourroit pas dire que S. Matthieu & S. Jean parlassent d'un mesme voyage de N. S. fait lorsque S. Jean estoit déja en prison. Voilà tout le fond de vostre Harmonie. Et je vous prie que des consequences si necessaires, mais si peu recevables, vous fassent au moins douter de vostre principe, pour l'examiner avec plus de soin. Je ne voy point qu'il remedie à aucun inconvenient des autres Concordes, (car ce n'en est pas un de croire que S. Matthieu ne suit pas plus l'ordre du temps que S. Luc,) & il en apporte p. 443. 444. de fort fascheux. Je n'examine point si tout ce que vous mettez avant la premiere Pasque a pu se faire en un mois de temps: Je vous ay marqué § 87, des choses qu'il est assurément difficile de mettre si-tost. Mais vous ne donnez guere de loisir durant ce mois à N. S. de faire quelque sejour à Capharnaüm.

XCVI.

Joan. 3. v. 22-24. 4. v. 1. Aprés que S. Jean l'Evangeliste a dit que N. S. & S. Jean battizoient en mesme temps, il ajoute dans la suite, *Jesus ayant donc sceu que les Pharisiens avoient appris qu'il faisoit plus de disciples, & battizoit plus de personnes que Jean &c.* Il faut sous entendre *que Jean n'en battizoit*, ou *n'en avoit battizé*. L'un & l'autre est egalement bon pour le texte. C'est par l'histoire qu'il faut voir si S. Jean battizoit encore, ou s'il ne battizoit plus. Tout ce qui precede nous le represente comme battizant encore. Mais il peut avoir cessé de battizer, & avoir esté arresté immediatement aprés. L'Evangile semble mesme nous l'avoir voulu marquer, lorsqu'aprés avoir dit qu'il battizoit à Ennon, il ajoute: *Car Jean n'avoit pas encore esté mis en prison.* (3. v. 23. 24.) Ce ne fut pas en un jour que N. S. fit plus de disciples que luy, qu'on en fit du bruit à Jerusalem, qu'on vint parler de ce bruit à N. S. Cela demande quelque espace de temps, durant lequel S. Jean aura pû aller reprendre Herode, s'il ne l'avoit fait auparavant, comme cela se peut, & aura esté arresté. En un mot S. Jean l'Evangeliste ne marquant point sa prison, nous laisse la liberté de la placer où nous le jugerons plus à propos. Qui peut donc trouver mauvais que nous la placions immediatement avant ces paroles, *Jesus ayant donc appris &c.* Et nous avons pour cela l'autorité claire & precise de S. Augustin, lorsqu'il examine cette question mesme. (Aug. conf. l. 2. c. 18. p. 180. 2. a.) Que si la prison se peut placer en cet endroit, indubitablement il faut entendre *que Jean n'en avoit battizé.*

C'est là l'unique preuve que vous alleguez [a] pour montrer que les choses sont renversées, l'Ecriture forcée, & mesme dementie absolument dans la Concorde de Mr Arnaud, la plus approuvée de toutes, & que par consequent toutes les autres ne sont pas supportables. (Lami, p. 445. 448. [a] p. 446. p. 447. 33.) Vous vous plaignez neanmoins encore en general, que cette Concorde passe du 4.e chapitre de S. (p. 449.)

Matthieu au 8.e, du 9.e au 12e, & puis du 12.e au 4.e Elle ne le fait pas sans en donner des raisons. Il falloit donc pour la condanner si severement, raporter ces raisons, & les refuter.

XCVII.

Conclusion de cette réponse.

Voilà, mon Pere, ce que j'ay cru vous devoir remarquer sur vostre nouvel ouvrage, & les raisons qui m'empeschent de me rendre à vos preuves, & à l'autorité que vostre pieté & vostre grande erudition vous ont si legitimement acquise. Je confesse tres volontiers que je vous suis beaucoup inferieur en l'un & en l'autre. Je me suis uniquement appliqué à l'étude des faits historiques des premiers siecles de l'Eglise, non par estime de cette étude, qui est audessous de beaucoup d'autres, mais par un certain engagement venu comme je croy de l'ordre de Dieu, qui distribuë à chacun ses dons & son emploi grand ou petit, selon qu'il luy plaist. Toute la connoissance que j'ay acquise de ces faits est fort mediocre : mais je puis dire avec verité, que hors cela je ne sçay rien. Si donc on juge de cette cause par le prejugé des personnes qui la soûtiennent, je suis en tres mauvais termes, à moins que d'autres ne viennent à mon secours. Mais j'espere qu'on pesera les raisons, & qu'on trouvera que celles que j'allegue ne sont point à mepriser. S'il ne s'agissoit que de la double prison de Saint Jean, quelque persuadé que je sois non seulement qu'elle n'est point necessaire pour éclaircir l'histoire, mais qu'elle force mesme trois endroits de l'Evangile, & qu'on ne doit point donner de disciples à N.S. avant son jeûne, j'aurois attendu le jugement que le public fera sur cela de vostre ouvrage, ou pour le suivre, ou au moins pour demeurer dans le silence. Mais je n'ay point cru le pouvoir garder sur l'autre point, voyant que les Peres Grecs & les Latins, & tous les interpretes jusqu'à nostre temps, ont cru le voir clairement dans l'Evangile. Vous savez, mon Pere, ce que je vous en ay dit dans la premiere partie : & il ne sera peut-estre pas mauvais d'en faire ici un abregé pour representer la chose d'une maniere plus vive & plus forte.

Il s'agit de savoir si N. S. mangea l'agneau pascal dans la derniere Cene qu'il fit le jeudi au soir veille de sa mort : & vous ne contestez pas qu'il ne l'ait mangé, si c'estoit alors le 15.e du mois ou de la lune : mais vous soûtenez qu'il ne l'a pas mangé, parceque le jeudi au soir n'estoit que le commencement du 14, en commençant les jours au soleil couché comme les Juifs. Toute la question est donc, si le jeudi aprés le soleil couché estoit le commencement du 14, comme vous le soûtenez, ou si c'estoit le commencement du 15e comme je pretens le prouver : & voici ma preuve.

JESUS CHRIST envoie de Bethanie, comme nous croyons tous deux, S. Pierre & S. Jean luy preparer à manger la Pasque dans une maison de Jerusalem. Ils la preparerent. *Et le soir estant venu*, disent S. Matthieu & S. Marc, *l'heure estant venüe*, dit S. Luc, J. C. vint avec ses Apostres, & se mit à table. Je demande si lorsque N. S. envoya S. Pierre & S. Jean, c'estoit avant le coucher du soleil, ou aprés. Je pense qu'il n'y a personne qui ne réponde que c'estoit auparavant. Et si ce l'estoit, j'ay prouvé ce que je voulois. Car lorsque S. Pierre & S. Jean furent envoyez, c'estoit le premier jour des Azymes, comme les trois Evangelistes le disent. On estoit donc dans le 14.e le jeudi avant le soleil couché. Car vous convenez, mon Pere,

Pere, que le premier des Azymes ne commençoit point avant le 14e. Donc le coucher du soleil estoit le commencement du 15e. Donc le temps de manger la Pasque estoit venu : Donc J. C. l'a mangée. Ne peut-on pas dire, mon Pere, que c'est là une demonstration claire & certaine, fondée sur l'autorité absoluë de l'Evangile?

La necessité de soutenir vostre systeme vous a obligé d'avancer contre cette clarté, que S. Pierre & S. Jean n'avoient esté envoyez qu'aprés le soleil couché, lorsque selon vous le 14 commençoit. Mais je croy vous avoir prouvé que cela est contre toutes nos idées.

Quand on vous avoueroit que les deux Apostres ont pu estre envoyez aprés le soleil couché, & ainsi à l'entrée du 14, cela vous seroit encore inutile, si le 14 de la lune ne concourt tout entier avec le premier des Azymes, puisque le premier des Azymes estoit venu quand ils furent envoyez. Or aprés ce que je vous ay dit sur Philon & sur Joseph, je ne crains pas d'assurer qu'à moins qu'on ne fasse une étrange violence à ces deux auteurs, qui sont decisifs en ce point, il faut dire selon l'un & l'autre, que le commencement du 14 n'estoit point du tout le premier des Azymes. Ainsi vostre unique solution est nulle, & ma preuve subsiste dans toute sa force.

J'ay encore ajouté dans la premiere partie, & dans la note 26 sur N. S, quelques autres preuves tirées aussi de l'Evangile, qui ne me paroissent pas moins claires & moins fortes : & je croy mesme pouvoir dire que ce sont celles qui ont le plus persuadé tout le monde. Car elles n'ont pas besoin d'emprunter d'ailleurs aucune lumiere ; & il ne faut que lire l'Evangile, pour voir que J.C. ayant envoyé preparer la Pasque au jour qu'elle s'immoloit, le souper qu'il fait ensuite est cette Pasque mesme ; & pour croire qu'il faisoit la Cene pascale lorsqu'il disoit qu'il avoit souhaité manger cette Pasque. J'ay peine à croire que ce qui a paru clair jusques ici, ne le paroisse pas de mesme à l'avenir, & cede à des difficultez qui telles qu'elles soient, n'ont point empesché qu'on n'ait toujours cru universellement que J. C. avoit achevé d'observer la loy par la Pasque ancienne, qui estoit pour les Juifs le sacrement de sa mort, avant que de commencer l'Evangile par l'institution de la Pasque nouvelle, qui sera pour nous le sacrement de sa mort jusques à la consommation des siecles.

J'ay plus de sujet que S. Paul de vous faire excuse, mon Pere, de vous avoir écrit ceci, & peut-estre avec un peu trop de liberté : mais si j'ay fait une folie, j'espere que vous me la pardonnerez, puisque c'est vous qui m'y contraignez. J'espere que vous me pardonnerez aussi s'il m'est echapé malgré moy quelque terme qui puisse blesser le respect que je vous dois. Vous savez ce que c'est que la necessité d'exprimer avec quelque force ce que l'on croy vray & important, & que la chaleur de la composition en nous attachant au fond des choses, ne permet pas d'examiner si fort les termes dont on se sert.

Je ne puis pas desavouer que ce ne me fust une grande joie d'apprendre que mes raisons vous eussent touché. Que si nous croyons devoir persister l'un & l'autre dans ce qui nous paroist vray, je supplie le Dieu de paix, de charité, & de verité, que pendant que nos paroles sont opposées les unes aux autres, nos cœurs & nos esprits demeurent parfaitement unis dans la paix & dans l'amour de la verité que nous cherchons tous deux

unanimement. Je l'espere de cette honnesteté, & de cette bonté qu'on m'a louée en vous, de cette moderation qui paroist dans tout vostre ouvrage, & encore plus de celui qui peut nous donner toutes choses, & en qui je veux estre pour le present & pour l'avenir,

MON REVEREND PERE,

Vostre tres humble & tres obeïssant serviteur, S. L. D. T.

ADDITION QU'ON A OUBLIE' D'INSERER DANS *cette seconde edition.*

P*Age* 24, *ligne* 16, & luy insulta &c. *mettez*, Il vouloit qu'il naquist de l'esprit : & personne ne naist de l'esprit s'il ne devient humble. Il rabat donc sa vanité. 'Il luy reproche "sa bestise, dit S. Chrysostome. a Il luy insulte comme à un ignorant, non pour paroistre audessus de luy, mais pour "piquer son orgueil. *Vous estes*, luy dit-il, *maistre en Israel*; *& vous ignorez ces choses* : comme s'il luy disoit, Prince superbe, connoissez que vous ne savez rien.

Chry. in Jo. h. 25. p. 163. b.
a Aug. p. 45. c.

ἄνοιαν.
exagitat.

[Comme c'estoit la charité aussi-bien que la verité qui parloit d'une maniere si forte, & que le Sauveur en l'humiliant au dehors, luy inspiroit au dedans la grace de l'humilité; Nicodeme ne s'offensa point de ce qu'il luy dit:] & il paroist par l'Evangile &c. *p.* 24, *lig.* 18.

Page 280, *lig. derniere*, l'an 15, *lisez* l'an 150.

CHRONOLOGIE,

OU ABREGÉ DES PRINCIPALES CHOSES qui regardent l'histoire ecclesiastique & civile, mises selon l'ordre des temps.

M marque ce qui est tiré des Memoires ecclesiastiques ; E ce qui est dans l'histoire des Empereurs.

Les pages ici citées du premier tome des Empereurs & du premier tome de l'histoire de l'Eglise, sont de la seconde edition.

L'an de Rome		L'an d'Auguste	Avant l'ere de J.C.
712.	*L'EMPEREUR Tibere naist le 16 de Novembre*, E.t.1.p.49.		42.
714.	*Herode est fait Roy de Judée par Antoine & Auguste sur la fin de l'année*, E.t.1.p.623.		40.
716.	*Livie epouse Octavien depuis appellé Auguste, & accouche de Drusus*, E.t.1.p.48.		38.
717.	*Herode prend Jerusalem sur Antigonus, qui est decapité*, E.t.1.p.623.		37.
723.	*C. Cæsar Octavianus III, & M. Valerius Messala Corvinus, Consuls.* *AUGUSTE gagne sur Antoine la bataille d'Actium le 2 de septembre, & devient par là maistre de l'Empire*, E.t.1.p.2. *C'est d'où nous contons les années d'Auguste, en les commençant au premier janvier precedent. Il regne ainsi 44 ans, 7 mois, & 19 jours, qui se reduisent à 44 ans moins 13 jours, en ne commençant qu'au 2 de septembre*, p. 45.	1.	31.
724.	*C. Cæsar Octavianus IV, & M. Licinius Crassus, Consuls.* *Antoine & Cleopatre se tuent au mois d'aoust : Auguste demeure maistre de l'Egypte*, E.t.1.p.2. *L'ere des Augustes en Egypte commence le 29 du mesme mois*, Ibid.	2.	30.
725.	*C. Cæsar Octavianus V, & Sextus Apuleius, Consuls.* *Le Senat fait fermer le temple de Janus, quoiqu'il y eust encore des troubles*, E.t.1.p.4. *Auguste triomphe à Rome durant trois jours au mois d'aoust*. p.2. *Il se resout par l'avis de Mecenas à conserver son autorité ; prend le titre d'Empereur*, p. 3, *& de pere de la patrie*, p. 17. *La statuë de la Victoire est posée dans la chambre Julienne le 28 d'aoust*, p. 2.	3.	29.
726.	*C. Cæsar Octavianus VI, & M. Vipsanius Agrippa II, Consuls.* *Auguste trouve 4 millions & 63 mille citoyens Romains*, E.t.1.p.4. *Il fait celebrer des jeux le 2 de septembre pour la bataille d'Actium, ce qui se continuë quelque temps tous les cinq ans*, Ibid.	4.	28.

Avant l'ere de J.C.	L'an d'Auguste		L'an de Rome
28.	4.	*M. Terentius Varro le plus habile des Romains, meurt âgé de prés de 90 ans*. Hier. chr. *Thebes en Egypte se revolte, & est entierement ruinée*, E.t.1.p.4.	726.
27.	5.	C. *Cæsar Octavianus VII, & M. Vipsanius Agrippa III, Consuls*. *L'ere des Augustes à Rome commence avec cette année*, E.t.1.p.5, *où Auguste se fit contraindre le 7 de janvier par le Senat & le peuple, à conserver l'autorité souveraine. Il partage les provinces entre luy & le Senat le 13 du mesme mois*, p.5; *& le 17, il reçoit le titre d'Auguste*, p.5. 15. *Pacuve Tribun du peuple se devoue à luy le 18*, p.19. *Des Rois qui regnoient alors*, p.13. *Auguste vient regler les Gaules, où il augmente l'Aquitaine*, p. 18.	727.
26.	6.	C. *Cæsar Augustus VIII, & T. Statilius Taurus II, Consuls*. *Auguste commence cette année & la suivante à Tarragone en Espagne. Il y fait la guerre aux Cantabres & aux Asturiens : Les Salasses dans le Piémont se revoltent & sont domptez l'année suivante*, E t.1.p.19.	728.
25.	7.	C. *Cæsar Augustus IX, & M. Junius Silanus, Consuls*. *Auguste reçoit à Tarragone une ambassade des Indes*, E. t.1. p.20. *Il reduit la Galacie & la Lycaonie en provinces aprés la mort du Roy Amyntas : fonde en Espagne la ville de Meride : donne la Mauritanie à Juba au lieu de la Numidie*, Ibid. *Marcellus neveu d'Auguste epouse Julie sa fille*, Ib. *Le temple de Janus est encore fermé pour neuf ans*, Ib. *Agrippa acheve à Rome le Pantheon*, Ib.	729.
24.	8.	C. *Cæsar Augustus X, & C. Norbanus Flaccus, Consuls*. *Auguste revient d'Espagne à Rome*, E.t.1.p.20. *Les Romains portent la guerre dans l'Arabie heureuse; en sont chassez par les maladies*, Ibid.	730.
23.	9.	C. *Cæsar Augustus XI, & Cn. Calpurnius Piso, Consuls*. *Les medecins sont dechargez des imposts à cause d'Antoine Musa, qui avoit gueri Auguste d'une grande maladie; & qui laissa peu aprés mourir Marcellus*, E.t.1.p.21. *Agrippa va en Orient*, Ibid. *La puissance du Tribunat est donnée pour toujours à Auguste le 27 de juin*, Ibid.	731.
22.	10.	*M. Claudius Marcellus Æserninus, & L. Arruntius, Consuls*. *Famine & peste à Rome*, E.t.1.p.21. *Auguste refuse les titres de Dictateur & de Censeur perpetuel; donne au peuple la Narbonoise & l'isle de Cypre; va en Sicile*, Ib. *Candace Reine d'Ethiopie fait quelques courses dans l'Egypte*, Ib. *La Biscaie & l'Asturie conquises par C. Furnius*, Ib.	732.

L'An de Rome	CHRONOLOGIE.	L'an d'Auguste.	Avant l'ere de J.C.
733.	*M. Lollius, & Q. Æmilius Lepidus, Consuls.* *Auguste rappelle Agrippa d'Orient, l'envoie gouverner Rome, luy fait epouser Julie*, E.t.1.p.21. *Il va de Sicile en Grece, & de là à Samos*, p.22.	11.	21.
734.	*M. Apuleius, & P. Silius Nerva, Consuls.* *Auguste va en Asie, oste la liberté à ceux de Cyzic, de Tyr, & de Sidon; fait Archelaüs Roy de la petite Armenie, & Mithridate de la Comagene*, E.t.1.p.22. *Phraate Roy des Parthes luy rend les drapeaux pris sur Crassus & Antoine*, Ibid. *Tibere établit Tigrane Roy de la grande Armenie au lieu d'Artaxias son frere tué par ses sujets*, Ib. *Seconde ambassade des Indiens à Auguste, Zarmare l'un d'eux se brule.* Ib. La S.te Vierge peut estre née vers ce temps-ci, *M.t.1.p.57.*	12.	20.
735.	*C. Sentius Saturninus, & L. Lucretius Vispalio, Consuls.* *Auguste revient à Rome*, E.t.1.p.22. *Agrippa dompte enfin les Cantabres*, Ib. *Virgile meurt à Brinde*, Hier.chr.	13.	19.
736.	*Cn. Cornelius Lentulus, & Publius Cornelius Lentulus Marcellinus, Consuls.* *Auguste fait des loix pour le mariage*, E.t.1.p.25.	14.	18.
737.	*C. Furnius, & C. Junius Silanus, Consuls.* *Auguste adopte Caius & Lucius fils d'Agrippa & de Julie, qui sont ensuite appellez Cesars: Il donne les jeux seculiers*, E.t.1.p.23.	51.	17.
738.	*L. Domitius Aenobarbus, & P. Cornelius Scipio, Consuls.* *Agrippa retourne en Orient*, E.t.1.p.23. *Les Allemans defont M. Lollius, & entrent dans les Gaules: Auguste y accourt aprés avoir fait Statilius Taurus premier Prefet de Rome*, Ib. S. Jacque le Mineur peut estre né vers ce temps-ci, *M.t.1.p.627.*	16.	16.
739.	*M. Drusus Libo, & L. Calpurnius Piso, Consuls.* *Drusus & Tibere domptent les Rhetes vers ce temps-ci*, E.t.1.p.24. *Il y avoit encore quelques guerres dans la Pannonie & dans la Thrace*, Ib. *Auguste rend la liberté à Cyzic, donne son nom à Paphos*, Ibid.	17.	15.
740.	*M. Licinius Crassus, & Cn. Cornelius Lentulus, Consuls.* *Les Alpes maritimes reduites en province*, E.t.1.p.24. *Beryte & Patres sont faites colonies*, Ibid. *Polemon Roy du Pont, se fait Roy de la Quersonese Taurique par l'autorité d'Auguste*, Ibid.	18.	14.

Avant l'ere de J.C.	L'an d'Auguste.		L'an de Rome
13.	19.	*Tib.Claudius Nero, & P.Quintilius Varus, Consuls.* *Auguste revenu à Rome fixe le temps de la milice à seize ans*, E.t.1.p.39. *Il est fait grand Pontife le 6 de mars aprés la mort de Lepidus Triumvir, & abolit quantité de livres de divinations*, p.24.	741.
12.	20.	*M.Valerius Messala Barbatus, & P.Sulpicius Quirinius, Consuls.* *Agrippa meurt en Campanie: Auguste en herite la Quersonese de Thrace*, E.t.1.p.25. *Il prend Tibere au lieu de luy pour l'aider*, p.25.56. *Celebre autel d'Auguste à Lion dedié le premier d'aoust*, p.25|M.t.3.p.597. *Tibere arreste la revolte des Pannoniens: Drusus passe le Rhein, fait alliance avec les Frisons*, E.t.1.p.25.	742.
11.	21.	*Paulus Fabius Maximus, & Q.Ælius Tubero, Consuls.* *Tibere fait la guerre en Pannonie, Drusus en Allemagne; & L.Piso en Thrace*, E.t.1.p.26.	743.
10.	22.	*Iülus Antonius, & Q.Fabius Maximus Africanus, Consuls.* *Tibere epouse Julie, en repudiant Agrippine mere de Drusus*, E.t.1.p.26.56. *Il va avec Auguste dans les Gaules, & de là en Pannonie* p.26. *La garde des registres est donnée aux Questeurs*, Ibid. *L'Empereur Claude fils de Drusus naist à Lion le premier d'aoust*, p.188.	744.
9.	23.	*Nero Claudius Drusus, & T.Quintius Crispinus, Consuls.* *Drusus frere de Tibere meurt en Allemagne le* 11 *de juillet*, E.t.1.p.26. *L'histoire de Tite-Live finit en ce temps-ci.* Sigon. in fast.p.333.	745.
8.	24.	*C.Marcius Censorinus, & C.Asinius Gallus, Consuls.* *Les Sicambres & une partie des Sueves domptez par Tibere se rendent à Auguste, qui les transporte dans les Gaules: Les Sicambres se tuent de depit, & leur nation est abolie.* E.t.1.p.27.28. *Auguste donne à Tibere le titre d'*Imperator, p.28.56. *Il acheve de regler le calendrier*, p.29, *& ferme le temple de Janus avant le 27 novembre, peut-estre pour douze ans*, Ibid. *Il trouve 4 millions 233 mille citoyens Romains*, Ibid. *Mecenas meurt*, p.29.30. *Et Horace le 27 de novembre*, p.28.	746.
7.	25.	*Tib.Claudius Nero II, & Cn. Calpurnius Piso II, Consuls.* *Tibere entre à Rome en triomphe le premier de janvier*, E.t.1.p.30. *Denys d'Alicarnasse commence son histoire Romaine*, Ib.	747.
6.	26.	*D.Lælius Balbus, & C. Antistius Vetus, Consuls.* *Auguste donne la puissance du Tribunat pour cinq ans à Tibere, qui neanmoins se retire à Rhode pour 7 ou 8 ans*, E.t.1.p.30.56. *Aretas succede à Obode Roy des Arabes Nabateens*, p.30. *L'Armenie se brouille: Artavasde ou Artabaze en est fait Roy vers ce temps*	748.

748. *ci par ordre d'Auguste, à la place de Tigrane, & est bien-tost chassé*, p.32.33. — **26.** — **6.**

L'Ange annonce à Zacarie la naissance de S. Jean Battiste vers le mois de septembre, *M.t.1. p.*84.

Quintilius Varus gouvernoit la Syrie dès l'automne après Sentius Saturninus, Ib.p.421.

L'AN DU MONDE 3999, SELON USSERIUS.

749. — **27.** — **5.**

C. Cæsar Augustus XII, & L. Cornelius Sylla, Consuls.

Auguste fait C. Cæsar son petit-fils Prince de la jeunesse, E.t.1.p.31.

Marie destinée à estre la mere de Dieu embrasse la virginité, *M.t.1.p.*58. epouse neanmoins S. Joseph, *p.*2.59.76, ferrurier ou plutost charpentier à Nazaret, *p.*479.

Le VERBE s'incarne dans la S.te Vierge le 25 de mars, *p.*2.60.

La Vierge visite aussi-tost Elizabet, & demeure trois mois chez elle, *p.*61. 85.86.

S. Jean naist le 24 de juin, *p.*86. L'Ange apparoist à S. Joseph &c.*p.*76.

Auguste fait faire un denombrement de tous les peuples soumis ou alliez à l'Empire, Ib.p.3.416.

L'Empereur Galba naist le 24 de decembre, E.t.1.p.342.617.

JESUS CHRIST naist à Bethléem dans une caverne le 25 de decembre, *M.t.1.p.*4.63.418.

750. — **28.** — **4.**

C. Calvisius Sabinus, & L. Passienus Rufus, Consuls.

JESUS CHRIST est circoncis le premier jour de l'an, *M.t.1.p.*5, est presenté au Temple le 2 de fevrier, *Ibid.* reporté à Bethléem, *p.*425, où il est adoré par les Mages, *p.*7.426, & va en Egypte, *p.*9.

Herode fait massacrer les Innocens à Bethléem & aux environs, *p.*10. On croit qu'il fit mourir en mesme temps Zacarie & qu'Elizabet femme de Zacarie fut obligée de cacher S. Jean dans le desert, *p.*88.

Herode fait mourir quelques Juifs le 12 de mars: La nuit suivante il y eut une eclipse de lune: Il depose Matthias grand Pontife, & met Joazar à sa place, E.t.1.p.409. *Il fait tuer Antipater son fils aisné, & meurt cinq jours aprés, quelques jours avant Pasque*, p.411.623.

Archelaüs qu'Herode avoit fait son successeur, va aprés Pasque demander la confirmation à Auguste, p.412. *Les Juifs demandent à estre unis à l'Empire*, p.416.

Sedition dans Jerusalem à la Pentecoste: Judas en excite une dans la Galilée, & d'autres en d'autres endroits: Quintilius Varus gouverneur de Syrie les appaise, p.413.414.415.

Auguste établit Archelaüs, Antipas, & Philippe, Tetrarques dans la Judée, p.31.416.

Archelaüs revenu en Judée fait Eleazar grand Pontife au lieu de Joazar son frere, & peu aprés Jesus fils de Sié au lieu d'Eleazar. Joazar est rétabli vers l'an 6 de J.C, p.416.

Apollone de Tyanes naist vers ce temps-ci, E.t.2.p.126.

J.C. revient en Judée avant l'an 6 de l'ere commune, *M.t.1.p.*11.

Avant l'ere de J.C.	L'An d'Auguste.		L'an de Rome
3.	29.	*L.Cornelius Lentulus, & M.Valerius Messalinus Consuls.*	751.
2.	30.	*C.Cesar Augustus XIII, & M.Plautius Silvanus, Consuls.* *Auguste fait L.Cesar Prince de la jeunesse*, E.t.1.p.31. *Les Armeniens chassent Artabaze leur Roy, elisent Tigrane soutenu par Phraate Roy des Parthes. Auguste envoie pour cela C.Cesar en Orient*, p.32. *Il connoist & publie l'infamie de Julie sa fille, & la relegue dans une isle*, Ib. On croit que S.Paul est né vers cette année, *M.t.1.p.541.*	752.
1.	31.	*Cossus Cornelius Lentulus, & L.Calpurnius Piso, Consuls.* *Artabaze Roy d'Armenie meurt: Tigrane abandonné des Parthes demande la couronne à Auguste, qui le renvoie à C.Cesar*, E.t.1.p.32.	753.
L'an du monde 4004. selon Usserius, & de l'ere commune de J.C. 1.	32.	*C Cæsar Augusti filius, & L.Æmilius Paulus, Consuls.* *C.Cesar fait la guerre hors de l'Empire; veut aller dans l'Arabie heureuse, mais ne la fait pas*, E.t.1.p.33.34. *Il s'allume une guerre en Allemagne, qui dure trois ans au moins*, p.34.	754.
2.	33.	*P.Vinicius, & P.Alfenius Varus, Consuls.* *C.Cesar & Phraate Roy des Parthes se voient sur l'Euphrate*, E.t.1.p.34. *Tibere revient de Rhode à Rome vers le mois de juillet*, p.34.58. *Lucius Cesar meurt à Marseille vers le 20 d'aoust*, p.34.	755.
3.	34.	*L. Ælius Lamia, & M.Servilius, Consuls.* *Caius Cesar fait Ariobarzane Roy d'Armenie*, E.t.1.p.34.	756.
4.	35.	*S.Ælius Catus, & C.Sentius Saturninus, Consuls.* *Caius Cesar meurt en Lycie le 21 de fevrier*, E.t.1.p.35. *Auguste adopte Tibere le 27 de juin, l'associe à la puissance du Tribunat, & luy fait adopter Germanicus*, p.35.58. *Il pardonne à Cinna, le designe Consul; refuse le titre de Seigneur*, p.36. *Les Parthes aprés la mort de Phraate, de Phraatace, & d'Orode, demandent vers ce temps-ci un Roy à Auguste, qui leur donne Vonone fils de Phraate*, p.37.593. S.Jean l'Evangeliste peut estre né 8 ans aprés nostre Seigneur, *M.t.1.p.* 607.	757.
5.	36.	*L.Valerius Messala Volæsus, & Cn. L.Cornelius Cinna Magnus. Consuls.* *Auguste étend le temps de la milice à vingt ans*, E.t.1.p.39.	758.
6.	37.	*M.Æmilius Lepidus, & L.Arruntius Consuls.* *Auguste fait un fond pour payer les troupes*, E.t.1.p.40. *Guerres en diverses provinces: Les deux Batons font revolter la Dalmacie & la Pannonie*, p.41.42.	759.

Grande

L'an de Rome	CHRONOLOGIE.	L'an d'Auguste	L'an de J.C.
759.	*Grande famine à Rome*, p.41. *Archelaüs est relegué à Vienne*; *la Judée reduite en province*, p.417| M.t. 1.p.13, *& Copone en est le premier Intendant ou Gouverneur*, E.t.1.p.417.	37.	6.
760.	***A. Licinius Nerva Silanus*, & *Q. Cæcilius Metellus Creticus*, *Consuls*.** *La famine continuë avec la guerre de Dalmacie, où Auguste envoie Germanicus*, E.t.1.p.41. *Quirinius fait le denombrement & l'estimation des biens dans la Judée : Judas le Galiléen s'y oppose, & forme la nouvelle secte des Zelateurs ou Assassins*, p.419. *Quirinus depose Joazar du pontificat, & le donne au celebre Ananus ou Anne*, Ibid.	38.	7.
761.	***M. Furius Camillus*, & *Sex. Nonius Quintilianus*, *Consuls*.** J. C. demeure dans le Temple à Pasque avec les docteurs, *M.t.1.p.* 12.84. S. Joseph meurt quelque temps aprés, avant l'an 30 de l'ere commune, *p.* 78. *Des Samaritains profanent le Temple à Pasque sous Copone*, E.t.1.p.420. *La guerre de Dalmacie finit enfin*, p.42.	39.	8.
762.	***Q. Sulpicius Camerinus*, & *C. Poppæus Sabinus*, *Consuls*.** *Etablissement de la loy Papia Poppæa contre le celibat*, E.t.1.p.42. *La guerre recommence en Dalmacie, & finit bien-tost*, Ibid. *Varus est défait en Allemagne par Arminius*, Ibid. *Ovide est relegué à Tomes en Scythie*, p.43. *L'Empereur Vespasien naist le* 17 *de novembre*, t.2.p.2.	40.	9.
763.	***P. Cornelius Dolabella*, & *C. Junius Silanus*, *Consuls*.** *Auguste envoie Tibere faire la guerre en Allemagne*, E.t.1.p.43. *M. Ambibucus est fait Intendant en Judée, peut-estre en l'an* 10 *de J. C*, p.420.	41.	10.
764.	***M. Æmilius Lepidus*, & *T. Statilius Taurus*, *Consuls*.**	42.	11.
765.	***Germanicus Cæsar*, & *C. Fonteius Capito*, *Consuls*.** *Caius Caligula successeur de Tibere, naist le* 31 *d'aoust*, E.t.1.p.133. *Tibere revenu d'Allemagne sur la fin de l'année, triomphe de la Dalmacie. Auguste l'avoit associé un peu auparavant au gouvernement de ses provinces*, p.43.594.	43.	12.
766.	***L. Munatius Plancus*, & *C. Silius Cæcina*, *Consuls*.** *La puissance du Tribunat est renouvellée à Tibere*, E. t. 1. p.44. *Auguste fait autoriser son Conseil par le Senat, pour gouverner tout de sa chambre*. Ibid. *Annius Rufus est fait Intendant de Judée, peut-estre en l'an* 13, p.420.	44.	13.

L'an de J.C.	L'an d'Auguste		L'an de Rome
14.	45. L'an de Tibere 1.	***Sex. Pompeius Magnus, & Sex. Apuleius, Consuls.*** *Auguste trouve 4 millions 137 mille citoyens Romains*, E.t.1.p.44. *Il meurt à Nole le 19 d'aoust*, p.45. *TIBERE luy succede*, p.60, *& regne 22 ans, 7 mois, & 7 jours, ou dix jours moins*, p.128.603. *Ses mœurs*, p.48. *Aussi-tost aprés la mort d'Auguste, Tibere fait tuer le jeune Agrippa*, p.60, *& bien-tost aprés il laisse mourir de faim à Rhege Julie sa femme fille d'Auguste*, p.63. *Sedition en Pannonie appaisée par l'eclipse de lune du 27 septembre, & suivie d'une autre dans la Germanie, qui s'appaise aussi*, Ibid. *Tibere oste au peuple l'election des magistrats, & la reserve à luy ou au Senat*, p.62.	767.
15.	1,2.	***Drusus Cæsar Tib. F, & C. Norbanus Flaccus, Consuls.*** *Germanicus fait la guerre en Allemagne*, E.t.1.p.64. *Tibere reçoit l'action de leze majesté*, Ibid. *reprime la licence des comediens*, p.66. *On fait des satyres sur la mesintelligence qui estoit entre luy & sa mere*, p.89. *A. Vitellius depuis Empereur, naist le 7 ou le 24 de septembre*, p.367.620. *Valerius Gratus est fait gouverneur de Judée en l'an 15 ou 16 de J.C, jusqu'en 26 ou 27*, p.420. *Au lieu d'Ananus il fait grand Pontife Ismael fils de Fabei, puis Eleazar fils d'Ananus, puis Simon fils de Camith, qui tous trois ne le furent qu'un an chacun*, Ibid.	768.
16.	2,3.	***Statilius Sisenna Taurus, & L. Scribonius Libo, Consuls.*** *Vonone est depouillé par Artabane de la couronne des Parthes, & puis de celle d'Armenie*, E.t.1.p.66.67. *Germanicus remporte de grands avantages dans l'Allemagne, fait naufrage au retour: Tibere le rappelle*, p.67. *Les astrologues sont chassez d'Italie &c.* Ibid. *Clement esclave du jeune Agrippa se fait passer pour son maistre, & est puni*, p.68.	769.
17.	3,4.	***C. Cæcilius Rufus, & L. Pomponius Flaccus, Consuls.*** *Germanicus triomphe de l'Allemagne le 26 de may*, E.t.1.p.68. *Archelaüs Roy de Cappadoce depuis 50 ans, est cité à Rome comme un criminel: Il y meurt, & la Cappadoce est reduite en province. Mazaca sa capitale prend le nom de Cesarée*, p.68.69. *Antiochus Roy de Comagene, & Philopator Roy de Cilicie, meurent cette année*, p.69. *Grand tremblement de terre en Asie*, Ibid. *Les Juifs demandent diminution des imposts: Tibere les renvoie à Germanicus*, p.420, *qui part pour aller en Orient: & Drusus fils de Tibere va en Illyrie*, p.69. *Les Querusques commandez par Arminius battent Marobode Roy des Marcomans, des Sueves, & des Lombars*. Ibid.	770.

L'an de Rome		L'an de Tibere	L'an de J.C.
770.	*Tacfarinas trouble l'Afrique, est défait par Furius Camillus en* 17, *ou en* 19, Ibid.	3,4.	17.
771.	***Tiberius Augustus III, & Germanicus Cæsar II, Consuls.*** *Sejan Prefet des Pretoriens les rassemble tous vers ce temps-ci dans un camp auprés de Rome*, E.t.1.p.95. *Germanicus sur la fin de l'année donne la couronne d'Armenie à Zenon Artaxias fils de Polemon Roy du Pont*, p.67.70, *reduit la Comagene & la Cappadoce en provinces*, p.68.70. *Strabon écrivoit en ce temps-ci son quatrieme livre*, p.131.	4,5.	18.
772.	***M. Junius Silanus, & L. Norbanus Balbus, Consuls.*** *Herode Antipas enleve vers ce temps-ci Herodiade à Herode Philippe son frere, en revenant de Rome*, M.t.1.p.96. *Marobode trop puissant Roy des Sueves est chassé de ses Etats, & vient passer ses* 18 *dernieres années à Ravenne*, E.t.1.p.72. *Vannius Quade est fait Roy des Sueves par Tibere, & regne* 30 *ans*, Ibid. *Arminius est tué quelque temps aprés par les siens*, p.73. *Cotys Roy d'une partie de la Thrace, est tué aussi par Rhescuporis son oncle, qui en est puni. La Thrace est partagée entre Rhœmetalce fils de Rhescuporis, & les enfans de Cotys*, Ibid. *Le* 8 *juillet il se fait une nouvelle isle prés de Delos*, Ibid. *Le Senat défend à Rome les superstitions des Egyptiens, & la religion des Juifs. Les derniers sont chassez de Rome*, p.73.420.598. *La prostitution est punie du bannissement dans les femmes de qualité*, p.73. *Germanicus au retour d'Egypte est empoisonné par Pison, & meurt à Daphné vers la fin de l'année*, p.71. *Ses neuf enfans*, p.72. *Liville femme de Drusus accouche de deux jumeaux, Tibere & un autre*, p.79. *Joseph Caïphe est fait grand Pontife des Juifs par Gratus, peut-estre dés l'an* 19 *de J.C, & en* 27 *au plustard*. p.420.	5,6.	19.
773.	***M. Valerius Messalinus, & M. Aurelius Cotta, Consuls.*** *La mort de Germanicus vengée sur Pison*, E.t.1.p.74. *Drusus fils de Claude est fiancé à la fille de Sejan, mais il meurt avant le mariage, etoufé par une poire*, Ibid. *Les Rabins font un Gamaliel chef de leurs synagogues depuis cette année jusqu'en* 52, M.t.2.p.469.	6,7.	20.
774.	***Tiberius Augustus IV, & Drusus Cæsar II, Consuls.*** *Tibere se retire en Campanie au commencement de l'année*, E.t.1.p.75. *Revoltes dans la Thrace & dans les Gaules bien-tost appaisées*, p.75.76. *Le poete Lutorius Priscus est condanné à mort*, p.76, *A son occasion le Senat donne un arrest celebre pour surseoir de dix jours la mort des condannez*, p.76.77.	7,8.	21.

L'an de J.C.	L'an de Tibere		L'an de Rome
21.	7,8.	L'es actes de la Passion de J.C. publiez dans le IV. siecle par les payens, estoient datez de cette année, p.77.	774.
22.	8,9.	*C. Sulpicius Galba, & D. Haterius Agrippa, Consuls.* *Tibere associe Drusus son fils à la puissance du Tribunat*, E. t.1. p.77. *Il retranche une partie des asyles*, p.78. *La maladie de Livie sa mere le fait revenir à Rome*, Ibid. *Tacfarinas qui menaçoit Tibere, est défait par Blæsus, qui fut le dernier particulier salué* Imperator, Ibid.	775.
23.	9,10.	*C. Asinius Pollio, & C. Antistius Vetus, Consuls.* *Liville corrompuë par Sejan empoisonne Drusus son mari*, E. t.1. p.79.98.99. *Le gouvernement de Tibere devient ensuite plus tyrannique*, p.80. *Il se laisse bastir un temple à Smirne*, Ibid. *Il fait mourir vers ce temps-ci un fort habile architecte, qui avoit le secret de rejoindre le verre cassé, & de le rendre maniable*, Ibid. *Les comediens sont chassez de Rome & de l'Italie*, Ibid. *Agrippa depuis Roy des Juifs, quitte Rome noyé de dettes, & vient mendier sa vie en Judée durant* 13 *ans*, p.426.427.	776.
24.	10,11.	*Serg. Cornelius Cethegus, & L. Visellius Varro, Consuls.* *Tacfarinas qui troubloit l'Afrique depuis sept ans, est tué par Dolabella, assisté de Ptolemée Roy de Mauritanie*, E. t.1. p.81. *Des esclaves & des paysans se soulevent en Italie, & sont punis*, p.82. *Q. Vibius Serenus Proconsul d'Espagne, est condanné sur les calomnies de son fils*, Ibid. *Tibere fait solenniser la fin de sa dixieme année*, p.83.	777.
25.	11,12.	*Cossus Cornelius Lentulus, & M. Asinius Agrippa, Consuls.* *A. Cremutius Cordus perd la vie pour avoir parlé & écrit avec sincerité*, E. t.1. p.84. *La ville de Cyzic perd sa liberté*, Ibid. *Il y eut vers ce temps-ci une famine & une sedition à Aspende en Pamphylie*, t. 2. p.126.	778.
26.	12,13.	*Cn. Lentulus Getulicus, & C. Calvisius Sabinus, Consuls.* *Poppæus Sabinus défait en l'an* 25 *ou* 26, *quelques Thraces soulevez*, E. t.1. p.84. *Tibere quitte Rome, & n'y revient plus*, p.84.98. *Il est presque accablé par la chute d'une grote*, p.99. *Ponce Pilate vient gouverner la Judée au lieu de Gratus, en* 26 *ou* 27, *& y demeure dix ans*, M. t.1. p.14. *Il trouble le pays par sa mauvaise conduite*, E. t.1. p.421.	779.
27.	13,14.	*M. Licinius Crassus, & L. Cornelius Piso, Consuls.* *Tibere se retire en l'isle de Caprée*, E. t.1. p.84, *fait donner des gardes à*	780.

L'an de Rome	CHRONOLOGIE.	L'an de Tibere	L'an de J.C.
780.	*Agrippine veuve de Germanicus, & à Neron leur fils aisné*, p.92. *Un amphitheatre tombe à Fidene auprés de Rome, tuë 20 mille personnes, & on blesse 30 mille autres*, p.85. *Grand embrasement à Rome*, p.85. 86.	13,14.	27.
781.	*Appius Junius Silanus, & P Silius Nerva, Consuls.* *Titius Sabinus trahi par des fourbes, est condanné le premier jour de l'an*, E. t.1. p.86. *Les Frisons se revoltent & defont L. Apronius*, p.87.88. *Tibere & Sejan se laissent voir sur les costes de la Campanie*, p.99. *Julie petite-fille d'Auguste meurt bannie dans une isle*, p.35. *Agrippa fille de Germanicus epouse Cn. Domitius pere de Neron*, p.87.	14,15.	28.
782.	*L. Rubellius Geminus, & C. Fufius Geminus, Consuls.* S. Jean commence à prescher la penitence & à battizer en l'an 15 de Tibere, *M. t.1. p.13.89.* *Livie mere de Tibere meurt cette année*, E. t.1. p.88. *Agrippine veuve de Germanicus, & ses enfans Neron & Drusus, sont condannez par le Senat, & bannis*, p.90.94. *Cn. Lentulus Getulicus vient commander pour dix ans dans la haute Germanie*, p.94.	15,16.	29.
783.	*L. Cassius Longinus, & M. Vinicius, Consuls.* *C. Cassius Longinus celebre jurisconsulte est subrogé*, E. t.1. p.95. J.C. est battizé le 6 de janvier, comme on croit, *M. t.1. p.14.15.92.434.* va ensuite dans le desert &c. *p.* 15. S. Jean Battiste annonce sa venuë, declare qu'il est l'Agneau de Dieu, *p.93.* S. André, S. Pierre, S. Philippe, & Nathanael, commencent aussi-tost à le suivre, *p.13*, & S. André le premier, *p.317.* J.C. change l'eau en vin à Cana vers la fin de fevrier, *p.434.* Saint Pierre & S. André y pouvoient estre avec luy, *p.318.* Il établit sa mere à Capharnaüm, puis va à Jerusalem pour Pasque, *p.17.66*, instruit Nicodeme, *p.17.* battize aux environs de Jerusalem; les disciples de S. Jean en murmurent &c. *p.95.* *Tibere fait manger Asinius Gallus à sa table, durant qu'il le fait condanner à la mort par le Senat*, E. t.1. p.113. *La grandeur de Sejan luy devient enfin suspecte*, p.97.100. *Quel estoit ce ministre*, p.95. S. Jean Battiste reprend l'inceste d'Herode Antipas, & est arresté vers novembre, ou p.e. dés l'été, *M. t.1. p. 96.436.487.* J.C. revient alors dans la Galilée, où S. Pierre, S. André, S. Jacque, & S. Jean, s'attachent tout à fait à luy, *p.18. 109.506.* *Patercule acheve son histoire sur la fin de l'année*, E. t.1. p.95. *Quarante ans avant la ruine de Jerusalem, les Romains ostent aux Juifs le droit de punir de mort*, p.424. M. t.1. p.33.	16,17.	30.
784.	*Tiberius Cæsar V, & L. Ælius Sejanus, Consuls.* J.C. appelle S. Matthieu, *M. t.1. p.389*, & choisit ses douze Apostres aprés	17,18.	31.

L'an de J.C.	L'an de Tibere		L'an de Rome
31.	17,18.	Pasque, *p.29.* Il reçoit la penitence de la femme pechereſſe, *t.1.p.29*, ne connoiſt pour mere & pour freres que ceux qui pratiquent ſa parole, *t.1.p.65*, loüe S. Jean Battiſte qui luy avoit envoyé ſes diſciples, *p.98*. *Tibere fait mourir Neron fils de Germanicus vers le milieu de l'année*, E.t.1.p.94.102, *& commence à elever Caius frere de Neron*, p.102.154. *Sejan Conſul, adoré, & prés à eſtre declaré Empereur, eſt arreſté le 17 d'octobre, & executé le jour meſme, avec ſes enfans & ſes amis*, p.102.107. *Le poëte L. Pomponius Secundus, qui venoit d'eſtre Conſul cette année meſme, eſt mis en priſon, & y demeure ſept ans*, p.106. *Apicata femme de Sejan ſe tuë aprés avoir revelé l'empoiſonnement de Druſus fils de Tibere par Liville, qui eſt punie avec bien d'autres*, p.107. *Aprés la mort de Sejan Tibere écrit en faveur des Juifs*. p.421. S.Jean Battiſte eſt decapité vers la fin de cette année, ou peu aprés, *M.t.1.p.98*.	784.
32.	18,19.	*Cn. Domitius Aenobarbus, & M. Furius Camillus Scribonianus, Conſuls.* *Nerva depuis Empereur naiſt le 17 de mars*, E.t.2.p.139. J.C. envoie ſes Apoſtres preſcher l'Evangile, *M.t.1.p.23.* Avec cinq pains il nourrit cinq mille perſonnes vers Paſque, *Ibid.* marche ſur la mer, & y fait marcher S. Pierre, *p.24.111*, preſche ſur l'Eucariſtie &c. *p.24.* Il eſt preſque abandonné de tout le monde à Capharnaüm, mais non des Apoſtres, *p.24.112.* Il paſſe Paſque dans la Galilée, *p.23*. *Othon depuis Empereur naiſt le 28 d'avril*, E.t.1.p.355. *Tibere dans le comble de la puiſſance & des plaiſirs avoue qu'il eſt miſerable*, p.109. *M. Terentius accuſé comme ami de Sejan, ſe ſauve en l'avouant*, Ibid. *Piſon Prefet de Rome meurt cette année, Lamia luy ſuccede*, p. 111. Aprés Paſque S. Pierre reconnoiſt JESUS pour le Chriſt & le Fils de Dieu; mais ne veut pas qu'il ſouffre la croix &c. *M.t.1.p.25.112.* J.C. ſe transfigure huit jours aprés ſur le Thabor &c. *Ibid.* paye le tribut au Temple, mais en Dieu, *p.25.112.507.* L'Apoſtre S. Jean empeſche un homme de chaſſer les demons au nom de J.C, *p.332*, veut faire deſcendre le feu du ciel, *p.326.* Luy & S. Jacque demandent la droite & la gauche de J.C, *Ibid.* *Famine à Rome*, E.t.1.p.111. *Caſſius Severus ſatyrique banni depuis 25 ans, meurt dans la derniere miſere*, p.111. *Valere Maxime écrit peu aprés la mort de Sejan*, p.130. *Pilate tuë quelques Galiléens*, p.424. *Philippe le Tetrarque epouſe vers ce temps-ci Salomé la danſeuſe ſa niece*, M.t.1.p.101. J.C. quitte la Galilée vers le mois d'octobre, *M.t.1.p.25*, ſuivi par S.te Madeleine, *t.2.p.29.* Il choiſit les 72 Diſciples, *t.1.p.25.* Il écrit, à ce qu'on pretend, à Abgare Roy d'Oſrhoene, qui l'avoit prié de venir à Edeſſe pour le guerir, *p.361.*	785.

786. | 19,20. | 33.

Serv. ou *L. Sulpicius Galba , & L. Cornelius Sylla Felix , Consuls .*

L. Salvius Otho pere de l'Empereur Othon, succede à Galba dans le Consulat, E.t.1.p.111.

J.C. ressuscite Lazare, *M.t.1.p.* 28|*t.2.p.*32. Il se trouve six jours avant sa mort à un festin chez Simon le lepreux avec Lazare & ses sœurs, *t.1.p.* 28 *t.2.p.*32. Il entre à Jerusalem le dimanche 29 de mars, *t.1.p.*28.

S. Pierre & S. Jean luy preparent le jeudi deux d'avril sa derniere Pasque, *t.1.p.*29.113, qui ne se fit pas chez S. Jean, *p.*332. 444.600. Il y mange l'agneau pascal, *p.*437. S. Jean y repose sur sa poitrine, *p.*29. 531.332.

J.C. est pris la nuit suivante, *p.*31, reprend S. Pierre qui avoit tiré l'épée pour le defendre, *p.*31.114. Cet Apostre le renonce trois fois avant l'heure du chant du coq &c. *p.*114.507.

J.C. est condanné par Pilate &c. & attaché à la croix, *p.* 33. *&c.* où il donne la Vierge pour mere à S. Jean, *p.*68.333. Madeleine y estoit presente, & demeure auprés de la croix jusqu'aprés la mort de J.C, *t.2.p.*29. Il meurt pour sauver les hommes le vendredi 3 d'avril, aprés avoir accompli ce qui avoit esté predit de luy, *t.1.p.*46. Il est embaumé & enseveli, *p.*48. 80| *t.* 2. *p.*24.

Il ressuscite le dimanche 5 d'avril &c. *t.1.p.*49. Sainte Madeleine vient pour embaumer son corps, & ne l'ayant point trouvé, elle en avertit S. Pierre & S. Jean, *t.2.p.*30. Ils viennent au tombeau, & le trouvant vide, ils s'en retournent, *t.1.p.*50.115. Sainte Madeleine y demeure, & merite de voir la premiere J.C. dés le matin de sa resurrection, *t.2.p.*30. Il se montre le mesme jour à S. Pierre, *t.1.p.*51.116, se fait connoistre à Cleophas dans Emmaüs, *p.*51. 368, apparoist aux Apostres assemblez en un mesme lieu, *p.* 51, & huit jours aprés pour S. Thomas, *p.*51.355. Ses disciples vont en Galilée pour le voir, *p.*52. Il ordonne quelques jours aprés à S. Pierre de paistre ses brebis, parcequ'il l'aimoit, & luy predit son martyre, *p.*116. Il apparoist aussi à S. Jacque le Mineur, l'établit Evesque de Jerusalem &c. *p.*371. Il monte au ciel le jeudi 14 de may, *p.*53.

Les Apostres attendent le S. Esprit sur la montagne de Sion, où l'on fit depuis l'eglise haute des Apostres, *p.*117. S. Matthias est elu Apostre, *p.*119.

Le S. Esprit descend sur les Apostres e.p. le dimanche 24 de may, *p.*120.509. Suite du commencement de l'histoire de l'Eglise, *p.*121.141. Election des sept premiers Diacres, *p.*141.513.

Tibere punit ceux qui adoroient un Theophane leur parent, E.t.1.p. 112. *Il fait un carnage general des amis de Sejan*, Ibid. *fait epouser Drusille & Julie filles de Germanicus, la premiere à L. Cassius Longinus, & l'autre à M. Vinicius*, p.94.

Asinius Gallus allié de Tibere, Drusus fils de Germanicus, Agrippine petite-fille d'Auguste, & Nerva ami de Tibere, meurent tous de faim; Agrippine le 17 d'octobre, p.113.

Lamia Prefet de Rome meurt à la fin de l'année: Cossus luy succede, p. 114.

S. Estienne est lapidé par les Juifs, & peut-estre le 26 de decembre, *M. t.*1. *p.*142|*t.2.p.*6.8.

S. Jacque le Mineur peut avoir esté établi Evesque de Jerusalem par les Apostres le 27 de decembre, *t.1.p.*142.372.

L'an de J.C.	L'an de Tibere		L'an de Rome
33.	19,20.	Calomnies repanduës par toute la terre contre les Chrétiens, *p.* 148.	786.
34.	20,21.	***Paulus Fabius Persicus, & L. Vitellius, Consuls.*** *Philippe le Tetrarque meurt en 33 ou 34, dans la 20.e année de Tibere: son eloge: sa tetrarchie reduite en province*, E.t.1.p.424. S. Paul & les Juifs persecutent l'Eglise: Nicodeme est chassé: Les Fideles dispersez preschent partout, fondent plusieurs Eglises, *M. t.1.p.*143.144.195| *t.2.p.*24. Gamaliel sauve adroitement les Apostres que les Juif vouloient faire mourir, & convertit mesme quelques Prestres, *t.2.p.26.* Les Juifs écrivent par toute la terre contre J.C. & ses disciples, *t.1.p.*147. S. Philippe Diacre presche à Samarie, battize Simon le magicien, *p.*150|*t.2.p.*65, & l'ennuque d'Ethiopie, *p.*68. S. Pierre va à Samarie avec S. Jean, y condanne l'avarice & l'ambition de Simon, *t.1.p.*151|*t.2.p.*35, qui va repandre ses erreurs en diverses provinces, *Ib.* S. Paul est converti prés de Damas en 34 ou 35. On n'en sçait pas le jour, *t.1.p.*106.544. Il va peu aprés en Arabie, d'où il retourne à Damas, *p.*202. Tibere informé par Pilate de ce qui regardoit J.C, défend vers ce temps-ci de persecuter les Chrétiens, *p.*144.515|*E. t.1.p.*115. *Les Consuls subrogez, celebrent le 19 d'aoust la 21.e année de Tibere, & sont condannez aussi-tost aprés*, E.t.1.p.117.600. *Lentulus Getulicus accusé, écrit fierement à Tibere: Son accusateur est condanné*, p.116.	787.
35.	21,22.	***C. Cestius Gallus, & M. Servilius Nonianus, Consuls.*** *Le peuple Romain fait des obseques solennelles à un corbeau le 28 de mars*, Plin.l.10.c.43.p.251.b. *L. Vitellius est fait gouverneur de Syrie.* E.t. 1. p. 117. *Il vient à Pasque à Jerusalem en 35. ou 36, & fait Jonathas Pontife au lieu de Caïphe: Il laisse aux Juifs la garde des habits sacerdotaux.* p.425. *Artabane Roy des Parthes qui avoit donné l'Armenie à Arsace son fils, tyrannise ses sujets. Les grands demandent un Prince à Tibere, qui leur envoie Phraate*, p.118. *Phraate meurt en Syrie: Tibere envoie au lieu de luy Tiridate, & fait entrer les Iberiens en Armenie. Arsace est tué, Orode son frere blessé & défait: Artabane y vient, & ne peut empescher que Mithridate frere de Pharasmane Roy d'Iberie, ne demeure maistre du pays*, p.118.119. S. Pierre guerit Enée à Lydde, ressuscite Tabithe à Joppé, *M.t.* 1. *p.* 153. Il ouvre vers ce temps-ci l'Eglise aux Gentils par le battesme de Corneille, *p.*158.517. Cerinthe peut avoir commencé vers le mesme temps à troubler l'Eglise, pour soûtenir la circoncision, *t.2.p.*54. *Poppæus Sabinus gouverneur de la Mesie & de la Grece, meurt sur la fin de l'an 35, Memmius Regulus luy succede*, E.t.1.p.117.	788.
36.	22,23.	***Q. Plautius, & Sex. Papinius Allenius, Consuls.*** *Il paroist un Phœnix en 34 ou 36*, E.t.1.123.	789.

Artabane

L'an de Rome		L'an de Tibere.	L'An de J.C.
789.	*Artabane trahi par les siens, cede le royaume des Parthes à Tiridate, le recouvre peu aprés, & chasse Mithridate de l'Armenie*, p.120.121. *Rome est affligée par une inondation & un grand embrasement*, p.122. *Vibulenus Agrippa accusé prend du poison dans le Senat*, Ibid. *Tigrane petit-fils des Rois Herode & Archelaüs, & autrefois Roy d'Armenie, est executé à Rome comme un criminel*, Ib. *Agrippa son cousin germain vient trouver Tibere au primtemps*, p.488. *Il est mis en prison vers le mois de septembre*, p.426.430. *Trouble dans la Samarie, puni cruellement par Pilate, qui sur cela est renvoyé à Rome pour plaider sa cause. Vitellius met Marcel en sa place*, p.431. *Herode Antipas est défait vers ce temps-ci par Aretas Roy d'Arabie*, p. 432. M.t.1.p.100. On croit que S. Pierre est venu à Antioche en 36, y a fondé l'Eglise, & y a établi son episcopat durant 7 ans, *Ms.1.p.*159.518. Les Apostres s'estoient peut-estre déja separez pour aller prescher l'Evangile par toute la terre, *p.*396.647. Beaucoup croient qu'avant de se separer, ils composerent le Symbole, *p.*397. S.Matthieu écrivit alors son Evangile, *p.*395. S. Thomas envoie vers le mesme temps à Edesse S. Thaddée l'un des 70 Disciples, qui y convertit le Roy Abgare & toute la ville, *p.*360.614.617.	22,23.	36.
790.	**Cn. Acerronius Proculus, & C. Pontius Nigrinus, Consuls.** *Tibere meurt à Misene le 16 ou 26 de mars.* E.t.1. p.127. *CAIUS Caligula luy succede seul par l'autorité du Senat, qui exclut le jeune Tibere*, p.135. *Caius regne trois ans, 9 mois, & 28 jours, ou dix jours de plus*, p.186. *Il abolit l'action de leze majesté, rétablit ceux qui avoient esté bannis sous Tibere &c.* p.137.138, *donne à Antiochus le royaume de Comagene avec une partie de la Cilicie*, p.139. *& à Agrippa une partie de la Judée*, p.434. *Il donne à Marulle la gouvernement de Jerusalem & de Samarie*, p.139. *Il oste le commandement des troupes au Proconsul d'Afrique, & le donne à un Lieutenant qui s'appella depuis Comte d'Afrique*, p.159.604. *Pilate arrive à Rome aprés la mort de Tibere, est relegué à Vienne, où il se tue avant l'an 41*, p.432. Vitellius vient encore à Jerusalem à Pasque; il oste le pontificat à Jonathas, & le donne à Theophile son frere, *Ibid.* Il fait la paix avec les Parthes, & confere sur l'Euphrate avec Artabane, *p.*139.604. *Caius est Consul avec Claude depuis le premier juillet jusques au 12 de septembre*, p.138.140. *Il tombe malade sur la fin d'octobre, adopte le jeune Tibere, & le fait mourir*, p.142. *Antonia fille de Marc Antoine, niece d'Auguste, femme de Drusus, mere de Germanicus & de Claude, meurt en ce temps-ci maltraitée par Caius son petit-fils*, p.143. *L'Empereur Neron naist le 15 decembre en 36 ou 37*, p.606. *Joseph l'historien naist cette année ou la suivante*, p.579. S. Paul se sauve de Damas en 37, vient à Jerusalem, & de là à Tarse, *Ms.1.p.*203.	23. L'an de Caius 1.	37.

L'an de J.C.	L'an de Caius		L'an de Rome
38.	1,2.	***M. Aquilius Julianus, & P. Nonius Asprenas, Consuls.*** *Le premier janvier un homme se tue dans le Capitole, aprés avoir predit de grands malheurs*. E.t.1.p.143. *Caius commet plusieurs cruautez, fait mourir Macron, Silanus, & Julius Grecinus pere d'Agricola*, p. 145.146. *Sa folie va jusqu'à se faire adorer*, p. 149. *Il rend au peuple les elections des magistrats, & les luy oste à la fin de l'an* 39, p.144. *Agrippa part de Rome vers la fin de juillet pour la Palestine*, p.434. *Drusille femme de Caius meurt vers le mesme temps: Caius va en Sicile, epouse Pauline peu de temps aprés la mort de Drusille*, p.147.148. *Sedition des Alexandrins contre les Juifs, soutenuë par le gouverneur Flaccus: elle dure environ deux mois, jusque vers la fin de septembre*, p.436. *Flaccus est arresté sur la fin de septembre, mené à Rome, & relegué dans l'isle d'Andros*, p.442. *Caius donne cette année les Ituréens Arabes à Soeme; la petite Armenie & une partie de l'Arabie à Cotys; la Thrace à Rhœmetalce; & le Pont à Polemon*, p.144. *Izate succede à Monobaze Roy de l'Adiabene son pere, & se fait Juif avec Helene sa mere*, p.467-470.	791.
39.	2,3.	*Caius Cæsar II, & L. Apronius Cæsianus, Consuls.* *Sanquinius Maximus Prefet de Rome, est subrogé à Caius*, E.t.1.p.152. S. Pierre peut avoir presché vers ce temps-ci dans le Pont, la Galacie, & les provinces voisines, *M.t.1.p.*161. *Galba est fait gouverneur de la Germanie sur la fin de l'année, au lieu de Getulicus*; E.t.1. p.163. *Il défait & chasse les Allemans qui estoient entrez dans les Gaules*, p.166. *Herode Antipas perd sa tetrarchie, & est relegué à Lion avec son Herodiade, & depuis en Espagne où il meurt*, p.443. *Il avoit basti Tiberiade, avoit fait capitale de la Galilée Sephoris, appellée depuis Diocesarée*, p.445. *Petrone succede en* 39 *ou* 40 *à Vitellius dans le gouvernement de Syrie*, p.158.447. *Caius fait l'eloge de Tibere, rétablit l'action de leze majesté*, p.153, *fait faire un pont sur la mer*, p.154. *Il fait mourir les bannis*, p.156.443. *Aprés le* 2 *de septembre il abolit la memoire des victoires d'Auguste sur Antoine*, p. 159, *& vient ensuite dans les Gaules, où il ne fait que piller les peuples*, p. 160. *Il fait tuer Getulicus avant le* 27 *d'octobre, & Lepidus, comme coupables de conspiration contre luy*, p.162. *Il bannit ses sœurs*, p.163, *repudie Pauline, & epouse Cesonie*, p.165.	792.
40.	3,4.	Caius *Cæsar III, seul Consul.* *Caius donne la tetrarchie d'Antipas à Agrippa, qui y fait un voyage, & revient aussi-tost trouver Caius avant le mois de septembre*, E.t.1.p.445. *Caius fait celebrer des jeux à Lion*, p.167.605.606. *Il fait mourir Ptolemée Roy de Mauritanie son cousin, ce qui fait revolter les Maures*, p.168. *Il fait arrester*	793.

793. — Caius 3.4. — J.C. 40.

Mithridate Roy d'Armenie, p. 169, *& Artabane Roy des Parthes s'empare de cet Etat:on n'en sçait pas bien le temps*, p.224.

Seleucie sur le Tigre se revolte contre Artabane en 40 *ou* 41, p.225.

Caius au lieu d'attaquer l'Angleterre, ramasse des coquilles, & rentre triomphant à Rome le 31 *d'aoust*, p. 169. *Il est arresté sur mer par un poisson*, p. 173. *Il veut faire mettre sa statuë dans le Temple de Jerusalem*, p.446-456.

Philon plaide devant Caius au mois de septembre pour les Juifs d'Alexandrie, & Apion pour les Grecs, quels ils estoient l'un & l'autre, p.457-465.

Les peuples de la Mesopotamie & du pays de Babylone, font vers ce temps-ci un grand carnage des Juifs: Histoire d'Asinée & d'Anilée, p.465-467.

794. — Caius 4. — J.C. 41.

Caius Cæsar IV, & Cn. Sentius Saturninus, Consuls.

Les Maures sont défaits par les Romains, E.t.1.p.205.

Caius est tué le 24 *de janvier par des conjurez dont Cherea estoit le chef*, p.179-185.

Le Senat veut la liberté, p. 195, *mais les soldats declarent* C L A U D E *Empereur le* 25, p. 216, *& le Senat est obligé de le reconnoistre le* 26, p. 201. *Il donne le premier de l'argent aux soldats pour son elevation à l'Empire*, p.196. *Il regne* 13 *ans*, 8 *mois, &* 19 *jours*, p.249. *Son genie & ses mœurs*, p.188-193. *Il fait executer Cherea & quelques autres*, p.201. *Britannicus son fils naist apparemment vers le* 14 *de fevrier*, p.606.

L'an de Claude. 1.

Claude donne à Agrippa toute la Judée, & à Herode son frere le royaume de Calcide, p. 204. 471. *Il declare les Juifs bourgeois d'Alexandrie, & les maintient partout dans leurs loix; mais ne veut point qu'ils fassent d'assemblée à Rome*, p.472.

Agrippa vient aussi-tost aprés en Judée: De quelle maniere il la gouverne, p. 472-476. *Il fait Simon Canthere grand Pontife au lieu de Theophile, & peu aprés met en sa place Matthias fils d'Ananus*, p.474. *Il fait bastir un amphitheatre à Beryte*, p.475.

Artabane Roy des Parthes chassé vers ce temps-ci par ses sujets, est rétabli par le moyen d'Izate Roy de l'Adiabene: Cinname mis en sa place, luy cede, p.224.

Artabane donne Nisibe à Izate, & le droit de porter la thiare droite, ib.

Claude rend à Antiochus la Comagene & une partie de la Cilicie, donne une autre partie de la Cilicie à Polemon Roy du Pont, & le Bosphore Cimmerien à Mithridate, p.204.

Les Cattes sont défaits en Allemagne par Galba, & les Marses & les Cauques par Gabinius, p.205.

Julie sœur de Caius est rappellée d'exil avec Agrippine sa sœur, bannie de nouveau, & peu aprés tuée, Ibid.

Seneque est relegué en Corse à cause d'elle, Ibid.

Petrone punit une insolence faite à Dor contre les Juifs, p.474.

795. — Claude 2. — J.C. 42.

Tib. Claudius Cæsar II, & C. Cæcina Largus, Consuls.

On croit que S. Pierre vint à Rome en 42, y établit son siege, & l'y tint durant environ 25 ans, *M.t.1.p.* 162. Il peut avoir mis en sa place à Antio-

42. — 2. — 795.

che S. Ignace & S. Evode, *p.163*. Il combat à Rome Simon le magicien qui s'y faisoit adorer, *p.165|t.2.p.36*.

L'Evangile est presché aux Gentils à Antioche vers 40, ou 42; S. Barnabé y est envoyé par les Apostres, *p.409.655*.

Vibius Marsus est fait gouverneur de Syrie au lieu de Petrone, E.t.1.p.475. *Il empesche Agrippa d'achever l'enceinte de la villeneuve de Jerusalem*, p.475.

Les Maures sont défaits de nouveau & subjuguez; Claude en fait deux provinces, la Cesarienne & la Tingitane, p.206.

Claude commence ses cruautez par la mort d'Appius Silanus beaupere de sa femme, p.209. *Cette mort fait revolter Camillus gouverneur de Dalmacie, qui est tué cinq jours aprés par ses soldats*, p.210. *Patus est condanné comme complice de Camillus, & Arria sa femme se tue pour l'encourager à mourir*, p. 211.212.

Famine à Rome: Claude fait sur cela le port du Tibre vis à vis d'Ostie, p. 207. *Il travaille durant onze ans à secher le lac Fucin, & ne le peut*, p.208.

---

43. — 3. — 796.

Tib. Claudius Cæsar III, & L. Vitellius II, Consuls.

Claude abolit plusieurs sacrifices & plusieurs festes, E.t.1.p.213. *C'est luy qui a aussi aboli dans les Gaules la religion des Druides*, p.251. *Il fait mourir Julie petite-fille de Tibere*, p.214.

Famine à Rome, p.213.

La Lycie perd sa liberté & est jointe à la province de Pamphylie, Ibid.

Cinq Rois, Herode de Calcide, Antiochus de Comagene, Cotys de la petite Armenie, Sampsigeran d'Emese, & Polemon du Pont, se trouvent vers ce temps-ci à Tiberiade, avec Agrippa Roy de Judée: Marsus les oblige de se retirer, p.475.

S. Paul vient de Tarse prescher à Antioche en 41 ou 43. Les disciples commencent à y estre appellez Chrétiens, *M.t.1.p.205.547*.

Eusebe met en cette année l'ordination de S. Evode Evesque d'Antioche: S. Ignace peut avoir esté son collegue, *t.2.p.191*.

A. Plautius entre en Angleterre avec une armée, & y fait quelques conquestes: Claude y vient sur la fin de l'année & s'en retourne aussi-tost, E.t.1.p. 214.215. *L. Vitellius gouverne cependant à Rome*, p.214.

Pompeius Mela compose en ce temps-ci son ouvrage De situ orbis, *p.215*.

---

44. — 4. — 797.

L. Quinctius Crispinus II, & M. Statilius Taurus, Consuls.

Claude revient à Rome & triomphe de l'Angleterre, E.t.1. p.215.216. *Il rend l'Acaïe & la Macedoine au Senat*, p.216, *donne le titre de Roy à Cottius Prince des Alpes Cottiennes*, Ibid. *prive les Rhodiens de leur liberté pour 9 ans*, Ibid.

Alionée est fait grand Pontife des Juifs au lieu de Matthias, p.476.

S. Paul & S. Barnabé apportent à Jerusalem les aumosnes des Chréticns d'Antioche, *M.t.1.p.206*.

Herode Agrippa fait mourir S. Jacque le Majeur vers Pasque, *p.327*, & emprisonner S. Pierre, qui est delivré par un Ange, *p.166|E.t.1.p.476*; à

797. — Claude 4. — J. C. 44.

Jerusalem, non à Cesarée, *M. t.1.p.595. Agrippa meurt peu aprés, & la Judée retourne aux Romains*, p.168 E.t.1.p.477.

Cuspius Fadus est fait Intendant de la Judée, & la purge des voleurs p.478.

S. Paul & S. Barnabé sont faits Apostres des Gentils à Antioche en 42, ou 44. *Ms.t.p.*207.410. Jean Marc y estoit venu avec eux de Jerusalem, *p.*215| *t.2.p.*100.

S. Paul fut ravi en ce temps-ci au troisieme ciel, *t.1.p.209.* Il va prescher en Cypre, & y convertit le Proconsul Sergius Paulus en 44 ou 45, *p.*215.

On met en ce temps-ci la grande famine predite par Agabe: Elle dure plusieurs années, E.t.1. p.479.

Helene Reine de l'Adiabene vint alors à Jerusalem, & y demeura jusques aprés l'an 60, p.470.

798. — Claude 5. — J. C. 45.

M. Vinicius II, & T. Statilius Taurus Corvinus, Consuls.

Claude défend de faire aucune statuë sans permission du Senat, E.t.1.p. 216.217, *ordonne le 28 juin que l'habit pontifical demeurera au pouvoir des Juifs*, p. 479.

Eclipse de soleil le premier jour d'aoust, p.217.

Joseph fils de Cani est fait grand Pontife au lieu de Simon, par Herode Roy de Calcide, p.480.

Theudas imposteur perit vers ce temps-ci avec beaucoup de Juifs qu'il avoit trompez, Ibid.

Jean Marc quitte S. Paul & S. Barnabé, & s'en retourne à Jerusalem, *Ms.t.p.*216|*t.2.p.*100. Les deux Apostres preschent en Pamphylie, en Pisidie, en Lycaonie, *t.1.p.217.*

S. Paul peut avoir alors converti S.[te] Thecle à Icone, *p.*219| *t.2.p.61.*

S. Pierre peut estre retourné à Rome vers ce temps-ci, & y avoir écrit sa premiere epistre, *t.1.p.*168. S. Marc qui l'y avoit suivi, y écrit aussi son Evangile &c. *p.*169| *t.2.p.*90.

799. — Claude 6. — J. C. 46.

Valerius Asiaticus II, & M. Junius Silanus, Consuls.

S. Paul revient vers ce tems-ci de l'Asie à Antioche: Il peut ensuite avoir presché en Judée, & avoir esté porter l'Evangile dans le Pont, dans la Thrace, & dans l'Illyrie, *Ms.t.p.*221.549. Ce fut peut-estre dans ce voyage qu'il prescha dans la Galacie, *p.*228.

Tibere Alexandre Juif apostat, neveu de Philon, succede vers ce temps-ci à Fadus dans le gouvernement de la Judée, E.t.1.p.480.

Artabane Roy des Parthes meurt vers ce temps-ci; Gotarze *son fils parricide regne à sa place, & est bien-tost chassé par* Vardane *son frere*, p. 225.

Mithridate Roy du Bosphore est chassé vers ce temps-ci par les Romains; & Cotys son frere qui l'avoit trahi, mis à sa place, p.237.

La Thrace qui jusques ici avoit eu ses Rois, est reduite en province, p.218.

Asinius Gallus veut se faire Empereur, & est banni, Ibid.

Eclipse de lune la derniere nuit de cette année: Il paroist en mesme temps une nouvelle isle dans l'Archipelage, Ibid.

47. — 7. — 800.

Tib. Claudius Cæsar IV, & L. Vitellius III, Consuls.

Claude Censeur avec L. Vitellius fait la revuë du Senat & des citoyens Romains, E.t.1.p.219, *fait celebrer les jeux seculiers l'an* 800 *de Rome, vers le* 21 *d'avril*, p.220, *fait mourir Cn. Pompeius Magnus, mari d'Antonia sa fille, avec Crassus Frugi son pere, & Scribonia sa mere: Il marie Antonia à P. Cornelius Sylla Faustus*, p.221. *Il fait encore mourir Valerius Asiaticus, afin que Messalino eust ses jardins*, p.222. *Il veut établir trois nouvelles lettres, & ne le peut*, p.224.613.

Corbulon est envoyé commander en la Germanie: Il soumet les Frisons, & fait d'autres progrés, qui sont arrestez par Claude, p.226. *Les Querusques d'Allemagne envoient demander Itale à Claude, pour estre leur Roy*, Ibid.

Aulus Plautius premier gouverneur d'Angleterre, est receu cette année à Rome avec le petit triomphe, p.227.

Cn. Novius Chevalier *entreprend de tuer Claude, & est decouvert*, p. 223.

Gotarze attaque cette année Vardane Roy des Parthes: Il s'accorde avec luy & luy cede la couronne, p.225.

Mithridate recouvre l'Armenie sur les Parthes: Vardane n'ose l'attaquer, Ibid.

Ananie fils de Nebedée est fait grand Pontife avant l'an 48, *au lieu de Joseph, & l'est environ* 12 *ans*, p.481 | M.t.1.p.568.

48. — 8. — 801.

Aulus Vitellius, & L. Vipsanius Publicola, Consuls.

Claude fait de nouveaux Patriciens, reçoit les Gaulois dans le Senat, conte prés de six ou sept millions de citoyens Romains, E.t.1.p.219.220.

Vardane défait Gotarze qui vouloit reprendre l'empire des Parthes: Il est tué peu aprés par ses gents; & Gotarze reconnu, p.236.

Herode Roy de Calcide meurt, p.481.

Ventidius Cumanus est fait Intendant de Judée au lieu de Tibere, mais sous le gouverneur de Syrie, Ibid.

Quelques uns mettent cette année la mort de la Vierge. On n'en sçait rien, *Ma.*1.*p.*467, non plus que de beaucoup d'autres choses qu'on dit de sa mort, *p.*467-470. on croit seulement qu'elle est morte fort âgée à Ephese, *p.*69.

Messaline femme de Claude epouse publiquement Caius Silius vers le mois d'octobre: Claude le sçait enfin, & Narcisse son affranchi fait tuer Messaline, E.t.1.p.228-231.

L. Silanus gendre de Claude est osté du Senat, & degradé de la Preture à la fin de decembre, p.232.

49. — 9. — 802.

Cn ou *C. Pompeius Longinus Gallus, & Q. Veranius, Consuls.*

Dés les premiers jours de l'année le Senat permet aux oncles d'epouser leurs nieces: & aussi-tost Claude epouse Agrippine. L. Silanus se tue le mesme jour, & Octavia fille de Claude qui luy avoit esté fiancée en 41, *est peu aprés fiancée à Neron fils d'Agrippine*, E.t.1.p.233.234.

Agrippine fait rappeller Seneque d'exil, & luy donne le soin de Neron, p.234.

L'an de Rome		L'an de Claude	L'an de J.C.
802.	*Sedition à Jerusalem durant la feste de Pasque*, p.481.482. *Les Juifs sont chassez de Rome en 49 selon Orose, ou seulement en 52*, p. 482| M.t.1.p.170.524. *Le jeune Agrippa est fait Roy de Calcide par Claude entre may & septembre*. E.t.1.p.481. *Claude étend l'enceinte de Rome*, p.235. *Il joint l'Iturée à la Syrie après la mort de Soeme son Roy*, Ib. *Il donne une permission generale aux Senateurs d'aller dans la Narbonoise*, p.4. *Grande famine dans la Grece*, p.235. *Les Parthes demandent à Claude, Meherdate pour Roy, & il le leur donne, Meherdate entre sur la fin de l'année dans la Parthe, où il est défait par Gotarze, & pris*, p.236. *Mithridate veut rentrer dans le Bosphore, est repoussé par les Romains, & se rend*, p.237. S. Marc paroist estre venu en 49 prescher à Cyrene & aux environs. *M. t.1.p.169| t.2.p.91.508.*	9.	49.
803.	*C. Antistius Vetus, & M. Suilius Nervilianus, Consuls.* *Neron est adopté par Claude, Britannicus oublié, & Agrippine declarée Auguste*, E.t.1.p.238. *Agrippine envoie cette année une colonie à Cologne*, p.239. *Vannius Roy des Sueves est chassé par Vangio & Sido ses neveux, qui partagent ses Etats*, Ibid. *Gotarze Roy des Parthes meurt en 50, ou peu aprés*: Vonone *Prince des Medes luy succede, meurt bien-tost, & a pour successeur* Vologese *son fils, qui donne les Medes à Pacorus son frere*, p.236.237. *P. Ostorius Scapula vient commander en Angleterre, & y défait les barbares au commencement de l'hiver*, p.227. Les heretiques Carpocratiens ont pu commencer dés ce temps-ci dans l'Acaïe, selon quelques uns, *M.t.2.p.*253.602.	10.	50.
804.	*Tib. Claudius Cæsar V, & Serv. Cornelius Orfitus, Consuls.* *Claude donne la robe virile à Neron avec le titre de Prince de la jeunesse &c.* E.t.1.p.240. *Agrippine fait donner le commandement des gardes à Burrhus*, p.241. *Rome est affligée par des tremblemens, & par la famine*, Ibid. *Trouble & guerre entre les Juifs & les Samaritains. Ceux-ci commencent, & sont soutenus par Cumanus*, p.482. Concile des Apostres à Jerusalem, qui decharge les Chrétiens Gentils du joug de la loy. *M.t.1.p.*170.224.375. S. Paul ne veut point consentir à la circoncision de S. Tite, non plus que S. Tite mesme. *t.2.p.*140. S. Paul & S. Barnabé sont reconnus par l'Eglise Apostres des Gentils, *t.1.p.*225. S. Pierre vient à Antioche, & y est repris par S. Paul, *p.*171. S. Paul & S. Barnabé se separent: S. Barnabé va en Cypre avec Jean Marc; & S. Paul avec Silas dans l'Asie mineure, où il circoncit Timothée, & le prend avec luy, *p.*227.412| *t.2.p.*100.142. Il presche dans la Phrygie & la	11.	51.

L'an de J.C.	L'an de Claude		L'an de Rome
51.	11.	Galacie, *t.1.p.*228. Il vient à Troade, où S. Luc commence à le suivre, *p.*229. *t.2.p.*131.536. *L'Empereur Domitien naist le 24 d'octobre*, E.t.2.p.66. *Caractac Roy des Anglois est défait en 51 ou 52, pris & mené à Rome*, t.1. p.244. *Les Silures ne laissent pas de battre les troupes d'Ostorius*, Ibid. *Rhadamiste s'empare de l'Armenie sur Mithridate son oncle: Vologese Roy des Parthes l'en chasse sur la fin de l'année, & y établit Tiridate son frere: Tiridate & Rhadamiste se chassent plusieurs fois l'un l'autre*, p. 242-244.	804.
52.	12.	*Cornelius Sylla Faustus, & L. Salvius Otho Titianus, Consuls.* *Bassesse insigne du Senat à l'égard de Pallas affranchi, dans un arrest du 29 janvier*, E.t.1.p.245. *Quadratus gouverneur de Syrie, depose Cumanus Intendant de Judée un peu avant Pasque*, p.484. *Ananie grand Pontife, Ananus son fils capitaine du Temple, & Jonathas fils d'Anne, sont envoyez prisonniers à Rome*, Ibid. M.t.1.p.568. *Felix affranchi de Claude, vient gouverneur à la place de Cumanus pour tout ruiner*, E.t.1.p.485. *Les Assassins & les faux prophetes font sous luy de grands maux au peuple*, p.486-489. S. Paul va à Philippe en Macedoine, y est fouetté avec Silas &c. *M.t.1.p.*231. Il va ensuite à Thessalonique, à Berée, & à Athenes où il convertit S. Denys, *p.*237. Il vient vers la fin de l'année à Corinthe, & y demeure 18 mois, *p.*239.554. *Claude acheve un grand aqueduc le premier d'aoust*, E.t.1.p.246. *Il fait representer un combat naval sur le lac Fucin*, p.208. *Les Clites troublent la Cilicie*, p.247. *L'Empereur Trajan naist le 18 de septembre en* 52, 54, *ou* 55, t.2.*p.*151.548.	805.
53.	13.	*Dec. Junius Silanus Torquatus, & Q. Haterius Antoninus, Consuls.* *Neron epouse Octavia fille de Claude*, E.t.1.p.247. *Ceux d'Ilium & de l'isle de Cos obtiennent une decharge de toutes les impositions: Claude rend la liberté à l'isle de Rhode*, Ib. *Il donne le royaume de la Traconite &c. au jeune Agrippa, au lieu de celui de Calcide*, p.487. S. Paul écrit sa premiere epistre aux Thessaloniciens en 52 ou 53, & la seconde un peu aprés, *M.t.1.p.*241. Il est amené devant Gallion Proconsul d'Acaïe, *p.*244. S. Luc peut avoir écrit l'Evangile vers ce temps-ci, estant en Acaïe avec S. Paul, *t.2.p.*133.538. S. Silas peut estre mort vers le mesme temps, *t.1.p.*242.	806.
54.	14.	*M. Asinius Marcellus, & M.* ou *M'. Acilius Aviola, Consuls.* S. Paul quitte Corinthe dans les premiers mois de cette année, *p.*555, passe à Ephese, va à Jerusalem, & de là à Antioche, visite la Galacie & la Phrygie, revient à Ephese, & y demeure environ trois ans, *M.t.1.p.*246.250.564. Durant qu'il estoient en Syrie Apollon vient à Ephese, & va ensuite à Corinthe &c. *p.*247.	807.

On

L'an de Rome		L'an de Claude	L'an de J. C.
807.	On croit que Cerinthe formoit dés ce temps-ci son heresie dans l'Asie & la Galacie, *t.2.p.55.* *Claude empoisonné par Agrippine meurt le 13 d'octobre*, E.t.1.p.249. *NERON luy succede le mesme jour*, p.254, *& regne 13 ans, 7 mois; & 27 ou 29 jours*, p.330. *Agrippine sa mere domine d'abord: Seneque & Burrhus l'emportent bien-tost sur elle*, p.256-258, *& Seneque l'empesche d'assister à l'audience des ambassadeurs d'Armenie*, p.258. *Neron donne Tiberiade &c. au jeune Agrippa*, p.487, *la petite Armenie à Aristobule cousin d'Agrippa; & la Sophene à Soeme*, p.255. *Les Parthes s'emparent de l'Armenie: Neron y envoie Corbulon*, p.268.	14. L'an de Neron 1.	54.
808	***Nero Claudius Augustus, & L. Antistius Vetus, Consuls.*** *Neron oste à Pallas le maniement des finances*, E.t.1.p.259, *fait empoisonner Britannicus fils de Claude, apparemment avant la fin de fevrier*, p.260. *Agrippine accusée de porter Rubellius Plautus à la revolte, se justifie & se rétablit un peu*, p.262. *Elle fait donner le gouvernement d'Egypte à Caius Balbillus, qui a écrit*, p.335. *Vardane se revolte contre Vologese Roy des Parthes son pere*, p.268. *Vologese donne des ostages à Neron pour entretenir la paix*, Ibid. Les enfans de Sceva sont battus vers ce temps-ci à Ephese, par le demon &c. *M.t.1.p.*252. S.Paul y est exposé aux bestes, *p.*252.561. Il va à Corinthe, & revient aussi-tost à Ephese, *p.*253. Il écrit aux Galates troublez par les Juifs, *p.*254. *Felix fait tuer vers ce temps-ci le Pontife Jonathas qui luy avoit obtenu le gouvernement de Judée*, E.t.1.p.487. *Il dissipe la faction d'un imposteur Egyptien*, p.488. *L.Vetus General dans la haute Germanie, veut joindre la Sône à la Moselle, on l'en empesche*, p.270. *L'hiver est fort rude*, p.268. Joseph l'historien commence à entrer dans les affaires en 55 ou 56, *p.*580.	1,2.	55.
809.	***Q.Volusius Saturninus, & P.Cornelius Scipio, Consuls.*** *Neron court les ruës, vole, bat, & est battu*, E.t.1.p.263. *Corbulon fait foiblement la guerre dans l'Armenie en 56 & 57*, p.268. *L.Volusius Saturninus Prefet de Rome & homme d'honneur, meurt âgé de 93 ans*, p.264. S.Paul envoie S.Timothée en Macedoine & à Corinthe, *M.t.1.p.*256. Il se forme des divisions & d'autres scandales parmi les Corinthiens, *Ib.* surquoi S.Paul leur écrit sa premiere epistre, *Ib.* & leur envoie ensuite S. Tite, *p.*257.	2,3.	56.
810.	***Nero Augustus II, & Lucius Piso, Consuls.*** Pomponia Græcina est accusée à Rome de suivre une superstition étrangere, ce qu'on entend du Christianisme, *E.t.*1.*p.*265. *M.t.*2.*p.*73. Demetre excite une sedition à Ephese contre S.Paul, *t.1.p.*258, qui quitte	3,4.	57.

L'an de J.C.	L'an de Neron		L'an de Rome
57.	3,4.	ensuite Ephese sur la fin de may, vient à Troade, & de là en Macedoine, *p.260.564*. Il y rassemble des aumosnes pour les Chrétiens de Judée, *p.261*. Tite l'y vient trouver, & il le renvoie porter sa seconde epistre aux Corinthiens. S.Timothée estoit alors avec luy, *Ibid.* S.Paul vient sur la fin de l'année en Acaïe & à Corinthe, où il demeure trois mois, *p.264*.	810.
58.	4,5.	*Nero Augustus III, & Valerius Messala, Consuls.* S.Paul écrit de Corinthe aux Romains, *M.t.1.p.264*, salue beaucoup d'entre eux, que l'Eglise honore comme des Saints, *p.314 t.2.p.111*. Il quitte la Grece pour aller à Jerusalem par Philippes, où il passe Pasque le 25 de mars, par Troade où il ressuscite Eutyque, peut estre le 16 d'avril, par Milet, *t.1.p.267*, & par Cesarée où il logea chez S.Philippe Diacre le 8 de may, *p.270 t.2.p.69*. Sept jours aprés est arrivé à Jerusalem, & vers le 22 de may, il est pris dans le Temple par les Juifs: Lysias officier Romain les empesche de le tuer, & l'envoie à Felix gouverneur de la Judée, qui le retient deux ans prisonnier à Cesarée, *t.1.p.272.556*. *Ismael fils de Fabei est fait grand Pontife par Agrippa au lieu d'Ananie, peut-estre de cette année, mais aprés la Pentecoste*, p.568 E.t.1.p.490. *Les Pontifes & les Prestres se font la guerre*, p.490-494. *Seneque fait bannir P.Suilius grand & dangereux orateur*, p.265.266. *Neron veut oster toutes les douanes: on l'en detourne*, p.266. *Othon introduit Poppée à la Cour: elle l'en chasse, & on l'envoie gouverner la Lusitanie*, p.267. *Un feu sorti de la terre menace Cologne*, p.271. *Les Ansibares peuples d'Allemagne, sont entierrement éteints vers ce temps-ci*, Ibid. *Corbulon se rend maistre de l'Armenie, & ruine Artaxata capitale du pays, Tiridate se retire*, p.269. S.Pierre peut estre venu cette année à Rome, *M.t.1.p.527*.	811.
59.	5,6.	*C.Vipsanius* ou *Vipstanus Apronianus, & Fonteius Capito, Consuls.* *Neron n'ayant pu empoisonner ni noyer Agrippine, sa mere, la fait tuer vers le 19 de mars*, E.t.1.p.272-276. *Peu aprés il fait empoisonner Domitia sa tante*, p.279. *Eclipse de soleil le 30 d'avril*, Ibid. *Neron commence à mener des chariots, & peu aprés à chanter & à jouer des instrumens devant tout le monde*, p.280. *Il met de nouveaux imposts*, p.281. *Suetonius Paulinus est fait gouverneur d'Angleterre*, p.284. *Tigranocerta en Armenie se rend à Corbulon*, p.269. *Les Juifs & les Syriens se battent vers ce temps-ci à Cesarée*, p.488. *M.Servilius Nonianus qui a écrit une histoire. [& Domitius Aser celebre orateur,] meurent en 59*, p.334.	812.

813. — Neron 6,7. — J.C. 60.

Nero Augustus IV, & Cossus Cornelius Lentulus, Consuls.

Neron établit de nouveaux jeux à Rome pour tous les cinq ans, E.t.1.p.482.

Galba est fait gouverneur de la Tarragonoise, p.344. *& Corbulon de la Syrie aprés la mort de Quadratus*, p.283.

Tigrane est fait Roy d'Armenie par Neron, Ibid.

Izate Roy de l'Adiabene meurt en ce temps-ci & laisse ses Etats non à ses enfans, mais à Monobaze son frere, p.470.

Tremblement de terre à Laodicée, à Hieraple, & à Colosses en Phrygie, p.283.

S.Marc vient fonder l'Eglise d'Alexandrie l'an 7 de Neron, *M.t.2.p.93*.

Porcius Festus est fait gouverneur de Judée à la place de Felix, t.1.p.277. 570.E.t.1.p.491. Il trouve S.Paul en prison, & le veut livrer aux Juifs: S. Paul appelle à Neron, *E.t.1.p.491.M.t.1.p.278*. Agrippa juge S.Paul innocent, *p.280*.

Felix accusé à Rome par les Juifs, obtient sa grace par le credit de Pallas, E.t.1.p.491.

S.Paul est embarqué sur la fin de l'année pour aller à Rome; il fait naufrage & aborde à Malte, *M.t.1.p.208.572*.

S.Jacque le Mineur écrit son epistre vers ce temps-ci, *p.381*.

---

814. — Neron 7,8. — J.C. 61.

C.Cæsonius Pætus, & P.Petronius Turpilianus, Consuls.

S.Paul arrive à Rome vers le mois de fevrier & y demeure deux ans prisonnier, *M.t.1.p.285*. Il convertit Onesime, & écrit pour luy à Philemon son maistre, *p.289.575*. Ceux de Laodicée luy écrivent, *p.292*. Les Philippiens luy deputent Epaphrodite leur Evesque &c. *p.287*.

Padanius Secundus Prefet de Rome est assassiné chez luy: sa mort vengée sur 400 esclaves, E.t.1.p.283.

Suetonius Paulinus subjugue l'isle d'Anglesey, p.284. *Les Anglois conduits par la Reine Boudicée se revoltent, pillent Londres & Maldon, tuent 80000 Romains: Suetone les défait*, p.285.

Monobaze Roy de l'Adiabene assiege inutilement Tigranocerta pour Tiridate, p.291.

Joseph Cabei est fait grand Pontife des Juifs au lieu d'Ismael, p.492. *Neron declare que les Juifs ne sont point bourgeois de Cesarée en Palestine, ce qui les porte à la revolte*, p.489.

---

815. — Neron 8,9. — J.C. 62.

P.Marius, & L.Asinius Gallus, Consuls.

On recommence l'action de leze majesté, E.t.1.p.287.

Feste meurt en Judée: & Ananus fils d'Anne est fait grand Pontife sur la fin de janvier, au lieu de Joseph, p.492.

S.Jacque Evesque de Jerusalem est martyrizé vers Pasque par ordre d'Ananus, qui est deposé peu aprés pour cela, *Ibid M.t.1.p.378*.

Quelques uns pretendent qu'Ananus fit aussi lapider S.Matthias, *p.407*.

Jesus fils de Damnée succede à Ananus, E.t.1.p.492. *Albin arrive en mesme temps pour gouverner la Judée*, Ibid. *Il souffre & fait tous les crimes pour de l'argent*, p.493.

62. | **8,9.** | **815.**

Tous les Apostres se rassemblent à Jerusalem, & y choisissent S.Simeon pour en estre Evesque, *Ms.1.p.336|t.2.p.187.575.* Il tient ce siege plus de 40 ans, *p.188.*

S.Paul écrit aux Philippiens, *t.1.p.288,* & aux Colossiens, *p.292.* Jean Marc estoit alors avec luy, *t.2.p.100.* S.Timothée qui y estoit aussi, peut avoir esté ensuite à Philippes, *t.1.p.293,* & avoir confessé publiquement J.C. dans ce voyage, & avoir esté retenu en prison jusqu'à l'année suivante, *p.575.*

Burrhus Prefet du Pretoire meurt: Tigellinus prend sa place; quel il estoit: Seneque se retire, E.t.1.p.288.

Petronius Turpilianus est envoyé commander en Angleterre au lieu de Suetonius Paulinus, p.286.

Neron repudie Octavia, & epouse Poppée; qui l'oblige bien-tost à faire mourir Octavia le 9 ou 11 de juin, p.289.

Cesennius Patus envoyé en Armenie, y fait un traité honteux avec les Parthes en automne, p.292.

Tremblement de terre en Acaïe, & en Macedoine, p.291.

Jesus fils d'Ananus commence vers le mois d'octobre à predire durant plus de sept ans les malheurs des Juifs, p.494.

Pallas affranchi de Claude meurt cette année, p.290. *Le poete Perse meurt aussi le 24 novembre,* p.334.

Joseph va à Rome en 62 ou 63, & y obtient par le moyen de Poppée la delivrance de quelques Prestres que Felix y avoit envoyé prisonniers, p.490.580.

Agrippa change vers ce temps-ci l'habit, & les fonctions des Levites, p.494.

Le Temple de Jerusalem est enfin achevé, p.495.

---

63. | **9,10.** | **816.**

L.Verginius Rufus, & C.Memmius Regulus, Consuls.

Grand tremblement dans la Campanie: La ville de Pompeies abysmée, E.t.1.p.295.

Neron donne un pouvoir extraordinaire à Corbulon pour faire la guerre aux Parthes: mais Tiridate frere de Vologese permet de venir demander à Neron la couronne d'Armenie, p.293.294. *Les Parthes envoient une ambassade à Rome,* p.295.

Poppée accouche de Claudia; toutes deux sont appellées Augustes: Claudia meurt en moins de quatre mois, p.295.

S.Paul est mis en liberté, écrit aux Hebreux, *Ms.1.p.295.* Il va p.e. en Espagne; retourne certainement en Orient, presche en Candie, où il laisse S.Tite, va en Judée, *p.298.579|t.2.p.140.*

S.Luc peut avoir écrit en ce temps-ci le livre des Actes, *p.135.*

Jesus fils de Gamala ou Gamaliel est fait grand Pontife vers 63, au lieu de Jesus fils de Damnée: Ils arment l'un contre l'autre, E.t.1.p.493.

Plautius Ælianus gouverneur de Mesie fait divers exploits audelà du Danube, p.294.

S.Annien est ordonné par S.Marc premier Evesque d'Alexandrie sur la fin de 63; & gouverne prés de 23 ans, *Mt.2.p.95.*

S.Lazare ressuscité par J.C, meurt vers l'an 63 en Cypre, *p.32.34.*

L'an de Rome		L'an de Neron	L'an de J.C.
817.	*C. Lecanius Bassus, & M. Licinius Crassus Frugi, Consuls.* S. Paul vient en Asie où il souffre beaucoup, laisse S. Timothée Evesque à Ephese, passe en Macedoine, d'où il écrit à S. Timothée, rappelle S. Tite auprés de luy, *M.t.1.p.299|t.2.p.145*. *Rome brule depuis le 9 de juillet jusqu'au 27 ou 28, pour divertir Neron*, E.t.1.p.295. Il fait bruler les Chrétiens comme coupables de l'embrasement, & ouvre la premiere persecution de l'Eglise par des edits, *p.297|M.t.2.p.74.75*. S. Gervais & S. Protais peuvent avoir souffert alors à Milan, *p.75.498*, aussi-bien que S. Nazaire & S. Celse, *p. 75*. *Neron bastit son palais d'or, entreprend un canal de Bayes à Ostie*, E.t.1.p.297. S. Paul passe l'hiver à Nicople, *M.t.1.p.300*. *Lion est brulé vers cette année*, E.t.1.p.304. *Matthias fils de Theophile est fait grand Pontife vers 64, au lieu de Jesus fils de Gamala*, p. 496.	10, 11.	64.
818.	*A Licinus Nerva Silianus, & M. Vestinus Atticus, Consuls.* S. Marc vient à Alexandrie une seconde fois, en sort, & va peut-estre à Rome, *M.t.2.p.96*. *Gessius Florus vient gouverner & ruiner la Judée aprés Albin en 64 ou 65*, E.t.1.p.496. *Prodiges en Judée le* 8 *avril jour de Pasque, & dans les mois suivans*, p. 497. *Conjuration de Pison contre Neron decouverte le* 12 *d'avril auquel elle se devoit executer. Pison mesme, Seneque, Lucain, Vestinus Consul, Fenius, Lateranus, & plusieurs autres coupables ou non, sont punis de mort*, p.298-302. *Poppée meurt quelque temps aprés*, p.303. *Neron epouse Statilia Messalina, fait mourir Antonia fille de Claude, qui n'avoit pas voulu estre sa femme, bannit Cassius le jurisconsulte*, Ibid. *Grande peste à Rome*, p. 304. S. Pierre écrit vers ce temps-ci sa seconde epistre, *M.t.1.p.174*. S. Paul va en Asie, passe à Troade, à Ephese, & à Milet, *p.301.581*. S. Pierre & S. Paul peuvent estre venus ensemble à Rome vers ce temps-ci, aprés que Dieu leur eut revelé qu'ils y souffriroient le martyre &c. *p.174.175.302*. On croit qu'ils y firent tomber Simon le magicien qui vouloit voler, *p.176|t.2.p.36*. Ils sont ensuite mis en prison, S. Pierre peut-estre au mois d'octobre, *t.1.p.178*, & S. Paul dés le mois de juillet, *p. 305*, pour avoir converti une concubine & un echanson de Neron, *p. 302*. Il se justifie devant Neron, *p. 303*. Il écrit alors à S. Timothée & aux Ephesiens vers le mois de juillet, *p. 311. 582*. Jean Marc estoit en ce temps là en Asie, *t.2.p.101*. On pretend que S. Pierre & S. Paul ont envoyé sept Evesques prescher en Espagne, *t.1.p.191*.	11, 12.	65.
819.	*C. Suetonius Paulinus, & C. Luccius Telesinus, Consuls.* *Tibere Alexandre est fait Prefet d'Egypte*, E.t.1.p.307.501. *Cestius Gallus gouverneur de Syrie, trouve à Pasque trois millions de Juifs dans Jerusalem*, p.494.	12, 13.	66.

L'an de J.C.	L'an de Neron		L'an de Rome
66.	12,13.	*Les Juifs sont contraints de sortir de Cesarée, Jerusalem se souleve, Florus y tue 3600 personnes le 16 de may, & commence ainsi la guerre*, p. 499. *Le Roy Agrippa tasche en vain de l'arrester*, p. 501. *Apollone de Tyanes vient à Rome*, t.2.p.129, *où Neron persecutoit alors les philosophes, tenoit Musone en prison*, t.1.p.305. *Il fait mourir Patus Thrasea, & Barea Soranus, bannit Helvidius Priscus &c.* p. 308. *Tiridate vient à Rome, & y reçoit de Neron la couronne d'Armenie*, p.311. *Le Temple de Janus est fermé*, p. 312. S. Pierre & S. Paul sont martyrizez ensemble à Rome le 29 de juin, Neron p.e. present, *M.t.p.*180.305.529.536. S. Pierre est enterré au Vatican, S. Paul sur le chemin d'Ostie &c. *p.* 180. S. Marc peut avoir esté témoin de leur martyre, *t.2.p.96*. S. LIN succede au pontificat, & gouverne un peu plus de 12 ans, *t.1.p.*184| *t.2.p.*152. *Conjuration de Vinicius contre Neron à Benevent*, E.t.1.p.313. *Neron va sur la fin de l'année en Acaïe, où il estoit encore à la fin de 67*, p.313.314|M. t.1.p.530. *Helius son affranchi demeure à Rome pour piller & tuer en son nom*, E.t.1.p.320. *Les seditieux de Jerusalem tuent le Pontife Ananie le 7 de septembre, avec d'autres qui vouloient la paix. Peu aprés ils massacrent la garnison Romaine contre la foy qu'ils luy avoient donnée*, p. 503. *Les Juifs font un grand carnage des Syriens dans la Palestine, & les Syriens un peu plus grand des Juifs dans la Syrie & l'Egypte*, p. 501-506. *Cestius vient attaquer Jerusalem, est prés de la prendre le 30 octobre & le 5 novembre: Cependant il se retire, & est défait dans sa retraite le 8 de novembre*, p.506. Les Chrétiens quittent Jerusalem, & se retirent à Pella, *p.*508| *M.t.2.p.*187. *Joseph est fait gouverneur de la Galilée par les Juifs*, p. 510. *Neron donne à Vespasien la conduite de la guerre des Juifs*, p. 509. *Le Pont Polemoniaque & les Alpes Cottiennes sont joints à l'Empire vers ce temps-ci*, p. 304. S. Jean ne peut estre venu demeurer en Asie plutost qu'en *66*, *M.t.1.p.* 602|*t.2.p.*57. C'estoit pour combatre les Cerinthiens & les Ebionites qui y repandoient alors leurs erreurs, *t.1.p.*338|*t.2.p.*56. Il evite de se trouver avec Cerinthe, *p.*57.	819.
67.	13,14.	**Capito, & Rufus, Consuls.** *Vespasien entre en Galilée, y prend Jotapat le premier de juillet aprés un siege de 47 jours*, E.t.1.p.512. *Joseph se rend à luy, & luy predit l'Empire*, p. 514. *Onze mille Samaritains sont tuez par les Romains sur la montagne de Garizim le 27 de juin*, p. 516. *Les jeux olympiques qui se devoient faire en 65 pour la 211.e Olympiade, se font en 67*, p. 315. *Neron donne la liberté à la Grece*, Ib. *entreprend de couper l'Isthme de Corinthe, & est obligé de cesser*, p. 316. *Il fait mourir Corbulon, & beaucoup d'autres*, p. 318, *bannit Cornutus celebre stoicien*, p. 319. *Vespasien prend Tarichée le 8 de septembre, avec beaucoup de seditieux, &*	820.

L'an de Rome		L'an de Neron	L'An de J.C.
820.	*Gamala le 23 d'octobre*, p. 517. *Les Zelateurs se rendent les maistres dans Jerusalem, font mourir trois Princes de la famille d'Herode, s'emparent du Temple, font par le sort un Phannias paysan grand Pontife*, p. 519. *Neron revient de Grece à Rome vers la fin de l'année*, p. 520.	13. 14.	67.
821.	**C. Silius Italicus, & M. Galerius Trachalus, Consuls.** *Les Iduméens viennent par le conseil de Jean de Giscala, secourir les Zelateurs attaquez par le peuple dans Jerusalem, tuent avec eux les Pontifes Ananus & Jesus fils de Gamala, Zacarie fils de Baruc, & une infinité d'autres Juifs*, E.t.1.p.521-530. *Jean de Giscala se forme un parti entre les Zelateurs*, p. 528. *Gadare dans la Perée se rend à Vespasien le 4 de mars*, Ibid. *Il bloque Jerusalem*, p. 530. S. Marc est pris à Alexandrie le dimanche 24 d'avril, & est martyrizé le lendemain, *M.t.1.p.96.512.* S. *Evode* premier Evesque d'Antioche aprés les Apostres, peut avoir esté martyrizé en ce temps-ci. S. *Ignace* luy succede, ou réunit sous luy seul tous les Chrétiens d'Antioche, *p.191.192.576.* *Vindex gouverneur de la Celtique se revolte contre Neron au commencement de mars : Galba gouverneur d'Espagne se joint à luy le 3 d'avril, & est reconnu pour chef sous le titre de Lieutenant du Senat : Verginius Rufus défait Vindex, qui se tue : Il se declare pour le Senat, & refuse l'Empire*, E.t.1.p.321-326. *Nymphidius pour se faire Empereur, fait reconnoistre Galba par les Pretoriens qu'il commandoit : Neron s'enfuit & se cache : Le Senat le declare ennemi, & Galba Auguste : Enfin Neron prés d'estre pris, se tue luy mesme le 9 ou 11 de juin*, p.327.331. *GALBA est reconnu de Verginius Rufus, & de tout le monde*, p.345. *hors Clodius Macer qui veut estre maistre de l'Afrique, & y est tué*, p. 353. *Galba regne sept mois & sept jours*, p. 362. *Nymphidius Préfet du Pretoire, & Fonteius Capito gouverneur de la basse Germanie, sont tuez en se voulant revolter*, p. 347. 353. *Galba entre à Rome parmi le carnage de beaucoup de soldats, & durant un tremblement de terre*, p. 348. *Il rappelle les bannis*, p. 351. *Vinius, Lacon, & Icele ses ministres, luy font beaucoup de tort*, p. 349. *Helius & d'autres affranchis de Neron sont punis : Vinius sauve Tigellinus*, p. 350. 351. *Hordeonius Flaccus succede à Verginius Rufus dans la haute Germanie*, p. 346. 368, *& Vitellius à Capiton dans la basse vers le premier de decembre*, p. 354. 367. *Simon fils de Gioras forme un parti parmi les Juifs, ravage l'Idumée*, p. 550.	14. L'an de Galba 1.	68.
822.	**Serv. Sulpicius Galba Augustus II, & T. Vinius Rufinus, Consuls.** *Le premier de janvier les soldats de la haute Germanie se revoltent contre Galba : Le 2 Vitellius est proclamé Empereur à Cologne par ceux de la basse ; & le 3 il est reconnu par ceux de la haute*, E.t.1.p.355.370. *Ses mœurs*, p. 367. *Valens & Cecina ses Lieutenans marchent aussi-tost vers l'Italie avec deux armées*, p. 371. *Le 10 de janvier Galba adopte Pison, & le fait Cesar*, p. 355. *OTHON*	L'an de Vespasien 1.	69.

822. — Vespasien 1. — J.C. 69.

Mucien arrive à Rome le jour mesme, & y dispose de tout. Il y fait tuer Galerien, p. 7. 8.

Les troupes de la Germanie battuës par Civilis, tuent Hordeonius Flaccus leur General à la fin de decembre, p. 12. 13.

Il paroist un faux Neron dans l'Archipel: il y est tué, t. 1. p. 333.

L'epistre à Diogenete est écrite avant l'an 70, *Ms. 2. p.* 73. 372. 494.

823. — Vespasien 1, 2. — J.C. 70.

Vespasianus Augustus II, & Titus Cæsar, Consuls.

Les Sarmates & les Daces courent la Mesie & la Pannonie en 69 ou 70, tuent Fonteius Agrippa, sont chassez par Rubrius Gallus, E. t. 2. p. 11.

Valerius Festus Lieutenant d'Afrique, fait tuer L. Piso Proconsul, p. 8. *repousse les Garamantes appellez par ceux d'Oea contre la ville de Lepti*, p. 10.

Les Gaulois se revoltent, particulierement à Treves & à Langres, & se joignent à Civilis. Les legions mesmes prennent leur parti, tuent Vocula, & abandonnent leurs autres chefs. Julius Sabinus de Langres prend le titre de Cesar, & est défait par les Francontois: Ceux de Reims, & la pluspart des Gaulois, rentrent dans l'obeïssance, p. 14. 15.

Egnatius qui avoit accusé Soranus sous Neron, est condanné à Rome. Antonius Primus qui avoit vaincu Vitellius, perd bien-tost son credit. Clement Arretin, quoique Senateur, est fait Prefet du Pretoire au lieu d'Arrius Varus, p. 9.

Tite vient assieger Jerusalem au commencement d'avril, t. 1. p. 536. *Eleazar est surpris par Jean dans le Temple à Pasque le 14 d'avril, & contraint de se soumettre à luy*, p. 540. *Tite emporte la premiere muraille de Jerusalem le 28 d'avril*, p. 541; *la seconde le 3 & le 7 de may*, Ibid. *Les Juifs brulent ses terrasses le 27 & le 29 de may*, p. 544. *Il enferme en trois jours toute la ville d'une muraille au commencement de juin*, p. 545.

Petilius Cerealis est envoyé contre Civilis & les Gaulois, t. 2. p. 15. *Domitien quitte Rome avant le 21 de juin, & vient dans les Gaules jusques à Lion*, p. 18. *Cerealis remporte plusieurs victoires sur ceux de Treves, & sur Civilis*, p. 15-17.

Le 21 de juin Helvidius Priscus met la premiere pierre au nouveau bastiment du Capitole, p. 10.

Matthias Pontife est decapité dans Jerusalem au mois de juin avec trois de ses fils, par ordre de Simon qu'il avoit fait recevoir dans Jerusalem, t. 1. p. 555. *Les Romains y forcent la tour Antonia le 5 de juillet*; p. 557. *Le sacrifice perpetuel manque le 7 ou le 10*, Ibid. *Les Juifs commencent à bruler les galeries du Temple le 22 de juillet*, p. 558. 559. *Une femme Juive tue & mange son propre fils*, p. 549. *Le Temple est brulé malgré Tite le vendredi* 10 *d'aoust*, p. 560-564. *Les Romains forcent la derniere muraille de la ville le 7 septembre, & Tite y entre le samedi* 8, p. 566. 567. *Il accorde la vie à Jean de Giscala, reserve Simon pour son triomphe*, p. 569. *Il fait raser le Temple & toute la ville hors trois tours &c.* p. 569. 570. *Il envoie la 12.e legion camper à Melitine*, p. 571. *Il estoit le 24 d'octobre à Paneade, & le 17 de novembre à Beryte*, Ibid.

On pretend que Vespasien fait des miracles à Alexandrie: Il en part durant le siege de Jerusalem, & arrive à Rome sur la fin de l'année, t. 2. p. 19. 20.

Civilis se soumet enfin aux Romains sur la fin de l'année. Velleda pretenduë

L'an de J.C.	L'an de Vespasien		L'an de Rome
70.	1,2.	*prophetesse estoit alors honorée comme deesse par les Allemans dont elle estoit Reine*,p.17. *Grand embrasement à Antioche dont les Juifs sont accusez à tort*, t.1.p.572. *Collega gouvernoit alors la Syrie pour Cesennius Petus qui n'estoit pas encore arrivé*,Ibid. Les Chrétiens reviennent à Jerusalem, & y paroissent avec eclat, *p.* 570' *M.t.2.p.*187.	823.
71.	2,3.	*Vespasianus Augustus III, & M.Cocceius Nerva,Consuls.* *Eclipse de lune le 4 de mars,& de soleil le* 20,E.t.2.p.29. *Tite confere à Zeugma avec les ambassadeurs des Parthes*, t.1.p.572, *vient à Antioche où il maintient les Juifs dans la ville & dans leurs privileges*, Ibid. *revient à Jerusalem, d'où il va à Alexandrie, & s'en retourne de là à Rome*, p.572.573. *Avant que d'y arriver il est associé à la puissance du Tribunat & à la dignité de Censeur*, t.2.p.28. *Il entre dans Rome en triomphe avec son pere, p. e. à la fin d'avril*, Ib. t.1.p.573. *Il avoit amené avec luy le Roy Agrippa II. avec Berenice sa sœur*,t.2.p.51,*& Joseph l'historien*,t.1.p.580. *Le Temple de Janus est fermé pour la sixieme fois*,t.2.p.18. *Lucilius Bassus Lieutenant de Judée y prend Maqueronte*, t.1.p.574. *Vespasien vend toutes les terres de la Judée, fait payer au Capitole le didragme destiné pour le Temple*,Ibid.*veut exterminer toute la race de David*, p.577. *Petilius Cerealis gouverneur d'Angleterre, subjugue en 71 ou peu aprés une partie du Northumberland*,t.2.p.23. *Vespasien prend trois fois le titre d'*Imperator *en* 71,p.31. *L'ere de Samosates commence sur la fin de* 71, p.30.	824.
72.	3,4.	*Vespasianus Augustus IV,& Titus Cæsar II,Consuls.* *Eclipse horizontale le* 22 *de fevrier*,E.t.2.p.526. *Fulvius Silva finit la guerre des Juifs le* 15 *d'avril par la prise de Macade*, t.1.p.575. *Quelques Assassins sont ensuite executez à Alexandrie, & le Temple d'Onias fermé*, p.576. *Jonathas Juif & Catulle Romain troublent le pays de Cyrene, calomnient Joseph; Jonathas est puni*, Ibid. *Vespasien met vers* 72 *une colonie de veterans à Emmaüs nommé ensuite Nicopolis*, p.574|t.2. p.43. *Il en met aussi une à Cesarée en Palestine avant* 76,Ibid. *Antiochus Roy de Comagene est depouillé de ses Etats vers le mois d'aoust par Petus gouverneur de Syrie*,p.29.30. *Les Alains ravagent la Mede & l'Armenie*,p.30. *Vespasien prend trois fois le titre d'*Imperator *en* 72, p.31.	825.
73.	4,5.	*Domitianus Cæsar II,& Valerius Messalinus,Consuls.* *Sedition à Alexandrie*,E.t.2.p.32. *Vespasien reduit en provinces la Grece, Rhode, la Lycie, la Comagene, une partie de la Cilicie & de la Thrace*,p.33. *Cesar fils de Domitien naist en* 73,*& meurt peu aprés*,p.67. *Joseph acheve l'histoire de la guerre des Juifs peu aprés l'an* 72, p.30|t.1. p.581. *Antoine Julien a écrit aussi la mesme histoire*,p.669.	826.

L'an de Rome		L'an de Vespasien	L'an de J. C.
827.	***Vespasianus Augustus V, & Titus Cæsar III, Consuls.*** Menandre disciple de Simon le magicien, paroist à Antioche du temps des Apostres, *M.t.2.p.42.* *Vespasien & Tite font le dernier denombrement des citoyens Romains*, E. t. 2.p.37.	5,6.	74.
828.	***Vespasianus Augustus VI, & Titus Cæsar IV, Consuls.*** *Vespasien dedie le temple de la Paix, dresse un colosse*, E.t.2.p.28.37. *On mesure Rome, qui avoit plus de cinq lieuës de tour*, p.37. *Le dialogue des Orateurs est fait cette année*, Ibid. *Julius Secundus, Vipsanius Messala, Cluvius, historiens; Curiatius Maternus, Saleius Bassus poëtes; & Moderat Pythagoricien, estoient celebres en ce temps-ci*, p.45. *Helvidius Priscus Senateur celebre est banni, & puis condanné à mort. Demetrius cynique est banni, & tous les autres philosophes sont chassez de Rome, apparemment en 75 ou 76*, p.35.36. L'epistre attribuée à S. Barnabé est écrite aprés la ruine du Temple, *M. t.1.p.414.*	6,7.	75.
829.	***Vespasianus Augustus VII, & Titus Cæsar V, Consuls.*** *L'Empereur Adrien naist à Rome le 24 janvier*, E.t.2.p.239. *Tremblement de terre en Cypre*, p.38. *Plautius Ælianus estoit Prefet de Rome vers ce temps-ci*, Ibid. *Mucien paroist estre mort en 76*, p.44.	7,8.	76.
830.	***Vespasianus Augustus VIII, & Titus Cæsar VI, Consuls.*** *Pline l'ancien adresse à Tite son histoire de la nature*, E.t.2.p.38. *Grande peste à Rome*, Ibid. *Julius Frontinus subjugue vers ce temps-ci les Silures dans le pays de Galles*, p.32.	8,9.	77.
831.	**L. Ceionius Commodus, & D. Novius Priscus, Consuls.** *Agricola vient gouverner l'Angleterre: & dés l'année mesme il subjugue le pays de Nord-Galles, & l'isle d'Anglesey*, E.t.2.p.39. S. Lin Pape meurt sur la fin de 78, S. ANACLET ou Clet luy succede, & gouverne 12 ans & quelques mois, *M.t.2.p.*152.153.554. L'on met sous Vespasien la mort de S. Apollinaire Evesque de Ravenne, p.103.	9,10.	78.
832.	***Vespasianus Augustus IX, & Titus Cæsar VII, Consuls.*** *Julius Sabinus de Langres caché depuis neuf ans, est decouvert, & condanné à la mort*, E.t.2.p.40.41. *Cecina & Eprius Marcellus conjurent contre Vespasien, & sont punis*, p.41.42.	10.	79.

L'an de J. C.	L'an de Vespasien		L'an de Rome
79.	10. L'an de Tite 1.	*Vespasien meurt debout le 24 de juin, aprés avoir vecu 69 ans, 7 mois, & 7 jours, & avoir regné dix ans moins six jours*, p.42. Il n'a point persecuté l'Eglise, *M.t.2.p.*555. *TITE luy succede*, E.t.2.p.52, *& regne 2 ans, 2 mois, & 20 jours*, p.64. *Agricola reduit plusieurs villes d'Angleterre*, p.55. *Le mont Vesuve s'embrase le premier de novembre, & le lendemain étoufe Pline l'ancien*, p.55-60.531. *Casius Bassus poëte lyrique meurt de mesme*, p.58.	832.
80.	1,2.	*Titus Augustus VIII, & Domitianus Cæsar VII, Consuls.* *Grand embrasement à Rome durant trois jours*, E.t.2.p.60. *Peste extraordinaire*, p.61. *Agricola ravage jusqu'au milieu de l'Ecosse*, Ibid. *Tite donne des spectacles durant plus de cent jours pour dedier son amphitheatre*, Ibid. S. Polycarpe embrasse la foy, 86 ans avant sa mort. Quelques temps aprés il est fait Evesque de Smyrne par S. Jean, *M.t.2.p.*328.	833.
81.	2,3. L'an de Domitie 1.	*Sex. Annius Silvanus, & T. Annius Verus Pollio, Consuls.* Artabane *regnoit en ce temps-ci sur les Parthes au lieu de Vologese: Il veut soutenir un Terentius Maximus qui se faisoit passer pour Neron*, E.t.1.p.333|t.2.p.62. *Tite meurt le 13 de septembre, aprés avoir regné 2 ans, 2 mois, & 20 jours*, p.63. *DOMITIEN son frere luy succede*, p.68, *& regne 15 ans & 5 jours*, p.112. *Son commencement est assez bon*, p.71. S. Philippe Apostre vivoit encore en 81, & peut-estre long-temps aprés, *M.t.1.p.*384.	834.
82.	1,2.	*Domitianus Augustus VIII, & D. Flavius Sabinus, Consuls.* *Domitien fait Auguste sa femme Domitia Longina*, E.t.2.p.67.532. *Agricola va par mer combatre les barbares d'Ecosse*, p.73. Les Nazaréens commencent leur secte dans la Perée sous Domitien, *M.t.2.p.*105, & les Ebionites bien-tost aprés, ou mesme dés auparavant, *p.*107.	835.
83.	2,3.	*Domitianus Augustus IX. & Q. Petilius Rufus II, Consuls.* *Agricola défait les Caledoniens*, E.t.2.p.74. *Quelques Allemans poussez par le vent font le tour de l'Angleterre*, Ibid. *Tremblement de terre vers l'Hellespont*, p.75. *Domitien défend de faire des eunuques, & fait mourir trois Vestales*, Ibid. *Il fait tuer Fl. Sabinus neveu de Vespasien, peu aprés avoir esté Consul avec luy*, p.72.73|M.t.2.p.124. *Il va en Allemagne vers le milieu de l'année, prend le nom de Germanicus; au retour il triomphe des Cattes*; E.t.2.p.76. *Il augmente d'un tiers la paie des troupes*, Ibid.	836.
84.	3,4.	*Domitianus Augustus X, & Sabinus, Consuls.* *Guerre entre les Cattes & Cariomer Roy des Querusques*, E.t.2.p.79.	837.

L'an de Rome		L'an de Domitien	L'an de J.C.
837.	*Agricola remporte une grande victoire sur les Caledonies à la fin de l'été, & soumet toute l'isle d'Angleterre* p.77. *Sa flote en fait le tour, & soumet les Orcades*, Ibid. *Attilius Rufus gouverneur de Syrie meurt vers ce temps-ci*, p.78.	3,4.	84.
838.	*Domitianus Augustus XI, & Fulvius, Consuls.* *Domitien rappelle Agricola d'Angleterre, dont une partie se revolte peu aprés*, E.t.2.p.77.78. *Les Sarmates & les Sueves entrent vers ce temps-ci dans la Pannonie, & y défont les Romains* p.80.	4,5.	85.
839.	*Domitianus Augustus XII, & Serv. Cornelius Dolabella, Consuls.* *Domitien est fait Censeur perpetuel*, E.t.2.p.532, *établit les jeux Capitolins pour estre celebrez tous les quatre ans sur la fin de juin*, p.89. *Les Nasamons opprimez par les impos̄ts se revoltent en Afrique, & sont défaits*, p.87. *La guerre des Daces contre les Romains peut avoir commencé en ce temps-ci, & avoir duré jusqu'en 90*, p.535.536. *Domitien marche deux fois contre eux*, p.91.92. Duras *leur Roy cede la couronne à* Decebale, *p.* 90. *L'Empereur Tite Antonin naist le 19 de septembre*, p.354. S. Annien premier Evesque d'Alexandrie meurt app. le 26 de novembre. S. *Abile* luy succede, & gouverne dix ans, *Ms.2.p.99.560.*	5,6.	86.
840.	*Domitianus Augustus XIII, & Saturninus, Consuls.*	6,7.	87.
841.	*Domitianus Augustus XIV, & L. Minucius Rufus, Consuls.* *L. Antonius se revolte vers l'an 88 dans la Germanie, & perit aussi-tost*, E.t.2. p.95, *Jeux seculiers celebrez aprés le 13 de septembre*, p.94. *Un inconnu se fait passer pour Neron, & les Parthes le veulent soutenir. Ils l'abandonnent enfin aux Romains*, p.95|t.1.p.333. *Des assassins font perir partout diverses personnes avec des poinçons empoisonnez*, t.2.p.96.	7,8.	88.
842.	*Fulvius II, & Atratinus, Consuls.* *Les Romains sont battus vers ce temps-ci dans la Germanie*, E.t.2.p.97.	8,9.	89.
843.	*Domitianus Augustus XV, & [M. Cocceius] Nerva, Consuls.* *Domitien contraint les Quades & les Marcomans de le combatre, & ils le défont*, E.t.2.p.92. *Il offre la paix à Decebale, qui l'accepte en 89 ou 90*, p.93.94.	9,10.	90.
844.	*[M.] Ulpius Trajanus, & Acilius Glabrio, Consuls.* S. Anaclet meurt: S. Clement luy succede le 23 de janvier, *Ms.2.p.154.* & gouverne neuf ans ou un peu plus, *Ibid.*	10,11.	91.

L'an de J. C.	L'an de Domitien.		L'an de Rome
91.	10,11.	*Domitien triomphe des Daces en 90 ou 91*, E.t.2.p.93.98, *fait fermer le temple de Janus*, p.98. *Il fait enterrer vive Cornelia la premiere des Vestales*, p.99.	844.
92.	11,12.	*Domitianus Augustus XVI, & Q. Volusius Saturninus, Consuli.* *Domitien veut faire arracher une partie des vignes*, E.t.2.p.100. *Juste de Tiberiade publie en 92 ou 93. son histoire de la guerre des Juifs, faite 20 ans auparavant*, t.1.p.668. S. Hermas fait à Rome en ce temps-ci le livre celebre du Pasteur, *M. t.2.p.*587.	845.
93.	12,13.	*Pompeius Collega, & Priscus, Consuls.* *Trajan est envoyé vers ce temps-ci commander dans la Germanie inferieure*, E.t.2.p.151. *Cn. Julius Agricola meurt le 23 aoust*, p.101. *Les cruautez de Domitien augmentent beaucoup depuis sa mort*, p.102.&c. *Joseph acheve ses Antiquitez sur la fin de 93, ou peu aprés*, t.1.p.683. *Agrippa II. Roy d'Iturée estoit mort alors, & toute la race d'Herode éteinte*, p.580.	846.
94.	13,14.	*Asprenas, & Lateranus, Consuls.* *Quintilien écrit vers ce temps-ci ses douze livres de la rhetorique*. E.t.2 p.114. *Domitien fait mourir Senecion, Helvide, & Rustique*, p.103-105, *chasse de Rome & de l'Italie tous les philosophes*, p.106, *relegue Nerva à Tarente*, p.140. *Apollone de Tyanes disparoist, dit-on, devant Domitien en septembre*, p.132.	847.
95.	14,15.	*Domitianus Augustus XVII, & Flavius Clemens, Consuls.* *Joseph écrit sa vie & ses deux livres contre Appion en 95 au plustard*, E.t.1.p.585. *Il peut estre mort peu aprés*, p.587. Domitien excite une grande persecution contre l'Eglise, *M.t.2.p.*117. S. Antipas y est martyrizé à Pergame, *p.*119. S. Jean l'Evangeliste est plongé à Rome dans l'huile bouillante, & ensuite est relegué en l'isle de Patmos, où il eut les visions de l'Apocalypse, *p.*121.339. *t.1.p.*338.602. Quelques uns croient que S. André a souffert en ce temps-ci à Patres en Acaie, & S. Denys l'Areopagite à Athenes, *p.*320.593. *t.2.p.*122. Domitien fait mourir Flavius Clemens son cousin au sortir de son Consulat, parcequ'il estoit Chrétien, bannit Flavie Domitille sa niece femme de Clement, & S.te Domitille niece du mesme Clement, *p.*124. *E.t.2.p.*108. *Il fait aussi mourir Acilius Glabrio sur la fin de 95*, p.97. *Juvenius ou Jubentius Celsus conspire contre Domitien, & est decouvert sans estre puni*, p.108.	848.
96.	15,16.	*C. Fulvius Valens, & C. Antistius Vetus, Consuls.* On met vers ce temps-ci le martyre de S. Marc premier Evesque d'Atin	849.

L'an de Rome		L'an de Domitien.	L'an de J. C.
849.	dans le Latium, *M.t.2.p.119*, celui de S.te Felicule & S. Nicomede, *p.129*, & la mort de S. Abile second Evesque d'Alexandrie, *p.158*. *Cerdon* succede à S. Abile, *p.95.158*.	15,16.	96.

Les petis-fils de S. Jude sont amenez à Domitien comme estant de la race de David, & renvoyez, *M.t.1.p.404|t.2.p.121*. Domitien fait cesser sur cela la persecution de l'Eglise, *t.2.p.121*.

Domitien est tué dans sa chambre par Estienne intendant de Domitille sa cousine le 18 de septembre, aprés avoir regné 15 ans & 5 jours, E.t.2.p.111.112| M.t.2.p.120.126. *Toutes ses ordonnances sont cassées*, Ibid. *& son nom effacé partout*, E.t.2.p.112.

NERVA est fait Empereur, & regne 16 mois, & 8 ou 9 jours, p.141.149. *Il rappelle les bannis, oste l'action de leze majesté*, défend d'accuser les Chrétiens &c. *p.142*. *Apollone de Tyanes meurt au commencement de Nerva*, t.2.p.133.

L'an de Nerva: 1.

L'an de Rome		L'an de Nerva	L'an de J. C.
850.	*Nerva Augustus III, & L. Verginius Rufus III, Consuls.*	1,2.	97.

Il se forme un schisme à Corinthe vers l'an 97; S. Clement Pape écrit aux Corinthiens pour l'appaiser, *M.t.2.p.155.557*.

S. Timothée est lapidé & assommé à Ephese par les payens le 22 janvier, *M.t.1.p.341|t.2.p.147.544*. Onesime luy succede, *p.147.544*. S. Jean revient peu aprés à Ephese, rappellé par Nerva avec les autres exilez, *t.1.p.341*. Il convertit vers ce temps là un chef de voleurs, *p.343*, montre par son exemple à fuir la compagnie des heretiques, *p.338|t.2.p.57.107*, & écrit son Evangile, *t.1.p.345*.

L. Verginius Rufus meurt estant Consul, ou peu aprés, âgé de 83 ans, E.t.2.p.146.

Tacite alors Consul subrogé fait son oraison funebre, p.216.

Nerva travaille à diminuer les depenses publiques, p.146| *Crassus conspire contre luy, & est relegué à Tarente*, Ibid.

Les Pretoriens se soulevent, contraignent Nerva de leur abandonner ceux qui avoient tué Domitien, & les massacrent, Ibid.

Les Romains gagnent quelques victoires dans la Pannonie, p.147. *Nerva va au Capitole pour ce sujet, y adopte Trajan, luy donne le nom de Cesar vers le 28 d'octobre, & celui d'Empereur avec la puissance du Tribunat avant la fin de l'année*, p.147.148.164.

Isée celebre sophiste Assyrien vient à Rome vers l'an 97, p.223.

L'an de Rome		L'an de Nerva	L'an de J. C.
851.	*Nerva Augustus IV, & Trajanus Cæsar II, Consuls.*	2.	98.

Nerva meurt le 21 ou 27 de janvier, E.t.1.p.149.

L'an de Trajan: 1

TRAJAN prend l'Empire à Cologne demeure sur les bords du Rhein & du Danube, p.164. *Il regne 19 ans, 6 mois, & 15 jours*, p.210. *On celebre tous les ans le commencement de son regne le 27 de janvier*, p.164.

Les Bructeres sont vaincus & chassez vers ce temps-ci de leur pays par leurs voisins, p.165.

Tacite écrit le livre Des mœurs des Allemans, Ib. *& peut-estre aussi la vie d'Agricola*, p.217.

L'an de J. C.	L'an de Trajan		L'an de Rome
99.	2.	*A. Cornelius Palma, & C. Sosius Senecio, Consuls.* *Trajan vient à Rome, y entre à pié. Il prend les titres de Pere de la patrie, de grand Pontife, & d'Optimus; donne celui d'Auguste à Plosine sa femme, & à Marcienne sa sœur*, E.t.2.p.166. *Il punit les delateurs*, p.169, *prend soin des enfans de Rome & d'Italie*, p.168, *oste les spectacles des farceurs*, p.169. *Famine en Egypte, où le Nil s'estoit peu debordé*, p.168.	852.
100.	3.	*Trajanus Augustus III, & M. Julius Fronto III, Consuls.* *Trajan en prenant & quittant le Consulat, fait le serment comme les particuliers*, E.t.2.p.172. *Marius Priscus Proconsul d'Afrique est banni en janvier: & peu aprés Julius Classicus Proconsul de la Betique est condanné aprés sa mort par le Senat*, p.173. *Adrien epouse vers ce temps-ci Julia Sabina petite niece de Trajan*, p.176. *Pline le jeune est Consul au mois de septembre, & commence son Consulat par le celebre panegyrique de Trajan*, p.175. *Largius Macedo ancien Preteur est assassiné par ses valets*; p.176. *Le Senat commence à nommer les magistrats par des billets secrets*, p.177. *Trajan semble avoir esté en Allemagne sur la fin de l'année*, p.176. Il peut avoir commencé dés ce temps-ci à persecuter l'Eglise, *M.t.2.p.* 170. On y peut mettre le martyre de S. Cesaire à Terracine, & de Saint Zosime en Pisidie, avec la prison de Peregrin en Syrie *p.*171-173. S. Clement Pape meurt sur la fin de l'an 100, *p.* 159.563. S. EVARISTE luy succede, & gouverne prés de neufs ans, *p.*212.584. On croit que l'Apostre S. Jean est mort cette année, ou en l'an 104, âgé d'environ 100 ans, *t.*1.*p*,341-351.607. Les Caïnistes heretiques peuvent avoir commencé vers ce temps-ci, *t.*2. *p.*47. *Juste de Tiberiade acheve cette année sa chronique*, E.t.2.p.588.	853.
101.	4.	*Trajanus Augustus IV, & Sex. Articuleius Pœtus, Consuls.* *Sextus Julius Frontinus qui a écrit, meurt vers ce temps-ci*, E.t.2.p.179. *Julius Bassus Proconsul de la Bithynie, est condanné à restituer les presens qu'il avoit receus*, Ibid. *Trajan défait Decebale Roy des Daces, luy accorde la paix, & rentre à Rome en triomphe*, p.178. *Il rétablit les spectacles des farceurs*, p.179.	854.
102.	5.	*Suranus, & L. Licinius Sura, Consuls.* *Licinius Nepos exerce la Preture avec beaucoup de courage*, E.t.2.p.181. 182. *Trajan autorise les arrests du Senat, qui défendoient aux avocats de rien prendre de leurs parties*, p.182. *Il fait quelques reglemens pour ceux qui demandoient les charges*, p.183.	855.

Afranius

L'an de Rome	CHRONOLOGIE.	L'an de Trajan	L'an de J. C.
855.	*Afranius Dexter Consul se tue, ou plutost est tué chez luy*, p.181. *Les Romains remportent quelques victoires à la fin de cette année*, p.182.	5.	102.
856.	***Trajanus Augustus V, & Maximus II, Consuls.*** *Trajan fait un port à Centumcelles ou Civita-Vecchia*, E.t.2.p.184. *Il peut avoir esté cette année vers l'Allemagne*, Ibid. *Tacite travailloit vers ce temps-ci à faire l'histoire de son temps*, p.217. *Pline le jeune est fait gouverneur du Pont & de la Bithynie: Il y arrive le 17 de septembre*, p.184.185. *Grand embrasement à Nicomedie*, p.185. *Pacorus pouvoit estre Roy des Parthes en ce temps-ci*, p.177:194. S. Justin peut estre né en l'an 103, *Ms.2.p.346*.	6.	103.
857.	***L. Licinius Sura II, & Marcellus Consuls.*** *Le palais d'or de Neron est brulé*, E.t.2.p.187. Sauromate *Roy du Bosphore depute à Trajan*, p.186. Pline aprés avoir fait plusieurs martyrs dans son gouvernement, écrit vers ce temps-ci à Trajan sur les Chrétiens: Trajan défend de les chercher, & ordonne de les punir, *Ms.2.p.170.174*.	7.	104.
858.	***Tib. Julius Candidus II, & Aulus Julius Quadratus II, Consuls.*** *Trajan marche de nouveau contre Decebale, & fait un pont sur le Danube. Decebale vaincu se tue: son pays est reduit en province*, E.t.2.p.187-190. *On croit que Trajan a fondé vers ce temps-ci Marcianople, Nicople, & quelques autres villes de la Mesie & de la Thrace*, p.191.192. *Cornelius Palma soumet l'Arabie Petrée*, p.192. *Les eres de Petra & de Bostres commencent en cette année*, Ibid. *Un tremblement de terre renverse six villes dans l'Asie & dans la Grece*. p.189.	8.	105.
859.	***Commodus, & Cerealis, Consuls.*** *Pudens enfant de 13 ans, remporte le prix des poëtes latins aux jeux Capitolins de cette année*, E.t.2.p.193. *Crassus Frugi forme une conspiration contre Trajan: Il est relegué dans une isle*, Ibid. *Trajan fait travailler à la place Trajane, où est sa colonne*, p.212. S. Papias estoit Evesque d'Hieraple en Phrygie dés le vivant de S. Ignace, & long-temps depuis, *M.t.2.p.296*. C'est le principal auteur de l'opinion des Millenaires, *p.298.302*. *Trajan part d'Italie au mois d'octobre pour aller en Orient combatre* Cosrhoés *Roy des Parthes, &* Exedare *Roy d'Armenie. Cosrohés fait* Parthamasiris *son frere Roy d'Armenie, & demande pour luy le diademe à Trajan, qui continuë son voyage par l'Asie, & arrive à Seleucie prés d'Antioche à la fin de decembre*, E.t.2.p.194.562-568.	9.	106.

L'an de J. C.	L'an de Trajan		L'an de J. C.
107.	10.	*L. Licinius Sura III, & C. Sosius Senecio, Consuls.* Les Chrétiens jouissoient encore d'une assez grande paix nonobstant la persecution de Trajan, *M.t.2.p.170.* *Trajan fait son entrée à Antioche le jeudi 7 janvier*, E.t.2.p194| M. t.2.p. 195. Peu aprés il condanne S. Ignace à estre exposé aux bestes dans Rome, *p.196.* Onesime estoit alors Evesque d'Ephese, *p.147.* S. Simeon cousin de J.C, & second Evesque de Jerusalem, est crucifié vers le mesme temps à l'âge de 120 ans, *p.187.568.* On finit à sa mort le temps de ceux qui ont esté instruits par J.C, *p.188. Juste* luy succede, *Ibid.* Les heretiques commencent depuis cela à paroistre & à dogmatizer plus hardiment, *Ib.* Elxaï en Palestine, & Saturnin à Antioche, peuvent l'avoir fait des premiers, & Basilide un peu aprés en Egypte, *p.216.217.219.554.585.* *Trajan va en Armenie*: Anquiale *Roy des Henioques l'y vient trouver: Parthamasaris vient aussi luy demander la couronne d'Armenie, n'obtient rien, fait la guerre où il est tué; & Trajan maistre de l'Armenie en fait une province*, E.t.2.p.196-210.568. *Il donne des Rois à quelques peuples: les autres se soumettent à luy*, p.197. *Il fait une ville du chasteau de Melitine sur l'Euphrate*, p.198. S. Ignace écrit de Smyrne aux Romains le 24. d'aoust, *M.t.2.p.201.212.* 330. S. Polycarpe rassemble les lettres de S. Ignace pour les Philippiens, & leur écrit, *p.204.331.* Dieu rend la paix à l'Eglise de Syrie vers le mois d'aoust, *p.202.330.* S. Ignace arrivé à Rome y est martyrizé le 20 de decembre, p.c. avec S. Zosime & S. Rufe *p.208.* Ses os sont raportez à Antioche, *p.210.*	860.
108.	11.	*Appius Annius Trebonianus Gallus, & M. Atilius Metellus Bradua, Consuls.* S. *Heron* est fait troisieme Evesque d'Antioche, *M.t.2.p.211.* *Adrien commande dans la basse Pannonie, où il reprime les Sarmates & les Intendans*, E.t.2.p.195. *Trajan prend vers ce temps-ci Nisibe & d'autres places dans la Mesopotamie; ce qui luy fait donner le nom de Parthique*, p.198.*199. Il fait un traité avec Cosrhoës Roy des Parthes*, p.199. *Il acheve de dompter l'Arabie Petrée*, p.207.	861.
109.	12.	*A. Cornelius Palma II, & Tullus II, Consuls.* *On croit qu'Adrien fut subrogé à l'un de ces deux Consuls*, E.t.2.p.195. *Trois villes de la Galacie abysmées par un tremblement de terre*, Eus.chr. Saint Evariste Pape meurt vers le 26 d'octobre, *M.t.2.p.212.584.* Saint ALEXANDRE luy succede & gouverne prés de dix ans, *p.238.*	862.
110.	13.	*Priscinus* ou *Priscianus*, *& Orfitus, Consuls.* Cerdon troisieme Evesque d'Alexandrie meurt le 5 juin, *M.t.2.p.159.* 240. *Prime* luy succede, & gouverne 12 ans & 52 jours, *p.240.* *Le Pantheon est brulé à Rome par le tonnerre*, Eus.chr.	863.

L'an de Rome		L'an de Trajan	L'an de J.C.
864.	*C. Calpurnius Piso, & M. Vettius Bolanus, Consuls.*	14.	111.
865.	*Trajanus Augustus VI, & T. Sextius Africanus, Consuls.* *Phlegon met à Rome sous ce Consulat, la naissance d'un enfant qui avoit deux testes*, E.t.2.p.202	15.	112.
866.	*L. Publilius Celsus II, & C. Clodius Crispinus, Consuls.* *Trajan dedie à Rome la place & la colonne de son nom à la fin de cette année, ou peu aprés*, E.t.2.p.203.213.	16.	113.
867.	*Q. Ninnius Hasta, & P. Manilius Vopiscus, Consuls.* Elxaï faux prophete paroist sous Trajan. Il donne son nom à l'ancienne secte des Juifs Ossoniens, *M.t.2.p.214.* *Trajan part de Rome pour aller une seconde fois faire la guerre aux Parthes*, E.t.2.p.203.569.	17.	114.
868.	*L. Vipstanus Messala, & M Pedo Vergilianus, Consuls.* *Trajan passe le Tigre à la vue des Parthes, demeure maistre de l'Adiabene, de l'Assyrie, & de Ctesiphon, va voir les restes de Babylone*, E.t.2.p.204.205. *Il reduit en provinces Romaines la Mesopotamie, & l'Assyrie*. Ibid. *Les Juifs se revoltent à Alexandrie, dans toute l'Egypte, & dans la Libye, où ils massacrent plus de 200. mille hommes*, p.303. *Trajan est presque accablé à Antioche le dimanche 23. de decembre, par le tremblement de terre qui ruina la ville. Le Consul Pedo y est tué*, p.206.570.	18.	115.
869.	*L. Ælius Lamia, & Ælianus Vetus, Consuls.* *Trajan fait faire un port à Ancone*, E.t.2.p.206. *Les Alexandrins défaits par les Juifs, tuent tous ceux qui estoient dans leur ville*, p.304. *Martius Turbo envoyé par Trajan, arreste en un an ou deux la revolte des Juifs*, Ib. *Ils font cette année d'effroyables maux en Cypre, & y tuent 240 mille hommes, & en sont enfin tous chassez*, p.305. *Trajan va voir le golfe Persique, & l'Ocean*, p.206, *se soumet la Mesene & l'Arabie heureuse*, p.207-209. *Durant son voyage, la Mesopotamie & d'autres pays se revoltent*, p.208. *Il fait* Parthamaspate *Roy des Parthes à Ctesiphon*, p.209. *Maximus Lieutenant de Trajan est défait & tué par les revoltez; Lusius reprend Nisibe, brule Edesse; & d'autres prennent Seleucie*, p.208. *Lusius défait aussi les Juifs revoltez dans la Mesopotamie*, p.305.	19.	116.
870.	*Niger, & Aproniaans, Consuls.* *Trajan assiege Atra en 116 ou 117, & ne la peut prendre: Il tombe malade peu aprés, part pour retourner à Rome, & meurt à Selinunte ou Trajanople en Cilicie vers le 8 d'aoust, aprés avoir regné 19 ans, 6 mois, & 15 jours*, E.t.2.p.210. *ADRIEN est declaré Empereur le 11 d'aoust*, p.248. *Ses mœurs & sa conduite*, p.239-248. *Il regne 20 ans, & 11 mois*, p.279.	20. L'an de Adrien 1.	117.

L'an de J.C.	L'an de Adrien		L'an de Rome
117.	1.	*Il y a du trouble dans la Mauritanie, & en d'autres provinces*, p.249. *Adrien abandonne l'Armenie, qui prend un Roy; la Mesopotamie, & l'Assyrie*, p.250. *Il donne d'autres Etats à Parthamaspate, & Cosrhoès recouvre la couronne des Parthes*, Ibid.	870.
118.	1,2.	*Adrianus Augustus II, & Salinator, Consuls.* *Adrien arrive d'Orient à Rome par l'Illyrie*, E.t.2.p.251. *Il remet à la fin de l'an* 118, *ce qui estoit dû à son domaine pour plus de* 22 *millions d'or*, p.252.582.	871.
119.	2,3.	*Adrianus Augustus III, & Rusticus, Consuls.* *Les Sarmates pillent la Mesie: Adrien y va, & ils se soumettent à luy: Il achete la paix des Roxolans*, E.t.2.p.253. *Il fait mourir quatre Consulaires, ce qui le rend fort odieux, & revient à Rome*, p.254. S. Alexandre Pape meurt p.e. le 3 de may, *Ms.t.2.p.*238.590. S. SIXTE I. luy succede, gouverne neuf ans & quelques mois, *p.*240. *S. Jerome met en l'an* 119, *Oenomaüs cynique qui a écrit contre les oracles*, E.t.2.p.299.	872.
120.	3,4.	*L. Catilius Severus II, & T. Aurelius Fulvus, Consuls.* *Adrien peut estre venu en ce temps-ci dans les Gaules. Il y fait beaucoup de largesses*, E.t.2.p.257. *Il rétablit Nicée, & Nicomedie qui avoit esté renversée cette année avec plusieurs autres villes par un tremblement de terre*, Ibid. Carpocrate heresiarque peut avoir commencé à paroistre vers ce temps-ci, *Ms.t.2.p.*253.602. S. Irenée est né au plutost cette année, *t.3.p.*79.	873.
121.	4,5.	*Annius Verus II, & Augur, Consuls.* *L'Empereur Marc Aurele naist le* 26 *d'avril*, E.t.2.p.370. *Adrien fait vers ce temps-ci une muraille en Angleterre*, p.257. *Suetone l'historien, Clarus Prefet du Pretoire, & d'autres, sont disgraciez*, p.258. *Adrien bastit à Nisme vers ce temps-ci*, Ibid. *Il envoie des colonies dans la Libye depeuplée par les Juifs*, p.304. *Les Egyptiens en trouble pour avoir trouvé un Apis*, p.258.	874.
122.	5,6.	*Ancilius Aviola, & Corellius Pansa, Consuls.* *Adrien estoit peut-estre à Rome au mois d'avril*, E.t.2.p.259. Prime 4.e Evesque d'Alexandrie meurt le dimanche 27 juillet, *Juste* luy succede, & gouverne dix ans & 324 jours, *Ms.t.2.p.*240.393. *Adrien va vers ce temps-ci dans la Mauritanie, où il y avoit du trouble, puis passe en Orient, va peut-estre à Athenes*, E.t.2.p.259.	875.

L'an de Rome		L'an de Adrien	L'an de J.C.
876.	*Q. Arrius Pætinus, & C. Ventidius Apronianus, Consuls.* *On craint vers ce temps-ci la guerre avec les Parthes ; Adrien l'arreste par une entrevue*, E.t.2.p.259.	6,7.	123.
877.	*Man. Acilius Glabrio, & C. Bellicius Torquatus, Consuls.*	7,8.	124.
878.	*P. Cornelius Scipio Asiaticus II, & Vettius Aquilinus, Consuls.* *Adrien vient passer l'hiver à Athenes, & se fait initier aux mysteres d'Eleusine*, E.t.2.p.260. L'Eglise est persecutée sous Adrien, *M.t.2.p.224.* On met vers ce temps-ci les martyres de S. Eustache & de Marius à Rome, *p.226.227*; de S. Antioque premier martyr de Sardaigne ; & de S. Faustin & S. Jovite à Bresse &c. *p.228*; de Ste Symphorose à Rome ; de Ste Sabine en Ombrie, *p.228.241.246.* S. Auxibe premier Evesque de Solea en Cypre, peut estre mort cette année, *p.102.*	8,9.	125.
879.	*Verus III, & Ambibulus, Consuls.* *Adrien revient à Rome par la Sicile*, E.t.2.p.261. *L'Empereur Pertinax naist le premier d'aoust*, p.505. S. Quadrat & S. Aristide presentent à Adrien des apologies pour les Chrétiens : Adrien sur cela, & sur les lettres de Granien Proconsul d'Asie, arreste la persecution, *M.t.2.p.232-236.*388. On croit qu'il voulut mesme consacrer des temples à J.C, *p.235.*	9,10.	126.
880.	*Titianus, & Gallicanus, Consuls.*	10,11.	127.
881.	*Torquatus Asprenas, & Annius Libo, Consuls.* S. Heron 3.e Evesque d'Antioche meurt vers ce temps-ci. *Corneille* luy succede, & gouverne 13 ou 14 ans, *M.t.2.p.211.252.* S. Sixte I. Pape meurt en 128, p. e. le 23 de decembre, *p.240.594.* Saint TELESPHORE luy succede, & gouverne un peu plus de dix ans, *p.251.600.*	11,12.	128.
882.	*P. Juventius Celsus II, & Q. Julius Balbus, Consuls.* *Grand tremblement en Bythynie*, E.t.2.p.262. *Adrien va en Afrique, d'où il revient bien-tost à Rome*, Ibid. *Plotine veuve de Trajan peut estre morte vers ce temps-ci*, Ibid.	12,13.	129.
883.	*Q. Fabius Catullinus, & M. Flavius Aper, Consuls.* *Adrien fait tuer Apollodore grand architecte*, E.t.2.p.263. *L'Empereur L. Verus naist le 15 de decembre*, p.357. L'heresiarque Carpocrate pouvoit commencer alors à paroistre, *M.t.2, p.253.* *Adrien dedie p. e. le temple basti sous le nom de Rome & de Venus, & puis*	13,14.	130.

L'an de J.C.	L'an de Adrien		L'an de Rome
130.	13,14.	*s'en va en Orient*, E.t.2.p.262. *Divers Rois de l'Orient le viennent visiter*, p. 263. *Il renvoie à Cosrhoës Roy des Parthes sa fille prise par Trajan*, Ibid.	883.
131.	14,15.	*Serv. Octavius Lænas Pontianus, & M. Antonius Rufinus, Consuls.* *Adrien publie l'edit perpetuel fait par Salvius Julianus*, E.t.2.p.164.	884.
132.	15,16.	*Augurinus, & Sergianus, Consuls.* *Adrien vient en Egypte vers le milieu de 132, rétablit le tombeau de Pompée, voit le Musée d'Alexandrie, fait un Dieu d'Antinoüs, & rebastit Besa sous le nom d'Antinoé*, E. t.2. p.266.267. *Il défend de sacrifier jamais aucun homme*, p.282. *Il met ou veut mettre une colonie de Juifs à Jerusalem. Cela irrite les Juifs, & ils se preparent à la revolte*, p. 305. *Ils avoient deslors un Patriarche*, t.1.p.672.	885.
133.	16,17.	*Hiberus, & Sisenna, Consuls.* *Julien qui regna aprés Pertinax, nasquit le 29 janvier*, E.t.3.p.4. Juste 5.e Evesque d'Alexandrie meurt le samedi 7 de juin, *M.t.2. p.*240. 593. *Eumene* luy succede, gouverne dix ans & 112 jours, *p.*252.600. Basilide heresiarque meurt en ce temps-ci à Alexandrie, selon S. Jerome, *p.*219. *Plutarque, Epictete, Favorin, Elien, Florus, & divers autres hommes de lettres, vivoient sous Adrien*, E.t.2.p.286-302. S. Justin peut avoir esté converti dans la Palestine en l'an 132 ou 133, *M. t.2.p.*354.	886.
134.	17,18.	*C.Servilius Servianus III, & C. Vibius Juventius Varus, Consuls.* *Adrien quitte l'Egypte & l'Orient, & vient passer l'hiver à Athenes*, E.t. 2.p.268. *Aussi-tost les Juifs se revoltent ouvertement dans la Palestine vers le primtemps sous Barcoquebas, dont ils font leur Roy & leur Messie. Tinnius Rufus & Julius Severus les combatent: Jerusalem est prise & ruinée de nouveau par les Romains dans cette guerre*, p.306-308. Quelques uns disent qu'un Apelle & un Ariston presenterent cette année des apologies à Adrien pour la religion Chrétienne, *E.t.2.p.*310. *Les Alains ou Massagetes courent vers ce temps-ci la Mede, l'Armenie, & la Cappadoce, dont Flavius Arrianus estoit gouverneur. Cet Arrien fait la navigation du Pont-Euxin*, p.269.270. *Eclipse de lune la nuit du 20 au 21 d'octobre*, Pagi, an.135.§ 2.	887.
135.	18,19.	*Lupercus Pontianus, & Rufus Atilianus, Consuls.* *Adrien fait de grands bastimens à Athenes, donne aux Atheniens l'isle de Cephalenie, & d'autres choses*; E.t.2.p.271. *Il revient à Rome où il estoit le 3 de may*, p.272. *Il tombe malade, adopte L. Verus cette année, ou la suivante, le fait Cesar, & l'envoie faire la guerre en Pannonie*, p.273.274. Vologese Roy, (*p.e. de l'Armenie*) *depute à Rome*, p.269.	888.

L'an de Rome		L'an de Adrien	L'an de J.C.
888.	Pharasmane *Roy d'Iberie y vient luy mesme: Adrien le reçoit tres bien & s'en raille*, Ibid. *Bether prés de Jerusalem, la principale retraite des Juifs, est prise au mois d'aoust*, p.309.	18,19	135.
889.	*L.Ceionius Commodus Verus, & Sex.Vetulenus Civica Pompeianus, Consuls.* *Adrien fait bastir à Tivoli, & y commet bien des cruautez. Il peut avoir fait mourir en ce temps-ci Servien son beaufrere, & Fuscus son petit neveu*, E.t.2.p.275. *La revolte des Juifs finit app. en l'an* 136, *aprés avoir duré pres de trois ans*, 580 *mille Juifs y sont tuez, beaucoup pris & vendus &c.* p.309. Presque tous les Chrétiens de cette nation adoroient encore Dieu sous l'observation de la loy, *Ms.*2.*p.*56. *Arrien écrit sur l'arrangement des troupes en la* 20.*e année d'Adrien*, E.t.2.p.293.	19,20.	136.
890.	*L. Ælius Verus Cæsar II, & P.Cælius Balbinus, Consuls.* *Jule Severe aprés avoir dompté les Juifs est envoyé rétablir la Bithynie*, E.t.2.p.276. *Tinnius Ruffus passe la charue sur la place du Temple de Jerusalem au mois d'aoust*, p.308. *Adrien rebastit cette ville sous le nom d'Ælia*, p.313. *Il défend aux Juifs d'en approcher sous peine de la vie*, p. 311. Saint Marc y est fait premier Evesque des Gentils, & gouverne 21 an,*p.*313. On croit qu'Aquila fut commis par Adrien pour le rétablissement de Jerusalem, qu'il y embrassa la foy, fut excommunié pour son attache à l'astrologie, se fit Juif, apprit l'hebreu sous Akibas, & traduisit la Bible en grec, *p.*315|*Ms.*3.*p.*511.	20,21.	137.
891.	*Camerinus, & Niger, Consuls.* *L. Ælius Verus Cesar meurt le premier jour de janvier*, E.t.2.p.276. *Tite Antonin est adopté par Adrien le* 25 *de fevrier, est fait Cesar & associé à la puissance du Tribunat: Il adopte luy mesme M. Aurele & L.Verus le fils*, p.277.339.376. *Sabine femme d'Adrien meurt peu aprés*, p.277. *Adrien meurt à Bayes le* 10 *de juillet: Le Senat veut condanner sa memoire, & puis le fait Dieu*, p.279. *T. ANTONIN luy succede, reçoit du Senat le surnom de* Pius, p.340. *Faustine sa femme est aussi appellée Auguste*, p.341. *Il regne* 22 *ans*, 7 *mois, &* 26 *jours*, p.359. *Il donne des pensions aux philosophes*, p.345. *Il fonde la ville de Pallantium en Arcadie*, Ibid. *Malheurs arrivez sous son regne. Attilius Tatianus & Priscien, se revoltent contre luy. Il y eut des seditions en Acaie & dans l'Egypte: Il fit la guerre aux Maures; en Angleterre, où il fit un second mur; aux Allemans, aux Daces, aux Juifs, aux Tauroscythes pour la ville d'Olbia*, p.345.346. *Il juge les Rois étrangers, rétablit* Rhœmetalce *dans le Bosphore: Les Bactriens, les Hircaniens, & les Indiens, luy deputent: Pharasmane Roy d'Iberie le*	21,22. L'an de T.Antonin 1.	138.

L'an de J.C.	L'an de T. Antonin		L'an de Rome
138.	1.	*vient voir à Rome : Il donne* Pacorus *pour Roy aux Lazes*, p.349. *On ne sçait point le temps de tout cela.* Etat de l'Eglise sous Antonin, *M.t.2.p.*373.	891.
139.	1,2.	**T. Antoninus Augustus II, & C. Bruttius Præsens II, Consuls.** S. Telesphore Pape est martyrizé : S. Hegin luy succede, & gouverne un peu plus de trois ans, *M.t.2.p.*252.601. On met plusieurs autres martyrs sous Antonin, *p.*311.317.374. *Antonin fait M. Aurele Cesar*, E.t.2.p.351.376. *Il donne des Rois aux Quades & aux Armeniens*, p.351.	892.
140.	2,3.	**T. Antoninus Augustus III, & M. Aurelius Cæsar, Consuls.** *Celsus se revoltent vers ce temps-ci contre Antonin*, E.t.2.p.352. *Phlegon termine, selon quelques uns, les Olympiades à l'an* 140, p.287. Valentin vient à Rome sous Hygin ; & quoiqu'infecté d'erreurs il y passe pour Catholique, *M.t.2.p.*258. Cerdon heresiarque y vient aussi sous le mesme Pape, *p.*274. Ariston de Pella a écrit vers ce temps-ci la conference de Jason avec Papisque, *p.*137.	893.
141.	3,4.	**M. Peducæus Syloga Priscinus, & T. Hoenius Severus, Consuls.** *Ptolemée le geographe fait sa derniere observation sur les astres le mécredi 2. de fevrier*, E.t.2.p.367. *Herennius Philo de Byblos qui a traduit Sanconiathon, avoit cette année 78 ans*, p.297. *Faustine femme d'Antonin, meurt entre le 25 fevrier & le 10 de juillet*, p.352.	894.
142.	4,5.	**L. Cuspus Rufinus, & L. Statius Quadratus, Consuls.** S. Hygin Pape meurt, *M.t.2.p.*252.285. S. Pie luy succede, & gouverne 15 ans, *p.*253.285.611. Marcion excommunié par son pere Evesque dans le Pont, vient demander la communion à Rome aprés la mort d'Hygin, & ne la pouvant obtenir il se fait disciple de Cerdon, *p.*276.277.278.285. *Eros* cinquieme Evesque d'Antioche succede à Corneille, & gouverne 26 ans, *p.*252.	895.
143.	5,6.	**C. Bellicius Torquatus, & Ti. Claudius Atticus Herodes, Consuls.** *Cet Herode estoit un celebre sophiste*, E.t.2.p.352.353. Eumene 6.e Evesque d'Alexandrie meurt le 7 ou le 8 d'octobre, *M. t.2. p.*252.600. *Marcien* luy succede, & gouverne 9. ans & 86 jours, *p.*406. Valentin anathematizé peut-estre en ce temps-ci à Rome, va en Cypre, & forme sa secte, *p.*258.	896.
144.	6,7.	**Avitus, & Maximus, Consuls.** Tertullien semble commencer l'heresie des Marcionites en 144 ou 145, *M.t.2.p.*277.604. Elle fait en peu de temps de grands progrés, *p.*277.278.	897.

TABLE

L'an de Rome		L'an de T.Antonin	L'an de J.C.
898.	*T. Antoninus Augustus IV, & M. Aurelius Cæsar II, Consuls.* *L'Empereur Severe naist l'onzieme avril en* 145 *ou* 146, E.t.3.p.13. *Antonin donne la robe virile à L. Verus*, t.2.p.354.	7,8.	145.
899.	*Sextus Erucius Clarus II, & Cnæus Claudius Severus, Consuls*	8,9.	146.
900.	*Largus, & Messalinus, Consuls.* *Antonin donne à M. Aurele la puissance du Tribunat, app. le* 25 *de fevrier; fait une remise des imposts*, E.t.2.p.354, *celebre l'an* 900 *de Rome en* 147 *ou* 148, p.355. *Appien écrit son histoire vers l'an* 900 *de Rome : Etat de l'Empire en ce temps là*, p. 364.	9,10.	147.
901	*Torquatus, & Julianus, Consuls.*	10,11.	148.
902.	*Servilius Scipio Orfitus, & Q. Nonius Priscus, Consuls.*	11,12.	149.
903.	*Glabrio Gallicanus, & Vetus, Consuls.* S. Justin adresse à Rome vers ce temps-ci sa premiere apologie à Antonin, *M.t.2.p.286.* 375.605-608. Il confere quelque temps aprés avec Tryphon Juif, *p.*384.606. Crescent philosophe cynique paroissoit alors à Rome, & confera depuis avec S. Justin, *p.*393.394. On met le commencement des heretiques Ophites vers l'an 150, *p.*265. Les Marcionites estoient alors repandus partout, *p.* 280. Scythien premier auteur des dogmes des Manichéens, peut avoir vécu vers ce temps-ci, *t.4.p.*380. *Antoine Julien Espagnol, maistre d'Aulus Gellius, enseignoit la grammaire à Rome vers l'an* 150, E.t.1.p.669. S. Papias Evesque d'Hieraple peut estre mort vers ce temps-ci, & avoir eu S. *Aberce* pour successeur, *M.t.2.p.*299.621.	12,13.	150.
904.	*Quintilius Condianus, & Quintilius Maximus, Consuls.* *Ces deux Quintilles freres sont celebres*, E.t.2.p.356.	13,14.	151.
905.	*Sex. Junius Glabrio, & C. Omollus Verianus, Consuls.* Antonin écrit cette année aux Etats d'Asie pour défendre de maltraiter les Chrétiens : Il a encore écrit pour eux à plusieurs autres, *E.t.2.p.*357|*M.t.2.p.*382.	14,15.	152.
906.	*C. Bruttius Præsens, & A Junius Rufinus, Consuls.* Marcien 7.e Evesque d'Alexandrie meurt le dimanche premier de janvier, *Celadion* luy succede, gouverne 14 ans & demi, *M.t.2.p.*406.	15,16.	153.
907.	*L. Aurelius Commodus, & T. Sextius* ou *Sextilius Lateranus, Consuls.*	16,17.	154.

L'an de J.C.	L'an de T.Antonin		L'an de Rome
155.	17,18.	*C.Julius Severus, & M. Rufinus Sabinianus, Consuls.* Prime Evesque de Corinthe vers ce temps-ci est visité par Hegesippe, *M. t.3.p47.*	908.
156.	18,19.	*M.Ceionius Silvanus, & C. Servius Augurinus, Consuls.* On croit que *Cassien* succeda cette année à S. Marc 16e Evesque de Jerusalem, *Es.2.p.313.*	909.
157.	19,20.	*Barbarus, & Regulus, Consuls.* S. Pie Pape meurt, *Ms.2.p.286.* S. ANICETE luy succede, & gouverne onze ans, *p.406.* S. Polycarpe vient à Rome au commencement de S. Anicet, *p.259.278. 335*, qui le reçoit avec respect, sans s'accorder avec luy sur la Pasque, *Ib.* Il y confond Marcion, *Ibid.* On dit qu'il envoya de là S. Irenée en France, *t.3.p.81.* S. Hegesippe y vient aussi sous Anicet, & y demeure jusque sous Eleuthere, *p.48*, qui estoit alors Diacre d'Anicet, *p.60.*	910.
158.	20,21.	*Tertullus, & Sacerdos, Consuls.*	911.
159.	21,22.	*Plautius Quintillus, & M. Statius Priscus, Consuls.*	912.
160.	22,23.	*App. Annius Bradua, & T. Vibius Barus, Consuls.* Marcelline Carpocratienne vient à Rome sous Anicet, *Ms.2.p.255.* L'heresiarque Valentin peut estre mort vers ce temps-ci, *p.259.603.* On peut mettre ici la naissance de Tertullien, *t.3.p.196.*	913.
161.	L'an de M. Aurele 1.	*M. Aurelius Cæsar III, & L. Aurelius Commodus II, Consuls.* *Antonin meurt le 7 de mars*, E.t.2. p.359. *MARC AURELE est declaré Auguste par le Senat, & prend pour collegue L. Commodus, à qui il donne le nom de Verus*, p.379. *LUCIUS VERUS regne prés de 9 ans, & M. Aurele 19 ans & 10 ou 12 jours*, p.396.431. *L'Empereur Commode fils de M. Aurele naist le 31. d'aoust*, p.377.474. M. Aurele persecute beaucoup l'Eglise, *Ms.2.p.307.* *Vologese Roy des Parthes declare la guerre aux Romains, chasse le Roy Soeme de l'Armenie, y tue Severien avec son armée, & entre en Syrie*, E.t.2. p.384. *Alexandre l'imposteur estoit déja celebre par les faux oracles qu'il rendoit à Abonotique dans la Paphlagonie*, p.443.	914.
162.	2.	*Rusticus & Aquilinus, Consuls.* *Grand debordement du Tibre*, E.t.2.p.382. *Calpurnius Agricola est envoyé contre les Anglois, Aufidius Victorinus contre les Cattes, & L.Verus contre les Parthes*, Ibid. *Divers evenemens de cette derniere guerre*, p. 383.	915.

L'an de Rome	CHRONOLOGIE.	L'an de M. Aurele	L'an de J.C.
915.	Ste Glycerie peut avoir souffert en l'an 162 à Heraclée dans la Thrace, sous le gouverneur Sabin, *M.t.2.p.311.*	1,2.	162.
916.	***L. Ælianus* ou *Lælianus*, & *Pastor*, *Consuls*.** *Macrin qui regna en 217, doit estre né en 163, ou 164*, E.t.3.p.144. *Les Romains se rendent maistres de l'Armenie, & Marcius Verus y rétablit Soeme. L. Verus est appellé Armeniaque en 163*, t.2.p.387. S. Aberce estoit, dit-on, alors Evesque d'Hieraple, & mesme depuis quelque temps, *M.t.2.p.299.*	2,3.	163.
917.	***Macrinus*, & *Celsus*, *Consuls*.** *L. Verus epouse vers l'an 164, Lucille fille de M. Aurele*, E.t.2.p.388. *Cassius fait vers ce temps-ci divers exploits dans l'Armenie & dans l'Arabie*, p.403. Ste Felicité & ses sept enfans sont martyrizez à Rome, apparemment cette année, *M.t.2.p.312.327.* S. Concorde Prestre est martyrizé à Spolete sous M. Aurele, *p.317.*	3,4.	164.
918.	***M. Gavius Orfitus*, & *L. Arrius Pudens*, *Consuls*.** *Les Marcomans & plusieurs autres barbares, s'unissent pour faire la guerre aux Romains*, E.t.2.p.392.393. *Cassius poursuit Vologese, prend Ctesiphon, pille Seleucie : Les Parthes cedent aux Romains la Mesopotamie, & l'Adiabene*, p.389. *Divers Grecs écrivent mal cette guerre. Lucien leur apprend à le bien faire*, p.390. Peregrin surnommé Protée, apostat, & puis philosophe cynique, se brule à Olympe aprés les jeux olympiques, vers le 16 de juillet, *M.t.2.p.185.* *Grande peste qui commence cette année en Orient, se repand ensuite partout, & dure plusieurs années*, E.t.2.p.391|M.t.2.p.312.	4,5.	165.
919.	***Q. Servilius Pudens*, & *L. Fufidius Pollio*, *Consuls*.** S. Germanique est exposé aux bestes à Smyrne sous le Proconsul Statius Quadratus, *M.t.2.p.313.336.* Peu de jours aprés S. Polycarpe est pris, & brulé le samedi 23 de fevrier, *p.313.340.* S. Ptolemée est martyrizé à Rome vers ce temps-ci, pour avoir converti une dame, *p.312395.* S. Justin fait aussi-tost aprés sa seconde apologie, *p.312.395.* *Marc Aurele & L. Verus triomphent des Parthes, & reçoivent le titre de Peres de la patrie : Commode & Verus fils de M. Aurele sont faits Cesars le 12 d'octobre*, E.t.2.p391. *M. Aurele & L. Verus partent aussitost de Rome, & vont passer l'hiver à Aquilée pour faire la guerre aux Marcomans*, p.393.	5,6.	166.

L'an de J. C.	L'an de M. Aurele		L'an de Rome
167.	6,7.	***L. Aurelius Verus Auguſtus III, & Quadratus, Conſuls.*** *Divers peuples d'Allemagne demandent la paix : Les deux Empereurs retournent à Rome*, E.t.2.p.395. S. Juſtin le philoſophe eſt decapité à Rome avec quelques autres Martyrs, vers l'an 167, par ordre de Junius Ruſticus Prefet de la ville, *Ms.t.2.p.*400. Celadion 8[e]. Eveſque d'Alexandrie, meurt le jeudi 3 de juillet, *Agrippin* luy ſuccede, gouverne onze ans, & 211 jours, *p.*407.	920.
168	7,8.	***Apronianus II, & Paulus II, Conſuls.*** Le Pape S. Anicet meurt, *Ms.t.2.p.*406, S. SOTER luy ſuccede, & gouverne 9 ou 10 ans : Il envoie des aumoſnes à l'Egliſe de Corinthe, *p.*406. 459. S. Denys Eveſque de Corinthe l'en remercie, *p.*450. *S. Theophile 6.*[e] Eveſque d'Antioche ſuccede à Eros, *p.*252 *t.*3.*p.*49. *La guerre recommence avec l'Allemagne*, E.t.2.p.396.	921.
169.	8,9.	***Q. Soſius Priſcus, & P. Cœlius Apollinaris Conſuls].*** *M. Aurele & L. Verus vont à Aquilée pour aller en Allemagne : La peſte les fait retourner d'Aquilée à Rome : L. Verus meurt en chemin à Altine, au milieu de l'hiver*, E.t.2.p.396. Tatien diſciple de S. Juſtin, & encore orthodoxe, tenoit vers ce temps-ci ſon ecole à Rome, & y avoit Rhodon pour auditeur : Il écrivit alors ſon diſcours contre les Grecs, *Ms.t.2.p.*411. Symmaque Samaritain publie ſous M. Aurele ſa verſion de l'Ecriture, *p.*110.	922.
170.	9,10.	***M. Cornelius Cethegus, & C. Erucius Clarus, Conſuls.*** *M. Aurele remporte une victoire ſur les Allemans avant le 25 de fevrier*, E.t.2.p.398. *Il remarie Lucille ſa fille veuve de L. Verus, à Claude Pompeien, & perd Verus Ceſar ſon fils ſur le point qu'il alloit retourner en Allemagne*, p.399.400. *Caſſius gouverneur de Syrie ſoumet les Bucoles revoltez en Egypte durant la guerre des Marcomans*, p.402. *Les Maures ravagent l'Eſpagne, & en ſont chaſſez. Il y a auſſi quelque trouble dans la Franche-Comté*, p.403. *Les Scythes du Tanaïs ſont vers ce temps-ci la guerre à Leucanor & à Eubiotes Rois du Boſphore, & à d'autres barbares du nord*, p.442. S. Meliton Eveſque de Sardes, adreſſe une apologie à M. Aurele en l'an 170 au pluſtoſt, *Ms.t.2.p.*314.408. Les heretiques Antitactes commencent vers ce temps-ci, *p.*265.	923.
171.	10,11.	***Severus, & Herennianus, Conſuls.*** *Les Atheniens accuſent vers ce temps-ci Herode Atticus devant M. Aurele*, E.t.2.p.404. Tatien commence vers ce temps-ci, ou un peu pluſtoſt, l'hereſie des Encratites dans la Meſopotamie : Elle ſe repand beaucoup, *Ms.t.2.p.*412. L'hereſie des Montaniſtes commence en Phrygie l'an 171. ou peu aprés,	924.

L'an de Rome		L'an de M. Aurele	L'an de J.C.
924.	*p.*419. Les heretiques Adamites ou Prodiciens, doivent avoir paru presque en mesme temps, *p.*257. Les Aloges ensuite, *p.*458. *Divers evenemens de la guerre de M. Aurele en Alemagne*, E.t.2.p.398.	10,11.	171.
925.	***Maximus, & Orfitus, Consuls.*** *On donne le titre de Germanique à Commode le* 15 *d'octobre*, E.t.2.p.405. S.Philippe Evesque de Gortyne, & S. Pinyte Evesque de Cnosse, fleurissent vers ce temps-ci en Candie, *M.t.2.p.*449.450. Modeste auteur ecclesiastique paroissoit beaucoup sous M.Aurele, *p.*279. Bardesane estoit aussi celebre en ce temps-ci dans la Mesopotamie, par son esprit, par ses écrits, & par son heresie, *p.*456.	11,12.	172.
926.	***M.Aurelius Severus II, & T.Claudius Pompejanus, Consuls.*** *Pausanias travailloit en ce temps-ci à son histoire de la Grece, qu'il n'acheva pas avant l'an* 175,E.t.2.p.452.	12,13.	173.
927.	***Gallus, & Flaccus, Consuls.*** *M.Aurele enfermé par les Quades & presque défait*, est sauvé par les prieres des Chrétiens, qui luy obtiennent de la pluie, & font tomber le tonnerre sur les ennemis, *E.t.2.p.*405|*M.t.2.p.*320. Il défend sur peine de la vie d'accuser les Chrétiens, & continue à les persecuter, *E.t.2.p.*409|*M.t.2.p.*320.	13,14.	174.
928.	***Piso, & Julianus, Consuls.*** *Beaucoup de barbares demandent la paix à M.Aurele: Il la leur accorde, mais non aux Quades*, E.t.2.p.410. *Cassius gouverneur de Syrie se fait proclamer Empereur vers le commencement d'avril, & est tué au mois de juillet. M.Aurele pardonne à ceux de sa faction*, p.416.417. *M.Aurele donne à Commode la robe virile dans la Pannonie le* 7 *de juillet, & la puissance du Tribunat vers le mois d'aoust*, p.416.421. *va en Orient, où Faustine meurt vers l'hiver: Il laisse Pertinax continuer la guerre d'Allemagne*, p.422.	14,15.	175.
929.	***L.Vitrasius Pollio II, & M. Flavius Aper II, Consuls.*** *M.Aurele va en Syrie & en Egypte, revient par Smyrne à Athenes, où il se fait initier. Il y avoit établi divers professeurs*, E.t.2.p.423. *Pertinax peut avoir remporté quelque victoire en Allemagne vers le commencement de novembre*, p.426. *M.Aurele revient à Rome, fait Commode* Imperator *le* 27 *de novembre, & triomphe avec luy le* 23 *de decembre*, Ibid. *Julius Pollux, & Phrynique, adressent divers écrits à Commode encore Cesar*, p.502.503. S.Apollinaire Evesque d'Hieraple, peut avoir adressé cette année son apologie à M.Aurele, *M.t.2.p.*452, & meurt peu aprés, *p.*454. S.Soter Pape meurt en 176 ou 177,*p.*461. S.ELEUTHERE luy succede, & gouverne 15 ans & un peu plus, *t.3.p.*60.63.	15,16.	176.

177. LA persecution de M.Aurele contre l'Eglise, un peu diminuée depuis 174, se rallume en 177, *Mt.2.p.320.* S.Pothin premier Evesque de Lion, S. Attale, S.te Blandine, & quarante-cinq autres, souffrent le martyre en 177, au mois d'aoust & un peu devant, *Ibid.* Aprés leur mort les Eglises de Lion & de Vienne mandent leur martyre à celles d'Asie & de Phrygie, & y joignent leur sentiment sur les Montanistes. *p.* 423. Alcibiade & Theodote estoient alors celebres parmi ces heretiques, *p.* 421. S. Benigne, S. Symphorien, & divers autres, sont ensuite martyrizez dans les Gaules, *p.*320.

Divers martyrs sont couronnez à Byzance, Theodote pris avec eux, renonce la foy & la combat ensuite, *p.*315.

Athenagore adresse vers 177 une apologie pour les Chrétiens à M. Aurele & à Commode, *p.*321.631. S. Apollinaire d'Hieraple, S. Meliton, & Miltiade, peuvent avoir fait la mesme chose, *p.*315.

On adoroit alors à Troade la statuë d'un Nerullin encore vivant, *p.*322.

179. Agrippin 9.e Evesque d'Alexandrie meurt en 179, Julien luy succede, *p.*407.

180. Apelle Marcionite, puis heresiarque, peut avoir paru vers 180, *p.*282. Marc auteur des Marcosiens vivoit encore lorsque Saint Irenée écrivoit contre luy vers 180 ou 190, *p.*291.

181. Les Montanistes peuvent avoir esté excommuniez vers 181 par les Chrétiens d'Asie ensuite ce quelques Conciles, *p.* 422.424.

185. Theodotion publie vers 185 sa version de l'Ecriture sainte, *p.*110.

186. Saint Apollone Senateur Romain est martyrizé à Rome vers 186, *p.*440.

Rhodon auteur ecclesiastique fleurissoit sous Commode, & sous Severe, *p.*279.

198. Il paroist en l'air vers l'an 198 dans la Palestine une forme de ville, *p.*438.

200. Jule Cassien Gnostique paroissoit beaucoup vers 200, *p.*50.265.

202. Les heretiques Arcontiques semblent n'avoir commencé que depuis le martyre de S.Irenée vers 202, *p.*295.

204. Musanus qui a écrit contre les Encratites, vivoit encore en 204, *p.*417.

205. Tertullien met en 205 une celebre prophetesse Montaniste, *p.*428. **207.** Il écrit en 207 ses cinq livres contre Marcion, *p.* 280.

211. Priscille la prophetesse des Montanistes paroist estre morte avant 211, *p.* 428. Apollone écrit contre les Montanistes en 211 ou peu aprés, *p.*426.440. Montan vivoit encore en ce temps là, *p.*246.

290. S.Methode compose vers 290 son Banquet des Vierges, *p.*61.63.

300. Les paroices estoient établies à Alexandrie vers 300, *p.*93.

356. On apporte en 356 les reliques de S. Timothée d'Asie à Constantinople, *p.* 148, **357.** & d'Acaie celles de S.André & de S.Luc en 357, *Ibid.*

361. Eutacte va vers 361, repandre dans la petite Armenie les erreurs des Arcontiques, qu'il venoit d'apprendre en Palestine, *p.*296.

380. Philorome Prestre va vers 380 de Cappadoce ou de Galacie, visiter le tombeau de S.Marc à Alexandrie, *p.*97.

386. S.te Paule va en 386 à Cesarée, & y visite le logis de S.Philippe Diacre, *p.* 69. En passant par l'isle de Ponce elle y visite les cellules où S.te Domitille avoit demeuré pendant son exil, *p.*127.

S.Ambroise trouve en 386 les corps de S.Gervais & de S.Protais, lorsque l'Eglise de Milan estoit fort troublée par les persecutions de Justine Imperatrice Arienne, *p.*79. **395.** Il trouve aussi en 395 ou 396 les corps de S.Nazaire & de S.Celse, *p.*87. **395.**

S.te Marane & S.te Cyre solitaires, vi-

396. fitent le tombeau de Sainte Thecle vers le commencement du V. siecle, *p.64.*

411. Paulin écrit en 1411 la vie de Saint Ambroise: & Severe autrefois boucher à Milan, servoit encore dans l'Eglise de S.Gervais & S. Protais, par le merite desquels il avoit recouvré la vuë en 386, *p.81.*

415. S.Gamaliel revele en 415 au Prestre Lucien, le lieu où estoient les corps de S.Estienne & de Nicodeme, le sien, & celui de son fils Abiabs, *p.9-12.*

416. Orose apporte en 416 dans l'Occident des reliques de S.Estienne, *p.13.* Il écrit

417. en 416 ou 417 son histoire, *Ibid.* Severe

418. Evesque de Minorque, fait en 418 une relation des miracles de S. Estienne, *p.14,* lorsque les Gots & les Vandales occupoient toute l'Espagne, *Ibid.* Il se convertit la mesme année en huit jours de temps 540 Juifs dans l'isle de Minorque, où l'on avoit apporté des reliques de S.Estienne, *Ibid.* On reçoit aussi en 418 des reliques de S.Estienne à Uzale ville d'Afrique, *Ibid:* qui y font beaucoup de miracles, *p.15-18,* dont on fait une relation, *p.16.* On en reçoit aussi peu de temps aprés à Calame ville d'Afrique, *p.17,* où elles font de mesme beaucoup de miracles, *p.17.18.* Possidé en estoit alors Evesque, *p.17.* Sainte Melanie la jeune en met en 418 dans un monastere de filles qu'elle fit bastir à Jerusalem, *p.22.* S. Augustin en reçoit

424. à Hippone en 424, *p.18.* fait un sermon à leur reception, *p.19.* Elles y font quantité de miracles, *p.18.10.* On bastit auprés d'Hippone une eglise de S. Estienne, *p.19.* Il y en avoit vers 434 à Car-

434. thage dans un monastere de vierges, *p.22.* Eudocie en apporte de Jerusalem

439. en 439 à Constantinople, où il y avoit déja neuf eglises de ce Saint, *p.23.* Elle

444. retourne en 444 à Jerusalem, & y fait bastir une eglise de S.Estienne hors la ville dans le lieu de son martyre, *p.22,* qui est dediée le 15 de juin 460, *p.23.*

450. Basile Evesque de Seleucie compose vers 450, la vie de Sainte Thecle, *p.60.*

460. S.Marcel Abbé des Acœmetes, reçoit vers 460 des reliques de S.Ursicin, *p.496.*

477. L'Empereur Zenon bastit en 477 une eglise sous le nom de Sainte Thecle, qui luy avoit apparu, & l'avoit exhorté à reprendre l'Empire, *p.65.*

549. Maximien Evesque de Ravenne, fait en 549 une translation du corps de S. Apollinaire, *p.103.*

620. Le Pape Boniface V. consacre à Rome vers 620, le cimetiere de S. Nicomede qu'il venoit d'achever, *p.129.*

630. Le Pape Honorius bastit à Rome une eglise de S.Apollinaire vers 630, *p.103.*

745. On honoroit encore en 745 à Ephese les reliques de Sainte Madeleine, *p.31.*

815. L'eglise cathedrale d'Autun estoit dediée en 815 sous le nom de S. Nazaire, *p.88.*

On pretend que le corps de S. Marc fut transporté vers 815 d'Alexandrie à Venise, *p.98.*

850. S.Constantin Evesque, trouve, diton, le corps de S. Clement Pape dans la Quersonese vers 850, & l'apporte à

867. Rome vers 867, *p.161.*

920. L'Abbé Baidilon apporte de Jerusalem à Vezelay vers l'an 920, le corps de Sainte Madeleine, ou plutost de Marie sœur de Lazare vers l'an 920, *p.33.*

1050. Le corps de S.Quirin est transferé, dit-on, de Rome à Nuis vers l'an 1050, *p.240.*

1053. Le corps de S.Marc d'Atin est trouvé en 1046 ou 1053 dans une eglise de son

1057. nom, où Leon Evesque du lieu le remet en 1057, *p.119.120.*

1187. On croit avoir trouvé en 1187, le corps de Sainte Marthe à Tarascon, *p.33.*

1254. On pretendoit dés 1254, avoir le corps de Sainte Madeleine à la Sainte Baume, *Ibid.*

1265. On trouve à Vezelay sous le grand autel en 1265, les reliques de Sainte Madeleine, ou de l'autre Marie, *p.* 33.

1267. On en fait une translation en 1267 *Ibid.*

1597. Le Cardinal Baronius fait transporter en 1597 des reliques de Sainte Domitille de l'eglise de Saint Adrien à Rome dans celle de Saint Nerée & Saint Achillée, *p.*128, avec la moitié des reliques de ces deux Saints, *Ibid.*

TABLE DES MATIERES.

Explication de divers mots qu'on a abregez dans cette table.

Afr.	Afrique.	app.	apparemment.	Ev.	Evefque.	Pal.	Paleftine.
Alex.	Alexandrie.	Cap.	Cappadoce.	Jer.	Jerufalem.	Pr.	Preftre.
Ant.	Antioche.	CP.	Conftantinople.	M.	Martyr.	Proc.	Proconful.

A

C

M

Marc

N

V

APPROBATION.

JAY lu un manuscrit qui a pour titre : *Memoires pour servir à l'histoire ecclesiastique des six premiers siecles, justifiez par les citations des auteurs originaux ; avec une chronologie, où l'on fait un abregé de l'histoire ecclesiastique & profane, & des notes pour éclaircir les difficultez des faits & de la chronologie.* A Paris ce troisieme mars 1691.

GERBAIS.

APPROBATION DES DOCTEURS.

NOUS soussignez Docteurs en Theologie de la Faculté de Paris ; certifions que nous avons lu & examiné soigneusement un livre qui a pour titre, *Memoires pour servir à l'histoire ecclesiastique des six premiers siecles, justifiez par les citations des auteurs originaux &c. tome second* : dans lequel nous n'avons rien trouvé qui ne soit conforme à la foy Catholique & aux bonnes mœurs. Nous declarons, comme nous avons fait dans l'approbation que nous avons donnée au premier tome, que nous ne pretendons pas nous rendre garants de toutes les citations qui sont contenuës dans cet ouvrage, pour les mesmes raisons que nous avons deduites dans ladite approbation : Mais nous assurons le public, qu'on peut s'en raporter aux lumieres, à la bonne foy, & à la sincerité de l'auteur, qui ne cherche dans ses ouvrages qu'à glorifier Dieu, en faisant connoistre sa verité. Fait à Paris le 24 de juillet 1694.

T. ROULLAND.
LE FEUVRE, Professeur du Roy en Theologie.

NOI

NOI RIFORMATORI

DELLO STUDIO DI PADOVA.

AVendo veduto per la Fede di Revisione, ed Approbazione del *P. Fr. Tommaso Maria Gennari Inquisitore* nel Libro intitolato : *Memoires pour servir à l'Histoire Ecclesiastique Tomi 16. Et Memoires pour servir à l'Histoire des Empereurs in Cinque Volumi in 4.° di Monsieur Lenain de Tillemont*, non v'esser cos'alcuna contro la Santa Fede Cattolica, e parimente per Attestato del Segretario Nostro, niente contro Principi, e buoni Costumi; concedemo Licenza a *Francesco Pitteri Stampatore*, che possi esser stampato, osservando gl'ordini in materia di Stampe, e presentando le solite copie alle Publiche Librarie di Venezia, e di Padova.

Data 19. Settembre 1732.

(
(Alvise Pisani Cav. Proc. Riff.
(Pietro Grimani Cav. Proc. Riff.

Agostino Gadaldini Segretario.